P. PR [Bd Revue]

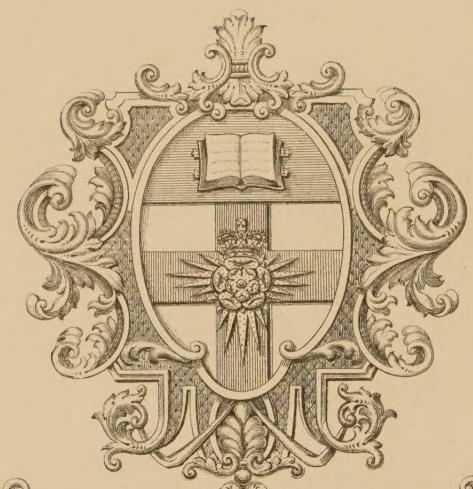

SHL
WITHDRAWN

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL

IMPRIMERIE WILLAUME

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

45e Année. — 1938.

SHL
WITHDRAWN

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1938

WITHDRAWN
BIBL.
LONDIN.
UNIV.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE DISCOURS DES PASSIONS DE L'AMOUR PEUT-IL ÊTRE RENDU A PASCAL ?

Je tiens ce petit livre dans ma main et aucun plaidoyer ne me le supprime ni ne me l'enlève.
ANDRÉ GIDE (*Numquid et tu ?* p. 13).

Il y a quelques années on eût dit : *maintenu*, mais aujourd'hui le préjugé public est défavorable. La querelle a fait distinguer : le roman controuvé de Pascal et de M^lle^ de Roannez — ou plus généralement l'espèce de passion amoureuse qu'il a dû éprouver — que nous abandonnerons à l'hypothèse, et le problème de la propriété littéraire qu'on peut serrer d'assez près par la double approximation et le contrôle réciproque de la méthode positive, qui n'arrive jamais à réduire complètement le fait littéraire au fait naturel, et de l'interprétation critique soumettant ses intuitions à toute la rigueur du raisonnement. Le signe extrinsèque d'où ressortirait indubitablement que Pascal est — ou ne peut pas être — l'auteur du *Discours sur les Passions de l'Amour*, ce signe se cherche encore. Une fois trouvé, tous seront d'accord. Mais, en attendant, comment se présentent les titres de la possession bientôt centenaire ?

Et d'abord un fait. En tête du premier manuscrit découvert par Cousin est la mention : *On l'attribue à M. Pascal.* Il y a un repentir au second mot. L'*l* est refait et cache une lettre : *e* peut-être, *a* peut-être. Avait-on été tenté d'écrire : *on l'a attribué* ? Ou bien avant le choix du mot : *attribue* avait-on pensé à un mot commençant par une consonne : *on le tient* ? Cette désignation a disparu

du second manuscrit, celui de Gazier. Mais sur la chemise qui contient les divers manuscrits, le *Discours* est inscrit sans hésitation : *de M. Pascal.* Simple entérinement ? Confirmation? Mettons seulement que cela n'infirme pas notre fait. Reste contre celui-ci la forme dubitative. Contre? Pas absolument. Comme l'a dit Havet : « Qui donc parmi les personnes attachées à Port-Royal, ou à la famille Périer, et qui conservaient la tradition de la petite Église, qui donc se fût avisé de dire ou de laisser croire qu'un discours *sur l'amour* fût de Pascal, s'il y avait un moyen de croire le contraire? » M. Brunschvicg va un peu plus loin : « Quel est le janséniste qui se serait soucié de le recopier et de le conserver, ou qui se serait amusé à faire un pastiche de Pascal sur cette matière de l'amour? »

Évidemment, l'attribution par un inconnu ferait une faible preuve si elle concernait un ouvrage quelconque, sans valeur, sans portée, sans physionomie. Mais il faut bien constater que le *Discours*, à première vue, a un caractère nettement et pour ainsi dire exclusivement pascalien. Une analyse littéraire du style corroborée par une, grammaticale, de la langue le montrerait. Contentons-nous de nous remettre aux yeux cette pensée :

Ne semble-t-il pas qu'autant de fois qu'une femme sort d'elle-même pour se caractériser dans l'esprit des autres, elle fait une place vide pour les autres dans le sien? Cependant j'en connais qui disent que cela n'est pas vrai : oserait-on appeler cela injustice? Il est naturel de rendre autant qu'on a pris[1].

M. Brunschvicg note seulement dans ce passage « une indication suffisamment précise sur la manière dont le discours a été composé ». Ce point de vue se retrouvera ailleurs. Pour le moment, attachons-nous au sens, au caractère. Si nous comprenons bien « se caractériser dans l'esprit des autres » est une sorte de définition anticipée du processus analysé plus tard par Stendhal sous le nom de *cristallisation.* L'acceptation par soi de l'être ainsi construit par autrui serait d'autre part une manière de ce que Jules de Gaultier a appelé le *bovarysme.* Enfin, le point de vue moral, une espèce de conception azaïste des rapports amoureux d'où sort comme une loi de mécanique sentimentale, fondée sur la possibilité de découvrir et d'aimer l'être réel, disponible pour l'amoureux fin, on dirait mieux superfin,voilà qui est pour ainsi dire signé, signé Pascal. Ni avant, ni après lui, ni à plus forte raison de son temps, on ne voit personne qui ait pu

1. *Œuvres,* Édition Brunschvicg, t. III, p. 130; *editio minor,* p. 130.

non seulement penser, mais s'exprimer ainsi. Pascal n'est pas de ceux qui « écrivent comme on écrit ». Ses mots ne sont pas ceux de la tribu, ni même d'un groupe. On reconnaît les traits, non pas de l'honnête homme, mais de l'homme. C'est son mouvement, ses interrogatoires pressants et impérieux, son insouci des répétitions, sa conclusion à peu de mots, péremptoire et géométrique comme dans sa discussion avec Miton sur le moi de société et le moi profond[1]. Pour qui a pratiqué le texte des *Pensées*, il y a là de quoi justifier le cri de Cousin : *Je sens Pascal.* Il y a cet accent qu'on « reconnaîtrait entre mille », il y a la griffe. Faguet, ne pouvant renchérir, a appuyé.

Le *Discours sur les Passions de l'Amour* est de Pascal... C'est à la ressemblance générale de l'esprit, du ton et du style qu'il faut recourir et qu'il faut se fier. Il faut lire trente pages des *Pensées*, puis le *Discours sur les Passions de l'Amour* et je serais bien étonné qu'on ne fût pas persuadé que *Pensées* et *Discours* sont du même auteur. Ce sont surtout les passages du *Discours* qui n'ont point, comme idées, leurs analogues dans les *Pensées*, ce sont ceux-là qui, quoique différents du fond, étant écrits non seulement avec le même génie, mais avec le même tour d'esprit, subtil, vigoureux et profond, prouvent que les *Pensées* et le *Discours* sont partis de la même main. Faites l'expérience encore de cette autre façon : éliminez du *Discours* tous les passages qui rappellent les *Pensées* aux hommes qui sont familiers avec cet ouvrage ; cette élimination faite, lisez tout le reste du *Discours*, puis trente ou quarante pages des *Pensées* : si vous n'êtes pas absolument persuadé que vous entendez le même son de voix et que vous êtes chez la même personne, je serai l'homme le plus étonné du monde[2].

Il y a là un donné immédiat relevant de « ceux qui jugent sans règle ». Mais la divination est fonction de la maîtrise du critique comme la connaissance de l'heure l'est de la rectitude de la montre. Faguet s'est plus d'une fois trompé et lourdement surtout dans ses négations. Il s'est buté sur Baudelaire, a fait de l'inconnue de Chateaubriand une grisette : on ne comprend les autres qu'à travers soi, et son fond, si essentiellement honnête, était pauvre de noblesse et de poésie. Mais, pour sentir le Pascal, il fallait un psychologue, et Faguet l'était assez. Quant à Cousin, sa fréquentation des modèles du XVII^e^ siècle l'avait bien trop imprégné de l'abstrait émotionnel de l'époque du *Grand Cyre* et des moralistes pour que l'on n'oppose pas, à ceux qui, dit-on, « ne sentent pas Pascal », son témoignage d'humeur.

1. Édition Brunschvicg, *Section VII*, § 455.
2. *Amours d'hommes de lettres*, pp. 3 et 5.

Déblayons les objections négatives. Dira-t-on qu'on ne sait rien de l'expérience amoureuse qui aurait donné droit — et moyen — à Pascal de parler sur l'amour? Mais Jacqueline n'a-t-elle pas déploré — en termes d'ailleurs trop extrêmes pour qu'on les croie à la lettre — le « grand abandonnement de son frère à l'égard de Dieu » ? Port-Royal avait désespéré de son enfant déterminé. « Il n'y avait pas même lieu d'attendre un miracle de la grâce en une personne comme lui. » Sa sœur résume une conversation dans l'aveu qu'il avait en ce temps-là « d'horribles attaches ». En l'an 1655 elle lui écrit : « Il me semble que vous avez mérité de bien des manières d'être encore quelque temps importuné de la senteur du bourbier que vous avez embrassé avec tant d'empressement ». Cousin ne veut pas prendre ces expressions « au tragique ». Mme Périer a su mettre au point. Ce n'est plus une vierge jalouse, à la balance faussée, mais une femme pieuse et forte qui juge un frère en connaissance de cœur. « Il se mit dans le monde, mais, quoique par la miséricorde de Dieu, il se soit toujours exempté des vices, néanmoins comme Dieu l'appelait à une grande perfection, Il ne voulut point l'y laisser. » Elle ne crie plus son horreur : « Je ne parle pas de ces attaches criminelles et dangereuses, car cela est grossier et tout le monde le voit bien, mais je parle de ces amitiés les plus innocentes ». Notons qu'amitié, au XVIIe siècle, jusqu'à Racine, est le mot décent dont se couvre l'amour[1]. Il se mit, dit-elle encore, « dans le monde, sans vice néanmoins ni dérèglement[2]. » Faut-il faire état d'une page des *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne* et de l'indiscrète allusion de Fléchier aux empressements de Pascal auprès de la Sapho de Clermont ? Mentionnera-t-on les vers galants qu'on lui attribue, sur la foi de Bossut, pendant le voyage en Poitou de 1652[3], ces madrigaux d'une fadeur à le dégoûter pour toujours de la poésie s'il confondait celle-ci avec ce qu'il aurait osé commettre ? C'est beaucoup que ces sortes de faiblesses pour Port-Royal qui a pu croire à ce moment son héraut ravi à Dieu et à la cause ; c'est en tout cas assez pour nous justifier la relative expérience qu'impliquent, pour être siennes, certaines analyses, originales et pénétrantes, qui portent témoignage de l'observation intérieure. Taine, comme l'a dit M. Giraud, est bien péremptoire quand il déclare : « Qui parle si bien et avec tant

1. Ainsi faut-il comprendre : *Une haute amitié remplit bien mieux qu'une commune et égale*, p. 128 (129, *ed. minor*), et : *Les grandes amitiés vont jusque-là*, p. 135 (132, *ed. minor*). Voir la note de Brunschvicg, d'après Huguet.

2. On retrouve la même expression dans le Recueil d'Utrecht.

3. *Œuvres*, III, p. 141.

d'émotion de l'amour. l'a ressenti », M. Brunschvicg, plus modérément, consent qu'il peut s'agir des commencements seuls de l'amour, ou d'un amour idéal. Pour lui, il est plus question de l'art de plaire dans la conversation que de passion véritable. Mais il exagère à son tour quand il parle du sang-froid avec lequel est faite l'analyse et de la possibilité d'une gageure, d'un défi relevé contre un homme du monde comme Méré par le logicien et le géomètre. Sainte-Beuve dit ce qu'il faut, comme d'habitude.

D'autres ont essayé de prêter à Pascal des faiblesses amoureuses en se fondant sur son fameux discours retrouvé où il disserte sur *Les Passions de l'Amour*[1]. Il est bien vrai qu'il en parle comme quelqu'un qui n'est pas sans quelque expérience et qui s'y est essayé. Il est évident, par endroits, qu'il analyse et décrit sur soi-même et d'après nature. Pourtant je vois dans ce discours encore plus de raisonnement et d'envie d'aimer que d'amour[2].

Sainte-Beuve ne trouve pas la petite marque à quoi, selon Anacréon, on reconnaît les amants. Faguet l'y voit à plein et bien au delà. Peut-être va-t-il trop loin, mais Sainte-Beuve est peut-être resté en deçà. De toute façon nous pouvons déjà conclure non pas, comme Faguet, en son temps, que « personne à sa connaissance ne conteste actuellement que le *Discours sur les Passions de l'Amour* soit de Blaise Pascal » mais que personne, à la nôtre, ne conteste qu'il puisse être de lui. Les plus téméraires dans l'attaque ne pousseront pas jusque-là. Nous avons à faire à un écrit digne en tout point de Pascal, — d'un Pascal mettons encore un peu gauche, comme il pouvait l'être en cette période de formation ou de transformation, d'un Pascal peut-être un peu dépaysé en tombant soudain des régions sereines à l'instable climat du pays de Tendre, Auvergnat parmi le beau monde de la cour et de la ville, et ne poussant pas la forme à l'achèvement, comme il ne l'a non plus fait dans les *Pensées*, — que par moments — et quand il a pu penser à l'impression, comme dans les *Provinciales*. Le discours lui est attribué. A qui d'autre pourrait-il l'être? Voyons voir. Un pastiche aussi long, un *à la manière de* si complet serait d'une réussite miraculeuse, et il est encore moins croyable que l'auteur — égal en bonheur à un Pascal — en soit resté anonyme et inconnu. Autre question : pourquoi ce manuscrit aurait-il été mêlé à d'autres touchant plus ou moins des questions intéressant Port-Royal? Peut-on faire fi du sentiment immédiat qui — à défaut même d'une autre indication — aurait certainement désigné

1. En parenthèse : Sainte-Beuve, on le voit, ne conteste pas l'attribution.
2. *Port-Royal*, 3e édition.

Pascal ? A la suite de ce premier contact où nous avons jeté délibérément nos meilleures armes dans la balance, il nous semble que nous pourrions nous réclamer de la méthode du plus rusé des philosophes contemporains quand il défie la raison contre les affirmations catégoriques de la conscience et déplace à son profit le « devoir de prouver ». Démontrez-nous donc, dirions-nous, que l'auteur du *Discours* n'est pas Pascal. Mais un historien littéraire n'est pas un philosophe. Il ne tient pas à *sa* vérité comme y est obligé l'auteur d'un système. C'est *la* vérité qu'il cherche et, si elle se présente autre qu'il n'avait pensé, ce n'est jamais autre qu'il l'a voulue : elle est la bienvenue si elle est désormais celle de tous. Efforçons-nous donc d'écouter impartialement ceux qui veulent nous prouver que cet écrit, presque unique en son espèce et sans suite ni récidive, n'a pas pour auteur, avec une évidence quasi totale, le même que les *Pensées*.

*
* *

Brunetière, Gazier, à des titres divers, avaient contesté non seulement le roman de Pascal, mais l'authenticité de l'écrit. C'est cependant M. Giraud, pascalien fervent, qui a poussé le plus avant la pointe. Son article de la *Revue des Deux Mondes*[1] a eu pour effet de démolir l'épisode romancé des amours de Pascal avec M^lle^ de Roannez. Pour mieux atteindre son but il n'hésitait pas à ruiner la foi au principal document, la foi aveugle tout au moins, qui permettait des recoupements ou même donnait une base. Et, tout d'abord, disait-il, le *Discours sur les Passions de l'Amour* est-il bien de Pascal ? Il consentait qu'il y eût entre ce manuscrit et celui des *Pensées* « des ressemblances de forme et de fond assez nombreuses et fort curieuses » et avouait n'avoir pu résister sans quelque effort aux tentantes suggestions de Cousin, de Havet, de Brunschvicg, de Michaut et surtout de Faguet. Au point qu'après avoir lu l'étude de ce dernier, il avait corrigé sa formule : *l'authenticité probable, mais non certaine du Discours* en : « l'authenticité probable, presque certaine ». Mais, gâté — ou amélioré — par les exigences de la critique contemporaine, il ajoutait que « le moindre grain de mil » ferait mieux son affaire que ces raisonnements et ces impressions : « le moindre mot, le moindre témoignage d'un contemporain de Pascal quel qu'il soit, ou de Marguerite Périer ou même de l'auteur du Recueil d'Utrecht ». Ce grain de mil, il faut l'avouer, n'existe pas. On peut admettre

1. Du 15 octobre 1907.

que le discours ait été ignoré ou mis sous le boisseau. On peut expliquer cette œuvre unique dans la courte production de Pascal par sa conversion et les réactions de son groupe. D'autre part, Cousin a manifestement exagéré l'opinion supposée celle des Bénédictins, et le voisinage des autres pièces ne nous apporte rien d'objectif. De là une conclusion prudente :

Allons-nous conclure et, par un dogmatisme à la fois analogue et contraire à celui de Victor Cousin, allons-nous nier que Pascal puisse être l'auteur du *Discours sur les Passions de l'Amour*? Nous nous en garderons bien! La chose n'est certes point métaphysiquement impossible, mais historiquement elle n'est point prouvée. Fondée sur de simples ressemblances littéraires et sur l'autorité, d'ailleurs fragile et peu confiante en elle-même, d'un témoignage unique et d'un témoignage anonyme, l'hypothèse a contre elle des présomptions très fortes. « Il faut savoir », a dit Pascal, « douter où il faut, assurer où il faut, en se soumettant où il faut. » En l'espèce, nous doutons. Ni littérairement ni même moralement, le *Discours* n'est assurément indigne de l'auteur des *Pensées*, voilà tout ce que l'on peut dire. Mais qu'en fait il soit de lui, c'est ce que, dans l'état actuel des faits et des textes, rien ne nous permet d'affirmer.

Rien? Voici que, dans une note plus nuancée, M. Giraud qui — nous l'avons dit — a triomphé sur la question : *Pascal a-t-il été amoureux ?* et — encore plus aisément — sur celle-ci : *A-t-il aimé M^lle de Roannez ?* M. Giraud donc, ne coupant pas tous les ponts, lançait à la critique un défi :

Pour établir d'une manière aussi péremptoire [que dans l'attribution par Masson à Fénelon d'une partie de la correspondance avec M^me Guyon] l'authenticité du *Discours*, il faudrait découvrir, — et je ne crois pas qu'on y parvienne — entre certaines des *Pensées* retrouvées au cours du XIX^e siècle et certains passages du *Discours* des rapports si étroits que l'identité de l'auteur s'imposerait.

Il suffisait... mais il fallait. Exigences d'une géométrie draconienne. On provoquait l'impossible. Gustave Lanson pourtant releva le gant.

*
* *

Il joua le *fair play*, admettant comme prouvé que la note du copiste ne présentait aucune garantie, et, tout en jugeant qu'en insistant sur le côté exceptionnel, unique du discours, on avait trop voulu prouver contre, il ne voulait en rien conclure pour et acceptait ces conclusions provisoires :

On ne sait pas d'où viennent les copies du *Discours sur les Passions de l'Amour*; on ne sait pas par qui, pour qui ni pour quoi elles ont été faites; on ne sait pas dans quel milieu elles ont circulé; personne n'a parlé de l'ouvrage ni nommé l'auteur, hormis une voix inconnue dont un scribe inconnu s'est fait l'écho.

Reste donc le texte même et l'impression, traduite par Cousin : *on sent Pascal*, cri d'admiration d'un amateur devant un tableau anonyme. Or, s'il est certain que Rembrandt, Rubens, Vélasquez ont un caractère à eux qui, pour les connaisseurs, signe leurs œuvres, ils ont aussi des émules, des élèves, des maîtres, des imitateurs qui, dans un éclair de génie, peuvent les avoir égalés. Il faut donc y regarder de près, chercher, en dehors de l'impression générale, le détail typique, le défaut même, bref, la griffe du faire qui vaut la signature pour un expert. C'est ainsi que Lanson va procéder. A l'intuition personnelle il va substituer l'étude positive du texte, comparer le *Discours* et les *Pensées*, éclairer le problème posé à M. Giraud lui-même par « les ressemblances assez nombreuses et fort curieuses de ces deux écrits ».

Par exemple :

L'homme est né pour penser. — L'homme est visiblement fait pour penser [1].

Il lui faut du remuement et de l'action... L'homme n'aime pas demeurer avec soi. — De là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement... Tout le malheur des hommes vient de ne pas savoir se tenir en repos dans une chambre [2].

A mesure que l'on a plus d'esprit, l'on trouve plus de beautés originales. — A mesure qu'on a plus d'esprit on trouve qu'il y a plus d'hommes originaux [3].

Il y a deux sortes d'esprits, l'un géométrique et l'autre que l'on peut appeler de finesse. — Différence entre l'esprit géométrique et l'esprit de finesse [4].

Nous avons une source d'amour-propre qui nous représente à nous-mêmes comme pouvant remplir plusieurs places au dehors; c'est ce qui cause que nous sommes bien aises d'être aimés. — Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être. Nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire et nous efforçons pour cela de paraître. Nous travaillons incessamment à embellir et à conserver cet être imaginaire et négligeons le véritable [5].

1. *Discours*, Brunschvicg, *edit. minor*, p. 123. — *Pensées*, *id.*, section II, 146 (p. 399).
2. *Discours*, p. 123, p. 126. — *Pensées*, II, 139 (p. 391, p. 390).
3. *Discours*, p. 130. — *Pensées*, II, 7 (p. 323).
4. *Discours*, p. 125. — *Pensées*, II, 1 (p. 317).
5. *Discours*, p. 128. — *Pensées*, II, 147 (p. 400).

Ceci étant donné, trois hypothèses :

1° Le *Discours* est de Pascal ;

2° Il est de quelqu'un que Pascal imite ;

3° Il est de quelqu'un qui imite Pascal.

Voici cependant, à la possibilité de la troisième, une objection préalable. Le discours n'est pas d'un janséniste, d'un dévot, mais d'un bel-esprit, d'un mondain. Pourquoi celui-ci serait-il allé chercher dans Pascal son modèle? Comment serait-il à ce point nourri et possédé des expressions du janséniste ? N'aurait-il pas recouru plutôt à M^lle^ de Scudéry, à La Rochefoucauld, à n'importe qui, d'ailleurs, plutôt qu'à l'auteur des *Pensées* ?

Si le *Discours* est de quelqu'un qui a influé sur Pascal, on peut penser à Méré, qui lui a donné la distinction des esprits de géométrie et de finesse. Mais il y a aussi une influence cartésienne qui ne sent plus son Méré. D'autre part, pourquoi Méré aurait-il laissé perdre ce discours, s'il l'avait écrit? Reste un autre auteur qui ne serait ni Pascal ni Méré. Cet auteur hypothétique aurait des ressemblances avec Pascal, en particulier, une santé précaire, ou, du moins, une tendance à la fatigue, et il aurait reçu, lui aussi, le conseil de se divertir, d'éviter la tension continuelle de l'esprit. Comme Pascal, il aurait le goût des évaluations mathématiques dans le genre de ceci : « Quand l'amour et l'ambition se rencontrent ensemble, elles ne sont grandes que de la moitié de ce qu'elles seraient s'il n'y avait que l'une ou l'autre[1] ». C'était par des expressions de ce genre que Pascal s'attirait les observations de Méré. « Un mondain », dit Lanson, « ne songerait pas à mesurer les grandeurs morales en termes géométriques. Cette façon de parler n'étonnerait pas de Pascal. »

Reste la dernière hypothèse, celle qu'il convenait de mettre la première, la seule probable en attendant qu'elle devienne la seule plausible. « Après tout », dit Lanson, « supposer que l'auteur du *Discours* et l'auteur des *Pensées* sont le même homme, c'est encore l'explication la plus simple, la moins forcée, la plus économique des rapports singuliers qui existent entre les deux textes. » Et il conclut : « La balance fléchit fortement du côté de Pascal ».

Voici qui va l'incliner davantage sinon la faire tomber. Il faut, dit Lanson, si l'on tient malgré tout à la supposition d'un auteur nourri de Pascal, qu'il ait pris, jusqu'en 1700, Pascal où il était, c'est-à-dire dans l'édition de Port-Royal. Pour pouvoir retenir l'hypothèse, il ne suffirait pas peut-être, mais il faudrait que tous

1. *Discours*, p. 124.

les rapports rencontrés entre le *Discours* et les *Pensées* fussent fondés sur le texte de 1669. Or, il y a autre chose, et tandis que l'imitateur de Pascal n'eût pu utiliser que l'édition des Jansénistes, l'écrit a plus de rapports avec le texte connu depuis cette édition. Par exemple, Port-Royal donne : *tant de bruit et le tumulte du monde*, où Pascal, moins puriste, avait mis : *le bruit et le remuement*. Le *Discours* dit : *du remuement et de l'action*, et emploie ailleurs encore le mot *remuement*. *Machine*, dans le sens fort où l'emploie l'auteur du *Discours*, ne se trouve que dans les passages publiés au XIX^e^ siècle. Lanson donne d'autres exemples, pour lui aussi probants, moins frappants pour nous, et conclut :

Ces constatations sont décisives, et, par elles, toutes les autres prennent une valeur, y compris la mention du copiste inconnu. Nous avons donc le droit et même l'obligation d'attribuer à Pascal le *Discours sur les Passions de l'Amour*. La philologie grecque ou latine s'estimerait fort heureuse d'avoir autant de raisons d'attribuer à Platon certains dialogues qu'on a renoncé à contester, et à Tacite le *Dialogue des Orateurs*.

Ceci admis, le *Discours* devient un document psychologique de premier ordre sur la vie intérieure et amoureuse de Pascal. Mais il faut que ce soit bien admis.

* * *

Ce l'a été tout de suite de M. Giraud. Ses vœux étaient comblés. Il n'avait demandé qu'un grain de mil. Les dieux lui donnaient un raisonnement serré, une démonstration décisive. De là son article dans la même *Revue des Deux Mondes* du 1^er^ août 1920, une véritable palinodie. Lanson était victorieux du problème. Le débat était clos.

Sur le fond des choses il a raison contre moi, le fort de son argumentation me paraît décisif, et il aura l'honneur d'avoir restitué, je crois, définitivement à Pascal un texte d'ailleurs admirable — dont j'avais indûment failli déposséder le grand écrivain.

Il faisait sienne la conclusion de Lanson citée plus haut.

Rendons désormais à Pascal ce qui appartient à Pascal. Si l'on pouvait douter que le Pascal de Port-Royal fût l'auteur du *Discours sur les Passions de l'Amour*, le doute n'est plus permis pour le Pascal des vraies *Pensées* que nous a restituées la critique du XIX^e^ siècle.

*
* *

Définitivement... ouvrage admirable de Pascal... Rendons à Pascal ce qui est à lui. Et, à la fin, le mot : *certitude*. La question était-elle donc cette fois réglée au profit de Pascal par l'accord des adversaires ? Entre tant, M. Michaut, dans la *Revue Bleue*[1], réglait son compte à M. Fortunat Strowski, qui n'avait pas voulu se déclarer convaincu. Le coefficient subjectif reprenait son importance. Au contraire de Cousin, et comme plus tard M. Boudhors, M. Strowski ne *sentait* pas Pascal. Il sentait plutôt dans le *Discours* des répétitions, du galimatias, bref, une écriture indigne de l'auteur des *Pensées*. L'argumentation de M. Giraud l'avait persuadé. La réfutation de M. Lanson ne l'ébranlait pas. Il ne niait pas les rapprochements entre les passages du *Discours* et ceux des *Pensées* inconnus de Port-Royal. Mais il ne trouvait pas, dans les écrits de Pascal contemporains du discours supposé de lui, ces malfaçons et ces incohérences. Il voyait dans cette œuvre une sorte de procès-verbal de conversations entre personnes d'opinions diverses où l'on pouvait compter Pascal ou un de ses amis lui ressemblant comme un frère. Ainsi s'expliqueraient les seize endroits — comptés par M. Michaut — où « le *Discours* et les écrits authentiques de Pascal sont pour ainsi dire superposables ». On pourrait croire à une imitation, mais, comme le dit encore justement M. Michaut, « s'il est *facile* de reproduire les idées ou de plagier le style, il l'est beaucoup moins d'inventer des idées voisines de celles de Pascal et qui, ne présentant pas cette identité suspecte, aient cependant avec elles un air de parenté révélateur ». Or ces idées abondent dans le *Discours*. Comme l'a montré Lanson, tandis que le pastiche a toujours tendance à l'exagération, sinon à la parodie fruste, le *Discours* paraît, au contraire, « offrir plutôt des formes embryonnaires que des formes dérivées ou dégradées de la pensée de Pascal ». Et, d'autre part, dit encore Michaut, le *Discours* s'adapte avec une justesse surprenante à la biographie et à la biographie intellectuelle de Pascal.

Si l'auteur du *Discours* manifeste les mêmes tendances ou habitudes permanentes que nous retrouvons dans Pascal, s'il laisse apercevoir la même lassitude, s'il a la même admiration pour Descartes[2], s'il emploie les mêmes procédés que le Pascal de 1651 à 1653, n'en faut-il pas conclure qu'il est Pascal lui-même?

1. Numéros de février 1923 et sq.
2. M. Michaut cite Méré disant à Pascal : *Le Descartes que vous aimez tant.*

Il n'est pas jusqu'au ton, jusqu'à l'accent de Pascal qui ne vienne corroborer la plus sûre, la plus commode, la plus vraisemblable des hypothèses. Pour moi, dit M. Michaut, mon opinion est faite dès maintenant. Et il rappelle la boutade de Mark Twain à propos de l'identité de Shakespeare : « Bien sûr, les tragédies qu'on lui attribue ne sont pas de lui, mais d'un autre qui s'appelait comme lui ». L'auteur du *Discours* et Pascal sont donc bien le même homme.

Reste le « galimatias » et l' « incohérence ». Mots bien gros qu'on hésiterait à appliquer à l'auteur des *Pensées* quand il est obscur, quand ce qu'il veut dire fait éclater l'enveloppe de l'expression commune. M. Boudhors reprendra le reproche à son compte et épluchera le texte avec l'acribie d'un professeur de rhétorique corrigeant un devoir. M. Michaut, qui ne défend pas Pascal comme nous ferions nous-mêmes — oserions-nous dire comme nous l'avons fait[1]? — plaide coupable, mais suggère que, incohérence et galimatias admis, il resterait à consentir seulement que Pascal, comme dans les *Pensées*, a été trahi par l'auteur du manuscrit et qu'il n'est pas l'auteur unique, intégral, du *Discours*. M. Strowski minimise les rapprochements de Lanson, constate que les ressemblances ne sont pas parfaites et voit dans l'induction que les passages confrontés sont du même homme une pétition de principe. M. Michaut répond que personne n'ayant jamais prétendu que l'auteur du *Discours*, s'il est celui des *Pensées*, soit au même stade de développement que celui qui a écrit les morceaux les plus définitifs, il y a lieu de distinguer l'épicurien, le mondain qui fait le *Discours* et l'homme nouveau, le mystique, le croyant qui a corrigé, revisé, complété ses principes et ses idées, accentué et arrêté sa forme. Tenons-nous-en donc aux ressemblances découvertes et concluons que « si elles sont assez fortes et assez nombreuses, elles sont convaincantes. Et je crois qu'effectivement elles le sont pour tous les esprits non prévenus ». Ce n'est pas la méthode de Lanson, coïncidant avec celle de Giraud, qui est maîtresse d'erreur, c'est celle de M. Strowski quand il exige qu'on prenne « les points de comparaison dans les ouvrages, dans les habitudes intellectuelles, dans le caractère de Pascal, à cette même période exactement ». Or les écrits de cette époque sont justement des traités de logique ou de sciences.

Dans les uns il traite des mathématiques et de physique, des

1. Voir *Bulletin de l'Académie de Toulouse* de juillet 1925 et de mars 1926.

moyens d'atteindre au vrai; dans le *Discours*, de délicatesse de goût, d'amour. Dans les uns il se meut à travers un domaine où il est maître et où il se sait maître; dans le *Discours* il se risque sur un terrain difficile et nouveau pour lui, à la suite d'un Méré qui le traite en écolier. Dans les uns il déploie à plaisir avec fougue et vigueur ses qualités de dialecticien; dans le *Discours*, il s'essaye à ce genre si difficile des Maximes, des brèves réflexions, des pensées détachées. Dans les uns il parle une langue que de longue date il a appris à manier; dans le *Discours* il apprend une langue dont il n'avait même pas l'idée. Dans les uns il est « géomètre »; dans le *Discours* il lui faut essayer à être « fin » et même, effort plus subtil, à unir dans la juste mesure la finesse et la géométrie.

Si, malgré tout, on veut faire une comparaison, celle-ci est encore à notre avantage. A l'époque supposée — entre 1651 et 1653 — Pascal est malade et répugne aux sciences abstraites. Il est préoccupé de théories sur la valeur des preuves et sur l'art de persuader. Il est entiché de Descartes; il manifeste le caractère ardent que ses polémiques scientifiques ont révélé en lui.

Or le *Discours* est d'un homme qui a ressenti la fatigue de l'esprit et qui s'en plaint, un homme dont les raisonnements dans leur étrangeté dénoncent le mathématicien et le physicien qui transportent hors de leur domaine ses méthodes habituelles; un homme qui s'arrête au milieu de spéculations sur des problèmes de galanterie pour étudier la valeur de ses preuves et de son analyse; un homme nourri de Descartes; un homme enfin dont la passion éclate dans des exclamations, dans des termes d'une violence révélatrice. Que veut-on de plus? Et lorsque toutes les conditions imposées semblent réunies à plaisir pour empêcher qu'on puisse reconnaître en Pascal l'auteur du *Discours*, n'est-ce pas décisif qu'on l'y reconnaisse encore? Je le crois. Je le crois dans *l'état actuel des choses*.

Réserve en quelque manière inspirée. Car sur ces entrefaites se produisit la découverte, dans le *Discours*, de Malebranche par M. Neri, et M. Boudhors, après lui, fit rebondir le problème. Si, en effet, ce n'est pas Descartes, mais Malebranche qui est imité dans le *Discours*, ce n'est plus Pascal qui en est l'auteur, mais l'inconnu d'environ 1700.

*
* *

Dans son opuscule : *Un ritratto immaginario di Pascal*, paru en 1921, M. Ferdinando Neri pose en principe que le texte : « A mesure qu'on a plus d'esprit, etc. » est antérieur — en raison de

sa cohérence — à celui analogue du *Discours*. L'auteur du *Discours* possède comme établie la distinction de l'esprit de finesse et de l'esprit de géométrie. Il en est de même pour les pensées sur le divertissement. Le morceau, d'une vérité poignante, fulgurante, se ternit dans une simple indication ramenée à une dissertation amoureuse.

M. Neri n'admet pas les arguments de Lanson à propos des *Pensées* encore inédites. *Machine* est dans Descartes et *remuement* est un terme usité. La confusion de l'agrément et de la beauté est dans Descartes, La Bruyère distingue. Les idées du *Discours* sont celles qui étaient courantes à cette époque et se diffusaient aussi bien dans les milieux laïques que dévots. C'est à la fin du XVII[e] siècle qu'on trouve chez M[me] de Lambert et d'autres la philosophie mondaine qui tend à accorder l'amour et la raison. En somme, le *Discours* procède normalement, innocemment des *Pensées*. Ce n'est ni un pastiche ni un faux. L'auteur n'a pas pensé que sur quelques passages bien connus on attribuerait l'ouvrage à Pascal. Inversement, il faudrait faire de Pascal un véritable prophète qui, en butinant de ruelle en ruelle, aurait cueilli avec une intuition infaillible les pensées qui devaient, dix ans après, tourmenter ses insomnies et être préférées de ses lecteurs ; qui aurait prévu la direction des moralistes de la fin du grand siècle et les arguments qu'a pu leur prêter Descartes. Car c'est à ce moment que l'influence du philosophe s'accentue. *La Princesse de Clèves* est le roman du cartésianisme : elle ne peut s'empêcher d'aimer, mais elle s'oppose à sa passion avec sa volonté[1].

Le *Discours* n'est pas une dissertation, mais un recueil de maximes. Aussi Cousin introduit Pascal dans le cercle de M[me] de Sablé. Quant à l'épreuve, conseillée par Faguet, de la lecture successive des *Pensées* et du *Discours*, M. Neri croit que le résultat positif est l'effet d'un préjugé. Si le premier manuscrit avait été découvert le second, on n'aurait pas pensé à Pascal. Étrange en 1651, l'écrit a sa place naturelle à la fin du siècle que la préciosité a traversé pour renaître, au suivant, — M[me] Deshoulières, l'hôtel de Bouillon, les Nevers, Hesnault, Pavillon, Charles Perrault, formant anneau dans la chaîne qui aboutit à Fontenelle, La Motte, Moncrif, et au premier Voltaire[2]. Pascal, lui, est un *spirito chiuso*. Entre les conceptions mécanistes de Descartes et

1. Cf. Cherbuliez, *Le Roman français*, II, *L'âme généreuse* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1910, p. 284 sq.)

2. Cf. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes* : *Une ruelle poétique sous Louis XIV*, et Brunetière, *Études critiques*, II, 16 (*La Société précieuse au XVII[e] siècle*).

le doute de Montaigne, il pose le problème de la nature humaine spécifique, de l'homme en soi. De sa ligne de pensée il faut exclure le divertissement mondain. Il a occupé sa vie à se libérer de l'angoisse, il a tendu constamment à sa forme finale et sublime.

Telle est la conclusion de M. Neri, aussi ferme, aussi franche que son raisonnement. Boudhors ne lui ressemble pas. Il est tout nuances, je dirai même tout subtilité, sinon minutie. Son étude consciencieuse est faussée par la recherche d'une finesse parfois aiguë, parfois extrêmement spécieuse[1].

*
* *

Elle se présente sous divers aspects : vues générales, explications de détail, objections ; tout cela proposé, mais pressant.

Boudhors trouve fragile le raisonnement de Lanson relatif aux parties du *Discours* communes avec les fragments inconnus des *Pensées*. En réalité, le manuscrit de Pascal avait été soumis à plusieurs personnes ; on avait travaillé dessus. Il a pu y avoir des fuites. Brienne, dès 1668, écrit à M^me^ Périer : « Je ne parle point des pensées qu'on a retranchées..., mais je vous dirai pourtant que j'en ai fait un petit cahier que je garderai toute ma vie, comme un trésor pour me nourrir en tout temps ». Vallant, médecin de M^me^ de Sablé, a recopié des extraits, dont le : « Voulez-vous qu'on croie du bien de vous, n'en dites pas », qui n'a été publié qu'en 1779 par Bossut[2]. En 1701, on trouve dans Vigneul-Marville un fragment que Bossut, en 1779, croyait imprimer pour la première fois. Certains auteurs parlant de leurs ouvrages disent : « Mon livre... », etc. Parmi ces fuites possibles, la machine, le remuement, le morceau sur l'agréable et le beau ont pu trouver asile au *Discours*.

Boudhors reprend à son compte l'argument de M. Giraud : ni amis ni adversaires n'en parlent. Le second manuscrit est silencieux. Mais il suffit de supposer que les amis de Pascal ont fait leur possible pour dissimuler l'auteur, ici en se taisant, là par une formule ambiguë. Aussi spécieux me paraît le raisonnement par l'absurde : Si l'on avait trouvé le premier le manuscrit anonyme, on n'aurait pas cru à l'indication du second. « Principe de l'avantage du premier occupant : Le troisième Racan fut le plus mal reçu et c'était le seul vrai. » La démonstration est joliment

1. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1933, pp. 1 et 355 sq.
2. Cf. le portefeuille Vallant, folios 48, 57, et Jovy, *Pascal inédit*.

présentée, mais, en dépit de l'analogie, je conclurais le contraire. Il y a tellement d'air pascalien dans le *Discours* qu'on aurait pensé à Pascal dès la première découverte et que la seconde, même avec sa formule dubitative, aurait confirmé. Tout ceci, d'ailleurs, est oiseux si nous avons par ailleurs des preuves précises.

Ce n'en est pas une encore, et nous restons dans les raisonnements, en notant dans les deux exemplaires des différences telles qu'elles font croire à deux archétypes différents. S'il y a eu plusieurs manuscrits, comment n'y en a-t-il pas trace dans les collections d'environ 1654? Si Conrart, ni Vallant, ni Brienne, ni Ménage, ni d'autres n'en disent rien, il y a des chances pour que le *Discours* n'ait pas existé à cette date. S'il n'existait pas, on s'explique qu'on ne le trouve pas. D'après le filigrane commun, on peut penser à environ 1680. Ce serait donc bien après la mort de Pascal que, sur un on-dit, on lui attribuerait l'écrit, ou sur la ressemblance avec ce qu'on connaît de lui. Mais cela permet-il d'affirmer que la composition soit de cette époque, et la restriction ne peut-elle s'expliquer par le fait que le manuscrit reproduirait un texte de Pascal déjà recopié, assagi, expurgé peut-être et remanié comme on a fait du manuscrit des *Pensées*? Quant au silence du second manuscrit — dit G. (manuscrit Gazier) — silence auquel Boudhors veut donner plus d'autorité qu'à une parole, je me demande si notre auteur ne tombe pas cette fois dans la critique romancée.

G. se tait et copie. Ce n'est pas par ignorance ou incertitude qu'il se tait : c'est parce qu'il sait, dans des conditions où il ne vient pas à l'esprit de parler. Il sait le nom de l'auteur et que ce n'est pas un « illustre » dont il ait la chance et le privilège d'exhumer et de sauver une œuvre insoupçonnée. Il sait, comme un secrétaire chargé de mettre en avant le travail du « cher maître » ou de « Madame ». Il sait comme l'ami ou l'amie d'un bel-esprit, homme ou femme qui a la confidence d'un « petit traité » enfermé dans « le cabinet » et obtient la faveur d'en prendre copie sans trahir le secret. Il sait bien mieux encore : comme l'auteur qui ne s'avise pas de signer son manuscrit lorsque, poli et repoli, relu et retouché, il rentre dans le coffret. G. est à la source des renseignements. Plutôt encore G. en serait la source. Nous écoutons et nous n'entendons rien. Mais c'est à force de ne rien entendre que nous comprenons. La copie silencieuse est la mieux informée et la plus véridique.

La copie, dit Boudhors, est attentive, intelligente. Ici il faudrait discuter point par point. La plupart du temps, il s'agit de la *lectio facilior*, celle que la bonne critique rejette. D'autre part, c'est

dans G. que Boudhors lui-même signale une faute d'inattention, une ligne qui saute : « Les auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvements de leurs héros [il faudroit qu'ils fussent héros] eux-mêmes ». Suit maintenant le texte :

L'homme seul est quelque chose d'imparfait; il faut qu'il trouve un second pour être heureux. Il le cherche le plus souvent dans l'égalité de la condition, à cause que la liberté et que l'occasion de se manifester s'y rencontrent plus aisément. Mais l'on va quelquefois bien au-dessus et l'on sent le feu s'agrandir, quoique l'on n'ose pas le dire à celle qui l'a causé[1].

G. corrige — ou copie — une correction : *Néanmoins l'on ira quelquefois au-dessous*. Boudhors accepte cette version. Il pense aux passions du Roi pour la veuve Scarron, de Colletet pour sa servante, de Tresme qui n'épousera pas la sœur de Scarron. Et de conclure qu'il y a là la trace d'une rédaction féminine[2].

J'admets bien qu'un homme ait parlé de l'égalité de la condition. Mais l'objection telle que G. la présente et veut, je crois, la présenter, est féminine. Je ne dis pas que l'auteur du *Discours* soit une femme. Mais il y a une femme dans le texte du *Discours*.

On attend la preuve. A tout le moins le discours n'est pas d'un seul. Boudhors cite :

Il est de l'amour comme du bon sens : comme l'on croit avoir autant d'esprit qu'un autre, on croit aussi aimer de même. Néanmoins, quand on a plus de vue, l'on aime jusqu'aux moindres choses, ce qui n'est pas possible aux autres. Il faut être bien fin pour marquer cette différence...

et commente :

La parenthèse n'est pas fermée; mais une parenthèse est ouverte. Exemple unique dans le manuscrit[3], et tardif; mais il signifie : ou bien que l'auteur s'arrête pour se féliciter de sa finesse; et j'exclus cette plaisante interprétation; ou bien que l'auteur fut ici interrompu et averti par le compliment restrictif d'un auditeur ou d'un interlocuteur; ou revu par un lecteur qui ajoute ce compliment sceptique, à l'insu ou de l'aveu de l'auteur.

Je crois qu'appliqué au texte des *Pensées* le procédé[3] donnerait

1. *Editio Minor*, p. 128-129.

2. Boudhors cite encore : *Les femmes* aiment à apercevoir une délicatesse dans les hommes; et c'est, ce *me* semble, l'endroit le plus tendre pour les gagner; l'on est aise de voir que mille autres sont méprisables, et qu'il n'y a que *nous* d'estimables (p. 129). Les mots soulignés par Boudhors font ressortir son explication inductive, très tendancieuse. Si l'on replace la citation à la fin du paragraphe on voit bien qu'il n'y a pas lieu de supposer que *me* et *nous* signalent une femme.

3. Ici on serait tenté de donner encore plus beau jeu à Boudhors. Lisez seulement

une *preuve* aussi décisive. Je ne citerai pas le cas où le dialogue éclate, serré, par exemple avec Miton sur le moi de l'homme du monde opposé au moi concupiscent et dominateur de l'homme en soi, mais un exemple de dialogue en dessous, rentré (que je demande la permission de faire surgir).

L'INTERLOCUTEUR AFFIRMATIF :

Un même sens change selon les paroles qui l'expriment.

LE CONTRADICTEUR :

Ce n'est pas le mot qui fait changer le sens. Le sens commande le mot. Et, d'ailleurs, c'est moins le sens que le ton qui change. *Les sens reçoivent des paroles leur dignité, au lieu de la leur donner.*

LES DEUX INTERLOCUTEURS SE METTANT D'ACCORD OU UN TROISIÈME CONCILIANT.

Il en faut chercher des exemples[1].

Laissons patiemment le manuscrit proposer ceci à M. Boudhors.

Le discours trop tard et trop peu attribué à Pascal est « l'œuvre mêlée » de deux ou plusieurs auteurs, parmi lesquels apparaît une délicatesse féminine. La copie G., plus récente que C. (Cousin), détient dans son silence, sans mystère ni arrière-pensée, le secret de l'original. Les deux copies sont postérieures à 1679.

Passons à la forme. La composition est molle, lâche, cahotée, entrecoupée (on dirait que tout dans les *Pensées* est cohérent et suivi! Je renvoie seulement à la première partie du fragment sur la beauté poétique[2] et, si l'on n'y voit pas l'incohérence, à ce que j'en ai dit ailleurs[3]). M. Boudhors entend cependant deux voix, comme sur la montagne, alternées ou combinées.

L'une marque des faits, dont elle énonce les principes ou pose des principes qu'elle contrôle par des faits. L'autre, plus flexible et plus nuancée, exprime un amour délicat, craintif, plaintif qui savoure sa mélancolie; condamné, résigné peut-être ou même appliqué à se cacher, à se taire, à se laisser deviner sans s'avouer, à ne pas « avancer ». C'est elle qui vraiment analyse les « passions » de l'amour, mais d'un amour très particulier, d'un cas amoureux. Esprit didactique d'une part, de l'autre confidence. Au total et dans l'ensemble

la suite des maximes : *La beauté est partagée...*, etc., jusqu'à : *Il n'y a que celui qui y a intérêt qui entend leur langage* (p. 127 sq.). On sent le même va-et-vient de la pensée et on peut conclure à la multiplicité des rédacteurs si l'on ne veut pas sentir une forme de présentation toute pascalienne.

1. *Pensées*, I, 50, p. 359. Cf. le commentaire de cette pensée dans H. Jacoubet, *Variétés d'histoire littéraire*, p. 82.

2. *Pensées*, I, 32, p. 331.

3. *Variétés d'histoire littéraire*, p. 73.

beaucoup de pensées fines, raffinées, qui pénètrent dans les ténèbres du cœur humain et doucement en développent des replis ténus ; et beaucoup de raisonnements très étudiés, parfois obscurs çà et là, déconcertants, souvent tramés de l'illusion des mots plus que de la solidité des idées. Je conclus (un peu vite?) : un apparat d'argumentation quasi philosophique, associé ou raccordé à une sensibilité vivante et vraie, arbitraire et subjective, très délicate et rêveuse. Cette duplicité se complique de propos interrompus, d'incartades qui brusquement traversent le mouvement, coupent le fil.

Je crois que Boudhors, en effet, conclut bien vite à l'œuvre collective. Ce n'est pas trop de deux hommes à chercher — et à trouver — en Pascal. Stendhal a, lui aussi, écrit sur l'amour, et le logicien, le roué se bat quelquefois avec le sentimental aux cantons du cœur inconnus. Quant aux incartades, si nous avons à faire à Pascal, nous n'apprendrons à personne que chez les écrivains d'humeur comme lui, le style c'est souvent les nerfs.

Partant désormais du fait acquis que ce n'est pas Pascal qu'il critique, Boudhors ne se gêne plus. Évidemment il n'écrirait pas ainsi. Le style facile correspond à une pensée facile aussi. Quand Faguet, piqué contre Baudelaire, le met en formules pour montrer combien il est pauvre, il ne juge plus Baudelaire mais Faguet. M. Boudhors critique et chicane. Il ose parler de galimatias à propos de la recherche de la beauté conforme à soi et qu'un homme ne peut trouver qu'en soi, de même qu'en son âme seule il trouve une idée du divin auquel une partie de sa nature l'apparente. L'absurdité serait qu'il vît en sa propre personne un modèle de beauté, mais *modèle* a le sens d'idéal, d'abstrait émotionnel qu'il a dans le fragment sur la beauté poétique. Boudhors ne comprend pas davantage que « les passions n'étant que des sentiments et des pensées qui appartiennent purement à l'esprit, quoiqu'elles soient occasionnées par le corps, ne sont plus que l'esprit même ». Et qu'étant l'esprit, « elle remplissent toute sa capacité ». L'eau, dit-il, est le vase où on la verse? « Pascal est bien incapable de ce quiproquo, si jeune qu'on l'imagine ou si amoureux. » Ce n'est évidemment pas Pascal — ou même l'auteur du *Discours* — qui déraille ici, et c'est Boudhors qui passe assez grossièrement du domaine pur de l'esprit au domaine concret de l'espace auquel s'applique le vocabulaire non pas concret mais abstrait de l'auteur du *Discours*. Domaine mystérieux comme celui de l'amour, comme celui de l'art, comme celui de la religion. Méfions-nous ici de la raison raisonnante et du verbalisme pédant. Le pédant fin qu'était jusqu'ici Boudhors s'égare

dans les tréfonds du pédant géomètre. Un peu plus loin — à propos de l'amour :

En peu de temps il devient *le maître*; c'est un tyran *qui ne souffre point de compagnon...*

il dénonce le pléonasme dans les mots par lui soulignés.

... De toute évidence le tyran est seul et il est superflu d'indiquer qu'il ne trouve pas de « compagnon », lui qui ne peut s'entourer que de valets ou de bourreaux.

Le tyran a d'autres caractères, comme de faire souffrir ceux qu'il opprime et c'est un des aspects de l'amour. Il n'est pas superflu d'indiquer que c'est la jalousie du pouvoir à l'égard des égaux et non le désir d'autorité sur l'inférieur asservi qui est en jeu.

Boudhors dit quelque part : « Essayons non de comprendre mais de disséquer ». Je pense à la réponse de Perdican au trop docte Bridaine, à propos de la petite fleur : Je trouve qu'elle sent bon, voilà tout, mais peut-être trouvera-t-on plus d'intérêt à la dissection qui suit.

Une fois mis en morceaux, le *Discours* nous révèle des corps étrangers : l'*Astrée*, Malebranche, une pensée féminine. La découverte du Malebranche est due à M. Neri. C'est par Malebranche que l'auteur aurait retrouvé Descartes. Les expressions : *Il est visible*, *la capacité*, le plaisir, *impression qui vient de Dieu*; *l'homme suit sa raison en se donnant au plaisir*, la conception de l'âge de raison, l'identification de l'amour et du plaisir[1], autant de points de repère entre le *Discours* et *la Recherche de la Vérité*. Les défauts de Malebranche sont ceux mêmes du *Discours* (Arnaud approuvé de Sainte-Beuve), peu d'ordre dans ce qu'il touche; peu de fixité dans le sens des termes qui invitent au contresens, à la contradiction. Mais encore une fois ces jugements abstraits ne porteraient-ils pas également contre l'auteur des *Pensées* jugé avec la même désinvolture? Et puis l'*Astrée* à côté de Malebranche! Cela n'inviterait-il pas à chercher quelques sources inconnues, de la date de l'*Astrée*, inspiratrices des expressions dites de Malebranche, et qui n'infirmeraient pas la date proposée de 1654? En attendant, voici la conclusion de Boudhors : le *Discours* est une œuvre collective où une femme a collaboré. Si c'était l'œuvre d'un seul il faudrait qu'elle conciliât : 1° l'aptitude à faire des applications de la langue et des idées de

1. Voir *article cité*, pp. 373, 379 et 381.

Malebranche; 2° l'habileté à démarquer les auteurs; 3° la curiosité de questions qui ont intéressé depuis l'*Astrée* jusqu'à Fontenelle; 4° la préoccupation de finesses et de distinctions; 5° enfin une expérience amoureuse. Évidemment ce ne peut être Pascal.

On a ajouté depuis quelques objections relatives à la langue même; on avait déjà noté que *la cour et la ville* n'est pas une locution courante avant 1660, et l'on avait justement répondu que la locution dans l'auteur de l'opuscule ne forme pas encore un tout. Il dit : *ceux de la cour et ceux de la ville*. L'expression est à un état moins avancé, se prépare, mais n'est pas cristallisée encore comme au temps de La Bruyère. Plus subtilement M. Busnelli, dans une étude[1] où il accepte toutes les conclusions de Neri et de Boudhors qu'il appuie de quelques remarques personnelles[2], s'étonne qu'en présence de tant de clinquant, d'abus du mot esprit, de galimatias pseudoscientifique, Sully Prudhomme ait pu dire qu'il n'y avait « pas une phrase, pas un mot qui ne sentît la façon de Pascal ». Il apporte enfin sa contribution philologique et note l'emploi fréquent de *l'on*, rappelant que Vaugelas, dès 1647, proclamait : « Au commencement d'un discours il faut dire : *on* plutôt que *l'on* ». L'Académie a suivi. Dans les *Pensées* la forme *l'on* est rare et jamais au commencement d'une phrase, tandis que La Bruyère emploie cette forme. Mais il ne semble pas qu'elle soit moins déconseillée à son époque (voir Furetière en 1694). En 1647, il y avait une habitude jugée mauvaise dont Pascal ne s'était peut-être pas corrigé et qu'il fallait combattre encore environ 1700, tandis que les *Pensées* ont bénéficié de la période d'oscillation. Qui, d'ailleurs, peut répondre du respect du texte par le copiste et qu'en commençant les périodes par *l'on*, il n'ait pas écouté son oreille plus que ses yeux[3].

Devons-nous conclure à notre tour? Le problème du *Discours* est avant tout un problème de manuscrit. Il faut nous mettre, pour le résoudre, dans l'état d'esprit où nous serions si nous avions devant nous non le texte authentique des *Pensées*, mais

1. *Encore quelques preuves que le Discours sur les Passions de l'Amour n'est pas de Pascal.* — *Mercure de France*, 15 septembre 1934.

2. Il trouve absurde que Pascal ne compte la vie de l'homme qu'à partir de vingt ans, lui qui, dès douze ans, montrait tant de précocité. (Mais Pascal pense à la vie passionnelle, informée d'un commencement d'expérience ou de rêveries.) Il trouve bien péremptoire son jugement sur la vie tumultueuse agréable aux grands esprits et sans intérêt pour les médiocres, et voit dans la pensée sur l'identité foncière de l'amour par toute la terre, exception faite des différenciations des climats, la courte idéologie des philosophes du XVIII[e] siècle.

3. Il n'y a pas identité à ce point de vue entre les deux manuscrits. Le second marque davantage la tendance que nous supposons.

une des copies sur lesquelles a été préparée l'édition de Port-Royal. Il y a peut-être deux éléments dans le *Discours*, le noyau primitif pascalien et un plus ou moins discret, un plus ou moins heureux enrobement[1]. Dans ce dernier je laisserais à l'érudition le soin de dépister ce qu'on a pu ajouter de Malebranche ou de Descartes et de leur façon de penser ou de dire, ou ce qui vient de leurs sources communes. Reste une part de psychologie directe, indépendante des traits de philosophie systématique qui veulent la justifier ou la raisonner, et qui *sent* Pascal. Il ne faut pas être grand clerc pour distinguer cette écriture du style sirupeux d'un Coëffeteau. Ce qui caractérise Pascal entre tous — de La Rochefoucauld qui tend à ramener l'homme en dessous de sa nature idéale, de La Bruyère qui le laisse errer dans ses régions moyennes — c'est qu'il mêle à tout ce qu'il touche le sens de l'infini qui est en lui. C'est peut-être par là qu'il dépasse le point de vue de la science elle-même (voir le *Pascal* de Jacques Chevalier). C'est en tout cas par là qu'il dépasse le point de vue des demi-fins, qu'il s'agisse de l'art ou de l'amour. Nier l'infini, ou le *je ne sais quoi* n'est pas une attitude plus simple, plus définitive que de l'envisager du fond de notre ignorance irrémédiable avec un désir d'approximation — comme Hugo, plus tard, a fait des vérités transcendantes, comme Jaurès parlait de ses arrière-pensées d'au-delà. Il y a là la marque de l'homme, d'un homme complexe, mais un. La Bruyère ne consentait pas qu'un chef-d'œuvre d'esprit fût l'ouvrage de plusieurs. Deux, trois, quatre, cinq médiocres génies, hommes et femmes, en s'additionnant, ne donneraient pas le total nécessaire. Reste : le *Discours* est-il vraiment l'œuvre d'un génie? Ici je ne voudrais plus l'opinion des érudits, mais de quelques grands psychologues, Renan, Barrès, Bourget, s'ils pouvaient ressusciter, aujourd'hui de Mauriac, de Valéry ou de Gide. Avec Lanson, après Cousin, et dussé-je rester seul contre tant d'esprits distingués et informés, je ne dirai pas que je sens, mais que j'entends Pascal (en donnant audacieusement un peu à ce dernier mot son sens de comprendre).

HENRI JACOUBET.

1. De cette édulcoration des textes je prendrai un exemple dans le fameux passage du *Roseau Pensant*, qui se termine sur cette maxime : *Travaillons donc à bien penser, voilà le principe de la morale.* Grâce à la main pieuse, nous voilà passant du domaine de la *pensée* à celui des *bien pensants*. Entre les deux *faires* il y a un monde le même qu'il y a entre les *Lettres de la Montagne* et les *Lettres de la Campagne*.

ADDITION AUX « PENSÉES PHILOSOPHIQUES »

Dans l'introduction en quelques lignes qui précède l'*Addition aux pensées philosophiques* de l'éd. Naigeon (Vol. I, p. 268) et qu'Assézat n'a pas reproduite dans sa réimpression du même texte (Vol. I, p. 137), Diderot nous avertit qu'il a calqué cette œuvre sur « un petit ouvrage fort rare, intitulé : *Objections diverses contre les écrits de différents théologiens* ». Presque tous les commentateurs de Diderot sont d'accord pour admettre qu'il s'agit là d'une indication fictive et que les *Objections* n'ont jamais existé. On trouve pourtant à la Bibliothèque publique de Léningrad un volume dont le titre et le contenu correspondent à l'indication fournie par Diderot. Il s'agit d'un manuscrit d'écriture très soignée, de 107 pages, de format petit in-8°, provenant de la Bibliothèque de l'Ermitage, classé maintenant sous la cote « Erm. Fr. 3 ».

Étant donnée cette provenance on peut se demander s'il s'agit de l'exemplaire même dont Diderot s'est servi et qui serait passé avec toute sa Bibliothèque en Russie. Quoique rien ne prouve directement ce fait, l'extrême rareté des *Objections diverses aux écrits de différents théologiens* tendrait à le faire croire.

Le texte, qu'on reproduit ici en face des pensées de Diderot, consiste en une suite de considérations sur la religion, sans lien apparent et sans suite visible. Les indications « Suite », « Omission » qu'on retrouve vers la fin de l'ouvrage laisseraient même penser qu'il fut composé à diverses reprises et sans autre intention que celle de recueillir en un même ouvrage une série d'arguments pour le déisme et la loi naturelle et contre les religions positives.

On y retrouve par conséquent nombre d'idées souvent exprimées dans les ouvrages des philosophes du XVIII^e^ siècle. Deux livres semblent avoir fait une impression durable sur l'auteur des *Objections* : l'*Examen de la Religion* ..., anonyme, et les *Pensées philosophiques* de Diderot. Le premier, de tendance nettement déiste, fut composé vers 1739, imprimé en Hollande en 1745 et souvent réimprimé depuis. M. Lanson en fait l'objet d'une étude spéciale dans ses « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 » (*R. d'H. Litt. de la F.*, 1912,

p. 293). Attribué longtemps à La Serre, nous savons maintenant, grâce à cette étude, qu'il est anonyme. Rédigé dans un style coulant et persuasif, il diffère beaucoup dans la forme des *Objections* toutes tendues vers un raisonnement abstrait. Mais nombre d'arguments et d'exemples du texte publié ici semblent pouvoir venir de l'*Examen*. Ainsi le problème soulevé par l'interprétation de l'Église du passage *Pater major me est* (cf. n. 36) se retrouve à la page 44 de l'édition de 1761 (chap. III, 11). L'idée de l'absurdité de faire les animaux solidaires de l'homme dans la chute (cf. n. 40) se retrouve à la p. 104 (chap. VIII, 10). La pensée 54, relative à l'influence de Platon sur la formation du dogme de la Trinité, peut être rapprochée de la p. 94 (chap. VIII, 2) : « Platon, qui n'osait enseigner publiquement l'unité d'un Dieu, le considère comme bon, comme sage, comme puissant. Il fait trois Tous de ces trois égards, la Bonté, la Sagesse, la Puissance. Les anciens pères, qui étaient disciples de Platon, ont porté cette doctrine dans le Christianisme... » La pensée 56 doit être comparée à la p. 54 (chap. V, 6) : « On ne saurait dire que J.-C. ait bien voulu se charger de nos péchés pour satisfaire à son Père sans admettre en J.-C. une volonté différente de celle de son Père. L'un est offensé, l'autre victime : il n'est donc pas la même nature, car la diversité de volonté est une preuve de la diversité d'essence. On ne peut s'empêcher de considérer ici le Père comme une personne bien emportée et le fils comme un enfant de bon naturel qui fait tout pour l'apaiser : que de faiblesses ! Quel personnage fait-on jouer à Dieu ? » Le rapprochement (cf. n. 76) entre les objections des Catholiques aux Protestants et ceux des Juifs aux Chrétiens se retrouve à p. 10 (chap. I, 5). Les difficultés que soulève l'*Estote perfecti* sont longuement développées aux pages 126-127 (chap. X, 1). Quant à la pensée 72 l'auteur nous indique lui-même la source. (Cf. p. 45.) Sans vouloir trop tirer de ces rapprochements, il sera toutefois permis de conclure à une certaine communauté d'atmosphère intellectuelle entre l'auteur de l'*Examen* et celui des *Objections*.

Les *Pensées philosophiques* de Diderot sont cités deux fois (n. 22 et 28) et la forme même de tout le petit ouvrage pourrait bien être inspirée par elles.

En général, les arguments empilés dans les *Objections*, le style de controverse sèche et raisonneuse, le déisme purement logique professé par l'auteur, une certaine permanence de caractère théologique dans la discussion m'inclinent à penser que nous sommes en présence d'un texte appartenant à la première période du phi-

losophisme français, période à laquelle M. Lanson a donné comme date extrême symbolique l'année 1750. Il pourrait avoir été composé au cours de la période qui suit immédiatement la publication de l'*Examen de la Religion* (1745) et des *Pensées philosophiques* (1746).

Quant à la transformation que Diderot a faite de ce petit ouvrage, elle est remarquable aussi bien du point de vue du style que du point de vue du contenu. Diderot a rendu rapides et frappantes les formules souvent arides et abstraites des *Objections*. Il a omis un certain nombre de pensées, ne s'intéressant, ici, comme ailleurs, que très médiocrement au côté purement controversiste de la polémique antireligieuse, pour fixer toute son attention sur son côté humain et passionnel. Ainsi la question de l'autorité des preuves de fait (de 9 à 12, et 19, 20, 26) est presque entièrement laissée de côté par Diderot. Ainsi les problèmes d'interprétation littérale des Évangiles, même s'ils sont soulevés avec l'intention précise de montrer les contradictions et les usurpations de l'Église, sont peu développés par Diderot, tandis qu'ils prennent une large place dans les *Objections* (de 30 à 35, 37, 41, 43, de 47 à 49). Diderot a omis volontairement tous les aspects déistes de l'auteur des *Objections*, étant donné qu'ils étaient évidemment contraires à ses opinions personnelles; ainsi, par exemple, la question de l'immortalité de l'âme et celle des peines éternelles (de 57 à 64) ne sont pas relevées.

Pour la même raison il n'a pas cru utile de retenir la seule pensée d'un certain intérêt philosophique des *Objections* sur les « vrais et les faux mystères » (86). Il n'a pas accepté naturellement la « Conclusion » de l'ouvrage qu'il résumait. La seule pensée qui nous semble, à première vue, peu conforme aux convictions de Diderot et qui toutefois a été transcrite est la soixante-neuvième, correspondante à l' « Omission ». C'est que cette idée de « bonheur éternel », séparée, il est vrai, de toute conception transcendante, était bien la base du rêve que Diderot faisait pour la destinée de l'homme sur la terre.

Quant aux additions que Diderot a faites au texte qu'il avait sous les yeux, il s'agit souvent de traits d'humanité. Il en est ainsi des pensées 12, 13 sur le méchant malheureux, de la pensée 17 sur le ridicule tragique de l'idée de péché originel, des pensées 50, 51, 52, 53 sur la divinité de la Bible indigne d'être Dieu parce qu'incapable d'arriver au niveau de la simple humanité, jusqu'à la conclusion, souvent répétée par Diderot, sur la ruine de la morale humaine au contact de l'idée de Dieu (pensée 56). Si l'on ajoute

quelques plaisanteries que peut-être l'auteur des *Objections* n'aurait osé se permettre sur les mythes chrétiens (16, 26, 64), ce sont là les principales additions de Diderot.

Une lettre récemment publiée de Diderot à Sophie Volland nous donne la date de composition de ce petit travail. Le 11 novembre 1762, il écrivait de Paris : « Vous aurez tôt ou tard ce supplément aux *Pensées philosophiques*. Il y a des idées qui vous feront plaisir. » (*Lettres à Sophie Volland*, p. par André Babelon, tome II, p. 224). L'allusion est claire et ne demande pas d'autres commentaires.

FRANCO VENTURI.

Addition aux Pensées philosophiques de Diderot[1]

1. Il m'est tombé entre les mains un petit ouvrage fort rare intitulé *Objections diverses contre les écrits de différents théologiens*. Élagué et écrit avec un peu plus de chaleur, ce serait une assez bonne suite des *Pensées philosophiques*. Voici quelques-unes des meilleures idées de l'auteur anonyme de l'ouvrage dont il s'agit.

2. Les doutes, en matière de religion, loin d'être des actes d'impiété, doivent être regardés comme de bonnes œuvres, lorsqu'ils sont d'un homme qui reconnaît humblement son ignorance, et qu'ils naissent de la crainte de déplaire à Dieu par l'abus de la raison.

3. Admettre quelque conformité entre la raison de l'homme et la raison éternelle, qui est

1. Nous reproduisons ici le texte de Diderot selon la version du manuscrit de l'Ermitage, avec quelques corrections indispensables, tirées de l'édition Assézat.

Objections diverses contre les écrits de différents théologiens[2]

Rien.

1. Non seulement les doutes en matières de dogmes théologiques ne sont pas des impiétés, mais ils deviennent même autant d'actes de religion, lorsque, n'étant que les effets d'une ignorance invincible, ils ne sont pas ceux de l'orgueil, et qu'ils naissent de la seule crainte de déplaire à Dieu par l'abus de la raison.

2. La raison humaine dans l'usage de ses lumières suppose une conformité avec la raison

2. La valeur de cette œuvre est celle d'un document pour l'histoire des idées. Son intérêt littéraire est de second plan. Nous avons cru inutile, par conséquent, de conserver l'orthographe et la ponctuation originales.

Dieu, et prétendre que Dieu souveraine qui est Dieu; or être exige le sacrifice de la raison humaine, c'est établir qu'il veut et ne veut pas tout à la fois.

forcé d'une part d'admettre cette conformité et de soutenir de l'autre que l'Être suprême exige de nous le sacrifice de cette même raison, c'est établir que Dieu veut et ne veut pas tout à la fois : c'est admettre une contradiction palpable.

4. Lorsque Dieu dont nous tenons la raison en exige le sacrifice, c'est un faiseur de tours de gibecière qui escamote ce qu'il a donné.

3. Un anglais célèbre disait au sujet du sentiment dans lequel sont les théologiens, qu'il nous est indispensable de faire à Dieu le sacrifice de notre raison parce que Dieu l'exige : — encore que nous la tenons de lui; cet anglais en concluait, dis-je, que nous faisons de la divinité un joueur de gibecière qui escamote ce qu'il a donné.

5. Si je renonce à ma raison, je n'ai plus de guide: il faut que j'adopte en aveugle un principe secondaire, et que je suppose ce qui est en question.

4. Dès que je renonce aux lumières de ma raison je n'ai plus de guide pour me conduire : je ne puis que partir d'un principe intermédiaire et supposer ce qui est en question.

Voyez le n° 5.

6. Si la raison est un don du ciel, et qu'on n'en puisse dire autant de la foi, le ciel nous a fait deux présents incompatibles et contradictoires.

7. Pour lever cette difficulté, il faut dire que la foi est un principe chimérique, et qui n'existe pas dans la nature.

5. Il est faux que la foi puisse être un don de Dieu : ce qu'on appelle foi est un principe chimérique et qui n'existe point dans la nature; deux dons de Dieu ne peuvent être contradictoires : or il est hors de doute que la raison est *un don du ciel*; donc ayant démontré par l'axiome troisième précédent son incompatibilité avec la foi, il s'ensuit que cette dernière n'en peut être un.

8. Pascal, Nicole, et autres ont dit : « qu'un Dieu punisse de peines éternelles la faute d'un père

6. Pascal, Nicole, et autres théologiens ont soutenu à la vérité que la foi n'était point

coupable sur tous ses enfants innocents, c'est une proposition supérieure et non contraire à la raison ». Mais qu'est-ce donc qu'une proposition contraire à la raison, si celle qui énonce évidemment un blasphème ne l'est pas?

9. Égaré dans une forêt immense, pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumière pour me conduire; survient un inconnu qui me dit : mon ami, souffle la chandelle, pour mieux trouver ton chemin. Cet inconnu est un théologien.

10. Si ma raison vient d'en haut, c'est la voix du ciel qui me parle par elle : il faut que je l'écoute.

Rien.

Rien.

contradictoire avec la raison, mais qu'elle lui était supérieure, comme si l'incompréhensibilité n'était pas un attribut commun à tout ce qui est vraiment mystère et à tout ce qui est absurde. Pascal, Nicole et autres théologiens ont donc supposé ce qui est en question.

7. Et qu'on cesse d'alléguer ici les bornes de la raison humaine comme un motif légitime et indispensable d'en faire le sacrifice à cet être de raison qu'on appelle la foi. Égaré dans une forêt immense au milieu des ténèbres de la nuit, je n'ai qu'une lumière insuffisante pour me conduire pendant toute l'étendue de la route que j'ai à faire, mais qui me sert néanmoins de guide et m'empêche de m'égarer pendant un certain espace de chemin : un inconnu survient, qui, après avoir éteint cette lumière, essaie de me persuader que je dois en voir plus clair; image naïve des chrétiens et de leurs théologiens tout ensemble.

8. De ce que la raison humaine est une émanation de la raison souveraine qui est Dieu, il s'ensuit que tout ce que la raison m'ordonne ou me défend de croire, c'est l'Être suprême lui-même qui m'ordonne ou me défend de le croire.

9. Un million de preuves de fait ne peut former l'équivalent d'un seul argument tiré du sein de ces notions primitives que nous apportons en naissant.

10. Tout dogme qui pour être constaté a besoin d'un ou de plusieurs in folio m'est suspect pour cela seul : le propre de l'évidence

est de frapper les esprits d'un seul trait de lumière.

Rien

11. M. Nicole est auteur d'un traité dans lequel il s'efforce de prouver qu'il y a des preuves de fait équivalentes à des démonstrations mathématiques. Il eût été dispensé de se mettre en frais pour établir la vérité de sa proposition si elle portait sur un principe évident.

Rien.

12. En échange de la raison les théologiens catholiques proposent des motifs de crédibilité dont l'évidence, disent-ils, prouve la suffisance; mais quelle plus forte preuve de l'imposture ou de l'ignorance de ces théologiens, ainsi que de la frivolité de ces motifs, que ces discussions immenses qu'ils entraînent avec eux : discussions qui de tout temps n'ont servi qu'à confirmer la vérité de cette maxime : que chercher à connaître était apprendre à douter.

Rien.

13. Diversité d'opinions, incertitude de connaissances; diversité de religion, incertitude de la véritable.

Nota. — Milord Rochester, interrogé de quelle religion il était : de celle des honnêtes gens, répondit-il : de celle qu'ils ne disent pas.

11. Le mérite et le démérite ne peuvent s'appliquer à l'usage de la raison, parce que toute la bonne volonté du monde ne peut servir à un aveugle pour discerner des couleurs. Je suis forcé d'apercevoir l'évidence où elle est, et le défaut d'évidence où l'évidence n'est pas, à moins que je ne sois un imbécile; or l'imbécillité est un malheur et non pas un vice.

14. Le mérite et le démérite ne peuvent s'appliquer qu'aux mouvements du cœur, né libre. Je puis résister par l'effort de ma vertu à une passion qui m'est chère, auquel cas je mérite, ou m'y livrer sans mesure et y succomber, auquel cas je démérite : mais le consentement ou le refus de l'esprit d'adopter comme vrait tels ou tels dogmes ne peut être susceptible de mérite ou de dé-

mérite parce que toute la bonne volonté du monde ne peut rendre à la raison aucun service à cet égard, et qu'elle ne peut l'empêcher de voir l'évidence où elle est et le défaut d'évidence où il se trouve.

Nemo credit invitus.

SAINT-BERNARD.

12. L'auteur de la nature qui ne me récompensera pas pour avoir été un homme d'esprit, a dit M. Diderot, ne me damnera pas pour avoir été un sot.

Rien.

13. Et il ne te damnera pas même pour avoir été un méchant. Quoi donc ! n'as-tu pas déjà été assez malheureux d'avoir été méchant ?

Rien.

14. Toute action vertueuse est accompagnée de satisfaction intérieure; toute action criminelle, de remords; or l'esprit avoue sans honte et sans remords sa répugnance pour telles et telles propositions; il n'y a donc ni vertu ni crime soit à les croire, soit à les rejeter.

15. Comme il n'est point d'action vertueuse qui ne soit accompagnée d'une satisfaction intérieure, il n'en est pas aussi de criminelle qui soit toujours à l'épreuve des remords : *raro antecedentem scelestum deseruit pede poena claudo.* Or l'esprit avoue sans honte et sans remords la répugnance qu'il trouve à admettre à titre de vérité telle et telle proposition : donc cette répugnance ne peut faire la matière d'un véritable péché : donc il est faux que le mérite et le démérite puissent être appliqués aux opérations de la raison, à son refus ou à son acquiescement à l'égard des dogmes qu'on lui propose d'adopter.

15. S'il faut encore une grâce pour bien faire, à quoi a servi la mort de Jésus-Christ?

16. S'il faut une grâce pour faire une action méritoire, de quoi ont servi les mérites de Jésus-Christ ?

16. S'il y a cent mille damnés pour un sauvé, le diable a toujours l'avantage, sans avoir

Rien.

abandonné son fils à la mort.

17. Le Dieu des chrétiens est un père qui fait grand cas de ses pommes et fort peu de ses enfants.

18. Otez la crainte de l'enfer à un chrétien et vous lui ôterez sa croyance.

19. Une religion vraie, intéressant tous les hommes dans tous les temps et tous les lieux, a dû être éternelle, universelle et évidente; aucune n'a ces trois caractères; toutes sont donc trois fois démontrées fausses.

20. Les faits dont quelques hommes seulement peuvent être témoins sont insuffisants pour démontrer une religion qui doit être également crue par tout le monde.

Rien.

21. Les faits dont on appuie les religions sont anciens et merveilleux, c'est-à-dire les plus suspects

Rien.

17. Une forte preuve que ce n'est pas la convinction mais l'ignorance et la crainte seules qui produisent la foi, c'est que, s'il était possible de persuader à un catholique que, de quelque manière qu'il pût penser, il ne courrait aucun risque de son salut, il n'en est pas un qui persistât dans sa croyance.

18. La religion intéressant indistinctement tous les hommes, doit avoir un caractère d'évidence capable de convaincre l'ignorant comme le savant : nulle religion dominante n'a ce caractère d'évidence, qui ne peut faire prendre le change à personne : donc nulle religion dominante n'est la véritable religion; donc la véritable religion est entièrement renfermée dans les devoirs prescrits par la loi naturelle, qui sont à la portée de tout le monde.

Rien.

19. De ce que les preuves de fait ne peuvent tenir que le second rang dans l'ordre des connaissances, et que, d'ailleurs, elles ne peuvent être démontrées par la raison, il s'ensuit qu'il n'a pu être de la sagesse divine d'y avoir attaché les caractères de la véritable religion.

20. De ce que les preuves de fait ne peuvent être constatées que par la raison, il s'ensuit : 1°

qu'il est possible, pour prouver la chose la plus incroyable.

22. Prouver l'Évangile par un miracle, c'est prouver une absurdité par une chose contre nature.

23. Mais que fera Dieu à ceux qui n'ont pas entendu parler de son fils? Punira-t-il des sourds de n'avoir pas entendu?

24. Que fera-t-il à ceux qui, ayant entendu parler de sa religion, n'ont pu la concevoir? Punira-t-il des pygmées de n'avoir pas su marcher à pas de géant?

que, si elles sont anciennes, leur ancienneté est pour l'esprit un titre légitime pour douter de leur vérité; 2° que, si elles sont fondées sur des miracles, le merveilleux qui les accompagne offre à l'esprit la matière d'un nouveau pyrrhonisme; or ces deux considérations sont trop fortes pour ne pas rendre suspects les faits évangéliques, d'où il résulte qu'on ne peut croire raisonnablement qu'ils doivent être regardés comme de solides preuves de la véritable religion et qu'elle consiste toute dans les devoirs prescrits par la loi naturelle, que le doigt de Dieu a gravés dans tous les cœurs en caractères ineffaçables.

Rien.

21. Si la vérité était faite pour les hommes, Dieu ne l'eût pas sans doute enveloppée de tant de nuages, et c'est une erreur que de croire que de sa connaissance, ou de son défaut de connaissance puisse dépendre le bonheur ou le malheur de l'homme, soit dans cette vie, soit dans l'autre : qui doute que la plupart des hommes ne soient incapables de l'acquérir soit parce qu'ils sont asservis par les besoins de la vie, ou séduits par les préjugés de l'enfance, ou tyrannisés par leurs passions; d'ailleurs, il y a une infinité d'ignorants d'une ignorance invincible, et un nombre infini d'esprits ou très bornés ou incapables de saisir le vrai par un défaut de justesse naturelle. Or Dieu ne peut rien ordonner aux hommes qui ne leur soit possible : si je suis né pygmée l'Être suprême me punira-t-il pour n'avoir pas marché à pas

de géant? Et les principes de la religion chrétienne étant accompagnés d'une foule de discussions supérieures à l'intelligence de la plus part des hommes, quelle plus étrange religion que celle qui attache le salut de ses sectateurs à la résolution de ces points critiques?

25. Pourquoi les miracles de Jésus-Christ sont-ils vrais et ceux d'Esculape, d'Apollonius de Tyane et de Mahomet sont-ils faux?

22. Si les miracles sont des preuves efficaces de la vérité d'une religion, ceux qu'a opérés Esculape de l'aveu de toute l'antiquité peuvent contrebalancer le respect dû aux miracles de Jésus-Christ; le miracle du rasoir, rapporté dans Cicéron[1], militerait également en faveur de celui qui y a donné lieu.

26. Mais tous les Juifs qui étaient à Jérusalem ont apparemment été convertis à la vue des miracles de Jésus-Christ. Aucunement. Loin de croire en lui, ils l'ont crucifié. Il faut convenir que ces Juifs sont des hommes comme il n'y en a point. Partout on a vu les peuples entraînés par un seul faux miracle, et Jésus-Christ, il n'a pu rien faire du peuple juif avec une infinité de miracles vrais.

Rien.

27. C'est ce miracle-là d'incrédulité des Juifs qu'il faut faire valoir et non celui de sa résurrection.

Rien.

28. Il est aussi sûr que deux et deux font quatre que César a existé; il est aussi sûr que Jésus-Christ a existé que César. Donc il est aussi sûr que Jésus-Christ est ressuscité que lui ou César a existé. Oh! que nenni! L'existence de Jésus-Christ n'est pas un miracle.

23. Il est aussi sûr que deux et deux font quatre que César a existé, or il est aussi sûr que Jésus-Christ a existé qu'il l'est que César a existé : donc il est aussi sûr qu'il l'est que deux et deux font quatre que Jésus-Christ a existé.

1. Voyez les *Pensées philosophiques.*

Esto. — Mais de ce qu'il est aussi sûr que deux et deux font quatre que Jésus-Christ a existé s'ensuit-il que les miracles qu'on lui attribue soient aussi certains que son existence? Non, sans doute : parce qu'il ne répugne pas à la raison que César ou Jésus-Christ aient existé et qu'elle doit éprouver une répugnance très forte à admettre des faits : 1° très suspects à raison de leur ancienneté, 2° qui sont contradictoires avec l'ordre naturel des choses.

29. On lit dans la vie de M. de Turenne que le feu ayant pris dans une maison, la présence du Saint-Sacrement arrêta subitement l'incendie; d'accord, mais on lit aussi dans l'histoire qu'un moine ayant empoisonné une hostie consacrée, un empereur d'Allemagne ne l'eut pas plus tôt avalée qu'il en mourut.

24. Je ne puis admettre des preuves de fait fondées sur des miracles contradictoires entre eux. On lit dans la vie de M. de Turenne que le feu ayant pris à une maison, des personnes pieuses allèrent prendre le Saint-Sacrement dans une église et qu'à l'instant l'incendie cessa. M. de Turenne assure avoir été lui-même témoin de ce miracle.

Esto. — Mais on lit aussi dans l'histoire qu'un moine ayant empoisonné une hostie consacrée, il en communia un empereur d'Allemagne qui ne l'eut pas plus tôt avalée qu'il mourut sur-le-champ.

30. Il avait là autre chose que les apparences du pain et du vin, ou il faut dire que le poison s'était incorporé au corps et au sang de Jésus-Christ.

Ceci posé.

S'il est vrai qu'après la consécration il n'y a plus que les apparences du pain qui subsistent, comment a-t-il pu se faire que le poison se soit incorporé et ait inhéré aux seules apparences de cette hostie? Car qu'il ait pu s'incorporer au corps de Jésus-Christ, cela est horrible à penser; de quelque façon que l'on décide ce cas, il en résultera toujours ou l'impossibilité dans une portion

31. Ce corps se moisit, ce sang s'aigrit, ce Dieu est dévoré par les mites sur son autel. Peuple aveugle, Égyptien imbécile, ouvre donc les yeux!

de matière d'être inhérente à des accidents, ou la nécessité de nier le mystère de l'Eucharistie. Et, en effet, si après la consécration de l'hostie les seules apparences du pain et du vin subsistent, ce pain une fois consacré ne pourrait plus s'aigrir, *l'un cependant s'aigrit et l'autre se moisit après la consécration et voilà ce que c'est que des preuves de fait fondées sur les prétendus miracles. Donc,... etc.*

32. La religion de Jésus-Christ, annoncée par des ignorants, a fait les premiers chrétiens. La même religion, prêchée par des savants et des docteurs, ne fait aujourd'hui que des incrédules.

Rien.

25. La religion de Jésus-Christ, annoncée par des ignorants, a fait les premiers chrétiens; la même religion expliquée par la plus part des savants ne fait aujourd'hui que des pyrrhoniens.

26. La diversité des religions semble forcer d'un côté tous les hommes à s'assurer de la véritable par l'examen de toutes; mais, d'un autre, la plus part d'entre eux étant incapables de le faire ou de l'entreprendre avec fruit, il s'ensuit que les vérités essentielles au salut de tous les hommes sont entièrement renfermées dans les préceptes de la loi naturelle dont l'évidence est telle que personne ne peut prendre le change sur l'intention de l'Être suprême à cet égard.

33. On objecte que la soumission à une autorité législative dispense de raisonner. Mais où est la religion sur la surface de la terre, sans une pareille autorité?

27. On objecte que la soumission à l'autorité dispense l'ignorant ainsi que le simple fidèle de tout examen : mais comme chaque religion, soit dominante soit particulière, s'appuie sur une autorité prétendue que chacune d'elles annonce comme infaillible, il est indispensable d'en conclure que la nécessité de l'examen de ces différentes autorités pour connaître celle qui est la seule légi-

time, la seule divine, et s'y soumettre en rejetant les autres comme insuffisantes, est l'unique ouvrage des hommes.

34. C'est l'éducation de l'enfance qui empêche un mahométan de se faire baptiser; c'est l'éducation de l'enfance qui empêche un chrétien de se faire circoncire; c'est la raison de l'homme fait qui méprise également le baptême et la circoncision.

28. D'un mahométan les préjugés de l'enfance empêchent de faire un catholique, d'un catholique les mêmes préjugés d'éducation empêchent de faire un mahométan et vice versa de toutes les autres sectes soit dominantes soit particulières. Mais sans la force de ces préjugés toutes se réuniraient de concert pour s'en tenir au déisme pur ou aux préceptes prescrits par la loi naturelle : or cette religion seule est la vraie et l'essentielle que toutes les sectes de toutes les autres embrasseraient sans le pouvoir qu'ont sur l'esprit humain les préjugés de l'enfance [1].

Rien.

29. Les mahométans nous traitent d'idolâtres en nous accusant d'adorer un homme.

Rien.

30. *Quando Deus coronat merita nostra, nihil aliud coronat quam dona sua.*

Saint Augustin.

Si dona Dei, jam non merita : cette pensée bien entendue n'est qu'un pur enfantillage.

Rien.

31. Quand on allègue que c'est la lettre qui tue et l'esprit qui seul vivifie, j'admets pour un moment le principe, mais quelles interprétations ne deviennent pas arbitraires, faute de pouvoir établir pour les passages des SS. Écritures le droit que l'on a d'en faire, et quelles espèces de passages il faut interpréter; quels autres, au

1. J'ai appliqué aux déistes l'argument que l'auteur des *Pensées philosophiques* applique aux Juifs.

contraire, il est indispensable de suivre à la lettre.

Ce n'est pas sans raison que l'on a dit il y a longtemps que tout prêtre était ou un imbécile ou un imposteur.

Rien.

32. *Si ecclesiam non audieris ethnicus et publicans.* (Math.) Il n'est pas de passage dont les évêques juges de la foi, juges et parties tout ensemble sur cette matière, il n'est point de passage, dis-je, dont ils aient visiblement tant abusé que celui-ci : toutes les fois qu'ils ont trouvé des obstacles aux vues secrètes de leur ambition ou de celles de leur intérêt, ils ont essayé d'en imposer à ceux qui s'opposaient sagement à leurs progrès par le bruyant étalage de ces grands mots : *Si ecclesiam non audieris.*

Rien.

33. L'Église n'a pas le droit d'établir à titre de dogmes fondamentaux de la religion ceux dont il n'est pas fait une mention expresse dans les SS. Écritures : on devine aisément que cette observation regarde la matière de la grâce et celle de la prédestination, et d'autres qu'on aurait dû laisser à la merci des écoles : l'autorité des Pères de l'Église est sur cet article une autorité dénuée de tout fondement puisqu'il est impossible de prouver que Jésus-Christ les ait établis pour créer des dogmes qui ne sont pas contenus dans son évangile.

Rien.

34. Je ne puis que perdre en me soumettant à l'autorité de la tradition : dès lors en proie aux soixante-dix interprètes, mon esprit *incidit in cyllam cupiens vitare Charybdim.* Je ne balance plus à reprendre ma raison et à

Rien.

35. Il est dit dans saint Luc que Dieu le père est plus grand que Dieu le fils, *pater major me est*. Cependant, au mépris d'un passage aussi formel, l'Église prononce anathème au fidèle scrupuleux qui s'en tient littéralement aux mots du testament de son père.

36. Si l'autorité a pu disposer à son gré du sens de ce passage, comme il n'y en a pas un seul dans toutes les Écritures qui soit plus précis, il n'y en a pas un qu'on puisse se flatter de bien entendre et dont l'Église ne fasse dans l'avenir tout ce qu'il lui plaira.

Rien.

37. *Tu es Petrus et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam.* Est-ce là le langage d'un Dieu ou une bigarrure digne du Seigneur des Accords?

Rien.

la faire rentrer dans ses droits : serait-il juste que je l'échangeasse contre de pures opinions?

35. L'obscurité des SS. Écritures m'induit en erreur : elles ne sont donc pas divines.

36. Il est dit dans S. Luc que Dieu le père est plus grand que Jésus-Christ : *Pater major me est*. Cependant, au mépris d'un passage si formel, l'Église a prononcé anathème contre ceux qui suivront ce passage à la lettre.

(Voyez n° 36.)

37. Si j'en crois le passage de l'Ancien Testament, toutes les âmes ne sont pas immortelles : *anima impii peribit*.

38. *Tu es Petrus et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam.* (MATH.)

Tu es Petrus ne signifie pas plus que *Tu es Joannes*, auquel cas il n'y a aucun sens raisonnable dans cette phrase : si on allègue que *petram* fait allusion à *Petrus* j'ose dire qu'elle est si puérile et si indigne du langage de Dieu qu'elle est capable de faire révoquer en doute la divinité des Écritures.

39. De ce que Jésus-Christ s'est dit fils de Dieu, on conclut qu'il est Dieu comme son Père; en ce cas tous les hommes doivent être regardés comme autant de Dieux, puisque à le prendre dans un sens strict ils sont tous enfants de Dieu,

38. *In dolore paries.* (Genèse.) Tu engendreras dans la douleur, dit Dieu à la femme prévaricatrice. Et que lui avaient fait les femelles des animaux qui engendrent aussi dans la douleur?

Rien.

puisque c'est de lui qu'ils tiennent leur être.

40. *In dolores paries.* (Genèse.) Les théologiens concluent de ces paroles de la Genèse que les douleurs de l'enfantement sont dans les femmes une suite du péché originel, mais comme les femelles des animaux qui ne peuvent être regardées comme coupables de ce péché, souffrent les mêmes douleurs lorsqu'elles mettent bas, quoi de plus capable de faire sentir la fausseté de l'opinion commune à tous les chrétiens que cette seule considération ?

41. Il est dans saint Mathieu que les péchés contre le Saint Esprit ne seront remis ni dans ce monde ni dans l'autre.

Remarque. — 1° Ces péchés ne sont point définis ; le moyen de croire qu'un législateur, qu'on nous dit être Dieu même, traite ou défende des crimes dont il ne donne aucune définition. Je sais que le sentiment des théologiens est que ces pêchés consistent dans l'impénitence finale ; mais une conjecture n'est pas une preuve démonstrative.

2° Si ces péchés ne sont remis ni dans ce monde ni dans l'autre, voilà donc la porte ouverte au désespoir. Il est vrai que les théologiens interprètent par difficile le *remittuntur* du texte hébraïque, et cela pour éviter la conséquence qui résulte du sens littéral de ce passage, qui est si contraire à l'idée que nous offre la bonté d'un Être suprême ; mais si ces mêmes théologiens, pour échapper à l'objection qu'on pourrait leur faire sur ce passage croient avoir droit de l'interpréter comme il leur plaît,

pourquoi a-t-on disputé à Luther celui d'interpréter les paroles sacramentelles : *hoc est corpus meum* par ces autres paroles de Jésus-Christ : *hoc quotiescumque feceritis in mei memoriam facietis*? qui sont aussi à Jésus-Christ, puisqu'il s'agit d'éluder par là le sens de l'article de foi qui paraît le plus absurde à l'esprit humain?

(Voyez n° 36.)

39. S'il faut entendre à la lettre : *pater major me est*, Jésus-Christ n'est pas Dieu. S'il faut entendre à la lettre : *hoc est corpus meum*, il se donnait à ses apôtres de ses propres mains; ce qui est aussi absurde que de dire que saint Denis baisa sa tête après qu'on la lui eût coupée.

40. Il est dit qu'il se retira sur le mont des Oliviers et qu'il pria. Et qui pria-t-il? Il se pria lui-même.

Rien.

42. Jésus-Christ, dit le Nouveau Testament, se retira sur le mont des Oliviers et *orabat*; ce qui veut dire qu'il se priait lui même puisqu'il est Dieu. Quel sens plus étrange!

43. L'Ancien Testament détruit expressément le dogme du péché originel ; on y trouve écrit que l'iniquité du père ne rejaillera pas sur le fils.

(Voyez n° 86.)

41. *Ce Dieu qui fait mourir Dieu pour apaiser Dieu*, est un mot excellent de la Hontan. Il résulte moins d'évidence de cent volumes *in folio*, écrits pour ou contre le christianisme, que de ridicule de ces deux lignes.

42. Dire que l'homme est un composé de force et de faiblesse, de lumière et d'aveuglement, de petitesse et de grandeur, ce n'est pas lui faire son procès, c'est le définir.

44. Dieu, en créant les hommes, n'a voulu faire que des hommes, c'est-à-dire des êtres qui ont des passions très fortes jointes à une raison très faible : dire que les hommes sont composés de force et de faiblesse, de petitesse et de grandeur, qu'ils joignent à un goût vif pour la vérité un penchant

au préjugé également incompréhensible, qu'on voit en eux un mélange de lumière et de ténèbres, ce n'est pas faire le procès au genre humain, c'est le définir.

43. L'homme est comme Dieu ou la nature l'a fait, et Dieu ou la nature ne font rien de mal.

45. Ce que nous regardons comme un désordre dans la nature n'en peut être un : notre ignorance de l'ordre avec lequel l'Être suprême régit l'univers nous fait admettre dans cette même nature une imperfection qui ne peut y être, puisque Dieu qui est le plus parfait de tous les êtres, l'Être en un mot par excellence, en est l'auteur.

44. Ce que nous appelons le péché originel, Ninon de Lenclos l'appelait le péché original.

46. Le pêché originel renferme ce qu'on appelle : *mera contradictio in terminis.* Son existence est donc une pure chimère. La célèbre Ninon Lenclos l'appelait un péché original.

Rien.

47. Le raisonnement de saint Paul qui prétend que nous sommes tous nés coupables parce que nous étions tous en Adam lorsqu'il pécha, ce raisonnement, dis-je, est très inconséquent, puisque c'est l'âme seule qui a pu pécher dans notre premier père, et que les âmes n'engendrent point.

Rien.

48. Au rapport de M. de Fontenelle, feu M. Rollin disait que le dogme du péché originel était dans la théologie ce que l'hypothèse de la matière subtile était dans la philosophie : que, comme en admettant cette dernière on parvenait à expliquer les phénomènes les plus difficiles de la physique, de même, en supposant l'existence d'un péché originel, on parvenait à rendre compte de ces contradictions étranges que l'homme éprouve entre ses sens et sa raison, contradictions sur les-

quelles cette même raison interrogée garde un profond silence.

Rien.

49. Si le pain et le vin sont des matières essentielles pour parvenir à renouveler l'institution du sacrement de l'Eucharistie, pourquoi tant de climats d'une étendue si vaste où il ne croit ni bleds ni vignes? Dans quel étrange embarras, par exemple, doivent se trouver des missionnaires dans la Laponie pour exercer la plus auguste fonction de leur ministère!

Rien.

50. La religion chrétienne n'est qu'un point mathématique dans l'univers en comparaison de toutes les autres communions, quoi que puissent alléguer pour sa défense ses plus zélés partisans.

45. C'est une impudence sans exemple que de citer la conformité des Évangilistes, tandis qu'il y a dans les uns des faits qui ne sont pas dans les autres.

51. C'est sans aucun fondement que l'on cite la prétendue conformité des quatre Évangiles comme une des preuves de la religion chrétienne. Il n'y a que saint Jean qui fasse mention de la Trinité et encore quelle obscurité n'entraîne pas avec soi l'Évangile de cet apôtre sur l'existence du Verbe?

Rien.

52. Il est certain que les Juifs n'ont point connu le mystère de la Trinité. Si cela était, l'obligation d'y ajouter foi leur eût été imposée et Moïse eût fait mention de ce dogme mystérieux dans son décalogue.

53. Les vrais mystères sont éternels et non créés : or le mystère de la Trinité a été créé, puisque, s'il était éternel, les Juifs l'eussent connu. Donc le mystère de la Trinité n'est point un vrai mystère.

(*A suivre.*)

F. V.

PROSPER MÉRIMÉE ET LE BIBLIOPHILE JACOB

Lettres inédites.

(Suite et fin[1]*.)*

VI

Samedi, 14 décembre [1850[2]].

Mon cher confrère,

J'espérais vous voir hier et vous remercier de vive voix de votre volume que j'ai lu avec un bien grand intérêt[3]. Vous détruisez de fond en comble toutes les théories précédentes et si vous ne démontrez pas mathématiquement l'identité de Fouquet avec le Masque de fer, vous présentez une masse de présomptions bien plus fortes que celles dont on se contente d'ordinaire pour établir ce qu'on appelle les vérités historiques. Je ne puis vous dire combien ce travail m'a plu. Il me semble un chef-d'œuvre de discussion historique. Je crains de vous avoir privé d'un exemplaire rare dont je suis indigne, je vais pourtant le faire habiller de mon mieux — ce qui ne veut pas dire selon ses mérites. Avez-vous des nouvelles de M. Libri[4]? On m'a remis dernièrement un billet de trois lignes de lui, dans lequel il m'annonçait une longue lettre qui n'est pas venue. Il disait que sa femme était malade et qu'il en était fort inquiet. En savez-vous quelque chose?

J'ai vu hier son acte de naturalisation[5]. Adieu mon cher confrère, mille amitiés et remerciements.

P^r^ Mérimée.

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* d'octobre-décembre 1937.

2. La date de cette lettre nous est fournie par une lettre de Mérimée à Francisque Michel (éd. Trahard, Paris, H. Champion, 1930, p. 22). Le 14 décembre 1850, Mérimée écrit, en effet : « Je viens de bouquiner un volume sur le *Masque de Fer*, qui m'a obligé à en lire d'autres, et j'en suis venu à un livre du bibliophile Jacob qui suppose que c'est Fouquet qu'on a masqué et embastillé. Il a fait là-dessus une dissertation assez ingénieuse... ».

3. *L'Homme au Masque de Fer*, par Paul L. Jacob, bibliophile. Paris, Victor Magen, 1837, in-8°, 324 p. Annoncé par la *Bibliographie de la France* du 24 septembre 1836, n° 4765.

— Mérimée, dans ses *Notes de Voyage dans le Midi de la France* (1835), décrit « la chambre où le *Masque de Fer* fut détenu pendant dix-sept ans » dans l'île Saint-Honorat.

— Dans le *Temps* du 15 août 1865, Jules Amigues raconte longuement une visite qu'il fit à Mérimée à Cannes : « ... M. Mérimée me renvoya à l'*Histoire du Masque de Fer* par M. Delort, publiée il y a plus de vingt ans. M. Delort affirme et M. Mérimée pense après lui, que le *Masque de Fer* n'était autre qu'un certain Marchialli, ministre du duc de Modène ou de Mantoue... ».

4. Libri avait été condamné, par contumace, à dix ans de réclusion, le 22 juin 1850. Il était alors à Londres, écrivant de nombreuses brochures pour sa défense, et Mérimée l'avait vu lors de son voyage en Angleterre [26 mai-21 juin 1850].

5. Cet acte de naturalisation est du 19 février 1833. Mérimée ignorait que Libri

VII

Dimanche [mars-avril 1852].

Mon cher confrère,

N'est-ce pas vous qui m'avez donné la note ci-jointe[1] dont je ne puis me rappeler l'origine et qui me paraît avoir son importance parce qu'il y est question de livres sur lesquels les magistrats ont ou font semblant d'avoir des doutes. Voici la note :

Cette édition gothique de la traduction latine des *Voyages d'Améric Vespuce* est inconnue aux bibliographes. J'ai eu cet opuscule de M. Petit Radel avec l'*Erbolato* de l'Arioste[2], le Pyndarus *de bello troiano*, le *Bojardo*, l'*Adone*,... etc., de la main de M. de Villenave.

Si cela vous rappelait quelque chose, seriez-vous assez bon pour me le dire.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

Pr Mérimée.

VIII

[Mars-avril, 1852.]

Vous rappelez-vous où M. Naudet a imprimé[3] que l'allocution de M. Ravenel à M. Jubinal (lorsqu'il lui dit que le sachant ami de M. Libri, il avait voulu se défendre comme il pouvait et avait fait un mensonge) était une vivacité excusable, attestant le zèle de l'employé pour l'administration.

Si vous avez la lettre de M. Naudet, je vous serais obligé de me la communiquer.

l'avait obtenu en falsifiant son état civil (cf. C. Pitollet, « Libri, voleur de livres », *Revue des Bibliothèques*, avril-juin 1927, p. 155). Le procureur E. de Royer dénoncera le fait, au Sénat, le 10 juin 1861. (*Moniteur*, 11 juin 1861, p. 855.)

1. Libri était accusé, entre autres vols, d'avoir arraché d'un recueil de la Mazarine un opuscule intitulé : *Homerus de Bello Trojano*.

2. Mérimée écrit dans son article sur Libri (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1852, p. 321) : « j'ai entre les mains une pièce qui prouve que M. Libri tenait cet opuscule, avec l'*Adone*, l'*Ariosto herbolato* et plusieurs autres également incriminés de M. de Villenave, si connu parmi les bibliophiles ». Voir aussi à ce sujet, même article p. 325, 326, et Lettre à M. P. Mérimée par Lalanne, Bordier et Bourquelot et suivie de réponse de M. P. Mérimée (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1852).

3. Mérimée a le souvenir de l'opuscule suivant : Naudet, *Réponse de la Bibliothèque nationale à M. Feuillet de Conches*. Paris, Panckoucke, 1851 (*Pièces justificatives ; procès-verbaux du Conservatoire*, séance du 16 février 1850, p. 60, n. 1). Il utilisera cette réponse de Naudet et en reproduira en partie les termes dans son article sur Libri :

Faites conter à M. Jubinal ce qui lui advint avec un conservateur de la Bibliothèque nationale, homme d'esprit et de savoir, à qui il demandait la permission de consulter un catalogue. D'abord refus poli ou plutôt défaites plus ou moins bien déguisées ; enfin, poussé dans ses derniers retranchements, surpris auprès de ce catalogue même qu'il prétendait ne pas avoir sous la main : « Monsieur, dit ce conservateur à M. Jubinal, vous avez écrit quelque chose de favorable à M. Libri, et nous regardons tous ceux qui le défendent comme nos ennemis acharnés. Nous nous défendons comme nous pouvons ; voilà pourquoi je vous ai fait ce mensonge. » Sur quoi, l'avocat du Conservatoire a imprimé que M. Jubinal aurait dû ne voir dans ce mot que *l'expression d'un sentiment de loyauté*. — (« Le Procès de M. Libri », *R. D. M.*, 15 avril 1852, p. 326.)

IX

[7 mars 1852.]

Mon cher confrère,

Pourriez-vous me donner quelques détails sur l'affaire à laquelle vous faites allusion pages 63 et 64 de votre lettre à M. Hatton[1].

S'agit-il des mêmes manuscrits que réclame encore la Belgique ?

Veuillez aussi me donner quelques renseignements sur la bible de Toulouse avec des vers en l'honneur de la naissance de Carloman, qu'un maire de Toulouse, *motu proprio*, donna à l'Empereur en venant le complimenter sur la naissance du Roi de Rome.

Enfin, savez-vous quelque chose de l'abbé qui volait des médailles et que les conservateurs du XVIII[e] siècle obligèrent à faire donation de son cabinet à la Bibliothèque nationale. J'ai oublié son nom et la date de l'affaire. Je pourrais savoir tout cela à la bibliothèque, mais j'aime mieux ne leur rien demander.

Je n'ai pas besoin de vous dire quel usage je compte faire de tous ces renseignements, ainsi si vous en avez d'autres, veuillez me les envoyer.

Mille amitiés et compliments.

P[r] MÉRIMÉE (rue Jacob, 18).

X

Samedi, 17 avril 1852.

Mon cher confrère,

Vous êtes en vérité trop bon et trop indulgent. C'est une charge de cosaques qui ne peut décider la bataille. Il faut que la grosse artillerie tire à mitraille, et vous êtes le grand maître de l'arme. Je me replie sous vos batteries.

Les compositeurs m'ont fait faire un solécisme ou un barbarisme, et une bêtise, ce qui est pis en imprimant, Iohannes Bridoison, etc. Venetiae au lieu de Lutetiae. Vous aurez lu ce qu'il fallait, sachant que Bridoison imprime toutes ses œuvres dans l'alme et inclyte urbe qu'on vocite Lutece[2].

Hier, un commissaire est venu à la Mazarine et y a fait une très longue séance. Buloz en était un peu effrayé. Pour moi, je pense que c'est plutôt un indice qu'on revient sur le passé. Ce commissaire aura *vu* les livres perdus, lu [?] les articles du catalogue en contradiction

1. Cf. *Lettres à M. Hatton, juge d'instruction, au sujet de l'incroyable accusation intentée contre M. Libri...* par M. Paul Lacroix. Paris, Paulin, 1849, pp. 63, 64.

2. Voici le passage de l'article de Mérimée, auquel il est fait allusion :

Sur le catalogue de vente de M. Libri, on trouve cinq ouvrages inscrits au catalogue de la Mazarine, et on crie qu'on les a volés. Observez, monsieur, qu'il est difficile de se défendre d'une accusation dépourvue de toute preuve. Si je disais que vous m'avez pris Iohannes Bridoison de arte citandi, in-fol., Venetiae 1517, comment prouveriez-vous que vous n'avez pas pris un livre qui n'existe pas? — (*Le Procès de M. Libri*, p. 319.)

avec les assertions du juge d'instruction, et aura fait un rapport du tout. A qui? Je n'en sais rien. Plus haut cela ira et mieux cela vaudra. Mais tenez-moi la perche car m'est avis qu'on veut me noyer. Je suis bien heureux d'avoir de si bons et si aimables camarades, et avec leur assistance, je suis sûr de me tirer d'affaire.

Adieu mon cher confrère, je vous remercie beaucoup de votre aimable lettre. Il n'y a pas de suffrage qui me soit aussi précieux que le vôtre.

P^r^ MÉRIMÉE.

M. Libri veut faire tirer à part. Si vous croyez que Techener veuille reproduire l'article, je n'y vois rien que d'excellent et je ne pense pas que Buloz y trouve à redire.

Mais il faudrait corriger Venetiae en Lutetiae et les autres *spropositi* que vos yeux de bibliophile découvriront.

XI

28 avril 1852.

Mon cher confrère,

Je suis cité pour vendredi[1]. Je reçois d'autre part une réclamation du neveu de M. Petit-Radel[2], qui prétend que après la mort de son oncle on n'a pas vendu ses livres en bloc, mais en détail, et qu'il n'y avait pas de livres de la Mazarine. M. Libri, de qui je tiens une note affirmant le contraire, m'a dit que vous saviez quelque chose là-dessus. Un mot de grâce pour demain.

Ma pauvre mère est toujours bien malade, pourtant il y a un peu de mieux.

Tout à vous,

P^r^ MÉRIMÉE (rue Jacob, 18).

XII

31 mai 1852.

Mon cher confrère,

Vous avez raison de croire que je prends philosophiquement mon arrêt[3]. S'il était venu dans un autre temps[4] il m'aurait peut-être mis

1. Mérimée est cité, devant M. E. Dubarle, juge d'instruction. Voir dans Chambon, *Notes sur P. Mérimée, p. 302*, une lettre à Charles Lenormant, où il raconte son entrevue avec le juge.

2. La réponse de Mérimée aux experts est précédée d'une lettre au directeur de la *Revue des Deux Mondes* dans le P.-S. de laquelle il écrit (p. 604) :

Je reçois à l'instant une réclamation de M. de Cotte, officier de l'université, neveu de M. Petit-Radel, contre un passage de ma lettre, où, d'après une note de M. Libri et le rapport de plusieurs bibliophiles, je disais que des livres provenant de la Mazarine et achetés en bloc s'étaient trouvés mêlés dans la vente de feu M. Petit-Radel. M. de Cotte me fait connaître que des pièces entre ses mains prouvent que ces faits sont inexacts ; que les livres de son oncle ont été vendus en détail et se composaient exclusivement de sa collection particulière. Je m'empresse d'accueillir cette réclamation sans la discuter.

3. Mérimée est condamné le 26 mai, à quinze jours de prison.

4. Sa mère était morte le 30 avril.

en gaîté, car il y a quelque chose de très drôle dans cette façon de discuter des questions de bibliographie. Le triste c'est de voir au fond de tout cela qu'une question de pure vanité domine la grosse affaire. Vous pensez bien que ce n'est pas de la mienne que je parle. On condamne un homme pour ne pas convenir qu'un juge ait pu avoir l'esprit distrait, par exemple, lorsqu'il imprimait que *Bibliothecae S. 10, in casalibus Placentiae*, signifie imprimé à Plaisance[1]. Tout cela est déplorable, mais qu'y faire? Quant à moi, je m'attendais au pire, et je n'ai qu'un regret, c'est que mes amis aient profité de l'accablement où j'étais pour me faire faire des démarches à l'effet de désarmer messieurs. Je suis bien déterminé à n'en point appeler et à faire mon temps. Jusqu'à présent, il ne m'a pas semblé que ma condamnation m'ait fait perdre un de mes amis. Adieu, mon cher confrère, mille remerciements pour votre bonne sympathie, à vendredi prochain, j'espère.

P^r^ MÉRIMÉE.

XIII

18 août 1854.

Mon cher confrère,

Mille remerciements de votre renseignement dont je prends bonne note. Il me montre qu'il y a eu au moins *quatre* éditions des deux premiers livres de Fœneste en 1617[2]. J'ai chez moi deux exemplaires : l'un à Taschereau, l'autre à M. Cousin[3], avec des variantes de titre

1. Mérimée écrit dans son article, p. 318 :

Le juge saisit chez le libraire Franck un Catulle des Alde, d'une belle reliure ancienne, acheté à la vente de M. Libri, et *brevitatis causa* dit qu'on l'a trouvé au domicile de l'accusé. Le livre, ayant fait partie de la bibliothèque du couvent de San Giovanni in Canali de Plaisance, portait sur le titre cette inscription : Bibliothecae S. IO, in Canalibus Placentiae. N'ayant pas ses bésicles sous la main, le juge lit : Bibliothecae S. 10, in Casalibus Placentiae.

Il reprend ici l'argumentation très spécieuse de Libri, dans ses brochures. Les experts n'eurent point de peine à démontrer la légèreté des affirmations de Mérimée, S. 10 pour S. Io est évidemment une simple coquille, et l'exemplaire en question portait bien *casalibus*.

2. Mérimée prépare son édition des *Aventures du baron de Fœneste*, par Théodore Agrippa d'Aubigné, qui paraîtra chez P. Jannet en juillet 1855. Dans sa préface (p. XIII), il écrit : « J'ai eu entre les mains des exemplaires de cinq éditions des deux premières parties réunies, toutes les cinq de 1617... ».

3. Ceci confirme qu'une lettre publiée par M. G. Saintville (*Revue des Cours et Conférences*, 15 juin 1936, p. 408), a été, en effet, adressée à Victor Cousin.

Accessoirement nous donnons une lettre de Mérimée à Henry (*inédite*) et qui fait suite à la lettre du 11 mai 1835, publiée par M. G. Saintville :

Paris, 20 nov[emb]re 1835.

Monsieur.

Voici enfin la liste de la 18^e^ dynastie que vous avez attendue si longtemps. Veuillez croire qu'il n'y a pas de ma faute. M. Champollion, lorsque je suis parti pour la Bretagne, m'avait dit qu'il vous l'enverrait. A mon retour, c.-à-d. il y a huit ou dix jours, j'ai trouvé votre lettre, et cette fois j'ai été plus heureux car il ne me l'a fait attendre qu'une semaine. Si je pouvais vous être bon à autre chose dans ce pays, veuillez, Monsieur, disposer de moi. Je serai tout l'hiver à Paris. Auriez-vous la bonté de me rappeler au souvenir de M. J. de Passa?

Agréez, Monsieur, l'expression de tous mes sentiments les plus distingués.

P^r^ MÉRIMÉE.

[*A M. Henry, attaché à la mairie de Perpignan.*)

et des différences dans la justification. On m'en signale un autre encore différent dans la bibliothèque de Poitiers. Celui de l'Arsenal [1] est très curieux en ce qu'il porte le nom de l'auteur. Je le consulterai à mon retour.

Vous qui savez tout, avez-vous trouvé quelque chose sur un comte de Merle dont il est parlé au premier livre, chapitre 3 [2].

Et sur un Brilbaut, familier de Henri IV, dont on conte une gaillarde aventure au livre 2, chapitre 18 [3]? Je me recommande à votre omniscience.

Mille amitiés et compliments.

Pr Mérimée.

XIV

Samedi 23 janvier [1858].

Mon cher confrère,

Vous seriez bien aimable si vous vouliez nous conter quelques histoires et nous donner des renseignements sur la bibliothèque impériale. Lundi à 1 heure et demie, nous nous réunissons et la commission m'a chargé de vous convoquer. J'espère que vous voudrez bien nous apporter le concours de vos lumières pour l'accomplissement de notre grande tâche [4].

Mille amitiés et compliments.

Pr Mérimée, *président de la Commission.*

XV

Cher Monsieur,

Je serai tout à vos ordres lundi et tout autre jour que vous voudrez, excepté passé jeudi. Je vais jeudi soir à Londres [5] pour quelques jours, afin d'y apprendre la *mécanique* de la bibliothèque, pour parler comme feu Saint-Simon.

Mille amitiés et compliments.

Pr Mérimée.

Samedi soir [avril 1858].

1. Mérimée cite cet exemplaire dans sa préface (p. xvi.) L'exemplaire de 1617 à la Bibliothèque de l'Arsenal ne porte pas de nom d'auteur.

2. Longue note de Mérimée sur le Comte de Merle, dans son édition (p. 25, n. 5).

3. Note de Mérimée dans son édition (p. 116, n. 2.)

4. Par décret du 19 décembre 1857, une Commission avait été instituée pour proposer des réformes à introduire dans l'organisation de la Bibliothèque Nationale. Mérimée en était le président. Le 27 mars 1858, il terminait son rapport. (Cf. *Lettres aux antiquaires de l'Ouest*, Poitiers, 1937, p. 224.)

5. Mérimée ne partira que le mardi 20 avril. (Cf. une lettre à Panizzi, dans *Lettres à Ellice*, *Revue Universelle*, 15 août 1929, p. 440.)

Il écrit à Tournal (Cf. Pierre Jourda, *Narbonne vu par les romantiques*, Toulouse, 1930, p. 36), le 18 avril 1858 : « Je pars demain pour l'Angleterre où je vais étudier le système des catalogues du British Museum ».

Il reviendra le 11 mai.

XVI

Paris, 17 octobre 1858.

Mon cher confrère,

J'arrive[1]. Je viens de passer quatre mois dans le Tyrol et l'Italie. A Venise j'ai rencontré Panizzi qui m'a appris que notre rapport avait été publié[2], et qu'un arrêté s'en était ensuivi. Puis, quelques semaines après, j'ai lu le *Moniteur*[3] et vu cet arrêté que je traduis ainsi : « Considérant que douze pauvres diables ont pioché trois mois à chercher les moyens de remettre l'ordre dans notre bibliothèque, et nous ont fait à cet égard des propositions que quelques bibliophiles ont trouvé bonnes, nous laissons les choses *in statu quo* ». Franchement, je trouve qu'on s'est un peu trop moqué de nous. Je voudrais bien vous donner un exemplaire de ce fameux rapport, mais, hélas, je n'en ai pas un seul et je suis trop fier pour en demander à l'Instruction publique. Au reste, je suis bien plus flatté de votre approbation que contrarié du procédé du ministre. Dans quelques années d'ici, lorsqu'on nommera une nouvelle commission pour brasser une nouvelle réorganisation, peut-être nous citera-t-elle et proposera-t-elle quelques-unes de nos mesures. Adieu, mon cher confrère, mille remerciements de votre aimable lettre et mille excuses d'y répondre si mal et si tard.

P^r^ MÉRIMÉE.

XVII

Cannes, 3 janvier 1859.

Mon cher confrère,

J'ai reçu votre aimable lettre juste au moment où je partais pour ce pays de soleil[4] qui, j'espère, me guérira de cinq ou six maladies que j'emporte de Paris. Je n'ai pas le temps de faire les recherches que vous désirez[5] et je crains bien de ne pouvoir vous donner des dates. Je crois pourtant que mon père était né vers 1758. Il est mort en

1. Parti vers le 19 juin 1858 (Cf. *Lettres à une Inconnue*, II, 13) pour un voyage en Suisse, en Autriche et en Italie, Mérimée est de retour à Paris le 14 octobre. (Cf. *Lettres à M^me^ de Montijo*, II, 121.)

2. *Rapport présenté à S. E. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*, par M. Prosper Mérimée, sénateur, au nom de la Commission chargée d'examiner les modifications à introduire dans l'organisation de la Bibliothèque impériale (arrêté du 19 décembre 1857). Paris, Imprimerie Impériale, mai 1858.

3. Le rapport précédent a été publié à nouveau dans le *Moniteur universel* du 20 juillet 1858. Il y est précédé d'un *Rapport à l'Empereur* par Rouland, et d'un *décret* de Napoléon III, daté de Plombières 14 juillet 1858, et qui ne tient guère compte des réformes proposées par la Commission.

4. Mérimée est à Marseille le 29 décembre 1858 (*Lettres à une inconnue*, II, 29) et à Cannes, le 1^er^ janvier 1859 (*Lettres aux Lagrené*, p. 107).

5. Lacroix désirait des renseignements sur Jean-François-Léonor Mérimée pour une notice qui paraîtra dans la *Biographie universelle (Michaud)*, tome XXVIII.

1837[1]. Il a obtenu le deuxième prix à l'école des Beaux-Arts pour un tableau représentant la mort de Tatius. L'*Innocence* que vous avez peut-être vue chez moi a été exposée en 1793 (s'il y a eu un salon cette année-là)[2]. Il est l'auteur d'un dessus de porte représentant Hippolyte ressuscité par Esculape, dans le Musée des Antiques au Louvre. Je connais encore un autre tableau de lui : Vertumne et Pomone, mais je ne sais à qui il appartient. Mon père a peu travaillé. Il avait étudié longtemps la peinture à l'école de M. Vincent. Il avait voyagé en Hollande pour voir les chefs-d'œuvre des maîtres de ce pays ; puis il passa plusieurs années à Rome et à Florence. J'ai plusieurs études qu'il a faites d'après les tableaux du palais Pitti et aux Uffizj Il aimait particulièrement les coloristes et avait recherché avec soin leurs procédés. De même que son fils il était grand flâneur, curieux d'apprendre et paresseux pour travailler. Il s'était occupé de chimie avec quelque succès, et on lui doit quelques perfectionnements dans la préparation des couleurs. Il fut un des fondateurs et des membres les plus assidus de la Société pour l'Encouragement de l'Industrie nationale. Je me souviens d'avoir copié pour lui maint rapport à cette compagnie. Vers 1818, il fut envoyé en Angleterre pour examiner l'état des arts industriels. Il adressa à son retour un long rapport à M. Decazes alors ministre de l'Intérieur.

Outre la fabrication chimique des couleurs, il s'était fort occupé de celle du papier. On s'est servi pendant longtemps dans la marine d'un papier à gargousses de son invention, et c'est avec l'argent de ce papier que je suis allé pour la première fois en Espagne, voyage qui n'a pas eu une petite influence sur ma destinée.

J'oubliais de vous dire que mon père était né à Broglie, en Normandie. Il avait fait de bonnes études et savait *Horace* par cœur. Il m'a appris le peu de latin que je sais et l'italien qu'il savait et parlait à merveille, et que je parle fort mal. La seule aventure romanesque que je sache de mon père (N. B. — Je crois qu'il en a eu plus d'une) fut à Rome où il manqua être assassiné en même temps que Basseville[3]. Il fut sauvé par une dame romaine que j'ai retrouvée fort vieille et qui m'a reçu à Rome avec beaucoup d'attendrissement[4]. Mon père était en littérature de l'école ecclectique, mais il avait horreur du pathos et il ne pouvait souffrir l'emphase. Je me souviens de l'hor-

1. Léonor Mérimée est né à Broglie le 16 septembre 1757 et a été baptisé le 18 septembre de la même année. Il est mort à Paris, 20, rue des Marais-Saint-Germain, le 27 septembre 1836. Voir G. Pinet, *Léonor Mérimée*, Paris, H. Champion, 1913.

2. *L'Innocence nourrissant un Serpent* a été exposé en 1791.

3. Sur l'assassinat de Basseville, le 13 janvier 1793, voir le *Moniteur Universel*, 4 février, 13 février, 21 février 1793, et G. Pinet, *op. cit.*, p. 16. L'événement a inspiré la *Bassvigliana* de Monti dont Stendhal fait l'éloge.

4. M. Maurice Levaillant (*Figaro*, 7 avril 1934), qui a publié cette lettre presque tout entière, rappelle ici *Il viccolo di Madama Lucrezia*. Mérimée a en effet, dans les premières pages de cette nouvelle, raconté son entrevue avec la vieille dame romaine, amie de son père, qu'il a retrouvée à Rome, lors de son voyage de 1839.

rible frayeur que j'avais lorsque je lui lisais mes nouvelles. Je regrette de n'avoir pas suivi toujours ses critiques.

Pardon, mon cher confrère, du désordre de ma lettre. Je vous suis bien reconnaissant du travail que vous entreprennez et désolé de ne pouvoir vous être utile pour l'achever. Au reste, je pense être dans six semaines à Paris et alors, avec l'aide de mon cousin, je parviendrai peut-être à vous donner quelques notes moins confuses.

J'ai parlé de vous peu avant mon départ au ministre de l'Instruction publique. Il me paraît bien disposé, mais il se plaint qu'on rogne son budget. Je lui ai dit d'en appeler à l'Empereur qui comprend qu'on ne peut rien faire avec rien. A mon retour je reviendrai à la charge.

Adieu, mon cher confrère, je tousse moins et je respire mieux depuis trois jours que je suis ici. Je vous souhaite une bonne année et d'heureuses trouvailles.

Pr Mérimée.

XVIII

Mardi soir [mars 1859].

Cher Monsieur,

Je n'ai aucune connaissance du fait au sujet duquel vous me consultez. J'étais très gamin alors. Mon père demeurait en 1815 dans la circonscription de la 12e légion, mais il ne faisait guères de discours et l'inscription ne me semble pas de son style. Au reste le fait est bien peu important et je ne sais s'il faut en parler.

J'ai enfin retrouvé l'acte de naissance de mon père, il est du 18 septembre 1757 à Broglie [1].

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

Pr Mérimée.

XIX

Jeudi [avril 1859].

Cher Monsieur,

Voici votre notice que je vous renvoie avec corrections. La correction capitale est le nom. Mon père se nommait Léonor. C'est un nom étrange pour un homme, mais un nom de famille. Mon père ne s'est jamais occupé de musique. S'il a pris un brevet d'invention pour une harpe, c'est je crois pour un de ses amis en Angleterre. J'ai pris la liberté de raver une phrase où vous l'accusez de paresse. Il n'était pas paresseux. C'est son fils qui l'est, mais il aimait à s'occuper de trop de choses.

1. Erreur de Mérimée. C'est le baptême qui est du 18 septembre. Paul Lacroix dans sa notice donne, comme date de naissance le 8 septembre au lieu du 16 septembre 1757.

Je vous remercie beaucoup de ce petit travail qui m'a fait un bien grand plaisir.

Adieu, mon cher confrère. Qu'allez-vous faire à Pétersbourg[1]? Revenez-en bien vite et n'y restez pas en hiver.

Mille amitiés et compliments.

Pr Mérimée.

XX

Samedi 10 novembre [1860], 52, rue de Lille.

Mon cher confrère,

Je vous croyais habitant un palais de glaces aux bords de la Néva[2].

Je vous remercie beaucoup des notices [3] que vous m'avez envoyées, et que je trouve ainsi que votre lettre, à mon retour d'une petite excursion. Je me prépare à en faire une plus grande à la fin de la semaine prochaine. L'hiver de ce pays me tue. Déjà je suis pris par le rhume et les rhumatismes, et je vais émigrer à Cannes [4].

Je voudrais bien avoir quelque chose à vous donner, mais je n'ai rien de prêt. Peut-être de Courmont pourrait-il trouver quelque chose qui vous intéresserait [5]. Dites-moi ce que je pourrais faire qui rentrât dans votre plan, et qui serait de ma compétence. Je suis paresseux en diable, mais pour vous j'essayerai de faire un effort.

Veuillez agréer, mon cher confrère, avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments dévoués.

Pr Mérimée.

XXI

Cannes, 20 décembre 1860.

Mon cher confrère,

J'avais appris avec beaucoup de surprise par le Moniteur que vous n'étiez pas sur la liste des membres de la Commission des Monuments historiques [6]. Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis tout à fait

1. Paul Lacroix va en Russie pour rechercher des documents au sujet de son *Histoire de Nicolas Ier*. Il est à Saint-Pétersbourg au début de mai 1860.

2. Paul Lacroix est de retour de Russie depuis le début de juillet 1860. Cf. *Lettre de Lacroix*, 4 juillet 1860. *Bibliothèque de l'Arsenal*. Autographes Lacroix (Dossier Lacroix, n° 844).

3. Lacroix a écrit de nombreuses notices pour la Biographie Michaud.

4. Il est le 17 novembre à Marseille (cf. *Lettres à une inconnue*, II, p. 134) et arrive à Cannes le 19 novembre 1860 (cf. *Lettres à Ellice*, *Revue Universelle*, 1er septembre 1929, p. 542). La lettre à Mme de Montijo datée de Cannes, 18 novembre, est en réalité du 18 décembre (allusion au retour de l'Impératrice revenue d'Écosse le 13 décembre 1860).

5. Il s'agit d'une notice sur les travaux de la Commission des Monuments historiques (Rapport inédit de 1848) qui a paru dans l'*Annuaire des artistes et des amateurs*, publié par Paul Lacroix, Paris, Renouard, 1861, pp. 173-178.

6. Un décret du 15 décembre 1860 modifiait la composition de la Commission des

étranger à la confection de celle-ci. Notre secrétaire m'a écrit il y a quelque temps que le Ministre nouveau lui avait demandé la reconstitution de notre Commission, veuve de son président depuis la mort si regrettable de Lenormant[1]. Il avait soumis au Ministre l'ancienne liste, la recommandant comme la meilleure, et présentant en surplus Viollet-Leduc et Bœswilwald dont la place était naturellement marquée parmi nous. Je suis très fâché qu'on ait fait des changements et surtout celui dont vous vous plaignez. Je ne puis, à la distance où je suis des choses et des hommes, comprendre ce qui s'est fait. En même temps que votre lettre j'en reçois une du Ministre qui m'annonce ma nomination à une vice-présidence qui m'arrange médiocrement, car, ainsi que vous avez pu vous en apercevoir, j'étais le plus bavard de la compagnie, et les présidents doivent être muets. Bien que je ne connaisse nullement M. Walewski, et que je regrette fort son prédécesseur, je lui écris ma *râtelée*, comme dit notre maître Alcofribas. Je doute qu'il ait égard à mes observations, mais je les aurais faites quand même je n'aurais pas eu connaissance des vôtres. Je ne connais rien de plus mauvais que de faire de la politique à propos d'archéologie.

Adieu, mon cher confrère, quoiqu'il arrive permettez-moi de vous appeler toujours de ce nom et de compter sur votre bonne et aimable confraternité.

Pr Mérimée.

XXII

Lundi soir [décembre 1860?].

Mon cher Monsieur,

Il me semble que votre exposé est excellent, et je ne vois qu'une objection qui puisse y être faite par son excellence, c'est de dire comme Panurge qu'il n'a *denare*. Je dois le voïr vendredi en commission, et j'en profiterai pour lui dire ma râtelée ; je ne crois pas qu'elle produise grand effet, mais j'aurai grand plaisir à dire de vous tout le bien que j'en pense. Je vais vous lire ce soir.

Mille amitiés et compliments.

Pr Mérimée.

XXIII

British Museum [dimanche 2 août 1863].

Cher Monsieur,

Votre lettre est arrivée pendant que j'étais à la campagne aux envi-

Monuments historiques, dont Walewski (ministre d'État depuis le 23 novembre 1860) devient le président et Mérimée le vice-président. Cf. Paul Verdier, *Le Service des Monuments historiques*, Paris, 1936, p. 52.

1. Charles Lenormant était mort à Athènes le 24 novembre 1859.

rons de Londres[1]. Aujourd'hui, c'est dimanche et la poste se repose ; mais demain j'espère que vous aurez ma lettre. J'ai vu M. Courmont la veille de mon départ et je lui ai parlé très chaudement de votre affaire[2]. Je ne vois qu'une difficulté possible. C'est qu'on ne veuille pas avoir l'air d'infliger une espèce de blâme à M. Walewski. C'est là ce que je soupçonne, mais j'espère que cette considération n'arrêtera pas le maréchal[3]. Je regrette que vous ne l'ayez pas vu et que vous n'ayez pas causé avec lui. Je suis sûr qu'en dix minutes de conversation vous auriez levé ses scrupules, si tant est qu'il en ait encore. Très probablement je serai à Paris vers le 10 ou le 12 de ce mois et je lui parlerai. Je n'ai pas trop envie de lui écrire après les petits tracas que nous avons eus ensemble le mois passé[4]. Toutes les commissions sont si paresseuses que je n'admets pas comme objection le nombre des membres. Plus il y en aura d'inscrits, et plus il en viendra aux séances, c'est-à-dire qu'on pourra compter sur une demi-douzaine d'assidus et j'espère que vous serez de ce nombre.

Adieu, cher Monsieur, veuillez agréer l'expression de tous mes sentiments dévoués.

Pr Mérimée.

Mad. Libri est partie pour Paris jeudi dernier, toujours fort souffrante, mais cependant mieux qu'on n'aurait osé l'espérer après une si longue maladie. Son médecin commence à avoir bon espoir. Elle va passer quelques mois dans le midi de la France ou en Italie[5]. M. L. est assez bien ainsi que Panizzi qui se rappelle à votre souvenir.

1. Mérimée a dû quitter Paris peu après le 16 juillet 1863 (cf. *Lettres à Panizzi*, I, 334). Il reviendra le 20 août (cf. *Lettres à Panizzi*, I, 334). M. Connes (*Études anglo-américaines*, Paris, H. Champion, 1930, p. 324) donne à tort la date du 10 août environ comme celle de l'arrivée en Angleterre. Il s'appuie sans doute sur la *Lettre à l'Inconnue* du 12 août 1863 (II, 227).

2. Il s'agit des démarches de Paul Lacroix pour sa réintégration dans la Commission des Monuments historiques, dont la composition devait être modifiée par le décret impérial du 6 août 1863.

3. Le 23 juin 1863, Walewski est remplacé par Billault, au ministère d'État. Les Beaux-Arts sont alors rattachés au ministère de la Maison de l'Empereur, occupé par le maréchal Vaillant.

4. Allusion possible à la confection par Mérimée du discours prononcé le 7 juillet à la distribution des récompenses du Salon, par le maréchal Vaillant. Peut-être s'agit-il plutôt des démêlés au sujet de la *Commission de publication des lettres de Napoléon Ier* que Mérimée devait quitter le 3 février 1864. (Cf. A. Chuquet, « Prosper Mérimée et la correspondance de Napoléon », *Revue Bleue*, 21 décembre 1907.)

5. Ceci corrobore les recoupements précédents et la date de 1863 que nous proposons. Libri écrit en effet de *Bournemouth*, le 2 juillet 1863 :

Que le ciel vous entende quand vous dites que ma pauvre chère malade est hors de danger! Depuis plus de deux ans elle ne quitte plus le lit, s'affaiblissant et souffrant de plus en plus et malgré son héroïque courage nous déchirant le cœur par ses cris de douleur!

Depuis le mois de mars je l'ai conduite ici (à 200 milles de Londres) dans un lit....

Il écrit encore de Bath le 12 octobre 1863 :

... Tout occupé de la santé et de l'état de ma chère malade, je suis avec anxiété les vicissitudes de son séjour dans le midi de la France....

(*Bibliothèque de l'Arsenal*, autographes Paul Lacroix, dossier 2092.)

XXIV

2 septembre [1864].

Cher Monsieur,

Je viens de lire vos deux petits volumes. Le procès d'Alexis est très curieux. Il contient un certain nombre de pièces très authentiques et que je croyais inédites avant que M. Oustrialof ne les publiât [1]. Puis il y a des contes à dormir debout sur Alexis et son entourage. L'auteur a su qu'il avait une maîtresse dont on lui aura estropié le nom. *Afrosini* au lieu d'Euphrosine[2]. On lui a dit qu'elle était finnoise, il a entendu génoise, et là-dessus il a bâti une histoire. Ce mélange de vérités très curieuses et de mensonges ridicules m'a rappelé le voyage d'Espagne de Madame d'Aulnoy [3], qui mêle à la plus exacte description des mœurs espagnoles des aventures imaginaires fort insipides. Il fallait dans ce temps-là dorer l'histoire pour la faire avaler.

L'autre volume est assez drôle et édifiant. Vous dites que l'auteur est inconnu. Je croyais que c'était M. de la Popelinière [4].

Je vous rapporterai les deux volumes sous peu de jours. Le premier me sert beaucoup pour le travail dont je m'occupe à présent.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

Pr Mérimée.

XXV

Samedi soir, 7 août [1869].

Très cher confrère,

Je reviens de la campagne et je finis à l'instant le second volume de votre histoire de Nicolas[5]. Elle m'a extrêmement intéressé. Vous

1. *Histoire du règne de Pierre le Grand*, par M. N. Oustrialof, Saint-Pétersbourg, 1859, Tome VI dont Mérimée fait le compte rendu : *Procès du tsarévitch Alexis* (*Journal des Savants*, septembre 1864 à février 1865).

2. Dans son compte rendu (*ut supra*, septembre 1864, p. 545), Mérimée écrit que le tsarévitch « vivait alors publiquement avec une fille serve, d'origine finnoise, appartenant à son précepteur Viazemski ». Cette fille s'appelait Euphrosine (p. 550).

3. Mérimée a lu cet ouvrage célèbre et le cite notamment dans son article sur *La Littérature espagnole* (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1851).

4. Il s'agit du *Tableau des mœurs du temps dans les différents âges de la vie* [par Le Riche de la Popelinière]. Attribué quelquefois à Crébillon fils. [B. N., Enfer 12 et Enfer 306]. Un exemplaire célèbre ayant appartenu au baron Pichon a passé, en 1937, à la vente Louis Deglatigny [Giraud-Badin]. (Cf. *Mémoires secrets de Bachaumont*, t. I, 13 juillet 1763.)

Paul Lacroix publia en 1859 une édition des *Mémoires secrets de Bachaumont* (Paris, Adolphe Delahays) : 15 juillet 1763, p. 81 : On trouve en note que l'exemplaire orné d'estampes « faisait, en 1820, partie de la Bibliothèque du prince M. Galitzin ». — (Ravenel.)

Paul Lacroix a raconté à sa manière l'histoire de cet ouvrage dans : *Quand j'étais jeune, souvenirs d'un vieux*, Paris, Renduel, 1833, p. 79 et suiv.

5. Il ne peut s'agir ici que du tome II de la *seconde* édition de l'*Histoire de la vie et du règne de Nicolas Ier, empereur de Russie*, Paris, Amyot, 1869. L'édition origi-

racontez clairement, rapidement, et vous faites voir ce que vous dites. L'insurrection de Saint-Pétersbourg est un morceau excellent. Avez-vous quelques renseignements sûrs au sujet des conspirateurs et sur leurs projets? Serait-ce une conjuration, comme il y en a eu, en France surtout, où l'on évitait de parler de ce qui se ferait après le coup, attendu que tot capita tot sensus.

J'espère que vous ne nous ferez pas trop attendre les volumes suivants, personne ne les lira avec plus d'empressement et plus de plaisir que moi.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de tous mes sentiments dévoués.

Pr Merimée.

Cet article était terminé quand nous avons eu connaissance de la réédition des *Lettres de Mérimée aux Lagrené*, publiée à Moscou par M. Anatole Vinogradov. Cette publication, d'ailleurs fort incorrecte, contient le fac-similé d'une lettre de Mérimée à Paul Lacroix :

Mon cher Confrère[1],

Où trouverai-je quelques détails sur l'affaire du comte Alberti[2] emprisonné seulement pendant seize années pour une affaire de Mss. Il était accusé, je crois, d'avoir supposé un Ms. du Tasse. Mais quel livre ou quel journal dois-je lire? Si vous aviez la bonté de m'écrire quelques lignes de votre main sur le fait, vous me rendriez bien service, et ce serait de la besogne toute faite pour votre

Tout dévoué

P. Mérimée (rue Jacob, 18).

17 mars 1852.

M. Parturier et J. Mallion.

nale est de Paris, Hachette, 1864-1873. C'est dans le tome second de la seconde édition que se trouve le récit de l'insurrection du 26 décembre 1825.

1. Cette lettre se trouve à la bibliothèque Saltykov-Chédrine, à Léningrad, et a été publiée par Anatole Vinogradov dans *Mérimée et B. Doubensky. — Lettres aux Lagrené.* — Moscou, 1937, p. 44.

2. Mérimée écrit dans « Procès de Monsieur Libri », *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1852, p. 336 : « ... Je n'irai pas m'enfermer dans une prison où l'on me laisserait des années peut-être, en attendant que mes experts eussent appris leur métier. » Voilà ce que me disait M. Libri dans son ignorance des choses et des hommes de ce pays, en présence de quelques Anglais qui, hochant la tête, grommelaient : *He is right*; il a raison. Puis il me citait l'histoire du comte Alberti, accusé et détenu pour avoir vendu de faux manuscrits du Tasse. « On a nommé, disait-il, des experts ignorans qui les ont déclarés apocryphes, — après une enquête qui a duré sept ans. Le comte Alberti en appela. D'autres experts sont à la besogne, et cependant le comte Alberti est sous les verrous depuis 1838. » — A tout cela je ne trouvai pas grand chose à répondre, sinon : Comment vivre loin de Paris? et je revins en France, triste pour lui et triste pour nous. J'ai lu dans les journaux du mois dernier que les experts de Rome ont prononcé, et que le comte Alberti vient d'être acquitté honorablement par la sacrée consulte après une détention préventive de treize ans seulement. Je manderai le fait à M. Libri, et j'espère qu'il changera de résolution... »

MÉLANGES

LE PLUS BIZARRE LIVRE AU MONDE

« One of the strangest books in the world », said Philarète Chasles of the *Gaeomemphionis Cantaliensis Satyricon.*

Chasles discovered the only known copy of the book in 1838 and wrote a review of it in the *Journal des Débats* (Aug. I, 1838) from which we give the following extract[1] :

Imaginez un volume sans nom d'imprimeur, sans indication de lieu, mais non sans date[2], imprimé sur papier jaune et solide, portant un titre bizarre et grec; point de nom d'auteur, une dédicace au roi Louis XIII; livre qui ne se trouve signalé ni dans les *Anonymes* de M. Barbier ni dans les *Recherches* de M. Gabriel Peignot, ni dans les *ana* de l'époque, ni dans le *Manuel* de Brunet; enfin, un livre perdu.

... les plus curieux renseignements sur le Paris de 1620... aux mérites de la rareté, de la bizarrerie et de l'obscurité profonde qui le couvre, cette curiosité joint le mérite d'éclairer l'histoire : elle donne un tableau détaillé des mœurs populaires de Paris au commencement du règne de Louis XIII. Voici son histoire (*celle du livre*) :

Vers l'an 1620 un professeur auvergnat, pauvre roturier né sur la montagne du Cantal, et qui sans doute avait appris de quelque curé la langue latine et les lettres humaines, imagine de chercher fortune hors de sa province, et se dirige vers Marseille[3].

Ce Don Quichotte du rudiment tombe dans plus d'une embûche et se brise sur plus d'un écueil. On respecte peu sa science latine; on se moque de ses prétentions; les aubergistes le maltraitent, les gentilshommes le raillent, les femmes le bernent, les écoliers le harcèlent, les escrocs le dépouillent.

Battu de vents contraires, comme le pieux Énée et ne trouvant pas de fidèle Achate, il exhale en périodes latines sa colère et sa douleur. Toutes les mésaventures lui arrivent. Enfin, il se rend à Paris, la cité mère, la ville des arts; il y trouvera non seulement asile mais consolation, grandeur, puissance, fortune. Ainsi l'espère l'honnête grammairien auvergnat, qui compte sans son hôte. A Paris il se fait encore rançonner par les maîtres d'auberges et duper par les femmes. Le duc de Joyeuse le reçoit à son service, mais comme marmiton. Être marmiton et curer les casseroles, quand on a pour intimes amis Juvénal et Tacite : indignité ! Notre latiniste ramasse quelques

1. The rarity of this early number of the *Journal des Débats*, and the piquancy of Chasles' review perhaps justify the length of this excerpt.

2. 1628, though the events recorded in the book took place several years earlies.

3. Not Marseilles, but Toulouse. Chasles, in his first enthusiasm, forgot that Toulouse was *The Capital City* (*Astycrium*).

écus, se sauve dans les solitudes glacées du mont Cantal, et le premier usage qu'il fait de sa liberté recouvrée consiste à se venger, la plume à la main, de Paris, de Marseille, du duc de Joyeuse, des aubergistes et des demoiselles. Il écrit son invective contre tous ces infâmes qui n'ont pas reconnu son mérite, ni deviné son génie sous les haillons de l'aventurier, sous la casaque du marmiton. Il raconte ses aventures en phrases latines, élégantes jusqu'à l'afféterie, éloquentes jusqu'à l'emphase ; il dit tout ce que lui ont fait souffrir des maux les Parisiens, les Parisiennes, les seigneurs et les valets ; il emprunte des anathèmes à Cicéron, des fleurs à Macrobe et à Apulée, des sentences à Tacite, et dédie le tout au roi de France, qui n'en lira pas une seule ligne... il donne au livre un titre complètement énigmatique : *Gaeomemphionis Cantaliensis Satyricon*, mais dont le sens se retrouve quand l'on veut consulter les racines grecques — satire écrite par un homme né sur la Cantal et rebuté par la terre entière[1]. — Vous voyez que notre satirique prend un masque prudent ; on voit qu'il a peur de son audace. Tout son récit a besoin d'une clef. Il nomme Paris « Astycrium » la ville capitale ; pour lui Marseille est la « cité qui aime l'ail » (Philoscorodia) ; quant à la France il l'appelle tout bonnement « la terre de l'impudeur » (Liriogaea). Cet homme absurde qui ne prévoit pas l'obscurité dans laquelle va tomber nécessairement un livre enveloppé de tant de voiles, est cependant plein de verve, très versé dans les écrivains latins les moins connus et les plus difficiles ; très habile à faire passer dans l'idiome romain les expressions françaises qui se rapportent à des coutumes modernes. Mais, comme je l'ai dit, il n'a pas le courage de sa colère ; il faut une certaine sagacité historique et encore plus de patience pour deviner aujourd'hui que le gentilhomme insolent, débauché, orgueilleux, bizarre, dont il trace un excellent portrait, que cet Hilario si souvent mis en scène par notre pédant, c'est le duc de Joyeuse ; mais, une fois le mot trouvé, on prend grand plaisir à lire dans l'original les détails de la toilette du gentilhomme Hilario et les anecdotes relatives à sa vie privée, à ses maîtresses et à ses amours.

Qui ne serait content d'avoir fait connaissance avec ce vieux petit volume, ses vilains caractères et son papier jaune, tout remplis des mœurs du Paris de 1620 ? La Samaritaine, Notre-Dame, le Palais et les leçons de la Sorbonne vous y attendent. Il n'y a pas d'ouvrage contemporain qui décrive ces choses aussi complètement, aussi nettement, avec un mouvement plus vif, et plus curieux : l'auteur est un voyageur mécontent, un étranger, un pauvre homme élevé dans ses montagnes. Tout l'étonne. Ses tableaux n'en sont que plus piquans... »

After Chasles wrote this review the book disappeared from sight again and has apparently never been mentioned by anyone else except Brunet, who in the next edition of his famous *Manuel* dryly observed that the book was not so rare as Chasles made out, for there was one other copy in existence, besides the one in the Mazarine that Chasles read, at the Bibliothèque Nationale. Brunet even gave the call-number of the book. By some strange oversight, however, this copy has never been catalogued, and the present writer was able to find it only through the active help of M. E. Van Moé, of the Department of Manuscripts at the BN[2].

1. It should be : « ... et qui méprise tout le monde ». Most of Chasles' inaccuracies in translating the Greek names quoted here are corrected in another review of his in the *Bulletin du Bibliophile* (1854, p. 1036). Cf. the key *infra*.

2. Call-number : Z17132. Brunet gives the former call-number, Z1331, but the volume was not catalogued even when the call-number series was changed.

Drujon, in his well-known *Livres à Clef* (vol. I, col. 175) does nothing but follow Chasles' review, and observes that a new edition of the *Satyricon* is desirable, *plus* a key, and that even a translation is indicated.

I have compiled a key to the person and place names in the book, which will be found both accurate and helpful to a possible translator. Of the 45 names mentioned in the volume, Chasles identified 6 completely and accurately, and I have done as much for 23 more. Of the remaining 16, only 2, and those of very incidental and minor characters, seem completely elusive. As to the other 14, I have made various suggestions, and it is now possible for them to be resolved, especially by some local historian or archivist of Toulouse. Of these 14, 11 are minor and unimportant characters, but 3 are persons of great rank and fame in France about 1600 (Alopecius, Demagogus and Lycogene).

Brunet suggests that the author of the *Satyricon* is Claude Morisot, who wrote a satire on the Jesuits entitled *Alitophili Veritatis Lacrymae* (1624), but to admit this identification we would have to assume as false Gaeomemphio's detailed account of his stay in Toulouse as pot-wolloper for the Duc de Joyeuse. For Joyeuse left Toulouse forever in 1599, while Morisot was born in 1594.

There is one possible way of identifying the author of the *Satyricon*. While sojourning in Toulouse, Gaeomemphio published a book (« an ambiguous one », says he, « yet plainly directed against the Jesuits ») for which he was compelled to quit the city[1]. If one finds any mention of this Auvergnat who came to Toulouse and started to run a school in competition with the Jesuits and was driven out for having composed a book against them, toward 1615, then we will have learned the name of our author. Carayon's bibliography of anti-jesuitic writings[2] has not helped to clear up the matter.

Finally, I would say that the book is *not* a picaresque novel. It seems to be a true record of the author's adventures, a bit garbled chronologically in spots, but indubitably accurate in detail. It contains historical information which, since it does not always coincide with accepted theories, may be more (or less) accurate than those theories. And as Chasles says, the book offers in its 340 pages the livest picture of contemporary manners that we have. Here is a synopsis of the principal events :

Gaeomemphio, a young man who expects to make his fortune by teaching the humanities, leaves his native Cantalian mountains for Bordeaux. En route he fall is with Clopio, who robs him while they are staying at an inn in Bordeaux.

1. Morisot, incidentally, was condemned for *his* book by the parliament of Dijon.
2. A. Carayon, *Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus*, ou *Catalogue des ouvrages relatifs à l'histoire des Jésuites depuis leurs origines...*, 5e partie : « Satires », etc. (Paris, 1864).

Then he becomes tutor to the son of Alopecius, but the son is a spoiled brat and Gaeomemphio tells him so, besides casting aspersions, perhaps true, but unwise, on his family origins. Thereat Alopecius has the tutor stoutly flogged. He escapes and starts for Toulouse. Alopecius sends men to apprehend him, but he bribes their leader to let him go. This affords him an opportunity for an entertaining disquisition on the power of lucre.

He meets with Automolus, an old school friend from the Cantal, a very worldly fellow with a sharp eye for the main chance, who is journeying to Toulouse to join the Jesuits. Automolus unfolds a glowing history of the order to the youth, who swears he will join him. It is entertaining and instructive to compare this long account of the *familia Ganiciana*, which is very favorable to them and contains bits of information not to be found elsewhere, with Gaeomemphio's later excoriations.

In Toulouse, of which city the hero gives us some very good description, he is so attracted by the pretty girls on the streets that he renegs on his vows to become a Jesuit, and goes alone to an inn. With the inn-keeper's son as a guide he visits the University and his account of a class held in the Law School is perhaps the very best thing in the book.

Next occurs the strange adventure with the Hermaphrodite and then the unforgettable description of the orgy at the inn[1], presided over by the duke de Joyeuse. It develops that Hermaphrodite is a protégé of Lamprias (whose bizarre history is related to him by the inn-keeper) and Lamprias is, next to Joyeuse, the greatest man in Toulouse. To save his neck from the vengeance of Lamprias, Gaeomemphio, just in time, takes service with Joyeuse, where he has the ignoble role of pot-scourer and where he is the butt of the other servants.

Finally he decides to run away and join the Jesuits. His interview with them is a capitally drawn scene. They rudely refuse him because he hasn't any money. Now he determines to go to Paris, but on his way out of town he passes a private school needing a qualified scholar to build up the language department. He is still smarting from his rebuff by the Jesuits and he is overjoyed to find that their monopoly on education is the cause of the present state of decay in this institution.

« I'll build up your department ! » he exclaims, and straightway he is hired and the war is on. It is a very lively war, too, and at first Gaeomemphio wins all along the front, but ere long his enthusiastic inexperience brings him to grief. He writes a book against the Jesuits, and though they are not named in it, they summon him before a judge (the successor of Lamprias) who, without listening to

1. This may be read in my article : *La Vie extra-monacale de Joyeuse*, in *Humanisme et Renaissance*, January, 1936.

his defense, commands him to leave Toulouse or else suffer dire punishment.

So he departs for Paris. At Bordeaux he witnesses the wedding ceremony of Louis XIII and Anne of Austria, and describes it in some detail. On the road north he falls in with de Thou and they meet the cardinal de Sourdis on his way to Rome to ask pardon of the pope for a murder, and de Thou gives a long talk on the origins and rights of the papacy. They also meet the prince de Condé and the duc de Bouillon, who are in arms against the king.

Arriving in Paris, Gaeomemphio betakes himself to Notre-Dame, where his still youthful beauty attracts Marguerite de Valois and he becomes her paramour after an exchange of letters which he does not fail to give us in toto. She loads him with favors, but he learns that someone who does not like the affair is planning to have him assassinated, so, being a coward at heart, he resolves to flee.

But first he visits Melanius, i. e., Concini, who is the chief patronage dispenser of the administration, but when he begs for protection, Melanius laughs at him. Doubtless for that reason Gaeomemphio gives us an entertaining but probably somewhat biased account of Concini's family history.

And then at last he hies himself back to his native Mont Cantal where he takes his pen in hand and in an elegant and difficult Latin proceeds to chastise all those who have mistreated him.

KEY

Alopecius.....	(Fox). — Jean-Louis de Nogaret, duc d'Épernon, 1554-1642 [?].
Anactonotho...	(Bastard Ruler). — César de Vendôme, son of Henri IV and Gabrielle d'Estrées [1594-1665].
Argyroploeum..	(Silver boat). — Paris.
Astycrium.....	(The Capital City). — Toulouse.
Automolus.....	(Deserter). — Unidentified.
Chloronomus...	(Lit. : « Green law », but probably means « Vigorous-enforcer-of-law »). — A presiding officer of Toulouse. Possibly Jean-Étienne Duranti [1534-1589].
Clopio.....	(Thief). — Unidentified.
Comhydoria	(Water village). — Bordeaux.
Dea Felicitatis.	(Goddess of Felicity). — Notre-Dame de Paris.
Demagogus	(Demagogue, or Leader-of-the-people). — Unidentified.
Diaspasthus....	(He-who-tears-asunder). — A Toulousain official. Unidentified.
Gaeomemphio ...	(Ge : world ; memphein : to scorn). — Scorner of the whole world. — Unidentified.
Ganicius.....	(Anagram for Ignacius). — The Jesuits.
Gerogamus.....	(Gero : old; gamos : marriage). — A Toulousain magistrate. — Unidentified.
Gossipius.....	Unidentified.
Gyneander.....	(Gyna : woman; ander : man). — Hermaphrodite. — Unidentified.

Hilario.....	(The Joyous one). — Henri de Joyeuse, comte du Bouchage et duc de Joyeuse [1567-1608].
Hippobotia.....	(Horse-pasture). — Spain.
Hippocharmus..	(Horse-lover). — Philip III [1578-1621], king of Spain.
Hitamas.....	(Anagram for « Mathias »). — Holy Roman Emperor [1612-1619].
Hybophorus....	(Bearer of a hump). — Charles-Emmanuel I, duke of Savoy [1562-1630].
Isoscelia.....	(Having-two-sides-equal). — Italy.
Lamprias.....	(Magnificent person). — A Toulousain magistrate. — Unidentified.
Liriogaea.....	(Land of the Lily : fleur-de-lys). — France.
Lycogene.....	(Wolf-born). — Anne de Joyeuse [1561-1587 (?)].
Mastropus.....	(Pimp). — Unidentified.
Melanius.....	(Swarthy, dark). — Concini, marquis d'Ancre [d. 1617].
M. D. V.....	Marguerite de Valois [1553-1615], queen of France.
Myropoeus....	(Perfumer). — Unidentified.
Neoptolemus...	(New warrior). — Louis XIII, king of France.
Odrysus.....	(Anagram for « Sourdis »). — Cardinal de Sourdis [1575-1628].
Oenophilia.....	(Country-that-loves-wine). — Germany.
Paedisce.....	(Young maiden). — Anne of Austria, wife of Louis XIII.
Peniodulos.....	(Servant-of-poverty). — Order of capuchin friars.
Philoscorodia..	(Land-that-loves-garlic). — Languedoc.
Phlegias.....	(Fiery). — Maximilien de Béthune, baron de Rosny, duke of Sully [1560-1641].
Podoria.....	(Pod : foot ; oros : mountain). — Piedmont.
Porphyrios.....	(Red). — College of Cardinals.
Protarchon....	(Champion). — Prince de Condé, Henri II de Bourbon [1588-1623].
Pyrgo.....	(Tower). — Henri de La Tour d'Auvergne, duke of Bouillon [1555-1623].
Stephanotrios..	(« Crowned », or « Crown-bearer »). — The Papacy.
Talebrus.....	Unidentified.
Technius.....	(Cunning fellow). — The chancellor Claude Mangot [?].
Thalassio.....	(Seaman). — J.-A. de Thou [1553-1617].
Traumathygius..	(Healer-of-wounds). — Unidentified.

CONTROLLING THE KEY

The meaning of some of the above names is of course selfevident, as « Gaeomemphio », « Podoria » and « Isoscelia ». The others I puzzled out after reading several thousand pages of history and memoirs dealing with the period.

If one reads the duc d'Aumale's *Histoire des Princes de Condé* (Paris, 1897, 7 vol.) and Louis Zeller : *Louis XIII, Marie de Médicis chef du conseil... Le prince de Condé (1614-1616)* [Paris, 1898], he will have no doubt that Condé is our « Protarchon » who leads the rebellion of the princes against Louis XIII, and that his friend « Pyrgo » is the duc de Bouillon.

The same books, as well as Zeller's *La Minorité de Louis XIII* and F.-T. Perren's *Les mariages espagnols sous le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis* show that I have correctly identi-

fied « Anactonotho ». « Argyroploeum » is evidently Paris, for it is called the capital of France and the seat of the king, besides being described in other ways. « Astycrium » is well described — its location on the river, it being the residence of Joyeuse, and « The Capital City » of Languedoc, « The-land-that-loves-garlic » which extends southwest of Auvergne. « Comhydoria » is where the wedding of Louis XIII took place, and is also where « Odrysus », a « Porphyrios » killed a jailer. This event is described in Héroard's *Journal... de Louis XIII*. The long description of « Dea Felicitatis » located in Paris suffices to identify it.

The very interesting history of « Alopecius » (« The Fox » — though it could also mean « Old Baldy ») who was a mighty man at Bordeaux about 1597 and later, is given in detail, and also his father's and grandfather's, but I am not sure that I have correctly identified the gentleman.

« Hippocharmus » is the ruler of « Hippobotia » and is the person who tells Louis XIII to hurry up and marry his daughter « Paedisce » or he will make war on France. And Louis marries her, which identifies those persons.

« Hitamas », an obvious anagram for Mathias, is mentioned as a great ruler ready to pounce upon France from his country « Oenophilia ».

« Hybophorus » is a famous general residing in Podoria, obviously Piedmont. There were several famous generals in that vicinity in 1615, notably Spinola, but François-Eudes de Mézeray in his *Histoire de la Mère et du Fils* clearly identifies our man by referring to Charles-Emmanuel I as « le célèbre bossu ».

« Liriogaea » is France, for it is ruled over by Louis XIII who marries Anne of Austria at Bordeaux, and its capital is Paris. « Melanius, » whose ancestry and household are described at length, as well as his position in the kingdom, can be no other than Concini, the maréchal d'Ancre.

« Phlegias » is the man who, about 1616, is described as having been the first man in the kingdom under the father of Louis XIII, but now, though very rich, plays second fiddle to Concini. His transactions as described in our book leave no doubt that « Phlegias » is Sully.

« Stephanotrios » is clearly the pope(s), for the cardinal de Sourdis has to go to Italy to ask his pardon after murdering the jailer in Bordeaux.

« Thalassio » I identify as de Thou because of his friendship with Condé and his services between the rebel princes and the regency. « Neoptolemus » is the king of France who marries Anne of Austria. « Peniodulos » is the order of friars that Joyeuse joined, left, and joined again, i. e., the Capuchins.

Robert-E. Pike.

CHATEAUBRIAND ET LA TRAPPE (1843)

Lorsque Chateaubriand se fut mis à écrire sa *Vie de Rancé*, il voulut visiter les lieux mêmes où le Réformateur avait accompli son œuvre. Voyage rapide, ou plutôt simple excursion d'une journée : l'écrivain n'avait que faire d'aller recueillir sur place les documents qu'il trouvait en abondance dans les bibliothèques de Paris. Il cherchait seulement une vision d'ensemble et une impression forte, qui lui permissent de vivifier les matériaux de son information livresque.

Nous ne sommes que fort peu renseignés sur ce déplacement que fit René, au monastère de la Grande Trappe; nous n'en savons pas la date exacte. — Dans une lettre adressée, le 1er mai 1843, à Mme d'Hautefeuille, Ballanche écrivait : « M. de Chateaubriand ajourne son voyage de la Trappe » et, le 4 mai suivant, il annonçait à Paul David : « M. de Chateaubriand ne va plus que le 1er juin à la Trappe ». C'est le seul renseignement, combien vague, que nous fournissent les contemporains. On croyait donc jusqu'ici que le pèlerinage eut lieu au début de juin[1]. Or, c'est deux mois plus tard seulement qu'il se place.

L'aimable accueil des Pères Trappistes nous a permis de retrouver, dans les Archives de leur Abbaye[2], deux lettres écrites à l'occasion de ce voyage : l'une, de Chateaubriand à l'Abbé de la Trappe, Dom Joseph-Marie Hercelin, doit être inédite; l'autre, la réponse de l'Abbé, n'est qu'une copie, dont l'original, inséré dans le fameux Manuscrit 12454 de la Nationale, f° 69, a été partiellement publié par M. Levaillant. Voici le contenu intégral des deux lettres.

1° Lettre de Chateaubriand.

Paris, 10 août 1843.

Mon Révérend Père,

Vous m'avez comblé de bontés et je ne saurais en conserver trop de reconnaissance. Cette sainte continuation de la Religion dans les Bois, cette fidélité à Jésus-Christ au milieu de la désertion du monde, m'ont profondément touché. Vous avez entrepris de recommencer la Foi, dans les mœurs qui la firent naître. J'espère que ce grand spectacle m'aidera à terminer mes jours; je me souviendrai qu'au milieu de vos souffrances[3], vous avez bien voulu me tendre la main pour me soutenir. Permettez-moi de me recom-

1. Cf. M.-J. Durry, *Vieillesse de Chateaubriand* (Paris, Divan, 1933, I, p. 559; II, p. 439), qui exprime au reste des doutes, et M. Levaillant, *Chateaubriand, Mme Récamier et les M. O. T.* (Paris, Delagrave, 1936, p. 352; p. 472), qui attribue au 3 juin « peut-être », puis au « 1er ou 2 juin » le voyage de Chateaubriand. Le 3 juin est un samedi. — Je tiens à remercier ici très vivement Mme M.-J. Durry, qui a guidé mes recherches touchant l'édition de la *Vie de Rancé* que je prépare.

2. Archives de la Grande Trappe, cote 69.

3. *Vos souffrances.* Allusion probable à la mauvaise santé du P. Hercelin et également aux tracasseries, voire aux persécutions, qu'en 1843 les Trappistes pouvaient redouter de la part du gouvernement anticlérical alors au pouvoir. C'est ce qui ressort de la communication très documentée que M. Pierre Clarac fit, en juillet 1937, à la *Société des Amis de Chateaubriand*, sur les rapports de l'écrivain avec

mander à vos prières : si vos Frères daignent aussi prononcer mon nom dans les solitudes de Rancé, j'arriverai à Dieu avec moins de frayeur. Je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pu faire pour votre Communauté ce que j'aurais voulu : pour la première fois, j'ai senti les rigueurs de la pauvreté.

Agréez, je vous prie, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments de vénération et de respect.

Vte de Chateaubriand.

Ne pouvant écrire moi-même, j'ai dicté cette lettre à mon secrétaire que j'ai eu l'honneur de vous présenter : Vous voudrez bien m'excuser.

2° Réponse du Révérend Père Hercelin.

La Trappe, 17 août 1843.

Monsieur le Vicomte,

[Votre visite a beaucoup honoré notre désert. Elle a aussi rempli mon âme d'une joie bien douce et augmenté ma vénération pour vos vertus. C'est un beau jour pour moi que celui où j'ai pu vous prêter ma faible main pour vous aider un instant à porter le poids de vos immortels lauriers.] Je m'en souviendrai toujours, M. le Vicomte, et toujours vous aurez des droits sacrés à ma reconnaissace. Permettez moi de vous en offrir ici l'expression respectueuse.

[Dieu soit béni, qui nous a donné dans votre personne un bienfaiteur plein de délicatesse et un juste appréciateur de la vie de Foi que nous menons dans notre solitude. Cette Religion sainte, continuée dans les bois, n'est pas connue des hommes de l'époque, mais elle va leur apparaître belle et amie de l'humanité, quand votre plume, aussi éloquente que catholique aura écrit l'Histoire de l'illustre Réformateur dont vous avez vu le tombeau.] Le *Génie du Christianisme* a ramené bien des intelligences égarées sous le sceptre de la vérité orthodoxe. Ce même génie, qui ne saurait vieillir, pas plus que votre noble cœur, vous inspirera des pages sublimes qui révéleront aux sages de nos jours l'héroïque pénitence de l'Abbé de Rancé; la force de votre logique détruira leurs préjugés, le charme irrésistible de votre style les attachera à la lecture de votre ouvrage; l'onction de vos paroles les gagnera à la Religion et vous aurez opéré une merveilleuse alliance entre les enfants du siècle et les habitants si paisibles des Cloîtres. Ce rapprochement, si désiré pour nous, consolera l'Église, contribuera au repos de la Patrie et ajoutera à votre double couronne d'écrivain Chrétien une nouvelle auréole de gloire.

[Je suis heureux de vous dire, Monsieur le Vicomte, que ma pieuse famille ne cessera point d'adresser des vœux au Ciel pour l'adoucissement de vos souffrances.] Déjà elle vient, par les exercices d'une Neuvaine, de mettre sous le royal manteau de Marie vos jours qui lui sont si précieux. Les Enfants du Désert osent espérer que leur Auguste Mère vous ramènera au milieu d'eux. Alors, comme aujourd'hui, ils rediront votre nom vénéré et l'écho fidèle de leur solitude répétera leurs bénédictions, leurs désirs et leurs espérances.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Vicomte, l'expression des sentiments de respect et de vénération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Vicomte,

votre très humble et très obéissant serviteur.

P. Joseph-Marie,
Abbé de la Trappe et Vic. Général[1].

la Trappe. Ce travail paraîtra dans un prochain *Bulletin* de la Société. Nous exprimons notre gratitude à M. Clarac qui eut l'obligeance de nous donner ces renseignements.

1. Nous avons mis entre crochets [ ] les passages de la lettre déjà publiés par M. Levaillant, *op. cit.*, p. 358.

Il est évident que Chateaubriand n'a pas attendu deux mois et plus pour remercier le R. P. Abbé de son accueil, pour solliciter aussi ses prières à l'heure où il pouvait redouter l'échéance prochaine du Jugement Divin. Il ne rappelle pas une visite déjà lointaine, il continue presque une conversation, aborde vivement son sujet, va droit à ce qu'il veut dire. Et le Père Abbé s'empresse de répondre, ne ménage ni le baume, ni la flatterie et ne veut pas être en retard de politesse.

Cette date du mois d'août s'explique à merveille. Chateaubriand a plusieurs fois ajourné son voyage et cela à cause de sa mauvaise santé. Sa femme nous apprend qu'il passa un très douloureux printemps; toux et rhumatismes le retiennent à la chambre : « Voilà quinze jours qu'il fait un temps de mois de mai, et le pauvre Tigre est seulement un peu plus souffrant que de coutume[1] ».

Ainsi mal en point, Chateaubriand ne devait pas songer à entreprendre un voyage long et fatigant comme celui de la Trappe — — quelque cinquante lieues aller et retour en deux jours! — avant le séjour thérapeutique qu'il fit à Bourbonne. Parti aux eaux le 27 juin, il était de retour à Paris à la fin de juillet. Mais, dès le 18 juillet, il constatait une sensible amélioration de son état : « Je crois que je suis mieux, mandait-il à Juliette Récamier, j'ai marché hier assez longtemps dans la campagne... Je voudrais bien avoir repris ma vieille main, *comme j'ai commencé à retrouver mes vieilles jambes*[2]. » « Retrouver mes vieilles jambes. » N'est-ce pas nous faire savoir, indirectement, qu'il ne marchait plus guère, plus du tout même au début de juin, avant de se rendre à Bourbonne? Comment, alors, l'auteur des *Martyrs* aurait-il pu, ainsi qu'il assure l'avoir fait, « profaner *avec les pas* qui lui servirent à rêver René, la digue où Bossuet et Rancé s'entretenaient des choses divines[3] ? » Il aurait eu grand-peine à se rendre, « par une chaussée embarrassée de broussailles », jusqu'à la Grotte de Saint-Bernard, située à quelques centaines de mètres du monastère, dans un lieu bas et humide...

Au contraire, après sa cure, Chateaubriand est à nouveau capable de se déplacer, sinon d'écrire; il n'a pas « repris sa vieille main » ; — sa lettre au R. P. Hercelin est de la main d'un secrétaire[4] et la signature, seule autographe, recroquevillée, presque illisible, fait peine à voir. Mais il a « ses vieilles jambes » ; il en profite et va visiter la Trappe, dès qu'il est de retour à Paris, *soit dans la première semaine d'août 1843*[5] ; il y passe seulement, et, dès le 10, il assure l'Abbé de sa reconnaissance...

1. M.-J. Durry, *op. cit.*, I, p. 475; II, p. 356.
2. *Id. ibid.*
3. *Vie de Rancé*, 2e éd., 1844, p. 176.
4. Exactement de la main de Pilorge, qui n'avait donc pas encore quitté son maître, à la date du 10 août.
5. Grâce à des articles de journaux du temps, M. Clarac a établi avec certitude la date de la visite qui eut lieu le *lundi 7 août*.

*
* *

La lettre du R. P. Hercelin nous montre l'immense espoir que les Trappistes mettaient dans la *Vie de Rancé* avant sa publication. Se fondant sur les mérites du *Génie du Christianisme*, sur les qualités de l'écrivain et de l'Apologiste catholique, l'Abbé de la Trappe se félicitait que Rancé ait enfin trouvé un historien digne de lui et de sa Réforme ; même il indiquait discrètement à notre auteur la « manière » dont il aurait à traiter son œuvre et lui donnait, dans sa longue lettre, un modèle de style hagiographique, tout plein de rythme et d'onction.

L'on souhaiterait de savoir si la *Vie de Rancé*, une fois parue, répondit à l'attente des Religieux. « La lettre, — constate M. Levaillant[1], — que le vénérable abbé dut écrire, quelque neuf ou dix mois plus tard, à l'auteur de la *Vie de Rancé*, on serait plus curieux encore de la connaître... ». Le hasard, espérons-le, fera peut-être qu'on la découvre, si jamais elle fut écrite. A son défaut, le document que nous publions maintenant nous laisse entrevoir toute la déception des Trappistes.

Ils conservent dans leur Bibliothèque un manuscrit de trois cent douze pages, de trente-cinq à trente-sept lignes par page, intitulé : *Chronique du Monastère de la Maison-Dieu Notre-Dame de la Grande Trappe, depuis 1789, époque de la Révolution Française, jusqu'à nos jours*, rédigée d'après l'ordre du R. P. Dom Joseph-Marie, Abbé de la Trappe, Vicaire Général de la Congrégation, et de Mgr l'Évêque de Séez, par F. Théodore Bellanger, Prêtre et Secrétaire de l'Abbaye, 1852.

Nous y lisons, aux pages 265 et 266 :

Visite de M. de Chateaubriand à la Trappe.

Nous aurions dû, dès l'an 1843, relater la visite que fit à la Trappe le Chantre glorieux du *Génie du Christianisme*, M. de Chateaubriand, vieux et malade, qui retrouvait dans notre solitude ses bois et ses étangs de Combourg. Il y venait recueillir, sur le théâtre même de la pénitence de Rancé, des renseignements, des inspirations pour la biographie de ce Réformateur, qu'il méditait alors; et assurément nul écrivain n'en pouvait parler plus dignement et conquérir plus de sympathie en faveur de notre Ordre et de l'illustre Abbé de la Trappe. Mais il nous est permis aujourd'hui de douter du sérieux intérêt que M. de Chateaubriand attachait à cette biographie : le Romantisme en est la forme et la téméraire croyance à de certains contes calomnieux et invraisemblables en compose le fond. Aussi le public a-t-il su apprécier cette œuvre à sa juste valeur.

Écrites en 1851, trois ans après la mort de Chateaubriand, huit après sa visite au monastère du Perche, ces lignes ne précisent pas la date de son voyage. Mais elles nous font connaître une opinion

1. M. Levaillant, *op. cit.*, p. 358.

dont l'écho est venu jusqu'à nous, — celle des Trappistes sans doute, et aussi de tous ceux qui font de l'histoire religieuse un genre littéraire « édulcoré »...

Toutefois, le jugement du F. Bellanger n'est pas sans valeur, ni sans perspicacité. Les historiens ont douté parfois aussi « du sérieux intérêt que M. de Chateaubriand attachait à cette biographie »; lui-même n'a pas cherché à dissimuler la « répugnance naturelle [1] » qu'il eut à l'entreprendre. D'autre part, si l'œuvre *romantique* est celle où la personnalité de l'artiste s'étale et s'insinue partout, la *Vie de Rancé* mérite pleinement cette appellation. Enfin, l'on s'explique sans peine que l'austérité des religieux ait été choquée par un écrivain assez libre pour mêler, à la biographie de *leur Saint*, l'histoire d'une maîtresse d'Henri de Guise et une capiteuse dissertation sur les lettres d'Amour [2]...

L'impression pénible ressentie par les Trappistes, bien des catholiques la partagèrent, si l'on en croit l'Abbé Dubois, l'historien le plus complet de Rancé et de sa Réforme.

> Ce fut une surprise, un étonnement général; nous dirons plus, les cœurs catholiques en ressentirent une peine profonde. Le P. Lacordaire écrivait alors : « J'ai été bien malheureux du livre de M. de Chateaubriand sur l'Abbé de Rancé. J'aurais voulu que l'auteur finît autrement et que son chant du cygne répondît aux premiers accents de son génie. » Voilà bien toutes les appréciations et toutes les plaintes dans une seule.

Et Dubois d'ajouter, après un réquisitoire qui ne laisse pas d'admirer le génie poétique de René :

> Si le vénérable Abbé Séguin, son Confesseur, avait pu voir son manuscrit avant l'impression, il lui aurait certainement donné pour pénitence de le recommencer [3].

L'on ne saurait suivre l'Abbé Dubois dans sa conclusion. Évidemment, le livre s'écarte souvent de ce que promet son titre. Mais il ne pouvait guère en être autrement, et l'Abbé Séguin le savait mieux que personne. Avant tout il avait voulu tromper l'ennui de son illustre pénitent; mais il n'ignorait pas que le Vicomte était incapable de jamais s'effacer complètement, fût-ce devant la haute personne de Rancé.

Et les lecteurs modernes trouvent que c'est bien ainsi, puisque, dans la *Vie de Rancé*, ils peuvent, une ultime fois, contempler l'âme mise à nu de celui que Baudelaire appelle « le grand gentilhomme des décadences [4] ».

FERNAND LETESSIER.

1. *Vie de Rancé*, 2e éd., p. xv.
2. *Ibid.*, p. 45-48 et p. 227-230.
3. Abbé Dubois, *Histoire de l'Abbé de Rancé et de sa réforme*, 2 vol. in-8°, Paris, Ambroise Bray, 1866. Introduction, p. xxx-xxxiii.
4. Baudelaire, *L'Art Romantique* (L'Esprit de M. Villemain; sa haine contre Chateaubriand).

LE DÉSERT, méditation philosophique.

(Lamartine, 1832-1856).

Le Désert ou *l'Immatérialité de Dieu* (« méditation poétique », dit le texte imprimé, « méditation *philosophique* », dit le manuscrit) parut dans le XI[e] Entretien du *Cours familier de Littérature*, en novembre 1856.

Dans ses très précieux *Souvenirs*[1], Charles Alexandre évoque cette fin d'après-midi de septembre 1856 où Lamartine lui donna lecture de ce poème qu'il venait d'achever. Lamartine était debout, adossé à la porte-fenêtre de son cabinet de travail; il avait dans les mains de grands feuillets carrés, et il les approchait de la vitre pour recueillir sur eux la clarté mourante du jour. Tandis qu'il lisait tout haut, de sa voix profonde, l'angélus sonna à l'église de Saint-Point, tout près. Et rien n'était poignant comme cette minute d'automne et de nuit tombante où le vieux poète décrié et depuis si longtemps silencieux semblait comme intimidé d'oser redevenir, dans son crépuscule et son délaissement, ce qu'il avait été dans la splendeur de son aurore.

Peut-être espérait-il qu'enfin l'heure allait venir sur laquelle il avait tant compté ! Le 2 juillet 1849, il avait écrit : « Je ne sais pas ce que la Providence me réserve de sort et de jours [...] Mais si, après les sueurs, les labeurs, les agitations et les lassitudes de la journée humaine, la volonté de Dieu me destinait un long soir d'inaction, de repos et de sérénité avant la nuit, je sens que je redeviendrais volontiers à la fin de mes jours ce que je fus au commencement : un poète, un adorateur, un chantre de sa création. Seulement, au lieu de chanter pour moi-même ou pour les hommes, je chanterais pour lui; mes hymnes ne contiendraient que le nom éternel [...] »[2]. Depuis 1849, hélas ! que de « sueurs » encore, pour lui, et d' « agitations », et de « lassitudes » ! Non plus même glorieuses, comme dans la mêlée politique, mais tristes, mais amères, odieuses jusqu'à l'écœurement dans la bataille misérable contre les difficultés d'argent.

Au milieu de 1856, cependant, Lamartine s'est bien cru sauvé. L'idée qu'il a eue de lancer son *Cours familier de Littérature* s'est révélée admirablement efficace. A son ami Lacroix il écrit en avril : « *Tout va bien dans mon entreprise littéraire immense, sur laquelle j'ai toujours compté pour ma rançon. En trente-six jours, j'ai déjà*

1. Charles Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, 1884, p. 345.
2. Préface des *Méditations* pour l'édition des *Œuvres choisies* (1849-1850), dite « des souscripteurs ».

500000 francs en mandats souscrits. En quatre ans, cela a la physionomie de deux millions[1] » ! De tels espoirs sont bien un peu gros, mais il est parfaitement vrai que le *Cours familier* rencontre un très grand succès. A l'automne 1856, Lamartine peut croire qu'il touche au port, que toute menace de banqueroute est définitivement conjurée, qu'il va pouvoir, enfin, s'asseoir et reprendre souffle. Puis, quand le dernier sou de la dette aura été payé, alors « en Orient ! en Orient à toutes voiles[2] ! » Car ce rêve vit toujours en lui d'aller attendre la mort au Liban, peut-être, ou près de Smyrne, sur ces terres que le sultan, en 1849, lui a concédées.

Cette reprise d'espoir rend Lamartine à sa vraie nature : le poète, en lui, ressuscite. En septembre, il écrit *Le Désert*; en octobre, *La Vigne et la Maison*; il songe à toute une gerbe de Méditations ou de Cantiques. Son poème de « *La Maison et la Vigne* » (titre du manuscrit) est précédé des indications suivantes : *Psaume moderne. Quatorzième psaume.* Mais non ! Il s'est trop pressé de croire à sa délivrance. Dès la fin de 1856 ses inquiétudes recommencent; le *Cours* a beaucoup rapporté; mais les dépenses publicitaires, les frais d'impression, l'imprudente confiance faite à Desplace[3], ce recruteur d'abonnements qui s'était vanté de faire souscrire toute l'Amérique, tout cela a dévoré les ressources nouvelles. D'ici peu de mois, Lamartine verra sa situation devenir plus tragique qu'elle n'a jamais été; et il lui faudra recourir à l'humiliante, à la désastreuse Souscription nationale.

Fugitive embellie, que celle de 1856, dans la sombre vieillesse de Lamartine; du moins aura-t-elle valu aux lettres françaises deux poèmes inoubliables.

*
* *

Dans son XI[e] Entretien, après avoir reproduit quelques strophes de ses *Adieux* (*à l'Académie de Marseille*) écrites en juillet 1832, Lamartine rédige, pour présenter à ses lecteurs sa Méditation du *Désert*, une courte introduction :

> Six mois après [après ces *Adieux*], je parcourais pendant soixante jours, avec une caravane, le désert de Job. Les impressions que je reçus alors de ces solitudes se sont représentées avec tant de force et de netteté à mon imagination, ces jours-ci, que j'en ai reproduit une partie dans les vers suivants, méditation poétique tronquée dont je copie seulement quelques fragments pour mes lecteurs. Depuis ce pèlerinage dans le désert, j'ai parlé tant d'autres langues que je dois demander indulgence pour ces réminiscences de poésie.

Ces déclarations appellent quelques remarques. Passons sur les

1. Archives de Saint-Point. Inédit.
2. A Charles Rolland, 12 juin 1856.
3. Cf. G. Charlier, *Aspects de Lamartine*. Paris, 1936.

« six mois après » et sur les « soixante jours[1] », deux inexactitudes, sans grande importance. (En fait, les *Adieux* sont, nous l'avons dit, de juillet 1832 et l'expédition de Palestine eut lieu en octobre; quant à cette expédition même — Beyrouth-Jérusalem aller-retour — elle ne dura pas soixante jours, mais trente-cinq en tout.) Lamartine se borne-t-il vraiment à recopier, pour les lecteurs du *Cours familier*, « quelques fragments » d'une méditation plus ample qu'il aurait composée? L'examen des manuscrits nous révèle au contraire que Lamartine a publié tout ce qu'il avait écrit du *Désert*, exception faite de quelques distiques, çà et là retranchés à l'impression. Mais la question la plus sérieuse n'est pas là. Est-il vrai que ce poème, en novembre 1856, vienne d'être écrit tout juste (« ces jours-ci ») et que Lamartine ait utilisé seulement les souvenirs demeurés, en lui, des jours passés dans la solitude, à travers la Syrie et la Palestine, en octobre 1832?

Or, il semble bien que les choses n'aient pas été telles, tout à fait. Lamartine a lancé en avril 1856 le premier fascicule de son *Cours familier*; il a promis à ses abonnés de leur faire parvenir, avant le 1er janvier 1857, douze entretiens de soixante-dix à quatre-vingts pages chacun; il lui faut se hâter, et trouver la matière de ces douze fascicules à paraître en huit mois. Lamartine fait feu de tout bois; il évoque des souvenirs de ses voyages en Italie; il s'empare de l'actualité (mort de Mme de Girardin); il s'aventure dans des « digressions historiques »; il bavarde sur la littérature indienne et multiplie les citations; il va même recourir, pour l'Entretien XII, à de vieilles notes qui datent d'octobre 1842 et qu'il intitule « Ma philosophie personnelle »; de l'Inde il a sauté à la Judée, et le voici qui, pour son Entretien XI, aborde Job, dont la figure dramatique l'a toujours attiré. N'aurait-il pas, sur quelque album, des vers inachevés, inédits, qui peut-être pourraient trouver place dans ces propos sur la littérature sacrée?

Le manuscrit du *Désert*, conservé au château de Saint-Point, se présente sous la forme d'une liasse de grandes feuilles où l'écriture est, d'un bout à l'autre, la même; c'est bien celle de Lamartine, en 1856. Mais une longue partie du poème, et la plus importante — la partie proprement philosophique qui succède aux descriptions du début et commence au vers 225, — cette partie-là figure dans le manuscrit en deux rédactions distinctes, toutes deux de la main du poète, et toutes deux intitulés : « *Bonne note du discours de Dieu* »; elles nous offrent deux états du texte, assez différents l'un de l'autre; les ratures n'y manquent pas, les essais, les tâtonnements, les retranscriptions même, révélant un sérieux et patient effort de création poétique. Au contraire, de toute la première partie de poème (v. 1 à 224), le manuscrit de Saint-Point ne présente qu'un seul texte et qui, sauf sur un

1. Cette indication-là se retrouve dans le poème, au vers 203 : « Et j'ai vogué déjà, depuis soixante jours... ».

point où le poète s'est beaucoup retouché, n'est qu'à peine différent du texte publié : sur deux cents vers, une vingtaine de variantes, presque toutes insignifiantes, et six vers de plus, dans le manuscrit, que dans le texte du *Cours familier*.

Tout cela pourrait déjà sembler significatif; mais voici que, sous un léger trait de rature, à côté du titre, apparaît une date : 25 octobre 1832; chose curieuse, ce millésime de 1832, parfaitement lisible, a été corrigé en 1852; l'indication tout entière n'en demeure pas moins biffée et Lamartine, au-dessous d'elle, a inscrit le mot : « *daté* », ce qui paraît laisser comprendre que le poète avait l'intention d'assigner une date à son texte, en le publiant; une date fictive, sans doute; quoi qu'il en soit, il y a renoncé.

Voici donc ce qui peut paraître probable : au mois de septembre 1856, en vue de son XI[e] Entretien du *Cours familier de Littérature*, Lamartine a recherché et retrouvé des vers écrits par lui vingt-quatre ans plus tôt, pendant son voyage en Orient[1]. Ces vers seraient ceux qu'il a transcrits, à peu près sans ratures, sur les premières pages de son manuscrit de 1856, deux cent trente vers descriptifs qui s'achèvent sur l'invocation :

Comme autrefois à Job, Seigneur, apparais-moi.

Quant aux vers qui suivent, il est très vraisemblable qu'ils n'étaient qu'à peine ébauchés dans l'album d'Orient; peut-être même Lamartine s'était-il borné à quelques lignes de prose, canevas très sommaire des idées qu'il se proposait de développer dans la suite de son poème.

La date du 25 octobre 1832, qui figurait sur le manuscrit originel et que Lamartine avait reportée sur sa transcription de 1856, cette date est d'un grand intérêt. On sait déjà, et depuis longtemps, que la chronologie du *Voyage en Orient* est en tout point irrecevable. Tout se passe comme si Lamartine, qui disposait pourtant de dates précises et véridiques inscrites sur ses carnets de route, avait, volontairement, tout changé, tout brouillé, avec la plus baroque, parfois la plus absurde fantaisie. Nous disposons maintenant, par bonheur, d'un document qui rétablit la vérité : c'est le journal de Geoffroi, le valet de chambre du poète [2]; et nous apprenons par cette voie que, parti avec sa caravane le 1[er] octobre 1832 de Beyrouth, Lamartine arrivait le 15 à Jaffa, et le 17 au couvent de Saint-Jean-Baptiste, tout près de Jérusalem; le 18 octobre, il passe la journée à tourner autour de la ville sainte, sans y pénétrer, à cause de la peste; il rentre le soir au couvent où il se repose le 19, en attendant l'autorisation, qu'il a demandée au gouverneur de la ville, d'entrer dans Jérusalem; le 20, il peut enfin

1. Il est bien dommage pour nous que ce manuscrit primitif ait disparu. Sans doute ces vers figuraient-ils sur l'album où Lamartine avait consigné le récit de sa visite au tombeau du Christ. Ce fragment capital des notes de voyage de Lamartine n'a pas été retrouvé.

2. Cf. Henri Guillemin, *Un Témoin du Voyage de Lamartine en Orient* (*Revue des Deux Mondes*, 1[er] juin 1937).

visiter le tombeau du Christ; le 21, il est à Jéricho; le 22, il campe de nouveau sous les murs de Jérusalem; le 23, il regagne le couvent de Saint-Jean-Baptiste; il y passe la journée du 24; le 25 octobre, le voici, pour la quatrième fois, devant Jérusalem; le 26, il quitte le couvent de Saint-Jean-Baptiste et reprend la route qui, par Saint-Jean-d'Acre et Jaffa, le ramènera à Beyrouth, le 5 novembre 1832.

Ainsi l'ébauche du *Désert* fut jetée par Lamartine sur son album quatre jours après sa visite au Saint-Sépulcre [1], et alors qu'il était encore sous les murs de Jérusalem; et voici que ce texte prend pour nous la valeur d'un document sur sa pensée au lendemain de ce fameux jour où, s'il faut en croire le *Voyage*, sa foi, soudain, se transfigura.

Nous avons étudié ailleurs [2] les raisons qui inclinent l'historien à ne pas accorder une confiance sans réserve au récit, quelque peu étrange, où le poète nous raconte cette sorte d'illumination qu'il aurait reçue au Saint-Sépulcre. Il ne convient pas, malgré tout, de minimiser l'importance, pour sa vie intérieure, de la visite qu'il fit aux Lieux Saints. Quelque chose, tout de même, de grave s'est passé en lui à Jérusalem. Ce texte même, du 25 octobre, nous en apporte une nouvelle preuve. Songeons que vingt jours plus tôt, le 5 octobre, quand Lamartine était arrivé en vue de Nazareth, un frisson de joie, un élan de fidélité l'avaient traversé. Il s'était jeté à genoux dans le sable, oubliant tout respect humain, bouleversé [3]. A présent, il a tout visité de ces lieux sacrés dont l'approche lui mettait dans l'âme une fièvre de bonheur; et voici, dirait-on, qu'il ne peut plus s'en détacher; depuis huit jours, ils est là qui rôde autour de la ville où il n'a pu pénétrer qu'un instant; il passe des heures assis sur ces pentes d'où il voit, en face de lui, les murailles et les tours de la cité du Christ. Ce qui le retient ainsi, est-ce le bonheur de prolonger son séjour sur cette terre surnaturelle? S'il semble ne pouvoir se résigner à partir, ne serait-ce pas plutôt parce qu'un grand trouble est en lui, parce qu'il attend, avec douleur, cet apaisement, cette certitude sur lesquels il avait tant compté et qui ne lui sont point venus. Il regarde cette Jérusalem, qu'il avait si ardemment désiré de voir et que voilà maintenant devant lui muette, comme une morte.

Ce matin même, 25 octobre, il est allé entendre la messe à la grotte

1. A deux reprises, le *Voyage en Orient* fait allusion à des vers que Lamartine aurait écrits en quittant Jérusalem et sur lesquels nous ne savions rien jusqu'ici. A la fontaine de Siloë, « écrit quelques vers, déchiré et jeté les lambeaux dans la source » (*Voyage*, éd. 1860, t. II, p. 36); sur la route du retour, « écrit quelques vers pendant la nuit... » (*Ibid.*, p. 63). Le *Voyage* contient également une pièce non datée, intitulée *Pensées en voyage*, et qui promet l'évocation de « trois nuits, trois paysages »; cette promesse n'est pas tenue; nous voyons bien d'abord Athènes et ses grandes ruines, mais tout s'arrête là. Ne serait-il pas permis de supposer que les vers du *Désert* ont pu être, primitivement, destinés aux *Pensées en voyage*?

2. Cf. Henri Guillemin, *Le Jocelyn de Lamartine*, p. 202-205 (Boivin, 1936).

3. L'authenticité du fait, le journal du valet de chambre de Lamartine l'atteste.

de Gethsémani [1]. Il écrit, à présent, il médite sur ce qu'il a vu. De son cœur, ce qui se lève en présence du Calvaire, du Sépulcre, est-ce donc un nouvel *Hymne au Christ*? Pas une seule fois, dans ces vers, n'apparaît le nom du Sauveur. Bien mieux, ce texte n'est qu'une louange, non de la Ville Sainte, mais du désert, non des temples chrétiens, mais des solitudes où s'abolissent

> Ces palais de mensonge, en marbre édifiés,
> Ces cieux terrestres pleins de dieux pétrifiés.

Le désert réconcilie ces croyants qui s'entre-déchirent :

> La foi n'y parle pas les langues de Babel.

Ce pèlerin singulier, écoutons-le nous dire :

> La liberté d'esprit, c'est ma terre promise.
> Marcher seul affranchit [2]; penser seul divinise !

Plus grande que jamais est en lui la tentation rationaliste. Non, l'Esprit n'est plus en ce lieu ; Sion n'a plus rien à dire à l'âme en quête de vérité. Le message de Dieu ne repose ni dans un sépulcre ni dans ces temples, « prisons de pierre » pour des idoles. La grande leçon que lui réservait ce voyage en Terre Sainte, maintenant le poète en prend conscience.

> Oui, je comprends, ô vent ! ta confidence aux nuits !
> [. . . . . .]
> Nulle autre voix que toi, voix d'en haut descendue,
> Ne parle à ce désert muet sous l'étendue
> [. . . . . .]
> L'espace ouvre l'esprit à l'immatériel.

L' « immatérialité de Dieu », le voilà, l'enseignement sévère et terrible qu'il rapporte de son pèlerinage.

Mais le christianisme dit-il autre chose? Oui, lorsqu'il ajoute à l'idée d'un Dieu pur esprit l'obligation de croire à la divinité du Christ ; et cela, c'est la survivance païenne, c'est l'ombre réintroduite dans la grande lumière biblique, l'ombre en vain combattue par l'Islam, ce « théisme rationnel », ennemi des figures et sans autre

1. Cf. le journal de Geoffroi :

Le 25 au matin nous quittons le couvent et refaisons, pour la troisième fois, la route de Saint-Jean à Jérusalem pour aller entendre la messe à la grotte de Gethsémani. Elle fut célébrée à huit heures par un Père de la Terre Sainte, italien [...].

2. Dans ses notes de voyage, Lamartine venait d'exprimer en prose la même pensée :

En demandant trop de choses à la vie civilisée, l'homme se cloue lui-même à la terre [...]. Nos maisons sont des prisons volontaires [...]. (*Voyage*, I, 326.)

Cf. dans *Le Désert* :

> Des deux séjours humains, la tente et la maison,
> L'un est un pan du ciel, l'autre un pan de prison. (96-97.)

Et plus loin :

> Le désert donne à l'homme un affranchissement.
> [. . . . . .]
> Il soulève en marchant, à chaque station,
> Les serviles anneaux de l'imitation. (183 et 187-188.)

dogme que celui de l'unité divine. Et le catholicisme, c'est justement l'aspect le plus charnel du christianisme, c'est la retombée dans la nuit.

Lamartine tremble de ce qu'il va lui falloir accomplir ; il ne s'en explique à personne encore ; il rentre à Beyrouth tel, en apparence, qu'il en était parti ; il recule devant l'exigence de cette mission pour laquelle il se sent désigné. Tous ces cœurs, près du sien, qu'il faudra jeter dans l'angoisse ! Tout ce monde d'incompréhensions qu'il faudra demain affronter ! Sa mère, qui est morte, il passera pour être infidèle à l'âme même qu'elle lui a léguée ; ce temple dont il a promis de soutenir les colonnes, il en apparaîtra comme le destructeur. Il détourne la tête ; il retarde le plus possible l'heure de se faire entendre, il temporise, il demande grâce ; ces vers trop explicites qu'il vient d'écrire, il les laissera inachevés.

D'ailleurs, est-il si sûr de lui ? Sa raison ne le trompe-t-elle pas ? Lorsqu'en décembre 1832, Lamartine s'agenouillera au chevet de son enfant à l'agonie, comme il saura prier de nouveau ! Comme, dans le tumulte de la douleur, ressusciteront ses espérances ! Mais Julia lui est arrachée. Refus du ciel ; silence de Dieu. Allons ! il avait vu clair, horriblement... Pauvre mensonge du catholicisme, illusion de nos faibles cœurs qui prêtent à l'Immatériel un cœur de chair, comme le nôtre.

*
* *

Vingt-quatre ans plus tard, Lamartine reprend et achève sa « Méditation philosophique ». Il s'est exprimé, publiquement, bien des fois, sur sa pensée nouvelle ; dès 1835, dans le *Voyage*, puis en 1838, dans la *Chute d'un Ange*, puis dans maintes strophes des *Recueillements*, et dans les *Girondins* encore. Les catholiques ont déchiré son nom. Aimé Martin, Dargaud, Michelet ont été contents de lui, tout en le jugeant timide encore. Il s'est établi fermement dans l'attitude qu'il a choisie d'un rationalisme sans haine, préférant à d'inefficaces violences de langage une méthode, comme disait Sainte-Beuve, de « conciliation insinuante ».

Le Désert, sous sa forme définitive, qu'est ce autre chose qu'une exhortation adressée aux chrétiens pour leur faire comprendre à quel point ils s'abusent en s'imaginant posséder sur leurs autels et dans le secret de leurs tabernacles un dieu qui se serait incarné, un dieu dont ils feraient leur nourriture. « Qu'est-il en moi d'humain ? » dit Dieu :

> Peux-tu voir l'invisible ou palper l'impalpable ?
> [. . . . . .]
> Vous prendrez-vous toujours au piège des images !

Cependant l'exhortation se déguise et prend soin de n'être qu'indi-

recte. Ce qui s'avérerait trop cruellement intelligible, Lamartine l'écarte du texte qu'il publie dans son *Entretien* : mais le manuscrit nous le livre : voici le poète dénonçant ces folles croyances qui nous parlent de :

Dieux naissants, dieux vivants, dieux mourants pour renaître,

et qui représentent l'Éternel,

En mortel déguisé pour flatter des mortels.

Voici l'Eucharistie elle-même raillée par l'ironie de Dieu :

Suis-je un morceau de chair pour qu'une chair me touche ?
Suis-je un vil aliment à broyer dans la bouche ?

Et Dieu disait encore, pour renier Jésus-Christ :

M'incorporer pour toi ce serait me détruire.

Tout cela, le poète l'efface. Il énumère les religions menteuses par lesquelles la créature, « pour s'adorer soi-même », prétendit attribuer à l'Être des êtres une forme visible et concrète : religions de l'Inde, de la Perse, de la Chine, de la Grèce. Va-t-il nommer le christianisme ? Il tourne court :

Mais le temps soufflera sur ce qu'ils ont rêvé
Et sur ces sombres nuits mon astre s'est levé.

Lamartine laisse à l'esprit du lecteur le soin de prolonger seul le mouvement qu'il lui a donné ; ainsi les chrétiens raisonnables achèveront, chacun pour leur compte, cette démonstration vers laquelle il les achemine ; il veut seulement les aider ; il ne les heurte point ; doucement, sans bruit, il les oriente vers la vérité.

Ce poème du *Désert*, c'est le dernier des grands témoignages que Lamartine nous a laissés de sa pensée métaphysique : et c'est bien en quelque manière, sur ce point, son testament.

Dieu, c'est l'Inconnaissable ; son seul nom pour l'homme est : Mystère. L'histoire de la vie intérieure de Lamartine est le long drame d'une pensée, religieuse essentiellement, et adorante, à qui Dieu sans cesse se refuse, reculant devant elle jusqu'à l'infini. Un immense appétit du divin, une souffrance toujours présente, et qui grandit, de ne rien atteindre, de ne rien saisir en prononçant le nom suprême :

Je meurs de ne pouvoir nommer ce que j'adore !

Ainsi s'exprimait déjà Lamartine, vingt-sept ans plus tôt, en novembre 1829[1].

Telle est l'impuissance où il se débat de concevoir, ne fût-ce qu'en éclair, ce Dieu vivant mais inaccessible, telle est en même temps la

1. *Novissima verba*, v. 309. Cf. également cette lettre à Virieu (6 février 1841), où Lamartine se représente si malheureux, si gêné, lorsqu'il prie, ne sachant vers quel point regarder, s'adressant « partout et à tout », pareil à « un aveugle qui parle à quelqu'un qu'il ne voit pas ».

passion qu'il apporte à ne vouloir parler du Souverain Être qu'en termes d'immatérialité, qu'il en vient à prêter à Dieu, dans le manuscrit du *Désert*, cette formule déconcertante :

Ma personnalité serait mon suicide.

Et il faut qu'en marge une main amie — celle de Charles Alexandre, sans doute, — l'avertisse qu'il tombe, ce faisant, dans le panthéisme, précisément au seuil des vers où il en dénonce le mensonge.

Toute sa vie Lamartine a buté contre le problème du mal. En cet automne même de 1856, il vient encore de s'y heurter le front ; jamais peut-être il n'a crié d'une voix plus âpre et plus déchirante le malheur d'être un homme : « La vie humaine [...] est le supplice le plus divinement ou le plus infernalement combiné pour faire rendre, dans un temps donné, à une créature pensante, la plus grande masse de souffrances [...] qui puisse être contenues dans un corps et dans une âme [...] Il n'y a d'heureux que ce qui dort » ; il évoque « cette condition de meurtre et de dévoration », « cette guerre éternelle entre tout ce qui respire » et qui furent prévues, imposées par Dieu aux êtres qui peuplent la terre, « comme si celui qui possède toutes les durées et tous les espaces s'était complu à accumuler des myriades d'êtres dans un cirque étroit et muré, afin de jouir de cette affreuse mêlée de sang ». « Parlez-moi de lois d'amour, et chantez-nous les bergeries de la nature et les maternités de la Providence ! ô poètes ! ô naturalistes ! ô philanthropes ! » Tentation du manichéisme : « Est-ce qu'il y a une lutte, là-haut, entre la divinité du Bien et la divinité du Mal [...], ou bien n'y a-t-il rien qu'un mauvais rêve ? Sommes-nous destinés à être les obsédés sans réveil de ce cauchemar du néant ? » Et cette « invention de la mort », à qui tout, ici-bas, d'avance, appartient ! Et l'inconnu du sépulcre ; et le supplice du doute, « cette irrémédiable cécité de l'esprit » ; les aveugles qui se battent chacun pour leurs idoles ; « ô Babel de Dieu ! » Ces lignes, où figurent-elles donc ? Dans l'Entretien même que termine *Le Désert* [1].

Une fois de plus, dans l'œuvre de Lamartine, nous sommes en présence de ce grand balancement tragique qui le précipite de l'horreur à l'espoir, et de la prière au blasphème. Dans les *Méditations*, c'est *Le Désespoir*, à quoi répondent les vers de *La Providence à l'homme* ; dans les *Harmonies*, c'est *Novissima Verba* qui rassemble, en un seul poème, la révolte et l'acceptation ; antithèse de *Jocelyn* et de la *Chute d'un Ange* : Cédar, ou l'âme effarée de souffrance, la créature martyrisée qui jette son sang à la face du ciel ; Jocelyn, ou l'âme qui consent, le juste sur la claie et qui dit : Tout est bien. De même, dans cet Entretien XI du *Cours familier*, après ce résumé sinistre de la condition humaine par un homme de soixante-six ans et qui déclare : « Peu d'hommes vivants, je pense, ont plus souffert que moi dans

1. *Cours familier de Littérature*, t. II, p. 335 et suiv.

une vie où la souffrance ne m'a pas encore dit son dernier mot », de même, voici que, comme autrefois (*La Providence à l'Homme*, 1819), Dieu sort de son silence et prend la parole. Et l'homme, insurgé tout à l'heure, s'apaise et « redevient humble » :

Je m'agenouille en Dieu pour porter mon fardeau.

Le problème du Mal, Lamartine cherche à le résoudre par des affirmations contradictoires : « Non ce tout, Dieu-chaos [...]. Mais ce tout, centre-Dieu [...] » Hélas! en ce Dieu si prodigieusement lointain, tellement étranger à sa créature (« qu'est-il en toi de Dieu? Qu'est-il en moi d'humain? »), comment donc rétablir, expliquer, justifier, nos discriminations humaines du Bien et du Mal? Ce Dieu-Mystère, cette Toute-Puissance, seul un acte de foi peut en faire la Justice et l'Amour incréés. Acte de foi, option, pari, jetés vraiment dans les ténèbres.

La grandeur du *Désert*, c'est aussi sa sincérité. Il faut lire de près les trente derniers vers. Ce vieillard qui nous parle, il n'essaye plus de nous donner le change. Dans la *Chute d'un Ange*, Lamartine a joué au mage; dans les *Girondins*, il a affecté la hauteur sereine de la certitude. A présent, comme il s'avoue las, las des « Babels du doute »! C'est un vœu seulement qu'il forme : « Puissé-je, avant le soir... » Ah! que ce Dieu caché ait enfin pitié[1] de son serviteur! Puisse ce maître sans visage, miséricordieux peut-être, accorder enfin le repos à sa créature exténuée.

Et moi, puissé-je au bout de l'uniforme plaine
Où j'ai suivi longtemps la caravane humaine
[. . . . . .]
M'asseoir au puits de Job, le front dans mes deux mains!

(« M'asseoir *découragé* », disait le manuscrit.) Il supplie qu'il lui soit donné de pouvoir « fermer enfin l'oreille aux prophètes humains ». Il n'est donc pas guéri encore? Encore, dans ce vieux cœur, la nostalgie des crédulités, encore l'appel des anciens prestiges que sa raison condamne, et que ce cœur brûlant n'arrive point à exorciser!

Du moins se lèveront tous les voiles, se déchireront toutes les brumes quand paraîtra la lumière de la mort. Ce « puissé-je » trois fois répété, nous aurions tort d'y voir un simple artifice littéraire, un procédé de rhétorique. Invocation, incantation; cet homme fourbu, c'est pour tout de bon qu'il désire la solitude et la mort. Il veut, il croit pouvoir, à cette date, réaliser ce souhait ardent d'aller attendre, dans le désert, — dans le désert « monothéiste »[2] — la fin de sa nuit.

Henri Guillemin.

1. Cf. l'avant-dernier vers, tel qu'il se présente dans le manuscrit :
Couvert de ta pitié comme de mon linceul.

2. C'est l'expression, comme on sait, de Renan. Pour expliquer, en partie du moins, les origines de la pensée philosophique du *Désert*, peut être conviendrait-il

Variantes du « Désert »

(d'après le manuscrit de Saint-Point).

Toute la première partie du poème, — celle qui précède le discours de Dieu (vers 1-224) — n'offre qu'un très petit nombre de variantes, exception faite d'un passage (vers 109-124 du texte imprimé).

Vers 5. J'écoute en retenant *la brise* intérieure.
l'haleine

6. La brise du dehors qui *rêve*, chante et pleure.
passe

9. Mais que tant d'autres nuits sous *la voile* passées.
l'étoile

17. Quel charme de sentir *la toile* palpitante.
voile

24. Pour nos balbutiements *lui fit-il* des échos.
aurait-il

30. A cette heure où d'un ciel *profond* comme une glace.
poli

52. Navire intelligent *vogue* seul sur ces flots.
berce

132. N'y *décore à ses yeux* la lèpre du désert.
revêt sous ses pas

Après le vers 134, le manuscrit présente six vers qui n'ont pas été retenus pour l'impression :

L'homme, indigent glaneur de ce champ moissonné
Y vanne un duvet vide au vent abandonné;
De la même saison le retour monotone
Aux pieds de ce glaneur n'y répand point l'automne,
Et le voyage humain qui ne se hâte pas
N'est pour ce lent pasteur qu'un pas après un pas.

Les vers 141-144 ne figurent pas dans le manuscrit.

Vers 145. *Lécher à traits comptés*, pour toute nourriture.
Boire, à la fin du jour,

148. *Abréger en partant* des haltes sans repos.
Recommencer sans fin

de songer à ceci que Lamartine, pendant son voyage en Orient, a relu Volney. Lui-même nous le dit : *Le Voyage en Orient* nomme Volney plusieurs fois. (Cf. éd. 1860, t. II, p. 96, 115, etc.). Il est hors de doute que l'inspiration générale du *Désert* présente une analogie singulière avec celle des *Ruines*. Cette énumération des erreurs humaines sur la divinité, dans l'impuissant effort de la créature pour concevoir, de façon sensible, l'Être des êtres, la voici déjà, tout au long, dans le chapitre XXII des *Ruines* : « Origine et filiation des idées religieuses », où Volney examine, en raillant, le « culte des astres » (§ 2), le « culte des symboles » (§ 3), le « culte de l'univers sous divers emblèmes » (§ 6), le « culte de l'âme du monde » (§ 7), les systèmes de Moïse, de Zoroastre, de l'Inde, etc. Cf. encore *Les Ruines* (ch. XII) : « Il s'est élevé sur la terre des imposteurs qui se sont dit les confidents de Dieu, etc. » ; et Volney (*ibid.*) s'adresse à Dieu dans des termes que rappellent exactement ceux qu'emploie Lamartine lui-même : « Pouvoir souverain et caché de l'univers, moteur mystérieux de la nature, âme universelle des êtres ! Toi que sous tant de noms divins les mortels ignorent et révèrent, Être incompréhensible, infini, Dieu, etc. ».

V. 151-152. *Ne compter que ses pas entre hier et demain ;*
Dans des milliers de jours à tous vos jours pareils,
Comme des étrangers mourir tous en chemin
Ne mesurer le temps qu'au nombre des soleils.

191. *Ces palais de mensonge*, en marbre édifiés,
Ces murs de servitude

192. *Ces cieux terrestres, pleins* de dieux pétrifiés.
Ces Balbeks tout remplis

194. N'y *tachent* pas le sol *de l'ombre des* coupoles.
chargent du poids de leurs

205-207. Et mon âme, oubliant *sa trop vaine* carrière,
ses pas dans sa
Sans regret de ses pas, sans retour en arrière.
Sans espoir en avant, sans espoir

224. Comme autrefois à Job, *Seigneur*, apparais-moi !
en chair

(Var. : *en verbe.*)

Le manuscrit de Saint-Point présente deux rédactions différentes du passage qui, dans le texte du *Cours familier de Littérature*, comprend les vers 109-124. Voici la seconde rédaction (j'appelle A le texte de la rédaction antérieure) :

Vers 109. *La terre, sous ce ciel, en poussière* fondue
Pour *toute majesté* n'a que son étendue ;
On n'y voit pas *monter, de colline en coteaux,*
Ces monts frangés de neige au bord de leurs manteaux ;
113. On n'y voit pas au loin serpenter dans les plaines
Ces artères des eaux *ramifiées en* veines
Qui portent aux vallons, *de duvets diaprés,*
Le sucre des épis ou la graisse des prés ;
On n'y voit pas blanchir, couchés dans l'herbe molle,
118. Ces *victimes* que l'homme à ses festins immole ;
On n'y voit pas *les lacs arrondis en miroirs*
Réfléchir dans l'azur les feux tremblants des soirs,
Ni les sombres forêts à *la changeante* robe
Vêtir de leurs velours la nudité du globe ;
123. *On n'y voit pas des mois le changeant horizon*
Varier au regard la scène des saisons ;
On n'y voit pas transluire à travers les feuillages
Nos blancs hameaux, ces nids de chaume des villages,
Ni ces palais des champs, solitudes des rois,
128. *Éblouir les soleils des reflets de leurs toits ;*
On n'y voit pas, enfin, près *des mers ou* des fleuves,
De nos vieilles cités sortir des cités neuves,
Celles dont la ceinture éclate chaque nuit [...].

Pour la deuxième partie du texte (v. 225 sqq.), les Archives de

Vers 110 (A.) : Pour toute *volupté* n'a que son étendue.
111-112 (A.) : On n'y voit pas *les eaux, en rubans, en miroirs*
Refléter dans l'azur les matins et les soirs.
113-116 : Ces vers sont absents du texte A.
123-124 (A.) : *Et variant la teinte au flanc des horizons*
Donner même aux regards la scène des saisons.
123-128 : Ces vers ne figurent pas dans le texte imprimé.

Saint-Point présentent deux manuscrits distincts, intitulés tous deux : *Bonne note du discours de Dieu*. Nous appellerons A le manuscrit primitif ; nous publierons le texte du manuscrit B qui est celui auquel Lamartine semblait s'être arrêté, mais qu'il a encore assez considérablement retouché pour la publication, sur les épreuves sans doute.

Sur tous les points où A et B diffèrent, nous indiquerons en note les leçons présentées par le manuscrit A.

Bonne note du Discours de Dieu.

Et l'esprit répondit comme à Job : « Fils du doute,
Dis donc à l'océan d'apparaître à la goutte !
Dis à l'éternité d'apparaître au moment !
Dis au feu des soleils, mon éblouissement
Vers 5. D'apparaître *sans voile* à la pâle étincelle
Que le vers lumineux ou le caillou recèle !
Dis à l'immensité, *débordant tout compas,*
D'apparaître *à la nuit et de lui dire : Vois !*
La durée au clin d'œil, l'univers à l'atome,
10. *L'esprit à la matière et l'être au vain fantôme,*
A la lumière enfin, mon éternel éclair,
D'apparaître au flambeau qu'éteint un souffle d'air.
Et par quel mot pour toi veux-tu que je me nomme ?
Et par quel sens veux-tu que j'apparaisse à l'homme ?
15. Est-ce l'œil, ou l'oreille, ou la bouche, ou la main ?
Qu'est-il en toi de Dieu ? Qu'est-il en moi d'humain ?
L'œil n'est qu'un faux cristal voilé d'une paupière
Qu'un éclair éblouit, qu'aveugle une poussière,
L'oreille, qu'un tympan sur un *vide* étendu
20. *Qui réveille l'esprit par le bruit* entendu ;
La bouche, qu'un *suçoir* par où le ver de terre
De la *fange* ou de l'eau vit ou se désaltère ;
La main qu'un *instrument de chair, servant la chair,*
Qui ne peut rien savoir que ce qu'il peut toucher ;
25. Peux-tu voir l'invisible ou palper l'impalpable ?
Sucer l'être incréé comme l'onde ou le sable ?
Voir l'esprit ? embrasser l'idée avec les bras ?
Ou respirer celui qui ne s'aspire pas ?
Suis-je *un corps pour donner, en paraissant,* une ombre ?
30. Éternelle unité, suis-je un produit du nombre ?
Suis-je un *temps* pour paraître, à l'œil, *immense* ou court ?
Suis-je un son pour *mourir dans* l'oreille d'*un* sourd ?

Vers 1 (A.) : *Et l'esprit, voix de Dieu, me dit : « O sourd, écoute ! »* (*O sourd* est accompagné, au-dessus et au-dessous, de deux autres leçons : *O poudre* et *poussière*.)

1 (B.) [*var.*] : *Une voix, en raillant, me dit : « Enfant* du doute ».

4 (A.) : *Au soleil qui revêt* mon éblouissement.

5 (A.) : D'apparaître *absorbé dans* la pâle étincelle.

9-12 : En face de ces vers, Lamartine a noté : *A effacer, je crois.* Effectivement, ils ont disparu dans le texte imprimé.

19-20 (A.) : L'oreille qu'un tympan sur un *tambour* tendu
Qui réveille *un écho par un son* entendu.

27 (B.) [*var.*] : *Entendre sans écho marcher l'être sans pas ?*

Suis-je un morceau de chair pour qu'une chair me touche ?
Suis-je un vil aliment à broyer dans la bouche ?
Suis-je un flot d'air vital, du vaste éther tiré,
Pour rentrer dans l'air, mort, quand il est respiré ?
Quelle forme de toi n'avilit ma nature ?
Qui ne devient petit quand c'est toi qui mesures ?
Dans quel espace enfin des abîmes des cieux
Voudrais-tu que *ma face* apparût à tes yeux ?
Est-ce sur cette terre où dans la nuit tu rampes ?
Terre, dernier degré *des flamboyantes* rampes
Qui toujours finissant recommencent toujours
Et dont le calcul même est trop long pour tes jours ?
Petit globe ébréché du choc d'une comète
Dont un débris fumant devint une planète,
Qui, du choc, en tournant, continue *de* flotter,
Que mon œil oublierait aux confins de l'éther
Si, des sables de feu dont je sème ma nue,
Un seul grain de poussière échappait à ma vue ?
Est-ce dans mes soleils ? ou *bien plus loin, là-bas,*
Dans quelque astre géant des cieux dont nul compas
N'embrasse en cent mille ans le diamètre immense ?
Mais quelque grand qu'il soit, il finit, il commence.
Par ses bornes, dis-moi, je serais donc borné ?
Le flot contiendrait donc la mer dont il est né ?
Les pointes du compas, inscrites sur ma face,
Pourraient donc, en s'ouvrant, mesurer ma surface ?
Un *orbite* des cieux, par l'autre limité,
Contiendrait donc en lui ma propre immensité ?
L'astre où j'apparaîtrais, par un heureux contraste,
Serait plus Dieu que moi, car il serait plus vaste ?
Et le *chiffre* insolent d'un vil calculateur
Comme un nombre oserait chiffrer son créateur ?
Insensés qui couvrez le ciel de vos nuages,
Serez-vous donc toujours idolâtres d'images !
Du jour où *ma clarté s'obscurcit sur vos fronts*
Vous m'avez fait partout ces ignobles affronts,
Partout le ver superbe, adorateur d'emblèmes
Me rapprocha de lui pour s'adorer lui-même.
Le Gange, le premier, fleuve ivre de pavots,
Où les songes sacrés roulent avec les flots,
De mon être intangible en voulant palper l'ombre,
Contrefit mon essence en symboles sans nombre,
Multiplia sur moi les profanations,
Se fit de dieux humains des générations,

Vers 33 (*var.*) : *Suis-je terre ou granit pour que ton pied* me touche ?
33-36 : Ces quatre vers ont été supprimés par Lamartine à la publication.
39 (A.) : Dans quel espace enfin des *espaces* des cieux.
45-47 : En face de ces vers, sur le manuscrit, on lit, d'une main qui n'est pas celle de Lamartine : *A revoir, ce n'est pas vrai en physique.*
51 (*var.*) : Est-ce dans mes soleils ? *ou plus haut, ou plus bas ?*
65-66 : Lamartine a supprimé ces deux vers dans le texte de l'édition ; il en a repris l'idée et les rimes un peu plus loin (cf., dans le texte imprimé, les vers qui correspondent aux vers numérotés ici 101-102). Mais la suppression des vers 65-66 produit l'accumulation de quatre rimes masculines.
70 (*var.*) : Partout *le ver de terre idolâtre* d'emblèmes.
75-78 : Ces quatre vers ont disparu dans le texte imprimé.

Dieux naissants, Dieux vivants, Dieux mourants pour renaître,
Métamorphose impie où le souverain être
En mortel déguisé pour flatter les mortels
Passait du ciel au trône et du trône aux autels,
Portait sur un lotus le globe et ses deux pôles,
Changeait d'être, de nom, de costume, de rôles,
Travesti par le brahme en vil comédien,
Faisait tenir le ciel dans le temple indien,
Et d'homme en éléphant dégradant sa nature,
Jouait, *acteur divin,* devant sa créature.
La Perse, rougissant de cet ignoble jeu,
Avec plus de respect m'incarna dans le feu ;
Pontife du soleil, le pieux Zoroastre
Pour me faire éclater me revêtit d'un astre ;
Chacun me confondit avec son élément :
La Chine astronomique avec le firmament,
L'Égypte *industrieuse* avec la terre immonde,
Que le dieu-Nil arrose et le dieu-bœuf féconde ;
La Grèce *poétique avec son* Jupiter,
Son Destin, son Saturne, avec l'onde ou l'éther,
Et, se forgeant un *culte* aussi vain qu'elle-même,
De ma divinité *construisit un* poème.
Ainsi l'homme, altéré par la soif de me voir,
Se contemple partout dans son propre miroir.
Brise ce faux miroir d'argile, ô mon insecte,
Cesse de m'adorer dans une image abjecte,
Renonce à me chercher où jamais je ne fus !
*Je n'*apparais *à rien que dans* mes attributs.
C'est dans *ton esprit seul* que *tu me verras* luire ;
M'incorporer pour toi ce serait me détruire ;
Je me disparaitrais, homme, en t'apparaissant ;
J'abdiquerais mon être en le rapetissant,
Le néant reprendrait ma place dans le vide ;
Ma personnalité serait mon suicide.
N'assimile jamais nul nom avec le mien,
Si je n'étais pas tout, je ne serais plus rien ;
Non ce *tout qu'à ma place* un panthéiste adore
Où *la divinité dans le mot* s'évapore,

Vers 78 (A.) : *Pieuse parodie* où le souverain être.
86 (A.) : Jouait *la brute et dieu* devant sa créature.
89 (A.) : Pontife du soleil, le *pensif* Zoroastre.
91-95 A présente ici un schéma où se révèlent les procédés de travail de Lamartine pour l'élaboration des vers :

Chaque prêtre *avec son élément*
La Chine avec *de fureur écumant*
L'Égypte avec la terre ou celui qui féconde *monde*
le bœuf qui la féconde
Les Grecs *Jupiter.*

102 (*var.*) : *Pour refléter l'esprit toute chair est abjecte.*
103 (*var.*) : *Tu m'anéantirais en voulant me réduire.*
104 (*var.*) : Je me disparaîtrais, *œil,* en t'apparaissant.
107-110 : Lamartine a supprimé ces quatre vers à l'impression. En face des vers 109-110, sur le manuscrit B, quelqu'un avait écrit : « *A éclaircir : un Dieu non personnel devient le Dieu panthéiste, le Dieu-nature* ».
113-114 (A.) : Non ce tout, *Dieu chaos de l'obscur panthéisme,*
De qui fit la pensée absurde idiotisme.
(Signalons que Lamartine a orthographié : *cahos.*)

De matière et d'esprit pêle-mêle brutal
Où le bien n'est plus bien, où le mal n'est plus mal ;
Mais ce tout *de beauté, de force et de génie,*
Auteur quoique isolé de son œuvre infinie,
Ordre, justice, amour, intelligence et loi
Et qui ne sort de lui que pour jouir de soi !
Voilà la seule forme où je puis t'apparaître !
Je ne suis pas un être, *aveugle,* je suis l'Être !
Je n'ai ni corps, ni temps, ni pieds, ni mains, ni lieu ;
Quel espace et quel temps incarneraient un Dieu ?
Je ne suis ni lueur, ni vent, ni bruit, ni flamme ;
Je ne suis que pensée et je ne suis que l'âme.
Plonge dans ma hauteur et dans ma profondeur,
Et conclus ma sagesse en pensant ma grandeur !
Tu creuseras en vain le ciel, la mer, la terre,
Pour m'y trouver un nom ; je n'en ai qu'un : mystère.
— O Mystère ! *criai-je,* eh bien ! sois donc ma foi !
Mystère, *seul rapport* du Créateur à moi !
Plus tes *bords* sont *profonds, et* moins ils sont funèbres ;
J'en relève mon front ébloui de ténèbres.
De l'inconnu caché dans sa noire splendeur
L'immensité de l'ombre atteste *la* grandeur !
A cette obscurité notre foi se mesure,
Plus l'être est infini, plus l'image est obscure.
Je renonce à chercher des yeux, des mains, des bras,
Et je dis : c'est bien *lui,* car je ne *le* vois pas !
Et j'aborde sans peur ces terreurs du mystère
Qui sont l'ombre de Dieu sur le jour de la terre,
Et je redeviens humble, et, comme le chameau,
Je m'agenouille en Dieu pour porter mon fardeau.
Ainsi dans son silence et dans sa solitude,
Le désert me parlait mieux que la multitude.
O désert ! *grande mer où l'on voit l'infini,*
Où l'espace élargit l'âme et Dieu, sois béni !
Ah ! puissé-je *à la fin* de l'uniforme plaine
Où *je suis trop* longtemps la caravane humaine,
Sans trouver dans *la poudre où s'impriment* ses pas
Celui qui l'*éblouit* et qu'elle ne voit pas ;
Puissé-je, avant le soir, las des Babels du doute,
Laisser mes compagnons *suivre leur fausse* route,
M'asseoir *découragé,* le front dans mes deux mains,
Fermer enfin l'oreille *aux prophètes* humains,
Dans ce morne désert converser face à face
Avec l'éternité, la puissance et l'espace :
Trois prophètes muets, silences pleins de foi,
Qui ne sont pas tes noms, Seigneur, mais qui sont toi !
Évidences d'esprit qui parlent sans paroles,
Qui ne te *prêtent pas le miroir* des idoles,
Mais qui font luire au fond de nos obscurités

V. 123-126 : Ces quatre vers ont disparu à l'impression.
135 (*var.*) : De l'inconnu caché *sous ta morne* splendeur.
141-144 : Ces quatre vers ont été supprimés par Lamartine pour l'impression.
147-148 (A.) : O désert ! *ô silence où parle l'infini !*
Où l'espace *agrandit l'homme* et Dieu, sois béni !
162 (*var.*) : Qui ne t'*incarnent* pas dans le bloc des idoles.

Ta substance elle-même en *flagrantes* clartés.
Du temps et de toi-même inexplicable ancêtre,
D'où sort sans *te vider* la mer sans *bords* de l'être,
Et dans qui rentre en toi, jamais moins, toujours plus,
L'Être au flux éternel, à l'éternel reflux !
Et puissé-je, semblable à l'homme plein d'audace
Avec qui, en ces lieux, tu parlas face à face
Couvert de ta pitié comme de mon linceul,
Mourir seul au désert dans la foi du Grand Seul !

LAMARTINE.

Vers 171 (A.) : *M'envelopper de toi* comme de mon linceul.

ANATOLE FRANCE ET PAUL ARÈNE

Pour un écrivain dont on prétend qu'il a toujours très bien su soigner sa gloire, Anatole France a fait une gaffe irrémédiable. Ce sont les articles spirituels et pleins de bon sens qu'il a eu l'idée malencontreuse d'intituler « Apologie pour le plagiat[1] ». Bien entendu, il n'y parle pas de lui-même. Il y parle, entre autres, de Daudet, de Molière et de Scarron. Rien n'y fait cependant. Toujours on a voulu voir dans ces quelques remarques sur l'illusion de la propriété littéraire un accès de franchise presque involontaire et qui caractériserait à merveille l'attitude d'Anatole France envers ses propres sources. Il est vrai que cette attitude-là n'a, au fond, rien de surprenant ni pour la critique sérieuse ni pour l'historien de la littérature. Ç'a toujours été, et non sans raison, un des jeux les plus passionnants, passionnants à l'égal des mots croisés, de rechercher les sources des thèmes qui ont fait fructifier l'inspiration poétique des écrivains. Car, enfin, que deviendrait l'histoire de la littérature s'il n'y fallait tenir compte que de l'originalité des créations artistiques qui en sont la matière, que de l'originalité des idées qui y ont trouvé une forme, et de ce qu'il y a d'unique dans cette forme même ? L'histoire littéraire en tant qu'expression d'un développement artistique avec tout ce qui y entre d'éléments philosophiques, esthétiques, sociaux et moraux n'existerait pas. Seulement, pour Anatole France, une foule de considérations extra-littéraires ont souvent incliné ses critiques à ne pas tenir compte de ce point de vue-là. Retrouver les sources d'Anatole France a eu, la plupart des fois, l'attrait d'un jeu de massacre. Chaque source nouvellement découverte a tout de suite pris l'importance d'une défaite personnelle de l'écrivain[2].

1. *Vie littéraire*, IV, p. 156-176. Paris, Calmann-Lévy, 1892.

2. C'est ce qui ressort, par exemple, d'un passage passablement contourné mais encore assez modéré de Victor Giraud, qui, en général, lui conteste le don d'invention, et qui se retrouve dans son *Anatole France*, paru chez Desclée de Brouwer (Paris, 1935, p. 132-133) :

« Et enfin, y lit-on, même quand on ne reconnaît pas les multiples sources livresques auxquelles l'auteur a puisé pour composer ses divers récits, on les sent qui affleurent, ces sources ; et sans méconnaître le droit qu'ont tous les vrais écrivains,... de prendre leur bien partout où il se trouve, on voudrait pourtant, chez Anatole France conteur, une domination plus forte exercée sur ces matériaux d'emprunt,... le métal de Corinthe laisse trop deviner la diversité des alliages qui l'ont formé, et l'on y aperçoit des soudures. »

C'est assez dire, ce me semble, qu'il s'agirait là d'emprunts, c'est-à-dire de plagiats assez maladroitement dissimulés. Ce qui est, d'ailleurs, de Victor Giraud critique d'Anatole France, voir le compte rendu de M. Daniel Mornet, paru ici-même dans le numéro de juillet-septembre 1936, p. 452-453, et mon article intitulé : « Victor Giraud über Anatole France, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, 1937, Heft 3-4.

On s'en est d'autant plus donné à cœur joie qu'on croyait lui retirer en même temps tout mérite d'invention individuelle. Fort de ce qu'on a pris pour l'aveu inconsidéré et compromettant d'un penchant à la supercherie littéraire, on a dressé de longues listes plus ou moins exactes, plus ou moins fantaisistes, de ses emprunts[1]. Et, en fin de compte, on ne lui a laissé en propre que le talent, assez agréable, il est vrai, d'un styliste habile à ramasser des bribes qui toutes auraient déjà servi. Il est inutile d'insister, dit l'un de ces critiques si singulièrement acharnés à détruire le prestige de M. Bergeret, personne n'ignore qu'Anatole France est le roi des plagiaires[2].

Je n'insisterai donc pas. Je ferai seulement observer que, s'il est vrai que le style est l'homme même et s'il est vrai qu'en dépit de ses emprunts matériels le style francien garde une physionomie à lui, tous ces reproches de plagiats et de réutilisations[3] deviennent absolument inintéressants du point de vue de la valeur esthétique de son œuvre et même du point de vue de son originalité. Car alors son cas est absolument le même que celui de Leconte de Lisle, de Diderot, de Racine, et même de Dante, dont on vient de vouloir prouver que de toutes les innombrables images qu'il nous montre dans la *Divine Comédie* il n'y en a pas une, ou peu s'en faut, qu'il ait tiré de son propre fonds[4]. Donc, si, dans la suite, j'essaie d'indiquer une source d'ailleurs pas bien surprenante d'un conte de l'auteur de l'*Étui de Nacre*, ce n'est pas pour l'accabler d'aucune sorte, mais bien pour montrer un des liens qui se nouent entre la critique d'Anatole France et les sujets de ses œuvres de la même époque ou ultérieures, et qui, pour ainsi dire, rattachent le parnassien invétéré qu'était malgré tout Anatole France à un des parodistes de cette école de poètes[5].

Anatole France a été l'un des premiers à goûter l'art serein de Paul Arène où de multiples reflets de la vie et de la culture méditerranéenne trouvent leur unité dans une fantaisie d'un charme tout d'intimité et plus d'une fois pastorale et bucolique. Paul Arène, qui a été avec Alphonse Daudet un des auteurs du Parnassiculet contemporain où l'on se gaussait de l'attitude compassée des disciples de Leconte de Lisle et même un peu du maître lui-même[6], l'attirait par sa noncha-

1. Voir surtout G. Michaut, *Anatole France*, étude psychologique, 4e édit., p. 147 ff. et *passim*.

2. Maurice Souriau, *Histoire du Parnasse*, p. 370. Paris, Editions Spes, 1929. G. Michaut, lui aussi, ne lui concède qu'une espèce d'esprit de combinaison.

3. Il s'agit des réutilisations de son propre texte dont l'idée lui servait souvent en plusieurs occasions.

4. Voir les publications de M. Palgen chez Winter, Heidelberg, sur les sources de la *Divine Comédie* (*Das Quellenproblem der Göttlichen Komödie*, 1933, etc.).

5. Si je parle d'Anatole France comme d'un parnassien invétéré, je pense surtout à ses conceptions esthétiques, à son attitude devant les problèmes de l'antiquité et du christianisme, et, enfin, à l'art de son style qui se ressentira toujours de l'ambiance poétique des *Poèmes dorés* et des *Noces corinthiennes*.

6. L'on sait que le reflet de ces dispositions anti-parnassiennes se retrouve aussi bien dans *Le petit Chose* que dans *Jean des Figues*.

lance à vivre, par son épicuréisme tout d'instinct, qui n'était qu'amour de la vie en plein soleil, pour son sensualisme d'homme du Midi où pointe toujours un sentiment très fin de la beauté antique ou de ce qu'on prenait pour telle à cette époque. Il parle de lui à plusieurs reprises au cours des articles du *Temps* qu'il a lui-même recueillis dans les quatre volumes de la *Vie littéraire*, et presque toujours pour exprimer son admiration et pour lui assigner un rang très élevé parmi les conteurs contemporains, entre Daudet et Guy de Maupassant[1]. Il ne s'y occupe tout au long, il est vrai, que de « La Chèvre d'Or[2] ». Mais il aime citer son ami, se rappeler des souvenirs communs et recourir à sa connaissance intime des choses et de la vie du Midi.

Ce qu'il dit, en critique et ami, sur la « Chèvre d'Or et l'art de Paul Arène » n'a point perdu de sa valeur. On sait que Charles Maurras, dans son étude sur Paul Arène qui fait partie de l'*Étang de Berre*, marque un certain empressement à se référer à Anatole France, le seul critique qui se soit occupé sérieusement de l'auteur de *Jean des Figues*. Et on voit par là comme la critique personnelle et enjouée de cet artiste épicurien et ironique atteint parfois bien mieux son but, le but de faire aimer la « chose littéraire », que la critique sévère, systématique et pseudo-darwinienne de son illustre confrère et ennemi Ferdinand Brunetière.

D'après les remarques si amicalement compréhensives de la vie littéraire, on n'est pas du tout surpris de trouver parmi les différentes pièces qui constituent l'*Étui de Nacre* un conte dédié à cet ami dont il sait si bien apprécier le style clair et chaud auquel il trouve, dans son élégante sécheresse, cette saveur de pierre à fusil que le soleil donne aux vins qu'il mûrit avec amour[3]. Il s'agit des « Mémoires d'un Volontaire », épisode remanié du roman *Les Autels de la Peur* qui avait paru dans les *Débats* et qui n'a pas été réédité. On ne voit pas bien ce que ces « Mémoires » peuvent bien avoir affaire avec l'art et l'influence de Paul Arène. Il se pourrait que ce fût l'idée de placer un jeune homme entre un amour imaginaire et littéraire et un amour réel, mais rustique et qui porte le nom de Rose, comme c'est Roset dans *Jean des Figues*. Mais ce motif n'est que tout juste effleuré et reste sans intérêt pour la suite du récit. La dédicace de tout ce morceau n'a pas une signification littéraire bien précise. Il serait téméraire, en tout cas, de parler ici d'influence, beaucoup plus téméraire encore que dans le cas de « Putois », dans la description duquel M. Michaut veut constater le reflet d'un article fantaisiste de Paul Arène paru dans l'*Écho de Paris*[4]. Mais il y a dans l'*Étui de Nacre* un autre récit qui

1. *Vie littéraire*, I, p. 9. Il y revient encore en d'autres endroits.
2. *Vie littéraire*, III, p. 46-53.
3. *Loc. cit.*, p. 46-47.
4. Voir G. Michaut, *loc. cit.*, p. 181 :

« Quant à l'idée amusante de décrire avec un grand luxe de détails précis le signalement de l'inexistant Putois, elle vient de Paul Arène. Dans un article de l'*Écho de Paris*, auquel il collaborait en même temps que M. France, le conteur provençal raconte une plaisanterie qu'il aurait faite à Léon

est beaucoup plus dans le genre de l'auteur de la *Chèvre d'Or* et de la *Gueuse parfumée* et dont le sujet me semble provenir de ce dernier recueil. Il s'agit du petit conte intitulé « Amycus et Célestin[1] ». L'ermite Célestin se rend à sa chapelle pour célébrer le jour de Pâques. En chemin, il rencontre un faune qui le prie de ne pas l'exorciser. Même il confesse le nom de Dieu et se fait baptiser. Plus tard, on vénère, dans une église qui a été bâtie à l'endroit de la chapelle, « la mémoire bienheureuse des saints Amic et Célestin ». La chapelle où le petit faune est finalement baptisé et qu'il décore aux aubépines en fleurs le jour de Pâques est dite avoir été anciennement un temple de Vénus. Il s'agit donc d'un épisode des premiers siècles du christianisme en Gaule, où la foi nouvelle se mêle encore intimement aux croyances païennes de manière à les confondre dans ce que la tradition locale peut offrir de traits communs entre le culte chrétien et les usages du temps passé. Or, justement, Paul Arène avait traité un sujet tout pareil dans le recueil *La Gueuse parfumée*, qu'Anatole France tenait en haute estime. Paul Arène y raconte la mort de Pan[2]. Il ne s'agit plus, à vrai dire, du temps de la christianisation. L'histoire se joue en plein XIX^e^ siècle et est racontée comme un exemple des restes de paganisme inconscient qui avait persisté en Provence à travers dix-huit siècles de vie chrétienne. Mais les données se ressemblent tout de même. Car Arène nous y parle d'un chèvre-pieds qui « dissimulait ses cornes sous une auréole, et en était réduit à l'humble état de saint de campagne ». Ce San-Pansi, comme il s'appelle, a, comme celui d'Anatole France, sa chapelle en haut d'une colline. Enfin, si l'ermite Célestin est d'un autre âge et d'une autre trempe que le frère Terrible, l'ermite du Rocher de San-Pansi, il y a pourtant entre eux comme un air de famille. Le petit faune a pris confiance en Célestin à cause de sa barbe et de sa bonne figure, et parce qu'il lui semble que « les ermites sont des faunes accablés par les ans ». « Quand je serai vieux, lui dit-il, je serai semblable à toi[3]. » Or, c'est la même impression semi-faunesque qui avait frappé Paul Arène en voyant Frère Terrible. Et il parle de lui, à un certain moment, bien que tout en plaisantant, comme d'une vivante image du dieu Pan : « velu comme lui et rappelant par un poil dru les végétations qui couvrent la terre, rouge et luisant de visage pour signifier l'éclat du jour. Il n'a, il est vrai, ni jambe de bouc ni sayon de peau tigré d'étoiles; mais, au fait, je n'ai jamais bien examiné les pieds du gaillard sous sa soutane[4].... » L'as-

Cladel. Il avait prononcé par pur hasard les deux syllabes *ju, mar*; interrogé par Cladel sur le sens de ce mot, il imagina aussitôt un animal fantastique, né de la cavale et du taureau, dont il dépeignit avec la plus grande minutie les caractères... »

On se demande, en lisant cela, si le parallèle entre *jumar* et *Putois* n'est pas un peu forcé, et s'il fallait vraiment cette espèce de frère cadet de la fabuleuse Tarasque pour expliquer le personnage irréel de Putois.

1. *L'Étui de Nacre*, p. 29 ff. Éd. courante Calmann-Lévy.
2. *La Gueuse parfumée*, p. 255 ff. Paris, Bibliothèque Charpentier.
3. *L'Étui de Nacre*, Amycus et Célestin, p. 36.
4. *La Gueuse parfumée*, p. 267.

similation entre l'ermite et le faune est donc pareillement complète dans les deux cas. C'est un ensemble mi-chrétien, mi-païen en tant que culte qui nous est présenté avec un art très délicat et pourtant simple, soutenu par de fines observations sur les traditions locales et par un culte fervent de la nature. Suivant encore d'autres indications de la légende, Anatole France s'est emparé de ces données pour les enfermer dans la symbolique histoire de ses saints Amic et Célestin. On voit très bien par où il a pris intérêt à cette histoire, et cela nous ramène à la tradition du Parnasse contemporain. C'est la mythologie comparée, c'est un reste de beauté antique perçant à travers les allusions chrétiennes qui l'ont poussé à donner une forme nouvelle à un sujet qu'il a déjà trouvé préparé.

Or, ce sujet n'a cessé de lui plaire. L'artiste et le « libertin » y trouvaient toujours le même intérêt. Et comme Anatole France a vraiment le génie de la réutilisation, il reprend les données de San Pansi et du satyre qui a pris rang parmi les bienheureux pour en tirer quelques éléments du thème central d'un autre conte, qui a trouvé place dans le *Puits de Sainte-Claire* et s'intitule « Saint Satyre [1] ». L'action, cette fois-ci, est censée se dérouler en Italie vers la fin du moyen âge. Les contingences du récit se trouvent par cela même sensiblement changées. Il ne s'agit plus d'un fait mythologique raconté comme réel et qui tire de là tout ce qu'il contient d'ironie symbolique. Anatole France nous raconte les visions d'un moine sujet à des tribulations amoureuses. Elles commencent près d'un tombeau qui est dit être celui de saint Satyre, dont le nom est en lui-même comme une allusion à San Pansi. Et, dans un ensemble d'images où nous retrouvons, entre autres, le motif bien connu de la chute des dieux et partant aussi de celui de la mort de Pan, nous rencontrons aussi l'épisode du chèvre-pieds qui se fait l'ami des messagers de la religion nouvelle. Et même nous y apercevons de nouveaux détails qui nous ramènent directement à la mort de Pan de Paul Arène : par exemple les remarques sur les vertus du tombeau de saint Satyre, qui sont en effet à peu près les mêmes que celles de la pierre de San Pansi [2].

Ce n'est, pour sûr, pas en elles-mêmes que réside l'importance des

1. *Le Puits de Sainte-Claire,* p. 13-48. Éd. courante, Paris, Calmann-Lévy.

2. *Ibid.*, p. 35. M. Gustave Michaut, lui aussi, s'est occupé de ce petit conte. « Saint-Satyre, dit-il, seul survivant des anciens dieux sous le règne du Dieu nouveau, ressemble au Chiron de Leconte de Lisle. » (*Loc. cit.*, p. 176.) Cette constatation n'est pas, en elle-même, injustifiée, d'autant plus que le nom de Chiron est mentionné au cours du récit. Mais la tâche du « sourcier » est plus compliquée dans le cas d'Anatole France que M. Michaut ne semble s'en apercevoir. Vu l'ensemble du récit où il entre toute une foule d'allusions de provenances diverses (entre autres, p. ex., à l'arbre des fées qui joue déjà un rôle dans Amycus et Célestin et qui vient en dernier lieu des livres sur le folklore gaulois dont il a parlé dans la *Vie littéraire*), le modèle du Chiron de Leconte de Lisle ne joue qu'un rôle intermittent et pas du tout de première importance. Il n'y a part que comme un des éléments de la fantaisie de l'auteur au même titre que les réminiscences plus ou moins lointaines au San Pansi de Paul Arène.

interrelations littéraires qui résultent des remarques précédentes. Eu égard à l'œuvre francienne l'apport qui vient de Paul Arène est des plus minimes, et l'échange de motifs qui a eu lieu entre son ami et lui semble même assez fortuit. L'idée générale, cependant, qui prend corps dans les deux récits dont nous avons parlé se confond intimement avec les préoccupations idéologiques qui sont à la base de presque toutes les productions d'Anatole France. Et c'est par là que nous touchons tout de suite à l'un des principaux aspects que nous offre l'étude de ses sources. Il en use en toute liberté pour en faire un élément d'expression de sa propre pensée. Ce qui était chez Paul Arène le regret de voir disparaître une des belles traditions populaires et pagano-chrétiennes de sa chère Provence devient chez Anatole France un tout petit chapitre, simple en apparence et naïf, au fond plutôt un peu malicieux, sur les persistances païennes dans le monde chrétien. Mais la transformation qu'a subie la source ne s'arrête pas là. Le récit dans la première personne de Paul Arène devient impersonnel dans Amycus et Célestin, et y est enrichi par toutes sortes de traits légendaires qui cristallisent pour ainsi dire autour du noyau central. La fantaisie d'Anatole France brode sur les indications de ses prédécesseurs de manière à en faire ressortir une image bien à lui. Et quand il s'en sert de nouveau, il évite de se répéter en présentant les mêmes données par un aspect différent et jusque-là négligé. Il semble donc que cette réutilisation si injustement décriée s'arrête parfois à une réminiscence plus ou moins volontaire, comme cela arrive d'ailleurs à tous les écrivains.

Quoi qu'il en soit, le petit filet d'influence littéraire que nous avons suivi depuis sa source dans Paul Arène jusque dans une dernière ramification n'est aisément reconnaissable qu'en partant de la critique littéraire d'Anatole France. C'est d'elle que toute recherche systématique sur les sources de l'écrivain doit partir, si elle veut éviter de se perdre dans des suppositions gratuites. Naturellement, ces articles — et je ne parle pas seulement de ceux parus dans la *Vie littéraire* et dans le *Génie latin* [1], — ne suffisent pas pour reconstituer dans tous ses détails le fonds d'idées et de thèmes où il a pu puiser. Mais ils fournissent la base d'investigation la plus importante, la plus indispensable même, celle en tout cas à laquelle il aurait toujours fallu se reporter pour contrôler la vraisemblance de toutes les allégations multiples que l'on s'est plu à mettre en avant pour faire comprendre — ou pour dénigrer — ce travail du style qui est le propre de l'écrivain.

KURT JÄCKEL.

1. Il est certainement regrettable qu'une partie assez importante de ces articles ne soit toujours pas à la disposition de la plus grande partie des historiens de la littérature française. On s'entendrait, peut-être, mieux sur bien des points litigieux de l'histoire de l'œuvre francienne, s'il se trouvait quelqu'un pour assumer la tâche de les recueillir en volumes à la manière de ceux publiés par Anatole France lui-même.

COMPTES RENDUS

Horatio Smith, Professor of French, Columbia University, **Masters of French Literature** [Molière, Racine, Voltaire, Rousseau, Hugo, Balzac]. Un vol. in-12 de 338 p. New York, Charles Scribner's sons, 1937.

L'ouvrage ressemble à tout et à rien; c'est ce qui fait son charme et son originalité. En un sens, c'est un ouvrage scolaire qui étudie successivement la vie et les principaux ouvrages de six grands écrivains français et qui peut servir de guide à des étudiants d'enseignement supérieur; mais, en même temps, la forme de l'exposé est aussi peu scolaire que possible; aucun souci d'aboutir à ces descriptions « complètes », à ces formules carrées et commodes où les étudiants croient trouver la garantie de tout savoir — de tout savoir pour un examen. C'est un ouvrage, en un autre sens, « philosophique » où nous nous promenons non pas seulement à travers l'œuvre de six écrivains, mais aussi à travers un peu de toute la pensée humaine, de Bertrand Russell à Eugène O'Neill, de Rémy de Gourmont à Mauriac, de Maurois à Noël Coward; mais, en même temps, rien de systématique, rien de moins asservi à cette logique impérieuse dont les rigueurs ne servent qu'à faire passer pour la vérité les vérités de l'auteur. La meilleure définition du livre serait encore celle qu'Anatole France donne à sa critique : « une promenade parmi des chefs-d'œuvre ».

Seulement toutes les promenades n'ont pas le même intérêt; et elles ne sont pas toutes intelligentes. Celle d'Horatio Smith a d'exceptionnelles qualités. Elle est d'abord conduite par un guide parfaitement informé. Sans doute le guide ne fait pas étalage d'érudition; et il n'a pas la prétention de nous apporter, sur aucun point, des révélations érudites. Mais il a eu recours, scrupuleusement, à l'érudition des autres. Et je suis bien obligé de lui en savoir gré. Je n'ai aucun respect aveugle pour la seule érudition; et je crois même qu'il y a des éruditions inutiles ou qui égarent. Mais il m'est impossible de goûter des vues « profondes » ou « ingénieuses » qui sont en contradiction manifeste avec des réalités historiques certaines, dont l'interprétation est évidente. J'ai plaisir à suivre un guide pathétique et spirituel, mais à condition qu'il ne s'extasie pas sur les beautés gothiques d'une cathédrale romane et ne commente pas un tableau de Paul en l'attribuant à Pierre; ces ignorances ne sont pas rares dans maintes études critiques où brillent le talent et le génie, mais non pas toujours le scrupule et le goût du travail. On ne les rencontrera jamais et on n'en rencontrera d'aucune sorte dans les études d'Horatio Smith. Assurément je ne suis pas toujours de son avis; mes jugements nuanceraient parfois ses jugements. Mais ce serait au nom de mes goûts et non pas au nom de l'histoire. En cherchant bien je trouverais quelques objections : je crois, avec M. Demeure, qu'il ne faut plus parler de l'amitié de Boileau et de Racine (p. 65), amitié en réalité tardive et qui n'a exercé aucune influence sur Racine. Je tiens pour légendaire (p. 73) non pas l'hostilité de la duchesse de Bouillon pour Racine, mais la location des loges pour les représentations des *Phèdres* de Pradon et de Racine. Faut-

il voir un accès de militarisme ou de chauvinisme dans le poème de Voltaire sur la victoire de Fontenoy? J'y verrais bien plutôt l'œuvre d'un courtisan. Le *Dictionnaire philosophique* a bien grossi jusqu'à 3500 p. et sept volumes; mais c'est du fait de l'édition de Kehl, qui lui a adjoint et les *Questions sur l'Encyclopédie* et nombre d'opuscules,... etc. Tout cela n'est que nuances et menus détails et ne touche à rien de ce qui est essentiel dans l'œuvre d'Horatio Smith.

Avec la science, on y trouve la justesse d'esprit. On ne saurait trop dire quelle impression d'équilibre, de sécurité on éprouve à le lire; je dirai même quel réconfort. C'est un Américain qui juge Racine, Voltaire, Rousseau, Hugo, Balzac, et l'on éprouve toujours quelque inquiétude en lisant les critiques étrangers qui les commentent. Entre leurs mains deviendront-ils dieux, tables ou cuvettes? Racine sera-t-il un peintre génial des passions ou un glacial maître des cérémonies, Rousseau un prophète inspiré ou un monstre, Hugo un titan ou un imbécile? Horatio Smith a su se garder de toutes les outrances; ou plutôt il ne semble pas qu'il s'y soit appliqué. C'est par la forme naturelle de son esprit, par l'équilibre nécessaire de sa pensée qu'il a su chez Racine, chez Voltaire, chez Rousseau, chez Hugo, chez Balzac faire la part des grandeurs et des petitesses, du génie et des conventions, des manies.

Il y a d'ailleurs une façon prudente, et scolaire, d'éviter les excès et de juger avec mesure : c'est de ne dire que des banalités. Avec les idées de tout le monde on est facilement de l'avis de tout le monde. Mais Horatio Smith est aussi naturellement original qu'il est judicieux. Il prend des chemins connus, ceux mêmes de la chronologie, d'une œuvre à l'œuvre qui la suit. Il ne cherche jamais les sentiers surprenants et pendants en précipices et vallées. Mais il a l'art de voir et de faire voir, en suivant ces chemins connus, cent aspects nouveaux qu'un autre n'aurait pas remarqués. Que de vues justes, pénétrantes, soit qu'elles fassent leur place à des remarques déjà faites mais restées dans l'ombre, soit qu'elles nous arrêtent devant des perspectives dont personne ne semblait s'être avisé; par exemple, sur le rôle du peuple chez Molière (p. 28), — sur le comique de son théâtre (p. 35), — sur son courage (p. 55), — sur le sens pratique et les raisons de la conversion de Racine (p. 66 et suiv., p. 75 et suiv.), — sur les héros de Racine et les héros romantiques (p. 97),... etc., etc.

Enfin l'allure de la promenade n'est pas moins agréable que les points de vue où elle nous conduit. Horatio Smith est un homme d'infiniment d'esprit. Il n'a pas l'esprit nonchalant d'Anatole France, ni la logique à la fois impérieuse et brillante de Faguet. Il a plus de nerf que l'un, et moins de désinvolture tranchante que l'autre. Mais il a le goût et le don des formules ingénieuses, le besoin de s'amuser et de nous amuser du spectacle de l'humanité, même de l'humanité pensante, même de l'humanité de génie. L'humour est à la fois un grand charme et un grand péril; un grand charme parce qu'entre la vérité terne et la déformation pittoresque on risque de choisir la déformation, consciemment ou inconsciemment; Faguet, inconsciemment, a souvent choisi la déformation. Mais l'humour d'Horatio Smith sait être à la fois juste et inattendu, naturel et surprenant. N'est-il pas vrai que Racine « has become a man who wants decorum at all points », — que Voltaire « was in fact an incendiary conservative », que « he was born, so to say, with one foot in the grave, and sustained that asymetrical position for eighty four years ». Il y a moins de sens concentré dans cette description du père de Rousseau : « he was a clock-maker and a dancing-master and both activities suggest a certain ideal of rhythm, but he was the most unbalanced and irregular of men »; mais Horatio Smith a bien le droit de sourire d'Isaac Rousseau, comme il a le droit de sourire à travers tout son livre au lieu d'étaler une gravité de prophète ou un dogmatisme de chef d'école.

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'une pareille critique épuise toutes les formes de la critique, ni même qu'elle les domine. Horatio Smith se moque un peu, en parlant de Balzac, de la critique explicative — historiquement explicative. Car si Balzac s'explique, en partie, par Mme Hanska, il faut expliquer Mme Hanska, et, pour l'expliquer, étudier la Pologne, la civilisation polonaise,... etc. Il est fort vrai que l'on peut abuser de ces explications historiques. Mais Horatio Smith sait fort bien, discrètement et justement, leur faire leur part, quand il s'agit d'expliquer Molière, Racine et les autres. Je crois qu'on pourrait écrire un autre Molière, un autre Racine où l'explication historique, érudite, tiendrait beaucoup plus de place. Mais si ce Molière, ce Racine seraient vus d'un autre angle, ils ne seraient pas nécessairement plus vrais; ils seraient complémentaires. L'erreur, inconsciente ou voulue, que l'on commet neuf fois sur dix en discutant des méthodes de la critique littéraire, est de supposer que les « historiens » nient tout ce qui n'est pas leur histoire et que les « critiques de goût » dénient à l'histoire toute utilité. En réalité, ce sont des disciplines qui collaborent, qui doivent collaborer. Il faut seulement demander à l'historien de ne pas chercher dans l'histoire pure ce qu'elle ne saurait apprendre et au critique, qui n'est pas directement historien, de demander aux historiens les informations nécessaires. C'est à l'histoire qu'Horatio Smith doit les qualités « négatives » de son livre; les qualités positives tiennent à son talent, à ce talent dont rien ne dispense assurément pour écrire une œuvre de talent.

DANIEL MORNET.

JEAN MOLINET, **Chroniques**, publiées par G. DOUTREPONT et O. JODOGNE (Collection des Anciens Auteurs belges). Trois vol. in-8° de 654, 606 et 447 p., Bruxelles, Palais des Académies, 1935-1937.

Jusqu'à présent on n'avait publié aucune édition critique des *Chroniques* de Molinet. Celle de MM. Doutrepont et Jodogne, dont l'établissement a été retardé par l'incendie de la bibliothèque de Louvain, fournit un texte sûr et un apparat critique[1].

Cet ouvrage nous renseigne sur les affaires politiques du temps, sur les rapports des Flamands avec le roi des Romains et avec le roi de France, sur les guerres et les tournois, que l'auteur décrit avec complaisance..., etc. Parmi les faits littéraires, Molinet ne signale que ce qui a un caractère dramatique : les « histoires » jouées aux entrées des souverains[2].

Le tome III contient non seulement une étude philologique, un glossaire et un index des noms propres[3], mais encore des chapitres nourris sur la science, la méthode historique et le style de Molinet. On y trouvera des indications précises sur ses idées politiques et sociales, sur sa sensibilité..., etc. C'est surtout le styliste qui nous intéresse. Il est tombé dans des excès ridicules, mais il avait de réelles qualités. Non seulement il sait raconter certains épisodes d'une façon pittoresque et dramatique, mais il compte parmi les historiens qui, de Tacite à Michelet, ont recherché, avec un succès inégal,

1. Les historiens de la langue française pourront étudier les rajeunissements que le scribe du manuscrit T a fait subir au texte en 1543-1546; par exemple : *feure* = *foin*, *le remanant* = *le résidu*...

2. Cf. I, pp. 107, 368, 417, 427-428, 463, 525-527, et II, pp. 39, 164, 373, 393-394, 398, 418, 429, 446, 490-495, 499, 500, 512, 521. Le nombre des thèmes empruntés à la mythologie va croissant depuis 1493. — Molinet emploie rarement le mot *mistère* dans le sens de *drame*, mais bien plutôt dans celui de *cérémonie* (couronnement, accord, baptême ou mariage).

3. N'aurait-on pu y insérer les noms des principales matières telles que : Entrées, Tournois, Prodiges, etc. ?

une forme artistique. Si, à la suite de Lanson[1], l'on étudie dans notre littérature les origines du style périodique, on devra examiner de près les *Chroniques* de Molinet et lire les études de Dupire[2] et de Doutrepont[3]. Quand il raconte un événement dramatique, ou se livre à des considérations morales, ou fait l'éloge de ses maîtres, il emploie un style très travaillé, une sorte de *bel canto*. Avec raison, M. Doutrepont loue le « sens du rythme, du nombre, de l'harmonie de la phrase », qui apparaît beaucoup plus dans la prose de Molinet que dans ses vers. Voici une période assez simple, où ces qualités sont sensibles :

Ces remonstrances faites, et raisonables excuses grandement pesées, ame ne l'accusa, ame ne se fit partie contre lui ; et le roy, qui premier l'avoit suspect par l'incitation d'aucuns hayneulx couvers, se contenta de lui, le reintegra en ses offices, où il se conduisy fort vertueusement, à l'exaltation de son honneur, et au grant reboutement et confusion de ses secretz emulateurs (I, p. 542).

Comme tant de prosateurs des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, Molinet a souvent recours au redoublement :

... par infalible et indissoluble amour naturel, donna secours et grant celerité à son très chier et amé filz (II, p. 38).

Il se plaît à disposer symétriquement deux phrases ou deux propositions, qui expriment deux idées parallèles ou opposées, et souvent il accentue la symétrie en leur donnant la même longueur et en les faisant rimer entre elles :

.., plus se delitoit en tonnoires de dures bombardes que en chansons de doulces pucelles... (I, p. 32).

Brief conseil les surprint, convoitise la main y tint, oultrecuidier y laboura, et peu de sens les abusa (I, p. 577).

... redoublement d'honneur aux bons subgetz feaulx, reboutement d'orgoeul aux hayneux capitaulx (I, p. 543).

Vous menez le bon temps en paisible asseurance, et ilz sont aux hutins en mortelle souffrance[4]*...* (I, p. 69).

... Bruges s'esleschoit de la feste et dansoit au son des bedons ; Condé s'anoyoit de tempeste et trambloit au son des canons[5] (I, p. 258).

Pour les autres figures : allitérations, jeux de mots, climax, comparaisons..., je renvoie aux deux ouvrages mentionnés ci-dessus.

On ne s'étonne pas que ces raffinements de style aient été vivement critiqués par les historiens modernes ; mais, si l'on veut connaître la formation de notre prose, il faut parcourir les *Chroniques*. Grâce à l'excellente édition de MM. Doutrepont et Jodogne, ce sera désormais chose facile[6].

R. Lebègue.

Dom Edmond Bernardet, **Un abbé d'Hautecombe ami de Ronsard, Alphonse Delbène, évêque d'Albi (1538-1608)**. Préface de P. Champion. Un vol. in-8° de 175 p., 8 hors-texte. Grenoble, revue *Les Alpes*, 1937.

1. Voir son *Art de la prose*.

2. *J. Molinet*, 1932, pp. 291-306. M. Dupire rapproche les procédés stylistiques de Molinet des préceptes contenus dans les Arts de rhétorique.

3. T. III, pp. 166-193.

4. Ces deux alexandrins antithétiques font penser à un sonnet écrit par Jean de la Taille pendant les guerres de religion.

5. A rapprocher de certains dialogues stichomythiques de Robert Garnier, où deux vers consécutifs sont symétriques et antithétiques.

6. Au tome III, Plutarque a été omis parmi les auteurs que Molinet a cités (cf. I, p. 61). L'attribution du mystère de *S. Quentin* à Molinet a été combattue par Droz et Piaget (*Jardin de Plaisance*, II, p. 48), et celle de la *Passion* conservée à Valenciennes par moi dans la *Romania* (1933, pp. 438 sq.).

Il serait bien intéressant de reconstituer, avec moins de sécheresse que ne l'a fait Émile Picot dans ses *Italiens en France*, la vie d'une de ces familles d'Italiens qui s'établirent en France au XVI^e^ siècle, et de préciser, dans la mesure du possible, les idées morales, religieuses, politiques, les goûts artistiques et littéraires, les expressions et les tournures qu'ils apportèrent de leur pays d'origine. La famille Delbène est une de celles qui méritent une monographie : on commencerait à Nicolas, exilé florentin[1], maître d'hôtel de Louis XII; ensuite, son fils, Barthélemy, poète en langue latine et en langue toscane, serviteur d'Henri II et de Marguerite de Valois, duchesse de Savoie; puis les petits-fils Julien et Alphonse, les arrière-petits fils... Dans les premières générations, les hommes épousent généralement des Italiennes ; ceux qui restent célibataires et ne prennent pas d'emplois militaires, obtiennent des prébendes ecclésiastiques et des évêchés. Mais Dom Bernardet a limité ses recherches à Alphonse Delbène, qui le précéda, il y a quatre siècles, à l'abbaye d'Hautecombe; du reste, le sujet était assez varié pour donner matière à un volume.

Cet ouvrage est solidement documenté, et écrit avec agrément[2]. A vrai dire, Alphonse Delbène n'est pas un personnage de premier plan; sa méthode historique prête parfois à sourire (p. 71) ; son épopée de l'*Amédéide*, heureusement inachevée, est médiocre ; en politique, il pratique la palinodie. Mais il reste à son actif qu'il fut honoré de l'amitié de Ronsard, de Passerat et de divers humanistes, et que le jeune François de Sales a loué sa science et sa vertu. Ses mœurs paraissent avoir été pures. On peut le ranger parmi les humanistes chrétiens. Ennemi de la Ligue par fidélité aux Valois, il était orthodoxe, mais il s'adonnait plus aux travaux historiques qu'aux exercices mystiques et au prosélytisme.

Dom Bernardet a raconté avec précision sa vie épiscopale. Remarquons que dans le clergé albigeois les Italiens ne manquaient pas : le cardinal Strozzi et son neveu Ridolfi, Julien de Médicis, Bandinelli, un Cenami (p. 137), Delbène et son neveu.

Delbène a composé un ouvrage descriptif sur la Savoie ; il en divise les montagnes en deux catégories : celles qui sont riantes et cultivées, et ces monts affreux auxquels M^lle^ Engel a consacré un curieux ouvrage. Dom Bernardet a rapproché sa description du lac du Bourget de celle de Lamartine ; dans les descriptions de Delbène, il n'y a aucun romantisme : ce qu'il admire surtout dans les lacs savoyards, c'est la quantité de bons poissons qu'on y pêche, et la fertilité de leurs rivages (p. 32).

R. Lebègue.

Ronsard, **Œuvres complètes**. Texte établi et annoté par Gustave Cohen. Deux vol. in-8° de XXII-1128-1204 p. Paris. Bibliothèque de la Pléiade, aux éditions de la *Nouvelle Revue française*.

Toutes les œuvres poétiques de Ronsard y compris ses poèmes posthumes; toutes ses œuvres en prose, discours, préfaces, avertissements et suravertissements au lecteur, lettres, missives, jusqu'aux deux billets qui ont été découverts en 1923 par Pierre de Nolhac; 130 pages de notes, un glossaire, une table des *Incipit*, voilà ce qu'un éditeur habile a pu faire tenir en deux volumes sur papier pelure, d'une élégante présentation. La commodité est le caractère le plus apparent de cette publication. Laissons M. Cohen nous en marquer lui-même les autres qualités et aussi les défauts. « Les défauts, ce

1. Les pages 10 et 18 contiennent des remarques instructives sur le rôle politique et social que les *fuorusciti* tenaient alors en France.

2. Dans l'abondante bibliographie, il manque les ouvrages de Marcel sur le cardinal de Givry et de W. Stephens sur Marguerite de France.

sont : l'absence de numérotation des vers, à quoi nous suppléons partiellement, pour retrouver les renvois des notes, par un gabarit mobile encarté dans chaque tome ; l'absence aussi de références dans le glossaire et l'omission partielle des sources et des variantes, si savamment établies par P. Laumonier, dans son édition Hachette-Droz, à laquelle je renvoie sans cesse.

« Les qualités, par contre, sont : une lecture plus facile obtenue par la distinction de *j* et de *i*, de *u* et de *v* ; la substitution du romain à l'italique empêchant la confusion de *s* et de *f* ; la division des strophes obtenue par l'emploi judicieux de l'alinéa ou du blanc ; une ponctuation modernisée... enfin l'emploi constant des titres courants. Qu'on y ajoute, si l'on veut bien, un commentaire perpétuel facultatif destiné à élucider des vers que l'abus de la mythologie, l'intempérance des néologismes et l'obscurité voulue rendent parfois difficile. »

Le texte adopté par M. Cohen est celui de l'édition de 1584, la dernière qu'ait pu revoir Ronsard. C'est le texte qu'avaient donné Marty-Laveaux et Laumonier dans l'édition Lemerre (2e édition corrigée et complétée par Laumonier, Paris, 1923).

La reproduction du texte original est intégrale et c'est de quoi on pourrait se plaindre. Car, que Ronsard ait été bon ou mauvais correcteur d'épreuves d'imprimerie, il y a certainement dans son texte des inadvertances et des coquilles. J'ouvre le tome II à la page 174 et je lis, dans l'hymne des *démons* :

> Ils sont hurlant, criant...
> Tant le saint nom de Dieu leur est grande menace,
> Auquel non seulement les anges ne sont pas,
> Fléchissans les genoux, mais nous et ceux d'en bas.

Tels quels, ces deux derniers vers sont inintelligibles. Corrigeons la coquille, *non* et *nom* et nous avons une paraphrase du verset 10 du chapitre XI de l'*Épitre de saint Paul aux Philippiens* : « Et in nomine Jesu omne gente flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum ».

A la page 437 du même tome, vers 14, dans l'*exhortation pour la paix*, on lit cette apostrophe aux chrétiens des différentes nations :

> Respondez, je vous pri, pourquoi dès votre enfance
> Avez-vous *asseurez* en Christ votre fiance ?

La note de M. Cohen, page 1087 du commentaire, attire notre attention sur cette forme *asseurez* : ce pluriel ne laisse pas d'étonner, dit-il. En effet, mais si je corrige *asseurez* en *asseurée*, comme le faisait déjà[1] l'édition posthume de 1587, la syntaxe devient conforme à l'usage ancien suivi par Ronsard pour l'accord du participe passé et le texte est parfaitement satisfaisant : Avez-vous votre confiance assurée en Christ ?

Sans doute, ces fautes d'impression sont rares, très rares même, dans l'édition de 1584 ; mais il y a là une question de principe : quand il s'en rencontre d'évidentes, doit-on se refuser à les corriger ? N'y a-t-il pas quelque excès dans ce respect superstitieux de la dernière expression que le poète a pu donner à sa pensée ? Pourquoi ne pas admettre la possibilité d'une altération de cette forme dernière par l'inadvertance du poète ou la distraction du typographe ?

JEAN PLATTARD.

MARC CITOLEUX, **Le vrai Montaigne théologien et soldat**, Paris, Lethielleux, 1937.

« Toute notre littérature est à reviser du point de vue chrétien, » déclare Marc Citoleux. « Personne, peut-être, ajoute-t-il, ne fut plus défiguré que Mon-

1. D'après Laumonier, édition critique, t. IX, p. 17.

taigne. » On en a fait un moraliste et un sceptique : c'est « un soldat catholique, un théologien casqué ».

La physionomie de Montaigne présente certes plusieurs aspects. Gentilhomme, il pouvait être appelé à porter les armes. Deux fois, au moins, il a vu de près la guerre, la guerre civile. En 1574 il fut convoqué en Bas-Poitou par le duc de Montpensier, chef d'une armée catholique opposée à l'armée huguenote de La Noue; mais ce fut pour y être chargé d'une mission auprès du Parlement de Bordeaux. Six ans plus tard, il est convoqué par le roi Henri III au siège de la place forte de La Fère, qui est tombée aux mains du prince de Condé. Combien de temps y reste-t-il? Cinq ou six semaines au plus. En effet, parti de Montaigne le 22 juin, dans les tout premiers jours de septembre il se met en route pour la Lorraine, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. Il ne peut donc avoir qu'une assez courte expérience de la guerre, car s'il s'est trouvé dans l'entourage du roi Charles IX au siège de Rouen, en 1562, ce n'est pas à titre de militaire, mais bien comme chargé de mission par le Parlement de Bordeaux. On ne conteste pas qu'il se soit intéressé à la guerre (il avait projeté d'écrire un traité des armes chez les anciens), qu'il ait aimé l'*imperatoria brevitas* des grands capitaines, qu'il ait affecté des allures martiales, la guerre étant tenue alors pour la véritable « vacation » de la noblesse, à laquelle il rappelait volontiers qu'il appartenait. Mais l'amour des armes est-il vraiment un des traits essentiels de sa physionomie? En considérant le nombre des missions dont il a été chargé par le Parlement de Bordeaux, par des rois et des princes et la place que tiennent dans ses premiers *Essais* ses remarques sur les fonctions ou la conduite des ambassadeurs, on soutiendrait avec autant de vraisemblance que son ambition principale fut d'être un négociateur ou un diplomate.

« Ne doutez pas que Montaigne soit théologien. Il aime la théologie comme Musset la poésie; il s'en défend, mais il en est fou. » Les questions religieuses étant liées à la vie privée et publique, il n'est pas surprenant que Montaigne s'y soit intéressé. Mais de la curiosité des moralistes aux spéculations des théologiens, il y a loin. Quelle idée Marc Citoleux se fait-il donc des théologiens du XVI^e^ siècle? Il oppose (p. 28) le théologien au mystique ; il fait de celui-là un raisonneur, un dialecticien. Soit! Quelle était donc alors la dialectique en honneur chez les théologiens? C'était toujours celle de la scolastique médiévale : c'était ce *baroco* et ce *baralipton* qu'exécrait Montaigne. S'il a vraiment été un théologien on devrait s'en apercevoir à ses modes de ratiocination. Or, les *Essais* nous le montrent se gaussant du syllogisme et de l'inepte suffisance des docteurs en dialectique.

« Mais le *Journal de voyage*, nous dit Marc Citoleux, est avant tout un journal religieux. » C'est vrai pour cette partie du voyage qui a mis Montaigne au contact de pays où se rencontraient des confessions religieuses différentes : la Suisse alémanique, la Bavière, le Tyrol. Là, auprès des prêtres catholiques, des jésuites, des ministres luthériens ou zwingliens, il s'informe des habitudes religieuses de la population. Il veut savoir comment dans telle secte on communie, pourquoi certains réformés ont gardé des images dans leurs églises, si le clergé catholique a conservé ses revenus et ses biens. Il note la nouvelle disposition des fonts baptismaux, les rites du mariage, « l'animosité latente entre certaines sectes toutes proches par les croyances à l'origine; là, au contraire, une parfaite tolérance. Toutes ces remarques sont d'un moraliste, souvent même d'un philosophe politique qui s'informe des rapports du spirituel avec le temporel; mais elles n'indiquent nullement que Montaigne soit « fou » de théologie. Une seule fois, à Isne, petite ville impériale, il essaie de démontrer à un docteur luthérien que s'il admet l'*ubiquisme* (qui maintenait que le corps de Jésus-Christ était partout comme en l'hostie), il tombe dans une erreur que les Luthériens reprochaient aux Zwingliens. La relation de cet entretien comporte quelques termes tech-

niques de la théologie (*ubiquisme*, corps de l'Église, dextre du Père) et on y assiste à une véritable argumentation; partout ailleurs, au cours de ce voyage de Bâle à Trente, si nombreuses que soient les rencontres de doctes et de docteurs, rien dans le *Journal* ne révèle en Montaigne un théologien. Marc Citoleux, dont le livre se lit d'ailleurs aisément et avec intérêt, me semble donc avoir été entraîné trop loin par son désir de reviser le cas de Montaigne du point de vue chrétien. Il n'était pas nécessaire d'en faire un « théologien casqué » pour le rendre au christianisme.

Page 40, Marc Citoleux dit que « l'unique trait que Bossuet lança contre Montaigne, dans un sermon pour la Toussaint, prouve qu'il ne le juge que par ouï-dire ». C'est contestable. Un passage du chapitre IV *de la Connaissance de Dieu et de soi-même* nous le montre au contraire sensible aux séductions de l'imagination de Montaigne et le blâmant d'avoir plaisanté sur des questions graves.

Page 69. « Un artiste contemple le beau plutôt que le vrai... Montaigne ne considère que le vrai. » Alors que signifie cette phrase capitale de l'essai sur l'*art de conférer* : « Il me chaut peu de la matière et me sont les opinions unes et la victoire du subject à peu près indifférente... si la conduite du débat se suit avec ordre ».

JEAN PLATTARD.

LOUIS RIVAILLE, **Les débuts de Pierre Corneille.** Un vol. grand in-8° de 807 p. Paris, Boivin, 1936.

M. Rivaille s'est attaqué à un magnifique sujet et il l'a traité avec une conscience qui ne laisse rien à désirer. Prenant tout le temps nécessaire à son étude, s'informant sans se lasser, ne négligeant aucun recoin, même le plus infime, du champ qu'il s'était assigné, étendant son enquête au maximum de ce qu'elle pouvait comporter, il a mis dans ce gros volume une étude absolument complète des six premières pièces de Corneille, les cinq comédies et la tragi-comédie de *Clitandre*, c'est-à-dire de son œuvre antérieure à sa première tragédie, à *Médée*. On discutera assurément les conclusions de M. Rivaille; mais il me semble impossible de ne pas reconnaître d'emblée le caractère définitif de cette enquête.

La première partie, intitulée *Les faits*, est surtout négative. Elle porte sur la biographie de Corneille et l'histoire de son œuvre. Elle aboutit à la constatation décourageante qui a déjà été faite par tous les historiens consciencieux, qu'on ne sait presque rien et qu'il n'y a pas lieu d'espérer qu'on sache jamais grand chose de la vie du poète tragique. Même sur les dates de représentation des comédies, M. Rivaille n'aboutit qu'à des probabilités. Sur la troupe qui joua ces pièces, sur les décors dans lesquels elle les joua, sur l'accueil que leur fit le public, partout on se heurte à des « peut-être ». La légende de Mélite elle-même ne résiste pas à un examen attentif.

La deuxième partie donne plus de satisfaction au lecteur. M. Rivaille s'en prend à l'œuvre elle-même. Il l'étudie dans le texte original et non, comme on faisait généralement avant lui, dans les éditions ultérieures, plus ou moins remaniées. Il porte son attention sur tous les éléments de cette œuvre : la forme dramatique, les sujets, les personnages, l'action, le pathétique, le comique, l'agrément, l'intérêt. Il trace l'évolution de la comédie cornélienne. Il confronte enfin cette comédie aux œuvres dramatiques des contemporains.

La troisième partie prétend expliquer l'originalité de Corneille. Ici M. Rivaille adopte une autre méthode. Il remonte de l'œuvre à la pensée de l'auteur. Pour lui l'esprit de Corneille est le théâtre d'un drame; il est partagé entre deux tendances antagonistes : le goût de la réalité et une concep-

tion théorique de la vie et du monde. La première lui est naturelle; la seconde, il la doit à ses maîtres jésuites. Et M. Rivaille se lance dans une longue étude des théories enseignées par les Jésuites : en particulier la théorie de la connaissance et la théorie de l'acte volontaire. Cette dualité spirituelle expliquerait à la fois les contradictions de la pensée du jeune poète et les tendances divergentes de son art. C'est ici que s'insère l'analyse de la poétique et de la rhétorique de Corneille, qui complète la deuxième partie, cette poétique et cette rhétorique s'expliquant tantôt par le goût du réel, tantôt par les convictions théoriques indiquées ci-dessus.

La conclusion nous fait assister au dénouement du drame. La théorie l'emporte sur le réel, c'est-à-dire la tragédie sur la comédie, et c'est *Médée* qui apparaît.

Le plan de cet ouvrage n'est pas à l'abri de tout reproche. M. Rivaille semble avoir pris dans le commerce de Corneille et des scolastiques un goût quelque peu excessif de l'analyse. Comme un Thomas d'Aquin, il divise à l'infini son objet. Qu'on reprenne la liste des chapitres de la deuxième partie : est-il nécessaire de différencier l'*intérêt* de l'*agrément*? Le baiser, par exemple, est d'abord considéré comme un motif servant à l'*agrément* et on le retrouve dans l'analyse des motifs d'*intérêt*. Ce n'est qu'un exemple entre vingt. Les unités sont étudiées au chapitre 3 de la deuxième partie, parmi les règles régissant la forme dramatique, et au chapitre 6 sur l'action. De même le décor, au chapitre 3 de la première partie et au chapitre 9 de la deuxième. Les six pièces sont analysées à peu près dans chaque chapitre. Je sais bien que chaque fois le point de vue est légèrement différent. M. Rivaille ne peut pas pourtant ne pas lasser son lecteur par ces répétitions. Et il allonge inutilement son livre.

Il est peut-être même trop consciencieux. Voulant montrer que la comédie cornélienne ne contient qu'une très étroite représentation de la vie, il commence par constater qu' « aucune préoccupation cosmique ne s'y découvre ». Est-ce indispensable à établir? Cela ne va-t-il pas de soi pour un auteur comique en 1630? Ce début de la troisième partie pourrait être sensiblement réduit. Il en est ainsi de maint passage. Le livre en deviendrait plus léger, sans perdre de sa force, au contraire.

Pourtant nous aimons mieux en cette matière l'excès que l'indigence. Car M. Rivaille nous apporte beaucoup de vues nouvelles ou intéressantes. Notons une excellente discussion sur la date de *Mélite*, quelques pages sur le rôle du décor, d'autres sur le caractère exact de la vie mondaine du jeune poète, d'autres sur sa position à l'égard des règles, sur sa tendance à faire de ses personnages des types, etc. Ici c'est une interprétation convaincante de l'action de *Mélite*; là une réfutation de l'opinion qui refuse le caractère comique à ces comédies. M. Rivaille triomphe encore dans l'analyse des procédés poétiques : rime, rythme, sonorités, figures. Il montre en particulier que la servitude du vers est excellente pour la formation du langage dramatique de Corneille. Il n'est pas moins heureux dans l'étude des antithèses et de leur rôle. Ajoutons qu'il n'oublie nulle part qu'il s'agit de pièces de théâtre et qu'il prouve une grande intelligence des problèmes spéciaux à la scène.

Dans cette étude, descriptive et analytique, nous ne voyons guère qu'un point discutable : il s'agit du comique inclus dans le personnage d'Alidor de *La Place Royale*. M. Rivaille nous semble exagérer ce comique pour les besoins momentanés de sa démonstration. Alidor est-il si ridicule? N'en est-il pas de lui comme d'Alceste? Assurément il est dans une situation comique. Mais, dans son caractère, n'y a-t-il pas plus de pathétique que de comique? La liberté qu'il revendique, est-ce vraiment la liberté ridiculisable du célibataire qui fuit le mariage? N'est-ce pas plutôt l'absence de servitude morale, qui permet la totale maîtrise de soi? M. Rivaille le sait bien, puisque plus

loin il interprétera ce caractère d'une façon sensiblement différente. Mais ici il veut montrer que toutes les comédies de Corneille sont comiques et il est entraîné à quelque exagération pour la dernière.

Dans toute la deuxième partie de cet ouvrage et dans nombre de pages de la troisième, celles qui portent sur la poétique et la rhétorique, M. Rivaille fait ce que nous avons appelé une étude descriptive et analytique des comédies de Corneille et il y excelle. Nous aimons beaucoup moins son livre quand il passe de l'étude du *comment* à celle du *pourquoi*, quand ce livre soutient une thèse. Cette thèse est sans doute intéressante. Elle est l'occasion d'une étude utile des principes de la philosophie scolastique. Mais elle nous paraît fragile. Peut-être même est-elle superflue. S'il en était débarrassé, l'ouvrage n'en aurait pas moins de valeur. Il y gagnerait en efficacité.

Nous avons dit que M. Rivaille découvre une contradiction entre le goût de la réalité, qui est à la base de la tentative comique de Corneille, et des convictions théoriques qui, introduisant dans ces comédies des éléments hétérogènes, en particulier le pathétique, mènent l'auteur à la tragédie (p. 761). Mais il faudrait que l'enquête nous fît apercevoir cette contradiction. M. Rivaille ne me semble pas l'établir. Je vois bien du comique et du pathétique alliés; mais je ne vois pas pourquoi cette alliance empêchait la comédie cornélienne de vivre, aussi bien que d'autres formes dramatiques qui, en France et à l'étranger, se sont établies sur la même combinaison. Il faudrait prouver que d'une pièce à l'autre le pathétique augmente et le comique diminue. Sans doute *La Place Royale* est plus pathétique et moins comique que les pièces précédentes. Mais ce n'est pas une preuve suffisante : cette pièce peut constituer une exception relative, aussi bien que *Clitandre*, que M. Rivaille doit bien mettre à part. En fait, de *Mélite* à *La Suivante*, j'aperçois bien un progrès dans l'art; je ne vois pas une évolution vers la tragédie.

Mais M. Rivaille se sert de sa thèse à un autre effet. Il explique par les convictions théoriques reçues par Corneille au collège toute une partie des caractères de ses comédies : la systématisation du monde décrit par ces pièces, l'élimination de la sensation et du sentiment, tout ce qui écarte ce théâtre de la vie infiniment diverse et variée. Je ne songe pas à nier cette systématisation, bien que M. Rivaille me paraisse parfois l'exagérer. Mais est-elle vraiment due à un enseignement de collège?

Le problème mérite la discussion. D'Urfé, François de Sales, Descartes, Corneille sont quatre élèves des Jésuites. Donc, dit M. Rivaille, ils doivent aux Jésuites leurs communes idées morales. Mais tous les élèves des Jésuites ont-ils eu ces conceptions? Les élèves des Oratoriens ou de l'Université ne les ont-ils pas eues? Je pense aussitôt à un Théophile, qui a été élevé à La Flèche et qui n'a guère les idées de Corneille sur le libre-arbitre; je pense à un Nicole, élève du collège d'Harcourt, qui conçoit le monde aussi systématiquement que Corneille. Faut-il accorder tant d'importance à l'éducation? Est-ce la seule explication de ces changements d'esprit qui affectent les générations? Si la génération de 1920 ne ressemble pas à celle de 1880, est-ce dû à des modifications d'ordre scolaire? M. Rivaille en vient à attribuer tout l'idéalisme classique qui se développe vers 1630, à l'influence des classes de philosophie des collèges jésuites (p. 494-495). Mais l'enseignement a-t-il changé au début du XVII^e^ siècle? M. Rivaille semble le croire (p. 762). Peut-il établir que la théorie de la connaissance et la psychologie de la volonté ont été enseignées autrement à Corneille qu'à Montaigne? Les Jésuites sont imprégnés de molinisme. Mais leur molinisme passait-il dans un enseignement élémentaire? Faisait-il de leurs leçons quelque chose de très différent d'une leçon de leurs concurrents?

Et puis n'y a-t-il pas un abîme entre une leçon de philosophie et une pièce de théâtre? Florame dit à Daphnis qu'il espère qu'elle l'aime; elle lui répond : « Votre croyance est libre »; à quoi il réplique : « Il me la faudrait vraie ».

M. Rivaille voit là la mise en œuvre d'un axiome scolastique : le but de l'intelligence est la connaissance du vrai. Croit-il vraiment qu'il faille avoir fait sa philosophie chez les Jésuites pour écrire ces banales réparties d'amoureux?

Corneille a de l'aversion pour le monde des apparences. Doit-il cette aversion à l'enseignement du collège? Cette aversion n'est-elle pas courante alors? Théophile sort de chez les Jésuites, disions-nous : son talent descriptif n'a point été gêné par l'enseignement de ses maîtres. — Les amoureux cornéliens mettent les idées à la place des images. Faut-il faire intervenir Thomas d'Aquin pour expliquer cette façon de parler? — M. Rivaille voit les Jésuites partout : à la source des idées de Descartes, à la source de l'*Astrée*, et même dans l'art Louis XIII (p. 763). Ceci passe la mesure. Comment oublier ce qu'était en Espagne et en Italie à ce moment-là l'art jésuite? Comment croire que la philosophie moliniste ici suggérait les efflorescences baroques et là la sobriété classique?

Au reste, l'esprit du jeune Corneille était-il si indéterminé? M. Rivaille se contredit sur ce point. Il dit plusieurs fois que l'auteur de *Mélite* a *emprunté* à ses éducateurs ses convictions personnelles (p. 762 par exemple) et ailleurs (p. 648) il parle d'un esprit « aussi peu réceptif que celui de Corneille »! A la fin (p. 770) il avoue que les Jésuites n'ont fait qu'amener « à leur intensité suprême » des dispositions *naturelles* à l'âme de leur élève et même (p. 773) que l'esprit de Corneille était semblable à celui d'un grand nombre de ses contemporains. N'est-ce pas reconnaître que, si l'étude de la philosophie scolastique n'est pas sans intérêt en tant que commentaire de l'art cornélien, elle ne peut fournir une explication de cet art? Cette explication, elle est à la fois dans l'esprit général du temps, que le collège n'enclôt pas, et dans l'esprit du poète, qui particularise des tendances diffuses.

Je reprocherais aussi à M. Rivaille ce qu'a de trop rigide sa conception de la dualité de l'esprit de Corneille. L'excès apparaît surtout dans l'étude du vers et du style (p. 559 et 616, par exemple). Ce goût du réel et cette tendance théorique qui « se partagent » le poète (p. 746), ce sont des entités scolastiques, auxquelles M. Rivaille finit par accorder une existence individuelle. Voilà à quoi conduit la fréquentation de Thomas d'Aquin!

Il y aurait encore quelques points sur lesquels je ne serais pas d'accord avec M. Rivaille. Je ne lui accorde pas, par exemple, que la pensée de Corneille a beaucoup varié (p. 16). Mais peut-être est-ce une question de mots et faut-il entendre non pas *pensée profonde*, mais *opinion*. — L'esprit du poète, lisons-nous encore, n'est ni vaste, ni divers, ni souple (p. 744). Pourtant la formule tragique de Corneille témoigne d'une extrême diversité et d'une grande souplesse : rien de tel chez Racine. — Les comédies de Corneille sont la source de la tragédie française (p. 771). Peut-être; mais, certes, non exclusive. — Corneille serait un aboutissement du Moyen Age, Racine serait à l'aurore de la pensée moderne (p. 774). L'idée me paraît peu fondée...

Ces critiques ne doivent pas masquer mon opinion. Nous sommes en présence d'un ouvrage de valeur. Les conclusions en sont discutables; mais il faut reconnaître le sérieux et la portée de l'enquête qui les a préparées. Au reste ces conclusions elles-mêmes ne sont peut-être pas inutiles. Elles posent des questions; elles invitent à la réflexion. Notre connaissance de Corneille en est toute rafraîchie. Et sur bien des points elle est renouvelée, approfondie, étendue. M. Rivaille n'a pas fait œuvre vaine. Nous serions bien ingrats de ne pas lui être reconnaissants du beau don qu'il vient de faire à l'histoire littéraire du classicisme.

René Bray.

Ferdinand Gohin, docteur ès lettres, **La Fontaine. Études et Recherches**. Un vol. in-8° de 247 p. Paris, Garnier, s. d. [1937].

Sommaire de l'ouvrage : Le caractère de La Fontaine. — La Fontaine et Platon. — La Fontaine et Montaigne. — La Fontaine et Gassendi. — La religion de La Fontaine. — La morale des *Fables*. — Le charme des *Fables*. — Documents et recherches : Un livre de classe de La Fontaine. — Le *Recueil des poésies chrétiennes et diverses*. — Vers de Malherbe corrigés par La Fontaine. — Épître à Huet. — Les imitateurs de La Fontaine au xvii^e^ siècle. — Les sources de quelques fables.

Rien à dire des Documents et Recherches, sinon que ces études sont excellentes. M. Gohin explique fort bien, à ce qu'il me semble, les raisons complexes pour lesquelles La Fontaine a collaboré à un ouvrage édité par Port-Royal et rédigé presque certainement (M. Gohin dit certainement) l'Avertissement, les raisons qui permettent de lui attribuer les corrections de « goût » qui y sont faites à des vers de Malherbe, les caractères et la valeur des premières imitations des *Fables* de La Fontaine, les sources tout à fait probables de cinq fables. Je serais un peu moins certain que M. Gohin du sens donné aux vers : « Je pris certain auteur autrefois pour mon maître ; — Il pensa me gâter ». M. Gohin entend Malherbe ; M. Clarac entendait Voiture. Je ne saurais décider ; mais je pencherais pour Malherbe.

J'aurais quelques réserves à faire sur les « Études ». M. Gohin a raison de montrer avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici le goût que La Fontaine a eu pour Platon et pour Montaigne. Mais il me paraît aller un peu loin dans ses conclusions. Il écrit lui-même : « Ne cherchons pas dans tout cela une imitation ; elle est insaisissable. Dans *L'Homme et la Couleuvre*, on retrouve la même indépendance d'esprit vis-à-vis de Montaigne, dont pourtant La Fontaine s'inspire. » Dès lors, comment parler non seulement de sources, mais même d'influences. Il y aurait eu avantage à trier ce qui est souvenir certain ou du moins très probable et ce qui n'est qu'une ressemblance vague dont il n'y a jamais lieu de tenir compte en parlant de sources. D'autre part, je conviendrai très volontiers que La Fontaine a eu de vastes curiosités et qu'il a cherché par là à être un « penseur ». Mais je ne suis nullement convaincu qu'il y ait réussi. Je ne vois nulle vigueur, nulle profondeur, nulle originalité dans les parties philosophiques de ses *Fables*, ou du moins la seule originalité est le charme d'une expression à la fois un peu gauche et pourtant délicate et charmante. On ne peut même pas dire qu'il y ait originalité dans le fait de s'intéresser à Platon, à Montaigne ou même à Gassendi. Il y aurait à faire une étude sur le platonisme au xvii^e^ siècle (celle de M. V. du Bled est tout à fait insuffisante) ; M. Villey et M. Boase ont montré l'importance du rôle de Montaigne au xvii^e^ siècle. Et la polémique entre M. Jasinski et M. Busson a ramené l'attention sur la diffusion de la philosophie de Gassendi. La Fontaine n'est pas plus un penseur que toutes les « femmes savantes » qui se pressaient aux conférences du « Bureau d'adresses », de De Lesclache et d'autres, ou que les beaux-esprits assidus aux conférences des « académies », où l'on discutait de science, de philosophie autant que de poésie et d'éloquence. Le seul talent de La Fontaine — et il compte — est le tour de force d'avoir mis tout cela dans des Fables, vaille que vaille pour le fond, mais avec un art d'expression qui tient du prodige.

Malgré ces réserves, il y a bien des choses justes, pénétrantes, suggestives dans des études qui ne cessent jamais d'être intelligentes. Je crois, en particulier, que M. Gohin a tenu le juste milieu qui convenait dans la discussion sur l'influence de Gassendi, où M. Jasinski et M. Busson se sont combattus.

D. Mornet.

Margaret-Louise Buchner, **A contribution to the study of the descriptive technique of Jean-Jacques Rousseau.** Un vol. in-8° de 184 p. The Johns Hopkins press, Baltimore... Les Belles-Lettres, Paris, 1937.

L'ouvrage est intéressant et on y rencontre maintes analyses ingénieuses. Mais je serais en désaccord avec l'auteur sur des points assez importants. Je ne crois vraiment pas qu'on puisse rattacher le développement du sentiment de la nature au XVIII^e^ siècle au développement de la philosophie sensualiste. Logiquement, sans doute, on peut dire : « Si nos idées sont peu à peu formées en nous par l'expérience sensible, faisons attention à nos sensations, regardons de plus près le monde extérieur qui en est le point de départ, etc. ». Mais, en fait, les choses ne se sont pas passées ainsi : la deuxième moitié du XVII^e^ siècle, qui ignorait le sensualisme, a connu largement un certain sentiment de la nature (M^lle^ Buchner se trompe en s'en tenant à l'idée traditionnelle qu'il n'y tient qu'une place infime) ; les partisans les plus enthousiastes du sensualisme, Voltaire, Condillac,... etc., ont été à peu près fermés au sentiment de la nature ; l'époque qui a fait au sentiment de la nature une place triomphante est celle du romantisme et d'écrivains qui sont restés à peu près complètement étrangers à la philosophie du sensualisme ou à celle des idéologues. En fait, il n'y a vraiment sentiment de la nature que lorsqu'il y a renoncement à l'analyse, lorsque le sentiment absorbe l'intelligence. Assurément, Rousseau a connu et goûté la philosophie sensualiste ; c'est par son influence, sans doute, comme M^lle^ Buchner le remarque très justement, qu'il a cherché à expliquer certaines de ses impressions en face de la nature, par exemple l'impression d'allégement que nous donne la haute montagne. Mais ce n'est pas ce goût de l'explication qui est l'originalité de Rousseau, qui a fait son influence. Et cette originalité n'est pas davantage dans d'autres descriptions de Rousseau que M^lle^ Buchner a raison d'analyser, mais qu'elle analyse trop longuement. Certes, il est important de rappeler que lorsque Rousseau veut décrire ou, comme l'on disait, « peindre à l'esprit », il y apporte souvent un esprit, un art classiques. Dans la nature il choisit, il ordonne ; il appelle la réflexion pour recomposer et pour juger. Et ce rappel nous fait justement souvenir qu'il y a en Rousseau deux hommes — ou plutôt plusieurs — un homme de goût et même de préjugés classiques à côté du romantique. Seulement je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'insister aussi longuement sur ce que Rousseau ne fait qu'emprunter et répéter. Je pourrais citer vingt descriptions même du XVII^e^ siècle, qui ont la même « technique descriptive » que celles de Rousseau citées p. 59, 69,... etc. (avec cette différence qu'il n'y est pas question de la montagne). Il y aurait eu, je crois, avantage à abréger tout cela et à insister plus longuement sur ce que M^lle^ Buchner analyse d'ailleurs avec finesse : le sentiment sentimental de la nature, la communion avec une âme des choses, l'absorption dans la rêverie,... etc.

Un appendice nous donne un relevé de tous les passages de l'œuvre de Rousseau dans lesquels il traduit une impression des sens. Ce qui me frappe, c'est sa banalité et sa pauvreté. Quelque deux cents citations, mais dont il faudrait supprimer près d'une moitié. M^lle^ Buchner a compris dans sa liste à la fois les mots ou expressions qui ont vraiment une valeur pittoresque et ceux d'où, par l'usage, toute image s'est effacée, qui ne suggèrent vraiment plus rien. Qu'apportent à l'imagination, dans les p. 168-169, par exemple : « Une pièce nouvellement blanchie, — l'esclave de son habit doré, — je quittai la dorure et les bas blancs, — mon père entra, le visage enflammé, — mes cheveux grisonnants, — un trône, un sceptre, une robe de pourpre,... etc. » ? Rien de plus, sans doute, que : « Une pièce remise à neuf, — son habit brodé, — les vêtements élégants, — plein de colère, — malgré mon âge, — une robe royale... ». Une pareille liste tirée de l'œuvre de B. de Saint-Pierre, et où

l'on n'inscrirait que le pittoresque incontestable, serait cent fois plus longue et cent fois plus originale. Le génie de Rousseau est celui non d'un peintre, mais d'un poète de la rêverie.

Une erreur excusable, mais qu'il importe de signaler : Mlle Buchner appuie à plusieurs reprises sa démonstration sur un volume de l'*Histoire de la Langue française* de M. Brunot. Il fait bien partie de cette histoire ; mais il est entièrement l'œuvre (ainsi que toute cette deuxième partie du t. VI) de M. Alexis François, comme les pages de titre l'indiquent.

Cette longue discussion n'est d'ailleurs pas, répétons-le, une condamnation de l'ouvrage de Mlle Buchner. J'ai insisté sur ce qui me paraissait discutable. Même si j'ai raison, il reste dans cette étude toutes sortes d'analyses pénétrantes.

D. Mornet.

Denis Diderot, **Pages inédites contre un tyran**, publiées par Franco Venturi. Une brochure in-12, non paginée. Paris, G. L. M., 1937.

Cette vingtaine de pages a été écrite par Diderot (le manuscrit est à la Bibliothèque nationale) en réponse à l'*Examen de l'Essai sur les Préjugés* [de d'Holbach] par Frédéric II. Elles n'ajouteront rien à la gloire de Diderot. L'éloquence en est fâcheusement verbeuse et confuse. Mais elles confirment, d'une façon intéressante, ce que nous savions du caractère intellectuel et du caractère tout court de Diderot. Diderot écrit dans une sorte de délire d'enthousiasme, d'enthousiasme pour la vérité et la vertu, de haine pour ceux qui croient que toute vérité n'est pas bonne à dire et qu'il faut défendre par tous les moyens les préjugés — et ceux qui en profitent. M. Venturi n'a donc pas tort de substituer au titre du manuscrit (*Lettre de M. Denis Diderot sur l'Examen de l'Essai sur les Préjugés*) celui de *Pages contre un tyran* ; elles ont bien l'accent d'une révolte contre la plus odieuse des tyrannies ; elles en ont aussi, littérairement, le bouillonnement bruyant.

On notera d'ailleurs que Diderot parle au nom de la vertu comme de la vérité. Il n'est pas mauvais de le rappeler après deux ou trois livres où l'on a fait de Diderot le prophète le plus moderne et le plus génial du matérialisme scientifique. Ce qui est exact. Diderot est le plus original et le plus intelligent des matérialistes du xviiie siècle. Mais il n'est tout de même pas, historiquement, permis d'oublier que ce n'est là que la moitié de Diderot ; et que l'autre moitié, en désaccord complet et conscient avec la première, s'est vouée au panégyrique sermonneur, larmoyant et obstiné de la morale la plus traditionnelle et la plus nécessairement associée à une philosophie spiritualiste. C'est la remarque que j'ajouterais à la courte, mais très bonne introduction de M. Venturi.

D. Mornet.

C.-A. Fusil, **Sylvain Maréchal ou l'Homme sans Dieu, H. S. D. (1750-1803)**. Un vol. in-16 de xi-275 p. Paris, Plon, 1936.

Tour à tour poète anacréontique, pamphlétaire, journaliste babouviste et communiste, auteur d'almanachs, de pièces républicaines et d'hymnes pour fêtes décadaires, la curieuse personnalité de Sylvain Maréchal méritait une étude particulière ; et nous devons remercier M. Fusil de nous l'avoir procurée. Son livre se lit avec intérêt ; regrettons toutefois que notre satisfaction n'ait pas été sans mélange.

La vérité est que M. Fusil a continué avec Sylvain Maréchal l'œuvre de désintoxication morale qu'il a commencée depuis une quinzaine d'années. Car

on ne voit pas d'autre nom à donner à cette entreprise à la fois historique et dogmatique, dont l'objet avoué est de poursuivre jusque dans leurs derniers retranchements « les égarements du cœur et de l'esprit » dont nous sommes redevables à J.-J. Rousseau. On connaît assez la méthode de M. Fusil; il l'expose à nouveau dans la préface de son dernier livre : « Les idées, écrit-il, comme aussi les passions ci-étudiées sont encore présentes et vivantes, plus vivantes que jamais ». Impossible donc de les aborder avec une prétendue objectivité, dont les seuls effets seraient « d'élire des attitudes nobles et académiques », de « styliser son sujet, c'est-à-dire de lui ôter le mouvement, la couleur, la chaleur et la vie », la vie surtout, « qui n'est autre que la passion ». A cette méthode desséchante, M. Fusil préfère « la passion qui n'est point violence, la *passion dirigée* ». Ici, l'on est en droit de se demander si M. Fusil ne se laisse pas duper par de trop faciles analogies verbales.

Cela dit, hâtons-nous d'ajouter que la documentation est abondante et précise. La période révolutionnaire a été l'objet de soins particulièrement attentifs : journaux, almanachs, mémoires ont été dépouillés. Pourtant le résultat n'est pas toujours tel qu'on le souhaiterait. Il subsiste des doutes, ce qui est normal, mais des doutes que M. Fusil dissipe avec quelque présomption, avec une tendance marquée à charger la mémoire de Maréchal d'une foule d'ouvrages anonymes, où sa main n'apparaît pas si sûrement. M. Fusil se plaît à lui prêter toutes sortes d'outrances et de folies ; il est vrai qu'on ne prête qu'aux riches... Mais il y aurait beaucoup à dire, à ce propos, des raisonnements de M. Fusil, par exemple aux pages 14, 19, 40, 41, 71, 77, etc. Il est clair que M. Fusil est sans sympathie pour son héros. A mesure que le livre avance, cette antipathie se change en horreur. Ce sont de fâcheuses conditions pour qui veut reconstituer « des idées et des passions », et même, plus simplement, pour un biographe.

Ainsi, à la page 74, M. Fusil énumère quelques comédiens de métier qui ont tenu un rôle dans les émeutes révolutionnaires, et il cite pour référence l'ouvrage de M. Jacques Duhamel, *Essai sur le rôle des éléments paranoïaques dans la société révolutionnaire*, qui est une intéressante thèse de médecine, mais dont l'autorité historique n'est pas si sûre. Puisque M. Fusil se risque volontiers à des tentatives d'interprétation psychologique du Français révolutionnaire, qu'il personnifie dans la figure idéale de « Sans-Culotte » (pages 73-77, 109-113, etc.), n'aurait-il pas pu trouver des témoignages plus probants ? M. Trahard, qui a repris la même analyse, avec beaucoup plus d'ampleur, il est vrai, dans son ouvrage sur la *Sensibilité révolutionnaire*, réunit tout de même des autorités plus décisives. L'hostilité de M. Fusil pour son héros et ses pareils se marque ainsi aux dépens de la prudence.

A la page 236, M. Fusil a soulevé le très curieux problème du curé Meslier, dont, écrit-il, « le mystère est loin d'être éclairci ». Puisque le *Catéchisme du Curé Meslier*, publié en 1789-1790, est « du premier mot au dernier l'œuvre de Sylvain Maréchal », on eût souhaité des recherches plus poussées sur ce personnage si singulier, qui a tenu sa large place dans le mouvement des idées au XVIII^e^ siècle. Un jeune érudit polonais, M. Frauenglas, nous donnera sans doute bientôt des précisions nouvelles à son sujet.

Voilà quelques points, parmi bien d'autres, où la passion si chère à M. Fusil semble l'avoir détourné de la vérité. Mais il n'y a pas à discuter avec M. Fusil; il faut le prendre tel qu'il est, ou ne pas le prendre du tout : et ce serait grand dommage.

JEAN THOMAS.

CHANDLER B. BEALL. **Chateaubriand et le Tasse.** (*The Johns Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages*). The Johns Hopkins Press, Balti-

more; London, Humphrey Milford, Oxford University Press; Société d'Edition « Les Belles-Lettres », Paris, 1934.

L'auteur, qui a collaboré à la belle édition des *Natchez* de M. G. Chinard, a eu raison de détacher ces quatre chapitres d'une étude en voie d'achèvement sur la fortune littéraire du Tasse en France. Le sujet en est particulièrement intéressant en raison de l'admiration de Chateaubriand pour l'auteur de la *Gerusalemme* et de l'espèce de hantise exercée sur son esprit par une similitude assez artificiellement imaginée entre leurs deux destinées.

Ce qu'on sait aujourd'hui de la jeunesse de Chateaubriand et des conditions dans lesquelles il en a revécu les souvenirs ne permet guère d'admettre qu'il ait lu la *Gerusalemme* à Combourg, encore moins qu'il ait dès 1785 orné de quelques traits d'Armide l'image de sa Sylphide; ni que sa sœur Julie ait fait « probablement avant son mariage en 1782 » la traduction en vers du VII[e] chant. L'abbé Carron la cite dans la même phrase que quelques épîtres et deux actes d'une comédie « où les mœurs de ce siècle étaient peintes avec autant de finesse que de goût » : les éléments, et peut-être même l'idée en eussent totalement fait défaut à la petite provinciale de Combourg. Les *Mémoires d'Outre-Tombe*, écrits longtemps après l'événement et perpétuellement retouchés jusque dans l'extrême vieillesse, ne peuvent fournir aucun témoignage assuré sur les lectures de jeunesse de l'auteur et de ses sœurs, à une ou deux exceptions près où le fait est catégoriquement affirmé. Pour le reste, après plus de vingt ans d'attente et de recherche, je désespère aujourd'hui de voir venir au jour le document qui seul pourrait nous tirer d'une ignorance à laquelle, si fâcheuse soit-elle, il faut bien se résigner.

Sur *Chateaubriand critique du Tasse* on regrette que les jugements de valeur de M. Beall n'interviennent pas plus souvent.

Des deux chapitres où M. Beall — avec une prudente réserve — traite des emprunts de l'auteur des *Natchez*, d'*Atala* et des *Martyrs* à la *Gerusalemme* il résulte que l'influence du Tasse sur l'œuvre de Chateaubriand n'est pas en rapport avec la place qu'il a tenue dans sa pensée; comme on s'en doutait déjà, c'est plutôt aux Anciens qu'il a demandé de soutenir son inspiration épique.

Georges Collas.

A. Brun, **Chateaubriand et la Provence**. Aix-en-Provence, Imprimerie Universitaire (s. d.).

La modestie de M. Brun n'évalue pas à son juste prix la contribution que ces soixante pages apportent à la grande édition des *Mémoires d'Outre-Tombe* qu'il faudra bien se décider à entreprendre.

De ce travail d'une érudition aussi sûre qu'agréable, trois faits sont à retenir particulièrement.

En 1802 en Avignon, la « curiosité moutonnière » et la « vision sans originalité » d'un voyageur dont c'était la première rencontre avec la lumière méditerranéenne et l'un des plus beaux sites qu'on puisse voir, ne laissent pas — surtout quand on pense à certaine lettre de 1806 sur Venise — d'être un peu inquiétantes.

Les considérations de Chateaubriand sur la Provence sont plutôt d'un historien-philosophe que d'un curieux des paysages; on l'y voit une fois de plus dénicher fort pertinemment le petit nombre d'ouvrages les plus propres à rafraîchir ses souvenirs estompés et à alimenter aux moindres frais ses méditations désabusées.

Les journaux du temps et un dossier de Combourg établissent qu'en 1838

et pendant les années suivantes Chateaubriand a eu l'idée d'un ouvrage sur les Cent Jours. A-t-il, dans cette intention et comme il l'a donné à entendre dans une lettre à Mme Bail (3 juin 1839), suivi de Cannes à Sisteron la route de Napoléon ? M. Brun a mis la plus rigoureuse méthode à l'examen de ce petit problème, sans résultat. Le silence de la correspondance et des *Mémoires d'Outre-Tombe* n'est pas une preuve positive, mais un sérieux argument en faveur de la négative.

Les dernières pages de M. Brun apportent des précisions intéressantes sur le dernier voyage (retour de Venise, 1845) et des indications malheureusement un peu sommaires sur les amitiés marseillaises de Chateaubriand et sur son influence parmi les écrivains provençaux de la génération romantique.

GEORGES COLLAS.

SAINTE-BEUVE, **Port-Royal, le cours de Lausanne (1837-1838)**, publié sur le manuscrit de Chantilly par JEAN POMMIER, professeur à la Sorbonne ; première partie : *Le Texte*. Un vol. grand in-8° de XXIV-649 p. Paris, Droz, 1937.

L'ouvrage que M. Pommier livre au public pour le centenaire du cours sur Port-Royal est le plus bel hommage qui pouvait être offert à Sainte-Beuve en cette occasion. Le 6 novembre 1837, le critique montait pour la première fois dans une chaire professorale. Il avait déjà souvent désiré trouver dans l'enseignement une occupation stable, des ressources constantes et une vie réglée. Mais il avait fallu le hasard d'un voyage en Suisse pour lui permettre de réaliser son vœu. Il n'était guère préparé à cette tâche nouvelle. Professeur novice, il fut sans doute maladroit et, si sa parole charma un large public, elle ne laissa pas de provoquer quelques critiques et des moqueries. La chronique nous en avait informés depuis longtemps. Mais nous ne savions point ce qu'il y avait d'équitable dans les reproches faits à ces leçons, faute d'avoir sous les yeux le texte même de ce qu'avait dit Sainte-Beuve. Nous ne connaissions que le livre sorti du cours, les cinq ou six volumes de *Port-Royal*, où sans doute on entend encore ici et là les accents de la chaire, mais où presque partout ils sont étouffés par la revision faite plus ou moins tardivement pour l'impression.

Et pourtant, grâce aux soins du vicomte Spoelberch de Lovenjoul, le manuscrit d'une partie des leçons de Lausanne subsistait à Chantilly. M. Gustave Michaut, au début du siècle, en avait fait un rapide examen et par lui le public savait que le tiers environ du cours était là. M. Pommier a considéré qu'il y avait mieux à faire. Sans se laisser rebuter par les difficultés de l'écriture de Sainte-Beuve (que ceux qui ne les connaissent pas veuillent bien se reporter au fac-similé qui figure en tête de l'ouvrage dont nous rendons compte !), il se mit à lire et à copier ces feuillets jaunis. Mais au fur et à mesure qu'il prit avec le texte un contact plus étroit, il s'aperçut que les problèmes se multipliaient. L'ordre dans lequel les feuillets étaient reliés était loin d'être parfait : il fallut le reviser entièrement. Il fallut reconstituer les leçons, déplacer des fragments, en insérer dans les leçons, qui avaient été rangés dans les notes qui suivent le manuscrit du cours. Il fallut compléter les citations, qui dans le manuscrit étaient seulement indiquées, Sainte-Beuve se reportant de son manuscrit au livre apporté à dessein pour la citation à faire ; et pour cela il fallut retrouver les livres qu'avait utilisés le professeur. Ici M. Pommier fut obligé de faire appel à la Bibliothèque de la Société de l'Histoire du protestantisme, qui, par bonheur, conserve une grande partie des livres jansénistes de Sainte-Beuve. Et il eut la surprise d'y découvrir d'autres pages du cours, que personne ne connaissait. De toutes ces difficultés la plus grande était assurément de retrouver l'ordre des fragments ; car l'ordre

adopté dans le livre n'est pas toujours l'ordre des leçons de 1837. M. Pommier, dans cette reconstitution de la véritable économie du premier *Port-Royal*, a fait preuve de la plus grande habileté, sans se départir d'une absolue prudence.

Si l'on veut mesurer les difficultés dont nous venons de parler, qu'on se reporte à la page 84 de l'ouvrage qui nous est présenté. Il s'agissait de placer un fragment sur les *Provinciales*, inséré par erreur dans le manuscrit Lovenjoul au milieu d'un développement sur Boileau, où il n'a visiblement rien à faire. Grâce à la couleur du papier, à certaines expressions du texte, à une indication extraite de l'agenda de Vinet (on sait que Vinet fut un des auditeurs de Sainte-Beuve), à divers autres indices, M. Pommier a pu remettre ce fragment d'une façon précise dans la quarante-deuxième leçon, d'où l'auteur de *Port-Royal* l'avait tiré pour l'utiliser dans une autre partie de l'ouvrage définitif et qui est maintenant, sauf ce passage, entièrement perdue.

D'autres difficultés tenaient à la coupure défectueuse des leçons telles qu'elles ont été prononcées. Sainte-Beuve n'essayait pas de faire concorder la fin d'une leçon avec la fin d'un chapitre. La leçon 61 traite des négociations qui précédèrent la Paix de l'Église de 1669; mais les dernières pages sont consacrées à la liaison de Nicole et d'Arnauld, qui est un sujet tout différent. La leçon 62 porte toute sur Nicole ; la leçon 63 continue sur le même sujet; la leçon 64 commence par la mort du moraliste et passe sans transition à Mme de Sablé, à Mme de Liancourt, à Mme de Longueville. Et l'étude sur celle-ci n'est achevée qu'à la leçon 65. Ces chevauchements se retrouvent même d'une partie à l'autre. Le passage de la cinquième à la sixième partie du cours eut lieu à l'intérieur de la leçon 70. Ces maladresses d'un professeur débutant n'étaient pas pour faciliter la tâche de l'éditeur actuel.

Puisque nous en sommes à critiquer l'auteur du cours de Lausanne, disons encore que vraiment il abusait des citations. La soixantième leçon est typique : elle contient deux fois plus de texte cité que de texte original ! C'est dire qu'elle dut avoir presque constamment l'aspect d'une lecture. Et certaines de ces citations sont d'une longueur effarante. Était-ce pour se reposer que Sainte-Beuve se permettait de passer ainsi le temps dévolu à son cours? Il est difficile de le croire puisque ses auditeurs s'accordent pour dire qu'il a souvent dépassé d'un bon quart d'heure la limite assignée par l'horaire à sa leçon. Maladresse ! Non pas subterfuge. Et la leçon 60 n'est pas la seule à présenter cet aspect massif : le professeur cite ailleurs de longues pages de Mme de Sévigné, cinquante vers de l'*Épître sur l'Amour de Dieu*, des lettres interminables de la mère Angélique ! Dans le livre, beaucoup de ces citations disparaissent, ou du moins sont coupées de commentaires qui permettent au lecteur de reprendre haleine; parfois elles sont même résumées en quelques phrases. On ne le regrette point.

Mais il ne faudrait pas croire que le cours n'est qu'un grossier brouillon du livre. Ce serait tout à fait faux. Le cours est autre chose que le livre. Et, malgré tous ses défauts, il serait peut-être paradoxal, mais il ne serait pas absurde de préférer le premier au second. Les digressions du cours nous paraissent charmantes. La leçon 34, par exemple, a une liberté d'allures qui enchante le lecteur. Elle traite de Montaigne : Sainte-Beuve y montre l'amour de l'auteur des *Essais* pour son livre. Une rapide transition nous amène à l'art de Chénier. Cet art ressemble à celui du moraliste, ne serait-ce que par l'usage des emprunts. Puis c'est Balzac, qui s'aime comme s'aimait Montaigne. Arrive un souvenir de Lamartine, un de Victor Hugo : des vers de l'un et de l'autre appliqués à la nonchalance de l'auteur des *Essais*. Après quoi nous tombons sur la filiation Montaigne-Jean-Jacques ; et de là nous passons aux auteurs de mémoires, les *Essais* n'étant que des *Confessions*. Enfin, c'est la fameuse page sur le convoi funèbre de Montaigne opposé au convoi de M. de Sacy, le premier idéal, le second réel ! Cette gymnastique intellec-

tuelle à travers toute la littérature rappelle les sauts de carpe auxquels s'amusait souvent dans ses articles de la *Nouvelle Revue française* l'esprit de notre regretté collègue Thibaudet.

Bien des pages agréables du cours ne se retrouvent plus dans le livre. Sans doute elles y rompraient l'unité de ton ; dans le cours, elles égayaient la sévérité du sujet, détendaient les esprits des auditeurs. Personne n'ignore que l'auditeur demande plus de ménagements que le lecteur. Citons par exemple les pages 216 et 217 sur le style fleuri, pétrarquisant de M. Hamon. Quel joli badinage ! Il paraît permis, sinon de regretter son absence du livre, du moins de se réjouir qu'il nous soit rendu par les soins de M. Pommier.

La délicieuse gymnastique littéraire dont nous parlions plus haut se retrouve dans certaines définitions ou plutôt dans certains portraits. Sainte-Beuve, voulant faire comprendre à ses auditeurs les caractères de la personnalité de Santeuil, après avoir dit que c'était « un enfant aux cheveux gris », procède à d'ingénieux rapprochements : « C'était un La Fontaine de collège au gros sel, un Chapelle moins ivrogne et plus moral, bien qu'aimant la bonne chère, un Piron honnête et aussi fertile en bons mots, une manière de Désaugiers en vers latins ; enfin c'était Santeuil. » Et voilà trois siècles mis à contribution pour éclairer la figure du bon chanoine ! Dans quelle joie ce portrait par approximation devait plonger les lettrés lausannois ! Professeur novice, disions nous. Mais avec des éclairs de génie ! Tout d'un coup la leçon s'anime, devient vivante. L'Académie de Lausanne avait de la chance.

Et de temps en temps aux jeux de l'intelligence se joint une pointe d'émotion. Sainte-Beuve n'est pas l'historien objectif que l'on pourrait craindre. Souvent il met son cœur dans son étude. Il pense à lui-même en traitant de tel solitaire, à son drame intime devant le drame de Port-Royal. Paris et Lausanne, ses amis ont leur place dans telle et telle leçon. Sa parole se brise sous l'émotion lorsque, le dernier jour, il prononce l'adieu qui voudrait laisser espérer qu'il ne sera qu'un au revoir.

Le livre a perdu tout cela, et le portrait de Santeuil, et les amusantes aventures du chanoine, et Coffin, et Mésanguy, parce que ces histoires débordaient sur le siècle suivant. Il a perdu aussi le portrait de la comtesse de Grammont, Élisabeth Hamilton, un des plus jolis morceaux de la cinquante-septième leçon : l'auteur l'a remplacé par des notes, éparses dans quatre ou cinq chapitres. Le livre assurément l'emporte par l'érudition ; je ne suis pas sûr que le cours, malgré ses défauts, n'a pas l'avantage de l'art, ou du moins du charme.

On pourrait comparer de près, par exemple, deux pages qui sont bien deux états du même morceau : la page 140 du cours et la page 112 du tome IV (éd. en 6 vol.), qui se correspondent exactement. Les corrections que Sainte-Beuve a faites ont eu pour effet de modifier le ton du passage. Le texte de 1838 est empreint d'une réelle éloquence ; celui de 1859 a la sécheresse habituelle à la critique. On entend dans la phrase de 1837 encore le *ronron* de *Volupté*, c'est-à-dire l'harmonie que Chateaubriand avait enseignée à son temps ; en 1859, Sainte-Beuve avait son tour à lui, qui convenait assurément mieux à son œuvre, mais qui ne faisait pas oublier ce qu'il avait remplacé. On peut relever aussi à la page 149 du cours une phrase de treize lignes, une phrase-période à la Bossuet, à moins qu'elle ne soit à la Chateaubriand ; dans le livre, elle est réduite à quatre lignes (tome IV, p. 153). Voilà qui paraît significatif.

On voit que l'ouvrage publié par M. Pommier a son mérite propre. Ce qui est ainsi ramené au jour par un prodige de patience, d'ingéniosité et de scrupule, n'est pas une esquisse informe, sur laquelle seul l'érudit pourrait se pencher pour scruter les affres de la composition d'une œuvre : ce n'est pas davantage un texte trop semblable au texte définitif pour mériter une attention particulière : c'est un ouvrage achevé, qui a son originalité, qui a ses défauts sans doute, même comme cours, mais qui a aussi les qualités propres

à un bon cours, les qualités oratoires, le charme de la parole vivante. Nous ne le connaissions pas. Sa résurrection n'est point un simple acte de piété envers une grande mémoire en un jour où elle est à l'honneur ; c'est un très précieux enrichissement de notre trésor littéraire.

Comme on regrette que M. Pommier n'ait pas eu le bonheur de retrouver la totalité du manuscrit ! Plus on admire ce cours, plus on en trouve cruelle la mutilation. Seules sont intactes les cinquième et sixième parties. De la première il ne reste rien ; de la seconde, quatre fragments de leçon, dont un assez étendu ; de la troisième, des débris à peu près équivalents ; de la quatrième, un fragment, l'introduction et la fin d'une leçon, deux leçons entières. N'oublions pas le discours inaugural. Sur 81 leçons, 28 subsistent intactes, 10 plus ou moins profondément mutilées. La perte est grande ! Mais n'est-il pas injuste de se plaindre ? Deux tiers du cours sont perdus, mais un tiers nous est rendu, que nous ignorions à peu près complètement. Remercions-en le savant et courageux éditeur.

René Bray.

Dr Alfred Pantke, **Gustave Flaubert. Tentation de Saint Antoine** (Ein Vergleich der drei Fassungen Leipziger Romanistische Studien). II. Literaturwissenschaftliche Reihe. Heft 5, 1936. Leipzig, Selbstverlag des Romanischen Seminars. Paris, E. Droz.

La Tentation de Saint Antoine, déclarée « illisible » par des critiques en renom qui n'aimaient pas les lectures difficiles, est aujourd'hui assez en faveur ; et la bibliographie de cette dissertation de 1936 devrait être grossie, au jour où nous écrivons, des préfaces de plusieurs éditions de l'œuvre de Flaubert et d'une étude de MM. Dumesnil et Demorest dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1937. En Allemagne, d'ailleurs, où la critique littéraire s'est toujours portée vers les problèmes d'esthétique, la *Tentation* a été dès le début l'objet d'une étude attentive ; et c'est M. Fischer, en 1908, qui a le premier montré tout l'intérêt du sujet que traite aujourd'hui M. Pantke et qui est la comparaison des trois versions successives. Ce travail, qui sera suivi d'une série d'études sur l'esthétique de Flaubert, est remarquable par sa rigueur psychologique et par l'exacte compréhension des textes ; l'examen comparatif des trois versions y est poussé beaucoup plus loin dans le détail et conduit aussi avec plus de méthode que dans aucune des études antérieures. L'auteur apprécie et discute la thèse de M. Allenspach, et aussi notre étude sur *Flaubert et Saint Antoine* ; et, sur plusieurs points contestés, ses arguments nous amènent à lui donner raison. Pas sur tous : son observation sur le style d'un passage de la scène d'Apollonius (p. 128) ne me convainc pas complètement. Les citations de M. Pantke et ses références sont d'une exactitude commode, et s'il a évidemment mal transcrit une phrase de Flaubert en écrivant (p. 28) « Péchés immortelles », il peut répondre que la difficulté de style qui résulte de ces Péchés dont le nom est masculin, mais dont les personnifications sont féminines, a introduit plus d'une fois dans le texte de la « Tentation » des accords grammaticaux qui ne valent pas beaucoup mieux que celui-là. Exemple, p. 492, de l'édition Conard : « Il (le diable) frôle les lèvres des Péchés qui se remettent à s'agiter ; elles se ruent pêle-mêle... ».

La partie la plus intéressante de cette dissertation, la plus nouvelle, en tout cas, est la « réhabilitation » de la deuxième version, celle de 1856. M. Pantke prouve que cette version est autre chose qu'un simple résumé de la première, et que dans l'esprit de Flaubert il s'agissait bien d'une refonte. Et il explique par la comparaison des textes qu'en 1856 déjà, Flaubert avait renoncé au procédé scénique, réduit la part de l'élément sensuel et érotique et de l'élément personnel, et essayé la réorganisation historique et psychologique du

sujet. Nous lui accorderons ce point, pourvu qu'il soit bien entendu qu'il s'agit d'une conception qui se forme dans l'esprit de Flaubert, qui se révèle dans certains changements du texte, mais qui n'impose pas à l'œuvre une forme vraiment nouvelle. Et on concluera, d'accord avec les aveux de Flaubert dans ses lettres, que la version de 1856 correspond à la phase toujours pénible de la composition artistique, où un auteur se rend compte que son sujet a été mal saisi et qu'il faudrait tout refondre, mais recule encore devant la décision à prendre et croit pouvoir s'en tirer avec des suppressions, des additions et des retouches. A tout prendre, le lyrisme exubérant et romantique de 1849 valait mieux que le lyrisme assagi et discipliné de 1856, et les valeurs sacrifiées dans la seconde version n'ont pas encore été remplacées par d'autres comme elles le seront en 1874. Ainsi l'admirable description de l'étang de Diane (éd. Conard, p. 382), retranchée par Flaubert et qui demeure pourtant une des plus belles pages qu'il ait écrites. On ferait la même remarque, il me semble, à propos des passages de 1849 et de 1856 que cite M. Pantke à la page 60, comme exemple de l'abréviation des morceaux lyriques : la prose de Flaubert n'a pas gagné à ces changements. Quant à la dernière partie, où est étudiée la troisième version, si les conclusions de M. Pantke y sont assez conformes à celles de ses prédécesseurs, elles reposent du moins sur une étude plus approfondie du sens philosophique des scènes et des tableaux, et du lien souvent assez secret qui les unit.

La forme de cet ouvrage et ses procédés d'analyse sont ceux d'une dissertation critique. Peut-être ses divisions sont-elles un peu compliquées. Montrer, d'une version à l'autre, l'atténuation progressive des passages érotiques, puis des tirades anticléricales, est fort bien ; mais en distinguant, dans le progrès de l'action dramatique, les moyens négatifs (abréviation des descriptions, abréviation des morceaux lyriques, etc.), ensuite les moyens positifs, le renforcement de l'action, puis le renforcement des effets, et ensuite l'élimination des procédés scéniques, M. Pantke s'obligeait à reprendre plusieurs fois de suite les mêmes scènes de la *Tentation*, sous des points de vue à peine différents. Voir, par exemple, les pages 21, 41 et 67. Ainsi l'observation, d'ailleurs juste, que dans la première version la vision d'Apollonius manquait de conclusion propre, revient deux fois pages 43 et 65. Et un grand nombre des modifications du texte de Flaubert ne se classeraient-elles pas simplement sous la rubrique des négligences corrigées? Mais l'étude de M. Pantke n'en est pas moins, répétons-le, une contribution importante et originale aux études flaubertiennes, et qui fait bien augurer de la suite de ses travaux.

ALFRED LOMBARD.

ENID STARKIE, M. A. (Oxon), docteur de l'Université de Paris, University lecturer in French literature, Oxford, Fellow and tutor, Somerville college, Oxford, **Arthur Rimbaud in Abyssinia**. Un vol. in-8° de 158 p. Oxford, At the Clarendon press, 1937.

Je ne serais pas exactement d'accord avec M. Enid Starkie sur la valeur et l'influence du génie de Rimbaud. Mais ce n'est là qu'une opinion. Il est au contraire certain que Rimbaud est un des plus étranges et des plus pathétiques exemplaires d'humanité que nous propose l'histoire de la littérature et cela justifie les curiosités méticuleuses de ses biographes. Il n'est pas douteux que M. Starkie est, pour la vie abyssinienne, le plus intelligemment méticuleux. Aux documents déjà publiés et utilisés, il a su ajouter toutes sortes de renseignements dispersés dans des récits de voyages et d'importants documents inédits du *Foreign office*. Il a pu ainsi faire vivre Rimbaud dans l'exact milieu d'intrigues diplomatiques et commerciales qu'il est indis-

pensable de bien connaître sinon pour le bien comprendre, car on ne le comprendra jamais exactement, du moins pour bien le juger. Ajoutons à cette ampleur, à cette précision d'information, des qualités non moins nécessaires de jugement, et même de bon sens. M. Starkie sait se garder des enthousiasmes, des apitoiements ou des indignations. Il laisse parler les faits et ses brefs commentaires se tiennent aussi loin du panégyrique aveugle que du réquisitoire étroit. Souhaitons que M. Starkie nous donne à bref délai la biographie complète qu'il nous fait espérer.

D. Mornet.

Gérard-Gailly, **Notes sur René Boylesve.** (*René Boylesve, conteur classique; René Boylesve intime*; *René Boylesve, Alphonse Daudet et le prix Goncourt*; *René Boylesve et Marcel Proust*; *René Boylesve, premier chantre de l'automobile*; *Les cinq états du « Parfum des Iles Borromées »*; *René Boylesve et le nombre 14.* Un vol. in-4° de 116 p. Paris. Éditions Albert, 1937. [Tirage à 300 exemplaires.]

Je tiens Gérard-Gailly, romancier, historien, critique, pour un des esprits les plus fins et les plus pénétrants d'aujourd'hui. Et je songe avec mélancolie à la dureté des temps qui l'ont empêché de trouver un imprimeur pour ces études et l'ont obligé à se contenter d'un tirage en brochure multicopiée (qu'on m'excuse d'ignorer le nom technique). Ces notes sont pourtant tout autre chose que des notes ou broutilles. On peut ne pas admirer René Boylesve aussi complètement que Gérard-Gailly; et c'est mon cas, mais il est difficile de ne pas lui reconnaître un très rare talent; il a gardé beaucoup de lecteurs, dont je suis, qui le goûtent profondément, qui l'aiment. Or, les notes de Gérard-Gailly, jointes aux études qu'il a précédemment publiées, nous font connaître un René Boylesve inconnu ou du moins difficile à discerner, et qui est plus sympathique, plus émouvant encore que l'homme suggéré par une lecture rapide de ses romans. Gérard-Gailly fait apparaître une âme singulièrement complexe et inquiète, cachant, sous des apparences de spectateur paisible et un peu ironique de romancier réaliste et classique, une sensibilité frémissante et douloureuse. Son génie ou, si l'on veut, son grand talent est fait d'une discipline d'art imposant la discrétion, la sobriété à des visions, à des émotions pleines de fièvre, de tumulte, d'élans et de reculs.

Ajoutons que les études de Gérard-Gailly sont présentées non pas avec une sécheresse documentaire, mais avec cette justesse délicate de style, cette émotion sobre et clairvoyante qui apparentent si manifestement, et si heureusement, leur auteur à celui qui fut son ami.

D. Mornet.

Justin O'Brien, **The Novel of Adolescence in France, the study of a literary theme.** — Un vol. in-8° de x-240 p. New-York, Columbia University Press, 1937.

Si courante était, entre 1920 et 1930, l'expression de « jeunesse inquiète », qu'Albert Thibaudet lui trouvait une couleur rituelle et quasi homérique. Peut-être serait-il excessif de souhaiter que M. O'Brien l'eût maintenue dans le titre de son ouvrage. Et pourtant... Ce qu'étudie M. O'Brien, de façon du reste tout à fait remarquable, c'est bien le thème de l'inquiète adolescence tel qu'il a fleuri dans le climat spécial de la première décade d'après-guerre. Évidemment, ce thème plonge par ses origines dans la période 1890-1914, que l'auteur, en toute justice, annexe à son sujet. Seules, cependant, les

années 1920-1930 en marquent le plein épanouissement, épanouissement conditionné par la guerre et qui, sans elle, eût été autre ou n'eût pas été. Le conflit, en effet, s'il a créé peu de valeurs nouvelles, a beaucoup détruit et beaucoup revisé. Il est des cultes qui sont morts; il en est qui ont à peine survécu; il en est, enfin, tel celui del'adolescence, qui ont connu une fortune étonnante. Tout cela, il va de soi que M. O'Brien le sait mieux que personne. D'où vient donc qu'il se débarrasse de la guerre en une dizaine de pages un peu hâtives, et que partout ailleurs l'idée, juste dans ses limites, d'une certaine continuité entre « avant » et « après » semble triompher sans partage?

Une première raison en est que M. O'Brien a cru devoir adopter, au lieu de l'ordre purement historique et chronologique qui se présente d'abord à l'esprit, un plan dogmatique, c'est-à-dire une définition préalable de l'adolescence en fonction de laquelle il organise tous ses matériaux. Cette méthode a ses avantages et M. O'Brien en use fort adroitement : mais elle a aussi ses dangers. L'un deux, précisément, c'est de brouiller les perspectives. Considérons, par exemple, l'influence de Barrès sur la conception moderne de l'adolescent. On sait assez qu'au lendemain de la guerre cette influence demeure considérable : témoin Henry de Montherlant. Mais elle n'est tout de même plus ce qu'elle fut en 1902 et elle continuera de décliner après la mort du maître : témoin toujours Henry de Montherlant, qui, en 1925, jette son froc barrésien aux orties. Pourtant, Barrès figure dans le travail de M. O'Brien au même chapitre que Rimbaud et Lautréamont, qui arrivent à leur zénith après la guerre. — Autre exemple. Les post-naturalistes du type Margueritte et Mirbeau, dont l'âge d'or se situe dans les premières années du siècle, paraissent à M. O'Brien les ancêtres directs de ces éphèbes qui, aux alentours de 1924, romançaient leur trouble puberté. Est-ce bien sûr? Mirbeau, Margueritte, somme toute, n'ont pas renoncé à la vieille formule expérimentale et utilitaire de Zola. Certes ils sont hantés par les problèmes psycho-physiologiques, — en particulier les problèmes sexuels, — sous tous leurs aspects, normaux et anormaux; mais ce genre de littérature, réformiste dans son principe (supprimons l'internat ! nettoyons les casernes!... etc.) et si aisément pornographique dans ses succédanés, s'il explique jusqu'à un certain point l'impudeur contemporaine, reste malgré tout beaucoup trop chirurgical, beaucoup trop cru pour rendre compte des perversités subtiles d'après-guerre, de cette manie de l'introspection, de ces crises inquiètes et inquiétantes « où le masculin et le féminin se confondent » et qui soulèvent l'indignation de M. Massis. Qu'une époque « immoraliste » s'il en fut ait pu rejeter *La Garçonne*, le fait est assez significatif. Non, les vrais responsables sont bien ceux que désigne M. Massis : Freud (ignoré des naturalistes), Proust et André Gide.

André Gide... N'est-ce pas lui qui a soufflé à M. O'Brien de réduire, s'il se pouvait, la place de la guerre dans son tableau d'ensemble? M. O'Brien, en effet, est plus impressionné qu'il ne le veut paraître par l'affirmation toute carrée de l'auteur des *Faux-Monnayeurs*, que le retentissement de la guerre sur la littérature fut nul, ou à peu près. Mais qu'est-ce à dire, la part du paradoxe une fois faite, sinon que fut nul, ou à peu près, le retentissement de la guerre sur Gide et sur lui seul? Or cela peut très bien se soutenir. On est forcé de reconnaître que, depuis les lointains *Cahiers d'André Walter* jusqu'à nos jours, Gide a tracé la courbe la plus personnelle qui soit, obéi à une causalité tout intérieure et échappé à l'emprise des événements lors même qu'il s'intéressait à eux. Miracle d'un individualisme forcené qui, loin de périr dans la tourmente, y trouve l'occasion de faire entendre sa voix. Car Gide est tout de même ingrat envers la guerre. Si elle n'ajoute rien à sa doctrine, elle sert du moins son apostolat, elle satisfait son goût de toutes les jeunesses, son besoin d'agir pour faire agir. Avant 1914, la grâce n'avait touché que quelques *happy few*, dont M. Roger Martin du Gard se fait l'inter-

prête reconnaissant dans une page des *Thibault* que M. O'Brien a eu raison de citer en entier[1]. Après 1920, Gide entre dans le domaine public et l'on voit surgir une foule de Nathanaëls qui, dépassant les désirs du maître, non seulement n'ont pas jeté son livre après l'avoir lu, mais ont brodé des variations à l'infini sur tous les thèmes qu'il leur proposait.

Gide est donc au centre de l' « adolescentisme » moderne, et, par là même, au centre de la thèse de M. O'Brien. Le mérite de ce dernier, ce qui fait l'unité véritable et la qualité de son livre, c'est d'avoir su dresser l'inventaire des mythes gidiens, montrer leur tardive, mais prodigieuse fortune, asseoir sur des faits et des témoignages la conviction où nous étions déjà qu'ils constituent un des moments principaux de la sensibilité contemporaine. On ne s'étonnera point, par conséquent, que le meilleur développement de tout l'ouvrage, le plus alerte et le plus franc comme il en est le plus indispensable, soit probablement celui que l'auteur consacre à André Gide. On ne s'étonnera pas davantage de retrouver un peu partout cette même présence diffuse. Lorsque M. O'Brien, dans ses premiers chapitres, analyse les facteurs qui expliquent la vogue du roman adolescent, comment ne remarquerait-on pas que les influences littéraires autres que celle de Gide s'organisent tout de même par rapport à lui, soit qu'il les accueille, soit qu'il les repousse? Il a attaqué le naturalisme, Barrès, Romain Rolland. En revanche, c'est par ses yeux, beaucoup plus que par ceux d'Eugène-Melchior de Vogüé[2], que l'après-guerre a vu les adolescents de Dostoïevsky; c'est dans la *Nouvelle Revue Française*, beaucoup plus que dans le *Mercure de France*, qu'elle s'est enivrée de Rimbaud et du symbolisme. Plus loin dans son ouvrage, quand M. O'Brien en vient à examiner les grands traits de l'adolescence tels qu'ils apparaissent dans le roman : éveil des sens, éveil de l'intelligence, instincts contraires d'égoïsme et de sympathie, et, couronnant le tout, curiosité insatiable qui conduit souvent à la révolte et au désenchantement, ces traits nous frappent d'abord par leur évidence et leur généralité. Notre époque a pu leur conférer une certaine précision clinique : il y a beau temps, néanmoins, que la sagesse des nations en a fait le propre de l'adolescence *sub specie æternitatis*. La jeunesse a toujours eu « le diable au corps » et « le cœur gros ». Seulement, — et voilà l'essentiel, — la génération d'après 1914, se sentant le cœur particulièrement gros, a appris d'André Gide à le porter en écharpe : non pas dolemment, honteusement, à la manière des romantiques qui savent que c'est un péché et en demandent pardon à Dieu, mais avec fierté et avec insolence, comme un bel emblème bien rouge. La phrase de M. Daniel-Rops : « Si le remède qu'il (André Gide) apporte à notre inquiétude ne fait qu'aggraver un état déjà maladif, tant mieux! Il est des maux dont la guérison serait une catastrophe... », — cette phrase, que cite M. O'Brien, pourrait servir d'épigraphe aux soixante-dix romans d'après-guerre dépouillés par lui. Soit dit en passant, elle s'appliquerait très imparfaitement à la majorité des romans d'avant-guerre, — une trentaine, — qu'il a ajoutés à sa liste.

Ai-je assez montré la très grande estime où je tiens le travail de M. O'Brien, ma seule querelle, au fond, étant avec le titre et avec telles affirmations ou négations imprudentes qui ne sont là que pour étayer le titre? Je n'ai souhaité que de louer la marchandise en dépit du pavillon, ce qui est infiniment plus honorable pour l'auteur de la tentation où d'autres nous induisent de prendre l'attitude inverse. Il suffirait, en fait, que M. O'Brien s'attachât moins obstinément à une étiquette si vaste qu'elle en devient abusive, pour que la plupart des objections, et non seulement les miennes, tombassent d'elles-mêmes.

1. Pourquoi donc M. O'Brien ôte-t-il sa particule à Daniel *de* Fontanin? (Cf. p. 78, 80, etc.). Elle a son importance dans le contraste social qui l'oppose à son ami, le fils du bourgeois Oscar Thibault.

2. Et non : *Michel* de Vogüé (cf. p. 64 et index).

Nul doute, par exemple, qu'il n'eût effacé de la page 9 ce propos manifestement exagéré : « Avant 1890, l'adolescent n'a pas de place dans le roman français ». C'est faire à l'année 1890 beaucoup trop d'honneur et gâter sans profit les excellentes raisons que l'on peut avoir de lui attribuer une importance quelconque dans l'évolution d'un thème vieux comme le monde. Nos pères, sur leurs clavecins discrets, jouaient déjà nombre de ces airs que nous avons cru découvrir depuis parce que nous les avons bruyamment orchestrés. Mieux étudiées, les idylles du type « Daphnis et Chloé » nous réserveraient quelques surprises. L'*Astrée* était bel et bien, à son origine, un roman de l'adolescence écrit par un adolescent. Des Grieux représente très authentiquement la jeunesse du Quartier Latin. Le docteur Marañon, qui s'intéresse à « l'intersexualité féminoïde de la puberté », conviendrait sans doute que Chérubin en est un parfait exemple. Et le *Télémaque*? et *Paul et Virginie*? Sans compter la littérature des confessions et des mémoires, à laquelle le roman contemporain se rattache plus directement encore, puisqu'il n'est le plus souvent qu'une confidence déguisée. Je troquerais, je l'avoue, une demi-douzaine d'adolescents dûment choisis du modèle 1923, non pas certes pour *René*, qui est un personnage artificiel, mais pour l'être de chair et de sang qui rêve et souffre (jusqu'au suicide!) au livre III des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Quant à l'exil dont M. O'Brien frappe les jeunes filles, on ne le comprendrait guère dans une étude sur le roman de l'adolescence en général; mais il se justifie dans une étude sur le roman gidien de l'adolescence par la bonne raison que Gide dénie à la femme, ou peu s'en faut, le privilège de l'inquiétude. Il n'y a pas de Nathanaël, il n'y a pas de Lafcadio féminins. Comme Proust, en dépit de ses parterres fleuris de jeunes filles, n'est guère plus indulgent envers le sexe faible, force nous est de conclure que le roman, le roman français du moins, qui servit jadis aux revendications féministes, est en train de devenir le dernier bastion de l'orgueil masculin. Et ce n'est pas M. de Montherlant qui nous fera changer d'avis.

Enfin, la date où s'arrête M. O'Brien sera jugée moins arbitraire si l'on veut bien admettre que l'influence de Gide est en déclin depuis 1930. Certes, on publie, et l'on publiera toujours, des romans de l'adolescence. A l'heure où j'écris ces lignes, vient de paraître chez Tallandier un roman par Mme Didy Glüntz, intitulé : *Jeunesses*, et qui nous présente, si j'en crois le chroniqueur des *Nouvelles littéraires*, « une galerie d'adolescents et d'adolescentes extrêmement peuplée ». Ces romans tendent malgré tout à revenir à leur étiage normal et à changer de caractère. Les jeunes gens d'aujourd'hui, sans rompre avec Gide, ont mesuré leurs distances. Trop d'idéologies les sollicitent pour que la doctrine de l'éternelle disponibilité ne soit pas près de leur sembler un esclavage bien plutôt qu'une libération.

Nous pouvons, en France, avoir de bonnes ou de mauvaises raisons de vouloir éviter, dans nos thèses de lettres, les sujets d'actualité. Soyons donc doublement heureux que l'étranger ne soit pas tenu à la même réserve et que l'éloignement dans l'espace supplée, comme garantie d'impartialité, à l'éloignement dans le temps. Quand, à l'objectivité, s'ajoutent la conscience, le talent et le goût, pourquoi bouderions-nous notre plaisir? Je sais gré, pour ma part, à M. O'Brien de ressusciter, sous l'égide rassurante de l'histoire littéraire, un passé que j'ai connu, de m'avoir fait boire quelques gorgées à la fontaine de Jouvence.

Jean-Albert Bédé.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DES REVUES

Ackermann (Louise). — Hélène Roudaud. De Louise Ackermann aux révolutionnaires contemporaines. *Mercure de France*, 1er décembre 1937.

Agoult (Mme d'). — Claude Aragonnes. Marie d'Agoult. Une destinée romantique. Paris, Hachette, 1938. In-16.

— Émile Henriot. Les idées de Mme d'Agoult. *Le Temps*, 13 juillet 1937.

Apraxin (Julie). — Catherine Barna. Une femme de lettres du second Empire. *Études françaises publiées par l'Institut français de l'Université de Szeged (Hongrie)*, 1934. In-8°. 206 pages.

— Jean Hankiss. Julia Apraxin et Alfred de Vigny. *Arch. philol. Egget. Philol. Közl.*, LVIII, 1934, p. 111 (en hongrois).

Balzac (Honoré de). — Auriant. Balzac et Zola. *La France active*, janvier-février 1937.

— Gillot (H.). « Le Médecin de campagne. » *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, avril-mai-juin 1937 à mai-juin 1938.

— Émile Henriot. Balzac journaliste ou les mignardises du géant. *Le Temps*, 7 décembre 1937.

— Françoise Moser. Balzac et la vie galante de son temps. *Mercure de France*, 15 août 1937.

— A. Prioult. Balzac avant la *Comédie humaine* (1818-1829). Contribution à l'étude de la genèse de son œuvre. Paris, G. Courville, 1936. In-8°, xx-484 pages.

Banville (Th. de). — Léon Deffoux. Banville et la rime en « aille ». *Mercure de France*, 1er février 1937 (Echos).

Barbey d'Aurevilly. — Lettre inédite sur Poulet-Malassis et l'assassinat de Mgr Sibour. *Le Goëland*, 15 août 1937.

— Jean de Beaulieu. Barbey d'Aurevilly et Théophile Silvestre. *Les Cahiers aurévilliens*, juin 1936, p. 9-13. (*Ibid.*, p. 57-72 : Bibliographie aurévillienne.)

— Jules Bertaut. Barbey d'Aurevilly, critique des modes. *Cahiers aurévilliens*, juin 1936, p. 37-46.

— Lucien Corpechot. Souvenirs d'un journaliste. Paris, Plon, 1936. In-16. Tome II, p. 192-198.

— Marguerite d'Escola. La survie de Barbey d'Aurevilly, *Revue Bleue*, février 1936, p. 91-96.

Barbey d'Aurevilly. — Pierre Lœwel. Armand Hayem et Barbey d'Aurevilly. *L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1936, col. 267.

— G. Mathieu et Pierre Dufay. Anatole Demidoff, Duverger et Barbey d'Aurevilly. *L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1937, col. 435, 489-592.

— Gaëtan Sanvoisin. Le connétable des lettres devant le Conseil d'État. *Journal des Débats*, 13 avril 1936.

— Voir Flaubert. René Dumesnil.

Barrès (Maurice). — Jean Voilquin. Maurice Barrès vu par Jules Renard. *Le Pays lorrain*, juillet 1936.

Baudelaire. — Jacques Crépet. Documents baudelairiens. *Mercure de France*, 15 novembre 1937 (Echos).

— J. Crépet. Miettes baudelairiennes. Baudelaire et Nadar. Deux anecdotes. *Mercure de France*, 15 juin 1937.

— J. Crépet, Notes inédites de Baudelaire : Lettres d'un atrabilaire. *Mercure de France*. 1er juillet 1937, p. 187.

— J. Crépet. Quelques documents inédits sur Baudelaire. *Mercure de France*, 15 mars 1937.

— J. Crépet. Un homonyme compromettant. *Mercure de France*, 15 décembre 1937 (Echos).

— J. Crépet. Un plagiat de Baudelaire. *Mercure de France*, 15 juin 1937 (Echos).

— J. Crépet. Une femme à enterrer. *Mercure de France*, 15 avril 1937 (Echos).

— J. Crépet. Une page retrouvée de Baudelaire (?). *Mercure de France*, 1er mai 1937, p. 628.

— Pierre Dufay. Le monument de Charles Baudelaire. *Mercure de France*, 15 mai 1937.

— Pierre Dufay. Un restaurant de Baudelaire : la mère Perrin. *Mercure de France*, 15 janvier 1937, p. 437.

— L.-M. Baudelaire et Catherine Crowe. *Mercure de France*, 1er janvier 1938 (Echos).

— Jean Pommier. Les *Salons* de Diderot et leur influence au XIXe siècle : Baudelaire et le *Salon* de 1846. *Revue des Cours et Conférences*, 30 mai et 15 juin 1936.

— Jean Pommier. Un plagiat de Baudelaire. *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mai-juin 1937.

— R. Turner. Hugo and Baudelaire. *The French Review* [New-York], déc. 1936.

Bayle (Pierre). — Kaluian (Zsuzsa). Bayle et l'*Ancien Testament*. Budapest, 1934. In-8°, 77 p. (en hongrois). [Sur le travail exégétique de Bayle. Relevé précis des résultats de sa critique de l'*Ancien Testament*.]

Beaumarchais. — Marie-Jeanne Durry. Une lettre de Beaumarchais et de sa femme. *Le Divan*, mai 1937.

Beaumarchais. — R. Jasinski. Sur la tirade de la Calomnie dans *le Barbier de Séville* [rapprochements probables avec la *Théorie du libelle* de Linguet]. *Revue d'histoire de la philosophie... de la Faculté de Lille,* 15 avril 1936.

Becque (Henry). — Francis Ambrière. Un poème inédit d'Henry Becque. *Mercure de France,* 15 avril 1937, p. 416. Voir *ibid.,* 1er mai, p. 667.

— Auriant, Henry Becque. *La France active,* mai-juin 1937.

— Francis Ambrière. Un poème inédit d'Henry Becque. *Mercure de France,* 15 avril 1937.

Bibliothèques provinciales. — Pierre Jourda. La Bibliothèque d'un juge à Narbonne, au début du XVIIe siècle. *Humanisme et Renaissance,* tome III, fasc. IV.

Blessebois. — Frédéric Lachèvre. Le Casanova du XVIIe siècle. Pierre-Corneille Blessebois et sa comédie *La Corneille de Mlle de Sçay* réimprimée sur l'exemplaire unique connu de 1678 et précédée d'une introduction. — Paris, 1937, gr. in-8°, XI 61 p.

Bloy (Léon). — Joseph Bollery. Le cinquantenaire du *Désespéré. Mercure de France,* 15 février 1937.

— Léon Riotor. Léon Bloy au Colbert, au Figaro et chez Buet. *Mercure de France,* 1er janvier 1938 (Echos).

Bohême. — Pierre Dufay. Jean-Édouard Dinochau, restaurateur des lettres, *Mercure de France,* 1er février 1938.

Boileau. — Épistres, édit. critique avec commentaire par Albert Cahen. Paris, Droz, 1937. In-16, VI-112 p.

Bossuet. — Voir Fénelon. P. Dudon.

Bourget (Paul). — Émile Henriot. Paul Bourget avant les *Essais. Le Temps,* 27 avril 1937.

Brillat-Savarin. — Maurice des Ombiaux. La *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin. Paris, E. Malfère, 1938. In-12, 176 p.

Brodeau (Victor). — Pierre Jourda. Lettres inédites de V. B. *Mélanges offerts à M. Abel Lefranc,* 1936.

Brosses (Président de). — A.-C. Taylor. Le Président de Brosses et l'Australie. Paris, Boivin, 1938. In-8°, 192 p.

Brunetière. — V. Giraud. L'évolution de B. *Revue des Deux Mondes,* 15 mars 1937.

Buffon. — Brémond d'Ars-Migré. Un collaborateur de Buffon : l'abbé Bexon. Paris, Champion, 1936. In-8°, 270 p.

Caro (Elme). — G. P. En marge du cinquantenaire de M. Caro. *Mercure de France,* 15 juillet 1937, p. 446.

Champfleury. — L. Dx. Champfleury et les Goncourt. *Mercure de France,* 1er août 1937, p. 668.

Chapelain. — Opuscules (édit. critique par Alfred-C. Hunter). Paris, Droz, 1937, in-12, 533 p. (Cf. *Le Temps,* 2 février 1937, art. d'Émile Henriot.)

Chassin (Charles-Louis). — Vera Bach. Un disciple de Michelet :

Charles-Louis Chassin (1831-1901). Études françaises p. p. l'Institut fr. de l'Univ. de Szeged. — Szeged, 1935. In-8°, 111 p.

Chateaubriand. — [H. Daremberg.] Une lettre inédite de Ch. à Napoléon. *Nouvelles Littéraires*, 23 janvier 1937.

— Une lettre de Mme de Ch. publiée par Mgr Jérôme. *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, tome XXX, p. 59 (année 1932-1933).

— Émile Henriot. Un amour de Ch. : Mme de Custine. *Le Temps*, 11 janvier 1938.

— Robert Laulan. M. de Chateaubriand l'a échappé belle. *Mercure de France*, 15 janvier 1937, p. 446. — Voir *ibid.*, 1er avril, p. 222.

— M. Levaillant. Chateaubriand et les *Mémoires d'Outre-Tombe*. *Annales de l'Université de Paris*, juillet-août 1937.

— G. Moulinier. Ch. traducteur d'Homère et l'homérisme de Ch., d'après les notes inédites de Ch., sur un exemplaire de l'*Iliade*. *Revue des Etudes Grecques*, juillet-septembre 1936.

— Ph. Petit. Chateaubriand et Delandine de Saint-Esprit. *Mercure de France*, 1er mai 1937.

— Société Chateaubriand. Bulletin n° 6. La Vallée-aux-Loups, 87, rue Chateaubriand, Châtenay-Malabry, Seine, 1937. In-4°, 160 p., planches.

Cherbuliez (Victor). — A. Celières. Victor Cherbuliez, romancier, publiciste et philosophe. Paris, Droz, 1937. In-8°, 578 p.

— M.-A. Istrati. Victor Cherbuliez et la cosmopolitisme. Paris, Droz, 1937. In 8°, VII-287 p.

Cladel (Léon). — Gaston Picard. Le Souvenir d'Édouard Picard, avec des lettres inédites d'É. P. à Léon Cladel. — *Mercure de France*, 15 janvier 1937.

Colet (Louise). — Joseph-F. Jackson. Louise Colet et ses amis littéraires. Paris, Droz, 1938. In-8°, 388 p.

— Auriant. L'Envers d'une muse. *Œuvres libres*, n° 202, avril 1938.

— Voir Flaubert. Pierre Dufay.

Constant (Benjamin). — Arnold de Kerchove. Une amie de Benjamin Constant, Belle de Charrière. Paris, édition de la *Nouvelle Revue critique*, 1937. In-8°.

Coppée (François). — Jean Monval. François Coppée et les frères Lionnet. *Le Correspondant*, 25 août 1936.

Corneille. — Marius Barroux. L'armée de Corbie et le récit du Cid. *Bulletin de l'Association des Anciens Élèves de la Faculté des Lettres de Paris*, mars 1936.

— Louis Batiffol. Richelieu et Corneille. La légende de la persécution du « Cid ». Paris, Calmann-Lévy, 1936, in-16, V-197 p., pl.

— Robert Brasillach. Absence de Corneille. *Revue Universelle*, 15 décembre 1936, p. 761-763.

— H. Chobrant. La descendance de Pierre Corneille. *Normannia*, 1936, p. 191-220.

Corneille. — Élie Cottier. Le comédien auvergnat Montdory, introducteur et interprète de Corneille. Paris, Droz, 1938. In-8°, 264 p.

— G. Diard. Le tricentenaire du « Cid ». *Cahiers de Haute et Basse-Normandie*, automne-hiver 1936.

— Victor Giraud. Le troisième centenaire du *Cid*. *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1936, p. 687-689.

— J. Hanse. *Le Cid* et les *Sentiments de l'Académie*. *Les Études classiques* (Namur), 1937.

— Émile Henriot. De *Illusion comique* au *Cid*. *Le Temps*, 22 décembre 1936.

— A. Le Corbeiller. P. Corneille voyageur. *Revue du Touring-Club de France*, août 1936.

— Jean Lemoine. La première du *Cid*. Le théâtre, les interprètes. *Revue des Questions historiques*, novembre 1936, p. 131-149, 207-221.

— F.-J. Milon. Le troisième centenaire du *Cid*. *Revue Universitaire*, avril-mai 1937.

— Edward Montier. A l'école de Corneille. Paris, *Éducation intégrale*, 3 *bis*, rue de la Sablière, 1936. In-16, 169 p.

— Jean Monval : La date de la première du *Cid* : vendredi 2 janvier 1637. *L'Illustration*, 2 janvier 1937, p. 27-28.

— François Porché. Le tricentenaire du *Cid*. *Revue de Paris*, 1er octobre 1936, p. 713-720.

— Madeleine Portier. Le décor théâtral au temps de Corneille. *Larousse mensuel*, août 1936, p. 471-473.

— J.-G. Prod'homme. Le *Cid* au Théâtre lyrique. *Mercure de France*, 1er janvier 1937, p. 220.

— Louis Rivaille. Avant le *Cid*. *Cahiers de Haute et Basse-Normandie*, automne-hiver 1936.

— P. Corneille correcteur de ses premières œuvres (1632-1644). Caen, Bigot, 1936. In-8°, 67 p.

— Voir La Fayette (Madame de). Henry Peytraud.

— Voir Théâtre. R. Lebègue.

Daudet (Alphonse). — Voir Leconte de Lisle. Francis Aubrière.

Desbordes-Valmore (Marceline). — Voir Latouche. A. Mabille de Poncheville.

Descartes. — Émile Henriot. Descartes, sa fille et l'automate. *Le Temps*, 23 novembre 1937.

Deschamps (Émile). — Correspondance inédite avec Louise Drevet, romancier grenoblois. *Le Dauphiné*, 5, 12, 19 juillet. [Son opération de la cataracte, son échec à l'Académie, l'occupation de Versailles par les Prussiens. Ses amis dauphinois.]

Des Masures (Louis). — Chanoine Humbert. La Fontaine du poète. *Le Pays Lorrain*, septembre 1936, p. 399-412.

Diderot. — A. F. Une singulière bévue de Diderot. *Mercure de France*, 15 février 1937, p. 221.

— Fernand-Demeure. Une préface inconnue de Diderot. *Mercure de France*, 15 août 1937 (Échos).

— Jean Luc. Diderot, l'artiste, le philosophe. Paris, Éditions sociales internationales, 1938, in-8°.

— R. Salesses. Les mystères de la jeunesse de Diderot ou l'aventure théologique. *Mercure de France*, 15 décembre 1937.

Doctrines littéraires. — R. Bray. Des genres littéraires, de leur hiérarchie et du principe de cette hiérarchie dans la littérature classique. *Recueil de travaux publiés à l'occasion du quatrième centenaire de la fondation de l'Université (de Lausanne)*. Lausanne, 1937.

Donneau de Visé. — Émile Henriot. D. de V., folliculaire. *Le Temps*, 1er décembre 1936.

— Georges Mongrédien. Le Fondateur du *Mercure Galant*, Jean Donneau de Visé. Documents inédits. *Mercure de France*, 1er octobre 1937.

Du Buys (Guillaume). — L.-Alex Bergounioux. Guillaume Du Buys (1520?-1594), poète satirique du XVIe siècle. Paris, A. Picard, 1936. In-8°, XIV-241 p., pl.

Du Haussay (Mme). — Émile Henriot. Mme du Haussay dans son petit coin. *Le Temps*, 20 avril 1937.

— G. Saintville. Madame Du Haussay des Demaines d'après les documents authentiques. — Paris, Boivin, 1937. Pet. in-8°, XIII-163 p., pl.

Du Hausset. — Voir Du Haussay (Mme).

A. Dumas (père). — Ch. Chassé. Une conversation à Morlaix avec A. Dumas [en 1869, d'après un journal inédit]. *Dépêche de Brest*, 21 octobre 1936.

— J.-L. Croze. Alexandre Dumas en Italie. *Le Temps*, 1er octobre 1937.

— Edward Latham. Dumas et Sir Walter Scott. *Mercure de France*, 1er janvier 1938 (Échos).

— Pierre Mille. « L'imagination » de Dumas père, *Le Temps*, 8 août 1937. [Sur *Montecristo*. Rectification de Bracke-Desrousseaux, *Temps* du 14 août, p. 4.]

— Jean Morienval. L'Empereur des nègres : Dumas père. *Le Correspondant*, 10 octobre 1936.

— Voir Hugo. J.-L. Croze.

Exotisme. — Pierre Jourda. L'Exotisme dans la littérature française depuis Chateaubriand. Le Romantisme. Paris, Boivin, 1938, in-8°, VIII-211 p. (Cf. *Le Temps*, 12 avril 1938 : « Voyageurs français d'avant guerre », par Émile Henriot.)

Faure (Claude). — A. Naillod. Claude Faure, colporteur au XVIIIe siècle. *Les Alpes*, juillet 1936.

Fénelon. — P. Dudon. Lettre autographe et inédite de Fénelon à Bossuet sur le sacrifice absolu du salut. *Revue d'Ascétique et de Mystique*, janvier-mars 1937.

Flaubert. — Francis Ambrière. La fabrication de *l'Éducation sentimentale*. *Mercure de France*, 15 février 1938.

— Francis Ambrière. Le « service » rouennais de *Madame Bovary*. *Mercure de France*, 15 novembre 1937.

— Francis Ambrière. Un « collaborateur » de Flaubert [le Dr Devonges]. *Mercure de France*, 1er octobre 1936, p. 166-172.

— Auriant. Un supplément à *Madame Bovary* : Monsieur Homais voyage. *Mercure de France*, 15 décembre 1936, p. 442-443.

— Henri Bachelin. L'Éducation sentimentale. *Mercure de France*, 15 octobre 1937.

— J. Bardoux. Un ami de F. *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1937.

— Roger Delamare. Rouen qui passe [les portraits de Flaubert]. *Dépêche de Rouen*, 9 décembre 1936.

— Pierre Dufay. Victor Hugo, Louise Colet et Gustave Flaubert. *Mercure de France*, 15 mars 1936, p. 666-667.

— René Dumesnil. G. F. et Barbey d'Aurevilly. *Les Cahiers aurevilliens*, juin 1936, p. 47-56.

— René Dumesnil. Le Sottisier de Bouvard et Pécuchet. *Mercure de France*, 15 décembre 1936.

— René Dumesnil. La Tentation de Saint Antoine. *Revue de France*, 1er novembre 1936, p. 131-156.

— A. François. Lyrisme archéologique et digestion documentaire chez Flaubert [La *Bible* et *Hérodias*]. Mélanges P. Haskovec. Brno, 1936.

— Émile Henriot. Les brouillons de *Madame Bovary*. *Le Temps*, 20 octobre 1936.

— André Maurois. Le style de Flaubert. *Nouvelle Revue Française*, 1er juillet 1936.

— Dr Willibald Mense. Wahrheit und Dichtung in Flauberts Jugendnovelle *Quidquid volueris*. Une broch. de 45 p. Münster, Pöppinghaus, 1936.

— F. Meloys. Souvenirs sur la famille de G. Flaubert. *Notre vieux lycée* [de Rouen], 1936, p. 315-321.

— J. Ratermanis. Contribution à l'étude du style de Flaubert. *Latvijas universitates raksti* (Riga), T. III, nos 6-7.

Florian. — G. Charlier. L'Horace de Florian. *Etudes horatiennes*, p. p. l'Université de Bruxelles, 1937, p. 65-71. [Exemplaire de l'édition de 1756 avec traduction, annoté par Florian.]

Fourier. — Robert Goetz-Girey, Un utopiste franc-comtois : Charles Fourier, *Franche-Comté et Monts Jura*, décembre 1937-janvier 1938. [L'active revue franc comtoise est un des rares organes qui n'aient pas oublié de commémorer le centenaire de Charles Fourier. Elle annonce la publication prochaine d'une étude de M. Georges Gazier sur Fourier journaliste.]

France (Anatole). — Le Lys rouge. Cinquième année, nos 19-20, juillet-octobre 1937. (*Bulletin trimestriel de recherches et d'informations sur Anatole France.*)

France (Anatole). — Pierre Dufay. Une collaboration d'Anatole France et de Nina de Villard. *Mercure de France*, 1er juillet 1937, p. 190.

— Pierre Josserand. Anatole France, Auguste Jal et le *Mannequin d'osier*. *Mercure de France*, 1er août 1937, p. 659.

Fromentin. — Camille Reynaud. La genèse de *Dominique*. Grenoble, Arthaud, 1937, in-8°, 240 p.

Gard (Paul). — Lettres de M. Paul Gard à M. C. d'Annonay. *Revue du Vivarais*, janvier-mars 1937. [Document de la période préromantique en Province : la « walse », les « dandies », visite à son parent (?) Lamartine.]

Gautier (Théophile). — L. Dx. L'Eldorado de Théophile Gautier. *Mercure de France*, 1er avril 1937, p. 219.

Gentil-Bernard. — H. Jacoubet. Gentil-Bernard. *Le Dauphiné*, 21 février 1937. [Précisions sur ses date et lieu de naissance et sur sa famille.]

Glatigny. — L. Brognard. Albert Glatigny journaliste. *L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1936, col. 172.

— Jean Reymond. Albert Glatigny. La vie, l'homme, le poète. Les origines de l'école parnassienne. Paris. Droz, 1936, in-8°, IV-479 p., pl.

Goncourt (Édouard de). — Pierre Dufay. Jules Claretie et *les Frères Zemganno*. *Mercure de France*, 1er décembre 1937 (Echos).

— Voir Champfleury.

Grimod de la Reynière. — P. Josserand. Une lettre de G. de la R. *Le Divan*, n° 212, septembre-octobre 1937.

Guérin (Maurice et Eugénie de). — P. Fleuriot de Langle. Pour ou contre Maurice de Guérin. *L'Amitié guérinienne* (Toulouse), octobre-décembre 1936.

— Edmond Jaloux. Le Souvenir de Guérin. *Le Temps*, 1er octobre 1937.

— Émile Henriot. Le drame de Maurice de Guérin. *Le Temps*, 6 avril 1937.

Histoire de l'Enseignement. — Simone Baldy. L'Instruction publique à Bordeaux pendant la Révolution. *Revue historique de Bordeaux*, mars-avril 1936 et suiv.

Histoire de la Civilisation. — F. Baldensperger. Le jardin à la française, signe et symbole d'une civilisation. *The French Review* (New-York), octobre 1936.

Histoire des Salons. — Mme de Gourmont. Les salons de Versailles sous Louis-Philippe. Les deux duchesses de Duras. *Revue de l'histoire de Versailles*, avril-juin 1936.

Huet (Daniel). — Abbé L. Tolmer. Le voyage en Suède de P. D. Huet. *Normannia*, 1936, p. 105-143.

Hugo. — Les Traducteurs. *La Revue de Paris*, 1er avril 1937.

— Henri-François Bauer. Les Ballades de Victor Hugo. Leurs origines françaises et étrangères. Paris, Champion, 1936, in-8°.

— P. Berret. V. Hugo dans les Alpes et en Dauphiné. Discours de réception à l'Académie delphinale. Grenoble, 1927.

Hugo. — Jules Bertaut. Victor Hugo pair de France. *Le Temps*, 23 juillet 1937.

— J.-M. Carrière. A seventeenth century precursor of Mgr Myriel [Pavillon, évêque d'Apt] *The French Review* [New-York], février 1937.

— J.-L. Croze. Victor Hugo et Alexandre Dumas décorés. *Le Temps*, 25 juillet 1937.

— C. Daubray. Sur le *William Shakespeare* de Victor Hugo. *Revue de France*, 15 mars 1937.

— L. Dujardin. A propos de Saint-Renan et des amours de V. Hugo. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1935. [Mme Koch, sœur de Juliette Drouet, habitait Saint-Renan en 1834.]

— Émile Henriot. Les causes de la tristesse d'Olympio. *Le Temps*, 19 octobre 1937.

— É. Henriot. Hugo et William Shakespeare. *Le Temps*, 14 septembre 1937.

— Hugo von Hofmannsthal. Essai sur Victor Hugo. Paris, Droz, 1938. In-8°, 89 p.

— J. Marsan. Le Centenaire de la *Tristesse d'Olympio*. *L'Archer* (Toulouse), juin 1937.

— F. Preney. Non ! la Franche-Comté n'a pas été espagnole. *Le Pays Comtois*, août 1936. [Protestation contre l'opinion formulée dans le vers célèbre des *Feuilles d'Automne* et reprise par Mérimée dans son discours de réception et par Taine dans ses *Carnets de voyage*. — Cf. le livre d'Auguste Bailly sur Besançon.]

— J.-G. Prodhomme. A propos de « La Esmeralda ». *Mercure de France*, 15 avril 1937 (Échos).

— Albert Schinz. Victor Hugo, le grand poète humanitaire, champion de la cause de la paix universelle, promoteur de l'idée des États-Unis d'Europe. *The French Review*, vol. IX, n° 1, novembre 1935.

— Voir Baudelaire, Turner; Flaubert, Pierre Dufay.

Humanisme. — R. Lebègue. Horace en France pendant la Renaissance [Rabelais, Peletier, Sebillet, la Pléiade, Montaigne, Rapin, Vauquelin de la Fresnaye, Robert Garnier]. *Humanisme et Renaissance*, III, 1936.

Huysmans. — Auriant. Le titre avant la lettre d'A. Rebours. *Mercure de France*, 15 février 1937, p. 219.

— Louis Bourreau. Un romancier en villégiature. J.-K. Huysmans au château de Lourps. Montereau, impr. Claverie, 1937. In-8°, 16 p.

— Ludovic Bron. Huysmans. Strasbourg, éditions Alsatia, 1936. In-12, 126 p.

— Léon Deffoux. Un projet de roman de J.-K. Huysmans. *Mercure de France*, 1er mars 1937.

Influence française. — Louis Réau. L'Europe française au siècle des lumières. Paris, Albin Michel, 1938. In-8°, 450 p., cartes et planches.

— Émile Henriot. Quand la pensée française régnait sur le monde. *Le Temps*, 22 mars 1938.

— Lelkes (István). L'âge d'or de l'amitié hongroise. Bibl de l'Inst. Fr. à

l'Univ. de Budapest, n° 23, Budapest, 1933. In-8°, 322 p. (en hongrois). [Importante étude sur les amitiés hongroises de Mme Adam. Excursions d'écrivains français en Hongrie et pèlerinages hongrois à Paris de 1883 à 1889. Visite chez Victor Hugo. Ode de Henri de Bornier. La *Patrie hongroise* de Mme Adam. Causes de l'insuccès final de cette fraternisation littéraire.]

Jansénisme. — Ernest Jovy. Études pascaliennes, IX. Le journal de M. de Saint-Gilles. Paris, Vrin, 1936. In-12, XXI-207 p.

Labiche (Eugène). — Auriant. Un Labiche ignoré. *Mercure de France*, 15 février 1938 (Échos).

La Bruyère. — Émile Henriot. Les Confidences de La Bruyère. *Le Temps*, 17 novembre 1936.

Laclos (Choderlos de). — André Monglond. Clef dauphinoise des « Liaisons dangereuses ». *Almanach du Dauphiné*, 1937.

Lacordaire. — Émile Vaast. Lacordaire et les conférences de Notre-Dame. Paris, E. Malfère, 1938. In-12, 156 p.

La Fayette (Mme de). — J. Chardonne. La Princesse de Clèves. *Nouvelle Revue française*, 1er avril 1937.

— G. Collas. Mme de La Fayette et la *Princesse de Clèves*. *Annales de Bretagne*, 1936, pp. 424-453 [Synthèse précise et claire].

— Émile Henriot. Mme de La Fayette et *Le Triomphe de l'indifférence*. *Le Temps*, 26 octobre 1937.

— Henri Peytraud. Mme de Clèves et Pauline. *Revue Universitaire*, juillet 1936.

La Fontaine. — Auguste Bailly. La Fontaine. Paris, Fayard, 1937. In-16, 400 p.

— F. Gohin. A propos du Discours à Mme de la Sablière [sur la philosophie de La Fontaine, à propos des études de MM. Jasinski et Busson. Intéressant]. *Revue Universitaire*, novembre 1936.

— Ferdinand Gohin. La Fontaine. Études et recherches. Paris, Garnier, 1937. In-8°, 256 p.

— Émile Henriot. La Fontaine vu par Giraudoux. *Le Temps*, 8 février 1938.

— L. Risch. Avec La Fontaine sur la route d'Orléans. *Revue de Versailles et de Seine-et-Oise*, avril-juin 1937.

Laforgue (Jules). — E. Henriot. Jules Laforgue ou le démon de la nouveauté. *Le Temps*, 9 mars 1937.

— Robert de Souza. Un cinquantenaire. Jules Laforgue. L'homme et l'œuvre. *Mercure de France*, 1er novembre 1937.

Lahor (Jean). — Hélène Sztankay-Pogany. Jean Lahor, l'homme et l'œuvre. *Etudes de litt. et de linguistique française de l'Institut français à l'Université de Debrecen*, n° 5. Debrecen, 1935, 73 p.

Lamartine. — F. Baldensperger. A propos d'un complément nancéien du *Jocelyn* de Lamartine. *Le Pays Lorrain*, novembre 1936. [Sur le poète nancéien Denis Carrière et son *Curé de Valneige*.]

— Henry Bordeaux. Discours prononcé à Mâcon le 6 septembre 1936, pour le centenaire de *Jocelyn*. Publications de l'Institut, in-4°, 28 p.

— G. Charlier. Aspects de Lamartine. Paris, éd. Albert, 1936. In-16, 210 p.

DÉPOUILLEMENT DES CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

XIX^e^ et XX^e^ SIÈCLES (*Suite.*)

Banville (Théodore de). — Lettre autog. sig. à un ami. Paris, 23 février 1873. — Lettre dans laquelle il parle de Charles Edmond et de George Sand. Il est dans un grand chagrin, car la fille d'un de ses plus anciens amis se meurt et son agonie est commencée depuis vingt-quatre heures. — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig. à Georges Beaume; 1880. — Lettre remerciant d'un sonnet qui lui avait été dédié... « J'ai publié mon premier livre (*Les Cariatides*) à l'âge que vous avez maintenant et même un peu plus tôt. J'ai donné à la poésie toute ma vie, c'est mon seul mérite, et c'est pourquoi j'aime ceux qui l'aiment... » — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à P. Ginisty, 4 mai 1884. — Amicale missive pour dire à son ami que cette affaire de Société à journal... passe par-dessus (leurs) têtes et ne peut donc pas toucher la très vive et profonde affection qu'ils ont l'un pour l'autre. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à Tancrède Martel, 1^er^ février 1888. — « *Paris Païen* est un livre charmant... On lit une de vos histoires, on les lit toutes. C'est comme les baisers et les petits verres, il n'y a pas de raison pour qu'on s'arrête! » — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. — Si la pièce d'Alexandre Dumas, *Denise*, devait se jouer vendredi, il prierait de reporter leur réunion. — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— Six lettres autog. sig. et une lettre autog. à Auguste Dorchain, 1888-1890. — « Vous êtes à Elbeuf, donc vous n'êtes pas à Paris! tant mieux pour la muse et pour nous, en ce sens que vous ferez des vers, au lieu de monter sur la Tour Eiffel. C'est donc à Elbeuf que je vous adresse mon adhésion pour le dîner du jeudi 25, et cela prouve la grandeur de Louis XI qui a inventé la poste. » Il parle aussi de son fils, puis de *Jeanne d'Arc*, de *Conte d'Avril*, d'un banquet offert à Dierx, etc. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Lettre autog. sig. à Porel, directeur de l'Odéon. — Il lui exprime combien il est touché de la façon dont son correspondant l'a obligé. « Ce ne sera pas ma faute, si je ne trouve pas une occasion de vous le témoigner... ». Il est encore malade, mais dès que Mademoiselle Réjane jouera à l'Odéon il viendra lui exprimer sa bien vive reconnaissance. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Billet autog. sig. à M. Chapé. — « Demain première d'*Hernani*. Mon habit ou la mort ». Il s'agit sans doute de la reprise d'*Hernani* avec Sarah Bernhardt. — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig. à P. Ginisty. — Recommandant à son ami les vers d'un jeune poète Claude Couturier. Il lui demande son tout-puissant secours, car ni le poète ni les vers ne resteront inconnus si Ginisty veut bien s'y intéresser. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. — « Plût à Dieu qu'au lieu d'être restée une femme purement idéale, Florise fût là en chair et en os, en chair surtout pour vous

remercier mieux qu'avec de vaines paroles! Son vieux père vous est infiniment reconnaissant... » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

Banville. — Lettre autog. sig. à un ami. — Après avoir raconté en termes humoristiques une séance de chiromancie donnée par Desbarolles et à laquelle assistaient Leconte de Lisle, Daudet, Asselineau, Arsène Houssaye, le poète parle longuement de sa pièce *Gringoire* : « Pour moi, mon cher ami, je travaille beaucoup sans amusement! entièrement occupé à faire des vers comme ceux de Don Juan d'Autriche, c'est-à-dire refaisant mon *Gringoire* d'après les conseils de Régnier, qui me l'a annoté d'un crayon illisible. Le pis est que les examens du Conservatoire ont forcé cet excellent homme de me laisser en plan, n'ayant vu que les deux tiers de la pièce, si bien que *Gringoire*, qui existait n'existe plus n'étant plus de moi et n'étant pas encore de Régnier. Je devais lire en août et ne lirai qu'en octobre; je devais toucher chez Mme Porcher et ne toucherai pas, ce qui bouleverse ma vie et m'inscrit sur le livre de rentes des petits oiseaux du ciel... » — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Poésies, 1841-1854. — L'exemplaire se trouve enrichi de deux poésies autographes, signées, de Théodore de Banville, « Les Bergers » et « Hamlet », parues dans *Les Cariatides*. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Manuscrit autog. non sig. 15 juillet 1870. — Poème dédié « à M. l'abbé Crétineau Joly, pour la Saint-Henri » composé de sept strophes de quatre vers. En voici le début :

Le poète dont le front penche
Et l'enfant à l'œil aguerri
Ont sur la même feuille blanche
Ecrit le nom de Saint-Henri.

Votre petit Georges lui-même
A peint d'abord naïvement
Le saint guerrier, son diadème,
Son glaive à ses côtés dormant... »

(Catalogue Degrange, n° 44.)

— Manuscrit autog. sig. 1874. — Poésie dédiée à Mme Adèle Rousset pour sa fête. Elle débute ainsi :

« Madame, puisque votre fête
Met à l'entour son bruit charmant,
Il faut que même le poète
Vous apporte son compliment.

Le poète aussi! Quoi! Des rimes
Sous ces pleurs où, croisant leurs vols,
Se parlent en strophes sublimes
L'alouette et les rossignols..., etc.

(Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Manuscrit autog. sig. 1885. — De la préface de Théodore de Banville pour le tome II du Répertoire de la Comédie-Française. — (Le Romantisme, aux trois têtes, 1936.)

— Manuscrit autog. d'une poésie intitulée : *La Comédienne*. Strophes récitées par Mlle Sarah Bernhardt. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

— *Anacréon et Hymnis*. Manuscrit autog. — D'un fragment important d'une comédie lyrique qui ne semble pas avoir été publiée. Il se compose de deux scènes et de couplets formant un ensemble où l'on voit Eros se réfugier au cours d'un orage chez Anacréon et s'enfuir, l'orage apaisé, après avoir chanté à son hôte sa romance d'archer errant dont chaque trait apporte une joie et une douleur mêlées. Il décoche d'ailleurs avant de partir un de ses traits à Anacréon qui, blessé, tente cependant de retenir son visiteur. — (Catalogue Berès.)

— Pièce de vers autog. — Dédiée à Son Altesse Royale le duc de Brabant et qui commence ainsi :

Prince, les humbles vers d'un poète de France
S'en vont à vous, avec tous leurs parfums bénis,
Vers cette terre aux doux loisirs d'où la souffrance,
Le tumulte et le deuil sont à jamais bannis,
Car éprise du beau, du grand, du vrai, du juste
La Belgique n'a pas de sang à son cimier.
Mais devant l'avenir, par votre père Auguste
Et par vous digne fils de Léopold premier...

(Catalogue Cornuau, n° 217.)

Banville. — Pièce de vers autog. intitulée : « La Tristesse de Laure » commençant ainsi :

Oh ! pleure ainsi, Ta tristesse
Mon cher souci ! Me caresse...

(Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— *Le Rosier du Luxembourg.* Poésie autog. — Avec de très nombreuses variantes et ratures de cet important poème où le poète évoque sa jeunesse et les silhouettes de Baudelaire et de ses anciens amis.

... J'y venais chaque jour parfois seul et parfois
Avec Pierre Dupont tout jeune et Baudelaire.
Tous les trois nous avions l'ardeur et la colère
Du grand art; sous nos fronts prompts à s'émerveiller
Les poèmes naissaient et voulaient s'éveiller...

A tous nous préférions Théophile Gautier...

Pierre Dupont disait ses premières chansons,
L'air était plein d'amour, de parfums, de frissons;
Des belles de seize ans, grisettes ou modèles,
Foulaient le sable avec des frémissements d'ailes
Et Baudelaire, ému comme le prince Hamlet

. . contemplait tendrement leurs têtes maladives.

(Catalogue Berès, n° 16.)

— *A Vénus.* — Poésie autog. sig. — Quatorze vers. Cette poésie est écrite en marge d'une lettre de M^me^ de Banville félicitant Émile Bergerat de la naissance de sa fille. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— *A ma mère.* — Poésie autog. sig. — Composée de cinq strophes de quatre vers. — (Vente Berès, 14 décembre 1936.)

— Sonnet autog. sig.

Parfois dans votre esprit où cent rêves diffus
Bercent de visions la pensée alourdie,
Comme dans la nuit noire un éclair d'incendie,
Vous voyez l'idéal à travers ses refus...

(Catalogue Berès, n° 17.)

Barante (Guillaume-Prosper de). — Lettre autog. sig. à Salvandy. — Il lui envoie des billets pour une séance de l'Académie où il doit prononcer un discours : « L'Académie n'en donne pas assez pour que je puisse vous en offrir un de la même sorte que celui de M^me^ de Salvandy ; je suis forcé de séparer ce que le ciel a uni, mais je crois qu'en arrivant de bonne heure, il y a moyen d'esquiver quelques consignes ». — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Barbey d'Aurevilly (Jules). — Pièce sig., Paris, 10 mai 1854. — Reçu de la somme de 150 francs donné par le journal *Le Pays* auquel Barbey d'Aurevilly collaborait. — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

Barbey d'Aurevilly. — Lettre autog. sig. à l'éditeur Jannet, 15 mai 1858. — « J'ai pris la liberté de mettre à votre adresse hier soir un numéro du *Pays*, destiné à M. Charles d'Héricaut. J'ignore son adresse. Soyez assez aimable pour le lui faire passer. J'ai rendu compte (enfin!) de votre publication et de la sienne. J'ai quelquefois l'air d'oublier et je n'oublie pas. Je me rappellerai aussi, Monsieur, que j'ai de vous les Mémoires d'Argenson et je vous demanderai de vouloir bien y ajouter votre Brantôme, s'il est en voie de publication... ». — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. 28 février 1859. — Relative à des affaires d'argent et à deux articles sur Michelet. — (Catologue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig. à Octave Uzanne, 20 septembre 1878. — On y a joint un fragment de manuscrit autog. de cinq lignes. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Lettre autog. à Bourdillat. — Au sujet des *Bas bleus* sur la question desquels il espère avoir fait tomber toutes ses préventions et dissipé ses craintes. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. à Émile Bergerat, 19 mars 1879. — Acceptation de collaborer à *La Vie moderne*. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. au docteur Cazalis. — Au sujet d'un dîner chez Hayem. « Je ne peux aller vous prendre, comme je le voudrais, parce que j'appartiens dès deux heures à Mme Hayem, qui fait mon buste et qui m'a demandé une longue séance pour ce jour-là. » — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Lettre autog. sig. — Demande d'articles. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. Lettre gastronomique. — Il sort d'une conférence avec le père Bourdoy qui aurait fait venir l'eau à la bouche d'un gourmand. « ... J'ai ordonné comme votre maréchal des gigots un gigot bon et tendre. » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. — Adressée à une dame. Il lui exprime son regret de ne pouvoir aller la voir avant deux jours. « ... Vous me prenez dans un bien mauvais moment, je suis à la galère de mon article de semaine et demain toute la journée, je serai de service au journal ». — (Catalogue Berès, 14.)

— Lettre autog. sig. à Roger de Beauvoir, 29 lundi matin. — « Roger, mon ami, point de fête sans vous ! C'est aujourd'hui fête de la marquise. Je dîne chez Mme O'gherty. N'y serez-vous point ? vous que je préfère, mon Roger, au Roger de l'Arioste, qui montez comme lui l'hippogriffe, avec des femmes en croupe, comme lui ; mais qui ne restent pas en croupe... Est-ce qu'aujourd'hui, Portevin de l'esprit, aéronaute de l'imagination et de la fantaisie, vous ne nous donnerez point le spectacle d'une de ces pétillantes ascensions — au dessert — comme vous savez en faire, nous emportant tous, accrochés, fascinés et fanatisés, au ballon de cet esprit qui monte avec tant de verve, qui se perd parfois avec la grâce délirante d'une femme qui se perd — mais qui ne redescend jamais? Je compte sur vous, flamme de l'amour des femmes (je connais une femme qui s'appelle : flamme de l'amour de Dieu). Venez, je veux boire de ce sorbet sans glace, je vous le demande pour Mme du Vallon et pour moi. Seriez-vous triste? je sais tout. Mais vous avez le dictame que les gens d'esprit mettent sur leurs blessures. Il faut tuer votre sacrée belle-mère... Il vous ont traité comme Lord Byron... Ils ont bien choisi leur supplice ! Byron par la belle-mère, Byron par le tribunal, l'avocat, le diable,

tous les diables, non par la femme. Lady Byron poursuivait son mari au nom de sa pauvre diablesse de vertu ! Vous êtes poète comme Byron, et comme lui, vous n'en ferez que de meilleurs vers. Consolez-vous, Byron est le plus maussade des grands hommes; vous vous êtes le plus aimable des hommes charmants. Il n'avait pas d'amis; vous vous en avez à lui en revendre s'il vivait. Quand vous serez en prison, vous verrez. Nous ne pourrons tenir que dans la cour !... » — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

Barbey d'Aurevilly. — Le Chevalier des Touches, exemplaire auquel on a joint une lettre autographe de l'auteur adressée à un éditeur. Barbey envoie un manuscrit et ajoute : « Je crois que ce que je vous envoie est nouveau, ce qui ne l'est pas, c'est mon affection. » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— *Les Vieilles Actrices*. Le Musée des Antiques. — Exemplaire d'épreuves corrigé par Barbey d'Aurevilly et M^lle^ Louise Read.

De nombreux passages n'ont pas été publiés et se trouvent inédits. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— *Ce qui ne meurt pas*. Fragment autographe du manuscrit de premier jet de l'auteur. — (Catalogue Berès, n° 14.)

Barbier (Auguste). — Pièce autog. sig. 23 février 1863. Pièce de vers intitulée : *La Charge de Wengrow*. — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Trois lettres autog. sig. et une pièce de vers autog. sig., à Laurent-Pichat, 1865-1880. — Il le félicite de son élection (comme représentant de la Seine à l'Assemblée Nationale), en juillet 1871 : lui demande de le renseigner sur la plage de Beuzeval en Normandie; admire le recueil de vers qu'il publie.

Pièce de vers dédiée à Laurent Pichat, 15 août 1849. — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig. Paris, 17 octobre 1868. — Relative à l'opéra *Mignon* dont il écrivit le livret : « M. Heugel me communique l'article où vous appréciez avec tant de bienveillance, en rendant compte de la représentation de *Mignon* sur le théâtre des Arts, la part des librettistes. Si je tiens à vous en remercier, c'est que je ne vois pas là un compliment banal mais une justice rendue à notre conscience d'artistes et d'écrivains. Nous avons, en effet, toujours cherché à apporter dans ce travail ingrat de l'opéra et de l'opéra-comique le souci de la forme... » — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

Barrès (Maurice). — Lettre autog. sig. 17 août 1898. — Lettre de polémique, où, débutant par la querelle du patriotisme de l'esprit, Barrès développe son sentiment sur l'affaire Dreyfus. — « ... Si je croyais Dreyfus innocent, je demanderais que cela fût proclamé... Mais c'est avec des cris de haine pour la France que des hommes qui sont pour moi, dans l'ordre intellectuel, des traîtres, les Clémenceau, les Jaurès, les Trarieux, les Zola se portent au secours d'un criminel de fait. Et comme ils détruisent quelque chose de ce qui constitue en moi la France, je me protège d'instinct et aussi par réflexion contre eux. »

Il s'excuse de ne pas développer cette pensée, de ne pas l'accompagner d'un cortège d'idées qui la feraient plus forte et plus claire et il indique son adhésion à l'idée des mouvements populaires; il estime « la convulsion antidreyfusarde comme nécessaire, comme un mouvement de défense contre le mensonge, contre l'idée antifrançaise. » — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. à Péladan, 25 mars 1912. — En réponse à son article

du 25 mars, il lui fait savoir qu'il a réclamé la discussion en séance publique du rapport Dulade. « Je parlerai et je réclamerai les réponses du gouvernement. Quelle inertie universelle! ». — (Catalogue Degrange, n° 41).

Barrès. — Lettres autog. sig. (1923). — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. — Il informe son correspondant qu'il a retrouvé sur sa table le chapitre XIV qu'il croyait lui avoir envoyé « ... Je désirerais bien que tout cela pût être censuré et revu par vous, par moi, ces temps-ci, car il y aura, selon notre système, à élargir dans ce discours... et je vais aller à Charmes pour les vacances du nouvel an... ». — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettres autog. sig. à un ami. — Il lui envoie ses vers en s'excusant de ne pouvoir les faire publier dans *L'Écho (de Paris)*. « ... Par un principe auquel il ne manque jamais pour personne, H. Simond ne donne jamais de vers, quel que soit leur mérite. » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Il l'informe qu'il a pris l'avis des membres de son comité parmi lesquels beaucoup sont boulangistes, « ils vous ont trop chéri quand vous l'étiez pour ne pas être flattés et curieux de vous entendre ». Le maire de Nancy qui est opportuniste lui refuse toujours toute salle pour les orateurs étrangers. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. à Paul Redonnel. — Lettre politique : « Chacun sent bien que la France doit se régénérer et la solution pour laquelle vous allez combattre se propose chaque jour comme la plus favorable à des bonnes volontés plus nombreuses. La meilleure des propagandes, c'est de créer de la clarté autour de la thèse qu'on soutient. Si vos compatriotes connaissent leurs besoins, s'ils distinguent les causes de leur maladie, ils auront beaucoup fait pour leur guérison, car la vraie formule n'est-ce pas la réfection de la France par la connaissance des causes de sa décadence, etc. »

On y joint une autre lettre autog. sig. de Barrès. Paris, 29 décembre 1904. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. — Sur la question des Congrégations et sur les déclarations de Millerand. « Ce qu'il dit des rapports avec Rome est de première importance... Il saute aux yeux que nous servons la paix française et la paix religieuse. » Il évoque la magnifique mobilisation de 1914, qui fait valoir des droits que chacun est disposé à respecter. Mais bien qu'il ait la préoccupation « de ne pas desservir ce qu'il aime », il estime que les pères doivent se contenter de cette entente avec Millerand. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. — Il est question d'une campagne de presse qu'il menait au *Figaro*. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Épreuves imprimées avec corrections autographes et bon à tirer d'une préface à l'ouvrage de Jacques de La Faye : *Élisabeth de Bavière* (1913). — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Notes d'un Nouvel Élu. Manuscrit autog. sig. — Surchargé de ratures. Barrès y examine les questions angoissantes qui se posent ou qui devraient se poser à un nouveau député. Il cherche surtout à établir un terrain d'entente, permettant aux Boulangistes et aux Catholiques les plus cléricaux autant qu'aux Républicains les plus dégagés, de mettre tout en œuvre pour une réforme de la constitution et une refonte des lois sociales. — (Vente Berès, 19 décembre 1936).

— L'Éducation nouvelle. Article autog. sig. — Il concerne l'affaire Dreyfus et a été publié dans *L'Écho de Paris*. — (Catalogue Bloch, n° 24.)

Barrès. — Manuscrit autog. sig. dédié à Pierre Loti. — Manuscrit autog. de premier jet, avec ratures et corrections, d'un plaidoyer en faveur des Petites Sœurs des Pauvres.

Une lettre d'envoi souligne les difficultés de ce travail où des susceptibilités privées et des froissements politiques pouvaient surgir là où Barrès tentait seulement d'affirmer l'auguste et pitoyable cause de celles qui se dévouent chaque jour. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Les Amitiés Françaises. — Exemplaire, enrichi d'une dédicace autog. sig. et auquel on a joint une lettre autog. de Barrès : ... Votre article est l'amitié même, mais il est aussi la sagesse. Le jeune Gœthe, à Francfort, le plus modeste jeune Pasteur, dans Arbois, sont d'abord des plantes locales. Gœthe l'explique...; quant à Pasteur, si Arbois n'a rien à voir dans son œuvre scientifique, on voit assez par ce livre que vous et moi nous aimons, que sa sensibilité est de formation familiale et sa sensibilité ne peut pas être étrangère à son œuvre. Donc que Philippe (...le Philippe de toutes les maisons françaises ou étrangères) soit d'abord conscient ou profiteur instinctif de son petit horizon. Je vous remercie infiniment de votre paisible clarté, de ce bel ordre... » — (Catalogue Berès, n° 17.)

Barthélémy (A.-M.). — Deux lettres autog. sig. (1836). — L'une à l'imprimeur Fournier, l'autre pour disposer des livres qu'il élimine de sa bibliothèque. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Bataille (Henry). — Lettre autog. sig. à Réjane. — Avec Trébor et la direction d'*Excelsior*, il désirerait « que la grande interprète de l'*Enfant de l'Amour* et du *Masque* prenne part (plus encore que Bartet qui a accepté) à cette manifestation et à cette galerie de ses humbles héroïnes... », etc. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig. — Relative à la publication de ses pièces de théâtre. Il parle de *Maman Colibri*, de l'*Enchantement* et de sa prochaine pièce que lui demande Franck; il ne prendra des déterminations qu'au retour de Berthe Bady, sans laquelle il ne peut rien commencer. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

Baudelaire (Charles). — Pièce autog. sig. Paris, 15 mai 1858. — Billet de 600 francs à l'ordre de M. Poulet-Malassis, imprimeur à Alençon. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

— Lettre autog. sig. C. B. à Poulet-Malassis (16 février 1859). — Lettre sur la *Danse Macabre*. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. à Poulet-Malassis; fin septembre 1859. — Relative à *Eureka* et à la transcription des vers de la seconde édition des *Fleurs du Mal*.

Il est question de Théophile Gautier, d'Eugène Delacroix, de Maxime Ducamp et de nombreuses transactions avec Calonne.

« Quant au moral, triste, triste! Je m'ennuie, et je me dégoûte de tout et de tout le monde avec une rapidité étonnante. Je pensais dernièrement que je n'ai plus d'amis que ma mère et vous... » — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à Poulet-Malassis, 16 août 1860. — Lettre autog. à son éditeur où Baudelaire parle de la terminaison d'un livre (sans doute la deuxième édition des *Fleurs du Mal*), de son travail sur Constantin Guys et de ses besoins d'argent. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Poulet-Malassis, 27 septembre 1860. — Lettre dans laquelle il établit ses comptes avec son éditeur Poulet-Malassis. Il annonce ensuite qu'il va quitter l'hôtel : « ... Le billet de 920 que je joins ici, imprévu

pour vous, a pour but de me débarrasser de l'hôtel dès les premiers jours d'octobre et d'aller habiter dans le logement où j'ai fait transporter mon mobilier il y a deux mois. La personne qui y est et m'attend (Jeanne Duval) ne peut plus faire de billets et le loyer est à mon nom... » Au sujet des craintes de Poulet-Malassis sur son avenir il lui écrit : « ... un petit *post-scriptum* dont vous ne vous fâcherez pas. N'allez donc pas choisir un enfant comme Duranty, qui n'a pas connu notre vie, encore moins la mienne que la vôtre, pour lui exposer vos craintes sur mon avenir, sur mon imprévoyance et sur le désordre de mes affaires. Quand vous aurez trouvé un homme qui libre à dix-sept ans avec un goût excessif de plaisirs, toujours sans famille, entre dans la vie littéraire avec 30000 francs de dettes, et au bout de près de vingt ans ne les a augmentées que de 10000, et de plus est fort loin de se sentir abruti, vous me le présenterez, et je saluerai en lui mon égal. Je sais bien ce que vous allez me dire : c'est de l'amitié... », etc. — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

Baudelaire. — Lettre autog. sig. de ses initiales à sa mère (2 septembre 1861). — « Je viens de rencontrer M. Rapetti, le principal employé aux Archives de l'Empire, chargé de mettre en ordre tous les papiers napoléoniens, qui me dit que si tu n'as pas reçu sept volumes de la correspondance de Napoléon I^er^, il faut que tu réclames. J'ai l'adresse de Rapetti, je réclamerai pour toi, si tu veux, tous les volumes manquants. C'est important. » — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. à Aurélien Scholl. — Le poète demande la permission de reprendre ses quelques misérables feuilletons que le *Nain Jaune* ne peut publier avant quelque temps. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Ancelle. Lettre autog. sig. Neuilly, 11 avril 1866. — Entièrement relative à la vie du poète dans les mois qui devaient précéder sa mort. Beaudelaire étant à Bruxelles et malade, sa mère, M^me^ Aupick, veut entreprendre le voyage malgré sa propre faiblesse et elle a écrit à Ancelle pour lui demander conseil : « Songez que je ne veux pas, que je ne dois pas le laisser mourir sans l'embrasser lui, ayant sa connaissance. » Après le lui avoir déconseillé, Ancelle n'est pas éloigné de l'engager à faire le voyage, si elle peut, étant données les mauvaises nouvelles qui lui parviennent. Il commente ces nouvelles et s'en montre très affligé : il raconte les démarches qu'il fait à Paris pour prévenir les amis de Baudelaire dont Asselineau. Il demande le détail de tous les frais qui peuvent être occasionnés par le malade, M^me^ Aupick désirant les régler, même ceux des *Épaves* que Baudelaire désirait faire paraître et il ajoute : « Je serai heureux de faire régler ces dettes si sacrées ». — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. de l'Abbé P. Chéruel au Rédacteur du *Figaro*; 5 septembre 1867. — Lettre du curé de la paroisse Saint-Honoré se disculpant des accusations qu'avait portées contre lui le journaliste Georges Maillard au sujet des obsèques de Baudelaire. Il se défend d'avoir négligé les détails de la cérémonie, et si l'Eglise n'était point ornée de tentures, si le chœur n'était pas plus nombreux, c'est que la famille ne l'avait point demandé. Le maître de chapelle autant que l'organiste étaient parmi les plus capables de Paris. Comment la mise en œuvre de ces éléments pourrait-elle produire un si mauvais effet? — (Catalogue Berès, n° 16.)

Bazin (René). — Lettre autog. sig. au directeur d'une Revue, Angers, 25 mars 1898. — Il lui demande de remettre de huit jours la publication de sa conférence; car il est probable qu'il la refera, avant de la publier. Il lui signale ensuite un malentendu au sujet des honoraires. « Quelque vif et très

sincère désir que j'aie de donner une conférence à votre Revue, il me serait impossible d'accepter ces conditions, pour un travail qui m'a demandé beaucoup de temps et de soin... ». Il oppose aux honoraires qu'on lui offre ceux qu'il reçut à la *Revue Bleue*. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Beauvoir (**Roger de**). — Lettre aut. sig. 11 mai 1860. — « ... J'ai un hôtel qu'on m'arrange près de l'hippodrome (autrement dit avenue Saint-Cloud, n° 84), un hôtel à 3 étages et je viens demeurer dans une cellule d'auberge. L'autre nuit, j'ai entendu dans ta malle des bruits confus. Les *Sept Infans de Lara* s'y livraient bataille contre le *Neveu du Mercier*, il a fallu que j'appelasse les *Mères repenties* à mon secours... » — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. au Dr Trousseau, 1862. — Il est cloué dans son fauteuil et souffre comme Scarron. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

Becque (**Henry-François**). — Lettre autog. sig. à un ami, enfermé à Sainte-Pélagie. — Il regrette de n'avoir pas connu toutes les vexations dont son ami a été l'objet : « Je croyais qu'avec Laguerre vous n'aviez rien à redouter... » — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— Lettre autog. sig. à Émile Bergerat. — Lettre écrite au lendemain de la première d'une de ses œuvres (sans doute *La Parisienne*). Il fait allusion à ses démêlés ave la Comédie Française. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. — Lettre relative à une affaire de famille. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig. dans laquelle l'auteur soumet à son éditeur quelques projets de livres. Il s'engagerait d'abord à terminer un volume de nouvelles pour le 1er octobre 1887, puis, suivant les préférences de son éditeur, un volume de littérature ou une œuvre théâtrale. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— L'Esprit. Poème autog. sig. — Pièce de vers de 10 quatrains. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Cinq sonnets. Manuscrit autog. — (Catalogue Berès, n° 15.)

Béranger (**Pierre Jean de**). — Lettre autog. sig. à M. Bérard, 23 avril 1828. — Relative à ses affaires, une somme de 40800 fr. en dépôt, des actions du gaz royal, et les frais d'escompte de billets de Baudoin. — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à M. Aiglée (10 octobre 1832). — Il a trouvé une personne qui servira d'intermédiaire n'étant plus lui-même en position de le servir. Il l'engage à patienter. « Les hommes ne durent pas longtemps aujourd'hui, et leurs successeurs n'héritent pas toujours de leurs défauts; il est plus piquant d'en avoir d'autres ». — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig. Passy, 5 mai 1834. — Relative à une notice biographique : « quant à mes chansons, ce n'est pas à moi d'en parler et c'est peut-être fort heureux pour elles. Ce sont la plupart d'anciennes maîtresses dont j'ai bien de la peine à me faire des amies. Quant à ma philosophie, vous la connaissez. Je ne suis resté indifférent à rien de ce qui a intéressé mon pays et l'humanité; la science m'a toujours manqué. » — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig. à M. Pelouze, 15 octobre 1838. — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à Mme Falkenberg (Tours, 1838). — Il lui envoie une

lettre de recommandation qu'elle lui avait demandée en faveur d'une autre personne. « Malgré tout ce que vous me dites du beau-frère, je doute fort qu'il tienne beaucoup à sa nouvelle vocation. Quand on a mené la vie de comédien ambulant, on ne peut guère s'astreindre aux exigences d'une profession sédentaire et qui exige une sorte de régularité. Nous verrons bien... Vous ne me dites rien de votre foulure et le mari se porte-t-il bien? est-il enfin toujours époux tendre et soumis?... » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

Béranger. — Lettre autog. sig. à un artiste; Tours, 28 juillet 1839. — Il le remercie du cadeau qu'il a bien voulu lui faire, du portrait du seul ami de son enfance. — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Lettre autog. sig. à Mme Falkenberg, 1839 (Tours). — Il regrette de ne pouvoir lui être utile dans les démarches nécessaires à l'hospitalisation de sa santé. « Si pourtant vous rencontriez dans vos démarches quelque nom influent que vous pensiez m'être connu, faites-le moi savoir et je m'empresserai de vous dire ce qu'il me sera possible de faire... » Il la félicite ensuite de son futur logement, souhaitant apprendre bientôt « que vous occupez votre château de Passy. Judith m'en a fait une description à me donner l'envie d'y aller pour le voir. Vous êtes bien heureux d'être propriétaires! C'est un honneur que je n'aurai jamais!... » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à M. Pelouze père. Passy, 10 juillet 1841. — Il ne l'a pas oublié, mais s'il ne lui a pas répondu c'est qu'il faisait mystère de son adresse pour se procurer un peu de solitude, chose assez difficile pour les personnes qui ne savent pas mieux fermer leur porte que lui. On le trouve habituellement jusqu'à midi et de 3 à 5 heures quand il ne va pas voir son pauvre Lamennais, ce qui a lieu une fois par semaine mais jamais à jour fixe. — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. à Ant. Passy, 15 août 1842. — Il le prie de s'intéresser à un capitaine polonais, M. Erasme Lipski, blessé dans la dernière guerre de son pays et réfugié en France, où il veut exercer ses talents de dessinateur. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. Passy, 1er avril 1847. — Il recommande M. La Pointe, cordonnier poète. « Les vers ont nui aux souliers qui nourrissaient leur homme et ne les ont pas remplacés. » Il demande pour lui un modeste emploi tel qu'une place d'inspecteur du gaz. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

— Lettre autog. sig. à (Lamartine), Passy, 2 mai 1848. — « M. Marteau, jeune homme, qui était auprès de vous à l'Hôtel de Ville le 24 février et à écrit votre première proclamation, après avoir concouru à la lutte vous remettra ce petit mot. Le maladroit n'a pas su saisir l'occasion de se faire ministre ou général, vous l'en estimerez davantage. Faites donc pour lui, je vous prie, tout ce qu'il vous sera possible de faire. Je m'y intéresse vivement... » — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à Médenier, 1849. — Lettre écrite en réponse à des sentiments qu'il trouve trop enthousiastes à son égard. « En vous remerciant, vous et vos jeunes amis, du travail que vous projetez sur mes chansons, je dois vous rappeler qu'il y a beaucoup mieux à faire pour occuper utilement vos loisirs. Corneille, Molière, Racine, Lafontaine, etc., voilà les auteurs que nous autres, Français, devons étudier... Amusez-vous de mes chansons, puisez-y le sentiment de l'amour de la patrie et de la liberté, mais attendez un âge plus avancé pour porter un jugement définitif sur la valeur réelle de mes petites œuvres... ». — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Béranger. — Lettre autog. sig. 5 avril 1853. — Il parle de la vie traversée d'épreuves de Debraux; sur des pages posthumes qui lui ont été communiquées, il porte ce jugement : « L'adieu que vous m'envoyez me fait croire qu'il n'avait pas autant de vocation pour la prose que pour les chansons »; mais, généreusement, il louange « ses refrains restés dans la mémoire de tous les bons Français ». — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig. à Auguste Alais; 23 janvier 1856. — Il le remercie d'avoir eu l'idée de lui envoyer la belle chanson qu'il vient de faire sur la mort de David. « Je ne puis mieux faire que de la transmettre à la famille de cet illustre artiste, trop tôt enlevé à la France. Je suis sûr que ce beau chant touchera vivement et la veuve et les enfants de David. Je me félicite que vous ayez pensé à me le dédier; mais je crois mieux et plus convenable que cette dédicace soit en l'honneur de la famille du grand artiste, dont la réputation est et restera si populaire. » — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Lettre autog. sig. à Mme Firmin. — Il accepte son invitation et sera chez elle, le mercredi suivant à 5 heures, en regrettant toutefois de n'avoir pas reçu sa visite. On y a joint la copie d'une lettre de Béranger à Dupaty, journaliste, en date du 4 octobre 1820, dans laquelle il félicite et remercie ce dernier pour la musique qu'il a écrite à une de ses chansons, « malgré, dit-il, le goût du chansonnier pour les vieux airs, j'ai été séduit par le vôtre... ». — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Bergerat (Émile). — Lettre autog. sig. à Porel, 28 juin 1898. — Recommandation pour son fils qui fait du Théâtre sous le nom de d'Avançon (qui est celui de son grand-père Th. Gautier). Il parle ensuite de « Madame Roland » où Réjane serait prodigieuse. En cas de refus, « il aurait le vif chagrin d'avoir l'une des meilleures œuvres de la Troisième, sans l'avoir vue réalisée. Qu'importe... Voltaire disait qu'il était né « mort », moi je suis né « posthume » comme le Pierrot du grand-père... ». — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. à Porel, 11 mars. — Il offre son « Herminie » qu'une tragédienne anglaise lui demande. La Rounat, qui avait reçu la pièce, la trouvait « comme du Dumas qui serait très bon ». C'était le temps où mon pauvre nom (auquel on reviendra) ne semblait pas le produit d'un Lacenaire de lettres et du dernier des imbéciles... » « Faites un effort sur votre antipathie naturelle pour... mon horrible personne, ma sale nature, mon absence totale de valeur, etc. ». — (Catalogue Degrange, n° 43.)

Bloy (Léon). — Lettre autog. sig., Paris, 24 février 1887. — Adressée à un éditeur, où il donne, dix ans avant sa publication, le projet définitif et le résumé de l'action et du sens de son œuvre maîtresse, *La Femme pauvre*. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre aut. sig. à Redonnel; Kolding, 6 mai 1900. — Écrite pendant son séjour au Danemark. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— 1° Douze lettres autog. sig. adressées à un ami, 1908 à 1912.

— 2° Trois cartes de visite avec quelques lignes autog. dont une adressée à sa concierge.

— 3° Deux lettres autog. sig. de Girard, propriétaire de la maison où habitait Bloy. — Dossier relatif aux difficultés matérielles qui empoisonnaient sa vie, notamment son procès avec son propriétaire. Ce dernier écrivait : « Je ne croyais pas qu'entre gens de bonne foi, surtout avec les principes que professe M. Bloy, il était utile de se lancer dans la chicane. En

réalité M. Bloy veut se soustraire à ses engagements... ». — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Bloy. — Dix-sept lettres autog. sig. (dont deux cartes postales), 1908 à 1914. — Correspondance intime d'un grand intérêt pour la biographie de Léon Bloy. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— J.-K. Huysmans et son dernier livre : *En Rade*. Manuscrit autog. sig. — Très violent article de critique contre Huysmans. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Bonjour (**Casimir**). — Lettre autog. sig. à Pierre Clément, 7 juin 1836. — Il le remercie de l'article spirituel et aimable que son correspondant a consacré à son roman intitulé *Le Malheur du riche*. « ... Admirez mon inexpérience des choses de ce monde... C'est par vous que j'ai appris, Monsieur, qu'aujourd'hui tout ouvrage intitulé *Roman de mœurs* est synonyme de roman ordurier ou du moins érotique et, dans ma simplicité, j'avais cru prendre un titre moral,... etc. ». — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. (au baron Taylor), 5 août. — Lettre par laquelle il presse le baron Taylor d'influencer le Comité de lecture au sujet de sa nouvelle pièce *L'Épreuve électorale*, pour qu'elle soit répétée de suite et soit jouée en même temps qu'une autre pièce de lui en cinq actes. Il rappelle que lorsqu'on lui demanda de renoncer à M^lle^ Mars, il le fit de bonne grâce, mais à condition que l'ouvrage serait joué en l'absence de M^lle^ Mars. Ceci pour des raisons imprévues n'ayant pas été observé, il estime qu'il ne doit pas en souffrir : « C'est pourquoi je propose la mise en scène immédiate de ma seconde pièce de manière à ce qu'elle arrive à la même époque que l'autre, et pour la soutenir ». Il rappelle au baron Taylor que c'est sur ses instances qu'il lui promit sa pièce alors qu'il était prêt à la donner à Harel, son ami d'enfance. Si le comité ne fait pas droit à sa demande (un autre auteur, M. Delaville, venant justement de traiter le même sujet et avec succès), il est décidé à la porter « sur un autre théâtre et devant un public vierge ». — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Borel (**Petrus**). — Pièce autog. sig., 9 juin 1846. — Procès-verbal de vérification alors qu'il était en Algérie. — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

Bornier (**Henri de**). — Lettre autog. sig. Paris, 29 novembre 1869. — « Vous êtes bien indulgent pour mes pauvres vers... J'ai été très sensible également à la louange que vous donnez... au Théâtre-Français et aux deux interprètes de mon petit poème... ». — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

Bouilhet (**Louis**). — Lettre autog. sig. à Feydeau. Nantes, 10 juin 1861, relative à *Sylvie*. Il parle de Flaubert. — « ... Je vous ai lu et relu. Je trouve Sylvie une œuvre charmante, jamais votre style n'a été plus constamment souple et ferme à la fois. C'est excitant et chaste. Il y a de l'esprit à pleines mains et du sentiment vrai, partout... Je compte sur un vrai succès. J'ai des nouvelles de Flaubert, il est à Trouville-sur-Mer une huitaine de jours. » — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig. à Crépet. Mantes, 28 avril 1862. — Lettre dans laquelle il parle de ses poésies *Festons et Astragales* et de l'intérêt qu'il a toujours porté à ses publications. « ... Comme toi et Flaubert, j'espère n'être joué aux Français que l'hiver prochain. J'en ai du moins la promesse du directeur, pour le moment je termine une grande machine en dix tableaux et en prose que je destine à la Porte-Saint-Martin. J'en suis au dixième tableau, c'est

le dire que je touche au port... Je serai à Paris le 9 ou le 10 mai chez Flaubert... ». — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

Bouilhet. — Lettre autog. sig. Mantes, 1er novembre 1863. — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à la tragédienne Agar, Rouen, 5 novembre 1867. — Il lui est presque impossible de faire une pièce de vers sur Corneille, ce serait probablement la dix-millième et franchement il n'a pas la prétention d'effacer ses prédécesseurs, mais il doit y avoir des vers d'Edouard Fournier, de Banville et de beaucoup d'autres à réciter. Quant à la reprise de *Faustine* ou même de la *Conjuration d'Amboise*, il n'en a point entendu parler. — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Melaenis, conte romain. — Exemplaire enrichi d'une lettre autog. sig., de l'auteur, datée de 1865, où il évoque des souvenirs relatifs à Melaenis. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Le Poète aux Étoiles. Poésie autog. sig. — Cette poésie comprend dix-sept strophes de quatre vers.

... Dors, poète, on frappe en vain — Dors, ô mendiant divin
A nos tavernes immondes : — Qui payais avec des mondes !...

(Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Bourget (Paul). — Lettre autog. sig., à Émile Bergerat, 3 mai 1886. — Lettre contenant un sonnet autog. « ... Le psychologue contemporain s'est trouvé si peu pessimiste par cette divine après-midi de lumière et dans l'Alhambra silencieux, comme une tombe heureuse, qu'il a écrit un sonnet... ».

L'Alhambra qu'ont doré tant de jours de soleil
Par cette après-midi n'entend d'autres murmures
Que le soupir des blancs jets d'eau sous les ramures
De ses orangers verts où flambe un fruit vermeil...

(Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à M. Cabanellas en réponse à son sonnet ; 29 septembre 1888. — Lettre en vers (10 vers) :

Cher poète, merci. Je ne suis pas Balzac,
Hélas ! et je n'ai pas dans le fond de mon sac
Son glorieux bâton de maréchal des lettres...
. . . . . .

(Catalogue Charavay, n° 663.)

— Pièce autog. sig. ; Paris, 20 septembre 1897. — *Cruelle Énigme* [fragment]. — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Lettre autog. sig., 4 février 1909. — Lettre littéraire dans laquelle il parle d'une nouvelle, « l'Échéance ». — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. 24 avril 1909. — N'attribuez mon silence qu'à sa vraie cause qui est la surcharge de mon travail, celle de ma vie aussi, et le désordre de correspondance qui s'ensuit... ». — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. à Porel, 26 février 1912. — Lettre au sujet d'une pièce qu'il a examinée avec Weber. Ils ont trouvé que le vice radical était dans le sujet même. « ... C'est ce qui explique la difficulté que j'ai toujours eue à reconstruire cette pièce... ». Il lui parle ensuite de l'adaptation de son roman *l'Étape* et aussi du drame que Berton a tiré de son autre roman : *André Cornélis*. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Bourget. — Huit lettres autog. sig. Émile Bergerat. — Correspondance amicale et littéraire où il est question de Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Vallès, etc. Bourget développe son opinion sur certaines théories littéraires et se montre peu partisan de la littérature mise au service de l'action. Des préoccupations religieuses apparaissent parfois, et adressant à son ami des condoléances, il s'écrie : « Que n'as-tu la « Grande Espérance »! Mais comment la donner à qui ne l'a pas! » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Dix lettres et cartes autog. sig. à Émile Bergerat. — Correspondance témoignant du souci de servir son ami, tant auprès des éditeurs et des directeurs, qu'à l'Académie où il fait à plusieurs reprises campagne soit pour un siège, soit pour un prix. Bourget fait des éloges délicats des œuvres de Bergerat, à qui il rappelle ces vers d'un poète de l'Empire :

Anacréon n'a laissé qu'une page
Qui flotte encor sur l'abîme des temps.

(Vente Berès, 11 juin 1936.)

— Lettre aut. sig. à un historien, où il parle de leur collaboration, et il lui demande des articles sur son *Diderot* inédit. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Il part pour Costebelle où il va essayer de faire la copie en retard. — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Manuscrit autog. sig. d'un article sur *la Révolution russe*. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Renan et Taine après 1870. Manuscrit autog. sig. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Outre-Mer. (Lemerre, 1895). Épreuves corrigées par l'auteur. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Boylesve (René). — Lettre autog. sign. à Léon Hennique (1899). — Où à l'occasion de sa candidature au prix Goncourt, Boylesve développe ses principales tendances... « J'avais peur de vous avoir dérouté en publiant coup sur coup deux ouvrages qui semblent marquer une direction différente de celle que j'avais adoptée dans mon premier roman. » Puis, après avoir évoqué l'intérêt dont Goncourt, le bien aimé Maître disparu, avait fait preuve en faveur du Médecin des Dames de N(éans), il explique qu'il est obligé de satisfaire deux tendances en lui-même ; d'un côté, « un goût insatiable de poésie... d'embellissement des choses réelles ; de l'autre côté, la vie simple et nue, toute crue » ; toutes deux l'attirent également. Boylesve divise son œuvre suivant ces catégories, s'excusant de parler ainsi de lui-même, mais craignant avant tout d'être pris « pour une girouette ». — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. — Il félicite son correspondant d'une nouvelle ; son livre lui rappelle cette Pologne qu'il n'oubliera jamais. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

Brieux (Eugène). — Manuscrit autog. des deux premiers actes de sa pièce *Simone*. — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Brizeux (Auguste). — Lettre autog. sig., à M^me^ Pauline Duchambge ; 7 septembre 1832. — Lettre dans laquelle il lui parle de son séjour et de ses pérégrinations en Bretagne. « Je vous envoie ceci de Quimperlé, au bruit du moulin et des deux rivières et aussi au refrain de votre air qui me revient tout bas... Depuis deux jours que j'ai quitté ma famille et que je rôde dans le Finistère, ce ne sont que des taillis, des landes, des eaux vives, d'énormes

pierres druidiques, un pays tantôt gracieux, tantôt sombre et mélancolique, enfin une variété qui enchante et qu'on ne peut dire,... etc. ». Sur la troisième page, il a transcrit une chanson qu'il a intitulée « chanson du pays ». Il lui demande si cette chanson peut aller avec une certaine musique. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

Brizeux. — Lettre autog. sig. Bx à Mme Duchambge, 30 août 1835. — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettres autog. sig. 16 janvier. — Il est arrêté à Livourne par cet « éternel bateau qui ne veut pas arriver » ; il se promet de revenir « dans ce pays d'inspirations franches et de recueillement ». — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— Lettres autog. sign., à M. Lacaussade, 6 avril. — « Je vous laisse encore des remerciements pour ces lignes pleines de cœur... », etc. (Catalogue Cornuau, n° 214.)

Buloz (François). — Lettres autog. sig. à Beulé, le 1er août 1864. — Il lui réclame les articles qu'il doit donner à la Revue. « N'espérez pas que je vous laisse la villégiature aussi tranquille qu'un personnage d'églogue. Vous n'avez rien donné encore cette année-ci et nous sommes au 1er août... Veuillez donc songer à cela et venir à la rescousse, c'est nécessaire, c'est indispensable pour nous et pour votre gloire, comme disait ce pauvre Henri Heine... ». Il lui demande ensuite de ne pas toujours demeurer dans sa trop chère antiquité et de se mêler un peu à l'art moderne et à la littérature actuelle. « Au moins, dans la *Revue.* » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettres autog. sig., à Rachel, 16 avril. — Pour la féliciter de son jeu dans *Horace* de Corneille : « Ma chère grande tragédienne, vous avez été bien belle hier dans Camille, je voulais aller vous en complimenter, mais vous aviez trop de monde dans votre loge ». — (Catalogue Degrange, 45.)

— Lettres autog. sig., à Rachel. — Lettre à « sa chère tragédienne » ; il lui annonce que l'engagement de son frère Félix est chose faite. — (Catalogue Degrange, n° 45.)

Chasles (Philarète). — Lettres autog. sig. à Ch. Labitte, 15 juin 1842. — Il reproche à Labitte d'avoir, par sa lenteur dans l'exécution de leur grande œuvre, porté tort à sa destinée « libresque », car les académiciens prétendent qu'il n'a jamais écrit un livre. Il lui réclame ses critiques sur le roman. « Hélas ! la littérature, aux *Débats*, ne marche point par la vapeur, et la vapeur y est très littéraire ». Il déplore que ses articles dorment écrasés sous les productions de la Chambre « non littéraire et très peu populaire », qui vient de refuser un chemin de fer à Strasbourg pour en donner deux « à la Métropole des pots cassés et des ifs taillés en pions d'échecs, qu'on appelle Versailles. Voilà comment l'actualité fonctionne d'une manière palpitante, humanitaire et progressive ! — J'ai envie d'ouvrir une correspondance avec Nicolas Ier. Je lui en dirai de belles sur ce pauvre scorpion qui mord sa queue et se roule sur le sable chaud de ses propres immondices, la France... ». etc. (Catalogue Degrange, n° 43.)

Chateaubriand (François-René de). — Lettre autog. sig. à Guéneau de Mussy ; jeudi 12 mai (antérieure à 1811). — (Catalogue Berès, 17.)

— Lettre autog. sig. à Sophie Gay. Paris, 29 novembre 1812. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettres autog. sig. à une dame, 13 janvier 1818. — « Je suis persuadé

que ce que vous appelez modestement des notes est un excellent morceau historique auquel il n'y aura rien à ajouter. Je me donnerai garde de gâter par un travail froid ce qui est sorti plein de chaleur et de vie de votre âme et de vos souvenirs... ». — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

Chateaubriand. — 1° Lettre autog. sig. à Sophie Gay, Paris, 25 avril 1823. — « J'ai appris hier, madame, par Mme Récamier l'insolence de mon portier, je vous en demande un million d'excuses. Puis-je espérer que vous me pardonnerez mon malheur... »

— 2° Lettre autog. sig. à la même ; Paris, 28 octobre 1823. — « J'ai l'honneur d'envoyer à Mme Gay copie de la réponse de Mgr. l'évêque d'Hermapolis... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre sig. à M. Millié, 9 août 1823. — Il sera charmé de lire, quand elle paraîtra, sa traduction de Camoëns. « Je félicite d'avance le poète portugais dont vous me rappelez les malheurs d'avoir eu un interprète tel que vous. » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre sig. à S. E. l'Archevêque de Nisibe, 23 septembre 1823. — Il lui demande d'abréger le délai de la pétition qu'adresse au Saint-Siège, pour obtenir une dispense en vue de son mariage, M. Fouillioy, médecin en chef de la Marine à Lorient. La demoiselle anglaise que celui-ci désire épouser a été élevée dans la région protestante. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre sig. à Mme Pauleau, le 19 janvier 1824. — Malgré les démarches qu'il a ordonnées, il lui a été impossible d'obtenir des renseignements sur le Sieur Pauleau qui s'attacha en 1814 au service du général russe Baron de Rosen. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre sig. à M. Coffit, le 19 mars 1824. — Il a chargé le Consul de France à Londres de réclamer à l'Ile Sainte-Lucie son extrait de baptême. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— 1° Lettre autog. sig. à Sophie Gay. Paris, 31 mars 1824. — Il sera à ses ordres vendredi matin.

— 2° Lettre autog. sig. à la même. Paris, 16 juin 1824. — « Je reçois de grand cœur tous vos compliments et ceux de Mlle Gay. Puisque me voilà revenu à Athènes, j'espère avoir plus souvent l'occasion d'offrir tous mes hommages à votre Jeune Muse... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig.; 12 juin 1824. — Il remercie son correspondant de son obligeante citation qui le dédommage des vivacités un peu inconsidérées des journaux « que nous ferons bien de défendre même lorsque leurs attaques sont injustes, vous plaidez, Monsieur, avec courage et talent la cause de la liberté et de l'ordre : c'est plaider celle de la religion et de la légitimité... » — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. à Mme de Nansouty, 4 mars 1828. — Il est désolé qu'elle ait eu la condescendance de s'expliquer sur un mot qui lui avait fait craindre avoir perdu sa bienveillance. Il ne lui a donné que de trop faibles preuves de son respectueux attachement et il les lui devrait encore quand elle lui refuserait d'en accepter l'expression. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre sig. à Angelo Antonini, 22 janvier 1829. — Lettre relative à une réclamation transmise au Vicomte de Caux. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. Genève, 24 septembre 1831. — Il exprime à son correspondant toute son admiration pour ses beaux vers. « La politique a déjà fait bien du chemin depuis que j'ai quitté Paris. » — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

Chateaubriand. — Lettre autog. sig. au comte... Paris, 8 décembre 1834. — « Vous faites, Monsieur le Comte, un noble usage de vos cours de captivité. C'est pour vous que Tertullien a dit : Quand l'âme est libre, le corps ne sent point le poids des chaînes; elle en porte avec soi tout l'homme. Il ne connoit encore les pensées d'un prisonnier que par les journaux. Je vais lire maintenant l'ouvrage du courage du malheur et du talent : le plaisir que j'y trouverai sera augmenté par le sentiment de la reconnaissance. J'espère, Monsieur le Comte, que vous m'avez mis au nombre de ces amis inconnus auxquels le malheur dit : « Voici venir votre jour, avancez. » — « Quand je songe, Monsieur le Comte, que je puis courir, sortir, aller où bon me semble, il m'en couteroit moins de vous écrire de geôle à geôle et de vous remercier ayant au cou le carcan de la Royauté de Juillet. » — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à Mme Sophie Gay. Paris, 16 mai 1938. — « Je ne sais, Madame, si l'on m'a trompé. On m'a dit que vous aviez eu l'extrême bonté de penser à mon dernier ouvrage. Je n'avais pas osé vous l'offrir; trop heureux, Madame, de pouvoir le mettre à vos pieds avec mes respectueux hommages. Madame Récamier avec sa grâce accoutumée veut bien réclamer pour moi votre indulgence. » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig.; 1er septembre 1847. — Remerciements pour de nouvelles amabilités d'un ami... « mes importuns remerciements viennent toujours à la suite. Vous me les pardonnerez, monsieur : j'acquitte une dette... » — (Catalogue Bérès, n° 15.)

— Lettre autog. à M. Dubois, directeur du *Globe*. — Il a envoyé son manuscrit aux *Débats* et prié Bertin d'en donner des épreuves... « S'il paraissait un jour plutôt, le trouveriez-vous trop vieux et ne voudriez-vous pas le reprendre? Je crois que nous n'en sommes plus là et qu'il s'agit plus de propager des idées utiles que d'une petite priorité. » — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre sig. à M. Peyré. — Il avait commencé la traduction des historiens de France mais il a depuis longtemps abandonné ce travail qu'il n'a dessein ni de compléter ni de publier. Il parle ensuite de l'étude et de l'explication « de nos anciennes chartes » et de la collection des mémoires relatifs à l'histoire de France à laquelle Guizot a attaché son nom. « ...Celle de M. Petitot et celle de M. Buchon ne laissoient plus guère de monuments à publier que ceux de nos premières lois. On doit regretter que la traduction des historiens d'Occident par le président Cousin ait été perdue hors les deux premiers volumes... » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. à M. de Vauxcelles. — Lettre de jeunesse relative à Atala. « Vous aimez le Père Aubry et vous ne voulez pas parler d'Atala? Vous me demandez ce que je suis à l'infortuné Ch...? (Chactas.) Vous n'avez donc pas lu ma préface? » Son correspondant est donc convaincu d'avoir voulu se moquer d'un infortuné jeune homme qui se croyait à couvert de la malice du bon temps des Collé et des Piron. Il faut donc qu'il donne cet extrait à la *Gazette de France*. Demain Fontanes parle dans *le Mercure*. « En grâce, ne me comparez pas à un petit singe noir; car quoique j'aie connu Ging... je ne lui ressemble pas. Avez-vous connu son frère? le malheureux! voilà que je vais mêler des pleurs à une plaisanterie... les bonnes gens, comme nous, rient; mais c'est presque toujours les larmes aux yeux. » Il lui rappelle le souvenir de l'Abbé Barthélemy, de la pauvre présidente de Ros... et de cet illustre vieillard dont il est l'élève. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

Cherbuliez (Victor). — Lettre autog. sig.; 1882. — Suivant le conseil

de son confrère, il supprimera en lecture publique environ trois pages de son discours (de réception). — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

Colet (Louise). — Lettre autog sig. à Bourdilliat, octobre 1859. — Puisqu'elle ne peut avoir des exemplaires de *Lui* que samedi soir, elle l'informe qu'elle passera ce jour-là à la Librairie nouvelle à 9 heures du soir. Elle lui remettra les quatre Nouvelles nécessaires pour terminer le livre d'enfants. — (Catalogue Degrange. n° 42.)

— Lettre autog. sig. — Elle rappelle à son correspondant qu'il avait promis de lui envoyer la liste des traités qui lui est indispensable pour rédiger le prochain numéro de la *Revue* et son mois échu dont elle ne peut se passer. Elle lui demande de ne pas manquer de faire ce double envoi le lendemain avant midi « car il faut que je rédige ma causerie et, d'autre part, je suis sans argent... » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. — « Je quitterais Verneuil à regret si je ne vous avais pas revu... Venez donc tantôt à trois heures sur le rempart à la même place que l'autre jour... » — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— Lettre autog. sig. — Elle comptait voir son correspondant le jour même, c'est pourquoi elle ne lui avait pas écrit en lui envoyant le reçu de son mois. Elle lui demande de lui envoyer le règlement de ses articles du *Monde illustré* le lundi suivant, dans la matinée, car l'après-midi elle sort; elle passera d'ailleurs à la Librairie nouvelle où elle espère rencontrer son correspondant..., etc. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

Constant (Benjamin). — Lettre autog. sig. aux banquiers C. Fontanes et Cie; [9 août 1795]. — Pour les prier de lui remettre le montant d'une lettre de change signée de M^lle^ Marin, dont les traites sont toujours régulièrement acquittées. — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig. à Fourcault de Pavant; 8 janvier 1810. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. Paris, 17 décembre 1824. — « Je n'avais que trop bien deviné. L'homme qui vous a donné la peine de m'écrire est un Belge qui a découvert que la Terre s'écarte du Soleil avec une rapidité effrayante, ce qui peut nous devenir fort désagréable, et qui me demande 20000 francs pour lui faire prendre une allure moins hazardeuse pour nous. Comme vous avez plus d'intérêt que moi à cette rectification de la marche de la Terre, car vous y remplissez un rôle beaucoup meilleur que celui d'un membre de l'opposition, je vous enverrai le manuscrit si vous le désirez et peut-être l'auteur rabattra-t-il de sa prétention et redressera-t-il l'univers à meilleur marché. Quant à moi je ne me mêle plus de redressement d'aucune espèce, de peur de passer pour révolutionnaire... » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

107-38. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

MOLIÈRE A-T-IL SONGÉ A COLBERT EN COMPOSANT LE PERSONNAGE DE M. JOURDAIN ?

A ma femme.

La genèse du *Bourgeois Gentilhomme* est connue dans ses grandes lignes. On sait la vogue de la « Turquerie » aux environs de 1670, l'intérêt provoqué par l'affaire de Djijelli et par le siège de Candie, enfin la grande curiosité excitée à la cour et à la ville par la toute récente ambassade du muté-férika, Soulëiman Agha. Et les mémoires du chevalier d'Arvieux nous ont fait voir le grand comique composant, pour satisfaire au désir exprimé par Louis XIV, « une pièce de théâtre où l'on pût faire entrer quelque chose des habillements et des manières des Turcs ».

La vanité d'un parvenu qui se croit gentilhomme parût-elle à Molière pouvoir donner matière à l'intrigue la plus vraisemblable pour rattacher la turquerie à une action cohérente, ou avait-il déjà sur le chantier une comédie destinée à bafouer ce ridicule qui sévissait alors en France au point que des enquêtes furent ordonnées en 1661, 1664, 1666, d'ailleurs sans résultats appréciables, pour rechercher les usurpations de noblesse, et qu'une ordonnance de 1664 révoqua toutes les lettres de noblesse accordées depuis 1634?

Quoi qu'il en soit, Molière put trouver dans la haute bourgeoisie parisienne et dans la classe des marchands enrichis maints exemples du ridicule qu'il voulait jouer. Mille traits d'observation quotidienne ont pu lui permettre de tracer le portrait de son bourgeois gentilhomme, et, à défaut d'observation précise, la logique même du rôle voulait que M. Jourdain fût ce qu'il est.

C'est un bourgeois enrichi, un parvenu, ou plutôt même un fils de parvenu, non pas marchand lui-même, mais fils de marchand.

Il est nécessaire qu'une génération passe. La transformation du négociant lui-même en homme de qualité qu'un de ses anciens clients pourrait à tout moment reconnaître serait par trop rapide et assez peu vraisemblable.

M. Jourdain est donc le fils et aussi le gendre de marchands drapiers. Néanmoins, il veut passer non seulement pour noble, mais encore pour « gentilhomme ». Or on sait que l'anoblissement se conférait, mais que la gentilhommerie ne pouvait que se transmettre par le sang, celui-là seul étant gentilhomme qui pouvait mettre dans ses armes les seize quartiers prouvant la noblesse de quatre générations paternelles et maternelles; vouloir se faire passer pour gentilhomme quand on était fils de marchand, c'était pure absurdité. Qui plus est, M. Jourdain ne veut-il pas passer pour homme de qualité (cf. act. I, sc. II : « Je me fais habiller aujourd'hui comme les gens de qualité »), ignorant sans doute qu'homme de qualité est plus encore que gentilhomme, puisque, d'après le dictionnaire de l'Académie, un homme de qualité est un gentilhomme d'une famille illustrée. Mais on connaît son faible; on lui donne les titres auxquels il aspire. Quelle joie pour lui de s'entendre appeler, par les garçons tailleurs : « Mon gentilhomme », « Monseigneur » et « Votre Grandeur » !

Bien entendu un « gentilhomme », un « homme de qualité » ne peut donner sa fille à Cléonte. Lucile sera marquise (comme Dorimène), et si on n'y consent pas, eh bien ! elle sera duchesse !

Pour bien montrer qu'il est « né », M. Jourdain va imiter extérieurement les allures des nobles, leur frivolité et leur prodigalité : il noue une intrigue, non par amour, mais par bon ton, avec une jeune veuve de qualité, une marquise, auprès de laquelle il s'apprivoise et fait le galant. Il est ignorant et totalement dépourvu de goût, mais il ne peut plus vivre sans danse et sans musique; il danse le menuet, « dont les pas sont prompts et menus » (Furetière, dans son Dictionnaire) et qui demande donc beaucoup d'élégance et d'aisance, ce qui rend sa présomption plus ridicule. Comme tous les gens de qualité, il aura un concert de musique chez lui « tous les mercredis ou tous les jeudis ».

Mais l'habit ne fait pas le moine et on peut imiter les nobles sans cesser d'être au fond un roturier, un petit bourgeois. Et bourgeois, M. Jourdain l'est profondément. Dorante croit devoir le faire remarquer à Dorimène : « C'est un bon bourgeois, assez ridicule, comme vous le voyez, dans toutes ses manières », et Dorimène de lui répondre : « Il n'est pas malaisé de s'en apercevoir. » (Act. III, sc. XVI.)

Du bourgeois parvenu il a d'abord la vanité : « *mon* tailleur... *mes* deux laquais... *mes* livrées » (act. I, sc. II), et : « Suivez-moi, que j'aille un peu montrer mon habit par la ville; et surtout ayez soin, tous deux, de marcher immédiatement sur mes pas afin qu'on voie bien que vous êtes à moi. » (Act. III, sc. I.)

Il n'a pas le flegme hautain du gentilhomme; il est « bilieux comme tous les diables » et il n'y a morale qui tienne, il veut se mettre en colère tout son saoûl quand il lui en prend envie (act. III, sc. IV). Il maudit les garçons tailleurs qui ne viennent pas assez vite à son gré (*ibid.*) et peu s'en faut qu'il ne « fende la tête » de sa femme « avec les pièces du repas » qu'elle est venue troubler. (Act. IV, sc. II.)

Son penchant à la colère et à la brutalité ne l'empêche pas d'être lâche et poltron. Il fait des armes comme les gens de qualité, mais il est heureux de savoir qu' « un homme, sans avoir du cœur, est sûr de tuer son homme et de n'être point tué » (act. II, sc. II), et il laisse le maître de musique, le maître à danser, le maître d'armes et le maître de philosophie se battre sans essayer de les séparer, afin de ne pas gâter sa robe et surtout de ne pas recevoir quelque coup qui lui ferait mal. (Act. II, sc. III.)

Il a conservé de son éducation de fils de marchand l'esprit d'ordre, de méthode, de minutie, ce qui est loin d'être du bel air. De l'argent qu'il a prêté à Dorante, il a fait « un petit mémoire », et un petit mémoire très précis où tout est compté, jusqu'aux sols et aux deniers. (Act. III, sc. IV.)

La conséquence d'un tel état d'esprit est que, dédaignant la philosophie, M. Jourdain n'apprécie que les connaissances précises et utiles : il désirera qu'on lui apprenne l'orthographe et l'almanach pour qu'il puisse « savoir quand il y a de la lune et quand il n'y en a point ».

Rien ne pourra mieux mettre en relief le caractère de M. Jourdain, bourgeois gentilhomme, que de le gratifier d'une épouse qui, bourgeoise, entend rester bourgeoise.

Encore une fois, tous ces traits de caractère sont dans la logique du rôle; ils ne pouvaient pas ne pas exister; ils découlent fatalement de la donnée même du sujet et de l'antithèse contenue dans le titre de la comédie : le bourgeois-gentilhomme. Qu'ils aient été empruntés par Molière à ses devanciers et adaptés au sujet, qu'ils aient été inventés ou qu'ils aient été le résultat d'une observation quotidienne, ils étaient nécessaires au sens philosophique du mot.

Mais il n'en est pas moins curieux de constater que *tous* ces traits auraient pu être fournis à Molière par un seul personnage,

le plus illustre parvenu du XVIIe siècle, le ministre Jean-Baptiste Colbert.

Et ici il me faut immédiatement ouvrir une parenthèse et bien expliquer ma pensée. Qu'on ne me fasse pas dire : M. Jourdain c'est Colbert; en écrivant le *Bourgeois Gentilhomme*, Molière a voulu attaquer et ridiculiser Colbert. Ce serait inexact. Je m'attacherai seulement à démontrer que Molière a pu penser à Colbert — et je ne suis pas le premier à qui cette idée soit venue[1], — que si tel trait du caractère de Colbert ou telle anecdote de la vie de celui-ci a paru comique à Molière et susceptible de faire rire, il a pu s'en emparer hardiment.

*
* *

Mais avant de reprendre les différents traits de caractère que nous venons d'analyser, et de les comparer avec ce que nous savons du caractère et de la vie de Colbert, il me faut dire quelques mots des sources auxquelles j'ai puisé.

On s'étonnera peut-être qu'à côté de témoins impartiaux et d'historiens sérieux comme Lavisse ou Clément, le principal biographe de Colbert et l'éditeur de sa correspondance, j'aie eu recours à des écrivains tendancieux, même à de vils pamphlétaires. C'est ainsi que je ne me suis pas contenté de citer souvent Olivier Lefèvre d'Ormesson[2], le rapporteur du procès Foucquet, le magistrat intègre qui contribua le plus à sauver la vie du surintendant, et qui, dès qu'il s'agit de Colbert, n'hésite pas, par rancune contre l'ennemi de Foucquet, à recueillir comme vrais les bruits les plus malveillants. J'ai même eu recours à l'auteur anonyme de l'*Entretien de M. Colbert, ministre et secrétaire d'État, avec Bouin, fameux partisan* (à Cologne, chez Pierre Marteau, 1701), à *La Vie de Jean-Baptiste Colbert, ministre d'État sous Louis XIV, Roy de France* (Cologne, 1695), par le célèbre pam-

1. Cf. Merchier : « Il avait des accès de vanité sentant le parvenu, et aurait pu fournir à Molière plus d'un trait pour le personnage de M. Jourdain... Il ne veut pour ses filles que des maris titrés. Certainement il aurait repoussé Cléonte. » (*Les Conseillers du Grand Roi*, Paris, 1889, pp. 20 et 21). Cf. aussi Lavisse. Celui-ci, parlant de l'orgueil de Colbert de se sentir seigneur de Seignelay, du soin qu'il met sans cesse à faire sonner : « *ma* rivière, *mes* habitants, *mon* bourg, *mes* paroisses, *mon* château, *ma* terre », ajoute : « Bref, c'est bien le bourgeois gentilhomme ; encore Molière pourrait-il envier à Colbert « mes fourches patibulaires ». Et le jour viendra où ce fils de marchand de Reims se cherchera et se trouvera des ancêtres en Écosse, et affublera de ce ridicule ses vertus et sa gloire de ministre. Petites misères, mais dont les conséquences furent si graves ! » (« Colbert intendant de Mazarin », dans la *Revue de Paris*, 1er septembre 1896, p. 19.)

2. Collection de Documents inédits sur l'histoire de France publiés par les soins du ministère de l'Instruction publique. *Journal* d'Olivier Lefèvre d'Ormesson et extraits des *Mémoires* d'André Lefèvre d'Ormesson publiés par M. Chéruel. Paris, 1861, t. II, *passim*.

phlétaire Sandras de Courtilz, aux si curieux et si violents *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.* [Du Maquereau Royal[1]] *suivis de considérations politiques sur la conduite de M. C.* [Monsieur Colbert], *imprimé l'an 1668*, et enfin au fameux *Livre abominable*[2] qui a fait couler tant d'encre.

De pareilles sources sont indignes d'être consultées par celui qui voudrait écrire l'histoire de Colbert, mais tel n'est pas mon but; il m'importe peu de savoir ce que fut réellement le grand ministre, et si les bruits malveillants que nous aurons l'occasion de rapporter sont de simples médisances ou des calomnies, mais de savoir ce qu'on pensait de Colbert, et si parmi tous les bruits, mensongers ou rigoureusement exacts, peu m'importe, qui couraient à son sujet, quelques-uns avaient une force comique dont Molière ait pu songer à tirer parti.

On s'étonnera peut-être aussi que j'aie utilisé — d'ailleurs modérément — deux pamphlets postérieurs au *Bourgeois Gentilhomme*, *La Vie de Jean-Baptiste Colbert* par Sandras de Courtilz (1695) et l'*Entretien de M. Colbert avec Bouin* (1701), mais les imputations que l'on trouve dans ces deux ouvrages n'ont pas été formulées pour la première fois en 1695 et en 1701; la plupart d'entre elles ont été ressassées abondamment dans bon nombre de pamphlets antérieurs, et il semble bien que toutes aient circulé oralement depuis longtemps avant d'être imprimées. Ainsi ce que rapportent *La Vie de Jean-Baptiste Colbert* et l'*Entretien de M. Colbert avec Bouin* concernant les maîtresses du ministre ne nous apprend à peu près rien que nous ne sachions déjà par d'Ormesson, et quant au fait que Colbert, dit-on, apprit le latin étant déjà ministre (cf. l'*Entretien de M. Colbert avec Bouin*, p. 144), c'était, dès avant 1670, le secret de Polichinelle, comme le montrent indifféremment les pamphlets et les mémoires de cette époque.

Quant aux deux autres ouvrages, les *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.* et *Le Livre abominable*, on m'objectera que Molière ne les a peut-être pas connus. Ces deux ouvrages font partie de la nuée de libelles et de pamphlets qui se répandirent contre Colbert sitôt après la condamnation de Foucquet et dont un bon nombre furent recueillis trente ans plus tard dans *Le*

1. Allusion certaine aux grandes complaisances qu'il eut pour La Vallière. C'est Colbert qui prit toutes les dispositions nécessaires pour ses accouchements en 1663 et 1665 et qui alla la rechercher à Chaillot; il avait encore chez lui, en septembre 1668, les enfants de La Vallière.

2. *Le Livre abominable de 1665, qui courait en manuscrit parmi le monde sous le nom de Molière*, découvert et publié sur une copie du temps, par Louis-Auguste Ménard (Paris, Firmin-Didot, 1883, 2 vol. in-12).

Tableau de la vie et du gouvernement de Messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin et de Monsieur Colbert, représenté en diverses satyres et poésies ingénieuses. A Cologne, chez Pierre Marteau, 1693[1]. La plupart de ces libelles « qui, apparemment, ont circulé sous le manteau n'ont été lus sans aucun doute que par un petit nombre de personnes déjà gagnées à la cause du condamné », déclare Chatelain[2], qui ajoute en note : « Ballesdens fait remarquer à Séguier que les pièces de ce genre qui circulaient sous le manteau pour la justification de Foucquet ne se voyaient qu'entre les mains des personnes que l'intérêt a dévouées à ce bon seigneur. » (Lettre de Ballesdens du 19 octobre 1661.) Mais n'est-ce pas précisément le cas de Molière? Ses premières relations avec Foucquet datent du 11 octobre 1660; il joue chez le surintendant, et celui-ci, plus généreux que tous les autres grands seigneurs chez qui jouait Molière, doubla à peu près la somme qu'on accordait d'ordinaire aux comédiens; autres représentations encore les 12 et 13 juillet 1661, même générosité de Foucquet. Enfin celui-ci, en août 1661, commande à Molière *Les Fâcheux*, qui furent joués lors de la fameuse fête de Vaux offerte le 17 août 1661 à Louis XIV par Foucquet. Molière dut ainsi au fastueux surintendant « un de ses plus grands triomphes en présence de toute la cour et du roi » (Chatelain), « son éclosion triomphale devant l'élite de la France » (Louis Ménard). Refusera-t-on d'admettre que celui qui devait tant à Foucquet, et qui était au surplus le grand ami de La Fontaine dont on sait les liens avec le surintendant, puisse être compté au nombre « des personnes que l'intérêt a dévouées à ce bon seigneur » et qui ont lu les libelles contre Colbert? D'ailleurs, les preuves que Molière a connu ces libelles paraissent bien exister. Molière joua avec sa troupe, le 24 avril 1665, une tragi-comédie de M^lle^ des Jardins (M^me^ de Villedieu) : *Le Favori*, dont les allusions à Foucquet étaient transparentes, mais qui donnait une explication galante des malheurs du surintendant : le favori était disgracié non pour crime de péculat, mais pour avoir osé lever les yeux sur l'aimée du roi, c'est-à-dire sur M^lle^ de La Vallière. Or c'est cette explication des malheurs de Foucquet qui constitue le fond même, la donnée essentielle du *Livre abominable*. Quand Louis Ménard

1. On a ici un exemple de plus de ce que nous avancions plus haut : la plupart des bruits malveillants, des satires, des libelles concernant Colbert ont été répandus et colportés, oralement ou sous forme de copies manuscrites, bien avant d'être imprimés.

2. M. V. Chatelain, *Le surintendant Nicolas Foucquet protecteur des lettres, des arts et des sciences*, Paris, 1905, Perrin et C^ie^, p. 523.

publiant celui-ci l'attribua à Molière, Despois et Mesnard, Chatelain, Paul Lacroix, Monval refusèrent avec indignation de reconnaître Molière comme l'auteur de cet ouvrage, mais Louis Ménard a relevé[1] un bon nombre de vers ou d'hémistiches identiques dans *Le Livre abominable* et dans les œuvres de Molière, ce qui prouve indiscutablement — en laissant de côté la question de la paternité de cet ouvrage — que Molière l'a au moins lu.

Quant aux *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.*, qui ne sont pas sans présenter quelques analogies avec *Le Livre abominable*[2], on y lit à la page 212 : « ... La méthode des Médecins ignorans et estourdis, qui, *au lieu d'ayder simplement la Nature* sans la fatiguer par un grand nombre de remèdes, réduisent enfin les malades dans une telle extrémité, que *l'on peut asseurer que ç'est bien moins la maladie que les Médecins qui les fait mourir.* » Que l'on relise maintenant la grande discussion d'Argan et de Béralde concernant la médecine dans le *Malade imaginaire* (act. III, sc. III). La ressemblance des deux textes est si frappante qu'il semble difficile de nier que Molière ait connu les *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.*

* * *

Reprenons maintenant, après cette longue parenthèse, les différents traits de caractère que nous avons analysés chez M. Jourdain et comparons-les avec ce que les pamphlets, les mémoires contemporains et les biographies de Colbert nous apprennent de ce dernier.

M. Jourdain est le fils d'un marchand drapier, mais n'a pas été marchand lui-même. Il en est de même de Colbert. Son père Nicolas était un drapier-sergier établi à Reims à l'enseigne du Long-Vestu. Soit qu'il eût fait de mauvaises affaires, soit qu'ayant donné un soufflet à un avocat, il eût été obligé de quitter Reims — cette dernière explication a été rapportée par Olivier d'Ormesson dans son *Journal* (t. II, p. 486), — il vint demeurer à Paris. Il acheta en 1630 un office de secrétaire du roi, en 1634 un office de receveur et contrôleur des consignations au Conseil, en 1635 un office de receveur général-payeur des rentes constituées sur

1. Cf. « *Le Livre abominable de 1665...*, etc. ». Introduction, *passim*.

2. Je n'en citerai qu'une : dans le premier dialogue, Colbert se vante d'être l'écolier d'un « grand docteur en fourbe », Mazarin, et d'avoir en toutes choses suivi ses leçons. Berrier s'écrie alors, émerveillé :

Ces leçons, Monseigneur, sont d'un grand maquereau,

ce qui n'est pas sans rappeler singulièrement le titre du pamphlet : *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.* [Du Maquereau Royal].

la ferme des aides et un office de commissaire triennal des vivres, en 1638 celui de payeur des rentes constituées sur les trente sols par muid de vin et sur le droit de bûche. En 1642, il est receveur des consignations, trésorier des deniers provenant des débets de quittances, greffier des saisies et arrêts,... etc.; enfin, en 1650, maître d'hôtel du roi. Il acheta la seigneurie de Vandières et mourut à Paris, en 1661, pourvu d'un brevet de conseiller d'État et du gouvernement de la petite ville de Fismes, en Champagne.

M. Jourdain est non seulement le fils, mais encore le gendre d'un marchand. Colbert aussi : il avait épousé en 1648 Marie Charron, fille de Jacques Charron, bourgeois de Blois, puis sieur de Ménars, qui fut successivement négociant en vins, puis trésorier de l'extraordinaire des guerres.

Colbert, bien que sa naissance fût connue de tous[1], eut, comme M. Jourdain, la manie de passer pour gentilhomme. Noble, il le fut : la baronnie de Seignelay, achetée par lui en 1657, fut érigée en marquisat en avril 1668. Mais il est absolument certain que J.-B. Colbert, baron, puis marquis de Seignelay, n'était pas « gentilhomme ». Il voulait cependant le faire croire à tout le monde, puisqu'en 1668 il fit recevoir un de ses fils, Antoine-Martin, chevalier de Malte; or, l'ordre de Malte n'admettait que des gentilshommes à seize quartiers, et le petit-fils du marchand établi à l'enseigne du Long-Vestu, le fils de Marie Charron dut être fort embarrassé pour prouver la noblesse de quatre générations paternelles et maternelles. « Cependant, quoyque sa naissance soyt connue, il (J.-B. Colbert) n'a pas laissé de faire paroistre les plus belles preuves de noblesse de la France; il se fait descendre d'Escosse. » (*D'Ormesson*, t. II, p. 548, 19 juin 1668.) Il avait essayé, en effet, de créer une légende autour de son nom, et, allant plus loin que Covielle, qui avait connu le « fort honnête gentilhomme » qu'était le père de M. Jourdain, Colbert prétendait descendre d'une très ancienne famille d'Écosse alliée même à la maison royale de ce pays[2], ayant le même nom, les mêmes armes, et dont un rejeton serait venu en France au commencement du XIV^e^ siècle. L'abbé de Choisy rapporte dans ses *Mémoires* qu' « il fit enlever, la nuit, dans l'église des Cordeliers de Reims, une tombe de pierre où était l'épitaphe de son grand-père, marchand de laine, demeurant à l'enseigne du Long-Vêtu, et en fit mettre

1. Cf. *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.*, pp. 190-191, *Livre abominable*, *passim* et d'Ormesson, t. II, p. 486, etc.

2. Cf. Ézéchiel Spanheim, *Mémoires de la cour de France*, éd. Émile Bourgeois, 1900, pp. 303 et suiv. C'est Ménage qui composa la généalogie écossaise de Colbert.

une autre d'une vieille pierre où l'on avait gravé, en vieux langage, les hauts faits du preux chevalier Kolbert, originaire d'Écosse ». Aussi, lors de la réception de son fils comme chevalier de Malte, quand « l'ambassadeur de France de cet ordre voulut lui insinuer qu'en considération du mérite et du rang du père, on exempterait le fils de faire les preuves requises pour entrer dans ledit ordre, cet ambassadeur fut assez surpris de voir que son compliment fut fort mal reçu de M. Colbert, et qui lui répartit brusquement et avec fierté que son fils n'avait besoin d'aucune dispense et ferait les preuves dans toute la plus grande rigueur et exactitude qu'on y pouvait apporter ». (Ézéchiel Spanheim, *loc. cit.*, p. 303 et suiv.).

Ces prétentions nobiliaires, dont la fausseté ne fut connue exactement de Louis XIV qu'en 1707 et provoqua alors chez lui une réelle indignation (cf. Saint-Simon, *Mémoires*, collection des Grands Écrivains, t. XV, p. 244), ont fait l'objet des railleries de beaucoup, du vivant même de Colbert et antérieurement à la composition du *Bourgeois Gentilhomme*. C'est ainsi qu'on lit à la page 186 des *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.* :

Comme si sa vanité n'eût pas esté entièrement satisfaite d'avoir fait chevalier de Malte un de ses fils et de s'estre fait descendre luy-même d'une maison illustre d'Escosse, aux yeux de toute la France qui a connoissance du contraire : pendant, dis-je, qu'il appuyoit de son authorité, et favorisoit par des arrests injustes toutes les chicanes et les difficultez que les traittants suscitoient aux véritables Gentilshommes..., d'ailleurs il faisoit faire de grandes perquisitions dans les registres publics, pour ayder à la composition de sa généalogie fabuleuse, par une estrange contrariété de nature, de haïr tant la Noblesse, et de vouloir néantmoins s'ériger en homme de qualité.

Notons, en passant, ce mot : « homme de qualité ». En effet, si M. Jourdain a un furieux faible pour les gens de qualité et a toujours ce mot à la bouche, il en est de même de Colbert. L'*Entretien de Monsieur Colbert avec Bouin* met à tout moment dans la bouche du ministre le mot « homme de qualité », « les gens de qualité » (cf. pp. 33, 36, 38, 53, etc.); cf. aussi les *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.*, *passim*.

M. Jourdain, dont la fille doit épouser un jour quelque marquis ou même quelque duc[1] (acte III, scène XII), est flatté de s'entendre

1. Colbert lui aussi, en 1667, a marié sa fille Joséphine-Marie-Thérèse avec Charles-Honoré d'Albert, *duc* de Chevreuse, pair de France, chevalier des ordres du roi, capitaine-lieutenant des chevau-légers de Sa Majesté, et fiancé sa seconde fille, Henriette Louise, à Paul de Beauvilliers, premier gentilhomme de la chambre du roi,

appeler « Monseigneur[1] » et « Votre Grandeur[2] ». Colbert, lui, dès les débuts de son ministère, peu après la mort de Mazarin, défend à un intendant de le titrer de Monseigneur ; il prie un président de Parlement, qui s'était servi du même titre, de se contenter de l'appeler Monsieur[3]. Mais, le 20 novembre 1665, Chapelain lui écrit[4] une lettre toute pleine de flatteries, de cet encens un peu lourd auquel sont si sensibles M. Jourdain (cf. notamment, acte III, scène IV, au début) et Colbert, au dire de l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.* (cf. p. 154 : « Ses flatteurs lui ayant voulu faire croire qu'il estoit devenu bel esprit... »). Et cette lettre commence ainsi :

Monseigneur, vostre modestie me pardonnera, s'il luy plaist, si, sans l'avoir consultée, je vous rends à la fin, par ce titre, ce que je vous dois avec tout ce qu'il y a de gens équitables en France. Il y a trop longtemps que je me fais violence, en m'abstenant de vous le donner, et j'y suis plus obligé que personne par les grâces que j'ai reçues de vous en si grand nombre,... etc.

Et nous ne voyons pas que Colbert ait protesté cette fois-ci le moins du monde et invité son correspondant à se contenter de l'appeler Monsieur. Avait-il droit, à cette époque, au titre de Monseigneur? Il ne fut jamais surintendant des finances, ce titre ayant été supprimé en 1661, lors de l'arrestation de Foucquet, mais surintendant des bâtiments du roi en 1664, puis contrôleur géné-

fils du *duc* de Saint-Aignan. « Ces deux mariages à deux ducs font parler », note d'Ormesson en janvier 1667 (t. II, p. 486).

Mais je crois que c'est là une simple coïncidence, toute la scène du *Bourgeois Gentilhomme* étant inspirée d'une façon « flagrante, indéniable » d'une imitation de Don Quichotte, faite par Guérin de Bouscal, *Dom Quichot de la Manche*, comédie représentée trente ans plus tôt et « raccommodée » depuis par Madeleine Béjart qui dut jouer le rôle de Thérèse à côté de Molière-Sancho. (*Le Bourgeois Gentilhomme*, éd. par Georges Monval dans la collection Jouaust, Paris, 1894, p. XV). Après de nombreux reproches de Thérèse à Sancho, reproches rappelant étrangement ceux de Mme Jourdain à son mari, la scène finit ainsi :

SANCHE. — ... N'en parlons plus, suffit. Elle sera comtesse,
Et si vous me fâchez, je la ferai Princesse !

Le rapprochement s'impose évidemment entre cette scène et celle du *Bourgeois Gentilhomme*, et il avait déjà été fait par Grimarest (*La Vie de M. de Molière*, par J.-L. Le Gallois, sieur de Grimarest, réimpression de l'édition originale, Paris, 1705, et des pièces annexes, avec une notice par A.-P. Malassis, Paris, 1877, pp. 75 et 76).

Il n'est d'ailleurs pas impossible que ce soit le mariage de Joséphine-Marie-Thérèse Colbert et les fiançailles de Henriette-Louise qui aient donné à Molière l'idée d'insérer dans sa comédie une scène de *Dom Quichot de la Manche*.

1. On donnait le titre de Monseigneur aux personnes d'une dignité éminente, ducs et pairs, premiers présidents,... etc., et au Surintendant des Finances.

2. Le titre de Votre Grandeur s'appliquait aux cardinaux qui ne sont pas princes, aux archevêques, évêques et à tous les grands seigneurs français qui ne portent pas le titre d'Altesse ou d'Excellence.

3. Cf. Lavisse, « Colbert avant le ministère », dans la *Revue de Paris*, 15 octobre 1896.

4. Clément, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, Paris, 1861, t. V, p. 606.

ral des finances à la fin de 1665. A-t-il profité de la confusion qu'on pouvait faire à la rigueur entre surintendant des finances et surintendant des bâtiments du roi, pour se faire appeler ou se laisser appeler Monseigneur? Quoi qu'il en soit, on a beaucoup raillé à cette époque cette prétention au titre de Monseigneur, comme on peut le voir par les deux fragments de dialogues suivants, extraits du *Livre abominable* :

MONSIEUR COLBERT.

Je crains...

MONSIEUR BERRIER.

Que craignez-vous, Monseigneur?

MONSIEUR COLBERT.

Je te prie,
Avec ce Monseigneur, trève à la raillerie!

MONSIEUR BERRIER.

Pourquoy non? Je dis vray, je puis en ce temps-cy,
Tout coquin que je suis, le devenir aussy;
Les Grands, les Chanceliers, les Mortiers et les Mitres
Prétendoient seulement autrefois à ces titres;
Il falloit mesme encor joindre au rang la vertu;
Mais quoy! tout est de mise en ce siècle tortu!

(*Premier Dialogue*, premier entretien, p. 2), et :

MONSIEUR LE TELLIER.

Je languis de chagrin et je meurs de douleur;
Colbert...

MONSIEUR LE CHANCELIER.

Parler ainsy! Le courroux vous transporte;
Lorsque l'on veut parler d'un homme de la sorte,
Il luy faut du Monsieur pour le moins!

MONSIEUR LE TELLIER.

Doucement!
Quand je parle à la Cour ou bien publiquement,
Je le nomme Monsieur; mais on dit qu'il s'élève
Jusques au Monseigneur : le pauvre homme s'achève!...
Pour moy, je dis Colbert... en mon particulier :
Ce nom doit en ma bouche estre assez familier;
Mais le connoissez-vous? sçavez-vous sa naissance?

MONSIEUR LE CHANCELIER.

On dit qu'elle est fort vile!

MONSIEUR LE TELLIER.

Ouy, car nostre alliance
Ne l'empeschera pas d'estre telle qu'elle est.

(*Second Dialogue*, premier entretien, p. 61 et 62.)

Plus tard, à l'époque des négociations de Nimègue (1678), « J.-B. Colbert fut fait ministre d'État ; et oubliant sa naissance et la modération qu'il avoit fait paroître, il se fit traiter de Grandeur », si l'on en croit du moins Sandras de Courtilz dans *La Vie de Jean-Baptiste Colbert, ministre d'État sous Louis XIV, roy de France* (Cologne, 1695, p. 195). Mais ne peut-on supposer qu'il ait eu l'intention de le faire une dizaine d'années auparavant, ou qu'on lui en ait alors au moins prêté l'intention ?

M. Jourdain, par vanité, noue une intrigue avec une jeune veuve, « une personne de *grande qualité* » (acte II, scène VI), une marquise ; il s'apprivoise avec elle, s'efforce de se montrer galant et l'invite à dîner chez lui. Colbert, écrivant à Mazarin le 15 juin 1659, lui parlait du peu de disposition naturelle qu'il avait à faire sa cour auprès des dames. Cependant, d'après Sandras de Courtilz (*La Vie de Jean-Baptiste Colbert*, p. 3), « il sçavoit se radoucir auprès des dames qui lui avoient touché le cœur ». On en cite deux : Anne-Marguerite Vanel, femme de Jean Coiffier, maître des comptes, chez laquelle il allait souvent souper (*ibid.*, p. 7), et surtout Françoise de Godet, veuve de Jean Gravé, sieur de Launay, grande dame appartenant à la meilleure noblesse champenoise. Elle devint bientôt *marquise*, Colbert lui ayant, par ses intrigues, donné le moyen d'épouser Antoine de Broüilly, marquis de Piene, chevalier des Ordres et gouverneur de Pignerol. D'Ormesson, qui les cite l'une et l'autre (t. II, p. 486 et suiv.), déclare que toutes deux « eurent une grande influence sur Colbert » et l'auteur de l'*Entretien de Monsieur Colbert avec Bouin* parle de la marquise de Piene en ces termes (p. 17) :

Bouin. — Je me souviens que Madame *** venait vous voir très souvent ; que vous quittiez tout aussitôt votre air rébarbatif pour vous radoucir auprès d'elle ; enfin qu'il n'y avait qu'elle qui eût le secret de vous faire rire. En effet...

Colbert. — Madame de *** était une très belle femme, *de grande qualité*, et qui méritait bien qu'on prît un air enjoué avec elle...

Tout le premier acte du *Bourgeois Gentilhomme* et la première scène du deuxième acte nous montrent en M. Jourdain, amateur de trompette marine et admirateur de la chanson de Jeanneton, un homme complètement dépourvu de goût artistique. Et Colbert ? D'après un de ses biographes[1], il était « sans lettres et *presque sans goût* » ; d'après un autre, il n'était « rien moins qu'artiste[2] ». Tous les artistes protégés par Foucquet ont pris bien soin de

1. Lemontey, *Notice sur J.-B. Colbert*, au t. V de ses œuvres, p. 13.
2. Corréard, *Colbert*, Paris, 1891, p. 161.

signaler ce manque de goût et de faire au successeur et ennemi du surintendant la réputation d'un béotien. Ainsi on trouve dans une épigramme contemporaine de la condamnation de Foucquet et consacrée à elle (p. 334 du recueil dont nous avons parlé plus haut : *Le Tableau de la vie et du gouvernement de Messieurs les Cardinaux Richelieu et Mazarin et de Monsieur Colbert*) :

On ne connaît plus le Parnasse
Ny Appollon ny les neuf sœurs,
En ce triste tems de douleurs,...

Et l'on a remarqué[1] qu'en effet, « peut-être le nouveau ministre n'avait-il pas, au même degré que Foucquet, le goût des arts et *cette appréciation délicate des chefs-d'œuvre, qui est la plus précieuse récompense du génie* ». Ne croit-on pas entendre parler le maître à danser (acte I, scène 1) :

Je tiens que, dans tous les beaux-arts, c'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots, que d'essuyer sur des compositions la barbarie d'un stupide. Il y a plaisir, ne m'en parlez point, à travailler pour *des personnes qui soient capables de sentir les délicatesses d'un art*; qui sachent faire un doux accueil aux beautés d'un ouvrage et, par de chatouillantes approbations, vous régaler de votre travail. Oui, *la récompense la plus agréable* qu'on puisse recevoir des choses que l'on fait, c'est de les voir connues, de les voir caressées d'un applaudissement qui vous honore. Il n'y a rien, à mon avis, qui nous paye mieux que cela de toutes nos fatigues; et ce sont des douceurs exquises que des louanges éclairées.

Et n'est-ce pas ici, « en ce triste tems de douleurs », comme un regret mélancolique des belles années où régnait à Vaux le fin connaisseur, le fastueux surintendant délicat et artiste ?

En dépit de son manque de goût artistique, nous voyons M. Jourdain s'intéresser aux arts par vanité et par esprit d'imitation, et ne plus pouvoir vivre sans danse et sans musique : il danse le menuet et aura chaque semaine chez lui un concert. Colbert fit de même. Quoiqu'il n'eût guère le goût des œuvres d'art, « il ne laissa pas, par une louable émulation, de s'ériger en protecteur et en mécénas des lettres et des savants ». (Spanheim, *loc. cit.*). Et les historiens sont unanimes à reconnaître que Colbert, sans être dirigé par ce goût natif que développe une instruction littéraire, protégeait les arts par devoir d'homme d'État, imitant en cela ses prédécesseurs, notamment Richelieu et Mazarin, et tous citent ce mot du président Hénault :

1. Chéruel, *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet, surintendant des finances, d'après ses lettres et des pièces inédites*, Paris, 1862, t. I, p. 468.

Ce qui est à remarquer, c'est que la protection signalée qu'il leur accorda n'était peut-être pas en lui l'effet seul du goût et des connaissances ; ce n'était pas par sentiment qu'il aimait les artistes et les savants, c'était comme homme d'État qu'il les protégeait.

Il s'en entourait, il en avait toujours quelques-uns dans son intimité. Il donnait la comédie chez lui, soit à Paris, soit à Sceaux[1].

On chantait chez lui, à Paris, rue Vivienne, on y jouait du clavecin. A Sceaux, il eut des orchestres[2].

Et un des biographes de Colbert de conclure :

C'est un Mécène bourgeois qui entend en avoir pour son argent[3].

Parlerait-on autrement de M. Jourdain ?

Ce dernier apprend, déjà âgé, à danser le menuet, la danse qui demande le plus d'élégance et d'aisance. Or, Colbert passait pour aimer beaucoup la danse et la pratiquer. « C'estoit sa plus forte passion », dit d'Ormesson (II, 487), qui continue :

J'ay appris que le soir des fiançailles de sa fille, il avoit dansé, dans son domestique, dans l'intimité, deux courantes, et fort bien.

Avait-il vraiment dansé « fort bien » ? Lors des fiançailles de sa fille (en 1667), il n'était plus très jeune : à quarante-huit ans on a moins de légèreté et d'élégance qu'à vingt, surtout quand on est sujet, comme Colbert, à de très fréquentes attaques de goutte, dont il finira, d'ailleurs, par mourir : nous le trouvons en proie à des crises en 1663, en 1666, en octobre 1668 (au point qu'il était encore « très faible » en décembre), enfin, en 1669, où il était « fort goutteux ». L'homme qui, déjà mûr, et atteint de fréquentes crises de goutte, ne voulait pas renoncer aux plaisirs de la danse auxquels Louis XIV venait justement de renoncer, en 1670, quoique âgé de trente-trois ans seulement, était bien fait pour exciter la verve d'un Molière. Ne pensons-nous pas, presque malgré nous, au mot de Mme Jourdain (acte III, scène III) :

Est-ce que vous voulez apprendre à danser pour quand vous n'aurez plus de jambes ?

Mais M. Jourdain, quoiqu'il imite les nobles, est resté au fond « un bon bourgeois assez ridicule dans toutes ses manières » (acte III, scène XIX). Colbert aussi avait conservé les manières bourgeoises, de l'aveu de tout le monde, en particulier de

1. Le château de Sceaux fut acheté par Colbert le 11 avril 1670 ; le *Bourgeois Gentilhomme* fut représenté le 13 octobre 1670.
2. Neymarck, *Colbert et son temps*, Paris, 1877, t. II, p. 170.
3. Corréard, *loc. cit.*, p. 189.

Louis XIV qui disait de lui qu'il avait conservé à la cour « l'air d'un bourgeois de Paris ». En veut-on un exemple ? Colbert, dans la lettre bien connue[1] où il écrit à Louis XIV, le 28 septembre 1665, pour blâmer les projets d'agrandissement de Versailles, ne dit-il pas :

O quelle pitié, que le plus grand Roy et le plus vertueux, de la véritable vertu qui fait les plus grands princes, *fust mesuré à l'ausne* de Versailles !

Ce mot est-il d'un bon bourgeois, fils de drapier, ou d'un descendant du preux chevalier Kolbert ?

M. Jourdain, comme tout parvenu, ne cesse de répéter : « *mon* tailleur..., *mes* deux laquais..., *mes* livrées ». Mais que penser de toutes les lettres écrites par Colbert, alors baron de Seignelay, à M. Poursin, bailli dudit lieu, dans lesquelles on peut lire, notamment dans une seule lettre, celle du 4 septembre 1658 : « ... *ma* chapelle..., *mon* chasteau..., *mon* moulin..., *mes* fourches patibulaires..., *mes* fours..., *ma* rivière..., *mes* habitants... », ou, dans la lettre du 28 septembre de la même année : « ... *mes* écluses..., *mes* fermiers..., *mes* bâtiments..., *mon* escalier de pierre..., *mes* bois..., *ma* basse-cour... » ? « Bref, c'est bien le bourgeois gentilhomme », conclut Lavisse après avoir cité des extraits de ces lettres. (« Colbert, intendant de Mazarin », dans la *Revue de Paris*, 1er septembre 1896[2].)

M. Jourdain est sujet à de violents accès de colère. Mais que nous disent de Colbert les historiens ? On le représente couramment comme un homme coléreux, comme un « despote », on parle de sa « violence », de sa « brutalité[3] ». M. Jourdain veut « fendre la tête » de sa femme, mais Colbert « châtiait par le bâton l'indocilité de ses six fils » (Lémontey, *loc. cit.*, p. 19), et l'abbé de Choisy nous le montre « frappant son fils aîné avec les pincettes de son feu, ce qui lui est arrivé plus d'une fois » (*loc. cit.*, p. 69).

M. Jourdain est un poltron qui fait étalage des connaissances qu'il a de la science des armes, mais nous voyons dans les *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.* (p. 63) un Colbert « naturellement timide et faisant néantmoins toutes choses pour acquérir la réputation d'un homme courageux et intrépide ».

M. Jourdain est un homme méthodique et minutieux ; il ne

1. Citée dans Neymarck, *loc. cit.*, t. II, p. 229.
2. J'ai cité plus haut tout ce passage de Lavisse (cf. p. 148, n. 1).
3. Cf. Monthyon, *Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres, depuis 1660 jusqu'en 1791*, pp. 69 et 70, Paris, 1812, Lémontey, *loc. cit.*, p. 7, etc., notamment Saint-Simon, qui a parlé de la brutalité naturelle de la famille Colbert.

prête pas son argent sans faire « un petit mémoire » comme un comptable consciencieux. Colbert était « un esprit solide, mais pesant, né principalement pour les calculs ». (Abbé de Choisy, *loc. cit.*, p. 91.) Il « mettait tout par écrit, faisait, pour chaque fait, des tableaux, des listes de faits similaires, d'antécédents ; importance et vertu pour lui du travail écrit, des mémoires sur toutes les questions ». (Lavisse : « Comment travaillait Colbert », dans la *Revue de Paris*, 15 novembre 1901.)

M. Jourdain est un bourgeois pratique qui n'aime pas la philosophie. Or, que pensait Colbert de la philosophie ?

Le P. Daniel raconte, au sujet de la philosophie de Descartes, que Colbert, qu'on dissuadait de faire apprendre à son fils l'ancienne philosophie, sous prétexte qu'elle ne contient que fadaises et chimères, répondit : « On m'a dit aussi qu'il y a bien des fadaises et des chi-« mères dans la nouvelle. Ainsi, folie ancienne, folie nouvelle, je crois « qu'ayant à choisir, il faut préférer l'ancienne à la nouvelle. » (Clément, *Lettres*,... etc., VII, p. LIV et LV. Cf. aussi Neymarck, *loc. cit.*, II, 41.)

On remarquera que si Colbert ne veut pas faire apprendre à son fils la philosophie de Descartes qui avait fait paraître, en 1637, ses *Météores* et exprimé ainsi sa théorie des tourbillons, M. Jourdain ne veut pas non plus, sous prétexte qu'il y a trop de brouillamini là-dedans, apprendre la physique

qui... nous enseigne les causes de tous les météores, l'arc-en-ciel, les feux volants, les comètes, les éclairs, le tonnerre, la foudre, la pluie, la neige, la grêle, les vents et les tourbillons (acte II, scène 4),

c'est-à-dire la physique *cartésienne*.

Il préfère les connaissances utiles, comme l'orthographe et l'almanach. Et Colbert ? Recevant une députation de l'Université en 1675 (mais n'avait-il pu exprimer ces idées au moins oralement à une époque antérieure ?),

il émit l'avis que l'Université devait chercher à se réformer, que l'instruction donnée dans les collèges laissait fort à désirer, que les écoliers y apprenaient tout au plus un peu de latin, mais qu'ils ignoraient la géographie, l'histoire et la plupart des sciences qui servent dans le commerce de la vie[1].

Mme Jourdain est tout à fait différente de son mari : issue de bonne bourgeoisie, fille d'un marchand, elle entend rester bour-

1. Clément, *Lettres*,... etc., t. V, introduction, pp. LXXXV et suiv. Cf. aussi Clément, *Histoire de Colbert et de son administration*, t. II, p. 272 ; Neymarck, *loc. cit.*, t. II, p. 375, etc.

geoise. Il en était de même de Mme Colbert, fille d'un négociant en vins : son mari devenait baron, puis marquis de Seignelay, puis descendant de l'illustre Kolbert ; elle « n'oublia pas son origine bourgeoise. Toute sa vie elle resta Mme Colbert tout court [1] ».

Tous ces rapprochements me paraissent assez significatifs par leur nombre même ; mais, dira-t-on, ils ne sont pas absolument probants ; ces traits peuvent se rapporter à n'importe quel parvenu du XVIIe siècle et même de notre époque, à Colbert aussi bien qu'à mille autres. Mais n'y a-t-il pas des traits plus typiques, communs à Colbert et à M. Jourdain et tout à fait étrangers à la psychologie ordinaire du parvenu tel qu'on le conçoit dans la littérature ? C'est ce qu'il est aisé de rechercher.

On représente habituellement le parvenu comme un ignorant, mais il masque son ignorance sous sa suffisance et ne songe pas sérieusement à refaire — ou à faire — ses classes à quarante ou cinquante ans. M. Jourdain est bien différent. Si nous le voyons s'entourer du maître de musique, du maître à danser et du maître d'armes, nous ne nous en étonnons pas ; leur présence auprès de M. Jourdain est expliquée par le snobisme de celui-ci ; il faut bien faire comme les gens de qualité. Mais que dire du maître de philosophie ? M. Jourdain veut réellement s'instruire, « avoir de l'esprit et savoir raisonner des choses parmi les honnêtes gens » (acte III, scène III), entendez par là plaire à Dorimène. Quel n'est pas son regret de n'être pas allé au collège lorsqu'il était jeune, au lieu que maintenant tous les principes qu'il a consistent à savoir lire et écrire (acte II, scène IV) ! Il ignore à peu près tout, notamment le latin, et son embarras est comique quand le maître de philosophie fait une citation latine. Mais il va rattraper tout le temps perdu et apprendre tout ce qu'il pourra (acte II, scène IV). Et dès qu'il a appris quelque chose, quelle joie il éprouve à étaler aux yeux de ses familiers ses connaissances toutes fraîches (acte III, scène III) !

Ces traits ne font pas nécessairement partie de la psychologie du parvenu. Un certain nombre d'entre eux se retrouvent dans les *Nuées*, où un même désir d'apprendre, aussi tardif, met en présence Strepsiade, le plus borné des bourgeois d'Athènes, avec un apprenti sophiste, puis avec Socrate lui-même ; mais tous, sans exception, appartiennent à la biographie de Colbert.

Il était peu instruit. Les *Mémoires pour servir à l'histoire D. M. R.* (p. 66) parlent de son « ignorance ». D'Ormesson dit (*loc. cit.*, t. II, p. 486) :

1. Neymarck, *loc. cit.*, t. II, p. 175.

Pour M. Colbert, le favori (*sic*), M. Carpentier, m'a encore dit qu'il l'a vu estudier au collège de Rheims, et qu'il avoit l'esprit sy pesant, qu'il fut tousjours des derniers de ses classes ; qu'à cause de cela il en fut retiré et mis à Paris chez un notaire.

Et tous les historiens s'accordent, Lavisse en tête, à reconnaître que « son éducation scolaire avait été médiocre, comme sa naissance[1] » et qu'il n'avait reçu « que l'instruction fort élémentaire donnée alors aux fils de marchands[2] », en sorte qu'il aurait fort bien pu dire, comme M. Jourdain, que ses « principes », ses « commencements de sciences » consistaient à savoir lire et écrire.

Savait-il le latin ? Non, si l'on en croit Lavisse[3], le comte de Cosnac[4] et Challamel[5] ; oui, d'après quelques autres parmi lesquels Clément[6]. Il est possible que son ignorance du latin n'ait été qu'une légende, mais elle était fort accréditée. Bien entendu, cette légende — si légende il y a — est adoptée par les pamphlétaires. Ainsi nous lisons à la page 125 de l'*Entretien de M. Colbert avec Bouin* :

Si vous alliez au Collège c'était donc au Collège d'Asnières, s'il m'est permis néanmoins de me servir d'une parole comme celle-là. Ce n'est pas que vous ne fussiez bien en âge d'y aller, mais vous n'avez jamais sû de Latin, non plus qu'un certain homme, que j'ai connu, qui avoit été autrefois employé dans des affaires secrettes, par le Cardinal de Richelieu. Il étoit né fort peu de chose, et même selon la Chroniq ıe scandaleuse, il avait été laquais. Cependant, comme il avoit fait quelque sorte de fortune, et qu'il vouloit cacher la bassesse de son extraction, il disoit souvent qu'il avoit étudié aux Jésuites, mais qu'il avoit oublié tout son latin, à force de vouloir apprendre les langues étrangères. Ne seriez-vous point de même ? N'auriez-vous point oublié le vôtre ?

On dit qu'il n'apprit le latin qu'assez tard, « lorsqu'il fut devenu ministre », selon Cosnac[7], « à cinquante ans », selon Challamel[8] et l'*Entretien de M. Colbert avec Bouin*[9], ce qui nous amènerait précisément à l'année 1669, au moment même où

1. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, 1re partie, p. 144.
2. Augustin Challamel, *Colbert*, p. 14, dans la « Bibliothèque de la Jeunesse française », Paris, 1880.
3. Lavisse, *loc. cit.*, t. VII, 1re partie, p. 144.
4. Comte de Cosnac, *Mazarin et Colbert*, Paris, 1892, t. I, p. 79.
5. Challamel, *loc. cit.*, p. 27.
6. Clément, *Histoire de Colbert et de son administration*, p. 5.
7. Cosnac, *loc. cit.*, t. I, p. 79.
8. Challamel, *loc. cit.*, p. 27.
9. *Entretien de M. Colbert avec Bouin*, p. 144.

Molière écrivait le *Bourgeois Gentilhomme*. Colbert prit alors, dit-on, comme professeur Jean Gallois, abbé de Saint-Martin-de-Cores, auquel il avait confié, au début de 1666, la direction du *Journal des Savants*, et qui, tout à la fois mathématicien, astronome, physicien, jurisconsulte, linguiste, helléniste, hébraïsant, n'est pas sans rappeler, dans une certaine mesure, le maître de philosophie au savoir universel. Colbert prenait de lui des leçons de latin; on ajouta même qu'il prenait ces leçons dans son carrosse, pendant ses voyages de Versailles à Paris, pour gagner du temps. Peut-être n'est-ce qu'une légende, née du fait que Colbert, ayant apprécié tout le mérite de Gallois, lui donna d'abord un appartement dans son hôtel, et le mit ensuite de tous ses voyages à Versailles. En tous cas, cette légende était très répandue, et racontée de diverses façons; on disait aussi que ce n'était pas le latin qu'il apprenait ainsi, mais qu'il se faisait « instruire dans les principes et la pratique de la jurisprudence et dans les formes ou la manière qu'elle se rend en France[1] », et qu'il avait appris ainsi soit le droit, soit le latin dans l'espoir de devenir chancelier[2]. Ainsi nous lisons dans l'*Entretien de M. Colbert avec Bouin* :

> ... Puisque vous n'êtes pas Latin, et que vous pourriez avoir oublié celui que vous apprîtes, lorsqu'il vous vint en tête d'être Chancelier... » (p. 44),

et plus loin :

> Bouin. — Vous ne fûtes pas trop aise, quand vous vîtes M. le Tellier Chancelier.
>
> M. Colbert. — Non vrayement, je ne le fus pas trop; j'eusse bien mieux aimé l'être que lui. Je n'avois appris le Latin à près de cinquante ans, que je n'eusse quelque dessein (p. 144).

Nous lisons aussi dans les *Stances, sonnet et épitaphes sur la mort de M. de Colbert* (à Cologne [*sic*], chez Pierre Martheau, 1684) :

> ... Peut-être ignoriés vous que ce rare génie
> Apprenait du latin pour être Chancelier.

Quoi qu'il en soit, la légende — si c'est une légende — était bien répandue qu'à près de cinquante ans, c'est-à-dire vers 1669, Colbert ignorait encore le latin et commençait à peine à l'apprendre. Ce qui rend cette légende vraisemblable, c'est que

1. Ézéchiel Spanheim, *loc. cit.*, pp. 303 sqq.
2. Cf. notamment Spanheim, *ibid.*, Lemontey, *loc. cit.*, p. 11.

l'abbé de Choisy nous montre[1] Colbert ayant, comme M. Jourdain, « une application infinie et un désir insatiable d'apprendre », et l'abbé de Choisy ajoute[1], ce qui rend la ressemblance avec M. Jourdain plus frappante encore :

Plus il était ignorant, plus il affectait de paraître savant, citant quelquefois hors de propos des passages latins qu'il avait appris par cœur, *et que ses docteurs à gages lui avaient expliqués.*

Si le maître de philosophie de M. Jourdain, son « docteur à gages », lui « explique » incidemment un « passage latin », sur quoi va rouler la leçon que prend notre bon bourgeois? Sur l'orthographe. On rappelle dans toutes les éditions du *Bourgeois Gentilhomme* que l'idée de cette scène est tirée des *Nuées* d'Aristophane qui contiennent, dans le troisième entretien de Strepsiade avec Socrate, une leçon de purisme grammatical. Mais pourquoi est-ce l'orthographe que M. Jourdain va apprendre? M. Jourdain y voit-il « un simple divertissement pour gens de qualité[2]? » C'est assez peu probable, et M. Pellisson a répondu d'avance à cette théorie[3] :

M. Jourdain veut apprendre l'orthographe; c'est une preuve qu'il ne se faisait pas une idée très nette de la culture indispensable à un gentilhomme. Les grands seigneurs, en effet, traitaient l'orthographe en pays conquis, sans lutte. Le roi Louis XIV prenait avec elle des libertés grandes. Mais l'orthographe a été et est encore l'ambition et le tourment des parvenus. Voyez Caboussat dans *La Grammaire* d'Eugène Labiche : « Je suis riche, considéré, adoré... et une chose « s'oppose à mes projets... la grammaire française! Je ne sais pas « l'orthographe!... Les participes surtout,... etc. »

Une autre explication a été donnée par M. Gache[4] : M. Jourdain voudrait savoir l'orthographe pour écrire à Dorimène. Mais on peut répondre que Dorimène ne serait pas plus choquée de la cacographie de M. Jourdain que de celle de n'importe quel autre personnage du temps.

Enfin, pour une raison ou pour une autre, notre parvenu veut apprendre l'orthographe. Et que lui enseigne son maître de philosophie? La phonétique. Cela n'a pas été sans surprendre les criti-

1. Abbé de Choisy, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, Éd. de Lescure, Paris, 1888, t. I, p. 90.

2. Abbé C. Voile : « La leçon d'orthographe du *Bourgeois Gentilhomme* », dans *Le Français Moderne*, 3e année, 1er fasc., pp. 55 à 64.

3. Pellisson, *Le Bourgeois Gentilhomme, édition nouvelle à l'usage des classes*, Paris, 1883, p. 38.

4. Gache, *Le Bourgeois Gentilhomme, nouvelle édition*, Didier-Privat, éd., 1933, p. 74, n. 1.

ques[1], qui ont essayé d'expliquer cette apparente anomalie. M. Pellisson écrit[2] :

Le maître de philosophie devrait dès ce moment être édifié sur l'instruction de M. Jourdain, voir à quel homme il a affaire. Mais c'est l'habitude des pédants de reprendre, toujours et partout, les choses de loin et de haut ; c'est une manière d'étaler leur personnage. Les avocats la connaissent bien : voyez l'Intimé dans les *Plaideurs* : « ... Avant donc la naissance du monde... »

Pour M. Gache[3], le philosophe reprend les choses de très haut pour que les leçons durent le plus longtemps possible, afin de gagner davantage. Pour M. Livet, par contre[4] :

Le maître ou professeur de philosophie avait à enseigner la logique, la morale, la métaphysique et enfin la physique, c'est-à-dire la science des causes naturelles devant rendre compte de tous les phénomènes du Ciel et de la Terre, et comprenant à ce titre l'anatomie, l'astronomie... (Voyez la scène IV de l'acte II.) — Les questions de grammaire n'étaient point de sa compétence : s'il les traite, — et il en traitera —, ce sera au point de vue purement physiologique de la formation des sons.

L'explication la plus ingénieuse et la plus séduisante a été proposée récemment par M. Voile, déjà cité. L'Esclache, philosophe et linguiste, dans lequel M. Voile n'est pas loin de reconnaître l'original du maître de philosophie[5], venait de publier en 1668 les *Véritables règles de l'Ortôgraphe Francèze ou l'Art d'aprandre an peu de tams à écrire côrectemant*. Dans cet ouvrage, L'Esclache pose en principe que « la prononsiasion des mos qui compozent la langue francèze doit étre la régle de l'ortôgrafe ». Or, ajoute M. Voile, « enseigner la prononciation, c'est enseigner — Molière, chef de troupe, le savait bien — la position précise des organes de phonation ». Voici donc expliqué comment, à propos d'orthographe, le maître de philosophie va faire un cours de phonétique, — emprunté d'ailleurs au *Discours physique de la parole* publié, en 1668 également, par le cartésien Cordemoy, de l'Académie française.

1. Cf. notamment M. l'abbé Voile, *loc. cit.* :

Le maître devrait commencer par une *dictée*, pour voir où en est son élève qui sait lire et écrire, puis à grands renforts de *il faut, on doit*, invoquer les règles « qui forment l'intelligence en meublant la mémoire » : les mots commençant par *ap* s'écrivent... excepté... ; or voici qu'il se lance dans des considérations sur les « voix » qui semblent n'avoir qu'un rapport singulièrement lointain avec l'orthographe.

2. Pellisson, *loc. cit.*, p. 38.

3. Gache, *loc. cit.*

4. Dans son édition du *Bourgeois Gentilhomme*, p. 201.

5. « Le philosophe-linguiste est L'Esclache (si vous préférez, c'est L'Esclache qui en a donné l'idée à Molière). » Voile, *ibid.*, p. 61.

Toutes ces explications sont fort ingénieuses, mais sont-elles convaincantes? Leur multiplicité même amène à un certain scepticisme. Chaque commentateur a dû trouver faibles celles de ses devanciers, puisqu'il en a imaginé une autre, et nous en reviendrions volontiers, pour notre part, à notre incertitude du début; nous ne voyons pas bien la nécessité de cette leçon de phonétique et de prononciation, qui paraissait déjà inutile à certains contemporains, notamment à Jean Hindret, dans un livre cité par de nombreux commentateurs de Molière[1] : *L'art de bien prononcer et de bien parler la langue française* [dédié à Mgr le duc de Bourgogne par le sieur J. H.] (Paris, 1687). En voici un extrait :

Philinte. — ... De sorte qu'en diversifiant ainsi les formes de vos sons par le moyen des mouvements des organes destinés à la parole, vous formerez tous les mots dont vous aurez besoin pour exprimer tout ce que vous pourrez imaginer.

Damon. — Mais n'ai-je pas lu quelque chose approchant de cela dans une comédie?

Philinte. — Il est vrai que Molière, qui a trouvé l'art de tourner en ridicule les choses les plus sérieuses, en a fait une scène même assez plaisante dans le *Bourgeois Gentilhomme*. Il est vrai encore que les Français nés dans le cœur du Royaume, accoutumés dès leur nourrice à bien articuler naturellement les lettres, semblent n'avoir aucun besoin de ces leçons.

Et Livet ajoute (*loc. cit.*) :

C'est précisément là ce qui fait le plaisant de la leçon donnée au bourgeois gentilhomme qui a bien autre chose à faire qu'à apprendre ce qu'il sait.

Oui; mais s'il ne le sait pas?

Peut-être aurons-nous trouvé la véritable explication de ce cours de prononciation là où nous attendions un cours d'orthographe en nous rappelant un détail peu connu de la vie de Colbert, rapporté par Challamel[2] en ces termes : « Il prononçait difficilement les mots ».

La fortune de tout parvenu n'est pas forcément mal acquise et par des moyens peu scrupuleux. Pourtant, Mme Jourdain n'a-t-elle pas quelques doutes sur l'honnêteté de son père et de son beau-père? Si Lucile devenait marquise, « on ne manquerait pas aussitôt de dire cent sottises. Voyez-vous, dirait-on, cette madame la Marquise... Ses deux grands-pères vendaient du drap auprès

1. Entre autres Livet, *loc. cit.*, p. 222, et *Le Moliériste*, t. I, p. 282.
2. Challamel, *loc. cit.*, p. 23.

de la porte Saint-Innocent. Ils ont amassé du bien à leurs enfants, qu'ils payent maintenant, peut-être, bien cher en l'autre monde, et l'on ne devient guère si riche à être honnêtes gens. » (Acte III, scène XII.) Quand elle parle ainsi, Mme Jourdain ne fait-elle qu'imaginer par avance les caquets des commères du quartier ou bien laisse-t-elle voir aussi quelques inquiétudes de conscience qui lui sont venues avec le temps? Et ces deux marchands de drap du quartier des Innocents ne rappellent-ils pas un ancien marchand de drap établi jadis à Reims? D'Ormesson, dans son *Journal*, où il recueille tant de bruits malveillants concernant Colbert, écrit en effet[1] :

M. de Montmort m'a dit plusieurs fois que le sieur Colbert, payeur [le père du ministre], avoit fait deux fois banqueroute, et que son père luy avoit aydé deux fois à se relever. Pour moy, j'ai vu ce bonhomme petit marguillier à Saint-Nicolas; il avoit fort bonne façon et estoit honneste homme.

Le regretté Joseph Bédier, dans ses *Légendes épiques*[2], indiquait quelle est la méthode que l'on doit appliquer dans toute tentative d'identification : l'identification proposée doit satisfaire à l'une des deux conditions suivantes :

Ou bien l'histoire et la légende présentent en commun une série d'incidents, dont chacun est banal par lui-même, mais dont il est invraisemblable qu'ils se soient pareillement groupés en série, une fois dans la réalité de la vie, une autre fois dans l'esprit d'un conteur; ou bien l'histoire et la légende présentent en commun un seul trait, mais si particulier... qu'il est invraisemblable, si ce trait... appartient à la vie réelle, qu'il se soit retrouvé dans l'imagination d'un conteur.

Je me suis efforcé jusqu'à présent de remplir la première condition, en réunissant un certain nombre de détails dont chacun est, si l'on veut, banal par lui-même, mais qui constituent une assez longue série; il m'est possible aussi, je crois, de remplir la seconde condition et de citer un trait que présentent à la fois l'histoire et la littérature, et qui est si particulier qu'il me semble impossible qu'il ne s'agisse là que d'une simple coïncidence.

M. Jourdain veut mettre dans un billet : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour », mais désire que ces paroles soient « tournées à la mode, bien arrangées comme il faut » (acte II, scène VI), et le maître de philosophie, pour complaire à M. Jourdain, désarticule la phrase de toutes les façons :

1. D'Ormesson, *loc. cit.*, t. II, p. 486.
2. Deuxième édition, Paris, 1914-1921, t. I, p. 184.

« D'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux; Vos yeux beaux d'amour me font, belle marquise, mourir,... etc. »

Or Colbert a joué une fois un rôle absolument semblable à celui que M. Jourdain oblige le maître de philosophie à jouer. Voici en quelle occasion. Le 12 novembre 1669, très peu de temps donc avant la composition du *Bourgeois Gentilhomme*, la charge d'amiral de France — qui avait été supprimée à la mort du duc de Beaufort, survenue le 25 juin 1669 devant Candie — fut rétablie en faveur du duc de Vermandois, alors âgé de deux ans, fils adultérin de Louis XIV et de M^lle^ de la Vallière, et, après une recherche soigneuse des précédents, Colbert fit en décembre un « Mémoire pour sçavoir quel nom il est besoin de donner à M. le comte de Vermandois, amiral de France ». Ce mémoire est reproduit ainsi dans Clément[1] :

Le Roy, voulant pourvoir M. le comte de Vermandois, son fils naturel, de la charge d'amiral de France, il est nécessaire de résoudre son nom et son seing...

Voicy les différents noms qui pourraient luy estre donnés :

Louis, bastard de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France;

Louis, bastard de France, amiral de France;

Les deux termes de France ne sonneraient pas bien; on pourrait dire :

Louis, bastard, comte de Vermandois, amiral de France;

Louis, légitimé de France, comte de Vermandois, amiral de France;

Louis, fils naturel du Roy, comte de Vermandois, amiral de France;

Ou bien seulement : Louis, comte de Vermandois, amiral de France.

*
* *

Il me reste à examiner maintenant si les rapprochements que j'ai signalés ne sont pas l'effet d'un hasard qui se serait plu à répéter ces coïncidences, conclusion à laquelle je serais obligé de me résigner si l'on pouvait prouver, par exemple, que Molière n'a jamais fait aucune personnalité, ou qu'une si grande hardiesse de sa part aurait été sévèrement blâmée et par là-même rendue impossible. En un mot, il me faut maintenant examiner la vraisemblance de mon hypothèse.

Et, d'abord, est-il vrai que Molière n'ait jamais fait de person-

1. Clément, *Lettres*, etc., t. VI, pp. 272 et 273.

nalités? De nombreux critiques l'ont maintes fois admis[1], disant qu'« il n'a jamais ou presque jamais fait ce qu'on appelle des personnalités[2] ». Ces critiques n'ont-ils pas été dupes des protestations réitérées de Molière (notamment dans l'*Impromptu de Versailles*), protestations que M. Michaut trouve si justement « suspectes[3] »? La preuve que Molière a fait des personnalités n'est-elle pas dans le fait que, deux jours avant la représentation des *Femmes Savantes*, Molière, reprenant son rôle d'orateur de la troupe, qu'il avait abandonné depuis quelque temps, fait au public une harangue pour le prier instamment de ne pas chercher à reconnaître dans les personnages de sa pièce tels ou tels personnages vivants, alors que c'est précisément dans cette comédie que se trouvent les deux personnages, Vadius et Trissotin, d'abord appelé Tricotin, dont l'identification avec Ménage et l'abbé Cotin est peut-être la plus incontestable de toutes celles auxquelles ont donné lieu les œuvres du grand comique? N'est-il pas hors de doute aussi que le chasseur des *Fâcheux* est M. de Soyecourt, que Louis XIV lui-même signala à Molière? Dans le *Bourgeois Gentilhomme*, précisément, Molière ne s'est-il pas moqué de l'abbé Perrin qui venait de recevoir, le 28 juin 1669, le privilège « pour l'établissement des Académies d'Opéra ou représentations en musique en vers français »? L'abbé Perrin n'avait encore pour le moment aucune pièce à faire représenter et se contentait de promesses. Mais Molière, tout en ne croyant pas à la possibilité de son succès, était inquiet. Il le ridiculisa par la *Chanson de Jeanneton*, qui tient le même office dans le *Bourgeois Gentilhomme* que les poésies de Trissotin dans les *Femmes Savantes*. M. Henri Prunières a découvert, en effet[4], que cette chanson était de l'abbé Perrin.

Les quatre médecins de l'*Amour Médecin* ne sont-ils pas les quatre premiers médecins de la Cour, personnages importants et influents dont la rancune et la vengeance pouvaient être à craindre? Il est vrai que Molière les a représentés, assure-t-on, par ordre du Roi. En tous cas, en dépit de ses protestations qu'il n'a

1. Cf., par exemple, Petit de Julleville, *Histoire de la Langue et de la Littérature française des origines à 1900*, sous la direction de Petit de Julleville, t. V, 2e partie, p. 54.

Ira-t-on jusqu'à chercher dans Tartuffe le portrait de l'abbé Roquette, ou de M. de Pons, ou de M. Charpy de Sainte-Croix, et dans Alceste celui de Montausier? La bévue serait singulière. Les œuvres à clé sont celles qui durent le moins, et il n'y a point paradoxe à affirmer que les personnages de Molière ne vivent au théâtre que parce qu'ils n'ont pas vécu dans la réalité.

2. *Id. ibid.*

3. Michaut, *Les Luttes de Molière*, Paris, 1925, p. 93.

4. Cf. *Revue musicale*, février 1921.

jamais touché aux personnes, Molière s'est si peu caché d'avoir en vue ces quatre médecins, qu'il pria Boileau, — audace sur audace, dit *Le Moliériste*[1] — de leur inventer des noms assez transparents pour qu'il n'y eût aucun doute sur leur identité. Et Boileau fit des noms tirés du grec qui marquaient, en effet, le caractère de chacun d'eux. Il donna à M. Desfongerais le nom de Desfonandrès, qui signifie « tueur d'hommes »; — à M. Esprit, qui bredouillait, celui de Bahis, qui signifie « jappant, aboyant »; — Macroton fut celui qu'il donna à M. Guénaut, parce qu'il parlait fort lentement; — enfin Tomès, qui signifie « saigneur », représenta M. Dacquin, qui aimait beaucoup la saignée[2].

La Grange, qui devait savoir à quoi s'en tenir, a écrit, dans la préface de son édition de 1682 des *Œuvres de Molière* :

> Il observait les manières et les mœurs de tout le monde; il trouvait moyen ensuite d'en faire des applications admirables dans ses comédies, où l'on peut dire qu'il a joué tout le monde, puisqu'il s'y est joué le premier en plusieurs endroits sur des affaires de sa famille.

Et Brunetière a pu conclure, dans *Les Époques du Théâtre français* :

> Au regard même des contemporains, les comédies de Molière sont pleines de personnalités, de personnalités directes, et généralement offensantes... Il n'est presque pas un des « ridicules » de Molière dont ses contemporains n'aient cru reconnaître l'original autour d'eux, ne se le soient montré du doigt, dont nous ne parlions encore nous-mêmes comme on fait d'un portrait.

Si Molière a ainsi visé certaines personnalités bien connues et encore vivantes, c'est, pour les quatre médecins de *L'Amour Médecin* et pour M. de Soyecourt, à l'instigation du roi; pour Cotin et Ménage, afin d'exercer une vengeance. Ces deux hommes de lettres avaient eu l'imprudence de desservir Molière auprès du duc de Montausier et même du roi. L'abbé Cotin, de plus, avait fait des sermons contre lui dans la *Querelle du Tartuffe* et contre les comédiens, « bouffons infâmes ». En outre, ils étaient tous deux au nombre des ennemis de Boileau, dont Cotin avait critiqué les premières satires.

Est-ce par vengeance aussi que Molière aurait visé Colbert? C'est assez peu probable et c'est ici l'occasion de rechercher

1. *Le Moliériste*, t. IX, p. 331.
2. Cf. Cizeron-Rival, cité dans Drujon : *Les livres à clef, étude de bibliographie critique et analytique pour servir à l'histoire littéraire*, Paris, 1888, t. II, colonnes 725 et suiv.

quels ont été les rapports du grand ministre et du grand comique.

Ils datent, semble-t-il, de 1663. Colbert fut, avec le roi, le duc de Vivonne, Condé, Boileau, La Fontaine,... etc., de ceux qui prirent parti pour l'*École des Femmes* contre ses nombreux détracteurs. La même année, Colbert fit jouer chez lui cette comédie par Molière et sa troupe auxquels il donna 220 livres. Foucquet était évidemment plus généreux ! L'année suivante, Colbert chargea Chapelain de dresser la liste des soixante hommes de lettres à qui serait donnée une pension. Alors que le « sieur Chapelain, le plus grand poète français qui ait jamais été, et du plus solide jugement » — on n'est jamais si bien servi que par soi-même — était inscrit pour 3.000 livres, le « sieur Ménage, excellent pour la critique des pièces », pour 2.000 livres, le « sieur abbé Cottin, poète et orateur français », pour 1.200 livres, et en 1665 pour 1.500, le « sieur Molière, excellent poète comique », n'était inscrit que pour 1.000 livres, — et resta toujours à ce chiffre.

Au lieu de faire cause commune avec la cabale des Dévots dans la croisade contre *Tartuffe*, Colbert tint pour le poète contre le premier président de Lamoignon. Le roi semble avoir eu un instant l'idée de passer outre à l'ordonnance de l'archevêque de Paris contre *Tartuffe*. En effet, « un personnage inconnu (c'est peut-être Colbert; et, si c'était Colbert, il aurait agi ou pour plaire au roi ou même par ordre du roi) demanda au savant canoniste Baluze une consultation sur la validité de cette ordonnance[1] ».

Enfin, en 1668, comme Colbert faisait achever la fresque du Val-de-Grâce, Molière lui écrivit une épître : *La Gloire du Dôme du Val de-Grâce*, publiée au début de 1669, dans laquelle il recommanda au ministre son ami Mignard, beaucoup trop sacrifié à Le Brun.

En 1669, nous voyons Colbert intervenir à propos d'une pièce de Molière. C'est précisément à propos du *Bourgeois Gentilhomme*, mais cette intervention est racontée de diverses façons. Les uns estiment que Colbert, de lui-même, recommanda le muté-férika à Molière en train d'écrire le *Bourgeois Gentilhomme*, et lui conseilla de divertir la Cour aux dépens de l'ambassadeur turc. D'autres pensent que Colbert n'aurait pas agi de lui-même, mais qu'il n'aurait fait que transmettre à Molière une suggestion qui appartient tout entière à Louis XIV. C'est ainsi que le chevalier d'Arvieux raconte la chose dans ses *Mémoires* (IV, 252) :

C'est le roi lui-même qui aurait eu l'idée de mettre les Turcs sur la

1. Michaut, *Les Luttes de Molière*, p. 51.

scène, et il commanda à d'Arvieux de se joindre à Molière et à Lulli « pour composer une pièce de théâtre où l'on pût faire entrer quelque chose des habillements et des manières des Turcs ».

Enfin Colbert serait intervenu encore une fois auprès de Molière — mais à quelle date? — d'après Chamfort qui écrit :

C'est une chose remarquable que Molière, qui n'épargnait rien, n'a pas lancé un seul trait contre les gens de finances. On dit que Molière et les autres auteurs comiques du temps eurent là-dessus des ordres de Colbert.

Pour Clément, la chose n'est pas impossible. En effet :

Le silence judicieusement signalé par Chamfort, la mauvaise humeur contre Mézeray, permettent de le croire. Obligé de maintenir certains impôts dont l'injustice lui était démontrée, sachant mieux que personne les abus et les souffrances qui en résultaient, il ne pouvait entrer dans ses vues de laisser ridiculiser sur la scène les hommes dont il avait besoin pour remplir le Trésor[1].

Voilà quels furent les rapports de Colbert et de Molière : assez peu importants, et l'on ne voit, d'un côté comme de l'autre, ni sympathie ni hostilité. Les services que Colbert rendit à Molière à propos de *Tartuffe* paraissent avoir été inspirés par le roi plus que par une affection particulière de Colbert pour Molière, et les éloges pompeux que celui-ci adresse au ministre dans la dernière partie de *La Gloire du Dôme du Val-de-Grâce* ne dépassent en rien les flatteries habituelles auxquelles a recours celui qui sollicite pour lui-même ou pour un ami la bienveillance d'un homme tout puissant.

Rien donc, dans les rapports personnels du ministre et de l'auteur dramatique n'expliquerait ni ne justifierait une vengeance de la part de celui-ci.

Mais, indirectement, Molière avait quelques raisons de n'avoir qu'une médiocre sympathie pour Colbert, les amis de l'un étant bien souvent dans les plus mauvais termes avec l'autre.

Nous ne reviendrons pas sur les rapports de Molière et de Fouquet, dont nous avons déjà parlé. Rappelons seulement que Fouquet s'était assuré bien des titres à la reconnaissance de Molière. Il est fort peu vraisemblable — nous l'avons vu — que celui-ci ait écrit le fameux *Livre abominable* publié par Louis Ménard. A-t-il du moins visé Colbert, l'ennemi acharné de Foucquet, dans « le franc scélérat » avec qui Alceste a procès, ce

1. Clément, *Histoire de Colbert et de son administration*, t. II, pp. 287 sqq.

« pied-plat, digne qu'on le confonde », qui, « par de sales emplois, s'est poussé dans le monde » (*Misanthrope*, acte I, scène 1)? A-t-il visé aussi Colbert dans Tartuffe entre les mains de qui Orgon fut assez sot pour remettre « d'un criminel d'État l'importante cassette »? Louis Ménard l'a prétendu[1]. Ce n'est pas absolument impossible, et l'on sait que les amis de Foucquet — et ils étaient nombreux — ne pardonnèrent jamais à Colbert la chute du surintendant et ne cessèrent jamais de lui faire une guerre impitoyable même après la mort du fastueux mécène.

Faut-il compter Molière au nombre de ces ennemis irréductibles de Colbert? Je ne le crois pas. Mais il y a autre chose. Molière n'était-il pas le grand ami de Boileau? Celui-ci avait été attaqué par Cottin et avait attaqué à son tour Chapelain, tous deux ennemis mortels de Foucquet et grands amis de Colbert. Boileau avait attaqué aussi l'abbé de Pure, l'abbé Cassagnes. Or ils étaient tous quatre inscrits sur la liste des pensions accordées aux gens de lettres, Cottin gratifié de 1.200 livres, Chapelain de 3.000, l'abbé Cassagnes de 1.500, l'abbé de Pure de 1.000 — et d'un calembour : « au sieur abbé de Pure, qui écrit l'histoire en latin *pur* et élégant ». Mais Boileau, inscrit en 1665 sur la fameuse liste, en disparaît à partir de 1667.

Molière n'était-il pas aussi le grand ami de La Fontaine? Bien entendu le fabuliste, ancien pensionné de Foucquet, coupable d'avoir écrit l'*Élégie aux Nymphes de Vaux* et d'avoir témoigné une éclatante fidélité à Foucquet, ne figura jamais sur la liste de gratifications[2]; il ne reçut de Colbert en tout et pour tout qu'une rude réprimande, le 7 août 1666, le ministre lui enjoignant de « faire une exacte recherche des gaspillages de bois et de tous les abus et malversations dont avaient à souffrir les forêts commises à sa surveillance ».

Il est évident que si jamais, dans la petite maison d'Auteuil ou ailleurs, la conversation venait à tomber sur le ministre, Boileau et La Fontaine ne devaient pas en dire grand bien à leur ami Molière.

Mignard non plus, d'ailleurs. D'une part il avait une étroite liaison avec Molière, liaison qui remontait très haut, s'étant formée à

1. *Le Livre abominable...* Introduction, *passim*.

2. La fidélité de La Fontaine pour Foucquet est, sans aucun doute, la raison pour laquelle il ne fut jamais pensionné par Colbert. Si on en voulait une preuve de plus, on la trouverait dans le fait que Ménage qui fit, en 1669, dans deux pièces de vers latins une intervention tardive, mais fort honorable en faveur de Foucquet, disparut dès lors de la liste des pensionnés. (Cf. Chatelain : *Le surintendant Nicolas Foucquet, protecteur des lettres, des arts et des sciences*, p. 529.)

Avignon en 1657, au temps où Molière parcourait les provinces avec sa troupe. D'autre part, il était mal avec le ministre. Mignard était en effet du parti des Maîtres Peintres contre l'Académie Royale de peinture et de sculpture, et donc contre Le Brun, qui exerçait sur l'Académie une autorité dictatoriale. En 1663, Mignard n'avait pas craint d'opposer un refus à l'invitation qu'on lui avait faite d'entrer dans l'Académie. Le premier janvier 1664, Colbert, à peine investi de la charge de surintendant des bâtiments, s'empressa de nommer Le Brun premier peintre du Roi et directeur de l'Académie. Le Brun triomphait; Mignard était vaincu, mais non soumis. Colbert appréciait son talent, puisque, faisant construire à Saint-Eustache, sa paroisse, deux chapelles, il avait demandé à Mignard la décoration de l'une d'elles, celle des Fonts, mais il n'admettait pas que Mignard voulût maintenir son indépendance, et Perrault, d'ordre de Colbert, vint signifier à Mignard une menace d'exil s'il persistait dans son refus d'entrer dans l'Académie. Ainsi Colbert prenait nettement parti pour Le Brun contre Mignard.

Si donc Molière n'avait pas de raisons personnelles d'en vouloir à Colbert, la reconnaissance qu'il devait à Foucquet aussi bien que son amitié si vive pour Boileau, La Fontaine et Mignard, devait l'amener à éprouver une certaine antipathie pour le ministre.

Suffit-elle à expliquer qu'il ait pu le jouer sur la scène? Je ne le crois pas, mais si l'idée lui en vint, au moins cette antipathie dut-elle lever tous ses scrupules. Car il n'est pas téméraire de penser que l'idée put lui en venir, parce que la vanité de Colbert était en soi une chose plaisante, capable de provoquer le rire et que Molière, le « grand et habile picoreur » qui se vantait, dit-on, de prendre son bien partout où il le trouvait, n'hésitait jamais à s'emparer des traits comiques que lui fournissaient ses contemporains. Colbert, qui joignait à une naissance si basse une vanité si grande, paraissait ridicule aux hommes de son temps et il était de bon ton de le railler à ce sujet et de lui témoigner du dédain. On rapporte même une anecdote assez plaisante : l'abbé Gallois, dont nous avons parlé plus haut, n'aurait-il pas dit un jour avec une arrogance magnifique : « M. Colbert veut quelquefois se familiariser avec moi, mais je le repousse par le respect[1] ». Il n'est pas jusqu'aux historiens d'aujourd'hui qui, partageant l'opinion des contemporains de Colbert, ne jugent sa vanité ridicule[2].

1. Neymarck, *Colbert et son temps*, t. I, p. 22.
2. Voir plus haut, p. 148, deux citations de Merchier et de Lavisse.

Ainsi Colbert s'exposait à être joué par Molière, et celui-ci devait être sûr que s'il le jouait il ne déplairait pas à Louis XIV. La faveur de Molière, à cette époque, était très grande, « étonnante[1] », et il pouvait se permettre beaucoup de choses. « Molière a toute liberté de quolibets et de critique », a écrit Lenôtre[2], et M. Bazin a parlé d' « une sorte d'association tacite entre Louis XIV et Molière, qui permettait à celui-ci de tout oser, sous la seule condition de toujours amuser et respecter celui-là ». Et il pouvait oser d'autant plus qu'il avait souvent la grande habileté d'attaquer précisément ceux qui déplaisaient au roi. Ainsi, notamment, il part en guerre contre les marquis, dans la critique de l'*Ecole des Femmes* principalement, juste au moment où Louis XIV commençait à être excédé de ces étourdis qui l'importunaient et allaient sur ses brisées. Cette même année 1663, le roi fit ce que Michelet appelle avec pittoresque « une Saint-Barthélemy des marquis, non sanglante, bien entendu[3] ». Guiche avait été obligé de fuir en Pologne ; Lauzun fut mis à la Bastille « pour avoir plu aux dames ». On a maintes fois signalé cet opportunisme de Molière qui fait que son œuvre « reflète, d'étape en étape, toutes les préoccupations de Louis XIV, ses idées, ses goûts, les incidents marquants de la première partie de sa vie et de son règne : cette œuvre s'adapte intimement à ce que nous savons de Louis XIV[4] ». Cet opportunisme, dont on a donné des exemples fort amusants[5], n'expliquerait-il pas, dans une certaine mesure, que Molière ait pu avoir l'audace de jouer Colbert ?

La faveur de celui-ci, en effet, ne fut pas toujours solide ; il eut sans cesse, à la Cour, des ennemis, dont le plus redoutable et le plus opiniâtre fut Louvois. La jalousie qui opposa les deux ministres n'était un mystère pour personne. Elle apparut, dès 1662, quand Louvois, alors âgé de vingt-et-un ans, obtint avec son entrée au Conseil la survivance de son père ; elle s'accentua de plus en plus depuis 1668[6] et dégénéra en haine réciproque. Louis XIV, qui appréciait ces deux hommes et ne voulait pas que les affaires souffrissent de leur inimitié, faisait sentir son influence modératrice quand leur animosité éclatait trop ouvertement. Mais,

1. G. Lenôtre, *Histoires de police et d'aventure*, Flammarion, éd., Paris, 1936, p. 7.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 5.
3. Michelet, *Histoire de France*, Paris, 1860, t. XIII, p. 53.
4. Lenôtre, *loc. cit.*, p. 6.
5. Ed. Thierry a cité, dans *Le Moliériste* (t. II, années 1880-1881, pp. 331 et 332), un de ces exemples : « Au début de *Don Juan*, Sganarelle fait l'éloge du tabac à priser et de la tabatière au point de vue des relations sociales. C'est tout simplement là ce qu'on appellerait aujourd'hui une *réclame* pour la Compagnie des Indes. »
6. Cf. Delavaud, *La Cour de Louis XIV en 1671*, Paris, 1912, p. 4.

vers 1670 ou 1671, l'influence de Louvois l'emporta définitivement, au fur et à mesure que celle de Colbert allait déclinant. En 1669, le roi s'efforçait encore de tenir la balance égale entre les deux, mais l'amitié qu'il témoignait à Colbert n'allait pas sans de brusques sautes d'humeur, et des lettres pleines de bienveillance alternaient avec des lettres glaciales. On peut suivre, presque jour par jour, les fluctuations de la bienveillance du roi pour Colbert dans les *Mémoires* de D'Ormesson et surtout dans les rapports que le marquis de Saint-Maurice, ambassadeur du duc de Savoie, envoyait à son maître, et qui ont été publiés sous le titre de *Lettres sur la Cour de Louis XIV*, par Jean Lemoine (Paris, s. d., Calmann-Lévy, éd.).

En mars 1666 (d'Ormesson, t. II, p. 452), le crédit de Colbert est « plus grand qu'il n'a jamais esté » ; il est « le maistre » ; mais, le 21 avril de la même année, Louis XIV et Colbert eurent une conversation où celui-ci semble avoir mis une grande vivacité, puisqu'il écrit le lendemain pour s'excuser, mais d'une façon singulière, profitant de l'occasion pour répéter « les choses fortes » qu'il a dites la veille. C'est la lettre où se trouve la fameuse phrase : « Il m'a semblé que Votre Majesté commençait de vouloir préférer ses plaisirs et ses divertissements à toute autre chose[1]. » En 1666, également à la fin de l'année, Colbert résolut de marier sa fille aînée, Joséphine-Marie-Thérèse, avec M. de Chevreuse, fils du duc de Luynes ; le roi commença par refuser son consentement, puis il daigna l'accorder, et d'Ormesson apprit que c'était même le roi qui avait parlé de ce mariage à M. de Luynes, « et tesmoigné qu'il le souhaitait ; ce qui marque le crédit de M. Colbert ». (D'Ormesson, II, p. 483, janvier 1667.) Le 2 mai 1667, Saint-Maurice rapporte (I, p. 10) :

L'on croit que M. de Colbert n'est plus si bien ; il a de puissants ennemis, et des personnes ont donné au roi des mémoires contre lui, par lesquels ils font voir qu'il prenait plus de 10 millions chaque année ; le roi leur répondit que la prune n'était pas encore mûre...

Le lendemain, le roi accorda à Turenne contre Colbert le retour de M. de Guénégaud, à qui Colbert en voulait autant qu'à Fouquet (Saint-Maurice, I, p. 16). Le 27 mai de la même année, Saint-Maurice écrit (I, p. 46) :

Dimanche matin, messieurs les Ministres partirent et ce qui fit l'admiration de tout Paris et des esprits les plus éclairés, c'est qu'ils par-

1. Cf. Lavisse, « Dialogues entre Louis XIV et Colbert », dans la *Revue de Paris*, 1er janvier 1901, p. 131.

tirent ensemble, dans le même carrosse, et de chez M. de Colbert ; les politiques croient qu'ils ont observé toute cette conduite parce qu'on publiait la disgrâce de ce dernier ministre... MM. de Colbert et de Louvois avaient eu quelque démêlé à Saint-Germain peu de jours avant le départ de Leurs Majestés [pour la campagne de Flandre], et le roi, l'ayant su, n'approuva pas la conduite de M. de Colbert...

En juillet de la même année, d'Ormesson rapporte (II, p. 509) que M. de Turenne et M. de Louvois sont de bonne intelligence et admirablement bien auprès du roy, et que la fortune de M. Colbert baisse. Beaucoup sont persuadés que dans le mois d'août il doit tomber.

La même chose concernant l'entente de Turenne et de Louvois contre Colbert avait été signalée par Saint-Maurice le 13 juin (I, p. 65). Mais, dès septembre, Saint-Maurice parle d'une sorte de trêve entre les deux ministres (I, p. 129). Colbert a repris bientôt toute son influence ; le 18 novembre (I, p. 159) :

M. de Colbert est toujours parfaitement bien et le roi est très satisfait de lui pour le bon ordre qu'il a donné à la direction des finances.

En juillet 1668, Saint-Maurice écrit que Colbert est toujours en grand crédit, quoiqu'on prétende qu'il ne soit pas bien avec le roi (I, p. 209). Cependant, une semaine après [27 juillet] (I, p. 212) :

La rigueur de M. Colbert ne peut produire que de fâcheuses suites aussi bien que la rudesse de M. de Louvois ; ils mettent tout le monde au désespoir... L'on dit que le roi commence à s'en apercevoir, qu'il a écouté des gens contre eux et contre les autres ministres.

Mais, renseignements pris, on s'aperçoit que c'est seulement un « on-dit ». Le 3 août, l'ambassadeur remet les choses au point (I, p. 214) :

Le bruit avait couru et était venu de bon lieu que le Roi était mal satisfait de ses ministres et qu'il avait écouté leurs ennemis ; néanmoins il ne se trouve pas qu'il ait moins de confiance en eux que par le passé, il les voit de même œil.

En réalité, l'ambassadeur s'est trompé : le crédit de Colbert a bel et bien subi une éclipse ; mais, par bonheur, le roi s'intéresse, en novembre 1668, à M^me^ de Soubise à qui Colbert a rendu de grands services. Tant mieux pour le ministre !

Sans elle ses affaires étaient en mauvais état, il aura de la peine à subsister ; tout le monde lui en veut, il n'a d'amis que ses parents qui ne sont pas de qualité ni qui n'ont pas du crédit ; tout le monde lui en veut et le charge de la main parce qu'il veut tout pour lui, pour ses parents et son fils... (I, pp. 256 et 257).

A la fin de l'année, Colbert est bien en cour, « parfaitement bien », quoique l'on fasse toujours « cent contes » de lui et que Louvois multiplie ses intrigues (I, 265, décembre 1668). La puissance de Colbert est dès lors bien assise, au moins pour quelques mois.

En février 1669, le roi, en lui donnant la charge de secrétaire d'État, rendue vacante par la démission de Du Plessis-Guénégaud, « fait bien voir combien il l'aime » (I, p. 293). Plus d'un an après, au printemps de 1670, Saint-Maurice peut écrire, le 2 mai (I, p. 425) : « Il n'y a pas de ministre qui soit mieux que M. Colbert », et encore le 22 août (I, p. 477) : M. Colbert « est très bien ».

Que Colbert profite vite de son triomphe! Dès l'année suivante, la faveur royale va l'abandonner : jamais plus il ne la retrouvera. Mais ceci n'appartient plus à notre sujet. Qu'on me pardonne cet exposé un peu long des rapports de Louis XIV et de Colbert, mais il était indispensable de montrer que la faveur de Colbert ne fut jamais stable et qu'à plusieurs reprises Louis XIV éprouva un certain refroidissement à son égard, parfois sans le lui témoigner, car il appréciait ses services et voulait le conserver.

D'où venait ce refroidissement? Précisément de la vanité de Colbert. Louis XIV, se souvenant de Mazarin et de la Fronde, détestait l'institution d'un premier ministre. Il craignait d'être gouverné, et plus encore de donner à croire qu'il l'était. Il a écrit, en effet, dans ses *Mémoires* : « J'étais résolu à ne prendre point de premier ministre et à ne pas laisser faire par un autre la fonction de roi pendant que je n'en aurais que le titre ». On se rappelle enfin l'anecdote de l'ambassadeur de Portugal disant un jour au Roi : « Sire, j'accommoderai cette affaire avec vos ministres », et s'attirant cette réponse : « Je n'ai point de ministres; Monsieur l'Ambassadeur, vous voulez dire nos gens d'affaires ».

Les principes de Louis XIV en cette matière sont encore nettement exprimés dans une curieuse pièce anonyme relative précisément à cette fameuse ambassade turque qui fut l'origine du *Bourgeois Gentilhomme*. Publiée sans lieu ni date, mais contemporaine de l'événement, elle est intitulée : *Relation de l'audiance* (sic) *donnée par le sieur de Lyonne à Soliman Musta-Féraga, envoyé au Roy par l'Empereur des Turcs, le mardy 19 novembre 1669, à Suresne.* (Bibliothèque Nationale, Imprimés, in-4°, pièce Lb 37-4714.) Le discours que de Lyonne adresse d'abord à l'ambassadeur turc y est rapporté ainsi :

Ayant appris que quand vous m'envoyez demander audiance, vous

me qualifiez du titre de Grand Visir et que quelqu'un vous a dit qu'il y a en France trois Grands Visirs, je me crois obligé, avant toutes choses, de vous détromper d'une si fausse opinion, qui est d'ailleurs injurieuse à la gloire de l'Empereur mon maistre. Je vous apprends donc qu'il n'y a dans cet Empire, ny un Grand Visir, ny trois ny autre authorité que celle de l'Empereur mesme, dont tous les ministres ne sont que simples exécuteurs des ordres qui partent tous les jours et à tous momens de sa propre bouche, en toutes sortes d'affaires... Il est vrai que, pendant son bas âge, la Reyne sa Mère, ayant l'administration de son estat, s'estoit confiée de toutes les affaires à une personne seule, à qui elle avoit donné une authorité à peu près égale à celle que les Grands Vizirs ont dans l'Empire Ottoman. Mais aussitost que nôtre Empereur a eu atteint l'âge de gouverner par luy-mesme, il s'est réservé à sa personne seule toute l'authorité, n'en communique aucune portion à qui que ce soit, void tout, entend tout, resoud tout, ordonne tout... Moy mesme que vous voyez ici placé, comme un Grand Visir le seroit à Constantinople, je ne suis qu'un petit Secrétaire de sa Majesté Impériale, qui n'ay d'autre fonction que d'écrire soir et matin les résolutions qu'Elle prend dans les affaires qui regardent l'employ particulier que j'ay. Après les avoir mises sur le papier je les luy porte pour scavoir si j'ay bien compris sa volonté et ses intentions, et Elle corrige ou passe ce que je luy présente, selon qu'Elle le trouve bien ou mal. Ses autres Secrétaires en usent de mesme, chacun dans l'estendue de l'Employ dont l'Empereur les honore. Mais comme... il n'y a aucun Ministre supérieur à nous, ny personne entre l'Empereur et ses Secretaires pour ce qui regarde l'exécution de ses volontez dans les affaires... etc.

Colbert n'a peut-être pas toujours compris suffisamment combien Louis XIV était ombrageux sur ce point. Jusqu'en 1670 il fut le ministre prépondérant, on a même pu dire « le maître de la cour[1] ». Peut-être l'a-t-il trop laissé voir, au grand déplaisir du roi. Quelques menus faits le donnent à penser.

En 1668, dans tous les ouvrages des Tuileries, Colbert mêla aux armoiries du roi les siennes propres ; sur les volets, on avait sculpté, sous le soleil royal, une couleuvre, la couleuvre — en latin *coluber* — ayant été choisie par le ministre comme armes parlantes. On le fit remarquer au roi qui en parla à Colbert « avec reproche » en juillet (d'Ormesson, II, p. 550) et fit enlever de partout, en septembre[2], ces orgueilleuses couleuvres qui avaient osé paraître à côté de son soleil. Dans l'intervalle, Colbert avait

1. Montyon, *loc. cit.*, p. 76.
2. Cf. Saint-Maurice, t. I, p. 228, 28 septembre 1668 ; d'Ormesson, t. II, pp. 557 et 567.

encore manifesté sa vanité; très maladroitement il se donnait les allures d'un homme tout puissant, d'un favori, acceptant des hommages indus et excitant ainsi la jalousie du roi. Il devait pourtant se rappeler que cela avait mal réussi à Foucquet. Le 2 août 1668, un fils de Colbert, Jean-Nicolas, plus tard évêque de Rouen, soutenait des thèses de philosophie.

Toute la cour y estoit en sy grande foule, que l'on ne pouvoit se retourner dans la place... Le lendemain il y eut un second acte de mathématiques, où Monsieur le premier président fut, et beaucoup de monde... M. de Turenne me confirma les nouvelles qui avoient couru à Paris que le roy voyant sa cour déserte, et que tout estoit à l'acte de M. Colbert, dit : « Ceux qui sont demeurés auprès de moy seront aussy bien payés de leurs appointemens que ceux qui sont à Paris »; et qu'il avoit, le lendemain, fait reproche à plusieurs de ce qu'ils estoient retournés au second acte; *et enfin il en tesmoigna une jalousie très grande*[1].

Louis XIV, tout en étant attaché à Colbert (il en donna fréquemment des marques publiques), supportait mal parfois la vanité de son ministre et put n'être pas fâché que Molière rabattît un peu l'orgueil de celui-ci. Molière sut s'en rendre compte et profita de l'occasion. Lui, qui d'habitude prenait un trait à l'un, un trait à l'autre, pour faire moins un portrait individuel qu'un type général, va maintenant, peignant un bourgeois vaniteux, prendre la plupart de ses traits au seul Colbert. Celui-ci prêtait le flanc à la satire, fournissait un bon nombre de traits dont un comique pouvait tirer grand parti et qui devaient immanquablement provoquer le rire. Outre cela, mal avec les amis de Molière, il protégeait les Cottin, les Cassagnes, les Chapelain et autres, et avait par deux ou trois fois au moins déplu au roi, au point de lui inspirer de la jalousie. Molière aurait-il été homme, ami, poète comique, s'il avait négligé la triple occasion d'assurer à sa pièce un franc succès de rire, d'exercer une petite vengeance, et de faire le plus habilement du monde sa cour au monarque en raillant le maladroit qui n'avait pas compris que tous devaient se faire humbles devant le Roi-Soleil et que tôt ou tard celui qui s'élevait serait abaissé ?

JEAN MARION.

1. D'Ormesson, t. II, pp. 553 à 555.

ÉTUDE CRITIQUE DES DOCUMENTS SUR LE SÉJOUR DE CHATEAUBRIAND A ATHÈNES

A son arrivée à Athènes, au mois d'août 1806, Chateaubriand avait remis au vice-consul de France, Fauvel, chez qui il était descendu, deux lettres de recommandation : l'une de Talleyrand, alors ministre des Relations extérieures, l'autre de Choiseul-Gouffier, ancien ambassadeur à Constantinople, pour le compte de qui Fauvel avait travaillé et travaillait encore à l'édition du *Voyage pittoresque de la Grèce*[1].

Fauvel répondit à son ministre le 30 septembre 1806. L'original de cette réponse est conservé aux archives des Affaires étrangères, dans la correspondance du Consulat d'Athènes (1792-1824, f° 60). Le brouillon s'en trouve dans les papiers de Fauvel à la Bibliothèque Nationale et a été publié, dès 1912, par M. Louis Hogu dans la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* (juillet-septembre 1912, p. 631).

A Choiseul-Gouffier, Fauvel n'écrivit pas moins de trois fois, pour lui rendre compte de la visite de Chateaubriand, le 22 août, le 23 août et le 30 septembre : c'est ce qui résulte en effet des mentions marginales suivantes portées, par Fauvel lui-même, sur l'original de la lettre de Choiseul : rép(ondu) le 22, rép(ondu) le 23 par M. de Chateaubriand, rép(ondu) le 30 septembre.

La lettre du 22 août figure dans les nouvelles acquisitions du fonds des manuscrits français de la Bibliothèque Nationale (N. A., 7558, f° 39) et ne paraît pas avoir été jusqu'ici signalée au public. Comme elle remonte à l'époque même du séjour de Chateaubriand à Athènes, nous verrons qu'il convient d'y attacher une importance particulière.

L'existence d'une lettre du 23 août est attestée par l'*Itinéraire* lui-même : « M. Fauvel, y lisons-nous (t. I, p. 244, 1re éd., 1811), me vint reconduire jusqu'à la porte de la ville... Je me chargeai de la lettre qu'il me remit pour M. de Choiseul. » Malheureusement, le document lui-même n'a jusqu'ici pas été retrouvé.

Quant à la lettre du 30 septembre 1806, elle a été publiée en 1912 par M. Louis Hogu, dans l'article précité de la *Revue d'Histoire Lit-*

1. La lettre de Talleyrand, qui porte la date du 7 juillet 1806, est conservée aux Affaires étrangères-Turquie, 212, n° 98. Elle a été récemment publiée par M. Malakis dans le *Bulletin de la Société Chateaubriand*, n° 4 (1934), p. 28.

La lettre de Choiseul-Gouffier, datée de Paris le 13 juillet 1806, se trouve à la Bibliothèque Nationale, fonds français, 22873, f° 192-193. Elle a été publiée par Mlle Alice Poirier dans la *Revue de Littérature comparée* (1927), p. 349, à l'exception toutefois des mentions marginales que l'on trouvera mentionnées dans le texte.

téraire, en même temps que le texte de la lettre de Fauvel à Talleyrand.

Enfin, dans son ouvrage sur *Pierre Ruffin, orientaliste et diplomate*, M. Dehérain a mentionné une lettre de Fauvel à Ruffin, premier drogman de l'Ambassade de France à Constantinople, en date du 26 septembre, où il est question, en ces termes, du passage de Chateaubriand à Athènes :

« M. de Chateaubriand est arrivé ici, venant de Coron, le 19 août et est reparti pour l'île de Zéa le 23, d'où j'ai su qu'il a été à Smyrne après avoir touché à Chio[1]. »

Au total, nous disposons de quatre témoignages échelonnés sur un peu plus d'un mois, qui devraient nous permettre de contrôler les indications fournies par Chateaubriand sur la date et les circonstances de son séjour à Athènes.

Des trois lettres de Fauvel, à Ruffin, à Choiseul et à Talleyrand, datées, la première du 26 et les deux autres du 30 septembre, il résulte que Chateaubriand, arrivé à Athènes le 19 août, en serait parti le 23[2]. Or, cette affirmation est contraire par la chronologie de l'*Itinéraire*. Chateaubriand prétend en effet être entré à Athènes le 23 août et avoir quitté cette ville le 26 au soir. De Chateaubriaud ou de Fauvel, qui devons-nous croire?

Reconnaissons d'abord qu'une lecture attentive du seul texte de Chateaubriand nous autorise à mettre en doute l'exactitude de sa propre chronologie :

Chateaubriand s'est trompé d'un jour dans l'énumération de ses étapes entre Argos et Athènes. Arrivé à Argos le 20 août, il en repart le lendemain à la pointe du jour, donc le 21. Il emploie la journée à parcourir la distance d'Argos à Corinthe, passe la nuit dans cette ville et assure s'être remis en route le 21 août. Mais c'est là une erreur manifeste. Il n'a pu quitter Corinthe avant le 22 août. Par conséquent, il a dû arriver à Mégare le 22 au soir et en repartir le 23 au matin (et non le 22), arriver à Éleusis le 23 au soir et en partir le 24 au matin, pour Athènes, et non le 23.

D'autre part, dans une note des *Remarques sur les Martyrs*, empruntée à la première rédaction de l'*Itinéraire*, Chateaubriand assure avoir attendu huit jours à Keratia, vers la pointe de l'Attique, le bateau qui devait le transporter à Zéa. Huit jours et non trois,

1. Henri Dehérain, *La vie de Pierre Ruffin, orientaliste et diplomate*, t. II, p. 211. La lettre en question se trouve dans les archives de l'Ambassade de France, à Istanbul, 265.

2. Voir plus haut, dans le texte, le passage de la lettre de Fauvel à Ruffin du 26 septembre et, plus bas, celui de la lettre de Fauvel à Choiseul du 30 septembre. Dans sa lettre à Talleyrand du 30 septembre, Fauvel écrivait : « M. de Chateaubriand m'a remis le 19 août la lettre par laquelle Votre Excellence m'a fait l'honneur de le recommander ».

Voir p. 4, n. 2, le passage de la même lettre établissant que Chateaubriand a quitté Athènes le 23 août.

comme il le dit dans l'*Itinéraire*[1] : nouvelle et notable contradiction !

Mais les assertions de Fauvel ne sont pas plus aisées à concilier. Dans sa lettre à Talleyrand du 30 septembre, Fauvel indique que Chateaubriand n'a passé à Athènes que quatre jours[2]. Ce renseignement confirme l'emploi du temps donné par l'*Itinéraire*, mais il s'accorde mal avec cet autre témoignage du même Fauvel, d'après lequel Chateaubriand, arrivé à Athènes le 19 août, en serait reparti le 23[3]. Du 19 au 23, on compte en effet cinq jours et non quatre, à moins d'omettre dans ce calcul soit le jour du départ, soit celui de l'arrivée. Mais alors, il en faudrait conclure ou que Chateaubriand fût arrivé à Athènes le 19 au soir ou qu'il en fût reparti le 23 au matin. Nous nous trouverions ainsi conduits à suspecter l'exactitude du compte rendu que Chateaubriand a consacré à chacune de ses journées, conséquence, à notre avis, inadmissible[4].

Au surplus, d'autres preuves peuvent être fournies du peu de créance que mérite Fauvel. Dans sa lettre à Ruffin du 26, comme dans celle à Choiseul du 30 septembre, Fauvel prétend que Chateaubriand est venu de Paris à Coron en trente jours. Or tout le monde sait que Chateaubriand a débarqué à Modon et non à Coron, et il y a peu de parties de l'*Itinéraire* dont nous puissions plus certainement garantir l'exactitude que celle qui se rapporte au séjour de Chateaubriand à Modon et au récit de son voyage de Modon à Coron. Toutes les indications topographiques qu'on y rencontre peuvent être contrôlées, confirmées, parfois même rectifiées (sur certains points de détail) grâce aux gravures et aux dessins de l'*Expédition de Morée*, à la *Relation du voyage de l'Expédition scientifique de Morée* par Bory de Saint-Vincent et à l'*Itinéraire descriptif de l'Attique et du Péloponèse* par Ferdinand Aldenhoven. De même, dans sa lettre à Choiseul du 30 septembre, Fauvel assure que Chateaubriand est arrivé à Athènes, par mer, venant d'Épidaure, ce qui, nous espérons pouvoir le démontrer plus loin, est absolument inexact.

1. *Remarques sur les Martyrs*, l. XVII-III : « En sortant d'Athènes, je me rendis à un village nommé Kerat(*r*)ia, situé au pied du mont Laurium, où les Athéniens avaient leurs mines d'argent... La fièvre que j'avais prise dans le marais de Lerne redoubla et je passai huit jours dans ce village de Kerat(*r*)ia ne sachant si je pourrais aller plus loin. »

2. « J'ai regretté de voir partir si tôt M. de Chateaubriand qui n'est resté que quatre jours à Athènes, étant reparti le 23 pour l'île de Zéa, où il devait trouver le bâtiment qui l'avait porté à Coron. » Le brouillon publié par M. Hogu porte : « qui n'est resté que trois jours à Athènes », ce qui est une erreur évidente.

3. Voir p. 2, p. 3, n. 1, et la note 2 ci-dessus.

4. Sans entrer, dès maintenant, dans le développement des preuves qu'exigerait cette affirmation, on croit pouvoir poser ici en principe qu'au moins en ce qui concerne le voyage de Grèce, la trame même du récit de Chateaubriand peut être tenue pour exacte. Chateaubriand manifeste, sans doute, pour les indications de date et d'heure, le plus souverain mépris ; il peut se tromper dans les indications géographiques, notamment en ce qui concerne l'orientation ; il a pu se permettre, çà et là, quelques récits de bravoure, mais nous ne croyons pas qu'on puisse suspecter la succession et l'enchaînement des faits tels qu'ils nous sont présentés dans l'*Itinéraire*.

En présence de ces témoignages également contradictoires, la lettre inédite de Fauvel à Choiseul du 22 août prend toute sa signification. Et d'abord, les circonstances mêmes dans lesquelles elle a été écrite lui confèrent une valeur particulière. La journée du 22 août 1806 est celle où, d'après la relation de l'*Itinéraire*, Fauvel a fait à Chateaubriand les honneurs de ses propres fouilles : le tombeau de Thémistocle, celui d'Antiope, le temple de Vénus aux Jardins. Après une course de quatre lieues qui les a menés, dans la matinée aux portes de Phalère, de Mounychie et du Pirée, Fauvel et son hôte ont déjeuné rapidement avant de repartir pour l'excursion de l'après-midi. Fauvel met à profit les quelques moments de liberté que lui laisse la sieste pour répondre à la lettre que Choiseul lui a fait parvenir l'avant-veille par l'entremise de Chateaubriand, et il écrit en terminant :

> Je vous quitte à regret pour... aller montrer (le temple de Vénus aux Jardins) à M. de Chateaubriand qui partira peut-être ce soir pour Thoricion d'où il va rejoindre son bâtiment à Zéa [1].

Quel témoignage plus direct et plus authentique peut-on souhaiter et quelle peut être, à son regard, la valeur des lettres du 30 septembre, postérieures de plus d'un mois aux faits qu'elles relatent !

C'est donc, selon nous, à la lettre du 22 août que doivent être confrontés tous les autres témoignages examinés jusqu'ici et c'est d'après elle qu'ils doivent être, le cas échéant, rectifiés. Or, si nous procédons selon cette méthode, nous arrivons aux résultats suivants :

La journée du 22 août ayant été la troisième du séjour de Chateaubriand à Athènes, nous sommes conduits à admettre que celui-ci y est arrivé le 20 août et non le 23 comme il l'affirme lui-même, ni le 19 comme le prétend Fauvel. Cette même journée du 22 août ayant été l'avant-dernière du séjour de Chateaubriand à Athènes, celui-ci a donc bien quitté cette ville le 23 au soir et, sur ce point, nos déductions se trouvent confirmer l'assertion de Fauvel. Enfin, Chateaubriand étant arrivé à Keratia le 24 au matin et en étant reparti le 29 au matin [2] a passé dans cette localité cinq jours et non pas trois comme il l'assure dans l'*Itinéraire*, ni huit comme il le prétend dans les *Remarques sur les Martyrs*.

1. En fait, la promenade du 22 août après-midi ne se termina qu'assez tard : « Il y avait déjà une heure qu'il faisait nuit, nous dit Chateaubriand, quand nous songeâmes à retourner à Athènes. » (*Itinéraire*, t. I, p. 224.) Aussi Chateaubriand dut-il renoncer à son premier projet et put ainsi consacrer la journée du 23 à la visite des théâtres et des monuments de l'intérieur de la ville.

2. La date indiquée par l'*Itinéraire* pour le départ de Keratia (29 août) est certaine. Elle est en effet confirmée par celle de la lettre de Fauvel annonçant à Chateaubriand l'envoi d'un bateau chargé de le mener à Zéa (28 août; *Itinéraire*, p. 253). Chateaubriand est parti aussitôt après l'avoir reçue, c'est-à-dire le 29. Il s'arrêta à Zéa la journée du 30. Pour la traversée de Zéa à Smyrne en felouque, par Tinos et Chio, avec arrêt de six heures à Tinos et de trois à Chio, un délai de deux jours ne paraît pas exagéré. La date de l'arrivée à Smyrne (2 septembre au matin) est attestée par le journal de Julien.

Il reste maintenant à examiner un autre point sur lequel Fauvel et Chateaubriand se trouvent en désaccord. Ce dernier est-il arrivé à Athènes par terre, comme il le prétend, ou par mer, comme l'écrit Fauvel dans le passage suivant de sa lettre à Choiseul du 30 septembre?

« Cet illustre et aimable voyageur est arrivé ici le 19 août par mer, venant d'Épidaure où il s'est embarqué après avoir traversé la Morée. Il a touché à Égine. » Le texte est connu depuis longtemps : il vaut de le soumettre à une critique aussi serrée que possible.

En faveur de l'hypothèse d'un voyage par mer, on a songé à faire valoir un argument au premier abord assez impressionnant. Dans le récit de son séjour à Corinthe, Chateaubriand assure avoir cherché, sans avoir réussi à le trouver, le temple aujourd'hui connu comme étant celui d'Apollon :

Spon et Wheler, écrit-il (*Itinéraire*, t. I, p. 140-141), y découvrirent (à Corinthe) les débris d'un temple de la plus haute antiquité : ces débris étaient composés de onze colonnes cannelées sans base et d'ordre dorique... Je ne puis dire si ces colonnes existent encore, je ne les ai point vues ; mais je crois savoir confusément qu'elles ont été renversées et que les Anglais en ont emporté les derniers débris.

Le Docteur Avramiotti, impitoyable critique de Chateaubriand, n'a pas manqué de relever l'invraisemblance de cette affirmation.

Ces colonnes ne sont pas éloignées de Corinthe de plus de 200 pas, objecte-t-il, et, en arrivant à la ville, on les aperçoit distinctement, n'y ayant aucune construction intermédiaire. Bien mieux : elles se trouvent dans l'enceinte du khan ou de l'auberge même où (Chateaubriand avait) logé[1].

Cette dernière assertion n'est peut-être pas exacte, car le khan où descendit Chateaubriand était, selon les indications de l'*Itinéraire*, situé au centre de la bourgade, tandis que la construction dans l'enceinte de laquelle se dressaient les colonnes du temple s'élevait, semble-t-il, un peu en dehors de Corinthe[2]. Mais la première observation d'Avramiotti reste en tout cas valable : on a peine à croire que Chateaubriand, qui arriva « de bonne heure » à Corinthe, ait pu ne pas voir les ruines du temple d'Apollon. M. Aulard en concluait : « C'est à se demander si Chateaubriand a vraiment été Corinthe[3] ». Et

1. *Quelques notes critiques... sur le voyage en Grèce qui compose la première partie de l'Itinéraire de Paris à Jérusalem*, p. 72. Padoue, Belloni, 1816. Dans l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de l'Institut, le passage corrigé de la main d'Avramiotti porte : « ces colonnes sont à l'intérieur de Corinthe ». Voir Alice Poirier : « Les notes critiques d'Avramiotti sur le voyage en Grèce de Chateaubriand », p. 47.

2. *Travels in the Morea* .. by William Martin Leake, t. 3, p. 245 « on the western outskirts of the modern town, remains of the peristyle of a Doric temple ».

3. Aulard. *Les Illusions grecques de Chateaubriand. La Revue* (ancienne Revue des Revues), 1910. Il convient d'ajouter, pour la défense de Chateaubriand, que les colonnes du temple d'Apollon se trouvant à cette époque dans le voisinage immédiat de bâtisses modernes, devaient être beaucoup moins visibles qu'elles ne peuvent l'être aujourd'hui où elles ont été complètement dégagées. Voir à ce sujet

si l'on conteste sa venue à Corinthe, on en doit déduire qu'il n'a non plus passé ni par les monts Géraniens, ni par Mégare.

Cependant, il ne paraît guère possible de tirer argument de la singulière distraction de notre auteur. Si Chateaubriand n'eût pas fait lui-même le voyage de Corinthe et qu'il en eût emprunté les détails aux seuls récits des voyageurs, il n'eût certainement pas commis la bévue qui lui est reprochée, car tous ses prédécesseurs ayant parlé du temple dorique, pourquoi se serait-il mis en contradiction avec eux, en niant l'existence de ce monument? A y bien réfléchir, l'omission de Chateaubriand devrait plutôt être invoquée comme une preuve de bonne foi.

Mais il y a plus : nous savons en effet que, de très bonne heure, il a parlé de son passage à Corinthe et à une époque où il ne songeait guère à publier ses souvenirs de voyage. Dans trois lettres datées de Constantinople, le 13 septembre 1806, il écrivait en effet : à M. de Baure : « Eh bien! Monsieur, j'ai vu la Grèce, j'ai visité Sparte, Argos, Mycènes[1], Corinthe »; à Mme de Talaru : « J'ai vu la Grèce, j'ai visité Sparte, Argos, Corinthe »; à Joubert : « J'ai traversé tout le Péloponèse depuis Sparte jusqu'à Corinthe[2] ». De même, dans un article du *Mercure de France*, paru au mois d'août 1807, rédigé par conséquent presque au lendemain de son retour en France (mai 1807), il écrivait encore (p. 198) : « Je m'arrêtai à Mycènes[1] et à Corinthe. En passant l'isthme, par les monts Géraniens, je vis un aga blesser un Grec d'un coup de carabine et lui donner cinquante coups de bâton pour le guérir. » Faut-il donc attribuer à Chateaubriand tant de prévoyance dans l'imposture, qu'il ait songé, dès les premiers jours, à se ménager des arguments destinés à justifier le détail d'une publication dont il n'avait sans doute à l'époque même pas encore arrêté le dessein? C'est tout à fait invraisemblable.

Nous pouvons donc, je crois, admettre sans hésiter que Fauvel s'est non seulement trompé sur la date exacte de l'arrivée de Chateaubriand à Athènes, mais qu'il a également fait erreur sur la route suivie par

la gravure de l'ouvrage de Stuart et Rewett : *The Antiquities of Athens*, 1794, t. III, chap. VI, planche I. On trouvera l'indication des principales sources relatives à l'histoire du temple d'Apollon à l'époque moderne et contemporaine dans la publication consacrée aux fouilles de Corinthe par l'École Américaine d'études classiques à Athènes (tome I : *Introduction, Topography, Architecture*, par Harold North Fowler et Richard Stillwell, p. 126-134).

1. Un détail caractéristique de l'*Itinéraire* (t. I, p. 133) confirme d'une manière selon nous décisive le passage de Chateaubriand à Mycènes : « Le tombeau d'Agamemnon, écrit celui-ci, est un monument souterrain, de forme ronde, qui reçoit la lumière par le dôme ». Aujourd'hui, comme tout le monde sait, la prétendue sépulture d'Agamemnon n'est éclairée que par la porte d'entrée. Or, d'après Aldenhoven (*Itinéraire descriptif de l'Attique et du Péloponèse*, p. 392), « la pierre qui manque au sommet de la voûte est celle qui fut retirée lorsqu'on fouilla à cet endroit ». Et nous savons, en effet, notamment par les *Notes critiques* d'Avramiotti, p. 60, qu'en 1806 la sépulcre d'Agamemnon « avait été récemment désencombré par Lord Elgin » (trad. A. Poirier, p. 40).

2. L. Thomas, *Correspondance générale de Chateaubriand*, t. I, p. 224 et 226; t. V, p. 237.

celui-ci. Chateaubriand est bien venu à Athènes, comme il l'a dit, par terre, en passant notamment par Mycènes, Corinthe et le poste militaire des monts Géraniens.

Il resterait à établir la chronologie de l'*Itinéraire* entre le 10 août, date du débarquement de Chateaubriand à Modon, et le 20 août, date de son entrée à Athènes. Malheureusement, pour cette période, nous ne disposons d'aucun témoignage direct du genre de ceux qui ont été utilisés jusqu'ici. Cependant, étant donné l'espace de temps si court dont il s'agit, les combinaisons possibles sont excessivement limitées et, par un examen minutieux du trajet indiqué, il devrait être possible de contrôler, et, le cas échéant, de rectifier les indications de l'*Itinéraire*. Nous sortons ainsi, il est vrai, du domaine de la critique des textes, et la discussion, pour être utilement poursuivie, devrait s'attacher à retrouver, sur la carte d'abord et ensuite sur le terrain, chacune des étapes de l'*Itinéraire* : c'est à cet objet que nous espérons pouvoir consacrer une étude ultérieure.

AMÉDÉE OUTREY.

Lettre de Fauvel au Comte de Choiseul-Gouffier du 22 août 1806[1].

(*B. N., Manuscrits français, 7558. Nouv. Acq., fol. 39-40.*)

Athènes, le 22 août 1806.

(*Fol. 39, r°.*)

Monsieur,

J'ai bien des remerciemen(t)s à vous faire de m'avoir procuré la connoissance de M. de Chateaubri*ll*ant. C'est e(f)fectivement une de ces bonnes fortunes rares et très rares, mais une bonne fortune aussi rare est une de vos lettres. Je vois, par les reproches que M. de Chateaubri*ll*ant m'a faits que mes lettres ne vous sont point parvenues, et en voilà tout au moins trois dans ce cas : deux accompagnoient environ 200 inscriptions que vous m'aviez demandé(es) pour rassasier s'il avoit été possible feu Villoison et une troisièm(*m*)e pour vous féliciter sur votre rétablissement ; celle-cy est du 11 décembre. Je vous marquois que le prince François Sapicha que le pur(*e*) hasard avoit réuni ici avec son cousin Alexandre Sapicha[2] m'avoit beaucoup parlé de vous et de votre famille, qu'il m'avoit appris votre maladie qui vous avoit mis en danger etc. Faire les honneurs d'Athènes à M. de Chateaubri*ll*and est un motif

1. Les notes qui accompagnent le texte ci-dessus ont été développées dans la mesure où elles peuvent intéresser le commentaire du voyage de Chateaubriand en Grèce. (Voir les numéros 2, 8, 9 et 10 ci-après.) Les lettres de Fauvel à Barbié du Bocage auxquelles on se réfère plus loin se trouvent en original à la bibliothèque Gennadios à Athènes, mais ont toutes été publiées dans le *Magasin Encyclopédique*. La correspondance des textes manuscrits et imprimés est la suivante : lettre du 20 frimaire an 14 : Bib. Gen., Ms. 134, f° 9; *Mag. Enc.*, mai 1806, p. 116; lettre du 30 septembre 1806 : Bib. Gen., Ms., 134, f° 13; *Mag. Enc.*, 1807, II, p. 360; lettre du 24 août 1808 : Bib. Gen., Ms. 134, f° 19; *Mag. Enc.*, décembre 1808, p. 365.

2. François, prince Sapicha (1772-1829) fils d'Alexandre Sapicha, grand chancelier de Lithuanie, et de Madeleine, née princesse Lubomirska. Sa sœur épousa un Choiseul-Gouffier.

Alexandre, prince Sapicha (1773-1812), cousin du précédent, né à Strasbourg de Joseph Sapicha et de Théophilie, princesse Jablonowska. Fixé à Paris après le troisième partage de la Pologne, il visita, de 1802 à 1805, l'Istrie, la Dalmatie, la Bosnie,

d'instruction pour moi et ce n'est point ici le cicerone qui enseigne mais c'est lui qui tire parti des connoissances du voyageur qui le mène à de nouvelles découvertes.

En voici une, Monsieur, dont je veux vous faire hommage. Les Turcs (*fol. 39, v°*), pour élargir une batterie au bas et devant le grand piédestal des Propyl(*l*)é(e)s, ont déblayé(*s*) les décombres qui couvroient les marches de ces vestibules en dehors, ce qui m'a permis de voir à nud les marches. Personne ne se doute, ne soupçon(n)e certainement pas un chemin pour les voitures, les chars, les animaux, à travers cet édifice. Ce chemin, par une pente fort douce, coupe toutes les marches qui n'existent que dans les côtés et donnoient passage, par les portes latérales seulement, aux gens de pied. Qu'on n'aille pas s'imaginer que ce chemin est postérieur à la fabrique. Il est très aut(h)entique. Les marches coupées sous les colonnes du milieu ont de retraite, l'une sur l'autre, seulement huit lignes. Je pense, Monsieur, qu'il ne reste plus rien à désirer sur ce monument, et l'on n'est plus embar(r)assé pour faire arriver les prêtresses dans leurs chars. Soyez le premier à publier ces particularités qui ont échappé aux artistes de l'Érostrate britannique [1]. Il ne faut pas attendre qu'ils nous enlèvent cette découverte comme ils ont fait de beaucoup d'autres. J'ai consigné, dans mes mémoires [2] à l'Ins-

le Monténégro et l'Albanie. Ses souvenirs ont paru en 1811 (en polonais) sous ce titre : *Voyage à travers les pays slaves du prince Alexandre Sapicha.*

Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Etienne Kiewinicz, historien de l'illustre famille polonaise.

1. Il n'est nulle part question, dans l'*Itinéraire*, de cette découverte, pourtant toute récente, que Fauvel laissa sans doute ignorer à Chateaubriand, pour en réserver la primeur à Choiseul. Dans sa lettre à Barbié du Bocage du 30 septembre 1806, Fauvel mentionne l'existence de la rampe centrale des Propylées.

2. Il s'agit ici des deux *Mémoires* dont Fauvel donna lecture devant la classe de littérature et des beaux-arts de l'Institut, au cours du troisième trimestre de l'an 10, et qui contenaient un précis de tous ses voyages dans le continent de la Grèce, dans les îles de l'Archipel et dans la Basse-Égypte. Ils n'ont pas été imprimés dans la collection des mémoires de l'Institut, leur auteur ayant laissé prévoir qu'il en publierait lui-même une rédaction plus développée. Il en parut seulement un résumé succinct dans le *Magasin Encyclopédique* de l'an 10 (8e année, t. 2, p. 237-244).

L'original et une copie de ces mémoires se trouvent à la bibliothèque Gennadios, à Athènes (Ms. 133). Ils proviennent des papiers de Barbié du Bocage, qui s'y est fréquemment référé dans les notes de la traduction du *Voyage* de Chandler (*Voyages dans l'Asie Mineure et en Grèce faits aux dépens de la Société des Dilettanti dans les années 1764, 1765 et 1766, traduits de l'anglais et accompagnés de notes géographiques, historiques et critiques, par MM. J.-P. Servois et Barbié du Bocage, 1806*). En effet, sur soixante-deux de ces notes, où le témoignage de Fauvel se trouve, soit invoqué, soit discuté, quarante-cinq citent ou résument le *Précis des Voyages*. Chaque fois que Barbié du Bocage a cru devoir se référer d'une manière précise à ces documents, il les désigne par ce simple titre : *Les Mémoires de M. Fauvel.* (Cf. *op. laud.*, t. 3, p. 446, n. 59 ; *ibid.*, p. 456, n. 112 ; *ibid.*, p. 473, n. 190 ; *ibid.*, p. 475, n. 197 ; *ibid.*, p, 488, n. 264 ; *ibid.*, p. 497, n. 312.)

De là, l'expression est passée dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand, dont une des principales sources est, comme l'on sait, la traduction du *Voyage* de Chandler, par Barbié du Bocage. On se reportera, à cet égard, à l'introduction de l'*Itinéraire* (éd. de 1811, p. LXXI), ainsi qu'aux passages où il est question des ruines de Mycènes (*Itinéraire*, t. I, p. 133 ; cf. Chandler, *Voyages*, t. III, p. 470, note de Barbié du Bocage n° 175), de l'île de Salamine (*Itinéraire*, I, p. 161-162 ; cf. Chandler, *Voyages*, t. III, p. 458, note de Barbié du Bocage n° 125) et du prétendu tombeau d'Antiope (*Itinéraire*, I, p. 221 ; cf. Chandler, *Voyages*, t. II, p. 540, note de Barbié du Bocage n° 17). Chateaubriand a d'ailleurs commis une légère inexactitude en mentionnant à cet endroit les *Mémoires* de Fauvel. Toujours précis, Barbié du Bocage, dans sa note n° 17, s'était référé, non pas aux mémoires, mais à

titut, toutes mes découvertes excepté celle-cy, celle de Décélie [1], celle d'un temple de Vénus sur la voye sacrée qui n'est point au monastère de Daphni [2]. Le temple d'Isis à Phalère, le théâtre de Diane, son temple [3], celui de Neptune au Pirée, les rues al(l)ignées de la bourgade de Munichie, le plan de Platée(s) [4], celui d'Eleusis et de Salamine [5] offrent aussi du nouveau.

(*Fol. 40, r°.*) J'ai étudié à fond l'ordre dorique et cette étude m'a procuré la connoissance d'une quantité de temples par des mesures de quelques-unes de leurs parties. Je puis dire quels étoient les plus grands et les plus petits. Je vais m'occuper des autres ordres et je pourrai donner une idée des magnificences de la Grèce, c'est-à-dire d'Athènes et de la Morée. On verra beaucoup de belles choses, mais peu de grandes choses, beaucoup de chapelles que le nom de temple nous induit à croire de grands édifices ; le temple de Thésée étoit du nombre des grands temples. Ces parallèl(*l*)es feront voir la Grèce telle qu'elle étoit et ne lui seront point avantageux, et notre ami Barbié, tout plein de ses auteurs, sera forcé d'en revenir à mes plans [6]. J'en suis fâché pour lui. Il me rendra mon tombeau de Thémistocle [7]... et mon temple de

une communication séparée de Fauvel à l'Institut, dont le compte rendu a été imprimé dans le *Magasin Encyclopédique*, 7e année, t. 6, p. 523 sqq.

Le premier des mémoires de Fauvel vient d'être édité par M. E.-G. Lowe, dans *Hespéria : Journal of the american school for classical studies at Athens*, vol. 5, number 2, p. 206, et il faut souhaiter que M. Lowe communique bientôt au public la suite de son intéressant travail.

1. Cf. lettres de Fauvel à Barbié du Bocage du 30 septembre 1806 et du 24 août 1808, la première relatant la découverte de Décélie, laquelle eut lieu le 1er septembre 1806.

2. Il est déjà question de ce temple situé sur la route d'Athènes à Eleusis, à proximité de la mer, dans le *Voyage* de Chandler. Fauvel ne l'a donc nullement découvert, mais il y avait pris des mesures et fait certaines observations que l'on trouvera résumées dans sa lettre à Barbié du Bocage du 20 frimaire an 14.

3. Il s'agit des vestiges antiques subsistant à l'époque à proximité du port alors dénommé de Munichie, selon la toponymie popularisée par l'*Atlas du Jeune Anacharsis*, mais que l'on reconnaît généralement aujourd'hui avoir été celui de Zéa (Pacha-Limani).

Dans son deuxième mémoire à l'Institut (resté encore inédit, voir note 2 ci-avant), Fauvel donne de cette ruine la description suivante :

« On voit aussi les ruines d'un temple de Diane près le port de Munichie et celles d'une église qui avoit été bâtie de ses débris sur son emplacement ; le temple de Diane étoit d'une fort petite proportion, aussi en pierre, mais les métopes étoient en marbre et les colonnes étoient lisses. » (Ms. 133, *Deuxième Voyage* de Fauvel, f° 21 ; voir également Spon, *Voyages*, t. 2, p. 229.)

4. Dans sa lettre à Barbié du Bocage du 20 frimaire an 14, Fauvel dit avoir levé un plan de Platées.

5. Dans son deuxième Mémoire (voir note 2 ci-avant), Fauvel assure avoir fait fort souvent « le voyage de Salamine pour joindre cette isle à sa carte générale de l'Attique ». Dans sa lettre à Barbié du Bocage du 20 frimaire an 14, il écrit : « Voyons Salamine ; j'en ai terminé la carte, non pas peint, mais l'essentiel. J'ai fait de grandes corrections du côté du sud... ».

6. Le 15 mai 1806, Barbié du Bocage avait envoyé à son ami Fauvel la traduction et son commentaire du *Voyage* de R. Chandler (Ms. 134, f° 12). Fauvel avait ainsi pu constater que quelques-unes des découvertes dont il était le plus fier, « son » tombeau de Thémistocle, « son » temple de Vénus aux Jardins étaient contestées par son confrère et il en éprouva un vif dépit.

Quand Chateaubriand arriva à Athènes, au mois d'août 1806, Fauvel était encore sous le coup de cette déconvenue. La présence de « l'aimable et illustre voyageur » lui parut une occasion inespérée de s'assurer un avocat et un défenseur, notamment auprès de Choiseul. De là le programme de la journée du 22 août. Dans sa lettre à Choiseul du 30 septembre, Fauvel avoue d'ailleurs assez ingénument son arrière-pensée : « Je lui ai fait voir, dit-il, les ruines du temple de Vénus aux Jardins, pour qu'il puisse un jour attester ce qu'il a vu ».

7. La découverte par Fauvel du prétendu tombeau de Thémistocle dut être de peu

Vénus aux Jardins[1]. Je vous quitte à regret pour l'aller montrer à Mr de Chateaubri(*ll*)an(*t*) qui partira peut être ce soir pour Thoricion, d'où il va rejoindre son bâtiment à Zéa.

Je ferois volontiers des voyages et des fouilles, mais il faut des moyens qui me manquent pour les uns comme pour les autres, ainsi que des permis-

postérieure au 23 mai 1795 (Bibl. Nat., Ms. fr. 22877, f° 11). Dans son deuxième mémoire à l'Institut de l'an 10, Fauvel la relate en ces termes :

« A la pointe la plus occidentale (de la presqu'île du Pirée), hors des murs d'enceinte, j'ai découvert tout au bord de la mer un sarcophage mis dans un autre sarcophage creusé dans le rocher, plus bas que le niveau de l'eau. Ce sarcophage a été recouvert de belles pierres, ainsi qu'un espace de trente pieds quarrés applani, au milieu duquel a été creusé un sarcophage dont les bords excèdent le niveau de l'esplanade. Près de là se trouvent des tronçons d'une colonne de cinq pieds de diamètre, non cannelée. On voit aussi quantité d'éclats de marbre blanc, restes d'une statue brisée. D'après T(h)ucydide, je regarde ces sépultures comme celle de Thémistocle, apporté de Magnésie et déposé dans le sarcophage creusé dans la roche. Celui qui est au milieu de la partie ap(p)lanie doit être celui de Cimon, fils de Miltiade, que l'on sait avoir eu sa sépulture près de Thémistocle. T(h)ucydide dit que ce dernier fut placé de manière à être salué par ceux qui entroient et sortoient du port. » (Bibl. Genn., Ms. 134, f° 20.)

Cette argumentation ne suffit pas à convaincre Barbié du Bocage, et celui-ci, au tome 3 de sa traduction de Chandler, p. 461, note 129, se contenta de mentionner « les tronçons d'une colonne de cinq pieds de diamètre, non cannelée, et un tombeau taillé dans le rocher, que M. Fauvel attribue, mais sans beaucoup de fondement, à Thémistocle ». (Voir aussi t. 2, p. 538, n. 13.) Fauvel fut, comme il a été dit (voir note 8 ci-avant), assez piqué du scepticisme de son confrère, mais n'en maintint pas moins sa thèse.

Ces documents constituent le meilleur commentaire du passage de l'*Itinéraire* (éd. de 1811, t. I, p. 216), où Chateaubriand relate sa visite au tombeau de Thémistocle et rapporte avec beaucoup d'exactitude les arguments invoqués par Fauvel à l'appui de son identification.

Les ruines du pseudo-tombeau de Thémistocle subsistent encore au Pirée, à une des extrémités occidentales de l'Akti, à l'ouest de l'École des aspirants de marine.

1. Dans son deuxième mémoire à l'Institut (voir note 2 ci-dessus), Fauvel mentionne également sa découverte du prétendu temple de Vénus aux Jardins :

« A l'est et à peu de distance du mont Anchesme, lit-on dans ce document, dans un canton nommé Angelokipous (Ἀγγελοκήπους), les jardins d'Angeli, on voit une église bâtie sur des ruines d'architecture ionique, au milieu d'une enceinte où est un puits antique, et, à l'entrée de cette enceinte, à droite et à gauche, de grosses touffes de myrtes qui n'ont cessé de pousser malgré que les principales souches, qui sont très grosses, ayent été coupées et même brûlées plusieurs fois. Il est bon d'observer que le myrte, qui croît sur le Pentélique et sur la plupart des montagnes de l'Attique, ne croît point à plus de deux lieues de ce canton et qu'il a été planté ici ; qu'il étoit, comme l'on sait, consacré à Venus, et que, sur le bord de l'enceinte, peut être anciennement comme aujourd'hui, il étoit aux deux côtés de la porte, et que, sous l'église, qui est composée de débris d'architecture ionique, est une caverne naturelle où l'on descend par plusieurs marches, que la porte de cette caverne est ornée à droite et à gauche dans son épaisseur de deux bas reliefs, sur l'un desquels on voit Minerve tenant une patère d'une main, sa lance de l'autre, à ses pieds le serpent et la choüette ; sur l'autre bas relief, Cybel(l)e, un griffon à ses pieds d'un côté et de l'autre un crâne de taureau ; elle tient aussi une patère. J'observe encore que le mot κήπους, jardins, qui n'est plus d'usage dans la langue vulgaire, s'est conservé ici seulement. Tout me persuade que j'ai trouvé les ruines du temple de Vénus aux Jardins et les environs d'Angeli, bourg de la tribu Pandionide.... Le temple a été détruit. Le mot κήπους s'est conservé ; il a perdu sa signification. C'étoit dans les jardins, près d'Angeli, qu'on voit qu'étoit le temple de Vénus et c'est sans doute de là qu'elle avoit pris le nom de Vénus aux Jardins. » (Bibl. Gen., Ms. 133, f° 24.)

Il advint à Fauvel pour « son » temple de Vénus la même mésaventure que pour « son » tombeau de Thémistocle : ses arguments ne réussirent pas à entraîner la conviction de son correspondant et ami Barbié du Bocage. Celui-ci, dans son com-

sions pour les fouilles. Mais j'étois, me dit Mr de Chateaubri(*ll*)an(*t*), recommandé au général Sébastiani à qui j'en avois déjà écrit depuis quelques jours. Mr Ruffin n'avoit pu rien faire et la jalousie britannique continue à me lier les bras. Soyez persuadé de ma bonne volonté à enrichir votre charmante retraite, comme du respectueux attachement avec lequel je serai pour la vie,

votre très humble et très obéissant serviteur,
FAUVEL.

mentaire de Chandler, ne manqua pas de signaler l'identification proposée par Fauvel (*loc. cit.*, t. II, p. 555, note 103 ; t. III, p. 449, note 74), mais en même temps il exprima discrètement ses doutes.

Comme nous l'avons vu, la visite de Chateaubriand à Athènes se place peu après le moment où Fauvel, ayant reçu l'ouvrage de son confrère, avait pu prendre connaissance des réserves de ce dernier. L'*Itinéraire* (éd. de 1811, t. I, p. 222) nous a conservé l'écho de son plaidoyer que Chateaubriand lui-même ne semble pas avoir accueilli sans quelque scepticisme. Un mois environ après le départ de celui-ci, le 30 septembre 1806, Fauvel, écrivant à Barbié du Bocage, affirmait de nouveau sa conviction :

« Je tiens toujours, mon ami, quoique vous en disiez, à ma découverte du temple de Vénus aux Jardins. Ma caverne sous mon temple, un puits antique, de belles ruines ioniques, des chapiteaux, etc., mes myrtes antiques à la porte de l'enceinte sacrée, sacrée encore aujourd'hui, puisqu'elle est dédiée à la Vierge, et le nom de κήπους..., qui signifie encore les jardins, tout cela parle plus haut que nos livres et a plus de poids que l'autorité de Chandler. » Barbié du Bocage ne se rendit pas, cependant, et, dans sa lettre du 6 avril 1807, il répliquait à son confrère :

« Je veux bien que vous teniez à votre temple de Vénus aux Jardins, mais je vous avoue que je ne serai point satisfait que vous n'ayez trouvé là quelque inscription. » (Bib. Gen., Ms. 134, f° 16.) La querelle ne s'apaisa jamais entre les deux amis, et Pouqueville, à son passage à Athènes, en 1815, recueillit encore le témoignage de la fureur de Fauvel, qu'un intervalle de dix années n'avait pas suffi à apaiser. (Pouqueville, *Voyage dans la Grèce*, 1820, t. 4, p. 83.)

Sur l'identification de la petite église mentionnée par Fauvel, on consultera l'article de Salomon Reinach dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* de 1892, p. 411, et surtout celui de Paul Wolters, dans la même publication, année 1894, p. 483. Wolters, sur la foi du témoignage de Pittakis (*Ancienne Athènes*, 1835, p. 203), admet que l'église en question était celle de tous les saints, Ἅγιοι Πάντες, dont les ruines se voient encore à Ambélokipis, rue Anastase Tsocha, 39. (A. Orlandos, Μεσαιωνικά Μνημεῖα τῆς Πεδιάδος τῶν Ἀθηνῶν καί τῶν κλιτύων Ὑμηττοῦ, Πεντελικοῦ, Πάρνηθος καὶ Αἰγάλεω, 1933, pp. 128-129.) On remarquera toutefois que, selon Fauvel (lettre précitée à Barbié du Bocage du 30 septembre 1806), l'enceinte dans laquelle se trouvait l'église, et, par conséquent, l'église elle-même, étaient consacrées à la Vierge, indication qui, si elle est exacte, ne concorde pas avec celle donnée par Pittakis.

NOTES SUR LA FORMATION DES OPINIONS RELIGIEUSES ET POLITIQUES DE PAUL-LOUIS COURIER ET L'ORIGINE DES « PAMPHLETS »

I

Après avoir étudié les origines de la famille de Paul-Louis Courier nous avons, pour la première fois[1], dévoilé la singulière tentative d'assassinat dont Jean-Paul Courier faillit être victime à l'instigation du duc d'Olonne. Le valet, Jacques Tachet, dit Clermont, instrument de son maître, fut, pour ce fait, roué en place de Grève, selon l'arrêt du Parlement du 18 juillet 1764. Le duc fut, lui-même, envoyé par lettre de cachet au château de Pierre-Encize, à Lyon, et, après sa libération, maintenu éloigné de la Cour, à Fontenay-le-Comte, où il mourut le 17 juillet 1777[2].

Ce n'était d'ailleurs pas le seul dommage causé par le duc et les siens à la famille de Paul-Louis, et nous avons déjà analysé les procès qui s'élevèrent entre Jean Laborde, maître tailleur à Paris, son grand-père maternel, et le duc d'Olonne, puis ses héritiers ; procès qui débutèrent par l'assignation du 15 juin 1747 et se poursuivirent pendant plus de quarante années.

Sans nous étendre sur des recherches nouvelles, qui nous ont permis de retrouver toute la procédure de la direction des créanciers du duc d'Olonne, il nous suffira de dire que Jean Laborde mourut à peu près ruiné le 13 juin 1782. Pour sauvegarder leurs intérêts, ses héritières Louise-Élisabeth Laborde, femme de Jean-Paul Courier, seigneur de la Filonnière et de la Houssière, et Catherine-Félicité Laborde, femme de Jean-Sanson Leclère[3],

1. *Paul-Louis Courier Parisien*. Paris, 1925.

2. Mort dans la nuit du 17 au 18 juillet 1777, il fut inhumé en l'église Notre-Dame (Archives notariales). Les actes de Fontenay-le-Comte pour cette période ont été détruits pendant les guerres de Vendée.

Contrairement aux indications données par le Père Anselme, le duc d'Olonne n'est donc pas mort à Loches. (Voir nos recherches antérieures, *Paul-Louis Courier Parisien*, p. 151, n. 122.)

3. Né le 1er juillet 1730. Baptisé le dimanche 2 juillet 1730 à Saint-Eustache. Il fut chargé par la direction des créanciers d'Olonne de la conduite des ouvrages faits dans la maison de la rue de Grenelle dépendant de la succession de Mme de Boutteville. Il remplaça, en 1782, son beau-père, Jean Laborde, comme syndic des créanciers d'Olonne. Entré le 6 novembre 1815 à l'Hospice des Incurables, il mourut dans cet établissement le 23 février 1817. (Archives notariales et Archives départementales de la Seine.)

architecte du Marquis de Courtanvaux[1], obtinrent, le 6 juillet 1782, des lettres les autorisant à se dire et porter héritières sous bénéfice d'inventaire de la succession de leur père, lettres qui furent entérinées par sentence du Lieutenant civil au Châtelet de Paris du 17 juillet 1782[2].

En venant, à la fin de 1784, s'installer à l'Estrapade[3], sans toutefois abandonner ses propriétés de Touraine : « La Véronique », « La Filonnière » et ses dépendances, où il se rendait plusieurs mois chaque année, Jean-Paul Courier poursuivait un double but : terminer le procès d'Olonne et le règlement de la succession de Jean Laborde, puis donner à son fils l'instruction nécessaire pour la carrière à laquelle il le destinait. Son choix de la Montagne Sainte-Geneviève s'expliquait à la fois par ses relations personnelles et par le désir de rester à proximité des écoles.

De graves difficultés s'élevèrent bientôt entre les héritiers Jean Laborde pour le partage des sommes, d'ailleurs minimes, provenant de la distribution d'Olonne. Jean-Paul Courier ne devait pas voir la fin de ce différend. Des arrangements partiels intervinrent après son décès (24 pluviôse an IV-13 février 1796). Mais, lorsque Mme Courier mourut elle-même, le 11 vendémiaire an X (3 octobre 1801), elle laissait à son fils le soin d'un règlement définitif qui semble ne jamais être intervenu.

Jean-Paul Courier fut plus heureux, quant à l'éducation de Paul-Louis. C'était, nous le savons par le biographe anonyme de 1824[4] :

> Un homme de beaucoup d'esprit et d'une grande litttérature.
>
> Il enseigna d'abord lui-même son fils, mais

cette première éducation se serait bornée à des notions d'histoire, de mathématiques et à l'étude du latin, si le jeune Courier n'eût trouvé dans la bibliothèque paternelle un texte d'*Hérodote* et la traduction de *Larcher*.

A l'aide de ces livres, seul et sans maître, et presque à la dérobée,

1. François-Michel-César Le Tellier, marquis de Courtanvaux, arrière-petit-fils de Louvois, capitaine-colonel des Cent-Suisses et membre de l'Académie des Sciences, décédé le 7 juillet 1781. Son éloge fut prononcé par Condorcet. Bienfaiteur de la bibliothèque de l'Abbaye de Sainte-Geneviève. Son buste, par Ch.-Antoine Bridan, qui avait été exposé au salon de 1775, est encore conservé dans cette bibliothèque. Il habitait l'hôtel construit rue de Richelieu, en 1669, pour Louvois, et dont l'emplacement est devenu le square de ce nom.

2. Archives nationales, Y 5095. L'inventaire avait été dressé le 12 juillet 1782. (Archives notariales.)

3. *Paul-Louis Courier Parisien*, p. 221.

4. *Notice biographique sur la Vie de Paul-Louis Courier de Méré*. Paris, Ponthieu, 1824.

il commença l'étude de cette langue qui devait avoir tant d'influence sur l'avenir de toute sa vie [1].

Cette affirmation de Dehèque, quelque peu compétent en la matière, n'est pas en contradiction avec la mention inscrite le 16 septembre 1787 par Paul-Louis sur son lexicon greco-latin de Jacques Toussain, qu'il déclare avoir acheté « à dessein de se perfectionner dans l'étude de la langue grecque [2] ».

Mais Jean-Paul Courier voulait donner à son fils une orientation positive.

Il le destinait à servir dans le corps du génie. Il lui fit donc, de bonne heure, étudier les mathématiques avec Jean-François Callet [3]. Toutefois, il tint en quelque mesure compte de ses goûts, et lui fit continuer l'étude du grec, à laquelle l'adolescent se livra « avec une passion marquée sous la direction de Vauvilliers [4] ».

Jean-François Vauvilliers, d'une famille originaire de Noyers (Yonne), né à Paris le 24 septembre 1737, connaissait Jean-Paul Courier depuis l'époque où, en 1755 et 1756, ils suivaient ensemble, à la Faculté des Droits de Paris, les cours du professeur Thomassin.

A la fin de 1766, il avait remplacé son père à la chaire de littérature grecque au Collège Royal [5], puis il avait publié, en 1769, un *Examen historique du gouvernement de Sparte*; en 1772, un *Essai sur Pindare* suivi de la traduction d'un certain nombre d'odes pindariques. Deux ans après, il avait été choisi pour terminer l'édition de *Sophocle* préparée par Capperonnier [6] et qui parut en 1781.

Élu l'année suivante à l'Académie des Inscriptions et Belles-

1. Dehèque, *Encyclopédie des Gens du Monde* (art. « Courier »).
L'helléniste Félix Dehèque (1794-1870), qui avait de l'admiration pour Courier, avait recueilli sur lui des renseignements de première main. Il avait acquis plusieurs ouvrages provenant de la bibliothèque de Courier, qui fut vendue en 1829.

2. Le fac-similé du titre et des mentions manuscrites de Paul-Louis a été publié par M. Victor Perrot, *Les Boutades de Paul-Louis Courier* : « En face de Barbier de Séville ». Paris, 1913.
Le biographe de 1824 avait écrit que Paul-Louis « apprit à l'âge de quinze ans le grec sans maître ». Celui de 1828 affirma qu'il « savait déjà le grec à l'âge de quinze ans ».

3. Jean-François Callet (Versailles, 25 octobre 1744-Paris, 14 novembre 1798) forma pour le génie un grand nombre d'élèves distingués.
Paul-Louis prit avec lui sa première leçon de mathématiques, le mardi 24 avril 1787.
Lorsque Callet fut nommé, en 1788, professeur d'hydrographie à Vannes, Jean-Paul confia son fils à un nouveau professeur, Jean-Baptiste Labey, qui eut une influence décisive sur l'orientation de son élève vers la carrière de l'artillerie.

4. *Commentaire des Lettres* (éd. de 1828).

5. Jean Vauvilliers, professeur de grec au Collège Royal de 1757 à 1766.

6. Professeur de grec au Collège Royal de 1753 à 1775.

Lettres, il se lia avec le comte de Choiseul-Gouffier[1], qui resta son ami et qu'il retrouva plus tard, lors de son exil en Russie.

C'était un érudit déjà célèbre, mais il était très pauvre et doué d'un caractère austère et indépendant.

Un trait de ce caractère nous est donné par un passage de la correspondance adressée par Dupont de Nemours au prince-héritier de Bade, qui contient le récit d'un événement capital pour le Collège Royal au XVIII^e^ siècle, événement si heureusement mis en lumière par M. Abel Lefranc dans sa savante *Histoire du Collège de France*[2].

Les appointements accordés aux lecteurs et professeurs royaux étaient tombés peu à peu, en raison de la pénurie du Trésor, à six cents livres, au milieu du XVIII^e^ siècle. Cette somme était tout à fait insuffisante, et le corps des professeurs avait dû « adresser au Roi, en 1770, un *Mémoire sur le Collège Royal de France* qui renferme un tableau singulièrement sombre de leur misérable sort ».

« L'abbé Terray, alors contrôleur général des Finances », imagina de faire prélever sur la part du produit des postes et des messageries affectée de temps immémorial à l'Université de Paris, et sur certains revenus accumulés de cette provenance, les fonds nécessaires pour l'achèvement du Collège Royal, l'amélioration du traitement des professeurs et l'institution de pensions pour les professeurs émérites. Le roi ratifia ce projet et délivra, en mai 1772, des lettres patentes pour son exécution. Mais une condition était imposée. Le Collège Royal devait se résigner à faire partie de l'Université et celle-ci exigeait qu'il soit assujetti aux lois, statuts et usages communs aux autres établissements. C'était ruiner complètement dans son esprit l'ancienne fondation de François I^er^. La principale conséquence était la prestation du « Serment d'être de la religion catholique, apostolique et romaine, de n'enseigner que la doctrine approuvée du pape et reçue dans l'Université ».

Les professeurs protestèrent et refusèrent d'abord le présent. Dans une réunion, Capperonnier, Le Monnier, Cousin prirent la parole, et, après eux, M. de Vauvilliers, qui est en effet très pauvre, a dit :

Messieurs, la plupart d'entre vous êtes de l'Académie, vous avez tous d'autres places, je suis le seul ici qui ne possède rien que ma

1. 1752-1817. Ambassadeur en Turquie en 1789, il se réfugia ensuite en Russie, où il resta de 1792 à 1802. Ministre d'État et Pair de France en 1816.

2. Paris, 1893, pp. 253-265.

chaire au Collège Royal et qui soit dans le cas de mourir de faim : mais j'aimerais mieux mourir de faim que de me prêter à une démarche qui avilirait entre nos mains la dignité dont nous avons été honorés, et qui détruirait l'utilité d'un établissement fait pour servir l'humanité entière. Cela est si vrai que voilà ma démission que je tiens prête dans le cas où il serait possible que vous acceptassiez le serment qu'on vous propose[1].

Les professeurs durent finalement se soumettre, mais il faut retenir déjà l'expression des sentiments de Vauvilliers dont on trouvera, dix-huit ans plus tard, une éclatante confirmation, puisque, alors, il préféra quitter le Collège plutôt que de prêter le serment exigé en 1791[2], et que, malgré les persécutions, il n'hésita pas à publier deux ouvrages contre les serments[3].

Tel était le maître que Jean-Paul Courier avait donné à son fils. Il semble toutefois que Vauvilliers n'ait pu diriger que d'assez haut les études de l'adolescent, qui suivait ses cours au Collège Royal. Ce collège, dont les cours ont toujours été publics et gratuits, était destiné aux jeunes gens qui, « par des instructions et des études antérieures », s'étaient « mis en état de profiter des leçons que l'on y donne[4] ».

D'après les règlements organiques, les cours étaient divisés en deux semestres. Celui d'hiver débutait par une assemblée publique, le premier lundi qui suivait le jour de la Saint-Martin. Le second semestre s'ouvrait après la quinzaine de Pâques, le lundi lendemain de Quasimodo.

En 1786, la séance publique eut lieu le lundi 13 novembre, à 4 heures. M. Laget Bardelin, avocat au Parlement, nommé professeur de Droit Canon, fit son discours de réception, suivi de lectures par MM. de la Lande, Portal, Mauduit, de Cournand. Vauvilliers lut aussi sa traduction de la huitième pythique de Pindare[5].

Nous ne savons si le jeune Paul-Louis assista, pendant le pre-

1. Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France*, p. 262.

2. Membre du Conseil général de la Commune et administrateur des Subsistances, il avait déjà démissionné de ses fonctions dans la séance du 5 janvier 1791, après avoir refusé de recevoir le serment des prêtres prescrit par la Constitution civile du Clergé.

(*Actes de la Commune de Paris*, publiés par Sigismond Lacroix, 2e série, t. II, p. 40.)

3. *Témoignage de la Raison et de la Foi contre la Constitution civile du Clergé* (1791) ; *Questions sur les Serments, en particulier sur celui de haine à la royauté* (1796).

4. *État ou Tableau de la Ville de Paris*, p. 190, 1764. De très jeunes gens suivaient les cours du Collège Royal. Ainsi Edmond Géraud, né le 20 novembre 1775, suivait, en 1790, plusieurs cours, notamment ceux de l'abbé de Cournand. (*Journal d'un étudiant pendant la Révolution*, publié par Gaston Maugras, Nouvelle édition, p. 24 et 194. Paris, 1910.)

5. Archives du Collège de France (Registre des délibérations prises aux Assem-

mier semestre, aux cours du professeur au Collège Royal. Il ne suivait peut-être encore que ceux de M. Vetour, qui demeurait rue Neuve-Saint-Étienne-du-Mont, dans la maison de Mlle Lambert[1], à moins de deux cents mètres de l'appartement paternel[2]. « Depuis longtemps », M. Vetour, qui avait adopté les méthodes préconisées par Rollin dans son *Traité des Études*[3], « s'occupait d'éducation » et, avant de publier, en 1786, ses *Nouvelles Instructions sur l'Histoire de France à l'usage de la jeunesse*, il en avait « éprouvé en quelque sorte l'utilité sur ses propres élèves[4] ».

Mais, nous ne pouvons douter que Paul-Louis n'ait assisté aux cours du second semestre, qui s'ouvrirent au Collège Royal le lundi 16 avril 1787[5].

Vauvilliers donnait alors, les mardi, jeudi et vendredi, à 9 heures du matin, des lectures commentées de Démosthène et d'Eschine. Son cours rouvrit le mardi 17 avril, et Courier y assistait avec son maître, M. Vetour. Nous en avons pour témoignage la lettre écrite par Paul-Louis à son père le samedi 28 avril 1787 :

Nous n'avons pas plus eu de nouvelles de M. de la Frenaye que s'il n'eût jamais existé. M. Vetour a trouvé singulier qu'après l'avoir prié de lui garder une place il n'ait pas reparu du tout. C'est une chose faite pour étonner que ces gens qui vous paraissent occupés d'une affaire à n'en jamais sortir, et qui, l'instant d'après, ne s'en souviennent plus du tout.

Cette observation, si juste de ton, convient parfaitement à Jean-Pierre Delafrenaye[6], alors âgé de quarante-neuf ans, notaire

blées des Lecteurs et Professeurs du Roi au Collège Royal de France depuis le 9 janvier 1780 et des Assemblées de chaque mois depuis le 3 juillet 1791).

Voir aussi *Journal de Paris*, lundi 13 novembre 1786, p. 1307.

1. *Journal général de la France*, jeudi 5 octobre 1786, p. 476.

C'est la maison qui porte actuellement le n° 8 de la rue Rollin. Habitée par Rollin, de 1697 à sa mort (14 septembre 1741), elle avait été acquise par Mlle Lambert le 4 juin 1785 (Arch. Nat., Y 2933).

2. 6, rue de la Vielle-Estrapade [n° 11 actuel]. (*Paul-Louis Courier Parisien*, p. 223.)

La rue de Fourcy (58 toises selon Watin) et la rue Contrescarpe (72 toises) conduisaient de l'Estrapade à la rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont (actuellement rue Rollin). Cette dernière rue avait été habitée par de nombreux Jansénistes depuis le XVIIe siècle.

3. Courier possédait l'édition de 1740 de cet ouvrage. (Catalogue de sa bibliothèque.)

4. *Journal général de la France*, jeudi 5 octobre 1786, p. 476.

5. Archives du Collège de France (affiches d'annonces de cours).

6. Jean-Pierre Delafrenaye, né le 11 novembre 1738, avait été notaire rue Saint-Jacques, près la rue des Noyers, du 23 janvier 1768 au 22 novembre 1777. Il habitait 12, rue Neuve-d'Orléans, près la porte Saint-Denis, depuis 1783. Il fit des pertes assez considérables pendant la Révolution.

Nommé maire du 5e arrondissement (10e actuel) peu après le 18 brumaire, il mourut le 12 germinal an IX (2 avril 1801). Ses obsèques furent célébrées le 14, en présence de Frochot, alors préfet de la Seine. (Discours prononcé aux obsèques du citoyen Delafrenaye, Bibl. Nat., Ln^{27} 5569.)

Sur ses relations avec Vauvilliers, voir plus loin.

honoraire depuis 1777, et qui paraît avoir mené, dès cette époque, une existence de riche bourgeois désœuvré.

Sans doute avait-il demandé au maître du jeune Paul-Louis de lui conserver une place à la leçon d'ouverture de son ami Vauvilliers, mais avec toutes les préoccupations naturelles aux oisifs, il avait oublié d'y venir.

L'adolescent en fut d'autant plus choqué dans sa jeune ferveur pour le grec, qu'il s'agissait probablement pour lui d'une leçon mémorable, la première au Collège Royal.

Nous relaterons dans une nouvelle étude[1] l'importance considérable qu'eut pour notre grand écrivain la formation particulière qui lui fut donnée.

Signalons cependant, dès maintenant, qu'à l'origine de toutes les relations littéraires de Courier, on retrouve le milieu de très haute tenue intellectuelle que formait le corps des professeurs au Collège Royal. C'est parmi eux que se trouveront plus tard plusieurs de ses meilleurs amis : Clavier, d'Ansse de Villoison, Silvestre de Sacy, Daunou.

Peut-être est-il des motifs de croire que Courier suivit non seulement les cours de Vauvilliers, mais aussi ceux de son collègue, Édouard-Marie Bosquillon[2], médecin et professeur de grec, qui étudiait alors au Collège Royal les mardi, jeudi et samedi à midi, les « Aphorismes » d'Hippocrate. De toute manière, il put le connaître dès lors et n'est-ce point par hasard qu'il se fit soigner par lui à son retour d'Italie, en 1800[3]?

Faut-il placer aussi à cette époque la connaissance qu'il fit du fameux Portal[4], qui enseignait l'anatomie au Collège Royal et au Jardin du Roi, et qui, spécialiste des maladies de poitrine, le soigna, lui aussi, en même temps que Bosquillon en 1800? Le médecin devait survivre à son malade, puisqu'il ne mourut qu'en 1832, à quatre-vingt-dix ans, après avoir été médecin de Louis XVIII, de Charles X, et avoir présidé à la fondation de l'Académie de Médecine.

1. *Les relations littéraires de Paul-Louis Courier en France et en Italie.*

2. Né à Montdidier le 20 mars 1744.

Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, professeur de grec au Collège Royal depuis 1774, il y étudia d'abord les *Aphorismes* et les *Prolégomènes* d'Hippocrate, puis il y commenta *Homère*.

Il mourut le 22 novembre 1816.

3. C'est Bosquillon qui lui fit alors connaître Clavier.

4. Antoine Portal, né à Gaillac le 5 février 1742, était déjà chargé de la chaire d'anatomie au Collège Royal (1770), lorsqu'en 1777, Buffon, qui avait conçu pour lui un vif sentiment d'amitié, lui confia celle du Jardin du Roi. En 1787, il était médecin de Monsieur et membre de l'Académie des Sciences. Il assista Clavier pendant sa dernière maladie et mourut lui-même à quatre-vingt-dix ans en 1832.

Enfin, le jeune Paul-Louis ne put ignorer les cours de poésie latine que donnait Delille sur l'*Énéide* ni ceux de l'abbé Antoine de Cournand[1], qui étudiait, en cette année 1787, « *l'État des Lettres Françaises depuis Louis XIV* », ni même encore les cours de mathématiques et d'astronomie professés par La Lande[2], qu'il devait rencontrer plus tard tard chez l'ancienne femme de Pipelet[3], devenue comtesse, puis princesse de Salm-Dyck.

Nous pouvons supposer qu'il connut aussi le cours d'histoire naturelle de Daubenton[4] au Collège Royal, et celui professé par le célèbre ami de Buffon au Jardin du Roi; ce jardin, qui contenait quarante arpens et fournissait une « promenade aussi agréable que salubre aux habitants de ce quartier[5] ».

Il est probable que M. Vetour conduisait parfois, par l'extremité de la rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont et un court trajet dans la rue Copeau[6] et la rue du Jardin-du-Roi[7], ses élèves soit au Jardin, soit au Cabinet d'Histoire Naturelle qui était ouvert au public le mardi et le jeudi après-midi depuis la Saint-Martin jusqu'à la Saint-Louis, soit encore à l'un des cours donnés par les professeurs. C'est peut-être à cette époque que Courier acquit les premières connaissances qui lui permirent plus tard de faire le cours de minéralogie dont parle le général Macors dans sa lettre du 8 août 1798[8].

Il y put apercevoir Buffon alors Intendant du Jardin et du Cabinet, qui ne devait mourir que l'année suivante[9]; il est tout au moins certain qu'il lut alors ses œuvres. Plus tard, il pouvait écrire dans son « *Eloge de Buffon* » que, « séparé de tous les monumens de la littérature et du petit nombre d'hommes qui, ayant vécu avec ce héros de l'âge passé en gardent encore quelque souvenir », il ne peut consulter que sa « mémoire pleine de ses chefs-d'œuvre, mais muette sur sa vie[10] ».

1. L'abbé Antoine de Cournand, né à Marseille en 1747, mourut à Paris en 1814. Il était professeur au Collège Royal, où il avait remplacé Aubert, en novembre 1784. Il fut le premier prêtre marié.

2. Joseph-Jérôme Lefrançais de La Lande, astronome (1732-1807). Mme de Salm écrivit son *Éloge*. Il était professeur au Collège Royal depuis 1760.

3. Constance de Théis (1767-1845) avait épousé Pipelet, dit Pipelet de Leury, chirurgien ordinaire du Roi. Elle divorça et épousa le comte de Salm Dyck. Elle a laissé des poésies et des œuvres en prose.

4. Daubenton (Montbard, 1716-Paris, 31 décembre 1799).

5. Thiéry, *Guide des Amateurs*, t. II, pp. 180-183, 1787.

6. Actuellement rue Lacépède.

7. Actuellement rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

8. Hallynck, *La Vie militaire de P.-L. Courier* : « La Sabretache », p. 298, avril 1925.

9. Le 16 avril 1788.

10. *Éloge de Buffon*. Cet *Éloge* fut publié pour la première fois dans l'édition de 1828. Il est daté de 1799.

Les professeurs du Collège Royal et Buffon exercèrent ainsi sur lui, dès l'adolescence, à l'époque des premières impressions, des premiers jugements, une influence décisive, qui marqua d'une empreinte durable l'art de l'écrivain. Le grand charme de l'œuvre de Courier n'est-il pas justement dans son amour profond de la nature et de l'antiquité.

De tous, son maître préféré était Vauvilliers, qui lui avait ouvert toutes grandes les portes de ce magnifique jardin des lettres grecques dans lequel, au sortir de l'enfance, il avait déjà, seul, essayé de pénétrer.

En 1784, Vauvilliers avait étudié l'*Iliade* au Collège Royal et il y faisait, en 1787, des lectures commentées de Démosthène et d'Eschine[1], donnant peut-être déjà à son jeune élève la première idée du court écrit publié après sa mort : « *Sur le mérite des orateurs comparé à celui des athlètes* ».

Il publiait, en même temps, avec des notes, pour Cussac[2], une édition du *Plutarque* d'Amyot, dans laquelle Courier pourrait bien avoir pris son goût si marqué pour le grand prosateur de l'Ile-de-France au XVI^e^ siècle[3]. A l'exception de Pindare, qui convenait peut-être mal à la nature de son esprit, Paul-Louis admire d'abord chez les Grecs tous ceux que lui révéla Vauvilliers. Plus tard, il est vrai, sa curiosité amusée s'étendra aux pastorales de Longus, et sa ferveur, à travers Xénophon et Platon, à Socrate, son véritable maître. Mais Homère restera son compagnon en Calabre. Il annotera encore *Sophocle* en Touraine vers la fin de sa vie, et le « plaisant historien » Plutarque n'en restera pas moins une de ses lectures favorites.

Dans son *Discours sur Pindare*, Vauvilliers avait revendiqué le droit de s'éloigner de la traduction littérale; mais, craignant que certains ne pussent être tentés de regarder sa traduction des *Odes de Pindare* comme une paraphrase, il avait donné lui-même des éclaircissements sur sa méthode :

[Je me suis proposé de retrouver l'âme du poète grec et] pour cela j'ai ramassé toutes mes forces pour lutter avec lui sans jamais désespérer de trouver des armes victorieuses dans ma langue, me propo-

1. Affiches d'annonces de cours (Archives du Collège de France).

2. Le *Journal de Paris* du 26 avril 1787 annonçait les tomes IX, X de cette édition (notes de Vauvilliers, observations de Brotier). Plus tard, elle fut revue par Clavier et réimprimée par Cussac (25 vol., 1801-1805).

3. Les critiques de Courier vont au *Traducteur* de *Daphnis et Chloé* ; mais, en essayant de retoucher la version d'Amyot, avec le vrai sens de l'auteur, il ne cesse d'admirer les *belles et naïves expressions* de l'interprète. (Préface de la traduction de Longus. Florence, Piatti, 1810.)

sant toujours de le surpasser, non dans l'espoir d'y réussir, mais afin que ces efforts me conduisissent à en approcher, l'égaler même s'il était possible.

A vrai dire il ne semble pas que Vauvilliers ait atteint son but; de plus, il abuse trop souvent de la périphrase chère aux froids poètes de ce temps, tels que l'abbé Delille, son collègue au Collège Royal, ou Roucher, l'auteur des *Mois*, son voisin. Mais, en reconnaissant que la langue grecque est beaucoup plus concise que la nôtre dans ses expressions, Vauvilliers montrait le chemin à suivre, chemin qu'il ne prit pas lui-même. Et ce n'est pas le moindre mérite du jeune Paul-Louis d'avoir bénéficié des leçons de l'hélléniste tout en réagissant contre l'exemple du traducteur, et de s'être rapproché, en son style sans longueurs, des originaux grecs qu'il traduisit : Longus, Lucius, Hérodote et Xénophon.

Ce n'est pas sur ce seul point que le maître aurait pu exercer une grande influence sur son élève. Mais, là encore, si Courier connut et comprit bien les opinions de Vauvilliers, il ne laissa pas de rester indépendant, ne conservant de son exemple qu'une leçon de tolérance.

Vauvilliers était, en effet, janséniste; il avait d'abord vécu dans le monde; mais, plus tard, ses sentiments religieux s'étaient accentués, à la suite d'un songe dans lequel il se crut transporté au Jugement dernier, et dont il ressentit une impression si profonde que ses cheveux blanchirent subitement.

Il abjura dès lors, dit l'un de ses biographes, les erreurs dans lesquelles l'avaient entraîné une jeunesse passionnée et ses liaisons avec les philosophes les plus éminents de son temps. Sa vie devint exemplaire, et présenta l'image de toutes les vertus[1].

D'ailleurs, tout l'entourage de Paul-Louis était janséniste. La paroisse de Saint-Étienne-du-Mont avait été la plus janséniste de Paris, et nous ne pouvons oublier que Pascal et Racine étaient inhumés, le premier depuis le 19 août 1662, le second depuis le retour de ses restes le 2 décembre 1711, après la destruction de Port-Royal, dans une chapelle de cette église dont le curé était à la présentation de l'abbé de Sainte-Geneviève, qui nommait toujours un religieux de sa congrégation[2].

1. *Notice sur Vauvilliers.* (Traduction poétique des odes les plus remarquables de Pindare. Paris, Didot, 1859.)

2. Depuis 1772, le curé de Saint-Étienne-du-Mont était François-Gabriel Secré de Penvern, qui mourut en mars 1791.

Il avait été présenté par l'abbé de Sainte-Geneviève, le 4 mars 1772, suivant acte reçu par Me Delafrenaye, notaire au Châtelet de Paris. (Bibliothèque Sainte-Geneviève, manuscrits, 1174.)

On sait que les génovéfains, qui avaient été, dès l'origine, parmi les appelants contre la bulle *Unigenitus*, s'étaient soumis lors du chapitre général de 1745, mais non sans un sursaut d'indépendance et des velléités d'opposition [1]. Or, l'un des personnages les plus considérables de la congrégation de France après l'abbé, était, en 1787, le chanoine régulier Alexandre Guy Pingré[2], qui avait été, en 1745, persécuté pour son attachement aux libertés de l'Église gallicane et au jansénisme. A cette époque, ses adversaires avaient, en cinq ans, obtenu contre lui cinq lettres de cachet, chacune lui prescrivant un nouvel exil, mais Lecat[3], chirurgien en chef de l'Hôtel Dieu de Rouen, avait trouvé le moyen d'arrêter le cours et l'effet des ordres arbitraires en le faisant recevoir en qualité d'astronome à l'Académie des sciences de Rouen, qu'il avait fondée.

Dès lors, Pingré apprit l'astronomie et se fit bientôt connaître par des travaux de premier ordre ; il fut ensuite rappelé par les génovéfains qui lui confièrent les fonctions de Bibliothécaire de l'Abbaye[4], et lui firent construire un observatoire au sommet de la tour. Des voyages scientifiques l'ayant appelé à l'île Rodrigue, dans la mer des Indes (1761), avec le Marquis de Courtanvaux[5], à son retour il en publia une relation.

Entre temps, il avait été chargé de la réforme de la liturgie de la Congrégation de France. Franc-maçon avant 1766, le chanoine Pingré avait été élu, en 1775, vénérable de sa Loge « *Les cœurs simples* » dont il fit modifier le nom et qui devint « *Les cœurs simples de l'Etoile polaire* [6].

Parmi les autres membres de cette loge étaient, notamment[7], avec Louis-François Barrois l'aîné, libraire, quai des Augustins, Jeaurat, de l'Académie des Sciences, Jean-François Le Febvre, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, qui fut peu après procureur général de l'Abbaye, Jean-François Vauvilliers, profes-

1. A. Gazier, *Histoire générale du Mouvement janséniste*, t. I, p. 329. Paris, 1922.

2. Né à Paris le 4 septembre 1711. Chanoine régulier de la Congrégation de France en 1727, il enseigna d'abord au Collège Saint-Vincent de Senlis, où il avait été élevé.

Associé libre de l'Académie des Sciences en 1756. Chancelier de l'Université en 1769. (*Magasin Encyclopédique* : Ventenat, « Notice sur la Vie du Citoyen Pingré ».)

3. 1700-1768.

4. 1756. Son adjoint était alors Mercier de Saint-Léger (1734-1799), qui lui succéda en 1758. Pingré reprit ses fonctions en 1772, après ses voyages scientifiques.

5. Voir la note page 193.

6. Pingré était, avons-nous dit, astronome. Cette loge avait été constituée le 3 avril 1762. Son nom fut modifié le 13 juin 1775.

7. Tableau de loge, 2 juillet 1783. Les assemblées de cette loge avaient lieu chez Carel, pensionnaire du roi, rue du Fouarre.

seur au Collège Royal, et Jean-Pierre de la Frenaye[1], notaire honoraire au Châtelet de Paris, qui, nous l'avons vu plus haut, était notaire de l'Abbaye[2].

La bibliothèque de l'Abbaye de Sainte-Geneviève était alors accessible aux lettrés les lundis, mercredis et vendredis de deux heures à cinq heures[3], et il est probable que Jean-Paul Courier et son fils Paul-Louis avaient libre accès à cette bibliothèque[4], si voisine de leur demeure. Sans doute même avaient-ils été présentés par Vauvilliers à Pingré qui était « né bon, simple et très tolérant[5] ».

Nous ne rechercherons pas ici quelles étaient les opinions politiques et religieuses de Jean-Paul Courier ; mais, depuis la tentative d'assassinat du duc d'Olonne et la ruine de son beau-père, il n'avait certes pas pour la grande noblesse une considération particulière. Au début de la Révolution, il était lié avec des royalistes constitutionnels. Plus tard, en l'an III, il occupa les fonctions d'agent municipal de Cinq-Mars-la-Pile, et il ne paraît pas avoir jamais fait d'opposition aux principes de la Révolution de 1789.

Était-il janséniste? Nous ne le croyons pas, mais son entourage pourrait l'avoir quelque peu incliné vers le jansénisme politique, bien dans l'esprit du temps, c'est-à-dire beaucoup plus vers une forme d'opposition à la toute-puissance romaine, vers une forme de gallicanisme, que vers une adhésion aux austères doctrines religieuses du jansénisme.

Il n'est cependant pas sans intérêt de noter ici que Jean-Paul avait paraphrasé le psaume *Super flumina babylonis* :

Au sein de cette ville insolente et perfide
Qu'habitent nos vainqueurs,
Où règne un roi cruel et qu'un fleuve rapide
Traverse entre les fleurs,
Nous nous sommes assis, le cœur rempli d'alarmes,
Sur des bords trop heureux ;
Les fugitives eaux ont emporté les larmes
Qui tomboient de nos yeux;

1. Voir note page 197.
2. Voir note page 201.
3. *Essai historique sur la Bibliothèque du Roi.* Paris, Belin, 1782.
4. Pingré resta bibliothécaire jusqu'à la suppression de l'ordre en 1790. Il fut ensuite provisoirement maintenu dans les bâtiments de l'Abbaye, et, grâce à lui, les livres ne furent pas dispersés.

Lorsque la bibliothèque, devenue Bibliothèque du Panthéon, rouvrit ses portes, il en fut le premier administrateur, jusqu'à sa mort, survenue le 1er mai 1796. Daunou, avec qui il avait été lié, fut l'un de ses successeurs, après la mort de Lemonnier en 1797.

5. Ventenat, notice.

Par nos tremblantes mains nos lyres détendues
N'ont plus produit d'accords;
Nos harpes en silence ont été suspendues
Aux saules de ces bords.
Cependant ces cruels qu'un combat fit nos maîtres
Nous disoient : « Devant nous,
Chantez ces hymmes saints chantés par vos ancêtres
Devant le dieu jaloux;
Aux chants de Babylone unissez vos cantiques,
Et vos voix à nos voix,
Et faites retentir dans nos sacrés portiques,
La harpe sous vos doigts.
... O discours... qu'au ciel le Dieu suprême
N'entend point sans courroux
Apprenez que son nom deviendroit un blasphème
Prononcé devant vous.
Nous ne pouvons chanter que les seules louanges
Du Dieu de l'Univers :
Éloignez-vous, fuyez, la foule de ses anges
Assiste à nos concerts. »

. . . . . .

. . . . . .

Cette pièce « est du père de Courier, homme fort instruit, au rapport de son fils; Paul-Louis faisait grand cas de ce morceau et il en regrettait fort la fin, n'ayant jamais pu retrouver que ce fragment dans sa mémoire[1] ».

Il est au moins singulier que cette pièce, le seul écrit de Jean-Paul Courier qui nous ait été conservé, puisse être appliquée à la destruction de Port-Royal.

Nous savons, en effet, d'après le témoignage de Grégoire :

Que reste-t-il de ces ruines? Parlerai-je de quelques pans de murs, qui formaient l'enceinte du couvent et sur lesquels étaient inscrits une foule de noms avec le verset : *Super flumina Babylonis*[2] ?

Ainsi, Jean-Paul Courier avait justement paraphrasé, parmi les psaumes, celui qui était inscrit sur un pan de mur de Port-Royal, et Paul-Louis en avait recueilli de mémoire la plus grande partie.

Ce souvenir dans la mémoire vivante de l'adolescent se rapporte peut-être à une visite faite à l'Abbaye de Port-Royal, où se rendaient alors de nombreux pèlerins et aussi de simples curieux,

1. Ainsi s'exprimait l'éditeur de 1828 (Bruxelles). Cette note a été reproduite dans les éditions suivantes des *Œuvres complètes de Paul-Louis Courier*.

2. Grégoire, *Les Ruines de Port-Royal en 1809, année séculaire de la destruction de ce monastère*, p. 36. Paris, Levrault, 1809.

mais ces divers rapprochements semblent bien attester que l'entourage du jeune Paul-Louis était en partie janséniste ou favorable au jansénisme.

Il y a mieux encore : son maître, M. Vétour, qui le conduisait au cours de Vauvilliers, avait, nous l'avons vu plus haut, publié l'année précédente un ouvrage intitulé : « *Nouvelles Instructions sur l'histoire de France*[1], qui fut probablement celui dans lequel Paul-Louis apprit d'abord l'Histoire.

Cet ouvrage, ou plutôt ce manuel, d'ailleurs assez bien fait, était composé dans la forme du catéchisme, par demandes et par réponses. Après avoir étudié le règne de Louis XIV, Vétour ajoutait :

D. : N'y eut-il pas de querelles théologiques sous ce grand règne?

R. : On peut remarquer :

1° Les querelles sur le quiétisme, dont la principale erreur étoit une excessive misticité (*sic*) sur l'amour désintéressé de l'Être suprême, et qui finit bientôt par l'édifiante soumission de Fénelon, son apôtre;

2° La fameuse querelle des défenseurs de Jansénius contre les Jésuites, qui n'auroit pas eu plus de durée, ni d'importance, si les disciples de Loyaula (*sic*) n'étaient venus à bout de diriger les efforts de la puissance royale, contre une foule d'hommes vertueux, qui se faisoient d'autant plus honneur de resister, qu'ils croyoient combattre pour la vérité.

D. : De quoi s'agissoit-il dans la querelle du Jansénisme?

R. : D'abord il ne s'agissoit que de cinq propositions, que l'on vouloit faire regarder comme extraites du livre de Jansénius, intitulé *Augustinus*; les Jansénistes instruits, le nioient; les autres n'étoient pas en état de le vérifier, et l'autorité souveraine fut déployée pour arracher aux uns et aux autres un aveu qu'ils ne croyoient pas devoir faire.

D. : Cette querelle ne prit-elle pas une autre forme?

R. : Le fourbe et violent Jésuite Le Tellier, confesseur du Roi, la fit servir à satisfaire ses animosités contre le Cardinal de Noailles; ce Prélat avoit approuvé les réflexions morales du Père Quesnel de l'Oratoire; cent une propositions furent extraites de ce livre, condamnées avec acharnement d'une part, soutenues avec éloquence et fermeté de l'autre; et l'animosité fut d'autant plus grande, que l'on s'entendoit moins.

D. : Cette querelle n'a-t-elle pas eu d'heureux effets?

R. : Aujourd'hui que la dispute polémique est absolument abandonnée, nous jouissons encore d'une foule d'ouvrages lumineux, sortis de la célèbre maison de Port-Royal, chef-lieu des amis de Jan-

1. *Privilège du 4 juillet 1786*. Paris, Servière, 1786. Cf. *Journal de la Librairie ou Catalogue des livres nouveaux*. Samedi 2 septembre 1786.

sénius et de Quesnel; nous nous contenterons de citer les *Lettres provinciales* de Paschal, par qui les Jésuites ont été foudroyés; la *Grammaire générale* et la *Logique* d'Arnaud, cet athlète toujours prêt à combattre, et toujours redoutable aux ennemis de la Vérité.

Cette courte analyse, sans passion, d'événements révolus, de controverses devenues dès lors sans objet, résumait parfaitement la question au profit du jeune Paul-Louis. C'est probablement ce qu'un esprit non prévenu doit penser encore aujourd'hui de la lutte janséniste.

Nous n'avons certes pas l'intention de prétendre que Paul-Louis Courier était janséniste, ce que nous ne croyons pas. Mais il n'ignorait pas l'essentiel des controverses des messieurs de Port-Royal [1], devenues bien confuses alors dans l'esprit des théologiens, et il avait déploré la destruction de cette réunion d'hommes supérieurs.

Naturellement sceptique [2], et dépourvu de tout mysticisme, il réagit de bonne heure contre toute influence religieuse. Mais des maîtres de son adolescence il reçut et conserva toujours une vive admiration pour Pascal, le Pascal des *Provinciales*, une grande simplicité de vie, l'amour du travail intellectuel, l'esprit de tolérance et la connaissance des Jésuites.

II

Nous n'avions fait, dans notre *Paul-Louis Courier Parisien*, qu'une très brève allusion aux opinions religieuses de ce grand écrivain, car nous réservions pour la biographie que nous préparons un examen approfondi de ce sujet délicat.

Nous n'avons pas la prétention de traiter complètement cette question dans un court article. Mais il est indispensable de l'effleurer pour permettre une intelligence plus complète des *Pamphlets* et pour situer plus exactement la position de Paul-Louis.

Tout nous y conduit d'ailleurs : nous avons vu vivre l'adolescent dans un milieu imprégné de jansénisme et, par la force même des choses, bien informé des questions religieuses. Mais nous avons noté aussi que Paul-Louis était sceptique et indépendant.

Alors que son scepticisme devait l'écarter de toute lutte reli-

1. Voir notamment : Lettre VII au Rédacteur du *Censeur*. Véretz, 20 décembre 1819.

2. Au sens voltairien du mot. Cf. Paul Souday, « Pour et contre le doute », *Le Temps*, 16 septembre 1928.

gieuse, son indépendance d'esprit devait l'y ramener, malgré lui, à l'époque de l'intolérance et du prosélytisme.

S'il ne s'est pas étendu sur le sujet, il y est revenu plusieurs fois avec une précision, avec une logique, dans une forme si claire et si parfaite qu'il semble avoir épuisé la matière.

C'est le modèle du genre ; aussi l'a-t-on souvent cité, parfois à tort et à travers, transformant ses phrases harmonieuses en lieux communs. Courier est non seulement l'un des auteurs les plus pillés du siècle, mais on lui prête encore de fausses citations. Du tout on l'a tenu pour responsable, et les attaques, puis les calomnies ne lui ont pas manqué.

Cependant, nous ne trouvons, à vrai dire, dans Courier, d'attaques violentes ni contre les dogmes, ni contre les hommes, ni contre les choses. Mais il reste bien dans la tradition de sa lignée, celle des vieux conteurs français, celle de Rabelais, Montaigne, Molière et La Fontaine : il a semblé parler légèrement des choses religieuses. Mais alors que ceux-ci, et Voltaire lui-même, ont dû, en raison d'inconvénients multiples dont les bûchers n'étaient pas les moindres, faire de très souples concessions de forme, Paul-Louis a observé et jugé des questions religieuses comme un Grec de l'époque socratique, qui aurait traversé dans la plus complète indifférence les dix-huit siècles d'ère chrétienne.

C'est bien pour lui et ses pareils que Lamennais écrivait son premier ouvrage ; mais, dépourvu de tout mysticisme, Paul-Louis était inaccessible. Pour lui, la religion est un fait personnel, et sous cet angle nulle lutte religieuse n'est possible dans un pays de libre tolérance. C'est cette tolérance même qui est contestée par Lamennais et ses amis ; elle est d'ailleurs difficile chez un peuple qui a âprement combattu pendant les siècles précédents pour son unité morale et religieuse. Or, cette tolérance, Courier l'a exercée de tout temps. Pendant les sombres jours de la Terreur, « on l'a toujours vu du parti opprimé », et il ne faut pas attendre de lui une parole contre les vaincus. Ainsi ne rencontrons-nous dans ses lettres ni dans ses écrits aucune amertume contre les derniers soubresauts de la chouannerie et les chauffeurs de Normandie et de Bretagne, ses adversaires de l'an VI, lorsqu'il était chef d'état-major de l'artillerie de l'aile gauche de l'armée d'Angleterre.

Plus tard, à Rome, aux jours de révolution[1], il a connu, et peut-être protégé, l'aimable et courageux abbé Marini, préfet des

1. 1798-1799.

Archives du Vatican, qui l'estimait. Puis, dans la très superstitieuse Calabre, il observera des faits de violent fanatisme dont il faillira être victime. Mais c'était la guerre, « la plus vilaine de toutes les guerres », et il conte, avec bonne humeur, qu'il l'a souvent échappé belle[1]. Il a entretenu avec de savants prêtres les meilleures relations : Gaëtan Marini déjà cité, l'abbé don Juan Andrès, ex-jésuite espagnol, qui lui permit de travailler à Naples, dans la riche bibliothèque du marquis Tacconi, et le recommanda même au fameux Furia.

Mais, et c'est ici le pur intellectuel qui écoute, il a connu aussi le « petit père Bigi, au regard faux[2] », bibliothécaire della Badia que, pas plus qu'Akerblad, il ne se soucie de faire pendre. Il gardera un souvenir plus pénible d'avoir vu, « en Allemagne, les livres enchaînés, en Italie, *purgés*, c'est-à-dire biffés, raturés, mutilés par la cagoterie, enfermés le plus souvent et communiqués seulement sur les ordres d'en haut[3] ».

Toutefois, en France, l'Empire est l'âge d'or de la tolérance religieuse. Depuis le Concordat[4], toutes les religions voisinent dans la liberté de croire et celle de l'incrédulité. Jusqu'à la fin de 1815, on ne trouverait pas dans les écrits de Paul-Louis, en dehors de la lettre datée de Mileto plus haut citée, la moindre allusion aux questions religieuses de son temps, ni aux Jésuites.

C'est que, depuis le fameux arrêt rendu le 6 août 1762, après un examen de ses constitutions par le Parlement de Paris, leur société était dissoute comme « inadmissible par sa nature dans un état policé ». Elle avait été supprimée en France, sur la proposition de Choiseul, par ordonnance royale du 18 novembre 1764, et, enfin, dans la catholicité tout entière, par un bref du pape Clément XIV, le 21 juillet 1773, peu après la naissance de Courier. Cette suppression paraissait alors définitive.

A la veille de la Révolution, les querelles religieuses paraissaient donc apaisées, ainsi que le constatait M. Vetour. Le feu couvait sous la cendre. La Révolution connut celles que soulevèrent la dévolution des biens et la Constitution civile du Clergé, puis la guerre des Chouans. Courier resta indifférent, et, plus tard, assista en spectateur à la lutte engagée entre la tyrannie impériale et les prétentions de la Cour de Rome. Il était alors lui-même absorbé par son *Longus* et l'affaire de la tache d'encre,

1. Lettre à M. de Sainte-Croix. Mileto, 12 septembre 1806.
2. Lettre de M. Akerblad à M. Courier. Florence, le 2 décembre 1808.
3. Troisième lettre au rédacteur du *Censeur*. Véretz, 10 septembre 1819.
4. Signé le 10 septembre 1801. Promulgué le 19 mai 1802.

dont il se reposait en relisant les *Provinciales*[1], son livre de prédilection.

Pourquoi donc sortait-il bruyamment de sa réserve et entrait-il dans l'arène, en 1816, par sa *Pétition aux deux Chambres*?

Le ton de la pétition et des lettres écrites à cette époque à Mme Courier ne nous laisse aucun doute. Paul-Louis, ce sceptique, cet ami de l'abbé Marini, le futur défenseur du curé de Véretz, Marchandeau, était réellement révolté. Son esprit d'indépendance était inquiet, et il sentait la nécessité de réagir contre un renouveau d'oppression religieuse.

C'est que, profitant de nos désastres[2], le pape Pie VII venait, par une bulle du 7 août 1814, de rétablir la Compagnie de Jésus supprimée depuis 1773, et que, malgré une certaine résistance de Louis XVIII lui-même, les membres de la Société commençaient à s'infiltrer en France « d'une manière souterraine sous des noms d'emprunt[3] ». Ils étaient devenus les *Paccanaristes et les Pères de la Foi*[4].

Dès la fin de 1814, soixante-et-onze novices (jésuites), parmi lesquels un certain nombre d'anciens *Pères de la Foi*, étaient réunis rue des Postes. Certains s'orientèrent vers l'enseignement. Mais le régime du monopole leur interdisait d'ouvrir des collèges. Ils tournèrent l'obstacle grâce à certains évêques qui leur confièrent des séminaires[5]. En 1818, le noviciat de la rue des Postes étant devenu insuffisant, ils se transportèrent à Montrouge.

La *Société des Missions* de France, qui avait été créée sous l'Empire et alors interdite, s'était reconstituée sous la direction du père Rauzan et avait été approuvée par ordonnance royale du 15 octobre 1816. Elle était, en partie, composée de jésuites et d'anciens *Pères de la Foi*. Son activité s'exerça avec des succès divers, surtout dans l'ouest de la France. Ils « s'abattent en vrais conquérants d'âmes, sur les villes, grandes ou petites, et s'ap-

1. En quittant Rome, après son deuxième séjour en 1812, il laissa à son ami, le Prince Caëtani, un volume des *Provinciales*, édition de 1807, corrigé de fautes d'impression et annoté de sa main. [*Alcuni ricordi di Michelangelo Caëtani, duca di Sermonela, raccolti dalla sua vedova (1804-1862). Milan, 1904.*]

2. La papauté a toujours profité des embarras de la France pour affermir sa puissance.

Rappelons que le dogme de l'infaillibilité du pape, contraire aux lois de l'Église et aux maximes de l'Église gallicane, promulgué le 18 juillet 1870, devint obligatoire par les dépêches du 11 août 1870 envoyées aussitôt que nos premiers désastres furent connus.

3. Augustin Gazier, *Histoire générale du mouvement janséniste*, etc., t. II, pp. 188-189.

4. Léon Séché, *Les derniers Jansénistes, depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710-1870)*, t. II, p. 326. Paris, Perrin, 1891.

5. Cf. P. de la Gorce, *Charles X*, pp. 23 et suiv.

pliquent à capter les foules par des cérémonies très voyantes, trop voyantes même ; prédications en plein air, conférences dialoguées, processions au long et pompeux cortège, plantations de calvaires[1] ». Souvent ils réussissent à entraîner les masses : à Bordeaux, en 1817, à Toulouse, en 1819, à Marseille, en 1820. Parfois éclataient, au contraire, des manifestations hostiles. Ainsi, à Brest, en 1819.

Parallèlement s'exerçait enfin l'influence de la *Congrégation*. Fondée en 1801 sous les auspices d'un ancien religieux, le Père Delpuits, l'un de ses premiers dirigeants fut Mathieu de Montmorency. Peu nombreuse au début, elle fut dissoute après la rupture de Napoléon avec la papauté, lorsque quelques-uns de ses membres s'employèrent à répandre « en France la bulle d'excommunication contre l'empereur[2] ».

Elle subsista, toutefois, en gardant en secret ses règles, ses registres, les noms de ses adhérents, et, en 1814, elle reparut tenant tous les quinze jours ses réunions au *Séminaire des Missions étrangères*. La direction passa bientôt au Père Ronsin, ancien Père de la Foi devenu jésuite[3]. Les affiliations se multiplièrent; on reçut beaucoup de hauts personnages (notamment Jules de Polignac) et aussi beaucoup d'hommes obscurs. Un certain nombre d'associations s'établirent en province, dans les collèges et les séminaires. Enfin, ils essayèrent de s'extérioriser par des groupements annexes comme la *Société des Bonnes Études*.

Nous avons vu[4] qu'en 1814 Paul-Louis avait fait confiance à la Restauration. « Il avait donné en plein dans la Charte. » Appréciant la conquête de la Paix et la fin du despotisme impérial, il espérait que la Monarchie restaurée apporterait un régime suffisamment libéral. Il était entretenu dans cet espoir par tout l'entourage de son beau-père et ami Clavier, que le nouveau régime avait promu chevalier de la Légion d'Honneur le 30 septembre 1814[5], alors que l'Empire lui avait refusé cette distinction, sans doute à cause de son austère indépendance, et malgré ses dix années de magistrature consulaire et impériale,

1. Pierre de la Gorce, *Charles X*, p. 39. Voir aussi : Père Burnichon, *La Compagnie de Jésus en France.*
2. Pierre de la Gorce, *Charles X*, pp. 52 et suiv. ; Geoffroy de Grandmaison, *La Congrégation.* Paris, Plon, 1889.
Parmi les membres de la Congrégation, on trouve François de Franchet d'Espérey, qui fut préfet de police, mais non l'ami de Paul-Louis Courier.
3. Pierre de la Gorce, *Charles X*, p. 53.
4. *Paul-Louis Courier Parisien*, p. 23.
5. *Moniteur* du vendredi 7 octobre 1814.

son élection à l'Institut et sa chaire de professeur au Collège de France.

Enfin n'était-ce pas encore un apaisement certain de voir l'intègre Clavier promu Censeur Royal le 24 octobre 1814[1], en même temps que son intime ami d'enfance Lémontey.

Même après la seconde Restauration, Courier ne paraît pas s'être autrement ému de la *Terreur Blanche*. Que les hommes du Consulat, qu'il avait si durement, mais si justement, jugés dans ses *Conseils à un Colonel* aient de nouveau réussi, le 20 mars 1815, à s'emparer du pouvoir, et qu'après leur échec ils aient laissé la France, envahie par l'étranger, écrasée de nouvelles charges et presque anéantie, voilà de quoi émouvoir l'ancien officier d'artillerie. Mais que ces mêmes hommes, qui avaient si follement agi, soient justement punis, son sentiment de justice n'en était point révolté.

On ne verra donc pas Courier s'apitoyer sur le sort des hommes compris dans les ordonnances de juillet 1815, et, si l'on se reporte aux événements du temps, il semble bien qu'il ait été dans l'exacte ligne du bon sens, à égale distance de ceux qui avaient favorisé ou exalté le retour de Napoléon et de ceux qui, comme Chateaubriand, eurent le front d'écrire : *Si la bataille de Waterloo eût été perdue*[2].

Courier n'avait donc alors aucun préjugé antimonarchique et, parmi les différents systèmes proposés pour le gouvernement des hommes, il ne choisissait pas. Il mettait la dignité humaine, l'indépendance de l'esprit au-dessus de la forme du pouvoir, bien

1. *Moniteur* du mardi 25 octobre 1814.

2. *La Monarchie selon la Charte*, Paris, Le Normant, 1816, p. 122. Dans cette phrase sacrilège, Chateaubriand rappelait l'insistance d'un certain nombre de royalistes qui, protégés pendant les Cent Jours par Fouché, suivaient alors sa politique personnelle et, misant sur les deux camps, soutenaient que son maintien dans le premier ministère de la Restauration était indispensable. La phrase entière de Chateaubriand était :

N'accusons personne : il étoit tout simple que ceux qui s'étoient crus dégagés pendant les Cent Jours (et qui auroient été cruellement détrompés si la *bataille de Waterloo eût été perdue*), il étoit tout simple, dis-je, que ceux-là fussent sous la double illusion de la frayeur et de la reconnaissance.

Plus tard, après sa destitution (6 juin 1824), lorsque Chateaubriand publia ses œuvres complètes chez Ladvocat, il atténua sa pensée en écrivant : « Si la bataille de Waterloo eût été perdue par les alliés » (t. XXV, p. 113) et il remplaça *dégagés* par *protégés*.

Mais il ne faut pas oublier que Louis XVIII était bien l'allié des envahisseurs.

Chateaubriand avait d'ailleurs écrit en exaltant notamment le dernier soulèvement de la Vendée, celui du 15 mai 1815, qui avait obligé Napoléon à distraire quinze mille hommes de l'armée partant pour la Belgique :

Hé bien, supposons que ces quinze mille hommes eussent pu rejoindre Buonaparte, nous demandons quel eût été le résultat de la bataille de Waterloo ? A quoi le *succès de cette bataille a-t-il tenu?* Quel léger poids pouvait faire pencher la balance ? (*Le Conservateur*, t. IV, 1819 ; *De la Vendée*, pp. 219-221.)

décidé, d'ailleurs, à se défendre contre toutes les formes de l'asservissement. Si, plus tard, il combattra le régime bourbonien, ce sera donc après l'avoir jugé sur ses actes.

Courier, enfin, pensait déjà probablement comme Charles Comte, dont il fut plus tard le collaborateur au *Censeur*, qui écrivait, à la nouvelle du débarquement de Bonaparte au golfe Juan, une brochure appelée à quelque retentissement : *De l'Impossibilité d'établir un gouvernement constitutionnel sous un chef militaire et particulièrement sous Napoléon*[1].

Il était, certes, l'homme le moins compromis dans l'un ou l'autre camp, et il pouvait constater peu après qu'il avait été « pur dans un temps où tout était embrené ».

Il était aussi un exact observateur des faits et probablement un élément modérateur. Nous connaissons son opinion sur cette nouvelle guerre de Vendée si farouchement exaltée plus tard par Chateaubriand.

Les Courier étaient liés, avant la fin de l'ancien régime, avec les La Béraudière, leurs voisins; un petit pont sur la Bresme, le Pont-Clouet, permettait de se rendre facilement du pavillon fort peu habitable de la Filonnière au Château voisin de Beauvais[2], et nous verrons plusieurs fois, en 1815, Courier venu à Luynes, descendre chez son ami Jacques-Philippe de La Béraudière, qui le recevait fort libéralement.

Or, justement, en juin 1815, Courier était à Luynes : il entretient sa femme, dans une lettre, de l'avance des Vendéens[3], et il était certainement alors en relations avec le comte de La Béraudière qui venait de se retirer à Tours. Courier ne pouvant descendre, selon son habitude, chez ses amis La Béraudière à Saint-Étienne-de-Chigny, les voyait à Tours où il rentrait chaque soir, ainsi qu'en témoigne sa lettre de Luynes, 14 juin 1815 :

Veux-tu de la politique? Les Chouans, les Vendéens, les brigands, les insurgés, les royalistes, les bourbonistes sont à douze lieues d'ici, au Lude. Quand ils y entrèrent, un parent de M. Vaslin, qui demeure là, patriote, jacobin, terroriste, républicain, bonapartiste, comme tu voudras, fit feu sur eux, leur tua un homme. Ils l'ont pris, lui, et ne l'ont pas tué; mais ils ont pillé sa maison et quelques autres. Toute

1. Paris, 1815. A la même époque, Benjamin Constant pensait alors de même et publiait son fameux article du 19 mars 1815.
Cf. Gustave Rudler, « Benjamin Constant et Napoléon » ; *Revue de Paris*, 15 décembre 1930.
2. Commune de Saint-Étienne-de-Chigny (Indre-et-Loire).
3. Luynes, le 14 juin 1815.

la gentilhommerie se sauve des campagnes, de peur des paysans. M. de La Béraudière s'est retiré à Tours avec sa famille; les petites en sont ravies, parce qu'elles s'amusent. Ce sont des gens qui de leur vie n'ont fait mal à qui que ce soit, ils font bien d'être sur leurs gardes.

> Je ne sais, de tout temps, quelle injuste puissance
> Laisse le crime en paix et poursuit l'innocence.

C'est Racine qui dit cela, et il dit bien vrai.

Courier n'est-il pas tout à fait dans l'état d'esprit de l'homme qui ne prend très au sérieux ni un parti ni l'autre et qui ne se rattache à aucun d'eux, mais qui déplore les excès. L'éloge de son ami La Béraudière vient ici à point. Certes, il ne peut, dans une lettre susceptible d'être perdue dans le désarroi, ou décachetée par la police, faire d'autre allusion aux circonstances particulières qu'il pouvait connaître. Il suivait de près la situation puisque, en dissuadant sa femme de venir le rejoindre, il lui écrivait de Tours le 17 juin 1815 :

D'abord le pays n'est pas tranquille, et il y a tel évènement qui pourrait nous engouffrer dans une bagarre effroyable.

Mais il ajoutait : « Au reste, attends quelques jours. Si l'Empereur gagne la partie, ce pays sera bientôt calme. »

Or, à l'époque même où Courier faisait à sa femme ces demi-confidences, après avoir vu, à Tours, son ami La Béraudière, le plus jeune frère de ce dernier, Jacques-Victor, accompagnait avec Flavigny le vicomte de Malartic, ancien major général de Bourmont à l'armée du Maine, chargé par le duc d'Otrante d'offrir la paix aux chefs de la nouvelle insurrection vendéenne, d'Autichamp, La Rochejacquelein, Suzannet et Sapinaud. Malartic, connu de Fouché, n'avait accepté sa mission que s'il pouvait être accompagné de Flavigny, ancien aide de camp de Suzannet, et de Jacques-Victor de La Béraudière.

C'est qu'en effet les La Béraudière appartenaient à une ancienne famille d'Anjou dévouée à la cause monarchiste. Jacques-Philippe[1], l'ami de Courier, était l'aîné de quatre frères, qui, après avoir émigré et servi à l'armée des princes, combattirent dans l'armée de Stofflet, commandée ensuite par Charles de Beaumont

1. Né au château de Bouzillé, en Anjou, le 3 novembre 1767. Il fut colonel dans la division de Cholet. Rayé de la liste des émigrés par arrêté des Consuls du 12 germinal an 8 (2 avril 1800), il s'était définitivement établi au château de Beauvais, où il mourut en 1863. Il fut maire de Saint-Étienne-de-Chigny à partir du 22 mars 1816.
L'un des quatre frères, Auguste Hardy, accompagna encore d'Autichamp lors de l'insurrection vendéenne de 1832 et fut condamné à mort par contumace.

d'Autichamp, jusqu'à la paix de Montfaucon (28 nivôse an VIII; 18 janvier 1800).

Jacques Victor[1], qui fut colonel dans cette armée, avait été, à plusieurs reprises, chargé de missions, dont une en Angleterre. Mais surtout, il avait accompagné d'Autichamp à l'île d'Yeu auprès du comte d'Artois (novembre 1795). Or l'on sait l'immense déception que furent pour les armées vendéennes le refus du futur Charles X de se rendre au milieu d'elles, et son retour en Angleterre (17 novembre 1795[2]). Plus tard, La Béraudière assista aux conférences de Pouancé (26 frimaire an VIII; 17 décembre 1799) qui préparèrent la pacification.

Jacques-Victor de La Béraudière était donc assez qualifié pour accompagner Malartic auprès de D'Autichamp, qui les reçut en effet à Tiffauges le 29 mai 1815. Puis ils rencontrèrent les autres chefs vendéens et jetèrent les bases de négociations. A Angers ils virent Lamarque, qui venait d'arriver et de prendre possession de son commandement en chef des troupes de Vendée, puis ils rentrèrent en hâte à Paris pour rendre compte à Fouché et obtenir son approbation. Ils étaient de retour à Angers le 9 ou le 10 juin.

Nous ne suivrons pas la marche des négociations qui n'aboutirent que le 26 juin 1815, après la bataille de La Roche-Cervière, et la nouvelle du désastre de Waterloo, puis de l'abdication de l'Empereur[3].

On ne peut douter que Paul-Louis n'ait été au courant de ces négociations qui avaient lieu si près de lui, et que, dans ses conversations avec Jacques-Philippe de la Béraudière, frère de l'un des négociateurs, son action ne se soit exercée dans le sens le plus modérateur.

Plus tard, il rencontrera encore, chez les La Béraudière, des Chouans et le fameux comte d'Autichamp, et ses amis libéraux de Paris lui reprocheront de voir « mauvaise compagnie ». Mais comme il l'écrivait à sa femme : « Je ne suis d'aucun parti, mais comme ils ont tous raison en un certain sens, je trouve toujours moyen de m'arranger avec eux[4] ».

1. Né le 9 mai 1774 à Melay.

2. Gabory, *L'Angleterre et la Vendée*, t. II, pp. 123 et suiv.

3. Sur ces négociations, on peut consulter notamment : Émile Le Gallo, *Les Cent Jours* (Paris, Alcan, 1923); d'Autichamp, *Mémoire pour servir à l'histoire de la campagne de 1815 dans la Vendée* (Paris, Egron, 1817) ; Max Lamarque, *Défense de M. le Lieutenant général Max Lamarque, compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815* (Paris, Plancher, 1818); B. Lasserre, *Les Cent Jours en Vendée. Le général Lamarque et les insurrections royalistes en Vendée d'après les papiers du général Lamarque* (Paris, Plon, 1906).

4. Vendredi 29 décembre 1815.

Tel était, à la fin de 1815, l'écrivain sceptique et délicat qui allait devenir bientôt le plus dangereux adversaire de la branche aînée des Bourbons et de leur système de gouvernement appuyé sur l'intolérance religieuse.

Au début de 1816, l'intolérance du curé de Luynes et les extravagants propos de certains types de chouans, d'émigrés et de hobereaux rencontrés chez les La Béraudière commencèrent à le rendre attentif[1]. « Il y a eu un an environ à la Saint-Martin, qu'on commença chez nous à parler de bons sujets et de mauvais sujets », écrira-t-il en décembre 1816[2] en relatant l'affaire Fouquet et les autres arrestations de Luynes.

Nourri de la lecture des *Provinciales* il va bientôt les continuer.

C'est d'abord la *Pétition aux deux Chambres*, et Pascal est là, incontestablement, le maître de Paul-Louis. C'est dans ce pamphlet que, pour la première fois, il cite un jésuite, le Père Canaye, interlocuteur du Maréchal d'Hocquincourt dans le célèbre dialogue de Saint-Évremond[3].

Il semble bien d'ailleurs que, désormais, cette préoccupation des jésuites se généralise dans son milieu. Elle est celle de son beau-père et ami Étienne Clavier, et de leur ami commun Daunou[4]. Clavier, alors professeur au Collège Royal, était en effet fort lié avec Daunou, son collègue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et son voisin[5].

Lorsque Daunou fut prévenu par une lettre personnelle du ministre de l'Intérieur, en date du 25 décembre 1815, de sa prochaine destitution de Garde général des Archives, Clavier, l'un des premiers, fut avisé de cette disgrâce, qui ne fut rendue publique que le 26 février 1816[6]. Aussi voyons-nous, dès le 29 décembre 1815, Paul-Louis écrire à sa femme :

« Ton père vient de m'apprendre la destitution de M. Daunou,

1. Lettres à Mme Courier : novembre 1815, 26 et 27 janvier 1816, 6 février 1816.
2. *Pétition aux deux Chambres*, 10 décembre 1816.
3. *Sur la lutte des Jésuites contre les Jansénistes.*
4. Les relations de Clavier et de Daunou sont attestées par les lettres nos 199 à 208 des époux Clavier à Daunou (B. N., manuscrits, Nouv. acquis. françaises, no 21.881.)
5. Daunou, Garde général des Archives en 1804, habitait, depuis 1809, l'hôtel de Soubise où les archives avaient été transportées. Clavier demeurait à quelques pas de là, 8, rue du Grand-Chantier (66, rue des Archives actuel). Courier habitait, 15, rue des Quatre-Fils, une maison actuellement démolie et dont l'emplacement fait maintenant partie du bâtiment des Archives.
En outre, Daunou était fort lié avec son médecin, Bosquillon, ami de Courier et de Clavier et collègue de ce dernier au Collège Royal (Bosquillon mourut le 22 novembre 1816).
6. Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, p. 239.

qui ne s'attendait pas à perdre sa place, s'étant, dit-il, déclaré à la Convention pour le parti de Louis XVI. »

Il avait, en effet, opiné contre la peine de mort, le 20 janvier 1793, en votant pour la « déportation et la réclusion provisoire jusqu'à la paix ». C'était être courageusement modéré à l'époque où les violents étaient les maîtres. Mais Daunou, ancien oratorien, était gallican, et malgré sa modération même, il était une victime désignée par le clan jésuite. On ne pouvait lui tenir compte d'avoir ouvertement combattu Robespierre, ni d'avoir été emprisonné le 3 octobre 1793[1].

Pendant le Consulat et l'Empire il s'était tenu le plus possible à l'écart du pouvoir et il avait fait partie du fameux dîner du *Tridi*, qui réunissait dans un restaurant de la rue du Bac les quelques idéologues restés opposants au premier consul : les sénateurs Garat, Cabanis, Destutt de Tracy, les tribuns Gallois, Wenceslas Jacquemont[2], Lebreton, Laromiguière, Marie-Joseph Chénier[3], Andrieux, Ginguené, l'un des fondateurs de la *Décade philosophique*[4], et Benjamin Constant.

Ayant refusé d'entrer au Conseil d'État, il accepta un siège au Tribunat et fut nommé président lors de la première séance le 11 nivôse an VIII (1er janvier 1800[5]). Il y montra une grande indépendance et fit notamment tous ses efforts pour empêcher l'institution des tribunaux spéciaux après l'explosion de la machine infernale.

C'est alors que Bonaparte s'opposa à son entrée au Sénat, où il était présenté par le Tribunat, et, pour vaincre la résistance de ce corps, fit réduire aux quatre cinquièmes le nombre de ses membres. Parmi les vingt exclus se trouvaient presque tous les convives des dîners du *Tridi*. Le dîner lui-même disparut peu de temps après sur un avis assez impératif du ministre de la Police Fouché à Cabanis.

Administrateur de la bibliothèque du Panthéon depuis le 17 floréal an V (6 mai 1797), Daunou avait enrichi cet établissement, et

1. Il n'était sorti que plusieurs mois après le 9 thermidor de la prison de Port-Libre (Port-Royal).

2. Le père du célèbre naturaliste Victor Jacquemont.

3. Marie-Joseph Chénier (1762-1811) était très lié avec Daunou qui, peu après sa disgrâce en 1806, lui confia un emploi dans la section historique des Archives (1807). C'est Marie-Joseph qui remit à Daunou, en dépôt, les manuscrits d'André Chénier. On sait la part que prit Daunou à la publication des œuvres du poète, qu'il confia à Chênedollé, puis à Fayolle, avant de faciliter l'édition de H. de Latouche. (Frédéric Ségu, *H. de Latouche*, pp. 88-89.)

4. Avec Jean-Baptiste Say. Presque tous les convives du *Tridi* collaborèrent à la *Décade philosophique*.

5. Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, p. 193.

la Bibliothèque Nationale, d'une partie de la collection particulière de Pie VI qu'il avait pu racheter lors d'une mission politique à Rome en l'an VI[1].

Il avait failli, à la fin de 1804, être privé de cette place qui ne lui fut conservée que grâce à l'intervention de Fouché[2], qui le fit nommer peu après Garde général des Archives en remplacement de Camus, décédé.

A la fin de 1809, Napoléon, « voulant porter un dernier coup à la puissance des papes », avait chargé l'archiviste du ministère des Relations extérieures, M. d'Hauterive, de préparer un *Mémoire*, qui ne le satisfit pas. Un ouvrage plus étendu fut demandé à André d'Arbelles, l'historiographe du ministère, et publié sous le titre : *Tableau historique de la politique de la Cour de Rome depuis l'origine de sa puissance temporelle jusqu'à nos jours*[3].

Mais il ne parut pas susceptible d'obtenir beaucoup de succès[4]. L'empereur fit alors demander à Daunou, l'homme de son temps le plus versé dans l'histoire ecclésiastique, de composer un ouvrage sur le même sujet.

Or, comme nous l'avons vu, Daunou était un ancien oratorien et Taillandier a noté que les « oratoriens, fondés pour combattre la doctrine pernicieuse des jésuites, savaient allier une sage philosophie aux prescriptions sévères du christianisme[5] ».

Comme le sujet et la manière dont il devait le traiter étaient conformes à ses opinions, Daunou consentit à s'en charger, et la première édition de l'*Essai historique sur la puissance temporelle des papes, sur l'abus qu'ils ont fait de leur ministère spirituel ; et sur les guerres qu'ils ont déclarées aux souverains, spécialement à ceux qui avaient la prépondérance en Italie, — ouvrage traduit de l'espagnol*[6] — parut au mois de février 1810.

En août 1811, Daunou fut chargé de se rendre à Rome[7] pour activer l'envoi en France des archives pontificales[8]. A son retour,

1. Membre de la Commission civile d'organisation de la République romaine. Cf. Albert Dufourcq, *Le Régime jacobin en Italie*, p. 123 et suiv. Cf. Alfred de Bougy, *Histoire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, p. 133.

2. Ancien oratorien comme lui, Daunou l'avait sauvé en se prononçant pour l'amnistie (fructidor an IV ; août 1796).

3. Paris, chez A. Galland, 1810.

4. Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*, p. 226.

5. *Id.*, *ibid.*

6. Paris, chez Le Normand, 1810.

7. Arch. Nat., AB^{VE} 7.

8. Après la réunion de Rome à l'Empire (décret du 17 mai 1809), Napoléon fit transporter à Paris les Archives du Vatican ; le premier convoi partit de Rome le 13 février 1810. L'abbé Gaëtan Marini, l'ami de Courier, garde des Archives du Vatican, les suivit à Paris. Au début de 1815, il s'apprêtait à les faire reconduire à Rome lorsqu'il fut surpris par les Cent Jours. Napoléon déclara alors ces Archives

Napoléon vint aux Archives pour voir la fameuse bulle d'excommunication du 10 juin 1809, qu'il avait bien recommandé à Daunou de rapporter[1]. Ces archives pontificales furent rangées dans le plus grand ordre. M. Daunou les examina avec soin et curiosité, et il se servit de plusieurs documents qu'elles renfermaient[2] pour enrichir la troisième édition de son *Essai historique*, qui parut en 1811[3].

C'est cette dernière édition qui figura plus tard, en bonne place, dans la bibliothèque de Courier[4]. Nous ne la trouvons pas dans la bibliothèque de Clavier[5], mais les nombreuses citations qu'il en fit dans l'ouvrage dont nous allons parler ne permettent pas de douter qu'il ne l'ait connue et étudiée avec le plus grand soin. Cet essai eut, en effet, une influence profonde sur Clavier et sur son gendre et ami, Paul-Louis Courier, attiré lui-même vers le docte et indépendant Daunou, par une réelle sympathie.

Taillandier a relaté que, parmi les relations que Daunou entretenait avec quelques hommes de lettres, « il en était peu qui lui fussent aussi chères que celles qu'il avait avec Paul-Louis Courier[6] ».

Daunou, Clavier et Courier avaient ainsi des idées fort rapprochées sur la question des Libertés de l'Église gallicane et sur les dangers que les jésuites faisaient courir à l'indépendance religieuse du pays. Si Daunou envisageait peut-être ces questions plutôt sous l'aspect historique, et si Clavier devait insister sur leur côté juridique, il est probable que Paul-Louis Courier s'attachait beaucoup plus à la défense de la liberté individuelle.

D'ailleurs, même sur ce point, ses idées n'étaient pas éloignées de celles de Daunou, qui devait publier en 1818, dans le *Censeur Européen*, un « *Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la Société* ».

A la fin de 1816, dans son discours d'ouverture de la session, le roi avait annoncé qu'il continuerait plus activement que jamais les négociations avec le Saint-Siège. Ces négociations aboutirent, le 11 juin 1817, à la signature d'un nouveau concordat qui rétablissait celui passé entre Léon X et la France, trois siècles plus tôt,

impériales. Marini reçut l'ordre de quitter Paris, mais il y mourut quelques jours après le 17 mai 1815. — (A. Coppi, *Notice sur la vie et les ouvrages de G. Marini.*)

1. Taillandier, *ouv. cit.*, p. 231.
2. *Id.*, *ibid.*
3. Paris, Le Normant, 1811, 2 vol.
4. N° 385 du catalogue de la vente du 30 avril 1829 et jours suivants (Merlin, 1829).
5. Paris, de Bure, 1818.
6. Taillandier, *ouv. cité*, p. 255. Nous avons publié, d'après Taillandier, une lettre de Courier à Daunou (*Paul-Louis Courier Parisien*, p. 271).

en 1516. Mais il l'aggravait, car il supprimait plusieurs articles organiques contenant l'essentiel des principes de l'Église gallicane. Ce concordat constituait donc un abandon à peu près complet du point de vue traditionnel français, et il était contraire à la déclaration du 19 mars 1682, rédigée par Bossuet et approuvée par l'assemblée générale du clergé et par l'édit de 1682. Ce concordat fut aussitôt ratifié par les bulles de Pie VII des 19 et 27 juillet 1817.

Bientôt connu en France, il souleva des protestations violentes, même chez un certain nombre de royalistes[1], et l'on s'aperçut alors que, pour abolir le Concordat de 1801, qui avait reçu l'approbation du Corps législatif, il fallait une décision des Chambres. Un projet de loi fut alors déposé au début de la session de 1818 (novembre 1817), dont les articles 10 et 11 paraissaient réserver les droits et libertés de l'Église gallicane[2].

Beaucoup d'autres causes inquiétaient les esprits tolérants en cette même fin d'année 1816... Peu après le discours du Roi, Courier, sincèrement ému et indigné des incidents de Luynes, qu'il venait d'apprendre, avait aussitôt publié sa « *Pétition aux deux Chambres*[3] ». Daunou, rendu à la vie privée par sa destitution de Garde général des Archives, et qui s'était retiré rue de Ménilmontant, prépara une quatrième édition de son « *Essai historique sur la puissance temporelle des papes*[4] ».

Clavier se souvint alors qu'il appartenait aux juristes de s'élever contre les empiètements religieux, et, abandonnant l'édition de Pausanias, à laquelle il travaillait depuis quinze ans, il songea à donner une réimpression du traité des *Libertés de l'Église gallicane* » de Pierre Pithou[5], ouvrage à l'index et devenu à peu près introuvable.

Bien entendu il ne réimprimait pas le commentaire[6] « trop sçavant pour des gens médiocrement instruits, trop étendu pour

1. La bulle de circonscription des Diocèses, du 28 juillet 1817, contenait une très maladroite protestation contre l'occupation d'Avignon et du Comtat Venaissin.

2. Il suffisait de se reporter au texte du Concordat pour voir que ces réserves sans clarté étaient de nul effet à l'égard d'une Cour aussi envahissante que la Cour de Rome.

3. 10 décembre 1816.

4. A Paris, au bureau du *Censeur Européen*, rue Git-le-Cœur, n° 10, 2 vol. in-8°, 1818.

Le *Censeur* publia aussi, en cette année 1818, l'*Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane*, de Grégoire, ancien évêque de Blois.

Nous démontrerons plus loin que Daunou était en relations avec les rédacteurs du *Censeur*, Comte et Dunoyer, et qu'il ne fut pas étranger à la collaboration de Paul-Louis au *Censeur*.

5. Pithou (1539-1596), l'un des auteurs de la *Satire Ménippée*, avait publié, en 1594, cet ouvrage qui fut mis à l'index. (Dec. 3 julii 1623.)

6. Clavier note ici : « Les éditeurs de 1757 veulent sans doute parler du commentaire de Dupuy sur l'ouvrage de P. Pithou.

ceux qui fuyent le travail, et il y en a beaucoup », et qui « ne peut être lu que par un petit nombre de gens courageux qui, par devoir ou par sentiment, se dévouent généreusement à l'étude la plus pénible ».

Mais, persuadé lui aussi que « tout Français doit connoître nos libertés », Clavier fit précéder le traité de Pithou par l'ouvrage de Du Marsais, qui avait « pour tromper la paresse » trouvé « l'art si peu connu d'être court, précis, clair, simple et sçavant[1] ».

Le volume[2] s'ouvrait sur une lettre adressée par Clavier à la Chambre des Pairs et où se traduisaient à la fois les préoccupations du jurisconsulte et celles du Français cultivé inquiet des empiètements de la Cour de Rome.

A la Chambre des Pairs.

Messieurs,

L'ancienne doctrine de l'Église s'est conservée en France avec beaucoup plus de pureté que dans les autres États chrétiens, graces à la fermeté des universités et des parlemens. Leur résistance n'a pas toujours été couronnée du succès; mais des réclamations, des protestations faites sur-le-champ, arrêtoient l'effet de la prescription, et le concordat de Léon X, quoiqu'observé pendant près de trois siècles, n'étoit pas encore devenu loi de l'État. C'est à vous, Messieurs, qu'appartient désormais la défense de cette doctrine. Il faut un corps inamovible pour résister aux attaques d'une cour aussi constante dans son système d'usurpation, qu'insidieuse dans les moyens qu'elle emploie pour l'établir. C'est dans votre sein que doit se conserver cette tradition qui s'étoit transmise d'âge en âge dans l'ancienne cour des Pairs. Pour appeler votre attention sur ces matières, j'ai joint au *Traité* de Du Marsais et aux *Maximes* de Pithou une esquisse historique des luttes que les François ont soutenues pour la défense de ces maximes. Le droit des parlemens se bornoit à faire des remontrances; vous avez, Messieurs, bien plus de pouvoir; vous n'aurez pas moins de courage qu'eux, et vous ne souffrirez pas que le dépôt précieux de nos libertés s'altère entre vos mains.

1. *L'Exposition de la doctrine de l'Église gallicane par rapport aux prétentions de la Cour de Rome.* A Genève, chez les frères Kramer, 1757. Ouvrage mis à l'index. (Dec. 21 nov. 1757.)

Les deux citations qui précèdent proviennent de l'avertissement de cet ouvrage reproduit par Clavier.

2. *Exposition de la doctrine de l'Église gallicane par rapport aux prétentions de la Cour de Rome*, par Du Marsais; *Libertés de l'Église gallicane*, par P. Pithou, *avec un discours préliminaire.* A Paris, chez Duponcet, libraire, quai de la Grève, n° 20. Delaunay, libraire, Palais Royal, galerie de bois, 1817. (L'imprimeur était A. Bobée.)

Cet ouvrage fut, lui aussi, mis à l'index. (Dec. 27 julii 1818.) Comme beaucoup de livres concernant les jésuites, il est actuellement introuvable.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Messieurs,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

E. CLAVIER,
Ancien Conseiller au Châtelet de Paris, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Chevalier de la Légion d'honneur, etc.

Suivait, avant les réimpressions annoncées, un *Discours préliminaire* :

Il y a si longtemps qu'on ne s'occupe plus en France de matières ecclésiastiques, que l'étude en a été presque entièrement négligée. On parle bien encore des libertés de l'Église gallicane ; mais peu de personnes savent en quoi elles consistent. Auroient-elles été sacrifiées dans le concordat qui vient d'être conclu avec le Pape ? A la vérité, la cour de Rome n'a jamais renoncé à aucune de ses prétentions ; mais les droits de l'Église gallicane, aussi anciens que la monarchie, sont imprescriptibles, et ne sauroient être affoiblis par aucune transaction [1].

L'ouvrage qu'il faisait réimprimer contenait un exposé fidèle de ces libertés, mais il croyait utile de présenter quelques détails historiques sur les efforts de la cour de Rome pour établir ses prétentions et sur les moyens pris en France pour les repousser.

Dès le début, il citait [2] « un écrivain anonyme qui paroît bien au fait de ces matières [3] » et il feignait de ne pas reconnaître en l'auteur de l'*Essai historique sur la puissance temporelle des Papes* [4] » son ami Daunou.

Après avoir exposé les origines des *Maximes de l'Église gallicane*, qui ne sont « réellement que les lois primitives de l'Église universelle » conservées plus fidèlement en France qu'ailleurs, Clavier étudiait l'historique de la question et le Concordat de 1516, ainsi que les prétentions des papes et de leurs partisans à l'égard du pouvoir temporel à la fin du XVI[e] siècle. Il était ainsi amené à rappeler l'arrêt rendu par le Parlement de Paris, le 2 janvier 1615, qui résumait et confirmait « tous les arrêts [5] dont il est fait mention dans ce dernier contre les jésuites et contre

1. P. I.
2. P. III.
3. *Les maximes de l Église gallicane* contenues dans le tome II de l'édition de 1811 de l'*Essai historique*.
4. Les trois éditions alors parues ne portaient pas de nom d'auteur. Il en fut de même de la quatrième, mais les gens informés ne l'ignoraient pas.
5. Ceux des 2 décembre 1591 ; 29 décembre 1594 ; 7 janvier et 9 juillet 1595 ; 27 mai ; 8 juin et 26 novembre 1610 ; 26 novembre 1614.
Clavier ajoutait en note, d'après Daunou, que, par l'arrêt du 8 juin 1610, rendu vingt-quatre jours après l'assassinat d'Henri IV, le Parlement condamnait au feu un livre où « le jésuite Mariana permettoit, conseilloit d'attenter à la vie des rois indociles ».

leur doctrine pernicieuse à l'autorité et à la vie des rois ».

Plus loin, il constatait que, vers le milieu du XVII^e siècle :

prirent naissance les malheureuses disputes pour le jansénisme qui achevèrent de détruire le peu d'indépendance qu'avoit conservé le clergé de France. Il ne m'appartient pas, disait-il, d'examiner jusqu'à quel point les opinions sur lesquelles on étoit divisé intéressoient la religion. Mais en supposant que les erreurs des jansénistes fussent aussi graves que le prétendoient leurs adversaires, il falloit assembler un concile général pour les ramener. C'étoit la marche qui avoit été suivie dans tous les siècles ; et des hommes aussi distingués par leurs talens qu'Arnaud, Nicole, Pascal, Le Maistre de Sacy, Le Nain de Tillemont, et tous les écrivains de cette école, méritoient bien qu'on cherchât à les éclairer par une discussion amicale. Ils le méritoient encore plus par leur éminente piété et par les grands services qu'ils rendoient à l'Église. Mais les jésuites montrèrent dans toute cette affaire beaucoup plus de haine pour leurs antagonistes, que de zèle pour la religion.

Après un historique de la déclaration de 1682, Clavier rappelait que Bossuet avait travaillé jusqu'à sa mort à son immortel ouvrage : *Defensio Cleri Gallicani*, ce qui prouve bien qu'il n'avoit pas changé de principes[1] », et que, dans un excellent bref à l'archevêque de Compostelle, grand inquisiteur d'Espagne, Benoît XIV avait déclaré qu'on « s'abstiendroit de toute proscription » à l'égard de cet ouvrage.

« Les quatre articles sont donc restés, concluait Clavier, le fondement de notre doctrine. »

Mais

la fausse marche qu'on avoit tenue relativement au jansénisme eut des suites qui se prolongèrent bien avant dans le XVIII^e siècle. La cour de Rome n'y prit pas une part bien directe. Elle avoit jeté le brandon de discorde en publiant la bulle *Unigenitus* ; elle laissa les jésuites faire le reste, et elle en fut servie à souhait. Je ne m'engagerai point dans l'histoire de ces différents (*sic*), dont on a fini par sentir le ridicule, et qui n'ont pas tourné à la plus grande gloire du clergé. Ceux qui voudront en prendre une idée peuvent consulter l'*Histoire du Parlement*, de Voltaire. Elles amenèrent la destruction des jésuites, qui rendit la paix à l'Église gallicane. Ce coup inattendu fut vivement senti par la cour de Rome, qui prévit dès lors la perte de l'influence qu'elle exerçoit en France par leur moyen.

Clément XIII se borna à exhaler sa douleur dans une allocution

1. Deux vol. Luxembourg, 1730. Une autre édition fut donnée en 1745. Amsterdam (Paris), en 2 vol. in-4° sur un manuscrit d'une deuxième rédaction (Lanson, *Manuel bibliographique*).

prononcée le 3 septembre 1762, en consistoire secret, pour abroger tous les arrêts des parlemens de France contre les jésuites. Comme il prévoyoit qu'on n'y auroit aucun égard, il prit toutes ses mesures pour qu'elle ne fût pas connue, et la découverte en a été due aux circonstances qui firent apporter en France les archives de Rome[1].

Clavier considérait enfin qu'il n'y avait aucun motif de conclure un nouveau Concordat et qu'il fallait s'en tenir à celui de 1802.

Les deux Chambres doivent faire les plus vives instances pour qu'il soit remis en vigueur. Elles doivent surtout se prononcer en faveur des articles organiques de 1802, dont les plaintes mêmes de la cour de Rome nous prouvent la sagesse. C'est le seul moyen de calmer l'inquiétude générale.

Cette inquiétude, au reste, est une preuve de la nécessité de se remettre à l'étude de nos lois ecclésiastiques, surtout de celles qui règlent nos rapports avec le chef visible de l'Église. Elles sont le principal objet de l'ouvrage suivant, qui a pour auteur le célèbre du Marsais.

Clavier avait placé à la suite le *Traité* que P. Pithou, célèbre jurisconsulte, avait écrit pour défendre les libertés de l'Église gallicane, qui « avoient reçu beaucoup d'atteintes pendant les troubles de la Ligue », publié en 1594 et qui est « le résultat d'une lecture immense ».

J'espère aussi, écrivait Clavier en terminant, qu'on remettra en vigueur l'édit du mois de mars 1682 ; il n'a jamais été abrogé ; cependant il ne s'observoit plus. Le clergé de France ne doit point abandonner une doctrine qu'il eut jadis l'honneur de faire triompher dans les Conciles de Constance et de Bâle, et qui est pour ainsi dire son patrimoine. Il ne sauroit craindre de s'égarer en suivant les traces du plus grand prélat dont s'honore l'Église moderne, et auquel il ne manque que d'avoir vécu dans des siècles plus reculés pour être placé au premier rang parmi les Saints Pères.

Bien que les doctrines religieuses des jansénistes n'aient essentiellement rien de commun avec celles des gallicans, en fait leurs partisans respectifs avaient eu souvent à combattre parallèlement les mêmes adversaires. Clavier était seulement gallican. Mais il avait fallu à cet homme grave, sérieux, estimé de tous les milieux, indépendant mais réfléchi, tout le contraire d'un impul-

1. Dans une note, Clavier ajoutait :

Il y auroit beaucoup de réflexions à faire sur cet acte, destiné sans doute à prouver quelque jour que le Pape avoit cassé les arrêts rendus contre les jésuites par les parlemens, sans que ceux-ci eussent osé faire la moindre réclamation. Qui peut dire si, dans les décrétales et les autres collections qui forment la seconde partie du corps du droit canon, il n'y a pas beaucoup de décisions du même genre, qui, après avoir été fabriquées dans les ténèbres, ont vu le jour lorsqu'il n'existoit plus personne qui pût en contester l'autorité ?

sif, d'ailleurs catholique lui-même, et beaucoup plus encore par sa femme, qui exerçait sur lui une sorte de tyrannie; il avait fallu, disions-nous, une conviction ardente pour l'amener, à la veille même de la mort, à abandonner au moins partiellement ses travaux sur Pausanias — toute sa joie — et à se consacrer entièrement à la réimpression de ces ouvrages et à la composition de son discours.

Le livre venait de paraître lorsque Clavier mourut, presque subitement, le 18 novembre 1817 [1].

L'action de l'ouvrage ne fut pas immédiate, mais certaine. Il contribua, avec ceux de Daunou et l'*Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane* de Grégoire, au refus de la ratification du Concordat de 1817, qui ne fut jamais adoptée par les Chambres.

Mais il contribua aussi et grandement au réveil des esprits, qui devait aboutir à la publication des *Mémoires* de Dupin et des ouvrages du très catholique et très royaliste comte de Montlosier, qui réclamait, d'abord des Cours royales, puis de la Chambre des Pairs, l'application de l'arrêt du Parlement de 1762, c'est-à-dire l'expulsion des jésuites, et dont la campagne réussit finalement en partie, puisqu'il obtint la fameuse ordonnance du 16 juin 1828 interdisant l'enseignement à la Compagnie de Jésus.

Il serait vain de rechercher si Paul-Louis [1] eut une part de collaboration, et laquelle, dans l'ouvrage de son beau-père et ami Clavier, mais il est sûr qu'il connut bien cette attaque juridique plus violente peut-être dans sa forme modérée que ses virulents pamphlets. Puis sa vive amitié, doublée d'admiration pour son beau-père, lui créait avec lui une rare communion d'opinions, et il adopta et défendit ces mêmes idées.

L'examen de l'ouvrage fait aussi ressortir l'incontestable influence de Daunou sur Clavier. Cette influence est d'ailleurs prouvée si l'on tient compte d'une lettre sans date (de 1816 ou 1817) [2] par laquelle Clavier, en renvoyant à Daunou les deux volumes des *Considérations sur l'histoire des principaux con-*

1. *Bibliographie de la France*, samedi 22 novembre 1817. Discours prononcé par Daunou aux funérailles de M. Clavier, en présence d'une députation de l'Institut, le 20 novembre 1817. (*Moniteur* du 22 novembre 1817.)

Dans ce discours, l'orateur s'exprimait ainsi :

Hier en sortoit (de la presse) un autre volume publié par ses soins,

et en note :

dans lequel on retrouve les lumières d'un jurisconsulte et le zèle d'un ami des lois et de la liberté.

1. Il avait été lui-même malade et avait passé aux eaux de Cauterets une partie de l'année 1817.

2. Bibliothèque Nationale, manuscrits, Nouv. acq. franç., 21881, f° 199.

ciles depuis les apôtres jusqu'au grand schisme d'Occident (sic) *sous l'Empire de Charlemagne* (Bruxelles, de Mat, 1816), le priait de jeter un coup d'œil sur les dernières pages d'une feuille, sans doute en épreuve, qu'il lui adressait avec les deux volumes.

Après la mort de Clavier, Courier collabora avec Daunou et Coray à l'achèvement de l'édition et de la traduction de Pausanias. Daunou, depuis longtemps en relations avec Comte[1] et Dunoyer[2], publia en 1818, au *Censeur Européen*, sans nom d'auteur, son *Essai* : « *Des garanties individuelles dues à tous les membres de la Société* », et la quatrième édition de son *Essai historique*.

Il faisait partie des *Amis de la Liberté de la Presse*[3], société formée par M. de Broglie, pair de France, qui réunissait, depuis la fin de 1817, des hommes notables, pairs de France, députés, magistrats, jurisconsultes, hommes de lettres, officiers supérieurs, industriels. Le gouvernement de MM. Decazes et de Serre s'était même inspiré de leurs vues dans son projet de loi sur la presse, devenu la loi du 26 mai 1819.

Mocquart, Berville, Gévaudan, le colonel Simon-Lorière en faisaient partie et nombre d'autres. Courier y fut présenté, peut-être par Daunou, sans doute à la fin de l'année 1817. Peut-être même assista-t-il au banquet de quatre cents couverts donné le 3 mai 1818 à l'*Arc-en-Ciel*, boulevard de l'Hôpital, à quelques députés du côté gauche, à la veille de retourner dans leur département à la clôture prochaine de la session, en témoignage d'estime pour le zèle qu'ils ont mis à défendre les libertés nationales et les simples particuliers contre les abus du pouvoir[4].

Cette nouvelle loi du 26 mai 1819 était un acheminement heureux vers la liberté de la presse. Dès le 1er juin, le *Censeur Européen* publiait un prospectus pour annoncer sa publication quotidienne à partir du 15 juin. Les éditeurs se défendaient d'appartenir à un parti : « s'efforçant seulement de tendre vers la vérité » et d'y arriver par la « meilleure route ». Ils croyaient inutile de consigner les noms de leurs « coopérateurs » ; ils ont choisi des hommes étrangers à tous les partis, entièrement livrés à l'étude ; ils ajoutaient que des hommes dont la France louait le patriotisme et les lumières n'avaient pas craint de s'associer à eux.

1. François-Charles-Louis Comte (1782-1837), gendre de Jean-Baptiste Say, avocat au barreau de Paris ; il fonda, en 1814, *Le Censeur*. Il était lié avec Daunou. Membre, dès l'origine (1832), de l'Académie des Sciences morales et politiques ; il en devint le secrétaire perpétuel.

2. Barthélemy-Charles-Pierre-Joseph Dunoyer (1786-1862), économiste, collaborateur du *Censeur*, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques (1832).

3. Société ainsi nommée par ses adversaires, mais qui ne portait aucun nom.

4. Lesur, *Annuaire historique*, année 1818, p. 540.

De ce nombre était, nous n'en doutons pas, notre Paul-Louis. En effet, dès le second numéro, le 16 juin 1819, une note bienveillante faisait allusion à son affaire Clavier-Blondeau, et préparait sa collaboration régulière que Comte avait fait solliciter par Daunou[1].

C'est dans ses *Lettres au Rédacteur du Censeur* que Paul-Louis précisa d'abord son attitude à l'égard des questions religieuses de son temps. La première lettre est datée de Véretz, 10 juillet 1819. Elle parut dans le numéro du samedi 17 juillet 1819.

Ainsi, nous allons trouver la signature de Paul-Louis à côté de celles de deux historiens dont l'un au moins fut son ami, Augustin Thierry et Jean-Alexandre Buchon, et aussi de celles de Laffitte et de Lafayette.

Sans étudier ici ses lettres, dont huit seulement furent publiées dans le *Censeur,* du 17 juillet 1819 au 13 mars 1820, nous pouvons cependant remarquer que Paul-Louis prend dès lors parti dans les questions religieuses[2] et que sa polémique est tout de suite dirigée contre les jésuites.

La réaction très vive qui suivit les élections libérales de septembre 1819 — exclusion de Grégoire, élu député de l'Isère, dissolution des *Amis de la Liberté de la Presse* — et qui s'accentua encore après l'assassinat du duc de Berry (13 février 1820) ne permit pas au *Censeur* de continuer à paraître. Il fusionna avec le *Courrier français* dont Paul-Louis devint plus tard collaborateur. Mais il n'abandonnera pas si rapidement la partie ; il poursuivra dans les *Lettres particulières* des 18 octobre et 28 novembre 1820 sa lutte contre l'oppression religieuse et politique, pour la défense de la dignité humaine.

Bientôt, la réaction aidant, il continuera avec le *Simple Discours* la série de ses immortels pamphlets, et il reviendra sur l'intolérance religieuse soit dans l'écrit *Pour des villageois que*

1. Daunou et Victor Cousin étaient les inspirateurs du *Censeur Européen.* C'est à Daunou qu'est due la collaboration de Courier :

Quelques personnes nous ont fait espérer que M. Courrier (*sic*) pourrait nous fournir des articles pour le *Censeur Européen,* s'ils lui étaient demandés par un de ses amis. M. Daunou nous obligerait sensiblement s'il voulait bien en écrire un mot et s'il nous donnait son adresse. M. Lami nous la remettrait demain. Je prie M. Daunou de recevoir mes excuses. — (Comte.)

M. Say a passé chez lui pour avoir le plaisir de le voir. (Bibliothèque Nationale, manuscrits, nouv. acq. franç., 21 881, f° 219.) M. Lami, dont il est question ci-dessus, était le fils naturel de Daunou, Pierre-Remy Crussolle, dit Lami (né à Paris le 30 juillet 1798, mort à Saint-Mandé le 17 juillet 1832).

2. Lettres III, Véretz, 10 septembre 1819 ; V, Véretz, 12 novembre 1819 ; VI, Véretz, 30 novembre 1819 ; VII, Véretz, 20 décembre 1819 ; X, Véretz, 10 avril 1820. (Cette dernière lettre ne fut pas publiée « à cause des circonstances ».)

l'on empêche de danser, à l'occasion d'un abus d'autorité du clergé local, soit ailleurs, à propos du célibat des prêtres et de la confession.

Ces dernières questions n'étaient certes pas nouvelles ; la Réforme les avait déjà soulevées et résolues en supprimant à la fois l'une et l'autre : mais elles sont liées entre elles, et elles sont liées aussi à la toute-puissance de l'Église dans les pays restés en majorité catholiques. La Révolution les a reprises, et c'est presque sous ses yeux, en présence de son maître Vauvilliers, à l'Assemblée générale du district de Saint-Étienne-du-Mont, que le mariage des prêtres a été proposé et discuté, les 27 novembre, 4 et 11 décembre 1789.

L'un des orateurs, l'abbé de Cournand, professeur du Collège Royal, devait bientôt prêcher d'exemple et devenir le premier prêtre marié. Ces souvenirs lui reviendront lors de l'affaire Mingrat.

L'intolérant prosélytisme qui se manifestait par l'œuvre des Missions et qui rencontrait, parfois, tout de même des obstacles, comme à Brest en octobre 1819[1], malgré l'appui des pouvoirs publics, rappelait aussi à Paul-Louis qu'il avait eu sous les yeux d'autres exemples de fanatisme religieux auxquels peut-être n'avait-il pas alors donné toute son attention.

Son ami Stendhal ne lui a-t-il pas rappelé quelque jour, ainsi qu'il l'écrivit plus tard dans les *Promenades dans Rome*[2], que, dans la *sala reale*, qui sert de vestibule aux chapelles Sixtine et Pauline au Vatican, il a pu examiner de « Grands tableaux qui représentent les faits mémorables de l'histoire des papes ; par exemple, *Charlemagne qui signe la fameuse donation à l'Église romaine*, par Zuccheri, et l'*Assassinat de l'Amiral Gaspard de Coligny*, par Vasari ». Et Stendhal ajoute : « Ceci est tout simplement la Saint-Barthélemy, qui, comme on voit, est encore classée à Rome parmi les événements glorieux pour le catholicisme. Il y a trois tableaux[3] », et, pour conclure :

Ainsi, il est un lieu en Europe où l'assassinat est publiquement honoré. Ces honneurs sont d'autant plus dangereux que, de nos jours,

1. Les Missionnaires appelés par l'évêque de Quimper durent se retirer devant l'hostilité de la population de Brest (27 octobre 1819). Cf. Lesur, *Annuaire historique universel pour 1819*. Paris, Fantin, 1820, pp. 263-264.

2. Stendhal, *Promenades dans Rome (1829)*, I, pp. 223-224. Les citations sont données d'après l'édition de Paris, Michel Lévy, 1853.

Nous montrerons ailleurs, dans notre *Courier, Stendhal et Mérimée*, que, parmi les nombreuses affinités de ces trois grands écrivains, celles qui touchent à leurs opinions religieuses ne sont pas négligeables.

3. Suit la description des trois tableaux.

des assassinats du même genre ont eu lieu à Nîmes : sont ils punis? (Voir la *Bibliothèque historique* de 1816[1].)

Telle était donc la position de Paul-Louis Courier dans les questions religieuses et politiques de son époque.

Les circonstances ont voulu que son éducation, son milieu, son habitude de l'observation pénétrante, sa clairvoyance et sa liberté réelle d'esprit aient fait de lui un adversaire des jésuites, celui dont les coups ont le mieux porté, après les *Provinciales* de son maître Pascal. L'un des membres de la Société a même écrit :

Nous reconnaissons volontiers cependant que la littérature antijésuitique n'était pas alimentée uniquement par des pauvres d'esprit.

Paul-Louis Courier les criblait (les jésuites) de traits satiriques, mais lui aussi il subissait l'ensorcellement. Il croyait, ou faisait semblant de croire, mais en tout cas il le disait — ce qui est fâcheux pour un homme d'esprit — que les Jésuites le feraient assassiner. *D'autres se chargèrent de ce soin*[2].

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher — nous y reviendrons — les causes très complexes de la mort de Paul-Louis Courier, ni pour qui les assassins *se chargèrent de ce soin*. Mais il est sûr que l'atmosphère de haine créée par Tartuffe autour du grand pamphlétaire a pu faciliter comme une œuvre pie, vouée à l'impunité totale, un assassinat peut-être fructueux par ailleurs.

Symphorien et Pierre Dubois furent-ils des hommes de main? Qui les introduisit à la Chavonnière où ils apportèrent le désordre et la mort? N'ont-ils pas entendu dans leur enfance, à Cheillé, l'histoire de leur cousin (au septième degré), un autre Pierre Dubois[3], charron, demeurant à Paris, rue de Nevers, section de l'Unité, n° 1807, qui fut, dans les premiers jours de septembre 1792, l'un des massacreurs de l'Abbaye[4], et qui, malgré

1. Stendhal fait ici allusion à la *Notice sur les Protestans du département du Gard*, et *Sur les événemens arrivés dans cette contrée en 1814 et 1815*. (Bibliothèque historique, t. I, 1818, pp. 250-272.)

Cette notice contient en effet des précisions sur les sévices et les massacres (liste de quarante-deux assassinés) dont furent victimes jusqu'en 1816 les protestants du Gard.

2. Joseph Burnichon, S. J., *La Compagnie de Jésus en France*, t. I, 1814-1830, p. 329.

3. Archives nationales, A. A., 6.

4. Pierre Dubois, né à Cheillé, commune voisine d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), le 5 novembre 1749, était fils de François Dubois, décédé le 23 novembre 1764, à Cheillé, lui-même cousin germain de Symphorien Dubois, décédé à Cheillé le 14 juin 1767. Le fils posthume de ce dernier, Pierre Dubois (Cheillé, 14 octobre 1767-Cheillé, 23 janvier 1845), eut lui-même trois enfants dont deux furent les véritables assassins de Paul-Louis Courier :

Pierre Dubois, né à Cheillé le 22 pluviôse an IV (11 février 1796) ;

Symphorien Dubois, né à Cheillé le 22 ventôse an V (12 mars 1797).

l'acte d'accusation du 28 fructidor an III, et son arrestation en brumaire an 4, ne paraît pas avoir subi le châtiment de ses crimes.

Il y a bien des analogies entre ces crimes collectifs commis en des circonstances de haine et d'impunité, mais dont l'esprit de lucre n'était pas écarté; nous ne voulons tirer actuellement de ces faits aucune conséquence, et nous nous contenterons de les soumettre aux méditations des historiens.

III

Il nous restera à exposer dans un prochain article les opinions économiques et sociales de Paul-Louis Courier, beaucoup moins imprécises qu'on ne le croit généralement.

Jean-Paul Courier, comme les hommes informés de sa génération, devait subir l'influence des *physiocrates*, et l'on retrouve déjà cet état d'esprit dans la première lettre du jeune Paul-Louis à son père qui nous ait été conservée (Paris, le 28 avril 1787).

J'ai fait, mardi dernier, le voyage de Sceaux, où j'ai vu de beaux jets d'eau, de belles statues et de beaux arbres bien taillés. Je crois que tout cela est parfaitement inutile à celui qui le possède; et s'il y avait du froment ou des pommiers, cela ne serait pas si beau, mais cela vaudrait mieux.

Il paraît bien être resté fidèle jusqu'à sa mort à cette conception, et ce n'est pas par un simple hasard que, voulant relier les questions politiques aux questions économiques et sociales, tout au moins en ce qui concerne la vie agricole, il ait pris le nom — et non le masque — de *Vigneron de la Chavonnière*.

Partout il nous parlera des paysans, et, en maints endroits, des progrès de l'agriculture et du machinisme agricole qu'il admire[1]. Mais il connaîtra aussi l'essentiel du *Traité d'Économie politique* de Jean-Baptiste Say, les premiers écrits de Sismondi, et, probablement par Augustin Thierry, les théories nouvelles de Saint-

Le prénom de ce dernier est orthographié « Faurien » sur les actes de l'état civil de la commune de Cheillé.

1. Lettre II au rédacteur du *Censeur*.
Projet d'amélioration de l'agriculture, par Jacques Bujault, avocat à Melle, département des Deux-Sèvres.
Lettre V (sur les bandes noires) au *Censeur*. Véretz, le 12 novembre 1819.
Simple discours (Semoir de Fehlemberg). *Gazette du Village*.
Livret de Paul-Louis Vigneron.

Simon qui fut, lui aussi, l'un des collaborateurs du *Censeur Européen*. Mais s'il avait pu conseiller Stendhal[1], lors de la préparation de son pamphlet : *D'un nouveau complot contre les industriels*[2], sans doute eût-il été d'accord avec lui pour croire, déjà, que : c'est « hâter le bonheur de la France que de faire apercevoir *nos grands industriels* du ridicule qu'ils se donnent en faisant proclamer tous les samedis qu'ils sont supérieurs à toutes les classes de la société ».

André Lelarge.

1. Courier avait déjà conseillé Stendhal lorsqu'il écrivit *Racine et Shakespeare*.
2. Paris, Sautelet et Cie, 1825 (*Bibliographie de la France*, samedi 3 décembre 1825).

MÉLANGES

UNE DES DERNIÈRES LETTRES DE L'ABBÉ DE LATTAIGNANT

L'abbé Gabriel-Charles de Lattaignant, ce poète aimable qui, chanoine de Reims, chanta d'abord les plaisirs du monde, pour se retirer, à la fin de sa vie, chez les Pères de la Doctrine chrétienne [1], vécut jusqu'à quatre-vingt-deux ans. Il semble, jusqu'à la fin de sa vie, avoir gardé toutes ses facultés. C'est ainsi que, huit mois avant de mourir, il fit écrire une lettre très nette au procureur général du Parlement de Paris, Joly de Fleury, lettre qu'il signa encore, mais d'une écriture très tremblée. Il s'agissait de difficultés au sujet de l'obtention d'un lit aux Incurables, lit appartenant à un parent de l'abbé, le conseiller au Parlement de Ricouart d'Hérouville, et accordé aux pauvres de Corbeil. Voici ce petit texte [2] :

Monseigneur,

Si, par bonheur pour le pauvre abbé de Lattaignant, il vous souvient encore des bontés, dont vous l'avez autrefois honoré, il prend la liberté de vous demander aujourd'huy qu'il a quatre-vingt-un ans passés et plus [3] ; c'est une petite grâce qui ne dépend que de vous de luy accordé (*sic*) dans la minute. Voicy le fait. Son parent, M. d'Hericouart [4], le conseiller, ayant donné sur une recommandation et sollicitation au sieur Morain [5] un lit aux Incurables, dont la nomination lui appartient, il vient d'estre rendu un arrest par deffault ; vous havez (*sic*) seul le droit de la nomination. [Je suis] bien persuadé que vous voudrez bien avoir égard à une petite recommandation pour ce pauvre misérab[le], pour qui je m'intéresse.

Si j'estois en estat de vous en aller en faire mes remerciements, j'y volerois dans l'instant, étant toujours dans les mesmes sentimens de respect et de reconnaissance,

Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De Lattaignant [6].

Ce 1er may 1778.

P.-M. Bondois.

1. *Poèmes de l'abbé de L'Attaignant*, 1757, 4 vol. in-12. — *Épitre à M. L.-P. sur ma retraite*, 1769, 1 vol. in-8°. — *Réflexions nocturnes*, 1769, 1 vol. in-8°. — *Chansons de l'abbé de Lattaignant*, 1779, 1 vol. in-16.

2. *Bibl. Nat.*, Joly de Fleury, 498, fol. 401. — L'abbé de Lattaignant avait des rapports directs avec le monde parlementaire. Un de ses parents, Pierre de Lattaignant, sous-diacre, avait été nommé conseiller clerc au parlement de Paris en 1750. (*Bibl. Nat.*, Joly de Fleury, 698, f. 190.)

3. Il semble donc que l'abbé était né en 1687 et non en 1697, comme on le prétend.

4. De Ricouart d'Hérouville.

5. Louis-Armel Morain.

6. D'une écriture très tremblée.

DOCUMENTS RELATIFS A LA CONDAMNATION DE L' « ÉMILE »

M. G. Lanson a publié dans les *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* (Genève, t. I, 1905, p. 95 et suiv.), de curieux documents relatifs à la condamnation et censure de l'*Émile* de Jean-Jacques. Certains de ces textes provenaient des dossiers de la collection Joly de Fleury (vol. 373), conservée au département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale.

Dans le supplément de la première partie de cette collection, au vol. 576, f. 200 et suiv., se trouvent deux autres petits textes relatifs à cette affaire et qui complètent ce dossier. Le premier est un mot du président Hénault, qui complimente l'avocat général Omer Joly de Fleury de son réquisitoire et est ainsi conçu :

Le président Hénault fait son compliment à Monsieur l'avocat général. Son réquisitoire est admirable [1].

Le second document est une lettre du lieutenant de police de Sartine et fait allusion à l'attitude de Rousseau.

Cette missive est adressée au procureur général Guillaume-François-Louis Joly de Fleury. C'est dans le post-scriptum de cette courte lettre, datée du 8 juin 1762, que l'on lit :

Oserois-je vous prier, Monsieur, de vouloir bien me faire sçavoir le parti qu'aura pris demain le Parlement ? J'ay oüy dire que l'auteur d'*Émile* étoit dans l'intention de se laisser prendre ; je ne sçai si ses protecteurs [2] y consentiront [3].

P.-M. Bondois.

1. Sur ce texte, Joly de Fleury a écrit : « Livre de Rousseau. Reçu ce mardy 15 juin 1762 ».
2. Allusion au prince de Conti, au maréchal de Luxembourg, à Malesherbes.
3. Joly a écrit en marge : « A la liasse du réquisitoire du livre de l'Éducation ».

CHATEAUBRIAND ET BALLANCHE

L'illustre auteur d'*Atala*, par suite de ses doubles fonctions d'écrivain et d'homme politique, se trouva forcément dans le cas d'écrire (ou de dicter) de nombreuses lettres dont une certaine quantité sont encore inédites. Il en est ainsi de celle que nous allons transcrire ci-après; elle est conservée au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Peut-être, puisque (on l'a dit ici-même) aucune des missives du grand homme n'est complètement négligeable[1], y aura-t-il lieu de tirer de celle qui va nous occuper, également quelques conclusions au point de vue de l'histoire littéraire. Voici le texte de cette lettre autographe (Cf. Ms. 2680, II, fol. 41, Bibliothèque royale de Bruxelles) :

Monsieur,

J'étais à la campagne lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et votre lettre du 28 mai ne m'est parvenue que le 12 juin. Je m'empresse de vous envoyer l'exemplaire que M. Ballanche vous a promis et de vous remercier de la bonne opinion que vous voulez bien avoir de mon ouvrage. Le suffrage d'un homme de votre mérite m'est trop honorable pour que je n'en sente pas tout le prix.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Paris 15 juin. DE CHATEAUBRIAND.

A Monsieur de la Bouisse,
rue de Beaune, hôtel de France, n° 629, Paris.

Quatre questions se posent au sujet de cette lettre :

Qui est ce La Bouisse?

Vers quelle époque Chateaubriand lui a-t-il adressé sa missive?

A quel ouvrage le poète fait-il allusion?

Que peut-on en inférer quant aux affinités esthétiques de Chateaubriand et de Ballanche?

Ces quatre questions, on va le voir, se tiennent assez étroitement; si nous répondons aux deux premières, la solution du troisième et du quatrième problème en sera sûrement facilitée.

* * *

Nos traités d'histoire littéraire ne parlent guère, que nous sachions, de Jean-Pierre de La Bouisse (né en 1778 et mort en 1852); et assurément n'est-il pas de ceux dont on puisse dire que, s'ils n'avaient pas existé, la littérature française de la première moitié du XIX^e^ siècle ne

1. Cf. M. Duchemin, « Toujours le manuscrit des Natchez » (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, janvier-mars 1936, p. 92).

serait pas tout ce qu'elle est[1]. Et cependant il ne mérite pas de passer complètement inaperçu : du moins Lamartine en a jugé ainsi puisqu'il a trouvé moyen (lui, l'harmonieux chantre d'Elvire!) de décocher au susdit La Bouisse une épigramme à propos de ses amours conjugaux. Il faut avouer pourtant, si l'on veut être juste, que l'homme en question a eu certains autres titres à une renommée tout au moins passagère. Sans rappeler ses *Élégies* (*Les Amours à Éléonore*) trop souvent entachées d'emphase, nous citerons ses *Réflexions contre le divorce*, son *Voyage à Saint-Maur* (1807), ses *Mélanges littéraires* (1813) où se révèle, semble-t-il, parfois un goût esthétique de bon aloi, puis son petit *Voyage sentimental* (1826).

C'est après 1807, c'est-à-dire après ses premières publications, que de La Bouisse acquit un commencement de réputation, limitée d'ailleurs à quelques cercles. Ce n'est donc qu'après cette époque qu'il a pu mériter dans une certaine mesure les éloges que lui décerne Chateaubriand[2]. Et voilà qui va nous servir d'indice pour fixer approximativement la date à laquelle fut écrite la lettre qui nous intéresse.

Mais il y a autre chose. Chateaubriand, dans sa missive, parle d'un séjour assez prolongé qu'il vient de faire à la campagne. Or il ne commence à goûter la solitude champêtre qu'après avoir acquis près de Sceaux l'ermitage de la Vallée aux Loups; et précisément cette acquisition date de 1807, c'est-à-dire de l'époque où notre poète, brouillé avec Napoléon, recherchait le calme et l'isolement.

C'est peu d'années plus tard, vers 1813 (au moment où l'étoile de l'empereur déjà pâlissante faisait prévoir à certains une restauration possible des Bourbons), c'est vers 1813, disons-nous, que Chateaubriand, soucieux de reprendre une activité politique qu'il n'avait interrompue qu'à regret, se met à fréquenter assidûment le salon de la duchesse de Duras. Dès lors, fort absorbé par ses visées ambitieuses, il laisse à son secrétaire le soin d'écrire ses lettres; il se contente d'en indiquer le canevas et de les signer, sauf quand il s'agit de hautes personnalités politiques ou d'amis intimes. Or la lettre dont il est question ici est autographe bien que La Bouisse ne soit pas au nombre des intimes du poète. Elle a donc dû être écrite avant 1813.

Les deux ouvrages qui se placent entre 1807 et 1813 sont : *Les Martyrs* (1809) et l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1811). De ces deux livres La Bouisse, qui, certainement, en avait entendu lire des extraits dans les cercles littéraires qu'il fréquentait (car tantôt on le voyait à Lyon, tantôt à Paris), devait tout naturellement préférer le premier;

1. On lui consacre pourtant une notice biographique dans le *Dictionnaire* d'E. Quérard.

2. On a beaucoup parlé en ces derniers temps de la sincérité de notre auteur. (Cf. M. Levaillant, *Chateaubriand, Mme Récamier et les Mémoires d'Outre-Tombe.*) Si cette sincérité est discutable quand il s'agit des récits de voyage du grand homme, il serait injuste, par contre, de prétendre que Chateaubriand ait eu l'habitude de prodiguer en matière littéraire des éloges au premier venu. Sous ce rapport, il n'y a, semble t-il, aucune raison de suspecter sa sincérité.

sa tournure d'esprit l'y disposait. Et durant ses nombreux séjours à Lyon, ville natale de Ballanche (qui continua, d'ailleurs, à y résider jusqu'en 1813), il s'était sûrement lié avec l'auteur d'*Antigone*. Un échange d'impressions s'en était suivi. De La Bouisse, durant ces entretiens, avait dû marquer son admiration pour *Les Martyrs* et exprimer discrètement le désir d'en posséder un exemplaire ou même d'en recevoir un hommage d'auteur. Ballanche, qui avait des raisons toutes spéciales pour accorder sa prédilection à la même œuvre, avait fait part de ce désir à Chateaubriand. La Bouisse, de son côté, avait écrit au poète. Celui-ci, comme nous le voyons dans la lettre, déféra très courtoisement au vœu formulé. Et c'est ce qui nous amène à examiner les affinités littéraires entre Chateaubriand et Ballanche.

Nous venons de dire que l'auteur d'*Antigone* avait des raisons toutes spéciales d'admirer *Les Martyrs*. En effet, fervent catholique, il avait dû vivement goûter cette apologie dramatisée du christianisme où se fondaient si harmonieusement le monde païen et l'élément chrétien; il en avait été impressionné au point de concevoir aussitôt le projet d'une composition analogue. Voici, croyons-nous, le passage des *Martyrs* qui, chez Ballanche, fit jaillir l'étincelle[1] :

> Des applaudissements font retentir le théâtre de Bacchus. L'acteur qui représentait Œdipe à Colone élève la voix :
> « O Thésée, unissez dans mes mains vos mains à celles de ma fille; promettez-moi de servir de père à ma chère Antigone.
> — Je le promets, s'écrie Eudore, appliquant à ses destinées les vers du poète.
> — Elle est donc à toi, dit Démodocus en lui tendant les bras. »
> (*Les Martyrs*, livre XV, p. 82.)

Dès lors, l'idée de construire sur l'ancienne légende hellénique un poème en prose, animé du même esprit et reflétant les mêmes tendances que l'œuvre de son illustre confrère, germa tout naturellement dans l'imagination mobile de Ballanche.

Et, en effet, que veut Chateaubriand dans sa célèbre épopée? On l'a dit bien des fois : opposer au paganisme expirant le christianisme naissant, puis montrer celui-ci triomphant grâce à l'héroïque dévouement des martyrs. L'auteur choisit comme incarnation des premiers prosélytes de la foi deux époux unis depuis la veille.

Chez Ballanche comme chez Chateaubriand, l'enveloppe seule du poème est hellénique ou païenne; le noyau, nous le verrons, est chrétien. Ce qui domine dans les deux œuvres, c'est l'idée d'*expiation*. Eudore, par de longues persécutions, par une dure captivité, expie les égarements d'une jeunesse orageuse; finalement, il recueille avec Cymodocée la palme du martyre. Antigone, par l'exil, la captivité et la mort, expie les fautes de son père Œdipe. Ballanche prend, comme il l'a dit, son sujet dans les temps anciens, mais il le transporte tout

1. Nous avons consulté pour ce poème l'édition de 1809.

entier au sein des croyances modernes[1]. Il se l'approprie en le changeant de sphère, en lui faisant subir une sorte de *palingénésie*.

On sait combien fut chère à Ballanche cette idée de la palingénésie qu'il avait trouvée chez Bonnet et chez Saint-Martin[2]; seulement il modifia la formule primitive en la christianisant.

* * *

Si nous considérons *Les Martyrs* et *Antigone* quant à leur genèse, nous constatons immédiatement que, de part et d'autre, l'incubation fut longue. Chateaubriand, comme il le dit lui-même (Préface, p. 7), commença son poème à Rome dès 1802, et ne cessa d'y travailler jusqu'en 1809. Quant à Ballanche, si le lecteur admet ce que nous avons dit tout à l'heure de l'étincelle inspiratrice, on peut en inférer que l'élaboration de ce poème relativement court (puisqu'il ne comprend que six livres alors que *Les Martyrs* en ont vingt-quatre) occupa l'auteur pendant quatre ans (de 1809 à 1813). Ballanche, tempérament méditatif, naturellement porté vers les spéculations métaphysiques, était prompt à concevoir, mais lent à exécuter.

Il est d'ailleurs certain que les deux auteurs, au cours des années qui s'écoulent entre 1809 et 1813 (car Chateaubriand vivait alors éloigné de la politique), eurent d'assez fréquentes entrevues[3]. Il faut se rappeler, en effet, que Ballanche, depuis 1802, était membre de l'Académie lyonnaise (titre dont il ne semble pas avoir été médiocrement fier, lui d'ordinaire si modeste!); or l'auteur des *Martyrs*, à l'époque dont il s'agit, était président de cette Compagnie.

Voici une lettre qui le prouve, du moins à titre rétrospectif. Elle figure également au Cabinet des Manuscrits de Bruxelles à la suite de la précédente (elle fut acquise par la Bibliothèque en 1834) :

Paris, ce 10 décembre 1826.

Je ne suis, Monsieur, que président honoraire de l'Académie provinciale de Lyon. Je vais m'empresser de lui faire passer votre lettre et les vers que vous

1. Une première fois déjà il avait fait allusion à cette sorte de dualisme dans son livre : *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*. Il dit en effet, en parlant du *Télémaque* : « Ce beau livre est fondé tout entier sur une base mythologique : mais combien de choses, et ce sont les plus belles, qui n'ont pu être inspirées que *par le génie du christianisme* ». Ce dernier membre de phrase suggéra peut-être à Chateaubriand le titre de son grand ouvrage; on sait, en effet, que le livre de Ballanche parut un an avant celui de René. (Cf. sous ce rapport V. Giraud, *Nouvelles Études sur Chateaubriand*, 1912, p. 97.)

2. Chateaubriand n'a pas pour le célèbre théosophe la même déférence que Ballanche; il le traite avec une certaine désinvolture; car il dit de lui : « M. de Saint-Martin s'échauffant peu à peu se mit à parler en façon d'archange; plus il parlait, plus son langage devenait ténébreux ». Un peu plus loin, il reconnaît pourtant que, « quand ses idées étaient explicables elles étaient élevées et d'une nature supérieure ». (*Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV, p. 77, Paris, 1849.)

3. Déjà en 1805 ils avaient visité ensemble la Grande-Chartreuse, et ce voyage, on le devine, avait été fertile en impressions.

avez bien voulu m'adresser. Elle appréciera vos travaux et je désire qu'elle puisse satisfaire vos vœux en vous admettant dans son sein.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec ma considération distinguée, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE CHATEAUBRIAND.

Il importe assez peu en ce moment de connaître le destinataire de cette missive[1]; ce qu'il est essentiel de constater c'est que Chateaubriand fut, pendant un certain nombre d'années, président d'une Société littéraire qui comptait Ballanche parmi ses membres[2]. Sans doute l'illustre auteur des *Martyrs* se trouva plus d'une fois empêché d'assister aux séances; mais, comme entre 1805 et 1812 la politique ne le préoccupait pas, il est à présumer qu'il prenait assez au sérieux ses fonctions de président. Ballanche avait ainsi l'occasion d'échanger avec son aîné des idées et des impressions, de lui soumettre des projets de travail et même de lui lire certaines pages d'une œuvre en cours afin de connaître son avis.

Ce n'est pas seulement par la longue durée de l'incubation que *Les Martyrs* et *Antigone* se ressemblent; les deux œuvres offrent également des analogies en ce qui concerne les souvenirs vécus, ou, pour parler d'une façon plus précise (sans insister sur les réminiscences classiques qui abondent dans l'un et l'autre poème), rappelons que trois figures féminines ont une part prépondérante dans l'élaboration des *Martyrs* : Mme de Custine, Charlotte Yves et Mme Récamier. Une seule a inspiré *Antigone* : Mme Récamier.

Et d'abord, pour ce qui regarde la charmante marquise, on connaît ses relations amoureuses avec René. Les radieux espoirs de la belle Delphine, espoirs suivis presque aussitôt d'amères déceptions, ont été trop bien mis en lumière récemment pour que nous ayons à y revenir[3].

C'est au château de Fervacques, nous dit-on, pendant le séjour qu'il y fit durant l'été 1806, que Chateaubriand composa les premiers chapitres des *Martyrs*, chapitres dont il avait rassemblé les matériaux depuis quelque temps déjà. Mais c'est plus tard seulement, après le voyage d'Orient, que notre écrivain rédigea les autres parties de son œuvre, et notamment le célèbre épisode de Velléda. Si le voyage d'Orient fut fertile en visions enchanteresses, le poète avait gardé d'autre part le souvenir vivace de la femme qui, à Fervacques, avait murmuré à son oreille des paroles si tendres. Ce sont les impressions recueillies durant ce séjour qui revivent avec une extrordinaire intensité dans les chapitres IX et X des *Martyrs*.

A-t-on suffisamment remarqué, en effet, que la marquise paraît bien

1. S'agit-il peut-être du poète lyonnais A. Dufieux qui, vers 1830 (donc peu après l'année où la lettre de Chateaubriand avait été écrite), fit paraître un poème intitulé : *Les Tombeaux*.

2. Cette lettre n'est plus autographe comme la première; la signature seule est de Chateaubriand. Et c'est ce qui confirme ce que nous disions tout à l'heure des habitudes épistolaires du poète.

3. Cf. Mme Paul de Samie, « Chateaubriand et la marquise de Custine » (*Revue d'Histoire Littéraire de la France*, avril-juin 1936, p. 210.)

avoir été pour Chateaubriand le prototype de Velléda? La charmante druidesse a les yeux bleus et vifs comme Mme de Custine. Elle a les cheveux blonds, bouclés et soyeux comme Mme de Custine. En outre, elle joue... de la guitare, encore comme Mme de Custine. Or cette dernière particularité est d'autant plus significative que la belle Gauloise ne peut faire vibrer les cordes de cet instrument qu'à la faveur d'un anachronisme, la guitare n'ayant passé d'Orient dans les régions d'Occident que vers le xie siècle.

Enfin l'une et l'autre — la marquise comme Velléda — se plaignent (et à peu près de la même façon) de n'être pas aimées comme elles le voudraient. Delphine constate avec amertume qu'elle dépérit petit à petit, que sa *maladie de cœur empire de jour en jour*, décolorant le peu de bien-être dont elle pourrait encore jouir ; Velléda, de son côté, se trouve blessée par les ronces de la vie qui, chaque jour, dit-elle, enlèvent un peu de sa dépouille.

Et la marquise ajoute avec une résignation douloureuse :

Dites-moi *que je vous fais pitié*[1].

Velléda s'écrie de même avec un accent de détresse poignante :

Je te fais pitié ! (l. IX, p. 320).

A l'amour coupable de Velléda s'oppose, dans *Les Martyrs*, l'amour chaste de Cymodocée ; cette fois notre poète puise à d'autres sources ou fait appel à d'autres souvenirs. D'abord il songe à cette Charlotte Yves qui fut, un peu comme la virginale héroïne, fille d'un prêtre, bien que, d'un côté, il s'agisse d'un prêtre d'Apollon, de l'autre, d'un clergyman anglais. Et, sans doute, le décor de cette hospitalière demeure familiale de Bungay revit-il dans l'imagination de René quand il décrit le cadre pittoresque au milieu duquel se dresse l'habitation de Démodocus, ces campagnes entrecoupées de collines, cette corbeille de verdure de plus de huit cents stades de tour, ces vallées profondes, plantées d'aunes[2].

Mais il convient (M. J. Pommier l'a déjà fait remarquer[3]) de ne pas exagérer l'importance littéraire de cet épisode de la vie sentimentale de notre poète. A l'époque où il écrit *Les Martyrs*, la figure de Charlotte d'Yves, si séduisante qu'elle eût paru au début, s'était déjà quelque peu estompée dans l'imagination de Chateaubriand ; et quand il nous représente Cymodocée avec son port de déesse et ce quelque chose de surnaturel ou de céleste dans son attitude, dans sa voix et sur son visage, il songe non plus à Charlotte, mais à Mme Réca-

1. Cf. Mme Paul de Samie, *article cité*, p. 219. La lettre dans laquelle figure ce membre de phrase est adressée par la marquise à Chênedollé, son confident ; mais il n'est pas douteux que Chateaubriand en eût connaissance.

2. Cf. A. Le Braz, *Au pays d'exil de Chateaubriand*, p. 209, Paris, 1909.

3. Voyez J. Pommier, « Autour de René ». (*R. H. L. F.*, avril-juin 1937, p. 261.)

mier qui, comme le dit Lamartine, était « un peu trop déesse et pas assez femme ». (*Cours familier de Littérature*, XIX, p. 7.)

Et c'est cette même image qui flotte devant les yeux de Ballanche quand il esquisse le portrait de son Antigone. Ne donne-t-il pas, d'ailleurs, une idée du charme souverain de Juliette et de son étrange don de fascination quand il dit :

Timide, pleine de délicatesse et de douceur, elle paraît faite pour recevoir des lois ; et c'est elle qui en donne ; elle maîtrise à l'égal de la nécessité, souvent elle fait la destinée des hommes. (*Antigone*, l. VI, p. 245.)

Toutefois, comme chez Ballanche, la religion se mêle toujours aux allusions les plus tendres (et sous ce rapport encore l'auteur d'*Antigone* ressemble à celui des *Martyrs*) ; il n'oublie pas que toute beauté terrestre, si resplendissante qu'elle paraisse, est passagère ; c'est pourquoi il ajoute :

Mais si toutes les choses merveilleuses qui font la joie et l'orgueil des mortels n'ont que la durée d'un instant, combien cet instant est fugitif *pour la plus merveilleuse de toutes ! Sa présence nous plonge dans une rêverie ravissante*, et lorsque nous sortons de cette rêverie, la beauté n'est plus, elle a passé comme une ombre.

Ces lignes, dans lesquelles l'allusion à Juliette est assez transparente, disent tout l'enthousiasme et toute l'ardeur du sentiment que la reine des salons aristocratiques inspirait à Ballanche. C'est à Lyon que fut composée en grande partie *Antigone* ; c'est à Lyon que le poète-philosophe avait appris à connaître et à aimer celle qui devait avoir tant d'influence sur sa vie. On peut dire que cette vision charmante anime et vivifie tout le poème. Le chaste amour que Ballanche éprouvait pour M^me^ Récamier ne porta d'ailleurs jamais ombrage à Chateaubriand et n'altéra en rien l'amitié des deux écrivains.

*
* *

Antigone, l'héroïne de Ballanche, est aussi chrétienne, avons-nous dit, que Cymodocée, l'héroïne des *Martyrs*. Le décor seul dans les deux œuvres est hellénique. Et même, dans le poème de Chateaubriand, le noyau chrétien se dégage peu à peu de son enveloppe païenne de façon à paraître bientôt complètement à découvert.

Dès le début, les analogies entre les deux héroïnes sont frappantes. Chateaubriand nous dit (l. I, p. 11) :

Cymodocée, nourrie des plus beaux souvenirs de l'antiquité *dans la docte familiarité des Muses*, développait chaque jour de nouveaux charmes.

Ballanche, parlant de la fille d'Œdipe qui, dès l'âge le plus tendre, eut pour compagne Daphné, la fille de Tirésias, décrit cette éducation à peu près de la même manière, mais avec plus de détails :

Elles ont passé ensemble les années de leur enfance à tresser des couronnes de fleurs sur les bords de la fontaine Castalie et à parer les autels

d'Apollon. Elles ont été *initiées de bonne heure aux aimables mystères des Muses* (l. I, p. 56).

Les deux auteurs continuent leurs portraits par ces particularités caractéristiques.

(*Les Martyrs*, l. I, p. 12.) Quelque chose des Muses auxquelles elle était consacrée avait passé sur son visage, dans sa voix et dans son cœur.

(*Antigone*, l. I.) Je ne sais quoi au-dessus de la nature humaine était dans ses regards modestes, et des paroles touchantes semblaient toujours près d'éclore sur ses lèvres ; son silence était plein de charmes, mais rien n'égalait l'impression que produisait le son de sa voix.

De même que Cymodocée, devenue chrétienne, passe une partie de ses nuits à prier pour son fiancé et son père, de même Antigone, assise aux côtés de son père endormi, continue à veiller et à implorer pour lui la faveur céleste.

Et la loi du pardon et de la miséricorde est aussi fidèlement observée dans un poème que dans l'autre.

Dans *Les Martyrs*, l'évêque Cyrille recommande aux fidèles (au nombre desquels se trouve Cymodocée) de pardonner à Galérius qui les persécute, de prier pour lui et pour le peuple. Et tous implorent la clémence divine pour l'empereur et le peuple (l. XXII).

Antigone, pressentant que son père va bientôt mourir, lui demande, elle aussi, de pardonner à ses frères Étéocle et Polynice, pour que le malheur cesse de s'appesantir sur eux (l. II, p. 111).

Et, plus tard, retirée au palais du roi Pirithoüs, elle veille seule la nuit auprès d'une lampe et prie pour son frère Étéocle qui s'est montré si injuste et si cruel.

Voilà des délicatesses d'attitude que ne connaît guère l'Antigone sophocléenne qui, devant sa sœur Ismène, a parfois un langage dur et hautain [1].

Même souci, d'autre part, dans l'œuvre de Ballanche comme dans celle de Chateaubriand, des susceptibilités d'une ambiance qui sait ce qu'exigent la réserve et la candeur de la jeune fille chrétienne. Et quand l'héroïne des *Martyrs*, encore un peu païenne au début, est tentée de l'oublier, Eudore s'empresse de le lui rappeler (l. I, p. 21) :

Comment êtes-vous seule ici ? Que le ciel vous conserve la *pudeur, la plus belle des craintes* après celle de Dieu !

Antigone, se trouvant, elle aussi, seule avec le jeune et vaillant Hémon qui vient de lui déclarer son amour, lui répond :

Prince, pourquoi me dites-vous ces choses ? Toutes les paroles d'une vierge doivent être proférées *en présence de la pudeur* (l. IV, p. 174).

Cet Hémon, quoique fils de roi, est modeste autant que brave ; la plus humble des existences comblerait ses vœux, s'il pouvait la partager avec celle qu'il aime :

1. Cf. notamment Sophocle, *Antigone*, acte I, scène I. On sait qu'Ismène n'avait pas osé s'associer à l'audacieuse et généreuse entreprise d'Antigone ; celle-ci voulait, malgré les ordres de Créon, aller, la nuit, donner la sépulture à Polynice.

Oh! que bien volontiers j'habiterais avec Antigone ou la cabane d'un pâtre ou la hutte d'un pêcheur, que bien volontiers je mendierais avec elle le pain de la pauvreté ! (l. IV, p. 175).

Chose étrange ! Cette fois le chrétien Hémon (chrétien, oui, puisque, au moment de mourir de ses blessures, il pardonne à son père si gravement coupable, alors que l'Hémon de Sophocle maudit ce même père avant de se tuer de désespoir), le chrétien Hémon, disons-nous, se rencontre avec la païenne Velléda dont les aspirations sont tout aussi modestes. En effet, la jeune Gauloise dit :

Je n'ai jamais aperçu, au coin d'un bois, la hutte roulante d'un berger, sans songer qu'elle me suffirait avec toi (*Les Martyrs*, l. X, p. 332).

Les destinées finales des deux couples d'amoureux sont identiques. Car l'idée d'hymen est associée, de part et d'autre, à l'idée de trépas. Presque jusqu'au dernier moment Cymodocée espère ; elle croit que le proconsul Festus va signer l'ordre de libération d'Eudore et le sien ; elle s'imagine que son union avec le bien-aimé se prépare. Hémon, lui aussi, jusqu'à l'heure ultime continue à s'illusionner ; il assiste déjà en imagination aux cérémonies de son hyménée. Il ne s'éveille de ce beau rêve qu'au moment où, pénétrant dans la caverne où l'impitoyable Créon a enfermé Antigone, il voit celle-ci mourante. Déjà blessé, il use ses forces défaillantes à porter la jeune princesse — doux et cher fardeau ! — hors de sa prison, pour recueillir ensuite son dernier soupir et son dernier sourire. Après avoir prononcé, à cette minute suprême, encore des paroles bienveillantes pour son père, il expire à côté d'Antigone, comme Eudore expire à côté de Cymodocée.

Veine féconde assurément pour les romantiques futurs que cette association de deux concepts qui contrastent ! Cérémonies nuptiales et rites funéraires, confondus au même instant et dans un même endroit !

Quant aux deux vieillards Démodocus et Œdipe, ils se ressemblent en ce sens qu'ils placent tous deux leurs ultimes espoirs dans leur fille (Antigone est pour Œdipe l'enfant de prédilection) ; ils la considèrent comme l'appui et la consolation de leur vieillesse. Leurs désirs ne sont pourtant pas identiques ; car alors que Démodocus aurait voulu trouver pour Cymodocée un époux qui l'eût traitée avec tous égards, Œdipe, lui, bien qu'un époux selon le cœur d'Antigone eût pu peut-être rassurer sa tendresse paternelle, supplie sa fille de ne point subir le joug de l'hymen ; il se croit, lui et ses descendants, voués à une inéluctable fatalité.

L'auteur des *Martyrs* place à un moment donné dans la bouche du vieux prêtre d'Homère l'éloge de l'union conjugale ou plutôt l'éloge d'Eudore qui, certes, ferait la joie d'une jeune fille vertueuse ; il s'écrie avec un joyeux enthousiasme (l. II, p. 44) :

Heureux ton père, heureuse ta mère, mais plus heureuse encore celle qui doit partager ta couche !

Et, dans le poème de Ballanche, on trouve le même souhait exprimé sous forme de prosopopée; mais il est ici formulé par la foule qui contemple avec admiration la fille d'Œdipe :

Heureux le père qui la voit croître dans son palais! Plus heureuse la mère qui lui donna le jour! Et mille fois heureux celui qui pourra la saluer du nom de son épouse! (l. I).

L'imitation est manifeste; la gradation est même plus nettement marquée chez Ballanche.

Et quand l'auteur d'*Antigone* nous montre Œdipe disparaissant tout à coup au milieu d'une tempête (alors que sa fille vient à peine de le quitter) et que le poète se pose cette question : « Fut-il consumé par la foudre? Fut-il englouti dans un abîme? Fut-il enlevé vivant dans l'Olympe? Les dieux se sont réservé ce secret » (*Antigone*, l. II), il songe sans doute à l'*Œdipe à Colone* de Sophocle, mais peut-être plus encore à une scène tout à fait analogue des *Martyrs* (l. XI). En effet, pendant qu'Eudore, avec l'aide d'un guide, marche à travers un vaste désert, une tempête formidable éclate tout à coup; et tandis que l'ouragan redouble de violence et soulève des nuages de sable embrasé, le guide échappe, lui aussi, à la vue de son jeune compagnon et celui-ci, stupéfait, se demande ce qu'est devenu cet homme, lorsqu'à la fin il le trouve « foudroyé par le vent du feu ».

Notre enquête terminée, concluons :

Ballanche, pour composer son *Antigone*, s'est inspiré des *Martyrs* non seulement quant à l'idée directrice, mais aussi quant aux modalités de l'exécution[1].

Et si l'on veut y regarder de près, une autre constatation s'impose : *Les Martyrs* contiennent les éléments essentiels de la vaste trilogie dont Ballanche, peu après son *Antigone*, conçut le plan, mais qu'il ne put réaliser que partiellement : *Orphée* ou le passé, la *Ville des Expiations* ou le présent, l'*Élégie* ou l'avenir. En effet, dans le poème de René on retrouve virtuellement ces trois parties : le passé ou la jeunesse orageuse d'Eudore; le présent ou la période de ses malheurs, c'est-à-dire des persécutions dont il est victime (donc l'expiation); enfin l'avenir ou le triomphe du christianisme.

Bref, si Chateaubriand, pour l'élaboration de son *Génie*, a trouvé parfois certaines idées dans le livre : *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*, comme aussi dans la *Palingénésie*[2], il a certainement payé avec usure la petite dette contractée envers Ballanche. Et même quelquefois, si nous ne nous abusons, un peu de la magie du style de l'Enchanteur a passé dans la prose imagée de son disciple.

Henri Glaesener.

1. Et n'oublions pas la communauté de certains souvenirs vécus !

2. M. A. Cahen a émis à cet égard de judicieuses observations dans : *Écrivains et Orateurs religieux. Les Philosophes* (Cf. Petit de Julleville, *Histoire de la Langue et de la Littérature française*, t. VII, p. 584.)

ALEXANDRE SOUMET, PAUL FOUCHER ET VAN PRAET

On sait le rôle qu'a joué le bibliothécaire J. van Praët à la Bibliothèque Nationale à la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e]. Cet érudit zélé a passé son temps à faciliter le plus possible les recherches des hommes de lettres, ce qui n'était pas toujours facile[1].

Ceux-ci recouraient à lui. C'est ce que prouve, entre autres, une lettre du poète Soumet recommandant le beau-frère de Victor Hugo[2]. Voici ce petit texte, d'une forme banale, mais qui présente son petit intérêt anecdotique :

M. Alexandre Soumet a l'honneur de présenter tous ses compliments à Monsieur Van Praët et de lui recommander particulièrement M. Paul Foucher, beau-frère de M. Victor Hugo[3], et qui désire faire quelques recherches à la Bibliothèque.

ALEXANDRE SOUMET.

Ce 25 août 1828.

P.-M. BONDOIS.

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, année 1936, p. 93, 416.
2. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. franç., 21713, f. 62.
3. Paul Foucher, qui devait se consacrer à l'art dramatique, n'avait alors que dix-huit ans : il n'avait encore rien écrit (sa première œuvre, *Yseult Rambaud*, date de 1830) et l'on ne sait vers quelles recherches il dirigeait alors ses efforts de débutant.

L'OPINION DE MOREAU DE JONNÈS SUR L'ŒUVRE D'ERCKMANN-CHATRIAN

Madame Thérèse, le « roman national » d'Erckmann-Chatrian, parut en 1863 et eut un grand succès, car l'ouvrage était à sa septième édition deux ans après. Beaucoup de critiques apprécièrent la sincérité de l'œuvre et la vérité du tableau historique retracé.

Parmi les lettres que reçut alors Chatrian, il faut signaler celle d'un vieux combattant révolutionnaire, Moreau de Jonnès, qui, alors presque à la fin de sa vie, et malgré une heureuse carrière[1], était resté fidèle à ses premières convictions : ce bon juge appréciait surtout la véracité des deux jeunes auteurs.

Voici le texte de sa lettre, conservée dans les papiers Chatrian, entrés récemment à la Bibliothèque Nationale[2], et d'un ton particulièrement émouvant, si l'on se souvient qu'elle a été écrite en plein Second Empire :

Rue Oudinot, 16, Paris, 3 juillet 1863.

Monsieur,

Volontaire de 1792, grenadier-réuni du général Hoche à Quiberon, j'ai dû désespérer depuis bien longtemps de voir retracer fidèlement ces temps héroïques.

Je vous rends grâce d'avoir trouvé dans votre charmante histoire de *Madame Thérèse* des couleurs si vraies que peu s'en faut qu'il ne me vienne à l'esprit de vous croire, comme moi, bien près d'être nonagénaire.

J'espère bien que cette belle et gracieuse étude est due beaucoup moins à votre âge qu'à votre excellent jugement et à des inspirations dignes de la plus grande estime et de la plus haute admiration.

Vous avez fait là, Monsieur, un morceau historique que je voudrais voir signer de mes illustres confrères, les grands historiens, qui font l'honneur de l'Institut de nos jours. Veuillez continuer et soyez certain que vous faites ensemble une belle œuvre et une bonne action.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression bien cordiale de ma plus haute estime et de toutes mes sympathies.

A. Moreau de Jonnès,
Officier supérieur d'artillerie et d'État-major aux armées de la République et de l'Empire,
membre de l'Institut.

P.-M. Bondois.

1. Ce statisticien, qui vécut longtemps (1778-1871), était membre de l'Institut et avait mené, somme toute, une vie régulière et facile, malgré les changements de régimes auxquels il avait assisté.

2. Bibl. Nat., ms., acq. franç., 23856, fol. 164. Signalons que les papiers de Chatrian viennent d'être donnés par sa bru, Mme Jeanne Chatrian, au département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, où ils forment huit gros volumes.

SUR LES VERS 65-66 DU « MOÏSE » D'ALFRED DE VIGNY

Alfred de Vigny fait dire à son *Moïse* (vers 65-66) :

> Des tombes des humains j'ouvre la plus antique,
> La mort trouve à ma voix une voix prophétique.

M. Jean Giraud[1] semble exprimer l'opinion générale des commentateurs de Vigny, lorsqu'il déclare ces vers « bien obscurs ». Aucune des tentatives faites pour les éclairer, du moins aucune de celles que je connais, ne me paraît satisfaisante[2].

Je crois que pour bien expliquer les deux vers il faut les rapprocher de textes hébreux et grecs des premiers siècles de l'ère chrétienne[3].

D'après l'ouvrage [*pirqê*]*'âbôt* « [*Sentences des*] *Pères ; Traité des Principes* », chapitre V, sentence 6, la tombe de Moïse fut une des œuvres divines du sixième jour de la création du monde, elle était donc la « tombe la plus antique des humains ». J[oël] Anspach, *Rituel des prières journalières à l'usage des israélites*, Metz, 5580[4], p. 407, traduit *Traité des Principes*, V, 6, de la manière suivante : « Dix choses ont été créées le sixième jour au moment du coucher du soleil, ce furent les suivantes... d'autres ajoutent[5] ... la tombe de Moïse... ». — Si l'expression « Des tombes des humains... la plus antique » me paraît maintenant éclairée, il reste à expliquer « j'ouvre ». Selon Rabbi Ismaël[5], Moïse lui-même a ouvert son sépulcre[6]. — Traduisons du commentaire de Rashi[7] (commentaire hébreu le plus connu et le plus répandu sur le *Pentateuque*) le passage concernant *Deutéronome*, XXXIV, 6 : « *Il l'enterra* : le saint, béni soit-il (Dieu) dans sa majesté » ; Rabbi Ismaël dit : « Il (Moïse) s'enterra lui-même[8]... *Vis-à-*

1. Alfred de Vigny, *Œuvres choisies*, p. 10.

2. Edmond Estève, dans son édition annotée des *Poèmes antiques et modernes d'Alfred de Vigny*, après avoir cité cinq interprétations, conclut par ces mots : « Aucune de ces explications me paraît décisive ».

3. Pour *'âbôt*, voir Hermann-L. Strack, *Einleitung in Talmud und Midraš*, 5e éd., p. 54, 56 *ss.*, pour Rabbi Ismaël, *ibid.*, p. 124 *ss.*

4. 5580 de l'ère juive = 1820 de l'ère chrétienne ; on sait que le *Moïse* de Vigny date de 1822.

5. D'après le *Talmud babylonien*, traité *pesâḥîm*, 54 *a*, la tombe de Moïse prend même directement place dans l'énumération des « dix choses ».

6. Rabbi Ismaël rend *wajjiqbôr 'ôtô* dans le texte hébreu de *Deutéronome* XXXIV, 6, non pas par « il (= Dieu) l'a enterré » mais par « il (= Moïse) s'est enterré ». — Pour la méthode d'exégèse de Rabbi Ismaël, voir Strack, *loc. cit.*, p. 99, 128, 199, 201 *ss.*

7. « Rashi » est une abréviation pour « Rabbi Salomon (fils d') Isaac », né à Troyes (Champagne) en 1040 environ, mort à Troyes en 1105.

8. Rashi continue son interprétation en parlant de la méthode d'exégèse de Rabbi Ismaël.

vis de Beth-Peor : sa tombe était prête depuis les six jours de la création du monde, et c'est une des choses qui furent créées le sixième jour au moment du coucher du soleil[1]... »

Le vers « La mort trouve à ma voix une voix prophétique » ne me semble pas s'expliquer par *Deutéronome*, XXXIII, texte cité pourtant par beaucoup de commentateurs du *Moïse*. Il n'est pas, à mon sens, fait allusion dans ce vers de Vigny aux prophéties sur l'avenir des tribus d'Israël, mais à une prophétie de Moïse sur la mort[2]. En effet, d'après Philon le Juif, Moïse prophétisa les circonstances précises de sa propre mort et de sa mise au tombeau au moment même où la mort le saisit. Traduction de Philon, *Vie de Moïse*, III, 39, paragraphe 291 :

Au moment où il (Moïse) va être enlevé et se tient sur le seuil tout prêt à s'envoler au ciel, l'esprit de Dieu le saisit et, encore vivant, encore avant sa mort, il prophétise en extase tous les détails de cette mort : comment il va mourir; comment, sans que personne se trouve auprès de lui, il sera enterré, à savoir non pas par une main mortelle, mais par des êtres immortels; comment il ne sera pas enterré non plus dans un tombeau de ses ancêtres, mais trouvera une tombe privilégiée que personne n'a jamais vue; comment le peuple entier prendra le deuil pour lui et le pleurera pendant tout un mois[3].

Combien est grandiose cette conception d'un Moïse « puissant et solitaire » ouvrant sa propre tombe, le sépulcre le plus ancien de l'humanité, tout en prophétisant sur la mort !

H.-M. Weil.

1. *Textus biblie, Glosa ordinaria, Nicolai de lyra postilla, Moralitatibus eiusdem, Pauli Burgensis Additionibus, Matthie Thoring Replicis, — Lugduni*, 1520, — f. 377 a, ne donne pas l'interprétation de Rashi relative à la tombe de Moïse, de sorte que de Vigny n'a pas pu connaître la tradition juive par l'intermédiaire de Nicolas de Lyre, qui traduit souvent des textes de Rashi.

2. A vrai dire, j'hésite entre deux interprétations de ce vers : « La mort trouve *en* ma voix une voix prophétique » ou bien : « La mort trouve à *mon appel* une voix prophétique ». Le texte de Philon est, à la rigueur, susceptible des deux interprétations.

3. Le passage de Philon doit être rapproché de l'opinion selon laquelle Moïse écrivit tout le *Pentateuque* y compris le récit de sa mort, *Deutéronome*, XXXIV, 6-12. *Cf.* Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, IV, 8, 48, paragraphe 326, et l'explication de M. Julien Weill dans *Œuvres complètes de Flavius Josèphe*, traduites en français sous la direction de Théodore Reinach, t. 1, p. 291, n. 2.

MAURICE BARRÈS ET SPARTE

Au printemps de 1900 — exactement du 19 avril au 25 mai — Maurice Barrès a accompli un voyage en Grèce. Celui-ci a donné naissance à un ouvrage, qui a paru seulement en 1906, avec ce titre extrêmement étonnant : *Le Voyage de Sparte*. Il n'est pas, en effet, de voyageur cultivé qui se rende en Grèce sans donner comme but essentiel à son pèlerinage Athènes et les beautés de l'Acropole. C'est à Athènes qu'il éprouvera ses plus fortes émotions; c'est elle qu'il placera sans hésitation au-dessus de tout le reste. Mais Athènes est très loin d'avoir enchanté Barrès; il déclare par contre avoir reçu une entière satisfaction de sa visite à Sparte, à laquelle il consacre une importante partie de son ouvrage (chapitres XIV à XX). Il m'a donc paru intéressant de rechercher les causes de cette préférence, au premier abord très surprenante, accordée à Lacédémone, en étudiant la façon dont Barrès s'était représenté la cité de Lycurgue, qui a déchaîné chez lui un si vif et si éloquent enthousiasme.

*
* *

On peut dire en premier lieu, me semble-t-il, que le titre de l'ouvrage de Barrès est pour une bonne part un titre agressif. J'entends par là qu'il est dirigé contre Athènes et contre ses admirateurs.

On sait ce qui caractérise Barrès voyageur. En Grèce ou ailleurs, il ne voyage ni en curieux plus ou moins amusé, ni en historien, ni même en artiste épris de pittoresque, mais en chercheur de profits moraux. C'est ainsi que les *Cahiers* nous disent (IV, p. 108) : « On n'a pas défini un objet si l'on n'a pu répondre à cette question : « A quoi cet objet peut-il me servir? » Non pas : « A quoi peut-il servir? » Mais que vaut-il par rapport à moi? Qu'est-ce que, moi qui me connais, je puis faire de cette fameuse Athènes où je rôde? » Rien de plus net, d'autre part, que ces mots du *Voyage* (p. 103) : « D'Athènes à Sparte, mon objet, c'est de reconnaître quel bénéfice moral nous pouvons encore tirer de la Grèce ». Or, à cet égard, le butin de Barrès a été des plus maigres à Athènes. Athènes est essentiellement « équilibre et raison » (*Cahiers*, II, p. 265), mais il n'y a pas là de quoi le toucher beaucoup. Le *Voyage* ne déclare-t-il pas, en effet, avec humour : Athènes « ne tient que ma raison. Et qu'est-ce que ma raison, qui me semble à certains jours une étrangère, une personne instruite, préposée de l'extérieur à mon gouvernement? » (P. 244.) Ainsi, dans sa perfection rationnelle, Athènes ne parvient guère à l'émouvoir; elle ne

saurait pénétrer jusqu'à la partie profonde et originale de son âme. Bien pire, elle l' « invite à se renier. L'invitation au suicide. » (*Cahiers*, II, p. 267.) Ajoutons qu'elle est la proie, élue entre toutes, des archéologues, des érudits, des « professeurs », personnages à l'endroit desquels Barrès éprouve souvent de l'animosité à cause de la sécheresse, de la mesquinerie et de l'étroitesse qu'il se plaît à dénoncer dans leurs conceptions. L'aversion de Barrès pour ces indignes admirateurs d'Athènes rejaillit aussi en quelque mesure, d'une façon toute naturelle, sur l'objet de leur prédilection. Athènes, d'ailleurs, n'a-t-elle pas été trop universellement admirée au cours de tout le XIX^e^ siècle? En particulier, les phrases célèbres écrites par Renan à la louange du génie athénien n'ont-elles pas trouvé trop d'échos? Trop de gens n'ont-ils pas répété à leur tour la prière sur l'Acropole? Bref, il est permis de croire qu'aux yeux de Barrès l'admiration pour Athènes a été fâcheusement banalisée et vulgarisée. Or, c'est là chose qui répugne profondément à sa nature. S'imagine-t-on ce grand dédaigneux, cet inguérissable solitaire, consentant à monter à l'Acropole au milieu d'une cohue?

Mécontent d'Athènes et de qui l'admire, Barrès manifeste son sentiment en se détournant vers Sparte. Un tel mouvement ne doit pas surprendre. Sparte n'a-t-elle pas été dans l'antiquité, pendant toute la belle période de l'Histoire grecque, la grande rivale d'Athènes? Non seulement les deux cités s'affrontaient pour la conquête de l'hégémonie, mais tout en elles les rendait extrêmement différentes l'une de l'autre ou même opposées, les mœurs aussi bien que l'état social et politique. Pourtant le malaise ou l'agacement qui sont habituellement le fait de Barrès à Athènes ne peuvent suffire à expliquer le goût prononcé dont il fait montre pour Lacédémone. Celle-ci, une fois mis à part quelques beaux exemples d'héroïsme guerrier et de dévouement à l'État, quelques aspects de fruste simplicité et de rude énergie, est certainement loin, à la considérer dans sa réalité, d'être pour l'imagination une cité bien plaisante et bien excitante. Je ne puis évidemment songer à tracer ici un tableau complet ou même une esquisse un peu poussée de ce que fut la Sparte classique — autant du moins que nous permettent de l'apercevoir nos connaissances historiques actuelles. Qu'il me suffise de dire que cette Sparte était, malgré certaines apparences trompeuses, dominée et gouvernée par une poignée d'oligarques, constituant une caste très fermée, et en même temps très dépourvue de largeur d'horizon et d'envergure. Leur souci essentiel était de maintenir fermement leur autorité sur la masse énorme de ceux qu'ils étaient parvenus à se soumettre : hilotes, périèques, Spartiates de diverses catégories réduits par eux à une condition inférieure. Le principal moyen qu'ils employèrent pour cela consiste à avoir transformé la cité spartiate en une armée permanente très durement disciplinée. Les Spartiates sont presque exclusivement des soldats dressés à une complète obéissance.

Ce ne sont pas toujours des héros, l'on s'en doute, mais le plus souvent des militaires routiniers et bornés. Bien des fois, d'autre part, sous leur aspect pauvre et austère, ils dissimulent hypocritement une ardente soif de l'or ou le goût pour la débauche. Comment donc Barrès ne s'est-il pas senti repoussé par une pareille cité? Quelle place peut-il y avoir pour lui dans cette grande caserne sans fenêtres sur le monde extérieur, où l'existence paraît avoir été bien monotone? Quelle nourriture y trouver pour son âme si riche, si complexe et nuancée, toujours avide de nouveautés exaltantes?

Je démêle tout d'abord, en cherchant à m'expliquer le goût de Barrès pour Lacédémone, des raisons d'ordre négatif. Ici, sur l'emplacement où s'élevait jadis la cité, au bord de l'Eurotas, Barrès n'a pas du tout à redouter une foule indésirable d'admirateurs. Assez peu de gens, en effet, se soucient d'aller lui rendre visite. Il est permis de dédaigner Sparte sans faire pour cela figure de béotien. A l'inverse d'Athènes, elle n'a guère été en honneur au siècle dernier. Parfois même elle n'obtient que de l'animosité. On connaît les dures paroles de Renan dans la *Prière sur l'Acropole* contre cette « maîtresse d'erreur sombre », qu'il faut « insulter parce qu'elle n'est plus ». L'admiration pour Sparte n'est donc point chose commune et galvaudée. Aucun fâcheux coudoiement n'en détourne Barrès, et même, en admirant Sparte d'une façon si contraire à l'attitude générale à l'égard de la cité, il adoptera pour son compte une attitude un peu singulière et paradoxale, ce qui n'est pas pour lui déplaire. Peu de danger aussi de rencontrer beaucoup d'archéologues sur ces basses collines couvertes d'oliviers. Sparte a été peu fouillée au XIX^e^ siècle, et lorsque Barrès à accompli son voyage, les importantes fouilles des Anglais — elles débutent seulement en 1906 — n'avaient pas encore commencé ! Personne donc qui gêne ici Barrès et puisse entraver le jeu de son lyrisme et de son imagination. Tout comme Chateaubriand, dont il est à certains égards si proche, il goûtera librement la voluptueuse tristesse qui s'élève dans son âme au spectacle du complet évanouissement des grandeurs humaines. Mais il se plaira à transposer les grandiloquences de l'*Itinéraire* sur un mode ironique où l'on croit percevoir comme un écho de l'Edmond About de *La Grèce contemporaine*[1]. Jeu savoureux, mais aussi un peu trop facile, et que Barrès a d'ailleurs le bon goût de ne pas prolonger plus qu'il ne convient.

Mais la solitude à laquelle on abandonne volontiers Lacédémone

1. Voici notamment le début du chap. XV :

« J'avais une lettre pour un juge du tribunal de Sparte. Je le priai de me conduire au Platanistas. Il fut perplexe et désira en conférer avec un pharmacien de la grande place. Nous tînmes conseil dans la boutique. Je leur lus ce que dit Joanne : « En longeant l'Eurotas, si nous laissons à gauche les terrains marécageux et, à droite, le village de Psychitko, nous franchissons un canal qui orme, avec l'Eurotas et la Magoulitza, une sorte d'île triangulaire : c'est, messieurs, votre antique Platanistas. »

Cependant que je les instruisais, mon hôte, debout sur une chaise, cherchait parmi ses bocaux une crème vanillée rose :

« La plus nouvelle liqueur de Paris », disait-il en remplissant trois verres.

n'est pas la plus importante des raisons qui donnent le branle à l'imagination de Barrès. Si elle lui plaît, ce n'est pas seulement parce qu'elle est désencombrée d'importuns, mais ses motifs sont avant tout d'ordre positif. Ils peuvent se résumer en deux noms : celui de Léonidas et celui d'Hélène.

*
* *

Léonidas paraît un symbole très satisfaisant de la Sparte de Barrès, lui dont, dès son premier soir de Laconie, il recherche le prétendu tombeau. Sparte est en effet pour lui une cité de héros, héros caractérisés par leur naturel et leur fraîche spontanéité. Ici rien de raide, de figé ni de conventionnel dans l'héroïsme. Barrès écarte d'un geste dédaigneux le Léonidas emphatique de David (p. 191) ou la Sparte « puissante et morne » qu'on lui apprenait à admirer au collège (p. 193 et 215). La vraie Sparte, bien éloignée des moralités pompeuses et des attitudes étudiées, fut rude, brutale et saine. A propos de l'héroïsme spartiate, tel qu'il lui est révélé par les poèmes de Tyrtée, Barrès écrit — expression frappante en sa forte brièveté — : « Deux bras nus nous saisissent l'âme » (p. 191). Ces héros de Sparte, dans lesquels bouillonne une énergie si neuve et si intacte, pourraient certes devenir de redoutables individualistes, aussi violents et dénués de scrupules que se montrèrent à l'égard d'Idas et de Lyncée leurs Dioscures nationaux (p. 191 et suiv.); mais la cité se les est solidement assujettis afin de faire servir toute cette force à l'exaltation de la race. Race orgueilleuse et dure assurément, mais que son orgueil préserve de toutes les bassesses, en conduisant les âmes à la « magnanimité » (p. 184) et au « sublime » (p. 194).

Tel est le rapide résumé des motifs que Barrès nous donne — sur un ton extrêmement lyrique — de son enthousiasme pour l'héroïsme spartiate. J'en ai assez dit tout à l'heure sur ce que fut la véritable Sparte pour que l'on puisse se rendre compte que Barrès l'idéalise dans une large mesure. Il le fait en la simplifiant à l'extrême, en dégageant d'une réalité complexe et souvent médiocre ce qu'elle a pu contenir d'or pur pour ne plus faire voir que cela. D'ailleurs, cet héroïsme jeune et frais qu'il nous convie à admirer chez les Spartiates n'a jamais été leur apanage exclusif. On en découvrirait tout autant, par exemple, dans la jeunesse athénienne du v^{e} siècle. J'ai, d'autre part, l'impression constante que Barrès a confondu le héros spartiate avec le héros homérique. Celui qu'il nous présente ici, est-ce autre chose, en définitive, que l'Achille de l'*Iliade*? Or, ce nom seul ne suffit-il pas à faire comprendre à quel point il a embelli l'image du militaire lacédémonien?

Comment donc Barrès a-t-il été amené à une pareille idéalisation? Il n'est assurément pas le premier qui s'y soit livré, et il nous faudrait remonter bien loin dans le passé si nous voulions retrouver les

toutes premières traces de cet embellissement imaginatif de Sparte. Barrès n'est en cette occasion qu'un des derniers anneaux d'une très longue chaîne. L'idéalisation de Sparte a dû commencer en Grèce dès le VI^e^ siècle avant notre ère, et elle est au siècle suivant une chose désormais bien établie[1]. Mais, en fait, les louanges excessives adressées à Sparte par les anciens Grecs — par ceux du moins qui appartenaient à certains milieux politiques ou philosophiques — ne paraissent guère avoir été connues de Barrès. Je doute très fort qu'il ait lu ce que disent des Spartiates qu'ils admirent, Xénophon, Platon, Aristote et tant d'autres. Ce qu'il connaît, c'est Tyrtée, vers lequel l'avait probablement orienté Louis Ménard. Il cite de lui quelques vers célèbres, ceux par lesquels est évoqué le magnifique hoplite au combat, couvert de son large bouclier, qui se mord la lèvre, « brandissant de sa main droite la lance solide, et agitant sa crinière terrible sur sa tête » (p. 190-191). Le poème dont ces vers sont détachés constitue en réalité ce que Barrès appelle plaisamment un « sermon lyrique pour jeunes militaires »; il a été composé pour redonner du cœur aux Spartiates abattus par leurs revers, lors de la seconde guerre de Messénie, au VII^e^ siècle. C'est afin de les stimuler que Tyrtée dresse devant eux la figure de l'hoplite idéal. Il semble donc abusif de se servir de ces vers, ainsi que le fait Barrès, pour dépeindre l'ordinaire soldat spartiate. Mais déjà les anciens Grecs, auxquels imposait grandement le prestige militaire de Lacédémone, ont dû confondre de bonne heure à propos de ces poèmes idéal et réalité[2]. — Barrès a-t-il lu chez Plutarque les vies des Spartiates illustres? Je le croirais volontiers; telles lignes de lui notamment semblent directement inspirées par la *Vie de Cléomène*, une des plus pathétiques de toutes[3]. Indépendamment même de la lecture qu'il a pu faire de Plutarque à l'occasion de la composition de son ouvrage, il est clair que Barrès a subi profondément son influence et qu'il lui doit pour une large part sa conception de l'héroïsme lacédémonien. Sans doute n'a-t-il pas attendu jusqu'alors pour lire les *Vies parallèles*; Plutarque, d'autre part, a influencé pendant longtemps l'enseignement de nos collèges et nombre d'auteurs, à commencer par Rousseau, que Barrès avait lus. — Barrès procède aussi vraisemblablement des anecdotes, des « apophtegmes[4] » spartiates — je songe, par exemple, à l'enfant impassible que déchire le renard, aux beaux propos prêtés aux combattants des Thermopyles — qui, après avoir circulé en grande quantité dans le monde antique, n'ont cessé de circuler aussi chez les modernes. Leur invention et leur divulgation ont été dues

1. Que l'on me permette de renvoyer, pour la question de l'idéalisation, de Sparte dans l'antiquité grecque, à mon ouvrage : *Le Mirage spartiate*, 1933, de Boccard.
2. Cf. *Le Mirage spartiate*, p. 121-122.
3. Plutarque, *Vie de Cléom.*, 29.
4. Les Grecs appelaient « apophtegmes » la relation concise de faits ou de propos remarquables.

avant tout aux philosophes cyniques, car ces prédicateurs populaires voyaient là avec raison un excellent moyen de frapper vivement et d'aiguillonner leurs auditeurs. Ce dont ils se plaisaient surtout à doter généreusement les Spartiates, c'étaient ces qualités d'endurance, d'énergie et de bravoure, qui étaient souvent l'objet de leurs pressantes exhortations. Les Cyniques, d'autre part, ennemis de la civilisation corruptrice, louent les Spartiates d'être — ainsi leur semble-t-il, du moins, — proches encore à certains égards de la nature. Héroïsme et spontanéité, ne sont-ce pas là des traits essentiels de la Sparte idéalisée par Barrès? Il se trouve donc ainsi, sans s'en être jamais douté, je crois, prolonger Antisthène et Diogène. Mais si leur lointaine influence a pu s'exercer sur lui par l'intermédiaire des « apophtegmes » issus de la secte cynique, il me semble que l'aspect de nature, la fraîcheur du héros spartiate selon Barrès proviennent avant tout de l'*Iliade* homérique, indûment utilisée par lui en cette occasion.

Barrès s'est enfin servi, pour nous donner ce qu'il estime être une idée juste de Lacédémone, de l'auteur ancien que l'on s'attendrait le moins à voir paraître en un semblable sujet. Il s'agit de Théocrite. Nous le retrouvons à deux reprises dans de longs passages du chapitre XVI, *Les matinées classiques de Sparte*, où l'écrivain traduit ou imite en les résumant parfois ou les modifiant les *idylles XVIII et XXII* (édition P.-E. Legrand) : *L'Épithalame à Hélène* et *Les Dioscures* (p. 189-193). Quiconque est tant soit peu au fait de la littérature grecque estimera sans doute singulière l'idée d'aller chercher le sentiment exact de l'ingénuité et de la spontanéité que l'on désire attribuer à Sparte chez un poète alexandrin plus ou moins artificiel, et qui se livre dans les poèmes en question à des compositions savamment agencées — et d'ailleurs très joliment réussies. Serait-ce parce qu'il a été lui-même gêné par ce désaccord que Barrès s'est abstenu de nommer ici Théocrite, et n'a même pas averti son lecteur qu'il avait affaire à une traduction ou à une imitation[1]? Il se peut fort bien, ce me semble, qu'il ait redouté la mauvaise impression que le nom de Théocrite — le poète étant mis par lui sur le même pied que l'antique Tyrtée — produirait en pareille circonstance sur un lecteur cultivé. En fait, les deux poèmes de Théocrite n'ont absolument rien qui soit spécifiquement spartiate. Le procédé dont use ici Barrès nous fait craindre qu'il n'ait apporté beaucoup de désinvolture dans sa documentation historique sur Lacédémone.

Cette crainte se transforme en certitude lorsque nous constatons

1. Que Barrès ne se soit fait aucunement scrupule d'agir ainsi, on le conçoit en lisant ce propos de lui que rapportent les Tharaud : « C'est entendu, tout le monde se sert de tout le monde. Renan s'inspire de Voltaire, Anatole France de Montaigne, Montaigne d'Érasme et de Rabebais. Mais on voit bien que jamais Renan ne parle de Voltaire, ni Anatole de Montaigne, ni Montaigne d'Érasme. Et ils ont bien raison! L'œuvre d'art doit apparaître comme une génération spontanée. » (Jér. et Jean Tharaud, *Mes années chez Barrès*, p. 124.)

que, pas plus que l'auteur du *Voyage de Sparte* ne s'est efforcé de se documenter sérieusement dans l'antiquité, il ne l'a fait auprès des historiens modernes. Je n'ignore pas qu'ils se sont fait pendant longtemps une idée passablement fausse de Sparte, et qu'il n'y a, en somme, que peu d'années que l'Histoire est entrée dans la bonne voie à son égard. Pourtant un Fustel de Coulanges l'avait déjà aperçue telle qu'elle était, — du moins pour l'essentiel, — et il n'aurait pas été bien difficile à Barrès de lire et de méditer son article *Lacedaemoniorum respublica* du *Dictionnaire des Antiquités* ou les pages substantielles qui traitent de Sparte dans la *Cité antique*.

Parmi ceux des modernes à qui Barrès peut être redevable de sa conception de Sparte, on doit citer tout d'abord Chateaubriand. Il demeure en effet très étroitement tributaire des quelques pages de l'*Itinéraire* qui sont consacrées à Lacédémone. Léonidas et Hélène, telle est, avons-nous dit, toute la Sparte de Barrès ; telle est aussi pour une large part celle de Chateaubriand. Le voici tout pénétré au milieu des solitudes par le souvenir du héros des Thermopyles :

> Un mélange d'admiration et de douleur arrêtait mes pas et ma pensée : le silence était profond autour de moi : je voulus du moins faire parler l'écho dans des lieux où la voix humaine ne se faisait plus entendre, et je criai de toute ma force : Léonidas! Aucune ruine ne répéta ce grand nom et Sparte même sembla l'avoir oublié ! (*Œuvre compl.*, éd. 1857, *Itin.*, p. 109.)

Comme le fera Barrès, il cherche — vainement d'ailleurs — son tombeau. Si le cri de Chateaubriand n'a point trouvé d'écho dans les champs spartiates, il en éveille un du moins dans l'imagination de Barrès.

> Au mois d'août 1806, Chateaubriand cria de toute sa force sur la rive de l'Eurotas : « Léonidas! ». Explosion naïve de l'enthousiasme des Celtes. A l'heure où la France s'ébranle pour la sublime campagne d'Iéna, ce Breton vient tromper son inaction en admirant de la gloire (p. 193).

A quel point le texte de l'*Itinéraire* est présent à la pensée de Barrès, les deux rapprochements suivants le montreront avec évidence. « Je n'ai point aperçu de cygne dans ses eaux », écrit Chateaubriand de la rivière de Sparte (p. 112), et Barrès : « Je ne vis nager aucun cygne sur l'Eurotas » (p. 186). A la déclaration du premier : « Je trouvai des lys bleus portés par une espèce de glaïeuls ; j'en cueillis plusieurs en mémoire d'Hélène » (p. 112), répond celle du second errant sur la prairie proche de l'Eurotas : « C'est ici que les compagnes d'Hélène lui tressèrent une couronne de lys bleus » (p. 187).

Peut-être est-ce de Maurice de Guérin, que Barrès aimait beaucoup, que proviennent « les centaures primitifs » qu'il voit errer sur les neiges du Taygète (p. 204-205). Peut-être Guérin est-il aussi, avec Virgile :

> ... o ubi campi
> Spercheosque et virginibus bacchata Lacaenis
> Taygeta ! (*Géorg.*, II, v. 487-488.)

responsable de ces Bacchantes que Barrès lâche, jeunes Spartiates enivrées de Dionysos, sur les pentes de la montagne (p. 205).

Mais l'influence la plus sérieuse et la plus profonde qui se soit exercée sur Barrès au point de vue qui nous occupe est certainement celle de Louis Ménard. Curieux homme, à la fois poète, philosophe, chimiste, peintre, helléniste, — et jamais d'une façon banale et vulgaire, — auquel Barrès, dont la jeunesse avait beaucoup fréquenté ses derniers jours, a consacré le premier chapitre du *Voyage de Sparte*. Ménard avait soutenu en 1832 une thèse pour le doctorat ès lettres très remarquable — rééditée en 1863 — qui s'intitulait *La Morale avant les philosophes* et qui consacrait notamment à Sparte tout un chapitre. Dans celui-ci son attitude, vraiment originale pour l'époque[1], consistait à prendre catégoriquement la défense de la cité de Lycurgue : « Aujourd'hui, écrivait-il, on n'est pas loin de contester à Sparte le rang que lui assigne l'antiquité tout entière ; l'admiration qu'elle inspire est mêlée d'une certaine répugnance » (2e éd., p. 246). Cette répugnance, il se propose de la faire disparaître ; c'est pourquoi il se livre à un ardent éloge du courage et de la grandeur morale des Spartiates. Que l'on me permette de citer ici quelques-unes de ces lignes qui ne manquent ni d'allure ni d'éloquence :

> Des deux grandes vertus sociales, la justice et le courage, les Spartiates méconnurent la première ; mais ils donnèrent à la seconde un si prodigieux développement qu'on est presque tenté de les absoudre et de partager l'admiration enthousiaste des anciens pour ces fortes et vaillantes natures. Si on regarde l'accroissement du bien-être matériel comme le but suprême de la vie humaine et comme la mesure de la civilisation, on aura peine à comprendre ce profond dédain pour le plaisir, cette indifférence pour la douleur, cette patience héroïque devenue proverbiale en Grèce et dont l'apprentissage commençait dès le berceau. Dans les sociétés habituées à la mollesse, plus d'un sans doute préférerait la condition des Laconiens et même des Ilotes à la rude éducation, à l'austère discipline de cette sobre et silencieuse jeunesse, sans cesse exercée à toutes les luttes, à toutes les privations, à toutes les fatigues, vêtue à la légère l'hiver comme l'été, couchant dans les roseaux du fleuve et déchirée sans pitié sous le fouet sanglant d'Artémis. C'est ainsi que se formaient ces générations d'adolescents robustes, toujours armés, fiers de leur sauvage beauté, peignant leurs cheveux et se couronnant de fleurs le matin des batailles, marchant à la mort comme à une fête, en chantant des hymnes aux Musès, vêtus de rouge pour ne pas donner à l'ennemi la joie de voir couler leur sang. Le courage spartiate n'est pas cette insensibilité brutale, cette violence aveugle, ce grossier besoin de lutte et de mouvement qui tient lieu de vertu aux races barbares ; c'est bien réellement, dans sa plus haut expression, la grande vertu virile des Grecs, *andréia*, la toute puissante domination de la volonté sur le monde extérieur et sur toutes les facultés de l'homme, mettant au service d'une idée grande et sainte, la patrie, une force indomptable de résistance à la douleur et une infatigable énergie dans l'action (p. 249-250).

Pour Ménard, déclare M. H. Peyre dans la belle thèse où il a étudié

1. En France, du moins, car en Allemagne Ottfried Müller avait fait paraître en 1824 son célèbre ouvrage, *Die Dorier*, qui contient un panégyrique de Sparte.

sa personne et son œuvre[1], « le Spartiate est de tous les Grecs celui qui est le plus pénétré de l'enseignement d'Homère. Castor et Pollux, Hercule, Achille..., voilà l'idéal spartiate » (p. 274). Précieuse indication, car elle nous fait comprendre l'origine de ce Spartiate homérique qui nous a frappé chez Barrès.

Mais plus encore peut-être que les conversations de Ménard et que tous les livres, c'est le paysage, l'admirable paysage spartiate qui paraît avoir poussé Barrès à idéaliser Lacédémone. Personne n'a jamais décrit le Taygète avec une telle force d'évocation : « Le Taygète repose sur des assises puissantes qui présentent de sombres plis ; à sa base, il est tourmenté de gorges profondes, pleines d'un bleu noir et de forêts, et tout armé d'arêtes et de vastes contreforts. Ces puissantes avances envahissent, chargent la plaine, et l'on y voit mourir en héros d'antiques villages guerriers. Sur cette première construction, de formidables escarpements s'élèvent. Là-dessus, comme un troisième étage, se développe la région sauvage des glaciers et des avalanches. Et plus haut encore, la série des pics se dispose, d'un effet admirable par leur variété « (p. 202). Aux yeux de Barrès le génie de Sparte se confond avec le Taygète. En lui « brille à travers l'épaisseur des rocs une immense âme spartiate » (p. 203). Il ne s'agit pas là seulement pour Barrès d'une image grandiose, mais il prétend nous faire toucher la plus solide réalité. Sparte a été véritablement façonnée par le paysage ; elle est le Taygète devenu en quelque sorte vivant et conscient. Sparte « fut la création nécessaire du sol. C'est le paysage où le Taygète, avec un méprisant orgueil, se dresse par-dessus une plaine enivrante, qui dicta les fameuses institutions de Lycurgue » (p. 204). Belle phrase, mais il est plus que douteux que ces institutions aient eu quelque chose à voir avec le Taygète. Si l'on désire s'engager dans des explications tirées du site — ce qui, dans le cas présent, ne me paraît point indispensable, — mieux vaut faire intervenir la fertilité, la richesse de la plaine laconienne, « plaine enivrante », invitant ses maîtres à mener une vie molle et pacifique, contre les séductions de laquelle on pourrait assez raisonnablement soutenir que Sparte s'est efforcée de se défendre par le genre de vie rigoureuse imposé à ses citoyens. Quant à l'explication du génie spartiate fournie par Barrès, ne se rattache-t-elle pas aux fantaisies pseudo-géographiques d'un de ses auteurs les plus lus et les mieux aimés, je veux parler de Michelet dans son *Tableau de la France*?

La Sparte idéalisée dont Barrès s'est formé l'image sous l'action des diverses influences que j'ai essayé de démêler, il convient d'ajouter — et c'est ici que nous atteignons ce qu'il y a de plus intime et de plus vivant dans ce travail de l'esprit de Barrès — qu'elle correspond tout à fait à certaines des aspirations les plus nobles de cette époque

1. H. Peyre, *Louis Ménard*, 1932.

de sa vie. Nul n'ignore quelle fut son évolution, et comment, parti tout d'abord du dilettantisme, il parvint à une conception active et énergique de l'existence, commandée par un patriotisme, ou plutôt un nationalisme essentiellement fondé sur le culte des morts et le respect des traditions léguées par eux. En 1897 — trois ans avant le voyage en Grèce — paraissent les *Déracinés*, où se montre nettement la nouvelle attitude de Barrès. Or, ce Barrès de l'âge mûr trouve pleinement à se satisfaire à Sparte telle qu'il nous la présente : « A quarante ans, c'est à Sparte où je veux me fixer » (p. 203). Et plus loin : « Un cœur noyé de poésie, s'il connaît une fois cette virilité du mont sous lequel tressaille la plaine pécheresse, veut mourir pour un idéal. Sa volonté d'être un héros jaillit, claire et joyeuse. Rien désormais ne le contentera qu'un fier repos au sein de la cité, une mémoire bien assise et resplendissante » (p. 203-204). Mais cette Sparte qu'il admire n'est pas autre chose que le symbole de ce que Barrès porte en lui-même de plus haut. Parce qu'elle lui présente son désir réalisé, elle le soutient, le réconforte et le stimule. Voilà le bienfait qu'il retire de l'idéalisation à laquelle il se livre à son égard. A la source de celle-ci se trouve donc aussi son goût passionné pour l'héroïsme. N'est-ce pas là ce qui donne souvent aux pages que nous étudions un accent vraiment personnel, et parfois même un accent émouvant?

Elles sont, de plus, fortement marquées par quelques-unes des idées qui désormais dominent chez Barrès. Race, pureté du sang, on sait quelle place détiennent ces notions dans les doctrines nationalistes. Barrès croit apercevoir à Sparte des traits propres à le confirmer dans de pareilles conceptions. N'emploie-t-elle pas toute une série de mesures destinées à « diriger la reproduction de ses citoyens »? (P. 198.) « Lycurgue proposa aux gens de cette vallée la formation d'une race chef. Un Spartiate ne poursuit pas la suprématie de son individu éphémère, mais la création et le maintien d'un sang noble » (p. 199). Une certaine vérité se mêle ici à de l'exagération; Barrès accuse trop fortement le relief de cette idée et lui accorde trop d'importance. Les institutions de Sparte sont bien loin de s'expliquer exclusivement par la mystique de la race. Mais, à la vue de cette cité, comme il se la représente, il semble que s'exaspère le nationalisme de Barrès. Il écrit alors son dur chapitre sur *Le Rocher des Apothètes*, « d'où Sparte précipitait tout enfant incapable de faire un guerrier vigoureux » (p. 198). « J'admire, dit-il, dans Sparte un prodigieux haras. Ces gens-là eurent pour âme de vouloir que leur élevage primât » (p. 199). Je ne serais pas étonné que l'on se fît volontiers à l'heure actuelle, dans l'Allemagne hitlérienne, une idée de Sparte peu différente de celle que vient d'exprimer Barrès.

* * *

Sparte ne déchaînerait pas chez Barrès tout le lyrique enthousiasme de *Voyage*, si elle n'était en même temps que la patrie de Léonidas la

patrie d'Hélène. Ce nom se présente sur ses lèvres aussitôt que du col où il est parvenu il voit s'étendre à ses pieds la plaine laconienne. L'image de la reine légendaire de Sparte ne cesse de le hanter durant tout le séjour qu'il fait dans son pays. Il lui consacre tout un chapitre, le XIXe, *Hélène au musée de Sparte*. C'est en l'évoquant une dernière fois qu'il prend définitivement congé de la Laconie.

Barrès ici ne se rattache en aucune façon à l'idéalisation de Sparte dans l'antiquité grecque. Hélène, en effet, n'y a jamais joué le moindre rôle. Au contraire, elle favorisait les attaques des ennemis de Lacédémone. Un Euripide, visant à travers elle les femmes de sa patrie, qui n'avaient pas toujours — et sans doute le méritaient-elles en partie — très bonne réputation, la représente ordinairement comme une coquine sans vergogne, cupide et dissolue[1]. Il est vrai que des rhéteurs comme Gorgias et Isocrate écrivent des éloges d'Hélène, mais ce n'est là qu'un jeu, et il ne faut pas oublier que la rhétorique grecque se plaisait à traiter des sujets difficiles, qui permettaient de mettre en valeur toutes les ressources ingénieuses de l'esprit. Les Anciens n'étaient certainement pas insensibles à la merveilleuse beauté de la blonde Hélène, et leur admiration pour elle se manifeste à maintes reprises. Mais il y avait trop de choses à dire sur le compte de la femme de Ménélas pour qu'il ait été possible à personne de la faire intervenir dans un éloge de la cité spartiate.

Les modernes, depuis la Renaissance, ont facilement pardonné ses fautes à Hélène. Ils n'ont plus vu que sa beauté, son charme étrange, le sortilège qui émanait d'elle. Barrès est lui aussi un adorateur de la reine de Sparte, dont la vision allume chez lui toute une ardeur romantique. Si son héros spartiate est né en grande partie de l'impression que lui a causé le Taygète, Hélène, elle, est issue « de la volupté triste et lascive de l'Eurotas » (p. 203). Sa vallée se transforme tout entière en une immense Hélène : « Elle appuie sa tête aux montagnes des Bergers; le flot marin qui meurt contre ses pieds coupables accourt du royaume de Vénus » (p. 216). Elle est le symbole du consentement à l'instinct, de la volupté toute-puissante et de l'évasion amoureuse. Nous fuyons avec elle vers les lointains de la mer et de l'Asie.

Comme la Sparte héroïque de tout à l'heure, il semble bien que cette Hélène réponde, de son côté, à certains aspects de l'âme complexe de Barrès. En celle-ci, en effet, persisteront toujours, en dépit de sa volonté de simplification et d'unité, ces profondes rêveries romantiques, ces appels troublants, qui amèneront le mainteneur des *Bastions de l'Est* à s'attarder — beaucoup plus qu'il n'aurait fallu, estiment certains qui s'en scandalisent — dans l'enchantement d'*Un jardin sur l'Oronte*.

1. *Cf. Le Mirage spartiate*, p. 72 et suiv.

*
* *

Rêve et action, abandon et énergie, héroïsme et volupté, Barrès apparaît comme éternellement sollicité en sens contraires. Ce fut, me semble-t-il, le drame pathétique de cette existence que l'effort sans cesse renouvelé vers l'unité et la paix qui toujours se dérobent. Mais, précisément, s'il aime et admire Sparte, c'est qu'il croit y découvrir une sorte de conciliation des tendances opposées qui le tourmentent. La volupté d'Hélène et l'héroïsme spartiate ne sont-ils pas, en fait, intimement unis l'un à l'autre? Hélène ne se mêle-t-elle pas à une existence héroïque et noble pour devenir même son stimulant?

Ne nous y trompons pas, en effet. « Hélène n'est pas une poupée, affirme Barrès. En elle la volupté triste se confond avec les fureurs qui affrontent la mort » (p. 181-182). Cette Hélène qui a contemplé tant de combats appartient bien à la guerrière Sparte (p. 208). Aussi est-elle pour nous une sublime conseillère :

> Hélène... dans notre sein attise une ardeur que nulle enfant des hommes ne satisfera. Deux beaux rayons glacés nous suivent de ses yeux, double conseil qui nous convainc d'être le nom d'une belle mort ou de faire sonner la lyre (p. 216).

Mais cet aspect d'Hélène, nous le reconnaissons; c'est de Goethe qu'il provient directement[1]. Goethe, qui fut un des maîtres de la pensée de Barrès, n'a-t-il pas présenté dans le *Second Faust* une Hélène qui pour son héros est une inspiratrice d'héroïsme? Barrès lui-même s'est nettement rattaché à Goethe dans son chapitre XX, *l'Ascension de Mistra*. Sur les pentes caillouteuses, parmi les ruines du château des Villehardouin, il retrouve le décor du *Second Faust*, et se plaît à évoquer Hélène et Faust, devant lesquels « l'enfant né de leur amour, Euphorion... bondit et danse » (p. 213).

Ainsi tout se concilie à Sparte, s'unit en fin de compte dans un même sublime élan. Le Taygète, « vigoureux, calme, sain, classique », emporte vers le ciel toutes les lyres romantiques de ses forêts (p. 216). Dans l'âme de Barrès s'accordent en un semblable élan des tendances opposées.

*
* *

Telle est donc la Sparte de Barrès. « La pensée dorienne, écrit-il, se soulève des vallons où elle dormait pour nous tendre la lance et la lyre » (p. 191). Il est clair qu'elle lui tend surtout un miroir. Complaisant miroir, car ce que Barrès aperçoit en se penchant sur

1. Peut-être aussi faut-il faire intervenir ici le souvenir de l'héroïsme des femmes spartiates, tel qu'il apparaît chez Plutarque ou dans les « apophtegmes ».

Sparte, c'est une image embellie de lui-même. Mais s'il se retrouve ainsi à Lacédémone, semblable du moins à ce qu'il se voudrait désormais, n'est-ce pas parce qu'il s'y est mis au préalable? Ainsi ont toujours fait, plus ou moins, tous ceux qui ont idéalisé la cité de Lycurgue. Mais nul ne l'a fait, je crois, plus que Barrès. Jamais voyageur en Grèce ne fut moins disponible et moins réceptif que lui. Ne déclare-t-il pas lui-même dans les *Cahiers* (IV, p. 142) : « Je me raconte toujours... Avec toutes mes études je n'ai trouvé que ce que je possédais déjà »?

Barrès a-t-il été conscient — et dans quelle mesure? — de la transformation profonde qu'il faisait subir à la Sparte réelle? Jusqu'à quel point nous en présente-t-il une idéalisation vraiment convaincue? Jusqu'à quel point s'y laisse-t-il prendre lui-même? Il est toujours malaisé de pénétrer dans le secret des âmes, et l'extrême complexité de celle de Barrès rend ici la réponse particulièrement difficile. On peut dire cependant, ce me semble, que, dans l'opinion qu'il s'est faite de Sparte, sa volonté — comme d'ailleurs dans presque toutes ses opinions — a tenu une très grande place. Il a voulu que son voyage en Grèce lui procurât tout de même, malgré tout le désenchantement qu'il lui a fait éprouver, un profit moral, quelque chose qui le stimulât, l'exaltât. Il a voulu aussi, ce qui était bien naturel, en tirer un livre; or, il n'a pu se résigner à en écrire un — ç'eût été insupportable aussi bien pour lui que pour son lecteur — où ne se trouvât jamais à propos de la Grèce que l'expression d'un perpétuel mécontentement. Ne semble-t-il pas dès lors que si le livre n'a été composé et n'a paru que longtemps après le voyage[1], cela tienne en grande partie à ce que Barrès aura mis longtemps à se trouver des motifs suffisants d'enthousiasme et d'exaltation? « Voyage mauvais », écrivait-il en 1902 (*Cahiers*, II, p. 265) au sujet de sa visite à l'Hellade, sans un seul mot de restriction en faveur de Sparte. Ce n'est que plus tard qu'il aura construit cette Lacédémone idéalisée qui fournissait en quelque sorte à son livre le sommet lyrique dont il avait besoin. Magie embellissante du souvenir, déchaînement du lyrisme, envoûtement causé par la musique admirable de ses propres phrases, tout cela, joint à la volonté dont je parlais tout à l'heure, a dû créer chez Barrès une conviction, au moins le temps de tirer un éblouissant feu d'artifice. D'autant qu'il n'éprouvait nullement devant l'Histoire les scrupules des « professeurs », leurs respects et leurs hésitations timorés. Mais il est à remarquer que Barrès, après les chapitres qu'il lui a consacrés, n'a reparlé de Sparte ni dans l'épilogue de l'ouvrage, ni dans la *Lettre à André Beaunier* — écrite en 1911 — qu'il a placée plus tard à la fin du volume et dans laquelle il s'efforce de justifier son attitude à l'égard de la Grèce. Faut-il donc estimer

1. Le voyage de Sparte a paru tout d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* (du 15 novembre 1905 au 1er janvier 1906). D'après les *Cahiers*, c'est surtout à partir de 1904 que Barrès s'est occupé de cet ouvrage.

que le caractère artificiel et forcé de sa Sparte idéalisée n'aura pas tardé à lui apparaître à lui-même?

Quoi qu'il en soit, peut-être aperçoit-on maintenant — si l'on veut bien se rager à mon avis — les raisons pour lesquelles Barrès a fait choix de son titre surprenant et a manifesté pour la cité spartiate tant d'embellissante admiration. Ainsi s'est perpétuée jusqu'à nos jours l'idéalisation de Sparte qui a débuté dans la Grèce du VI^e^ siècle avant J.-C. Mais Barrès lui a fortement imprimé sa marque personnelle, si bien que la physionomie de Sparte telle qu'il nous la montre nous révèle — et c'est là son plus grand intérêt — quelques-uns des traits essentiels de sa propre physionomie morale.

F. Ollier.

COMPTES RENDUS

PIERRE BARRIÈRE, **Les rimes de Pierre de Laval (1576)**. Un vol. in-8° de 174 p. Bordeaux, Editions Delmas, 1937.

M. P. Barrière, qui a déjà publié des travaux variés sur la littérature française, nous apporte une nouvelle contribution à l'histoire littéraire du Périgord. Il réédite une œuvre poétique qui avait été publiée en 1900 d'une façon médiocre et dans une revue peu répandue. Son livre a un aspect élégant. Le texte est reproduit fidèlement[1]; la ponctuation, qui « est destinée à marquer surtout le mouvement de la voix », est respectée.

On doit être reconnaissant à M. Barrière d'avoir publié, à une époque si défavorable aux travaux d'érudition, une œuvre destinée à un public restreint. Mais, bien que le texte soit suivi de notes précises. il aurait pu nous fournir quelques éclaircissements supplémentaires. Quand nous lisons un poète provincial peu connu, nous n'espérons pas ressentir un grand plaisir esthétique; d'une part, nous cherchons dans son œuvre un témoignage sur les mœurs et les idées des contemporains; d'autre part, nous le considérons comme un spécimen de la poésie moyenne du temps. La tâche du lecteur eût été grandement facilitée, si M. Barrière avait pu réimprimer, en tête du volume, la copieuse et excellente étude qu'il a publiée sur cette œuvre poétique, en 1933, dans la *Revue du XVI^e siècle*, et dont son introduction ne fournit qu'un résumé trop succinct. Cet article contient la réponse à la plupart des questions que la lecture des vers de Laval nous invite à poser. On s'y reportera avec grand profit.

En outre, il me semble que l'édition d'un poète devrait toujours comporter plusieurs tables : 1° des *incipit*, — 2° des strophes, — 3° des genres et des thèmes employés.

Voici quelques remarques en marge des vers de Laval et des commentaires de son savant éditeur. M. Barrière a bien mis en valeur, dans son article, le contraste que présentent les vers amoureux de Laval : comme tous les poètes de son temps, il emploie le jargon pétrarquiste et platonicien ; mais il aime vraiment la dame de ses pensées, et, en l'aimant, il s'écarte des règles du jeu pétrarquiste ; son affection n'est pas éthérée, et il songe souvent aux jouissances conjugales. Il veut se marier surtout pour avoir des enfants, pour perpétuer la race, et, comme il commence à vieillir, il a grande hâte que Catherine Gentil couronne enfin sa flamme.

Ronsard est nommé pp. 23 et 50. *L'Hymne de la beauté* se termine, p. 36, par la formule chère à Ronsard : *Je te salue, ô...* On retrouve, p. 100, la constatation mélancolique du grand Vendômois : *le temps s'en va.*

Un poème des *Misères et pouvretés de la vie rustique* mérite d'être signalé; car l'auteur, qui a l'expérience de la vie à la campagne, nous en présente un tableau réaliste, qui fait contraste avec le poncif de l'Heureux Laboureur.

1. Cette exactitude est parfois gênante : on reconnaît mal le verbe *ouïr* dans *moye* et le verbe *avoir* dans la graphie *q'uaues*. P. 30, corriger *Princesse belle* en *Princesse telle*; p. 35, *le nom* en *le don*; p. 42, *a sujectu* en *assujectit*.

P. 67, Laval conseille aux nobles de lire l'histoire des vertueux chevaliers et celle des criminels justement punis, tels Brutus, Cassius, Antiochus ; ce passage fait penser aux *Vies* de Plutarque qui avaient alors un si grand succès. Les remarques sur la versification et sur la prononciation des rimes sont insuffisantes. P. 65, il s'agit du foie, et non de la foi.

R. Lebègue.

L.-A. Bergounioux, **Quelques rectifications et documents inédits sur Olivier de Magny (1520-1561) et sa famille** (Extrait du *Bulletin de la Société des Études littéraires du Lot*, 1936-1937). Une brochure in-8° de 24 p. Cahors, Coueslant, 1937.

M. Bergounioux compte, comme M. Barrière, parmi les savants modestes et désintéressés qui entretiennent l'activité scientifique en province. Dans cet article, il soumet à une critique judicieuse diverses études dont Magny a été l'objet. Il montre, en particulier, comment J. Favre a copieusement utilisé un travail manuscrit d'un érudit quercynois et a transformé en affirmations péremptoires les conjectures de celui-ci. Mais ne se laisse-t-il pas entraîner par le patriotisme local en affirmant qu'au sein de la Pléiade, Magny fut plus souvent imité qu'imitateur ?

R. Lebègue.

Malherbe, **Poésies**, édition critique par J. Lavaud. Deux vol. in-16 de XXX-345 p. Paris, Société des Textes français modernes, librairie Droz, 1937.

L'édition procurée par M. Lavaud tiendra une grande place dans l'histoire du texte de Malherbe. M. Lavaud n'a pas cherché à déterminer les sources de Malherbe : il se contente d'énumérer en appendice les rapprochements plus ou moins probants que Ménage et Albert Counson ont établis entre les vers de notre poète et les œuvres des écrivains anciens ou contemporains. Mais il a recherché méthodiquement les formes que les poésies du grand regratteur de mots ont successivement revêtues.

Lalanne avait relevé quelques variantes dans les recueils collectifs ; mais il avait eu le tort de reproduire avec une aveugle fidélité le texte de la première édition posthume. Plus récemment, Martinon eut le mérite de réimprimer le texte de 1627 et de signaler en note les variantes de tous les recueils collectifs. M. Lavaud a complété le travail de Martinon, en examinant les plaquettes imprimées, qui constituent les éditions originales des plus importants poèmes de Malherbe, et les recueils manuscrits du temps, qui nous font connaître une version antérieure. En particulier, un recueil conservé au Musée Condé de Chantilly et qui a appartenu à Sully, contient une quinzaine de poésies de Malherbe, dont il donne « l'état pré-original ».

Par suite, aucune édition antérieure à celle-ci ne contient un aussi grand nombre de variantes. Comme certaines d'entre elles, provenant de manuscrits médiocres ou de recueils établis sans la collaboration de Malherbe, sont « d'une authenticité douteuse », M. Lavaud a pris soin de les mettre en italique, pour les distinguer des variantes dont l'authenticité est plus sûre.

Voici quelques précisions sur les principales nouveautés :

1. Six pièces sont introduites pour la première fois dans l'œuvre poétique de Malherbe : les numéros CXXXIII, III*, V*, VI*, X*, XI* ; leur authenticité n'est pas certaine, et leur valeur est généralement faible.

2. Les vers insérés par Malherbe dans une traduction des *Questions Naturelles*, et que j'ai publiés dans la *Revue d'Histoire Littéraire* de 1918 sont réimprimés.

3. Dans un carton de dix pages sont reproduites six poésies libres, dont

cinq sont presque sûrement authentiques. On peut ainsi vérifier l'exactitude d'une remarque de Racan sur les exigences de Malherbe en matière de vers obscènes[1] : la pièce n° III est d'un style aussi ferme que ses meilleures odes.

4. On nous révèle deux rédactions primitives du sonnet *Muses, je suis confus* et des stances *Va t'en à la malheure*, une rédaction des stances pour Alcandre (*Quelque ennuy*), avec le vers 22, que l'édition de 1630 laissait en blanc,... etc. Plusieurs de ces rédactions sont fournies par des manuscrits autographes.

5. La première rédaction de la Consolation à Du Périer est reculée d'une dizaine d'années[2]; car l'allusion du vers 65 ne concerne pas la mort de Jourdaine, mais celle d'Henri et de François. Donc Racan ne se trompait pas beaucoup, en disant que Malherbe l'avait composée à l'âge de trente ans[3]. On ne s'étonnera plus d'y trouver des réminiscences d'une élégie publiée par Desportes en 1583, et on ne pourra plus reprocher à l'auteur d'avoir employé le verbe *enaigrir* peu d'années avant de le critiquer chez Desportes. Par contre, la composition des stances *Si les maux renaissans* est retardée jusqu'aux environs de 1605, celle du psaume VIII est placée au mois de mai 1612. Notons encore une juste remarque sur la date du quatrain mis sous le portrait de Cassandre et dont, selon Colletet, Malherbe se reconnaissait l'auteur[4].

Plusieurs tables facilitent les recherches du lecteur : tables des principaux manuscrits contenant des poésies de Malherbe, des plaquettes et feuilles volantes, des recueils collectifs et des principales éditions posthumes, — table des poésies classées d'après la date de leur composition, — table des *incipit*.

En parcourant la table des *incipit*, on constate la monotonie des « attaques » de ses poèmes : six d'entre eux commencent par *enfin*; si l'on dressait une table des idées, tournures et images, on verrait combien son imagination était pauvre (cf. les clausules *En quelle place fut Turin* et *rasé l'Escurial*; *Hercule fut moins Hercule que toi* et *Plus Mars que Mars de la Thrace...*, etc.). Il s'en rendait compte, et s'en justifiait, selon son habitude, par une boutade[5].

P. 50, je tiens la leçon *indubitable* pour la seule bonne, car Malherbe affectionnait cet adjectif (cf. p. 167, et mon article sur *Malherbe spéculateur à Toulon*). P. 56, Henriette de France est née le 25 novembre 1609. P. 268, la leçon *Araignée ventreuse* est justifiée par le dictionnaire des *Epithètes* de M. de la Porte. Au sujet de l'ode à M. de la Garde, mon hypothèse d'un brouillon laissé par Malherbe est infirmée par une page de la lettre qu'il a écrite au même : « J'envoie à votre livre des vers... »; mais je pense, avec M. Lavaud, qu'on ne peut sérieusement nier l'authenticité de ce poème, médiocre comme toutes les pièces liminaires de Malherbe et comme toutes les poésies qu'il ne repolissait pas pendant des semaines et des semaines.

R. Lebègue.

H. Carrington Lancaster, **Five french farces (1655-1694 ?)**, a critical edition by H. Carrington Lancaster (*The Johns Hopkins studies...*, XXIX). Un volume in-8° de 141 p. Paris, Belles-Lettres, 1937.

1. Cf. Racan, *Œuvres*, édit. elzévirienne, I, p. 343 et aussi p. 266.

2. Je me demande pourquoi Malherbe a attendu l'année 1607 pour la confier aux recueils collectifs. Retrouvera-t-on un jour la date du baptême et celle de l'enterrement de la fille de François du Périer ? Les généalogies de la famille passent sous silence l'enfant qui, grâce à Malherbe, est devenue le plus célèbre des Du Périer.

3. Anecdoctes inédites, utilisées par Tallemant et publiées par L. Arnould.

4. Cf. *Poésies de Malherbe*, éd. Becq de Fouquières, p. 262.

5. Tallemant l'a rapportée : « Ne puis-je pas mettre sur mon buffet un tableau qui aura esté sur ma cheminée ? »

Le titre de *farces* que l'éditeur a donné à ces cinq pièces, a besoin d'être commenté. Pendant une bonne partie de la première moitié du XVIIe siècle, on avait coutume, au théâtre, de jouer une farce après la pièce sérieuse[1]; on en représentait aussi après les repas de noces[2]. Ces farces étaient des pièces en un acte, avec une intrigue très simple, et un comique facile et grossier; certaines étaient écrites, conformément à la tradition, en octosyllabes; les autres sont généralement en prose. Vers le milieu du siècle, selon Tallemant, Scarron et Sauval, ce genre fut, à Paris, presque entièrement délaissé; mais, à partir de 1660 environ, la pièce comique en un acte prit un grand essor[3]; un certain nombre de ces pièces rappellent l'ancienne farce par les thèmes, par le comique, ou par l'emploi d'octosyllabes. Mais, de même qu'après 1550 les derniers mystères furent intitulés *tragédie* ou *pastorale*, de même le titre de *farce* tomba en désuétude, et il semble avoir disparu après 1650[4].

Ces cinq pièces, dont aucune ne s'intitulait *farce*, sont des comédies en un acte, sauf la dernière, qui en comprend trois. Les trois premières sont écrites en alexandrins, les deux autres en prose. La dernière faisait partie du répertoire en langue française du Théâtre italien.

Boisrobert, l'auteur de la première pièce, s'est tenu à l'écart de la farce traditionnelle. Par contre, la « comédie burlesque » de l'*Apoticaire dévalisé*, que le vieil acteur Villiers publia en 1660, est apparentée à ce genre par plusieurs épisodes grossièrement comiques; et, selon l'auteur lui-même, le comique du *Gentilhomme guespin* résidait surtout dans les gestes et dans les jeux de physionomie.

Quelques-unes de ces pièces contiennent des traits de mœurs. Dans le *Merlin gascon* de Raisin, nous assistons aux lucratives opérations d'un usurier. La peinture des mœurs provinciales que le Parisien Donneau de Visé[5] a esquissée dans le *Gentilhomme guespin* est caricaturale.

La seule de ces pièces qui mériterait d'être jouée par une troupe d'amateurs, c'est, à mon avis, le *Merlin gascon*, qui est publié ici pour la première fois. Les épisodes sont amusants, le dénouement est bien amené, le langage de chaque personnage est plaisant et fait connaître son caractère. Dans la scène V, Merlin décrit avec d'agréables euphémismes ses fonctions de valet, et une tirade sur les Gascons fait déjà penser aux morceaux de bravoure de Beaumarchais.

Dans l'intrigue, les auteurs de ces petites comédies ont respecté la morale[6] : dans l'*Apoticaire dévalisé* et *Merlin gascon*, comme dans l'*Illusion comique* et les *Ramonneurs*, on ne procède à l'enlèvement qu'après avoir promis le mariage. La lettre que l'héroïne de *Merlin gascon* adresse à son amant contient les mêmes recommandations que celle de l'Isabelle de l'*École des Maris*

1. Cf. H.-C. Lancaster, *French dramatic literature in the XVIIth century*, première partie, p. 19, et troisième partie, pp. 282 et 292 n., et la dernière scène du *Railleur*.

2. *Ibid.*, troisième partie, p. 301.

3. La plupart des auteurs de ces piécettes furent des acteurs de profession : Molière, Villiers, Poisson, Chevalier, Brécourt, Raisin. Antoine de Montfleury était fils et frère d'acteurs.

4. Sur la farce au XVIIe siècle, voir l'introduction mise par Ed. Fournier en tête des *Chansons* de Gaultier Garguille, la *Comédie* (*XVIIe siècle*), d'Eugène Lintilhac, et l'ouvrage précité de Lancaster, première partie, pp. 145, 213, 218-220, 275, 666, 732-736; troisième partie, pp. 120-131, 196 sq., 217 sq., 268 sq., 312 sq., 664, 674, 850.

5. Cet auteur a été récemment l'objet d'un travail de M. Mélèse (*Donneau de Visé, fondateur du Mercure galant*, Paris, Droz, 1936) et d'un article de M. Mongrédien (*Mercure de France*, 1er octobre 1937).

6. Sur le progrès des bienséances dans le théâtre du XVIIe siècle, cf. mon article sur la *Tragédie « shakespearienne » en France au temps de Shakespeare* (*Revue des Cours et Conférences*, XXXVIII, 2e série, pp. 685-688). Mais quelques rivaux de Molière, faisant exception à l'usage, ont pris l'adultère pour sujet de comédie.

et de l'Agnès de l'*École des Femmes*[1] : « Je suis persuadée que vous ne tenterez aucun moyen qui ne soit du caractère d'un honneste homme... ». Dans le *Gentilhomme guespin*, le mari férocement jaloux ne reçoit pas la punition à laquelle les spectateurs s'attendaient. Mais Raisin, tout comme Regnard et Dancourt, laisse entrevoir de vilaines mœurs : l'usurier a parmi ses clients un jeune abbé qu'une riche vieille entretient avec l'argent du mari; et Merlin, déguisé en gentilhomme, fait croire à l'usurier que Marton, personne d'âge mûr, est sa maîtresse et l'entretient.

Ces pièces contiennent parfois des expressions populaires : p. 55, *médecin de bibus*,... etc.; noter les archaïsmes employés dans le *Gentilhomme guespin* par les provinciaux : *on larra* (v. 332)...

M. Lancaster, qui a eu le mérite de les tirer de l'oubli, les a présentées et annotées avec l'érudition sobre et précise qui lui est habituelle.

R. Lebègue.

Edward Derbyshère Seeber, assistant professor of romance languages in the college of Charleston, **Anti-slavery opinion in France during the second half of the eighteenth century**. Un vol. in-8° de 238 p. The Johns Hopkins press, Baltimore. Les Belles-Lettres, Paris, 1937.

C'est un excellent ouvrage. Il est un peu trop écrit à la mode de certains érudits américains, par juxtaposition de documents. Mais si cette méthode rend la lecture moins aisée, elle a le grand avantage de mieux respecter le sens, l'aspect complet de ces documents. L'essentiel est d'ailleurs que les groupements soient faits avec intelligence. Ici, ils nous semblent excellents : un premier classement par périodes chronologiques bien choisies : de *l'Esprit des Lois* à la Révolution américaine, — de la Révolution américaine à la Révolution française, — de la Révolution française au *Génie du Christianisme*. A l'intérieur de chaque période, classement logique selon les raisons dominantes qui déterminent l'opposition à l'esclavage; par exemple, histoire indignée des conquêtes espagnoles en Amérique du Sud, — réhabilitation du bon sauvage, nègre ou autre, — discussions de légalité, — humanitarisme ou bonté chrétienne,... etc. En elles-mêmes, ces répartitions, judicieusement établies, bien informées, sont comme une image, dans le miroir de l'antiesclavagisme, d'une bonne part de la pensée française au XVIII^e^ siècle. Dans ce miroir, on ne verra rien de très nouveau pour la première partie. La deuxième partie (de la Révolution américaine à la Révolution française) est plus riche de documents peu ou point connus; l'histoire du mouvement qui s'amplifie et qui finit, avec la Société des Amis des Noirs, par passer à l'action est plus complexe et plus attachante. La troisième partie (depuis la Révolution) est la plus curieuse, puisqu'elle aboutit à l'échec complet de cette bataille philosophique par la volonté de Napoléon.

D. Mornet.

Margaret Leah Johnson, **Beaumarchais and his opponents; new documents on his lawsuits**. Un vol. in-8° de 278 p. Columbia University, 1936.

M^lle^ J. a diligemment dépouillé les documents que possèdent notre Bibliothèque Nationale, celle du British Museum, celles du Congrès et de l'Université Columbia, touchant les cinq retentissantes affaires qui marquèrent la vie mouvementée de Beaumarchais : le procès de Goezman, la

1. J'emprunte ces rapprochements au commentaire dont M. Lancaster et ses élèves ont enrichi le texte des cinq pièces.

mission à Londres près du chevalier d'Eon, l'affaire Kormann, celle des eaux de Paris et celle des fusils. Cette abondante littérature de factums, pamphlets, chansons, nouvelles à la main, a été classée avec soin en un recueil fort bien présenté, avec sous-titres commodes, table bien faite et bibliographie clairement disposée.

La chronique de ces affaires s'y trouve rédigée non pas « en fonction de Beaumarchais » (from Beaumarchais' standpoint only), mais « pour mieux comprendre l'époque entière » (to the better understanding not only of Beaumarchais, but of the period). L'activité du principal personnage, remise de la sorte à son plan, ne s'en comprend que mieux. Mais on eût souhaité que ces affaires elles-mêmes fussent, à leur tour, mises à leur plan dans l'histoire du siècle. C'est un scrupule honorable et une méthode fort prudente que de se tenir rigoureusement aux « faits de la cause » : mais cela n'est pas toujours sans danger. Par exemple, il est légitime de dire que le Parlement Maupeou, en condamnant les *Mémoires* et leur auteur, s'est mortellement frappé lui-même (the Maupeou Parlement killed itself by this decision); mais cette formule risque de faire croire aux lecteurs peu avertis que l'affaire Goezman fut un événement décisif, et pas seulement un scandale entre quelques autres.

A l'intérieur même du sujet, il me semblerait nécessaire de marquer mieux certaines interférences importantes. Que, pour la clarté de l'exposition, l'affaire du chevalier d'Eon soit entièrement rejetée après l'affaire Goezman, cela peut se défendre; cependant la mission de Londres se place entre la première condamnation — infamante — de Beaumarchais et la cassation de cette sentence par le Grand Conseil. Il y a là certainement autre chose qu'une coïncidence. Après avoir raconté l'affaire des fusils jusqu'à son dénouement — sous le Directoire, — M^lle^ J. revient en arrière et termine par une citation d'un « certain Constantini », dont le factum « long et fastidieux » (uninteresting) est antérieur au 9 Thermidor. De ce factum elle cite quelques lignes, la conclusion sans doute, qui se terminent par une phrase à effet : « le *figarotisme* n'est plus à l'ordre du jour ». On sait combien ces formules de polémique vieillissent vite : celle-ci, trois ans plus tard, exprimait-elle encore si bien la réalité qu'elle méritât d'être prise comme « mot de la fin »? Cela ne paraît guère démontré.

Dans un travail de ce genre, et de cette valeur, les moindres détails importent. Il en est un encore qu'il faut bien signaler : l'incorrection typographique des citations : *commandment* (p. 33), *courrois* (p. 50), je me suis *content* de lui dire (p. 84), *feriez* pour *seriez* (p. 88), ils n'en *font* pas pour ils n'en *sont* pas (p. 197) et inversement : *cocusié* pour *cocufié* (p. 131); *ou qu* pour *ou que* (p. 107), vous *déclare* infâme pour vous *déclarent* (p. 89), *ce vers* pour *ces vers* (p. 101, n.), le modèle *de mes* intrigans pour *des* intrigans (p. 198), il faut que je me *défends* (p. 160), tragédie *manuscrit* (p. 185), *batisme* pour *baptesme* (p. 53), *tirage* pour *triage* (p. 7), *objection* pour *abjection* (p. 50), *censure* pour *censeur* (p. 58), *destiné* pour *destinée* (p. 89), *compté* pour *comté* (p. 110)... Le fait que l'ouvrage est imprimé aux États-Unis ne saurait excuser ces négligences : dans tout pays ce devrait être une règle absolue d'apporter un soin méticuleux aux citations en langue étrangère, pour éviter de mettre des textes incorrects, mutilés, voire inintelligibles, sous les yeux des lecteurs qui ne sont pas toujours capables d'apercevoir et de corriger eux-mêmes la faute.

M. Fuchs.

C. A. Hackett, **Le Lyrisme de Rimbaud** (Thèse pour le Doctorat de l'Université de Paris). Un vol. in-8°, de 238 p. Librairie Nizet et Bastard, 1938.

Encore un livre sur Rimbaud! Et un livre attachant qui, s'il ne porte pas

toujours — il s'en faut de beaucoup — la conviction dans l'esprit, le tient constamment en éveil.

Ce n'est pas ici l'œuvre d'un pur spéculatif. Sans doute M. H. n'a pas beaucoup d'estime pour le travail de M. Jacquemin-Parlier (Strasbourg, 1929), mais il le critique avec modération. Quoi qu'en disent certains, les diagnostics médicaux ont du bon. Il est trop facile de prendre un air offusqué si un médecin voit dans Rimbaud les signes d'un « dégénéré mental supérieur, avec, pour la période de production littéraire, délire toxique surajouté ». Et l'inversion de Rimbaud, désormais hors de doute, autorise tout à fait les analyses de M. Goffin. De cela aussi, M. H. convient sans difficulté.

Dût-on prendre par là, à certains yeux, son brevet de Béotien, on n'éludera pas non plus la question de la sincérité de Rimbaud. Izambard, qui l'a tout de même un peu mieux connu que nous, le qualifie de « mystificateur à froid, qui n'épargnait personne ». M. H. reproduit avec sympathie l'opinion de M. Hérault sur le sacro-saint sonnet des *Voyelles*, et il conclut (p. 122) : « La plupart des critiques reconnaissent que... l'enfant-génie s'est livré à une mystification ». Les hallucinations du poète, qui prétend voir un salon au fond d'un lac, pourraient à la rigueur — bien que M. H. penche pour une explication plus profonde — être rangées dans la même catégorie (p. 160-161).

Le fait est que la plupart des *Illuminations* déconcertent les interprètes les plus sagaces. N'en soyons pas surpris, s'il est vrai, comme l'assure M. H. (p. 123), que l'auteur lui-même en était à chercher la clef de ses propres poèmes. A la bonne heure! Je sais bien que la lecture, suivant la nouvelle formule, est une collaboration, une création; que le sens d'un texte peut, ou plutôt qu'il doit varier avec chaque lecteur. Ici, malgré tout, les variantes sont telles, d'un commentateur à l'autre, que l'on n'ose dire ce qu'il faut penser de l'original.

En somme, si Rimbaud nous a, selon l'expression d'Izambard, monté plus d'une fois un bateau, un bateau... ivre, tant mieux pour l'esprit humain... Jadis, durant des siècles, la subtilité s'est exercée sur la Bible. L'espèce des Talmudistes n'est pas éteinte. Alors, *Après le déluge* remplace la *Genèse*. En ce sens, si Rimbaud n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Entrons donc dans le jeu, admirons l'ingéniosité de la nouvelle exégèse, mais en la prenant pour ce qu'elle vaut. Lorsque Vigny écrit dans la *Colère de Samson* :

> Il ira dans la ville, et là, les vierges folles
> Le prendront dans leurs *lacs* aux premières paroles,

force nous est d'avertir M. Hackett que *lacs* veut dire ici *lacets*, *nœuds coulants*, et non point *pièces d'eau*, comme il l'entend p. 111, n. 28. Ainsi, nul moyen de confirmer par là sa théorie sur le « rapport entre l'eau et la naissance ».

Mais pourquoi cette théorie? M. Fondane avait déjà appliqué au cas Rimbaud la méthode freudienne. Or M. H. rappelle ce passage du IVe Évangile (III, 4), où Nicodème demande à Jésus : « Comment un homme pourrait-il naître, quand il est vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère pour renaître? » Eh bien! selon M. H., Rimbaud adolescent a traîné le regret de son existence prénatale, la nostalgie des maternelles entrailles, de cette auberge confortable où il entendait, tout proche et rassurant, le tic-tac du cœur de Vitalie Cuif :

> En mangeant j'écoutais l'horloge, heureux et coi. (*La Maline.*)

Tandis que maintenant, dans ce monde où malgré lui il a fait irruption, où il ne peut s'acclimater,

> ... il y a une horloge qui ne sonne pas. (*Enfance*, IV.)

Décidément, c'est bien là l'attitude des théologiens en face de la Bible

Lui aussi, M. H. admet — par exemple pour le vers de *La Maline* — à la fois le sens symbolique et le sens littéral. Sa méthode dite « symphonique », qui consiste à éclairer un poème en l'accordant avec d'autres, est à peu près celle d'où sont sorties les Harmonies des Évangiles. Que vaut le résultat? S'il y a des rapprochements utiles, plus souvent le poème perd son sens et son accent propres, par sa mise en contact avec un autre, trop éloigné par la date ou le genre de l'inspiration.

Ici, le terme commun aux deux textes, j'allais dire aux deux versets, est le mot *horloge*. Ailleurs, M. H. perce le symbole de *l'arc-en-ciel*. A l'en croire, les vers du *Bateau ivre* :

> J'ai heurté, savez-vous?
> . . . . . .
> Des arcs-en-ciel tendus comme des brides,
> Sous l'horizon des mers,

font allusion au cordon ombilical, à la naissance corporelle de l'enfant maudit (« J'avais été damné par l'arc-en-ciel »). Et, en effet, des deux baptêmes que Jésus exige, en ce même chapitre du IV^e^ Évangile, celui d'eau et celui d'Esprit, Rimbaud rejette le premier : il rêve de je ne sais quelle naissance virginale; il se croyait, dit J. Rivière, « séparé de nous d'une manière constitutionnelle ».

Rivière l'a également remarqué, le jeune poète a « toujours l'air de ne vouloir s'expliquer qu'avec quelqu'un que nous ne voyons pas »; c'est « vers ce spectateur invisible qu'il se tourne sans cesse ». Eh bien! ce témoin inconnu, M. H. pense l'avoir identifié : c'est la mère de Rimbaud, celle qu'il appelle « la Grande Ourse » (« Mon auberge était à la Grande Ourse »), et devant qui il n'a jamais cessé d'être le Petit-Poucet[1]. Car il n'a pas su, comme l'a dit Mauriac, vieillir (ou plutôt grandir). « Le plus petit est demeuré en présence du plus grand. »

Ainsi, après « Rimbaud-le-Voyant », après « Rimbaud-le-Voyou », nous avons ici « Rimbaud-l'Enfant ». « Dire », note M. H., p. 45, « qu'on doit avoir sans cesse à l'esprit l'âge auquel le poète a conçu son œuvre, ne suffit pas, si, cela dit, on l'oublie trop souvent après... Trop souvent on sépare l'épithète « enfant génie » en deux parties, pour parler uniquement du génie, et l'enfant passe au second plan. »

Cette erreur, M. H. avait toute la pénétration et tout l'enthousiasme requis pour la réparer. Je n'en veux comme preuve que son chapitre sur le lyrisme musculaire de Rimbaud (notamment p. 55-56). A relire, ainsi commentés, tels vers du *Bal des Pendus* :

> Il crispe ses dix doigts sur son fémur qui craque, etc.,

on se prend à songer à la fin du poète, à ces longues semaines de martyre où, atteint d'une carie des os généralisée, il ne sera plus qu'un « tronçon immobile ». Et l'on se demande ce qu'ont pu être, dès l'enfance peut-être, les sensations organiques de ce dromomaniaque.

Mais me voici, à mon tour, engagé dans des considérations aventureuses. Je reviens à M. H., et aux passages vraiment solides où sa préférence pour la méthode « symphonique » ne l'a pas empêché d'observer l'évolution du génie adolescent[2]. Que ne s'est-il tenu dans cette voie, en allégeant son livre de ces pages bizarres où il s'est, dirait-on, donné comme tâche d'écrire une Vie fœtale d'Arthur Rimbaud!

JEAN POMMIER.

1. Voir dans la thèse le ch. IV, où M. H. utilise un trait fort curieux du folklore wallon, qui peut, en tout état de cause, éclairer les deux vers de *Ma Bohème*.

2. Ce qu'il écrit de la petite pièce *Les Effarés* est moins heureux. Ce poème, dont le sens n'est guère obscur ni la date douteuse, se prêtait mal au genre d'exégèse de M. H.

Pierre Moreau, **L'Histoire en France au XIX^e siècle. État présent des travaux et esquisse d'un plan d'études.** Un vol. in-12 de 173 p. Collection des « Études françaises ». Paris, Société d'édition « Les Belles-Lettres », s. d. [1937].

Parmi les historiens jeunes de la littérature française, M. Pierre Moreau est assurément l'un de ceux dont l'œuvre est la plus intéressante. Son étendue est déjà considérable. Capable d'études limitées et méticuleuses, M. Pierre Moreau préfère pourtant aborder de vastes sujets, où, tout en faisant la synthèse des recherches faites par d'autres, il apporte pourtant constamment des connaissances personnelles et des idées neuves. On retrouvera les mêmes qualités dans ce petit livre. L'information y est abondante et dirigée par des vues générales judicieuses et ingénieuses. J'y ai trouvé pour ma part bien des noms d'auteur et des titres d'œuvres dont je ne soupçonnais pas l'intérêt ou dont j'ignorais même l'existence. De cette masse de documents, Pierre Moreau dégage trois chapitres qui les organisent intelligemment : *Les Origines*, c'est-à-dire le XVIII^e siècle ; — *L'Évolution*, c'est-à-dire l'évolution et des doctrines et des œuvres qui les mettent en pratique ; — *L'Influence*, c'est à-dire l'influence que les diverses conceptions de l'histoire ont exercée et sur la littérature en particulier et sur l'intelligence française en général. Cette dernière partie est pour une large part tout à fait neuve et elle est pleine de suggestions.

Oserais-je dire à Pierre Moreau que je ne suis pas d'accord avec lui sur la forme de son exposé ? J'emploie cette figure de style parce qu'il s'agit pour moi non de relever des erreurs ou ignorances certaines, mais d'exposer une opinion. Pierre Moreau a tenté la gageure de donner à un travail bibliographique et didactique le mouvement et le pittoresque d'un *Dicours sur l'État présent*.... Je vois bien ce que l'exposé peut y gagner, c'est-à-dire le pittoresque et la vie. Mais je vois aussi ce qu'il risque d'y perdre : la clarté et la commodité. Certes, l'un des mérites des études de Pierre Moreau est ce souci du style et de l'art qui leur donne, avec la science, l'agrément. Et il est bien certain qu'à science égale (je veux dire de *qualité* égale) l'œuvre vivante et pittoresque est supérieure ou très supérieure à l'œuvre sèche et nue. Mais il y a lieu pour tout. Le but de ces « états présents », si judicieusement inaugurés par les *Études françaises*, est de renseigner le plus clairement possible. Or le livre de Pierre Moreau est beaucoup moins clair que le livre toujours excellent de Louis Halphen, *L'Histoire en France depuis cent ans*. J'en reconnais la raison et par là même la supériorité : Pierre Moreau a montré que les choses étaient beaucoup plus complexes que Louis Halphen ne le disait. Mais c'est justement à cause de cette complexité qu'il était utile et peut-être nécessaire de recourir aux simplicités d'un style moins chargé d'interrogations, adjurations, insinuations, et à des classifications plus didactiques. Je suis certain que pour le XVIII^e siècle on pouvait dégager plus nettement des curiosités et problèmes dominants, relativement simples : problème des méthodes « scientifiques » parfaitement élucidé dès le début du siècle. L'opuscule de Lenglet-Dufresnoy, dont Pierre Moreau ne dit rien, prouve qu'on se faisait déjà de la critique historique une idée à peu près aussi rigoureuse que celle de Renan ou Fustel de Coulanges. — Problème de la mise en pratique de ces méthodes : excellente dans le *Siècle de Louis XIV*, comme l'a montré l'édition d'E. Bourgeois ; moyenne dans l'*Esprit des lois*, comme l'ont montré les études de M^lle Dodds et de M. Levin ; inconnue, ou à peu près, pour l'*Essai sur les Mœurs*, sur quoi nous attendons depuis trente ans une étude que nous n'aurons jamais. Etc., etc. Je crois aussi bien qu'on aurait pu classer d'une façon plus pédante, mais plus charitable pour le lecteur avide d'y voir clair au moindre prix, tout ce qui regarde le XIX^e siècle. Par exemple, on aurait pu dégager la question des sources. M. Rudler a démontré l'indifférence de Michelet pour

les sources originales dans son *Histoire de Jeanne d'Arc*. Il faudrait tenter quelque contre-épreuve. Une étudiante de la Sorbonne s'est attachée, sur mes conseils, à l'histoire de Du Guesclin ; ses conclusions confirmeront celles de Rudler. Pierre Moreau met en lumière les scrupules d'A. Thierry, qui propose constamment plusieurs explications quand on ne peut expliquer que par hypothèse. Mais il y aurait lieu d'étudier l'absence de scrupules qui lui fait accepter comme véridiques des assertions de poètes chroniqueurs qui n'offrent aucune garantie. Cette étude ébauchée n'a pas été sans doute poussée à fond,... etc. Bref, je trouve dans l'étude de Pierre Moreau toutes sortes de choses que je chercherais vainement dans les très bons *Morceaux choisis* publiés par Camille Jullian (qu'il faudrait joindre à la bibliographie de Pierre Moreau) et dans l'ouvrage de Louis Halphen. Mais je me demande s'il n'y avait pas moyen de les enrichir sans en perdre la clarté.

Un dernier mot qui, cette fois, n'est plus qu'à propos du livre de Pierre Moreau. Pierre Moreau a tenu fort impartialement la balance égale entre les « scientifiques » et ceux qui considèrent la science avec scepticisme. Me permettra-t-on de dire que je trouve quelque puérilité dans le procès, résumé par Pierre Moreau, que Paul Valéry et quelques autres ont institué pour condamner brutalement l'histoire. Ils ont démontré que l'histoire ne sert à rien et n'a jamais servi à rien. J'y consentirais volontiers. Mais ne peut-on pas être historien simplement par ce besoin, cet instinct humain d'atteindre la vérité. Si l'on nous dit qu'on n'a que faire d'une vérité inutile, nous répondrons à Paul Valéry qu'on a dit cent fois de la poésie : « A quoi cela sert-il ? » Si l'on nous dit que nous sommes incapables de nous entendre sur le sens du mot vérité et qu'il n'y a pas de vérité, nous répondrons à Paul Valéry qu'on s'entend aussi mal sur le sens de beauté et poésie. Si l'on nous dit que cependant beaucoup d'hommes en beaucoup de temps ont cherché la poésie et la beauté, nous dirons qu'il en est de même pour la vérité. Ceux qui cherchent la vérité historique, sans appétit de lucre ou de gloire, sacrifient à un idéal comme ceux qui écrivent des poèmes. Ils ne sont absurdes que s'ils veulent nier qu'il y a dans la poésie toutes sortes de choses qui ne relèvent pas de l'histoire et du document. Ils ne le sont pas davantage que les poètes résolus à nier l'effort de ceux qui cherchent des vérités objectives indépendantes du sentiment.

DANIEL MORNET.

DOROTHY-MC DOUGALL, **Madeleine de Scudéry. Her romantic life and death.** Un vol. in-8° de 32 p. Londres, Methuen, 1938.

C'est un bon livre et sans doute le meilleur qui ait été écrit sur M^lle^ de Scudéry. Il est consciencieusement informé, et il a le mérite de suivre la vie et l'activité intellectuelle de son héroïne non pas seulement jusqu'à l'effacement de son salon, mais jusqu'à sa mort. Il est agréable à lire, clair et pittoresque, sans céder à la tentation d'orner le portrait de ces festons et de ces astragales chers aux auteurs de biographies romancées.

Il faut bien dire aussi qu'il n'apporte pas grand chose de nouveau. Il est plus complet, plus exact que les biographies de M^lle^ de Scudéry qui l'ont précédé. Je pense que les chapitres 3 et 4 de la 3^e^ partie (*England and the romances, English readers of Cyrus*) doivent être nouveaux ; ils le seront du moins pour un lecteur français. Mais on ne trouvera à travers tout l'ouvrage que des idées courantes justement sur bien des points où il faudrait que ces idées n'aient plus cours. Je ne reprocherai pas à M^lle^ Mc Dougall de ne pas avoir péniblement fouillé des archives pour en sortir quelque document à peu près dénué d'intérêt. Je ne lui reprocherai pas davantage de sembler ignorer un certain nombre d'études sur des Précieuses qui sont du cercle de

Mlle de Scudéry. Mais elle semble bien ne pas connaître des ouvrages importants, absolument indispensables pour reconstituer exactement l'atmosphère où a vécu Mlle de Scudéry, ceux de M. Magendie sur la *Politesse mondaine* ou sur le *Roman français de l'« Astrée » au « Grand Cyrus »*. Le petit livre de Cl. Aragonnès est sans doute trop rapide, trop incomplet, mais il dit l'essentiel. Et même l'*Histoire de la Langue française* de M. Brunot est indispensable à consulter sur une partie de l'histoire de la préciosité, l'histoire de la langue précieuse. Ces ouvrages, et d'autres, auraient permis sinon de corriger entièrement les idées reçues, tout au moins de faire soupçonner qu'elles ont tort d'être reçues. Je n'ai pas l'intention de refaire ici l'histoire de Mlle de Scudéry. Mais je voudrais tout de même signaler des points essentiels. A travers tout l'ouvrage, l'histoire de la préciosité suit les étapes traditionnelles : la préciosité ; la préciosité ridicule, en particulier chez Mlle de Scudéry ; les attaques de Molière et de Boileau ; le discrédit de la préciosité. En réalité, comme on le voit dans dix ouvrages (ceux de M. Radouant sur du Vair, de M. G. Reynier sur le *Roman sentimental avant l'« Astrée »*, etc.) et comment le prouvent cent ouvrages de vers ou de prose, la préciosité ridicule sévit entre 1590 et 1630. Mme de Rambouillet, Mlle de Scudéry assagissent cette préciosité, la corrigent par de la raison et du naturel. Vingt passages de Molière, Scarron, Furetière se moquent d'un style précieux qui avait passé de mode depuis vingt ans (sauf chez Cyrano de Bergerac, si tant est qu'il se prenne au sérieux). Il n'y a d'exception que sur un point, le goût des « délicatesses » du sentiment, de la « belle galanterie ». Et c'est sur ce point que l'influence de Mlle de Scudéry s'est surtout fait sentir. En réalité, ce qu'on appelle la préciosité est, entre 1650 et 1660, un milieu extrêmement divers et complexe ; et les contemporains qui en parlent s'embrouillent à plaisir dans les remarques, critiques et éloges où il est extrêmement difficile de dégager des caractères dominants. Mais ce qui domine surtout, c'est ce qu'il y a de solide et de durable dans le goût général de la préciosité. Assurément, Molière et Boileau se moquent de la Carte du Tendre ; mais s'il y a dix cartes allégoriques avant celle du Tendre, il y en a vingt, pour le moins, qu'on publie entre 1660 et 1700. Assurément, le goût des longs romans disparaît tout à fait. Mais cela veut-il dire que disparaît le goût des romans galants exactement à la façon de Mlle de Scudéry ? Pas le moins du monde. Tous les romans de Mme de Villedieu, dont le succès fut grand, conservent exactement (sauf les *Mémoires d'Henriette Sylvie de Molière*) les conventions de Mlle de Scudéry : histoires d'amour chevaleresques de grands seigneurs français sous des costumes grecs, romains, maures. Quand on aura étudié méthodiquement le roman, de 1660 à Lesage, on sera surpris de voir combien est petit le nombre de ceux qui subissent vraiment l'influence de la *Princesse de Clèves*. Et c'est cela qui explique, au moins en partie, un fait que le livre de Mlle Mc Dougall met fort bien en lumière. Non seulement la réputation de Mlle de Scudéry ne diminue pas au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'époque où triomphent ses romans, mais encore elle ne fait que grandir. C'est en 1680 bien plutôt qu'en 1655 qu'elle est « l'illustre Sapho ». Les œuvres ont passé de mode ; l'esprit qui les inspira est toujours à la mode, ou, plutôt même, il est toujours la mode.

Je n'oublie pas d'ailleurs que le dessein de Mlle Mc Dougall était d'écrire une vie de Mlle de Scudéry, non une histoire de ses romans ; et que ses erreurs étaient, au moins en partie, inévitables. Il reste que la vie même de Madeleine est fort bien contée et que l'image qu'elle nous donne des salons, incomplète et en partie déformée, n'en reste pas moins juste sur des points essentiels et constamment vivante et pittoresque.

D. Mornet.

M.-L. Arnould, **Racan, Œuvres complètes**, t. II, *Les Bergeries*. Éd. critique publiée par M.-L. Arnould. Société des Textes français modernes, Paris, E. Droz, 1937.

En 1896, M. L. Arnould publiait sur Honorat de Bueil, seigneur de Racan, une thèse monumentale dont M. M. Souriau rendit compte ici même dans les termes qui convenaient. Ce volume ne livrait pas uniquement à la curiosité des érudits le fruit de patientes recherches; il n'était pas un répertoire de noms, de dates, commode à consulter, mais ingrat à lire; M. L. Arnould s'était bel et bien pris d'amitié pour son poète et celui-ci, — que la critique, au reste, n'avait jamais tout à fait oublié, mais en qui l'on voyait trop volontiers un simple satellite de Malherbe, — connut, par la grâce de son biographe attentif, une faveur nouvelle, et gagna vite non seulement la familiarité des érudits, mais encore celle des poètes, ce qui est mieux. Quand le moment sera venu, en effet, de consacrer une étude à certains lyriques modernes qui se réclament d'un classicisme bien entendu, il sera bon de mentionner au chapitre des influences Racan à côté de Malherbe; si un Maurras s'apparente à celui-ci, Tristan Derême doit bien des choses à celui-là, plus peut-être qu'à Théophile, encore qu'il n'atteigne pas souvent à sa grande puissance.

En 1930, M. L. Arnould, poursuivant sa tâche, publia le premier tome des œuvres complètes de Racan, c'est-à-dire ses poésies lyriques à l'exception des *Psaumes*. Il n'y réalisait pas son projet qui avait été de suivre l'ordre chronologique prévu par Racan lui-même en 1656, et certains, dont nous fûmes, purent le regretter: mais cette légère déception était amplement compensée par la masse de notes, de commentaires, de sources, de découvertes ingénieuses dont l'éditeur illustrait son texte. Parmi ces dernières, la plus intéressante, peut-être, était l'élucidation de l'Ode à Balzac, qui, dans l'esprit de Racan, devait payer les éloges que le jeune écrivain avait décernés aux *Bergeries*; éloges intelligents, bonne page de critique dont nous pouvons justement aujourd'hui apprécier la justesse.

M. L. Arnould vient de donner, en effet, avec son tome II, une édition critique des *Bergeries* infiniment précieuse à plus d'un titre. Elle est établie d'après l'édition de 1632, la plus satisfaisante des huit éditions originales qui s'échelonnent entre 1625 et 1635, bien qu'elle affaiblisse au moins une fois (v. 205) une pensée dont la contrefaçon de Genève garde le premier jet.

Mais la lecture des variantes, si elle atteste que Racan était moins négligent qu'il le veut paraître, ne montre pas que le poète ait beaucoup gagné à corriger ses vers. Il les améliore quelquefois en se conformant à l'usage syntaxique de son temps (v. 1065 : un *comme* après *je ne scay* remplace un *comment* des éditions de 1625 et 1626); ailleurs, il tâche à en rendre d'autres plus coulants (v. 1082. *Quelle crainte avez-vous de m'y dire les vôtres* remplace : *Quelle crainte avez vous d'y déclarer les vôtres*. — Cf. encore v. 2212 qui supprime une allitération désagréable); il efface parfois heureusement des traits de préciosité (v. 2241-2242); parfois encore il affaiblit, au prix d'une suppression et d'un changement d'harmonie, ce qui eût paru un peu vif dans la bouche d'une vestale (v. 1373-1374). Mais ces repentirs sont loin d'avoir l'intérêt linguistique et littéraire de ceux de Ronsard par exemple; l'inspiration de notre poète le mène souvent du premier coup à une manière de perfection charmante, et la scène 5 de l'acte II, au cours de laquelle l'innocente Ydalie essaie vainement d'attiser les désirs d'Alcidor, pleine de délicatesse et de jolis détails, paraît bien être venue telle quelle sous la plume de Racan. Cette facilité, si contraire au pénible labeur de Malherbe, ne l'entraîne d'ailleurs jamais à d'interminables développements; les scènes dialoguées lui agréent plus que les longs monologues; de petits tableaux, courtes descriptions de scènes champêtres, paysages véridiques, effets de lumière ou de

pénombre sont la matière qu'il élit de préférence et à laquelle il donne une facture personnelle; ce mérite, qui l'apparente un peu à La Fontaine mais aussi à Mme de Sévigné, vient de ce que Racan est un visuel; aimant sa terre de Touraine, il la connaît pour en avoir observé le dessin, les nuances, les époques successives. Son affection pour la terre (on ne dit pas encore la Nature) se marque d'abord dans les éloges réalistes des travaux des champs qu'il prête à ses personnages (Cf. I, 3, v. 352 sqq.; V, 1, v. 2307; V, 5, v. 2941 sqq.); puis dans la complaisance qu'il met à décrire ces travaux et les fêtes qui les coupent, et à peindre le cadre où celles-ci se déroulent (Cf. v. 52, 61 sqq., 247 sqq.); mais il associe même volontiers, comme l'avait fait Ronsard, les paysages familiers aux sentiments de ses personnages, et quand Ydalie se plaint des cruautés de l'Amour (II, sc. 2, v. 537) :

> Agreables deserts, bois, fleuves et fontaines
> Qui sçavez de l'amour les plaisirs et les pleines...

on trouve peut-être dans ces vers un écho affaibli de la belle apostrophe lancée par le poète des *Amours* au sonnet 66 du premier livre.

Néanmoins Racan possède et manie assez bien sa langue pour donner une impression concrète de toutes ces choses familières sans avoir recours à un vocabulaire technique que Ronsard pillait trop souvent; les mots paysans, les termes de métier sont rares chez lui et nous n'avons, pour notre part, relevé après M. Arnould, que *couppeau* (sommet d'un coteau), *coutre* (qui était admis par Malherbe), *égail* (rosée) et *gagnage* (pâturage). Avec un peu moins de discrétion, il est vrai, Racan utilise des mots du vocabulaire mythologique ; mais là encore il ne tombe pas dans l'abus; et de son style, si on voulait le définir, on dirait qu'il ne quitte pas la zone moyenne sans manquer pour autant de s'appliquer fort bien à son objet : précis dans les descriptions, subtil dans les analyses psychologiques, fort quand la passion gonfle le cœur des personnages, il s'adapte aux situations et contribue, en somme, à donner à ces *Bergeries* un air de vérité, une sorte de sincérité qu'on n'attendait pas d'elles *a priori*.

Il est vrai que notre poète a fait preuve aussi d'une certaine habileté dans l'ordonnance de son intrigue; celle-ci, on le sait, n'est pas le fruit de son invention; il en a emprunté les principaux éléments à la pastorale italienne, à l'*Aminte* du Tasse, au *Berger fidèle* de Guarini et à la pastorale française, obéissant en cela à la mode de son temps, mais n'hésitant pas non plus, comme l'a finement montré M. L. Arnould, à mêler à son atmosphère un peu de la dévotion mondaine que prônait saint François de Sales dans sa *Philothée*. Mais encore, Racan a fait œuvre personnelle lorsque, blessé par l'indifférence que lui avait témoignée la marquise de Termes, il modifie le caractère de son héroïne et fait d'Arthénice une amoureuse plus complexe que les bergères obstinément fidèles à un seul amour, telles qu'en exigeait des poètes une tradition sanctionnée par le goût du public : une femme qui, déçue par Alcidor, feint de revenir à Tisimandre qu'elle dédaignait avant, pour venger, en accordant à sa coquetterie un instant de plaisir, tant d'espoirs secrets et de désirs laissés sans réponse. Dans sa thèse, M. L. Arnould paraissait regretter cette dérogation à la règle (p. 225); ici, ce regret n'a plus de place; le critique met l'accent sur la vérité de ce mouvement féminin si naturel et nous nous accordons volontiers avec lui.

D'ailleurs, s'il est un trait qui nous semble caractériser l'œuvre théâtrale de Racan et mériter l'importance historique qu'avec M. L. Arnould nous accordons aux *Bergeries*, c'est la vraisemblance psychologique. Laissons de côté les deux pères, Silène et Damoclée; laissons même les amants Lucidas, Tisimandre, Alcidor, trois jeunes gens amoureux individualisés assez habilement, pour évoquer un instant les deux héroïnes Arthénice et Ydalie. Bergères, certes! Mais est-ce erreur que de voir avant tout en elles des jeunes

filles dont le poète sait déceler et interpréter les émois? Toutes deux sont amoureuses, mais d'une manière si différente! L'une, Ydalie, nourrie de désirs par la longue familiarité d'une enfance commune avec Alcidor; curieuse d'amour plutôt qu'amoureuse, ardente et ingénument provocatrice. Le danger qu'elle frôle, la peur de la mort ne calmeront point son ardeur, mais lui révéleront des choses qu'elle ignorait : le dévouement dont un homme peut être capable, la solidité d'une tendresse de sentiment alors qu'elle rêvait d'une tendresse plutôt sensuelle, et cette expérience la poussera enfin dans les bras de Tisimandre, dénouement qui nous choque moins, au fond, que celui du *Menteur*, car il est, psychologiquement, plus vraisemblable; aucune illusion, en effet, ne voile les yeux d'Ydalie; elle n'aime pas Tisimandre et le lui dit clairement (IV, 5) :

> En vous donnant mon cœur, je ne vous donne rien.
> Vous l'avez racheté, c'est votre propre bien.

Elle espère du moins que l'amour suivra et pourra l'attacher au « plus parfait des Bergers de ce temps ».

L'autre, Arthénice, moins jeune, peut-être plus avertie des choses de l'amour que sa rivale, jeune fille par ses accès de timidité passagère, mais curieusement femme par son impatience à surprendre l'infidélité de son amant et par la dureté qu'elle apporte à se venger de l'homme qui l'a déçue: caractère et tempérament complexes où entrent de la hardiesse et de la réserve, du doute et de l'assurance, de la foi et de la rancune.

On peut, et c'est justice, faire mérite à Racan de la délicatesse de ses peintures ; aucune grossièreté de mots (Cf. toutes ses périphrases pour désigner l'union charnelle, relevées par M. L. Arnould), aucune audace dans les actes ne déparent sa pièce qui se classe ainsi à part dans le théâtre de son temps. Mais, au fond, les cinq actes de *Bergeries* baignent dans une atmosphère sensuelle et dans un trouble qui tient, selon nous, au fait que Racan a fort bien su comprendre le caractère indécis de ses héroïnes et déceler les traits qui différencient la jeune fille de la femme, et c'est chose assez rare dans notre littérature pour qu'on la note attentivement. Corneille, d'après les indications qu'on tire de ses comédies, aurait peut-être su atteindre à cette compréhension; Racine l'ignore; et nous ne trouvons ensuite pour l'illustrer que Stendhal et surtout Balzac (de qui l'on attendait peu ce mérite) dans ses extraordinaires *Mémoires de deux Jeunes Mariées*.

Ainsi Racan, plus que tout autre, nous paraît avoir retrouvé l'inspiration primitive de la pastorale, et il relie son *Arthénice* à l'idylle de Longus, qui en est le vrai modèle. Mais, de plus, il mêle, par ses descriptions réalistes, par un lyrisme dont il prête les accents à ses personnages mais qui lui demeure personnel, enfin par un souci moderne de méditation morale, des couleurs nouvelles aux données traditionnelles du genre. De religion, point; mais de la magie; et, à ce propos, on aimerait que M. L. Arnould, qui nous dit fort bien (p. 174, note 2) que Racan croyait à l'influence des astres et qui rappelle (p. 42) une anecdote très curieuse relatée par un étudiant écossais en voyage en France, eût développé un peu ce sujet. En ce début du XVII[e] siècle la crédulité s'épanouissait en mille coutumes étranges; sous l'influence des Italiens qui s'étaient établis en France au siècle précédent, les pratiques d'envoûtement et de divination s'étaient généralisées et fournissaient, on ne l'ignore pas, matière à de sérieuses enquêtes ecclésiastiques. Mais, dans la langue, il en résulte que bien des mots, laïcisés depuis le XIII[e] siècle et qui, pourvus d'une valeur affective, faisaient partie du vocabulaire commun, se chargent à nouveau d'un sens technique; on relève déjà l'alternance de ces deux valeurs dans le *Journal* si amusant de Marguerite de Valois; mais elle joue à plein dans la littérature du XVII[e] siècle : des mots comme *art*, *cerne*, *charme*, *charmé*, *enchanté*, *enchantement*; *figure*, *force*, etc.,

appartiennent véritablement à deux vocabulaires bien distincts et sont tour à tour employés par les écrivains dans des acceptions qui n'ont rien de commun.

A s'attacher longtemps comme M. L. Arnould aux moindres aspects d'un homme et d'un auteur, en acquiert vite le talent de les présenter dans le jour le plus favorable; aussi est-ce une parfaite édition que nous offre aujourd'hui encore le critique. L'introduction bibliographique qui la précède est des plus complètes et les notes qui accompagnent le texte en élucident clairement toutes les difficultés soit de sens, soit de langue.

A côté des épigrammes de Maynard et de Sigogne, nous y trouvons la très intéressante lettre de Racan à Malherbe qui accompagnait l'envoi de la pastorale.

Enfin M. L. Arnould respecte heureusement la ponctuation du temps, principe qu'on ne saurait trop recommander.

S'il nous fallait, à tout prix, élever au sujet de ce livre quelques réserves, peut-être dirions-nous qu'il est trop riche dans son commentaire; il est utile, évidemment, de dégager tous les arrière-plans d'une œuvre, de nous renseigner sur ses sources; mais n'est-il pas juste aussi de ménager au lecteur la surprise de quelques découvertes? Cette surprise, M. L. Arnould nous la refuse. Après lui, il n'est plus un beau vers, plus un joli vers des *Bergeries* que nous puissions revendiquer le mérite d'avoir inventé. Racan ressuscité, consolons-nous d'entendre désormais chanter par tous sa douceur et son charme; il nous reste du moins le plaisir de relire en secret ce poète, comme on fait, après tout, de La Fontaine.

Un rapprochement que M. L. Arnould aurait peut être pu tenter d'établir et qui, pour nous, semble indubitable, est celui de l'acte I, sc. 4 (v. 435-444), et de l'acte II, sc. 4 (v. 863-908), des *Bergeries* avec l'acte I, sc. 1, de *L'illusion comique*. La demeure d'Alcandre, cette « grotte obscure », ressemble bien à l'antre moussu, ordinaire séjour du devin Polistène; mais surtout Corneille nous paraît avoir conçu son mage comme la contre partie du devin figuré par Racan, et cette opposition se marque dans les mérites respectifs que vantent à l'envi Polistène d'un côté et Dorante de l'autre; celui-là ne recule devant aucun prodige.

> Je fais faire aux Démons ce que j'ay résolu
> Et mon pouvoir cogneu dans tous les coings du monde
> Met c'en dessus dessous le ciel, la terre et l'onde;
> Des jours je fais des nuicts, des nuicts je fais des jours,
> J'arreste le Soleil au milieu de son cours...
> Les brouillards par le frein de mes enchantements
> Dans le vague de l'air changent leurs mouvements
> Et portent où je veux sur l'onde et sur la terre
> La tempeste, le vent, la gresle et le tonnerre. (I, 4, v. 868.)

Pour Dorante, au contraire, Alcandre est surtout un psychologue :

> Je ne vous dirai point qu'il commande au tonnerre,
> Qu'il fait enfler les mers, qu'il fait trembler la terre;
> Que de l'air qu'il mutine en mille tourbillons
> Contre ses ennemis il fait des bataillons;
> Que de ses mots savants les forces inconnues
> Transportent les rochers, font descendre les nues. (I, sc. 1, v. 49.)

Corneille, moins crédule peut-être que Racan, glisse une satire contre les exagérations d'un type devenu traditionnel et tente de réduire le pouvoir de son devin à des proportions plus humaines.

Enfin, on souhaiterait que M. L. Arnould eût insisté davantage sur l'étrangeté de l'Argument, c'est-à-dire du résumé dont l'*Avis au lecteur* attribue la paternité à Racan qui, ajoute le libraire, aurait été contraint de le faire « à la haste »; M. L. Arnould a sans doute raison de dire (p. 20, note 1) : « Cet

argument ne peut avoir été écrit que par l'auteur des *Bergeries* » ; il est bien, en effet, de son style ; mais il donne de la pièce un résumé si infidèle, il mentionne tant de détails qui ne sont point dans la pastorale, qu'on se demande comment l'auteur, au moment de publier une œuvre qu'il venait de relire et de corriger, a pu donner cours à cette fantaisie ; il y a là une contradiction qui surprend, un petit problème obscur et qu'on résoudrait peut-être si l'on arrivait à montrer ou bien que l'argument, loin d'avoir été composé à la hâte, était écrit depuis longtemps par Racan et représentait un plan ancien de sa pièce, ou bien que la pièce elle-même a passé par deux états dont nous ne connaissons que le dernier.

Mais ce sont là critiques légères et qui n'enlèvent rien aux qualités de l'édition.

Nous renvoyons maintenant le lecteur à l'œuvre elle-même en nous associant au vœu de M. L. Arnould. On a tenté de dire que les *Bergeries* s'accordent par plus d'un trait à notre sensibilité ; nos préoccupations dramatiques modernes trouveraient en elle matière à d'ingénieux exercices scéniques ; les interprètes ne manquent pas... Qui, de M. Dullin ou de M. Baty, risquera la résurrection de cette pastorale ? On applaudirait de bon cœur à sa tentative, et celle-ci, à tout prendre, serait moins artificielle que l'évocation, au pied d'une cathédrale, devant un peuple indifférent, de lambeaux arrachés aux longs et pénibles mystères du xv^e^ siècle.

Caen, 1937. R.-L. Wagner.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DES REVUES

(*Suite.*)

Lamartine. — A. Chesnier du Chesne. Une inconnue de Lamartine. Lettre inédite. *Le Temps,* 15 février 1938.

— Léon Deffoux. Sur une pétition de Lamartine. *Mercure de France,* 1er septembre 1937 (Echos).

— H. Derieux. Lamartine raconté par ceux qui l'ont vu. Paris, Stock, 1938. In-16, 344 p.

— Claudius Grillet. La Bible dans Lamartine. Lyon, Vitte, 1938. In-8°, 408 p.

— Claudius Grillet. Les deux Jocelyn. *Le Correspondant,* 10 septembre 1936.

— Émile Henriot. Lamartine et sa mère. *Le Temps,* 1er juin 1937.

— Émile Henriot. La vraie figure de Jocelyn. *Le Temps,* 6 octobre 1936.

— Jean Hérisson. Lamartine et le lac Léman. *Le Temps,* 8 septembre 1937.

— Baron de Nanteuil. Un ami italien de Lamartine. *Mercure de France,* 15 septembre 1937.

— Dr Siraud. Lamartine et les Alpes. *Les Alpes,* janvier 1936.

— Voir Gard (Paul).

Lamennais. — Abbé L. Boiteux, Lamennais et les Franc-Comtois, *I. L'Essai sur l'Indifférence* (*1818-1827*), *Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon,* 2e trimestre 1936. [Étude informée, qui fait la part des adversaires comtois de Lamennais (Astier, Reveveur), à côté de ses partisans (Gerbet, Doney) et de ceux qui, comme Busson, ont passé de la sympathie à l'hostilité. Du même auteur : *Les Mennaisiens franc-comtois, ibid.,* 1928.] *Ibid.,* 1937 : deuxième et dernier article.

— Marguerite Henry-Rosier, *Quand M. de Lamennais s'inspire de Charles Nodier* [*l'Apocalypse du Solitaire* de celui-ci aurait inspiré les *Paroles d'un Croyant* de celui-là]. *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon,* 1937.

— Ch.-S. Pearson. The politico-social ideas of Hugues-Félicité Robert de Lamennais (Abridgment of thesis). New-York University, 1936.

La Mesnardière. — H. Reese, La Mesnardière's Poétique (1639). Paris, les Belles-Lettres, 1937, in-8°.

Langue française. — Émile Henriot. La Langue et la Révolution, *Le Temps*, 2 mars 1937.

Laprade (Victor de). — Pierre Séchaud. L'Insurrection lyonnaise de 1831. Une lettre de V. de Laprade. *Le Correspondant*, 10 octobre 1936.

Latouche. — A. Mabille de Poncheville. Un hommage de Latouche à Marceline. *Mercure de France*, 1er août 1937, p. 630.

Laubespine (Madeleine de). — F. Lachèvre. Les Chansons de Callianthe éditées par M. Sorg ne sont pas de Madeleine de Laubespine. Broch. tirée à 100 exemplaires, *s. l.*, 1937, in-8°.

Leconte de Lisle. — Francis Ambrière. Leconte de Lisle et Alphonse Daudet. *Mercure de France*, 15 novembre 1936, p. 221.

— Jules Truffier, Le Monocle de Leconte de Lisle. *Mercure de France*, 1er octobre 1937.

Libertins. — R. Pintard. Une affaire de libertinage au XVIIIe siècle. Les aventures et les procès du chevalier de Roquelaure. *Revue d'histoire de la philosophie et d'histoire générale de la civilisation* (Lille), 15 janvier 1937.

Librairie. — Jules Marsan. Poulet-Malassis en Belgique. *L'Archer*, septembre-octobre 1936.

Lorrain (Jean). — Auriant. Huit lettres inédites de Jean Lorrain (1885). *Mercure de France*, 15 mai 1937, p. 184.

— Georges Normandy. Jean Lorrain. Trentième anniversaire. *Nouvelles littéraires*, 29 août 1936.

Louÿs (Pierre). Auriant. L'Inspiratrice d'*Aphrodite*. *Mercure de France*, 1er avril 1937, p. 220.

Malherbe. — Jean de Celles. Malherbe, sa vie, son caractère, sa doctrine. Paris, Perrin, 1937, in-16.

— Émile Henriot. « Enfin Malherbe vint ». *Le Temps*, 20 juillet 1937.

Mallarmé (Stéphane). — Pierre Fervacque. Mallarmé à Tournon. *Le Temps*, 14 mars 1937.

Marivaux. — Robert Kemp. *Les Fausses Confidences* (chronique théâtrale). *Le Temps*, 14 mars 1938.

Maupassant (Guy de). — Auriant. Guy de Maupassant vu par Richard O'Monroy, *Mercure de France*, 1er février 1937 (Echos).

— Auriant. Juliette Adam, Francis Poictevin, Maupassant et quelques autres. *Mercure de France*, 1er octobre 1936, p. 219-221.

— Pierre Dufay. Guy de Maupassant ou la phobie de son image. *Mercure de France*, 1er décembre 1937 (Echos).

— Hamlet. Un sonnet inédit de Maupassant. *Intermédiaire des Chercheurs*, 15 novembre 1936, col. 856.

— E. Spalikowski. Sur une poésie de Maupassant. *Revue de France*, 15 mars 1936, p. 669.

— Voir Poictevin (Francis).

Mercure de France. — Henry D. Davray. L'activité intellectuelle de l'Angleterre d'après l'ancien *Mercure de France* (1672-1778). *Mercure de France*, 1er avril 1937.

Mercure Galant. — Voir Donneau de Visé.

Mérimée (Prosper). — Pierre Josserand. Mérimée bibliophile. Vingt-cinq lettres inédites. *Mercure de France*, 1er juillet 1937. Voir *ibid.*, 1er août, p. 661.

— Pierre Josserand. Mérimée mystifié. *Mercure de France*, 1er avril 1937, p. 218.

— Maurice Parturier. A propos de Mérimée bibliophile. Une lettre de Louis Lacour. *Mercure de France*, 1er août 1937, p. 662.

Michelet (Jules). — Jean Pommier. Les Idées de Michelet et de Renan sur la confession en 1845 : *Journal de psychologie normale et pathologique*, 15 juillet-15 octobre 1936, pp. 514-544.

— Voir Chassin (Ch.-L.).

Molière. — René Benjamin. Molière. *Revue Universelle*, 1er août au 15 septembre 1936.

— H. Carrington Lancaster. Molière and Jean Ribou. *The Romanic Review* (Columbia University Press). Février 1937.

— Louis Caste. Monsieur de Modène, Madeleine Béjart et Molière, *Provincia, revue d'histoire et d'archéologie provençales*, 1934, p. 145-199. [Armande, sœur de Madeleine.]

— Robert Kemp. A la Comédie-Française : présentations nouvelles de l'*École des Femmes* et de *la Critique de l'École des Femmes*. *Le Temps*, 10 janvier 1938.

— Robert Kemp, *La Comtesse d'Escarbagnas* (Chronique théâtrale). *Le Temps*, 14 mars 1938.

— G. Michaut. Molière dans son œuvre. *Annales de l'Université de Paris*, mars-avril 1937.

— C. Montjean. La troupe de Molière à Saint-Germain-en-Laye. *Revue de l'histoire de Versailles*, avril-juin 1936.

— G. Raibaud. Trois notes sur l'*École des Femmes*. *Revue Universitaire*, mars 1937.

Molinet (Jean). — *Chroniques*, publiées par Georges Doutrepont et Omer Jodoigne (Académie royale de Belgique. Collection des anciens auteurs belges, 1935-1937, 3 vol. in-8°).

[Édition critique, munie d'un glossaire et d'un index, et qui remplace très avantageusement celle de Buchon.] — (G. Ch.)

Montaigne. — Émile Henriot. Montaigne a-t-il menti? *Le Temps*, 28 décembre 1937. [Sur la thèse de M. Paul Porteau.]

— Paul Porteau. Montaigne et la vie pédagogique de son temps. Paris, Droz, 1938, in-8°, 330 p.

Montépin (Xavier de). — Auriant. Xavier de Montépin, romancier réaliste, moraliste et poète baudelairien. *Mercure de France*, 1er novembre 1937.

Moréas (Jean). — Marcel Coulon. Un inédit de Moréas. *Mercure de France*, 1er décembre 1936. (Voir *ibid.*, 15 janvier 1937, p. 442.)

Musset (Alfred de). — Dr Benassis. Essais de clinique romantique : A. de Musset ou le cardiaque. *Revue thérapeutique des Alcaloïdes* (Paris, 9, rue Dieu), 1936.

— Émile Henriot. Les cent ans de la *Nuit d'octobre*. *Le Temps*, 12 octobre 1937.

— Émile Henriot. Musset, Lebrun et les comètes. *Le Temps*, 29 décembre 1936.

Naturalisme. — Auriant. Une soirée chez Nina de Villars décrite par un romancier naturaliste [Paul Alexis]. Documents inédits. *Mercure de France*, 15 novembre 1936, p. 171.

— Cameron C. Gullette. Quatrelles; a humorist among the naturalists. *The French Review* (New-York), mars 1937.

Nerval (Gérard de). — Auriant. Gérard de Nerval et Mme de Solms. *Mercure de France*, 15 septembre 1937 (Echos).

— A. Béguin. Gérard de Nerval, suivi de Poésie et mystique. Paris, Stock, 1936, in-12, 142 p.

Neufchâteau (François de). — Vilminot. L'ascendance de François de Neufchateau. *Bulletin de la Société d'Émulation des Vosges*, avril 1936, p. 28.

Nodier. — Voir Lamennais. Henry-Rosier.

Pascal. — A. Feugère. La vie de Pascal. *Revue des Cours et Conférences*, 30 mars 1937.

— Zacharie Tourneur. Pour l'édition des *Pensées* de Pascal. *Mercure de France*, 1er janvier 1937, p. 179.

— Mme Henriette Waltz. Sur un texte de Pascal [I, 5e éd., Brunschvicg : « Ceux qui jugent d'un ouvrage *sans* ou *par* règle... »]. *Revue Universitaire*, mai 1936.

Perrault (Charles). — Georges Gruau. Quelques idées pédagogiques de Charles Perrault. *Revue Universitaire*, juillet 1936.

Poictevin (Francis). — Auriant. Juliette Adam, Francis Poictevin, Maupassant et quelques autres. *Mercure de France*, 1er octobre 1936, p. 219.

Pollin. — Bernard Offner. Le « bon abbé Pollin » de Stendhal, écrivain préromantique dauphinois. *Les Alpes*, février-mars 1937.

Port-Royal. — Louis Faure-Favier. Port-Royal d'aujourd'hui. L'anniversaire de Jean Hamon. *Mercure de France*, 15 mai 1937.

Poulet-Malassis. — Voir Librairie. Marsan.

Préromantisme. — Voir Gard (Paul) et Pollin.

Proust (Marcel). — Robert Vigneron. Genèse de *Swann*. *Revue d'Histoire de la philosophie et d'Histoire générale de la civilisation* (Lille), 15 janvier 1937.

Quinet (Edgar). — H. Tronchon. Le jeune Edgar Quinet ou l'aventure d'un enthousiaste. Paris, *Les Belles-Lettres*, 1937, in-8° (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg).

Rabelais. — G. Raibaud. A propos d'une comparaison de Rabelais : « Jolie comme une chouette ». *Revue Universitaire*, juin 1936.

Racine (J.). — Gustave Samazeuilh. Racine et la musique. *Mercure de France*, 1er novembre 1936.

— Edwin E. Williams. *Athalie*. The tragic cycle and the tragedy of Joas. *The Romanic Review* (Columbia University press), février 1937.

Raynal (L'abbé). — René Bonnerjea. Contribution aux sources des ouvrages de l'abbé Guillaume-Thomas Raynal. Budapest, *Centrum*, 1936, in-8°, 19 p. [complète sur plusieurs points l'étude d'Anatole Feugère].

Rebell (Hugues). — Voir Villiers de l'Isle-Adam.

Regnard. — A. Pidoux de la Maduère. *Les Origines doloises du Légataire Universel*, Le Pays Comtois (Besançon), octobre-décembre 1936 [L'idée d'une substitution de testateur, péripétie principale de cette pièce, semble inspirée, non par le cas de Gauthiot d'Ancier, bienfaiteur du Collège des Jésuites de Besançon, et du fermier Denys Heuvrard, comme on l'a cru, mais par celui de Claude Jault, conseiller à Dole, condamné vers 1666 pour forfaiture.]

Renan (E.). — E. Henriot. Renan intime, *Le Temps*, 8 juin 1937.

— Henriette Psichari. Renan et la mort. *Mercure de France*, 1er mai 1937. (Dernier chapitre du volume : Renan d'après lui-même. Plon, 1937, in-16, x-297 p. illustr.).

— Voir Michelet. Jean Pommier.

Rétif de la Bretonne. — Adolphe Tabarant. Le vrai visage de Rétif de la Bretonne. Paris, Aubier, 1936, in-12, 500 p.

Rictus (Jehan). — Jean Jacquinot. Rictus et les squelettes. *Mercure de France*, 15 décembre 1936, p. 630.

Rimbaud. — Henri Dehérain. Le poète Arthur Rimbaud traitant et explorateur en Afrique, 1880 à 1891. (Pp. 7-60 de *Figures coloniales françaises et étrangères*. Paris, Société d'éditions géographiques... etc., 1931).

— Ed. de Rougemont, H. de Bouillane de Lacoste, P. Izambard. L'Évolution psychologique d'Arthur Rimbaud d'après son écriture. *Mercure de France*, 1er novembre 1936. (*Erratum*, 15 novembre, p. 223.)

Roman au XVIIe siècle. — Morent (Régina). L'analyse psychologique dans les romans héroïques et la vie de société au XVIIe siècle. *Bibliothèque de l'Institut français à l'Université de Budapest*, no 24, 1933, in-8°, 91 p. (en hongrois). [En utilisant les travaux de D. Mornet, l'auteur étudie les formes et les résultats de l'analyse psychologique dans le roman héroïco-galant. Le résultat des efforts conscients est moins intéressant dans ce domaine que ce que l'intuition a suggéré aux romanciers. L'amour, de préférence à son paroxysme, la jalousie, l'ambition, l'amitié et l'estime sont les principaux thèmes de ces observations.]

Romantisme. — F. Baldensperger. La Lorraine et le mouvement romantique en France. *Le Pays lorrain*, octobre 1927, p. 447-462.

— Jules Marsan. Autour du romantisme. Librairie régionaliste, 1938, in-8°, 320 p.

Ronsard. — Dom Ed. Bernardet, O. S. B. Un abbé d'Hautecombe ami de Ronsard. Grenoble, Les Alpes, 1936.

Ronsard. — Pierre Champion. Un abbé d'Hautecombe ami de Ronsard. *Les Alpes* (*Grenoble*), janvier 1937.

— [Mario Meunier.] Palerne et Ronsard. Voir le *Mercure de France*, 1er janvier 1937, p. 222.

Rousseau (J.-J.). — M. L. Buchner. A contribution of the study of the descriptive technique of Jean-Jacques Rousseau. Paris, *Les Belles-Lettres*, 1937, in-8° (Publications de l'Univ. John Hopkins).

— Erzsébet-Magda Langfelder. Les séjours en Suisse, en France et en Belgique du comte de Zinzendorf d'après son journal (1764-1770). [Visite chez Rousseau à Motiers-Travers. Intervention dans l'affaire de l'aventurier Sauttersheim, ami hongrois de Rousseau. Causeries, promenades avec Rousseau. Visite chez Voltaire à Ferney. Fréquente les gens de cour et les écrivains. Pièces de théâtre qu'il a vues (répertoire presque complet des théâtres de l'époque).]

— L. Richebourg. Contribution à l'histoire de la « Querelle des bouffons ». Guerre de brochures suscitée par le *Petit Prophète* de Grimm et par la *Lettre sur la musique française* de Rousseau. Paris, Nizet et Bastard, 1937, in-8°, 136 p.

— A. Schinz. J.-J. Rousseau, les déistes et les pasteurs de Genève. *The Romanic Review* (Columbia University press), février 1937.

— F. et J. Serand. Une amoureuse de J.-J. Rousseau à Annecy : Esther Giraud. *La Revue savoisienne*, 1936, 3e trimestre, pp. 99-126.

Saint-Amand. — E. Henriot. L'Admirable Saint-Amand. *Le Temps*, 16 mars 1937.

Saint-Pierre (Bernardin de). — Henri d'Almeras. *Paul et Virginie*. Paris, E. Malfère, 1937, in-16.

Saint-Simon — Alain. Saint-Simon. *Nouvelle Revue française*, 1er avril 1937.

Saint-Victor (Paul de). — Ch. Beuchat. Paul de Saint-Victor. Paris, Perrin, 1937, in-16.

— Émile Henriot. Un oublié : Paul de Saint-Victor. *Le Temps*, 6 juillet 1937.

Sainte-Beuve. — Port-Royal. Le cours de Lausanne 1837-1838, édité par Jean Pommier. Paris, Droz, 1937, in-8°, 700 p.

— René Bray. Sainte-Beuve à l'Académie de Lausanne (Cours du Port-Royal 1837-1838). Paris, E. Droz, 1937, in-8°, 368 p.

— Léon Daffoux. A côté du *Livre d'amour*. Les lettres de Mme Hugo à Sainte-Beuve. *Mercure de France*, 1er juin 1937.

— E. Henriot. Une bibliographie de Sainte-Beuve. *Le Temps*, 4 mai 1937.

— Edmond Jaloux. Sainte-Beuve à Lausanne. *Le Temps*, 29 octobre 1937.

— M. Salzberger. Sur une lettre importante de Sainte-Beuve [établit son destinataire, V. Hugo, et sa date]. *Le Flambeau* (décembre 1936).

Sand (George). — Raymond Millet. Chopin, George Sand et leurs amis. *Le Temps*, 24 juillet 1937.

Sand (George). — Hélène Schutzenberger. Autour de Liszt et de George Sand [à Nohant]. *Le Temps*, 14 mars 1937.

Sandeau (Jules). — Émile Henriot. Le souvenir de Jules Sandeau. *Le Temps*, 9 février 1937.

Scalesi (Mario). — P. Ronzy. Un poète maltais d'expression française, Mario Scalesi (1892-1922). *Ausonia*, janvier 1936. — Documents nouveaux sur M. S. *Ausonia*, juillet 1936.

Scholl (Aurélien). — Voir Vallès (Jules).

Scudéry. — A. Adam. Le *Prince déguisé* de S. et l'*Adone* de Marino. *Revue d'Histoire de la philosophie et d'Histoire générale de la civilisation.* (Lille), 15 janvier 1937.

Sévigné (Mme de). — G. Collas. Mme de Sévigné aux Rochers. *Bretagne* (Saint-Brieuc), avril 1937. [Rapports de Mme de Sévigné avec sa fille et avec les Bretons. Son sentiment de la nature. Photographies d'aspects peu connus du château des Rochers.]

Sorel (Charles). — Olga Cserba. Charles Sorel critique. *Bibliothèque de l'Institut français à l'Université de Budapest*, n° 25. Budapest, 1933, in-8°, 59 p. (en hongrois). [Opinions de Ch. Sorel sur l'évolution de la langue française. Sa personnalité réfractaire à l'esprit du grand siècle.]

— Voir Théophile.

Staël (Mme de). — Lettres inédites à Juste Constant de Rebecque (1795-1812). Paris, Droz, 1938, in-8°, 48 p.

— Jules Bertaut. Mme de Staël à Chaumont. *Le Temps*, 2 octobre 1937.

— Émile Henriot. Mme de Staël et le père de Benjamin Constant. *Le Temps*, 15 février 1938.

Stendhal. — Fragment d'une préface inédite (destinée à *Rome, Naples et Florence*). *Almanach du Dauphiné*, 1937.

— Francis Ambrière. La loge [maçonnique] de Stendhal. *Mercure de France*, 1er septembre 1936.

— Paul Arbelet. Louason ou les perplexités amoureuses de Stendhal. Grenoble, Arthaud, 1938, in-8°, 236 p.

— Roger Boppe. Le premier séjour de Stendhal à Rome en 1831. *Le Divan*, décembre 1937.

— Jacques Boulenger. L'art d'être stendhalien. *Le Temps*, 11 février 1938.

— Caraccio. Une allégorie des *Promenades dans Rome* : La taupe et le rossignol. *Ausonia*, janvier-mars 1936. Cf. *ibid.*, avril-juin 1936.

— René Dollot. Les papiers d'Henri Beyle aux Affaires étrangères. *Le Divan*, janvier 1938.

— René Dollot. Stendhal et le comte Rœderer. *Le Divan*, juin 1938.

— Luigi Foscolo Benedetto. Une énigme stendhalienne. *Le Divan*, février 1938.

— Émile Henriot. Stendhal dans la nasse. *Le Temps*, 16 novembre 1937.

Stendhal. — Pierre Jourda. Stendhal et Canova. *Revue de Études italiennes*, janvier-mars 1937.

— G. Letonnelier. L'inventaire du mobilier de Chérubin Beyle (17 nivôse an II). *Les Alpes*, février-mars 1937.

— G. Letonnelier. Les recherches de Stendhal aux Archives. *Les Alpes*, mai 1936.

— Vittorio del Litto. Stendhal, Métastase et Sismondi. *Ausonia*, janvier-mars 1936.

— Vittorio del Litto. Un cahier inédit de Stendhal sur la *Jérusalem*. *Ausonia*, octobre-décembre 1936.

— Louis Royer. Bibliographie stendhalienne. *Petite Revue des Bibliophiles dauphinois*, 2e série, t. IV.

— Louis Royer. Le lieutenant Robert de la *Chartreuse de Parme*. *Ausonia*, janvier-mars 1937.

— Louis Royer. Stendhal et la bibliothèque de Grenoble. *Petite Revue des Bibliophiles dauphinois*, 2e série, t. IV.

— Charles Oulmont. Un centenaire de critique d'art. *Les Mémoires d'un Touriste*. *Le Temps*, 21 février 1937.

— F. Vermale. Les attitudes politiques du grand-père de Stendhal. Stendhal et le conflit de l'arbre de la Fraternité. *Annales de l'Université de Grenoble, Lettres-Droit*, 1935. [Raison plausible de l'attentat, dont le mobile échappait à Stendhal, dans l'été de la Saint-Martin de 1798.]

— François Vermale. Le dossier maçonnique de M. de Beyle. *Le Divan*, mai 1937.

— F. Vermale. L'élaboration du beylisme. *Le Divan*, novembre 1937.

— F. Vermale. Les sources d'*Armance*. *Le Divan*, avril 1938.

— F. Vermale. Stendhal courtisan et philosophe. *Le Divan*, septembre-octobre 1937.

— Petites notes stendhaliennes. (Dans presque tous les numéros du *Divan*.)

— Voir Pollin.

Sully-Prudhomme. — Émile Henriot. En relisant Sully-Prudhomme. *Le Temps*, 27 juillet 1937.

Symbolisme. — A Ferdinand Herold. Gustave Kahn. *Mercure de France*, 1er décembre 1936.

— Robert de Souza. Un recueil de poésie collective édité par le *Mercure*. *Mercure de France*, 15 octobre 1936, p. 403.

Tailhade (Laurent). — P.-V. Stock. Memorandum d'un éditeur : Laurent Tailhade anecdotique. *Mercure de France*, 1er octobre 1937.

Taine. — Kurt Jäckel. Hippolyte Taine. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, octobre 1936.

Théâtre. — Auriant. Au Théâtre libre. Documents inédits. *Mercure de France*, 15 avril 1937.

Théâtre. — R. Lebègue. La tragédie « shakespearienne » en France au temps de Shakespeare. *Revue des Cours et Conférences*, XXXVIII, 2e série, juin et juillet 1937. [Les bienséances, l'horreur, l'indécence et l'immoralité de 1550 à 1640.]

— Jules Truffier. Le Théâtre dans le sixième arrondissement de Paris. *Mercure de France*, 15 novembre 1937. (*Ibid.*, 15 décembre, art. de J.-G. Prod'homme, p. 644; 1er février 1938, art. de Robert Desarthis, p. 660.)

— Décor au temps de Corneille. Voir Corneille, Portier.

Théâtre en province. — E. Fleur. Le Théâtre à Metz sous Louis XIV. *Cahiers lorrains*, mars 1936, p. 39.

Théophile. — Frédéric Lachèvre. M. Antoine Adam et Théophile auteur de *Francion*? Paris, Clavreuil, 1937, in-8°, 35 p.

André Theuriet. — Mélanges relatifs à André Theuriet, tome 48 des *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc* (1930-1935). — Discours ou conférences prononcés par MM. Louis Bertrand, Pierre Chanlaine, André Lignot, Aegerter, Dr Thiéry, Mer, Xavier de Borssat, Louis Madelin, Hippolyte Ducos, Jules Forget à l'occasion du centenaire d'André Theuriet.

Articles de MM. : le lieutenant-colonel L'Huillier : *Les ancêtres barrisiens d'André Theuriet du côté maternel.* — A. Lignot : *Les premiers vers d'André Theuriet* à la Payse; *Bibliographie des œuvres d'A. Theuriet; L'œuvre d'A. Theuriet par régions.* — Abbé Humbert : *André Theuriet et Madame Jenkin ; La conférence d'André Theuriet sur Alfred de Musset.* — L. Braye : *André Theuriet et la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.* Publication : André Theuriet : *Alfred de Musset, ses poésies.*

— A.-L. Le Voyage à pied de Theuriet et de ses amis dans les Vosges en août 1856. *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, janvier-mars 1933.

— Lucien Braye. André Theuriet et Albert Cim. *Ibid.*

Tissot (Victor). — Rose Bohuss. Victor Tissot. Budapest, 1935, in-8°, 64 p. [V. Tissot, qui appartenait au cercle de Mme Adam, a contribué à répandre en France les notions sur la Hongrie, « pays des tziganes ».]

Tristan l'Hermite. — E. Henriot. Les Amours de T. l'Hermite. *Le Temps*, 22 juin 1937.

Types littéraires. — Vendel Meszaros. Le Gamin dans la littérature française. Debrecen, 1934, in-8°, 47 p. [L'enfant de la rue dessiné par Auguste Barbier, Hugo, Jules Renard.]

Vallès (Jules). — Jules Thiercelin. Jules Vallès et Aurélien Scholl. *Mercure de France*, 15 février 1938.

Vaugelas. — Émile Henriot. Parler Vaugelas. *Le Temps*, 5 janvier 1937.

Vauvenargues. — H. Gaillard de Champris. Vauvenargues, sa vie, son caractère. *Revue des Cours et Conférences*, 15 mars 1937.

— G. Saintville. Étude de Vauvenargues. *Revue des Cours et Conférences*, 15 décembre 1934.

Verlaine. — H. de Bouillane de Lacoste. A propos d'une exposition Verlaine-Rimbaud. *Mercure de France*, 15 juillet 1937, p. 441.

Verlaine. — H. de Bouillane de Lacoste et Édouard Rougemont. Verlaine éditeur de Rimbaud. *Mercure de France*, 15 juin 1937.

— P. Claudel. Paul Verlaine, *Revue de Paris*, 1er février 1937.

— Pierre Dufay. Un prétendu scénario de Verlaine. *Mercure de France*, 1er mai 1937, p. 664.

— François Porché. Verlaine. Paris, Flammarion, 1936, in-16.

Versification. — L. Rudrauf. Rime et sexe [alternance des rimes masculines et féminines dans la poésie française]. Une brochure de 63 p. *Publications de l'Institut scientifique français de Tartu* (Esthonie).

Vie littéraire en Province. — Pierre Barrière. La Vie intellectuelle en Périgord (1550-1800). Bordeaux, Delmas, 1936, in-8°, 588 p.

— Georges-E. Diller. Les Dames des Roches. Étude sur la vie littéraire, à Poitiers, dans la deuxième moitié du XVIe siècle. Paris, Droz, 1936, in-8°, 206 p.

Vigneul-Marville. — Émile Henriot. Les *Mélanges* de Vigneul-Marville. *Le Temps*, 19 janvier 1937.

Vigny. — Voir Apraxin (Julia). Hankiss.

Villers (Charles-François-Dominique de). — H. Tribout. Renseignements nouveaux sur sa naissance et sa carrière militaire. *Revue historique de la Lorraine*, septembre-octobre 1936, p. 141-149.

Villiers de l'Isle-Adam. — Francis Ambrière. Une pseudo-réédition de l'*Ève future*. *Mercure de France*, 15 novembre 1936.

— Auriant. Hugues Rebell et Villiers de l'Isle-Adam. *Mercure de France*, 1er septembre 1937 (Echos).

— Auriant. V. de l'Isle-Adam, candidat aux élections municipales. *Mercure de France*, 1er mars 1937.

Villon. — L. Brouillon. Les Ballades en jargon ou jobelin attribuées à Villon. *Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François*, t. XXXII.

Voiture. — A. Huguet. Le poète V. Voiture et l'héritage maternel. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1936.

Voltaire. — L'Ingénu. Édition critique et commentaire par W.-R. Jones. Paris, Droz, 1936, in-8°, LXXX-136 p.

— Lettres sur Corneille et Racine. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1937.

— Le Temple du goût. Éd. critique par E. Carcassonne. Paris, Droz, 1938. In-16, 199 p.

— F. Baldensperger. Un projet de Voltaire. *Revue de Paris*, 1er avril 1937.

— Édouard Chapuisat. A propos de Voltaire et de Marie-Françoise Corneille. *Le Temps*, 9 février 1938.

— Zsuzsanna Halasz. Voltaire jugé par le XIXe siècle. Budapest, 1934, in-8°, 135 p. (en hongrois).

— Pal-Hajdu. Un chapitre de la lutte de la Compagnie de Jésus contre

Voltaire. P.-Claude-François Nonotte. Budapest, 1935, in-8°, 122 p. (en hongrois).

Voltaire. — Seymour de Ricci. Voltaire et Blin de Sainmore. *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1937.

— Voir Rousseau. Langfelder.

Zola. — Auriant. Autour du cinquantenaire de *La Terre* : Paul Bonnetain et Émile Zola. Lettres inédites. *Mercure de France*, 15 juin 1937 (Echos).

— Auriant. Un portrait inconnu d'É. Zola, par Charles Maurras. *Mercure de France*, 1er février 1937 (Echos).

— Georges Gruau. A propos de *La Terre*. *Mercure de France*, 1er novembre 1936, p. 640.

— Émile Henriot. Zola critique et théoricien. *Le Temps*, 13 octobre 1936.

— Voir Balzac (Honoré de). Auriant.

***Divers.* — Jeno Gerlotei.** — L'Amour dans la littérature française du XVIIe siècle. *Debreceni Szemle*, 1936, p. 180-187 (en hongrois).

Andréas Benedek. — La recherche de l'esprit au XVIIIe siècle. *Apollo-Ktar*, 1936, 91 p. (en hongrois). [Le rôle de l'*esprit* dans la vie littéraire du XVIIIe siècle. Opinions contemporaines sur l'*esprit*. L'*esprit* dans les salons. Le style spirituel : bon mot, calembour, etc. Analyse d'une page de *Candide*.]

Elek (Oscar). — Les poètes français et le Tokay. *Archiv. philol.*, LXI, 1937, 98 (en hongrois). [J.-B. Rousseau, Voltaire, Ant. Bertin, Aug. Brizeux célèbrent le grand cru hongrois.]

Léopold Lacour. — L'École normale de mon temps [vers 1875]. *Mercure de France*, 15 juillet 1937.

DÉPOUILLEMENT DES CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

XIXe et XXe SIÈCLES (*Suite.*)

Constant (Benjamin). — Lettre autog. sig. à M. Brissot-Thivars, 14 décembre 1827. — Lettre relative à la troisième édition d'*Adolphe* parue en 1824. « Vous vous rappelez peut-être Monsieur que l'arrangement fait entre nous pour votre réimpression d'*Adolphe* expiroit au bout de trois ans. Ils sont écoulés. Un libraire qui m'assure qu'on le lui demande me sollicite pour une 4e édition. Vous ayant promis la préférence je crois devoir vous en prévenir et vous prie de me répondre... » — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à Mlle Ginot Desrais, 11 juillet 1828. — « La quantité de personnes qui me demandent des rendez-vous me rend très difficile de les recevoir... » — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à M. de La Pelouze, 30 décembre 1828. — Il parle de Laffitte et remettra à M. de La Pelouze l'article pour demain. — (Catalogue Cornuau, 215.)

— Lettre autog. sig. à M. Dubois ; 12 octobre. — Il rappelle au directeur du *Globe* que son livre sur la Religion lui a été remis, il attache un grand prix à l'opinion du *Globe*. — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

Constant. — Quatorze lettres autog. ou autog. sig. à Sophie Gay. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Coppée (François). — Lettre sig. Paris, 19 mars 1875, dans laquelle il parle du drame *Du Guesclin* écrit en collaboration avec d'Artois. — (Catalogue Cornuau, 211.)

— Lettre autog. sig., 22 juillet 1897. — (Catalogue Cornuau, 215.)

— Poésie autog. sig. intitulée *Sous les branches*, commençant ainsi :

Palpitante encore du bal,
Elle voulut, la blonde fille,
M'accompagner jusqu'à la grille
Où j'avais lié mon cheval...

(Catalogue Cornuau, 211.)

— Manuscrit autog. sig., de sa nouvelle *Palotte* avec de nombreuses corrections et ratures. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Pour guitare solo. Poésie autog. sig. — Poésie, parue avec variantes dans le *Cri-Cri*, et restée inédite en librairie. Il termine par ce quatrain :

Dieu m'a tenté : — Pêcheur rebelle,
Je jugerai ton âme un jour :
Veux-tu le paradis pour elle ?
— Garde ton ciel ; j'ai son Amour.

On y a joint deux cartes autog. sig. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Poésie autog. sig., intitulée *Le Fils des armures*. — (Catalogue Cornuau, 214.)

— Manuscrit autog. sig. portant des corrections, poésie intitulée : *La Bague*, commençant ainsi :

Tout là-bas, dans le Nord où sa famille règne,
Dès que l'air du matin d'un frais brouillard s'imprègne
Et que, dans les sapins, passe un souffle hivernal
Le Prince héritier tousse, a la fièvre et va mal.

(Catalogue Cornuau, 213.)

Courier (Paul-Louis). — Lettre autog. sig., 27 avril 1819. — Il se plaint de la justice de Tours. — (Le Romantisme, Aux trois têtes, 1936.)

Courteline (Georges). — Lettre autog. sig., 1889. — Lettre par laquelle Courteline accepte les propositions de son éditeur, relatives à son dernier ouvrage, *Robert-Saintes, histoire d'un Cancer*. — (Catalogue Berès, 14.)

— Lettre et carte autog. sig. à Émile Bergerat. — Lettre au sujet d'un grave accident d'automobile dont il venait d'être victime (1911) et remerciements d'un article... « c'est une joie si grande, si grande, de voir que des hommes qu'on a accoutumé de tenir pour ses maîtres, ont su, eux, voir derrière les mots, démêler le sens d'une plaisanterie... » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. — A propos des félicitations que lui envoie un ami lors de sa décoration, il écrit : « La vie n'est pas juste, en effet, puisque c'est moi qui, le premier, reçois tes félicitations... » — (Catalogue Berès, 16.)

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

134-38. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

ADDITION AUX « PENSÉES PHILOSOPHIQUES »

(*Suite et fin*[1].)

Addition aux Pensées philosophiques de Diderot.

46. Platon considérait la Divinité sous trois aspects : la bonté, la sagesse et la puissance. Il faut se fermer les yeux pour ne pas voir là la Trinité des Chrétiens. Il y avait près de trois mille ans que le philosophe d'Athènes appelait *Logos* ce que nous appelons le Verbe.

47. Les personnes divines sont

Objections diverses contre les écrits de différents théologiens.

54. Il est très vraisemblable que les premiers chrétiens qui étaient platoniciens ont introduit dans le christianisme le dogme de la Trinité, et voici ce qui y a donné lieu : Platon leur premier maître, quoique convaincu de l'unité d'un Être suprême, avait coutume de le considérer sous un triple aspect comme un être très bon, très sage et très puissant ; le *Logos* de cet ancien philosophe paraissant d'ailleurs synonyme avec ce que l'Évangéliste saint Jean nomme Verbe, ces premiers chrétiens ont cherché à concilier ces trois personnes de la Trinité avec les trois attributs sous lesquels Platon désignait Dieu et dont la politique seule l'empêchait d'enseigner l'unité.

55. Si les trois personnes qui

1. Voir le numéro de janvier-mars 1938, p. 23.

ou trois accidents ou trois substances, point de milieu. Si ce sont trois accidents, nous sommes athées ou déistes ; si ce sont trois substances, nous sommes païens.

composent la Trinité ne sont pas et ne peuvent être trois accidents, puisqu'elles sont de toute éternité, il faut nécessairement qu'elles soient trois êtres ; si ce sont trois êtres, ce sont donc trois substances, si ce sont trois substances, ce sont trois Dieux : or il ne peut y avoir qu'un Dieu, donc le dogme de la Trinité porte sur un principe faux.

Oh ! mais, dit-on, c'est un mystère!

Réponse. — Tout vrai mystère exclut une absurdité manifeste : comme on l'a déjà remarqué. Or l'absurdité du dogme dont il s'agit vient d'être démontrée. Donc il est inconséquent de l'admettre à titre de vrai mystère.

48. Dieu le père juge les hommes dignes de sa vengeance éternelle. Dieu le fils les juge dignes de sa miséricorde infinie. Le Saint-Esprit reste neutre. Comment accorder ce verbiage catholique avec l'unité de la volonté divine?

56. En un mot, Dieu le Père a jugé les hommes, depuis la chute du premier, dignes de ses vengeances éternelles ; Dieu le fils, au contraire, les a jugés dignes de sa miséricorde puisqu'il s'est offert à son père en qualité de victime pour expier leur péché originel ; Dieu le père et Dieu le fils ont donc eu deux volontés différentes ; or où il y a division de volonté, il y a division d'essence. Donc Dieu le Père et Dieu le fils sont deux Dieux, puisque leur essence ne peut être la même si leur volonté est différente, donc le mystère de la Trinité est absurde en tous points.

Rien.

57. Si l'âme, comme immortelle, est une portion de la divinité, qu'on me dise ce que c'est qu'une portion de la divinité qui peut devenir éternellement malheureuse.

Rien.

58. Dieu a imprimé dans le cœur de tous les hommes un désir vif et constant de l'immor-

talité de l'âme : or Dieu, qui ne peut nous tromper, ne l'eût pas fait si effectivement notre âme avait le sort de celles des animaux. Donc ce désir seul est une des preuves de son immortalité.

Rien. 59. L'immortalité de l'âme est le comble de sa perfection et son *nec plus ultra*, par conséquent le sceau de sa gloire. Principe également incontestable : donc le dogme des peines éternelles qui est incompatible avec lui est une chimère.

Rien. 60. La nature dans les changements divers de ses individus tend toujours à sa perfection. *Naturae individua nunquam mutantur nisi in melius.* Proposition incontestable et incompatible avec le dogme des peines éternelles.

Rien. 61. Qui prouve trop ne prouve rien. Le sort d'un homme éternellement malheureux après sa mort le mettrait dans le cas d'envier le sort de la matière impassible par sa nature. Conséquence monstrueuse eu égard à la dignité de l'âme, à sa différence infinie avec la matière.

Rien. 62. L'action des peines éternelles suppose dans l'âme la possibilité de souffrir sans altération dans son essence. Donc le dogme des peines éternelles est absurde.

Rien. 63. Pressés par la force de ces arguments, les théologiens catholiques objectent que le dogme des peines éternelles est un mystère. Et voici une réponse : tout vrai mystère exclut une absurdité manifeste, comme on l'a déjà remarqué ; et il est inconséquent de prétendre détruire une démonstration une fois établie : or j'ai démontré l'absurdité résultante du dogme

des peines éternelles, et c'est un principe certain, d'ailleurs, que Dieu ne peut changer l'essence des choses. Ce qu'il faudrait qu'il fût possible pour que l'action des peines éternelles pût avoir lieu. Donc..., etc.

Rien.

64. Les prières pour les morts sont peut-être moins des actes de piété que des actes d'orgueil : qui sommes-nous, en effet, pour nous persuader qu'elles auront l'efficacité de révoquer les arrêts de la divinité à l'égard de ceux qui ne sont plus?

49. Il y a longtemps qu'on a demandé aux théologiens d'accorder le dogme des peines éternelles avec la miséricorde infinie, et ils en sont encore là.

65. Les théologiens catholiques qui reprochent à ceux qui nient l'éternité des peines de faire penser l'Être suprême de la même manière que pensent les hommes, ces théologiens, dis-je, sont-ils bien sûrs de faire penser Dieu d'une façon bien plus digne de lui lorsqu'ils le représentent occupé à tourmenter éternellement ses propres créatures pour l'expiation des crimes bornés par le temps et pour celle des fautes dont plusieures peuvent être les effets de la fragilité humaine et même ceux du tempérament : qu'ils accordent s'ils peuvent ces supplices éternels et infinis avec la miséricorde de Dieu qui, selon eux, n'a point de bornes, ou plutôt, faute de pouvoir y parvenir, qu'ils abjurent un dogme aussi injuste qu'injurieux aux attributs adorables de la divinité et à l'idée que nous avons d'elle.

Mais :

> Ce qu'un Dieu se doit,
> Mortels, le savez-vous?
>
> RACINE
> (*Poème de la religion*).

Et en savez-vous davantage, oh! vous qui parlez de la sorte? et puisque les ressorts de la justice divine sont inconnus aux hommes, qui vous autorise à adopter un dogme dont la raison humaine, qui est une émanation de la raison divine, démontre l'absurdité[1]?

50. Et pourquoi punir un coupable, quand il n'y a plus aucun bien à tirer de son châtiment?

Rien.

51. Si l'on punit pour soi seul, on est bien cruel et bien méchant.

Rien.

52. Il n'y a point de bon père qui voulût ressembler à notre père céleste.

Rien.

53. Quelle proportion entre l'offenseur et l'offensé? Quelle proportion entre l'offense et le châtiment? Amas de bêtises et d'atrocités!

54. Et de quoi se corrouce-t-il fort, ce Dieu? Et ne dirait-on pas que je puisse quelque chose pour ou contre sa gloire, pour ou contre son bonheur?

66. Une récompense éternelle est une grâce à l'égard du plus juste de tous les hommes : parce qu'il n'y a nulle proportion entre les mérites bornés et un bonheur qui n'a point de bornes : un supplice éternel serait donc une injustice à l'égard du plus criminel, parce qu'il n'y a aucune proportion entre des crimes bornés par le temps et un supplice sans fin. Mais, dit-on, la majesté de Dieu est infinie : donc l'outrage que nous lui faisons doit être puni par des peines infinies.

Réponse : C'est précisément parce que la majesté de Dieu est infinie que nous ne pouvons l'ou-

1. M. de La Fontaine dit un jour à Mme de la Sablière, au sujet des damnés : « Vous verrez, Madame, que ces gens-là s'y feront et que le feu deviendra leur élément, comme l'eau est celui des poissons ».

trager, à parler strictement, à plus forte raison l'offenser infiniment : car, comme nous ne pouvons augmenter la gloire de Dieu, nous ne pouvons la diminuer et, comme nos mérites sont bornés, nos démérites le sont aussi; il n'a pu être de la bonté infinie de Dieu de nous mettre dans le cas de nous pouvoir perdre sans ressource.

55. On veut que Dieu fasse brûler le méchant, qui ne peut rien contre lui, dans un feu qui durera sans fin, et on permettrait à peine à un père de donner une mort passagère à un fils qui compromettrait sa vie, son honneur et sa fortune!

Rien.

56. Oh chrétiens! vous avez donc deux idées différentes de la bonté et de la méchanceté, de la vérité et du mensonge. Vous êtes donc les plus absurdes des dogmatistes ou les plus outrés des pyrrhoniens.

Rien,

57. Il n'y a que celui qui pourrait commettre tout le mal possible, qui pourrait aussi mériter un châtiment éternel. Pour faire de Dieu un être infiniment vindicatif, vous transformez un ver de la terre en un être infiniment puissant.

(Voyez nos 66 et 67.)

58. Tout le mal dont on est capable, n'est pas tout le mal possible.

67. Si nous pouvions devenir dignes des peines éternelles, ce ne pourrait être que parce qu'il serait en notre pouvoir de commettre tout le mal possible : or il n'est pas en notre pouvoir de commettre tout le mal possible, car si nous pouvions commettre tout le mal possible, il en résulterait qu'il serait en notre pouvoir de traverser l'œuvre de Dieu, ce qui est impossible.

Rien.

68. On objecte contre l'argu-

ment qui précède que nous pouvons commettre tout le mal possible, puisque nous pouvons déplaire à Dieu en l'offensant par la transgression de sa loi, et que conséquemment nous pouvons devenir dignes d'une punition éternelle, qui doit être celle de tout le mal possible commis.

Réponse: On ne peut nier qu'en déplaisant à Dieu (par la transgression de sa loi) nous ne commettions tout le mal dont nous pouvons être capable. Oui, par rapport à nous, mais il n'en est pas moins vrai que nous ne pouvons commettre tout le mal possible par rapport à Dieu, par la raison que nous ne pouvons faire tout le bien possible par rapport à lui, et que, ne pouvant rien pour augmenter sa gloire, nous ne pouvons rien pour la diminuer.

Rien.

59. A entendre un théologien exagérer l'action d'un homme que Dieu fit paillard et qui a couché avec sa voisine que Dieu fit complaisante et jolie, ne dirait-on pas que le feu ait été mis aux quatre coins de l'univers? Eh! mon ami, écoute Marc-Aurèle, et tu verras que tu corrouces ton Dieu pour le frottement illicite et voluptueux de deux intestins.

60. Ce que les atroces chrétiens ont traduit par *éternel*, ne signifie en hébreu que *durable*. C'est de l'ignorance d'un hébraïsme et de l'humeur féroce d'un interprète que vient le dogme de l'éternité des peines.

69. Feu M. de P., auteur d'une érudition immense, prétendait que l'ignorance d'un hébraïsme avait introduit le dogme des peines éternelles dans le christianisme; que l'adjectif hébraïque qui avait été traduit par éternel ne signifiait dans la langue juive que de très longue durée, comme dans la même langue 70 fois 7 veut dire toujours : ce qui est un hébraïsme d'une autre espèce.

Rien.

70. Il y a, dit-on, une révélation divine parce que Dieu a parlé. Il fallait d'abord prouver clairement que Dieu a parlé en effet, ensuite en conclure la nécessité d'admettre une révélation et conséquemment celle de s'y soumettre.

61. Pascal a dit : « Si votre religion est fausse, vous ne risquez rien à la croire vraie; si elle est vraie, vous risquez tout à la croire fausse ». Un iman en peut dire tout autant que Pascal.

71. Cette pensée de M. Pascal : si la religion chrétienne est fausse, vous ne risquez rien à la croire vraie; si elle est vraie, vous risquez tout à la croire fausse : cette pensée, dis-je, n'est d'aucun poids pour en constater la vérité ; pour qu'elle pût être de quelque conséquence en sa faveur, il faudrait que les hommes n'eussent qu'à opter entre la religion chrétienne et le déisme pur, et que ces deux religions partageassent seules tout l'univers. Car quel théologien de toute autre secte, quel iman, par exemple, ne pourrait pas dire à un mahométan soupçonné de pyrrhonisme : si la religion de Mahomet est fausse, que risquez-vous de la croire vraie; si elle est vraie, que ne risquez-vous pas de la croire fausse? Donc... etc.

62. Que Jésus-Christ, qui est Dieu, ait été tenté par le Diable, c'est un conte des *Mille et une Nuits*.

72. Que Jésus-Christ, qui est Dieu, ait pu être tenté dans le désert, c'est une fable, dit l'auteur de l'*Examen de la religion chrétienne*, qui mérite d'être placée dans le roman le plus extravagant.

63. Je voudrais bien qu'un chrétien, qu'un janséniste surtout, me fît sentir le *cui bono* de l'incarnation. Encore ne faudrait-il pas enfler à l'infini le nombre des damnés, si l'on veut tirer quelque parti de ce dogme.

Quelque révoltant que paraisse à l'esprit le mystère de l'incarnation, encore en voit-on le *cui bono* dès qu'on admet celui d'un péché originel, mais on ne voit pas le *cui bono* de la métamorphose du Saint-Esprit en langues de feu, ou en colombe : ce que la fable nous

apprend de Jupiter transformé en cygne pour triompher de la vertu de Léda mérite une égale croyance et ces deux métamorphoses sont très dignes d'entrer en parallèle.

Rien.

64. Une jeune fille vivait fort retirée; un jour elle reçut la visite d'un jeune homme qui portait un oiseau; elle devint grosse; et l'on demande qui est-ce qui a fait l'enfant? Belle question! c'est l'oiseau. Mais pourquoi le cygne de Léda et les petites flammes de Castor et Pollux nous font-ils rire, et que nous ne rions pas de la colombe et des langues de feu de l'Évangile?

(Voyez nos 72 et 73.)

73. Nota. — De ce que l'Évangile assure que le Saint-Esprit a paru sous la forme de langues de feu et sous celle d'une colombe, il s'ensuit seulement que saint Jean a vu des langues de feu ou une colombe paraître dans l'endroit où étaient assemblés les apôtres; donc c'était véritablement le Saint-Esprit qui avait emprunté ces deux formes, c'est une conséquence qu'on ne peut tirer du texte même de l'Évangile sans blesser les règles de la dialectique. Eh! qui est l'homme qui mérite d'être cru lorsqu'il paraît ajouter foi, en les citant, à des faits si indignes de l'idée qu'ont tous les hommes de la majesté de Dieu?

65. Il y avait dans le premier siècle 60 Évangiles presque également crus. On en a rejeté 56, pour raison de puérilités et d'inepties : ne reste-t-il rien de cela dans ceux qu'on a conservés?

74. De 50 évangiles qui ont été publiés depuis la mort de Jésus-Christ, 4 seuls ont été adoptés. Quelle présomption pour les regarder tous comme le fruit de l'imposture, et quel motif plus raisonnable pour regarder au moins comme très suspects ceux qui forment le fondement de la

religion chrétienne? L'*Évangile de l'Enfance*, écrit en langue arabe et qui subsiste encore aujourd'hui, renferme une puérilité remarquable. Jésus-Christ, dit l'auteur de cet évangile, pour donner aux hommes *a teneris unguiculis* des preuves de sa puissance, fabriquait chez Joseph, son père, des oiseaux de bois qu'il s'amusait ensuite à animer de son souffle, et qui, transformés en oiseaux véritables, prenaient leur essor dans les airs,... etc. On a rejeté l'*Évangile de l'Enfance* à raison des puérilités qu'il renferme, disent les premiers Pères de l'Église, et le fait que je viens de citer est du nombre de ceux qui ont déterminé à le proscrire comme apocryphe : les quatre évangiles qu'elle a adoptés lui ont paru dignes de l'être sans doute parce que le merveilleux dont ils sont pleins est d'un genre plus noble; assurément il ne faut pas moins que toute la force des préjugés de l'éducation pour se figurer que la métamorphose d'un Dieu en langues de feu et en colombe offre à la raison un objet de croyance moins révoltant à son égard que la fable des oiseaux de bois animés par le souffle de Jésus-Christ.

66. Dieu donne une première loi aux hommes; il abolit ensuite cette loi. Cette conduite n'est-elle pas un peu d'un législateur qui s'est trompé et qui le reconnaît avec le temps? Est-ce qu'il est d'un être parfait de se raviser?

75. Il est absurde d'admettre deux lois émanées de Dieu dont l'une soit devenue la perfection de l'autre : il ne peut y avoir de progression dans l'ordre des décrets divins. Dieu ne peut agir que par un seul acte de sa volonté : il s'y soumet lui-même. *Semel jussit, semper paret.* Une loi nouvelle suppose, dans l'auteur d'une loi ancienne, un législateur borné

dans ses vues et que les abus résultant de la première auraient forcé d'en établir une seconde pour y remédier; un législateur, en un mot, qui se serait ravisé par réflexion et que les effets de l'expérience auraient rendu plus éclairé et plus circonspect. Ce qu'on ne peut dire sans impiété et sans absurdité tout ensemble de Jésus-Christ qui, comme Dieu, est le plus parfait de tous les législateurs comme le plus parfait de tous les êtres, l'Être, en un mot, par excellence.

Rien. 76. De ce qu'il est absurde qu'il y ait pu avoir deux lois émanées de Dieu dont la seconde soit la perfection de la première, il s'ensuit que les juifs sont fondés à former contre les chrétiens le défaut d'ancienneté de religion que ces derniers reprochent aux protestants, comme le caractère essentiel dont manque la leur.

Rien. 77. Jésus-Christ a voulu ce qu'il n'a pas voulu s'il est vrai qu'étant mort pour tout le genre humain, il ait attaché leur salut à la publication de l'Évangile, car combien de millions d'hommes sont morts dans l'intervalle et à qui il n'a pas été possible de le recevoir?

Rien. 78. L'*o altitudo divitiarum dei !* si familier aux théologiens, est l'asile de leur ignorance et le voile de leur imposture ; que si la théologie ainsi que la philosophie a ses problèmes, qu'ils imitent au moins la conduite des philosophes qui n'affirment ni ne nient dans tous les cas où la force des arguments contrebalance la proposition qu'ils voudraient mettre dans le rang des vérités incontestables : et que ces mêmes théologiens

cessent de se prévaloir du sage pyrrhonisme des premiers pour adopter l'affirmative dans les mêmes cas, sans s'apercevoir de leur inconséquence, car voilà leur raisonnement : les objections que l'on forme contre la vérité de la religion chrétienne n'en peuvent détruire les principes en ce qu'ils prouvent seulement la faiblesse de la raison humaine, puisque la philosophie, qui est de son ressort, est également en proie aux plus grandes difficultés.

Eh ! c'est précisément parce que la raison humaine est bornée qu'il faut bien se donner garde de rien admettre qui ne soit soumis à l'évidence; et que de s'écrier : *o altitudo...*, etc., où il y a contradiction manifeste, c'est violer toutes les lois de la saine logique; puisque c'est admettre un mystère où il y a absurdité palpable ainsi qu'on l'a déjà remarqué : or un vrai mystère et une absurdité constante sont deux choses bien différentes.

Rien.

79. Les théologiens catholiques, toujours féconds en subterfuges, ont imaginé deux natures en Jésus-Christ : la nature divine et la nature humaine, et cela pour éviter de présenter à l'esprit l'idée d'un Dieu souffrant; mais c'est de leur part une supposition gratuite et les livres saints ne font aucune mention de ces deux natures prétendues.

Rien.

80. De ce que vous ne voyez pas (disent les théologiens catholiques) la liaison qui se trouve entre la vérité et les mystères, vous n'avez pas acquis le droit de les rejeter.

Réponse : Pour acquérir le

droit d'établir la réalité de la liaison dont il s'agit, il faut que l'esprit la voie; or, de deux choses l'une : si l'esprit la voit, il n'y a plus de mystère; s'il ne la voit pas, on n'a pas acquis le droit d'établir la réalité de cette liaison.

Rien.

81. Mais, dit l'abbé Hauteville, la raison et la foi ont chacune leurs droits séparés, et les objets de l'une sont d'une classe différente des objets de l'autre. La deuxième réponse est la même que la première : pour acquérir le droit d'établir la différence dont il s'agit, il faut que l'esprit la voie; or, s'il la voit, les objets de la foi deviennent de sa compétence, et dès lors la différence dont on parle est chimérique. Si l'esprit ne la voit pas, on n'a pas le droit d'en établir la réalité : et cette différence est une pure chimère dans les deux cas.

67. Il y a autant d'espèces de foi qu'il y a de religions au monde.

82. Il y a autant d'espèces de foi qu'il y a de religions dans le monde. Il faut donc admettre un principe supérieur à toutes ces espèces de foi qui nous fasse distinguer la vraie d'avec les fausses. Ce principe ne peut être autre que la raison qui, dans ce cas, sera supérieure à la religion chrétienne.

68. Tous les sectaires du monde ne sont que des déistes hérétiques.

(Voyez n° 89.)

69. Si l'homme est malheureux sans être né coupable, ne serait-il pas qu'il est destiné à jouir d'un bonheur éternel, sans pouvoir, par sa nature, s'en rendre jamais digne?

(Voyez *Omission.*)

83. Je suppose un homme dégagé de tout préjugé d'éducation et qu'un désir sincère de s'assurer de la vraie religion détermine

à les examiner les unes et les autres : et d'abord dans quel étrange embarras ne se trouvera-t-il pas dès qu'il remarquera que ce qui passe pour mystère dans celle-ci est regardé dans celle-là comme une pure rêverie, et, *vice versa*, que ce qu'on regarde comme une absurdité dans l'une passe pour être un mystère dans l'autre. L'impossibilité de pouvoir faire un parallèle d'un objet de croyance que l'on dit être un mystère d'avec d'autres articles de foi, que l'on appelle du même nom, le jettera sans doute dans la dernière perplexité. Voici cependant le raisonnement que j'imagine être capable de l'en faire sortir et que je crois devoir entrer naturellement dans l'esprit de l'homme supposé.

Les objets de croyance que l'on me propose d'adopter à titre de vérités sont ou de vrais mystères ou de pures absurdités. Si ce sont de pures absurdités, je dois les rejeter avec mépris, si ce sont de vrais mystères, puisque l'Être suprême n'a pas jugé à propos de proportionner mon intelligence à leur hauteur, c'est une preuve bien sensible que l'intention de Dieu est que ces objets ne fassent pas la matière de l'exercice de ma raison : je croirais attenter aux droits de la divinité d'essayer de les définir. *Quod supra me, nihil ad me.* Dans les deux cas je dois me jeter dans les bras de l'indifférence.

70. Voilà ce que je pense du dogme chrétien. Je ne dirais qu'un mot de sa morale. C'est que pour un catholique père de famille convaincu qu'il faut pratiquer à

84. Quant à la morale, j'avoue que l'homme que j'ai supposé, touché de l'excellence de celle de Jésus-Christ, ne balancera pas à lui donner la préférence sur les

la lettre les maximes de l'Évangile, sous peine de ce qu'on appelle l'enfer; attendu l'extrême difficulté d'atteindre à ce degré de perfection que la faiblesse humaine ne comporte point, je ne vois d'autre parti que de prendre son enfant par un pied et que de l'écacher contre la terre, ou que de l'étouffer en naissant. Par cette action, il le sauve du péril de la damnation et lui assure une félicité éternelle; et je soutiens que cette action, loin d'être criminelle, doit passer pour infiniment louable puisqu'elle est fondée sur le motif de l'amour paternel, qui exige que tout bon père fasse pour ses enfants tout le bien possible.

71. Le précepte de la religion et la loi de la société, qui défendent le meurtre des innocents, ne sont-ils pas en effet bien absurdes et bien cruels, lorsqu'en les tuant on leur assure un bonheur infini et qu'en les laissant vivre on les dévoue presque sûrement à un malheur éternel?

72. Comment, Monsieur de la Condamine! il sera permis d'inoculer son fils pour le garantir de la petite vérole, et il ne sera pas permis de le tuer pour le garantir de l'enfer? vous vous moquez!

Rien.

maximes des autres législateurs : sur la morale de Mahomet, par exemple, et les préceptes de Confucius. On peut cependant objecter que, sur cet article, les sages de l'antiquité, tels que Platon, Socrate et Épictète, ne paraissent pas inférieurs à Jésus-Christ même, et que la sévérité de leurs maximes ne cède en rien aux préceptes de l'Évangile : tous ont prescrit le pardon des injures.

Les théologiens catholiques répondent à cette objection que Jésus-Christ est le seul législateur qui ait poussé la pureté de sa morale au point de défendre jusqu'à la moindre pensée contraire à la chasteté et que les sages du paganisme n'ont point été jusque-là : mais je laisse à apprécier à sa juste valeur cet argument à tous ceux que l'expérience a su convaincre de l'étendue de la fragilité humaine.

Rien.

85. C'est sans doute une institution très singulière que celle du sacrement de l'Eucharistie où Jésus-Christ nous donne son corps, pourquoi?

Pour nourrir nos âmes, c'est-à-

dire des substances spirituelles.

(Voyez n° 41.)

86. Je ne sais, dit la Hontan, ce que c'est que Dieu, qui fait mourir Dieu pour satisfaire à Dieu.

Rien.

87. Il y a deux sortes de mystères : Les mystères proprement dits, les mystères improprement dits.

Les mystères proprement dits sont des objets de croyance supérieurs à l'intelligence humaine ; mais dont elle sent néanmoins la nécessité d'admettre l'existence : tels sont l'éternité de Dieu, son immensité, et généralement tous les attributs de la divinité.

Les mystères improprement dits sont des objets de croyance monstrueux, et qui entraînent avec eux la révolte de la raison, mais qu'on a décoré du nom de mystères pour faire prendre le change aux esprits inattentifs et inconséquents ; tels sont l'existence du péché originel, celle d'un homme Dieu et celle d'un Dieu en trois personnes.

Rien.

88. La faiblesse de la raison humaine formant à son égard la nécessité d'admettre des mystères, Dieu, pour l'empêcher de prendre le change en prenant les vrais pour les faux ou les faux pour les vrais, lui a donné deux pierres de touche infaillibles : son consentement à adopter les objets de croyance qu'elle trouve incompréhensibles, mais dont elle sent la nécessité d'admettre l'existence : voilà ce qui caractérise les vrais mystères ; sa répugnance à ajouter foi à d'autres objets de croyance qu'elle trouve contradictoires avec ses lumières, voilà ce qui caractérise les faux ; et, en effet, cette révolte invincible de sa part est un avertissement salu-

taire, que l'Être suprême lui donne, du piège qu'on lui tend.

(Voyez n° 68.)

89. *Conclusion.* Le déisme pur est la religion dominante de l'univers et la seule qui soit commune à tous les hommes.

Pour bien entendre cette proposition, il est à propos de distinguer ici deux sortes de déistes, les déistes simples et les déistes composés.

J'appelle déistes simples tous ceux qui, après un mûr examen, se sont convaincus qu'il n'y avait qu'une vérité unique dont les hommes puissent s'assurer : celle de l'existence d'un Être suprême.

J'appelle déistes composés tous les sectateurs des religions, soit dominantes, soit particulières, qui ajoutent à cette unique vérité la croyance prétendue à d'autres objets contradictoires avec les lumières de la raison et qui, par cela seul, rentrent nécessairement dans la classe des déistes simples ; car, comme les objets dont il s'agit ne peuvent s'accorder avec ces notions primitives que nous apportons en naissant, il s'ensuit qu'ils ne peuvent véritablement y ajouter foi, car croire c'est être persuadé de l'existence d'un objet, c'est en avoir une idée : en avoir une idée, c'est en avoir une perception claire : or, comme les objets dont il s'agit sont contradictoires avec les lumières de la raison, il s'ensuit que les déistes composés ne peuvent en avoir une perception claire, par conséquence nulle idée et, enfin, qu'ils ne peuvent y ajouter une véritable croyance : ils s'imaginent seulement croire et ne croient pas en effet, ils croient si l'on veut à des

mots, à des sons, à des êtres de néant ; or croire à des êtres de néant et ne croire à rien, c'est la même chose, puisque le néant et rien sont synonymes ; donc les déistes composés ne croient en effet que ce que croient les déistes simples. Donc ils rentrent dans la classe des premiers.

90. *Suite. Estote perfecti sicut pater vester cœlestis perfectus est.*

St. Mathieu.

Rien. Remarque. — La faiblesse humaine ne paraît point comporter cette perfection qui nous rend semblables au Père céleste. Quand je vois Jésus-Christ prescrire aux hommes la pratique de cette morale, il me semble voir un marchand surfaire sa marchandise dans l'opinion où il est que les acheteurs abattront toujours assez de son véritable prix.

Rien. 91. J'ai une idée fort distincte de ce qu'on appelle un homme de bien et, quelque rares qu'ils soient, je ne puis cependant me dispenser d'en admettre dans toutes les religions du monde. Quand je me mets après à réfléchir que celle que l'on croit être la véritable me force à tenir pour damné tel homme de bien qui vit dans la fausse, jusqu'où cette réflexion ne me conduit-elle pas malgré moi ?

Rien. 92. Je suis en état de prouver, dès qu'on l'exigera de moi, que l'on n'a jamais assez insisté sur la nécessité d'assigner aux termes leur véritable signification, et qu'un chrétien, en disant : il faut soumettre sa raison à la foi, dit sans s'en douter : il est raisonnable d'être déraisonnable, car dire : il faut faire une chose n'est-ce pas dire : la raison veut que

l'on fasse cette chose? Ces mots : il faut, sont donc synonymes de ceux-ci : la raison veut : on dit donc la raison veut que nous la soumettions à la foi lorsqu'on dit : il faut soumettre sa raison à la foi, ce qui implique contradiction ; car dire : la raison veut, c'est dire qu'on reconnaît la raison pour une lumière faite pour nous servir de guide, et ajouter : qu'elle doit se soumettre, c'est cesser de la reconnaître pour guide : en disant donc il faut soumettre sa raison à la foi on dit : il est raisonnable d'être déraisonnable.

Rien.

93. On a trouvé dans un ouvrage grec d'un écrivain qui a vécu très longtemps avant Jésus-Christ, la formule d'une prière semblable en tous points à l'oraison dominicale : c'est donc sans fondement qu'on l'attribue à Jésus-Christ comme à seul auteur.

Réponse à un argument des fatalistes. — Les partisans du fatalisme allèguent la nécessité des actions humaines comme une perfection, puisque, disent-ils, dans l'Être suprême tout est nécessaire.

Eh! c'est précisément parce que toutes les actions de Dieu sont nécessaires qu'il s'ensuit que les actions humaines ne le sont pas et ne doivent pas l'être parce que alors les hommes seraient autant de Dieux, ce qui est absurde : les hommes ont une liberté, terme qui bien entendu se réduit souvent au triste privilège de pouvoir faire le mal, en qualité d'êtres bornés : ce qui établit de leur part la nécessité de recourir à l'Être suprême pour obtenir de lui la grâce de ne se déterminer

73. *Satis triumphat veritas si apud paucos eosque bonos accepta sit, nec ejus indole placere multis.*

(Voyez n° 69.)

qu'au bien dans le choix de leur volonté.

Satis triumphat veritas si apud paucos eosque bonos accepta sit, nec ejus indole placere multis.

J. L. P.

Omission. — L'homme né malheureux sans être né coupable : ne serait-ce pas parce qu'il est destiné à jouir d'un bonheur éternel sans pouvoir, par la nature de son être, s'en rendre digne ?

F. VENTURI.

Erratum.

Notre collaborateur M. Amédée Outrey nous prie d'insérer l'erratum ci-dessous, concernant son article paru dans le dernier numéro.

P. 182, ligne 18 : Au lieu de contraire, lire *contredite*.

P. 182, ligne 46 : Au lieu de p. 4, lire *p. 183*.

P. 183, ligne 41 : Au lieu de p. 2, p. 3, n. 1, lire *p. 182, p. 182, n. 2*.

P. 184, ligne 9 : Au lieu de portes de Phalère..., lire *ports de Phalère...*

P. 187 et 188 : Au lieu de Sapicha, lire *Sapieha*.

P. 187, ligne 38 : Au lieu de les numéros 2, 8, 9 et 10 ci-après..., lire *p. 188, n. 2; p. 189, n. 6 et 7; p. 190, n. 1*.

P. 188, ligne 41 : Au lieu de Servois, lire *Servais*.

P. 188, ligne 46 : Au lieu de 59, lire *559*.

P. 189, lignes 33 et 42 : Au lieu de ci-avant, lire *p. 188*.

P. 190, ligne 26 : Au lieu de note 8, lire *note 6*.

P. 190, ligne 34 : Au lieu de ci-dessus, lire *p. 188*.

P. 191, lignes 5 et 26 : Au lieu de serai, lire *suis*.

A PROPOS D'UN INÉDIT DE BALZAC: « BALZAC, MAME ET LA DUCHESSE D'ABRANTÈS ». (Quelques précisions sur leurs relations mutuelles.)

En précisant, autant que possible, la chronologie des événements, et en produisant un petit inédit de Balzac, je voudrais retracer la brouille de Mame avec Balzac, le maintien des accords de cet éditeur avec M^me^ d'Abrantès, et, par voie de conséquence, l'éloignement mutuel de Balzac et de la Duchesse.

On sait déjà que Balzac avait souci des intérêts de M^me^ d'Abrantès. Mais on sait moins que la Duchesse, à son tour, pouvait, au moins à l'occasion, défendre utilement les intérêts du grand romancier : c'était lui rendre, ne fût-ce qu'en partie, les bons offices qu'elle avait reçus de lui.

Enfin, de cette étude ressortira la méthode qui conviendrait à l'interprétation de la correspondance de Balzac, lorsqu'on la publiera de façon véritablement complète. Il faudrait chercher avec soin, non seulement à l'intérieur de chaque lettre, mais d'une lettre à l'autre, les témoignages internes de tous ordres qui permettraient de mieux assurer bien des dates manquantes, d'obtenir un classement plus judicieux de la correspondance, d'éclaircir mille allusions, et de préciser les rapports, très nombreux, entre la collection des romans et, celle des lettres: ce serait un pas de plus vers une compréhension plus entière et plus pleine des œuvres de Balzac. Or, sur un point particulier, c'est précisément cette méthode de discussion chronologique et de critique des témoignages internes que je me suis proposé et efforcé d'appliquer dans ce travail.

Les promesses de Balzac (1832). — Le 5 juin 1832, Balzac traite avec Mame pour *Le Dernier Chouan* et *Les Trois Cardinaux*. Il doit livrer le 20 juillet le texte de la deuxième édition du *Dernier Chouan* et, le 15 septembre, *Les Trois Cardinaux*. Ce traité ne s'exécute pas. Le 15 juillet, Balzac promet de nouveau à Mame la deuxième édition corrigée du *Dernier Chouan*, mais, cette fois, pour le 15 octobre, soit avec un retard de près de trois mois. Le 15 septembre, date prévue pour la livraison des *Trois Cardinaux*, Balzac les garantit une seconde fois à Mame, mais sans fixer de date. Enfin, le 30 septembre, il assure Mame du *Médecin de Campagne*. Fin octobre, Mame se rend à la Bouleaunière, et tente une démarche auprès de Balzac. Du *Médecin*, à ce moment, il n'existe que des notes et le sommaire de quelques chapitres.

L'été suivant — 1833 — Mame n'a encore rien. Impatienté, lésé, il intente une action devant le Tribunal de Commerce.

Le procès [*jusqu'au premier jugement*], **(juillet 1833).** — Le début de cette action semble être de juillet 1833. Nous en apprenons la nouvelle par lettre du 19 juillet à Mme Hanska (*Étrangère*, I, VI, 28) et par une lettre à Mme Carraud, non datée, mais sans doute un peu antérieure (*Correspondance Générale*, CVI, 173). A l'Étrangère, Balzac dit que *Le Médecin* est fini le jour même; à Madame Carraud, que *Le Médecin* demande encore cinq ou six jours et nuits. La lettre à Mme Carraud serait donc antérieure de cinq jours à celle que Balzac adresse à l'Étrangère, soit du 14 ou 15 juillet. Nous savons, d'autre part, que *Le Médecin* avait été confié, pour examen critique, à Thomassy, et que Thomassy en écrit à Balzac le 17 juillet. Balzac a dû considérer *Le Médecin* comme terminé, après avoir tenu compte des observations de Thomassy. Dans la lettre à Mme Carraud, supposée du 14, l'assignation de Mame est donnée comme déjà vieille de plusieurs jours. Il faut la reculer à la première semaine de juillet. Entre l'assignation de Mame et la lettre à Mme Carraud, Balzac a eu le temps de décliner la juridiction du Tribunal de Commerce, auquel il déclare ne pas ressortir. Bref, je placerais volontiers l'assignation entre le lundi 1er juillet et le samedi 6, la récusation de Balzac, au début de la semaine du 7 au 12; la lettre à Mme Carraud, vers la fin de cette semaine, par exemple le 14, qui est un dimanche; au 17, la réception par Balzac de la lettre et des observations de Thomassy; à ce jour ou au lendemain, l'achèvement du *Médecin*. Ainsi se comprend, du vendredi 19, la lettre à Mme Hanska. Telle serait la série des événements.

Une lettre à Mme d'Abrantès (*Cor. Gén.*, CVIII, 175), sans date, parle du procès comme connu de la destinataire. Balzac l'en a déjà entretenue de bouche ou de plume. Cette lettre serait du 17 ou du 18 juillet, contemporaine de la réception des observations de Thomassy. Le début de la lettre répond à des chicanes de la Duchesse sur le long silence de Balzac ou sa longue absence. Il s'est donc écoulé un temps assez long — huit ou dix jours — depuis le précédent contact, oral ou écrit. Or, lors de ce contact, le procès est déjà engagé par Mame, puisque Balzac a pu en parler à la Duchesse. D'autre part, dans la même lettre, il n'est rien dit du *Médecin*, qui, sans doute, n'était pas encore terminé au moment où Balzac écrivait. La lettre est donc écrite après l'assignation Mame et pourtant avant le 19 juillet, mais le plus près possible de cette date, pour que le laps de temps soit aussi long qu'il se pourra depuis le dernier contact avec la Duchesse, lequel est, lui-même, postérieur à l'assignation. Voilà pourquoi j'incline à dater cette lettre du 17 ou du 18 juillet, quinze jours après l'assignation, et dix après le dernier contact. Balzac promet une visite, pour un certain lundi, le 22.

En effet, sitôt l'achèvement du *Médecin*, il court le lui lire. Elle pleure et il note la rareté de ses larmes (*Cor. Gén.*, CXI, 179, et *Étr.*, I, VI, 29). Balzac a certainement éprouvé une jouissance intense à voir couler, à faire couler de telles larmes. Il aime la louange : il le dit à sa sœur dans le même temps (*Corr. Gén.*, CIX, 176). Quoique la mention des larmes de Mme d'Abrantès que Balzac fait à Mme Hanska et à Mme Carraud, ne date que du 1er et du 2 août, je crois pourtant que la visite de Balzac à la Duchesse est du lundi 22 juillet et non du lundi 29. C'est le 22 que Mme d'Abrantès pleure. En effet, Balzac a promis cette visite dans les termes suivants : « Je ne sais pas si je serai libre lundi, mais vous êtes sûre de me voir le jour où je ne serai pas retenu par mes bons à tirer » (*Corr. Gén.*, CVIII, 176). Puisque ce lundi, manifestement sonhaité par la Duchesse, est mentionné sans article défini et sans adjectif, c'est qu'aucun autre lundi ne s'interpose entre le jour où Balzac écrit et le lundi en question. Or, dans la même lettre, Balzac parle du *Privilège* à faire en entier, et de cinq ou six articles, le tout pour la fin du mois. Même sous la plume de Balzac, ces mots, s'ils eussent été écrits dans les tout derniers jours de juillet, — vers le vendredi 26, par exemple, — seraient une pure folie. Très évidemment, cinq jours eussent été insuffisants à l'exécution d'un roman et de six articles. Il faut donc faire remonter ces mots à la fin de la semaine précédente, soit vers le vendredi 19 ou le samedi 20 juillet. Par suite, le lundi immédiatement suivant est nécessairement le lundi 22. Ce lundi-là, le 22, ou Balzac a été libre, et c'est alors qu'il a fait sa visite à la Duchesse, alors aussi qu'elle a pleuré ; ou Balzac n'a pas été libre, et la visite n'a eu lieu que très peu de jours plus tard, le mardi ou le mercredi. Mais tout porte à croire que, pressé de lire son nouveau roman, soucieux aussi de répondre à l'instante prière de Mme d'Abrantès, quelque peu libéré par l'achèvement de son ouvrage, c'est le lundi qu'il a vu la Duchesse, de préférence à tout autre jour.

Juillet s'achève dans le travail et les démarches : non l'exécution du *Privilège*, qui ne parut jamais, mais dans d'autres labeurs.

Les deux jugements (août 1833). — Août s'ouvre par cette note du jeudi 1er, à Mme Hanska : « Mon procès se juge demain » (*Étr.*, I, VI, 29). Le vendredi 2, ce jugement est rendu. Balzac en écrit le jour même à Mme Carraud : « La sentence souveraine est rendue. MM. Dupin et Boinvilliers, les deux avocats les plus distingués du barreau, ont jugé que j'avais mis de la mauvaise volonté en employant huit mois à faire *Le Médecin de Campagne*. Ils m'ont donné quatre mois pour faire *Les Trois Cardinaux*. Et ils sont gens d'intelligence... Faute d'exécuter la sentence, je devrai trois mille huit cents francs d'indemnité, et je serai libéré ». (*Corr. Gén.*, CXI, 178.)

Ce n'est pas le Tribunal de Commerce qui a jugé : ce sont deux arbitres. Il faut donc comprendre que la récusation du tribunal pour

incompétence demandée par Balzac avait été acceptée. Quand cette acceptation a-t-elle eu lieu ? Nous l'ignorons. Une enquête au greffe donnerait peut-être le renseignement, ainsi que plusieurs autres. Ce serait, en effet, une démarche à faire. Quoi qu'il en soit, les deux arbitres ont dû être commis d'office. S'ils eussent été choisis par les parties, Balzac parlerait probablement plus aimablement du sien. La commission des arbitres doit dater du 19 juillet environ, car Balzac place à cette date le commencement de ses tribulations dans cette affaire (*Étr.*, I, VI, 30).

Ce persiflage que Balzac inflige aux deux arbitres prouve assez son mécontentement et son intention d'en appeler de leur sentence. En outre, ils commettent Mame à la vente du *Médecin* : ils estiment que Balzac doit continuer ses relations commerciales avec cet éditeur. Cet article de la décision arbitrale est la source de toutes les difficultés ultérieures.

La lettre CXIII à Mme Carraud, dont le début est écrit le 2 août, suivant la date suscrite, se continue les jours suivants. Rien ne signale le passage d'un jour à un autre : ni artifice de disposition, ni date nouvelle. Mais il suffit de prendre connaissance du texte pour s'assurer qu'il n'a pu être rédigé en un seul jour ; c'est une sorte de petit journal, qui s'étend sur plusieurs journées. Nous apprenons donc dans cette lettre que le Duc de Fitz-James offre à Balzac les trois mille huit cents francs demandés par les arbitres. Il faut au Duc de Fitz-James le temps de connaître l'arrêt et d'écrire ; à Balzac, le temps de recevoir la lettre et de répondre : l'offre est donc du samedi 3 ou du dimanche 4 août ; Balzac la décline fort crânement.

On lève le jugement, on le signifie par huissier ; Balzac espère avoir *Le Médecin* imprimé ; mais Mame retient ce roman, et il faut faire saisir l'ouvrage chez Mame. Le jeudi 8 août, Balzac, décidé à faire appel, compte plaider lui-même sa cause (*Étr.*, I, VI, 31). Au début d'une semaine, selon moi entre le lundi 12 et le jeudi 15, il promet à Mme Carraud un exemplaire du *Médecin* « pour la fin de cette semaine ». Le refus de livraison opposé par Mame et la saisie seraient du lendemain ou du surlendemain, vers le jeudi 15 ou le samedi 17 août. L'un de ces deux jours-là, Balzac termine sa lettre à Mme Carraud : « Comme je souffre de ne pouvoir vous offrir un exemplaire du *Médecin* » (*Corr. Gén.*, CXI, 180). C'est aussi la fin de la semaine.

Les embarras de Balzac consistent en ceci. Il y a deux litiges. D'une part, *Les Trois Cardinaux* et *Le Dernier Chouan* ; d'autre part, *Le Médecin*. Pour assurer la vente du *Médecin*, Balzac tient à l'indépendance des deux affaires. Elle a été proclamée par le Tribunal, — peut-être le 19 juillet, — mais, pratiquement, elle a été compromise par la sentence arbitrale du 2 août, qui commet Mame à la vente du *Médecin*. Mame, au contraire, pour arracher à Balzac *Les Trois Cardinaux* et la deuxième édition du *Dernier Chouan*, s'efforce de garder

intacte la liaison de ce litige à celui du *Médecin*, qu'il refuse de payer, de publier et de vendre, jusqu'au samedi 7 septembre (*Journal de l'Imprimerie*). Le refus de Mame est destiné à faire pression sur Balzac. Quant à ce que Mame devrait à Balzac au titre du *Médecin*, cet éditeur désire tout simplement se virer cette somme à lui-même, en dédommagement, au moins partiel, des trois mille huit cents francs que le jugement du 2 août lui a accordés. Le point, en définitive, est donc de savoir si Balzac fera triompher l'indépendance des deux différends, ou si Mame parviendra à les lier à jamais.

Brusquement, le dimanche 18 août, les affaires avec Mame se résolvent soudain. « Mes avocats, mes avoués, tout le monde m'a supplié de ne pas laisser huit mois de ma vie au Palais, et hier (lisons : dimanche 18), j'ai signé un compromis pour faire juger souverainement par deux arbitres toutes les questions en litige. Voilà où j'en suis. Notre affaire sera jugée à la fin de cette semaine et je connaîtrai l'étendue de mes pertes et de mes obligations. » (*Étr.*, I, VII, 32.) La lettre se continue chaque jour, sans que Balzac redate.

Un jour, il apprend la date du futur jugement : « Je vous ai écrit pendant que mon avoué me lisait ses conclusions, car on me juge après demain et il faut que je passe la nuit à écrire un précis de mon affaire... Aussitôt le jugement rendu, je vous écrirai : ce sera jeudi. » (*Étr.*, I, VII, 36.) Ces lignes et la lecture de l'avoué sont du mardi 20 août.

Du jeudi 22, second jugement arbitral de toutes les affaires pendantes entre Balzac et Mame. Nous ignorons la teneur exacte et totale de l'arbitrage. Nous devinons qu'il stipulait une série d'indemnités, probablement mensuelles, de Balzac à Mame. Elles venaient à échéance le 20 de chaque mois ; il devait y en avoir trois.

Voyons comment Balzac fera face à ces trois échéances.

Première échéance (20 septembre 1833). *Tentative d'accord avec Gosselin.* — Dans l'été de 1833, Balzac est en relations avec Gosselin, libraire. Il lui a promis *Le Privilège* pour le 31 juillet. Ne l'ayant point, Gosselin le réclame. Balzac s'excuse sur son procès Mame dans la lettre CXII. Il y parle de ce procès au passé : la lettre est donc postérieure au jeudi 22 août. De plus, il parle également d'arrangements onéreux, qui nécessairement sont, eux aussi, postérieurs au jugement, et qu'il donne comme antérieurs de deux jours à sa lettre. Enfin, il mentionne le 20 septembre en le désignant par « le 20 de ce mois ». (*Cor. Gén.*, CXII, 181). Cette expression semble indiquer qu'il écrit dans les premiers jours de septembre. Mais, de sa main, la lettre porte « août », Donc, ou bien cette mention manuscrite est une erreur, et Balzac se trompe sur le mois ; la chose est bien naturelle à la limite de deux mois ; ou bien, on peut dater la lettre du 30 ou 31 août, et considérer que, ces deux jours-là, il est admissible d'appeler septembre « ce mois », soit par inadvertance, soit par un

peu de relâchement dans le style. Je me range à cette explication. Les arrangements onéreux seraient du mercredi 28 ou du jeudi 29 août, postérieurs d'une huitaine au jugement, et la lettre à Gosselin, du vendredi 30 ou du samedi 31.

Août s'achève ainsi sur le second jugement de l'affaire Mame, et sur la préparation d'un accord avec Gosselin, pour trouver de l'argent en vue de l'échéance Mame du 20 septembre et aussi du voyage à Neufchâtel.

Convoqué chez Balzac « incontinent » par la lettre CXII, Gosselin se borne à écrire. Nous avons la réponse de Balzac. Elle est mal placée : voilà tout. Actuellement, elle porte le numéro CVII et se trouve parmi des lettres du mois de juin. Il convient de la retirer de sa place actuelle et l'insérer après la lettre CXII. En effet, dans cette lettre CXII *bis* (actuellement CVII), Balzac s'indigne du peu d'empressement de Gosselin, lui marque que tous ceux qui ont à le voir prennent la peine de se déplacer pour lui épargner du temps et le convoque derechef pour le mardi 17. Le mois n'est pas exprimé. Mais, si l'on se reporte aux tables de l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*, on calcule fort aisément que, dans l'année 1833, deux mois seulement ont eu un mardi 17 : décembre, qui ne saurait être en question ici, et septembre. Ainsi, aucune hésitation n'est possible : ce mardi 17 est bien le dix-septième jour de septembre. On peut même essayer d'apprécier de combien de jours cette lettre est antérieure au mardi 17 septembre dont elle parle. Balzac y nomme le mardi 17 sans adjectif ni article. Donc, aucun mardi ne peut s'intercaler entre le moment où il écrit et le mardi dont il parle. Inversement, le mardi dont il parle est encore trop éloigné pour être appelé « après-demain ». De la sorte, la lettre a été écrite entre le mercredi 11 et le samedi 14 septembre.

Cette date approximative ainsi établie, revenons au contenu de la lettre, relativement aux affaires d'argent. Balzac espère conclure avec Gosselin un accord d'argent et se réserve les deux journées du mercredi 18 et du jeudi 19 pour prendre d'autres dispositions en cas d'échec. Pour tenter Gosselin et vaincre sa froideur, Balzac use de toute sorte d'arguments. « Il y a déjà quelqu'un qui, depuis la lettre que je vous ai écrite (lisons : lettre CXII), est venu me prier, si vous ne preniez pas l'affaire en totalité, de la partager avec vous. J'ai répondu que déjà vous m'aviez manifesté l'intention de ne rien faire en commun avec un libraire, et l'on m'a objecté Furne » (*Cor. Gén.*, CVII-CXII *bis*, 175).

Il s'agit d'une association Furne-Gosselin. Gosselin avait beau mettre tous ses soins à ce que la préparation en demeurât secrète, le bruit courait sans doute. Cette association a pour objet l'exploitation du « *Magasin universel*, ouvrage à deux sols » ; son capital est constitué pour vingt années par soixante actions de mille francs. Elle est annoncée dans le feuilleton du *Journal de l'Imprimerie et de*

la Librairie du samedi 28 septembre 1833. L'acte d'association a donc eu lieu au plus tard le jeudi 19 septembre, dernier délai, disent les éditeurs du *Journal*, pour le feuilleton du samedi 21, où il ne paraît pas encore. Ceci posé, on comprend qu'aux environs du 20 septembre, Gosselin dispose de peu de temps pour se rendre auprès de Balzac et de peu d'argent à lui avancer. Son temps et ses ressources sont absorbés par l'association avec Furne. Il est bien évident qu'en juin, le projet de cette association ne pouvait pas encore transpirer dans le public : les intéressés n'y avaient sans doute pas songé ; au contraire, en septembre, rien de plus naturel qu'un bruit courant sur cette nouvelle affaire. C'est une raison de plus pour déplacer la lettre CVII comme je le proposais plus haut.

Malgré l'apparente assurance de ton de cette lettre, Balzac n'est pas certain de réussir à extraire de l'argent à Gosselin. A défaut d'un contrat commercial, il propose à Gosselin de lui vendre de vieux livres, sans doute pour obtenir de l'argent liquide immédiatement. Nous ne pouvons pas dire ce qui s'est passé entre Gosselin et Balzac. Mais nous pouvons affirmer que Balzac a eu, d'une façon ou d'autre, de l'argent liquide à ce moment : la preuve, c'est le voyage à Besançon et à Neufchâtel. Il est absent de Paris du dimanche 22 septembre, surlendemain de l'échéance Mame, au vendredi 4 octobre. De cet argent, Mame a-t-il eu sa part? Nous n'en savons rien. Pourtant, c'est probable. Si Mame n'eût rien touché, Balzac ne fût pas parti, à moins que Mame n'eût consenti à quelque nouveau délai.

Deuxième échéance (20 octobre 1833). — Balzac, qui n'a peut-être pas payé sa première échéance, est en retard pour faire face à la seconde. Aussi est-il particulièrement angoissé.

Du mercredi 23 octobre, à M^me^ Hanska : « Adieu donc, à demain. Il faut que demain j'aille chez la Duchesse d'A..., je te dirai pourquoi quand je serai revenu (*Étr.*, I, XVI, 61). Au même endroit, du jeudi 24 : « Ce matin, mon amour chéri, j'ai déjà échoué dans une tentative qui pouvait être heureuse. J'ai été offrir à un capitaliste auquel reviennent des indemnités convenues entre nous, pour des ouvrages promis et non faits, une certaine quantité d'exemplaires des *Études de Mœurs*. Je lui proposais cinq mille francs à terme pour trois mille échus. Il a tout refusé, même ma signature et, en effet, me disant que ma fortune était dans mon talent et que je pouvais mourir. » Ce « capitaliste » ressemble fort à Mame, mais il est moins humiliant vis-à-vis d'une grande dame, et qu'on aime, d'être éconduit par un capitaliste que par un libraire, un simple libraire,qui fait le Monsieur, comme pensait Balzac.

Le même jour, un peu plus tard, il se rend chez la Duchesse d'Abrantès, pour la prier de s'entremettre entre lui et Mame. Sans doute n'était-ce pas la première fois. J'incline à penser qu'à la première échéance, si Mame a accordé du temps, c'est à la requête de la

Duchesse. Entre autres choses, ce pouvait bien être la nouvelle que Mme d'Abrantès donnait à Balzac dans la lettre qu'elle lui écrivait le samedi 21 septembre, lendemain de l'échéance, qu'il aurait dû lire avant son départ le dimanche 22, mais qu'il ne trouvera qu'à son retour. Et c'est pour cette raison qu'il écrit à la Duchesse le jour même de sa rentrée à Paris, le vendredi 4, avant même d'écrire à Mme Hanska, qu'il vient de quitter. Il est vrai que Balzac usait des bons offices de la Duchesse pour libérer l'argent qu'il tenait de Gosselin, et employer cet argent à se rendre à Neufchâtel, auprès de Mme Hanska.

Bref, lors de la seconde échéance, l'intervention de la Duchesse est certaine. « Je suis allé chez la Duchesse pour qu'elle se charge d'une négociation semblable auprès de l'auteur de mon procès, son libraire, qui m'a égorgé » (*Étr.*, I, XVI, 62). Ici, Balzac peut parler de libraire, parce que son amour-propre n'est plus en jeu. Au vrai, c'est toujours de Mame qu'il s'agit. D'ailleurs, Balzac hésite longtemps avant de s'expliquer sur cette affaire avec Mme Hanska.

Mme d'Abrantès échoue. Elle invite Balzac à dîner, le mardi 29 octobre, et lui rend compte de son échec. « Mardi, ton pauvre Honoré dînait chez Mme d'A..., qui avait à lui rendre compte de la grande négociation des indemnités (affaire manquée) avec Mame » (*Étr.*, I, XVII, 70, du jeudi matin, 31 octobre).

Troisième et dernière échéance (20 novembre 1833). — Quoique nous ne puissions rien affirmer, il y a beaucoup à parier que, ni en septembre, ni en octobre, Mame n'ait touché son dû.

Le mois suivant, mêmes tractations, avec plus de succès. La Duchesse a mis novembre à profit pour plaider auprès de Mame la cause de Balzac. Celui-ci a trouvé de l'argent liquide, au lieu de proposer des billets, des signatures, des exemplaires d'ouvrages publiés chez un autre. Le mardi 12 novembre, à Mme Hanska : « J'ai l'espoir, moyennant trois mille francs d'argent, de transiger sur l'affaire litigieuse qui me cause le plus de chagrin » (*Étr.*, I, XX, 77). Cette somme, pourtant, ne suffira pas. C'était impossible puisque, dès le mois précédent, la somme échue atteignait trois mille francs, et qu'il s'y ajoutait maintenant la troisième tranche, celle de novembre, quinze cents francs, sans doute.

De même qu'en septembre, c'est encore Gosselin qui finira par fournir des fonds. Nous ne pouvons pas préciser dans quelles conditions. Mais la lettre que Balzac lui écrit le 16 novembre prouve que leurs relations d'affaires sont actives, qu'un traité de librairie existe entre eux, et que, si Balzac ne livre pas tout ce qu'il promet, du moins il livre assez pour se faire donner de l'argent. Le ton de Balzac est, du reste, particulièrement aimable. Manifestement, il a besoin de son homme.

Quoi qu'il en soit, le mercredi 20 novembre, Balzac envoie à la

Duchesse quatre mille francs pour Mame. « J'attends aujourd'hui l'effet d'une transaction qui terminera tout entre moi et Mame. Je lui envoie quatre mille francs, ma dernière ressource » (*Étr.*, I, XXIV, 87).

Je conjecture, mais avec une large part d'incertitude, que le second jugement comportait trois indemnités de quinze cents francs, contre trois mille huit cents du premier. De là, au 20 octobre, « trois mille francs échus » (*Étr.*, I, XVI, 65), savoir : quinze cents impayés du 20 septembre et quinze cents dus le 20 octobre. De là aussi le caractère transactionnel du montant de quatre mille francs versés à Mame en novembre. Balzac devait, j'incline à le croire, quatre mille cinq cents francs. Mame aurait transigé à quatre mille, soit sur les instances de la Duchesse, soit de guerre lasse. D'autre part, il faut que Balzac en finisse au 20 novembre, sans plus tarder, sinon Mame, dépourvu jusque-là de tout moyen de contrainte, fera opposition aux droits d'auteur sur la vente des quatre volumes que Balzac va publier incessamment, et l'empêcher d'avoir de l'argent pour son voyage à Genève.

Heureusement, Mame, le jour même, donne la quittance libératoire. Le lendemain jeudi, Balzac a trop de travail pour aller personnellement chez la Duchesse prendre sa quittance. Pourtant, il est pressé de l'avoir, pour des raisons sentimentales et des motifs de droit. Il l'envoie chercher et donne à son messager le billet suivant, adressé à la Duchesse :

Mille gracieux bonjour, auries-vous la complaisance de remettre au porteur la quittance Mame. Mon avoué en a besoin pour l'examiner. J'irai vous voir et vous dire adieu, car je partirai pour un voyage d'un mois environ. — Je suis hébété de travail : j'ai corrigé cent feuilles depuis que je ne vous ai vue.

Tendre amitié.
H. B.

M. Xavier Védère, l'aimable et érudit archiviste de la ville de Bordeaux, déjà connu des amateurs de la littérature pour avoir publié au *Figaro* (14 mars 1931) une lettre inédite de Jean-Jacques Rousseau, a eu la bonne fortune de retrouver le petit inédit reproduit ci-avant et la bonté de me le communiquer.

M. Védère soupçonna justement Balzac d'être l'auteur de ce billet. Il voulut bien me l'adresser pour confirmation. Au cours de notre correspondance, il a eu l'obligeance de me faire tenir les renseignements que voici : cette lettre est entrée aux Archives municipales de Bordeaux vers la fin de l'année 1893. Elle était comprise dans un lot de chartes, parchemins et papiers divers achetés par les Archives à une demoiselle Élise Roullet, qui mourut à Bordeaux le 20 janvier 1895, âgée de quatre-vingt-neuf ans. Son père, Charles Roullet, né en 1769, mort en 1847, était une personnalité bordelaise très connue au siècle dernier. Premier Président à la Cour, il consacrait ses loisirs aux lettres et aux arts. Amateur éclairé, il avait formé une belle collection de livres, de tableaux, de gravures et d'archives.

J'ai retrouvé, écrit, M. Védère, ce petit lot de documents Roullet dans un carton de pièces diverses non inventoriées. J'ai donc tout lieu de croire que cette lettre est inédite.

La lettre de Balzac se compose de deux feuillets d'un papier mince (103 mm. × 135 mm.). Elle est écrite avec une encre violette très foncée, presque noire. Elle n'est pas datée. Cette lettre, si bien margée, composée de deux feuillets, dont le recto du premier est seul écrit, ne me donne pas l'impression d'être un fragment de lettre : peut-être simple billet d'affaire hâtif, adressé à une personne que l'auteur doit revoir bientôt.

Assez vite, j'ai proposé comme destinataire possible la Duchesse d'Abrantès. A cela, M. Védère me répondait : « Un détail que vous ignoriez vient apporter un nouvel argument à votre hypothèse : il existe dans cette collection Roullet d'autres lettres adressées à la Duchesse d'Abrantès par Victor Hugo, M^me^ Récamier et Ponsard ». Que la destinataire soit M^me^ d'Abrantès est pour moi aujourd'hui une certitude.

En effet, les termes de l'inédit sont repris dans une lettre à M^me^ Hanska du samedi 23 novembre : « Oui, mon ange, je suis quittte du libraire, moyennant quatre mille francs. Mon avoué, mon notaire et un procureur du Roi ont examiné la quittance. Tout est bien fini entre nous ; traités rompus, je ne lui dois ni un sol ni une ligne. » J'ai déposé cette pièce, précieuse pour moi, chez mon notaire (*Étr.*, I, XXIV, 90).

Certes, fin décembre, Balzac se rend chez M^me^ de Berny, malade. Ce n'est qu'un saut de quelques moments, de quelques lieues. Le « voyage » de l'inédit est celui de Genève. Balzac n'a pas osé en parler avant le règlement Mame. La Duchesse pouvait se montrer jalouse et reprocher au débiteur sa dissipation. Le travail a retardé ce voyage. Le dimanche 24, à une heure et demie du matin, il écrit à l'Étrangère (I, XXIV, 91) qu'il ne peut se mettre en route que le 4 décembre. En réalité, il se met en route seulement vers le 22 et arrive à Genève le 25 décembre. Il en part le 8 février 1834, après quarante-quatre jours. Mais, au temps du billet, il comptait ne s'absenter que trente-trois jours, 4 décembre-7 janvier (*Étr.*, I, XXIV, 91, du samedi 23 novembre), et c'est bien le voyage d'un mois mentionné l'avant-veille dans le billet.

Quant aux « cent pages de corrections » de l'inédit, on les imagine aisément. « Sur cent feuilles, aujourd'hui dimanche (17 novembre) je n'ai encore que huit feuilles d'un volume, quatre d'un autre de tirées, onze composées sur l'un (entendons *Eugénie Grandet*) et cinq sur l'autre ». (*Étr.*, I, XXII, 85.) Le lundi 18, pour rendre service à M^me^ Carraud, il perd sa journée à conduire chez Girardin un vieillard de soixante-cinq ans (*Étr.*, I, XXIV, 89, et *Corr. gén.*, CXX, 189, mal datée par les éditeurs). « Aujourd'hui 20 (mercredi), j'ai encore cent pages d'*Eugénie Grandet* à écrire ; *Ne touchez pas la Hache* à finir ; *La Femme aux Yeux rouges* à faire, et il faut au moins dix jours pour tout cela » (*Étr.*, I, XXIV, 89). Le même jour, il dit avoir retrouvé

beaucoup de fautes dans *Les Célibataires*. Le samedi 23 : « J'ai encore 25 feuilles à faire pour finir *Eugénie Grandet*; j'ai les épreuves à revoir ; puis, *Ne touchez pas la Hache* à finir; avec *La Femme aux Yeux rouges* à faire ; puis les épreuves de deux volumes à voir... Je t'écris cela en arrivant au onzième feuillet du cinquième chapitre d'*Eugénie Grandet*, intitulé : *Chagrins de famille*; et entre une épreuve de la feuille onze de l'ouvrage, c'est-à-dire à sa page 176 (*Étr.*, I, XXIV, 91). Le dimanche 17, il a onze feuilles d'*Eugénie Grandet*; le samedi 23, il a corrigé ces onze feuilles. Le lundi 18, il a peu travaillé. Donc il a passé une bonne partie des autres jours à corriger *Eugénie Grandet*. Et voilà retrouvées les « cent pages » dont il est question dans l'inédit.

A ce régime, le travail est hébétant. « Je fais en une heure ce que les plus habiles ouvriers d'imprimerie ne font pas en un jour » (*Étr.*, I, XXII, 85). Le 1er décembre, il parle de quatre volumes « faits, corrigés, imprimés en 45 jours » (*Étr.*, I, XXV, 94). Le besoin d'argent et le désir de Genève lui donnent des forces. Mais on conçoit aisément que le jeudi 21 il soit « hébété » de travail. Ce mot caractérise si bien le sentiment que Balzac a de lui-même qu'il revient sous sa plume un peu plus tard : « Je suis hébété d'idées qui affluent, affamé de repos ». (*Corr. gén.*, CXXII, 192, 30 janvier 1834). Dans cette fatale semaine, le café ne lui fait plus rien, sauf à haute dose (*Étr.*, I, XXIV, 89, 20 novembre 1833). Il travaille dix-huit heures par jour et ne se soutient que par des bains. (*Étr.*, I, XXV, 95, 1er décembre).

Les mots de l'inédit « depuis que je ne vous ai vue » et « j'irai vous voir » font allusion à deux visites, l'une réelle, antérieure à l'échéance du 20 décembre, l'autre postérieure au jeudi 21. Nous ne connaissons avec précision ni l'une ni l'autre. La visite faite a eu lieu, selon moi, à la fin de la semaine précédente, vers le vendredi 15 ou le samedi 16. La visite promise a pu être ajournée à mesure que le voyage à Genève se trouvait retardé.

Pourquoi Balzac ne dit-il pas où il va dans le billet inédit? Voici sa réponse de la veille, à l'Étrangère : « Quand on me demande où je vais, pourquoi je quitte Paris, je dis que je vais à Rome » (*Étr.*, I, XXIV, 89).

On s'étonne de ne pas trouver de remerciements à la Duchesse pour un service si considérable. Balzac, à son ordinaire, remercie peu : il prend volontiers comme dus les services qu'on lui rend, quitte à remercier la société en se montrant serviable aux autres.

L'introduction et les salutations sont pleines d'émotion. Il est curieux de noter ses changements de ton avec la Duchesse. Après l'époque des premières tendresses, il devient froid avec elle, sauf sous l'empire de quelque émotion passagère. C'est le cas ici. D'où le « tendre amitié ».

L'absence de date et de signature est fort naturelle. Il s'agit d'un bon de commission. Aucune erreur possible sur le jour, jeudi 21 dé-

cembre 1833. Les initiales sont plus rapides et plus intimes que le nom en entier.

Tel est l'inédit heureusement découvert par M. Védère. J'espère en avoir éclairci tous les détails, aussi bien ceux qui s'y trouvent que ceux qu'on pourrait être surpris de n'y pas rencontrer. Tel il apparaît quand on le replace dans l'histoire du différend Balzac-Mame, aussi bien que dans les relations Balzac et la Duchesse. Il termine l'affaire Mame : il en est la dernière pièce, la conclusion. A cet égard, il a son prix. Les Balzaciens fervents sauront gré à M. Védère de le leur avoir rendu. On voit mieux jusqu'à quel point la Duchesse pouvait obliger Balzac. En outre, il marque une date décisive dans la rupture lente, mais sûre, de Balzac avec la Duchesse d'Abrantès.

Balzac entre Mame et M^me^ d'Abrantès. — Nous venons de voir le rôle important de la Duchesse dans le différend Balzac-Mame. Balzac s'en souviendra et croira de son devoir de protéger la Duchesse contre Mame, non en haine du libraire, mais par reconnaissance pour l'auteur des *Mémoires*.

La Duchesse, pour publier ses *Mémoires*, s'adresse d'abord au grand libraire romantique Ladvocat, éditeur notamment des *Messéniennes* et des *Orientales*, et dont l'affaire est en pleine prospérité vers 1830. Les *Mémoires* ne devaient d'abord se composer que de quatre volumes in-8°. Un traité intervint entre elle et son libraire le 11 juillet 1830, par lequel le prix de l'ouvrage fut stipulé payable partie comptant, partie en billets. Il fut expressément convenu qu'en cas de retard dans les paiements, M^me^ d'Abrantès rentrerait dans la libre disposition de la partie de son manuscrit qui ne serait pas encore livrée à l'impression. Différents effets furent souscrits par le libraire et, avant l'échéance de la plupart d'entre eux, un nouveau traité intervint pour la publication de six nouveaux volumes, et l'on y maintint la clause du traité primitif relative aux conséquences de non-paiement. Après avoir vainement patienté et accordé des facilités qui n'eurent pas le résultat qu'elle attendait, la Duchesse usa de la clause qui lui maintenait ses droits. Parurent donc chez Ladvocat, non point dix, mais huit volumes, du 4 juin 1831 au 24 novembre 1832, ainsi qu'il ressort du *Journal de l'Imprimerie et de la Librairie*. Mais, déjà depuis quelques mois, l'auteur et son libraire sont en désaccord. Dans l'été de 1831, Balzac présente Mame à la Duchesse.

> Monsieur Mame aura l'honneur d'aller vous voir ce soir à huit heures précises. J'ai, comme nous en étions convenus avant hier, posé les bases du traité : trois mille francs par volume pour deux mille cinq cents exemplaires ; reprise du marché de l'*Amirante* ; toute sécurité pour l'imprimeur et pour vous ; paiement en *écus* à la remise de chaque volume ; enfin toute satisfaction pour vos intérêts... Si Monsieur Mame a bec et ongles, vous trouverez en lui un homme très aimable, par-dessus le marché du libraire » (*Corr. Gén.*, L, 92).

Cette lettre doit être du début d'août 1831. Le nom de Mame repasse

amicalement dans les lettres de la même époque. *L'Amirante de Castille* paraît chez Mame-Delaunay le 15 septembre 1832, emporté à quelque libraire, peut-être à Ladvocat. La suite des *Mémoires* continue à paraître chez Mame-Delaunay, dès que la Duchesse le peut, savoir : du 20 avril 1833 au 2 mai 1835. Aussitôt qu'il eut connaissance qu'une livraison des *Mémoires* paraissait chez un concurrent, Ladvocat attaqua Mme d'Abrantès et son nouvel éditeur, afin d'obtenir contre eux condamnation à la remise du manuscrit des quatre derniers volumes des *Mémoires*, sinon vingt mille francs de dommages-intérêts et, en outre, cent francs par chaque jour de retard. Ladvocat est condamné aux dépens et le *Journal de l'Imprimerie* rend compte de cette affaire dans son feuilleton du 11 mai 1833. Il faut donc placer la condamnation de Ladvocat au plus tard le jeudi 9 mai.

Trois mois plus tard, lors du différend Mame-Balzac, la Duchesse corrigeait ses tomes XI et XII pour paraître le 21 septembre. Mame se rendait souvent chez elle, d'autant qu'elle sortait peu. De là ces mots de Balzac dans la lettre CVIII : « Mame que je ne voudrais pas non plus rencontrer chez vous » (*Corr. gén.*, CVIII, 175). Survient la brouille définitive de Balzac avec Mame, fin 1833.

L'été de 1834, avant l'achèvement des *Mémoires*, Mame désire s'assurer une seconde édition. Tout en préparant avec la Duchesse les tomes XV et XVI pour paraître le 13 septembre, Mame expose son projet de réédition. La Duchesse le communique à Balzac, devenu l'adversaire de Mame. Balzac combat ce projet. Il veut donc couper entre elle et Mame, au bénéfice d'un tiers, comme autrefois entre elle et Ladvocat au profit de Mame. Il parle des *Mémoires* à diverses personnes, dont Éverat. Il déclare avoir trouvé un placement pour trois mille exemplaires et de *l'argent vivant*. Il recommande instamment à la Duchesse de ne rien signer, de louvoyer avec l'imprimeur Éverat, de sonder Mame, afin de savoir combien d'exemplaires il a encore de la première édition, surtout de garder la liberté. Enfin il prie la Duchesse de s'en remettre entièrement à lui et estime que son point de vue à une priorité sur celui de Mame.

Ceci ressort de deux lettres de Balzac. D'abord, datons-les. Nous partons de ces mots à sa mère : « Jeudi 2 octobre, je crois » (*Corr. gén.*, CXXXVIII, 207). C'est exact. Ce jeudi est donné comme à dix jours du jour où Balzac écrit, lequel est un dimanche, donc le 21 septembre. Les dix jours ouvrables réputés nécessaires à faire *Le Père Goriot* vont du lundi 22 septembre au mercredi 1er octobre. Cette lettre à sa mère est de Saché. Cela ressort de son retour de Saché à l'Étrangère (I, LXXI, 192). Il dit encore à sa mère que le deuxième jour de son arrivée, il a trouvé les plus grandes facilités de travail. Ce deuxième jour est nécessairement antérieur au dimanche 21 et peut être le samedi 20. Cela fait arriver Balzac le vendredi 19 et partir de Paris le jeudi 18, voyageant de nuit, comme il fera au retour du même voyage, quand il dit à l'Étrangère : « En arrivant ce matin » (I, LXXXI, 193).

Cette hypothèse est plausible, car c'est le rythme ordinaire en arrivant à Saché : un jour d'arrivée, deux de repos, puis le travail (*Corr. gén.*, LXX, 111, 10 juin 1832 ; CLXVI, 235, juin 1836, etc.). Si l'on veut que Balzac quitte Paris le mercredi 17, je n'y contredis point. Sa dernière lettre complètement datée de Paris est du mardi 16 septembre, à M. Hanski (*Étr.*, I, LXX, 189.) Reportons cette chronologie sur la lettre CXXXVII à M^me^ d'Abrantès, que nous nous sommes proposés de dater. Il y est question d'un mercredi. Ce mercredi est antérieur au départ pour Saché : c'est au plus tard le 17, et la lettre, qui est de l'avant-veille, serait du lundi 15. Mais, le 15, Balzac savait l'imminence de son départ pour Saché. S'il n'en parle pas dans sa lettre, c'est qu'il l'ignorait au moment où il écrivait. S'il l'ignore en écrivant, c'est qu'il a écrit plus tôt, soit le lundi 8 septembre. La visite promise pour le mercredi, « quatre ou cinq heures », se rapporte au 10 septembre. Le 8, Balzac peut ignorer son départ puisqu'il lui a été assez impérieusement et soudainement imposé par son médecin, le docteur Nacquart, après l'achèvement de *La Recherche de l'Absolu*, soit le mardi 26 août. (*Étr.*, I, LXIX, 187.) Nous ne sommes pas obligés de prendre cette date à la rigueur, ni de supposer que Balzac part tout de suite. Il reste que la lettre à M^me^ d'Abrantès est datée par nous du 8 septembre. On ne saurait, en tout cas, la reculer davantage. En effet, il y est question d'un article paru contre la Duchesse. L'occasion de cet article ne serait-elle pas la publication des tomes XV et XVI des *Mémoires*, parus dans la semaine du 6 au 13 septembre, peut-être même le vendredi 5, trop tard pour être annoncés le samedi 6. L'article serait du 6 ou du dimanche 7 et Balzac répond aussitôt, soit le 8. Il parle déjà de Mame, parce que le projet de seconde édition est déjà l'objet des conversations de la Duchesse.

Balzac rentre de Saché dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 octobre, après une absence d'un mois exactement, du jeudi 18 septembre au samedi 18 octobre (*Étr.*, I, LXXI, 192). La lettre CXXXIX à la Duchesse, postérieure à ce retour, prouve qu'elle n'a encore rien signé. Je suppose même que cette lettre n'a pu être écrite immédiatement après la rentrée de Balzac. Sans cela, il parlerait ou de son séjour à la campagne, ou de lettres de la Duchesse trouvées dans son courrier. Mais cette lettre CXXXIX est vide de tout jalon et ne se prête pas à être datée. Balzac s'y montre particulièrement pressant contre Mame et demande à être cru lui, l'ami, par préférence au libraire, commerçant.

En résumé, le contraste est frappant entre l'automne 1833 et l'automne 1834. De septembre à novembre 1833, la Duchesse s'emploie pour Balzac et mérite sa « tendre amitié » dans l'inédit. L'année suivante Balzac, croyant bien faire et soucieux de marquer sa gratitude, s'emploie auprès de la Duchesse contre Mame. Mais l'influence de Balzac sur la Duchesse décline.

On sait la suite. Mame obtient la seconde édition des *Mémoires*. Le

traité intervient sans doute dans l'automne de 1834. Il prévoyait sans doute deux mille cinq cents exemplaires, comme la première édition, donc cinq cents de moins que n'en eussent placés les gens de Balzac. La redevance d'auteur qui, en première édition, était d'un franc vingt centimes par volume et par exemplaire, donc trois mille francs sur deux mille cinq cents exemplaires, a dû, selon les usages, être à peu près moitié moindre en seconde édition, laquelle se vendait à plus bas prix. Une redevance de cinquante à soixante centimes par exemplaire et par volume représente en effet, sur dix volumes en trois mille moins deux mille cinq cents, donc cinq cents exemplaires, la perte de deux à trois mille francs qui fait pousser à Balzac tant d'exclamations dans une lettre à la Duchesse.

Mme d'Abrantès ne semble pas s'en soucier. Elle est désormais séparée de Balzac et liée à Mame.

La deuxième édition est prévue pour douze volnmes en vingt-quatre livraisons. La première livraison paraît le 14 février 1835. Le tome premier est complet le mois suivant. Le tome II paraît le 2 mai, le tout avec tant de hâte que la fin de la première édition ne survient que le 2 mai, en même temps que le tome II de la seconde. Le libraire Ladvocat essaie en vain de se jeter à la traverse par l'annonce d'un tome II le 28 mars. Ses affaires ont été mauvaises. Poulton, colporteur en librairie, a attaqué sa conduite commerciale dès le 21 mars et le 12 mai 1832 dans des publications annoncées au *Journal de l'Imprimerie*, Ladvocat a subi des condamnations : nous en avons vu une en mai 1833. Il a fait faillite le 18 février 1834. Son prétendu tome II a un faux millésime, 1831, qui le marque comme un reste de la première édition, et une fausse adresse : Ladvocat est impuissant. Mame, vainqueur de Balzac et de Ladvocat, demeure le maître de cette excellente affaire que sont les *Mémoires*. Très habilement, il déprécie la première édition de 135 à 90 francs et en publie l'annonce dans le *Journal de l'Imprimerie* à deux reprises : 9 et 16 mai 1835, soit huit jours après l'achèvement de cette première édition, comme aussi après la sortie du tome II de la seconde.

Ces événements ne pouvaient manquer d'être un coup sensible pour Balzac. La Duchesse l'abandonne graduellement dans l'hiver de 1835 et au printemps, passe ouvertement à l'ennemi qui triomphe. Balzac n'est plus « l'avoué de la Duchesse en ces sortes d'affaires ». Aussi, il s'éloigne d'elle. D'autres raisons y aident : c'est vrai ; mais celle-là a sa part. On ne s'étonnera donc pas de ne plus trouver après l'automne de 1834 de lettres de Balzac à Mme d'Abrantès. Elle reparaît peu dans sa correspondance : « Rien n'est plus précieux en fait d'autographe que ceci, quoiqu'il n'y ait pas de signature. Ces trois feuillets viennent du livre avec lequel Jean-Jacques Rousseau alla herboriser autour de l'Hermitage, et, en se rendant à Eau-Bonne, chez Mme d'Houdetot. Le feuillet écrit est de lui. Cela vient de la bibliothèque de Junot, et me fut donné par Mme d'Abrantès. J'en avais tout

un volume; tout le monde m'en a pris. Il ne m'est resté que cela. » (*Étr.*, I, CXXXII, 451, 20 décembre 1837 en note.)

A l'occasion de sa mort, il trouve peu de choses. « Les journaux vous auront dit la fin déplorable de la pauvre Duchesse d'A... Elle a fini comme a fini l'empire. Quelque jour, je vous expliquerai cette femme-là ; ce sera une bonne soirée à Wierzchownia » (*Étr.*, I, CXXXVIII, 487, mercredi 8 août 1838). Il la mentionne incidemment huit ans plus tard, et c'est pour la déprécier : « les emportements de la Duchesse d'Abrantès » (*Étr.*, III, XXXVIII, 184, et la note, 6 janvier 1846).

A voir comment Balzac a rompu avec Mame et comment il s'est éloigné de la Duchesse, on ne peut pas dire qu'il sache haïr. Jamais, une fois la crise passée, il n'a un mot de haine contre son ancien éditeur. Ainsi, il le plaisante : « Si Mammifère faisait le méchant ». Mais pourtant, il faut avouer que Balzac a cru à son bon droit dans une affaire où manifestement le droit est du côté de son adversaire. Il a cru à la mauvaise foi de Mame ; il a cru en sa grande science commerciale ; il a voulu faire les affaires de la Duchesse comme les siennes, comme celles de ses personnages. L'indépendance habile de la Duchesse n'était pas pour lui plaire.

A mesure qu'on trouvera de nouvelles lettres de Balzac, plus on étudiera sa correspondance, calendrier en main, rapprochant et critiquant les témoignages internes, plus on parviendra à serrer la biographie quotidienne du grand romancier, moins les hypothèses que l'on fait sur l'emploi de son temps seront hasardeuses, moins les raisonnements par lesquels on tente de les soutenir seront incertains ou pénibles. Quelques-uns des arguments présentés ci-avant ne participent que trop de ces deux caractères : c'est qu'il faut encore suppléer à la rareté des jalons par la rigueur des raisons. A cette rigueur même, puissions-nous n'avoir pas trop souvent failli.

MARC BLANCHARD.

L'HISTOIRE DE DUGUESCLIN
DANS L'HISTOIRE DE FRANCE DE MICHELET

Michelet a prétendu être un novateur par la place qu'il a faite, dans la préparation de ses livres, à l'érudition, à l'étude des sources et aux documents d'archives...; il ne cesse de revendiquer comme un titre de gloire d'avoir suivi la méthode la plus sévère, d'avoir renouvelé l'histoire sur beaucoup de points en préférant toujours le témoignage des actes à celui des chroniques.

C'est ainsi que Monod présente Michelet dans l'admirable étude qu'il lui a consacrée; et bien qu'il reconnaisse une grande part d'illusions dans le jugement que portait cet auteur sur lui-même et son œuvre, il n'en écrit pas moins cette phrase qui semble exprimer sa propre opinion et résumer en même temps la personnalité et le talent de Michelet :

Il n'y avait pas seulement en lui un philosophe psychologue et moraliste et un grand écrivain doué au plus haut degré de sens artistique; il y avait aussi un savant et un érudit.

Il y a quelques années, un ouvrage de M. Rudler a prouvé très nettement que la majeure partie de la documentation utilisée par Michelet pour sa *Jeanne d'Arc* avait été empruntée à des travaux de seconde main et que les sources authentiques, très peu et mal consultées par lui, avaient été lues elles-mêmes dans de mauvaises publications et interprétées à l'aide d'ouvrages antérieurs à Michelet. Et M. Rudler, sans reprocher à Michelet de n'avoir rien fait en un temps où tous les documents étaient à critiquer en détail, conclut néanmoins par ce conseil : Michelet ne pouvait pas être et ne fut absolument pas l'historien érudit qu'on a si longtemps voulu voir en lui et qu'il s'est cru lui-même. Qu'il nous suffise de louer en lui l'écrivain et le penseur et gardons-nous de lui attribuer des mérites qu'il n'a pas.

D'ailleurs, M. Rudler pense qu'il faut accorder à *Jeanne d'Arc* une place spéciale dans l'œuvre de Michelet, étant données l'importance et la complication des documents d'archives qu'il eût fallu dépouiller pour écrire cette histoire. Michelet pouvait difficilement s'imposer une tâche aussi considérable. Il y a lieu de supposer « qu'aucune autre partie de l'*Histoire de France* ne

le montrera asservi à des ouvrages de seconde main comme il l'a été pour *Jeanne d'Arc* à ceux de Lebrun et de L'Averdy » : telle est la conclusion de M. Rudler. C'est justement à propos d'une autre partie de l'*Histoire de France*, à propos de l'histoire de Duguesclin, que nous allons essayer de voir où Michelet a puisé ses documents, si *Jeanne d'Arc* fut vraiment un accident dans son œuvre ou si l'on doit une fois de plus trouver sa méthode en défaut.

Remarquons, tout d'abord, que Michelet n'écrit pas une histoire de Duguesclin; qu'il n'a jamais eu l'idée de publier séparément ce chapitre de son *Histoire* (ch. v du livre III) comme il le fit pour *Jeanne d'Arc* ou pour le *Procès des Templiers*. Il parle de Duguesclin comme il a parlé d'Étienne Marcel et comme il parlera de Sully, sans concentrer en rien son récit sur la personne et la conduite du connétable de Charles V. C'est donc à propos et autour de Duguesclin la période de l'histoire de France comprise entre 1364 et 1380 que nous aurons à examiner dans l'œuvre de Michelet. Laissant de côté dans ce chapitre tout ce qui se rapporte à l'histoire intérieure de l'Angleterre (p. 479-482 dans l'édition de 1837) à la vie privée du roi et à l'histoire de l'Église (p. 484-502) et le tableau final de l'Europe en 1380 (p. 509-519) nous nous occuperons de tout ce qui touche à la guerre de Cent Ans : les négociations aussi bien que l'histoire des campagnes seront considérées comme intéressant l'histoire de Duguesclin. Quelles sont donc, dans ces limites, les sources de cette histoire?

Il paraît certain que Michelet ne doit rien aux quelques *Histoires de Duguesclin*[1] publiées aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles; ces ouvrages sont tous plus ou moins fantaisistes et fabuleux et tout aussi romanesques qu'historiques. De plus, Michelet, comme nous venons de le voir, n'écrit pas l'histoire de Duguesclin, mais celle du règne de Charles V. Il était normal qu'il s'adressât à des livres ou des documents d'un caractère général, intéressant l'ensemble de l'époque. En cherchant de ce côté, on arrive à découvrir rapidement les deux ouvrages qui ont servi à peu près également et de façon suivie à la composition du chapitre de

1. Ménard, *Histoire de Messire Bertrand Du Guesclin d'après la chronique en prose de 1387* (1618).
Le Fèvre, *Anciens mémoires du XIV^e^ siècle... où l'on apprend... la vie... de Bertrand du Guesclin.*
Hay du Chastelet, *Histoire de Bertrand du Guesclin, connétable de France* (1666).
Guyard de Berville, *Histoire de Bertrand du Guesclin, comte de Longueville* (1767); abrégé par *Masselin* en 1822.

Michelet, réduisant à fort peu de chose l'importance des autres sources dont l'auteur se réclame : la *Chronique* de Froissart et l'*Histoire des Français* de Sismondi.

Froissart. — Michelet disposait pour Froissart de l'édition assez récente donnée par Buchon en 1827 dans sa collection des « Chroniques nationales françaises » et pour laquelle l'auteur avait utilisé la critique excellente réalisée au xviii[e] siècle par Dacier sur une partie seulement du texte pour une publication projetée dès ce temps-là. Les notes résultant du travail de Dacier viennent s'ajouter à celles qui sont l'œuvre personnelle de Buchon et constituent la partie la plus scientifique de l'ouvrage, la seule à laquelle on reconnaisse aujourd'hui une certaine valeur. En tous cas, et quelle que soit la médiocrité du texte fourni par cette édition, c'était la seule dont pouvait se servir Michelet, et nous allons voir qu'il l'a fait largement.

Sur deux cent cinq références et notes qui constituent l'appareil critique de notre chapitre dans l'édition primitive de 1837 (plus du quart aura disparu à l'édition de 1893), quatre-vingt-quatre renvoient à Froissart, aux chapitres et pages de l'édition Buchon. C'est dire que plus du tiers des références est consacré à ce seul et unique ouvrage. Michelet reconnaît donc lui-même qu'il doit à Froissart beaucoup plus qu'à toute autre source (les deux autres tiers de l'appareil critique ne contiennent pas moins de vingt à vingt-cinq titres de livres et documents divers) et ne cache pas l'importance des emprunts qu'il lui fait.

Mais ceci ne doit pas nous suffire pour affirmer qu'il s'en soit régulièrement inspiré. Froissart, même dans une mauvaise édition de l'époque et malgré le principe bien connu de Michelet que les chroniques ne sont rien si les actes ne viennent les confirmer, Froissart peut passer pour une source authentique, honorable. Or, bien souvent, dans *Jeanne d'Arc* — M. Rudler l'a démontré — Michelet cite pour la montre des auteurs auxquels il ne s'est reporté que tardivement et auxquels il n'a rien pris que les références qu'il en donne; parfois, aussi, ses références sont sans rapport aucun avec le texte qu'elles prétendent éclairer et ne sont placées là que pour grossir l'appareil critique et donner au livre un aspect d'érudition. Les références à Froissart ne sont peut-être ici que pour nous faire admirer la culture de Michelet et son intimité avec les plus anciens monuments de notre histoire nationale.

De plus, malgré l'importance du nombre des références à

Froissart par rapport à l'ensemble des notes, il n'en reste pas moins que, pour un chapitre de soixante-dix-sept pages, nous n'avons que quatre-vingt-quatre notes renvoyant à Froissart, ce qui ne fait guère plus d'une par page en moyenne. L'utilisation de Froissart, même si elle se révèle authentique, sera ou très superficielle si elle s'étend à tout le chapitre, ou fort localisée, car il est rare qu'une référence vaille pour plus de quatre à cinq lignes.

Pour savoir vraiment ce qu'il en est, il suffira de comparer les deux textes de Michelet et de Buchon. A côté d'un fort petit nombre de références inexplicables — réf. 2, p. 449, par exemple, — nous constatons entre ces deux textes une parenté très réelle et Michelet, bien loin d'avoir sans raison compté Froissart parmi ses sources, comme nous nous permettions d'en envisager la possibilité, eût dû bien au contraire augmenter considérablement le nombre des références qu'il y fait. Son texte est très souvent une sorte de raccourci (il était difficile de faire tenir en si peu de pages un récit clair et relativement détaillé de ces dix-sept années de guerres et de négociations), raccourci fort habile et substantiel dont certaines phrases restent obscures de toute la substance qu'elles contiennent et dont l'original est presque toujours la *Chronique* de Froissart. Froissart aide à mieux comprendre Michelet, fait ressortir ses intentions secrètes, permet de débrouiller sa chronologie trop peu indiquée, éclaircit les quelques points que la concision du texte rend incompréhensibles. Il ne faudrait pas croire que tout soit parfaitement limpide dans Michelet; par exemple, p. 458, après un paragraphe insistant sur l'orgueil des Anglais décidés à ramener en Espagne don Pèdre chassé du trône par Duguesclin, Michelet écrit :

Le Prince de Galles était tellement infatué de sa puissance qu'il ne se contentait pas de vouloir rétablir don Pèdre en Castille; il promettait au roi dépouillé de Majorque de le ramener en Aragon.

Qui est ce roi « dépouillé de Majorque » dont Michelet ne fait aucune autre mention ? ou don Pèdre n'est-il pas ex-roi de Majorque et n'est-ce pas lui que le prince de Galles veut remettre en possession de cette île en même temps que de la Castille ? De toutes façons, pourquoi est-il question de l'Aragon ? A moins de connaître déjà en détail l'histoire de cette période (et Michelet n'écrit pas pour les érudits), il est bien difficile de se retrouver dans cette phrase. Or, avec Froissart, la solution du problème devient fort simple; le chapitre 531 (p. 348 du Livre IV) raconte comment le fils du dernier roi de Majorque vint demander assistance au prince contre le roi d'Aragon qui lui retenait injustement son

héritage après « avoir fait mourir son père » et comment celui-ci, prêt à partir pour l'Espagne, s'engagea à faire droit à cette requête. Michelet a résumé ce chapitre en une ligne et n'a pas vu que sa brièveté entraînait une certaine incertitude dans l'esprit du lecteur : c'est que lui-même connaissait cette histoire dans tous ses détails telle que Froissart la raconte, et l'on comprend très bien qu'à partir de Froissart il ait pu, sans s'en apercevoir, être obscur. Comme, d'autre part, il a vu les chapitres environnants de la *Chronique* ainsi que le prouvent d'autres confrontations de texte, nous pouvons en toute sécurité affirmer que le chapitre 531 est directement à l'origine de la phrase qui nous avait arrêtés.

On pourrait citer d'autres passages où le texte de la *Chronique* rend beaucoup plus clair et facile le texte un peu serré de Michelet. Toutefois, des arguments de cet ordre ne permettent pas de conclure à l'utilisation véritable et directe de Froissart par Michelet. Venons donc à des preuves plus solides.

Tout d'abord, en plusieurs endroits, Michelet cite la *Chronique* telle quelle et entre guillemets :

P. 450-451 : « Chaque homme d'armes, dit Froissart... et bonne ordonnance ». Il utilise successivement plusieurs chapitres voisins, les chapitres 508, 503, 505 du Livre I, modernise quelques mots du texte déjà passablement modernisé de Buchon et cite à peu près exactement les phrases qu'il emprunte. Remarquons qu'en note il indique les chapitres 503 et 505 et ne parle pas du chapitre 508 où il copie pourtant la plus longue phrase du passage.

P. 457-458 : Encore plusieurs lignes citées telles quelles, empruntées au chapitre 518 du même livre, p. 299, tome IV.

P. 458 : Rapprochement de deux phrases prises aux pages 315 et 321, chapitres 522 et 523. Michelet lit donc Froissart assez attentivement pour être capable de réunir en un même paragraphe des passages tirés de chapitres différents.

P. 460 : Il n'y a pas de guillemets, mais c'est une citation néanmoins.

P. 465 : Adaptation ici du chapitre 576.

P. 466 : La réponse du prince de Galles est copiée dans le chapitre 577.

P. 470 : « L'historien du temps le montre fort triste et mélancolieux », mot pris au chapitre 614, p. 148 ; l'interprétation de cette mélancolie est d'ailleurs fort différente chez Froissart qui n'y voit que le dépit d'avoir « failli à son intention » de prendre Saint-Savin tandis que, pour Michelet, Chandos (c'est de lui qu'il s'agit) prévoit sa mort prochaine et s'en attriste.

P. 472 : Deux phrases adaptées du chapitre 634, p. 211.

P. 473 : Une comparaison de cinq mots pris au même chapitre 634.

P. 474 : Deux lignes prises au chapitre 636, p. 217.

Ceci représente sans doute une très faible part du texte de Michelet, mais c'est une part dont l'origine est incontestable et qui prouve l'utilisation immédiate et réelle de la chronique ; Michelet, remarquons-le, ne cite pas Froissart pour le réfuter par d'autres documents ; il le fait entièrement sien. De plus, la première citation est à la page 450, la dernière, p. 474 ; cela fait 24 pages pour lesquelles l'utilisation de Froissart a bien des chances de se révéler constante et assidue.

A côté de ces passages directement copiés dans l'édition de Buchon, une grande partie du chapitre peut être mise en regard du texte de Froissart et s'en révéler très voisine ; Froissart n'est plus cité, mais en quelque sorte traduit, allégé de détails inutiles (Michelet veut faire bref), modernisé dans la forme, le sens et la couleur s'en trouvant conservés : par exemple, l'histoire des batailles de Cocherel, d'Auray, de Najara, tout le paragraphe p. 465-466 sur la déclaration de guerre en 1369, les anecdotes de la campagne de 1370-1371, le sac de Limoges,... etc. Il serait plus vite fait d'énumérer ce qui sépare que ce qui rapproche les deux textes. Toutefois, pour véritablement prouver une utilisation, ces rapprochements doivent montrer une filiation certaine ; on peut, sur un passage quelconque, chercher à voir jusqu'à quel point les deux histoires s'apparentent ; voyons, par exemple, la description du sac de Limoges, p. 473-474 :

Dugueſclin avait lui-même conseillé de dissoudre l'armée du Midi et n'avait gardé que 200 lances pour courir le pays.

T. V, parag. 635, p. 214 : Messire Bertrand Du Guesclin et sa route où il pouvoit avoir 200 lances chevauchoient à l'un des côtés du pays de Limousin.

Je ne sais où Michelet a pris la première partie de sa phrase ; il faut croire, sans doute, qu'il a déduit du nombre restreint de 200 lances le fait que l'armée était dissoute ; de là à écrire que Dugueſclin l'avait conseillé, il n'y a plus qu'un pas, et Michelet, parmi les historiens, est seul à proposer cette idée.

Le reste de la phrase est visiblement inspiré de Froissart.

Le prince en voulait d'autant plus cruellement aux gens de Limoges que l'auteur de la défec-

§ *633, p. 207* : Quand les nouvelles vinrent au prince de Galles que la cité de Limoges étoit tour-

tion de cette ville, l'évêque, était sa créature et son compère.

née françoise et que l'évêque du dit lieu qui étoit son compère et en qui il avoit eu du temps passé grand fiance avoit été à tous les traités et l'avoit aidé à se rendre, si en fut durement courroucé.

Ici les mots de Froissart ne sont pas copiés, mais ils sont très exactement traduits : « en qui il avait eu grand fiance » devient « sa créature » ; — « avait été à tous les traités et l'avait aidé à se rendre » devient « l'auteur de la défection ». Le mot « compère », qui n'évoque rien de précis à nos yeux, est passé néanmoins dans le texte de Michelet parce que pittoresque et parce que, justement à cause de son imprécision, il a pour nous un caractère moyenâgeux.

Il avait juré l'âme de son père qu'il ferait payer cher à la ville cette trahison.

Même page : Si jura l'âme de son père que oncques il ne parjura qu'il n'entendroit jamais à autre chose si la r'auroit et auroit aux traîtres fait comparer (payer) leur forfait chèrement.

Tout commentaire est ici superflu ; les mots de Michelet sortent directement du texte de Froissart.

Les bourgeois, fort effrayés, auraient voulu se rendre.

Mais les capitaines français les en empêchèrent.

§ 633, p. 209 : L'évêque et les bourgeois de la ville sentoient bien qu'ils s'étoient trop forfaits et qu'ils avoient grandement courroucé le prince et si n'y pouvoient remédier car ils n'étoient mie seigneurs ni maîtres de leur cité. Messire Jean de Villemur... (etc.) qui la gardoient et qui capitaines en étoient, réconfortoient grandement les gens de la ville quand ébahir les véoient.

Michelet, en l'abrégeant, concrétise aussi la pensée de Froissart. Quand celui-ci parle de « remède » qu'ils eussent apporté à leur crainte, Michelet traduit : « ils auraient voulu se rendre ». C'est bien l'idée que suggère avec ses mots vagues le texte de Froissart. La double présence de part et d'autre des mots « bourgeois » et « capitaines » tend bien à confirmer l'hypothèse d'une influence directe de Froissart. Notons que Michelet n'indique aucune référence au chapitre 633 dont sont pourtant tirés les trois derniers passages des quatre que nous venons de citer.

Cependant, le prince ayant fait miner une partie des murailles	*Ch. 633, p. 210 :* Iceux [les mineurs] furent tantôt mis en œuvre et commencèrent à miner efforcément...
les fit sauter	*Ch. 636, p. 216 :* [cette mine] renversa un grand pan de mur qui remplit les fossés à cet endroit où il étoit chû... (et les soldats) purent entrer par là et tout à leur aise y entrèrent et coururent à la porte.
et entra par la brèche.	

Aucun mot ne se trouve ici repris par Michelet, il résume en termes qui sont les siens plusieurs pages de Froissart.

Il était trop malade pour chevaucher, mais se faisait traîner dans un chariot.	*Ch. 636, p. 219* : Proprement le prince en son chariot vint cette part.

Dans Froissart, il n'est nullement question de la maladie du prince pour expliquer sa présence dans une voiture. Toutefois, le mot « chariot » prouve à coup sûr l'imitation, car ce n'est guère une désignation moderne pour un attelage princier. On sait — Froissart l'a dit — que le prince de Galles était hydropique et fort malade. Michelet rapproche les deux faits et, expliquant l'un par l'autre, développe un peu Froissart. Ce développement lui était utile d'ailleurs, et même nécessaire pour annoncer la suite de son récit. On lit quelques lignes plus bas, après la description du massacre de tous les habitants de la ville :

Cet homme blême et malade (le prince) qui était si près de rendre compte, ce mourant ne pouvait se rassasier de voir des morts.

Il fallait qu'en lisant cette phrase on eût déjà présente à l'esprit l'idée de la maladie du prince.

Notons qu'ici Michelet n'a besoin d'aucune source ; le caractère dramatique de l'idée joint à la concision, à la simplicité de la forme, c'est la marque même de son talent. Froissart est encore un peu trop aimable et superficiel pour avoir écrit une telle phrase, et rien dans le chapitre 636 ou dans les chapitres voisins ne peut même nous la faire prévoir. C'est là du Michelet tout pur.

Cette comparaison des deux textes peut paraître sans intérêt ; c'est néanmoins le moyen le plus sûr d'apercevoir les divers degrés d'imitation susceptibles d'être découverts dans le texte de Michelet.

Après la citation pure et simple avouée par l'usage des guillemets ou quelque autre moyen, on trouve :

Le résumé d'un passage avec conservation de membres de phrases ou de mots marquants ;

La transposition exacte de certaines phrases par certains mots différents des mots de Froissart, les idées et les faits se trouvant conservés ;

L'interprétation, Michelet déduisant, d'un fait avancé par Froissart, la probabilité d'un autre fait ou d'une explication que lui-même juge convenable;

Enfin les phrases, jugements sur un personnage, résumés de la situation psychologique..., etc. qui sont du Michelet pur et n'ont rien dans Froissart qui leur corresponde. Ces différents procédés se trouvent mêlés, successivement employés suivant que Michelet juge tel passage, telle phrase, tel mot dignes d'entrer dans son texte, tels autres superflus ou trop peu expressifs et qu'alors, fidèle à son auteur pour le récit des faits, il s'éloigne de lui par la forme en faisant plus concis et plus fort.

Mais ici une question se pose. On a choisi au hasard un passage de Michelet; le texte de Froissart y correspondait parfaitement et le recouvrait parfois tout entier. En est-il ainsi de l'ensemble du chapitre et pourrait-on en face de chaque — ou presque chaque — phrase de Michelet mettre une phrase de Froissart?

Non, bien sûr; Froissart est trop incomplet sur certains points pour servir d'unique source à une histoire qui se veut et se prétend complète malgré sa brièveté; Michelet nécessairement le déborde. Des trois premières pages de notre chapitre, fort peu de choses viennent de la *Chronique* : portrait rapide de Charles V, vue d'ensemble de la situation et portrait de Duguesclin, tout cela est étranger à Froissart.

L'utilisation commence p. 448 avec le récit des événements; elle se prolonge jusqu'à la page 483 où les différences deviennent fort sensibles et persistent à peu près jusqu'à la fin; Froissart ne dit rien de la révolte du Languedoc, passe sous silence l'arrêt de confiscation de la Bretagne; il présente tout autrement que Michelet les démêlés du roi avec Charles le Mauvais; on ne trouve plus aucune parenté ni dans la composition, ni dans le style, ni même quelquefois dans la nature des faits rapportés dans chacun des deux textes. Pour toute cette fin (p. 483-519), Michelet a dû trouver un ou plusieurs guides plus fermes et mieux renseignés que Froissart; nous en reparlerons plus loin.

En tout cas, entre les p. 448 et 483 (sans compter naturelle-

ment les pages exclues de cette étude), on peut dire que dans l'ensemble l'utilisation de Froissart est constante. De temps à autre une phrase, un paragraphe, très rarement une page accusent une autre origine : par exemple le paragraphe 1, p. 453, sur l'état de la France après les guerres de Bretagne, les considérations, p. 454-455-456, sur l'Espagne et le roi don Pèdre qui se séparent assez nettement des considérations de Froissart sur le même sujet, quelques phrases par-ci par-là, comme l'affirmation que Charles de Blois composa des « lais » (idée que je n'ai trouvée nulle part ailleurs que chez Michelet), comme aussi le fait que l'échec des négociations de Charles le Mauvais avec le roi d'Angleterre tint au refus du prince de Galles « d'ébrécher son royaume d'Aquitaine », comme dit Michelet; on pourrait trouver encore d'autres exemples. Mais cela n'est rien devant la docilité avec laquelle Michelet suit Froissart, se contentant de supprimer largement tout ce qui lui paraît inutile à son texte et d'ajouter les quelques observations que l'historien moderne ne peut manquer de trouver à dire dans la chronique du XIVe siècle ; le plan, la présentation et quantité de détails de style ont passé de Froissart à Michelet; pendant ces trente-cinq pages, Froissart n'est pas seulement pour Michelet une source, mais aussi un guide de tous les instants.

Nous avons parlé des passages qui accusent, avons-nous dit, une origine étrangère à la *Chronique*; parmi eux il nous faudrait compter tous ceux qui se révèlent empruntés aux notes ajoutées par les éditeurs au bas du texte de Froissart et dont Michelet use exactement comme du texte lui-même. Deux fois, et deux fois seulement au cours du chapitre, donnant une référence, il indique que c'est à une note et non au texte qu'il renvoie, p. 452 et 458. Tout le reste du temps, pour l'un comme pour l'autre, il indique le chapitre et la page de l'édition Buchon, sans aucune différence de notation, et bien souvent même, quand il s'agit d'une note, il n'indique rien du tout : par exemple, p. 457, où ces deux phrases

> Duguesclin prit le commandement des aventuriers et les mena en Espagne, mais par Avignon pour faire encore financer le pape. Il en tira deux cent mille francs en or et une absolution générale pour les siens...

sont le résultat d'une contamination de deux observations de Buchon (p. 296-297) et de Dacier (p. 298 de l'édition de Froissart) que rien n'avoue au lecteur.

De même Michelet ne craint pas d'utiliser l'érudition des éditeurs de Froissart pour étaler un peu une science qui lui vient

d'eux; tantôt il leur emprunte des références qu'il transcrit directement dans ses notes sans même se reporter aux auteurs ainsi mis en question; par exemple, p. 446, sa première note renvoie à la « Vie de Duguesclin » de Ménard, ch. 8, p. 67, et ch. 10, p. 83; la même référence se trouve dans Froissart sous la plume de Dacier, à la p. 179 que Michelet reconnaît précédemment avoir utilisée. De plus, ces chapitres, tout à fait à leur place dans la référence de Dacier, n'ont aucune espèce de rapport avec le texte que Michelet semble vouloir légitimer par eux : le chapitre 8 raconte la prise de Mantes dont il parlera deux pages plus loin, et le chapitre 10 le procès intenté par l'Anglais Felton à Duguesclin, dont il ne parle pas du tout. La lecture la plus superficielle de Ménard devait renseigner Michelet sur l'inopportunité de ces références; mais il n'a pas lu Ménard, il ne l'a probablement jamais consulté (c'est d'ailleurs la seule fois qu'il le cite) et, s'il en parle ici, ce ne peut être que pour afficher une érudition qu'en vérité il n'a pas.

Après un exemple aussi concluant, toutes les références trouvées à la fois dans l'un et l'autre ouvrages seront suspectes *a priori* d'être passées directement de Dacier-Buchon à Michelet; si rien ne vient prouver que celui-ci s'est véritablement reporté aux auteurs qu'il cite après les éditeurs de Froissart, on pourra tenir pour nul son travail de recherches et de critique : c'est ce qui se produit pour ses références, p. 461 (note 2), à Knyghton et à Walsingham, sa référence à Duchâtelet, p. 449 (note 3), à propos de la donation du comté de Longueville à Duguesclin, pour ne donner que quelques exemples. Et l'on peut dès maintenant remarquer que Michelet prend indistinctement tout ce qu'il trouve dans Dacier, les noms de vieux chroniqueurs du XIVe siècle comme Walsingham et ceux aussi de médiocres historiens du XVIIe siècle tels que Ménard et Duchâtelet. Il semble un peu que Michelet cite n'importe quoi simplement parce qu'il se doit de citer et de connaître un grand nombre d'ouvrages et d'auteurs; un véritable érudit, je suppose, utilisant la documentation de ses prédécesseurs, choisirait dans leurs sources celles qui lui paraissent dignes de foi et mépriserait les autres. Michelet, qui sait le peu de cas qu'on doit faire de Ménard et qui, d'ailleurs, ne s'en sert pas, le cite malgré tout parce que Dacier l'a cité et parce que cela fait un nom à ajouter à ceux de ses auteurs.

Ainsi Michelet emprunte aux éditeurs de Froissart, et sans en rien dire naturellement, un certain nombre de références; le plus souvent c'est la substance même de leurs notes qu'il utilise et

nous propose comme venant de Froissart ou de lui-même. Par exemple, il nous donne, p. 462, trois versions différentes du récit de la libération de Duguesclin par le prince de Galles en 1367, la première qui n'est qu'un résumé de Froissart, la seconde empruntée au chroniqueur espagnol Ayala et la troisième à la *Vie de Bertrand Du Guesclin* écrite au XIV^e^ siècle. Notons en passant que Michelet n'a pas coutume de contrôler, devant nous du moins, ses sources les unes par les autres, et que c'est ici le seul endroit de son chapitre où il nous laisse le choix entre les détails différents de plusieurs récits d'un même fait. Successivement, en note, il renvoie à Froissart, cite deux vers de la vieille *Chronique de Du Guesclin* et, dans son texte lui-même, introduit le nom d'Ayala, mais sans aucune référence à cet auteur, ce qui paraît étrange; l'explication suivante s'impose : Michelet n'a pas consulté Ayala, ainsi qu'il semble vouloir nous le laisser croire; une note de Buchon (p. 435 du t. IV de Froissart) le renseignait sur le récit de ce chroniqueur, et c'est cette note que Michelet a presque exactement copiée; la comparaison des deux textes ôte toute espèce de doute à ce sujet :

Voici celui de Michelet :

Ayala dit que le prince, pour montrer qu'il se souciait peu de Duguesclin, lui dit de fixer lui-même combien il voulait payer.

Dugesclin dit fièrement:

Pas moins de 100000 fr.

Ce serait plus d'un million aujourd'hui. Le prince fut étonné.

et celui de Buchon à partir du moment où Michelet l'utilise :

Le prince un peu piqué lui envoya dire qu'il le redoutait si peu que contre l'avis de son conseil il accepteroit sa rançon et qu'il n'eût qu'à la fixer lui-même et que quelque léger prix que Du guesclin mît à sa personne, il accepteroit. Du Guesclin répondit à cet acte de fierté par un autre et quoiqu'il ne possédât rien dans son pays, il déclara qu'il fixait sa rançon à 100000 fr., somme exorbitante pour cette époque et qui étonna le prince lui-même.

On voit à quel point Michelet s'est inspiré de Buchon; le mot même du début : « le prince un peu piqué » se retrouve dans le récit que fait Michelet d'après Froissart, dans ce que nous avons appelé la première version de l'événement, et sous une forme absolument identique : « l'Anglais fut piqué ». Cette comparaison des deux textes met fort en évidence les méthodes de travail de

Michelet, et la position nettement a-critique qui est la sienne; mais elle nous montre aussi toute la réalité de son talent, comment il sait d'une note lourde et terne extraire l'essentiel et tirer quelques phrases rapides et puissantes en redonnant aux mots une force toute nouvelle par l'allégement qu'il fait subir aux expressions de son modèle. On entrevoit du même coup la grandeur de l'artiste et la médiocrité du savant et de l'érudit qui sont en lui.

Pour en revenir, d'ailleurs, à ce qui nous occupe, si Michelet copie textuellement les notes accolées par les éditeurs au texte de Froissart, il n'en utilise toutefois qu'un assez petit nombre; ce sont, en effet, le plus souvent des précisions ou des rectifications de détail apportées au texte de la *Chronique* et dont Michelet n'a que faire dans l'étude assez peu poussée qui est la sienne. De plus — M. Rudler l'a bien montré pour *Jeanne d'Arc*, — il est souvent déconcertant dans le choix qu'il opère parmi les documents qui lui sont fournis par ses sources; ainsi il néglige des notes qui pouvaient facilement lui permettre une plus grande exactitude historique; p. 448, par exemple, il écrit :

> La première affaire pour le nouveau roi (Charles V) c'était de redevenir maître du cours de la Seine. Mantes et Meulan étaient au roi de Navarre; Boucicaut et Duguesclin les prirent...

Ce passage est directement inspiré de Froissart (ch. 481, p. 180, et ch. 482 en entier). Or, p. 180, une note de Dacier fait remarquer que la bataille de Mantes eut lieu le jour même de la mort du roi Jean, qui ne fut pas connue en France avant cette bataille elle-même; ce n'est donc pas au règne de Charles V, mais à celui de Jean le Bon qu'il conviendrait de rattacher l'épisode de Mantes. Michelet, d'accord avec Froissart et malgré l'opinion étayée de Dacier, qui se réfère toujours aux différentes chroniques de l'époque (souvent aussi à de médiocres ouvrages du XVIII^e^ siècle) et se prévaut ici d'elles pour contredire Froissart, Michelet, lui, place cette bataille après la mort du roi Jean et lui donne pour instigateur le « nouveau roi ». On se demande, à bon droit, pourquoi il préfère ici la *Chronique* à la critique éclairée de Dacier, alors que d'autres fois il n'hésite pas à prendre à cet auteur les termes mêmes des corrections ou des additions dont il enrichit Froissart. On ne peut mettre cela sur le compte que de l'incertitude de sa méthode dont c'est ici un exemple frappant.

Il est rare, toutefois, que Michelet adopte résolument l'erreur de la *Chronique* contre le témoignage des notes qu'il trouve au bas

du texte. Dans l'ensemble, il utilise ces notes largement; il leur emprunte des faits et des phrases mêmes de son texte; il trouve commode, bien souvent, d'y copier ses références.

On a l'impression d'ailleurs que, malgré sa réelle compréhension de la vraie méthode historique, Michelet ne fait pas pratiquement grande différence entre le texte de Froissart et les remarques de ses éditeurs; il prend où il les trouve et sans s'inquiéter trop de leur origine, tous les renseignements avec lesquels il pense composer une histoire cohérente dans laquelle il puisse exprimer le développement et les transformations d'un peuple, d'un homme ou d'une idée; les préoccupations philosophiques l'emportent de beaucoup chez lui sur les simples préoccupations de méthode historique. Malgré les doutes qui peuvent naître de ce travail sur la probité professionnelle de Michelet, ce n'est pas par désir de cacher l'origine de sa documentation qu'il renvoie à Froissart lorsque c'est Dacier qu'il copie; mais plutôt parce que, pour lui, Froissart, Buchon et Dacier c'est tout un, c'est un ensemble de récits et de jugements relativement véridiques et historiquement utilisables qu'on trouve dans le même livre et qui pour autant rentrent dans la même catégorie d'informations. Je crois que, pour rester dans l'esprit de sa méthode, il ne faudrait pas, comme nous l'avons fait, distinguer ce qui, dans son histoire, vient de la *Chronique* et ce qui vient de la critique des éditeurs; ses références à Froissart ne sont pas tant des références à un ouvrage authentique du XIV^e^ siècle contemporain des événements que lui-même raconte, que des renvois à un livre déterminé dans lequel le lecteur pourra constater que Michelet n'invente pas les faits qu'il rapporte. D'ailleurs, il considère sans doute comme faisant partie du domaine public les notes de Buchon-Dacier.

Aussi, malgré la différence fondamentale que l'historien moderne pose *a priori* entre la valeur scientifique d'une chronique médiévale et l'intérêt secondaire des travaux d'un critique plus ou moins averti, nous parlerons d'utilisation de Froissart en englobant dans ce terme tout ce que Michelet a pu trouver dans l'édition qu'il possédait; et nous dirons que cette utilisation, dans les limites que nous avons fixées à son développement, se révèle précise, constante, brutale même puisque des phrases entières sont passées d'un ouvrage dans l'autre; que Michelet n'apparaît nullement ici comme un novateur capable de transformer l'histoire du XIV^e^ siècle et les méthodes de travail utilisées jusqu'à lui, mais — scientifiquement parlant du moins — comme le disciple

docile de Froissart et de Dacier-Buchon, comme un historien pressé, prêt à accepter tout du livre forcément imparfait dont il a fait sa source; que son ouvrage, enfin, loin de marquer une étape dans l'histoire de Charles V, était déjà contenu dans l'œuvre de Buchon.

Signalons que, sur deux points néanmoins, Michelet s'oppose à Froissart : p. 469, à propos du projet de débarquement en Angleterre prêté à Charles V par tous les historiens à la suite de Froissart, il écrit cette phrase qui met bien en lumière la nature de ses préoccupations profondes :

> Il est difficile de croire qu'une tête aussi froide, aussi sage ait eu réellement l'idée d'envahir l'Angleterre. Il fit tout ce qu'il fallait pour le faire croire sans doute afin d'attirer les Anglais dans le Nord et de les empêcher d'étouffer le mouvement du Midi.

Ce n'est pas un acte découvert par hasard dans son domaine des Archives qui l'oblige à rectifier le récit de Froissart; mais c'est au nom de la vraisemblance psychologique et de ce qu'il sait du caractère de Charles V qu'il révoque en doute les affirmations de la *Chronique*. Ne voyons-nous pas combien Michelet est avant tout le philosophe psychologue dont parlait Monod, et combien peu de science et d'érudition entrent dans sa manière d'interpréter les textes ?

Le second démenti qu'il apporte à Froissart porte sur l'évaluation du fouage imposé en 1368 par le prince de Galles aux habitants de l'Aquitaine; Froissart en fait un impôt d'un franc par feu; Michelet, lui, le fixe à dix sols, s'appuyant pour cela sur une lettre manuscrite du prince de Galles; enfin, et pour une fois, nous voyons un acte d'archive rectifier dans son œuvre le témoignage de la *Chronique*. Malheureusement (Michelet l'indique en note) ce n'est pas lui qui, fouillant dans de vieux papiers, a découvert l'existence de cette lettre, mais un de ses collègues, érudit et futur collaborateur à la Bibliothèque de l'École des Chartes, Lacabane, qui lui en a communiqué la teneur; on sait que, pour *Jeanne d'Arc*, Michelet fit vérifier une partie de son texte par Quicherat, qui lui signala quelques erreurs historiques et l'existence de documents encore peu connus; il est possible que Lacabane, amené de même à lire un premier travail où Michelet reproduisait peut-être l'erreur de Froissart, lui ait indiqué cette lettre et la correction qu'elle impliquait. Quoi qu'il en soit, on regrette de ne pouvoir faire honneur à Michelet de la seule correction qu'il apporte à la *Chronique* de Froissart et que,

pour une fois qu'il agit en savant, le mérite tout entier en retombe sur un autre.

En tous cas, ces deux rectifications sont bien peu de chose en face des emprunts massifs réalisés par Michelet dans son *Froissart*, emprunts, somme toute, légitimes puisqu'ils s'adressent le plus souvent à un ouvrage du XIV^e^ siècle, mais singulièrement aisés puisque cet ouvrage existe dans toutes les bibliothèques et peut passer dans toutes les mains. Michelet ne paraît pas, jusqu'ici, s'être donné beaucoup de mal pour écrire son histoire de Charles V; peut-être a-t-il travaillé davantage pour les passages qui ne s'expliquent pas par Froissart; qu'allons-nous donc leur découvrir comme sources?

N'oublions pas que nous avons, dès le début, éliminé de cette recherche vingt-huit pages du chapitre; nous mettons Froissart à l'origine de plus de trente pages; il nous reste donc une vingtaine de pages, c'est-à-dire un bon cinquième du chapitre à examiner.

Sismondi. — C'est une source *a priori* bien surprenante et bien improbable que l'*Histoire des Français*, œuvre d'un économiste et historien suisse fixé à Paris, Sismondi, une source à laquelle personne ne voudrait tout d'abord songer. L'édition de ses trente-et-un tomes se place entre 1821 et 1843, et le onzième volume, qui traite de Charles V, parut en 1828, dix ans à peine avant le travail de Michelet. Nous sommes sûrs que celui-ci connaissait l'ouvrage de son contemporain; le *Journal de mes Lectures* s'arrêtant en 1827 ne peut nous faire savoir s'il a lu de Sismondi le tome XI qui, justement, nous intéresse; mais nous y voyons notés, à côté de nombreux livres déjà presque tous consacrés à l'histoire, les neuf premiers tomes de l'*Histoire des Français*; il est fort probable que Michelet, qui se tenait au courant de tous les livres nouvellement parus et qui lut si régulièrement les neuf premiers volumes de cette collection, en fit autant pour les tomes X et XI et pour tous les suivants au fur et à mesure de leur parution. De toutes façons, il savait qu'on pouvait tirer quelque chose d'un ouvrage aussi largement documenté auquel nous ne reprochons encore maintenant que d'ignorer les sources d'archives.

Si nous consultons l'appareil critique de Michelet, nous relevons en tout et pour tout trois références à Sismondi, p. 469, 507 et 512. Michelet, nous l'avons vu, citait Froissart beaucoup moins que nous ne l'aurions voulu et nous avons néanmoins

relevé quatre-vingts références. Qu'a-t-il bien pu prendre à un auteur qu'il ne cite que trois fois?

Si, à propos de ces références ou du moins de deux d'entre elles (celle de la page 512 n'entre pas dans les limites que nous avons fixées à cette étude), nous rapprochons les textes de Sismondi et de Michelet, nous constatons que le second n'est pas seulement inspiré du premier, mais réellement copié sur lui.

P. 507 (c'est à propos du triomphal retour en Bretagne du duc Jean de Montfort, après la révolte de cette province contre Charles V), Michelet, négligeant une partie des détails rapportés par Sismondi à la page 285 du tome XI de son *Histoire*, renvoie à cette source pour la phrase suivante que nous transcrirons à côté de celle de Sismondi qui lui correspond :

Voici Michelet :

Jeanne de Blois elle-même vint le féliciter à Dinan, la veuve de Charles de Blois, de celui qu'il avait tué.

et voici Sismondi :

Enfin la Comtesse de Penthièvre, elle-même veuve de son rival et belle-mère du duc d'Anjou, vint aussi lui exprimer à Dinan la joie qu'elle avait de son retour.

Aucun des historiens de Bretagne dont s'inspire Sismondi[1] n'avait encore fait remarquer l'étrangeté de ces congratulations d'une veuve à l'ennemi acharné de son mari défunt ; aussi sommes-nous bien sûrs que c'est à Sismondi que Michelet doit cette phrase. Nous avions en effet le droit d'être perplexes, car, à côté de sa référence à Sismodi, il en indique une autre à l'*Histoire de Bretagne* du Père Lobineau (bénédictin du XVIII^e^ siècle qui collabora à la collection d'histoires provinciales entreprise à ce moment là par quelques savants membres de son ordre); à l'examen, d'ailleurs, cette référence au livre XII, ch. 108, p. 423, de Lobineau se révèle erronée; ce chapitre, en effet, ne rapporte que les modalités du traité passé entre Montfort et les Anglais avant le retour de ce duc en Bretagne, traité dont Michelet ne souffle pas le moindre mot. On explique aisément cette erreur, du reste, en remarquant que Sismondi donne, p. 284, à propos, comme Michelet, de l'arrivée de Jean de Montfort en Bretagne, la même indication; chez Sismondi, la faute se réduit à un simple déplacement de la référence, car il parle peu auparavant du traité anglo-breton et ne se trompe qu'en numérotant ses références et les phrases de son texte qu'il veut leur faire correspondre. Michelet a, sans rien voir, copié son

1. Généralement Lobineau, *Histoire de Bretagne* (1707), et quelquefois Daru, *Histoire de Bretagne* (1826).

erreur qui devient chez lui une absurdité puisqu'il renvoie à quelque chose dont il ne parle en aucun endroit de son chapitre. Et cela nous permet de constater qu'il ne prend pas à Sismondi son texte uniquement, mais aussi ses références, au moins dans le cas précis qui nous occupe ici.

La même chose se reproduit à propos de la seconde référence, p. 469, n. 3. Le texte se révèle à peu près exactement copié sur celui de Sismondi; on peut le noter lui aussi pour montrer la passivité avec laquelle Michelet se laisse guider par sa source, et comment, en même temps, il allège et renforce le style de son modèle.

Michelet, p. 469.

Toutes les villes qui se rendaient à Charles V obtenaient confirmation et augmentation de privilèges. On suit le progrès de sa conquête de charte en charte : Rhodès, Figeac, Montauban, février 1370; Milhaud en Rouergue, mai;

Cahors, Sarlat, juillet.

Sismondi, p. 144-145.

Il accorda de grands privilèges aux villes qui s'étaient soulevées contre les Anglais pour se donner aux Français, et leurs chartes nous aident à suivre le progrès de ses conquêtes. Celles de Rhodez, de Figeac, de Montauban sont du mois de février 1370. Celle de Milhaud en Rouergue du mois de mai; celles de Cahors et de Sarlat du mois de juillet.

Évidemment, Michelet sait trouver l'expression à la fois rapide et frappante capable de se fixer dans l'esprit du lecteur; mais sa tâche est simplifiée et son mérite tout de même un peu diminué du fait qu'il se contente de perfectionner le style à vrai dire plat et froid de son contemporain.

Pour ce passage, Sismondi a plusieurs références à des pages différentes du cinquième livre des *Ordonnances royales*; Michelet les réunit toutes en une seule et unique note où il les cite dans l'ordre exact suivi par son prédécesseur; de plus, il leur ajoute encore le numéro d'une page du même ouvrage citée aussitôt après par Sismondi à propos d'autre chose, à propos des villes du « Beauvoisis » dont lui-même ne parle nulle part. Cette nouvelle erreur ne peut, comme précédemment, s'expliquer que par sa trop grande dépendance à l'égard de Sismondi.

Comme, d'autre part, Sismondi, pour donner sans doute plus de rythme à cette phrase en groupant par deux ou trois les noms des villes qu'il citait, a légèrement faussé les dates qu'attribue aux différentes chartes le livre des *Ordonnances* dont il s'inspire et auquel il renvoie, nous sommes assurés que Michelet ne s'est pas reporté

aux *Ordonnances* elles-mêmes : il n'aurait pu manquer, même au cours d'une très rapide lecture, de voir que la charte de Montauban était de mars, et celle de Sarlat d'août. Il a simplement tout pris dans Sismondi, le texte et ses erreurs aussi bien que les numéros des pages auxquelles il renvoyait.

Il paraît assez surprenant que ces emprunts ne se soient renouvelés que trois fois au cours du chapitre de Michelet et se montrent aussi poussés que nous venons de le voir. On ne peut s'empêcher, après de telles constatations, de lire plus à loisir les quelques chapitres de Sismondi consacrés à Charles V; et l'on est étonné de tout ce que l'on y découvre d'étroitement apparenté à Michelet. Sans nul doute, la couleur générale du récit n'est pas la même; le style de Sismondi est coulant, facile à lire, mais sans relief, parfaitement terne; son plan l'oblige à des redites, et bien qu'il abrège un peu les détails militaires qui remplissent certaines parties de *Froissart*, des longueurs subsistent assez nombreuses dans son œuvre. Chez Michelet, au contraire, tout est rapide, concis, les faits importants soigneusement mis en valeur. Et puis surtout Sismondi s'attache à signaler sans cesse la cruauté des gens de guerre, la mauvaise foi des capitaines français, la lâcheté de Charles V et tout ce qu'il peut trouver à blâmer dans un camp comme dans l'autre; c'est le livre d'un protestant genevois et, bien que son auteur n'ait guère plus de cinquante ans, le livre d'un vieillard. Michelet se montre beaucoup plus large d'esprit, plein d'admiration pour la politique fructueuse poursuivie sans relâche par le « sage » Charles V, plein d'intérêt pour l'étonnante carrière du petit chevalier breton, Duguesclin. Malgré toute la différence qui sépare une vieille chronique d'une moderne histoire, Michelet est plus voisin de la bonhomie de Froissart que de la mauvaise humeur de Sismondi.

Mais cela n'empêche pas que de très nombreux passages n'aient été transcrits de Sismondi dans Michelet. A la simple lecture on reconnaît dans le premier des expressions qui avaient étonné dans le second. Ainsi, p. 454, après avoir assez exactement suivi le chapitre 517 de Froissart, auquel il renvoie en note, Michelet expose les moyens envisagés pour débarrasser la France des Compagnies qui la ravagent, et il écrit ceci :

> On proposait aux Compagnies d'aller à la croisade. L'Empereur leur avait obtenu le passage par la Hongrie et il offrait de les défrayer en Allemagne.

Il n'a pour ces deux phrases aucune référence particulière et

tire directement de Froissart (ch. 517, p. 283) les lignes qu'il leur fait suivre immédiatement. Or, dans Froissart, il n'est nullement question de l'Empereur; on y voit « un roi de Hongrie qui les voulait bien avoir de lez lui et les eût trop bien embesognés contre les Turcs à qui il guerroyait » (ch. 517, p. 283), et les négociations poursuivies entre le pape, le roi de France, le prince de Galles; aucun empereur n'intervient. Mais voici ce que nous dit Sismondi :

> Charles IV l'empereur... annonça à Urbain V qu'il avait demandé au roi de Hongrie passage... pour les compagnies qui ravageaient la France et l'Italie et il offrit de les défrayer lui-même des frontières de France jusqu'à celles de Hongrie (p. 35).

Sismondi renvoie pour ce passage à un livre que Michelet n'utilise pas, les *Annales ecclésiastiques* de Raynald. D'ailleurs, les ressemblances de style sont telles qu'aucun doute n'est possible sur l'origine de la phrase de Michelet. Et pourtant, cette fois, aucune référence à Sismondi ne l'autorisait à copier son ouvrage.

Autre exemple d'un passage qui arrête dans Sismondi quand on commence à connaître assez bien le chapitre de Michelet. En écrivant côte à côte les deux textes, on verra qu'il n'y a pas de doute possible sur leur parenté :

> Le roi de France... avait l'air de croire que cette affaire de Gascogne ne touchait point le roi d'Angleterre.
>
> Au même moment il lui envoyait un présent de 50 pipes de bon vin dont pourtant l'Anglais ne voulut pas. (MICHELET, p. 466.)

> Mais en même temps, comme pour entretenir les dehors de bonne intelligence, il avait envoyé à Édouard III un présent de 50 pipes de vin que celui-ci ne voulut pas recevoir. (SISMONDI, p. 100.)

Michelet ne donne aucune espèce de référence pour ce passage; Sismondi, seul parmi les historiens dont j'ai pu consulter les travaux[1], raconte ce détail; il déclare l'avoir trouvé dans l'ouvrage anglais de Rymer, et je m'étonne que Michelet n'ait pas pris dans Sismondi la référence avec l'anecdote; ce qui est sûr, du moins, c'est que s'il était remonté lui-même à Rymer, il n'eût certainement pas manqué de nous le faire savoir. Nous pouvons ainsi affirmer à nouveau que cette phrase vient de Sismondi.

Encore un détail, sans importance en lui-même, mais indiquant chez Michelet une grande connaissance de l'*Histoire des Français*; p. 461, à l'intérieur d'un passage assez manifestement

1. Voir bibliographie (l'anecdote pouvait se trouver dans n'importe quel ouvrage).

inspiré de Froissart, Michelet, plaignant les soldats anglais retenus en Espagne par la mauvaise foi de don Pèdre, leur allié, qui retarde sans cesse le moment de les payer, a cette phrase que rien ne fait prévoir dans Froissart : « La sobre hospitalité espagnole ne les dédommageait pas de ce long séjour ».

Cela semble assez curieux; les soldats, d'ordinaire, ne se gênent pas pour se servir eux-mêmes, et puis les Espagnols n'ont pas une réputation de sobriété telle qu'on doive y voir un trait constant de leur race. Mais l'idée n'est pas de Michelet; Sismondi, p. 49, à propos des compagnies françaises emmenées en 1366 par Duguesclin, écrit ceci :

> Quoique des vivres leur fussent préparés partout, l'hospitalité d'un peuple aussi sobre que les Espagnols ne les satisfaisait pas.

Il n'y a que chez Sismondi et Michelet que se retrouve cette idée et, bien qu'il ne s'agisse pas de part et d'autre des mêmes soldats, la phrase de Sismondi est certainement à l'origine de celle de Michelet. D'ailleurs, « l'hospitalité » est beaucoup mieux placée dans le texte de Sismondi qui, quelques lignes auparavant, déclare que les soldats français étaient partout reçus en amis, que dans le récit de Michelet où, à vrai dire, cette expression surprend un peu.

Ce sont trois exemples pris au hasard parmi les nombreux détails dont la lecture la plus superficielle des deux ouvrages nous révèle la présence dans les deux textes sous une forme identique. Ils montrent, de plus, à quel point Michelet suit son modèle et comment il travaille; il ne se contente pas de prendre à Sismondi les anecdotes qu'il y peut trouver et de l'utiliser comme un résumé acceptable des principaux documents, chroniques ou travaux secondaires qu'il devrait lui-même consulter; il calque véritablement son texte sur celui de son prédécesseur; on ne peut même pas dire qu'il l'imite; il se contente de transcrire, à peu près textuellement, les passages de son œuvre dont l'intérêt lui semble indiscutable.

Si nous venons à confronter plus sérieusement les deux textes, nous constatons que Michelet doit à Sismondi plus que les passages disséminés dont nous avons parlé jusqu'ici; il s'agissait d'une phrase, d'un très court paragraphe transportés de Sismondi dans Michelet au milieu de pages entières inspirées de Froissart; nous allons voir que sur d'importants groupes de pages l'imitation constante de l'*Histoire des Français* se poursuit sous la plume de Michelet. Il ne prend plus seulement les idées et détails

d'expression, mais aussi le plan de son récit à cette source dont il nous cache alors soigneusement l'existence.

Toute l'histoire des révoltes du Languedoc et de Bretagne (p. 502-509) est un résumé fidèle des vingt-trois pages de Sismondi consacrées aux mêmes sujets (p. 252-260 et 280-296 du tome XI de son histoire). Dès le début de la p. 502, Michelet emprunte à son auteur :

La France elle-même semblait échapper à Charles V. Trois provinces les plus excentriques, mais les plus vitales peut-être se révoltèrent. (MICHELET, p. 502.)

Trois grandes provinces de la monarchie française, les trois, il est vrai, auxquelles le pouvoir immédiat du roi s'étendait le moins, le Languedoc, la Flandre et la Bretagne commencèrent en même temps à s'agiter ou à se soulever. (SISMONDI, p. 252.)

Cela annonce déjà un parallélisme de plan entre les deux ouvrages. Mais ce qui prouve clairement la soumission de l'un à l'autre, c'est que Michelet, après cette entrée en matière, ne traite que deux révoltes, celle du Midi et celle de Bretagne; il ne dit rien de celle des Flandres jusqu'à la p. 509, où il l'attribue, en note, au règne de Charles VI; il devait en traiter trois ou n'en promettre que deux; il n'a pas vu la légère incohérence qui résultait pour son texte de sa trop grande docilité à l'égard de Sismondi.

On ne peut songer à citer ici les sept pages de Michelet et les passages à peu près identiquement semblables de Sismondi qui leur correspondent; exception faite de deux courts passages inspirés de Froissart et Christine de Pisan, d'un paragraphe copié dans l'*Histoire de Bretagne* de Daru (toutes choses indiquées par Michelet en note), de quelques lignes, p. 502-503, qui sont un résumé assez indépendant de plusieurs passages de Sismondi, et d'un paragraphe lyrique sur l'ingratitude de Charles V à l'égard du duché de Bretagne évidemment dû à sa seule inspiration, tout, jusqu'au plus petit détail de ce groupe de pages, est pris à Sismondi; la même ordonnance est citée p. 504 par Michelet et p. 259 par Sismondi; les mêmes arguments de part et d'autre mettent en lumière l'étrangeté du procès intenté au duc de Bretagne; pour tous deux, c'est comme ami du duc de Bourbon et à titre privé que Dugesclin assiégea Châteauneuf-de-Randon,... etc.

Seulement, si l'on compare Sismondi à ses sources principales pour l'histoire de cette période, l'ouvrage du Père Lobineau pour la Bretagne et celui, dans la même collection, de Dom Vaissette

pour le Languedoc, on constate une grande parenté de texte entre les *Histoires* du XVIII[e] siècle et celles du XIX[e]. Michelet donne trois références à Dom Vaissette et, outre la référence erronée dont nous avons déjà parlé, une à l'*Histoire de Bretagne*. Rien ne permet *a priori* d'affirmer que c'est à Sismondi et non aux histoires provinciales qu'il a pris les pages qu'il consacre à ces questions, et les ressemblances de style sont assez grandes entre Sismondi et les Bénédictins pour que la parenté que nous trouvions si sensible entre nos deux auteurs ne soit due qu'à l'utilisation par tous deux des mêmes sources.

La similitude que nous venons de constater entre leurs plans témoigne déjà en faveur de l'imitation de Sismondi par Michelet. Et puis certains détails de texte prouvent définitivement que ce dernier n'a pas consulté lui-même les histoires bénédictines. Plusieurs fois, en effet, les événements, en passant d'un texte à l'autre, ont abouti dans Michelet à une véritable erreur historique qui ne s'explique que par une première déformation du récit chez Sismondi. Par exemple, à propos de l'inique procès intenté par Charles V au duc de Bretagne, Michelet écrit, p. 505, cette phrase :

« Plusieurs pairs ne voulurent point siéger au jugement. » Le contexte laisse supposer que ce fut là leur façon de témoigner au roi leur désapprobation. Il n'est fait nulle part ailleurs mention de ce détail; Lobineau cite la liste des pairs qui accompagnèrent le roi, sans aucun commentaire. Et Sismondi, résumant justement Lobineau, écrit très simplement :

> Le roi se rendit au Parlement accompagné d'un grand nombre de prélats et de quelques pairs. (P. 281.)

« Quelques pairs », cela signifie dans l'esprit de Sismondi une dizaine de pairs, tous ceux que nomme Lobineau; mais, pour Michelet, cela signifie « un tout petit nombre », « bien moins qu'il eût dû y en avoir »; et de là l'incompréhensible phrase : s'il y en avait si peu, c'est que « plusieurs n'avaient pas voulu siéger au jugement ». De toutes les sources possibles de Michelet, Sismondi est la seule que l'on puisse déformer dans ce sens, et ce petit fait tend assez à prouver qu'il n'a connu Lobineau qu'à travers Sismondi.

On ne pourrait citer d'exemple de cet ordre à propos de Dom Vaissette; mais la tournure même des phrases de Michelet le rapproche de Sismondi plus que de tout autre historien : il serait curieux que tous deux, même à partir d'un texte unique, aboutis-

sent aux mêmes simplifications, aux mêmes modernisations d'exposé et de style sans que Michelet ait connu d'abord Sismondi.

Et, d'ailleurs, si Michelet avait consulté les sources qu'il indique, cela n'aurait rien, pour lui, de plus scientifiquement honorable. Les œuvres de Sismondi et du Père Lobineau sont d'accès très facile l'une et l'autre, et puisqu'ici Sismondi ne fait que résumer Lobineau, il nous importe peu que Michelet ait puisé dans l'un ou l'autre ouvrage si nous ne prétendons juger que la valeur de sa méthode. Il nous semblerait seulement plus honnête de sa part d'être remonté aux auteurs qu'il mentionne plutôt que de tout prendre à un contemporain dont, sans en rien dire, il utilise le travail.

C'est le seul passage où le plan même de Sismondi ait si exactement passé dans Michelet, où l'imitation se prolonge sur sept pages dont presque tous les mots se retrouvent dans Sismondi. Le seul travail de Michelet consiste à choisir dans le livre qu'il consulte les phrases utiles à la compréhension du récit, les détails nécessaires à l'intelligence de l'époque et à passer sur le reste, à raccourcir autant qu'il peut; c'est un travail qu'il accomplit d'ailleurs avec beaucoup d'habileté et même beaucoup d'art; de la concision qu'il introduit dans le texte de Sismondi naissent plus de force et plus de clarté : les faits importants ressortent davantage et s'imposent à nous. Mais cela n'a vraiment rien du travail d'un savant.

Outre ce long passage, nous l'avons déjà dit, l'utilisation de Sismondi se révèle tout au cours du chapitre par des phrases isolées, mais fort nombreuses, dont la ressemblance avec le texte de cet auteur ne peut s'expliquer que par la présence du livre de Sismondi sous les yeux de Michelet écrivant. On ne peut, comme pour Froissart, assigner des limites à cette utilisation; elle n'épargne pas même les pages que nous avons déclarées à peu près entièrement dues à la *Chronique médiévale*; même alors quelques lignes de temps à autre se révèlent identiques au récit correspondant de Sismondi. On pourrait donner plusieurs dizaines d'exemples de ce genre analogues à ceux que nous avons déjà notés plus haut; tous montreraient la nature de cette imitation qui n'est qu'une transcription, quelquefois une adaptation des mots mêmes de Sismondi; l'usage de guillemets serait bien souvent nécessaire.

Nous avons vu par ailleurs que les références de Michelet à Dom Vaissette et au Père Lobineau avaient toutes chances de venir directement de Sismondi. Et ce ne sont pas les seules. Il faut voir que l'ouvrage de Sismondi est une véritable mine de

références à toutes sortes de travaux plus ou moins recommandables, à des chroniques, à des histoires du XVI^e^, du XVII^e^, du XVIII^e^ siècles, à des auteurs français, anglais, espagnols; en général, une note de cet ouvrage renvoie à cinq ou six auteurs différents. Sismondi a réuni une vaste documentation, pas toujours d'excellent aloi, mais dont il ne veut rien nous faire perdre (il renvoie même à des livres sur Duguesclin auxquels il nous conseille de ne rien croire). Il était facile à Michelet de puiser dans cette mine.

A première vue, il semble naturel qu'à propos d'un même fait, deux auteurs contemporains se réfèrent aux mêmes sources. Il est plus curieux déjà que tous deux citent la même page, le même paragraphe dans un livre où tout pouvait être choisi. Il est enfin tout à fait anormal que Michelet donne une référence, à propos d'un texte absolument différent de la source qu'il lui assigne par cette référence même; et lorsque la différence s'explique sans peine par une première transformation du texte initial dans Sismondi (comme c'était le cas pour la phrase de la p. 505 dont nous avons parlé) et que, par ailleurs, la référence se retrouve telle quelle dans Sismondi, on ne peut raisonnablement croire que Michelet n'ait pas été l'y prendre. Nous avons déjà vu un exemple de ce cas; on peut en citer un autre au sujet d'une référence à la *Continuation de la Chronique de Nangis*, p. 448 du chapitre de Michelet; on peut mettre côte à côte les trois textes : Michelet, Sismondi et le Continuateur de Nangis, pour suivre la transformation; il s'agit des mesures prises après la soumission à Duguesclin de Mantes et de Meulan :

Les deux villes payèrent tout le mal que les Navarrais avaient fait aux Parisiens. Les bourgeois eurent la satisfaction d'en voir pendre 28 à Paris.	(*Sismondi, p. 10.*) Mantes et Meulan... furent presque détruites et 28 des principaux habitants de la première de ces villes furent les uns décapités, les autres pendus à Paris.	(*Cont. Chr. Nangis, p. 132, col. 2*) : Le texte latin de cette chronique parle de XXVIII personnes décapitées, les unes à Paris, les autres à Saint-Denis.

On voit que Sismondi néglige Saint-Denis comme théâtre d'une partie de ces exécutions et commence, d'autre part, à introduire la pendaison dans cette affaire : chez Michelet il ne reste plus qu'un seul genre de supplice. Il a pour cette phrase une autre référence, à Froissart; mais Froissart ne parle pas de ces vingt-huit condamnés, aussi ne peut-on pas lui attribuer l'erreur : Michelet

en est seul cause, qui s'est permis de transformer la phrase, inexacte à l'avance, qu'il lit chez Sismondi. Une fois de plus, la référence ne peut venir que du seul Sismondi; c'est là que Michelet l'a copiée.

De même la plupart de ses références au livre des *Ordonnances royales*[1], celles à Rymer (p. 471) ne correspondent à aucun travail de sa part. Avec toutes celles que nous avons déjà notées, on peut dire que cette façon de transporter à la fois le texte et la référence qui l'accompagne du livre qu'il utilise dans son propre ouvrage devrait véritablement passer pour un des caractères de sa méthode historique.

Et cela nous pose une question fâcheuse : n'a-t-il pas emprunté à Sismondi ses références à Froissart et la parenté que nous lui trouvions avec cet auteur ne vient-elle pas de l'utilisation que Sismondi a réalisée avant lui du texte de Froissart? Nous pouvons tout de suite répondre : non; la comparaison des trois ouvrages montre nettement que Michelet a connu Froissart et s'en est servi; un fait sans intérêt en lui-même se présente d'ailleurs ici pour appuyer cette affirmation, un fait matériel parfaitement concluant : lorsqu'il transcrit le numéro d'un chapitre de Froissart, Sismondi donne toujours en même temps le numéro de la page où commence ce chapitre, tandis que Michelet, dans le même cas, indique toujours dans le chapitre la page exacte où il a pris l'événement qu'il raconte. S'il copiait les références, c'est telles quelles qu'il les prendrait : on peut donc assurer qu'il a travaillé sur Froissart, et, redisons-le, son texte lui-même le prouve. De plus, ne serait-il pas inconcevable qu'ayant sous la main une édition aussi commode que celle de Buchon il ne s'y soit pas lui-même reporté? On peut affirmer qu'il a pris beaucoup de choses à Sismondi; on est en droit de supposer qu'il écrivit son chapitre avec devant lui cet ouvrage ou les notes qu'il en avait tirées; mais, de l'autre côté de sa table de travail se trouvaient certainement trois tomes de Froissart dans lesquels il puisait avec tout autant d'intérêt.

En résumé, il a donc pillé Sismondi, sans même nous dire que c'était lui qu'il utilisait; mais il n'a pas non plus absolument caché l'usage qu'il en faisait : à trois reprises, il y renvoie, et certes, sans ces références, personne n'imaginerait qu'il puisse devoir quoi que ce soit à un ouvrage aussi déprécié que l'est aujourd'hui celui de Sismondi. On s'explique difficilement pourquoi Michelet a noté ces trois références et ces trois-là seulement; qu'il ne veuille pas

1. Celles de la page 453 exceptées.

sembler redevable à Sismondi, on le comprendrait sans peine en ce temps où les principes de l'honnêteté littéraire et scientifique étaient beaucoup moins rigoureux qu'aujourd'hui ; je crois plutôt qu'il pense avoir assez fait de le citer trois fois ; ce n'est pas une source bien digne du savant qu'il est dans l'esprit de ses contemporains ; il n'a aucune raison de l'afficher comme il faisait de Froissart ; mais, au moins, s'il n'avoue pas tout l'usage qu'il en fait, il reconnaît par ses trois références l'avoir utilisé et, je crois que, sincèrement, cela doit suffire à calmer ses scrupules. Nous trouvons choquant de penser que, grâce à ses dons d'artiste, à sa pénétration de psychologue, il réalise à l'aide du travail d'un autre une œuvre qui seule reste aujourd'hui et dont tout l'honneur lui revient ; il ne pouvait prévoir le fait de si loin et, d'ailleurs, la délicatesse en cette matière était il y a cent ans beaucoup moins sévère qu'à présent, il ne faut pas l'oublier, au risque d'être injuste à l'égard de Michelet.

De toutes façons, sa documentation jusqu'ici ne semble guère approfondie et sa méthode nous paraît fort médiocre ; Sismondi et Froissart, sources de base de ce chapitre, ont à vrai dire bien peu de valeur scientifique.

Sources secondaires. — Malgré tout, Michelet n'a pas vu que ces deux seuls ouvrages. Il a des sources tout à fait épisodiques telles que l'*Histoire de Bretagne* publiée en 1822 par Daru, de laquelle il tire trois courts passages assez éloignés les uns des autres pour prouver qu'il a dû parcourir le livre tout entier — ou encore l'édition due à Francisque Michel de l'*Abrégé de la Chronique de Duguesclin* : il lui prend quelques citations qu'il introduit dans le portrait qu'il trace de Duguesclin p. 447. Ce sont des livres qu'il a réellement consultés et cela prouve qu'il n'avait pas l'intention de se limiter rigoureusement à Sismondi et Froissart, mais il n'en a presque rien tiré.

Nous avons déjà parlé de la *Chronique du roi Don Pèdre*, œuvre espagnole remarquable écrite au xv^e^ siècle par Ayala. Nous avons vu que Michelet utilisait volontiers les événements rapportés par Buchon d'après cette chronique ; il s'y est aussi référé lui-même comme le prouvent les trois paragraphes consacrés p. 455 à l'Espagne et à don Pèdre ; personne n'avait encore fait ressortir aussi nettement que lui le double caractère « à la fois juif et mauresque » de l'Espagne vers 1360 ; quoique rapide, son jugement sur don Pèdre contient aussi quelques points de vue nouveaux ; et c'est dans Ayala qu'il s'est renseigné ; en note, il en

résume un chapitre, en cite deux phrases en espagnol (cet ouvrage n'a toujours pas de traduction française) ; il n'a pu trouver ailleurs que dans le livre lui-même des détails si précis. Mais il semble bien qu'il se soit contenté de le parcourir, puisant ici et là une anecdote, une phrase à citer; les idées qu'il en tire sont des idées d'ensemble, de celles que les titres des chapitres, en montrant les préoecupations essentielles d'un peuple, suffisent à suggérer. Il est très possible qu'ayant constaté l'estime de Buchon pour cet ouvrage (les notes de Froissart en témoignent fortement), il ait voulu voir son aspect général et s'y soit reporté de préférence quand il a voulu nous donner une idée de l'Espagne médiévale. De toutes façons, rien ne permet de supposer qu'il le lut très attentivement ; il ne s'en sert jamais pour critiquer d'autres textes ni établir plus solidement les faits qu'il avance, et l'utilisation, certaine, qu'il en fait se borne à ce passage d'une page et demie, tableau général, exposé d'idées plutôt que de faits. Nous devons regretter que Michelet n'ait pas pris plus de choses à cette source authentique, à la fois médiévale, espagnole et bien renseignée ; mais nous devons aussi nous féliciter qu'il s'en soit servi, si peu que ce soit : ses préoccupations scientifiques n'étaient pas très sérieuses mais elles existaient néanmoins, et l'on est satisfait de le voir songer à un ouvrage de première main quand il décide de reviser — même pour un aussi court passage — les idées qu'il rencontre un peu partout.

Quant à l'ouvrage, ou, plus exactement, aux deux ouvrages latins du moine anglais *Walsingham*, Michelet, malgré les citations qu'il en fait, n'a dû s'y référer qu'à l'instigation de Sismondi ; c'est p. 478 qu'il en cite deux phrases latines, sans indiquer d'ailleurs qu'elles ne sont pas tirées du même livre, mais viennent chacune d'une des deux chroniques de Walsingham. Sismondi, sans copier de latin, indiquait pour le même passage les mêmes références exactement, et tout porte à croire que Michelet a vu ces références dans Sismondi avant de s'y reporter lui-même; d'autant plus sûrement que la fin de la page 477 est, sans aucun doute, très fortement inspirée de Sismondi ; Michelet, d'ailleurs, en consultant les pages indiquées par cet auteur, a vu pour sa part le récit de Walsingham et l'on sent bien, quoique Sismondi soit, pour ce passage, remonté aux mêmes pages de Walsingham, que ce n'est pas Sismondi qu'il imite dans son propre récit.

Toutefois, le passage est si court pour lequel il se sépare de Sismondi qu'on ne peut croire qu'il ait de lui-même et tout d'abord consulté Walsingham.

Deux autres références — sans citation — p. 461 et p. 474 ne correspondent certainement à aucun travail de Michelet dans la chronique anglaise ; la première vient d'une note de Dacier, p. 429 du tome IV de Froissart : tout ce que Michelet prétend tirer de Walsingham est exprimé en termes absolument semblables à ceux de cette note et la référence elle-même s'y retrouve, sous une forme identique ; quant à la seconde, elle se trouve dans Sismondi, et tout ce que dit Michelet à cet endroit de son chapitre vient de Froissart ; la référence a été ajoutée après coup parce que Sismondi l'avait donnée et qu'elle avait ainsi de grandes chances d'être exacte.

A propos des événements proprement anglais dont nous n'avons pas à parler ici, il semble qu'il soit retourné pour son compte à Walsingham, dont il donne quatre références et tire trois citations ; je crois que, pendant au moins une page et demie, il n'a pas d'autre source ; Sismondi, qui s'en inspire aussi pour le récit des mêmes événements, résume les faits beaucoup plus que lui.

Ainsi, quand il veut parler de l'Espagne ou de l'Angleterre, Michelet consulte des chroniques espagnole et anglaise ; il ne se contente pas du travail de Sismondi ; on se demande d'ailleurs pourquoi il ne vérifie pas plus souvent ce travail et pourquoi ce n'est que pour tracer des tableaux d'ensemble qu'il juge nécessaire de se reporter aux chroniques originales. Les vues d'ensemble lui paraissent sans doute les seules parties importantes de l'histoire, ou du moins les plus dignes d'intérêt. Remarquons d'ailleurs qu'il tire peu de choses nouvelles de ces chroniques ; et que, d'autre part, il ne songe pas à vérifier par d'autres documents leurs affirmations, comme font nos historiens modernes. Même ici, on ne peut parler d'une réelle méthode scientifique, mais tout au plus d'une vague idée de ce que sera le travail historique véritable de la fin du XIX^e^ et du XX^e^ siècles ; il ne marque pas même un début dans la méthodologie historique.

La vie de Bertrand du Guesclin, de Cuvelier, poème du XIV^e^ siècle. — A plusieurs reprises, dans ses notes, Michelet cite quelques vers de cette chronique (p. 446, 447, 463, 508 et 517) ; il n'en tire d'ailleurs à peu près rien pour son texte, sauf p. 463, où il rapporte les paroles que, « selon la chronique », Duguesclin aurait prononcées devant le prince de Galles à Bordeaux.

Remarquons que, dès le début de son chapitre, amené à faire le portrait de son héros, il se montre très sévère pour l'œuvre de

Cuvelier et lui dénie toute valeur historique. « La vie de Duguesclin, dit-il, a été chantée, c'est-à-dire gâtée et obscurcie dans une sorte d'épopée chevaleresque que l'on composa probablement pour ranimer l'esprit militaire de la noblesse. » Son opinion sur cet ouvrage n'est, du reste, pas nouvelle; nous avons le témoignage d'un normalien de ses élèves qui, dans un article traitant justement du manuscrit de Cuvelier, nous apprend que, dans son cours de 1834, Michelet déclarait que : « Duguesclin, comme Roland, inspira un grand nombre de poèmes qui n'ont pas grande valeur historique. Ces poèmes, en général mal écrits, peu soignés, furent composés principalement pour amuser la royale folie de Charles VI. » L'idée est intéressante ; mais elle n'est presque certainement pas de Michelet ; on la retrouve, fort peu différemment exprimée, dans une note (p. 163) du cinquième volume de la collection des « Mémoires relatifs à l'histoire de France », volume consacré à Duguesclin et publié en 1819 par Petitot; Michelet recommandait cette collection à ses élèves ; c'est donc qu'il l'estimait, et l'on peut tenir pour assuré qu'il y puisa le mépris qu'il professe pour la *Chronique* de Cuvelier. Ce n'est pas, comme on l'eût souhaité, une lecture appliquée de cet ouvrage qui lui dicte ce qu'il en doit penser ; il ne fait que répéter ce que pensait avant lui un confrère.

Cela n'empêche pas qu'il ait au moins parcouru certaines parties du poème en question ; quel que soit le peu d'intérêt des vers qu'il en cite, il lui a fallu les y aller chercher, et sans doute dans le manuscrit puisque aucune publication de cet ouvrage n'existait encore. Mais pourquoi s'est-il donné cette peine puisque Cuvelier ne lui semble rien de plus qu'un poète épique et son œuvre une méprisable « vie romancée » ? L'explication devient très simple si l'on songe que, deux ans plus tard, en 1839, Charrière devait publier, dans la collection des « Documents inédits de l'histoire de France », la première édition du poème de Cuvelier ; Charrière a travaillé aux Archives, puisque, à la suite du poème, il donne aussi un certain nombre d'actes intéressant l'histoire de Duguesclin ; Michelet a peut-être cherché des documents pour lui, comme nous savons qu'il fit pour Augustin Thierry, Paulin Pâris et tant d'autres ; en tous cas, il n'a certainement pas ignoré le travail auquel se livrait Charrière ; et les citations qu'il fait ne servent qu'à nous laisser croire qu'il connaît bien, qu'il a lu ce manuscrit que la publication est sur le point de mettre à la portée de tous : elles étaient nécessaires à sa réputation d'érudit.

D'ailleurs, l'une des cinq citations de Michelet présente un cer-

tain intérêt, la dernière, p. 517. A propos d'une quinzaine de vers qu'il en tire, Michelet met en évidence le caractère violemment anticlérical de cette chronique, caractère dans lequel il voit un signe des temps et l'un des traits qui, au XIV^e^ siècle, annonce le XV^e^ ; il est regrettable qu'il n'ait pas utilisé plus largement dans ce sens un document qui, malgré son manque de valeur historique et peut-être par ce manque même, révèle admirablement l'état d'esprit et les mœurs de l'époque qu'il étudiait ; il est très intéressant de voir qu'il a songé à le faire, et cela ne nous étonne nullement d'un historien toujours prêt à manier les idées générales et les grands sentiments bien plus qu'à vérifier par un patient labeur les petits faits qui constituent en somme la base de toute histoire.

Les autres citations sont uniquement plaquées sur le texte et ne servent nullement au récit.

Les Documents d'Archives. — Enfin, à deux ou trois reprises au cours de ce chapitre, Michelet s'est souvenu qu'il était aux Archives et renvoie à des actes inédits qu'il devait parfaitement connaître ; nous l'avons déjà vu utiliser contre Froissart une lettre manuscrite de la Bibliothèque Nationale et nous avons dit ce qu'il fallait penser de son travail à ce sujet. Ici, ce sont des pièces d'archives qu'il consulte et qu'il nous fait connaître (p. 449, 456, 483, 511).

P. 483 : A propos du procès intenté par Charles V à Jacques Du Rue, conseiller de Charles le Mauvais, Michelet, avant tout autre historien, renvoie aux pièces originales de l'enquête classées d'après lui sous le n° J, 618 ; mais en même temps et à côté il cite l'édition médiocre et déjà ancienne de l'interrogatoire de Du Rue donnée par Lebrasseur en 1722 dans son *Histoire du Comté d'Évreux*. Et, sans aucun doute, c'est à cet ouvrage qu'il emprunte ce qu'il rapporte de l'enquête : les quelques mots placés entre guillemets p. 484 se retrouvent textuellement dans Lebrasseur. Ainsi Michelet, qui manie les documents originaux, qui travaille à les classer, qui songe à y renvoyer son lecteur, va chercher les renseignements dont il a besoin dans une édition médiocre qu'il cite en même temps que l'original. N'est-ce pas une curieuse méthode de travail pour qui se dit et se veut savant ?

P. 449 et 456 : Il met en cause — et cite en partie, pour le second du moins, — deux actes d'une série que Charrière devait publier parmi les documents qu'il ajoute à son édition de la

« Vie de Du Guesclin ». (Il y a une fois de plus, ici, une erreur de chiffre et les actes cités appartiennent tous deux à la série J, 381 du Trésor des Chartes malgré le n° J, 481 attribué au second dans la note de Michelet.) Il est remarquable que lui, si avare de références à des originaux, cite justement les actes que, deux ans plus tard, un autre devait publier entièrement, et certainement son travail est lié à celui de Charrière : ou bien, en effet, celui-ci demanda des recherches à Michelet et lui donna ainsi l'occasion de voir de plus près des documents qu'il n'aurait pas pris la peine de déplacer pour son propre travail ; ou peut-être Charrière n'avait pas encore, en 1837, commencé ses travaux aux Archives Nationales et, dans ce cas, Michelet dut lui faciliter la tâche par la connaissance qu'il avait de quelques-uns des actes inédits concernant Duguesclin qu'il pouvait être utile de publier. Les renvois que Michelet fait à l'ouvrage de Cuvelier semblent prouver toutefois qu'en 1837 il était en rapport avec Charrière : ce sont ainsi des recherches pour ou avec Charrière qui l'auraient amené à citer ces deux actes.

Quoi qu'il en soit, il est le premier à les utiliser ; il transcrit l'un presque dans son entier ; quant à l'autre, il se contente de le résumer en une phrase qui prouve qu'une lecture trop rapide ne lui a pas permis d'en comprendre le sens, à moins que, par besoin de concision, il n'ait été amené à trahir sa pensée. C'est à propos du comté de Longueville, donné à Duguesclin en 1364 après la victoire de Cocherel, et il dit ceci : « En 1365, le roi reprit ce comté en payant une partie de la rançon de Duguesclin » ; on comprend évidemment que le comté fut ôté à Duguesclin que l'on s'étonne ensuite de voir mourir « Comte de Longueville ». En réalité, par l'acte en question, qui n'est autre qu'une lettre de Duguesclin au roi, celui-ci reçoit le comté de Longueville en garantie des 40000 florins qu'il avance à son vassal pour le paiement de sa rançon ; Duguesclin doit rentrer en possession de son domaine à la date de Pâques 1367 contre remboursement des dettes qu'il a, de ce fait, contractées. Michelet, on le voit, dit tout autre chose, et l'on comprend difficilement qu'il n'ait pas songé à corriger cette erreur.

P. 511 : C'est à un acte du XVIII^e^ siècle que Michelet fait allusion ; aucun rapport ici avec Duguesclin ni avec le XIV^e^ siècle.

* * *

Voici donc l'ensemble des sources utilisées par Michelet dans son *Histoire de Duguesclin* ; il y a loin de la méthode que

nous le voyons pratiquement s'autoriser à suivre au programme qu'il se propose officiellement : vérification constante des opinions généralement admises et particulièrement des chroniques par les actes.

On l'accusera de piller ses contemporains, Buchon, Sismondi, dont les œuvres n'ont guère que dix ans quand il publie la sienne; nous l'avons vu leur prendre la presque totalité de son chapitre; mais s'il s'inspire de leurs récents travaux, c'est parce que ce sont vraisemblablement ceux qui contiennent le moins d'erreurs et c'est, par lui, la bonne tradition du XVIII[e] siècle qui continue à vivre : chaque œuvre nouvelle ne fait qu'apporter aux œuvres précédentes un nombre minime de précisions et de compléments, et l'historien qui reproduit les termes de son prédécesseur ne croit pas enfreindre pour autant les règles de l'honnêteté littéraire. C'est dans le mode d'explication proposé aux actions des hommes et aux événements que résident la nouveauté et l'intérêt d'une œuvre. Michelet, par sa méthode, appartient au passé bien plus qu'à l'avenir.

On lui reprochera aussi de négliger les documents originaux.

Mais, sur Duguesclin, y avait-il quelque chose à tirer des Archives? Possédons-nous des actes dont la connaissance modifie pour nous l'histoire de cette période? Les cinq gros volumes consacrés par Delachenal au règne de Charles V suffisent à nous prouver que, s'il l'avait voulu, Michelet pouvait se mettre à l'œuvre, compulser de vieilles chartes, préciser, rectifier, discuter l'histoire de Duguesclin; Delachenal passa sa vie entière à la composition de son « Charles V », et les moins nombreuses de ses références ne sont certes pas celles qui renvoient aux actes des Archives. Ce travail nous montre tout ce qu'eût pu faire Michelet et les raisons aussi pour lesquelles il ne le fit pas : dix vies lui eussent à peine suffi pour écrire scientifiquement tout ce qu'il écrivit; d'autant plus qu'il y a cent ans les recherches se trouvaient encore compliquées par l'absence des publications annexes de toutes sortes qui aident aujourd'hui l'historien. Il est impossible, à qui décide de raconter à lui tout seul onze siècles de l'histoire d'un pays comme la France, de se livrer au dépouillement de tous les actes qui entrent dans un cadre si vaste; Michelet ne pouvait matériellement pas composer selon les principes de la science moderne une histoire de la France (et son œuvre encore ne se borne pas à cette seule histoire).

Et puis, ces principes de la science moderne, au fond, n'intéressent pas Michelet; les critiques littéraires qui étudièrent son

œuvre nous citent de lui des phrases qui prouvent un sentiment très vif de la nécessité où se trouvait l'historien de changer ses méthodes et de la voie où devait s'engager l'histoire pour devenir une science; a-t-on donné trop d'importance à ses déclarations sur ce point, ou Michelet négligea-t-il les principes de travail que lui-même proposait? Il n'est pas impossible qu'avec son imagination, il ait cru de bonne foi travailler en savant. Mais pour nous, qui le considérons de loin, il est et restera toujours le philosophe qu'il fut d'abord, amené d'ailleurs à l'histoire par un autre philosophe, Vico. La formation progressive de la France, les étapes de son développement, l'influence parallèle et la lutte de la royauté et de l'Église et la psychologie des hommes ou des femmes dont l'action modifia les destinées de la France, voilà ce qui l'intéresse dans l'histoire qu'il compose. Les détails d'érudition ne pourraient l'attirer que s'il croyait y trouver la clé du caractère d'un homme ou d'une époque; dans les données traditionnelles de l'histoire il trouve assez de traits, assez de liens à dégager, à discuter pour borner là ses recherches, recherches d'ordre psychologique et philosophique toujours beaucoup plus que d'ordre purement historique.

Sans doute il donne des références, quelques-unes à de très authentiques documents; mais il en a si peu et leur présence s'explique chaque fois si bien par des raisons extérieures au texte et à un souci d'exactitude, qu'on ne peut en tenir compte; ou plutôt leur usage même nous suggère l'idée de Michelet écrivant son histoire et lui juxtaposant ensuite un nombre convenable de notes et références destinées à sauvegarder sa réputation. Et cela prouve que, sans en faire sa propre étude, il comprenait tout de même un peu l'importance du rôle que devait jouer l'érudition dans l'histoire.

Enfin, nous l'avons déjà dit, le plus grand mérite de Michelet lui revient de son style, des phrases rapides, heurtées, vivantes par lesquelles il remplace les récits monotones qui sont pour lui des sources. Son œuvre est colorée, pleine d'émotion et de vie : c'est ce qui en fait le succès justifié aisément par le court passage dont nous nous occupons.

Sans nul doute Michelet fut un artiste; il fut aussi un philosophe psychologue; mais en aucune manière il ne fut un savant.

Lucienne Mercier.

Bibliographie.

Ayala, *Cronica del Rey don Pedro.* (Madrid, 1779. Édition Llaguno.)

Buchon, *Chroniques nationales françaises écrites en langue vulgaire du XIII^e^ au XVI^e^ siècles*, t. 13, 14, 15, 16 (1824).

Charrière, *Chronique de Bertrand du Guesclin*, par Cuvelier. Coll. des Documents inédits sur l'Histoire de France, t. 7 et 8 (1839).

Daru, *Histoire de Bretagne*, t. II (1826).

Delachenal, *Histoire de Charles V* (1909-1931).

Dictionnaire de la Conversation, t. 13, article « Charles V », par Lacabane (1834).

Guyard de Berville, *Histoire de Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, connétable de France* (1767).

Hay du Chastelet, *Histoire de Bertrand du Guesclin, connétable de France* (1666).

Le Brasseur, *Histoire civile et ecclésiastique du Comté d'Évreux* (1722).

Luce, *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque.* I : « La jeunesse de Bertrand » [1320-1364], (1876).

Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, accompagnée d'un volume de preuves et pièces justificatives (1707).

Macé, *Notice sur le manuscrit du poème de Cuvelier*, dans l'*Annuaire Dinannais* (1835).

Masselin, *Histoire de Bertrand du Guesclin* [abrégé de G. de Berville], (1822).

Ménard, *Histoire de Messire Bertrand Duguesclin d'après la chronique escrite en prose l'an 1387 à la requête de messire Jean d'Estouteville* (1618).

Michaud et Poujoulat, *Mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le XIII^e^ jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle.* [Le tome I reproduit le « Mémoire » de Le Fèvre, 1692] (1836).

Michel (Francisque), *Chronique de du Guesclin* (1830).

Michelet, *Histoire de France*, t. III (1837).

Monod, *La vie et la pensée de Jules Michelet* (publié en 1923).

Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne*, t. I et II (1742). — *Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, t. I (1756).

Chronique de Guillaume de Nangis, avec les *Continuations*, publiée par Géraud pour la Société de l'Histoire de France, t. II (1844).

Petitot, *Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'au commencement du XVII^e^ siècle*, t. 4 et 5 (1819).

Rudler, *Michelet historien de Jeanne d'Arc* (1925).

Secousse, *Ordonnances des rois de France de la 3^e^ race*, t. 4, 5, et 6. (1734-36-41). — *Recueil de pièces servant de preuves aux mémoires sur les troubles excités en France par Charles II, dit le Mauvais, roi de Navarre* (1755). — *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles II... surnommé le Mauvais* (1758).

Sismondi, *Histoire des Français*, t. XI (1828).

DD. de Vic et Vaissette, *Histoire générale de Languedoc* (1745).

MÉLANGES

LES DERNIERS JOURS ET LA MORT DE VOLTAIRE

Lettres inédites de La Harpe à Boissy d'Anglas.

J'ai entre les mains, depuis plus de trente ans, un volume de quatre-vingt-trois lettres inédites de La Harpe à Boissy d'Anglas. J'avais acquis ce volume à une vente de libraire, avec l'intention bien arrêtée de publier ces lettres, en les accompagnant de toutes les notes et éclaircissements qui en rendraient l'utilisation plus profitable. Le temps m'a toujours manqué pour mettre ce dessein à exécution, et il est à croire qu'il me manquera jusqu'à la fin de ma vie. La chose n'importe guère ; ou plutôt, elle ne saurait vraiment intéresser que celui, — s'il existe quelque part, — qui prépare une thèse de doctorat sur La Harpe. La Harpe, pour le dire en passant, serait tout à fait digne de cet honneur : ni comme homme, ni comme écrivain, ni comme critique, il ne mérite, — et Sainte-Beuve, avec son flair habituel, s'en était fort bien avisé[1], — le dédain ironique dont on l'accable communément. Il serait à souhaiter qu'une intelligente et consciencieuse monographie lui rendît enfin pleine justice.

Les lettres que j'ai en ma possession ne sont pas autographes. La provenance en est suffisamment indiquée par la note suivante mise en tête du volume : « Ces lettres existent et la copie en est de la main de M. Boissy d'Anglas ; il avait l'intention de les faire imprimer ; en attendant que ce vœu soit réalisé, elles seront bien placées à la suite des œuvres de M. de La Harpe. » Et le volume relié qui les contient est intitulé : La Harpe, 17 : *Lettres de La Harpe à M. de Boissy d'Anglas*. Il provient directement, comme je m'en suis assuré, de la vente faite, en 1903, du château des Boissy d'Anglas.

1. Voyez, non seulement au tome V de ses *Lundis*, ses deux articles sur La Harpe, mais encore bien des indications éparses dans ses œuvres, qu'on trouvera rassemblées pour la plupart dans les *Tables analytiques* des *Causeries du Lundi* (Garnier) et des *Nouveaux Lundis* (Calmann-Lévy). Il y a au tome IX de l'*Histoire de la Poésie française* d'Émile Faguet (Boivin) une intéressante étude sur La Harpe.

Cette correspondance va de 1777 à 1802 [1]; elle est presque toute antérieure à 1789. J'en détache les deux ou trois lettres qui sont relatives aux derniers jours et à la mort de Voltaire, et j'y joins les deux ou trois premières lettres du recueil qui nous montrent comment La Harpe et Boissy d'Anglas sont entrés en relations, et où il est d'ailleurs aussi question de Voltaire. Cette publication se suffit entièrement à elle-même et n'exige aucun commentaire [2].

[Sans date ; reçue le 1er septembre 1777.]

Monsieur,

Je ne puis vous exprimer combien je suis touché de vos politesses prévenantes et de la bonté que vous avez eue de me faire parvenir *Pierre le Cruel*; je vois, par la lettre dont vous m'honorez, que personne n'est plus en état que vous et d'apprécier cet écrivain et de juger notre littérature. J'aurai bonne opinion de mon avis quand il se rencontrera avec le vôtre. Je vous avoue qu'il me semble comme à vous que cette tragédie ne méritait pas un meilleur succès. Cependant, qui peut répondre de celui qu'elle aurait aujourd'hui ? Quand *Gabrielle de Vergy* parut imprimée, il n'y eut qu'une voix pour en dire du mal ; on n'en dit pas aujourd'hui beaucoup plus de bien, mais tout le monde y court : la sévérité est pour les vivants ; et l'indulgence est pour les morts. Il y a tout plein de gens qui consentent à dire du bien de vous, à condition que vous n'en saurez jamais rien : il faut se résigner et attendre d'être dans la tombe pour que l'on vienne brûler en votre honneur quelques bouts de chandelle ; encore l'envie souffle-t-elle dessus, et de votre vivant elle vous brûle le nez de sa torche empestée. Quelque agrément qu'il y ait à être mort, je préfère pourtant de vivre, si vous voulez me conserver de mon vivant l'estime et la bienveillance que vous m'avez témoignées.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus sincère reconnaissance, Monsieur, votre très humble..., etc.

De La Harpe.

Paris, 21 septembre 1777.

Votre lettre, Monsieur, m'est parvenue un peu tard, parce que j'étais à la campagne. Je me hâte de vous envoyer celle que vous m'avez demandée pour M. de Voltaire. Il n'était pas nécessaire pour m'y engager de réclamer tous les témoignages que vous citez. Je n'ai eu besoin que de lire vos lettres pour être persuadé de votre honnêteté personnelle et de votre goût pour les lettres. Ces titres vous suffisaient pour avoir un accès convenable auprès de M. de Voltaire, et je me fais un vrai plaisir de vous le faciliter. Tout ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire d'obligeant pour moi m'en ferait d'ailleurs un devoir et je suis charmé d'avoir une occasion de vous marquer ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime et la considération qui vous sont dues, votre..., etc.

De La Harpe.

Ce 12 novembre 1777.

Vous ne pouviez me faire un plus grand plaisir, Monsieur, que de m'apprendre l'accueil que vous a fait M. de Voltaire ; je m'en réjouis pour nous deux. Je voudrais que vous fussiez aussi heureux dans tout le reste et que vous gagnassiez votre procès à Toulouse comme vous l'avez gagné à Ferney. J'espère que quand vous serez quitte de ce procès, vous n'oublierez pas votre

1. La Bibliothèque Nationale possède deux billets autographes et non datés de La Harpe à Boissy d'Anglas. (*Manuscrits français*, 12768, p. 297 et 299.)

2. Je rétablis l'orthographe actuelle.

projet de voyage à Paris, ni surtout les promesses flatteuses que vous m'avez faites. Le mot de M. de Voltaire à Mad. Denis est un heureux présage pour moi et je désirerais fort le voir rempli. Je vous prie de ne pas juger de mes sentiments par la brièveté de ma lettre : je n'ai pas le temps de vous dire tout le plaisir que m'a fait la vôtre, mais je n'en suis pas moins sincèrement, Monsieur, votre très humble, etc.

De La Harpe.

[Sans date ; reçue le 15 mars 1778.]

Je voudrais, Monsieur, avoir ce talent qu'avait Horace pour célébrer le bon vin ; je vous remercierais plus dignement du vôtre. Je n'ai pas voulu refuser le vin de votre pays, parce que tout ce qui vient de votre cœur est fait pour m'être très agréable ; malheureusement, je ne sais comment reconnaître le magnifique présent dont vous me comblez : ce pays-ci ne vaut pas le vôtre. On ne peut guère envoyer de Paris que des nouvelles. Ce n'[en] est plus une aujourd'hui que le séjour de M. de Voltaire en cette ville. Mais lui-même fait tous les jours nouvelle. Toute la France a été chez lui. Tout le monde veut le voir et le répéter. Il a eu un vomissement de sang qui avait d'abord fait craindre pour lui, mais il est hors de danger et il en a été quitte pour se confesser, ce qui ne coûte rien à un aussi bon chrétien que lui. On joue le 16 de ce mois sa nouvelle tragédie d'*Irène*, et je crois qu'ensuite il retournera à Ferney. Vous auriez bien dû, Monsieur, prendre ce moment pour venir à Paris. Vous auriez vu M. de Voltaire tout à votre aise, — et je me flatte que vous m'auriez fait le plaisir de boire de votre vin avec moi. Ce sera donc pour cet été.

J'ai l'honneur d'être, en attendant, avec autant de reconnaissance que d'estime, votre..., etc.

De La Harpe.

Paris, 20 avril 1778,

Je ne suis pas plus en état, Monsieur, de répondre à vos vers charmants, que de vous envoyer d'aussi jolis présents que les vôtres. Je ne fais que de la *vile prose* du matin au soir, comme disait M. de Voltaire. J'ai affaire à cinq ou six imprimeurs qui ne me laissent pas le temps de me reconnaître, et si on aimait autant les calembours ailleurs qu'à Paris, je vous dirais que je passe ma vie dans les *épreuves* : peut-être au surplus êtes-vous assez heureux pour savoir par votre expérience tout ce que ce mot a d'effrayant en fait d'imprimerie, et ce premier calembour que j'aurai fait de ma vie sera perdu pour vous.

M. de Voltaire est parfaitement rétabli, il court le monde comme un jeune homme de vingt-cinq ans et vient à pied à l'Académie. Les petits garçons le suivent dans les rues en criant : « Voilà Voltaire ! » et en battant des mains, et il dit comme J.-C. : *Sinite pueros venire ad me*. On jouera cet été son *Agatocle* et son *Droit du Seigneur* réduit à trois actes. Il est bien résolu à s'établir ici, car il vient d'acheter une maison à vie sur sa tête et sur celle de Mad. Denis. Il compte retourner cet été à Ferney mettre ordre à quelques affaires et revenir à Paris au mois de septembre, mais ce départ n'est pas encore sûr.

Il est bien vrai qu'il y a cinq ou six ans que j'ai deux tragédies reçues au théâtre : j'en ai bien aussi quelques autres dans mon portefeuille, mais une foule de circonstances trop longues à déduire, et que même je ne puis expliquer toutes, me font prendre le parti d'en différer encore la représentation, et de laisser passer les vieillards de quatre-vingt-quatre ans qui, naturellement, doivent être pressés, et ceux qui, sans avoir cet âge, sont plus pressés que moi. J'ai entrepris plusieurs choses à la fois ; peut-être trop, mais j'y a été obligé, et il faut tâcher d'en sortir. Une de mes consolations serait de

vous voir à Paris et de profiter de la bienveillance dont vous m'honorez.
J'ai l'honneur d'être..., etc.

DE LA HARPE.

P.-S. — Une femme de mes amies désirerait fort avoir du romarin de votre pays ; serait-ce abuser de votre bonté de vous prier de m'en envoyer douze livres par la voiture publique ? Je risque cette demande, parce que l'on m'assure que rien n'est plus aisé. Mille fois pardon.

Paris, 15 juin 1778.

Vos lettres et vos présents, Monsieur, sont toujours également aimables, et je les reçois avec la même reconnaissance. Votre petit volume des poésies de Voltaire m'est parvenu tout embaumé de votre romarin. Hélas ! Vous ne saviez pas que dans le même moment on embaumait l'auteur lui-même pour le porter à sa dernière demeure. M. de Voltaire n'a pu être enterré qu'à l'abbaye de Scellières, qui appartient à son neveu ; encore les ordres de l'évêque diocésain et ceux de l'abbé de Cîteaux, pour défendre l'inhumation, sont-ils venus vingt-quatre heures après. Il est déposé à la porte de la nef en attendant que la mort de l'évêque d'Annecy, des circonstances moins favorables au crédit des prêtres, et le temps qui change ou fait oublier tout, permettent de le porter au tombeau qu'il s'était fait construire à Ferney, dans le pays dont il a été le bienfaiteur. Son corps a été embaumé avec tout le soin possible : il est vrai que nos connaissances dans ce genre ne sont pas égales à celles des peuples qui nous ont laissé des momies, mais on assure qu'il peut au moins durer vingt ans ; et, après tout, quand ses restes périraient, son nom et ses ouvrages dureront plus que les momies et les pyramides.

Voilà une raison de moins, pour vous, Monsieur, de venir à Paris. Après l'intérêt que vous mettiez à voir M. de Voltaire, je n'ose vous parler de celui que vous pouvez mettre à voir la représentation des *Barmécides*, et il n'y a que votre excessive bienveillance pour moi qui puisse combler cet intervalle. Cependant, comme vous me témoignez de l'impatience à ce sujet dans votre dernière lettre, il faut bien vous dire que cette tragédie est à l'étude et sera jouée dans quinze jours. Vous voyez que j'ai tout comme vous un procès à soutenir. Mais si vous étiez ici, vous m'aideriez à le gagner ou vous me consoleriez de l'avoir perdu.

J'ai l'honneur d'être, avec autant d'estime que de reconnaissance, Monsieur, votre..., etc.

DE LA HARPE.

Est-ce que je m'abuse ? Il me semble que ces lettres ont un assez joli tour, et que si quelques-unes d'entre elles, — sauf, bien entendu, celles où il est question de sa mort, — étaient signées Voltaire, on pourrait aisément s'y méprendre. Le patriarche aurait pu dire que « son fils », comme il appelait La Harpe, avait fort bien attrapé sa manière.

VICTOR GIRAUD.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES SOURCES DU « SIÈCLE DE LOUIS XIV »

Dans un article intitulé *Notes pour servir à l'étude des chapitres 35-39 du Siècle de Louis XIV*[1], Gustave Lanson est parvenu à dresser une liste à peu près complète des ouvrages dont Voltaire s'est servi pour composer la partie de son œuvre relative à l'histoire religieuse. De la comparaison entre ces documents et le texte du *Siècle* il a dégagé de précieuses indications sur les méthodes de travail et les mérites littéraires de l'historien. Ces résultats peuvent être corroborés par l'examen de quelques « sources » qui semblent avoir échappé à Lanson.

Les deux dernières pages du chapitre 35[2] sont consacrées au déclin des superstitions *que le peuple mêle toujours à sa religion*. Voltaire indique que, dès le XVII[e] siècle, *les saints supposés*, *les faux miracles*, *les fausses reliques commencèrent à être décriés*; il donne brièvement quelques exemples, puis raconte assez longuement l'histoire des démêlés que l'évêque de Châlons-sur-Marne, Gaston-Louis de Noailles, eut avec ses ouailles à propos d'une relique du « Saint Nombril de Jésus-Christ ». Il termine par des considérations générales sur le parti que les protestants ont tiré de ces abus.

Ces pages, déclare Lanson, *ne viennent pas de D'Avrigny. Je n'en ai trouvé la source ni dans Moreri ni dans Bayle. Prosper Marchand, dans son Dictionnaire Historique* (*1758*), *parle du nombril de Jésus-Christ sans indiquer de référence: il n'en a peut-être pas d'autre à citer que Voltaire*[3]. En bref, on ignore où ce dernier a pris les matériaux qu'il a utilisés.

*
* *

Je crois avoir retrouvé la source de l'anecdote du Saint Nombril. C'est un opuscule anonyme intitulé *Lettre d'un Ecclésiastique de Châlons à un Docteur de Paris, sur la visite de Monsieur l'Évêque de Châlons, dans la paroisse de Notre-Dame de Vaux*, imprimé en 1707.

Il est d'ailleurs inutile de remonter à l'original puisque Voltaire a

1. Publié dans les *Mélanges offerts à M. Charles Andler*. Oxford, University Press, 1924, pp. 171-195.
2. Éd. Bourgeois, Hachette, p. 683-684.
3. *Op. cit. Mélanges Andler*, p. 182.

très probablement consulté cet écrit dans un volume fort répandu, le *Recueil de pièces pour servir de supplément à l'Histoire des pratiques superstitieuses par le R. P. Pierre Le Brun, prêtre de l'Oratoire.* Le P. Le Brun est en effet l'auteur d'une *Histoire critique des pratiques superstitieuses* publiée en 1700 et rééditée en 1702. Il mourut en 1729. En 1732, les libraires Bernard, d'Amsterdam, et Delaulne, de Paris, donnèrent chacun une nouvelle édition de cet ouvrage, divisé en trois volumes. A cette édition le Hollandais ajouta en 1736 un tome quatrième, en l'espèce le *Recueil de pièces*; il fut aussitôt imité par son concurrent parisien, qui se contenta de reclasser les dites pièces dans un ordre plus satisfaisant et les présenta, lui aussi, en 1737, comme un quatrième volume de son *Histoire critique.* Ainsi augmentée, l'*Histoire* fut rééditée une fois de plus, chez Poirion, à Paris : les trois premiers volumes parurent en 1750, le quatrième, autrement dit le *Recueil*, au début de l'année 1751. Voltaire a donc pu lire la *Lettre d'un Ecclésiastique* soit dans l'original de 1707 (ce qui est peu probable), soit dans l'une des trois éditions du *Recueil*, 1736, 1737, 1751. Ces trois dates coïncident avec les périodes où il travaille au *Siècle* et, en général, l'*Histoire* du P. Le Brun, monument de la sottise humaine et de la crédulité superstitieuse, n'a pu échapper à sa curiosité.

La *Lettre d'un Ecclésiastique de Châlons* commence à la page 289 du *Recueil* dans l'édition de 1751[1]. Elle comprend la Lettre proprement dite, qui résume et discute les faits, et les principales pièces justificatives, savoir : Procès-verbal de Monsieur de Châlons, Requête de quelques notables paroissiens de la paroisse de Notre-Dame présentée à Monsieur de Châlons pour la restitution de la Relique, Acte d'assemblée où la dite Requête a été résolue, Procès-verbal de la translation de la fameuse Relique du Saint Nombril faite en 1404 par Charles de Poitiers, évêque de Châlons. Comme nous le verrons, Voltaire ne s'est pas contenté d'utiliser la narration de l'Ecclésiastique; il a également parcouru les documents annexés.

Le tableau comparatif qui suit fera ressortir cette filiation[2] :

Texte de Voltaire *in extenso* (Éd. Bourgeois, p. 683.)	**Passages correspondants de la *Lettre*.**
L'évêque de Châlons-sur-Marne, Gaston-Louis de Noailles, frère du cardinal, *eut une piété assez éclairée*	« Vous connaissez le mérite de ce prélat. On doit certainement lui rendre cette justice qu'*il est très éclairé et très zélé... il n'a pas moins de fermeté que de lumière* » (p. 295).
pour *enlever* en 1702, et faire jeter une relique *conservée précieusement depuis plusieurs siècles* dans l'Église de Notre-Dame	« C'est une partie de ces *précieux* restes que vous avez *enlevée,* Monseigneur... » (p. 317).
	« Il y a dans notre ville de Châlons

1. C'est à ce texte que se rapportent nos références.
2. Les concordances les plus frappantes sont indiquées par l'emploi d'italiques.

une paroisse appelée Notre-Dame-en-Vaux, où l'on prétend *conserver depuis plusieurs siècles* une portion du Saint Nombril de Notre Seigneur Jésus-Christ... » (p. 290).

et *adorée* sous le nom du nombril de Jésus-Christ.

« On ne l'y vénère pas seulement, on l'*y adore*, on la porte en procession sous un dais et on en donne la bénédiction avec les mêmes cérémonies que si c'était le corps de Jésus-Christ... » (p. 292).

Tout Châlons murmura contre l'évêque.

« Ce qu'on a pu vous dire d'une *émeute populaire* est une supposition. Il est difficile de faire un changement tant soit peu remarquable sans *causer quelque trouble*.... On a pensé, *on a parlé*, chacun selon son goût, son intérêt ou sa passion ; et tout s'est terminé à *des discours*... » (p. 300).

Présidents, conseillers, gens du roi, trésoriers de France, marchands, notables, chanoines, curés, protestèrent unanimement

Cette énumération n'a rien de fantaisiste ; elle reproduit, dans l'ordre même où ils sont cités, les titres des personnes mentionnées dans l'*Acte d'assemblée* : « A laquelle Assemblée se sont trouvés.... Mrs.... *Présidens* au présidial de Châlons.... *Trésoriers de France* en Champagne.... *Conseiller* au Présidial.... Avocat *du Roi*.... Procureur *du Roi*.... *Marchands*... bourgeois » (p. 328 et suiv.).

La Requête est présentée au nom de « quelques *notables* ».

Les députés de l'Assemblée reçoivent mission de s'assembler « avec Messieurs *les Chanoines* » (p. 332).

« Ont ainsi lesdits sieurs *Chanoines, Curés* et Paroissiens, *unanimement protesté*... » (p. 333).

par un *acte juridique*

Allusion à l'*Acte d'Assemblée* précité, rédigé et enregistré dans les formes, et reproduit *in extenso* (p. 317).

contre l'*entreprise* de l'évêque

« Cette *entreprise*, qui avait paru d'abord et de sang-froid une action de la compétence et de la juridiction d'un Prélat... » (p. 299).

réclamant le Saint Nombril

C'est l'objet même de la *Requête* qui se termine par ces mots : « ... *de rendre aux Remontrans la relique qui leur a été enlevée* le 19 du présent mois, pour être remise en son lieu et place. Signé... » (p. 326).

et alléguant *la Robe de Jésus-Christ conservée à Argenteuil ; son mouchoir à Turin et à Laon ; un des clous de la croix à Saint Denys ; et tant d'autres reliques que l'on conserve*

A l'appui de leur réclamation, les paroissiens de Notre-Dame allèguent, en effet, la vénération dont sont l'objet les reliques du Christ : « Quel respect n'a-t-on pas pour *la Sainte*

Robe qui est conservée à Argenteuil dans un précieux reliquaire qui servira de monument éternel de la piété de nos Princes ? Le Saint Suaire que l'on conserve *à Turin*, le *Mouchoir* où se voit l'impression de la Sainte Face qui est *à Laon*, *le Clou* que l'on garde au Trésor de *Saint-Denys* et qui fait les armoiries de cette Abbaye Royale, *les morceaux de la Vraie Croix et les parcelles de la Couronne que l'on conserve en différents endroits...* » (p. 316).

et que l'on méprise ; et qui font tant de tort à une religion qu'on révère.

La Lettre de l'Ecclésiastique se contente d'indiquer que si « les uns adoraient la relique »..., « les autres n'y avaient aucune foi » et « d'autres, enfin, en parlaient d'une manière peu édifiante » (p. 296).

Mais *la sage fermeté de l'évêque* l'emporta à la fin sur la crédulité du peuple.

L'Ecclésiastique qui écrit au lendemain de ces incidents ne peut connaître l'issue du conflit, mais il la prévoit : « Je ne sais si leurs clameurs et leurs procédures arracheront des mains de ce Prélat, par voie de justice, ce que *sa sagesse* et sa religion l'ont obligé de retrancher de l'Église. Le temps nous l'apprendra. Ce que je puis conjecturer c'est que, si *les parties l'attaquent avec une grande chaleur, le Prélat n'en aura pas moins à soutenir* l'honneur de la pure Religion et les droits de son ministère..., *il se défendra avec courage* tant qu'il sera persuadé qu'il a raison » (p. 301).

*
* *

Ainsi Voltaire suit de très près la relation de l'Ecclésiastique, et la question de « sources » me paraît tranchée. On constate cependant quelques divergences instructives :

— *En 1702*, écrit Voltaire. Erreur flagrante ! La visite de l'évêque de Châlons à l'église de Notre-Dame-en-Vaux eut lieu le 19 avril 1707. La date exacte est indiquée plusieurs fois[1] dans la *Lettre* et les documents annexes. Il faut supposer — ou qu'il y a une faute d'impression dans le texte traditionnel du *Siècle* — ou qu'il s'agit d'une négligence de rédaction. Elle n'aurait rien de surprenant ; M. Bourgeois a relevé force inadvertances chronologiques du même ordre dans les chapitres en question[2].

— *Faire jeter une relique.* La source affirme au contraire qu'elle fut, même après avoir été reconnue apocryphe, mise de côté et

1. Pp. 301, 302, 312, 315.
2. *Siècle de Louis XIV*, pp. 727, note 2 ; 730, note 4 ; 734, note 1 ; 748, note 2.

enfermée dans une armoire dont l'évêque seul avait la clef (*Procès-verbal*, p. 313). Voltaire prête ici ses propres sentiments à M. de Châlons, sans s'apercevoir qu'il introduit dans le récit une contradiction; car si la relique avait été « jetée », les paroissiens n'auraient pu songer à la réclamer.

— La source distingue le Saint Suaire conservé à Turin et *un Mouchoir* portant l'empreinte de la Sainte Face, conservé à Laon; ce qui est conforme à la vérité historique. Voltaire « contamine » les deux phrases et écrit : *son mouchoir à Turin et à Laon*. L'erreur est ici intentionnelle et relève de l'anticléricalisme voltairien. Croire que le Christ possédait un mouchoir, au sens moderne du terme, c'est pour les notables châlonnais une naïveté ridicule; affirmer que ce mouchoir est conservé à Turin et à Laon, c'est avouer que l'un des deux, au moins, n'est pas authentique. Voltaire emploie fréquemment le procédé qui consiste à faire dire des sottises à ses adversaires.

Mais n'exagérons rien! S'il nous induit sciemment en erreur sur le cas particulier du « Mouchoir », il a raison en général. L'existence simultanée de plusieurs exemplaires de la même relique avait été maintes fois dénoncée par les protestants[1] et même certains catholiques[2]. On comptait plusieurs Saints Suaires outre celui de Turin, le plus célèbre; et s'il n'y en avait pas à Laon, il y en avait à Besançon[3]. Quant aux linges portant l'effigie de la Sainte Face, il en existait au moins quatre, qui avaient donné naissance à une légende de Sainte Véronique, tenue déjà pour suspecte [4]. L'argument de la multiplication des reliques était dès la fin du XVII[e] siècle couramment utilisé contre la crédulité populaire. La seule note spécifiquement voltairienne est l'irrévérencieux *son mouchoir*.

— Voltaire ajoute une sorte de « parenthèse », qui dégage la morale philosophique de l'anecdote, à propos des reliques *que l'on méprise et qui font tant de tort à une religion que l'on révère*. Les termes sont un peu forcés et l'antithèse énergiquement soulignée. Mais l'idée elle-même est nettement suggérée par la *Lettre* de l'Ecclésiastique et ressort de l'attitude prêtée par lui à Monsieur de Châlons.

— Surtout Voltaire *filtre ses sources, abrège, simplifie, condense... même les documents qu'il cite n'entrent dans son livre qu'allégés et clarifiés*[5]. Ici, des 54 pages qu'il a parcourues, comme nous en avons fait la preuve, il tire 15 lignes.

1. Entre autres : Calvin, H. Estienne, d'Aubigné, David Blondel, Bayle, Basnage.
2. Entre autres : Guy Patin, De Marolles, Monconys, Jean de Launoy, Thiers, Montfaucon, Mabillon et l'école de Saint-Germain-des-Prés.
3. Cf. Thiers, *Traité des Superstitions*, 5[e] édition, Paris, 1741, t. II, p. 436.
4. *Id.*, t. II, p. 439 et suiv.
5. Lanson, *op. cit.*, p. 192.

*
* *

L'anecdote du Saint Nombril est encadrée entre deux paragraphes généraux.

Le premier ne contient que deux indications précises : *Il fut permis, malgré le parlement d'Aix, et malgré les Carmes, de savoir que Lazare et Madeleine n'étaient point venus en Provence. Les bénédictins ne purent faire croire que Denys l'Aréopagite eût gouverné l'Église de Paris*[1].

Lorsque Lanson affirme qu'il n'a pas trouvé la source des pages en question dans Moreri ou dans Bayle, il songe sans doute à l'anecdote du Saint Nombril; car, pour les quelques lignes qui précèdent, elles me semblent venir de la lecture du *Dictionnaire* de Bayle, article *Jean de Launoy*. Il est remarquable, en effet, que les deux seuls exemples de critique hagiographique cités par Voltaire sont empruntés aux travaux du célèbre « dénicheur de Saints ». De là à conclure qu'il s'est reporté à la notice de Bayle, il n'y a qu'un pas. Et nous le franchirons en constatant que, dans la *Liste des Écrivains français* qui fait suite au *Siècle*, au mot « Jean de Launoy », Voltaire emprunte à cette notice l'anecdote du curé de Saint-Eustache qui disait : « Je lui fais toujours de profondes révérences de peur qu'il ne m'ôte mon Saint Eustache ». Il a donc bien consulté le *Dictionnaire* à ce propos.

Ceci posé, relisons l'article de Bayle :

Note F : *Il attaqua intrépidement plusieurs fausses traditions : comme l'arrivée de Lazare et de Madeleine en Provence; l'Apostolat des Gaules de Denys l'Aréopagite; la cause de la retraite de Saint Bruno, fondateur des Chartreux; la vision de Simon Stoch; les Privilèges de la Bulle Sabbatine. Ceux qui avaient intérêt à maintenir ces sortes de sentiments jettèrent les plus hauts cris contre lui*[2].

Tout se passe comme si Voltaire, soucieux d' « alléger », n'avait retenu que les deux premiers exemples de ces « fausses traditions » et l'idée générale de l'opposition des intéressés.

Mais d'où viennent les précisions qu'il apporte sur ces résistances? Bayle ne mentionne dans son article ni l'opposition du Parlement d'Aix (fait réel), ni l'intervention des Carmes dans la polémique relative à l'arrivée de Lazare, ni celle des Bénédictins dans l'Histoire de Saint Denys.

Ici, deux hypothèses :

— Ou admettre que Voltaire complète les exemples empruntés à Bayle par des précisions puisées ailleurs[3], ce qui supposerait une érudition assez minutieuse[4];

1. *Siècle*, éd. Bourgeois, p. 683.
2. *Dictionnaire*, éd. 1740, t. III, p. 63.
3. Par exemple, dans l'article nécrologique du *Mercure Galant*, mars 1678 ; l'*Elogium Joannis Launoii*, Londres, 1685 ; l'*Histoire de la Vie et de la Mort de Sainte Marie-Madeleine*, du P. Vincens Reboul, Marseille, 1682 ; la *Dissertation sur Saint*

— Ou admettre que Voltaire « contamine » une fois de plus et mélange un peu arbitrairement les diverses polémiques hagiographiques. Launoy eut effectivement une querelle retentissante avec les Carmes : mais ce fut à propos de la vision de Simon Stock et de l'origine de leur Ordre[1] ; et quant aux Bénédictins, ils furent pris eux-mêmes en flagrant délit de crédulité intéressée, mais par Thiers et à propos de la Sainte Larme de Vendôme[2]. Ces controverses avaient fait pas mal de bruit et Voltaire ne pouvait les ignorer, non plus que la condamnation de la dissertation de Launoy sur l'arrivée de Lazare par le Parlement d'Aix. L'article de Bayle sur Launoy les évoque toutes deux dans les notes[3]. Il me paraît plus vraisemblable qu'il constitue la source unique où Voltaire est allé rafraîchir sa mémoire.

* * *

Le paragraphe qui suit l'anecdote du Saint Nombril et termine l'exposé de Voltaire sur le déclin des « superstitions » est ainsi conçu :

Quelques autres superstitions, attachées à des usages respectables, ont subsisté. Les protestants en ont triomphé : mais ils sont obligés de convenir qu'il n'y a pas d'église catholique où ces abus soient moins communs et plus méprisés qu'en France[4].

Il ne saurait être ici question de « Sources ». Voltaire résume un état de fait sur lequel sa culture générale, ses discussions (en particulier avec les protestants d'Angleterre ou de Prusse) le renseignaient suffisamment. Tout au plus peut-on se demander à quelles superstitions, à quels « usages respectables » il songe. Il y en a au moins un auquel l'épithète s'appliquerait à merveille, c'est la cérémonie du touchement des écrouelles par le Roi de France[5], qui se rattachait elle-même à la légende de la Sainte Ampoule de Reims, étudiée par le P. Le Brun[6] et l'abbé de Vertot[7].

Denys l'Aréopagite, de Dom C. David, Paris, 1702. Mais il n'a rien trouvé dans Baillet, *Vie des Saints*, 1704, ni dans l'article « Launoi » de Moreri.

4. On trouve effectivement, mais en cherchant bien, un Carme mêlé à la querelle sur la Madeleine. Cf. Collin de Plancy, *Dictionnaire des Reliques*, II, 98. On raconte également que Mabillon quitta l'abbaye de Saint-Denys pour n'avoir pas à y honorer un Denys apocryphe, ce qui suppose que les Bénédictins étaient intéressés à perpétuer la confusion dénoncée par Launoy. Mais les principaux adversaires de Launoy dans ces deux affaires furent des Jésuites, J.-B. Guesnay et le P. Chifflet, plus, bien entendu, les couvents, les églises et les pouvoirs publics des villes ou régions intéressées au culte des Saints qu'il « dénichait ».

1. Cf. Lenglet-Dufrénoy, *Traité historique et dogmatique des apparitions*, 1751, t. I, p. 100.

2. Cf. Thiers, *Dissertation sur la Sainte Larme de Vendôme*, rééd. 1751, p. 212.

3. Cf. *op. cit.*, note G, p. 64; note Q, p. 67. En fait, cet article constitue un résumé, assez embrouillé d'ailleurs, des principales polémiques hagiographiques du XVII[e] siècle. Rien d'étonnant à ce que Voltaire les ait lui-même confondues.

4. *Siècle*, éd. Bourgeois, p. 684.

5. Cf. l'histoire complète de cette pratique dans Marc Bloch, *Les Rois thaumaturges*, Strasbourg, 1924.

6. *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, éd. 1750, t. III, p. 112.

7. *Dissertation au sujet de la Sainte Ampoule conservée à Rheims pour le sacre*

* * *

L'examen de ce passage du *Siècle de Louis XIV* nous paraît confirmer pleinement les conclusions d'ordre littéraire déjà dégagées par Lanson[1] et plus particulièrement les suivantes :

— Voltaire fait son *Siècle* avec tout ce qui a été imprimé sur le sujet, choisissant de préférence les ouvrages qui donnent des faits exacts et contiennent des documents authentiques; son interprétation s'élargit par l'utilisation d'une vaste culture générale, rafraîchie par la pratique assidue du *Dictionnaire* de Bayle.

— Voltaire excelle dans l'art de résumer ses sources.

— Il réagit, soit en soulignant par une remarque topique ce qui est à l'avantage de sa philosophie, soit en introduisant un mot, un accent, qui détruisent l'esprit du texte qu'il suit et y substituent la couleur voltairienne.

— Il lit vite et commet ainsi de menues erreurs de fait. Mais ces inadvertances, ces raccourcis, ne compromettent pas l'exactitude générale du récit. Dans l'ensemble, ses exposés historiques épousent fidèlement la courbe des mouvements d'idées qu'ils décrivent.

Émile Bouvier.

de nos Rois, 1717, dans *Mémoires de Littérature tirés des registres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. II, p. 678 et suiv.

1. *Op. cit. Mélanges Andler*, p. 190 et suiv. — Je me suis efforcé de reprendre les termes mêmes employés par Lanson lorsqu'ils correspondaient à mon propre sentiment.

LE « CELLULAIREMENT » DE PAUL VERLAINE

C'est à M. Ernest Dupuy[1] que nous devons la première publication d'un important manuscrit de Verlaine auquel l'auteur lui-même donna le nom de *Cellulairement*. Il voulait ainsi faire croire au lecteur futur — cet inlassable optimiste visait toujours le lecteur que devaient un jour conquérir ses innombrables projets littéraires — que ce recueil était bien le fruit de sa détention en Belgique et faisait un ensemble artistique exécuté en prison. On semble avoir supposé jusqu'ici, en effet, que le cahier que M. Dupuy eut entre les mains et dont il donna une étude critique magistrale, fut bien celui qui recevait dans la prison même les confidences poétiques du détenu. Il est probable qu'il en est tout autrement et qu'il faut reculer la date de la rédaction de ce cahier, prêter, partant, moins de foi aux données qu'il nous fournit.

« Chaque pièce est datée scrupuleusement », remarque M. Dupuy, ayant toutefois soin de signaler des dates qui ont été changées. Le cahier, resté en la possession de l'auteur jusqu'en 1890, et ne trouvant pas à s'éditer, lui servit de réserve pour *Sagesse*, pour *Jadis et Naguère* et pour d'autres recueils. Il n'est guère possible de croire que Verlaine, pendant ces longues années, ne se soit permis d'en modifier, dans un but ou dans un autre, quelques détails. Tâchons de remettre aussi exactement que possible *Cellulairement* dans sa véritable conjoncture.

Les lettres du poète à ses amis témoignent que *Cellulairement*, loin d'être fini à sa sortie de prison, l'occupait toujours pendant son séjour à Stickney et ses vacances à Arras, jusqu'à la fin d'octobre 1875. Pendant tout ce temps, il envoie à son ami Delahaye, par paquets de feuillets, à mesure qu'il les met au propre, les pièces de *Cellulairement*. Le 7 mai 1875, d'après une lettre inédite[2], Verlaine envoie à Delahaye les cent vingt premiers vers d'un volume dont le titre disposé sur dix lignes, avec un épigraphe, nous montre qu'il s'agit de *Cellulairement*. Le poète dit qu'il va en envoyer le reste, cent vers

1. *Revue d'Histoire Littéraire*, 1913, p. 489.

2. Appartenant à M. Schumann, député, de Metz. Je tiens à exprimer à M. Schumann ma plus vive reconnaissance d'avoir bien voulu me communiquer son manuscrit. Cf. aussi le catalogue de la vente Andrieux du 27 au 30 janvier 1934, p. 69, qui donne toutefois une leçon incorrecte: « Je t'enverrai aujourd'hui, par ordre de classement, et cent vers par cent vers, ou à peu près, les 1800 vers d'un volume, » au lieu de : « Je t'enverrai, *à dater d'aujourd'hui*,... » etc. Cela rend moins volumineux le premier envoi, et explique pourquoi d'autres envois se font régulièrement au cours de 1875.

par cent vers, et demande au fidèle Ernest de tâcher de faire imprimer ce recueil « gratis » à Charleville. C'est la même idée qu'il avait eue pour les *Romances sans paroles* deux ans plus tôt. Ce projet, comme l'autre, n'aboutira pas. D'ailleurs, le livre est encore loin d'être achevé.

Le 3 septembre suivant, Verlaine envoie d'Arras au même ami, « en attendant (sans fièvre) s'il y aura lieu de n'envoyer plus qu'une feuille de *Cellulairement*... voici 30 et 31 du vol. ». Le poète a donc consacré les loisirs de ces cinq mois précédents à recopier et sans doute à repolir ses pièces. Ce n'est que le 26 octobre qu'il annonce à Delahaye : « Fin du volumphe.... Procure-toi feuille de papier pliée en deux, sur la première page colle le titre *Cellulairement*, 1873-1874, sans nom d'auteur, et dresse toi-même table des maquières à la première page de la seconde feuille, fourre le volume entre les deux feuilles et serre « précieusement ». Si parfois voyais jour à une occasion d'imprimer (gratis), fais savoir. »

Le poète dépose ainsi en lieu sûr, à l'abri des hasards de ses propres déplacements, les vers qui lui ont coûté tant d'efforts, qui ont été tant de fois remaniés, retouchés, recopiés. C'est un capital poétique considérable, dont il ne désespère pas de tirer plus tard parti. Pouvons-nous douter qu'il en ait gardé lui-même une copie ? N'est-il pas probable que ce qu'il garda, c'est le cahier publié par M. Dupuy, cahier scolaire qu'avait trouvé sous la main le professeur de Stickney? Nous savons, du reste, d'après *Mes Prisons*, quelles difficultés Verlaine a eues pour s'approvisionner en prison de papier et de petites douceurs de toutes sortes. Il met dans ses lettres à sa mère des paragraphes pour Lepelletier, « par économie, car on est pauvre en prison ! » Aurait-il pu facilement avoir un cahier de ce genre, y inscrire au jour le jour ses effusions poétiques ? Il n'en souffle mot dans *Mes Prisons*, récit si détaillé la plupart du temps.

Du moins est-il évident que le manuscrit possédé par Delahaye, composé de feuillets séparés qu'il relia ensemble, était bien distinct de celui décrit par M. Dupuy, un cahier in-4° de 75 pages. Le manuscrit de Delahaye avait une quarantaine de feuillets. Si les pièces ont été écrites des deux côtés de chaque feuillet, le nombre des pages écrites remonterait ainsi vers celui des pages du cahier. Le plus important, c'est qu'il s'agit, dans ces pages envoyées à Delahaye, de la première récension de *Cellulairement*, puisque tout le temps, jusqu'au triomphal « fin du volumphe ! » du 26 octobre, Verlaine travaillait à son recueil. Le manuscrit examiné par M. Dupuy, définitif, n'a donc pu être rédigé en prison. Il a dû être fait, soit simultanément avec les feuillets envoyés à Delahaye, soit postérieurement. Il faut donc ajouter moins de foi qu'on ne l'a fait jusqu'ici aux dates données par ce manuscrit, surtout que quelques-unes, nous l'avons fait remarquer, ont été changées une ou plusieurs fois, avec des encres différentes. Ces changements ont pu être faits bien des années après la

composition des poèmes et les événements auxquels ils se rattachent. Nous avons déjà indiqué[1] quelles précautions il faut apporter à l'examen de l'exemplaire de *Sagesse* où Verlaine, en 1893, a inscrit à la fin de chaque pièce une date dite de composition. Les dates du cahier ont bien pu être « arrangées » de pareille façon, dans des buts artistiques ou autres.

Des particularités curieuses justifient cette conclusion. Contrairement à l'habitude générale des auteurs, qui écrivent l'introduction de leur livre lorsque le livre est achevé, Verlaine veut nous faire croire qu'il a composé le prologue de *Cellulairement*, lequel s'appelle *Au lecteur*, avant le reste du livre. La date donnée à ce poème dans le cahier est : « Bruxelles, de la prison des Petits Carmes, juillet 1873 », c'est-à-dire que ces vers auraient été composés dans les trois semaines qui suivirent les coups de revolver de Bruxelles, et avant même le procès, qui n'eut lieu que le 8 août. « Ces vers maladifs furent faits en prison », lisons-nous, mais « on ne va pas crier au martyre » :

> C'est l'*aegri somnium* d'un brave homme
> Étonné de se trouver ici...
> ...J'ai perdu ma vie, et je sais bien
> Que tout blâme sur moi s'en va fondre.

Est-ce là l'attitude d'un homme qui n'est pas encore condamné, qui ne sait pas encore qu'il va passer dix-huit mois au cachot ? Nous savons, tout au contraire, par la lettre que Verlaine écrivit à Victor Hugo de Bruxelles en ce mois de juillet 1873[2], « dans toute l'expansion de son affreux chagrin », qu'il tâchait de diminuer la gravité de son délit, ne comptait pas passer beaucoup de temps en prison, espérait se faire mettre bientôt en liberté, ayant autour de lui « d'admirables dévouements, des cœurs généreux qui s'emploient pour moi ». En septembre encore, un mois après sa condamnation et l'insuccès de son recours en appel, il est toujours accablé par « le chagrin de ma désolante situation[3] ». Le 24 ou 28 novembre, il est toujours « découragéotté, bien triste par instant ». « Il écrivait d'une écriture toute modifiée, penchante, descendante, signes graphologiques certains de l'accablement et de la dépression », dit Lepelletier. Il avait envoyé à son ami, en septembre, des vers, — l'*Almanach pour l'année prochaine*, la *Promenade au préau*, le *Pouacre*, — mais il ne mentionne aucun livre de vers dont il aurait déjà écrit la préface[4]. Projetterait-il, dans les trois ou quatre semaines qui précédèrent sa condamnation, tout un recueil de vers qui devaient être faits en prison et dont il compose le prologue alors que le reste n'existe qu'en projet ? S'exprimerait-il à ce moment-là sur ce mode calme et détaché,

1. *Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale*, janvier 1938, p. 80.
2. *Correspondance*, t. III, p. 143.
3. *Ib.*, t. I, p. 109.
4. Lepelletier a raison de dater cette lettre de Bruxelles, tandis que M. van Bever, dans la *Correspondance*, la situe « fin 1873 ». La *Promenade* et le *Pouacre*, « faits ici récemment », portent l'indication « Br. ». Verlaine quitta Bruxelles le 25 octobre.

presque celui d'un repenti qui reconnaît sa faute ? En juillet 1873, Verlaine n'est pas encore le captif qui a appris à prendre ses maux en patience, comme le dit l'épigraphe tiré des Cervantès qu'il met en tête du poème en l'inscrivant dans le cahier qui nous occupe. De plus, le titre que Verlaine donnera à cet *Au lecteur* lors de sa publication dans *Parallèlement* : « Prologue d'un livre dont il ne paraîtra que les extraits ci-après », est, comme le remarque M. Dupuy, deux fois inexact, puisque, à l'époque de *Parallèlement*, l'auteur avait déjà imprimé plusieurs extraits de *Cellulairement* dans *Sagesse*, dans *Jadis et Naguère*, et il allait en imprimer d'autres dans *Dédicaces* et dans *Invectives*.

Ne faut-il donc pas dater *Au lecteur* de plus tard, lorsque Verlaine se sera résigné à sa punition et qu'il aura déjà écrit plusieurs pièces de son livre qui commence à prendre forme ? Ce qui est certain, c'est que *Au lecteur* fut écrit avant le 8 septembre 1874, c'est-à-dire avant la fin du treizième mois de sa détention. Verlaine l'envoya à Lepelletier dans une lettre dont la date n'est pas certaine[1], mais qui annonce que ces vers « datent d'un an », et promet de lui faire tenir aussi, « dès sorti », la conclusion du livre dont *Au lecteur* est l'ouverture[2]. Cette « conclusion », la suite de sonnets qu'il appelle *Final*, il l'envoie à Lepelletier le 8 septembre 1874, n'ayant pas attendu sa « sortie ». En datant « d'un an » cette « ouverture », Verlaine montre qu'il a déjà décidé de la rattacher aux premières semaines de sa détention. Nous avons déjà fait ressortir l'invraisemblance de cette date. M. van Bever se hasarde à conjecturer[3] que c'est la première leçon de *Au lecteur* que Verlaine envoie à Lepelletier, dès le 16 mai 1873, bien avant le drame de Bruxelles. S'il en est ainsi, la pièce a dû subir, plus tard, un remaniement total, devenant méconnaissable à ce point que, l'envoyant à Lepelletier, en 1874, le poète ne fait aucune allusion à une première récension que son ami aurait reçue. Il est invraisemblable aussi, et peu habituel chez Verlaine, qu'il ait gardé ces vers toute une année sans les communiquer à l'un de ses amis.

Il n'y a pas que le prologue de *Cellulairement* qui paraisse avoir une date douteuse. La seconde pièce du manuscrit, *Impression fausse*, est datée du « 11 juillet 1873, Entrée en prison ». C'est là, en effet, le lendemain de son arrivée aux Petits Carmes ; mais le pochard furieux d'il y a quelques heures serait-il de sitôt en état d'écrire ces vers

1. Dans la longue épître datée du 8 septembre 1874 et imprimée dans le tome I de la *Correspondance*, p. 140, il faut voir en réalité au moins trois communications de dates différentes. La lettre du 8 septembre, avec le *Final*, s'arrête à la page 147. Pages 147 à 149 se trouve une courte lettre qu'aucune indication ne nous permet de dater avec précision, mais qui semble précéder de peu la « sortie » de Verlaine en janvier 1875 — « à *très bientôt* », dit-il à Lepelletier. Puis commencent les *Vieux Coppées*, qui font évidemment partie d'une longue lettre contenant aussi *Au lecteur* et une note marginale (note 2, p. 154) qui montre qu'elle fut écrite antérieurement à l'envoi du *Final* le 8 septembre.

2. *Corr.*, I, p. 154.

3. *Ibid.*, p. 97

trotte-menu comme Dame Souris elle-même? C'est peut-être bien une impression de cette première nuit au cachot, mais la composition en doit dater de plus tard. M. Dupuy remarque que dans le cahier le chiffre « 11 » et les mots « Entrée en prison » sont d'une autre encre et semblent avoir été ajoutés après coup. La *Berceuse* (« Un grand sommeil noir... », *Sagesse*, 3e partie, V) est datée ici du 8 août 1873, c'est-à-dire du jour même du procès et de la condamnation de Verlaine. C'est bien l'accablement qui descend sur le poète ce jour-là, mais il est peu vraisemblable qu'il se soit mis à versifier en de telles circonstances. Les *Images d'un sou*, datées, dans le cahier, de « Mons, décembre 1873 », avaient déjà été envoyées à Lepelletier dans une lettre écrite du 24 au 28 novembre précédent. Le *Dizain 1830* (« J'étais né romantique... »), daté dans le cahier de 1874, est daté de 1873 dans un manuscrit passé en vente chez Andrieux en 1938[1]. Le *Sonnet boiteux* sur Londres (« Ah! vraiment, c'est triste... »), daté dans le cahier « Br., septembre 1873 », est daté de Londres dans le même catalogue. Enfin, le *Final* avait été daté d'abord « Mons, 20 août 1874 », puis cette date avait été raturée et une autre, que M. Dupuy donne diversement comme « Mons, 15 janvier », et « Mons, 16 janvier 1875 », a été substituée, avec la mention « Ste de Prn ». C'est un changement d'intention : le 20 août aurait rattaché ces sonnets à la conversion que le poète dit avoir été consommée le 15 août précédent[2], tandis que le 15 janvier est le jour de sa libération. Mais comme Verlaine avait déjà envoyé ce *Final* à Lepelletier le 8 septembre, ce changement qui peut avoir son effet littéraire ou religieux est inadmissible historiquement[3].

Il semble bien que les dates du manuscrit de *Cellulairement* sont celles des occasions qui inspirèrent les pièces auxquelles elles sont jointes, ou bien des occasions auxquelles le poète a voulu rattacher ses pièces, lors de la rédaction du manuscrit ou même plus tard, plutôt que les dates de leur composition. Notons d'ailleurs que, dans ce cahier, le titre de *Un pouacre* est celui qui sera porté par cette pièce dans *Jadis et Naguère*, publié en 1884, tandis que le titre primitif, attesté par une lettre à Lepelletier[4], est *Le pouacre*. C'est un détail qui semble déjà indiquer qu'un intervalle plus ou moins long sépare la composition de la pièce et la rédaction du cahier manuscrit.

Il y en a d'autres. Ces épigraphes latins que Verlaine tire de Saint Mathieu (*Crimen amoris*, « juillet 73 »), des Complies (*La grâce*, « août 73 »)[5], des Psaumes (*Via dolorosa*, « juin-juillet 74 »), de Sainte

1. Cf. catalogue de la vente Andrieux du 28 mai 1938, p. 35.
2. *Mes Prisons*, *Œuvres complètes*, t. IV.
3. Remarquons qu'en 1893, dans l'exemplaire de *Sagesse* qu'il remit au Comte de Kessler, Verlaine donne à ce poème encore une autre date : « septembre-octobre 1874. » Cf. *Bulletin du Bibliophile*, 20 juillet 1933.
4. *Correspondance*, t. I, p. 132.
5. Ces deux pièces ont bien été écrites avant le 24 novembre 1873, puisqu'elles sont mentionnées dans une lettre de cette date. (*Correspondance*, t. I, p. 120.)

Catherine de Sienne (*Final*), où les a-t-il trouvés, et quand? S'il faut croire à sa conversion subite en mai 1874, telle qu'elle est racontée dans *Mes Prisons*, les deux premières pièces que nous venons de citer auraient été composées avant cette conversion. De deux choses l'une : ou bien la « conversion » de Verlaine n'a pas été aussi fulgurante qu'il ne nous le dit, puisqu'il feuilletait déjà auparavant les livres de dévotion latins auxquels il affirme s'être porté après; ou bien le manuscrit a été rédigé après la conversion, à une époque où l'auteur aura eu le temps de se familiariser avec ces livres et d'y sélectionner ses épigraphes. Rappelons que, le 8 septembre 1874, il est toujours en train de repolir son latin pour pouvoir lire la Bible et d'autres livres édifiants qu'il pouvait se procurer en prison[1].

Est-il possible d'apporter quelque précision à la date de la rédaction du cahier? Une particularité semble la situer en l'année 1875. Dans notre manuscrit, les quatre poèmes : « La bise se rue à travers... », « L'espoir luit... », « Les choses qui chantent... » et « Ah! vraiment, c'est triste... » s'appellent *Almanach pour l'année passée*. Cet *Almanach* avait été envoyé de Bruxelles, donc avant le 25 octobre 1873, à Lepelletier, avec le titre *Mon almanach pour 1874*[2]. L'attribuer dans le cahier à « l'année passée » semble donc situer la rédaction de ce cahier en 1875 au plus tôt.

Une autre circonstance curieuse peut confirmer cette date, ou une postérieure. La version de la *Via dolorosa* incluse dans le cahier contient, au septième dizain, les vers :

La mer sur qui prie
La Vierge Marie.

A ces vers la version imprimée dans *Sagesse* substitue :

Grondeuse infinie
De ton ironie!

Mais les vers du cahier n'ont pas été perdus; ils figurent à la fin de la première strophe de *La Mer de Bournemouth*, envoyée à Lepelletier en août 1877.

La mer est plus belle
Que les cathédrales,
Nourrice fidèle,
Berceuse de râles,
La mer sur qui prie
La Vierge Marie.

A quel poème ces vers appartenaient-ils primitivement : à la *Via dolorosa* inscrite dans le cahier de *Cellulairement*, ou à *La Mer de Bournemouth* écrite en 1876 ou en 1877? Avaient-ils d'abord fait partie de *Via dolorosa*, pour être transférés ensuite à *Bournemouth*, ou

1. *Correspondance*, t. I, p. 147.
2. *Correspondance*, t. I, p. 127. Cf. les raisons déjà données pour dater de Bruxelles cette lettre dite de « Mons, fin 1873 ».

appartenaient-ils de bon droit à *Bournemouth*, le poète les ayant inclus par mégarde dans la *Via dolorosa* qu'il aurait inscrite dans le cahier au moment de la composition de *Bournemouth*, ou postérieurement? En tous cas, la strophe de *La Mer de Bournemouth*, que nous venons de citer, paraît faire un ensemble qu'il faut dater après que Verlaine aura lu l'œuvre de Tennyson, qu'il n'a pas connu avant son arrivée à Stickney en avril 1875. Car elle semble s'inspirer d'un passage des *Rêves près de la mer* (*Sea Dreams*) du poète anglais :

> Toutes ces rangées de falaises n'étaient plus des falaises, mais d'immenses façades de cathédrales, de toutes les époques (« La mer est plus belle que les cathédrales », répond Verlaine) ...Puis des ruines... surgirent des hommes et des femmes... leurs plaintes n'étaient jamais en désaccord avec cette douce note (celle du flot), et comme leurs hurlements atteignaient le plus haut de la gamme, cet immense flot... se brisa sur la foule... et l'emporta... Puis je fixai les yeux sur deux belles images, couronnées d'étoiles toutes les deux et élevées au-dessus des étoiles — la Mère Vierge, debout avec son Enfant, tout en haut, sur l'une de ces sombres façades de cathédrales...

Sont-ce donc deux vers de *La Mer de Bournemouth*, écrite au plus tôt en l'été de 1876, qui se sont fourvoyés dans le cahier, qu'il faudrait ainsi dater de 1876, ou subséquemment? Furent-ils plutôt écrits à Stickney, pour être utilisés dans *Bournemouth*? Dans l'exemplaire Kessler de *Sagesse*, *Via dolorosa* est datée de 1879. Mais les dates de cet exemplaire méritent en général peu de confiance. Jusqu'à quel point en est-il de même pour celles du cahier de *Cellulairement*? Nous avons déjà relevé celles dont il est permis de douter, les autres étant en général confirmées par la *Correspondance* du poète. Du moins est-il évident que, avant d'accepter et d'utiliser les dates et les renseignements que Verlaine nous offre sur l'origine de ses pièces, il convient de les soumettre à un contrôle rigoureux.

V.-P. Underwood.

COMPTES RENDUS

JACQUES LAVAUD, **Un poète de Cour au temps des derniers Valois, Philippe Desportes (1546-1606).** — Un vol. in-8° de XXXII-576 p. Paris, Droz, 1936. Dix planches.

Au début du siècle, Brunetière avait émis le vœu qu'on nous donnât un livre sur Desportes, et, au cours de mes études sur Malherbe, j'ai eu maintes occasions de formuler le même souhait. Ce souhait est enfin exaucé par le livre de M. Lavaud.

Ce copieux ouvrage n'épuise pas le sujet; en effet, l'auteur a laissé de côté le travail philologique de Desportes sur le psautier hébreu, et l'influence de ses vers profanes ou religieux en France et à l'étranger. Aussi jugera-t-on peut-être que sa vie et son œuvre, légère et un peu monotone, ne méritaient pas un volume de cinq cents pages. Ce serait injuste, car le sujet exigeait de longs développements; Desportes, en effet, sauf quand il paraphrase les Psaumes, est un poète de Cour et de salon[1]; non seulement il cherche à plaire aux courtisans, mais il leur prête sa plume pour leurs intrigues amoureuses. Par suite, si l'on ne connaît pas par le menu les affaires et les intrigues de la Cour, les occupations et les goûts littéraires des courtisans, on risque de mal juger ses vers et d'échafauder à leur sujet des hypothèses erronées. Et ce ne sont pas ses propres vers qui peuvent nous renseigner sur sa vie; car, à la différence de ceux de Ronsard, ils sont très pauvres en faits précis[2].

M. Lavaud, armé d'un excellent esprit critique, n'a voulu accepter aucune affirmation de ses devanciers sans la vérifier, et il a consulté, pour retracer la vie de Desportes, une foule de documents qui, souvent, sont négligés par les historiens de notre Renaissance littéraire : mémoires de l'époque, archives nationales et notariales, libelles et pasquils[3], correspondances des princes[4] et des hommes d'État, albums, manuscrits de dédicace[5]. Ces recherches lui ont fourni un grand nombre de textes précieux et lui ont permis de reconstituer avec certitude une bonne partie de la vie de Desportes et de résoudre bien des énigmes. Quand nous lisons ce livre, nous avançons lentement, à cause des problèmes qu'il faut discuter scientifiquement, mais sur un terrain sûr.

1. De même que Voiture était capable d'écrire une belle lettre politique, de même Desportes, fort instruit et grand collectionneur de livres pieux ou savants (pp. 413-416), eût pu être un auteur d'ouvrages érudits : au temps de François Ier, la mode étant tout autre que sous les derniers Valois, il eût traduit des ouvrages grecs ou composé des traités d'archéologie.

2. Cf. p. 130.

3. Cf. p. 272.

4. M. Pierre Champion a fait connaître à M. Lavaud une lettre amoureuse d'Henri III, qui est un bien curieux document psychologique (p. 217).

5. P. 24-27, on trouvera des réflexions très neuves sur l'importance des manuscrits littéraires du XVIe siècle.

Avec M. Lavaud, nous assistons aux débuts du fils du chaussetier chartrain et à la représentation du *Brave* de Baïf, pour lequel il composa des vers; nous l'accompagnons chez Nicolas de Villeroy, époux de Madeleine de Laubespine, et chez la maréchale de Retz; M. Lavaud nous fait connaître leurs divertissements littéraires, et des échantillons des poèmes qu'on lisait chez eux, et il marque avec finesse la différence de ton qui existait entre ces deux milieux (p. 72). Le salon de la maréchale est un « sanctuaire du néo-pétrarquisme »; les poètes du temps l'ont célébrée, et elle a recueilli sur un album les vers de ses invités; Hélène de Surgères appartenait à sa famille et était un des ornements de ce salon, qui offre plus d'un trait de ressemblance avec celui de l'hôtel de Rambouillet[1]. M. Lavaud nous apporte une précieuse contribution à l'histoire des salons du XVI^e siècle.

En 1573 paraissent les *Premières Œuvres*, qui, selon M. Lavaud, sont en grande partie des pièces écrites pour les amours du duc d'Anjou, et des poésies de commande pour d'autres personnages. Le recueil de vers des *Amours d'Hippolyte* a dû être composé pour Bussy d'Amboise, amant de Marguerite de Navarre. Ensuite c'est le bref séjour d'Henri III et de Desportes en Pologne; ce sont les vers de Desportes et de Ronsard pour la mort de Marie de Clèves, princesse de Condé; Desportes, favori du roi, tient un grand rôle à l'Académie du Palais, il déplore la mort des mignons du roi, il reçoit en commende de riches abbayes. Dans ses *Dernières Amours*, il chante sous le nom de Cléonice Héliette de Vivonne; dans quelques pièces, il adresse de vifs reproches à une infidèle, que M. Sorg et M. Lavaud identifient avec M^me^ de Villeroy. Puis l'auteur nous raconte la vie que mène le riche abbé de Tiron, son rôle dans la Ligue, sa retraite, sa rupture avec Malherbe[2], et sa mort.

Autour de Desportes, M. Lavaud ressuscite les poètes amis, les Mécènes, les seigneurs braves et galants qui, à l'intention de leurs belles, composent ou commandent des vers d'amour. Chemin faisant, les problèmes sont résolus[3], les erreurs rectifiées[4], les attributions fixées selon une méthode aussi prudente qu'érudite. Dans de nombreuses directions le terrain est défriché, et des voies sont tracées. C'est la famille juive (?) de Fortia, dont plusieurs membres ont été violemment attaqués par Desportes et d'autres poètes de son temps, et enfin par Malherbe; c'est un fonctionnaire poète qui compose, sous le règne de Charles IX, un songe de rhétoriqueur (p. 50); c'est un des épisodes de l'éternelle querelle du Mariage (pp. 61-72); ce sont des amis de Desportes : Brantôme (pp. 115-123) et Du Perron; c'est un texte capital sur les rapports des « jeunes gens de bonne maison » et de leurs « maîtresses », sans l'aide desquelles l'éducation des jeunes seigneurs ne pouvait se parfaire (p. 134), etc.

Les qualités et les défauts de l'œuvre de Desportes sont indiqués, sans excès de sévérité ni d'admiration. M. Lavaud met en valeur la clarté, l'euphonie et l'harmonie de ses phrases; il montre que, dans les corrections de ses poésies, il pratique déjà, comme Ronsard, certains des principes littéraires auxquels est accolé le nom de Malherbe[5] (p. 291). Mais il lui reproche,

1. La maréchale était d'ailleurs la cousine du père de « l'incomparable Arthénice » (p. 106).

2. Sur ce point, M. Lavaud n'a eu qu'à résumer l'excellente étude de Ferdinand Brunot.

3. Tout ne me paraît pas clair dans l'identification des héros du *Paradis d'amour* (pp. 141-151). Selon Desportes, Fleurdelys se refuse, tandis que, d'après Brantôme, la grande dame est d'humeur accommodante.

4. Cf. pp. 83 et 96 pour les pièces attribuées à Jodelle.

5. Tout cela est vrai pour Desportes comme pour Ronsard. Mais je crains qu'on ne passe bientôt d'un extrême à l'autre, et qu'après avoir considéré Malherbe comme un révolutionnaire, on ne voie plus en lui que le continuateur de Ronsard

avec raison, de ne pas se renouveler et de manquer d'émotion personnelle[1]. En outre, à une époque qui fournissait tant de sujets à la satire, au poème politique, au grand lyrisme moral et religieux, — témoins Ronsard et d'Aubigné, — on constate avec regret qu'il n'a guère emprunté à l'actualité que les amours des seigneurs, la mort de Maugiron et Quélus, et le départ de la Pologne[2]. On déplore aussi qu'il ait beaucoup réduit le domaine poétique : genres, formes métriques[3], thèmes, ornements et vocabulaire poétiques.

M. Lavaud n'a pas négligé les rapports qui existent entre les œuvres de Desportes et les littératures italienne et espagnole. Les différences entre la Brigade de 1550, d'une part, et Desportes et son milieu poétique, d'autre part, sont bien marquées : il n'y a chez Desportes ni « fureur poétique » ni spontanéité (p. 302); il n'adresse pas de vers à ses amis, parce que cela ne rapporte pas d'argent et qu'il est plus sensible à l'argent qu'à la gloire (p. 114); il fréquente les dames et les seigneurs plutôt que les savants en *us*, sauf vers la fin de sa vie (pp. 125 et 388); il imite les pétrarquistes et l'Arioste plutôt que les Anciens et les néo-latins (pp. 189-193). Ses vers amoureux sont moins sensuels que ceux de Ronsard (p. 131). Il ne cherche pas à enrichir le vocabulaire, et renonce à la plupart des néologismes[4] (p. 198),... etc.

J'ai quelques critiques à présenter sur l'étude que M. Lavaud a faite des poésies de Desportes. D'abord sur le plan suivi : bien qu'on ait répété cent fois que l'œuvre ne peut se séparer de la vie de l'auteur, je voudrais qu'en général la critique littéraire et la biographie ne fussent pas mélangées dans les mêmes chapitres. P. Villey les a séparées l'une de l'autre dans son *Rabelais*; et l'autre méthode, qui est appliquée par M. Lavaud au chapitre III, et par d'autres érudits dans des livres sur Racan et sur Théophile de Viau, me paraît engendrer de la confusion. En second lieu, M. Lavaud, qui connaît fort bien les poètes secondaires du temps, eût pu expliquer pourquoi le succès s'est attaché aux œuvres de Desportes et non aux leurs, et brosser un tableau de la poésie française vers 1572. Enfin, dans son intéressante étude littéraire des *Psaumes* de l'abbé de Tiron, il passe sous silence un caractère nouveau : c'est le réalisme; le poète, dont les quatrains amoureux étaient remplis de termes abstraits et de préciosité, conserve maintenant des images originales et hardies, devant lesquelles les autres traducteurs du XVII^e^ siècle reculeront : *les îles bondissent de joie*, *j'étendrai mes souliers sur Edom*, *il fait sauter les monts comme veaux bondissants*, *ma chair est couverte d'ulcères...*; ce changement dans sa manière méritait d'être signalé et loué[5].

Ce livre, qui comble une importante lacune et où se manifestent d'émi-

et de Desportes. Même à la fin de sa vie, celui-ci n'allait pas aussi loin que Malherbe. Lisons ses imitations de l'Arioste, dont M. Lavaud a donné, dans sa seconde thèse, une édition critique : nous verrons que, même dans la dernière édition, il a conservé des hiatus (*qui a, çà et là...*), des enjambements, de fortes ponctuations après le premier hémistiche, l'élision de la voyelle *i* dans *si*, des adjectifs composés — peu nombreux, à vrai dire, — des adjectifs récents en *eux* et en *an* (*stigieux*, *etnean...*), des adjectifs en apposition. Les principes que Malherbe applique non seulement dans son fameux commentaire, mais déjà dans l' « écheniliage » de *Sophonisbe*, sont beaucoup plus radicaux.

1. Par exception, quelques poésies se distiguent par leur sincérité passionnée (pp. 303-307).

2. Dans les *Amours de Diane*, la situation politique sert uniquement à fournir quelques comparaisons galantes (éd. Michiels, pp. 59, 86 et 95).

3. Sauf dans les *Psaumes* (cf. p. 448).

4. Cf. aussi, pour les différences entre Ronsard et Desportes, l'ouvrage de Marcel Raymond sur l'influence de Ronsard, t. II. p. 89 sq.

5. M. Lavaud, paraît ignorer les rapports de Desportes avec Louis Le Roy et avec Fédéric Morel, qui reçut de lui le manuscrit de la traduction de la *République* par Le Roy.

nentes qualités de bibliographe, d'historien et de critique littéraire, devrait être complété par une édition de toutes les poésies de Desportes [1], avec les variantes et les sources; M. Lavaud est plus qualifié que personne pour nous la donner.

R. LEBÈGUE.

KURT VON POSADOWSKY-WEHNER. **Jean Parmentier (1494-1529)**, *Leben und Werk* (*Münchner romanistiche Arbeiten*, VII). Un vol. in-8° de 102 p. Munich, Max Hueber, 1937.

Cette « dissertation » n'est pas, comme tant d'autres « dissertations » sur la littérature française, une série de statistiques, une compilation impersonnelle et inintelligente de fiches; non seulement l'auteur a étudié de près les œuvres de Parmentier, mais il les a comparées à celles de ses compatriotes normands et des principaux écrivains de son temps; il en a précisé l'originalité, il les a jugées avec équité et finesse.

Parmentier est un de ces poètes provinciaux du XVI^e^ siècle que l'on a négligés à cause de la médiocrité et de la rareté de leurs ouvrages, mais qui, pour l'histoire de la Renaissance, sont des témoins plus probants que les écrivains de premier plan. Il a vécu dans une ville où un Puy maintenait en honneur des formes poétiques qui, à Paris, allaient bientôt tomber en désuétude; en dehors de son *Traité* et de sa *Moralité*, on ne lui connaît, en fait de poèmes, que des *Chants royaux* et quelques ballades. C'est à bon droit que H. Guy l'a rangé parmi les rhétoriqueurs. Mais, comme d'autres écrivains dieppois de son temps, il a traduit un auteur ancien : il a dédié à Ango sa traduction — assez libre — de l'*Histoire Catilinaire*, et il projetait de traduire *Jugurtha* et de le dédier à François I^er^. Et, à la différence des rhétoriqueurs, il a fait paraître dans ses vers ses sentiments personnels de bon chrétien et de hardi navigateur. Aucun poète français du temps n'a chanté comme lui la gloire de parcourir les mers lointaines et de découvrir des terres nouvelles (cf. pp. 43 et 75); et plusieurs de ses *Chants royaux* contiennent des évocations très réalistes de la vie des matelots.

Les historiens de la marine française ont reconnu ses mérites; mais ses œuvres sont omises ou tiennent trop peu de place dans les anthologies de la poésie chrétienne et de la poésie maritime.

M. de Posadowsky a réédité ses poésies, excepté le *Traité* et la *Moralité*; la première d'entre elles est une paraphrase du *Pater*, dont les vers sont assez fermes pour mériter d'être placés à côté des bons poèmes religieux du temps de Corneille; l'un d'eux semble extrait de *Sagesse* :

> ... Je suis ton grand débteur,
> Et si n'ai rien qu'un pauvre cœur qui pleure.

Dans les *Chants royaux* en forme de dialogue, on aura le plaisir de découvrir des vers réalistes, d'un mouvement vif et lyrique.

A propos de l'amour mystique dont la Bien Parfaite est enflammée, on eût pu mentionner les comédies de Marguerite de Navarre et le théâtre mystique du rouennais Pierre du Val. Cet ouvrage rendrait encore plus de services s'il était terminé par un glossaire des termes techniques que Parmentier a employés dans ses poésies : pour plusieurs d'entre eux, le *Dictionnaire général* ne donne que des exemples postérieurs (cf. p. 40). De même, on aimerait savoir comment il a traduit les mots latins désignant les institutions romaines.

R. LEBÈGUE.

1. La vieille édition de Michiels, la seule qui ait été faite depuis 1615, est très incomplète.

GEOFFROY ATKINSON, **Les Nouveaux Horizons de la Renaissance française. Un vol. in-8° de xx-502 p. Paris, Droz, 1935.**

Les historiens de la Renaissance française utilisent l'excellent petit livre de M. Chinard sur l'*Exotisme américain dans la Littérature française au XVI^e siècle;* l'auteur y a décrit avec clarté le progrès des connaissances et l'évolution des idées relatives à l'Amérique. Depuis, M. Chinard a formé à l'Université de Baltimore un centre d'études ayant pour objet le « primitivisme[1] ». De son côté, M. Atkinson a exploré minutieusement ce vaste terrain de recherches; il a publié successivement *The extraordinary voyage in french literature before 1700* (cf. *R. H. L.*, 1921, p. 595); *The extraordinary voyage in french literature from 1700 to 1720* (cf. *R. H. L.*, 1925, p. 478), les *Relations de voyages du XVI^e siècle et l'évolution des idées*, et le somptueux *Répertoire bibliographique de la littérature géographique de la Renaissance*, dont un supplément a récemment été imprimé. Le présent ouvrage, que ce savant américain nous a fait l'honneur de publier en français, est le cinquième de la série. Je vais essayer d'en montrer l'intérêt, en regrettant que G. Lanson, à la mémoire duquel il est dédié, et P. Villey ne soient plus parmi nous: ils eussent été plus qualifiés que personne pour l'analyser et en discuter certaines idées.

M. Atkinson a mis en fiches d'une part les ouvrages géographiques et historiques dont il avait publié le répertoire, d'autre part les œuvres philosophiques, politiques, poétiques,... etc., où les pays non-européens sont mentionnés. Par suite, le livre est divisé en deux grandes parties: d'une part, la littérature géographique et, d'autre part, l'influence des nouvelles connaissances géographiques sur la littérature française de 1480 à 1609; dans chacune des deux parties se succèdent les mêmes titres de chapitres: *les horizons grandissants, l'exotisme, les idées politiques, morales, religieuses, philosophiques, la méthode expérimentale*,... etc. Un très utile appendice nous fournit une liste chronologique des ouvrages géographiques de la Renaissance publiés en français de 1481 à 1609, avec les cotes des principales bibliothèques et les dimensions en millimètres, et des index des noms propres et des *idées*.

On ne saurait trop féliciter M. Atkinson pour l'ampleur de ses recherches : il nous fait connaître la substance d'environ cinq cent cinquante ouvrages du XVI^e siècle, dont la plus grande partie nous est accessible. Ainsi nous pouvons mieux distinguer les tendances propres à un Montaigne ou à un Bodin et les idées qu'ils puisaient dans l'opinion commune[2]. Il est impossible d'énumérer les faits intéressants et les idées importantes que nous apporte l'auteur, qu'il s'agisse de bibliographie[3], de problèmes théologiques, de morale sexuelle ou familiale, d'organisation politique, de commerce,... etc.

Que d'idées furent suscitées ou renouvelées par les découvertes : la civilisation européenne est moins ancienne que la civilisation chinoise; il existe des peuples qui n'ont aucune religion (p. 93), l'Age d'or s'est perpétué dans le Nouveau-Monde (p. 138),... etc. Que de problèmes posés : Comment faut-il traiter les païens des Indes? Pourquoi les mécréants turcs battent-ils les

1. De ce côté de l'Océan, la Commision internationnale des grandes découvertes a fait paraître un rapport clair et bien documenté de son président M. Déprez (*Bulletin... of historical sciences*, année 1930, pp. 553-614) et la bibliographie des livres et articles publiés sur les grandes découvertes entre 1912 et 1931 (*ib.*, année 1935, pp. 363-445).

2. Ce livre contient de nombreux textes qui pourraient être recopiés en marge des chapitres des *Cannibales* et des *Coches*.

3. Les remarques que M. Atkison fait, dans les deux premiers chapitres, sur les éditions des livres exotiques sont prudentes, fines et neuves; et les arguments dont il s'autorise pour moderniser l'orthographe des textes cités sont d'une logique irréfutable (p. XVII-XVIII).

chrétiens? Comment peut-on se promener nu sans éprouver de honte? D'où sont venus les habitants du Nouveau-Monde (pp. 282 et 285)? Pourquoi certains peuples très éloignés de l'Europe ont-ils des rites et des croyances semblables à ceux du Christianisme (pp. 81, 275, 400, 415)?

Les observations recueillies par les voyageurs ont eu pour effet de saper l'autorité des naturalistes anciens, d'Aristote et de Pline l'Ancien, de développer l'esprit critique, et de renforcer la croyance au progrès (pp. 254 et 402). La découverte de mœurs très diverses développa le sens du relatif, et confirma la thèse de l'influence du climat sur elles (pp. 267 et 406). Le thème du sauvage heureux et vertueux, supérieur aux Européens vicieux, fut repris maintes fois.

Mais les idées nouvelles ne s'imposèrent pas partout avec le même succès, et M. Atkinson a raison d'insister sur le traditionalisme de ces voyageurs et géographes (p. 272).

Je dois maintenant indiquer quelques lacunes. Des cinq cent cinquante livres géographiques que M. Atkinson a dépouillés, les uns ont été écrits en français, les autres ont été traduits de langues étrangères. Mais il a délibérément laissé de côté les ouvrages géographiques écrits en latin, italien, espagnol,... etc., qui n'ont pas été traduits en français. Certes, on admet qu'il n'ait pas voulu étendre ses recherches à toute la littérature européenne sur l'exotisme et qu'il se soit limité aux œuvres qui, étant écrites en notre langue, ont sûrement été lues d'un nombre plus ou moins grand de Français; il n'est pas moins vrai que les autres, anciens ou modernes, ont pu exercer une influence sur les conceptions de nos lettrés[1]. — En second lieu, on voudrait savoir si ces traductions sont exactes. Les traducteurs ont-ils commis des contre-sens, pratiqué des coupures, atténué, exagéré ou déformé certaines idées? Les pages 157 et 196 nous donnent à penser que des traducteurs animés de préjugés ont volontairement modifié certains passages. — Enfin, quand nous lisions, dans la même page, des extraits d'ouvrages français et d'autres ouvrages traduits de l'espagnol ou de l'italien, nous nous demandons si, sur les buts de la colonisation, la tolérance à l'égard des païens,... etc., les Français et les autres peuples dépourvus de colonies pensaient comme les Espagnols et les Portugais[2]. Nous aimerions être renseignés sur les différences d'opinion entre les *beati possidentes* et ceux qui, comme les Français, mettaient dans leurs critiques de la colonisation espagnole une arrière-pensée d'envie.

Autre lacune : M. Atkinson n'a pas voulu faire la liste des mots qui, sous l'influence des grands voyages, sont entrés dans la langue française du XVI^e^ siècle (cf. p. 60); il a eu raison, car il eût fallu tout un volume pour fournir des listes bien classées de ces mots si nombreux.

Il y a dans la deuxième partie des lacunes moins explicables. Certes, M. Atkinson ne pouvait pas citer tous les passages en prose ou en vers français dans lesquels les pays exotiques sont mentionnés; beaucoup d'entre eux sont insignifiants. Mais pourquoi a-t-il omis certains qui ne sont pas dépourvus d'intérêt? Il affirme que les faits géographiques tenaient peu de place dans les poésies et les drames du temps, et je crois qu'il a raison; la Pléiade, les humanistes s'intéressaient plus aux exploits des Grecs et des Troyens qu'à ceux des conquistadors, qui, au surplus, étaient au service d'un roi

1. On a conservé l'exemplaire que Montaigne possédait de l'histoire écrite en latin par Jérôme Osorio. Il serait intéressant de faire la liste des ouvrages de ce genre qui se trouvaient au XVI^e^ siècle dans la Bibliothèque royale.

2. Les Français, dont le souverain s'était allié à Soliman, avaient-ils la même opinion sur les Turcs que les autres voisins de ce peuple? Et la politique royale a-t-elle contribué à développer chez nous un préjugé favorable aux Turcs et contrebalançant les éternels projets de croisade?

ennemi. Mais il eût pu mentionner le navigateur-poète Jean Parmentier, Marguerite de Navarre (*Dernières Poésies*, p. 150), l'*Acoubar* de Jacques du Hamel, les *Portugais infortunés* de Nicolas Chrestien..., etc. Comme spécimens d'opinion moyenne, il eût pu citer certains ouvrages de vulgarisation tels que les *Épithètes* de M. de La Porte (articles *Cannibales*, *Mahomet*, *Sauvages*, *Turcs*), la « Première Matinée de Cholières » (avidité des Espagnols, et anthropologie des Cannibales), les deux chapitres du quatrième livre des *Diverses Leçons* d'Antoine du Verdier, l'un, fort long, sur Christophe Colomb, l'autre sur les croyances des Américains relatives aux premiers hommes et au déluge..., etc.

Je passe maintenant aux défauts. Le plan est fatigant pour les lecteurs français, qui sont habitués à lire des ouvrages mieux liés. Pour connaître les idées politiques ou morales suscitées par l'exotisme, nous sommes obligés de parcourir deux chapitres séparés par deux cents pages. Certains auteurs, entre autres Le Roy et Thevet, figurent à la fois dans la première et la deuxième parties. Le thème du bon Sauvage qui adresse une remontrance à des Européens est mentionné pp. 161, 163, 204, 219 et 355. Fréquemment il faut se reporter d'un chapitre à un autre. Les subdivisions des chapitres sont trop nombreuses, et l'attention du lecteur s'éparpille.

M. Atkinson s'est efforcé de rester objectif (cf. p. XIV) ; cependant, ses opinions de libre-penseur percent en de nombreux endroits, et elles ont parfois faussé son interprétation des textes du XVI^e^ siècle. Quand on s'occupe de la Renaissance, il est plus sage de se mettre dans l'état d'esprit des gens du temps que de chercher des précurseurs de Voltaire. Dès cette époque, les voyageurs ont constaté les faits d'où les rationalistes de la fin du XVII^e^ siècle et les encyclopédistes tireront des arguments contre le christianisme ; mais ils n'ont pas songé à les exploiter contre la religion, ou ils n'ont pas osé. M. Atkinson a été heureux de découvrir, en 1555, un « philosophe du XVIII^e^ siècle, qui se moquait des conceptions fondamentales du Christianisme ». Il s'appelait Jean Macer. Dans son livre sur « le Rationalisme en France au XVI^e^ siècle », H. Busson ne souffle pas mot de lui. Aussi ai-je lu avec une vive curiosité les passages que M. Atkinson cite de son *Histoire des Indes*. Eh bien! ni dans les rapprochements qu'il établit entre la religion japonaise et le christianisme, ni dans sa banale critique de la simonie, je n'ai découvert d'intention anti-chrétienne. De même, il est tendancieux de ranger sous le titre *Critique de l'Église* les critiques que de nombreux Français ont faites de la bulle d'Alexandre VI sur le partage de l'Amérique, ou de citer comme une attaque déguisée contre le sacrement eucharistique la constatation faite par Montaigne que le blé et la vigne sont inconnus dans le Nouveau Monde (p. 394). Ce n'est pas le seul passage des *Essais* que M. Atkinson interprète un peu à la manière du docteur Armaingaud, qui, afin de retrouver en Montaigne les traits d'un militant radical-socialiste, forçait le sens des textes[1].

Enfin, je trouve M. Atkinson trop acharné contre Thevet. Quelles qu'aient pu être ses sottises et ses impostures, je lui sais gré d'avoir déclaré sur le tard que, pour les pays lointains, il n'avait plus de confiance dans les Anciens, « qui s'en sont laissé persuader de belles comme des licornes, dryades, faunes, griffons et autres telles folies ».

Si j'ai dû faire quelques réserves sur cet ouvrage, je le considère cepen-

1. Cf. p. 400, où le sens du texte est modifié par des coupures. Par contre, M. Atkison n'a pas cité un passage ajouté, sur l'exemplaire de Bordeaux, à l'*Apologie de Raimond Sebond*, et dans lequel Montaigne établit hardiment un rapport entre la sérénité des Brésiliens et leur manque de lettres, de lois, de roi, et de *religion quelconque* (Ed. Villey, 1922, II, p. 218); quand il avait fait l'éloge des Cannibales, il s'était montré plus prudent, et avait volontairement passé sous silence leur irréligion (*Ib.*, I, p. 267).

dant comme un livre précieux, très riche en faits et en idées, très suggestif[1], et indispensable pour l'histoire des idées au XVI^e siècle, et aussi pour celle des « esprits forts » qui ont utilisé contre la religion les relations des voyages lointains[2].

R. LEBÈGUE.

MARY-S. BURNET, **Marc-Antoine Legrand, acteur et auteur comique (1673-1728)**. Un vol. in-8°, de 196 p. (*Bibliothèque de la Société des Historiens du Théâtre*, XIV). Paris, E. Droz, 1938.

Legrand fut un acteur médiocre, un auteur plus médiocre encore. Mais il avait du métier, de la verve, et le talent de mettre les rieurs de son côté; cela, conclut avec raison et mesure M^lle B., suffit à le rendre « digne d'un souvenir ». Elle a donc recueilli, avec la plus louable diligence et une fort prudente critique, ce qu'on savait de ce curieux homme; son livre, pourvu d'une bibliographie et d'un index très soigneusement établis, est consciencieux et fort agréable à lire. Une enquête nouvelle, dans la vallée du Rhône notamment, permettrait-elle de retrouver encore quelques traces du comédien-auteur et nous renseignerait-elle mieux sur ses années de formation? On peut l'espérer; mais quand on sait par expérience combien cette chasse au document est longue et décevante parfois, on trouve tout à fait légitime de ne pas différer — pour combien de mois, ou d'années? — une publication où rien d'essentiel ne manque. Si, comme il faut le souhaiter, le travail de M^lle B. est complété sur quelques points accessoires, il lui restera le grand honneur d'avoir amorcé la recherche et d'en avoir montré l'intérêt.

On regrettera plutôt qu'elle ait entrevu seulement, et non posé d'une manière explicite, un problème important. Legrand sut ramener à la Comédie-Française une clientèle qui l'abandonnait; cela ne fait aucun doute; mais il n'est pas douteux non plus que la qualité des moyens employés était, artistiquement, assez basse. D'où vient alors que des œuvres « souvent dépourvues de tout mérite » aient pu contribuer à remplir la caisse et connaître un succès durable? Car M^lle B. nous apprend qu'on joua Legrand à Paris jusqu'en 1823; qu'on l'a joué en province, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Pologne; qu'on l'a traduit en allemand, flamand, italien, anglais, danois. Comment expliquer cette fortune, assez peu justifiée par la valeur littéraire de l'œuvre?

Il manque, à mon avis, à ce livre un chapitre sur l'état du goût public dans les dix premières années du XVIII^e siècle. M^lle B. ne paraît pas avoir utilisé l'excellent répertoire de M. P. Mélèse : elle y aurait constaté l'indigence de la production comique, les contradictions et comme l'inconsistance de l'opinion, la tendance à chercher le succès par les moyens à côté : musique, danse, exploitation de l'actualité, personnalités et parodies — tous moyens que Legrand pratiquait déjà dans ses comédies lyonnaises. La pénétrante analyse de Félix Gaiffe dans *Le Rire et la Scène Française* (chap. VII : *Grandeur et Décadence de la Gaîté*) et surtout l'étude de témoignages contemporains, lui auraient fourni la matière de développements intéressants, qui pouvaient augmenter encore la valeur, indiscutable, de ce travail, sans grossir démesurément le volume.

M^lle B. a bien effleuré ces questions, mais d'une manière à plusieurs égards critiquable. Ces considérations, trop rapides, arrivent presque à la fin du volume (p. 173), alors qu'elles auraient dû prendre place entre les cha-

1. M. Atkinson suggère souvent des recherches à entreprendre, par exemple pp. xv, 18, 60, 154, 271.

2. Lire, p. 149, *procrée* et non *procuit*. P. 252, le texte de Las Casas n'est pas interprété correctement.

pitres III (sur les farces lyonnaises) et IV (sur Legrand à la Comédie-Française). Mais, surtout, c'est, je crois, une erreur de considérer, pour apprécier l'œuvre de Legrand, le public de la Régence, alors que Legrand débute avant la mort de Louis XIV, au moment où le spectateur, privé du comique italien, voulait retrouver ailleurs son mouvement, son alacrité corporelle. Entre le parterre de 1700 et celui de 1716, il y eut certainement de grandes différences; on regrettera que Mlle B. ne se soit pas arrêtée durant quelques pages là-dessus: elle pouvait mener à bien cette analyse; telles autres pages, délicates et fines, de son livre nous en donnent la certitude.

M. Fuchs.

Charlotte Fruton, **Mérimée et la Médecine**. Un vol. in-8 (thèse pour le Doctorat en Médecine), 1938.

Voici donc Mérimée ausculté soixante-huit ans après sa mort! C'est le sort des grands hommes; un ironiste dirait qu'ils ne s'en portent pas plus mal. Dans sa thèse pour le doctorat en médecine, Mlle Charlotte Fruton recherche avec un soin méticuleux de quelles maladies Mérimée a souffert et de laquelle, précisément, il est mort. On peut s'étonner que, avant elle, nul médecin n'ait tenté cette recherche; seul, le docteur Maurice Genty l'avait amorcée. Mais le travail essentiel restait à faire. Remercions Mlle Fruton de l'avoir mené à bien.

Il ne m'appartient pas, médicalement parlant, de discuter sa thèse. Je ne puis que retenir ses conclusions, qui ont le mérite de la netteté : « Mérimée, écrit-elle, nous semble donc avoir été un bronchitique, un emphysémateux, puis un asthmatique. Ses lettres le prouvent avec un luxe inouï de détails quinteux, et il est mort d'asystolie » (p. 44). La thèse ne fait que développer ces conclusions, qui ont reçu l'assentiment de la Faculté de Médecine : non seulement, en effet, celle-ci a conféré le grade de docteur à Mlle Fruton, mais elle lui a attribué un prix, soulignant ainsi la valeur scientifique de son travail.

Mes observations ne porteront donc pas sur le fond du sujet, qui est solidement établi, et sur lequel il me paraît difficile de revenir. Tout au plus signalerai-je un défaut de méthode. Mlle Fruton cite abondamment Mérimée, et elle a raison, car Mérimée — c'est un trait à souligner — est tellement obsédé par sa santé qu'il en parle à tous ses correspondants, hommes et femmes : sa correspondance est un vaste bulletin de santé. Mais pourquoi Mlle Fruton se limite-t-elle aux correspondances les plus récentes, je veux dire à celles qui ont paru depuis une dizaine d'années? Sans doute il fallait les mettre à contribution, surtout lorsqu'elles concernent la vieillesse de Mérimée. Toutefois il ne convenait pas de leur faire la part trop belle, et de négliger les correspondances plus anciennement publiées, où l'on découvre des témoignages aussi abondants et aussi précis. Mlle Fruton n'écarte pas tout à fait les *Lettres à une inconnue, à une autre inconnue, à Panizzi, à Ellice, à Mme de La Rochejacquelein, aux Childe, à la princesse Julie,...* etc., mais elle en use trop modérément. Elle eût trouvé pourtant à y glaner. Les correspondances nouvelles ne font que confirmer les témoignages des anciennes. Il eût été nécessaire d'élargir ainsi le champ des investigations médicales. De même, Mlle Fruton cite dans sa *Bibliographie* les articles du docteur Genty, mais elle ne les utilise pas dans le corps du texte : lacune d'autant plus regrettable qu'il s'agit d'un médecin dont les articles font autorité. Dès 1925 j'avais signalé au docteur Genty les quatorze lettres inédites de Mérimée au docteur Robin, que possède la bibliothèque Spoëlberch de Lovenjoul, à Chantilly ; je lui en avais communiqué la copie, et il les avait discrètement utili-

sées dans *le Progrès médical* (1925, n° 9). Autre témoignage d'ordre médical : le docteur Robin adressa Mérimée, en 1866, à son confrère, le docteur J.-L. Gimbert. On n'a pas trouvé, dans les papiers de Gimbert, de lettres de Mérimée, mais on a conservé dans la famille le souvenir de ce client qui venait très souvent, « entrant en coup de vent pour des réflexes cardiaques d'origine digestive qui lui causaient des malaises et des angoisses atroces ». (Lettre de M. Henri Gimbert.) Bien que ce témoignage fût indirect, et un peu vague, il aurait pu être utilisé. Plus importante est la lettre du 9 février [1869], où Mérimée raconte la consultation des docteurs Gimbert, Maure et Worms (fonds Spoëlberch de Lovenjoul, inédit). Lorsque Mlle Fruton complétera son étude, elle devra consulter les lettres déposées à Chantilly, et elle y trouvera force détails sur la santé de Mérimée, sur ses consultations, sur les traitements qu'il suit, en particulier sur l'usage de la cloche pneumatique à Montpellier...

J'ai hâte de quitter un domaine qui n'est pas le mien. Littérairement, la thèse de Mlle Fruton nous apporte-t-elle des lumières nouvelles ? Dans l'*Examen des faits* (p. 41) on relève d'utiles précisions sur le caractère de Mérimée, car ce caractère est lié à l'état de santé. Mérimée, tôt souffrant, se préoccupe beaucoup de la médecine ; timide, inquiet, douloureux, cynique, il « est un sensible qui se maltraite », il se complaît dans la « délectation morose » ; il témoigne toujours « d'une sensibilité maladive, habile à retourner contre elle-même une impitoyable aptitude à souffrir » ; on relève chez lui des méfaits de l'introspection, comme chez Benjamin Constant, Stendhal, Amiel... ; chez lui « l'analyse est un vice » délicieux, qui porte en lui son cruel châtiment. Bref, Mérimée est un « terrible introspectif ». Nous le savions déjà ; il est curieux qu'une étude médicale confirme en tous points les intuitions des critiques littéraires ; on en pourrait conclure que les éléments romantiques du caractère de Mérimée viennent de sa mauvaise santé, et que la neurasthénie dont il souffre par intermittences (« *blues devils* », « *papillons noirs* »...) est le résultat de sa maladie ; il ne semble pas que Mlle Fruton ait tenu grand compte de cette neurasthénie, dont Mérimée se plaint de bonne heure auprès de ses correspondants.

Cette hantise du mal, cette appréhension continuelle de la crise, cette impitoyable analyse ne suffisent pourtant pas à faire de Mérimée un « cas pathologique » où le freudisme trouve à s'exercer ; et il est naturel que Mlle Fruton n'ait jamais recours aux méthodes de Freud pour étudier son sujet. Elle prend soin d'ailleurs d'établir que Mérimée n'est pas un « obsédé sexuel ». On ne saurait donc le traiter comme le freudisme a traité un Stendhal, un Gérard de Nerval, un Balzac, un Hugo, un Musset, un Baudelaire, un E. Poë, un Verlaine, un Rimbaud,... etc. Pourtant est-il certain que la *libido* ne joue aucun rôle dans la vie morale de Mérimée ? Mlle Fruton reconnaît que Mérimée fut « un gourmand et un gourmet des joies de l'amour » (p. 42), dont il fut parfois, même physiquement, la victime assez pitoyable. Peut-être l'étude sur ce point gagnerait à être poussée. Sa conduite, souvent étrange, avec les femmes, ne s'expliquerait-elle pas par des raisons d'ordre physiologique, en même temps que par la fréquentation des médecins et par cette mentalité de clinicien très averti qui était devenue la sienne ? Tout jeune, par exemple, Mérimée fréquente le docteur Désiré Roulin, qui devient, au dire de sa mère, un de ses meilleurs amis, et Mlle Fruton eût consulté avec profit le livre que Mlle Marguerite Combes a consacré à Roulin. L'attitude de Mérimée à l'égard des femmes, en particulier à l'égard de Fanny Lagden, mériterait d'être éclairée ; le tempérament maladif et nerveux de l'homme expliquerait sans doute les défaillances de l'amant, les singularités du « viveur ». Le goût des femmes de tous les milieux est un symptôme qui ne doit pas échapper à l'observateur ni au médecin. Lorsque Mérimée nous surprend et nous choque par ses faiblesses, ses infidélités, son

manque de délicatesse, il faut peut-être lui trouver une excuse dans son état physique. Car il est, comme tout homme, un singulier mélange de qualités, de défauts et de vices.

De même — et c'est le point qui nous intéresse surtout — la santé d'un écrivain peut avoir une influence sur son œuvre ; on l'a montré par E. Poë, Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Verhaeren et tant d'autres. L'œuvre de Mérimée s'explique-t-elle ainsi ? Non, à coup sûr. Pourtant, le goût de la mystification, le choix de certains sujets bizarres, étranges, scabreux, cyniques est une indication qu'il ne faut pas négliger. Plus il vieillit, plus Mérimée est hanté par le désir de provoquer chez le lecteur une surprise parfois malsaine. *Le Théâtre de Clara Gazul*, *La Famille de Carvajal*, *Vision de Charles IX*, *Les Ames du Purgatoire*, *La Vénus d'Ille*, *Il Vicolo di Madame Lucrezia*... ne sont que des symptômes. Mais *La Chambre Bleue*, *Djoumane* et surtout *Lokis* accusent un penchant vers une certaine dépravation de l'imagination. On sait par lui-même avec quel plaisir morbide il a composé et lu *Lokis* en public, surtout aux femmes, aux jeunes filles[1]... L'indécence n'est pas pour lui déplaire ; et, à plusieurs reprises, il a construit son récit autour d'une nuit de noces. Sur le cas de *Lokis*, il a même consulté les médecins[2]. S'il ne faut point exagérer la portée de ces détails, il ne faut pas la réduire non plus. Le goût de Mérimée pour l'étrangeté, le mystère, la violence, les mœurs primitives et sauvages, l'instinct brutal, l'amour physique, est surtout intellectuel et volontaire. N'y entrerait-il pas néanmoins des éléments d'ordre physiologique ?

Je me garde de rien affirmer, et je me borne à des interrogations, des suggestions. Je me permets de poser ces questions, parce que M^lle^ Fruton nous promet de revenir prochainement à Mérimée (p. 44). Nul plus que moi ne le souhaite. Elle nous apporte déjà de fort appréciables résultats ; elle saura les compléter, renforcer sa démonstration, montrer surtout l'influence que la maladie de l'homme a pu exercer sur l'écrivain[3]. Mais, dès aujourd'hui, les « mériméistes » consulteront avec plaisir et avec fruit la thèse de M^lle^ Fruton ; ils rendront hommage à sa précision scientifique et à l'élégance de ses analyses, qui dépassent déjà l'étude médicale et abordent avec sûreté la psychologie de l'homme.

PIERRE TRAHARD.

PROSPER MÉRIMÉE, **Lettres à Fanny Lagden** (texte anglais et traduction), publiées par ED. CHAMPION, G. CONNES, P. TRAHARD. Un vol. in-8 de XXII-283 p. Premier vol. des *Etudes de Littérature étrangère et comparée*, collection dirigée par PAUL HAZARD et JEAN-MARIE CARRÉ. Paris, Boivin, s. d. (1938).

La librairie Boivin vient d'éditer en un beau volume les *Lettres à Fanny Lagden* de Prosper Mérimée, d'après le manuscrit original ayant appartenu à Edouard Champion, qui l'avait acquis en juillet 1922 par l'intermédiaire de la maison Noël Charavay. Le savant angliciste Georges Connes et l'érudit mériméiste Pierre Trahard en publient le texte anglais et la traduction. Ces lettres sont au nombre de 99, plus quatre billets et une lettre que la duchesse Colonna écrivit à Fanny Lagden le 3 octobre 1870, dix jours après la mort de Mérimée.

1. Cf. Filon, *Mérimée et ses amis*, p. 311 ; *Lettres à une Inconnue*, II, 352.
2. Cf. *Lettres à une Inconnue*, II, 340,
3. Elle devra rectifier ses notes, souvent défectueuses, et corriger un certain nombre de fautes typographiques et de négligences (entre autres, p. 34, note 3, *Cambon* pour « Chambon » ; p. 39, ligne 28, *il* désigne Mérimée, non Viollet-le-Duc, etc, etc.) ; la p. 39 est très fautive.

Par son testament daté de Paris le 30 mai 1869, Mérimée donnait sa fortune « à Mlle Lagden, conjointement avec sa sœur Mme Ewer ». Dans son livre *Mérimée et ses amis,* Augustin Filon, qui avait connu l'auteur de *Carmen*, écrivit : « Fanny Lagden repose avec lui (Mérimée) dans la même tombe, tandis que sa sœur Mrs. Ewers (*sic*) est enterrée à part. Ce ménage posthume donne à penser. Ne voulait-elle pas être la dernière parce qu'elle avait été la première? » M. Trahard, dans cet important ouvrage : *la Vieillesse de Mérimée*, étudia longuement le rôle joué par Fanny et sa sœur pendant les dernières années de l'écrivain et chercha à comprendre la raison du « ménage posthume » dont parlait Augustin Filon. Il soutint — et une découverte toute récente lui donne confirmation de son dire — que « les lettres encore inédites de Mérimée à Miss Lagden ne laissent aucun doute sur le caractère de leur liaison ». M. Connes eut le bonheur, il y a quelques mois, de découvrir le fait décisif. C'est la copie d'une « lettre brûlée par Mme Ewer après la mort de sa sœur ». On lit : « Dans mon cœur, dans mon âme, dans ma chair, tu es toute, ma Fanny bien-aimée. Maintenant, tu es mienne et je suis à toi pour toujours. Je t'en ai fait le serment hier et je te redis : « Je t'aime, je t'adore pour la vie ». « P. M. » A quelle date ces lignes ont-elles été tracées? Probablement en 1837. Mérimée avait alors trente-quatre ans et Fanny quarante. Pendant un siècle, personne n'avait pu prouver que l'écrivain français et la dame anglaise s'étaient aimés d'amour.

Qui était Fanny Lagden, dont le vrai prénom — que Mérimée ne lui donne jamais — était Frances? Elle est morte à Cannes le 7 mai 1879, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Son acte de décès la dit rentière et demeurant boulevard de la Croisette, née à « Abbington, Angleterre ». M. Connes assure qu'il n'existe pas d'Abbington en Angleterre et propose sur le lieu de naissance de Fanny deux hypothèses qu'il eût été possible de vérifier.

Fanny avait une tante devenue Française par son mariage; cette tante habitait Paris dès 1822 et Fanny demeurait avec elle.

Durant cinquante ans, Mlle Lagden fut l'amie de Mérimée. Ils ont sûrement échangé un très grand nombre de lettres. Beaucoup ont dû se perdre ou être détruites. Aucune de celles publiées aujourd'hui ne parle d'amour, ne recèle de confidences, ne contient de détails intimes. Elles sont affectueuses, et c'est tout. Mérimée ne se met pas en frais avec Fanny. Il la charge d'innombrables commissions, souvent très humbles. Elle est pour lui une sorte d'intendante. Mais elle était sûrement intelligente et cultivée, la correspondance de Mérimée le prouve suffisamment. Au reste, si elle eût été sotte et ignorante, une telle et si longue amitié eût-elle été possible? Enfin, les amis de l'écrivain, M. et Mme de Tocqueville, Victor Cousin, entre autres, montrent dans leur correspondance avec Mérimée une profonde estime pour Fanny.

L'édition des *Lettres à Fanny Lagden* est précieuse parce qu'elle jette des lueurs nouvelles sur la personnalité de la dame anglaise et révèle le caractère des relations de Mérimée avec Miss Lagden.

Elle est peut-être plus précieuse encore parce que, Mérimée ayant écrit en anglais, ces lettres offrent « une occasion unique de voir ce que peuvent devenir la pensée et la manière d'un grand écrivain français quand elles se coulent dans le moule d'un idiome étranger, sans contrainte et comme spontanément », ainsi que l'écrit M. Connes dans sa remarquable introduction.

L'édition dut demander beaucoup d'efforts. De nombreuses difficultés se présentaient; pour prendre un exemple, disons que trois lettres seulement portent une date certaine et que M. Connes est parvenu à rétablir l'ordre chronologique de la correspondance tout entière.

L'ouvrage se termine par des notes explicites sur les lettres et par deux appendices; le premier donne la « liste des lettres de Prosper Mérimée à

Fanny Lagden »; le second contient une note très instructive sur l'anglais de Mérimée. « La qualité générale de la langue et du style aurait été fortement relevée, soutient M. Connes, si Mérimée avait éliminé celles de ses fautes qui sont systématiques — et c'était facile; il aurait suffi que quelqu'un attirât sur elles son attention; une heure avec un bon maître, et l'anglais de Mérimée se délivrait des trois quarts ou des quatre cinquièmes de ses impuretés... Dans un temps où on n'enseignait guère les langues modernes dans les classes, peut-être a-t-il manqué à Mérimée d'avoir fait ses classes d'anglais!» Il avait « une grande pratique de la langue, avec une solidité grammaticale insuffisante, et des faiblesses dans la sûreté idiomatique ».

Il faut saluer la mémoire d'Édouard Champion et louer MM. Connes et Trahard à propos de la publication des *Lettres à Fanny Lagden*. Cette édition sera d'une incontestable utilité pour la connaissance de la vie et de l'âme de Mérimée, comme elle servira à l'histoire des lettres françaises.

Roger Tisserand.

Asztrik Gabriel, **Index romain et Littérature française de l'époque romantique**. Un vol. in-8°, de 91 p. Bibl. de l'Inst. français de l'Université de Budapest, 1936.

Le titre de cette thèse ou plutôt de cette « dissertation », présentée à l'Université de Budapest, attire l'attention. Il signale un très beau sujet et les deux *Imprimatur* et le *Nihil obstat* dont est munie la page de garde ne peuvent que donner confiance dans l'information et la netteté des vues de l'auteur. Mais le travail est bien mince et la documentation essentielle manque. « La Congrégation de l'Index est, dit l'auteur, entourée d'un secret absolu... Les violateurs du secret encourent l'excommunication... Comme les observations des censeurs romains ne sont aucunement communiquées, on ne peut apprécier au juste pour quel motif un livre a été condamné » (pp. 13, 14, 15). Quant à l'information générale sur l'époque romantique elle apparaît comme bien incertaine. L'auteur eût borné son travail à présenter une simple liste chronologique des livres condamnés qu'il n'en eût pas beaucoup diminué l'intérêt. Il semble au surplus que le vrai but n'a pas été d'apporter une contribution à l'histoire littéraire : on voulait montrer comment l'époque romantique, correspondant à un renouveau catholique, a permis à la Congrégation de l'Index d'affirmer et d'accroître son autorité.

Pierre Martino.

Sainte-Beuve, **Correspondance générale**, recueillie, classée et annotée par Jean Bonnerot, t. III. Un vol. in-8° de 464 pages.

Nous ne redirons pas ici les admirables qualités de cette édition, qui sera un jour la Somme de la société romantique [1]. Cette fois encore, une multitude de figures s'y sont donné rendez-vous, une multitude de passants, grands et petits, illustres ou obscurs. M. Jean Bonnerot les connaît tous, et il exhume surtout, avec une sorte de tendresse, avec une ardeur généreuse de réhabilitation, les plus malchanceux, ceux que la gloire a oubliés et qui méritaient mieux que ses mépris. Et que de croquis piquants ou mélancoliques : la faible et vaillante Marceline, des Vaudois au sourire grave, M. de Maistre, gro-

1. Que l'on nous permette de renvoyer à nos comptes rendus du tome I, dans la *Revue d'Histoire Littéraire* (octobre-décembre 1935) et du tome II dans le *Revue de Littérature comparée* (juillet-septembre 1937).

gnant contre cet « écrivassier » des *Portraits Littéraires*, qui s'occupe trop de lui. Maints traits épars à travers des notes diverses (car M. Bonnerot, souvent, disperse les traits de ses portraits au lieu de les grouper) font vivre un Villemain, un Cousin, un Buloz. Quelle foule de noms, de faits, et qui, par delà le texte même de M. Bonnerot, suggère des prolongements de recherches[1] !

Mais surtout, au centre de cette foule, Sainte-Beuve, le Sainte-Beuve de 1840, de cet âge, dit-il, où « les uns se font aigres, les autres fades » (p. 64), de l'âge d'Alceste (p. 143). Pas à pas, nous le suivons, au long d'une chronologie attentive, mais dont le scrupuleux éditeur reconnaît par endroits qu'elle doit se résigner à l'arbitraire (p. 38; p. 55, lettre 911, note 1; p. 83, lettre 934; p. 215, lettre 1019; p. 249), scrupuleux, en vérité, jusqu'à recueillir, parmi les lettres, les reçus de Sainte-Beuve à son éditeur[2]. Le voici à trente-six ans, cet homme insaisissable : la santé chancelante, « brisé dans ses os et ses muscles » (p. 184), essoufflé, la poitrine oppressée, obligé de se coucher et de dormir deux ou trois fois par jour; arrivé aux abords de l'âge du « démon de midi » et voyant l'avenir en sombre (p. 47), demandant « la terre où se poser, l'ombre où s'asseoir » (p. 47); tantôt avide de l'évasion, du voyage, et tantôt fatigué, impatient de se fixer, perdu dans sa « solitude agitée » (p. 75); déçu par ses amis et par sa carrière (on trouve, ici ou là, des mots comme : « Si j'étais député... ») et plus encore dans ses sentiments (c'est le moment où il songe au mariage, où il tente de se faire aimer de M^lle^ Pelletier, et où son rêve reste sans lendemain); regardant à la dérobée vers Hugo, comme vers sa jeunesse trahie (surtout lettre 1031), et tout mélancolique de ne plus sentir ses frissons d'autrefois quand il lit Lamartine; fidèle, autant qu'il le peut, et malgré tant de liens rompus, à sa ville natale (pp. 40, 43); fidèle à Lausanne, et mettant quelque coquetterie à s'affirmer Vaudois, jusqu'à l'accent exclusivement; maugréant contre Paris, et incapable de s'y arracher longtemps (p. 166); jaloux de son indépendance et engagé dans toutes les servitudes; au reste, se débattant dans les embarras d'argent (p. 46), mourant de faim « presque à la lettre » (p. 155), et pourtant rongeant son frein et déjà tout prêt à retourner à sa galère quand il a son poste de bibliothécaire à la Mazarine; dissipé par le monde, jurant de s'y dérober, et toujours repris par quelque invitation, par quelque tentation caressante; se défendant par la retraite contre ceux qui lui croient quelque influence à la revue, éludant leurs requêtes par mille faux-fuyants; mais donnant le plus clair de son temps et de son talent à cette revue, accablé, confisqué par elle de quinzaine en quinzaine (p. 35), prisonnier « dans les tranchées des veilles de Revue » (p. 235), ou plutôt pareil à un mulet entré avec sa charge dans un défilé et qui ne peut regarder ni à droite ni à gauche (p. 52); parfois même commandé d'article à l'improviste, comme on est commandé de service (p. 92), « relevant d'article » comme on relève de couches (p. 218), et finissant cependant par aimer ce « menu tracas » (p. 183). Au titre que M. Bonnerot a donné à ce volume, *Les Amitiés Vaudoises*, — titre fort juste, d'ailleurs, — on pourrait en substituer un autre : *Les Travaux forcés d'une Revue*. Telle est cette « existence rongée, dévorée, amaigrie, d'académie ou de chambre » (p. 47). Mais que d'esprit s'y dépense, et quelle stratégie enveloppante, parfois tortueuse; au milieu de tout cela, une curiosité toujours en éveil, puisant de toutes mains, prenant une idée dans un cours de Patin (p. 31), écoutant les moindres échos sur Chénier ou sur du Bellay. Cet « ob-

1. C'est, par exemple, en lisant une de ses notes (p. 280, note 13) que nous nous sommes avisés de l'origine du nom de M^me^ Martin-Bellême du *Lys Rouge*. L'érudit Anatole France connaissait sans doute ce Martin natif de Bellême.

2. On peut toutefois se demander si le numéro 1098 *bis* (p. 337) est bien une lettre.

servateur très éveillé » de la comédie du monde (p. 46) ausculte les points faibles de la société. Lui qui n'abdique jamais son esprit critique, non pas même devant Naples, il gronde contre les « démocraties », ces « pétaudières » (p. 93), et appelle « un homme » (p. 89), l'homme qui viendra et qu'il applaudira une douzaine d'années plus tard. Rien de plus plaisant que de le voir manœuvrer dans ce tohu-bohu de la société de son temps. Il sait dire avec un sourire galant d'amères vérités, et s'il reproche « une ficelle » à la Comtesse Christine de Fontanes, il ajoute : « une ficelle de soie ». Il aime le demi-mot, la nuance glissée à mi-voix, quitte à faire parfois de ces sorties inattendues, dont ses amis sont éberlués, et lui-même tout le premier (p. 64). Poète de demi-teintes et laissant échapper des bouffées de sa « poésie rentrée » quand il écrit au Vaudois Olivier, poète de couleurs plus vives quand il écrit au romantique Guttinguer, glissant un vers dans sa prose pour féliciter un familier du Cénacle (p. 66, à Victor Pavie : « C'est votre lait à vous, je vous le vois verser »), médisant de Rome avec franchise devant les protestants et avec prudence devant les catholiques, marivaudant pieusement avec Mme Olivier, honnête et bénisseur avec Pavie, plus libre et à son aise avec Labitte, en état de défense avec Villemain ou avec Vigny, il est la souplesse même. Et l'art de la lettre est précisément un art de souplesse.

Et de toutes ces diverses figures que l'on reconnaît à chaque page, n'oublions pas la plus aimable, la plus accueillante : l'éditeur lui-même, Jean Bonnerot, secrétaire perpétuel de Sainte-Beuve, dont le commentaire court à travers le texte, — cicerone d'une complaisance inépuisable, toujours prêt à expliquer, à épingler à une phrase, à un mot, une page oubliée de quelque mémorialiste, une chronique perdue de quelque vieux journal. Désormais, lorsque nous parlerons des secrétaires de Sainte-Beuve, nous dirons : Jules Troubat, Jules Levallois, Jean Bonnerot. Encore ce dernier est-il entré plus avant que les autres dans la familiarité et dans la famille du maître. Bien ingrat ou bien chagrin qui pourrait, devant de si rares services, s'arrêter à quelques chicanes d'interprétation, de transcription ou de lecture : de si amples et si délicates tâches ne peuvent s'accomplir sans que quelque lapsus échappe à l'éditeur ou à ses typographes[1]. Si nous recopions ici les questions que nous nous sommes posées en marge, chemin faisant, c'est que l'attentive lecture est le meilleur des hommages et des remerciements :

P. 45, lignes 2-3 : à la page à laquelle l'éditeur renvoie, Sainte-Beuve ne « corrige » pas le chiffre de 72 indiqué ici par erreur, et il lui substitue, non pas le chiffre exact de 75, mais un autre chiffre erroné : 76.

P. 69, derniers alinéas de la note 3 : tout ce passage où il est question de Mme Cottin s'est sans doute égaré ou est resté par mégarde dans cette page : peut-être M. Bonnerot l'avait-il écrit en un temps où il avait, comme ses prédécesseurs, lu le nom de Cottin au lieu de Cottu dans la lettre annotée; plus tard il aura omis de le faire disparaître.

P. 77, ligne 4 : *qui* pour : *à qui*.

P. 79, lettre 930, ligne 19 : *et que vous y aviez pris*. Un mot (*intérêt*, peut-être) doit être oublié.

P. 81, avant-dernière ligne : *estre* pour *est-ce*.

P. 82, ligne 10 : *je ne voudrais plus* pour : *pas plus*.

P. 85 : *les Billou-Billon* (ou, p. 65 : *les Billon-Billou*) ne seraient-ils pas tout simplement *les Billou-Billou*, étant donnée l'explication de ce sobriquet fournie p. 87 ?

1. Des lapsus des typographes, nous ne dirons rien. Pourtant relevons, pour le piquant de l'erreur, qu'ils font dire quelque part à M. Bonnerot que Sainte-Beuve a *adouci* et non pas *assouvi* sa colère (p. 348, ligne 5), et qu'ils lui font écrire « bridées » pour « les idées » (p. 350, lettre 1107, ligne 16).

P. 106 : *Ces riens sont vraiment bien aimables quand ils s'en mêlent.* Peut-être *Les riens,...* etc., *quand il s'en mêle.*

P. 108, ligne 35 : *J'y reviendrai.* Peut-être : *Je* ou : *J'en.*

P. 139 : *Jactatus et undis* : le texte de Virgile auquel renvoie la note est : *jactatus et alto.*

P. 149 : *Si le cœur bien aimé,...* etc. Le vers est faux et ne rime pas.

P. 150 : *dans une époque.* Peut-être : *dans notre époque.*

P. 157, note 1 : *Plus que je vous ai vue*, pour : *Plus je vous ai vue.*

P. 164, ligne 8 : *ne trouve pas trop longue.* Sans doute : *ne trouve trop longue.*

P. 168 : *Un très gros volume que j'ai depuis plusieurs jours,...* etc. Ce très gros volume a embarrassé l'éditeur, qui tâche, en note, de l'identifier. Mais le contexte et la graphie des mots semblent inviter à lire : *un très gros rhume.* Si l'on voulait établir (mais, en vérité, en est-il besoin?) que l'expression est familière à Sainte-Beuve, on la retrouverait page 228, ligne 14.

P. 171, ligne 20 : *ont avec.* Sans doute : *ont eue.*

P. 174, note 2 : *Et tu jettes,...* etc. Vers faux.

P. 176, ligne 29 : *J'ai toujours vu.* Sans doute : *cru.* (De même, p. 196, ligne 9 : *Je ne lui vois*, sans doute pour : *crois* ; et p. 361, lettre 1116 : *Je ne vois pas*, sans doute pour : *crois.*)

P. 178, lettre 993. Il nous semble, d'après son post-scriptum, que cette lettre s'adresse à M^me^ Lenormant.

P. 192, lettre 1004 : *Je me chargerai.* Sans doute : *chargeai.*

P. 204, avant-dernier alinéa : *une croissante chasteté.* Sans doute : *en croissante chasteté.*

P. 215, lettre 1020 : *je n'en suis pas sûr.* Peut-être : *je ne suis pas sûr.*

P. 221 : *Qui t'a poussé...*, etc. Vers faux et hiatus.

P. 228, ligne 17 : *besoin.* Sans doute : *soin.*

P. 243 : *J'avoue qu'il y a peu d'égoïsme.* Pour : *un peu d'égoïsme.*

P. 246, dernière ligne : *un ami de M. de Rémusat, une espèce d'ennemi intime de Cousin.* Il doit y avoir : *un ami, M. de Rémusat; une espèce d'ennemi intime, M. Cousin.*

P. 248 : *où les chênes étendent.* La rime exige : *confondent.*

P. 250, ligne 23 : *Ne trouvez pas.* Sans doute : *Ne trouvez-vous pas.*

P. 254, note 11 : le texte rapporté ne paraît pas correspondre à la citation de Sainte-Beuve, qui se réfère peut-être à un propos oral.

P. 292, lettre 1071, note 3 : sur ce nom de Boullard ou Boulland, qui a embarrassé M. Bonnerot, risquons notre hypothèse, si aventurée qu'elle soit : Sainte-Beuve, dans ce passage, semble vouloir remercier l'éditeur de Vigny qui lui a envoyé ses volumes. Or l'éditeur, en cette occurrence, est Delloye. Le confondrait-il, par une interférence de souvenirs, avec Boulland, l'un des premiers éditeurs de Vigny, l'éditeur d'*Éloa*?

P. 310, lettre 1080, ligne 11 : *Ma pauvre mère.* Sans doute : *Ma pauvre muse.*

P. 314, lettre 1083 : *J'ai hier tardé.* Sans doute : *J'ai bien tardé.*

P. 350, 1106 A : il ne nous semble pas que ce soit là sa *dernière visite*, puisque Sainte-Beuve dit, à la page suivante, qu'il y est retourné *dès le surlendemain du refus*, donc le 31 août.

P. 355, lettre 1111, ligne 8 : *est dit.* Sans doute : *et dit.*

P. 360 : il semble qu'il y ait interversion entre l'avant-dernière ligne et la précédente. Peut-être, d'ailleurs, y a-t-il ici quelque emmêlement dans les lignes du manuscrit : car les mots *ce me semble* paraissent pouvoir être placés plus naturellement après : *ceux d'aujourd'hui.*

P. 418, cinquième ligne avant la fin : *se voit.* Sans doute : *vivait.*

Mais nous ne voulons pas quitter ce livre si attachant sur la pédanterie de ces broutilles, et l'on nous permettera de donner, pour conclure, un exemple, un seul, des jours innombrables qu'il nous ouvrira sur le travail d'art de

Sainte-Beuve. Cet exemple, nous pourrions le choisir dans les notes du voyage en Italie, qui reflètent directement la lettre du même jour à Labitte ou aux Olivier. Nous pourrions le demander au recueil de ses *Poisons*, qui acère ici ou là le trait moucheté de telle ou telle lettre. Demandons-le plutôt à ce curieux passage d'une lettre à Mme Olivier (p. 125), où il compare le bibliothécaire Charles Weiss à un livre de sa bibliothèque, et que M. Bonnerot rapproche d'un passage des notes de voyage en Italie. Relisons-les, puis reportons-nous, comme la note de M. Bonnerot nous y invite, à l'article des *Portraits littéraires* sur Nodier, où l'image et l'idée se trouvent repris.

C'est dans la lettre à Mme Olivier qu'elles semblent naître : ce bibliothécaire bibliographe est lui-même comme un livre déposé là, sur un rayon, un livre qui est « le tome premier de Nodier déposé là dès l'enfance, moins doré à la tranche, mais moins tacheté au dedans ». — Puis, reprenant cette notation pour l'insérer dans ses notes de voyage, l'auteur la nuance, la prépare, la complique. Ce « tome premier de Nodier » nous est rendu sensible, plus spirituellement ajusté, par une phrase annonciatrice : « Weiss est l'ami d'enfance de Nodier, bibliographe et, qui plus est, homme d'imagination comme lui »; l'image se met à vivre par elle-même, et se détache de l'idée où elle était encore tout engagée dans le premier jet : au « tome premier de Nodier déposé là *dès l'enfance* », les notes substituent : « un exemplaire avant la lettre et sans les arabesques ni les dorures ». Une suggestion adjacente vient le tenter, qui pourra fournir matière, un jour, à un prolongement de métaphore : « Observer les marges ». Puis, l'esprit de Sainte-Beuve, s'élevant du particulier au général, de l'anecdote à la maxime, selon une démarche qui convient au critique moraliste, élargit le cas Weiss-Nodier en une méditation où s'insinue, peut-être, quelque retour sur lui-même et sur son camarade de Boulogne, l'abbé Barbe : « On a ainsi de ces amis purs et fidèles qui sont restés au toit quand nous l'avons déserté... » Il en a trop dit pour n'aller pas plus loin, pour ne pas prendre son vol vers une autre image, où le bouquiniste et ses bouquins sont oubliés : « ... le pigeon ami qui garde la tourelle, mais l'autre souvent ne revient pas ». Nous voici en plein La Fontaine : il est temps de revenir à Weiss et à ses in-quarto; Sainte-Beuve n'y manque pas, et il reprend, dans sa lettre à Mme Olivier, cette image du « tome premier », qu'il avait égarée en route : « C'est le tome premier de nous-même, et celui qui, souvent, vaut le mieux. Nous y avons ajouté une suite plus agréable à l'œil, plus dorée sur tranche, mais le dedans...[1] »

Et maintenant, tournons-nous vers les *Portraits littéraires*, vers ces pages sur Nodier, plus jeunes de cinq ans, puisqu'elles sont de 1844 : Weiss y est encore « l'excellent Weiss »; et encore un exemplaire déposé là « de la vie *première* et de l'âme de son ami, un exemplaire sans les arabesques et les dorures » (*avant la lettre* a disparu, sans doute pour ne point désobliger Weiss); la brève suggestion : « Observer les marges » se développe : « avec les corrections à la main, avec les marges entières précieuses et ce qu'on appelle en bibliographie les témoins ». L'autre image, celle du pigeon (non plus *ami*, car le mot se retrouvait trop souvent dans ces lignes, mais *casanier*), vient encore s'entrelacer à celle des livres; et l'image des livres revient, à son tour, à l'improviste, — mais corrigée, allégée de certains mots dont les amis de Nodier auraient pu prendre ombrage. Il n'est plus insinué que notre tome premier est celui « qui vaut le mieux », mais seulement « qui nous représente le mieux »; le trait de la lettre : « moins tacheté au-dedans », celui des notes de voyage : « plus dorée sur tranche, mais le

1. Chose curieuse : au moment même où paraissait cette édition du tome III de la *Correspondance générale*, M. de la Varende retrouvait cette image pour l'appliquer à Villiers de l'Isle-Adam : « Villiers est un Barbey d'Aurevilly, t. II, plus richement relié et blasonné. » (*Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1938, p. 182.)

dedans... » ont disparu. L'excellent Weiss ne saura pas tout ce qui lui manque; le bon Nodier, — ou du moins l'ombre du bon Nodier, — ignorera tout ce qui le gâte...

Heureux l'écrivain dont les moindres billets pourraient offrir de pareilles leçons! Heureux l'épistolier qui a M. Jean Bonnerot pour éditeur!

PIERRE MOREAU.

Un lettré bisontin, M. Abel Monrot, m'indique les corrections suivantes : p. 91, lettre 940, ligne 3 : *voué* au lieu de *loué* ; p. 234, lettre 1034 : *Chantrans* et *Novilars* au lieu de *Chartrans* et *Navilars*; p. 241, lettre 1039, ligne 14 : *de tâcher* : il semble permis, ici, de conjecturer un lapsus, soit de la plume de Sainte-Beuve, soit de celle d'Othon Guerlac, et de lire : *de détacher*.

P. M.

VERLAINE, **Œuvres poétiques complètes,** texte établi et annoté par Y.-G. LE DANTEC. Paris, Gallimard, 1938, VII-XXII et 1-1164 pp., in-16, Bibliothèque de la Pléiade, édition intégrale moins *Femmes* et *Hombres*.

Nous avions eu l'occasion, dans un opuscule tout récent, de nous faire l'écho des justes lamentations que provoque depuis longtemps l'état du texte de Verlaine et nous appelions de tous nos vœux une édition critique. M. Le Dantec, l'éditeur distingué de Baudelaire, a eu l'heureuse idée de répondre au besoin du public en augmentant d'un nouveau volume cette belle collection de la Pléiade que nous devons à la Nouvelle Revue Française.

Le livre, imprimé sur papier Bible, se présente de la façon suivante : Après un avant-propos accompagné d'une courte bibliographie des ouvrages concernant Verlaine, nous trouvons un tableau chronologique de la vie du poète. Le texte est suivi d'une bibliographie des œuvres, de notes et variantes, très développées, d'un appendice, d'un index des incipit et d'un index des poèmes titrés. L'éditeur a voulu nous donner en une sorte de petite somme un instrument de travail commode, et il y est parvenu.

Passons assez rapidement sur les données chronologiques et biographiques que nous fournit M. Le Dantec. Il a eu le très grand mérite d'établir la première chronologie portant sur la vie tout entière de Verlaine et de ceux qui ont joué un rôle important dans sa vie. Les chronologies déjà existantes, celle de Fr. Porché[1] et celle d'Ant. Adam[2], ne commencent qu'en 1885. Nous ne relevons guère qu'une seule lacune importante : En 1853 manque la date de naissance de Mathilde Mauté (17 avril). Rappelons que l'entrevue de Mathilde et de Verlaine, à Bruxelles, a eu lieu le 21 juillet 1872, et non le 26, ce qui est certainement une coquille[3].

Si la chronologie est consciencieuse, nous ne relevons pas non plus d'importantes erreurs biographiques. M. Le Dantec, croyons-nous, a parfois tendance à prendre pour des faits des hypothèses de biographes. Nous ne croyons guère, pour notre compte, au pugilat de Verlaine et de Rimbaud sur les bords du Neckar en 1875, et il n'est pas sûr que Rimbaud ait brûlé presque

1. *Verlaine tel qu'il fut.* Paris, 1933.
2. *Le vrai Verlaine.* Paris, 1936.
3. Ajoutons, pour être complet, que certaines dates ont été contestées après l'achevé d'imprimer du volume. D'après M. Underwood (*Verlaine et Létinois en Angleterre. Mercure de France* du 1er juin 1938), la mère de Verlaine serait née le 24 mars 1809, et non en 1812, et Lucien Létinois en 1861 et non en 1860. Seul l'examen des états civils réglerait définitivement les désaccords entre biographes. Est-il besoin de signaler qu'on ne saurait en vouloir à l'éditeur d'ignorer ce débat?

tout le tirage de *Une Saison en Enfer*[1]. Ce sont là des détails[2]. Une seule chose, avouons-le, nous a déplu franchement, c'est cette charge à fond contre divers biographes, Ant. Adam et surtout Fr. Porché, que l'éditeur a par ailleurs utilisés. Il n'est que trop exact que, sous couleur de littérature, bien des ouvrages n'en appellent qu'au goût du scandale et ne contribuent en rien à l'interprétation esthétique, mais il n'en reste pas moins vrai que la publication de tous les documents est un devoir scientifique[3].

Venons-en à l'essentiel, à tout ce qui concerne le texte. Nous étudierons successivement le commentaire, les sources, la chronologie des œuvres, l'authenticité, l'établissement du texte et le relevé des variantes. L'éditeur, sans sortir de son rôle, nous fournit de temps en temps les éléments d'une appréciation littéraire. Nous ne sommes pas toujours entièrement de son avis. Il trouve *Don Juan pipé* d'un romantisme désuet. Or le héros du conte, sous une affabulation romantique et baudelairienne, recouvre évidemment Rimbaud, avec sa notion de l'amour au delà du bien et du mal. Ant. Adam a donné des *Contes diaboliques* un excellent commentaire, dont M. Le Dantec aurait peut-être pu tirer profit. L'éditeur semble croire que Verlaine n'a jamais renié le Parnasse, à aucun moment de sa vie. Comment expliquer alors ce passage de la correspondance[4] : « Je suis las des « crottes », des vers « chiés » comme en pleurant » ?

L'éditeur s'est donné la peine de préciser les sources de Verlaine, et son effort a été récompensé. Il a réussi à nous apporter de nouvelles données. C'est ainsi qu'à propos des *Fêtes galantes* il s'est donné la peine de lire *Les Chansons des rues et des bois*, où se trouvent déjà des strophes d'allure verlainienne. Nous pourrions multiplier les exemples. Il est très soucieux des sources picturales et plastiques, et il a parfaitement raison. C'est une voie nouvellement ouverte et qui se révèle des plus fécondes. Mais nous devons signaler d'importantes lacunes. Comment se fait-il qu'à propos des *Poèmes saturniens* il ne parle pas de Glatigny ? Il n'était pas inutile de signaler, par exemple, que la pièce des *Poèmes saturniens* intitulée « *Grotesques* » est une transposition dans la note baudelairienne des « *Bohémiens* » des *Vignes folles*[5].

La chronologie des œuvres, bien que très scrupuleuse, comporte quelques affirmations douteuses, quelques erreurs et quelques omissions. L'éditeur écrit qu' « une grosse partie des Poèmes saturniens remonte à l'adolescence, pour ne pas dire à l'enfance[6] ». Ce n'est pas très sûr. M. Le Dantec a pu être égaré par Verlaine[7]. Il suffit de comparer la facture des *Poèmes saturniens*, d'une étonnante maturité malgré des imperfections, à la facture maladroite et scolaire de *A Don Quichotte*, *Torquato Tasso*, *Aspiration*,

1. Cf. *Société des Bibliophiles belges séant à Mons. Bulletin*, tome I, n° 7. (*La légende de la destruction par Rimbaud de l'édition princeps de « Une Saison en Enfer »*, communication faite par M. Léon Losseau à la séance du 12 juillet 1914.)

2. Certains points secondaires viennent tout récemment d'être contestés. D'après M. Underwood (art. cité), la présence simultanée de Verlaine et de Létinois à Lymington en 1879 est loin d'être prouvée, et d'après M. Gérard Deshaches (*Verlainiana. L'Art nouveau*, n° 5, mai 1938), le poète, entre mai et sept. 1885, loin de vagabonder sur les routes, aurait séjourné chez l'abbé Dewez, à Corbion (Ardennes). M. Le Dantec ignorait nécessairement cette discussion et nous ne saurions lui en faire grief.

3. Permettons-nous une pointe d'aiguille : Peut-on dire en français (cf. p. 9) : « Ces quatre cents méchantes pages *faisaient suite et précédaient* plusieurs milliers de détestables rimes » ?

4. I, 103 (23 mai 1873).

5. Cf. dans Jean Raymond, *Albert Glatigny : la vie, l'homme le poète*. Paris, 1936, le chapitre intitulé : *L'influence de Glatigny sur Verlaine*.

6. Cf. p. X.

7. Cf. *Confessions*, *O. C.*, V, 79. Le poète était d'ailleurs moins affirmatif en 1890. (Cf. *Œuvres Posthumes*, II, 226.)

Fadaises,... etc. M. Le Dantec date de 1861-1862 les deux pièces imitées de Catulle et le morceau imité de Cicéron[1]. Ce n'est guère vraisemblable. M. A. Fontaine[2] suppose ces pièces antérieures non seulement à la rhétorique, malgré l'affirmation de Verlaine[3], mais encore à 1858, comme le prouve leur style enfantin et leur goût néo-classique. La pièce de *Sagesse*, qui commence par *O vous comme un qui boite* est datée par l'éditeur de l'été 1875, d'après l'exemplaire du comte de Kessler. Mais celle-ci, dans la correspondance[4], porte l'indication suivante : Mai 1876. M. Le Dantec omet de dater *L'Auberge* (*Jadis et Naguère*) ; or, depuis l'article de Monval[5], nous connaissons la véritable date : 18 septembre 1866.

Nous ne voyons que peu de chose à dire sur l'authenticité des pièces. Ne parlons pas de l'incident concernant le poème intitulé *Les Jeunes*, que l'éditeur avait publié dans le *Mercure de France*[6] comme étant de Verlaine. Il a eu la belle franchise de reconnaître et de réparer son erreur. Le seul morceau douteux, c'est le deuxième *Vieux Coppée*[7], que Marcel Coulon[8] attribue à Rimbaud. Et, en fait, les deux *Vieux Coppée*[9] présentent quelques différences d'écriture (comparez les D, les I, les A et les P majuscules).

Nous en arrivons au plus important, au texte. M. Le Dantec nous expose rapidement sa méthode « ... nous avons suivi le plus souvent les derniers textes parus du vivant de l'auteur[10]... » Nous ne sommes pas entièrement de son avis. Le texte des premières éditions est beaucoup plus correct (jusqu'à la *Bonne Chanson*) et surtout beaucoup plus spontané, beaucoup moins édulcoré : il nous paraît plus intéressant de lire, dans le *Prologue* des *Poèmes saturniens*.

De Spartè la sévère à la rieuse Attique

que

De Sparte,... etc.

L'éditeur, et nous l'en félicitons, a fait un très gros effort pour la correction du texte. Mais il corrige parfois sans crier gare. Nous lisons, p. 46, *oaristys*, orthographe conforme à l'étymologie. Mais Verlaine, obstinément, dans les trois éditions des *Poèmes saturniens*, a mis *oarystis*. Il fallait au moins le signaler. Nous lisons, p. 55, *affila*, correction fort ingénieuse et qui seule fournit un sens acceptable (mit en file, aligna), mais le poète a toujours mis *effila*. Malheureusement on relève encore des coquilles : p. 54, il faudrait, après *entre les roseaux*, une virgule et non un point; p. 166, il faudrait supprimer la virgule entre *j'ai là* et *tout cherché*. Le *Mahabharatta* est toujours orthographié[11] *Maharhabatta*,... etc.

Comme pour la correction du texte, nous ne pouvons que louer l'effort considérable accompli par M. Le Dantec pour collationner les différentes versions et rassembler les variantes les plus importantes. Il a eu la patience de suivre les ventes, et a pu accéder auprès d'importantes collections d'autographes. Mais les variantes ne sont pas toujours au complet : p. 896, à propos de la pièce intitulée *Dans la grotte*, l'éditeur indique bien le premier jet, dans le manuscrit :

1. Cf. p. 1-3.
2. *Vers de collège de Verlaine. L'Enseignement public*, juin 1936, p. 490-491.
3. *Confessions*, *O. C.*, V, 64-65.
4. III, 116.
5. *Le Correspondant*, T. 322, 1931, 1, p. 650-651.
6. 1er juillet 1938, *Glanes verlainiennes*, p. 102-107.
7. P. 1119.
8. *La vie de Rimbaud et de son œuvre*. Paris, 1929, p. 243-244, en note.
9. Reproduits dans les *Œuvres Posthumes*, II, 374-375.
10. P. X.
11. P. 62 et 891.

Et les tigresses — ô Clymène — d'Hyrcanie
Sont des agnelles près de vous.

Mais il omet de signaler que le second jet

Et la tigresse épouvantable d'Hyrcanie
Est une agnelle au prix de vous.

se trouve déjà dans le même manuscrit. On pourrait croire qu'elle a été faite sur épreuves. En comparant les éditions des *Poèmes saturniens*, nous trouvons, vers la fin d'*Effet de nuit* :

1866 : Deux cent vingt-cinq pertuisaniers.
1890 : (*Idem.*)
1894 : Un gros de hauts pertuisaniers.

L'éditeur ne fait pas allusion à ces différences de texte. Ce qui est un peu surprenant, c'est qu'il paraît négliger une bonne partie des trésors que recèle la bibliothèque Jacques Doucet, à Sainte-Geneviève. Il aurait pu en tirer le plus grand profit pour *Il pleure dans mon cœur* dont le manuscrit comporte de très importantes variantes, pour *Les Uns et les Autres*, dont le manuscrit est daté de septembre 1871, et pour *Jadis et Naguère*. Il aurait dû indiquer qu'un manuscrit d'*Amour* et deux manuscrits de *Bonheur* appartiennent également à cette bibliothèque. Il connaît le catalogue de la belle exposition Maggs Bros, mais omet de signaler que la deuxième version de *Luxures* (*Jadis et Naguère*) se trouve dans un carnet de notes autographes mis en vente lors de cette exposition.

Essayons de résumer notre impression. Les lacunes, surtout en ce qui concerne les variantes, sont trop graves pour que M. Le Dantec puisse se dispenser d'une seconde édition[1]. Mais il a visiblement beaucoup travaillé et d'ores et déjà il a réussi à faire des *Œuvres poétiques* de Verlaine un ouvrage que doit posséder tout lettré et un instrument de travail indispensable à tout verlainien.

C. Cuénot.

René Martineau. **Aspects méconnus de Barbey d'Aurevilly.** Un vol. in-12 de 87 p. Paris, Sorlot.

Je suis un peu gêné pour rendre compte de cette brochure. Il est certain que M. René Martineau tient pour des imbéciles tous ceux qui ne voient pas en Barbey d'Aurevilly non seulement un des plus grands génies humains, mais encore un des plus grands critiques. Le plus sage sera donc de reconnaître d'abord que je ne suis qu'un imbécile. Après quoi je serai plus à mon aise pour affirmer que je goûte vivement certaines œuvres de Barbey d'Aurevilly, que je tiens les autres pour fort curieuses et que j'ai lu par conséquent avec intérêt la brochure de M. Martineau. Certains des articles (Barbey d'Aurevilly devant la critique, Barbey encore méconnu) sont l'exposé des points de vue de M. Martineau; chacun y prendra ce qui lui convient. D'autres sont l'exposé et la critique, bien faits, d'ouvrages ou d'articles consacrés à Barbey. D'autres, enfin, nous apportent des renseignements et des documents nouveaux sur Barbey, ses amis, ses lectures, sa documentation (Barbey d'Aurevilly et Dargaud. — Le premier biographe de Brummel. — Lettres à Paria Korigan et à Emile Lévy. — Lettre de Péladan à Barbey. — L'aventure des Ravalet et la littérature). Ces études témoignent d'une intelligente curiosité et fourniront de bonnes pierres au monument que M. Martineau rêve de voir élever à son héros.

D. M.

1. Dans une interview rapportée par le *Figaro* du 20 octobre 1938, M. Le Dantec semble douter de la possibilité d'une édition définitive, et rapporte à l'appui de ses dires que l'attribution à Verlaine de *London Bridge* (cf. *Œuvres poétiques*, p. 815) est désormais contestée.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DES CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

XIX^e^ et XX^e^ SIÈCLES (*Suite.*)

Courteline (G.). — Lettre autog. sig., écrite pendant la guerre. — Sa santé ne lui laisse que peu de répit, il souffre de barbares rhumatismes, l'acide urique s'étant greffé sur son articulation comme la rouille sur une vieille serrure. A tel point que des jours entiers il lui est impossible d'écrire deux lignes à la suite.

Mais il y a pire que cela : la guerre. Il faut traverser de telles crises pour sentir à quel point on aime son pays !... Combien, enfin, l'équité nous est chère ! L'idée me rend fou que la tentative d'assassinat à laquelle nous avons échappé par miracle, pourrait ne pas être châtiée avec la vigueur qu'elle mérite !...

Passant en revue les Alliés de la France, il ne peut s'empêcher de leur trouver maints défauts, il ne se sent pas rassuré et c'est avec une angoisse profonde qu'il se demande comment et quand cela finira. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à Carré. — Il espérait pouvoir le rencontrer avant son départ pour la province. Il lui confirme ce qu'il lui a déjà écrit : « Nous serons prêts pour la rentrée ». — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. à Léon Hennique. — Lettre rappelant une invitation. « ... Je n'ai pas besoin de vous dire que l'habit rouge est de rigueur, ainsi que la culotte de soie et le soulier à boucle d'argent... » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. à Léon Hennique. — Lettre dans laquelle Courteline suggère à son ami de renouer la tradition, interrompue par la guerre, des déjeuners de leur groupe.

« ... Je vous supplie de tout faire au monde pour que nous nous réunissions une fois avant la fin de cette année... Ce serait une affaire de dix francs environ, mais quel plaisir de bavarder deux heures ensemble !... » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— *Journal du Petit Bicycliste. Le Phénomène.* Manuscrit autog. sig. — Manuscrit complet d'une nouvelle de Courteline, comportant de nombreuses variantes, ratures et ajoutés autographes. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig., juin 1915. — Pour s'informer du prix de l'édition des œuvres d'A. France [Calmann-Lévy], à tirage limité : « Privé de jambe, donc de sortie, j'avais écrit... » — (Vente L. Kahn, 9-12 mars, 1935.)

Courteline (G.). — Deux lettres autog. sig. [à Catulle Mendès]. — 1° Lettre de félicitations : « J'achève la lecture de votre *Grive des Vignes*..., fier de l'honneur si grand que vous avez bien voulu me faire en mettant mon humble nom en tête d'un volume qui me paraît être de vos meilleurs, le meilleur peut-être ». Ce superlatif risque de faire pâlir les autres recueils ; Courteline se reprend : « Je me demande jusqu'à quel point j'ai le droit de sacrifier *Hesperus*, *Le Soleil de Minuit*, et tant d'autres belles, très belles choses à un livre qui n'est sans doute que leur égal... C'est très bien ; Banville n'a jamais fait mieux. »

2° La seconde lettre paraît faire suite à une conversation. « Il me reste... à vous envoyer la nouvelle expression de ma gratitude sans bornes... Je m'acquitte de ce devoir les larmes aux yeux. Je vous devais déjà mon humble place au soleil et l'argent que j'ai dans ma poche. Je vous dois maintenant l'inoubliable honneur d'avoir vu cinquante jours, mon nom accouplé au vôtre. » — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

Cousin (Victor). — Lettre autog. sig. (V. C.), à un ami. — Lettre relative au voyage que son ami va faire en Allemagne. Il lui promet de lui envoyer des lettres d'introduction pour les différentes villes qu'il va visiter, « mais je veux aussi vous demander un service essentiel : c'est de ne jamais quitter un de ces foyers de lumière sans m'en envoyer une description étendue surtout sous le rapport de la philosophie et d'après des questions que je vous adresserai... Ne quittez donc pas Bonn, sans m'écrire à fond sur cette nouvelle et importante Université. J'espère que vous fréquentez M. Welcher, le premier archéologue de l'Allemagne et l'archéologie vous fera mieux entrer dans l'esprit de la littérature et de la pensée ancienne,... etc. ». — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. à M. Léonard Horner, 9 novembre 1838. — V. Cousin, qui relève d'une « longue et douloureuse maladie », recommence à s'intéresser à ses livres et à ses travaux. Il prie M. Horner de lui faire envoyer les rapports de deux sociétés de l'Instruction primaire de Londres dont il donne les noms et qui manquent à sa collection ; il l'en remercie d'avance en se félicitant d'avoir pu faire sa connaissance personnelle. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig. à une dame. — Au sujet de billets d'entrée pour une séance de réception à l'Académie française. « Hélas, Madame, j'ai supplié, conjuré, imploré M. le Secrétaire perpétuel et le pieux récipendiaire... Personne n'a pu me donner un seul billet. Je suis honteux de mon indigence. On me dit que M. de Salvandy s'est fait la part du lion et c'est bien justice ; lui seul peut vous procurer le plaisir de l'entendre... » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à M. de Sismondi, Paris, 6 juin 1826. — Il lui recommande un de ses amis, M. Ch. Passavey, qui « n'est étranger à aucune partie des connaissances humaines et qui est fort versé dans ma très chère métaphysique. Il se propose d'étudier la philosophie en Angleterre et en Ecosse », et, en particulier, de faire la connaissance de Sir Mc R...., patriote et philosophe. La cause de la Grèce lui semble moins désespérée. « Une partie de la glorieuse garnison de Missolonghi a échappé, et Fabvier n'est pas détruit. Il dit les efforts faits pour cette cause par les gens les plus humbles et lui demande de servir à Londres la pauvre Grèce. « Je parle sans cesse de vous avec C. d'Ist. que j'honore et que j'aime chaque jour davantage ». M. de Broglie qui part pour Coppet présente ses hommages à M^me^ de Sismondi. — (Catalogue Degrange, n° 37.)

Custine (Adolphe, marquis de). — Lettre autog. sig. Paris, 4 sep-

tembre. — « Vous m'avez accoutumé à compter sur votre protection ; jamais elle ne me fut plus nécessaire. Je vous envoie la pensée de ma vie. Vous comprenez qu'en l'exprimant la vôtre m'a souvent été présente. Il est des esprits qui ne cessent jamais d'agir sur nous, même dans l'absence. Si vous lisez *Romuald* jusqu'au bout, ce succès me dédommagera de tous les mécomptes que je redoute pour un pareil livre paraissant ou plutôt disparaissant au milieu des circonstances actuelles. Je n'ai pu retarder..., je pars pour Rome... » — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste). — Lettre autog. sig. ; 24 décembre 1862. — « ... Quoi qu'il en soit, vous recevrez vendredi ou samedi matin 500 francs pour vos cinq articles. Il est d'usage que les écrivains qui débutent dans la rédaction du journal ne soient payés qu'à 100 francs l'article. Cet usage vous a été appliqué. Il n'en résulte d'ailleurs aucun classement entre les rédacteurs, considérés comme étant tous égaux les uns relativement aux autres ; et cela est si vrai que d'anciens et très renommés rédacteurs, comme Delécluse et Berlioz, ne sont payés qu'à 100 francs l'article.... » — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

Daudet (Alphonse). — Reçu autog. sig. ; 20 novembre 1882. — La *Nouvelle Presse libre* lui a remis cinq mille francs sur ses droits de l'*Évangéliste*. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Billet autog. sig. à Léon Hennique (1888). — Invitation à un souper le soir de la première de *Germinie*... après le théâtre.... — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. à V. Koning ; 25 novembre 1891. — Il se réjouit de voir Mme Sisos qui doit interpréter le beau rôle qui chauffe pour elle. Les difficultés rencontrées en route ne l'arrêtent pas dans son travail.

« ... Je crois à *La Menteuse* et nous y travaillons d'attaque... » La pièce tirée par Daudet et Hennique de *La Menteuse* ne fut publiée qu'en 1893. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. à Victor Koning. — Probablement relative au *Nabab*. Daudet demande des renseignements sur les salles de jeu de Monte-Carlo et la saison de leur ouverture et des détails de couleur locale : « Avez-vous quelque idée de l'aspect que peut avoir, dans le grand soleil et le sirocco, ce paradis de la rouge et la noire, avec ses hôtels et ses restaurants, son théâtre et ses salons. Vous obligerez l'auteur dramatique et le romancier. » — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à Victor Koning. — Relative à la collaboration de Koning avec Daudet pour la mise au théâtre d'un de ses livres (sans doute *Le Nabab*). « ... Tenez-vous donc à votre première impression de bon lecteur la Bourboulais. Cette fausse indignation dont vous avez l'écho, c'est une tempête dans un rince-bouche. Le livre est une satire des grimaces et tartufferies mondaines ; il faut que la pièce soit cela. Cinglante et féroce, avec un dénouement moins noir, et du rire, du rire.

« Ah, Koning, capon, rossard, pommard, Halévylâtre. Rien à faire ensemble qu'un déjeuner, si vous voulez.... » — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Porel. — Il lui demande une loge pour la matinée de dimanche, « *Charles VIII*, je crois ? » « Je suis très heureux de savoir que vous recettez. Notre deuil est encore trop noir et ma pauvre carcasse trop patraque pour que nous assistions à la première de *Révoltée*. Tous mes vœux les meilleurs pour Jules Lemaître et pour Porel. » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. à Porel. — Il lui demande de lui prêter Mlle Laîné le plus tôt possible : « ... Nous passerons dans trois semaines, un mois, mais il

faudrait qu'elle répétât tout de suite. Nous ne vous la garderons pas plus d'un mois, une fois *Sapho* sur l'affiche... ».

En P.-S. : « Vous allez faire beaucoup d'argent avec les *Jacobites* ! J'en suis heureux pour vous et pour Coppée ». — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Daudet (**A.**). — Lettre autog. sig. à Porel. — Il l'invite à déjeuner avec Goncourt. — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— Lettre autog. sig. à un « Gentil Turco ». — Il l'assure qu'il fera son possible pour caser fructueusement sa prose quelque part. Il s'informe si son ami Trumelet n'est pas son lieutenant-colonel. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à Charpentier. — Lettre sur le *Petit Chose*. Son contrat avec Hetzel, son premier éditeur, venant d'expirer et le livre étant épuisé, il est prêt à accepter l'offre que lui faisait Charpentier de reprendre le volume. Il ne veut plus s'éparpiller chez plusieurs éditeurs.

Cette lettre marque une décision qui fut sans doute pour beaucoup dans le succès de Daudet : en effet, à partir de ce moment, Charpentier devint, à une ou deux rares exceptions près, son seul éditeur et contribua à le lancer. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. à Desbeaux. — Relative à Henry Fèvre. Ayant vanté un peu partout l'accueil réservé aux jeunes auteurs par la direction de l'Odéon, Daudet est accablé de demandes d'intervention auprès de son ami Ginisty.

« ... En voici encore une sur laquelle j'insiste : vous avez dans vos cartons une pièce intitulée l'*Étoile rouge* de M. Henry Fèvre. Je ne connais pas cette œuvre, mais je puis vous certifier que l'auteur a le plus grand talent ; en outre, il a la vie très dure. Vous lui rendriez un grand service, et à moi aussi, en lisant sa pièce au plus vite. » — (Catalogue Berés, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à M. Burty. — « Je viens de finir le livre, une monographie bien intéressante qui se tient et se déduit d'un bout à l'autre. Ma femme est ravie. Elle fera volontiers l'article.... » — (Catal. Cornuau, n° 212.)

— Lettre autog. sig. à Henri Lafontaine. — Billet d'invitation à son cher « collabo ». — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. — Il confie à un ami une pièce en trois actes, *Les Yeux*, par Henri Pagat. « Il y a là-dedans un souffle d'amour qui m'a remué et vous fera le même effet peut-être. Lisez dès que vous pourrez.... » — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Lettre autog. sig. — Il accepte les conditions qui lui sont faites au sujet de l'*Immortel*. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Carte autog. à P. Ginisty. — Il remercie son ami d'un article que celui-ci vient de lui consacrer. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Carte autog. sig. — En train de préparer un scénario très touchant avec Rose et Ninette, il est surpris de voir la nouvelle pièce de Curel mettre en scène un sujet semblable, deux jeunes filles, enfants de divorcés. Il demande conseil à son ami, ne sachant s'il doit continuer son scénario. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Carte de visite avec sept lignes autog. sig. — Indications sur les remaniements qu'il apporte à une pièce. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— *L'Oiseau Bleu*. Sonnet autog. sig. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Daudet (A.). — *Histoire de mes livres : Fromont jeune et Risler aîné.* Manuscrit en partie autog., cor. et sig. par l'auteur. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— *Les Rois en Exil.* Roman parisien. — Exemplaire d'Edmond de Goncourt enrichi d'un envoi autographe de l'auteur.

Cet exemplaire contient les deux premières pages du manuscrit original données par l'auteur à Edmond de Goncourt, ainsi qu'en témoigne cette note d'Edmond de Goncourt accompagnant son ex-libris :

« Exemplaire dans lequel ont été intercalées les deux premières pages du manuscrit original à moi données par mon cher Alphonse Daudet. E. de G. » — (Catalogue Berès, n° 13.)

Delavigne (Casimir). — Lettre autog. sig. Paris, 29 juin 1832. — Il parle de sa mauvaise santé et de son médecin M. Horteloup. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Lettre autog. sig. à un ami ; 19 juillet 1839. — Il lui recommande son frère en raison de ses vieux souvenirs de collège et le prie d'en faire un homme utile en mettant fin à son oisiveté. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à une dame. — Il se chargera avec plaisir de remettre une demande de pension pour M. de Piis à la princesse Adélaïde en lui rappelant les solitaires de Normandie. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

— Lettre autog. sig. — Il est heureux d'un service rendu à un jeune littérateur. — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

Desbordes-Valmore (Marceline). — Cinquante-trois lettres dont quarante-huit autog. sig. et cinq autog. à Sophie Gay (1822-1849). — Correspondance qui retrace la longue amitié de M^me^ Desbordes-Valmore avec Sophie Gay. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. à M. Victor Augier ; 5 mai 1829. — Lettre dans laquelle elle parle avec compassion de Béranger qui était en prison.

« Parlez-moi de Lui, je vous en prie, car sa prison me gêne comme une barre sur la poitrine ! quoi : un printemps retranché de sa vie ! et nous osons nous plaindre, ingrats qui pouvons chercher le soleil..., je suis sûre que l'étouffement d'une prison vous ferait mourir, moi aussi et cela serre le cœur pour notre bon Béranger.... » — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig. au baron Alibert ; 6 septembre 1834. — « Le poète retourne dans sa patrie et vous porte nos embrassemens. Inès, Ondine et moi nous lui confions nos vœux pour Monsieur Alibert si regretté de ces tendres petites gourmandes. Ici plus de gâteaux, plus de rue de Varenne qui faisait battre leur cœur. Ici la guerre civile, la force armée partout, et les Arts consternés. Que de plus rians tableaux vous entourent, car je sais que vous souffrez quand tout n'est pas heureux autour de vous.... »

La lettre est terminée par un post-scriptum de neuf lignes autog. sig. d'Ondine Valmore, qui lui écrit que sa mère et elle sont obligées de rester à Lyon dans l'incertitude, ce qui rend sa mère malade. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à M^me^ Bussière ; 25 novembre 1857. — Lettre écrite pendant une maladie.

A côté de celle de sa mère et sur les pages du même feuillet, Hippolyte Valmore écrit une lettre où il parle de la maladie de sa mère.

« ... Un sommeil rare ; des crises fréquentes entre lesquelles viennent se placer des intervalles de prostration douloureuse et quelquefois de repos

incomplet. Quant au cœur et à l'esprit, ils sont toujours ce que vous les connaissez, aussi actifs, aussi chauds et sûrs. Aussi le mal parti, nous la retrouverons tout entière et plus charmante peut-être que jamais.... » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Desbordes-Valmore (**M.**). — Seize pièces de vers autog. — *A Madame Sophie Gay, Blaingar ou le Crieur du Rhône historique, La suite du Crieur du Rhône, La Goutte d'eau, Amour sans félicité, Si ta marche attristée..., Le Sansonnet, l'Oiseau grec et le Rossignol, La Souris chez un juge, Le Rêve de mon enfant, Le Petit Menteur, Élégie, Élégie, Le Papillon malade, Au Tombeau d'Albertine, Stances, Élégie.* — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Trois manuscrits autog. — Trois poèmes qui ont paru dans les *Poésies inédites* (1860). Quelques variantes avec le texte publié. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— *Mademoiselle Mars.* Poésie autog. sig. — Pièce exaltant le génie de la tragédienne :

O fille de Molière ! O voix de son génie !
Va rendre au créateur sa plus pure harmonie.
Mais si tu veux parfois redescendre en ce lieu,
Oh ! parle, parle encor ! tu l'obtiendras de Dieu...

(Catalogue Berès, n° 15.)

— *Croyance.* Poésie autog. sig.

Souvent il m'apparut sous la forme d'un Ange
Dont les ailes s'ouvraient ;
Remontant de la Terre au Ciel où rien ne change,
Et j'ai vu s'abaisser plein d'une force étrange
Les bras qui m'attiraient.
. . . . . .

Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Poésie autog. sig. dédiée à M^me^ Marguerite. — Poésie commençant ainsi :

Qui sait si cet enfant que je vois dans vos larmes
Dont votre cœur navré nourrit encore les charmes...

(Catalogue Cornuau, n° 214.)

Deschamps (**Émile**). — 43 lettres autog. sig. à Sophie Gay, 1823-1842, et 4 pièces de vers autog. sig. : *A Madame Sophie Gay ; Versailles, 3 octobre 1847 ; A Madame Sophie Gay; La Bague d'Or.* — (Vente Cornuau, 16 novembre 1938.)

— Lettre autog. sig. à Victor Hugo, 21 juillet 1867. — Lettre dans laquelle il le félicite de la rentrée triomphale d'Hernani sur la scène. Il lui demande un mot pour lui dire que sa santé et son amitié n'ont pas plus bougé que son génie. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Lettre autog. sig. à Victor Hugo. — Lettre dans laquelle il parle de Notre-Dame de Paris. — « ... Je suis allé hier savoir des nouvelles de M^me^ Hugo... Tout le monde vous a cherché, imploré et pleuré... Nous ne jurons plus que par Notre-Dame... » — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. à Mademoiselle... — Lettre de remerciements « ... Qui ne parle pas à Paris de M^lle^ Santa Colonna? le nom de M^lle^ Eugénie est dans toutes les bouches comme dans toutes les mémoires; — et nous avons des échos délicieux puisqu'ils reproduisent votre voix, et vos paroles aussi, car lorsque vous parlez, c'est comme si vous chantiez. » Il espère faire à Bordeaux le pèlerinage de l'art et du talent et des grâces. Il ne peut oublier

sa sœur et il improvise un madrigal, un quatrain qui se termine ainsi :

« Je ne vois que deux sœurs. Où donc est la troisième?... »
Les Grâces furent toujours trois!...

l l'assure enfin de l'admiration de Jules Lefèvre, d'Halévy, de Victor Hugo, de Chasseron, etc. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

Dierx (**Léon**). — Six lettres et une carte autog. sig. à M. Émile Bergerat et à ses enfants. — Correspondance intime où le poète fait allusion à plusieurs amis, notamment Courteline, qui venait d'être victime d'un accident d'automobile. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Dumas père (**Alexandre**). — Lettre autog. sig. à Charles Nodier, 5 septembre 1833. — Il est à Grenoble au milieu des montagnes du Dauphiné où Nodier est connu et aimé comme à Paris. Il a fait don à un de ses admirateurs, jeune ecclésiastique fort instruit, de deux volumes publiés par Nodier en 1826 intitulés *Bibliothèque sacrée grecque et latine*, mais il n'a pas ces volumes et le prie de les envoyer. Il s'inscrit pour un billet le jour de la réception de Nodier à l'Académie. — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig. à M. Giraud. — « Tu dois savoir par le jeune et beau Lockroy que je suis cloué sur mon lit par une hydartrose. Tu ne sais pas ce que c'est, tu es bien heureux. Cela veut dire que le plus tôt que tu pourras venir voir ton ami, rue d'Amsterdam, 77, sera le mieux... » — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Lettre autog. sig. à Roger de Beauvoir. — Pour l'informer que son poème *La Haine* paraît dans son journal *Le Mousquetaire*. — (Catalogue Degrange, n° 48.)

— Lettre autog. sig. — Il attend avec impatience le « plan de la petite ferme et celui de la petite maison de Paris... ». — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. à M. Veron. — « Enchanté que vous ayez posé la question sur un terrain aussi franc. D'abord cela me permet de rompre mon association avec Scribe qui me pèse plus que ne peuvent me réjouir toutes les primes du monde.

« Pour Lénore pas de prime, rien de mieux, — j'aime et j'estime Caré et je serai enchanté de travailler avec lui, de mettre mon nom près du sien comme dans la rue, de lui donner le bras, seulement je ne signerai rien d'avance vu que d'ici à la représentation la taxe proportionnelle vous sera probablement imposée. Bref pour Lénore je courrai la chance de tout le monde. Pour la pièce avec Scribe c'est différent, le plan est de moi, l'exécution presqu'entière sera de moi. J'ai de plus une collaboration qui m'est insupportable et qui ne doit pas être payée trop chère avec une prime comme celle que vous avez donnée pour Robert le Diable puisque cette fois Scribe a fait le désintéressé tant mieux pour vous — vous supposerez que j'avais un ancien marché aussi avec l'Opéra et pour cette fois vous me donnerez la prime de Robert : à 1500 fr. le jour ou je livrerai l'ouvrage Meyerbeer, 1500 fr. le jour de la première représentation de cette manière les bandits romains ne vous coûteront pas plus cher que Robert. Il y a encore un autre moyen — c'est que Scribe... me décharge de sa collaboration... Quant à moi je reviendrai à mes drames dont le marché me paraît plus avantageux que ce que vous m'offrez puisque j'ai, et je vous le ferai voir :

« 1000 fr. en recevant l'ouvrage; 1000 fr. si les trente premières représentations produisent 60000 fr.; 1000 si elles produisent 70; 1000 autres si elles produisent 100000 fr. de plus le dixième de sa recette... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Dumas (A.). — Page de son album de voyage autog. sig. deux fois. — Notes de son voyage avec ses amis Giraud, Boulanger, Maquet, et son fils Alexandre. — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— *Que fait la municipalité de Naples depuis deux ans?* Man. autog. sig. — « Au 7 septembre prochain, il y aura deux ans que le roi François II, pour ne plus le remonter descendait cet escalier des rois fugitifs qui donne sur la mer et qui conduit à l'exil. Nous le demandons à la municipalité : qu'a-t-elle fait depuis deux ans pour cette ville que Garibaldi lui a remise entre les mains comme on remet un enfant entre les mains d'un tuteur?... ». — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— *Naples et le Gouvernement italien.* Manuscrit autog. sig. — Article relatif aux améliorations qui auraient dû être accomplies à Naples depuis le départ des Bourbons. « ... Les populations qui ne connaissent pas par le fait ces améliorations de bien-être matérielles, les connaissent de nom; elles savent qu'elles existent dans les autres pays; elles ont entendu dire qu'elles n'en avaient pas joui jusqu'à présent par l'intérêt que les Bourbons avaient de les tenir dans l'ignorance, dans la corruption et dans la misère; elles se demandent pourquoi les Bourbons n'y étant plus, ces améliorations tardent tant à se développer... ». Il termine par ces lignes éloquentes : « On prend Naples facilement, on la garde difficilement. Mais cette fois, il faut garder Naples, car cette fois Naples n'est plus aux mains des Normands, des Souabes, des Angevins, des Aragonais, des Espagnols, des Allemands ou des Français. Naples est aux mains des Italiens. Et il n'y a pas d'unité italienne sans elle! ». — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— *Naples et Marseille.* Manuscrit autog. sig. — Article où il trace un parallèle entre Naples et Marseille. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— *Rome, Paradis terrestre.* Manuscrit autog. sig. — Critique d'un article de l'Observateur Romain qui avait déclaré que Rome est un Paradis terrestre. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— *A propos du général Nunziante, duc de Mignano.* Manuscrit autog. sig. — Réponse à l'article de la *Gazette de Gênes*, répondant elle-même à son premier article sur l'inauguration du chemin de fer de Rome à Naples, dans lequel il s'était plaint « de l'influence qu'avait eue M. le général Nunziante, duc de Mignano, de faire fléchir le railway au point de le forcer de passer devant le château de son excellence. « ... Nous n'avons pas voulu dire autre chose que ceci : Si, en établissant le tracé de la ligne du chemin de fer, on ne s'était pas imposé d'avance la condition de le faire passer tout près de Mignano..., si l'on n'avait été enfin obligé de construire à Mignano une station qui ne sert qu'au général-duc et à 1500 paysans environ, on pouvait éviter les travaux gigantesques de la tranchée de Conca, du remblai de Mignano et des deux grands viaducs, lesquels travaux ont englouti tant d'argent... ». — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— *Nouvelles de Turin.* Manuscrit autog. non sig. — Article relatif à l'entrée du nouveau député Liborio Romano à la Chambre des députés. Il reproduit la longue lettre d'un ami habitant Turin, qui non seulement assista à la séance de la Chambre, mais encore rencontra le nouveau député à un dîner et à une réunion. « En somme, après une longue observation, il ne me fit aucunement l'effet d'un homme supérieur, mais plutôt celui d'un de ces habiles avocats comme il y en a tant dans tous les pays du monde qui traitent les affaires de la patrie comme celles du tribunal de commerce... ». — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Dumas (**A.**). — *L'édilité napolitaine.* Manuscrit autog. sig. — Long article relatif à l'insalubrité de Naples; il en énumère les différentes causes, puis expose les moyens les plus propres à y remédier. « Le roi Victor-Emmanuel, qui connaît de nom le ciel de Naples, la baie de Naples, les antiquités de Naples, sera un peu étonné que pour un pays — pour lequel Dieu a tant fait — les Hommes aient fait si peu... C'est toujours à notre avis une grande niaiserie révolutionnaire que de raser un château ou d'abattre une statue, la pierre et le bronze sont les lettres du grand livre où est écrite la légende de l'univers,... etc. ». — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— *Les nations guerrières, les nations militaires.* Manuscrit, autog. sig., — Article relatif à l'armée italienne. Il expose ce que doivent être dans une armée constitutionnelle les rapports entre les officiers et les soldats. « Or, nous appelons armée constitutionnelle toute armée où les privilèges sont abolis et dans laquelle chacun s'élève selon son intelligence dans les concours, ou selon son courage sur le champ de bataille. Napoléon disait, lorsqu'il avait l'espoir de fonder une dynastie : « Que mon fils fasse pour la Liberté autant que j'ai fait pour l'Égalité et tout ira bien ». En effet, Napoléon qui avait comprimé la liberté de la France sentait que le premier besoin des Français n'était pas la liberté, mais l'égalité. Seulement, il y a deux espèces d'égalité..., etc. ». — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Manuscrit autog. sig. — Il annonce qu'il est prêt à fonder un autre Mousquetaire qui paraîtrait... tous les samedis. D'Artagnan se chargera de la causerie, c'est un bavard, vous le savez; Athos, en grand seigneur qu'il est, des nouvelles de la cour et de la ville; Porthos, des duels, crimes, accidents... — « Sur 10 millions de femmes, sans compter leurs maris, j'en trouverai bien 12000 qui donneront 7 francs par an pour me lire... ». — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Manuscrit autog. sig. — Article écrit au sujet du projet d'érection à Gênes d'un monument à Christophe Colomb. Il reproche aux municipalités italiennes de dépenser inconsidérément des sommes énormes qui seraient mieux employées à améliorer l'hygiène et la sécurité des villes. « Il serait temps que l'on considérât aussi la vie des citoyens comme une marchandise d'un certain prix. » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Manuscrit autog. sig. — Article relatif à la fertilité de la Sicile qui fut jadis et pourrait redevenir le « grenier de Rome ». Il fait l'historique de l'approvisionnement de Rome en céréales d'après les auteurs latins dont il donne les références. « ... La Sicile, en vertu d'une loi calquée sur une loi de Hiéron, ancien roi de Sicile, qui levait ses impôts en nature sur les agriculteurs de son pays et qu'on appelait pour cette raison loi Hiéronienne, était tenue de fournir gratuitement à Rome le dixième de ses récoltes... Et cependant, la Sicile avait alors cinq millions d'habitants de plus qu'aujourd'hui et ses récoltes, qui ne montent aujourd'hui qu'à 16000000 de moggia, étaient sous les Romains plus que décuplées... ». — (Catalogue Degrange, n° 43.)

Dumas (**Alexandre, fils**). — Six lettres autog. sig., à Émile Bergerat. — Dumas donne à Bergerat, encore au début de sa carrière, d'amicaux conseils, mêlés d'encouragements. Plus tard, il se défend; il n'est pour rien dans les modifications qui ont été apportées dans la pièce de Bergerat qui se joue au Vaudeville; il n'y a fait que « quelques remaniements de pure amitié ». Il promet une préface, « mais cela m'est impossible avant un mois. Je ne peux pas lâcher le discours Leconte de Lisle, et je vous assure que ce n'est pas commode. Un mois est-ce trop? » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Deux lettres autog. sig. à Émile Bergerat. — Lettres en tête desquelles

Bergerat a mis cette mention autographe : « Notes de Dumas pour la retape du Foyer. » Ces deux lettres contiennent en effet des conseils très précis de Dumas pour l'arrangement de la pièce de Bergerat. Démontant les personnages et l'action, Dumas les remonte en véritable technicien du théâtre, faisant en quelque sorte un nouveau scénario. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Dumas (A.). — Lettre autog. sig. à son « cher Wolff ». — En lui envoyant des places au théâtre, il lui demande d'être « un homme d'esprit et un brave homme comme il l'a toujours vu et de cesser cette guerre contre Croizette qui est une travailleuse très modeste, très bonne enfant... Je l'ai fait répéter un mois; j'ai vu de près ses efforts et sa volonté dominant même la maladie ». Il ne s'explique pas cet acharnement de la Presse. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. — Dans laquelle il parle de la *Dame aux Camélias*. — « Ce sera très certainement en octobre, à moins que la *Dame aux Camélias* que l'on vient de reprendre ne fasse des recettes folles; mais c'est douteux, elle n'est plus jeune. Il faut donc compter que l'enquête ne sera retardée que par le temps qu'il lui faut pour être en état de paraître devant Sa Majesté le Public! vers le 10 octobre... ». — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. — Il regrette d'avoir manqué une visite, mais il était à l'enterrement. Il lui retourne son manuscrit. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Duras (Duchesse de). — Lettre aut. sig. à Delphine Gay. — Compliments sur un recueil de poésies de la destinataire. — (Catalogue Berès, n° 14.)

Étienne (Charles-Guillaume). — Lettre autog. sig. Paris, 18 septembre 1816. — Il ne croit pas devoir se rendre à la séance du Jury, car il craindrait trop de s'écarter du respect qu'il lui doit en manifestant à Spontini, son délateur, tout le mépris que lui inspire sa conduite. — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

Faguet (Émile). — Manuscrit autog. sig. — Intitulé : *Vices d'Oraison*. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Manuscrit autog. sig. — Article sur le mot « Épatant ». — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

Flaubert (Gustave). — Lettre autog. sig. à Parain, 1849. — Lettre où Flaubert raconte à son oncle comment Maxime du Camp et lui, à la veille de leur voyage en Orient, sont embarrassés du choix d'un domestique commun. Du Camp a choisi un ancien voltigeur corse et Flaubert un garde-chasse nommé Leclaire, que son oncle lui avait recommandé. Chacun des deux voyageurs tient à son choix, d'où un grand embarras : « ... Le choix d'un domestique pour un tel voyage est une affaire trop grave pour se décider à la légère, de sorte que nous ne ferons notre choix et ne donnerons notre parole à l'un ou à l'autre qu'après avoir vu, moi Sassati (c'est le nom de l'ex-voltigeur), et lui, Du Camp, Leclaire. » Flaubert annonce qu'il travaille beaucoup à sa *Tentation de Saint Antoine*, qu'il pense terminer dans deux mois. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. à Parain ; Le Caire, 2 février 1850. — Lettre donnant à son oncle un récit des premières étapes du fameux voyage en Orient fait en compagnie de Maxime du Camp.

Flaubert est enthousiaste de tout ce qu'il rencontre de nouveau, des costumes, des harnachements, même des menues particularités d'une civilisa-

tion étrangère. Cependant, il n'est pas sans quelque nostalgie, et il s'enquiert de tout ce qui demeure à Croisset et dont il sent bien que c'est sa propre vie. Il parle également des rigueurs du climat et des pluies et s'abandonne à des descriptions : « ... Les portes grincent, les murailles dansent. Quand il fait grand vent, c'est une cachucha universelle. S'il pleuvait pendant douze jours de suite, le Caire serait démoli. J'ai vu des maisons s'écrouler après trois jours de pluie. Du reste, nous allons d'ici à peu trouver un grand changement. Dans la haute Égypte, la chaleur ne nous manquera pas, quoique les nuits néanmoins soient très froides.... On a vu des Arabes en mourir gelés, tout comme en Russie. » — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Flaubert (G.). — Lettre autog. sig. à Parain ; 19 janvier 1852. — Revenu de Paris avec sa famille, le jeune Flaubert donne des nouvelles de toute la maison et de leur installation à Croisset après que sa mère se fut décidée à démeubler la maison de Rouen. Puis il raconte les péripéties de son passage à Paris : « Je me suis trouvé comme vous savez à Paris lors du Coup d'État. J'ai manqué d'être assommé plusieurs fois sans préjudice des autres où j'ai manqué d'être sabré, fusillé ou canonné. Car il y en avait pour tous les goûts et de toutes les manières. Mais aussi j'ai parfaitement vu. C'était le prix de la contremarque. La Providence qui me sait amateur de pittoresque a toujours soin de m'envoyer aux premières représentations quand elles en valent la peine. Cette fois-ci je n'ai pas été volé, c'était coquet. » Puis Flaubert parle de Bouilhet dont le poème vient d'avoir du succès et qui s'en ira sans doute à Paris l'an prochain « et me plantera là, ce dont je l'approuve, mais ce qui ne m'égaie pas quand j'y pense ». Enfin, Flaubert, dans cette lettre, parle de son œuvre et donne ces indications : « Je me suis remis à travailler comme un rhinocéros. Les beaux temps de Saint Antoine sont revenus. Fasse le ciel que le résultat me satisfasse davantage. » — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Maurice Schlésinger ; 24 novembre (1853). — Lettre adressée au mari d'Élisa Foucauld, l'inspiratrice de l'*Education Sentimentale*. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— 1° Lettre autog. sig. à Feydeau : « Tu m'as bien l'air embêté, mon pauvre vieux ?... Tu serais... bien gentil au sortir de la Bourse de venir te précipiter dans les bras de ton oncle.... »

— 2° Lettre autog. sig. à Laure de Maupassant ; vendredi (9 mars 1866). — Lettre de condoléances écrite à l'occasion du décès de Mme Lepoittevin, mère de Mme L. de M.... « Je t'aime trop pour te donner des consolations et te dire de ces choses banales qui exaspèrent la souffrance. Pleure, ma pauvre vieille amie, pleure tant que tu pourras ! » — (Catalogue Bloch, n° 24.)

— Lettre autog. sig. au baron Larrey. (Paris, mai 1868.) — Il demande à son correspondant des renseignements au sujet d'un travail fait par un chirurgien, élève de Larrey, affecté à un régiment d'Afrique : « ... Il vous avait envoyé (en même temps que son travail) une collection de crânes choisis parmi les plus forts absinthiers ou absintheurs de notre colonie ? Ce que vous m'aviez dit sur cette matière m'avait tellement frappé que j'en avais parlé à Maxime du Camp, qui fait, maintenant, dans la *Revue des Deux Mondes*, une longue description physique et morale de Paris. La notice de votre élève est-elle publiée ? Où et comment peut-on en avoir connaissance ?..., etc. » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à E. Laporte (mars 1876). — Félicitations après l'élection de Laporte au Conseil général. Invitation pressante. Nouvelles sur la santé de Flaubert et sur un voyage en Normandie. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. à Edmond Laporte. — Lettre pleine de projets et de

détails familiers. Flaubert prépare un voyage dont il entretient son ami, mais, avant, il songe à revenir à Paris. — (Catalogue Berès, nº 17.)

Flaubert (G.). — Lettre autog. sig. à Victor Hugo ; 24 septembre 1878. — Il le remercie de l'envoi d'un discours. Un post-scriptum dépose un baiser sur la main de Juliette Drouais (*sic*) et deux autres sur les deux joues de Mlle Jeanne. — (Catalogue Berès, nº 16.)

— Lettre autog. sig. à Jeanne de Tourbey. — Flaubert donne de ses nouvelles : il garde encore la chambre et ne peut endurer la voiture. Dès qu'il sortira, il ira voir Mme de Loynes : « ... J'ai tant envie de vous contempler, cher astre. Bien que les astres n'aient pas de mains, je baise les vôtres très longuement et avec des sentiments fort peu astronomiques.... » — (Catalogue Berès, nº 17.)

— Lettre autog. sig. à Estelle Gautier. — Lettre inédite à la fille de Théophile Gautier. Flaubert est contraint de décliner une invitation, car il faut qu'il rentre immédiatement à Croisset. Il s'inquiète de la santé de Théophile Gautier, qui s'améliore cependant, grâce au nouveau traitement de Ricord. Parlant de son éditeur qu'il a vu à Paris, il s'écrie : « J'ai été depuis quatre jours entièrement pris par les suites d'une dispute violente que j'ai eue avec Michel Lévy — lequel est le plus abominable coquin de la création. » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. — Adressée probablement à Edmond de Goncourt, cette lettre contient une recommandation pour deux tableaux. — (Catalogue Berès, nº 13.)

— Manuscrit autog. sig. ; janvier 1837. — Manuscrit de jeunesse intitulé : *La dernière heure, conte philosophique.* L'auteur calcule qu'il a une heure à peine à vivre, et qu'il lui reste assez de papier sur sa table pour retracer à la hâte tous les événements de sa vie et toutes les circonstances qui ont influé sur cet enchaînement stupide et logique de jours et de nuits, de larmes et de rires qu'on a coutume d'appeler l'existence d'un homme. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Manuscrit autog. ; lundi matin, 3 mars 1856. — Intitulé *Rêve.* — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Pièce autog. ; 9 et 10 juin 1867. — Pièce dans laquelle Flaubert fait le récit d'un bal donné à la Cour impériale. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

France (**Anatole**). — Lettre autog. sig. à L. Kahn (1890). — Il est question d'un feuilleton que France se propose d'envoyer au *Temps* sur la Cléopâtre de Mme de Girardin, à propos de la pièce de Victorien Sardou. — (Catalogue Berès, nº 14.)

— Lettre autog. sig. à P. Ginisty ; 14 septembre 1901. — Lettre concernant la représentation des *Noces Corinthiennes* que montait Ginisty à l'Odéon : « ... La question Moreno étant définitivement écartée, je suis certain que vous trouverez parmi vos pensionnaires une excellente Daphné.... » — (Catalogue Berès, nº 16.)

— Lettre autog. sig. à P. Ginisty. — Lettre écrite peu après la première représentation des Noces Corinthiennes. L'auteur qui n'a pu revoir son metteur en scène depuis la première tient à lui exprimer enfin toute sa satisfaction et « sa reconnaissance de la façon dont vous avez monté les *Noces Corinthiennes.* Vous l'avez fait avec un goût très sûr et un désintéressement admirable. En vous voyant tous les jours, durant les répétitions, j'ai appris à

vous connaître et à vous aimer... Croyez-bien que je ne manquerai aucune occasion de vous revoir... » — (Catalogue Berès, n° 16.)

France (**A.**). — Lettre autog. sig. à G. Kahn ; 22 février 1917. — Il le remercie de l'envoi de l'article du regretté M. de Ségur et il parle de la guerre sous-marine qui a déçu les Allemands, de la menace du manque des choses nécessaires à la guerre et à la vie, de la politique anglaise qui retarde l'achèvement de la guerre, ne pouvant souffrir « que l'Allemagne garde la voie Hambourg-Bagdad que ses victoires lui ont tracées. Il faut nous attendre à de grandes et de longues souffrances. » Le soleil lui rend des forces et il va travailler au *Perroquet*. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à une amie ; La Béchellerie, 14 mai 1917. — Lettre de cette période critique où les parlementaires exigèrent le contrôle du commandement après l'offensive d'avril 1917. France juge durement les grands chefs et met son espoir non dans nos armes victorieuses, mais dans une paix imposée par les peuples : « Bien que les Anglais s'entêtent encore, bien que nos généraux fassent semblant de faire quelque chose, on peut espérer qu'après l'offensive qui nous a coûté 70 000 hommes sans aucun résultat, notre état-major se tiendra tranquille... ». Il marque que si Painlevé a frappé Mangin, il a gardé Nivelle, et il sait que la Chambre « ne veut plus entendre parler de Briand ». Ceci dit, il donne des nouvelles de la tranquille Béchellerie, où les terres du propriétaire se sont enrichies « d'un joli jardin en plein rapport », qui a nécessité l'achat d'un cheval. (« Il est vrai qu'il n'a que trois pieds »), lequel porte à la gare les légumes et fruits adressés aux amis. — (Catalogue Degrange, n° 48.)

— Lettre autog. sig. à Léopold Kahn ; 1917. — Il lui communique une phrase de la lettre qu'il vient de recevoir et qui lui fait penser que Joffre est plus sage que ne le feraient croire les propos qu'on lui attribue : Albert Thomas lui ayant demandé si la guerre finirait en juillet, le général a répondu qu'il y aurait alors du nouveau. « Dans un temps où nous sommes saturés de mensonges et de niaiseries, une parole honnête et raisonnable fait plaisir. » — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig. à G. Kahn ; 1917. — Les scandales déchaînés à Paris ne peuvent être arrêtés, même par ceux qui les ont mis en marche. Le ministère est fragile. Qui viendra ? Albert Thomas ? Barthou et Clemenceau ? Briand et Viviani ? Pams ? « On craint que le Parlement ne s'effondre sous la poussée des scandales, sous la ruée populaire. » Il réclame impérieusement le *Perroquet* pour la *Revue de Paris*. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à « son cher Léopold ». — Il cite un passage de la lettre du major Brigey qui dit la pression allemande sur Verdun, l'attaque française à l'aide de liquides inflammables contre les abris ennemis. Ces correspondances privées suppléent aux lacunes des communiqués. Toutes les lettres du front ne respirent pas que le courage et le dévouement. Certaines trahissent le découragement. « L'affaire des Dardanelles est conduite de façon inepte, les Russes se font battre à l'excès, les Anglais semblent déconcertés. Il faut que le gouvernement agisse énergiquement ». Il déplore l'insuffisante fabrication des armes. « Les canons qui éclatent font la terreur des soldats dont ils devraient faire la force. Je ne doute pas plus que vous de la victoire, mais, pour la décider, il faut redoubler d'énergie et collaborer tous, militaires, civils, hommes et femmes avec une concorde et un dévouement absolus .» Il remercie son correspondant de ses démarches auprès de Barthou. Celui-ci a trouvé à Calmettes une place qui ne lui sourit guère. Il réclame enfin l'adresse de Michel Corday. Au verso, sous l'en-tête de La Bé-

chellerie, les adresses militaires de Jacques Barnathan et du Dr Boigey à qui il désirerait qu'on envoyât *Les Dieux ont soif*. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

France (A.). — Lettre autog. sig. à un ami. — Lettre de guerre : « Tout va bien à « La Béchellerie » ; nous n'avons ni charbon, ni bois sec, mais nous nous chauffons très bien avec du bois vert. Le pain est fort mauvais et fort malsain ; mais nous le remplaçons par des pommes de terre... Un homme d'esprit a dit que le Ministère se conservait dans la défaite italienne et dans l'emprunt comme un poisson dans la glace... » Parlant des offres de paix faites secrètement par l'Allemagne et repoussées par Ribot malgré Briand, il écrit : « Ce refus de Ribot coûtera au monde bien des désastres et bien des misères. Les gens les plus sages me disent : « Puisque les chefs d'Etats ne « veulent pas faire la paix, ce sont les peuples qui la feront. Aveugle qui ne « voit que le temps travaille pour... » Je n'ai pas le courage d'achever ma cruelle pensée. » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. à G. Kahn ; 21 février 1921. — Relative à ses affaires. « Il n'est pas facile de se loger à bon compte, à Antibes. La guerre nous a mis dans une situation cruelle.... » Les impôts l'accablent ; il voudrait être un peu dégrevé du fait de son mariage. Enfin, il le prie de régler une question d'assurances pour le domaine de « La Béchellerie » et il lui envoie un projet de cinéma « qui émane certainement d'un homme d'esprit ». — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à G. Kahn ; 12 mars 1921. — Il déplore l'horrible climat d'Antibes qui ne lui a pas permis de goûter un seul beau jour. Il espère assister aux conférences de Caillaux. « A un âge où je n'ai plus d'avenir, je commence à être inquiet de l'avenir. C'est absurde, mais l'homme n'est pas un animal raisonnable. Il me semble que, en dépit de l'indifférence publique, une catastrophe est inévitable.... Les industriels qui gouvernent la France ont imposé aux Allemands des conditions inacceptables pour amener une rupture qui permettra d'occuper la Ruhr. » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à son « cher Léopold » ; 25 juin 1922. — Il donne des nouvelles de sa santé. Il vient de subir une douloureuse crise de fausse angine de poitrine qui, « toute fausse qu'elle est, démolit bien son homme ». La faiblesse lui rend très difficile d'écrire. Il lui demande de régler le paiement de Dreiffus et une question de contributions. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. à « La Béchellerie », 6 octobre 1923. — Lettre concernant l'adaptation des *Dieux ont soif* au cinéma. « Je trouve le scénario très fidèle, trop fidèle même, car il présente la justice sous la Terreur comme je l'ai présentée moi-même. Il conviendrait de demander à l'auteur du film une indication qui ne me fasse pas passer pour un contre-révolutionnaire. Mais il le fera militariste et ce sera, à mon sens, un second mal pire que le premier... », etc. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig., 30 octobre 1923. — « Nous avons logé, dans deux chambres improvisées en un jour, Lola Voisin, sa sœur et son beau-frère... Ces deux chambres sont charmantes. Nous avons pu leur donner toute leur perfection grâce à l'envoi que vous m'avez fait... Ma pauvre li-co est dans l'état où vous l'avez laissée... ». Il parle aussi de règlements de mémoires. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig.; 31 octobre 1923, concernant des consultations de médecins sur la santé d'Anatole France. Elle se termine par le post-scriptum suivant : « Inutile Cassandre, j'ai vainement fatigué (je m'approprie une

phrase de Chateaubriand) mes amis les socialistes et les communistes de mes avertissements modérés. Comprennent-ils enfin ce qui les attend ? J'ai annoncé le fascisme aujourd'hui pour voir avec quelle puissance il se prépare en France. » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

France (A.). — Lettre autog. sig. à G. Kahn ; 22 février. — Il lui annonce qu'il a trouvé pour lui, à moins d'un kilomètre de l'Hôtel du Cap, une chambre très belle et à beau site. Il est pris de grippe et l'aspirine l'empêche d'écrire. « Nous sommes dans une tempête. Mais elle cessera.... » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à G. Kahn ; 28 février. — Il se plaint du temps froid. Ces alternatives de chaud et de froid lui rendent pénible le climat d'Antibes. La température paraît plus douce cependant au Cap d'Ail. Il loue la force et l'élégance de la huit cylindres de Gabriel Voisin. Il se réjouit enfin de leur prochaine rencontre à « La Béchellerie ». — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à son « cher Léopold ». — Il lui demande d'envoyer deux livres : *Le Livre de mon Ami* et *La Reine Pédauque*, en y joignant des autographes, à la femme du maire d'Angers, M^me^ Barot, qui organise une vente de charité, et que lui recommande son ami Madeline, le préfet. — — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig. à une demoiselle. — « Si je ne craignais pas de déranger vous et votre père, je vous attendrais ce soir pour aller avec vous au cinéma parlant. » — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Lettre de guerre : « Tours gémit sous la domination américaine. On n'y voit plus de soldats français, hors les détachements de cavalerie appelés pour contenir les grévistes et qui circulent sans armes dans la ville... »

Ces grèves finiront peut-être sans trouble, mais leur généralité inquiète le préfet. « Les journaux à gros tirage ne disent que des mensonges ou des niaiseries. » Pourtant, il s'abonne au *Journal de Genève* et à la *Vérité*, mais aussi « à un journal fort instructif, l'*Information ouvrière et sociale* ». Il déplore d'être obligé, pour éviter une réquisition, de faire cultiver ses terres incultes, ce qui sera coûteux et ne profitera à personne. — (Catalogue Degrange, n° 42).

— Lettre autog. sig. à un ami. — Il l'invite à veiller à sa santé. « Je sais bien que le désordre, qui est dans l'univers entier, rend difficile la direction de toute administration; mais c'est là-même une raison de conduire les affaires avec sagesse ». Il donne des nouvelles de M^lle^ Laprévotte que n'incommode pas, au contraire, cet air humide de Touraine qui nuit tant aux livres et aux peintures. Pourtant l'espoir d'un prompt aménagement à la « Villa Saïd » lui gonfle le cœur d'une joie salutaire. Il donne des nouvelles du bon Dubiau qui va vivre solitaire, « en son patelin, parmi les meubles anciens ». Enfin, il a décidé d'écrire une suite à *Petit Pierre*. « Il faut que j'aie l'esprit bien mal tourné pour travailler pour les imprimeurs quand on manque de papier; mais j'ai déjà, au coin du feu, fait une préface, une postface et un chapitre sur la Bifurcation qui n'était qu'indiquée dans l'épreuve. ... Barthou estime que le gouvernement que nous avons subi trop longtemps a rendu formidable une situation qui, de toute manière, eût été grave »... — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. à un ami ; 8 août. — Ils attendent leurs amis à « la Béchellerie ». « Apportez des fonds pour le pot. Emma est en bonne santé et se fait une fête de vous recevoir. Le temps est délicieux... ». Il est préoccupé par ses impôts sur le revenu. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

France (A.). — Lettre autog. sig. à un ami. — M^lle^ Laprévotte les attend à « la Béchellerie » et les prie de payer Raux et M^me^ Mingot. « Vous ne lui causerez que du plaisir et aucune fatigue. Hâtez-vous : le temps est très beau. » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig.; avec rature, au verso d'une article dactylographié paru dans les journaux allemands et autrichiens. — (Catalogue Berès, n° 17).

— Manuscrit autog. sig. avec quelques ratures et corrections, d'un fragment de l'*Anneau d'Améthyste*. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Manuscrit autog. sig., portant de nombreuses corrections et ratures. Destiné à l'*Anneau d'Améthyste*, cet important fragment, après sa parution dans l'*Echo de Paris* en 1898, n'a pas été repris dans le volume. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Fragment autog. — Ce fragment n'a pas été recueilli dans l'*Histoire contemporaine*. Il a paru dans l'*Écho de Paris* du 22 février 1898. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Notice autog. — Notice biographique sur Jules de Rességuier. Il définit son rôle et cite quelques ouvrages. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Page autog. — Note sur une jeune institutrice de l'époque romantique qui trouva par divination son futur époux. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Notes de lectures autog. — Notes écrites au verso d'anciens feuillets manuscrits où nous relevons une description d'exposition florale. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Page autog. — Fragment de *Jeanne d'Arc*, avec variantes. — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Page autog. — Fragment sur l'Inquisition. — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— André Sinet. Étude autog. complète, publiée dans *La Vie Littéraire*, comportant de nombreuses corrections et ratures. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— *Le Christ trouvé en mer*. Manuscrit autog. — Nombreuses ratures et corrections. On a joint une page de brouillon également autographe. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Pallas Athèna. *L'Art et les Artistes*, 1906. — Edition originale. Exemplaire interfolié de 9 pages raturées et corrigées du manuscrit original de l'auteur. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— *Les Bouquinistes*. Manuscrit autog. sig. d'une étude demeurée inédite depuis sa publication en septembre 1896 dans *L'Écho de Paris*. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— *Monsieur Patrie*. Manuscrit autog. sig. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Fromentin (Eugène). — Lettre autog. sig., 12 février 1869. — Il demande que l'on donne des ordres pour que la Chronique des Arts et de la Curiosité soit dorénavant adressée à son domicile, 15, place Pigalle. — (Catalogue Cornuau, n° 213).

— Lettre autog. sig. à Noël. — Lettre contenant une profession de foi artistique. Parlant de la peinture d'Hippolyte Noël à qui il a donné quelques conseils et directives, Fromentin développe des théories artistiques et son sentiment sur le métier et l'art du peintre. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Fromentin (E.). — Lettre autog. sig. — Il remercie d'une lettre... « Bravo! merci, je vous devrai certainement de grandes jouissances d'esprit! » — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. à G. Petit. — Ayant demandé un de ses tableaux pour une exposition, il est fâché de son refus, Delessert venant de lui refuser également son « Bivouac ». — (Catalogue Berès, n° 15).

— Lettre autog. sig. — Lettre où l'écrivain s'excuse de ne pouvoir donner à un livre une préface sur laquelle il avait laissé compter. La raison de son refus est dans l'approche du Salon où il compte envoyer quelques toiles et cela paralyse en lui toute possibilité d'écrire, du moins le jour, et le soir : « Le soir, ma vie est dévorée, absolument, continuellement, quoi que je fasse pour défendre ma liberté envahie, mon temps dissipé... Vous avez malheureusement affaire à un écrivain de hasard, — qui laisse sécher sa plume pendant des années, ne sait plus du tout s'en servir le soir où, brusquement, il en aurait besoin, et pour une misère de quelques lignes, se doit préparer par un entraînement de plusieurs jours. » — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. — Lettre mettant fin à un petit incident causé par sa femme chez des amis. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. à M. Petit, 17 mai. — Relative à la vente d'un de ses tableaux. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Gautier (**Théophile**). — Lettre autog. sig. à Jules Janin, 5 avril 1845. — Il lui demande d'intervenir aux débats « en faveur de M^me^ Pleyel qui craint quelque malveillance sourde dans ce papier ». Gérard et lui pensent que la vérité exige qu'on fasse d'elle un éloge. « ...Egratignez un vélin de votre griffe et envoyez tout de suite votre firman aux Débats, car vous savez que les éreintements se pratiquent le lundi. » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à sa sœur Lili, 24 janvier 1853. — Lettre de nouvel an où il prie sa sœur de recevoir ses étrennes avec autant de plaisir que lui-même et les siens en ont à les lui envoyer. Il parle de sa santé, toujours médiocre, et donne des nouvelles de Judith, dont la « paresse grandit comme son corps. » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à sa sœur Lili, 1866. — Lettre écrite pendant un séjour à Genève chez Carlotta Grisi. Il donne des nouvelles de son voyage, qu'il a fait en compagnie de Des Essarts et en demande des siens. Il écrit de préférence à sa sœur « parce que tu es l'ancienne des jours, l'aînée après moi. Observons les rites. De concession en concession le serrurier Capet en est arrivé à la guillotine. » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. 22 février 1859. — Il voudrait faire identifier un tableau découvert à Saint-Pétersbourg. Il est digne de la vieille école italienne. « C'est donc l'œuvre d'un maître contemporain ». Ingres? Delaroche? On pourrait croire un Raphaël! Il explique la composition, les principales taches, les contours, le relief de l'enfant, la finesse du pinceau. — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à sa fille Estelle, 1869. — Lettre parlant de l'ouverture du Canal de Suez. Gautier parle de son séjour en Egypte où il a rencontré Primoli. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à sa fille Estelle, 9 janvier 1870. — Envoyée par ballon monté ou pigeon voyageur, cette lettre, que Gautier date du 119^e^ jour de siège, donne des détails sur celui-ci. « ...Les vivres deviennent de plus

en plus rares... la ration de cheval livrée par le gouvernement est absolument insignifiante... l'important pour nous est de gagner du temps... Pour nos étrennes, messieurs les Prussiens ont commencé le bombardement qui ne produit pas l'effet qu'ils en attendaient sans doute... Si M. de Bismarck pensait effrayer les Parisiens par cette pyrotechnie, il s'est bien trompé. Loin de causer de la terreur, le bombardement excite la curiosité et l'on est obligé de poser des sentinelles aux endroits où les bombes arrivent pour chasser le public; les gavroches ramassent les éclats d'obus et les vendent aux bourgeois. » Néanmoins cette guerre qui se prolonge lui paraît insupportable et il fait des vœux ardents pour la réussite de la délivrance de Paris projetée par le général Chanzy. Il souffre d'être éloigné des siens et attend avec émotion le jour où il les reverra. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Gautier (Th.). — Lettre autog. sig. à sa fille Estelle, 29 septembre 1870. — Lettre par ballon monté, envoyée à Montreux, où elle met dix-huit jours à arriver. Gautier donne des nouvelles de la ville assiégée et raconte ses occupations. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à sa fille Estelle, 12 février 1871. — Gautier décrit l'aspect de Paris après la capitulation. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à sa fille Estelle, 5 mars 1871. — Lettre où Gautier fait comme un bilan de la catastrophe qui vient de s'achever : « ...Nous voilà enfin — à quel prix, grands dieux! — débarrassés des Prussiens. Ils ont fait une entrée peu brillante suivie d'une prompte sortie. Quand ils sont arrivés sur la place de la Concorde, ils se sont trouvés face à face avec les huit statues des villes de France, spectres de pierre masqués de noir qui les attendaient dans une solitude profonde. Ils n'ont pas osé lever les voiles de crêpe. Rien n'était plus lugubre et plus effrayant. La ville est encore exaspérée et frémissante... » Il fait aussi son propre bilan : « ... Il me semble que dix années se soient écoulées. Je me retire tout meurtri de dessous les décombres de ces écroulements et tâche de rajuster les morceaux de ma vie brisée. Ce n'est pas drôle, vers la fin de sa carrière, après tant de fatigue et de travaux. Enfin, c'était écrit... On ramasse petit à petit les meubles dans la maisonnette de Neuilly et on la prépare à recevoir « son ange blanc » du mieux qu'on peut. » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à sa fille, 19 avril 1871. — Récit saisissant des scènes de la commune. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Billet autog. sig. à M. Thibaudeau. — Il demande deux stalles pour la représentation du soir aux Variétés. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettres à Carlotta Grisi. — Copie manuscrite faite par Émile Bergerat. En tête du recueil se trouve une notice autographe de Bergerat dont nous transcrivons les premières lignes : « Ceci est la copie faite par moi à Genève, villa Saint-Jean, des lettres de Théophile Gautier à Carlotta Grisi. Je les ai copiées sous les yeux mêmes de Carlotta qui me les avait livrées et confiées, comptant sur ma discrétion pour les passages délicats... Où sont les originaux de ces lettres à présent? Probablement au château de Chantilly dans le legs de Spoelberch de Lovenjoul. » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à Judith Gautier, sa fille. — Il a reçu une lettre de Carlotta [Grisi] donnant le nom de deux personnes chez qui sa sœur [Ernesta Grisi] pourra aller prendre cent francs. « Par le temps qui court cent fr. ne sont pas à dédaigner. » Il parle des « lettrés à bouton de jade (qui) attendent toujours le dragon impérial ». Il donne des nouvelles de Lili; il

parle de sa santé un peu meilleure, mais son esprit est sombre : « Que tout cela est triste, et quand le monde rentrera-t-il dans son bon sens? » — (Catalogue Degrange, n° 45.)

Gautier (Th.). — *La Chanson des Matelots.* Poésie autog. 15 décembre 1839. — Poésie composée de quatre strophes de sept vers. Ce manuscrit semble de tout premier jet et comporte de nombreuses ratures et corrections de l'auteur.

Sur l'eau vaste et profonde
Nous allons voyageant
Environnant le monde
D'un sillage d'argent,
Des îles de la Sonde
De l'Inde au ciel brûlé
Jusqu'au pôle gelé...

(Catalogue Berès, n° 15.)

— Deux feuillets autog. avec croquis, 1871. — Feuillets de notes autographes : sur l'une, Gautier a transcrit les nouvelles du jour, lors de la Commune, au moment où le général Cissey entrait dans Paris; sur l'autre figurent trois portraits de la main de Gautier, parmi lesquels on reconnaît Émile Bergerat. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Sonnet autog. Ce manuscrit présente de nombreuses ratures et variantes; le douzième vers est resté inachevé.

Pendant que Paris brûle et que l'œuvre s'achève
Mai revient à son temps, mai toujours parfumé,
Ramenant pour mon cœur l'anniversaire aimé,
Date chère où revole obstinément mon rêve...

(Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Sonnet autog. composé par Gautier sur des rimes données, très difficiles [Condor, Eckernfoerde]. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Pièce de vers autog. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Pièce autog. — Compte rendu théâtral de la reprise des Huguenots avec Mme Lafont et Mlle L. Marquet, pour l'inauguration de la saison des concerts. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Girardin (Delphine Gay, Mme de). — Lettre autog. sig. — « M. Gosselin m'avait dit que chaque volume ne contiendrait que sept feuilles, et j'ai tout calculé d'après cet avis. Huit feuilles me dérangent beaucoup à completter dans ce moment... Je prefererais m'engager à donner pour la seconde édition le conte qui manquerait à la première et que je crains bien de n'avoir pas le tems d'achever. » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Gobineau (Comte Arthur de). — Correspondance inédite adressée à Charles d'Héricault. Ensemble, vingt-deux lettres autog. sig. Correspondance s'étendant sur dix années. Chaque lettre est comme une étape entre deux périodes de rencontres. Ces lettres exposent à plusieurs reprises les idées les plus importantes comme les plus audacieuses de Gobineau, et elles sont pleines de renseignements sur ses œuvres et sur sa vie. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Goncourt (Edmond de). — Lettre autog. sig. 7 octobre 1892. — Relative à un article de Rosny qu'il désirerait avoir dans l'*Echo de Paris* sur *Armande.* — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Manette Salomon. Sixième Tableau. Fragment autog. — Nombreuses corrections et surcharges. — (Catalogue Berès, n° 15.)

Goncourt (Edm. de). — Préface inédite pour Germinie Lacerteux. Manuscrit autog. sig. — (Catalogue Berès, n° 15.)

Goncourt (Jules de). — Lettre autog. sig. 28 mars. — Il demande des documents sur H. Gravelot. — (Catalogue Cornuau, n° 211).

Gourmont (Rémi de). — Lettre autog. sig. à Pierre Louys, 7 mars 1899. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à Pierre Louys. — Il le remercie de l'envoi d'*Ariane ou le Chemin de la Paix éternelle.* — (Catalogue Berès, n° 13).

— 1° Lettre autog. sig. à un ami, 7 mars 1902. — 2° *Bavardages confidentiels,* manuscrit aut. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Le Balzac de M. Brunetière. Anecdotes sur Balzac. Balzac jugé par un Moujik. Manuscrit autographe. Mai 1899 — Chronique parue dans le *Mercure de France.* Numéro de mai 1899. — (Catalogue Blancheteau, n° 26.)

— Enquêtes et curiosités. Manuscrit autog. sig. — Manuscrit de deux articles, dont un sur Barbey d'Aurevilly et une de ses toutes premières œuvres. — (Catalogue Berès, n° 17.)

Grisi (Carlotta). — Lettre autog. sig., 22 octobre 1864. — Longue lettre intime adressée à Théophile Gautier. « S'est avec un plaisir infini que j'ai reçu votre adorable petite lettre, et heureuse de savoir que vous êtes arrivé en bonne santé. Puisqu'il a fallu que vous nous quittiez, il m'est doux une fois de plus d'entendre que votre séjour à Saint-Jean, vous a été agréable et qu'il vous en restera un beau souvenir. Revenez quand et tant qu'il vous fera plaisir, tous les bras (et les miens en particulier) seront ouverts pour vous recevoir... Mademoiselle Rinaire la magnanime vous envoit ses compliments ainsi qu'à Ernesta, elle vous promet de ne plus tricher dans le même sens... Léontine vous embrasse de tout son cœur, vous aime (pas plus que nous) vous dit qu'elle est bien fachée que vous soyez parti, et sur ce sujet je puis vous dire que je fais chorus avec elle. Embrassez bien vos filles pour moi et dites à Ernesta que je l'aime et recevez tous deux un bon baiser... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Guttinger (Ulric). — Lettre autog. sig. à Mme Victor Hugo, 9 décembre 1837. — Il parle du silence de Sainte-Beuve à son égard. « Mon Dieu, ma chère Madame Adèle, c'est encore trop que le vertvert, je vous assure, et j'allais vous supplier qu'il n'en soit plus parlé! Il m'a pris une tristesse, une pitié, une confusion de l'article, de l'annonce qui m'en ont guéri. C'est votre opinion que je voulais, votre jugement et cela je le veux encore, car vous ne me dites rien. Tous les sonnets sont pourtant nouveaux pour vous. Si seulement vous m'eussiez dit cela! le vôtre est à faire, mais je n'ose y toucher. Je relisais dernièrement celui de Fouinet : à Deux heureux! et il m'a fait pleurer, je vous assure, faites-le relire à Victor... Qu'est-ce qui est heureux? Dites-vous, ma chère dame, nous qui avons eu nos enfants malades, ne devons-nous pas nous trouver heureux quand ils se portent bien... Je couve mon fils et c'est une chère occupation ne me levant que pour manger et prier et je prie aussi que nous gardions nos amis et nos amitiés. Figurez-vous que je crois avoir perdu Sainte-B(euve), il est partisan que je sache rien, sans venir, sans venir jamais..., ne m'a point envoyé son livre, ce que j'ai fait, je l'ignore..., est-ce d'avoir loué le Roi (Louis XIV) ou admiré Victor! mais lui l'admire aussi et je le sais et nous l'avons souvent dit : c'est le plus grand de nos poètes. J'ai lu *Hernani* tout entier ces jours-ci à Madame la marquise de Blancourt et à son intérieur. Je les ai enchantés! c'était des

moqueurs pourtant. Gabriel et sa mère vous embrassent... ». — Catalogue Cornuau, n° 217.)

Guttinger (U.). — Lettre autog. sig. à Mme V. Hugo, 20 janvier 1839. « ... Vous ne viendrez pas c'est trop juste : attendez les zéphirs comme le veut La Fontaine. Nous irons vous voir après ces horribles jours gras vraiment gras et qui font adorer et bénir les maigres..., etc. ». — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. « Ulric G. » à Victor Hugo; 3 juin 1840. — Il est toujours empêché d'aller le voir mais n'en pense pas moins à lui : « Lisant hier dans un journal votre réponse à M. Thiers, vraie ou inventée, je me mis à crayonner ceci que je vous envoie :

JUSTIFICATION.

Aux Invalides, l'Empereur!
C'est bon pour vous, vieilles béquilles!
Que diront vos fils et vos filles,
Bonshommes sans tête et sans cœur?
Aux Invalides, l'Empereur!

Monsieur, excusez notre erreur,
Nous avons l'oreille un peu dure,
C'est là d'où vient tout le malheur,
Et notre involontaire injure;

C'est une surprise, une horreur!
Nous avons cru (vieillards stupides)
Que l'on votait pour l'Empereur,
Pour l'Empereur, aux Pyramides!

(Catalogue Cornuau, n° 215).

— Lettre autog. sig. à Victor Hugo; 1er janvier 1846. — « Bonne année, cher et illustre ami, à vous, à Madame Hugo et aux vôtres... » — (Catalogue Charavay, n° 662.)

— Arthur. Édition originale, parue sans nom d'auteur. — Exemplaire non rogné, enrichi d'une lettre autographe de l'auteur adressée à Asselineau : ... Je ne peux pas assez vous dire à quel point je suis touché du soin, du goût, de l'esprit... que vous avez mis à cette appréciation exquise de mes faibles œuvres. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Hérédia (José-Maria de). — Lettre autog. sig. datant des débuts du poète. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. à une dame, 1880. — « ... Je dois voir demain Jules Breton. Par lui je saurai officiellement la réception de vos deux portraits qui, d'ailleurs, était assurée d'avance. Je ne crois pas qu'une visite de Lafenestre soit nécessaire. Je le verrai également demain. C'est un vieux camarade et un artiste auprès duquel le nom de votre oncle sera la meilleure des recommandations... » — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig., 1884. — Lettre remerciant de la place d'honneur accordée par une jeune revue à un de ses poèmes. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à M. Léon Deschamps, 5 octobre 1893. — Il accepte de présider le dîner « de La Plume où je crains bien de faire un four éclatant comme orateur, du moins j'espère être bon convive et bon camarade... » — — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog sig., 9 octobre 1902. — Il parle de Judith Cladel, « fille de mon ami le grand romancier Léon Cladel ». — (Catalogue Berès, n° 17.)

Hérédia (J.-M.). — Lettre autog. sig., 19 mars 1905. — Il est très occupé par les concours de l'Académie, la Bibliothèque et son travail sur Chénier qui doit être livré avant le 25. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Guy de Maupassant. Manuscrit autog. sig. — Discours prononcé par Hérédia à l'inauguration, à Rouen, de la statue de Maupassant. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Poésie autog. sig., intitulée *L'Exilée*. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Redondillas. Poésie autog. sig., de huit quatrains, qui n'a pas été recueillie dans *Les Trophées*. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Hervieu (Paul). — Lettre autog. sig. à M. Hébrard, 12 décembre 1901. — Au sujet d'une audience que Paul Hervieu fait demander pour Hébrard, au Président du Conseil, par Demagny, et « ... et je vous aviserai, ainsi que j'aviserai Sardou dès que j'en saurai l'heure, à moins que vous ne préfériez demander vous-même l'audience ». — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Hugo (Adèle). — Carnet autog. — Carnet intime d'Adèle Hugo. Mêlées à des comptes familiers, d'inestimables notes prises sur le vif nous font pénétrer dans l'intimité du foyer de Victor Hugo. — Tantôt c'est une réflexion personnelle d'Adèle, tantôt ce sont des extraits d'histoire ou de poésie, tantôt des pensées sur Victor Hugo ou des témoignages qui sont à l'origine du « Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie ». — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. à Ch. Gosselin, 18 mai (1830?). — « Je viens de recevoir votre livre et je m'empresse de vous en accuser réception. Car ce n'est pas de moi que viendront les retards en pure perte. Je vous prie de vouloir bien me faire savoir le plutôt possible le jour et l'heure de notre ami commun Amédée Pichot. Je vous serai obligé d'avoir la bonté d'apporter à cette entrevue les papiers relatifs à cette affaire et surtout vos traités particuliers avec M. H. Bossange... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— 1° Lettre autog. sig. Paris, 8 octobre 1838.
— 2° Lettre autog. sig. Paris, 27 octobre 1830.
— 3° Cinq lettres adressées à Victor Hugo, septembre 1830 au 5 juin 1831. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à M. Trudin, 17 avril 1830. — « Loin d'avoir oublié... la promesse dont vous voulez bien vous souvenir, je suis étonné qu'elle n'ait pas encore reçu son accomplissement. Votre nom était un des premiers sur la liste de distribution que j'avais envoyée à mon libraire. Je suis très surpris que vous n'ayez pas été compris dans les envois prescrits par moi... », etc. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à M. Véron, 16 mai 1831. — Il le remercie d'avoir fait inscrire son nom sur la liste des entrées de l'Opéra; il est charmé de cette occasion de le rencontrer quelquefois. — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. à Eugène Renduel, 30 octobre 1831. — Sur les *Feuilles d'Automne*. — « Dans l'état incertain où se trouve la librairie, il me semble qu'il serait convenable de modérer de la manière suivante les conditions du traité que nous avons signé pour les *Feuilles d'Automne* le 24 octobre dernier. Vous tireriez deux mille exemplaires au lieu de quatre mille. Toujours douze cent cinquante in-8 et le reste in-18. Et vous me paieriez ces deux mille exemplaires trois mille francs, savoir : les mille francs comptant pour la remise du manuscrit... ». — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. à l'adresse de Mlle Louise Bertin, faisant suite à une lettre de sa fille Léopoldine à sa « Louise », 15 juin 1833. — Lettre qui réunit l'écriture du père et celle de la fille chérie à la mémoire de laquelle il dédia les plus belles pièces des *Contemplations*. D'une écriture appliquée, Léopoldine donne des nouvelles de la petite tante Julu qui arrive du couvent, de Dédé et de Toto à qui l'on a coupé les cheveux. Julie hait les usurpateurs et Louis-Philippe. Maman a été bien fâchée de n'avoir pu voir M. Édouard. Le père continue sur le papier que lui laisse Poupée. Il décrit ce « pauvre Paris qui continue à être fort ennuyeux. C'est à regretter l'été des émeutes et l'été du choléra. Calme plat et beau soleil. C'est très fastidieux. Pas un attroupement dans la rue, pas un nuage dans le ciel. Pardon, Mademoiselle, je me trompe, hier il a plu à verse. Ce que c'est que la rage de faire des phrases... » Il annonce une promenade « sur les bords charmants, très bien pavés » de la Seine vers la Rappée. Il dit surtout la fièvre de travail où le tiennent ses éditeurs, annonçant ses œuvres avant qu'elles ne soient achevées. Ainsi *Littérature mêlée* et *Han d'Islande* qui n'est pas encore broché. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. adressée à Hector Berlioz, 19 septembre [1833]. — « Monsieur, je suis presque aveugle. Je vous envoie une copie bien mal faite de la chanson, je ne sais si vous pourrez la lire. Ces méchants vers ne valent pas la peine que vous prendrez, mais je suis toujours heureux de les déposer sur votre piano comme un papier inutile... ». — (Catalogue Blancheteau, n° 26.)

— Lettre autog. sig. à M. Ludovic Sarlat, 4 février 1839. — « Je ne me souviens plus si mes yeux malades m'ont permis l'automne passé de vous remercier des beaux vers qu'un heureux hasard me fait retrouver et relire... ». Mais il estime que « deux méchantes lettres en prose, ce n'est pas trop pour une charmante lettre en vers ». — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig. à M. Spontini, 15 mai (1839). — Il l'informe que sa femme est actuellement un peu souffrante; mais, dès qu'elle sera rétablie, il se mettra avec grand plaisir à la disposition de son correspondant. — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Lettre autog. sig. à Rampin, 27 décembre 1841. — Lettre relative au volume *Le Rhin*. Le poète demande un rendez-vous prochain pour le règlement de quelques droits échus et pour discuter de la publication du *Rhin*, qu'il prévoit en deux volumes. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Mlle Rivet, 12 janvier (1848). — On lui remet seulement ce matin la lettre de sa correspondante; trop tard pour envoyer au Théâtre-Français : « ... Je me rappellerai pour la prochaine fois votre gracieux désir.... Je ne quitterai certainement pas Paris sans avoir eu l'honneur et le bonheur de vous voir. » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig., 14 août 1848. — Écrite en réponse à celle de son correspondant qui le suppliait d'agir pour la liberté d'un prisonnier politique. « Mon cœur est entièrement d'accord avec le sien, je viens d'écrire pour lui au général Bertrand, j'ai signé une lettre écrite par plusieurs représentants. Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir malheureusement limité par l'omnipotence de l'assemblée. L'assemblée a les meilleures intentions du monde, mais elle n'est pas encore au point de fraternité où sont plusieurs d'entre nous.... » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à Tarride, 29 août 1852. — Lettre relative à l'impression de différents discours; il demande que celui relatif aux Travailleurs

soit placé « à sa date, dans la division *Assemblée constituante* ». Il demande de presser la publication des deux discours académiques à Saint-Marc Girardin et à Sainte-Beuve. Enfin, il parle de l'édition de *Napoléon le Petit*. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. à Ad. Crémieux, 2 janvier 1861. — Il le remercie de ce que sa généreuse éloquence fait pour lui. Après avoir parlé de ses éditeurs et des droits qu'il leur a vendus, il demande à la charmante fille de Crémieux de lui envoyer la liste des pièces de lui qu'elle veut publier musicalement.... — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig. à M. Dartigue, 20 avril (1862). — Relative aux *Misérables*. « Votre excellent article sur les *Misérables* me parvient dans ma solitude.... » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à Mary Floris, 5 janvier 1868. — « Si vous ressemblez à votre lettre, Madame, vous êtes charmante. Votre âme est dans votre lettre, et j'y crois voir aussi votre beauté. Je suis à vos ordres, et je me mets à vos pieds. » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig., 31 juillet 1868. — « Vous êtes un noble artiste, et c'est avec émotion que j'ai lu votre lettre m'arrivant à Bruxelles. Si le projet dont on parle se réalise, avant peu mon esprit se retrouvera en compagnie du Vôtre, et votre beau talent se déploiera dans *Ruy Blas*. » — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Lettre autog. sig. à la comtesse d'Alton Shée, 1er août 1873. — Invitation à dîner chez Victor, à Auteuil, Villa Montmorency. « Avez-vous trouvé mon nom, à votre porte, Madame ? Mon nom venait se jeter à vos pieds pour vous demander une grâce.... » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig. à Mme Constance, 25 juin 1874. — Éloge de celle qui s'est dévouée pour le citoyen Théobald Cauver. Le poète, qui s'est informé de l'état de celui-ci à toutes les heures du jour et de la nuit, est attendri par les soins tendres, touchants, infatigables que lui prodiguait Mme Constance.... La proscription tout entière a été émue de ce dévouement. Il me semble qu'en lui exprimant ici la reconnaissance de l'exil, je lui exprime aussi la reconnaissance de la tombe. Le pauvre mort la remercie du fond de son cercueil. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. à Paul de Saint-Victor, 10 août 1874. — Il lit et relit son livre, sans oser y toucher. Avant de lui obéir, il veut causer avec lui. « Je veux savoir ce que vous désirez. Je fais mieux une ruine qu'un visage, et la masure de pierre que la masure de chair. Je cherche le sujet. Quelle belle prose et digne d'être sculptée dans le marbre de Paros.... » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Billet autog. sig. à M. d'Ortigue. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. — Il informe son correspondant qu'il n'aura pas d'occasion d'aller dans son quartier avant jeudi ; il le regrette : « J'ai plusieurs choses pressantes à vous dire », et fixe un rendez-vous chez lui. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. — « Mon cher ancien condisciple et collègue, je rentre à Paris et je trouve votre bonne et gracieuse lettre. Je crains de n'être pas libre demain. Comptez pourtant que je ferai tous mes efforts pour me rendre au sein de votre commission.... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à une dame. — Il n'a vu Rochefort qu'une fois. « Il est

presque aussi difficile d'obtenir une visite que d'obtenir une commutation. Les hommes comme moi sont suspects. Je voudrais que la commission des grâces fît grâce ; donc je suis dangereux. On n'ose pas me fermer les portes, mais on me les entrebâille.... Il est inouï qu'on ose condamner quelqu'un quand Bonaparte et Bazaine sont libres.... » — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

Hugo (Victor). — Lettre autog. sig. à un confrère. — Il le remercie de son cordial serrement de main, « du fond du cœur..., *ex imo*. » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. à un confrère, 7 mars. — Relative à *Ruy Blas*. « Vous n'êtes pas venu hier... ma lettre vous est-elle arrivée ?... vous me devez une revanche, réclamez ma lettre, car je tiens à vous avoir remercié de votre éloquent article sur *Ruy Blas*, et vous savez à quel point je suis votre ami.... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à Urbain Cannel. — Lettre de jeunesse, adressée à l'éditeur des *Annales Romantiques*. Hugo lui rappelle qu'il attend encore les épreuves d'une pièce qui devait paraître dans les *Annales* et le prie d'y joindre le manuscrit original. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. à David d'Angers, 25 mars. — A force d'attendre le jour où il sera libre d'aller le voir, il craint de finir par devenir absurde et de ne pas répondre aux gracieuses lettres que son correspondant lui écrit et aux admirables médailles qu'il lui envoie. « ... Pardonnez-moi et aimez-moi. Nous espérons que Madame David est bien et heureusement délivrée. Nous l'irons féliciter en personne sous peu de jours.... » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. à M. A. Pichot. — « Votre lettre est d'un bon et véritable ami. J'irai prochainement causer avec vous. Vous verrez qu'il n'y a pas de ma faute dans ce qui vous a affligé. Le jour où vous m'avez parlé du roi de Rome, l'ode était déjà faite et déjà prise par Ladvocat.... Je viens d'être reçu avec acclamation, c'est le mot technique au Théâtre-Français. » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à Louis Ulbach. — Lettre de félicitations sur son livre *Louis Tardy* ; il en admire le sujet : « Le poète tend la main au bas-bleu, l'homme de lettres relève et salue la femme de lettres ; dans ces nobles femmes écrivains où l'on s'obstine à ne voir que l'esprit, vous mettez le cœur.... » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. à M. Auguste Vaucelle ; Guernesey, 1er juin. — « Je viens de lire les belles pages que vous avez écrites dans *L'Artiste* au sujet des *Contemplations*. Elles m'ont vivement ému, je vous en remercie. Le tressaillement sympathique que je sens en France en ce moment me touche plus que je ne puis dire.... Je vous ai lu au milieu de cette grande nature qui m'environne et qui quelquefois me presse, je vous ai lu au milieu de cet immense et doux accord de la mer calme, du ciel serein, du soleil, des fleurs du printemps ; et votre pensée parlant bas à la mienne était là comme une harmonie de plus.... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

INFORMATIONS

Ouvrages en préparation.

Mlle A. Guibard, *Charles Magnin* (Thèse. Université de Besançon).

M. H. Ingenhous, *L'abbé Terrasson* (Thèse. Université de Besançon).

H. Grubbs, *La Vie et les Œuvres de J.-B. Rousseau* (Université de Princeton. Etats-Unis).

Mme Martyniak, *G. Geffroy romancier* (Université de Lublin (Pologne).

M. G. Couton, Prof. au lycée d'Evreux, *La Vieillesse de Corneille* (Thèse. Université de Lille).

Nous recevons de M. R. Vigneron la lettre suivante :

Monsieur le Secrétaire,

Si M. Kolb s'était contenté, dans sa récente communication, de lancer contre moi des allégations mensongères, je ne lui aurais pas fait l'honneur de lui répondre; mais il a aussi commis ou défendu des erreurs techniques qu'il importe de ne pas laisser s'accréditer.

Il remarque triomphalement qu' « il a échappé à M. Vigneron que la lettre II (pp. 3-4) peut être datée de mars 1891, ou, plus exactement : « [Entre le 21 et le 26 mars 1891] ». *Mea culpa* : nous reconnaissons humblement qu'entre tant d'insuffisances et d'erreurs quelques-unes ont pu nous échapper; et nous pourrions, à titre de pénitence, en rectifier encore plusieurs, sans pour cela prétendre les épuiser toutes[1]. Ainsi, la lettre XXVII (pp. 44-45), arbitrairement datée « [Vers mai 1906] », est nécessairement postérieure au vendredi 15 juin 1906 : allusion aux « choses de même qualité » que Proust a répondues à Ruskin (publication de *Sésame et les lys* annoncée le 2 juin), et allusion à une réunion chez Mme Lemaire (cf. *Écho de Paris*, 17 juin 1906); et elle précède de peu la lettre XXVIII : allusion aux honoraires de Sollier. D'autre part, la lettre XXVIII elle-même (pp. 46-47), datée simplement « [Juin 1906] », ne saurait être antérieure au mardi 19 juin 1906 : allusion à la réhabilitation poursuivie par Dreyfus et aux choses que Proust est remué de relire (dans le compte rendu des débats publics, ouverts le 18 juin), et allusion à la réponse du général de Galliffet à l'histoire du scapulaire (cf. *Éclair*, 19 juin 1906); elle est non moins nécessairement antérieure au 12 juillet, date de la cassation de l'arrêt du Conseil de guerre de Rennes; et, dans ces limites, elle se place apparemment l'avant-veille de la lettre XXV à Robert Dreyfus (*Correspondance*, IV, 205-209) : allusion à une brève sortie qui a provoqué une crise d'asthme. La lettre XLVI (pp. 90-92), datée arbitrairement « [28 décembre 1907] », semble devoir être plus correctement datée « [Premiers jours de janvier 1908] » : allusion, avec quelque recul, aux

1. Nous nous abstenons pour le moment de signaler, faute de preuves suffisantes, plusieurs lettres dont les dates nous semblent suspectes.

articles du *Figaro* et du *Gaulois* (27 décembre 1907) sur la mort de Cornély ; allusion à « l'année dernière », regrets de n'avoir pas « écrit le premier » à Mme Straus (pour lui présenter ses vœux) et de ne l'avoir pas remerciée (de ceux qu'elle lui a adressés). La lettre XCI (pp. 170-172), datée simplement « [Août 1914] », est nécessairement postérieure au 6 août : allusion à l'entrée en scène de l'Angleterre et de la Belgique (cf. *Figaro*, 6 août 1914) ; elle est non moins nécessairement antérieure au 5 septembre : allusion au projet de quitter Paris (cf. *Figaro*, 5 septembre 1914, arrivée de Proust à Cabourg) ; dans ces limites, elle se place évidemment avant le départ du gouvernement pour Bordeaux (2 septembre) et vraisemblablement avant Charleroi (22 août); incidemment, il semble bien que ce soit le départ du gouvernement pour Bordeaux qui ait, sinon déterminé, du moins précipité le départ de Proust pour Cabourg. La lettre IX à M. Strauss (pp. 254-257), datée seulement « [Printemps 1919] », peut être plus précisément datée « [Premiers jours d'avril 1919] » : postérieure à la publication des *Propos de peintre* de J.-É. Blanche (10 mars 1919), elle est contemporaine du second séjour de la reine de Roumanie à Paris (30 mars-16 avril 1919) et plus précisément de la période de froids humides qui en a marqué le début (0° le 30 mars, — 1° le 31, 0° le 1er avril, 1° le 2 et le 3, 2° le 4, 4°9 le 5 ; la température tend ensuite vers la normale); dans ces limites, l'allusion à l'invitation à un grand dîner « avec mes amies Murat et Gramont » suggérerait la date du vendredi 4 avril 1919 (cf. *Figaro*, 5 avril 1919). Enfin, la lettre CXXIII à Mme Straus (p. 237), datée sans plus « [1921] », peut être plus précisément datée « [Entre 4 et 10 juin 1921] » : allusion à l'article de Léon Daudet sur « Le génie de Bizet » (cf. *Action française*, 4 juin 1921), et réponse de Mme Straus datée du 10 juin 1921 (p. 276).

Mais, s'il faut en croire M. Kolb, nous n'avons point seulement péché par omission : notre article, déclare-t-il doctement, n'est pas exempt d'erreurs ; et il tente de rectifier les dates que nous avions proposées pour une lettre à Gallimard (*Lettres à la N. R. F.*, 114-117) et une lettre à Mme Straus (*Correspondance*, VI, 168-170).

Nous pourrions faire observer à M. Kolb qu'en ce qui concerne la lettre à Gallimard (que nous citions incidemment pour une allusion aux difficultés de l'éditeur avec ses imprimeurs), nous n'avions point essayé d'indiquer, ni encore moins de démontrer, une date précise. Cette lettre ayant été publiée, dans les *Lettres à la N. R. F.*, sous la simple date de 1919 entre une lettre datée du « 2 décembre 1919 » et une lettre datée de « Juillet ou août 1920 », nous avions jugé suffisant en l'occurrence de rétablir l'ordre en indiquant sommairement que nous la dations « du début de 1919 ». M. Kolb croit pouvoir affirmer que cette lettre « ne date nullement du début de 1919 », mais qu'elle « est assurément écrite vers le mois de mai 1919 ». Des trois arguments qu'il avance à l'appui de cette thèse, les deux premiers, « allusions à la prochaine publication des *Jeunes filles en fleurs*; fragment du livre devant paraître *dans la NRF* du 1er juin 1919 », prouvent simplement que la lettre est antérieure au 1er juin 1919; le troisième, « projet de paraître en juin décidé seulement vers le 1er mai 1919 (cf. la lettre XXVII à Walter Berry, *Corr.*, V, 56, et la lettre XXIX, *ibid.*, p. 59) », sollicite insidieusement les textes. Rien, en effet, dans les documents invoqués par M. Kolb, ne permet de supposer que le « projet de paraître en juin » ait été « décidé *seulement* vers le 1er mai 1919 ». Vers les premiers jours d'avril (cf. lettre IX à Émile Straus, *Correspondance*, VI, 254-257; et lettre I à Sydney Schiff, *ibid.*, III, 3-5), Proust croit encore que les *Pastiches* et le second volume de *Swann* paraîtront « dans quelques semaines » et « avant le 15 mai ». Le 30 avril-1er mai (cf. la lettre XXVII à Walter Berry, *Correspondance*, V, 55-58, écrite dans la nuit du 30 avril au 1er mai 1919), il annonce comme un projet *définitivement* arrêté que la publication est « retardée de quelques semaines », et que les deux vo-

lumes ne paraîtront que « vers le 6 juin » (c'est-à-dire environ trois semaines après la date précédemment fixée). Mais rien n'indique que cette décision soit toute récente : la précédente lettre de Proust à Berry (*Correspondance*, V, 31-32) remonte à la mi-mars environ (allusion au retour du président Wilson : cf. *Excelsior*, 15 mars 1919), et sa dernière visite est « déjà assez ancienne »; il avait donc apparemment tout un arriéré de nouvelles à lui apprendre (cf. démarche de Céleste auprès du séquestre environ trois semaines auparavant). Au contraire, les termes qu'il emploie à la fin de sa lettre à Gallimard : « je trouvais en effet juin un détestable mois, mais il vaut mieux ne plus retarder d'un jour », suggéreraient plutôt qu'il vient seulement de se résigner à paraître en juin. La lettre en question a donc incontestablement été écrite entre les premiers jours d'avril et les derniers jours de mai; et, dans ces limites, elle se place vraisemblablement quelque temps avant la lettre du 30 avril-1er mai à Walter Berry; nous ne croyons donc pas, dans notre précédent article, avoir commis d'erreur en épargnant au lecteur une démonstration qui n'intéressait pas notre sujet, et en indiquant simplement que cette lettre datait « du début de 1919 », puisqu'elle ne datait assurément ni de la fin, ni même du milieu de l'année.

Quant à la lettre LXXXIX à Mme Straus (pp. 168-170), que l'édition date fort incorrectement de « [Juin-juillet? 1914] », nous l'avions datée « [Fin 1916-début 1917] », en nous fondant sur l'allusion au *Paul Hervieu* de Claude Ferval, que ni Mme Mante ni M. Kolb n'avaient su reconnaître dans le « ravissant et ressemblant portrait d'Hervieu ». Mais M. Kolb, fier de sa science neuve, déclare maintenant : « M. Vigneron ne s'est évidemment pas aperçu que l'étude qu'il cite de Claude Ferval (baronne de Pierrebourg) sur Paul Hervieu, avant de paraître en volume, avait paru dans la *Revue de Paris* du 1er novembre 1916. Et comme Proust s'y intéressait, il aurait probablement su que l'étude devait paraître, ou venait de paraître, dans la *Revue de Paris*. La date donnée par M. Vigneron n'est donc pas exacte, puisque cette lettre est antérieure au 1er novembre 1916 (ou, au plus tard, du début de novembre). » Que M. Kolb se détrompe : pour proposer la date « [Fin 1916-début 1917] » nous avions tenu compte à la fois de la publication en revue (1er novembre 1916) et de la publication en librairie (22 décembre 1916). En effet, pour déclarer ce portrait « ravissant et ressemblant », Proust devait nécessairement l'avoir lu; or, bien qu'il connût Mme de Pierrebourg, rien ne permet de supposer qu'elle lui ait communiqué *en manuscrit ou en épreuves* une étude composée en octobre et destinée à paraître le 1er novembre. Il serait, par contre, invraisemblable qu'il ait ignoré la publication de cette étude dans la *Revue de Paris :* l'anniversaire de la mort d'Hervieu avait été marqué, le 25 octobre, par diverses cérémonies (cf. *Figaro,* 25 et 26 octobre 1916), et le *Figaro* avait publié, le 31 octobre, le sommaire de la *Revue de Paris* du lendemain. Si Proust, dans la lettre en question, écrit qu'il n'a pas demandé « si le ravissant et ressemblant portrait d'Hervieu avait paru, et *était resté* anonyme, ou plutôt signé d'un faux nom », c'est qu'il l'avait déjà lu dans la *Revue de Paris* et était curieux de savoir si, pour le publier en librairie, Mme de Pierrebourg signerait encore Claude Ferval ou signerait son vrai nom. Comme rien ne permet de déterminer si, au moment où Proust écrivait, la plaquette allait paraître ou venait de paraître, nous avions laissé, de part et d'autre de la date de publication (22 décembre 1916) une marge prudente en proposant la date « [Fin 1916-début 1917] », que d'autres recoupements permettront sans doute un jour de préciser[1].

Mais M. Kolb, si prompt à relever dans notre article une omission et deux

1. Comme nous l'indiquions en note, p. 590, nous avions réduit nos démonstrations à une forme schématique, en réservant pour nos « Problèmes de chronologie proustienne » l'exposé détaillé de toutes nos preuves.

prétendues erreurs, se découvre des trésors d'indulgence pour un recueil où, sur 133 lettres (dont 18 correctement datées d'après le timbre postal), une cinquantaine s'avèrent soit insuffisamment datées, soit incorrectement classées. Et il nous accuse d'exagérer sciemment les négligences d' « une édition entièrement sans prétentions d'érudition », d'une édition dans laquelle, s'il faut l'en croire, beaucoup de lettres « ne portent... que des dates approximatives, parce qu'une date plus exacte aurait demandé des éclaircissements, des notes au bas de la page, enfin tout un appareil critique dont [Mme Mante] ne voulait pas », bref, d'une édition destinée non pas aux érudits, « mais au grand public » — avec lequel, évidemment, on n'a pas besoin de se gêner. Certes, bien que les notes ne manquent pas au bas des pages, cette innocente édition ne pèche guère par excès d'érudition; mais, n'en déplaise à M. Kolb, elle n'en affiche pas moins des prétentions à la précision chronologique. Mme Mante déclare explicitement, p. IX, que, pour les lettres qu'elle n'a pu situer grâce aux enveloppes, elle a « tenté de rétablir les dates *avec le plus de précision possible* »; et elle ajoute : « M. Kolb, de l'Université de Harvard, qui prépare une thèse sur la *Correspondance de Proust,* m'a *grandement aidée* dans cette tâche[1] ». Voilà qui semble offrir de sérieuses garanties : la propre nièce de l'auteur, et un spécialiste « de l'Université de Harvard » ! et tout acheteur a le droit de trouver regrettables et inadmissibles, dans un ouvrage mis en vente sous un tel pavillon, des insuffisances et des erreurs qu'une compétence médiocre et un travail sérieux auraient dans bien des cas permis d'éviter[2].

M. Kolb le sent si bien qu'il s'efforce maintenant, avec une rare élégance, de tirer son épingle du jeu. Il ne « nie pas avoir aidé Mme Mante », mais il affirme que sa « modeste part n'a été que de revoir pendant quinze jours, à raison de quelques heures par jour, une collection de 133 lettres (qui font plus de 250 pages imprimées) pour essayer d'en vérifier le classement ». Or, si nous avons écrit que nous avions de bonnes raisons de supposer que le « mérite » de la tentative de classement fondée sur l'étude des allusions revenait « plus particulièrement » à M. Kolb, ce n'est pas seulement parce que nous l'avions nous-même initié à cette technique et que nous retrouvions dans le recueil certains de nos matériaux; c'est aussi parce que le 24 avril 1936, en nous écrivant — un peu tard — de Paris que Mme Mante lui avait demandé de l'aider, M. Kolb nous avait déclaré : « J'ai passé *une semaine entière* d'enchantement et *de travail acharné* avec ces lettres, recherchant de temps en temps des précisions à la B. N. Mme Mante lit extraordinairement bien l'écriture de son oncle, *cela aidait.* Et elle a fait tout ce qu'elle a pu pour *me faciliter ma tâche,* me permettant de voir toutes sortes de documents (elle possède par exemple un carnet ou livret de service militaire de Marcel), m'élucidant les identités des gens, téléphonant pour se renseigner auprès de sa mère, de sa grand-mère, de ses amis et de ses fournisseurs afin de répondre à mes questions. Et l'important est que je crois avoir gagné sa confiance, qu'elle me permettra peut-être un jour de travailler sur les Mss[3]. »

1. C'est moi qui souligne.

2. Nos précisions et nos corrections sont parfois de plusieurs années, parfois de plusieurs mois, parfois de plusieurs semaines, parfois de quelques jours. Nous maintenons que l'insuffisance est regrettable et l'erreur inadmissible, l'écart fût-il seulement de quelques jours, toutes les fois que le texte fournit une allusion à un fait datable avec une certitude entière ou une probabilité suffisante. Une erreur minime dans les prémisses peut fausser toute une série de déductions; et telle lettre, insignifiante en apparence, peut contenir le repère qui permettra éventuellement de dater un texte capital.

3. M. Kolb écrivait de même, le 30 avril 1936, à M. Nitze : « Mme Mante is now preparing the sixth volume of the *Correspondance générale* for publication this autumn, and has called upon me to help arrange the letters chronologically, review the text, etc. *I have already spent over a week on them...* Mme Mante has gene-

D'où il semble bien ressortir que dans cette collaboration M. Kolb apportait surtout la méthode et les recherches de bibliothèque, et Mme Mante les éclaircissements personnels nécessaires à l'application de la méthode[1]. M. Kolb ajoutait d'ailleurs dans la même lettre : « Pendant les vacances on doit mettre tout en placards, je vais finir mon travail quand ils reviendront de l'imprimerie ». Il apparaît donc qu'en prétextant qu'il n'a pas « suffisamment travaillé » à cet ouvrage « pour que tant de bruit soit fait autour de [son] nom », M. Kolb renouvelle à sa façon l'excuse d'Oronte ; et nous avons trop de confiance en l'intégrité de Mme Mante pour supposer qu'elle aurait affirmé avoir « tenté de rétablir les dates avec le plus de précision possible », et aurait remercié M. Kolb de l'y avoir « grandement aidée », si elle n'avait cru qu'il avait de son côté consacré à *sa tâche* tout le temps et toutes les recherches nécessaires.

M. Kolb tente, d'autre part, pour se justifier une manœuvre non moins ingénieuse. Il suggère que « la méthode de classement fondée sur l'étude des allusions contenues dans le texte » n'a rien de mystérieux, étant depuis longtemps consacrée par l'usage, tant en France qu'en Allemagne et en Angleterre ; et, *doctus cum Morize*, il en cite un certain nombre d'applications (auquel il serait d'ailleurs facile d'ajouter) ; après quoi il insinue, à l'aide d'une citation tronquée, que nous revendiquons cette méthode comme nous appartenant en propre. Nous n'avons jamais eu la prétention d'avoir inventé la méthode généralement employée pour dater un document par l'analyse interne ; et c'est nous-même qui avions renvoyé M. Kolb au manuel de M. Morize d'où il tire en partie l'érudition dont il veut nous accabler. Mais nous croyons avoir donné dans nos « Problèmes de chronologie stendhalienne » une forme personnelle à l'application de cette méthode ; c'est en tout cas cette forme que M. Kolb a reproduite dans les ébauches qu'il nous a soumises, comme nous l'avons signalé dans notre rapport du 13 août 1936 à M. Nitze, directeur du Département des langues et littératures romanes à l'Université de Chicago, en les déposant entre ses mains[2]. Nous croyons aussi avoir été le premier, dès la publication des lettres à Montesquiou en 1930, à voir l'intérêt et la possibilité d'appliquer systématiquement cette méthode au classement de la correspondance de Proust, et à entreprendre la réalisation de ce projet en donnant à nos démonstrations la forme que nous élaborions alors pour notre « Chronologie stendhalienne » et nos « Problèmes de chronologie stendhalienne ». Nous sommes en tout cas le premier, dans notre « Genèse de *Swann* », à avoir tiré de ce classement chronologique inédit une nouvelle interprétation de la vie et de l'œuvre de Proust. Si M. Kolb avait cité intégralement la note incriminée de nos « Fondements d'une chronologie proustienne », il serait apparu que nous revendiquions seulement, d'une part cette forme personnelle de la méthode, d'autre part la priorité de son application au classement de la correspondance de Proust : « Nous revendiquons ici formellement », écrivions-nous, « une méthode qui nous est propre, *que nous avons élaborée pour l'étude de la correspondance de Stendhal et que nous avons depuis longtemps et le premier appliquée à celle de Proust*[3].

rously cooperated with me, obtaining information from various sources and placing unpublished documents at my disposal. » C'est moi qui souligne.

1. Cela ressort aussi du passage suivant d'un rapport que M. Kolb me soumit peu après son retour à Chicago, en réponse à une demande d'explications : « Mme Mante has benefited to some extent by my familiarity with Proust's life, but *she has no knowledge of or curiosity about your methods, nor does she possess the training to utilize them.* » C'est moi qui souligne.

2. M. Kolb n'est pas encore tout à fait guéri de ce penchant à l'imitation : on reconnaîtra dans sa réponse la forme schématique et plusieurs des expressions que nous avions employées dans notre article. Est-il besoin d'ajouter que nous n'avions reçu aucun « ordre » d'un « supérieur », comme le prétend M. Kolb ?

3. Cf. « Fondements d'une chronologie proustienne », *Modern philology*, Novem-

Cette méthode, c'est nous qui l'avons enseignée à M. Kolb, et qui lui avons fourni les moyens de la mettre en œuvre. C'est au printemps de 1934 qu'il vint me demander un sujet de thèse. Conformément à l'usage du département, je choisis ce sujet dans un des domaines qui m'occupaient particulièrement: Proust[1]; et, comme des travaux plus urgents m'auraient forcé à remettre à plusieurs années la publication intégrale de mon enquête sur la correspondance, j'offris à M. Kolb de lui céder la plus grande partie de ce sujet, en me réservant toutefois les lettres relatives à la « Genèse de *Swann* » et à condition qu'il s'engageât à ne pas divulguer *avant la publication de ce travail* un projet dont j'entendais garder la priorité[2]. Mais c'est seulement en janvier 1935 que M. Kolb, enfin reçu à l'*Examen préliminaire* du Ph. D., put se consacrer à sa thèse et s'inscrivit à mon cours de direction de travaux[3]; et c'est pendant les deux trimestres d'hiver et de printemps 1935 que je lui accordai quatre à six heures de consultation par semaine (c'est ce qu'il appelle m'avoir vu rarement) et que je lui communiquai les matériaux dont il doit bien reconnaître qu'il a mis certains au service de Mme Mante[4]. Cependant, il m'apparut bientôt qu'un séjour en France lui serait indispensable; et je sollicitai et obtins pour lui du Service des Œuvres une bourse d'études à

ber 1936, p. 194, note 2. On voudra bien se reporter aussi à notre communication à la *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet-septembre 1936, p. 480.

1. Nous avions dès le début de 1924 consacré à Proust plusieurs conférences; depuis 1929 nous l'avons pris chaque année comme texte d'explication dans un de nos cours; et depuis une douzaine d'années nous avons dirigé plusieurs thèses proustiennes, notamment sur le *Bergsonisme de Marcel Proust* (B. Watson) et sur la *Structure et les thèmes de « A la recherche du temps perdu »* (L. Emmons).

2. Cette étude ne put, à cause de ses proportions, trouver place au programme de la réunion de la *Modern Language Association of America* en décembre 1935. Elle a fait l'objet d'une communication lue le 15 avril 1936 à la *Philological Society* et le 13 juillet 1936 au *Romance Club* de l'Université de Chicago; et elle a paru dans la *Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation*, 15 janvier 1937, pp. 67-115.

3. Rappelons qu'à l'Université de Chicago, un candidat au Ph. D. travaille à sa thèse sous la direction personnelle et constante du professeur qui lui en a assigné le sujet, et pour cela s'inscrit au cours *Research 421*, qui consiste en consultations particulières aussi nombreuses que le comportent les difficultés de la documentation et de la rédaction.

4. M. Kolb affirme que tout le monde peut chercher les dates de première représentation dans l'*Almanach des Spectacles* : d'accord; mais si je lui ai fourni, entre autres matériaux, nombre de dates de générales et de premières qu'il se dit aujourd'hui capable de trouver sans moi, c'est tout simplement que notre bibliothèque ne possédait pour la période en question qu'une seule année dudit *Almanach*, et que j'estimais stérile d'imposer à un étudiant des dépouillements que j'avais faits moi-même une dizaine d'années auparavant pour un cours sur le théâtre contemporain. Par ailleurs, M. Kolb déclare que je lui dois des renseignements : il m'aurait notamment signalé la *Chronique des Arts* ! En fait, les bibliographies signalaient depuis longtemps le compte rendu des *Pierres de Venise* publié par Proust dans la *Chronique* du 5 mai 1906 ; Proust lui-même y fait allusion dans une lettre de juin 1906 à Robert Dreyfus (*Correspondance*, IV, 204); et cela m'avait amené, bien avant d'avoir M. Kolb pour disciple, à dépouiller la *Chronique des Arts* et la *Gazette des Beaux-Arts*, qui contiennent un certain nombre d'articles et de comptes rendus de Proust qui ont échappé aux bibliographes. Enfin, M. Kolb se plaint que je ne lui aie jamais montré une page de moi sur Proust. J'avoue que l'idée ne m'en serait pas venue; mais, le 13 juillet 1936, au *Romance Club* de l'Université de Chicago, je lui ai lu publiquement une quarantaine de pages de ma « Genèse de *Swann* », comme en fait foi le procès-verbal de la séance, qui cite M. Kolb parmi les quarante-cinq auditeurs (étudiants et professeurs); ajoutons qu'il s'abstint de prendre part à la discussion, qui fut conduite par MM. Borgese, professeur de littérature italienne, Dargan, professeur de littérature française, Nitze, directeur du département, von Wartburg, professeur de philologie romane, et Meyer, étudiant gradué.

Paris pour 1935-1936, ainsi d'ailleurs que des lettres d'introduction dans les milieux proustiens. C'est grâce à cette bourse que M. Kolb a pu mettre à la disposition d'un tiers la méthode et l'équipement qu'il ne devait employer qu'en vue d'un travail scolaire dans le cadre du département.

Le plus curieux, c'est le reproche que M. Kolb nous fait aujourd'hui, fort gravement, sur l'application de cette méthode : « Lorsque l'examen du texte ne fournit qu'un seul repère pour dater les lettres, M. Vigneron a l'habitude d'employer l'expression « postérieure à » tel ou tel jour du mois, par exemple, sans indiquer aucunement si la lettre est écrite dans les limites du mois donné par le *terminus a quo*, ou si elle peut dater de bien après ». Nous ne savons quelle est sur ce point la doctrine de Harvard ; mais il nous semble évident que si le texte ne fait allusion qu'à *un seul fait datable*, à moins que cette allusion ne marque une simultanéité, on ne peut honnêtement en déduire que l'antériorité ou la postériorité de la lettre par rapport à une certaine date, en attendant qu'un autre recoupement permette de fixer un *terminus a quo* ou un *terminus ad quem*, pour parler comme M. Kolb [1]. Je me flatte d'avoir souvent recommandé à mon fidèle disciple la formule qu'il me reproche aujourd'hui ; et je vois avec plaisir qu'il a suivi ce conseil : cf. la lettre XXIII (p. 35), datée « [Postérieure au 15 juin 1905] » ; la lettre LIII (p. 103), datée « [Postérieure au 9 mai 1908] » ; la lettre CXXII (pp. 235-236), datée « [Antérieure au 23 octobre 1920] » ; et la lettre CXXIV et dernière (pp. 237-238), datée « [Postérieure au 15 juin 1921] ». Et que M. Kolb n'aille pas rejeter sur Mme Mante la responsabilité de « ce léger manque de précision » : le 24 avril 1936, dans la lettre déjà citée, il m'écrivait en effet : « En rentrant de Nice (j'étais là du 7 au 19 avril) j'ai trouvé le supplément littéraire du *Figaro* du 11 avril, envoyé évidemment par Mme Mante, où on a déjà commencé la publication des lettres. Je vous enverrai des coupures, vous pourrez y reconnaître *notre méthode de dater par limites* : « *postérieure à...* », *etc.* [2] ».

Tout commentaire serait superflu. Mais M. Kolb pousse encore plus loin l'industrie. Il me reproche notamment d'avoir compté parmi les erreurs inadmissibles la lettre LXXXIV (pp. 161-163), datée « [Janvier 1913] », parce que, dit-il, je la croyais « postérieure au 7 février » ; or j'avais écrit que cette lettre *était* « postérieure au 7 février 1913 » et *pouvait* « vraisemblablement être datée « [Vers mercredi 12 février 1913] », en me fondant successivement sur un premier repère aussi évident qu'irréfutable et sur un second repère fortement probable. Il me reproche de même, à propos de la correction proposée pour la lettre XCVII (pp. 182-184), de ne pas employer le point d'interrogation, alors que j'avais écrit que cette lettre *semblait* pouvoir être *plus plausiblement* datée « [Mardi 25 décembre 1917] », ce qui impliquait une probabilité et non une certitude. Mais nous ne voulons pas abuser de la patience du lecteur ; et il nous suffira de signaler encore le plus étonnant de

1. A propos de la lettre LVI (pp. 109-111), que j'ai datée « [Après jeudi 6 mai 1909] », M. Kolb observe que je ne me suis pas aperçu que l'exposition des *Nymphéas* de Monet, d'abord annoncée pour la période du 6 mai au 5 juin 1909, avait été prolongée d'une semaine jusqu'au 12. Je n'avais pas, en effet, cherché si l'exposition avait été prolongée, mais bien si elle s'était ouverte à la date fixée : le problème n'était pas de déterminer la date à laquelle Proust avait visité cette exposition, mais la date de la lettre dans laquelle il en avait parlé, assez longtemps d'ailleurs après l'événement ; et, en l'occurrence, seule la date d'ouverture importait pour fixer la date *avant* laquelle la lettre ne pouvait avoir été écrite. Aucun indice ne permettant pour le moment de fixer avec une probabilité satisfaisante une autre limite, nous avons daté la lettre « [Après jeudi 6 mai 1909] », et réduit ainsi de plus de six mois l'écart entre la date exacte et la date incorrecte (27 [?] octobre 1908) proposée par Mme Mante et M. Kolb.

2. C'est moi qui souligne. On remarquera incidemment que M. Kolb me reconnaissait encore une demi-paternité !

ces singuliers procédés. A propos de la lettre LXXIV (pp. 145-146), que Mme Mante et M. Kolb avaient datée « [Novembre (?) 1912] » et que j'ai pu dater « [Mardi 29 avril 1913] », M. Kolb m'accuse (p. 447, note 2) de m'être « permis d'interpréter à [ma] guise les données du volume », et insinue que je me suis « risqué jusqu'à inventer des citations afin de [le] discréditer ». L'accusation est grave, et nous prions instamment les lecteurs de bien vouloir se reporter à la lettre en question et au passage incriminé de mon article. Ils verront de leurs yeux que cette lettre débute par la phrase suivante : « Ne trouvez-vous pas extrêmement comique qu'au moment où je fais une spéculation grandiose de plusieurs centaines de mille francs, l'Autriche déclare la guerre au Monténégro (1) et choisisse pour cela le 30 du mois, jour de la liquidation où il faut s'exécuter ! » A la proposition « l'Autriche déclare la guerre au Monténégro », Mme Mante et M. Kolb ont accroché sans autre commentaire la note suivante : « (1) 30 octobre 1912 » ; d'où il apparaît que, non seulement ils considèrent cette prétendue déclaration de guerre comme un fait, mais encore en fixent la date au 30 octobre 1912, et s'en autorisent pour dater la lettre « [Novembre (?) 1912] ». J'étais donc fondé à écrire que cette lettre avait été datée « sur la foi d'une allusion à une déclaration de guerre de l'Autriche au Monténégro, que Mme Mante et M. Kolb placent le 30 octobre 1912 et qui avait jusqu'ici échappé aux historiens ». Je défie bien Mme Mante ou M. Kolb de donner une autre interprétation de la note et de la date dont ils ont agrémenté la lettre en question ; et M. Kolb, en affirmant que je m'étais « permis d'interpréter à [ma] guise les données du volume », qu' « aucune indication dans le volume ne [m'] autorisait à donner cette interprétation, qui a les apparences d'une citation », et qu'il était surprenant que je me sois « risqué jusqu'à inventer des citations afin de [le] discréditer », a commis délibérément le mensonge le plus impudent et grossièrement abusé de l'hospitalité de la *Revue* ; mais sans doute espérait-il que personne ne prendrait la peine de se reporter aux textes.

Un « érudit » qui se permet de pareils moyens de polémique n'a pas besoin qu'on le « discrédite » : il se charge lui-même de se disqualifier. Nous ne ferons pas à M. Kolb l'honneur de relever le reste de ses allégations ou de ses insinuations : nous nous contentons de leur opposer une fois pour toutes le démenti le plus formel, et nous ne lui répondrons même plus.

ROBERT VIGNERON.

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

31-39. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES MYSTÈRES LAMARTINIENS

L'INSPIRATRICE INCONNUE
DE LA PIÈCE DES *RECUEILLEMENTS*
UN NOM

(Documents inédits.)

Florence! Florence!

Ce cri du cœur de Lamartine, ces mots écrits par lui dans sa lettre du 7 décembre 1829 à Gino Capponi[1], où les retrouvons-nous? Au coin d'un mince feuillet de papier vélin, en tête d'un manuscrit autographe d'une de ses plus belles et plus célèbres poésies, publiée en 1850, *Un Nom*.

Ce n'était pas pour le lecteur, c'était pour lui seul que le poète traçait ces deux mots superposés, en les répétant comme dans un rêve, et en en prolongeant la dernière lettre d'une de ces larges volutes qui semblaient figurer sur le papier, comme par un réflexe, l'envol de sa pensée.

Vous souvient-il des pages admirables de la préface des *Recueillements*, où notre poète se dépeint lui-même, aux heures matinales de l'automne, dans la solitude de sa tour à Saint-Point, s'asseyant à sa table de travail, et rêvant avant d'écrire?... Nous croyons le voir, toutes les fois que nous regardons, en y rêvant nous-

1. Voir, dans le *Mercure de France* du 15 septembre 1937, notre article sur *Un Ami italien de Lamartine*, dont la présente étude est, en quelque sorte, la suite.

même, ces deux mots tracés par lui sur ce papier vers la même époque :

Florence
Florence

Nous croyons le voir, tel que le représente si fidèlement le frontispice des *Recueillements*, dans l'édition collective de 1840, *le coude appuyé sur la table et la tête sur la main, le cœur gros de sentiments et de souvenirs, la pensée pleine de vagues images*, se laissant aller à tous ses rêves, ressentant tout, pensant à tout, roulant nonchalamment dans sa main un crayon qui dessine sur la feuille blanche quelques figures bizarres; puis se disant : *écrivons.*

Mais pourquoi, avant d'aborder son dessein, a-t-il tracé ces deux mots à côté du titre, comme il est indiqué ci-après?

Rêverie

Florence ——

Un Nom de femme

Florence ——

C'est qu'il va commencer la mise au net de ces vers, encore en partie demeurés, depuis quinze ans, à l'état d'ébauche, et qu'il a sous les yeux le brouillon de ce petit poème *imité de Pétrarque à Florence*, suivant une mention finale du manuscrit. Que de rêves réveillés en lui à cette vue! que de regrets! que de souvenirs attendris!

Florence Florence, ce sont ces deux petits mots qui nous ont mis sur la voie de la découverte que nous allons révéler. Ils furent le fil d'Ariane qui nous guida dans un long dédale de recherches et de déductions, le trait de lumière qui tout à coup, à nos yeux surpris, fit jaillir de l'obscurité ce « nom caché dans l'ombre » de l'âme du poète, ce nom qu' « il ne disait pas sur la terre à lui-même », et que « son amour recouvrait de mystère et de peur ».

Nous n'ignorons pas que ce mystère, depuis longtemps, passe pour éclairci. Depuis longtemps, tous les lamartiniens — et nous étions du nombre — ne doutaient pas que l'inspiratrice d'*Un Nom* ne fût Valentine, la nièce très aimée du poète. C'était là un des articles de foi les plus indiscutés de la religion lamartinienne. Avec regret, nous ouvrons un schisme.

Nous disons « avec regret », car nul plus que nous ne professe la haute estime et la profonde vénération dues à la mémoire de cette femme admirable qui, après avoir allégé, par un dévoue-

ment sans bornes, la détresse morale et physique du grand homme, continua après sa mort à se consacrer à lui par le culte le plus passionné, le plus actif et le plus fécond en œuvres d'une valeur inestimable.

Mais ce n'est pas elle qui fut l'inspiratrice d'*Un Nom*.

Le lamartinisme, nous le disions tout à l'heure, est une religion; une religion qui a ses croyances, ses légendes, ses saints et ses anges. Or, parmi les anges de la religion lamartinienne, Valentine tient, au premier rang, une des plus belles places.

Feu M. Auguste Dorchain, notre très regretté président de la Société des Lamartiniens, était un des plus fervents dévots de ce culte de Valentine. Elle était sa préférée parmi ces anges. Et il ressentait pour elle une véritable passion posthume, comparable à celle de Cousin pour M^me^ de Longueville. Aussi éprouva-t-il une joie sans mélange à présider, le 5 septembre 1927, les fêtes de Saint-Amour en l'honneur de Valentine de Cessiat, à inaugurer la plaque posée sur sa maison natale en cette ville, à donner à cette occasion une conférence exaltant son idole, et à entendre réciter pour elle *Un Nom* par M^lle^ Robiane, de l'Odéon.

Dans le numéro du 6 septembre du journal *Le Temps*, le regretté Georges Montorgueil donna, à propos de ces fêtes, une intéressante chronique au sujet de Valentine et des points mystérieux de son histoire. Il terminait en disant qu' « il ne saurait y avoir de rapprochement possible entre l'hommage rendu à l'Antigone et ces vers [*Un Nom*] », pour la raison que cette poésie avait été composée en 1818, « trois ans avant la naissance de Valentine de Cessiat ». Montorgueil, en citant cette date, s'en rapportait aux éditions, oubliant ou ignorant que le manuscrit porte la date de 1828.

Rentré à Paris un peu plus tard, M. Dorchain lisait cet article. Il bondit sur sa plume, et écrivit au *Temps* une longue lettre qui parut dans le numéro du 28 septembre, « relativement, ajoutait ce journal, à la pièce de vers intitulée *Un Nom*, [...] étude très poussée concernant la controverse littéraire que ce sujet a provoquée ».

La lettre est en effet une longue dissertation destinée à établir que cette pièce, appelée par Dorchain « le plus beau chant d'adoration passionnée et pure, tout ensemble, qui se rencontre dans notre poésie », ne saurait être de la première manière du poète, et qu'elle a été inspirée par Valentine. De la vérité de cette assertion, il prenait à témoin M^me^ Émile Ollivier, et son livre, *Valen-*

tine de Lamartine, puis les trois nièces de Valentine, qui avaient assisté aux fêtes de Saint-Amour, enfin l'humble auteur de ces lignes, également présent à ces fêtes. Pourquoi M. Dorchain nous faisait-il tant d'honneur? C'est qu'il nous savait « possesseur du manuscrit autographe, [...] acquis à la vente de la collection Chéramy ». Et il ajoutait : « Aucun doute pour lui non plus ». Sur ce point, il n'avait pas tort : nous ajoutions foi à cette tradition. Comment aurions-nous mis en doute une croyance unanime, appuyée sur des autorités respectées, et qui, à notre connaissance du moins, n'avait soulevé d'autre contradiction que celle, si peu fondée en apparence, de Georges Montorgueil? — En apparence, car, au fond, c'était lui qui avait raison.

Quant au témoignage des nièces de Valentine, invoqué aussi par Dorchain, peut-être lui aurait-il infligé quelque déception, si ces dames s'étaient décidées à parler. L'une d'entre elles au moins, croyons-nous, ne se serait pas rangée sans réserves à son opinion.

Pour nous, le parti du silence était tout indiqué. Nous aurions eu mauvaise grâce à mettre en échec l'autorité littéraire de notre président, même si nous en avions été tenté. Mais tel n'était pas notre cas. Nous avions toujours différé d'étudier avec attention la précieuse pièce en notre possession. Cependant les deux mentions, l'une initiale, l'autre finale, qui figurent à ce manuscrit n'avaient pas laissé de nous intriguer quelque peu. Nous sentions vaguement qu'il y avait là quelque chose à approfondir. Nous ne voulions pas démentir M. Dorchain, mais pas davantage l'approuver, avant d'avoir étudié le document dans tous ses détails.

Aujourd'hui, après avoir été ainsi mis en cause, et être arrivé à des conclusions tout opposées à la thèse de Dorchain, nous ne saurions nous dispenser d'examiner ses arguments, et d'en déblayer le terrain avant de poursuivre la présente étude.

Examen des Arguments de M. Dorchain.

On est frappé, à la lecture de la lettre de Dorchain publiée par *Le Temps*, du nombre des erreurs matérielles qu'elle contient : erreurs de dates, erreurs de chiffres, sans compter les autres. On sent la précipitation d'une plume fougueuse, qui n'a pas laissé à celui qu'elle entraînait le loisir de vérifier ses assertions. Nous glisserons sur celles de ces erreurs matérielles qui n'ont qu'un rapport indirect avec notre sujet. Remarquons cependant qu'elles révèlent un défaut d'information bien fait pour jeter le soupçon

sur les autres assertions se rapportant au fond même de la question débattue.

I. — *Une étrange erreur.*

Peut-on lire sans étonnement que « le poète [...] n'avait pas plus été à Florence en 1828 qu'en 1818 »? Comment! Dorchain ignorait donc que Lamartine y séjourna, en qualité de chargé d'affaires, jusqu'en août 1828? Que n'ouvrait-il la *Correspondance*? Il y aurait vu d'un coup d'œil que, de janvier en août, Lamartine, cette année-là, passa à Florence plus de cinq mois, déduction faite de ses déplacements à Casciano et à Livourne, et que par conséquent il eut grandement le temps de composer *Un Nom* à Florence en 1828.

II. — *Le caractère de la forme dans* Un Nom.

« Ces stances, écrivait M. Dorchain, [...] ne sauraient être de la première manière du poète, [...] elles sont de la dernière, de la plus serrée, la plus éclatante, la plus neuve. »

Il y a beaucoup de vrai dans cette appréciation, à condition de la réduire à une impression, partagée d'ailleurs par tous les lamartiniens, et qu'on peut ainsi résumer : nouveauté et perfection.

Ceci accordé, trouverons-nous là un indice s'opposant à la date de 1828? Nullement. Il est bien vrai qu'*Un Nom* n'est pas « de la première manière du poète ». Il est d'une manière toute nouvelle, en effet, peut-être dirions-nous plutôt toute *spéciale*. Deux grandes nouveautés dans cette poésie : d'abord celle de la forme, attachée, de parti pris, à l'imitation de Pétrarque; ensuite celle du sujet : un amour pour une toute jeune fille, amour que des circonstances très particulières, et les hauts sentiments d'honneur et de dignité de Lamartine lui interdisaient « d'avouer sur la terre à lui-même ».

Le contraste, que nous ressentons si vivement, entre la manière ordinaire de Lamartine et celle qui est spéciale à cette poésie provient avant tout de la recherche d'un certain réalisme, qui est bien tout l'opposé du vague et du flou dont il avait coutume d'envelopper ses images féminines. Quand nous avons lu *Le Lac*, connaissons-nous un seul détail des traits d'Elvire? Quand nous relisons le *Souvenir*, consacré encore à Julie, en savons-nous davantage? Nous y voyons qu'elle avait les cheveux noirs, et c'est tout. Même révélation pour Graziella, dans le *Premier Regret*, et c'est encore tout.

Ici, quelle différence! Quelle profusion de traits appuyés! Quelle recherche de détails précis! Parcourons le manuscrit (assez différent du texte imprimé). Nous y trouvons l'image d'une *blanche figure colorée de splendeur*. C'est une *vierge enfant et qui grandit encore*. Ses cheveux sont *bronzés; ils serpentent collés au marbre de sa joue*, jetant l'ombre pensive aux *roses de son front*. Son teint est *calme et veiné des taches de l'opale;* son bras *pâle* est *nuancé de moires*, et le doigt y a laissé sa *blanche impression*. Elle est *sérieuse jusque dans son sourire*. Sa respiration *profonde et lourde semble soulever un poids de sentiment. Elle soutient sur sa main sa tête renversée* en *fronçant les sourcils qui couvrent son œil noir*.

Certes, il y a là un effort de peinture auquel le poète ne nous avait pas habitués; quelque chose de tout à fait nouveau, comme a bien vu Dorchain.

Mais en conclurons-nous avec lui que cette nouveauté a vu le jour entre 1840 et 1850? Point du tout; et la vraie conclusion sera pour nous celle qui nous est indiquée par Lamartine, et dont nous n'apercevons décidément aucune raison de douter : c'est que cette grande nouveauté date de « 1828 »; et qu'elle est telle tout simplement parce que « imitée de Pétrarque à Florence ».

Que Lamartine, pendant son long séjour dans ce beau pays, ait éprouvé la tentation d'imiter le grand poète toscan, et cette poésie à tant d'égards sœur de la sienne, quoi de plus naturel? Est-il besoin de rappeler que, dans la période écoulée depuis les premières *Méditations* jusqu'à l'année 1828, Lamartine témoigna plus d'une fois son goût pour l'imitation de la poésie italienne, et plus spécialement de celle d'un de ses poètes préférés, Pétrarque? — que *Le Papillon*, des *Nouvelles Méditations*, est une traduction libre de *La Farfalla* de Maffei[1]? — que *Le Retour*, publié en 1825, est une imitation d'un sonnet de Pétrarque, dont le premier jet, très probablement composé en 1824, figure sur les feuillets de garde du petit Pétrarque de poche que Lamartine promenait en Suisse à cette époque? — qu'il y traduisit un autre de ces sonnets, noté dans ce même exemplaire et sous cette même date? — et qu'enfin, s'il faut en croire le Commentaire de l'*Hymne du matin*, composé en 1826, le poète aurait tracé l'esquisse de cette harmonie sur les feuilles blanches d'un beau Pétrarque in-quarto, qu'il portait souvent avec lui, en se reposant sous les chênes verts du cap de Montenero? Lamartine était donc tout imprégné,

1. Camille Monnet, *Projet de bibliographie lamartinienne*, p. 16.

tout possédé de son Pétrarque, quand il entreprit de l'imiter encore une fois, mais avec beaucoup plus d'ampleur, en commençant — probablement dès 1826 ou 1827 — la composition de la pièce qui ne devait paraître qu'en 1850, non sans avoir été plus d'une fois reprise et retouchée.

Si nous jetons un coup d'œil sur les chants et les sonnets du poète italien, nous devons y retrouver les éléments de l'imitation lamartinienne. Et nous les y retrouvons en effet.

LAMARTINE.

Il est un nom *caché dans l'ombre de mon âme.*

PÉTRARQUE.

L'Amour effrayé s'enfuit vers mon cœur, [...] *il se cache dans cet asile et ne veut plus paraître.*

LAMARTINE.

L'air palpite, et dans l'âme un être *m'apparaît.*
Des rayons échappés par les fentes des cieux
Colorent de *splendeur* une *blanche figure.*

PÉTRARQUE.

Une jeune dame *m'est apparue* plus *blanche* [...] que la neige [...]. *Splendeur* [...].

LAMARTINE.

En jour éblouissant la nuit se transfigure
. . . . . .
Sur qui *l'ange obscurci* n'ose lever les yeux.

PÉTRARQUE.

Et ce je ne sais quoi qui brille dans ses yeux, et qui peut en un instant *éclaircir la nuit* et *obscurcir le jour.*

LAMARTINE.

Et des rêves de l'*ange* y surprend les secrets.

PÉTRARQUE.

Une beauté de *nature angélique* [...]. Une forme d'*ange* [...].

LAMARTINE.

[...] On dirait que l'espace
S'élève et s'agrandit pour tant de majesté.

PÉTRARQUE.

Sa céleste démarche [...].

Pétrarque a encore servi de modèle à Lamartine dans les traits descriptifs de son idole. Il dépeint le bel émail *noir* et blanc de ses yeux, sa *pâleur*, son doux *sourire*, son visage com-

parable à des *roses blanches et vermeilles,* ses tresses *blondes* dénouées sur son cou *plus blanc que le lait*, ses joues embellies par *un doux feu*, ses *cheveux d'un or si fin*, la *neige éblouissante* de son visage, ses cils *d'ébène*, l'*or brillant de ses cheveux bouclés*, sa main *qui surpasse l'ivoire et la neige.* On retrouve bien ici la profusion et la précision des images réalistes dont Lamartine nous a donné une si magistrale imitation ; tout en laissant libre carrière à son génie, pour traiter avec indépendance ce sujet très neuf, et très différent du culte de Pétrarque pour sa belle : un amour qu'il devait tenir secret pour une toute jeune fille.

Ainsi s'explique par l'analyse la nouveauté de la poésie *Un Nom*. Quant à sa perfection, nous n'avons que deux observations à faire. La première, c'est que, dès 1828, époque où Lamartine écrivait les *Harmonies*, il avait atteint la pleine possession de son métier, on a même dit l'apogée de son ascension poétique. La seconde observation, c'est que la leçon de 1828, telle que nous la lisons au manuscrit, est encore fort éloignée de la perfection finale que nous admirons dans le texte de 1850. Ici encore nous trouvons quelque chose de vrai dans l'appréciation de Dorchain : il y a du 1845 dans ce texte définitif d'*Un Nom*. On y sent la marque de cette brillante période de 1840 à 1850, où le poète, sans efforts et sans tâtonnements, frappait ses médailles d'une empreinte non moins belle et non moins vigoureuse que si elles étaient sorties des mains du grand Hugo[1].

III. — *Le témoignage de M^me^ Émile Ollivier.*

Ce témoignage de M^me^ Émile Ollivier est tiré du livre si attachant qu'elle a consacré à Valentine de Lamartine. Il est bien vrai que nous y trouvons citée une strophe d'*Un Nom*, que M^me^ Ollivier assure avoir été inspirée par Valentine. Mais nous ne voyons nulle part sur quoi cette affirmation peut être fondée. Écho d'une confidence de Valentine à son amie ? Ou simple supposition, qui aurait paru à M^me^ Ollivier assez plausible pour l'ériger en certitude ? C'est sur quoi le livre nous laisse en suspens. Certes il n'est pas invraisemblable que Lamartine, corrigeant cette strophe vers les années 1845-1850, ait pu penser à Valentine :

> Quand elle fait un pas, on dirait que l'espace
> S'éclaire et s'agrandit pour tant de majesté.

1. *La Marseillaise de la paix*, *Ressouvenir du lac Léman*, *Au comte d'Orsay*.

Il se peut aussi que Valentine, quelques années plus tard, n'ignorant pas les sentiments qu'elle avait inspirés à son oncle, ait pu croire qu'elle avait été l'inspiratrice d'*Un Nom*. Et Lamartine, à supposer qu'il ait connu cette méprise de sa nièce, ce qui nous paraît fort douteux, n'aurait eu aucun intérêt à la détromper. Ne devait-il pas plutôt se sentir heureux de lui laisser cette douce et flatteuse illusion ?

Mais relevons encore une assertion de M. Dorchain. Après avoir affirmé qu'*Un Nom* a été inspiré par Valentine, il ajoute : « Valentine l'avait dit à M^me^ Émile Ollivier, [...] qui l'a redit dans le livre si émouvant à elle consacré ». Or nous ne voyons nulle part, dans ce livre, que Valentine « l'avait dit » à M^me^ Ollivier. Cette dernière n'a pas été si affirmative. Laissons donc à M. Dorchain ce qui lui appartient en propre.

IV. — *L'intention attribuée à Lamartine de dérouter par de fausses dates.*

Dorchain prétend que Lamartine a voulu, par des précisions imaginaires, — la date de 1818, imprimée en tête d'*Un Nom*, et celle de 1828, qui figure au manuscrit, dates qu'il croyait, bien à tort, également fausses, — égarer les curiosités. « D'où [...] cette invraisemblable date de 1818 mise en tête du poème » où le sentiment de Lamartine « s'était le plus magnifiquement exalté. »

Que Dorchain connaissait mal son Lamartine! Comment a-t-il pu attacher quelque importance à une datation qui fut faite aux environs de l'année 1850, au cours d'une des périodes les plus fiévreuses des travaux littéraires de notre poète? Plus que jamais indifférent aux trahisons de sa mémoire, ami plutôt qu'ennemi des inexactitudes, n'est-ce pas dans cette même édition des Souscripteurs où il a publié *Un Nom* qu'il a poussé l'insouciance des dates jusqu'à l'invraisemblance dans les fameux Commentaires de ses poésies? — N'oublions pas le mot de Sainte-Beuve : Lamartine n'était pas l'homme des dates.

Mais admettons qu'il ait substitué intentionnellement la fausse date de 1818 à la vraie date de 1828 : il pouvait, ce faisant, obéir à des motifs de discrétion dont nous parlerons plus loin, et qui n'avaient aucun rapport avec Valentine ; discrétion qu'il semble avoir longtemps considérée comme un devoir. Le voile qui couvrait le *nom* mystérieux, il attendra l'année 1860 pour le soulever à peine, et d'une main si légère que personne ne s'en apercevra.

V. — *Encore un calcul gratuitement prêté à Lamartine.*

« Il fallait, nous dit Dorchain, tout faire pour que la salissante malignité d'un public imbécile ne pût s'attacher à la révélation d'un sentiment irréprochable [...]. » C'est pourquoi Lamartine, qui aurait pu, de ses pièces inédites, former un nouveau recueil, « préféra les répartir entre les quatre anciens [...], pour disperser, pour noyer [...] au milieu des autres poèmes » ceux qui lui avaient été inspirés par sa tendresse pour sa nièce. Ces vers inspirés par Valentine, Dorchain les estime nombreux, sans compter *Un Nom*. Il n'est pas dans notre dessein d'étudier ici dans quelle mesure cette opinion, assez répandue, peut être justifiée ou discutable. Mais ce que nous tenons à affirmer, c'est que nous jugeons peu fondé l'argument tiré par Dorchain, en faveur de sa thèse, de cette intercalation des poésies nouvelles parmi les anciennes. La chose s'explique par des raisons moins subtiles. On sait quels furent, spécialement en 1849-1850, les pressants besoins d'argent du poète, écrasé sous le poids d'une dette fabuleuse, et monnayant, pour les jeter au gouffre, les fruits de son génie. Les raisons pour lesquelles il préféra ajouter ses pièces inédites aux anciens recueils, plutôt que d'en former un nouveau, sont tout simplement commerciales. En agissant ainsi, il voulait tenter, par l'attrait de la nouveauté, ceux de ses acquéreurs éventuels qui, possédant déjà les *Méditations*, les *Harmonies* et les *Recueillements*, auraient pu hésiter à les acquérir de nouveau. Lamartine les y contraignait, s'ils voulaient avoir les pièces inédites, en insérant ces inédits dans les anciens recueils. Le prospectus de février 1849, par lequel le poète s'adressait au public comme éditeur de ses propres œuvres, met la chose en parfaite évidence. On pouvait à volonté souscrire pour les quatorze volumes de l'édition, ou pour deux, quatre, six, huit, dix volumes. De la sorte, Lamartine tentait tout le monde et ne rebutait personne. S'il eût formé un nouveau recueil, au lieu d'ajouter aux anciens les nouvelles pièces, bien des acheteurs se seraient contentés de souscrire pour le nouveau recueil. C'est ce qu'il a voulu éviter. Et voilà tout le secret de l'affaire !

Au surplus, après avoir consciencieusement feuilleté ces fameuses pièces inédites, soi-disant si compromettantes, dans l'édition Lemerre, où, en ce qui concerne les *Méditations* et les *Harmonies*, elles ont été mises à part à la suite, nous ne sommes pas arrivé à saisir en quoi ce groupement aurait pu éveiller davantage d'indiscrètes curiosités. Lamartine n'a point fait tant de

façons pour dédier *La Fleur des eaux* « à Valentine ». Quant aux autres poésies où l'on a cherché la marque d'une tendresse passionnée pour sa nièce, il faut vraiment une idée préconçue pour l'y découvrir. Les pièces où le poète exhale, en des vers certes très ardents, ses regrets de la jeunesse et de l'amour tantôt sont adressées à d'autres personnes que Valentine, tantôt sont conçues en des termes si généraux et si vagues qu'il faut quelque bonne volonté pour y trouver des allusions à cette nièce très aimée. Il se peut qu'en écrivant ces vers brûlants, Lamartine ait songé à elle. On nous le dit, et nous voulons bien le croire. Mais nous soutiendrons que, pour s'en apercevoir, il faut le penser d'avance, et que, si la tradition lancée par M^me^ Émile Ollivier, entretenue ensuite par MM. Lanson et Dorchain, n'existait pas, nul ne s'en aviserait.

VI. — *Le prétendu aveu de Valentine.*

Ici nous abordons le principal argument de Dorchain, celui qu'il appelle « sa petite découverte personnelle [...], sa trouvaille, [...] sa preuve », où il voyait l' « aveu péremptoire [...] par Valentine elle-même [...] que la pièce avait été écrite pour elle ».

En quoi consiste cette fameuse preuve? Valentine, publiant chez Lemerre en 1885 une réimpression des œuvres de Lamartine, aurait donné la date, au moins approximative, d'*Un Nom* et, « par là, confessé que la pièce avait été écrite pour elle ».

Comment aurait-elle donné cette date révélatrice? Dorchain expose que, dans cette édition de 1885, Valentine aurait mis en tête de chacun des recueils (*Méditations*, *Nouvelles Méditations*, *Harmonies* et *Recueillements*) « une notice bibliographique, par elle établie », où figure la liste des pièces ajoutées par Lamartine dans l'édition des Souscripteurs, et que cette liste, Valentine aurait déclaré l'établir non selon l'ordre numérique de la table, mais selon la date de composition des poésies. Or, sur la liste des pièces ajoutées aux *Recueillements* dans l'édition des Souscripteurs, où *Un Nom* fut publié pour la première fois, Valentine aurait placé cette poésie « entre une pièce datée de 1843 et une pièce datée de 1848, en supprimant — suppression unique —, écrit Dorchain, la fausse date de 1818 » donnée par Lamartine.

Et de conclure qu'il y a là un aveu péremptoire de Valentine, une « preuve » qu'*Un Nom* a été écrit pour elle.

Voilà, disons-le avant tout contrôle des faits, un raisonnement où l'imagination nous semble avoir eu plus de part que la logique. Nous ne voyons pas du tout en quoi la suppression de la fausse

date de 1818 par Valentine impliquerait l'aveu que la pièce aurait été écrite pour elle. Nous comprenons fort bien que Dorchain, partant de son idée préconçue, a fait le raisonnement suivant. *Un Nom* a été écrit pour Valentine vers les années 1840-1849. Elle le savait. Elle savait donc que la date de 1818 était fausse. C'est pourquoi elle replace la pièce à son rang présumé dans la liste chronologique, en supprimant, bien entendu, la fausse date. Parfait! C'est bien ainsi que les choses ont dû se passer, *si* cette poésie a été écrite pour Valentine, et *si* elle le savait. Mais c'est précisément ce qu'il fallait démontrer, et ce que Dorchain ne démontre nullement. Son raisonnement n'est pas autre chose qu'une pétition de principe.

Pourquoi tant chercher midi à quatorze heures? La date de « Florence, 1818 » a été supprimée — peu importe par qui, Valentine, ou tout autre éditeur des Œuvres — tout simplement parce que cette date est manifestement fausse : tout le monde sait que Lamartine ne mit pas les pieds à Florence entre les années 1812 et 1820.

Dorchain semble avoir trouvé très significatif que la suppression de cette fausse date ait été « unique ». Le malheur, c'est qu'elle ne l'est pas. On a supprimé de même, dans l'édition Lemerre, et au même titre de fausseté chronologique manifeste, deux autres dates, celle de *La Fenêtre de la maison paternelle*, 1816, et celle de l'*Adieu à Graziella*, 1813 (*Méditations poétiques inédites*).

Nous pensons avoir fait justice de la prétendue « preuve » de M. Dorchain, en pesant la valeur de son raisonnement. Passons maintenant au contrôle des faits avancés par lui. Cela n'est pas sans importance; car, de ce que sa thèse n'est pas étayée par un argument probant, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle soit inexacte : elle pourrait être vraie, bien que dépourvue de toute preuve positive.

Est-il exact que ce soit Valentine qui ait publié, en 1885 chez Lemerre, une réimpression des œuvres de Lamartine, et qu'en tête de chacun des recueils elle ait mis une notice « par elle établie »? *Par elle établie?* Dorchain en était-il bien sûr? Nous savons que Valentine s'est beaucoup occupée de la publication des œuvres de Lamartine par la Société propriétaire de ces Œuvres; mais nous savons aussi que cette société avait son organisation et son autonomie. Valentine n'a publié sous son nom à elle que la *Correspondance*, avec une préface signée d'elle, les *Lettres à Lamartine* et les *Poésies inédites*, tous ouvrages inédits. Les

préfaces, avis ou autres préambules ajoutés aux volumes qui n'étaient que des réimpressions sont les uns anonymes, les autres signés L. de Ronchaud. On est tenté de présumer que les préambules et notes anonymes sont également de M. de Ronchaud, quand on connaît la fonction qui lui fut conférée par la Société des Œuvres. Il fut « délégué par le Conseil pour seconder le gérant dans la revision des textes et leur interprétation [...][1] ». Le gérant était M. Poullain-Dumesnil. MM. Dumesnil et de Ronchaud furent constamment les amis et les collaborateurs de Valentine, qui termine la préface de la *Correspondance* en « inscrivant leur nom au-dessus du sien ».

Mais revenons à l'édition Lemerre. Ce fut M. Dumesnil qui en dirigea l'impression[2]. L'édition se compose de quatorze volumes, dont les sept premiers contiennent les poésies. Les six premiers, ainsi que le *Voyage en Orient*, sont précédés d'un *Avis des éditeurs*, non signé. Ces éditeurs, c'est la *Société propriétaire des Œuvres*, comme l'indique une mention identique répétée au premier feuillet de chaque volume. Et ces *Avis des éditeurs*, c'est ce que Dorchain appelle « notices » et attribue, sans dire pourquoi, à Valentine. Assertion dépourvue de toute justification. On peut tout aussi bien, pour ne pas dire mieux, attribuer ces *Avis des éditeurs* soit au gérant qui dirigeait l'impression, soit peut-être de préférence à M. de Ronchaud, pour les raisons indiquées plus haut. Et voici un indice assez concluant. Nous lisons dans l'*Avis des éditeurs* du *Voyage en Orient* : « Veut-on connaître quelle fut l'influence de ce voyage sur le poète, qu'on ouvre la *Correspondance*, ce trésor de documents, dont on est redevable à madame Valentine de Lamartine [...]. » Pense-t-on que Valentine se serait exprimée ainsi en parlant d'elle-même? Et, si cet *Avis des éditeurs* n'émane pas d'elle, pour le *Voyage en Orient*, comment serait-on fondé à lui attribuer les autres *Avis*, relatifs aux poésies? Or, si elle n'en est pas l'auteur, si Dorchain s'est trompé sur ce point, qui est la base même de sa démonstration, cette base disparaît, et la fameuse « preuve » s'effondre.

Mais ce n'est pas tout : toujours à la base de cette même démonstration, nous relevons encore une autre erreur. La démonstration s'appuyait sur deux prétendus faits : 1° celui que

1. Baron de Chamborant de Périssat, *Notice sur la Société des Œuvres de Lamartine*, dans l'ouvrage intitulé *Lamartine inconnu*, p. 337.

2. Renseignement donné par M. Eugène Vallée, directeur de l'imprimerie Lemerre, que nous sommes heureux de remercier ici de son extrême obligeance. Il remplissait déjà cette fonction lors de l'impression des *Œuvres de Lamartine*, dirigée par M. Dumesnil.

nous venons de réfuter, à savoir que c'était Valentine qui avait publié l'édition Lemerre et en avait établi les notices bibliographiques; 2° qu'elle aurait déclaré avoir classé, dans ces notices, les pièces ajoutées par Lamartine dans l'édition des Souscripteurs suivant l'ordre de composition des poésies. Or, s'il est vrai que lesdites « notices » (*Avis des éditeurs*) déclarent les pièces ajoutées aux *Méditations* « placées à la suite par ordre de dates », les *Méditations inédites* « rangées par ordre de dates », les pièces ajoutées aux *Harmonies* « placées à la suite, autant que possible par ordre de dates », — pour les *Recueillements*, où figure *Un Nom*, rien de pareil : silence sur ce point. C'est donc à tort que Dorchain a appliqué à ce dernier recueil ce qui n'est vrai que pour les trois autres. Ce silence des éditeurs sur les dates des Recueillements ajoutés pourrait même être interprété comme un aveu qu'ils ne connaissaient pas bien ces dates. De sorte que cette seconde base de l'argumentation de Dorchain lui échappe, non moins que la première.

Examen du Manuscrit.

Le manuscrit se compose de trois feuillets détachés, écrits seulement d'un côté, comme il est d'usage pour les copies destinées à l'impression. Telle fut peut-être la première intention de l'auteur, quand il traça d'une main soigneuse cette mise au net, dont l'écriture est fine, déliée et élégante. Cette première écriture — car il y en a deux, bien différentes, dans le manuscrit — semble avoir été exécutée tout d'une traite, d'un bout à l'autre, avec la même encre et avec la même plume. Et, dans les quinze strophes comprises en cette mise au net, il n'y eut d'abord que trois ratures ou surcharges. Encore l'une d'entre elles n'était-elle que la correction d'un lapsus. Une surcharge en interligne indiquait, il est vrai, la suggestion d'une variante. Enfin la dernière rature était une vraie correction de style.

A la suite de ces quinze strophes figurent, toujours de la même écriture, les mentions finales :

imité de
Pétrarque.

a florence
25 nov. 1828

En tête du manuscrit, et toujours de la même écriture, figure le titre, en partie entamé par une déchirure du feuillet. Ce feuillet, ainsi que les deux autres, a été arraché d'un album, et si maladroitement que quelques fragments des écritures manquent au

manuscrit, étant sans doute demeurés attachés au talon des feuillets, dans l'album que nous ne connaissons pas, et que nous n'avons pas trouvé aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Mais le titre ainsi tronqué peut être aisément reconstitué : ce qu'on ne lit pas se laisse deviner. Voici cette tête de page reproduite le plus fidèlement possible :

reverie

florence — [Paraphe]

un Nom de femme.

florence ——

La déchirure a ôté au feuillet les deux dernières lettres du mot rêver*ie* et le haut de l'*r*. Elle a en outre fait disparaître, dans le coin droit de cette tête de page, une écriture inconnue, dont il ne reste qu'une queue de paraphe pour nous en révéler l'existence — mystère vraiment affligeant, car il y avait peut-être là quelque précieux indice.

Les mots *florence florence* sont-ils contemporains du titre qui est à côté et du surplus du manuscrit primitif? Nous le supposons, mais sans pouvoir l'affirmer; car l'écriture est un peu différente, et moins soignée. Il se pourrait que ces mots aient été ajoutés après coup. Ce qui est hors de doute, c'est que le poète ne les a pas écrits pour l'impression. C'était, comme nous avons dit, pour lui-même.

Tel fut l'état primitif de ce manuscrit, qui est, de toute évidence, une mise au net supposant un ou plusieurs brouillons antérieurs. Ces brouillons antérieurs, Lamartine les copiait; et cette copie — nous le montrerons tout à l'heure — est d'environ 1844. A la suite du texte, il a copié la date qui figurait sur le brouillon (peut-être encore dans un album) : *25 nov. 1828.* — Rien de plus simple. Et il a fallu beaucoup d'imagination pour supposer autre chose.

Le poète dut s'apercevoir que cette mise au net n'était pas encore une mise au point : plus d'un endroit laissait à désirer; quatre passages étaient franchement mauvais. Bref, une revision s'imposait. Sur la mise au net ci-dessus décrite, Lamartine fit après coup, d'une écriture plus droite et plus épaisse, moins soignée, une douzaine de corrections, qui paraissent avoir été écrites dans un même temps et de la même plume. Mais rien n'indique si ce fut peu de temps ou longtemps après la mise au net primitive. Ce qui paraît évident, c'est que Lamartine, mal satisfait de son ouvrage, — où son génie lui faisait pressentir un futur

chef-d'œuvre, — renonce à le publier tel, et remet à plus tard le soin d'en achever le perfectionnement. Le manuscrit, retouché comme il vient d'être dit, raturé, griffonné, et laissant subsister des variantes qui nécessitaient une option ultérieure, était devenu hors d'état d'être livré à l'impression.

Et, de fait, cette poésie, telle qu'elle parut en 1850 sous sa forme définitive, avait été l'objet de nouvelles et importantes modifications : pas moins de trente, en comptant deux strophes supprimées. Lamartine avait ajouté à son œuvre un de ses plus magnifiques fleurons, en transformant, avec trois mots, la célèbre onzième strophe de l'édition :

> Comme au sein de ces nuits sans brumes et sans voiles,
> Où dans leur profondeur l'œil surprend les cieux nus,
> Dans *ses beaux yeux* d'enfant, firmament plein d'étoiles,
> Je vois poindre et nager des astres inconnus.

Le manuscrit porte :

> Dans *ces songes* d'enfant,...

Trait de génie ! Deux mots changés, et quelle splendide image créée ! Ici nous applaudissons au mot de Dorchain : ce n'est plus là « de la première manière du poète, [...] c'est de la dernière, [...] la plus éclatante, la plus neuve ».

Le papier du manuscrit est de même sorte et de même format que celui des albums n^os^ 22 et 37 faisant partie du fonds Lamartine, aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. C'est un beau vélin légèrement bleuâtre, peu épais, un peu transparent, filigrané à la marque :

J Whatman
Turkey Mill
18

Nous laissons ici en blanc les deux derniers chiffres de la date annuelle, parce qu'ils ne figurent pas dans le manuscrit d'*Un Nom*. Les feuillets de ce manuscrit, comme d'ailleurs ceux des albums précités, ont été taillés dans des feuilles d'un plus grand format, de sorte que le filigrane se trouve coupé par moitié, et que les feuillets présentent, dans les deux albums, tantôt la moitié gauche, tantôt la moitié droite, tantôt nulle partie du filigrane. Dans les deux albums, on lit la date annuelle de ce filigrane : 1835. Mais, dans le manuscrit d'*Un Nom*, il se trouve que les feuillets présentent tous les trois la même moitié du filigrane, celle de gauche. On y lit donc 18, mais les chiffres sui-

vants, ceux qu'il eût été intéressant de connaître, demeurent inconnus. Il est supposable toutefois, non certain, que ces chiffres étaient les mêmes que dans les deux albums précités, et désignaient l'année 35.

Il manquerait quelque chose à la description du manuscrit, si nous négligions d'ajouter que les feuillets en ont été numérotés deux fois : une première fois, dans le coin supérieur gauche, à l'encre noire, pareille à celle du texte, et peut-être de la main même de Lamartine[1] ; une deuxième fois à l'encre rouge, au coin supérieur droit, probablement par un de ceux qui possédèrent le manuscrit après lui. Des pains à cacheter, qui ont servi autrefois à fixer les précieux feuillets, y sont demeurés adhérents.

Les Écritures différentes de Lamartine.

En comparant des autographes de Lamartine à diverses époques, nous avons constaté que son écriture a subi, au cours de sa vie d'écrivain, de notables variations, comme il arrive ordinairement aux personnes qui ont beaucoup manié la plume pendant de longues années.

Une autre observation, c'est la différence qui existe entre l'écriture des correspondances, surtout quand elle est hâtée et cursive, et celle des poésies mises au net avec soin et application. Il convient donc de ne tenir compte des pages de correspondance qu'avec précaution, pour l'étude chronologique des manuscrits de poésie, et de considérer de préférence ces derniers à part.

Si nous comparons les écritures figurant au « carnet Émile Ollivier[2] », et qui appartiennent à la période de 1817-1820, et même les écritures de 1822-1824, qui en diffèrent fort peu, avec celles de 1827-1832, nous constatons une sensible différence. Nous voyons apparaître, dans ces dernières, une déformation caractéristique de la lettre majuscule *J*, déformation d'ailleurs assez irrégulière : ce *J* deviendra en 1829, sous la plume de Lamartine, une sorte de protée. C'est ainsi que, dans la lettre à Frullani dont nous avons donné le texte dans notre étude précitée[3], nous voyons des *J* qui ressemblent, l'un à un *I*, un autre à un *T*, un autre à une *F*, un autre encore à une *S*. Le *J* lamar-

1. Pas de numéro pour le premier feuillet; n° 2 très lisible pour le deuxième. Le n° 3, déchiré, se laisse deviner par un léger vestige.

2. C'est ainsi que M. Lanson a désigné, dans son édition critique des *Méditations poétiques*, le petit album donné par Mme Charles à Lamartine le jour de leurs derniers adieux.

3. *Mercure de France*, 15 septembre 1937, p. 501.

tinien est entré dans une période de perturbations transitoires. Il est en voie de transformation dans le sens où il tendra à se fixer, après 1840, sous la forme d'une sorte d'*S* caractérisant par sa fréquence les écritures de la période de 1841-1844. Ce qui était exceptionnel dans la période de 1827-1832 deviendra, dans celle de 1841-1844, une habitude à peu près constante, qui nous permettra de dater approximativement une écriture ainsi caractérisée. Nous pourrons dire que cette écriture est très probablement postérieure à 1840, et tenir pour absolument certain qu'elle est bien postérieure à 1832.

Faut-il ajouter que, dans l'étude attentive et approfondie qu'on vient de résumer, on ne s'est pas borné à ces particularités? On a examiné et comparé les pièces dans leur ensemble, et reconnu que les écritures des périodes qu'on a distinguées ci-dessus ont leur physionomie propre. On peut conclure qu'il y a au moins trois écritures lamartiniennes distinctes, qu'on pourrait ainsi désigner :

Celle des *Méditations* (1817-1824);
Celle des *Harmonies* (1827-1832[1]);
Celle d'après 1840 (1841-1844).

On pourrait sans doute compléter cette recherche, et la pousser plus avant; mais ce serait inutile pour la présente étude, les données que nous possédons étant suffisantes pour déterminer la place chronologique du manuscrit d'*Un Nom*. Ce manuscrit appartient, sans aucun doute possible, à la période « d'après 1840 ». L'écriture en est pareille à deux fac-similés, l'un de 1842, *Le Coquillage*[2], l'autre de 1844, *A Madame la baronne Capecelatro en réponse à ses vers*[3]. Et nulle autre écriture connue de nous ne présente une telle ressemblance. On peut même préciser davantage; et, par la comparaison des *S* initiales, qui varient de forme sous la plume de Lamartine, nous arriverons à conclure que l'écriture d'*Un Nom* ressemble à celle des vers *A Madame Capecelatro* plus encore qu'à celle du *Coquillage*, de sorte que la date de 1844 doit être considérée, pour le manuscrit d'*Un Nom*, comme la plus probable, ou la plus rapprochée de la date vraie, parmi celles ci-dessus envisagées.

Ainsi nous rejoignons la place attribuée à *Un Nom* dans l'édition Lemerre, sur la liste des pièces ajoutées aux *Recueil-*

1. En tenant compte des pages de *Jocelyn* datées du 18 janvier 1832 dans le manuscrit n° 11 de la Bibliothèque Nationale.
2. Paul Gaudillière, *Nathalie Blanchet*, p. 35.
3. *Bulletin semestriel des Lamartiniens*, 28 février 1912, pp. 18-19.

lements. Mais, attention! date d'écriture ne veut pas dire date de composition.

La Datation d'*Un Nom*.

Nous avons maintenant à examiner ce qui se passait en l'automne de 1828, époque où Lamartine inscrivait la date finale de la poésie *Un Nom*, et à contrôler et à interpréter cette date finale du *25 nov. 1828*, précédée des mots *a florence*.

Comment l'expliquer, cette date, si Lamartine n'était pas à Florence à pareille époque? Et, en effet, il avait quitté cette ville vers la fin d'août, et il était de retour en Bourgogne le 12 septembre. Voici comment nous expliquons cette apparente contradiction. Il faut lire :

Imité de Pétrarque à Florence.
25 novembre 1828.

Et comprendre que cette date n'est pas celle de la composition initiale, qui eut lieu à Florence antérieurement, mais celle d'une revision, terminée à la date finale inscrite par le poète, très probablement à Saint-Point, où nous voyons par la *Correspondance* qu'il séjournait à cette époque.

En cette fin d'année 1828 et jusqu'aux premiers jours d'avril 1829, il fit un important travail de revision, de classement et de copie de plusieurs Harmonies, dont une partie avait été écrite ou commencée en Italie. Ces pièces, au nombre de six, composent l'album n° 6 du fonds Lamartine, aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Toutes sont datées, quatre d'entre elles à la fin, une en tête, une en tête et à la fin.

Les dates finales indiquent le jour de clôture du manuscrit, *non celui de la composition initiale*, comme on verra par les exemples que nous allons présenter. Ainsi le comprenait, comme nous, M. Jouanne : « La date indiquée à la fin est celle que le poète inscrit tout naturellement au bas de son œuvre, aussitôt qu'elle est terminée[1]. » La date finale d'*Un Nom* signifie que, le 25 novembre 1828, le poète avait terminé un brouillon ou une mise au net de la poésie composée antérieurement à Florence.

Cette pièce faisait partie de ces poésies rapportées d'Italie que Lamartine revisait, travaillait et complétait à cette époque, notamment la grande Harmonie primitivement intitulée *Jéhovah*, et qui fut divisée en quatre Harmonies dans l'édition. Le manus-

1. *L'Harmonie lamartinienne*, p. 17.

crit de *Jéhovah*, l'un des six de l'album, porte cette date finale : *Fin Saint-Point, 1er janvier 1829*[1]. Si nous n'avions pas un autre album plus ancien, l'album n° 5, et le Commentaire donné beaucoup plus tard par le poète, rien ne nous indiquerait que cette pièce avait été en partie composée en Italie.

Une autre des six pièces précitées, *L'Abbaye de Vallombreuse*, nous présente un cas analogue avec, cette fois, des précisions bien rares, hélas! sous la plume de Lamartine. Cette pièce, par une exception peut-être unique, est datée au commencement et à la fin. Au commencement, le poète nous avertit qu'elle fut *improvisée à l'abbaye de Vallombreuse en Italie, le 5 août 1826*; et une date finale nous dit : *Écrit à St Point 2 avril 1829*. On voit que, si la pièce ne portait pas de date initiale, on pourrait supposer *a priori*, par la date finale, qu'elle aurait été composée en Bourgogne en 1829, beaucoup plus tard qu'elle ne le fut en réalité. Et, comme les manuscrits de Lamartine sont le plus souvent datés à la fin seulement (quand ils sont datés), on voit quelle prudence le critique doit apporter à l'appréciation de ces dates finales.

Rappelons que, le 11 décembre 1828, Lamartine écrivait à son ami Virieu :

> Quand je fais des vers, je n'écris guère : tu n'auras donc qu'un mot ce matin.
>
> [...]. Je me lève la nuit pour ajouter au jour.
>
> . . . . . .
>
> Je fais ou refais quelques vers parmi lesquels la plupart seraient de votre genre.

Parmi les vers rapportés d'Italie et qu'il refaisait, il y avait *Un Nom*, ou plutôt *Rêverie — Un Nom de femme*.

Ce nom, Lamartine ne pouvait songer à le prononcer, puisque

> [...] Le dire ici-bas, ce serait un blasphème !

Entendez par là une faute grave, une impardonnable indiscrétion. Mais n'eût-ce pas été le révéler, sans le prononcer, que de publier *Un Nom*? La jeune fille se serait reconnue. Sa mère l'aurait reconnue. Et la femme du poète, qu'en aurait-elle pensé?...

La pièce attendra vingt ans sa publication : au lieu de paraître dans les *Harmonies* en 1830, elle paraîtra dans les *Recueillements* en 1850.

1. Des Cognets, *Etude sur les manuscrits de Lamartine conservés à la Bibliothèque Nationale*, p. 172.

Qui était l'Inspiratrice inconnue?

En possession des éléments de la présente étude, tels que nous venons de les exposer, notre conviction était définitivement établie sur les points suivants :

Un Nom a été composé par Lamartine en Italie (sauf les corrections ultérieures), pendant son séjour de 1825-1828. Or Valentine eut sept ans au mois de mai 1828. On ne peut donc lui attribuer l'inspiration d'une poésie qui ne saurait, tout l'indique, s'appliquer à une fillette.

Parvenu à cette conclusion, nous aurions pu nous poser une question : cette pièce *imitée de Pétrarque* repose-t-elle sur un thème impersonnel que le poète se serait proposé? Ou repose-t-elle sur une réalité vivante? Lamartine a-t-il connu, a-t-il aimé cette *vierge enfant*? Nous confesserons que l'alternative ne nous vint même pas à l'esprit, tant nous sommes habitué à l'idée que tous les délicieux embellissements que l'imagination du poète a mis dans ses œuvres ont pour point de départ et pour fondement quelque chose de réel et de vécu par lui. Pas un instant nous ne doutâmes qu'*Un Nom* ait été dû à une jeune inspiratrice en chair et en os.

Dès lors, il nous restait à la situer et à la rechercher. Où la situer? A Florence, naturellement. Où la rechercher? Dans les écrits de Lamartine. N'avait-il pas constamment paraphrasé en prose les amours célébrés par lui dans ses vers? *Le Lac* n'avait-il pas sa paraphrase dans *Raphaël*? et le *Premier Regret* la sienne dans les *Confidences*? Pourquoi *Un Nom* n'aurait-il pas quelque part, lui aussi, sa paraphrase?

Ces réflexions n'eurent pas plus tôt fait leur chemin dans notre pensée, qu'un éclair la traversa, et que ce cri retentit en nous : « La jeune fille des Entretiens sur *l'Arioste*[1] ! »

C'était nommer la fille de cette *Léna* (Madda*lena* del Mazza, comtesse Gabrielli en premières noces, M^me^ de Larche en secondes noces) qui fut la fameuse « princesse romaine », la Régina des *Nouvelles Confidences*.

Il ne restait plus qu'à vérifier. En un clin d'œil, ces admirables Entretiens étaient saisis, parcourus, puis relus, puis congrument étudiés. Tout allait bien! Entendons-nous : il n'y a jamais, dans un récit autobiographique du poète, de vérité absolue ; il y a même toujours une grosse part de fiction. Ceci, bien connu, étant

1. *Cours familier de Littérature*, t. X (1860), 55e et 56e Entretiens.

posé, il ne s'agissait plus que d'extraire du récit la part de la réalité.

Où est la fiction dans ces Entretiens sur *l'Arioste*? Peut-être dans la mise en scène, dans cette lecture du poète italien par le *signor professore*, canevas sur lequel Lamartine s'était sans doute proposé de broder un nouveau chapitre de ses éternelles *Confidences*, mais à coup sûr dans la date et le lieu où il situe son récit. La date? Son premier voyage en Italie, 1811-1812. Or Thérésina, la fille non moins belle de la belle Léna (d'après les Entretiens sur *l'Arioste*), n'avait alors qu'environ cinq ans. La date est donc fausse. Le lieu ne l'est pas moins. Lamartine n'alla pas en Vénétie au cours de ce premier voyage d'Italie... Mais il y alla en 1844. A cette époque, Thérésina aurait eu environ trente-huit ans. Ce n'était donc plus la toute jeune fille d'*Un Nom* et des Entretiens. Lamartine, pour situer sur un joli fond de paysage les charmants portraits conjugués de la mère et de la fille, peut-être aussi pour utiliser quelques notes de son voyage de 1844, a transposé aux environs de Venise les souvenirs de son séjour à Florence en 1825-1828. Ces sortes de transpositions dans le temps et dans l'espace ont toujours été un des péchés mignons de notre grand poète. En 1826, la *Thérésina* des Entretiens sur *l'Arioste* avait dix-huit à vingt ans. Elle s'appelait, de son vrai nom, *Térésa* Gabrielli, étant née du premier mariage de la belle Léna.

Voilà le *nom* que Lamartine se sentait alors tenu de cacher « dans l'ombre de son âme ». Nul ne s'étonnera de cette discrétion, si nous rappelons qu'ayant mis par son mariage le point final aux désordres d'une vie de garçon assez libre, et dont il était las, s'étant ainsi délibérément rangé, décidé à reconnaître la tendresse de sa jeune femme et la haute estime qu'elle méritait par une solide et fidèle affection, il aurait poussé à Florence l'observation de ces vertueux et fermes propos jusqu'à rejeter les avances de son ancienne amie. C'est du moins ce qu'il a clairement exprimé dans une de ses dernières *Confidences* :

> Un long silence l'avait éloignée de moi depuis mon mariage. Elle pensait pouvoir renouer un attachement passionné d'une part, mais combattu de l'autre.

Et plus loin il parle de leur *intimité douce, mais irréprochable*, à Florence, pendant quelques mois passés ensemble[1].

S'il écartait la mère, ce n'était certes pas pour courtiser la fille,

1. *Mes Confidences — Fior d'Aliza*, § XLV.

une vierge enfant! — « Grandissait-elle encore? » Nous ne savons... Continuons à faire un large crédit à l'imagination du poète.

De quelle vive lumière s'éclaire la lecture d'*Un Nom*, une fois connue cette situation! Et que dirions-nous, s'il fallait s'attacher à lire entre les lignes certain passage de l'intéressante étude de MM. H. Guillemin et G. Roth[1]?

Mais il suffit. Et il est temps de justifier plus amplement les conclusions que nous venons d'exposer.

Les Entretiens sur *l'Arioste*.

La comtesse Héléna, nous dit le 55e *Entretien*, p. 27, pouvait avoir trente ou trente-quatre ans à cette époque : encore ne pouvait-on lui donner ce nombre d'années que par réflexion, et en voyant à côté d'elle grandir au niveau de sa tête une charmante fille unique de quinze ans, qu'on appelait Thérésina : mince, svelte, élancée et pour ainsi dire diaphane.

Ce passage serait de première importance pour notre étude si ces formules vagues pouvaient se prêter à une datation précise. *A cette époque?...* Mais laquelle? Le contexte, interrogé, nous répond : premier voyage de Lamartine en Italie, donc 1811-1812. Mais alors la petite Térésa n'avait pas quinze ans, elle n'en avait que cinq environ.

Serons-nous plus heureux si nous nous rabattons sur une autre précision, celle des âges relatifs de la mère et de la fille? D'après le passage précité, cette dernière avait quinze ans quand sa mère en avait environ trente-deux. Très juste, pour une fois! Et nous voyons par là que Lamartine connaissait bien ces âges. Car, des renseignements d'état civil contenus dans l'étude de MM. Guillemin et Roth, nous pouvons inférer (ne connaissant la date de naissance de Térésa qu'approximativement par celles, connues, du premier mariage de Léna et de la naissance de sa seconde fille[2]) que l'aînée devait avoir de treize à quinze ans à la date du 6 avril 1820, trente-deuxième anniversaire de la naissance de sa mère. Voilà, sous la plume de Lamartine, une concordance presque miraculeuse.

1. *Lamartine et Mme de Larche*, dans *la Grande Revue*, septembre 1933. Cet article, du plus haut intérêt pour l'histoire de Lamartine et de son amie, fournit une ample documentation sur l'état civil des personnages. Nous prions M. Georges Roth, qui a bien voulu nous donner la primeur de ces informations, de trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

2. Lamartine semble avoir ignoré ou oublié l'existence de cette seconde fille, qui, mariée un an ou deux avant l'installation du poète à Florence, avait sans doute quitté sa mère à cette époque.

Plus d'un lecteur en conclura que la question se trouve ainsi résolue avec toute la précision désirable, et que l'époque dont il s'agit, c'est 1820. Mais tout critique possédant un peu son Lamartine va comprendre pourquoi nous croyons devoir repousser cette date, et reporter à 1826 (peut-être à un an près) l'époque en question.

Il n'est pas douteux que les charmants tableaux des deux Entretiens sur *l'Arioste*, par lesquels le poète évoque ses souvenirs de la mère et de la fille, avec tant d'attitudes, tant de détails minutieux et circonstanciés, ne soient une synthèse des réminiscences de Lamartine, qu'il est impossible d'enfermer dans le court séjour qu'il fit à Florence en 1820 avec sa jeune femme, et dont la durée ne fut que de cinq ou six jours tout au plus. Y vit-il alors M^me^ de Larche? Il nous l'a raconté, et de la manière la plus romanesque ; mais il y a quelques raisons d'en douter[1]. Ce n'est pas à l'an 1820 que peut se rapporter le récit des Entretiens sur *l'Arioste*.

Une seconde raison conduit à la même conclusion. C'est précisément parce que les âges indiqués par Lamartine correspondent parfaitement à l'année 1820 que nous rejetons cette date. Car ce serait la première fois que notre poète n'aurait pas rajeuni dans ses écrits les jeunes femmes qu'il a aimées. Et il aurait cru manquer à tous ses devoirs ! C'était pour lui une règle invariable, et dont il n'oubliait pas le bénéfice pour lui-même. Dans ce premier Entretien sur *l'Arioste*, comme dans *Raphaël*, il se rajeunit de deux ans ; de trois ans dans les *Confidences* et dans les *Mémoires politiques* ; de six dans les *Nouvelles Confidences*. Henriette Pommier, dans les *Mémoires inédits*, est, en deux endroits, rajeunie de cinq ans. Antoniella-Graziella, qui était de quelques années plus âgée que Lamartine, et que, pour cette raison, il appelait « sa mère », — comme il appellera plus tard, et pour la même raison, Julie Charles, — est rajeunie d'une dizaine d'années dans les *Confidences* et dans le *Premier Regret* ; de même dans les *Mémoires inédits*, sous le nom de Graziella, et dans le roman d'*Antoniella*, sous ce dernier nom, qui est le vrai. Lamartine ne se dément pas. Régina, c'est-à-dire la belle Léna, est rajeunie de onze ans dans les *Nouvelles Confidences* (1851). Pense-t-on que le poète va lui retirer cette jeunesse, ainsi qu'à sa fille, quand il publiera les Entretiens sur *l'Arioste* en 1860? N'ayez crainte.

L'épisode enjolivé, brodé, arrangé, transposé, trouve sa place réelle en 1826 ou 1827, à cette époque où M^me^ de Larche, désespé-

1. Voir H. Guillemin et G. Roth, *ibid.*, pp. 382-383.

rant de reprendre sur son ancien amant l'empire d'autrefois, se contente de relations amicales et paisibles, qui, nous dit Lamartine, durèrent *quelques mois* [...] *dans une intimité douce, mais irréprochable, au milieu du petit cercle d'amis et d'admirateurs de sa merveilleuse beauté*[1]. Son *appartement à Florence*[1] à pareille époque, voilà décidément le cadre vrai des délicieux portraits des Entretiens.

Ceci admis, tout ira bien pour le rajeunissement obligatoire et inévitable de la mère et de la fille : cinq ou six ans au printemps de 1826. La *vierge enfant* aura alors à peu près vingt ans. Lamartine lui en donnera quinze, fidèle au souvenir de la poésie *Un Nom*, qu'il semble avoir eue constamment présente à la mémoire en écrivant ces Entretiens.

Il poursuit (55e *Entretien*, p. 27) :

La beauté de la comtesse Héléna, ou, comme on l'appelait parmi ses amies, [...] *Léna*, ne pouvait se peindre [...]. J'ai essayé vingt fois dans ma vie, à tête reposée, de décrire sur une page en vers ou en prose cette indescriptible figure avec tous les détails des traits, des yeux, de la bouche, des cheveux, de l'attitude, sans avoir jamais pu y réussir. Je déchirais la page après l'avoir écrite ; je jetais la prose ou les vers au vent [...].

Ne serait-on pas tenté, en s'arrêtant à ces derniers mots, de rappeler avec un peu d'ironie tant d'autres pages jetées au vent du ciel ou sauvées des vagues de la mer, au dire des Commentaires, et dont nous aurions à remercier une Providence fidèle, si nous n'étions habitués à les retrouver, soigneusement enregistrées de la main du poète dans ses albums, aujourd'hui pour la plupart connus ?

Mais ici, il y a autre chose, et l'accent de la sincérité éclate avec évidence. N'est-il pas profondément émouvant, ce cri d'impuissance d'un génie créateur de tant de splendides images, à fixer celles des chères disparues dont sa vieillesse entretenait le culte avec une si pieuse tendresse ? Rien de plus vrai, rien de plus curieux que cette impuissance, car elle était absolue. Oui, Lamartine a dû faire bien des essais, bien des efforts, pour atteindre les faibles résultats qu'il nous a laissés. Dans ses plus charmants tableaux, les visages de ses héroïnes demeurent comme ensevelis sous un voile. Les voyait-il, ces visages, dans sa mémoire ? En dessinait-il les silhouettes ? On se prend à en

1. *Mes Confidences — Fior d'Aliza*, § XLV.

douter. Ce qui est certain, c'est qu'il ne nous les fait pas voir. Nous pourrions relire cent fois les *Confidences*, *Raphaël*, *Régina*, sans arriver à nous représenter les visages de Graziella, d'Elvire ou de Léna ; pas même quelque peu de leur physionomie !

Lamartine a senti cela, et il en a souffert, n'en doutons pas. Mais, dans cette impuissance quasi totale, quelque chose pourtant ne lui a pas échappé : les couleurs. Aussi avec quel soin, avec quel amour, avec quelle insistance, avec quelle persévérance il les a retenues et décrites, — sans jamais se démentir, — les couleurs de ses belles ! Couleurs de leur teint, couleurs de leurs yeux, couleurs de leur chevelure, nous les retrouvons partout, et combien de fois répétées ! Non, nous ne voyons pas, nous ne verrons jamais distinctement ni Antoniella, ni Julie, ni Léna, ni Térésa. Mais nous savons que la première avait les cheveux noirs et les yeux d'un bleu sombre, le teint un peu pâle et un peu bruni par le climat ; que la seconde avait le teint pâle d'une créole, les yeux pers, couleur de mer claire, et les cheveux noirs ; enfin que les deux dernières, confondues dans la mémoire du poète — nous le verrons tout à l'heure — comme une charmante répétition l'une de l'autre, avaient une carnation de lis et de roses, des yeux d'un bleu presque noir, et des cheveux blonds d'un ton chaud et bronzé. Et, — nous y insistons, parce que nous sommes ici au cœur même de notre démonstration, — Lamartine, à ce sujet, ne s'est jamais démenti.

Blonde aux cheveux d'or, la Léna du *Dernier Chant du pèlerinage d'Harold*, que MM. Guillemin et Roth identifient, non sans raison, avec celle de Florence. *Blonde* et dont les cheveux d'or ont la teinte des épis mûrs, la vierge de la seconde *Vision*, identifiée de même. *Blonde* encore, la *vierge enfant* du premier chant du *Chevalier*, Hermine, qui, si elle n'est pas une Léna rajeunie, est certainement sa fille Térésa.

Blonde encore, fraîche et rose, Léna, dans l'Harmonie *Pourquoi mon âme est-elle triste?* Car c'est bien elle qui remplit ces trois strophes :

Mes jours que le deuil décolore
Glissent avant d'être comptés ;
Mon cœur, hélas ! palpite encore
De ses dernières voluptés !
Sous mes pas la terre est couverte
De plus d'une palme encor verte,
Mais qui survit à mes désirs ;
Tant d'objets chers à ma paupière

Sont encor là, sur la poussière,
Tièdes de mes brûlants soupirs !

Je vois passer, je vois sourire
La femme aux perfides appas,
Qui m'enivra d'un long délire,
Dont mes lèvres baisaient les pas !
Ses *blonds cheveux* flottent encore,
Les *fraîches couleurs de l'aurore*
Teignent toujours son front charmant,
Et dans l'*azur de sa paupière*
Brille encore assez de lumière
Pour fasciner l'œil d'un amant !

La foule qui s'ouvre à mesure
La flatte encor d'un long coup d'œil
Et la poursuit d'un doux murmure
Dont s'enivre son jeune orgueil ;
Et moi ! je souris et je passe,
Sans effort de mon cœur j'efface
Ce songe de félicité,
Et je dis : *Quoi ? là fut mon âme ?*
Amour ! se peut-il que ta flamme
Meure encore avant la beauté ?

Douterait-on que ces strophes s'appliquent à Léna ?

Relisons la lettre de Lamartine à Virieu en date, à Florence, du 6 juin 1827 :

[...] Je suis fatigué, malade, ennuyé, je suis triste comme quand on est tout cela. J'ai la mélancolie de la première jeunesse, et je n'ai plus cette vague espérance qui vous aide à la supporter ; [...] je suis les tristes phases de l'existence qui vont toujours en se rembrunissant. Cependant je pourrais encore être amoureux, si je voulais, mais je le puis et ne le veux pas. C'est peut-être pire que de le vouloir et de ne pas le pouvoir. La religion positive est en moi une chose de volonté et de raison plus que de sentiment, c'est un malheureux état. *Fiat lux !* [...] Il n'y a qu'une chose alors à faire, fermer les yeux et prier Dieu ! J'en suis là.

Voilà, en quelques lignes, le thème complet dont l'admirable Harmonie est la paraphrase[1]. C'est bien Léna, à coup sûr, qui est

1. Cette Harmonie est une de celles dont la date incertaine a échappé à la sagacité des critiques. A défaut d'une référence plus sérieuse, on s'en est tenu à la date indiquée par Lamartine dans son Commentaire : 1828. Nous pensons que les présentes observations permettent d'affirmer que la pièce est contemporaine, à quelques jours près avant ou après, de la lettre du 6 juin 1827. Mais cette lettre a-t-elle été bien datée dans la *Correspondance*, trop souvent, comme on sait, fautive à cet égard ?

Ces lignes étaient écrites quand a paru, dans la *Revue d'Histoire Littéraire* de

ici visée dans l'allusion à l'amour combattu[1]. Et elle se retrouve, avec les couleurs de son teint et de ses cheveux, dans les strophes citées.

Nous avons introduit, au huitième vers de la troisième strophe, la curieuse variante soulignée, que nous croyons inédite. Elle passa sous nos yeux chez un libraire, dans un manuscrit autographe de cette belle Harmonie, et n'a pas peu contribué à notre conviction que ces vers s'appliquent à Léna, tant cette variante s'accorde avec l'état d'âme de Lamartine à cette époque, décrit dans l'étude de MM. Guillemin et Roth. Léna ne pouvait manquer de se reconnaître dans ces vers, si flatteurs pour sa beauté, si peu flatteurs pour son amour. Aussi Lamartine a-t-il voulu, dans l'édition, atténuer le caractère personnel de ce passage, en corrigeant le mot un peu dur que nous avons souligné par la variante que voici :

Et je dis, *la pitié dans l'âme*,
. . . . . .

Voilà donc quatre portraits en vers des deux beautés toujours blondes, au teint de lis et de roses, et aux yeux d'un bleu presque noir, couleur un peu étrange qui semble avoir beaucoup frappé Lamartine; car il y revient souvent. Dans le portrait d'Hermine, il l'a décrite minutieusement :

Les teintes de la nuit, l'azur brillant des cieux,
D'un mélange indécis se fondant dans ses yeux,
Et de leurs deux couleurs nuançant sa paupière,
Formaient un doux accord et d'ombre et de lumière.
Le jour que ces beaux yeux répandaient sur ses traits
Était le jour douteux qui perce les forêts.

Voilà pour les vers. Passons à la prose, en commençant par les deux portraits que nous trouvons dans l'épisode de Régina des *Nouvelles Confidences* :

[...] Ses yeux [étaient] d'un bleu aussi foncé que les eaux de Tivoli dans leur abîme [...]. Ses cheveux étaient blonds, mais de cette teinte de blond qui rappelle le tuyau de la paille de froment calciné et bronzé par le mois de la canicule dans la plaine de la campagne de Rome; blond qui est un reflet de feu sur les chevelures du midi [...].

Le second portrait nous peint les *cheveux blonds* et la *couleur blanche et rose du front et des joues.*

janvier-mars 1937, l'étude de M. Henri Guillemin sur la *Chronologie des Harmonies*. Nous avons plaisir à constater, sur le point de date examiné ici, ainsi que sur les rapprochements des textes concernant Léna, l'accord de nos vues avec celles de l'éminent critique.

1. Voyez ci-dessus p. 454.

Les pages des Entretiens sur *l'Arioste* (1860) ne démentiront pas celles des *Nouvelles Confidences* (1851). Nous y retrouverons, sous des images à peine différentes, tout à fait les mêmes couleurs : les *cheveux blonds* de Léna, *dorés comme les régimes de maïs suspendus aux toits des chaumières de ses collines, et ses yeux bleus, plus foncés que les eaux de sa mer Adriatique.*

Une intention manifeste de Lamartine, écrivant ces Entretiens sur *l'Arioste*, est l'assimilation, la confusion, on pourrait presque dire l'identification, qu'il fait avec une étrange insistance, de Léna avec sa fille Thérésina :

En parlant ainsi, elle prit à deux mains la tête de la belle enfant, la posa de force à la renverse sur ses genoux, et, découvrant le front des tresses blondes qui tombaient sur les yeux de sa fille, elle lui tourna le visage vers le ciel bleu au-dessus de l'arbre, et vers la mer, plus bleue que le ciel ; puis, agitant légèrement l'air avec son éventail de papier vert, elle étancha en riant les larmes de l'enfant avec le double vent de la mer et de l'éventail.

Thérésina, qui se trouvait bien sur cette couche de tendresse, ne cherchait pas à se relever ; elle étendit un de ses bras à demi nu sous sa tête, comme pour se faire un oreiller ; elle passa l'autre autour du cou de sa jeune mère comme pour s'y suspendre ou pour attirer vers le sien le visage de la comtesse. *Leurs longs cheveux, presque pareils et d'une égale souplesse, se confondaient pour les voiler à demi ; elles restèrent ainsi, moitié riantes, moitié attendries, laissant sortir deux visages d'une seule chevelure, comme deux roses sous une seule feuille.*

Je ne savais en vérité laquelle admirer davantage des deux :

Thérésina, qui n'avait encore de formé que le corps, égalait Léna de taille et de stature ; mais elle était loin de l'égaler encore en charme et en maturité de physionomie. Léna, qui était encore dans la fleur de sa seconde jeunesse, quoique ayant porté déjà ce fruit de printemps, dans cet enfant, aurait pu lutter de candeur et de fraîcheur avec Thérésina ; en sorte que la fille, par sa précocité, atteignait la mère, et que la mère, par sa lenteur à prendre les années, attendait la fille pour ne former, pour ainsi dire, à elles deux qu'une image de ravissante beauté, répétée dans deux visages, et pour enivrer deux fois le regard.

Elles continuèrent à jouer ainsi l'une avec l'autre devant moi, comme une jeune brebis avec son agneau devant un enfant qui les contemple. Leurs légers éclats de rire retentissaient sous la forêt.

Quant à moi, je ne riais plus : j'admirais, et je n'aurais demandé qu'à adorer, sans bien savoir si j'aurais adoré la mère plus que la fille ou la fille plus que la mère, tant ces deux charmes étaient inséparables et confondus.

La lecture de *l'Arioste*, fort longue, se poursuit; puis Lamartine raconte qu'une circonstance l'interrompit, et « força la comtesse Léna à rentrer pour quelques semaines dans son palais de Venise ».

J'aurais dû naturellement profiter de ce déplacement de la comtesse Léna [...] pour continuer mon voyage vers Rome [...] ; mais je ne sais quel sortilège ou quel enchantement [...] ne me laissa même pas délibérer. Je suivis Léna et Thérésina comme si j'avais fait partie de la maison, *sans savoir au juste si la magie qui m'entraînait résidait pour moi dans la mère ou dans la fille. Le charme dont je ne me rendais pas compte était le même, quoique différent.*

Plus loin, dans une gondole vénitienne, la lecture de *l'Arioste* est reprise et continue longuement, si longuement qu'à la fin on ne l'écoute plus :

Thérésina, les yeux couverts par les tresses dénouées de ses fins cheveux blonds, dormait au branle de la gondole sur le bras de marbre de sa mère. Léna tantôt souriait par complaisance pour le professeur, tantôt paraissait rêveuse suivre de l'œil sur la mer les fantômes du poëte ou d'autres fantômes de son propre cœur. Quant à moi, je ne riais déjà plus des facétieuses fantaisies de l'Arioste; l'ombre de la prochaine séparation pesait évidemment sur l'esprit de tous.

Notre bonheur, bonheur vague, indéterminé, indécis [...], allait finir avec le volume. *Était-ce la mère, était-ce la fille dont j'allais regretter le plus douloureusement la présence et promener le plus loin l'image? Je ne le savais pas, je ne cherchais pas à le savoir ; mais c'était l'ensemble de cette situation, c'était ce groupe aimable, naïf, accompli, dont chaque figure était nécessaire à l'autre, et dont on ne pouvait en détacher une sans que le charme fût anéanti.*

Lamartine, on le voit, a tenu à ne pas nous laisser ignorer que le souvenir de cette petite Thérésina s'était gravé dans sa mémoire et dans son cœur non moins profondément que celui de sa mère. Il n'a pas perdu une occasion de nous répéter qu'il a confondu leurs deux images dans une égale admiration. Il ne sait pas s'il aurait adoré la mère plus que la fille ou la fille plus que la mère. Il n'est pas moins entraîné par l'une que par l'autre. Et il ne saura pas, en les quittant, laquelle des deux sera plus douloureusement regrettée par lui.

Or nous savons qu'il a aimé la mère. Concluons qu'il a éprouvé pour la fille le même sentiment, en tout bien et tout honneur, cette fois.

Cet amour très pur, — qui peut-être l'a reposé de l'autre, — il a voulu, comme le souvenir d'Antoniella dans le *Premier Regret*, comme l'amour de Julie dans *Le Lac*, l'embaumer aussi « pour les siècles dans une strophe de sentiment et de poésie » : *Un Nom*, c'est le *Lac* de Térésa. Et, comme Lamartine a consacré l'histoire de Graziella dans les *Confidences*, celle de Julie dans *Raphaël*, celle de Léna dans *Régina*, il a voulu enchâsser le frais et pur souvenir de Térésa dans la fraîcheur et la pureté de ces délicieux Entretiens sur *l'Arioste*. Récit, nous le savons, fortement romancé, mais pas plus que l'histoire de Graziella.

Comparaison de Textes.

Si l'assimilation que Lamartine faisait de la fille à la mère est sincère et vraie, nous devons retrouver cette similitude dans les œuvres du poète qui se rapportent à l'une et à l'autre. C'est précisément ce que nous avons constaté jusqu'ici dans les citations qui précèdent. Les portraits de Léna et de Térésa, réserve faite de la différence d'âge, sont semblables. Ils sont *interchangeables*.

Si maintenant le poète nous présente le portrait d'une adolescente avec ces mêmes couleurs, ces mêmes images, ces mêmes comparaisons, ces mêmes attitudes, et pousse cette similitude jusqu'aux expressions mêmes qu'il emploie ; si, de plus, ce portrait est fait à Florence à l'époque où Térésa a l'âge de ce portrait, ne serons-nous pas en droit d'affirmer : Ce portrait est celui de Térésa ?

Et si, dans ce portrait en vers, Lamartine nous dit son amour secret, contenu, discret, pour cette enfant, et, dans les Entretiens, son adoration réservée pour Térésa, ne faudra-t-il pas joindre la similitude des sentiments et des situations à celle des portraits, et conclure :

Un Nom, c'est celui de Térésa?

Telle fut la conclusion inévitable de l'épreuve à laquelle nous avons soumis cette poésie, en en comparant tous les termes avec ceux des nombreux passages des œuvres de Lamartine où il met en scène soit Léna principalement, soit, dans les Entretiens sur *l'Arioste*, Térésa sous le nom de Thérésina. De même qu'il les a systématiquement confondues dans ces Entretiens, nous les avons confondues dans cette épreuve comparative, en considérant que ce qui est dit de la mère peut s'appliquer à la fille et réciproquement.

Voici le tableau des résultats de cette comparaison.

TEXTES D'*UN NOM* (M) *signifie* : Manuscrit. (É) — Éditions.	TEXTES COMPARÉS	OUVRAGES CITÉS
En *jour éblouissant l'ombre se transfigure* (É).	... Dont l'âme *illuminait le jour* et qui *emportait* en s'en allant *la moitié de la lueur* de ma chambre.	*Mémoires politiques*, livre 3e, § II.
Colorent *de splendeur* une blanche figure. *Un éblouissement de jeunesse* et de grâce (M).	... Autour de tous les traits,... *un rejaillissement... de jeunesse*, de vie, *de splendeur*. ... On ne les voyait [ces traits] qu'à travers *un éblouissement*.	*Nouvelles Confidences*, livre 2e, § XXIV.
Colorent de *pudeur* une blanche *figure* (É).	... Soit effet de l'émotion et de la *pudeur...*, toute la *coloration* de sa personne semblait s'être concentrée dans son *visage*.	*Nouvelles Confidences*, livre 2e, § V.
C'est une *vierge enfant* et *qui grandit* encore (M).	... En voyant... *grandir... une* charmante *fille... de quinze ans*.	*Cours*, 55e E., § VII.
Fascine le regard où son *charme* est resté (M).	... Un limbe d'*attraits* et de *fascination*.	*Ibid.*
Dans ses *cheveux bronzés* jamais l'air ne se joue (M).	Ces *cheveux* étaient blonds, mais de cette teinte de blond qui rappelle le tuyau de la paille de froment calciné et *bronzé*.	*Nouvelles Confidences*, livre 2e, § V.
Emportant *ces discours que le rire interrompt* (M).	Et puis cependant *elle était si gaie...* *Leurs légers éclats de rire* retentissaient.	*Cours*, 55e E., § VII. *Ibid.*, § XI.
Dérobant un regard qu'une *boucle* interrompt (É).	... Des cheveux rattachés en deux ou trois grosses *boucles*.	*Nouv. Conf.*, l. 2e, § XXIV.
Ils serpentent collés au *marbre de sa joue* Jetant l'ombre pensive aux *roses de son front* (M).	... La *couleur blanche et rose du front et des joues*.	*Ibid.*
Nuance sa fraîcheur des moires d'un *bras pâle* (M).	... Le *bras blanc* de la comtesse Léna ou de sa fille.	*Cours*, 55e E., § IX.
Sérieuse en naissant jusque dans son *sourire* (M).	... Pendant que le haut du visage gardait ainsi la *gravité* de l'attention, ses lèvres *souriaient* par moments.	*Cours*, 55e E., § XI.
Soutenant sur sa main sa tête renversée (M).	... *La tête appuyée sur sa main ;* sa fille Thérésina..., laissant *incliner sa... joue* d'enfant. ... *La tête* de la belle enfant... *à la renverse*.	*Cours*, 55e E., § IX. *Ibid.*, § XI.
Et fronçant les sourcils qui couvrent son *œil noir* (M).	... Ses yeux, d'un bleu *aussi foncé que les eaux* de Tivoli *dans leur abîme*.	*Nouvelles Confidences*, livre 2e, § V.
Mon âme *jusqu'au fond de sa jeune âme plonge* (M).	... *On voyait au fond de son cœur*.	*Cours*, 55e E., § VII.

N'est-on pas surpris de pareilles similitudes d'images, d'atti-

tudes et d'expressions, même en admettant que, dans ces divers passages d'*Un Nom*, des *Nouvelles Confidences*, des Entretiens et des *Mémoires politiques*, Lamartine évoquait les mêmes souvenirs et célébrait les mêmes personnes, — ou la mère et la fille confondues en une seule? Si quelque lecteur demeurait incrédule, nous l'inviterions à une contre-épreuve : qu'il relise *Graziella* et *Raphaël*, et qu'il essaye d'en extraire les éléments d'un pareil tableau, applicable de même à Léna et à sa fille.

Ces similitudes sont tellement frappantes qu'on peut se demander si Lamartine, écrivant ses récits en prose, n'avait pas sous les yeux la poésie *Un Nom*, et s'il n'obéissait pas à un parti pris de désigner ainsi les personnes, par une identité voulue et significative des termes et des images. Nous inclinons plutôt à penser que la vivacité de ses souvenirs lui dictait les mêmes expressions, pour peindre les mêmes scènes et les mêmes personnages; sans oublier qu'en écrivant, en 1850 ou 1851, les *Nouvelles Confidences*, il devait avoir des réminiscences d'*Un Nom*, poésie dont l'édition originale porte la date de 1850, et qu'il a probablement revue et corrigée à cette époque. Cette remarque vise particulièrement le rapprochement des cheveux *bronzés* de la vierge enfant d'*Un Nom* et de Régina, un des plus significatifs du tableau. Quoi qu'il en soit, on aboutit, dans les deux cas, à la même conclusion : l'identification de la vierge d'*Un Nom* avec Térésa.

Tresse noire et blonde.

Au milieu du Prologue de *Raphaël*, dans le manuscrit qui fait partie du fonds Lamartine à la Bibliothèque Nationale, on est tout surpris de rencontrer une page maculée de grosses taches d'encre, et qu'on ne peut lire qu'après avoir tourné le volume le haut en bas. Sur cette page étrange, le poète a tracé d'une main lourde, et d'une grosse écriture mal formée, presque illisible, ces sept mots mystérieux :

tresse de cheveux
noirs et blonds
entrelaces

Puis, en dessous, d'un gros trait appuyé et serpentant de haut en bas, il a figuré la tresse symbolique où s'absorbait son rêve, pendant qu'à son insu la plume chargée d'encre se vidait goutte à goutte sur le blanc de la page.

Quel sens donner à ce symbole, sinon celui d'un programme

auquel s'attachait la rêverie du poète? Ce programme, cette rêverie, c'était la vision des *Confidences*, écrites ou à écrire : les *Confidences* dans le sens le plus large du mot, en y comprenant ce *Raphaël* auquel il travaillait alors, en 1847, puis tout ce qu'il devait y ajouter plus tard dans tant de recueils divers. Ainsi, dès 1847, Lamartine entrevoyait, comme dans un rêve, cette succession de récits si attachants, intimes dans le fond, romancés dans la forme, où il voulait couronner d'une auréole les chevelures noires d'Antoniella et de Julie, entrelacées des cheveux d'or de Léna et de Térésa.

En évoquant leurs lointaines images, ce qu'il voyait avant tout se peindre dans sa mémoire, c'étaient ces couleurs des têtes qu'il avait chéries.

Il y a là, pour le chercheur lamartinien, une indication de haute importance. Et nous ne craignons pas d'aller jusqu'à dire que nous considérons comme infaillibles ces signes distinctifs auxquels le poète rattachait avant tout ses souvenirs, et sur lesquels nous ne le prenons jamais en défaut.

Dans tant d'ouvrages malheureusement déparés par d'incroyables contradictions, à travers tant d'incohérences, tant d'étourderies, qui, presque dans chaque récit de Lamartine, font sourire un lecteur un peu attentif[1], nous avons montré avec quelle constance, sur ce point particulier de la couleur des cheveux, le poète demeure fidèle à lui-même : pour Léna et pour Térésa, nous n'avons pas compté moins de onze endroits où nous retrouvons toujours leurs chevelures blondes.

Un Argument décisif.

Et Valentine? Il nous semble que nous l'avons un peu perdue de vue, absorbé que nous étions par les deux charmantes Italiennes.

Était-elle blonde comme Léna, « de cette teinte de blond qui rappelle le tuyau de la paille de froment calciné et *bronzé* » (Musset aurait dit plus simplement « blonde comme les blés ») ?

1. Deux exemples :

Dans le premier Entretien sur *l'Arioste* (§ VII), Lamartine écrit que Léna « pouvait avoir trente ou trente-quatre ans ». Quelques jours après, dans le second Entretien (§ XV), elle n'en a plus que vingt-sept.

Fior d'Aliza se déguise en homme et se coupe les cheveux « jusqu'à la racine », pour aller au secours de son cousin. Un mois plus tard, elle se substitue à lui pour le supplice; et le geste du bourreau fait rouler ses cheveux sur ses épaules. Ils avaient repoussé un peu vite!

Avait-elle les cheveux *bronzés* aussi de la jeune fille d'*Un Nom*? (Il le faudrait nécessairement, si elle était cette jeune fille.)

Eh bien, non! « Valentine était *brune* comme sa grand'mère », nous dit Mme Ollivier[1]. Plus loin, elle nous dépeint son « *teint d'une pâleur de cire*[2] ». Il est vrai que nous sommes en 1870, moins d'un an après la mort de Lamartine. Voilà un premier témoignage oculaire.

Et en voici un second, encore plus important, parce que plus ancien et plus complet, celui de Charles Alexandre, le secrétaire intime de Lamartine, son « naïf témoin », suivant le mot si juste de Barrès[3], mais aussi « le plus sincère et le plus vrai des hommes », comme a dit non moins justement Anatole France[4]. Et telle est bien la double impression qu'on éprouve en lisant les *Souvenirs sur Lamartine*, ouvrage d'une lecture assez insipide, mais infiniment précieux au point de vue documentaire.

Voici deux portraits de Valentine, très vivants, que nous tirons (en les abrégeant) de ces *Souvenirs*. Le premier se rapporte à 1849, le second à la période qui suivit la mort de Mme de Lamartine (1863).

A l'écart, une grande et belle jeune fille, à la *figure pâle*, aux beaux yeux noirs recueillis, aux bandeaux de *cheveux* soyeux *châtain noir*, gardait le silence[5].

L'éclat de ses beaux yeux noirs sur la *blancheur de son visage*, sous l'auréole de ses *cheveux noirs*, sa taille élégante, [etc.][6].

On voit la concordance de ce triple témoignage. Nul doute possible : Valentine était une brune au teint pâle. Rien de commun avec la vierge chantée par Lamartine dans *Un Nom*, blonde enfant au teint de blonde, à la carnation blanche et rose.

Le Texte du Manuscrit.

Voici ce texte, que nous donnons autant que possible tel qu'il est, avec l'orthographe, la ponctuation et les incorrections de Lamartine.

Les parties du texte primitif reproduites dans l'édition originale

1. *Valentine de Lamartine*, § III.
2. *Ibid.*, § XV.
3. *L'Abdication du poète*, p. 41.
4. *L'Elvire de Lamartine*, p. 65.
5. *Souvenirs sur Lamartine*, p. 177.
6. *Ibid.*, p. 380.

sont en *caractères romains ordinaires*, celles qui n'y sont pas reproduites, en *caractères gras*.

Les corrections de seconde main reproduites dans l'édition originale sont en *caractères italiques ordinaires*, celles qui n'y sont pas reproduites, en *caractères italiques gras*.

Nos observations sont en *petites capitales*.

Les mots biffés par ratures ou surcharges sont entre *crochets* : [ ]. Ceux dont la lecture est douteuse sont entre *parenthèses* et suivis du point de doute : ?.

En comparant le texte des éditions avec celui du manuscrit, on se rendra compte de l'énorme distance qui séparait encore ce dernier de la perfection finale — bien que l'œuvre eût été plusieurs fois déjà reprise et corrigée.

Lamartine a composé quelques chefs-d'œuvre à peu près improvisés. Mais d'autres, qui ne sont pas les moins beaux, lui ont coûté beaucoup de temps et de peine.

reverie

florence — [Paraphe]

un Nom de femne.

florence —

il est un nom caché dans lombre de mon ame
que j ý lis nuit et jour et qu'aucun œil ný voit
comme un Anneau perdu que la main d une femne

dans lábime des mers laissa glisser du doigt.
dans l arche de mon cœur qui pour lui seul séntrouvre
il dort enseveli sous une clé d airain,
de mystere et de peur mon amour le recouvre
comme après une fête on referme un écrin!

si vous le demandez ma levre est sans reponse.
mais tel qu ún talisman formé dun mot secret,
quand seule avec lécho ma bouche le prononce,
L air palpite, et dans L'âme un être mapparait.

en jour éblouissant la nuit se transfigure
des rayons échappés par les fentes des cieux
colorent de splendeur une Blanche figure
sur qui L ánge obscurci n'ose lever les yeux.

c'est une Vierge enfant et qui grandit encore;
[ILLISIBLE] *il pleut sur* **son** *matin* } des { *beautés* } et des jours { *!*
[le tems (prete?) **a ses pieds**] } { [**graces**] } { [,]
[INTERLIGNE ILLISIBLE]

de pensée en pensée on voit son âme éclorre
comme son corps charmant de contours en contours.

un eblouissement de jeunesse et de grace
[obscurcit] *fascine* le regard ou son charme est résté,
et quand elle se leve on dirait que L espace
s eleve et s agrandit pour tant de majesté.

dans ses cheveux bronsés jamais lair ne se joue
emportant ces discours que le rire interrompt,
ils serpentent collés au marbre de sa joue
jettant lombre pensive aux roses de son front.

son teint calme et veiné des taches de L opale
comme s il frissonnait avant la passion
nuance sa fraicheur des moires d un bras pale
En interligne et au-dessus de ce dernier mot : (yvoire)
ou le doigt a laissé sa blanche impréssion.

sérieuse en naissant, jusques dans son sourire
elle aborde la vie avec recueillement,
son cœur profond et lourd chaque fois quil respire
souleve avec son sein un poid de sentiment,

soutenant sur sa main sa tete renversée
et fronçant les sourcils qui couvrent son œil noir
elle semble lancer s[on ardente] *a sereine* pensée
jusqua des horisons qu'aucun œil ne peut voir.

pendant que son regard nage ainsi dans Lespace
mes yeux inaperçus cherchent ses yeux distraits,
mon ame jusquau fond de sa jeune ame plonge
et des rèves de Lange y surprend les secrets.

comme au sein de ces nui bru

Ici, en tête du troisième feuillet, la déchirure du papier a fait disparaître les dernières lettres des mots nuits et brumes et les mots sans... et sans voiles, qui doivent, croyons-nous, être restitués comme dans l'édition.

ou dans leur profondeur lœil surprend les cieux nus,
dans [cette ame] *ces* ***songes*** dènfant, firmament plein d'étoiles
je vois poindre et rouler des astres inconnus.

des mondes de beauté, de desirs, de tendresse,
qui [colorent] flottent colorés du reflet de ses yeux,
creations dun cœur quun poid de vie opresse
et qui dans [un] *ce* regard { [englobent] / [déroulent mille] / ***m'elargissent*** } *les* cieux !

de l'éclat de cette ame un **eclair** me traverse
et transforme en Eden ce [**terrestre**] ***triste*** *et froid* séjour,
le flot [**lent**] *mort* de mon sang s'accèlere et je berce
des mondes de bonheur, *sur* (EN INTERLIGNE)
[des mondes de bonheur sur **un** (**desir** ?)] ***des*** *Vagues* d'amour !
[*des* ***chimeres*** *de*]
(*des* ***fantomes déspoir*** *sur* ***des ombres*** *d'amour !*)

CE DERNIER VERS FIGURE AINSI ENTRE PARENTHÈSES. IL EST DE L'ÉCRITURE DES CORRECTIONS FAITES APRÈS COUP, ET A ÉTÉ AJOUTÉ DANS LE BLANC DE SÉPARATION DES STROPHES. IL EN EST DE MÊME DES TROIS MOTS QUI LE PRÉCÈDENT : des chimeres de...

— oh dites **moi** ce nom ! ce nom qui fait qu'on aime,
qui laisse sur la levre une saveur de miel $\left\{ \begin{matrix} ! \\ , \end{matrix} \right.$
— non : le **dire ici bas, ce serait un blaspheme !**
(*je ne* ***me*** *le dis pas sur la terre a moi même !*) (EN INTERLIGNE.)
je L'emporte au tombeau pour m'embellir le ciel.

imité de Pétrarque.

a florence
25 nov. 1828

Une curieuse Confirmation.

Les variantes de l'avant-dernière strophe apportent une intéressante confirmation à la double date que nous avons proposée : 1826-1828 pour la composition initiale ; 1844-1850 pour les corrections de seconde main figurant au manuscrit.

Ce n'est pas à Florence, en 1827, que le poète aurait pu écrire : « ce *triste et froid* séjour ». Il a employé alors une expression banale : « ce *terrestre* séjour ». Mais, vingt ans plus tard, le séjour de Bourgogne ou de Paris lui paraîtra, par comparaison avec le beau ciel de Toscane, *triste et froid* ; et il inscrira cette variante.

De même, en 1827, n'ayant pas atteint la quarantaine, il n'aurait pas écrit : « Le flot *mort* de mon sang ». Il écrit : « Le flot *lent*... ». Mais, quand il approchera de ses soixante ans, il trouvera ce dernier terme un peu faible, et il le corrigera par le mot *mort*.

Non moins suggestives, ces autres variantes :

En pensant à Térésa, en 1827, il entrevoit dans sa rêverie « des mondes de bonheur sur un désir d'amour ». Vingt ans plus tard,

ce ne seront plus que *des chimères*, *des fantômes d'espoir*, et le désir d'amour ne sera plus que *des ombres*. Pense-t-il à Valentine en écrivant ces paroles amères?... Il ne le dira pas. Et ces dernières variantes n'ont pas trouvé place dans l'édition.

Baron de Nanteuil.

BALZAC ET CASANOVA

Faut-il parler de « sources » quand il s'agit de *La Comédie humaine*? Il semble plus équitable, plus près de la vérité, comme l'a fait M. F. Baldensperger dans ses *Orientations étrangères chez Balzac*, de suivre, à travers cette pensée bouillonnante, toujours en travail, mais s'épuisant elle-même par l'excès de son activité, les rencontres généralement fortuites, qui redonnaient l'essor à son imagination un instant accablée, et suffisaient tant bien que mal aux besoins d'une production hors de toutes mesures?

Grand liseur, grand curieux de livres, avide de documents humains, Balzac ne pouvait négliger ce prodigieux répertoire de types originaux et d'aventures extraordinaires que sont les *Mémoires* de Casanova. Une œuvre où la fantaisie est mêlée à la réalité en doses presque indiscernables était bien faite pour séduire son imagination. Autour de lui, et longtemps après lui, d'autres écrivains de tout genre et de tout rang ne se feront pas faute d'exploiter cette mine inépuisable. Mais Balzac ne demande pas aux *Mémoires*, comme d'autres conteurs, le sujet d'un récit, les péripéties d'une intrigue; il y cherche plutôt l'atmosphère d'une époque. Il s'est promené à travers la vie de Casanova, comme dans les rues du vieux Paris, de Saumur ou d'Issoudun, guettant ici un passant mystérieux, humant là l'odeur d'une boutique, surveillant ailleurs une fenêtre éclairée dans la nuit, toujours en quête d'un décor, d'une enseigne ou d'un simple nom.

Chose étrange, les effets de cette lente imprégnation se font sentir non seulement dans l'œuvre, mais dans la vie du romancier.

On voudrait se demander si les *Mémoires* de Casanova, ce « guide bleu » idéal pour un voyage romantique en Italie, accompagnait les *amants de Venise* dans leur sombre gondole, sur la lagune fouettée par le vent d'hiver. Mais on peut supposer sans invraisemblance que Balzac ressuscitait le souvenir de Casanova, quand il s'échappait pour quelques jours de son enfer parisien, pour descendre en Italie avec ce page énigmatique qui ressemble à George Sand. Avant de prendre la route de Turin, en juillet 1836, avait-il acheté pour quelques sous, dans la boîte d'un bouquiniste sur les quais, comme il le fera un jour pour les *Mémoires* de

Lauzun[1], ceux de l'aventurier dont il cherchera la trace, l'année suivante, au cours d'un trop rapide séjour à Venise?

L'aventure de Balzac avec Mme Marbouty est essentiellement une aventure à la Casanova, moins le dénouement[2]. Il y a du mystère dans leur première rencontre, dans cet enlèvement sans clair de lune, dans ce déguisement et dans cette « retenue scipionesque » à laquelle se contraint chacun des deux voyageurs. Mais ce voyage en chaise de poste avec une jeune femme déguisée en homme nous semble une mise en scène soigneusement réglée sur un modèle littéraire... et historique : l'aventure de Casanova avec l'une de ses plus délicieuses inconnues, cette Henriette, qu'il a rencontrée en 1749, à Cesena, déguisée en officier de fantaisie et courant la poste avec un capitaine hongrois[3].

Il y a de curieuses coïncidences entre cette aventure et celle de Balzac. Le voyage de Casanova et d'Henriette les achemine de Parme vers Genève, par Turin et le mont Cenis. C'est à peu près l'itinéraire de Balzac et de Mme Marbouty, en sens inverse. Le tête-à-tête dans la chaise de poste est identique, à condition que nous n'exigions pas de « retenue scipionesque » là où il ne saurait y en avoir. Les effets du déguisement masculin et l'étrange séduction qu'il exerce sur l'imagination du personnage principal se retrouvent dans les deux cas : c'est Balzac qui a prescrit le travestissement, comme s'il poursuivait quelque fantaisie du souvenir, et moins pour « les libertés charmantes et nouvelles » que sa compagne y trouve, que pour le pittoresque archaïque de ce jeune page en culotte, cravache en main, qui porte une petite valise contenant un peu de linge et un costume de femme. S'il était prouvé, l'épisode de la Grande-Chartreuse serait le trait le plus casanovien de l'aventure : mais l'on imagine mieux Henriette quittant son uniforme de dragon, que Mme Marbouty dépouillant sa livrée de page et couvrant sa nudité du feuillage des saules, pour se baigner dans un ruisseau de montagne. L'analogie se poursuit jusque dans le caprice qui fait soudain reprendre aux deux jeunes femmes une parure féminine propre à rompre la monotonie du travesti, en montrant leur beauté sous un jour nouveau.

Il faut avouer, cependant, que ni Balzac ni sa comparse n'étaient plus guère à l'âge où l'enfantillage de ces jeux peut avoir quelque piquant. Casanova n'a pas vingt-cinq ans, quand il

1. Lettre à Mme Hanska, février 1844.
2. Sur cette aventure, cf. le livre de M. Serval, *Une amie de Balzac : Mme Marbouty*.
3. *Mémoires* de Casanova, édit. Garnier, II, p. 169-238.

rencontre pour la première fois Henriette, et celle-ci est une jeune femme de dix-neuf ans, dont la séduisante féminité transparaît à l'évidence sous le mensonge du travesti. Balzac a trente-sept ans quand il court la poste avec Mme Marbouty ; elle, trente-trois ans : grande, brune, coiffée de bandeaux, avec des traits réguliers, un peu durs et quelque chose de masculin dans la physionomie et dans la silhouette, elle joue trop au naturel le personnage que Balzac a voulu lui faire jouer.

S'il y a au moins une aventure et un personnage de Casanova dans la vie de Balzac, y en a-t-il dans son œuvre, environ cette époque 1830, qui est celle de la première faveur des *Mémoires* du Vénitien en France ? Nulle part l'influence directe de cette vivante chronique n'est plus évidente que dans la nouvelle intitulée *Sarrasine*[1].

Sarrasine parut pour la première fois dans la *Revue de Paris*, en 1830. Sans qu'il soit possible de préciser la date, il est vraisemblable, étant donné les habitudes de travail de Balzac, que la nouvelle avait été écrite peu de temps avant, au plus tôt dans le premier semestre de 1830, en tout cas après un article du *Moniteur universel*, qui venait d'éveiller, ou de réveiller la curiosité des lettrés français autour d'une œuvre encore peu répandue [2].

Sarrasine est une évidente transposition d'un des épisodes les plus connus des *Mémoires* de Casanova, l'aventure de Bellino[3]. Mais cette transposition nous offre un bien curieux exemple des procédés de composition de Balzac.

Bellino est un prétendu castrat, dont Casanova avait fait la rencontre dans une auberge d'Ancône, et en qui il ne tarda guère à reconnaître la plus jolie fille, en attendant de trouver en elle la plus voluptueuse maîtresse. Le faux Bellino fait partie d'une troupe d'acteurs originaires de Bologne, qui exerçaient leurs talents dans les États du pape ; selon l'usage, les rôles de femmes devaient être joués ou chantés par des castrats. Bellino était en réalité une jeune orpheline, Térésa de son vrai nom, qui, après une suite d'aventures romanesques, avait dû se prêter à une humiliante substitution et jouer le rôle auquel la nature ne l'avait pas destinée. La première rencontre de Casanova et de Bellino eut

1. L'étude de *Sarrasine* et la comparaison détaillée de cette nouvelle avec les *Mémoires* de Casanova ont été faites par M. Henri David, qui a le premier signalé cette rencontre (« Balzac italianisant. Autour de *Sarrasine* », *Revue de Littérature comparée*, 1933, p. 457). Nous ne reprendrons pas la démonstration de M. Henri David, qui épuise le sujet en ce qui concerne *Sarrasine*.

2. Cf. mon étude : *Le Moniteur Universel et les Mémoires de Casanova*.

3. *Mémoires* de Casanova, édit. Garnier, I, chap. XI, XII, XIII.

lieu en 1744 ; dix-sept ans plus tard, l'aventurier retrouvera sur sa route, à Florence, Bellino redevenu Térésa Lanti, première cantatrice de l'Opéra et mère d'un charmant adolescent dont elle lui attribue la paternité.

Sarrasine est un jeune sculpteur français qui s'éprend, à Rome, en 1758, d'une splendide actrice, la Zambinella, entendue un soir d'opéra sur la scène de l'*Argentina*. Mais, à cette époque, il ne paraissait jamais de femmes sur les théâtres de Rome. Dans cette prétendue femme, que ses sens égarés et son imagination avaient parée de toutes les perfections de son sexe, Sarrasine découvre avec horreur une créature ambiguë qui s'est jouée de sa passion.

La fausse Zambinella est la réplique du faux Bellino, et Balzac a retourné en quelque sorte, — si l'on peut dire, — l'aventure de Casanova, dont l'authenticité paraît attestée par des documents plausibles[1]. Mais s'il n'y avait là que deux variations sur un même thème, l'intérêt de cette rencontre serait assez mince.

L'étude attentive de *Sarrasine* permet d'établir, non seulement que la rencontre n'est pas une simple coïncidence et que Balzac a bien puisé dans les *Mémoires* de Casanova l'idée première de sa nouvelle, mais encore qu'il a subi la suggestion de sa lecture, pour rapide qu'elle ait pu être, au point d'avoir transposé dans son récit des détails, des traits et jusqu'à des noms qui ne font pas partie de l'épisode de Bellino proprement dit, résultat manifeste de cette imprégnation dont nous avons parlé.

Le thème de la beauté ambiguë, qui a maintes fois tenté l'imagination des écrivains, ne pouvait rester étranger à Balzac. Un an avant la publication de *Sarrasine*, la *Fragoletta* de Latouche lui avait fait éprouver la puissante séduction qui émane d'un être au sexe incertain ou dissimulé, et les curieux effets que peut en tirer un habile conteur. Le rapprochement entre les deux œuvres a déjà été fait[2] ; il s'imposait d'autant plus que Balzac avait courageusement défendu le roman de Latouche[3], assez malmené par la critique, en présentant le livre comme un type du « roman historique complet » ; mais s'il loue cet épisode de la Révolution à Naples, qui sert de cadre ou de prétexte à la scabreuse aventure, il n'en est pas moins attentif au *cas* psychologique de l'herma-

1. Sur l'authenticité du personnage de Bellino, mué en Térésa Lanti, voir la discussion entre G. Gugitz et R. Vèze dans l'édition des *Mémoires* de Casanova publiée par La Sirène, t. II, p. 279.

2. F. Ségu, *Un maître de Balzac méconnu : Henri de Latouche*, p. 164 ; F. Baldensperger, *Orientations étrangères chez Balzac*, p. 148.

3. Dans un article du *Mercure du XIX^e siècle*, reproduit dans ses *Œuvres complètes*, t. XXII.

phrodite. Alors que Sainte-Beuve cachait difficilement sa défiance et son malaise devant « ces scènes tortueuses, insidieuses, qui inquiètent l'imagination et surprennent les sens », Balzac ne dissimule pas son goût pour « l'effrayant et gracieux Adonis,... cet être inexprimable qui n'a pas de sexe complet, dans le cœur duquel luttent la timidité d'une femme et l'énergie d'un homme, qui aime la sœur, est aimé du frère, et ne peut rien rendre ni à l'un, ni à l'autre ». A son propos, il ne craint pas d'évoquer l'image de la statue de Polyclès, — qui, d'ailleurs, joue un rôle essentiel dans le roman de Latouche, — et conclut son article par cette prédiction plus enthousiaste que perspicace : « Comme l'hermaphrodite, *Fragoletta* restera monument[1] ».

Le souvenir de l'étrange créature poursuivit manifestement Balzac quand il écrivit *Sarrasine*, et même longtemps après. Jusque dans *Béatrix*, en 1839, il trahit sa passion pour « ces êtres élevés au-dessus des grossièretés vulgaires, où deux créatures réunies en un ange sont enlevées par les ailes du plaisir » ; et *Séraphita* elle-même, en 1835, n'est-elle pas aussi une audacieuse incarnation des « deux natures en un seul être » ? On n'oserait pas un tel rapprochement, s'il ne nous était expressément suggéré par Balzac, dans une de ses premières lettres à M^me^ Hanska : « *Séraphita*, écrit-il, sera une espèce de *Fragoletta*, mais avec cette différence que je suppose cette créature un ange arrivé à sa dernière transformation, et brisant son enveloppe pour monter aux cieux. Il est aimé par un homme et par une femme, auxquels il dit, en s'envolant aux cieux, qu'ils ont aimé l'un et l'autre l'amour qui les liait, en le voyant en lui, ange tout pur...[2]. »

Cela fait bien des anges, trop d'anges, en vérité ; en tout cas, plus qu'il n'en faut pour une aventure aussi terrestre que celle de Casanova avec Bellino et de Sarrasine avec l'équivoque Zambinella. Peut-être le charme ambigu de ces créatures doubles n'est-il parfait que dans l'atmosphère vaporeuse de la poésie ou de la légende : une sorte d'Ariel exilé, comme celui de Latouche, précisément, ou de Trilby, comme celui de Nodier, est beaucoup plus près de Séraphita, au moins sur le plan psychologique, que les

1. Le nom même de *Fragoletta* n'est pas sans avoir quelque subtile résonance casanovienne. Ce nom, ou plutôt ce surnom, — *fragoletta* signifie *petite fraise*, — était celui d'une comédienne, Giovanna Caldéroni, femme du comédien danseur Balletti, dont la famille fut liée à celle de Casanova, et à Casanova lui-même, par de tendres liens.

2. *Lettres à l'Étrangère*, I, 88 ; lettre du 20 novembre 1833. Il n'est pas sans intérêt de relever que l'idée première du roman serait venue à Balzac dans l'atelier du sculpteur Bra, devant un groupe de sculpture religieuse.

inquiétants favoris des riches prélats du XVIIIe siècle italien.

A vrai dire, quand il écrivait *Sarrasine*, Balzac n'en était pas tout à fait à la période swedenborgienne de sa vie. Plus volontiers, à cette époque, eût-il fait son miel des conteurs italiens, et Boccace, Bandello, Grazzini lui étaient plus familiers que *La Sagesse angélique sur le divin amour*. Sa conception de l'amour, ou, pour mieux dire, sa théorie du plaisir, se sent encore d'une jeunesse assez cynique, et, à travers les Italiens du XIVe ou du XVe siècle, rejoint ceux du XVIIIe, en la personne du plus galant d'entre eux, du Vénitien Casanova.

C'est un fait connu aujourd'hui de tous les balzaciens que la célèbre, l'admirable passion pour Mme de Berny commença par des déclarations dont le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elles étaient naïvement impudentes. Suivant les dispositions d'humeur, l'on réalise avec étonnement ou avec chagrin que Balzac ait pu écrire, en 1822, à celle qui allait devenir la *dilecta*, des phrases de ce goût : « Dédaignant la poésie, le sentiment, ce genre dont on revêt les paroles, je vous crois assez forte pour voir les idées à nu ; traitons de l'amour. Et il n'existe que deux sentiments qui méritent ce nom : celui des mères pour leurs enfants et celui que la nature a posé chez nous comme principe conservateur. Ainsi, quand j'ai dit : je vous aime, voilà ce que cela signifie. La première fois que je vous vis, mes sens furent émus, et mon imagination s'alluma jusqu'au point de vous croire une perfection,... etc.[1] » Très justement, on a retrouvé l'écho de ce sensualisme, puisé aux meilleures sources du siècle précédent, non seulement dans la *Physiologie de l'Amour moderne*, mais dans un essai que Balzac écrivit, en 1831, sur l'*Amour* : « Il n'est pas toujours agréable, mais il est parfois utile de réduire chaque chose à sa plus simple expression. Ainsi décomposé, l'amour ne paraît que ce qu'il est vraiment, un puissant appétit...[2]. »

Nous voici redescendus, loin de *La Sagesse angélique*, dans le monde fort charnel où Balzac devait rencontrer Casanova.

Certes, l'histoire de Sarrasine n'a pas la sereine impudeur propre à l'épisode de Bellino, comme à la plupart des épisodes des célèbres *Mémoires*. Les événements y sont conduits avec plus de mystère, les figures enveloppées d'une sorte de poésie fantastique. Mais l'atmosphère même du récit semble éminemment favorable

1. Lettres de Balzac à Mme de Berny, publiées pour la première fois en 1921 par G. Hanoteaux et G. Vicaire, dans *La Jeunesse de Balzac*. Cf. le texte cité, p. 180.

2. Le rapprochement a été fait par E.-R. Curtius dans son *Balzac*, traduction française, p. 118, et le texte cité est emprunté aux *Œuvres complètes*, XX, p. 534.

à mettre en valeur ce thème de la beauté ambiguë cher à Balzac, et l'art avec lequel il a fondu les traits manifestement empruntés à Casanova dans une intrigue qui, par ailleurs, a quelque chose d'hoffmannesque est fort curieux.

La comparaison attentive des deux textes montre à quel point le romancier a docilement soumis son imagination aux suggestions d'un modèle dans lequel il sentait l'accent de la réalité vécue. C'est une démonstration qui n'est plus à faire, après l'étude de M. Henri David. Autour de la situation qu'il transpose, et dont il développe les conséquences romanesques, Balzac groupe des personnages auxquels il donne des noms empruntés à Casanova : le nom, francisé, du comte de Lanty est le nom italien de Térésa Lanti, sous lequel Bellino reparaît à Florence ; le fils du comte de Lanty s'appelle Filippo, comme le fils de Térésa Lanti. Des traits physiques, des artifices de toilette, des images empruntées à l'art sont identiques dans les deux récits. Telle M^lle^ de Maupin, dont la voix ambiguë de contralto, dans un rôle de travesti à l'Opéra de Paris, troublait étrangement ses admirateurs, la Zambinella « attaque vivement l'âme » de Sarrasine, dès les premières notes d'un chant où il y a quelque chose de charnel, et Casanova semble écouter avec les yeux les vocalises de Bellino, admirant les « grâces enchanteresses » du chanteur, et sensible au piquant contraste entre la voix et les formes apparentes de l'artiste. Dans le roman, comme dans les *Mémoires*, mêmes jeux troublants de travestis, mêmes soupers de comédiens, mêmes concerts improvisés, mêmes promenades dans les villas patriciennes de la campagne romaine. Ce dernier épisode nous fournit même la preuve la plus curieuse de l'influence subie par Balzac : la promenade matinale de Sarrasine et de la Zambinella à Frascati, après une nuit d'orgie, et l'aventure caractéristique du serpent, sont empruntées non à l'histoire de Bellino, mais à celle de Lucrezia Castelli, l'une des premières maîtresses de Casanova[1], et, précisément, Bellino ressemblait à la belle Lucrezia[2].

Notons enfin, comme une dernière résonance des *Mémoires* de Casanova, l'allusion à Cagliostro et à Saint-Germain dans la première partie de *Sarrasine*. On connaît les rapports de l'aventurier vénitien avec son rival en charlatanerie, ce mystérieux comte de Saint-Germain qu'il rencontra pour la première fois à Paris, chez la marquise d'Urfé, en 1757. On sait aussi qu'une des moins risibles jongleries du thaumaturge n'était pas sa prétention à

1. *Mémoires*, I, chap. 9 et 10.
2. *Ibid.*, p. 328.

l'immortalité ou plutôt à la réincarnation sous diverses formes, grâce à laquelle il fit tant de dupes [1]. D'autre part, Casanova s'était trouvé plus d'une fois en présence de Balsamo-Cagliostro, qu'il qualifie sans vergogne de « fieffé fripon », et auquel il consacra une partie de son curieux ouvrage, *Soliloque d'un penseur* [2]. Ces deux étranges figures hantent comme des fantômes la fantastique destinée de la Zambinella balzacienne. Quand le célèbre castrat n'est plus qu'un horrible vieillard dont l'apparition glace d'épouvante les jeunes femmes dans le salon de Mme de Lanty, les habitués de la maison rivalisent à son sujet d'extravagantes conjectures : l'un prouve, par « des considérations historiques très spécieuses, que ce vieillard, mis sous verre, était le fameux Balsamo, dit Cagliostro, » qui a échappé à la mort ; l'autre prétend reconnaître « dans ce singulier personnage le comte de Saint-Germain [3] ».

Si Balzac évoque ainsi d'une façon assez inattendue le souvenir de Saint-Germain, et celui de Cagliostro, à propos d'une aventure dont il a situé la scène dans le Paris de la Restauration, c'est sans doute qu'en 1830 il était sous l'impression d'une récente lecture de Casanova. Au moment où *Sarrasine* paraît dans la *Revue de Paris*, la même revue venait de publier *L'Élixir de longue vie*, et dans cette nouvelle qui, pas plus que *Sarrasine*, ne se rattache par aucun lien à l'ensemble de la *Comédie humaine*, à laquelle elle fut plus tard artificiellement incorporée [4], le souvenir de l'illustre charlatan semble aussi s'imposer à l'imagination du romancier. *L'Élixir de longue vie* est une dernière aventure de don Juan, — si toutefois il peut y avoir une dernière aventure de don Juan, — aventure moins romanesque que philosophique. L'histoire commence à Ferrare et s'achève en Espagne : don Juan, qui a reçu de son père mourant un élixir propre à rendre la vie et la jeunesse au corps le plus usé, se garde bien d'expérimenter la vertu du talisman sur le vieillard à l'agonie ; il le réserve pour lui-même, au terme d'une existence dont on connaît les excès et les prodigalités légendaires. Dans la préface qu'il a écrite pour sa nouvelle, Balzac en attribue l'idée première à une fantaisie d'Hoffmann, « publiée dans quelque almanach d'Allemagne et oubliée

1. Cf. *Mémoires* de Casanova, III, p. 477 et suiv. ; IV, p. 47 et suiv. ; Ed. Maynial, *Casanova et son temps*, p. 15 à 131.

2. *Mémoires*, VIII, p. 11-13. *Le Soliloque d'un penseur*, publié à Prague en 1786, a été réimprimé par M. Raoul Vèze en 1926 dans ses *Pages casanoviennes*.

3. *Sarrasine*, édit. Conard, p. 397.

4. *L'Élixir de longue vie* paraît le 24 octobre 1830 ; *Sarrasine*, les 21-28 novembre 1830 dans la *Revue de Paris*. — La première nouvelle prendra place en 1846 dans les *Études philosophiques* ; la seconde, en 1834, dans les *Scènes de la vie parisienne*.

dans ses œuvres par ses éditeurs ». Et, de fait, les rapports entre l'œuvre du romancier français et celle du maître allemand sont évidents ; il y a quelque chose d'hoffmannesque dans *L'Élixir de longue vie* comme dans *Sarrasine* ; mais il y a aussi quelque chose de casanovien. Ces premiers volumes des *Mémoires* de Casanova que Balzac lisait en 1830 et où il trouvait le sujet, les personnages, le décor de *Sarrasine*, sont ceux aussi où paraît l'extravagante personnalité de Saint-Germain : M^me^ de Gergi, qui a introduit le charlatan chez la marquise d'Urfé, prétend l'avoir connu cinquante ans auparavant à Venise et affirme qu'il n'a pas changé depuis cette époque ; lui-même laissait dire volontiers qu'il avait trois cents ans, « qu'il possédait la panacée ; qu'il faisait tout ce qu'il voulait de la nature » ; tantôt il se défendait de pouvoir rendre la jeunesse aux femmes, « se contentant de les conserver dans l'état où il les prenait, au moyen de certains fards, de précieux cosmétiques ou d'une eau magique dont il possédait le coûteux secret » ; tantôt il parlait de François I^er^, de Marie Stuart, de Marguerite de Valois, ou des Pères du Concile de Trente, comme de personnages qu'il a familièrement connus. Mais c'est un fait établi historiquement que Saint-Germain avait gagné les bonnes grâces de M^me^ de Pompadour, en lui garantissant l'exclusivité de son *eau de jeunesse* qui avait la vertu, non point de rendre la fraîcheur et la santé juvénile à celles qui les avaient perdues, mais de les conserver jusqu'à la mort dans le même état. Jaloux de Saint-Germain, en qui il avait flairé un rival dangereux, Casanova commente assez joliment ce dernier miracle : « L'eau de jeunesse, dit-il, avait effectivement opéré, sinon sur le physique, au moins sur le moral de la favorite ; elle avait assuré le monarque qu'elle sentait qu'elle ne vieillissait pas ».

Évidemment, Balzac n'avait pas besoin d'emprunter à qui que ce fût l'élixir de longue vie, pas plus que la peau de chagrin, accessoires vulgaires dans le bric-à-brac de l'éternelle charlatanerie. Mais, en quête d'un sujet de nouvelle, il a dû lire avec intérêt cette extravagante histoire de deux aventuriers[1] et c'est elle sans doute qui l'a mis sur la voie du sujet qu'il cherchait.

Aussi peut-on se demander si, en dehors de *Sarrasine*, il n'y aurait pas dans l'œuvre de Balzac d'autres souvenirs des *Mémoires* de Casanova.

On peut signaler, comme une simple curiosité bibliographique,

1. Les deux aventuriers, car nous voyons Casanova, lui aussi, entreprendre l'*hypostase* de la vieille marquise d'Urfé, c'est-à-dire sa réincarnation sous une forme jeune (*Mémoires*, V, chap. 16).

que Balzac avait repris le nom de Mme de Lanty dans la première édition du *Lys dans la Vallée*; mais il le supprima dans l'édition de la *Comédie humaine*. D'autre part, lorsque Charles Rabou donna une suite, en 1853, au *Député d'Arcis*, que Balzac avait laissé inachevé, il ressuscita les principaux personnages de *Sarrasine*, M. et Mme de Lanty, leurs enfants Filippo et Marianina, Sarrasine lui-même, Vieu et la Zambinella, en les faisant intervenir d'une façon tout à fait arbitraire dans l'extraordinaire histoire qu'il imagina.

Mais l'attention doit être tout naturellement attirée vers celles des fictions balzaciennes qui ont un caractère proprement vénitien, et, à ce titre, *Facino Cane* et *Massimilla Doni* méritent une étude particulière.

Remarquons d'abord que ces deux nouvelles sont sensiblement postérieures à *Sarrasine*, la première datant de 1836, la seconde, de 1839. Quand il les écrit, Balzac ne doit plus être sous l'impression directe d'une lecture. D'autre part, les deux œuvres ont ce caractère commun avec la nouvelle de 1830 d'être totalement étrangères à la *Comédie humaine*; les personnages qui y paraissent ne se retrouvent nulle part dans les *Scènes* ou dans les *Études* qui composent le vaste ensemble.

Facino Cane commence par une « observation » parisienne très réaliste, offrant avec l'expérience directe de l'auteur des liens étroits, mais se termine par une romanesque évasion des Plombs de Venise, compliquée d'une histoire de trésor, qui fait songer à la fois à Casanova et à *Monte Cristo*[1]. Le personnage de Facino Cane, noble vénitien déchu, se retrouvera dans *Massimilla Doni*.

Ce Marco Facino Cane, prince de Varese et descendant d'un condottiere du xve siècle, est tombé dans la plus profonde dégradation physique et morale; vieux et aveugle, il joue de la clarinette dans un bal de barrière à Paris; un soir, dans les fossés de la Bastille, il conte sa romanesque destinée à l'étranger qui l'a pris en sympathie. Il n'en faut pas plus pour faire renaître, dans l'imagination de Balzac, « Venise en ruines sur cette figure ruinée »; mais sans doute aussi, pour ranimer dans son esprit plus d'un souvenir de Casanova. Car il est impossible de ne pas songer à celui-ci et à sa plus célèbre aventure, son évasion hors des cachots de Venise, quand on lit le récit de Facino Cane : histoires de femmes et rivalités amoureuses avec un sénateur, puis avec un provéditeur, duels, enlèvements, arrestation en gondole, tout y

1. Le roman d'Alexandre Dumas est d'ailleurs postérieur, 1844.

est. Le séjour dans les puits, les circonstances de l'évasion, l'instrument qui sert à creuser le plancher et les murs, et jusqu'à la collaboration mystérieuse d'un précédent détenu qui a tracé un plan et une inscription arabe, pour guider sur la voie du salut et de la fortune ses éventuels successeurs, introduisent les lecteurs des *Mémoires* de Casanova dans un monde familier. Facino Cane qui, bien entendu, a étudié les langues orientales au couvent des Arméniens, déchiffre l'inscription en tâtant les caractères du bout des doigts dans son obscur cachot, débrouille le plan, achève en un mois le travail de son évasion, découvre le souterrain et la cave où dorment les trésors de la République, emplit ses poches d'or et de diamants, se sauve enfin avec la complicité d'un geôlier et de deux gondoliers... Réfugié à Paris, comme Casanova, il réussit à pénétrer à la Cour de Louis XV, dans l'intimité des favorites, comme Casanova, et jouissant largement, comme lui, de tous les plaisirs de l'amour et du jeu, ne tarde pas à se ruiner. Facino Cane offre encore avec son illustre compatriote une singulière analogie : sa passion de l'or, véritable monomanie, se manifeste par le besoin de porter toujours de l'or et des bijoux sur lui ; c'était aussi la manie de Casanova qui, à maints endroits de son récit, et dans les diverses circonstances de sa vie, donne avec complaisance le détail des valeurs qu'il possède en ducats et en pierres. Chez Facino Cane, cette passion a quelque chose de surnaturel : il sent l'or et les diamants à travers les obstacles ; aveugle, il s'arrête encore devant les boutiques des joailliers, averti par un infaillible instinct ; vieux et ruiné, il rêve de retourner avec un compagnon à Venise : il retrouvera la porte du souterrain qui garde le trésor, *verra* l'or à travers les murailles, le devinera sous les eaux de la lagune où il est enfoui... Tel Casanova, en l'une des aventures les plus scabreuses de sa folle jeunesse, prétendait retrouver un trésor à Cesena, dans les États du pape, grâce à l'infaillible divination de sa science cabalistique[1].

L'autre nouvelle vénitienne de Balzac, *Massimilla Doni*, est d'un ton différent. Comme on l'a remarqué, il est très rare que l'auteur de la *Comédie humaine* « s'attarde à décrire l'amour spirituel, l'amour qui échappe à toute tentation charnelle[2] ». Cette union « angélique » est pourtant celle du patricien Émilio Memmi et de la belle Massimilla, et rien ne serait moins casanovien que cet amour, si, pour humaniser la *dilectio spiritualis* de son ado-

1. L'histoire du trésor de Cesena est au tome II des *Mémoires* ; celle de l'évasion de Casanova, au tome III.
2. *Curtius*, Balzac, traduction française, p. 132.

rateur, Massimilla ne se décidait un soir à prendre dans son lit la place d'une courtisane qu'il aime moins platoniquement. Cette substitution est assez dans le goût de Casanova et du XVIIIe siècle vénitien. Au reste, ici encore, le cadre, les accessoires et les comparses sont bien du temps, encore que la scène se passe en 1820, Émilio Memmi, descendant et héritier de Facino Cane, prince de Varese, à peu près complètement ruiné, possède quinze cents francs de rente et l'un des plus beaux palais du monde, vide de meubles. Il a pour ami un Vendramin, fervent de l'opium, qui, par dégoût et honte de la déchéance de Venise, vit en rêve dans le passé glorieux de la Sérénissime. A l'insu d'Émilio, ce Vendramin a loué le palais Memmi à un vieux seigneur opulent, protecteur d'une *diva*, qui, pour satisfaire les caprices de sa belle, a rendu à la demeure déchue une splendeur digne de l'ancienne Venise. Par la puissance d'une fortune colossale, la métamorphose s'est opérée en quelques heures ; Émilio, qui rentre chez lui, un soir, croit rêver en retrouvant ce palais des *Mille et une Nuits*, habité par la plus voluptueuse des sultanes. Désormais, il sera pris entre l'amour simplement sensuel qu'il éprouve pour cette sultane, la *prima donna* Clarissa Tinti, et la passion éthérée, toute contemplative, qui l'attache à Massimilla Doni, jusqu'au jour où l'initiative hardie de Massimilla triomphera de son excessive réserve.

Ces noms de Memmi et de Vendramin, Balzac n'avait pas besoin de les emprunter à Casanova, car ils appartiennent à l'histoire ; celui de Doni lui fut sans doute suggéré par le portrait de Margherita Doni, œuvre de Raphaël, qu'il avait admiré, en 1837, à Florence [1]. Le décor et les circonstances du récit rappellent maintes fois les chapitres vénitiens des *Mémoires* : la vie est celle de Venise au XVIIIe siècle, atmosphère d'intrigue et de plaisir, où la politique, l'art et l'amour composent un subtil mélange ; le récit nous entraîne d'une villa du Frioul à un palais sur le Grand Canal, d'une loge de la *Fenice* où l'on aime, au café Florian où l'on conspire, d'un souper de comédienne à une représentation d'opéra. Entre les principaux personnages, Balzac a tissé ces liens à la fois fragiles et prédestinés qui préparent souvent les rencontres et les plaisirs de Casanova : le vieux duc Cataneo, protecteur de la chanteuse, se trouve être aussi le mari en titre de Massimilla Doni. « L'illustre cantatrice était une simple servante d'auberge, dont la voix merveilleuse avait surpris un grand seigneur sicilien en voyage. La beauté de cette enfant, qui avait alors douze

1. *Lettres à l'Étrangère*, I, 381.

ans, s'était trouvée digne de la voix; le grand seigneur avait eu la constance de faire élever cette petite personne comme Louis XV fit jadis élever mademoiselle de Romans. Il avait attendu patiemment que la voix de Clara fût exercée par un fameux professeur, et qu'elle eût seize ans, pour jouir de tous les trésors si laborieusement cultivés [1]. » Mlle de Romans, qui figure ici assez inopinément, appartient aussi à l'histoire; mais n'est-il pas singulier de rencontrer dans cette aventure éminemment vénitienne celle dont Casanova se flattait d'avoir préparé l'éblouissant destin, en lui prédisant qu'elle deviendrait un jour la maîtresse du roi [2]?

Certes, dans ces nouvelles italiennes de Balzac, il n'y a pas seulement des souvenirs de Casanova, et l'on a eu raison d'écrire que l'auteur de *Sarrasine*, de *Facino Cane* et de *Massimilla Doni* avait vu l'Italie en romantique, à travers Hoffmann, Musset et George Sand, à travers Stendhal surtout, auquel il emprunte sa conception de la volupté, non efféminée, mais énergique, et son goût de la musique italienne [3]. Ces influences se mêlent assez curieusement à celle de Boccace et des conteurs italiens, tels que Bandello et Grazzini, qui alimente, vers 1833, la verve du *novelliere* des *Contes drôlatiques* [4]. Toutefois, Balzac, en 1839, n'a peut-être pas tout à fait la même idée de l'Italie qu'en 1830. Entre ces deux dates ont pris place plusieurs expériences, plusieurs contacts personnels avec une terre chargée de passion, de rêve et de souvenir. En 1830, l'Italie n'était pour Balzac, comme pour le Musset des *Contes d'Espagne et d'Italie*, comme pour la plupart des poètes et des conteurs romantiques, que le lieu privilégié de leur fantaisie. Et c'est cette province de notre littérature qui appartient de droit à Casanova; ses *Mémoires* excitaient comme une ivresse facile les imaginations en mal d'exotisme [5].

Mais, un jour, Balzac descendra lui aussi en Italie, après tant de pèlerins passionnés. Le voyage à Turin, avec Mme Marbouty, en juillet 1836, n'avait été qu'un lever de rideau. Au printemps suivant, il a repris la route des Alpes, visité très rapidement Milan, Venise, Gênes, Florence. Venise..., cinq jours, dont deux pluvieux; une petite maison gothique, sur le Grand Canal, qu'il ne peut regarder sans avoir les yeux pleins de larmes : « J'ai conçu tout le bonheur que deux personnes pourraient y ressentir, en y

1. *Massimilla Doni*, édit. Conard, XXVII, p. 384.
2. L'histoire de Mlle de Romans est au tome V des *Mémoires* de Casanova.
3. F. Baldensperger, *Orientations étrangères chez Balzac*, p. 147.
4. *Ibid.*, p. 153.
5. Cf. Estève, *Byron et le Romantisme français*, p. 423, n. 1.

demeurant étrangers au monde entier[1] ». Et là-dessus il envoie à Mme Hanska tout un programme de vie vénitienne, pour plus tard. Seulement, au retour, en juillet 1837, il écrit *Massimilla Doni*.

Or, cet hommage à Venise, Balzac s'est bien rendu compte qu'il était au croisement de deux conceptions différentes de l'Italie : celle qu'il devait à ses lectures, et particulièrement à Casanova, et celle qu'il devait à ses propres curiosités d'artiste. Il y a, dans la nouvelle, toute une partie qui n'est qu'un minutieux commentaire de l'opéra italien, en l'espèce, le *Mosé* de Rossini ; les personnages de la fiction assistent à une représentation de *Mosé*, et, pour mieux rendre et justifier leurs impressions, Balzac, qui a entrepris de longues études sur la musique, pousse la conscience jusqu'à se faire jouer, rejouer et commenter par un bon vieux musicien allemand l'opéra qu'il analyse mesure par mesure[2]. Là est pour lui l'essentiel de son œuvre. Mais, d'avance, il envisage « les mauvaises et méchantes sottises » que cette œuvre lui attirera. « Vu d'un côté, le sujet donne prise à la critique ; on dira que je suis un homme obscène. Mais voyez le sujet psychique ; c'est une merveille, selon moi... Dans cinq ans, *Massimilla Doni* sera comprise comme une belle explication des plus intimes procédés de l'art. Aux yeux des lecteurs du premier jour, ce sera ce que ça est en apparence : un amoureux qui ne peut posséder la femme qu'il adore, parce qu'il la désire trop, et qui possède une misérable fille[3]. » Est-il permis d'avouer qu'on a encore les yeux des lecteurs du premier jour et que, dans la nouvelle de Balzac, le premier thème a gardé plus de spontanéité, de fraîcheur, et, au demeurant, de vérité, que le second?

Édouard Maynial.

1. *Lettres à l'Étrangère*, I, p. 383.
2. *Ibid.*, p. 457-458.
3. *Ibid.*

MÉLANGES

DEUX PIÈCES APOCRYPHES DANS LES ŒUVRES DE RÉGNIER : « La Satire en Coq-à-l'Ane » et le Dialogue de Cloris et Phylis.

Tous les éditeurs modernes de Mathurin Régnier ont admis, sans soulever la question de l'authenticité, deux poèmes posthumes, une satire marotique en vers de huit syllabes, dite du Coq-à-l'Ane, et un dialogue, scène de pastorale, intitulé Cloris et Phylis.

Ces deux pièces sont pourtant suspectes à plus d'un titre.

D'abord, comme M. Vianey l'a constaté (*Mathurin Régnier*, chapitre premier), il est étrange que ces vers aient été pour la première fois attribués au poète quarante ans après sa mort. C'est en effet en 1652 qu'ils sont joints à la deuxième édition des *Satires* sortie des presses des Elzévirs, à Leyde. Le *Dialogue* avait paru auparavant en 1619, six ans après la mort de Régnier, dans le *Cabinet des Muses* sous l'initiale R. Quant au *Coq-à-l'Ane*, il était resté inconnu jusqu'alors : certes, il n'est pas sans exemple qu'un poème ait longtemps circulé manuscrit avant d'être recueilli par un éditeur; mais on conçoit que ce long vagabondage rende plus délicate la question d'authenticité.

Or les éditeurs hollandais étaient-ils bien placés pour donner des attributions indiscutables? On dira qu'ils ont été guidés dans leurs éditions françaises par les frères Du Puy, bibliothécaires du roi[1]; que les Du Puy connurent Régnier et ont pu conserver quelques pièces inédites; qu'enfin les Elzévirs ont retrouvé les *Poèmes spirituels* dont l'authenticité ne paraît pas douteuse. Ce n'est pas assez pour leur accorder pleine confiance. A plusieurs reprises leur perspicacité a été mise en défaut d'une façon grossière. Ainsi, dans la même édition de Régnier, ils n'ont pas hésité à attribuer au satirique des stances manifestement apocryphes, les *Louanges de Macette*, parce qu'un cahier manuscrit avait groupé sous le nom de l'auteur de *Macette* une série de poèmes anonymes se rapportant à des sujets analogues[2]. Ils ont aussi attribué au même poète la *Satire du Pont-Neuf*, qui est indiscutablement de Jean Le Blanc : la pièce figure, en effet, dans la *Neotemachie poétique* dudit Le Blanc (à Paris, chez

1. Cf. Isaac Uri, *François Guyet*, p. 57.

2. Cette négligence a été relevée par Brossette (édition des *Satires et autres Œuvres de Régnier*, avec des remarques, 1729).

François Julliot, 1610, in-4°) avec quelques vers de plus[1]. L'autorité des Elzévirs est donc sujette à caution. En revanche, dans le *Coq-à-l'Ane* comme dans le *Dialogue* abondent les raisons de défiance.

I

On a voulu voir une preuve de l'authenticité de la *Satire en Coq-à-l'Ane* dans l'allusion que le poète fait à sa pension :

Vous sçavez que j'ay pension
Et que l'on a pretention
Soit par sottise ou par malice,
Embarrassant le bénéfice
Me rendre, en me torchant le bec,
Le ventre creux comme un rebec...
Encore, au lieu de payement,
On parle d'un retranchement,
Me faisant au nez grise mine,
Que l'abbaye est en ruyne,
Et ne vaut pas, beaucoup s'en faut,
Les deux mille francs qu'il me faut.
(Vers 5 à 10 et 13 à 17).

Les biographes, comme Goujet, qui ont accordé à Régnier une pension de deux mille francs, ont tiré, de leur aveu, cette indication du *Coq-à-l'Ane* lui-même et leur témoignage est donc nul.

Tallemant des Réaux, qui puise à une autre source, affirme que cette pension était de six mille francs (ou livres); ce taux est plus conforme à la vraisemblance; le satirique, en effet, tirait son revenu de l'abbaye des Vaux de Cernay, qui avait appartenu à son oncle Philippe Desportes, le richissime abbé-poète; quelques années auparavant, en 1588, les finances des Vaux de Cernay étaient si prospères que « Desportes avait augmenté le taux de la pension des moines[2] ».

L'abbaye était donc loin d'« être en ruine ».

Faut-il chercher une autre preuve d'authenticité dans une allusion à l'oncle de Régnier?

Le poète, indigent, essaie de tromper ses ennuis financiers en évoquant de riches prébendes;

Mon esprit,
dit-il,

Se feint... pour passer le temps
Avoir cent mille escus contans
Avecq' cela large campagne :
Je fais des chasteaux en Espagne;
J'entreprens partis sur partis :
Toutes fois je vous avertis,
Pour le *sel*, que je m'en *desporte*.
(Vers 45 à 51.)

1. « Les Elzévirs, dans l'intention frauduleuse de grossir les *Œuvres* de Régnier, tronquèrent le début de cette pièce d'une douzaine de vers et l'attribuèrent à leur auteur. » — F. Fleuret et L. Perceau, *Les Satires françaises du XVII^e siècle*. Garnier, t. I, p. 42.

2. Ed. de Barthelémy, *Œuvres de Régnier*, p. 118, note; sur l'heureuse façon dont l'oncle de Régnier savait administrer ses biens, voir F. Brunot, *Doctrine de Malherbe*, ch. I.

Desportes, qui savait si bien administrer ses abbayes, avait d'autres profits : on lui enviait surtout la ferme du sel ; c'est à ce « sel » qu'il est fait allusion ici, avec un jeu de mots qui rappelle celui de « Bon-Port » : Bon-Port était le nom d'une abbaye de Desportes, et l'on disait malicieusement que si beaucoup s'aventuraient sur l'océan de la faveur, peu de pilotes arrivaient « à bon port ». Mais ce sont là propos d'envieux. Or Régnier n'est pas jaloux de son oncle, qu'il a défendu contre ses adversaires on sait avec quelle affectueuse chaleur. L'irrévérence de ce passage fait penser aux réflexions désobligeantes que les pauvres hères du Parnasse n'ont pas ménagées au vieux poète millionnaire[1].

Ainsi deux allusions qu'on semblait pouvoir retenir se retournent contre l'authenticité.

Peut-on tirer une preuve du style ?

L'épître justifie son titre par une accumulation de phrases incohérentes qui caractérisent ce genre badin, proscrit par la *Défense et illustration de la langue française*. « Il n'y a rien, constate M. Vianey (*op. cit.*, page 32, note), dans l'œuvre de notre satirique qui ressemble au *Coq-à-l'Ane* marotique. » Et l'on reste perplexe devant ce retour *in extremis* à Marot de celui qui partout ailleurs ne jure que par Ronsard et la Pléiade.

Que faut-il penser maintenant de la signature qui termine la pièce :

> Faute de papier, *bona sere*;
> Qui a de l'argent, si le serre;
> Vostre serviteur a jamais
> Maistre Janin du Pont-Alais.

On sait que Jean de l'Espine, dit du Pont-Alais, ou Songe-Creux, auteur de jeux, sotties et farces, vécut sous le règne de François Ier. Est-il cité seulement parce que Marot l'a nommé dans son Épître première du *Coq-à-l'Ane* ? Brossette explique : « Régnier s'est appliqué ce nom, comme d'un homme qui a été le Momus de son temps ». On peut se demander plutôt si ce n'est pas la signature burlesquement anoblie d'un poète réellement prénommé Jean.

Voilà les difficultés que soulève le *Coq-à-l'Ane* si on tient à le rattacher aux *Satires* de Régnier. En revanche, il présente de singulières ressemblances avec un groupe d'épîtres anonymes, qui ont déjà été étudiées, mais trop superficiellement, et qui peuvent nous donner la clef de ce petit problème littéraire.

Ces Épîtres, un éditeur bien oublié de Régnier, Édouard de Barthé-

1. Cf., par exemple, Berthelot, L'*Esloignement de la Cour* (Editions Sansot-Fleuret, p. 37).

> Je lis souvent et me plais fort
> A ces vers du sieur de Bon-Port :
> « Heureux qui peut passer sa vie
> Entre les siens, exempt d'envie... »
>
> Son âme justement contente,
> Ayant dix mille escus de rente.
> Sans avoir travail ny soucy
> Le faisoit caqueter ainsi.

lemy, les a tirées pour son édition de 1862[1] d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, alors coté 4725 du supplément français, actuellement 12491, gros registre in-folio de 400 pages.

Sa joie de chercheur d'inédits avait été grande en lisant en tête de la page 45 : « Plusieurs vers estant de suitte du sieur Régnier, de différentes années, qui n'ont esté imprimés dans ses œuvres et trouvés après sa mort »; sans plus ample information, il incorpora aux *Satires* les trente-deux pièces qui couvrent les quinze pages suivantes « transcrites par la même main, sur deux colonnes, avec les titres « et une date pour chacune[2] ».

Ces dates s'échelonnent de 1606 à 1613; les titres classent les pièces en trois groupes : Pamphlets contre le maréchal d'Ancre; Épîtres à « M. l'Évesque de Chartres »; Vers « pour le feu roy Henri IV ».

E. Courbet, dans la notice des *Œuvres de Régnier* (Lemerre, 1875), a rejeté en bloc, comme apocryphe, ce lot hétéroclite.

En réalité, il faut faire une distinction. Les pièces contre le maréchal d'Ancre, mazarinades avant la lettre, violentes et grossières, sont forcément apocryphes, Concini n'étant devenu maréchal qu'après la mort du poète; les vers pour Henri IV sont au contraire parfaitement authentiques : ce sont des fragments des *Devises* pour l' « Entrée » (supprimée par la mort du roi) de Marie de Médicis à Paris, en 1610; le texte intégral en a été retrouvé par M. Roy, dans les Registres de l'Hôtel de Ville de Paris[3]; seule la date (1613) attribuée à ces diverses pièces est fantaisiste; le texte du manuscrit 4725 fournit en quelques points, comme je l'ai montré ailleurs[4], des leçons préférables à celui du Registre de l'Hôtel de Ville. Il est évident que ce sont là les vers « estant de suitte du sieur Régnier », qui ont entraîné l'attribution des pièces voisines, en particulier des *Lettres à l'Évêque de Chartres*. Nous verrons ce qu'il faut penser de l'authenticité de ces lettres; constatons d'abord que, comme le pensait E. de Barthélemy, elles forment avec le *Coq-à-l'Ane* un ensemble parfaitement cohérent.

*
* *

L'auteur de la *Satire en Coq-à-l'Ane*, alité, emploie ses loisirs forcés à entretenir son protecteur des fantaisies de son esprit :

Perclus d'une jambe et des bras,
Tout de mon long entre deux dras,
Il ne me reste que la langue
Pour vous faire ceste harangue.

(Vers 1 à 4.)

1. *Œuvres de Mathurin Régnier*, augmentées de trente-deux pièces inédites par Ed. de Barthélemy, Poulet-Malassis, 1862, in-8°.
2. Cf. Introduction de l'édition de 1862, I.
3. Cf. *Revue d'Histoire Littéraire*, 1894, p. 422.
4. *Id.*, juillet-septembre 1931, p. 449.

De même le poète des *Épîtres*, immobilisé par la maladie, n'a d'autre joie qu'à penser à son maître et le faire rire :

Un vent froid... m'a fait grand mal à la teste
Et me contrainct garder le lict
Ou je n'ay pas plus grand delict
Qu'à penser à vostre Excellence.
(Lettre V, éd. Barthélemy, p. 262.)

Le dos au feu, la teste embéguinée,
Faisant le sot dessous la cheminée,
Je tousse, crache et suis plus morfondu
Que jeune moine à l'eau froide tondu...
Ce néanmoins, en despit de la toux,
Vous voyez bien que je pensois à vous.
(Lettre VII, *ibid.*, p. 266.)

Pour tascher de vous faire rire,
Je prends plaisir de vous déduire,
Vous entretenant par escrit
Des chimères de mon esprit.
(Lettre XI, *ibid.*, p. 273.)[1]

Le Coq-à-l'Ane fait allusion, nous l'avons vu, à des embarras financiers. On retrouve des préoccupations analogues dans les *Épîtres* :

Les advocats... sçavent tirer en cachette
Les pistolles de ma pochette :
Encore ne m'en chaudroit-il
S'ils avoient l'esprit si subtil
Qu'ils me fissent gagner ma cause.
J'en ay si grand peur que je n'ose
Danser, rire ny fianter...
(Lettre VI, *ibid.*, p. 265.)

Précurseurs de la *Gazette rimée* de Loret, les octosyllabes de la *Satire* et des *Épîtres* font une place à la chronique et tiennent le correspondant au courant de la vie parisienne.

Les faits et gestes d'Ange Cappel, sieur du Luat, le fertile « donneur d'avis » pour l'aménagement des finances, ont un écho dans la *Satire* :

J'ay bien un advis d'autre estoffe,
Dont Du Luat le philosophe
Désigne rendre au consulat
Le nez fait comme un cervelat.
Si le Conseil ne s'y oppose,
Vous verrez une belle chose[2].
(Vers 55 à 60.)

1. Ces entrées en matière sont dans le style de Sigogne :

Chagrin, haletant, morfondu,
Couché de travers étendu...
Je vous écris cette missive.
Car je suis dans mon lit reclus
Où tout ainsi qu'un fou qu'on lie
Je revasse mainte folie.
(*Cabinet satyrique*, édit. Fleuret, II, 182.)

2. Sur les faits dont il s'agit ici, cf. Tallemant des Réaux, *Historiette de Sully*, I, 143 : « Ce donneur d'avis obtint le 27 septembre 1612 un arrêt du *Conseil* qui lui

Les *Épîtres* s'intéressent aux événements de la ville et de la cour :

Aux Tuilleries... je ne trouve rien de neuf
Que mesdames de Châteauneuf,
De Luxembourg, des Arts et d'autres
Du temps des Actes des Apostres.
(Lettre V, *ibid.*, p. 262.)

J'ai veu des estourneaux
Au Louvre dire mots nouveaux;
Qui donne d'estoc et de taille,
Qui perd, qui gagne la bataille,
Qui gage qu'il n'en sera rien.
Dieu veuille que tout aille bien.
Cependant la reyne s'appreste
Si le feu nous dure à la teste,
Avec d'hommes un milion
De s'en aller droict à Lion,
Où chascun déjà s'achemine.
(Lettre VI, *ibid.*, p. 265.)

* * *

La deuxième partie du *Coq-à-l'Ane*, pour mériter son nom, accumule maximes burlesques et proverbes dérisoires :

Je discours des neiges d'antan,
Je prends au nid le vent d'autan;
Je pette contre le tonnerre;
Aux papillons je fais la guerre...
A la Saint-Jean je tens aux grues;
Je plante des pois par les rues, etc.
(Vers 65 à 68 et 71, 72.)

Mêmes fantaisies dans les *Épîtres*, avec parfois la même expression :

Vertudieu! Les cirons me viennent,
Les rats *font guerre aux papillons...*
Jésus! que de chauves souris,
De chiens, de chats, bestes cornues
Voit-on sauter parmy les nues!... etc.
(Lettre VIII, *ibid.*, p. 267 [1].)

accordoit le vingtième denier d'un nouveau fonds qu'il proposoit sur le ménage du domaine du Roi. »

Cette allusion date la satire en 1612, avant l'arrêt du Conseil.

1. Ici encore l'imitation de Sigogne est visible des deux côtés; sinon dans le détail de l'expression, du moins dans le procédé :

Les chats sont sujets à la toux,
Les pois guerissent la colique,
Il faut estre en tout méthodique
Ne fust ce qu'à planter des choux...
Les hérons couvent en ce temps,
Les fleurs se cueillent au printemps..., etc.
(*Cabinet satyrique*, éd. Fleuret, II, 155.)

Plutarque, que Régnier n'a jamais cité, mais que les néo-marotiques prennent parfois à témoin [1], est invoqué dans la *Satire* :

> Aux chiens j'apprens la rhétorique,
> Car enfin ou Plutarque ment,
> Ou bien ils ont du jugement.
> (Vers 80 à 82.)

Il est aussi nommé dans une épître :

> Voire le plus brave Romain
> Dont nous a raconté Plutarque
> Auroit creu que c'estoit la Parque.
> (Lettre I, *ibid.*, p. 252.)

Enfin, nous retrouvons, dans une épître, cette « signature » énigmatique de la *Satire*, cette allusion à Jean, l'auteur de sotties :

> Or trouvez là le mot pour rire
> Car la toux m'empesche d'escrire;
> C'est pourquoy je finis ce mot,
> Vostre serviteur, *Jean le Sot*.
> (Lettre VII, *ibid.*, p. 267.)

*
* *

En somme, on comprend sans peine que l'éditeur de 1862 n'ait pas hésité à joindre le *Coq-à-l'Ane* au groupe des *Épîtres*; quant à l'attribution du lot entier à Régnier, ce n'était pas, *a priori*, une absurdité.

Les lettres sont adressées à l'évêque de Chartres, Philippe Hurault de Chiverny; or nous savons qu'il y avait plus d'un lien entre le neveu de Desportes et le prélat.

Philippe Hurault, fils du chancelier Hurault et d'Anne de Thou, avait succédé sur le siège de Chartres à son oncle Nicolas de Thou; lequel, grand ami de Desportes, avait tonsuré Régnier.

Entré dans la maison du marquis de Cœuvres, frère de Gabrielle d'Estrées, notre poète rencontra sans doute plus d'une fois au cours de missions communes le jeune évêque, lui aussi au service de la favorite.

Devenu chanoine de Chartres, Régnier rend souvent visite à son évêque qui fuit, à Royaumont, près de Luzarches, les soucis du diocèse. Le satirique vient là pour s'ébattre

> Je me propose... (dit-il)
> M'esgayer au repos que la campagne donne
> Et sans parler curé, doyen, chantre ou Sorbonne
> D'un bon mot faire rire en si belle saison
> Vous, vos chiens et vos chats, et toute la maison.
> Puis... dedans les champs que la rivière d'Oise
> Sur des arènes d'or en ses bords se dégoise...

1. Cf., par exemple, Berthelot (*L'Esloignement de la cour*, édit. Sansot, Fleuret, p. 34), Le Vasseur, Bocage, 1608, p. 117, etc.

Faire maints soubre-sauts, libre de corps et d'ame...
(Satire XV, v. 57 à 65.)

mais le démon de la poésie le reprend dans les sombres solitudes :

Je me lève et m'en vais dans le plus creux sejour
Que Royaumont recelle en ses forests secrettes
Des renards et des loups les ombreuses retraites
Et là malgré mes dents...
Je fais des vers...
(*Ibid.*, 72 à 77.)

Et c'est à Royaumont que le chanoine repenti demande en mourant que son corps repose [1].

L'auteur des *Épîtres*, lui aussi, à l'approche des « fêtes », se met en route pour Royaumont :

Vous ayant promis en partant
D'aller à Royaumont les festes,
J'avois mes bottes toutes prestes,
Cheval, bride, soutane à part,
Et dans ma pochette un Ronsard...
(Lettre XI, éd. Barthélemy, p. 274.)

car lui aussi est chanoine de Chartres; lui aussi a un procès analogue à celui qu'un Vialart suscita à Régnier [2] :

J'ai peur (dit-il),
Si je perdais la chanoinie
Que de moy le monde ne rie,
Et que je ne sois fort moqué,
Si je suis ainsy défroqué...
Je cry, j'escris et je tempeste
Après une meschante enqueste
Qu'on dit estre tout mon salut.
(Lettre VI, *ibid.*, p. 265.)

Lui aussi recommande à l'évêque d'oublier ses tracas, ses chantres et son doyen :

Vous devriez...
Vous reposer et vous mettre à votre ayse
Sans vous troubler de tant de differens,
Ny des Grandins, ny des pères Laurens...
Des missions de Vendosme et de Mantes;
Si le *doyen* a l'esprit de travers,
Si le gros [3] boit ou si je fais des vers.
(Lettre VII, *ibid.*, p. 266.)

1. Ce vœu fut exaucé : « Ses entrailles furent déposées en l'église paroissiale de Sainte-Marie de Rouen; son corps, enfermé dans un cercueil de plomb, fut transporté à l'abbaye de Royaumont, comme il l'avait ordonné ». — (Brossette.)

2. Cf. l'épigramme « Vialart plein d'hypocrisie... » dans les *Œuvres de Régnier*, éd. P. Poitevin, Garnier, p. 304.

3. Ce « gros » est sans doute un nommé L'Escluse, dont il est fait plus loin le « tombeau » burlesque :

Il ne faut invoquer la Muse
Pour faire la tombe à l'Escluse
Puisque Bacchus il réclamoit. — (*Ibid.*, p. 361.)

Les *Épîtres* citent d'autres personnages que Régnier connaissait fort bien, par exemple Pierre du Puy[1], garde de la Bibliothèque royale, allié aux Sanguin et aux de Thou et, par conséquent, à Hurault; et aussi Nicolas Sanguin, sieur de Trion (ou Tréon)[2], qui collabora avec Régnier à l'organisation de l' « Entrée » solennelle de la reine à Paris.

Quelle que soit cependant la valeur de ces coïncidences, on ne peut en tirer d'autre conclusion que la commune familiarité des deux personnages avec Philippe de Chiverny.

D'autres faits, non moins précis, permettent d'affirmer que le chanoine des *Satires*, des vraies Satires, n'a pas pu écrire les *Épîtres*, ni, par suite, le *Coq-à-l'Ane*.

Les contradictions avec la biographie de Régnier que Courbet a cru apercevoir ne doivent pas être retenues, car elles sont l'illusion d'une lecture trop hâtive des textes incriminés[3].

Contestables sont aussi les rapprochements établis par le même éditeur pour montrer que certains événements historiques cités dans les *Épîtres* sont postérieurs à la mort du poète :

Les reîtres,

dit une lettre (p. 257),

s'en retourneront
De France avec un pan de nez.

« Après le traité de Loudun (1616) », affirme Courbet (notice CIII); mais L'Estoile signale déjà un départ de reîtres en mars 1610. (Collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, tome XLVIII, p. 407).

On ne parle,

dit une autre lettre (p. 261),

que de la cire
Et du nouveau garde des sceaux.

« C'est en 1616, lit-on dans la même notice, que le garde des sceaux Sillery fut remplacé par du Vair »; cependant, du nouveau garde des sceaux, Malherbe et L'Estoile parlent déjà en 1609[4].

Seuls, deux faits, — et ils sont suffisants, — situent sans erreur possible certaines de ces lettres au delà de 1613 et, par conséquent, établissent d'une façon irréfutable leur caractère apocryphe : 1° dans

1. Par un grand hazard j'ay trouvé
M. du Puy sur la carrière,
Qui m'a donné quelque lumière
De vous et de votre santé.
(Lettre V, *ibid.*, p. 262.)

2. C'est assez d'un esprit perclus,
Tréon vous dira le surplus.— (Lettre VI, *ibid.*, p. 266).

3. L'auteur des *Épîtres* serait marié. — En réalité, la lettre à laquelle il est fait allusion est une plaisanterie à la Panurge sur les avantages du cocuage (éd. Barthélemy, p. 364); il n'aurait jamais été à Rome : Courbet n'a pas vu qu'il s'agissait du porteur de la lettre et non pas de l'auteur. (*Ibid.*, p. 253.)

4. « Depuis huit ou dix jours les sceaux ont été sur le point de changer de main. » (*Malherbe*, Edit. des Grands Ecriv., III, 109, lettre du 19 octobre 1609.) « En ce temps, la disgrâce de M. le Chancelier auquel on disoit qu'on alloit oster les sceaus pour les bailler au président Janin, estoit tenue sur les rancs à Paris; on ne parlait d'autre chose. (L'Estoile, éd. cit., tome XLVIII, p. 33, octobre 1609.)

la lettre V (p. 262) nous apprenons que « M. Brosse » travaille au « bastiment » de la reine : il s'agit du Palais des ducs de Luxembourg ; Marie de Médicis l'avait acheté en 1612 ; mais c'est de 1615 à 1620 que Jacques de Brosse édifia sur l'emplacement le « bâtiment » royal. 2° Les lettres X et XI roulent sur les négociations de paix entre la reine et les princes :

La grande ambassade s'appreste...
Pour faire à Soissons leur demeure. (P. 271.)
Maintenant que la paix est faicte
Et qu'ung chacun conte sornette
Des conférences de Soissons. (P. 272.)

Les conférences de Soissons se tiennent en avril 1614[1] ; la paix (de Sainte-Menehould) est du 15 mai 1614 ; Régnier était mort le 16 octobre 1613.

A qui attribuer ces *Épîtres* et ce *Coq-à-l'Ane* ? Le problème est à résoudre. Le recueil, nous venons de le voir, nous donne quelques indications biographiques sur l'auteur : c'est un chanoine de Chartres ; son prénom est peut-être Jean ; poète disciple de Sigogne, il met sa muse au service de son protecteur qu'il tient au courant des événements parisiens. Si l'on compare le ton des vers de Régnier adressés à Hurault et celui des *Épîtres*, on s'aperçoit que les deux poètes ne sont pas sur le même pied d'intimité avec l'évêque. Régnier est un ami ; notre anonyme est un serviteur.

Il se permet, à vrai dire, quelques écarts de langage[2] ; il prononce, à l'occasion, des imprécations bouffonnes contre les jardins, la basse-cour... et le prieur de son maître :

Je prie donc Dieu, pour chastiment,
. . . . . .
Que la gelée et la froidure
Puissent despouiller de verdure
Vos jardins et qu'en ces saisons
Le malheur soit sur vos oysons...
Que vos pigeons aient la pépie,
Le prieur au nez la roupie,
Vos poissons demeurent sans eau...
(Lettre XI, édit. Barthélemy, p. 275.)

Mais, dans l'ensemble, il nous apparaît comme un très modeste domestique.

La platitude des fins de lettres ne prouve peut-être rien. Il se dit « très humble serviteur », « valet humilissime[3] ». Il faut faire la part

1. « Quand il se sera passé en la conférence de Soissons quelque chose d'importance, si d'aventure il vient jusqu'à moi, vous en aurez votre part. » (*Malherbe*, édit. cit., III, 409, lettre du 6 avril 1614.)

2. Je ne parle pas des obscénités que M. Louis Perceau a cru devoir rassembler dans son recueil : *Régnier et les Satyriques*, Fort, 1929. Comme il est fréquent dans les recueils collectifs manuscrits, le copiste a pu y ajouter des insanités de son propre cru.

3. Édit. Barthélemy, p. 266, etc.

de la formule. Plus caractéristique est le titre de « maître[1] » qu'il donne à Hurault; et surtout la façon dont il dit qu'on use de ses services.

Tous les Hurault ont pouvoir sur lui; il a besoin de leur permission pour se déplacer; on le charge des commissions les plus variées et les plus terre à terre[2]. Il lui arrive de remplacer Marin, le palefrenier; vos chevaux, dit-il à l'évêque,

sont de moy fort aymés
Pour vous avoir bien ramené.
(Lettre VIII, édit. Barthélemy, p. 269.)

Ce domestique est peut-être un des protégés dont le bon évêque, ami des lettres, aimait à s'entourer. On voyait à sa cour, nous dit Courbet (*Œuvres de Régnier*, notice, p. CII, CIII), les poètes maltraités par la fortune, Baïf le fils, Dameron, Jourdain. On y rencontrait aussi un certain Regnesson, et on peut se demander s'il n'est pas l'homme que nous cherchons, et si lui-même, ou les copistes, n'ont pas trouvé quelque intérêt à estropier ce nom pour une confusion fort honorable.

II

Le dialogue intitulé « Cloris et Phylis », poème de 346 vers, paru, nous l'avons vu, pour la première fois en 1619 dans le *Cabinet des Muses*, de David du Petit-Val, à Rouen[3], p. 251 et suivantes, est anonyme, — ou presque, — car il porte simplement sous le titre la mention P. L. S. R. (par le sieur R...), et l'authenticité en est pour plusieurs raisons contestable.

Au début de la pièce, Cloris demande à Phylis de lui révéler le secret de ses soupirs : « C'est un cas compliqué d'amour, répond Phylis après mainte réticence, j'aime deux bergers à la fois » :

Amour... fit cette plaie en mon cœur,
Quand ces bergers navrés, sans vigueur et sans armes,
Tout moites de leur sang comme moy de mes larmes,
Près *du Satyre mort* et de moy, que l'ennuy
Rendoit en apparence aussi morte que luy,
Firent voir à mes yeux, d'une piteuse sorte,
Qu'autant que leur amour leur valeur estoit forte.
(V. 97 à 106.)

1. Édit. Barthélemy, p. 253.
2. C'est pourquoi j'ai bonne espérance
De vous revoir en peu de jours,
S'il plaist au comte de Limours. — (Edit. Barth., p. 264.)

Louis Hurault, comte de Limours, est frère de l'évêque.

Je pensois aller pour certain
Tout droit chez M. de Rostain, etc. (Edit. Barth., 261.)

Charles de Rostaing, comte de Bury, est le mari d'Anne Hurault, sœur du prélat.

3. Ce recueil, qui n'est pas à la Nationale, peut être consulté à la Bibliothèque municipale de Rouen, cote O, 1670.

Ce satyre dont on parle comme d'un personnage qui n'a pas besoin d'être introduit, laisse entendre que nous avons affaire à une scène détachée de pastorale[1].

M. Roy, qui a étudié ce poème dans un article resté inachevé[2], rappelle que c'était une habitude, parmi les beaux esprits, de traduire ainsi des passages de pastorales italiennes, destinés à être lus dans les salons[3]. Après avoir signalé les nombreux emprunts faits par l'auteur à la Pastorale de l'Italien Bonarelli, M. Roy ajoute que le dialogue est « un jeu parti, un cas de conscience ou de casuistique galante, une thèse d'amour ».

Et voilà un premier sujet d'étonnement. Le poète des *Satires* dissertant de casuistique galante ! lui qui s'est montré à nous si vivement entraîné vers « les réalités » et, d'un autre côté, si timide, si solitaire :

> Je ne suis point entrant, ma façon est rustique.
> (Satire III, 94.)

Ce vers, traduit d'Horace, confirme ce que nous savons par ailleurs : à la compagnie des Cathos et même des Arthénices, il préférait sinon les réunions des cabarets, où ses commentateurs l'ont entraîné trop souvent sans preuve, tout au moins les assemblées familières en petit comité, devant une bonne table, à Vanves chez Desportes, ou à Royaumont chez Hurault.

Ce qui est plus étonnant encore, c'est la façon dont l'auteur a utilisé le texte de son modèle.

Comme le fait remarquer M. Roy, dans la *Pastorale* italienne, la scène II de l'acte II développe en une longue tirade trois points successifs : infidélité, mépris, jalousie ; dans le *Dialogue*, cette tirade est remplacée par une série de vers amœbées où Phylis « se fait arracher les mots et les vers un à un jusqu'à ce que son secret lui échappe ».

Ces qualités dramatiques chez le satirique sont d'autant plus inattendues qu'au même moment il écrivait sa *Macette*. Aux répliques qui auraient dramatisé la scène, Régnier a préféré la tirade ; et, en dépit de toute vraisemblance « dramatique », Macette bavarde longuement devant l'amie du poète qui n'ouvre pas la bouche.

La composition du poème a surpris M. Roy : « Par exception, Régnier s'est piqué de composer ; il a soigné les transitions et la con-

1. L'attaque d'une bergère par un satyre est thème obligé de toute pastorale ; ce qui change, d'une pièce à l'autre, c'est l'issue de la lutte : dans le célèbre poème du Tasse, Sylvie est délivrée du satyre par Aminte ; dans la *Sylvanire* de D'Urfé, les bergères se délivrent elles-mêmes ; chez Ménard, le satyre, éconduit par la bergère, revient à la charge et poursuit l'amoureux qui lui est préféré, etc.

2. *Les premiers cercles du XVII^e siècle, Mathurin Regnier et Guidubaldo Bonarelli della Rovere* (*Revue d'Histoire Littéraire*, 1897, p. 1 et suiv. La suite annoncée n'a pas paru).

3. *Les Premiers Cercles*, p. 19.

clusion ; il a été aussi naturel et logique qu'on pouvait l'être dans un sujet invraisemblable ». Plus loin, il répète : « Ce texte est, par exception, d'une composition assez serrée ».

On comprend cette surprise. La thèse de M. Vianey a amplement démontré, en effet, que l'art des transitions et la logique sont les qualités qui manquent le plus à notre poète spontané et nonchalant.

Quelle que soit la part que l'on puisse faire à la souplesse du talent, il y a là une transformation bien inattendue.

* * *

La question de la langue est plus délicate. Au début du XVII[e] siècle, le vocabulaire et le style appartiennent peut-être moins à l'auteur qu'au genre.

La langue du *Dialogue* est bien différente de celle des *Satires*; elle n'est pas sans rapport avec celle des *Élégies* du même poète. Cependant on ne retrouve nulle part ailleurs chez Régnier les comparaisons ronsardisantes qui se trouvent ici : le lys battu de la tempête ; le soufre qui enflamme les cœurs; le pin au milieu d'un bocage[1].

Les archaïsmes de vocabulaire du texte sont également inconnus des autres œuvres : l'article contracté *es*; pastis, estriver, grever, (une voix) casse, garot[2]. Enfin, dans le *Dialogue* apparaît deux fois une forme d'interrogation aberrante, que Régnier ne connaît pas, et qui se développe au contraire, parmi la génération qui suit la sienne au point de devenir l'usage normal[3].

> Pourquoi ne pourrions nous avoir divers amants?
> Combien en *cognoissai je*[4] à qui tout est de mise,
> Qui changent plus souvent d'amants que de chemise.
> (V. 260-263.)

> Ils ont mesme dessein...
> De quelles passions me *sentay-je* esmouvoir!
> L'amour, l'honneur, la foy... également me troublent.
> (V. 331, 333.)

* * *

Aux indications précédentes contre l'authenticité du *Dialogue*, il faut ajouter un argument plus décisif encore tiré de la chronologie.

1. Vers 206, 298, 306.
2. Vers 46, 165, 181, 201, 208, 240.
3. « Comme tous les Parisiens disent: *senté je*, *menté je*, *rompé je*, *perdé je*,... etc. j'aimerois mieux dire : *rompé je* et *menté je* (que *romps je* et *ments je*). Les règles de la grammaire doivent céder en ces occasions à la douceur de la prononciation. » (Ménage, édition de *Malherbe*, p. 478.)
4. L'orthographe *ai* pour *é* se répand également dans la première moitié du XVII[e] siècle ; on trouve *aimay je* (*aimé je*) dans Corneille (éd. Mart. Lav., X, 77) *veillai je* (*veillé je*) dans La Fontaine (Édit. des Grands Écrivains, Lexique, XI, 435).

La *Philis* de Bonarelli fut publiée à Ferrare en 1607. Mais M. Roy a prouvé que l'auteur du dialogue s'est inspiré aussi de discours en prose du même Bonarelli, *La Défense du Double Amour de Célie*, imprimés en août 1612[1].

Ainsi le dialogue aurait été composé pour un cercle littéraire pendant l'hiver 1612-1613.

Or, les archives de la cathédrale de Chartres nous donnent sur les deux dernières années du chanoine Régnier des renseignements qui apportent un peu de lumière sur une biographie encore incomplète[2].

Régnier, qu'on se figure fréquentant les ruelles à la fin de l'année 1612, est en réalité couché, paralysé, fort malade, depuis le mois de juin de la même année : le 25 juin, en effet, l'archidiacre de Poissy, envoyé par l'évêque de Chartres, « fait rapport qu'il a été pour visiter M. Renier malade et que sa mère en a refusé de le permettre »; plus heureux le chevecier du chapitre de l'église de Chartres et un certain M. Robert, commis pour visiter le poète, et lui enjoindre de faire son stage de chanoine, peuvent le voir sur son lit de souffrance, et

celui-ci les avoit priés d'obtenir du chapitre qu'il lui fust permis de rendre son stage par procuration, attendu ses infirmités[3].

Deux jours après, M. Tullone, neveu de Desportes, et chanoine de Chartres sur résignation de son oncle depuis 1595, « comme fondé de procuration de M. Regnier, malade, déclare son stage estre faict et parfaict, et vu l'attestation des médecins accordée sans déroger par la coustume de l'Église ».

De cette maladie, qui nous est dûment attestée par un certificat médical, notre poète ne s'est jamais relevé : il n'a pas corrigé les épreuves de l'édition des *Satires* de 1612, les énormes bévues typographiques le prouvent; il ne s'est pas occupé de l'édition de 1613 qui contient des pièces qu'il avait intentionnellement retirées de la circulation; enfin, les Registres capitulaires nous précisent qu'un an après la visite du chevecier, le 15 juin 1613[4], M. Tullone remplace encore Régnier que ses infirmités immobilisent à jamais, pour toucher sa part des prébendes de Beauce, profit en nature attaché au titre de chanoine.

*
* *

On voit combien d'objections rendent difficile l'attribution de ce

1. *Les Premiers Cercles*, p. 21.
2. Ces documents ont été retrouvés par Ad. Lecocq, érudit chartrain, et publiés par E. Courbet, *Bulletin du Bibliophile*, 1876, p. 218 et suiv.
3. Registres capitulaires de l'Église de Chartres (25 juin 1612). Le stage consistait en six mois de résidence à Chartres; l'accomplissement du stage donnait droit aux revenus capitulaires.
4. Une légende, dont M. Roy s'est fait l'écho, place la mort du poète « au commencement de l'année 1613 »; en réalité, le registre de réception des chanoines de Chartres porte en marge de l'acte relatif à Régnier : « Obiit 16 octobre 1613 ».

clusion ; il a été aussi naturel et logique qu'on pouvait l'être dans un sujet invraisemblable ». Plus loin, il répète : « Ce texte est, par exception, d'une composition assez serrée ».

On comprend cette surprise. La thèse de M. Vianey a amplement démontré, en effet, que l'art des transitions et la logique sont les qualités qui manquent le plus à notre poète spontané et nonchalant.

Quelle que soit la part que l'on puisse faire à la souplesse du talent, il y a là une transformation bien inattendue.

* * *

La question de la langue est plus délicate. Au début du XVII[e] siècle, le vocabulaire et le style appartiennent peut-être moins à l'auteur qu'au genre.

La langue du *Dialogue* est bien différente de celle des *Satires*; elle n'est pas sans rapport avec celle des *Élégies* du même poète. Cependant on ne retrouve nulle part ailleurs chez Régnier les comparaisons ronsardisantes qui se trouvent ici : le lys battu de la tempête ; le soufre qui enflamme les cœurs; le pin au milieu d'un bocage[1].

Les archaïsmes de vocabulaire du texte sont également inconnus des autres œuvres : l'article contracté *es*; pastis, estriver, grever, (une voix) casse, garot[2]. Enfin, dans le *Dialogue* apparaît deux fois une forme d'interrogation aberrante, que Régnier ne connaît pas, et qui se développe au contraire, parmi la génération qui suit la sienne au point de devenir l'usage normal[3].

> Pourquoi ne pourrions nous avoir divers amants?
> Combien en *cognoissai je*[4] à qui tout est de mise,
> Qui changent plus souvent d'amants que de chemise.
> (V. 260-263.)

> Ils ont mesme dessein...
> De quelles passions me *sentay-je* esmouvoir!
> L'amour, l'honneur, la foy... également me troublent.
> (V. 331, 333.)

* * *

Aux indications précédentes contre l'authenticité du *Dialogue*, il faut ajouter un argument plus décisif encore tiré de la chronologie.

1. Vers 206, 298, 306.
2. Vers 46, 165, 181, 201, 208, 240.
3. « Comme tous les Parisiens disent : *senté je*, *menté je*, *rompé je*, *perdé je*,... etc. j'aimerois mieux dire : *rompé je* et *menté je* (que *romps je* et *ments je*). Les règles de la grammaire doivent céder en ces occasions à la douceur de la prononciation. » (Ménage, édition de *Malherbe*, p. 478.)
4. L'orthographe *ai* pour *é* se répand également dans la première moitié du XVII[e] siècle ; on trouve *aimay je* (*aimé je*) dans Corneille (éd. Mart. Lav., X, 77), *veillai je* (*veillé je*) dans La Fontaine (Édit. des Grands Écrivains, Lexique, XI, 435).

La *Philis* de Bonarelli fut publiée à Ferrare en 1607. Mais M. Roy a prouvé que l'auteur du dialogue s'est inspiré aussi de discours en prose du même Bonarelli, *La Défense du Double Amour de Célie*, imprimés en août 1612[1].

Ainsi le dialogue aurait été composé pour un cercle littéraire pendant l'hiver 1612-1613.

Or, les archives de la cathédrale de Chartres nous donnent sur les deux dernières années du chanoine Régnier des renseignements qui apportent un peu de lumière sur une biographie encore incomplète[2].

Régnier, qu'on se figure fréquentant les ruelles à la fin de l'année 1612, est en réalité couché, paralysé, fort malade, depuis le mois de juin de la même année : le 25 juin, en effet, l'archidiacre de Poissy, envoyé par l'évêque de Chartres, « fait rapport qu'il a été pour visiter M. Renier malade et que sa mère en a refusé de le permettre » ; plus heureux le chevecier du chapitre de l'église de Chartres et un certain M. Robert, commis pour visiter le poète, et lui enjoindre de faire son stage de chanoine, peuvent le voir sur son lit de souffrance, et

celui-ci les avoit priés d'obtenir du chapitre qu'il lui fust permis de rendre son stage par procuration, attendu ses infirmités[3].

Deux jours après, M. Tullone, neveu de Desportes, et chanoine de Chartres sur résignation de son oncle depuis 1595, « comme fondé de procuration de M. Regnier, malade, déclare son stage estre faict et parfaict, et vu l'attestation des médecins accordée sans déroger par la coustume de l'Église ».

De cette maladie, qui nous est dûment attestée par un certificat médical, notre poète ne s'est jamais relevé : il n'a pas corrigé les épreuves de l'édition des *Satires* de 1612, les énormes bévues typographiques le prouvent; il ne s'est pas occupé de l'édition de 1613 qui contient des pièces qu'il avait intentionnellement retirées de la circulation; enfin, les Registres capitulaires nous précisent qu'un an après la visite du chevecier, le 15 juin 1613[4], M. Tullone remplace encore Régnier que ses infirmités immobilisent à jamais, pour toucher sa part des prébendes de Beauce, profit en nature attaché au titre de chanoine.

*
* *

On voit combien d'objections rendent difficile l'attribution de ce

1. *Les Premiers Cercles*, p. 21.
2. Ces documents ont été retrouvés par Ad. Lecocq, érudit chartrain, et publiés par E. Courbet, *Bulletin du Bibliophile*, 1876, p. 218 et suiv.
3. Registres capitulaires de l'Église de Chartres (25 juin 1612). Le stage consistait en six mois de résidence à Chartres; l'accomplissement du stage donnait droit aux revenus capitulaires.
4. Une légende, dont M. Roy s'est fait l'écho, place la mort du poète « au commencement de l'année 1613 »; en réalité, le registre de réception des chanoines de Chartres porte en marge de l'acte relatif à Régnier : « Obiit 16 octobre 1613 ».

1628). A supposer que la pièce ait été représentée en 1612, Régnier, couché, n'a pu la connaître; Racan, au contraire, grand admirateur de Hardy, suit avec assiduité les représentations des œuvres dont il s'inspirera en écrivant *Arthénice*. Mais rien ne prouve que la tragi-comédie ait été représentée en 1612, comme M. Roy le voudrait, pour les besoins de sa cause[1]. Au contraire, tout donne lieu de croire que, pour cette adaptation à la scène du fameux roman espagnol : *La Diane de Montemayor*, Hardy se soit inspiré de la traduction de Pavillon parue en 1613, ce qui reculerait la représentation en l'hiver 1613-1614, c'est-à-dire après la mort de Régnier.

*
* *

Enfin, une autre allusion porte peut-être plus nettement encore la signature de Racan, en identifiant la Cloris du *Dialogue* avec celle des *Premières Amours* du gentilhomme.

Pour encourager Phylis à lui faire ses confidences, Cloris lui ouvre elle-même son cœur :

> Telle encor' qu'on me voit, j'aime de telle sorte
> Que l'effet en est vif, si la cause en est morte.
> Es cendres d'Amyante Amour nourrit ce feu
> Que jamais par mes pleurs estaindre je n'ay peu.
> Mais comme d'un seul trait fut notre ame entamée,
> Par sa mort mon amour n'en est moins enflamée.
> (*Dialogue*, v. 45 à 50.)

Amyante n'est pas là simplement pour le « détestable jeu de mot » que relève M. Roy, p. 12; c'est un des noms de guerre du feu roi Henri IV[2]. Et cette « veuve » inconsolable d'Amiante fait immédiatement songer à la cousine de Racan, Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, maîtresse du défunt prince dont elle a eu un fils, ridiculisée pour sa fidélité posthume, chantée cependant par le jeune poète, jusqu'en 1619, sous le nom de Cloris[3].

Tout cela nous entraîne bien loin du pauvre infirme, veillé par sa mère, recueillant ses dernières pensées pour se préparer à bien mourir.

GABRIEL RAIBAUD.

1. « Le drame a bien dû être représenté dans l'hiver de 1612-1613 », art. cité, p. 21.

2. C'est par ce nom que Régnier, entre autres, le désigne dans une « Plainte » (vers 137) écrite pour déplorer la fuite de Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, que le vert-galant poursuivait de ses assiduités.

3. L'allusion a-t-elle paru encore trop claire en 1652? En tout cas, les Elzévirs l'ont fait disparaître en remplaçant Amiante par Alexis.

« LE CID » ET LES ŒUVRES ANTÉRIEURES DE CORNEILLE

La seule excuse de s'arrêter assez longuement à ce sujet est qu'il n'a jamais été traité. Ceux qui ont étudié *Le Cid* savaient, à n'en pas douter, qu'avant 1637, Corneille avait déjà fait représenter huit pièces : *Mélite*, une comédie, *Clitandre*, tragi-comédie, *La Veuve*, *La Galerie du Palais*, *La Suivante*, *La Place Royale*, quatre comédies, *Médée*, sa première tragédie, enfin une comédie, *L'Illusion Comique*. Mais aucun d'entre eux, — les plus sérieux comme ceux qui se sont contentés de peu, — ne s'est demandé si rien n'en était passé dans *Le Cid*, si ces essais de Corneille n'avaient pas exercé quelque influence sur le premier de ses chefs-d'œuvre. Et pourtant il n'est pas possible de lire une de ces pièces sans penser au *Cid*, — ce qui rend la réciproque assez naturelle.

Cette omission si surprenante n'est pas sans cause. A quoi bon — a-t-on dû penser — rechercher des origines qui sont connues et même avouées par l'auteur ? Qui ne sait que *Le Cid* a été tiré d'une pièce de Guilhém de Castro, *Las Mocedades del Cid* ? Dès l'apparition de la pièce, ou, plus exactement, dès les premières jalousies qu'éveilla son succès, on fit bien savoir à Corneille qu'on ne l'ignorait pas. Dans ses *Observations sur « Le Cid »*, Scudéry en fait un des points principaux de son réquisitoire : « Je prétends donc prouver contre cette pièce du *Cid* : que (...) — que presque tout ce qu'il y a de beautés sont dérobées. » Cette prétention croît dans les écrits de pure polémique. Un des adversaires de Corneille, vraisemblablement Mairet, se transforme en Don Baltazar de la Verdad pour faire entendre les revendications de « l'auteur du vrai *Cid* espagnol à son traducteur françois » :

> Ingrat, rends-moi mon Cid jusques au dernier mot;
> Après tu connoitras, Corneille déplumée,
> Que l'esprit le plus vain est souvent le plus sot,
> Et qu'enfin tu me dois toute ta renommée.

Si l'on réduit la dette de Corneille au sujet de sa pièce, cette opinion est restée la plus généralement adoptée. La plupart des étrangers s'y sont rangés, et les critiques français, en majorité, ne s'en sont guère écartés : ils vous diront que Corneille doit à Guilhém de Castro les éléments et la constitution de sa pièce, qu'il n'a modifié que quelques détails, qu'il n'a inventé qu'une seule scène, et que

toute son originalité consiste en une présentation nouvelle de ce sujet étranger.

Cependant, Corneille lui-même, lorsqu'il toucha cette question, dans sa réédition de 1648, en a parlé de tout autre manière. Il n'a rien dit qui puisse être interprété comme aveu qu'il ait copié, ou servilement suivi, ou même adapté, la pièce de Guilhém de Castro. En tête de son « Avertissement », il cite quelques lignes d'un historien espagnol, Mariana, et ajoute seulement ces mots : « Voilà ce qu'a prêté l'histoire à D. Guilhém de Castro, qui a mis ce fameux événement sur le théâtre avant moi ». On voit assez où cela tend : entre les deux pièces, il n'y a de commun que leur origine. Cependant, à la fin, Corneille ajoutait, comme un détail négligeable :

J'oubliois à vous dire que quantité de mes amis ayant jugé à propos que je rendisse compte au public de ce que j'avois emprunté à l'auteur espagnol dans cet ouvrage (...), j'ai bien voulu leur donner cette satisfaction. Vous trouverez donc tout ce que j'ai traduit imprimé d'une autre lettre, avec un chiffre au commencement qui servira de marque de renvoi pour trouver les vers espagnols au bas de la même page.

Peu après, d'ailleurs, l'indication de cette centaine d'emprunts partiels disparaissait de ses rééditions, tandis que, dans l' « Examen » qui, en 1660, remplaça l' « Avertissement », se renouvelait l'affirmation de l'indépendance des deux pièces : « ... chez D. Guilhém de Castro, qui a traité ce sujet avant moi ».

D'ailleurs, Corneille n'a pas été le seul à soutenir cette opinion. Voici, par exemple, ce qu'écrivait, vers 1897, Jules Lemaître :

Corneille tailla hardiment et sûrement dans cette vaste chronique dialoguée de Guilhém de Castro; il n'en retint qu'un épisode principal, les amours et le mariage de Rodrigue. Il simplifia les faits extérieurs; il laissa dans la coulisse la mort du comte, la bataille, le duel de Rodrigue et de don Sanche (*ou plutôt, dans la pièce espagnole, de dom Martin*). Soucieux surtout de la répercussion de ces événements dans les âmes des deux amoureux, il fit porter, autant qu'il put, l'intérêt sur les faits moraux, et marqua bien son dessein par l'invention de la seconde entrevue de Rodrigue et de Chimène. Bref, de l'éparse épopée espagnole, il fit un drame harmonieux[1].

Cette conclusion manque de précision, mais il est exact que *Le Cid* de Corneille paraît une transformation, plutôt qu'une imitation du *Cid* de Guilhém de Castro. Non seulement les proportions de l'œuvre espagnole y ont été réduites, son « champ », pour ainsi dire, rétréci, mais l'apparence qu'elle offrait a été presque entièrement modifiée. *Le Cid* espagnol était composé d'une suite de scènes colorées et mouvementées : la vaillance, le point d'honneur et l'amour y déployaient leurs magnificences, leurs amples gestes, leurs appels sonores, parmi le faste d'une Cour royale ou l'âpre grandeur des paysages. Dans *Le Cid* de Corneille, toute cette toile de fond a disparu ; vaillance et

1. *Histoire de la Littérature Française* publiée sous la direction de Petit de Julleville, t. IV, p. 274.

amour s'y retrouvent, mais uniquement employés à batailler contre un honneur transformé en devoir raisonneur et loquace ; l'attention des spectateurs n'est jamais détournée de cette lutte ; elle reste attachée, le plus souvent, au « ring » étroit et nu de la conscience. En somme, le sujet du *Cid* a été ramené par Corneille, de spectacle pittoresque qu'il était chez l'espagnol, à un drame uniquement moral.

Nommons ces deux œuvres semblables, s'il est possible de nommer semblables deux tableaux établis sur le même sujet, mais dont le second n'a retenu que quelques-uns des éléments utilisés par le premier, et en leur donnant une nouvelle disposition, en les présentant sous un éclairage différent, dans une gamme dissemblable de couleurs, de telle sorte qu'ils sont destinés à produire de tout autres effets. Sinon, reconnaissons que la seconde de ces œuvres est une refonte de la première, que l'originalité d'un auteur y peut trouver place, et même que ce remaniement en est un indice certain, et la révèle.

Voici donc rouvert le problème des origines du *Cid*. A nouveau il devient nécessaire de se demander quelles raisons ont amené Corneille à présenter de manière si différente le sujet commun, pourquoi il lui a imposé cette nouvelle forme.

Serait-ce l'exemple de quelque écrivain antérieur? Personne ne l'a soutenu. Une lecture du plus grand nombre des pièces de théâtre jouées ou imprimées en France, depuis le commencement du XVII^e^ siècle jusqu'en 1636, n'y invite pas. Il existe bien, entre quelques-unes d'entre elles et les premières œuvres de Corneille, des ressemblances, mais elles sont très générales et proviennent seulement d'influences subies par les unes comme par les autres : préoccupations du temps, modes de pensée ou d'expression, goûts des comédiens ou conventions théâtrales. Aucune de leurs devancières n'apparaît capable d'avoir exercé sur elles une action déterminante. Corneille semble donc avoir été sincère en faisant la déclaration qu'il a fièrement arborée sur la « Préface » de *Clitandre*, la première œuvre qu'il ait publiée, en 1632 :

> Que si l'on remarque des concurrences dans mes vers, qu'on ne les prenne pas pour des larcins. Je n'y en ai point laissé que j'aie connues, et j'ai toujours cru que, pour belle que fût une pensée, tomber en soupçon de la tenir d'un autre, c'est l'acheter plus qu'elle ne vaut.

Toutefois, dans son discours de réception à l'Académie de Rouen, publié depuis quelques mois seulement, M. le chanoine Letellier a mis en avant l'influence sur *Le Cid* d'un certain nombre d'œuvres dramatiques françaises imprimées à Rouen. Les rapprochements qu'il établit avec la *Bradamante* de Garnier, puis avec *Saint-Clouaud*, tragédie d'un certain Jean Heudon, imprimée en 1597, n'offrent que des ressemblances générales et assez lointaines. Mais il est bon de s'arrêter à ce qu'il a découvert dans la *Rodomontade*, tra-

gédie imprimée à Rouen en 1613, œuvre d'un habitant de cette ville, Charles Beauter, qui, en cette occasion, avait pris l'harmonieux pseudonyme de Méliglosse. Voici les plus importants de ces rapprochements, dont la nouveauté impose la citation :

MÉLIGLOSSE.

Va donc, mon cher enfant, et d'un brave courage
Venge présentement cet affront, cet outrage.

CORNEILLE.

Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte,
Viens me venger!...

MÉLIGLOSSE.

J'ai jusqu'ici tardé, tant j'avois de liesse
De t'embrasser, mon fils, support de ma vieillesse,
Honneur de ma maison...

CORNEILLE.

D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison...
Appui de ma vieillesse et comble de mon heur,
Touche ces cheveux blancs.

MÉLIGLOSSE.

Sire, excusez l'ardeur qui, divine, m'enflamme,
Le respect est perdu...

CORNEILLE.

Vous perdez le respect, mais je pardonne à l'âge,
Et j'excuse l'ardeur en un jeune courage.

MÉLIGLOSSE.

Ces deux ont sous mes lois autrefois combattu.

CORNEILLE.

Je vous ai vu combattre et commander sous moi.

MÉLIGLOSSE.

Ne discourons point tant...

CORNEILLE.

Marchons sans discourir.

MÉLIGLOSSE.

Le vieillard a du cœur...

CORNEILLE.

Rodrigue, as-tu du cœur?

Ces rencontres diffèrent-elles beaucoup des « concurrences » dont parlait Corneille? Elles ne doivent pas, du moins, dépasser la réminiscence. La pièce de Méliglosse a pu être connue du jeune auteur rouennais ; elle a pu exercer quelque influence sur son œuvre ; mais, si l'on songe à l'ensemble du *Cid*, cette influence apparaît singulièrement limitée et faible : peut-on lui imputer toutes les particularités de la pièce de Corneille, toutes les transformations apportées à ce que fournissait la pièce espagnole?

Comment a-t-on pu rester si longtemps en face de ce problème sans qu'il soit venu à l'esprit que ce qui, seul, semblait capable de

rendre raison du Corneille du *Cid* était le Corneille de *Mélite* et des sept autres pièces qui l'ont acheminé à son premier chef-d'œuvre? Une lecture, même rapide, de ces pièces aurait suffi à montrer qu'en composant *Le Cid* il s'est laissé conduire par les mêmes goûts et les mêmes tendances, qu'il est allé jusqu'à reprendre, pour bâtir sa tragi-comédie, des éléments dont il s'était déjà servi dans ses comédies, et que c'est cette fidélité aux principes directeurs de sa pensée et de son art qui lui a fait donner au *Cid* sa forme particulière.

Bien que Corneille ait suivi de près les données de la pièce espagnole, est-il certain qu'il lui doive l'idée du sujet qu'il a traité dans *Le Cid*? Si ce sujet consiste, en ce qu'il a d'essentiel, dans le grand amour de Rodrigue et de Chimène, et dans l'obstacle qui surgit entre eux sans parvenir à les dissocier, ce n'est que le sujet des cinq premières de ses pièces : Tirsis épousera Mélite, malgré les fourberies du jaloux Éraste ; dans *Clitandre*, Rosidor épousera Caliste, malgré les attentats dont chacun d'eux est victime ; Philiste épousera Clarice, malgré la différence de leurs conditions et l'enlèvement de la jeune veuve par le jaloux Alcidon ; dans *La Galerie du Palais*, Lisandre épousera Célidée, malgré le long malentendu qu'a provoqué la jalouse Hyppolite ; dans *La Suivante*, enfin, Florame épousera Daphnis, malgré la différence de leurs situations et les quiproquos causés par la jalouse Amarante. Le sujet du *Cid* ne diffère donc de ces sujets que par ce qui sépare les amoureux ; il est d'une nouvelle espèce, mais appartient au même genre. Corneille a retrouvé son sujet dans la pièce de Guilhém de Castro plutôt qu'il ne l'y a découvert.

Il en est de même pour les personnages. De ceux qui paraissent dans *Le Cid*, aucun, sans doute, qui n'existe, lui ou un équivalent, dans la pièce espagnole ; mais aucun, non plus, parmi les principaux, qui n'ait figuré au moins dans l'une des pièces antérieures de Corneille : si le nom a changé, le caractère et l'emploi sont demeurés les mêmes. Le roi, bienveillant et débonnaire, rappelle le roi de *Clitandre*, si paternel envers Rosidor et Caliste. Don Diègue, père attentif et chenu, fait songer à Géraste, père de Daphnis, dans *La Suivante*. L'infante occupe le deuxième rôle féminin fréquemment utilisé par Corneille, celui de la jeune fille qui, aimant sans être aimée, est dévorée par la jalousie : Dorise, dans *Clitandre*, Hyppolite, dans *La Galerie du Palais*, Amarante, dans *La Suivante*, et, bien qu'à un moindre degré, Lise, dans l'*Illusion comique*. Si l'infante diffère d'elles, c'est seulement en ce qu'elle les a dépassées : celles-là restaient au niveau de la vengeance et du crime ; elle, par « générosité », s'est haussée jusqu'au renoncement. On a fréquemment fait remarquer (et c'est la seule de ces filiations qui ait été révélée) que le comte de Gormaz avait beaucoup gardé du Matamore de l'*Illusion comique* ; il n'est, ainsi, que le dernier venu d'une longue lignée de fanfarons et de vantards : Philandre, dans *Mélite* ; Pymante, dans *Clitandre* ; Alcidon, dans *La Veuve* ; Théante, dans *La Suivante*, auxquels on

peut sans scrupule adjoindre Alidor, dans *La Place Royale*, et, dans *Médée*, Jason. Rodrigue et Chimène forment un de ces couples d'« amants parfaits » dont Corneille a pourvu chacune de ses premières pièces, si l'on excepte *La Place Royale*, où Alidor n'est pas sans présenter quelques ombres inquiétantes, et *Médée*, où, dans son désir de faire grand (c'était sa première tragédie), Corneille a donné à ses protagonistes des dimensions hors nature. Rodrigue et Chimène diffèrent peu l'un de l'autre, quant à leur caractère ; justement, tous ces amants parfaits, hommes ou femmes, en sont là : un peu plus de nuances dans la finesse, chez les femmes, un peu plus de fougue dans l'action, chez les hommes, et leur différence se borne à cela. Par contre, chacun d'eux présente le même ensemble de qualités : une intelligence sans cesse en éveil, précise et fine, en même temps qu'une sensibilité puissante, quoique délicate ; ces deux tendances, portées à s'opposer, sont toujours dominées par un sentiment du devoir qui conduit ces personnages à une attitude héroïque : sans arrêt ils s'efforcent de discerner où est la vérité qui leur dictera leur devoir actuel, et emploient toute l'énergie de leur volonté à y conformer leur conduite. Tels étaient Tirsis et Mélite, Rosidor et Caliste, Philiste et Clarice, Lisandre et Célidée, Florame et Daphnis, Angélique, dans *La Place Royale*, et, en dépit de quelques singularités inhérentes à la nature de cette étrange pièce, Clindor et Isabelle dans *L'Illusion comique*.

Si le souci de la valeur morale est constant dans *Le Cid*, il ne l'était pas moins dans chacune des pièces précédentes. C'est la préoccupation dominante de l'esprit de Corneille. Il la tenait, sans doute, de l'éducation qu'il avait reçue, pendant neuf ans, au collège des Jésuites de Rouen.

La forme extrême que peut présenter l'activité de la conscience, le drame moral, ce qui déchire l'âme de Rodrigue, puis l'âme de Chimène — prises entre les aspirations de leur amour et les exigences de leur devoir, — ce qui forme le point culminant de tout *Le Cid*, n'est pas sans précédent dans l'œuvre de Corneille. Dès sa première comédie, *Mélite*, on en trouve une ébauche, brève, mais déjà nette : il perce au moment où Tirsis prend conscience d'aimer Mélite, bien qu'il sache qu'Éraste, son ami, l'aime depuis longtemps :

> Tantôt je suis ami, tantôt je suis rival, (525)
> Et, toujours balancé d'un contrepoids égal,
> J'ai honte de me voir insensible ou perfide :
> Si l'amour m'enhardit, l'amitié m'intimide ;
> Entre ces mouvements mon esprit partagé
> Ne sait duquel des deux il doit prendre congé.

Il y a plus que cette indication dans le drame moral qui inquiète l'esprit de Philiste et celui de Clarice, tiraillés tous deux entre leur amour et leurs obligations sociales. Autre drame moral, dans *La Suivante*, plus accentué et plus proche de celui qui emplit *Le Cid*, puis-

qu'un père est aussi à l'origine de ce qui, chez Florame et chez Daphnis, oppose les exigences du devoir aux souhaits de l'amour. Le conflit moral qui, dans *La Place Royale*, torture Alidor, ballotté entre les impulsions de son amour pour Angélique et son devoir imaginaire, atteint à une acuité, à une intensité et à une persistance qui ne seront pas dépassées dans *Le Cid*. Enfin, ce souci de mettre en pleine lumière les heurts entre la sensibilité et la raison reparaît, par endroits, dans *Médée* et, par bribes, dans l'*Illusion comique*.

La dette du *Cid* envers les productions précédentes de son auteur se constate encore mieux lorsque l'on observe les points qui leur sont communs. Car il est aisé de découvrir que Corneille a repris dans sa tragi-comédie certains éléments — situations ou même scènes — qu'il avait déjà utilisés dans ses comédies.

La scène dans laquelle le comte de Gormaz s'informe auprès d'Elvire, gouvernante de Chimène, des sentiments de sa fille à l'égard de ses prétendants (I, 1), rappelle celle de *La Suivante* où Géraste s'entretient de semblable question avec Amarante, suivante de sa fille Daphnis (III, 6).

L'attitude, si particulière, de l'infante, favorisant le mariage de Chimène avec Rodrigue uniquement pour s'enlever tout espoir d'épouser Rodrigue (I, 3 [2]), rappelle, dans *La Place Royale* (I, 4), l'attitude d'Alidor, favorisant le mariage de Cléandre avec Angélique pour rendre impossible son propre mariage avec elle.

Les fameuses stances de Rodrigue, « balançant » entre la vengeance, dictée par son devoir, et l'abstention où le pousse son amour pour la fille de l'offenseur (I, 7 [6]), font songer à ces vers de l'*Illusion comique* :

> Respect de ma maîtresse, incommode vertu, (735)
> Tyran de ma vaillance, à quoi me réduis-tu ?

mais surtout, dans *La Suivante* (IV, 7), au monologue de Florame retenu dans ses projets de vengeance par son amour pour Daphnis, fille de ce Géraste :

> Si bien qu'il me faut être ou rebelle ou parjure, (1249)
> Forcer les droits d'amour, ou ceux de la nature,
> . . . . . .
> Je ne puis conserver mon devoir et ma foi.

L'indignation d'Elvire à l'entrée de Rodrigue dans l'appartement de Chimène, dont il vient de tuer le père (III, 1), ressemble à celle d'Angélique, dans *La Place Royale* (III, 6), voyant entrer chez elle Alidor, peu d'instants après qu'il l'a gravement offensée.

Lorsqu'il est en présence de Chimène, Rodrigue lui offre son épée pour qu'elle l'en frappe, et celle-ci découvre d'ingénieux prétextes pour décliner cette excessive attention. Était-il besoin d'alléguer ici, comme l'a fait Riddle[1], l'influence d'œuvres dramatiques contempo-

1. *The Genesis and Sources of Pierre Corneille's Tragedies*, in-8°, p. 12, 1926.

raines, *Argénis et Poliarque* de Du Ryer, *Sophonisbe* de Mairet, et Benserade, et Beys? Corneille lui-même a indiqué, dans l' « Examen » de sa pièce, qu'il avait déféré à certaine mode théâtrale du moment. D'ailleurs, la présence de ce jeu de scène dans *Le Cid* s'explique suffisamment par l'emploi qu'il en avait fait dans ses pièces antérieures : Alidor aussi offre à Angélique de se donner la mort de son épée, et c'est elle qui arrête son bras (III, 6) ; dans *La Galerie du Palais*, à la suite d'un dissentiment grave (V, 4), Lisandre exprime l'intention de se tuer de son épée, en présence de Célidée.

L'infante s'efforçant, au moment où elle pense que Rodrigue est devenu digne d'elle (IV, 2), de l'arracher à la vengeance, et surtout à l'amour de Chimène, rappelle Hyppolite, cherchant à détacher Célidée du brillant Lisandre, à son profit (*La Galerie du Palais*, II, 5).

Chimène, exhortant Rodrigue à ne pas se laisser vaincre dans le combat qu'elle seule lui a suscité, au moins pour que l'obligation d'épouser Don Sanche lui soit évitée (V, 1), est proche d'Angélique, prête à se laisser reconquérir par Alidor, pour échapper au mariage que, dans son dépit, elle avait promis à Doraste (*La Place Royale*, III, 5).

Le monologue où l'infante déplore l'opposition du « respect de sa naissance » à son amour pour Rodrigue (V, 2) répète parfois les stances de *La Veuve* (I, 6) où Clarice déplore l'obstacle apporté par son rang à l'amour du simple « cavalier » Philiste.

Pour apprécier sinon l'étendue de cette influence exercée par ces œuvres de jeunesse sur *Le Cid*, du moins le degré qu'elle atteignit, il faut aller jusqu'aux emprunts d'idées ou d'expressions que Corneille leur a faits : on voit la substance même de ces œuvres passer dans *Le Cid* et contribuer à sa construction.

Le comte de Gormaz dit de sa fille, attendant, lui dit-on, la décision paternelle pour songer au mariage :

> Elle est dans le devoir... (25)

et Géraste de la sienne, en pareille occasion, dans *La Suivante* :

> A ce compte, Daphnis est fort dans le devoir. (852)

L'infante soutient que :

> Le seul mérite a droit de produire des flammes. (94)

Lisandre l'avait déjà dit, dans *La Galerie du Palais* :

> Lors notre esprit en juge, et, suivant le mérite, (917)
> Il fait naître une ardeur ou puissante ou petite.

et Amarante, dans *La Suivante* :

> Le mérite y fait tout; . . . . . (223)
> Lui seul de mes amants règle la différence.

Le comte de Gormaz proclamait :

> Mon nom sert de rempart à toute la Castille. (198)

Dans *L'Illusion comique*, Matamore avait proféré une fanfaronnade analogue :

Le seul bruit de mon nom renverse les murailles. (233)

Les fameuses paroles de Don Diègue :

Je vous ai vu combattre et commander sous moi. (208)

se trouvaient en puissance dans l'une des hâbleries du même Matamore :

. . . . . Il est vaillant lui-même, (964)
Il commandait sous moi.

Les exclamations arrachées à Don Diègue par l'outrage dont il ne peut se venger :

O rage! ô désespoir! ô vieillesse ennemie! (235)

se rencontraient déjà dans *Clitandre*, où Pymante s'écrie :

O honte! ô crève-cœur! ô désespoir! ô rage! (Var. 345)

Ce vers, d'ailleurs, avait été remis textuellement dans la bouche d'Alcidon (*La Veuve*, 2 var., 1914).

La célèbre apostrophe de Don Diègue à son épée :

Et toi. . . . . .
Fer, jadis tant à craindre, et qui, dans cette offense, (257)
M'as servi de parade et non pas de défense,
Va, quitte désormais le dernier des humains,

avait été précédée des paroles qu'adresse, dans *Clitandre*, Pymante à son épée qu'il jette dans une caverne :

Et ce fer qui tantôt inutile en mon poing, (387)
. . . . . .
Sut si mal attaquer, et plus mal me défendre,
. . . . . .
Allez, retirez-vous dans ces obscurités.

La réponse à la question injurieuse :

« Rodrigue, as-tu du cœur? »
. . . . . Tout autre que mon père (261)
L'éprouveroit sur l'heure!

remémore une réplique d'allure aussi martiale, dans *Mélite* :

Ce blasphème à tout autre auroit coûté la vie! (342)

La sauvage maxime de Don Diègue :

Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage... (274)

s'apparente à un vers de *Mélite* où Philandre songe aussi au duel :

Et laver de son sang cette honteuse tache. (39, var. 1010)

L'abattement de Rodrigue :

Je demeure immobile, et mon âme abattue (295)
Cède au coup qui me tue;

prend le même ton que celui de Florame, dans *La Suivante* :

Dépourvu de conseil, comme de sentiment, (1299)
L'excès de ma douleur m'ôte le jugement.

Les paroles dont le comte de Gormaz accueille la provocation de Rodrigue :

Es-tu si las de vivre? (440)

reproduisent un épisode de *Mélite* :

La Nourrice (à Tirsis).
Vois toi-même un rival qui, la main à l'épée, (9, var. 1707)
Vient quereller sa place à faux titre occupée.

Tirsis (à cet Eraste).
. . . . . — Es-tu lassé de vivre?

La fière réplique de Rodrigue :

A qui venge son père il n'est rien impossible... (417)

avait été précédée, dans *Médée*, d'une sentence analogue, faite de même bronze :

A qui sait bien aimer il n'est rien d'impossible. (1609)

La réponse de Chimène à l'infante :

Je le souhaite ainsi plus que je ne l'espère... (477)

n'est que la répétition textuelle d'une réponse de Théante à Florame (*La Suivante*, v. 1230).

Si Chimène résume ainsi ses ennuis :

Le passé me tourmente, et je crains l'avenir. (480)

Angélique, dans *La Place Royale*, avait déjà résumé ainsi les siens :

Le dépit du passé, l'horreur de l'avenir. (732)

Une autre forme du leitmotiv de Chimène :

Je ne sais qu'espérer, et je vois tout à craindre... (1646)

rappelle de près le désespoir ultra-conscient d'une autre âme désolée, Doris, dans *La Veuve :*

Je n'ose qu'espérer et je ne sais que craindre, (1556)
Ou plutôt je crains tout et je n'espère rien.

Voici les paroles qui accueillent Rodrigue à son entrée dans l'appartement de Chimène :

Rodrigue, qu'as-tu fait? où viens-tu, misérable? (741)
. . . . . .
Où prends-tu cette audace et ce nouvel orgueil
De paroître en des lieux que tu remplis de dueil?

et voici celles qui accueillaient Alidor, dans la chambre d'Angélique :

Où viens-tu, déloyal? avec quelle impudence (733)
Oses-tu redoubler mes maux par ta présence?

Chimène définit ainsi ce qu'il y a de plus particulier dans l'état de son esprit :

> Et que puis-je espérer qu'un tourment éternel, (Var. 807)
> Si je poursuis un crime, aimant le criminel.

Tel était déjà l'état d'Angélique, dans *La Place Royale* :

> Tout criminel qu'il est, il me semble adorable ; (434)
> Et mes souhaits, qu'étouffe un soudain repentir,
> En demandant sa mort, n'y sauroient consentir.

Cette dernière idée sera aussi exprimée par Chimène :

> Ma passion s'oppose à mon ressentiment... (811)

et la forme qu'elle lui donne rappelle un vers de *Mélite* :

> Je ne puis rien donner à mon ressentiment. (9, var. 718)

Si Rodrigue dit, en présentant son épée à Chimène :

> Ne diffère donc plus ce que l'honneur t'ordonne : (933)
> Il demande ma tête, et je te l'abandonne ;
> . . . . . .
> Le coup m'en sera doux aussi bien que l'arrêt.
> . . . . . .
> Je mourrai trop heureux, mourant d'un si beau coup.

Clindor avait déjà dit, pensant à Isabelle, dans *L'Illusion comique* :

> Je meurs trop glorieux, puisque je meurs pour vous. (1243)

Florame, autre amant désespéré, s'écriait, dans *La Suivante* :

> Peut-il rendre sa vie à de plus heureux coups,
> Ou mourir plus content que pour vous et par vous?

Mais celui qui annonce le plus nettement Rodrigue est Lisandre, dans *La Galerie du Palais* :

> . . . . . Ma lame toute prête (1541)
> N'attendoit que vos yeux pour immoler ma tête.
> . . . . . .
> Trop heureux mille fois si je plais en mourant
> A celle à qui j'ai pu déplaire en l'adorant.

Le fameux vers :

> Cette obscure clarté qui tombe des étoiles, (1273)

avait été précédé, dans *Clitandre*, de celui-ci :

> Si je me peux fier à sa lumière sombre. (Var. 41)

Le cri de triomphe — afflux d'héroïsme — de Rodrigue, lorsqu'il retrouve la certitude d'être encore aimé par Chimène :

> Est-il quelque ennemi qu'à présent je ne dompte? (1558)
> Paroissez, Navarrois, Mores et Castillans...

fait songer à l'explosion d'enthousiasme de Tirsis, lorsqu'il acquiert l'assurance d'être aimé de Mélite :

> Toute une légion de rivaux de sa sorte (695)
> Ne divertiroit pas l'amour que je vous porte...

La plainte mélodieuse prêtée à l'infante :

> L'amour, ce doux auteur de mes cruels supplices, (1609)

reproduit, par l'idée et le ton, la plainte de Lisandre, dans *La Galerie du Palais* :

> Amour, cruel auteur de ma longue misère... (1473)

Est-il possible, après avoir pris connaissance de ces rapprochements, de ne pas admettre qu'une influence des œuvres antérieures de Corneille se soit exercée sur *Le Cid*, et, même, qu'elle a été étendue, profonde, directe, par endroits, et clairement déterminable?

Ceci pourrait faire figure de conclusion. Toutefois, cette étude, jusqu'ici confinée dans le particulier et le détail, jusqu'à s'y embourber un peu, serait incomplète si l'on ne dégageait les enseignements généraux qu'elle comporte. Car elle permet d'entrevoir — si elle ne les a pas fait toucher du doigt — quelques-unes des particularités de l'art de Corneille et quelques aspects de son caractère; elle ouvre aussi sur les origines profondes du *Cid* quelques perspectives qui n'ont pas encore été envisagées.

On voit Corneille, dès ce moment de sa vie, rallié à un usage des écrivains qui l'entouraient. Lui aussi ne semble plus juger possible de composer une pièce sérieuse sans emprunter son sujet à une œuvre antérieurement écrite et, de préférence, à l'étranger. Le motif s'en trouverait sans doute dans le désir d'établir la nouvelle œuvre sur une base historique, qui la rende capable d'obtenir l'audience du public. Car une pièce à la Maeterlink, où tout est imaginé et délibérément situé dans l'irréel, eût paru indigne de retenir l'attention, en ces temps où imaginé n'est guère distingué d'imaginaire, lui-même assimilé à futile. L'autorité ne paraît pouvoir être conférée que par quelque appui pris dans la réalité. C'est, selon toute probabilité, ce que Corneille eut le désir et l'impression de trouver dans la pièce de Guilhém de Castro.

Comment l'acceptation de cet usage n'apparaîtrait-elle pas funeste? On se sent prêt à crier à l'aliénation de la liberté de l'esprit, au renoncement à toute originalité, en somme, à une trahison à l'égard des droits et des devoirs les plus sacrés de l'écrivain.

Il convient, auparavant, de considérer qu'il n'est pas nécessaire que ce point de départ étranger devienne un modèle, ni l'œuvre qu'il suscite une servile copie. Le nouvel auteur garde tout d'abord, en ce qui concerne le guide qu'il croit indispensable de s'adjoindre, la liberté du choix. Dans le cas particulier du *Cid*, la grandeur des actions

et la chaleur des sentiments qui forment la matière de la pièce espagnole sont trop conformes aux goûts les plus permanents de Corneille pour ne pas suggérer l'idée d'une affinité, d'une élection, plutôt que d'une rencontre fortuite et d'une imitation passive.

D'autre part, l'emploi qu'a fait Corneille de ce que lui fournissait la pièce espagnole écarte toute idée d'asservissement.

Le caractère historique dont il désirait pourvoir sa pièce n'est nullement ce que nous nommons la « vérité historique », avec ses impérieuses exigences de soumission. Son ambition ne devait pas aller au-delà d'une sorte de caution de crédibilité. Le sentiment de sécurité qu'il a mission d'apporter au public s'accommode sans dommage de quelques retouches aux documents qui ont servi à l'établir. Les écrivains de ce temps mirent à profit cette facilité, et Corneille en usa largement.

D'ailleurs, il faut constamment penser que ce disciple des Jésuites garda, toute sa vie, un souci farouche de son indépendance. L'hexamètre d'Horace qu'il citait, entre autres occasions, dans la « Préface » de *Nicomède* :

Et mihi res, non me rebus submittere conor,

dut être sa devise la plus chère. Il ne faut jamais, non plus, oublier que Corneille est un Normand doublé d'un juriste. Si bien que les obligations auxquelles il ne croit pas possible de se soustraire, en ce siècle de conformisme, celles même qu'il reconnaît le plus ouvertement, ne lui pèsent pas lourd. Témoin sa conduite à l'égard des fameuses règles des Unités : « J'aime à suivre les règles; mais, loin de me rendre leur esclave, je les élargis ou les resserre selon les besoins qu'en a mon sujet ». C'était en l'année 1637 elle-même qu'il publiait cela, dans l' « Épître » de *La Suivante*. Dès 1634, dans l'avis « au lecteur » de *La Veuve*, il avait fait une déclaration encore plus hardie :

Pour l'unité de lieu et d'action, ce sont deux règles que j'observe inviolablement; mais j'interprète la dernière à ma mode; et la première, tantôt je la resserre à la seule grandeur du théâtre, et tantôt je l'étends jusqu'à toute une ville.

Il n'est plus à craindre que Corneille, avec ces dispositions d'esprit, se soit assujetti à l'œuvre qu'il a cru bon de suivre. Et, en effet, nous l'avons surpris à remanier, selon son goût, la pièce de Guilhém de Castro, amputant ici, comprimant là, transformant ailleurs, ou parfois, même, ajoutant, donnant, en somme, un tout autre caractère à l'œuvre qu'il en a tirée : dans la vaste cape espagnole il s'est taillé un vêtement à la française et à sa mesure.

Corneille ne doit donc à la pièce étrangère qu'un certain nombre des éléments dont il a construit son œuvre. Est-il bien nécessaire de se demander encore si c'est l'étoffe qui fait l'habit, si l'argile fait la statuette, ou si l'œuvre est attribuable à celui qui a soit taillé, soit modelé? Or il ne fait aucun doute que la forme donnée au *Cid* fran-

çais ne provient que de Corneille seul : c'est en conformant son œuvre à sa pensée la plus personnelle qu'il a pris ou laissé tel ou tel élément de la pièce espagnole. En réalité, *Le Cid* tout entier a été dominé, façonné, par le problème intérieur qui, depuis de longues années, retenait l'attention de Corneille; il est sorti des mêmes préoccupations qui lui avaient dicté ses premières œuvres ; il se rattache si étroitement à leur série qu'il ne marque qu'une nouvelle étape de leur évolution.

Si l'on veut, en effet, saisir les vraies origines du *Cid*, il faut avoir devant l'esprit les principes directeurs de la pensée de Corneille, ceux qui ont présidé à l'élaboration de ses œuvres de jeunesse. *Mélite*, sa première pièce, était née du désir de donner une représentation agréable de certaine aventure sentimentale : de là son rattachement à la comédie. Mais il n'est pas douteux que les tendances les plus profondes de la nature de Corneille, essentiellement réfléchie et sérieuse, ne l'aient dès lors poussé à mettre en lumière ce que pouvait comporter de dramatique la destinée de ses amoureux, et, en particulier, à donner une large place à ce qui, pendant un instant, faisait obstacle à leur bonheur. La force de cette propension semble attestée par ce fait que *Mélite* fut suivie par une tragi-comédie, *Clitandre*. Toutefois, l'intention en était meilleure que les moyens, et l'insuccès de cette première tentative vers le dramatique rejeta Corneille dans la comédie. Il s'y tint pendant les quatre pièces suivantes, conservant une apparence plaisante à des aventures qui ne cessaient de devenir plus sérieuses, plus graves, et, par instants, plus angoissantes. Pour y arriver, il avait dû avoir recours, dans *La Galerie du Palais* et *La Suivante*, aux situations fausses. Il y renonce, dès *La Place Royale*. Le sombre drame qui en forme l'action est exposé comme tel ; s'il arrive à prendre figure de comédie, ce n'est que par l'attribution d'un caractère extravagant à son principal personnage, qui s'en trouve dénaturé. Mais pareil expédient engageait Corneille dans une impasse : cette pièce n'est plus sa comédie primitive, sans être encore le drame auquel il aspirait; elle est tantôt une comédie sans racines, et tantôt un drame qui n'a pas la possibilité de s'épanouir ; en elle se heurtaient deux tendances divergentes et qui ne pouvaient coexister sans se nuire. Corneille dut le percevoir; sa conduite, du moins, semble trahir un véritable désarroi dans son esprit. Il abandonne sa première voie, et, désorienté, s'engage successivement dans deux directions différentes, et même contraires, recourant à l'extrême, se jetant dans l'inconnu, pour tenter, semble-t-il, d'échapper à l'étouffement dont il se sentait menacé : *Médée* est un essai de tragédie pure, malheureusement infectée d'outrance et de grandiloquence à la Sénèque ; *L'Illusion comique* est un essai de comédie pure, qui, malgré une merveilleuse virtuosité, verse trop souvent dans la bouffonnerie ou la farce. Corneille eut-il conscience de l'échec auquel avaient abouti l'une et l'autre tentative ? Car, chaque fois, il avait été conduit

à sacrifier cet agrément humain qui faisait le mérite le plus certain de ses premières pièces. Du moins, lorsqu'il forme le projet du *Cid*, il revient en arrière, retrouve sa véritable voie, renoue avec la première série de ses œuvres, remontant jusqu'à *La Place Royale*, et même au delà, s'il est vrai que sa nouvelle pièce n'est qu'une autre solution du problème qui avait suscité l'énigmatique comédie. Cette fois, des trois véritables sources qui avaient alimenté, tumultueusement, ses six premières œuvres — agrément humain, comique et tragique — c'est le comique qui se trouve délibérément sacrifié par Corneille, ce comique qui, dès *La Place Royale*, n'était plus qu'une survivance. La tendance tragique l'emporte sans partage : ainsi affranchie, elle peut déployer toute sa puissance. Mais la part de nouveauté contenue dans *Le Cid* vient de ce que Corneille a osé, enfin, admettre que la notion de dramatique n'excluait pas la représentation de certains agréments de la vie humaine, qu'elle pouvait s'accommoder de la proximité des passions les plus tendres, de ce qu'il nommera, peu après, la « faiblesse des passions ». Rodrigue et Chimène peuvent s'aimer tendrement sans nuire au drame dont ils sont les victimes; au contraire, leur ardeur juvénile fait plus fortement sentir la cruauté du destin qui les sépare. Cette alliance, enfin harmonieuse, d'éléments opposés est même ce qui assure au *Cid* sa valeur particulière, exceptionnellement grande : le drame peut y prendre toute son intensité pathétique sans que la pièce perde rien de sa fraîcheur humaine. Pour la première fois les tendances essentielles de Corneille ont pu se manifester entièrement, et son art concilier les aspirations les plus profondes de sa nature. *Le Cid* fait assister à l'éclosion de son génie : car, si son premier chef-d'œuvre sort de ses œuvres antérieures, c'est un peu à la manière dont l'insecte parfait sort de sa chrysalide, échappe à la fatalité d'obscures contraintes, et, pour la première fois, peut déployer ses ailes.

Louis Rivaille.

LE JANSÉNISME DE RACINE : UNE CORRECTION INÉDITE DANS LA LETTRE A MADAME DE MAINTENON

La lettre de Racine à Mme de Maintenon, qui annonce sa disgrâce et en indique les causes, est bien connue. Elle a une importance capitale pour l'étude des rapports de Racine, non seulement avec Mme de Maintenon elle-même, mais avec le Roi et avec Port-Royal. Elle le montre s'efforçant fiévreusement, d'un côté, de conserver les restes de la faveur royale et, de l'autre, de ne pas trahir ses amis jansénistes. Tout indice de cette terrible lutte intérieure, qui a tant passionné la critique, vaut d'être noté.

Mesnard, qui publie le texte de l'autographe conservé à la Bibliothèque Nationale, fait remarquer fort justement que cet autographe n'est qu'une copie — Louis Racine l'avait d'ailleurs déjà affirmé — « ou plutôt un brouillon ». Ce brouillon, avec ses ratures, révèle un souci de composition, que, de tout temps, on a reconnu comme habituel à Racine et qu'on remarque d'ailleurs dans tous ses brouillons. Mesnard a relevé toutes les corrections qu'il contient, sauf une, toutefois. Celle-ci nous paraît cependant mériter d'être rapportée. Elle trahit bien autre chose, nous semble-t-il, qu'une simple préoccupation de style.

Racine vient d'annoncer qu'il est l'objet d'une calomnie, et il poursuit (nous citons le texte de Mesnard, t. VII, 2e édit., p. 227-228) :

> Je sais que, dans l'idée du Roi, un janséniste est tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Église. Ayez la bonté de vous souvenir, madame, combien de fois vous avez dit que la meilleure qualité que vous trouviez en moi, c'étoit une soumission d'enfant pour tout ce que l'Église croit et ordonne, même dans les plus petites choses. J'ai fait par votre ordre près de trois mille vers sur des sujets de piété; j'y ai parlé assurément de l'abondance de mon cœur, et j'y ai mis tous les sentiments dont j'étois le plus rempli. Vous est-il jamais revenu qu'on y ait trouvé un seul endroit qui approchât de l'erreur et de tout ce qui s'appelle jansénisme?

Racine avait d'abord écrit : « qui approchast de l'erreur *comprise sous le titre de* Jansenisme[1] ». Il raya ensuite les mots que nous avons

1. Nous citons d'après le manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale. Racine ayant fortement barré les mots supprimés, ils ne sont pas faciles à lire — ce qui peut expliquer pourquoi Mesnard a laissé de côté cette variante. M. Bondois, du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, qui a bien voulu examiner le manuscrit avec nous, propose comme autre leçon possible : *au titre de* (pour *sous le titre de...*); mais le lexique de la langue de Racine (Mesnard, VIII, 522) ne donne que des exemples de la forme *sous le titre de...*

mis en italique et les remplaça par ceux que nous trouvons dans Mesnard.

Louis Racine, qui le premier avait publié cette lettre, mais sous une forme mutilée et fragmentaire, avait d'ailleurs omis toute mention de jansénisme, et cette phrase en particulier finit dans son texte avec le mot *erreur* (Mesnard, I, 2e édit., p. 344). Depuis la publication du texte authentique par Mesnard, il ne subsiste plus aucun doute au sujet de l'accusation de jansénisme dont Racine fut l'objet et, à ce qu'il paraît, la victime. Mais toutes les nuances de ses propres réactions méritent d'être notées; et la correction que nous rapportons, bien plus qu'aucune de celles que Mesnard a relevées dans la même lettre, trahit le trouble du poète en ce moment terrible.

William Stewart.

UNE SOURCE DE « LA CHAUMIÈRE INDIENNE ».

Moins brillant que son grand contemporain le Comte Louis-Antoine de Bougainville (1729-1811), mais certainement pas moins doué de curiosité, Pierre Sonnerat (1745-1814) était aussi un homme de science et voyageur important. L'année avant que son rival finît le fameux voyage autour du monde sur la « Boudeuse » (1769), Sonnerat commença ses voyages (1768) dans l'intérêt de la science. Il était accompagné de son professeur Philibert Commerson (1727-1773). Pendant les trois années suivantes, Sonnerat parcourut avec lui les îles de France et de Bourbon, et Madagascar. Puis, en 1771, Sonnerat, qui semble avoir quitté Commerson, fit les voyages de l'Inde, des Philippines, des Moluques et de la Nouvelle-Guinée. Il revint en France en 1773, rapportant une grande collection de spécimens d'histoire naturelle pour le Cabinet du Roi. Il donna en même temps au public une histoire de ses voyages dans laquelle il décrivit les espèces d'oiseaux et d'arbres précieux (entre autres l'arbre à pain) qu'il avait trouvées.

Chargé par le gouvernement de 1774 de continuer ses études, Sonnerat se mit de nouveau en route pour l'Inde. Il passa à Ceylan, alla à la côte de Malabar, fut à Mahé, parcourut les Gates, remonta la côte jusqu'à Surate et le golfe de Cambaye. Il séjourna à la côte de Coromandel, puis passa à la côte de l'Est, à la presqu'île Malaye et en Chine. Quand Pondichéry se rendit aux Anglais (18 octobre 1778), Sonnerat, qui était là par ordre du roi comme inspecteur des hôpitaux, des magasins et du port, fut obligé de partir. Il séjourna, avant de rentrer en France, à l'île de la Réunion, à Madagascar et au cap de Bonne-Espérance, et arriva en Europe en 1781. L'année suivante, Sonnerat publia, avec approbation et privilège du Roi et aussi de l'Académie royale des Sciences (comme nous lisons dans l'Avant-Propos écrit par le marquis de Condorcet, secrétaire), son *Voyage aux Indes orientales et à la Chine, fait par ordre du Roi, depuis 1774 jusqu'en 1781*[1]. Une deuxième édition fut publiée en 1806.

L'œuvre fut, sans doute, éclipsée par le *Voyage autour du monde* (1774) de Bougainville, déjà fameux, ou peut-être même par l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (1770) de Raynal. Mais elle impressionna au moins un homme de lettres contemporain, Bernardin de Saint-Pierre. Ce disciple fidèle de Jean-Jacques trouva dans le premier volume du *Voyage* de Sonnerat tous les éléments nécessaires

1. La première édition est de 1782, en deux volumes richement illustrés par des gravures de Sonnerat. Elle fut publiée à Paris, chez Froulé.

pour la mise en scène d'une nouvelle version de la thèse de son maître sur la bonté naturelle de l'homme. Le résultat en était un conte philosophique dont l'action se passe aux Indes, intitulé *La Chaumière indienne* (1790). Bernardin de Saint-Pierre prétendit qu'il avait écrit le conte en « quinze jours[1] ». L'intrigue, plutôt décousue, nous porterait à le croire sur parole.

La Société royale de Londres, selon *La Chaumière indienne*, chargea vingt savants anglais de voyager partout dans le monde et de rapporter les réponses à 70000 questions, chacun étant responsable de 3500 du nombre total. Le docteur anglais autorisé à voyager en Orient par le président de la Société semble être un déguisement transparent de Sonnerat lui-même, qui, en qualité de « Commissaire de la Marine et Correspondant de l'Académie », représentait deux pouvoirs. Le désaccord des dates n'a pas d'importance. Le docteur anglais était censé être parti trente ans avant que Saint-Pierre n'écrivît son livre, c'est-à-dire en 1760. Sonnerat quitta la France en 1774, soit seize ans avant la publication de *La Chaumière indienne*.

Le docteur anglais, découragé après avoir trouvé que les réponses aux 3500 questions ne faisaient que rendre plus obscurs les problèmes à résoudre, était sur le point de rentrer en Europe quand il entendit parler de la pagode de Jagrenat à Orissa. Le pandit, on l'avait assuré, pourrait l'éclairer. Il avait déjà passé trois années en Orient. Sonnerat avait été dans l'Extrême-Orient trois ans quand il fut forcé de quitter l'Inde.

La recherche du docteur pour la vérité se borne finalement à trois questions importantes sur les 3500 : Comment peut-on trouver la Vérité? Où faut-il chercher la Vérité? Doit-on communiquer la Vérité aux hommes? Les réponses du Jagrenat ne sont pas faites pour satisfaire le docteur. Car le prêtre lui dit qu'il n'y a que les brames qui sachent la vérité, mais qu'ils ne la donnent jamais aux hommes. Le docteur part dégoûté et passe la nuit chez un humble paria qui lui dit dans plusieurs paragraphes sur le naturisme de Rousseau plus qu'il n'avait appris pendant bien des années de recherches.

Il faut chercher la Vérité avec un cœur simple; on ne la trouve que dans la nature; on ne doit la dire qu'aux gens de bien.

Le docteur ajoute à cette recette l'assaisonnement d'une observation à la Rousseau :

On n'est heureux qu'avec une bonne femme.

De retour à Calcutta, le docteur anglais s'embarque pour Chandernagor[2] et se réembarque pour l'Angleterre. Sonnerat fait allusion

1. Cf. Souriau, *Bernardin de Saint-Pierre* (1905), p. 261; aussi, ms. de Saint-Pierre, LXXXVII, 88, auquel il envoie.

2. Ville française de l'Inde sur l'Hougly, branche du Gange, vingt milles au nord de Calcutta. Population : à peu près 30000 hab. Cf. Sonnerat, *Voyage aux Indes orientales*, t. I, livre I, pp. 12, 16.

deux fois à Chandernagor dans sa discussion des événements qui précèdent le siège de Pondichéry. On ne sait si Sonnerat est allé jusque-là après la prise.

On trouvera ci-dessous des passages de *La Chaumière indienne* avec leurs sources dans l'œuvre de Sonnerat[1]. Toutes les références à celui-ci viennent de l'édition de 1782. Les citations de Bernardin de Saint-Pierre sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent de son conte. Toutes les italiques se trouvent dans les textes de Sonnerat et de Saint-Pierre.

Saint-Pierre parle de « la langue hanscrit ou sacrée ». Sonnerat dit :

La langue *Samscroutam*, *Samskret*, *Hanscrit* ou *Grandon*, est la plus étendue : ses caractères multipliés donnent beaucoup de facilité pour exprimer les pensées, ce qui l'a fait nommer langue divine par le P. Pons[2].

De même Saint-Pierre emploie les mots « Jagrenat ou Jagernat » qu'il avait trouvés dans Sonnerat écrits ainsi aux « Tables des Matières » : « Jagernat est le même que celui de Jagrenat[3] ».

Parfois Saint-Pierre renchérit sur les données de Sonnerat, comme, par exemple, dans la description du palanquin :

... (le docteur) s'adressa au directeur de la Compagnie anglaise des Indes qui lui donna, pour le porter à Jagrenat, un palanquin à tendelets de soie cramoisie, à glands d'or, avec deux relais de vigoureux coulis ou porteurs, de quatre hommes chacun : deux porte-faix, un porteur d'eau, un porteur de gargoulette, pour le rafraîchir, un porteur de pipe, un porteur d'ombrelle pour le couvrir le jour, un masalchi, ou porte-flambeau, pour la nuit, un fendeur de bois, deux cuisiniers, deux chameaux et leurs conducteurs, pour porter ses provisions et ses bagages, deux pions ou coureurs, pour l'annoncer, quatre cipayes ou reispoutes, montés sur des chevaux persans, pour l'escorter, et un porte-étendard, avec son étendard aux armes d'Angleterre.

Sonnerat avait écrit :

Le palanquin est une voiture assez commode et très douce; c'est une espèce de petit lit recouvert d'un *tandelet*, et garni d'un matelas et de coussins plus ou moins précieux; il est traversé par un bambou arqué dans le milieu, qui tient au palanquin, et sur les bouts duquel se mettent cinq à six porteurs qu'on appelle *boués*[4].

Une gravure en face de cette description montre un « Nabab allant à la promenade dans un palanquin ». Quatre hommes portent le palanquin, et l'on peut identifier aussi deux « porte-faix », un porteur de pipe, un porteur d'ombrelle, un fendeur de bois, deux cuisiniers (?) et un porte-étendard.

Parfois Saint-Pierre réduit aux faits essentiels les paragraphes plutôt mal cousus de Sonnerat. Il dit, par exemple, que la pagode

1. Les références suivantes à *La Chaumière indienne* sont à l'édition de *Paul et Virginie* publiée par L. Boulanger, Paris.
2. T. I, liv. I, p. 126.
3. T. II, p. 269.
4. T. I, liv. I, p. 33.

était entourée de grands bassins de marbre blanc, qui réfléchissaient, au fond de leurs eaux transparentes, ses dômes, ses galeries et ses portes; tout autour régnaient de vastes cours et des jardins environnés de grands bâtiments, où logeaient les brames qui la desservaient.

Sonnerat en donne la description suivante :

Les temples renommés ont un étang sacré déifié par les Brames, qui lui attribuent la vertu de purifier ceux qui s'y baignent, et de les exempter de la Métempsycose. Cette supercherie attire les étrangers et les offrandes. Les autres enceintes contiennent des Chauderies ou Péristyles quelquefois immenses, sous lesquels se mettent à l'abri le Peuple et les Voyageurs. Il y a aussi de petits réduits où l'on place les tableaux de quelques Saints et des Rois qui, par leurs vertus, méritèrent les honneurs de l'apothéose. Les Brames y ont aussi leur logement[1].

Quant aux bayadères qui viennent au-devant des étrangers, elles sont parées de même façon chez les deux auteurs, et elles dansent et chantent au son des tambours de basque[2]. Les deux écrivains font allusion aux lampes qui éclairent la statue de Jagrenat[3]. Jagrenat est, selon Saint-Pierre, la septième incarnation, tandis que Sonnerat dit qu'il est la neuvième[4].

En ce qui concerne le fanatisme des dévots, Saint-Pierre dit, parlant toujours du Jagrenat :

A ses pieds étaient prosternés, la face contre la terre, des pénitents, dont les uns promettaient, à haute voix, de se faire accrocher, le jour de sa fête, à son char par les épaules; et les autres, de se faire écraser sous ses roues. Quoique le spectacle de ces fanatiques, qui poussaient de profonds gémissements en prononçant leurs horribles vœux, inspirât une sorte de terreur, le docteur se préparait à entrer dans la pagode, lorsqu'un vieux Brame, qui en gardait la porte, l'arrêta, et lui demanda quel était le sujet qui l'amenait.

Les sources de ce paragraphe dans Sonnerat suivent :

Le Peuple reste prosterné devant lui, jusqu'à ce qu'il échappe à ses regards[5].

... On a vu des pères et des mères de famille tenant leurs enfants dans leurs bras, se jetter (*sic*) au travers pour se faire écraser et mourir d'un bonheur éternel dans l'autre vie... il n'y a plus que quelques fanatiques qui se jettent sous les roues pour se faire écraser[6].

Le docteur est considéré comme un « frangui », c'est-à-dire « impur », par les Indiens. Il en est de même de tous les Européens, s'il faut en croire Sonnerat[7].

La description des bâtiments des Indiens dans Saint-Pierre suit de près celle de Sonnerat. Saint-Pierre a changé les « colonnes de bois mince » de Sonnerat en « colonnes en bois de sandal[8] ». Il ajoute :

1. T. I, liv. III, p. 220.
2. T. I, liv. I, pp. 40, 41. Cf. la gravure en face, p. 41.
3. T. I, liv. III, pp. 219, 220.
4. T. I, liv. II, pp. 167, 170.
5. T. I, liv. III, p. 221.
6. T. I, liv. III, p. 227.
7. T. I, liv. I, p. 58.
8. Cf. I, liv. I, pp. 31, 32.

Les murs en étaient verts, étant corroyés de stuc mêlé de bouse de vache, si brillant et si poli qu'on pouvait s'y mirer.

Ce détail se trouve chez Sonnerat :

Les Brames et les gens pieux enduisent le pavé de bouse de vache, et quelquefois même les murs; quoiqu'ils ne le fassent que par esprit de religion, ils en tirent l'avantage d'éloigner les insectes, qui sont en grande quantité dans l'Inde, et qu'on chasse par ce moyen [1].

Saint-Pierre dit que

Le plancher était couvert de nattes très fines, de six pieds de long sur autant de large.

Il avait lu dans Sonnerat :

Les meubles sont aussi simples que les maisons : ils consistent en une natte ou un tapis étendu par terre [2]...

Le costume du « vénérable chef des pandects » décrit par Saint-Pierre est « trois fils de coton passés en bandoulière, suivant l'usage des brames ». Sonnerat en donne plus de détails :

Les habits des Indiens sont faits pour le pays qu'ils habitent : ils consistent en une pièce de toile dont ils se ceignent les reins et qui les couvre jusqu'aux genoux. Une autre pièce de sept à huit coudées de long leur entoure le corps en différentes manières, sans avoir rien de déterminé : un linge fin comme de la mousseline leur envoloppe la tête [3].

Chez Saint-Pierre :

Quelques-uns de ses disciples chassaient les mouches autour de lui avec des éventails de queue de paon.

Sonnerat dit plus simplement :

... Quantité de Brames l'éventent, pour empêcher les mouches de venir s'y reposer [4].

La question de la vérité intéresse Saint-Pierre. Son chercheur apprend un fait peu ordinaire :

Toute vérité, répondit le vieux docteur indien, est renfermée dans les quatre beths, écrits il y a cent vingt mille ans dans la langue hanscrit, dont les seuls Brames ont l'intelligence.

On lit chez Sonnerat :

Vichenou... réduisit le tout en quatre livres, qu'on nomme aujourd'hui *Iroukou, Issourou, Saman, Adrénam.*

Ces livres étaient écrits d'un style si relevé, la vérité y parlait d'un ton si imposant, ou le fanatisme d'une manière si obscure, que peu de personnes les pouvaient comprendre. Les Brames les plus instruits en firent donc des commentaires, que les Indiens ont mis par la suite au nombre des livres sacrés [5].

1. T. I, liv. I, pp. 28, 29.
2. T. I, liv. I, p. 31.
3. T. I, liv. I, pp. 28, 29.
4. T. I, liv. III, p. 227.
5. T. I, liv. III, pp. 209-211.

Le docteur anglais est incrédule. Il interroge ainsi le pandect :

Puisque Dieu a renfermé la vérité dans des livres dont l'intelligence n'est réservée qu'aux Brames, il s'ensuit donc que Dieu en a interdit la connaissance à la plupart des hommes, qui ignorent même s'il existe des Brames.

Sonnerat avait expliqué en des termes pareils :

Les Brames, pour qu'on ne pût les forcer de montrer ces livres, en interdirent la connaissance au Peuple, le déclarèrent indigne de les lire, et s'en attribuèrent seuls le droit comme descendants de la Divinité[1].

Quittant l'Indien le docteur de Saint-Pierre boit de l'eau dans une gargoulette. Il est surpris de voir que, « dès qu'il y eut bu, on la cassa, parce que, comme franqui, il l'avait souillée en buvant à même ». Sonnerat rapporte un fait semblable concernant les Parias :

... Car si l'on s'apercevait qu'ils eussent regardé dans la cuisine, on serait obligé de briser tous les ustensiles[2]...

et les Européens ou franguis

sont d'autant plus en horreur, qu'outre leur peu de respect pour la vache, dont ils mangent la chair, les Indiens leur reprochent encore... de boire en appliquant le vase aux lèvres[3].

Saint-Pierre représente les Parias comme des hommes qui n'ont « ni foi ni loi ». Sonnerat en parle ainsi :

Les *Parias* forment la dernière Caste; ils sont regardés par les autres Indiens comme des gens infâmes, souillés, abominables et réprouvés : dans les actes publics et dans la vie civile, on ne daigne pas les mettre au rang des Castes...

... Il ne sont d'aucune secte : exclus des assemblées du peuple, ils ne peuvent jamais entrer dans les temples, et sont exempts de prier et de faire des offrandes[4].

Le Paria est, d'ailleurs, « un Indien de caste si infâme, qu'il est permis de le tuer si on en est seulement touché ». Sonnerat avait dit :

... Si quelqu'un de ces malheureux s'approchait trop d'un Naïr et le touchait par mégarde, le Naïr a le droit de le tuer, action qu'ils regardent comme très innocente, et dont on ne se plaint jamais[5].

Le porte-flambeau reconnaît l'Indien comme Paria quand il le trouve « couché avec son chien sur la même natte que sa femme, à laquelle il présentait à boire dans une corne de vache ». Sonnerat insiste sur l'horreur qu'ont les Indiens pour la boisson forte. « Il n'y a que les Castes les plus viles qui en boivent[6].

Au même endroit Sonnerat mentionne les idées superstitieuses des Indiens concernant la vache.

1. T. I, liv. III, p. 214.
2. T. I, liv. I, p. 57.
3. T. I, liv. I, p. 58.
4. T. I, liv. I, pp. 55, 56.
5. T. I, liv. I, p. 37.
6. T. I, liv. I, p. 28.

Sonnerat explique, selon la croyance, l'origine des quatre Castes[1]. Saint-Pierre ne parle que des Brames et des Parias.

... Les Brames disent que dans l'origine ils sont sortis de la tête du dieu Brama, et que les Parias sont descendus de ses pieds.

Saint-Pierre trouva dans Sonnerat que les Parias ne sont pas admis dans les villes[2], et qu'il est permis à un Naïr de les tuer s'ils l'approchent à portée de l'haleine[3].

On trouvera également dans Sonnerat (T. I, liv. I, pp. 73, 91, 93) tous les renseignements qui servaient de sources à Saint-Pierre pour sa description des coutumes et des cérémonies d'une jeune veuve bramine. Et, enfin, les fruits et les plantes exotiques dont Bernardin de Saint-Pierre fait une liste, y compris les cocotiers, les litchis, les manguiers, les jacquiers, le bétel, l'arec et le poivrier, se trouvent dans Sonnerat[4]. Celui-ci a même donné une fort belle illustration des litchis dans le deuxième tome où Saint-Pierre pouvait se plaire à regarder mainte gravure de la flore et de la faune de l'Inde[5].

Comme nous venons de le voir, Bernardin de Saint-Pierre se sert librement des faits rapportés par Pierre Sonnerat. Il ne semble pas employer pour la documentation l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (1770) de Raynal, bien que cette œuvre en cinq volumes jouît alors d'une réputation beaucoup plus grande. Saint-Pierre, en général, condense les données de Sonnerat afin d'ajouter la couleur locale voulue à son conte. On trouve, pourtant, assez de Sonnerat dans l'histoire de Saint-Pierre pour conclure que, sans le voyage de celui-là, Saint-Pierre n'aurait probablement pas écrit son petit chef-d'œuvre oriental avec sa portée philosophique.

C. Wesley Bird.

1. T. I, liv. I, p. 44.
2. T. I, liv. I, p. 56.
3. T. I, liv. I, pp. 57, 56.
4. T. I, liv. I, pp. 36, 48 n., 91.
5. T. II, liv. V, p. 230.

COMPTES RENDUS

JEAN PLATTARD, **Marot. Sa carrière poétique. Son œuvre.** Un vol. in-8° de 228 p. Paris, Boivin, 1938.

Une biographie succincte, mais précise ; une analyse détaillée des œuvres de Marot ; deux chapitres de synthèse sur son inspiration religieuse et son humanisme, ainsi se divise le volume clair et nourri que M. Plattard consacre au poète. Il ne remplace ni l'ample discussion critique de M. Ph.-A. Becker, ni la biographie vivante et pittoresque écrite par M. Guy, ni l'étude chronologique si riche en enseignements que nous devons au regretté Pierre Villey, mais il synthétise les résultats sûrs, acquis depuis trente ans, et il y ajoute les résultats d'un examen très personnel et souvent très neuf.

Après P. Villey, M. Plattard insiste à bon droit sur l'évolution du talent de Marot. Il insiste plus encore, et qu'il a raison ! sur sa variété et son originalité. Entraîné par le romantisme, le XIX^e^ siècle a peut-être été injuste à l'égard du favori de François I^er^ : il a réservé sa faveur à la Pléiade, de Ronsard à d'Aubigné. Marot a payé cher d'avoir involontairement servi de modèle aux Marotiques du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles. Force est de reconnaître qu'il est moins souvent et moins directement émouvant que Ronsard ou du Bellay. M. Plattard a le mérite de montrer, avec un goût très sûr, qu'il fut un artiste et qu'il mérite d'être étudié de près.

Il se borne à résumer les données biographiques établies par l'enquête menée par ses prédécesseurs. Mais il donne de l'œuvre de poète une analyse neuve à bien des égards. S'il reconnaît justement tout ce que Marot doit aux grands rhétoriqueurs, il montre aussi ce qu'il apporta de neuf. C'est bien la première fois, je crois, que l'on indique (cf. pp. 103 et 119) les indéniables qualités scéniques dont le poète fait preuve dans ses dialogues, qu'ils soient traduits d'Érasme ou de son cru ; c'est la première fois qu'est signalée la parenté entre les *Épitres du Coq à l'Ane* et les *sotties* (cf. p. 130) ; le critique a raison de signaler qu'il y a, dans des poèmes injustement dédaignés, les *déplorations* ou les *épitaphes* (cf. p. 106), une gravité, une profondeur que l'on ne s'attend pas à trouver sous la plume de Marot. Il caractérise avec justesse ce que fut la satire marotique, pleine de verve, mais superficielle encore. Sur le lyrisme marotique et son influence, M. Plattard ne peut que résumer les résultats auxquels sont arrivés naguère M. Martinon, M. Laumonier, R. Morçay, mais il met en valeur un point qui ne semble pas avoir été signalé avant lui : après avoir longuement analysé les *épîtres* et les *élégies*, il se demande très justement si Ronsard, sans le dire, ne redouta pas une comparaison qui eût pu lui être défavorable, lorsqu'il intitula *Élégies* des poèmes qui sont, d'abord, des épîtres ; il y a là (cf. pp. 163-165) des idées neuves qui montrent l'originalité de Marot.

Sur ses idées religieuses, sur son humanisme, M. Plattard, résumant l'état actuel de nos connaissances, caractérise avec exactitude l'évangélisme de

Marot et sa culture ; il complète sur quelques points l'enquête de Pierre Villey.

Son livre n'est pas une simple initiation à l'étude de Marot. Il est une synthèse solide et précise qui fournit à la fois aux historiens un excellent instrument de travail, au grand public un livre facile et sûr, capable de lui faire aimer et comprendre la vie et l'œuvre d'un poète qui fut un artiste et que l'on se borne à trop juger sur des lieux communs aujourd'hui dépassés.

P. Jourda.

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, t. XXV, 1936.

Un pastel reproduit fort à propos révèle aux lecteurs de ce volume le visage de Mme de Verdelin : c'est bien la douceur un peu effacée de cette amie de Jean-Jacques, telle qu'on pouvait l'imaginer d'après les études pénétrantes de Sainte-Beuve et de Faguet. M. Paul Tisseau a pensé que les documents lui permettraient d'ajouter quelque chose aux reconstitutions intérieures de ces éminents devanciers ; la publication de la *Correspondance générale*, et ses recherches dans les archives, l'ont mis à même d'apporter, au tome XXV des *Annales*, une monographie détaillée ; on la lira avec l'intérêt sympathique qu'éveille toujours un auteur épris de son sujet. Trois fois malheureuse, dans le mariage, en amour et en amitié, Mme de Verdelin a pris sa revanche sur une destinée si sévère par la séduction qu'elle exerce sur les commentateurs ; elle a rendu Faguet presque lyrique ; et M. Paul Tisseau semble avoir emprunté, pour faire honneur à la « belle marquise », les rubans roses et la poudre d'or des copies de *Julie*... Hâtons-nous d'ajouter que son travail n'en est pas moins solide, fait sur bonnes sources, et plein de précisions intéressantes, notamment sur les origines de Mme de Verdelin, ses liens de famille et les dernières années qu'elle passa, sous l'Empire, dans la paix d'un château de Normandie. Il reste toutefois, à propos de ses relations avec Jean-Jacques, une sorte de mystère, ou, si l'on veut, de problème psychologique, peut-être impossible à élucider, mais sur lequel on eût souhaité que le savant biographe insistât plus longuement. On lit, dans les *Confessions*, sur le caractère de la marquise, quelques lignes fort désobligeantes que les démentis implicites de la *Correspondance* ne suffisent pas à effacer. Les lettres de Rousseau manquent d'onction ; souvent discourtoises et maussades, elles ont, dans les meilleurs jours, quelque chose de raide et de contraint ; il marchande sa reconnaissance et mesure son amitié à la femme qui méritait, semble-t-il, mieux que pas une, cet élan du cœur qu'elle n'obtint point. Nulle trace chez elle des défauts que Rousseau a tant reprochés à ses contemporaines : l'affectation de politesse et la prétention au bel esprit. Bonté, douceur inaltérable, tout est fait pour diminuer les distances, pour épanouir dans la confiance et l'aise le naturel le plus ombrageux. La folie de la persécution elle-même a besoin de vraisemblances, et certaines « interprétations » de Rousseau demeurent inexplicables pour nous. Y avait-il dans la conversation de Mme de Verdelin l'accent d'ironie qui nous échappe dans ses lettres ? Rousseau fut-il en droit de soupçonner, dans ces familiarités d'une grande dame, quelque condescendance humiliante pour lui ? Son orgueil s'est-il raidi contre cette affection maternelle qui le traitait en enfant ? Fut-il fatigué du retour de certains détails terre à terre, et doit-on croire que, même auprès de l'apôtre de la vie simple, il fallait un peu de littérature pour accompagner les pots de fleurs, la tisane et les sucreries ? Le tort de Mme de Verdelin ne fut-il pas celui des disciples qui prennent le maître trop au sérieux ? M. P. Tisseau était tout qualifié pour éclairer nos conjectures ; mais il a jugé malséant sans doute de s'instituer le confesseur de Mme de Ver-

delin ; dans cette promenade idéale où il l'accompagne à travers sa vie, il n'a voulu être qu'un ami, délicat, ému, et discret, — un peu trop discret.

Nous restons dans l'intimité de Jean-Jacques avec l'article suivant : M. Beaulavon reproduit et commente le dessin d'Houël, où le philosophe, en robe de chambre, coiffé d'un haut bonnet de nuit, sa chatte sur les genoux et son chien à ses pieds, nous apparaît au milieu de ces accessoires domestiques si souvent évoqués dans les lettres de Mme de Verdelin. M. Beaulavon confirme, grâce à une enquête serrée, la date de 1759 déjà assignée à cette esquisse par Louis-J. Courtois, et il explique de façon plausible l'erreur qui fit inscrire plus tard par l'artiste lui-même le millésime de 1764. Ces détails ont leur importance, puisqu'ils tendent à nous rassurer, non seulement sur l'authenticité matérielle de l'ouvrage, mais sur la spontanéité de l'inspiration : en 1759, Rousseau n'a publié encore ni l'*Héloïse*, ni l'*Émile*, ni le *Contrat* ; cette attitude méditative, ce décor familier, n'ont pas dû être composés comme un frontispice symbolique ; ils fixent sur une page d'album l'impression du jeune visiteur.

Outre quelques variations ingénieuses de M. le Commandant E. Gaillard sur *Jean-Jacques Rousseau et Mademoiselle Galley*, on trouvera dans ce volume des articles qui concernent plus spécialement l'histoire littéraire : M. C.-A. Rochedieu a relevé, à la Bibliothèque Pierpont Morgan, de New-York, diverses notes marginales inscrites par Rousseau sur des exemplaires du second *Discours* et du *Contrat Social* ; certaines d'entre elles constituent des corrections de forme, demeurées sans effet jusqu'à présent, mais dont il faudra faire état dans les rééditions futures. M. A. Choisy publie avec une introduction remarquable deux libelles : *Le Sentiment des Jurisconsultes* et *Le Préservatif*, qui furent répandus en 1765 pour exciter contre Rousseau l'animosité de ses compatriotes. Il les attribue à Voltaire, qui aimait les titres de ce genre, et n'en était pas à un factum près ; mais la prose de ces pamphlets, dans sa prolixité un peu lourde, ne nous semble pas porter la marque de la fabrique de Ferney. Même quand il parodiait le mauvais style, Voltaire écrivait mieux. Ne faut-il pas plutôt voir ici l'œuvre de quelque auxiliaire subalterne, ou imitateur maladroit ? Sans prétendre à conclure, nous posons la question aux chercheurs que tenterait encore le beau sujet, jamais épuisé, de *Voltaire et Genève*.

La *Bibliographie* et la *Chronique* montrent en M. P.-E. Schazmann le digne continuateur de Louis-J. Courtois, et, multipliant les témoignages d'une activité toujours intense et toujours éclairée, elles ne peuvent qu'augmenter notre reconnaissance pour la *Société Jean-Jacques Rousseau*, pour son président, M. Bernard Bouvier, pour tous ceux qui la font vivre et prospérer en des temps difficiles.

E. Carcassonne.

Ira-O. Wade, **The Clandestine Organization and Diffusion of Philosophic Ideas in France from 1700 to 1750**. Un vol. de x-329 p. Princeton, University Press, 1938.

As the necessarily long title indicates, Professor Wade has brought up to date and enlarged considerably upon Gustave Lanson's provocative « Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750 ».

No student in the field of French eighteenth-century freethought can afford to ignore this basic study. Professor Wade has given us here a finding-list, both by titles and libraries, an analysis, and an evaluation, of the many manuscript treatises which circulated in France between 1700 and 1750. The results obtained required a careful search through the printed catalogues and a personal examination of all items discovered in the libraries of Paris and the French provinces.

From the point of view of documentation, Mr. Wade has produced a work of unusually patient and laborious research and genuine erudition. The Introductory Chapter contains a list by title of one hundred and two manuscripts, of which only twenty-three were published, in most cases after 1750. The valuable Appendix, consisting of Extracts from Catalogues, describes these manuscripts according to location. Analyses and summaries of the various groups are given under particular chapter headings. The work was designed, as was M. Lanson's previously mentioned article, as an aid and inspiration for further research. Such an aim makes all the more regrettable the lack of an Index. For while it is true that each chapter forms the basic documentation for a monograph, there are various crosscurrents which an index would have made easier to follow. Such are the influence of Spinoza, the treatment accorded such men as Pascal and Bayle, the rôle of Malesherbes, and the influences upon Rousseau, Diderot, and Voltaire. The facts presented suggest a wealth of interesting and valuable studies not only in literary history, but in politics, sociology, and comparative religions.

Among the important aspects of the period that the author has discovered or re-emphasized are the influence of the works of Isaac Orobio, the rôle in biblical criticism played by M^me^ du Châtelet (on whom Mr. Wade is himself preparing a monograph), the extraordinary activity of the Comte de Boulainvilliers, the organizing abilities of Mirabaud, an adequate history of the *Traité des Trois Imposteurs*, and the general ferment and dissemination of liberal ideas during the periods of the strictest censorship by Church and State.

The very wealth of facts and documents presented and the clandestine nature of the traffic open up the way for numerous differences of opinion in Mr. Wade's evaluations of the influence of the various treatises, the dates of writing, circulation and publication, the attributions of authorship, and the dates of widest dissemination. Mr. Wade clearly saw (page 22) that the statistics that he has assembled could be neither absolute nor definite, and that the loss of manuscripts and the secrecy attending their organization and dissemination might lead to hypothetical and tenuous conclusions. He is none the less impressed with the importance of « the fact that some 392 still extant copies of 102 different essays were permeating the public consciousness during the first fifty years of the century ». But according to Mr. Wade's own findings a great number, and in my own opinion, perhaps a majority of the extant manuscripts were written or copied after 1750. Some of them, in fact, were copies made from the published texts-seemingly a regular practice during the second half of the century. The extreme example is the manuscript copies of Geoffroy Vallée's *Béatitude des Chrétiens ou le Fléau de la Foy*, published in 1574. One of the extant copies mentioned by Mr. Wade has an *ex-libris* dated 1750, one was copied between 1740 and 1753, one was copied in 1753, one in 1764, and one in 1767. There is no definite evidence that any of them, even Arsenal 5758, were in existence before 1750. Of the cognate works listed in Chapter X, I should consider the majority to be certainly later than the turn of the century. Two (pages 261-262) are admittedly later works, one is by an « Encyclopédiste », and several are in *Recueils* containing copies of works printed in 1761, 1764, and 1770 (pages 299, 308). Likewise the dated extant copies of the *Traité des Trois Imposteurs* range from 1760 to 1796 (page 130, n.), and others are found in late *Recueils* (cf. Rouen, 1575). — Unless there has been a great loss of manuscripts, one might suspect that the period of greatest dissemination was the second, rather than the first, half of the century, under the more benevolent censorship of Malesherbes and Sartine.

Mr. Wade has perhaps not been wary enough of the habits of later publishers in antedating their works and in using convenient, even plausible,

pseudonyms. It was the custom, during the second half of the century, in choosing pseudonyms, to take the name of some « savant », late deceased, of whose personal life little was known and yet whose memory was still fresh. That is why so many works were attributed to Saint-Hyacinthe (page 51), Fréret, Dumarsais, and Boulanger, with some suspicions even in regard to Burigny. Voltaire, for example, is known to have perpetrated a good deal of misinformation. It was with malice aforethought that he put Saint-Hyacinthe's name to his own *Dîner du comte de Boulainvilliers* (1767) as well as to his own edition of the *Militaire philosophe* (1768). In a letter dated February 5, 1768, Voltaire excuses these practices as follows :

Le Dîner dont vous me parlez est sûrement de Saint-Hyacinthe. On a de lui un *Militaire philosophe* qui est beaucoup plus fort et qui est très bien écrit. Vous sentez d'ailleurs, mon cher confrère, combien il serait affreux qu'on m'imputât cette brochure, évidemment faite en 1726 ou 1727, puisqu'il est parlé du commencement des convulsions....

Engagez vos amis... à repousser l'imposture qui m'accuse de la chose du monde la plus dangereuse. On ne fait nul tort à la mémoire de Saint-Hyacinthe en lui attribuant une plaisanterie faite il y a quarante ans. Les morts se moquent de la calomnie, mais les vivants peuvent en mourir. (Voltaire, *Œuvres* [éd. Garnier], XLV, 518-519.)

The tricks of the trade are here explicit enough, even the process of antedating by reference to some well-known event.

The *Lettre de Thrasibule à Leucippe* is quite out of keeping with the usual delineation of Fréret's retiring, studious disposition, as Mr. Wade remarks (pages 186-187, 189). Some of the manuscripts deny Fréret's authorship, sometimes quite vigorously (page 189), and not one of them can safely be attributed to the first half of the century. Like Dumarsais, Fréret was ideal prey for the seeker of pseudonyms.

A number of other matters may well evoke differences of opinion. Many readers will not be convinced by Mr. Wade's arguments against Voltaire's authorship of the *Extrait des Sentiments de Jean Meslier* (page 90), especially since there appears to be no certain indication that manuscripts of this work were known before Voltaire's publication. Four of the extant manuscripts are known to be copies of the printed edition, five are in late *Recueils*, three of which at least contain works published in 1762 or later, and five are undated. Moreover two of the most important manuscripts (Arsenal 2558 and Orléans 1115) are amongh those found in late *Recueils* (pages 282, 303-304).

The fore-going hypothetical doubts do not apply to many manuscripts and groups of manuscripts, notably the collections of Boulainvilliers and Mirabaud, the *Militaire philosophe*, the *Testament* (not the *Extrait*) of Jean Meslier, and the works of Père Cuppée and Isaac Orobio. Questions will still arise concerning this clandestine traffic. Mr. Wade is right in believing that the « œuvre de synthèse » can hardly be written until his chapters are developped into monographs. To this end he has contributed a wealth of useful material, discussed the principal problems involved, and earned the gratitude of every worker in the field.

Armin Hajman Koller, **The Abbé Du Bos, His Advocacy of the Theory of Climate. A Precursor of Johann Gottfried Herder.** Un vol. de 128 p. The Garrard Press, Champaign, Illinois, 1937.

Professor Koller tells us (note 95) that he is reserving for another study the subject of the connections between Herder and Du Bos. He has published here, quite inadvisably I believe, his notes and summary gathered from a reading of Du Bos's second volume, because he found Lombard's exposition of the theory of climate inadequate for his task.

Mr. Koller is much less circumspect than Du Bos. He is convinced as he reads. The student of Du Bos will certainly prefer to turn to the original text unless he is anxious to persuade himself that literary secrets he seeks are to be uncovered by a study of sun-spots or gaseous emanations from the earth.

We find that Du Bos was mentioned in Herder's works more often than was believed (pages 6 and 7). The announced forthcoming study should therefore be of interest. May we hope that certain grave stylistic defects may by that time be remedied?

NORMAN-L. TORREY.

NORMAN-L. TORREY, Professor of French in Columbia University. **The spirito Voltaire**. Un vol. in-8° de 314 p. New-York, Columbia University press, 1938.

C'est une apologie de Voltaire. C'est-à-dire que l'ouvrage convaincra tous ceux qui aiment Voltaire et n'aura aucune action sur ceux qui le détestent. Voltaire ou Rousseau sont sympathiques ou antipathiques pour des raisons que la raison ne connaît pas et contre lesquelles les plus solides démonstrations sont incapables de prévaloir. Heureusement il n'est pas impossible de n'aimer ni ne détester Voltaire et de juger équitablement la valeur de la démonstration.

Peut-être celle de M. Torrey n'est-elle pas sans quelques défauts; ou, du moins, souffre-t-elle de l'ardeur polémique qui l'anime parce que le débat pour ou contre Voltaire, pour ou contre Rousseau est beaucoup plus ardent aux États-Unis qu'il ne l'est en France aujourd'hui. Le plaidoyer pour Voltaire conduit parfois M. Torrey à laisser dans l'ombre les côtés déplaisants de son caractère, ceux qui justement irritent le plus ceux qui ne l'aiment pas. Je crois comme lui, par exemple, que les mensonges et comédies de Voltaire sont, la plupart du temps, tout à fait justifiés. Il ne faut pas oublier que ses ouvrages lui faisaient courir péril de mort, ou des galères, ou d'un emprisonnement sans pitié, que la loi condamnant à la mort ou aux galères avait été renouvelée en 1757. D'Holbach, qui n'était pas un timide, s'est enveloppé de tant de mystère qu'il n'y a pas eu au XVIII[e] siècle six personnes pour savoir qu'il était l'auteur de ses ouvrages contre la religion,... etc. Mais il reste tout de même que Voltaire s'est complu un peu trop souvent à des démonstrations ou comédies qui relèvent de la farce burlesque plutôt que d'une légitime stratégie. M. Torrey les connaît comme moi. Quand on essaie d'aller au fond des batailles furieuses qui opposent Voltaire à ses ennemis on s'aperçoit qu'il y a des torts des deux côtés; mais qu'il arrive à Voltaire d'avoir des torts difficilement excusables chez un homme qui a connu mieux qu'un autre le prix de l'exactitude dans les citations de l'interprétation des textes; les sottises qu'il attribue, par exemple, à Maupertuis ne peuvent être très souvent que de la mauvaise foi.

Mais s'il manque quelques ombres au tableau de M. Torrey, il n'en reste pas moins qu'il a de très grands mérites et qu'il est, dans l'ensemble, excellent. Il a tout d'abord le mérite essentiel qui est de reposer sur une connaissance exacte, minutieuse de Voltaire. M. Torrey a mené à bien, dans son livre sur *Voltaire and the english deists*, une des recherches les plus nécessaires et les plus difficiles. Depuis, il n'a cessé de s'occuper avec autant d'intelligence que de conscience de son grand homme. On sent cette familiarité avec toute l'œuvre de Voltaire, cette largeur et cette précision d'information derrière chaque page du livre. Jamais on n'est arrêté par cette évidence d'une erreur ou d'une ignorance qui rend impossible à tout lecteur avisé la lecture

de tant de plaidoyers ou réquisitoires pour ou contre Voltaire ou Rousseau. Par surcroît, dans sa brièveté voulue, et sous ses apparences de paradoxe, il me semble que M. Torrey met en lumière des aspects de l'esprit de Voltaire qu'on est trop porté à méconnaître. Peut-être n'irais-je pas aussi loin que lui dans l'admiration de la « sensibilité » de Voltaire. Je dirais, souvent, nervosité et imagination plutôt que sensibilité profonde. Voltaire est l'homme qui fondait en pleurs en jouant *Zaïre*, c'est-à-dire une pièce qui repose sur l'amour, la religion, la piété filiale, alors qu'il ne s'intéressait pas à l'amour, qu'il combattait la religion et qu'il était étranger à tout sentiment de famille. Mais je crois qu'on n'a rien écrit de plus juste que les chapitres sur la conception de la vie chez Voltaire, sur son déisme, son mysticisme, son humanisme. J'ai toujours trouvé une grande puérilité dans la formule trop connue de Faguet : « Voltaire est un chaos d'idées claires ». Vaudrait-il mieux qu'il fût un logicien obscur et ruineux? Et ne peut-il y avoir autant d'intelligence dans la défiance avertie et critique à l'égard des systèmes que dans l'ambition d'en ajouter un à tous ceux qui ont précédé. Il suffit, pour n'être pas un dilettante superficiel, d'être de ceux qui lisent, réfléchissent, travaillent et qui se sont donné des règles de vie qui soient fécondes. M. Torrey a montré avec une sobriété chaleureuse que Voltaire était de ceux-là. Par surcroît, quand le plaidoyer a moins de nouveauté, on trouvera dans les raisons de M. Torrey toutes sortes de précisions et de vues de détail qui renouvellent les arguments traditionnels.

Ajoutons qu'il faut à un plaidoyer, surtout à un plaidoyer tout animé de vivacité polémique, des qualités plus nécessaires que dans un exposé historique, une discussion érudite; il y faut de la clarté et de la vie. Il ne suffit pas d'avoir raison; il faut que chacun puisse saisir aisément vos raisons. Il faut aussi savoir entraîner; la façon de raisonner, qu'on le regrette ou non, vaut autant que le raisonnement. Or M. Torrey est toujours parfaitement clair et il a su mettre dans sa défense de Voltaire une aisance et un mouvement qui en font un livre aussi agréable que solide. Soyons-lui reconnaissants d'avoir prouvé qu'un même homme peut aussi bien écrire une œuvre d'érudition minutieuse, où il est nécessaire de mettre une érudition minutieuse, et un livre de synthèse qui a les charmes d'une biographie romancée sans en avoir les insupportables défauts.

D. Mornet.

Kurt Wais, **Mallarmé, Ein Dichter des Jahrhundert-Endes.** Un vol in-8° de 548 p., 3 portraits. Munich, C. H. Becksche Verlagsbuchhandlung, 1938.

Parmi les études consacrées à Mallarmé, la plus importante sans conteste était jusqu'ici *La Poésie de Stéphane Mallarmé* de Thibaudet. Les qualités éminentes qui ont fait le succès de ce livre et qui le rendent si utile à pratiquer, pénétration psychologique, minutie subtile dans l'analyse des textes, ne doivent pas faire oublier les limites qu'indique son titre, et celles aussi que son titre n'indique pas, et que l'auteur s'est imposées. Thibaudet ne traite ni de la biographie, même intellectuelle (la seule importante ici), de Mallarmé, ni du milieu littéraire et artistique qu'il fréquenta, ni de ses ouvrages en prose, ni de sa place dans l'histoire de la poésie française, ni de son extraordinaire influence personnelle, — ni de l'histoire intérieure de ses poèmes étudiée dans leurs reprises et leurs variantes. Dire ce que nous ne trouvons pas dans Thibaudet, c'est dire à peu près ce que M. Wais, jeune savant allemand dont les précédents travaux avaient déjà fait apprécier la valeur, nous apporte de nouveau dans ce beau volume, long et compact, mais dense et riche de matière, qui s'imposera désormais, et pour longtemps

sans doute, comme le livre le plus complet sur Mallarmé et le guide le plus sûr des études sur cet écrivain.

Le plan adopté par M. Wais est, dans les grandes lignes, biographique. Ses grandes divisions (*Au Seuil de la Vie*, *De l'Ombre au Corps*, *Grâce et Dignité*, *Production littéraire de la seconde moitié de sa vie*), avec leurs subdivisions aux titres subtils et parfois d'une concision sibylline, exposent les moments successifs du développement de l'homme, du penseur et de l'artiste. Cet exposé repose, d'une part, sur une documentation extrêmement étendue, puisée dans les souvenirs, lettres et ouvrages divers des contemporains, de tous ceux qui ont connu Mallarmé et témoigné en quelque façon à son sujet. L'auteur s'excuse de quelques lacunes, dues au fait qu'il n'a pu travailler à Paris ; elles sont peu graves, et les compléments que les spécialistes de la période considérée viendront probablement ajouter à son enquête n'en modifieront sans doute pas les conclusions. Mais on regrette vivement l'absence d'une bibliographie qui permette de voir d'un coup d'œil si tel ouvrage a été ou non utilisé par l'auteur. Ni l'index, ni les soixante-quatre pages de notes rassemblées à la fin du volume et qui fourmillent de références précises, ne remplacent cette bibliographie, dont les notes donnent les éléments et qu'il faudrait reconstruire d'après elles. L'étude de la correspondance de Mallarmé avec les Parnassiens, avec les félibres par suite de son séjour dans le Midi, vient éclairer fort à propos la première période, la plus féconde peut-être, de sa pensée et de son art. Sur bien des points curieux ou importants, quantité de détails dispersés sont ici rassemblés en des tableaux composés avec un soin minutieux, et qui laissent une impression d'ensemble intéressante ou attachante : les relations avec Méry, les fameux mardis, Valvins,... etc.

D'autre part, l'ensemble de l'œuvre de Mallarmé, vers et prose, ouvrages publiés et lettres intimes, est ici pour la première fois étudié historiquement; chaque poème ou morceau, même parmi les plus insignifiants, est considéré à sa place approximative (généralement, semble-t-il, celle de sa première rédaction), suivi dans ses rédactions successives, examiné dans ses variantes, résumé ou traduit partiellement, expliqué... du mieux qu'a pu le nouvel exégète, qui, sur bien des points, comme on pouvait s'y attendre, discute et contredit l'interprétation de ses prédécesseurs, notamment de Thibaudet, mais avec beaucoup de discrétion et de modestie. Un point très important est à signaler ici, et à regretter : systématiquement (est-ce par manque de place, ou parce qu'il écrit principalement pour des Allemands ?), l'auteur ne cite à peu près jamais le texte original ; il faut, pour profiter de son travail le moins imparfaitement possible, garder constamment sous les yeux les volumes de Mallarmé ; et encore ne pourra-t-on commodément disposer de tous les textes qu'il cite. Quand il s'agit d'un écrivain aussi difficile, la traduction allemande ne suffit pas ; elle peut être discutable ; les remarques sur la forme n'ont plus qu'une portée affaiblie. Il est d'ailleurs bien difficile parfois de distinguer ce qui est traduction, résumé, paraphrase ou interprétation. Il est curieux que l'auteur n'ait pas senti le besoin, dans son introduction ou ailleurs, d'exposer et de justifier la méthode qu'il a employée. Par contre, un avantage très précieux de ce volume est de nous offrir, en dix-huit pages, une liste complète et précise de tous les poèmes, morceaux en prose et fragments de Mallarmé, avec les dates de leur première publication, de leurs successives rédactions, les références bibliographiques les plus complètes, et l'indication de toutes les traductions étrangères que l'auteur a pu découvrir.

C'est avec beaucoup de plaisir et de fruit que l'on trouve ainsi la poésie et la pensée de Mallarmé replacées dans le mouvement littéraire de son temps — peut-être pas assez dans la littérature française en général — et dans la littérature universelle ; Gœthe et Coleridge comme prédécesseurs ; Wagner,

Poë, Baudelaire, comme inspirateurs; Villiers de L'Isle-Adam, Valéry et surtout Stefan George, comme disciples (souvent très dissidents), figurent ici pour élargir et aérer le tableau. Pour l'histoire de la pensée artistique de Mallarmé, l'étude de sa prose paraît s'être révélée particulièrement féconde. Mais on ne peut se défendre d'un regret et d'une inquiétude. L'auteur parle fréquemment de textes encore inédits : divers manuscrits qui verront peut-être le jour dans un avenir plus ou moins proche ; une correspondance qui reste à publier... Dans ces conditions, une étude aussi consciencieuse que celle de M. Wais, et qui s'efforce d'être aussi complète, n'est-elle pas prématurée ? De nouvelles révélations, qui seront peut-être prochaines, ne modifieront-elles pas ses conclusions sur plus d'un point? Il me répondra que l'on publie tous les jours de l'inédit sur des écrivains bien plus anciens, et qu'à ce compte on devrait encore s'interdire toute étude d'ensemble sur eux...

En lisant avec soin ce volume si plein de noms, de dates, de mots français, j'en ai admiré l'exceptionnelle correction matérielle, et je n'ai noté qu'un petit nombre de critiques de détail. L'auteur écrit constamment *De Lisle*, ce qui est agaçant pour les Français, habitués à ne jamais abréger ainsi ni autrement le nom de Leconte de Lisle. — P. 28 : Les *Fleurs du Mal* ne furent pas amputées par la censure, mais par un arrêt du tribunal. Qu'est ce à ce propos (p. 38) que *der Böse und seine Blumen* ? J'hésite à croire à un contresens aussi surprenant ; mais il semble bien que l'auteur, entraîné ici par son développement sur le démon de l'ennui, ait confondu le *Mal* et le *Malin*. — P. 340 : Foscolo n'a pas écrit de *Cimiteri*, mais *I Sepolcri*. — P. 347 : Parmi les huit termes archaïques cités comme employés par Mallarmé, on ne peut compter comme tels ni *clore*, ni *gisement*, ni *sied*, ni *gréer*. — P. 350 : Si l'on commence par traduire *chimère* par *Trugbild*, on est évidemment exposé à noter comme « retour au sens étymologique » que le poète en fasse *ein Fabeltier* ; les deux valeurs du mot sont trop liées pour appeler cette remarque. — P. 384 : Je ne sais où l'auteur a pris que c'était « l'usage vers 1880 », à Paris, de suspendre dans « cet endroit que les Français appellent *les lieux* par excellence » des bouquets de lavande ; il érige en coutume une fantaisie de Mallarmé. — P. 464, n. 51, 1 : Un vers de Baudelaire est mutilé et devient faux. — P. 153 : Il est révoltant d'entendre appeler Sully Prudhomme *der gelehrte Deklamator* ; l'auteur l'a-t-il lu ?

Finissons en souhaitant — sans trop l'espérer — que cet excellent ouvrage soit traduit en français, afin de jouir chez nous et dans les autres pays de langue française, dans ceux aussi où le français est lu plus couramment que l'allemand, de la diffusion qu'il mérite. Cette traduction serait d'autant plus nécessaire que la langue qu'emploie l'auteur est riche et variée, que son expression est dense, et qu'il présente, me semble-t-il, plus de difficulté que la moyenne des historiens littéraires et des critiques allemands. Est-ce pour avoir longtemps vécu en compagnie du *Faune* et d'*Igitur* ?

Paul Van Tieghem.

Henri Peyre, **Hommes et Œuvres du XX^e^ siècle**. Un vol. in-8° de 347 p. Paris, Corréa, 1939. [Situation de la littérature française contemporaine. — Avant guerre. Après guerre et aujourd'hui. — Paul Claudel. — Les débuts littéraires d'André Gide. — Marcel Proust peintre et analyste de l'amour. — Alain Fournier, romancier de l'aventure. — Le théâtre français contemporain et ses problèmes. — Présence de Victor Hugo. — L'esprit de révolte dans la littérature contemporaine. — D.-H. Lawrence, le message d'un prophète. — Qu'est-ce que la culture française? — Le rayonnement de la littérature française contemporaine dans le monde.]

C'est un livre remarquable. Mais je ne sais pas si je serais toujours d'ac-

cord avec l'auteur sur ce qui est le plus digne d'être remarqué. Reprenons la formule que, par métier, je dois répéter cent fois par an. La tâche d'un critique est : de raconter ou faire connaître — d'expliquer — de juger. Si ce critique n'a d'autre ambition que d'être un historien, il peut très bien s'en tenir à faire connaître et à expliquer. Mais, par la nature même de ses études et aussi bien par tempérament, Henri Peyre tient à juger. Il juge constamment, avec une décision, une vigueur impitoyables. A travers son livre, les uns se dressent sur des pavois et les autres sont rejetés dans les ténèbres extérieures, sans aucun souci des nuances et des politesses. Et il arrive assez souvent que j'hésite à suivre l'auteur dans ses admirations et ses dédains et que, réflexion faite, je m'obstine à croire que ceux-ci ne sont pas si grands ni ceux-là si mauvais. Malgré toute ma bonne volonté, il m'est tout à fait impossible de voir dans l'œuvre de Claudel le chef-d'œuvre qui domine notre XX^e^ siècle, d'éprouver pour Proust une admiration sans réserves, de voir dans le douanier Rousseau autre chose qu'un barbouilleur ni de m'enthousiasmer, malgré mon amour profond de V. Hugo, pour l'ensemble de *la Fin de Satan* ou de *Dieu*. Inversement, je continuerai à confesser, humblement, que j'admire plusieurs des romans d'Henri de Régnier, que je tiens *la Chronique des Pasquier* pour un chef-d'œuvre et que j'éprouve quelque gêne à voir mis sur le même plan des écrivains de talent — à qui je donne du talent — et des hurluberlus — je veux dire des gens qui me semblent des hurluberlus. Dieu me garde de dire que j'ai raison et que Henri Peyre à tort. Ce qu'il y a de rassurant dans cette critique de jugement c'est qu'on ne peut savoir qui se trompe ou qui voit juste qu'après dix ou vingt lustres et qu'on n'est plus là pour triompher ou faire son *meâ culpâ*. En fait, la critique de jugement, en elle-même, n'a qu'une excuse : c'est le talent du juge. Peu m'importe qu'il pense ou ne pense pas comme moi, que son palmarès soit ou ne soit pas le mien, s'il sait m'intéresser, s'il m'oblige à réfléchir à mes propres jugements, soit pour m'y tenir plus fermement, soit pour les nuancer. Or Henri Peyre à le plus incontestable talent : une très vaste culture, une richesse de pensée qui sans cesse anime, transforme les problèmes en en montrant la portée et le sens par la comparaison avec le passé ou les littératures étrangères ; un tempérament, une ardeur de conviction qui agissent sur nous, comme il est juste, par suggestion autant que par conviction ; un don du style qui lui permet de rester parfaitement clair même quand il s'agit de nous guider à travers l'obscur, de rester vivant et chaleureux même quand il importe d'être méthodique et didactique et qu'il l'est.

Surtout — ou plutôt *en outre*, car *surtout* serait une affirmation dogmatique qui n'est pas dans ma pensée, — Henri Peyre excelle dans ces deux autres parties de la critique qui sont de faire connaître et d'expliquer. Assurément je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui sur la peinture de l'amour dans les romans de Proust ; j'hésite à voir dans l'aventure Swann-Odette de Crécy « le plus beau roman d'amour de toute la littérature moderne » ; je suis gêné par trop de fatras — par ce qui me semble du fatras où des choses profondes ou admirables sont noyées. Mais qu'importe, puisque Henri Peyre m'a fait comprendre avec une clarté, une pénétration, une délicatesse incomparables la façon dont Proust a compris l'amour, l'originalité (bonne ou mauvaise, peu importe) de sa peinture. Je ne suis pas, ou je peux n'être pas d'accord avec Henri Peyre sur ce qu'il appelle, à propos d'Alain Fournier, le « vrai roman » ; le vrai roman ne peut pas être autre chose que le roman qui plaît à tel ou tel lecteur ou à telle génération ; je tiens qu'il ne peut pas y avoir de vrai roman. Mais peu importe puisque Henri Peyre m'apporte d'Alain Fournier une explication qui est à la fois la plus lucide et la plus délicate que je connaisse ; puisque, après l'avoir lu, il me semble que je comprends mieux un romancier que j'aime à la fois parce qu'il est lui et parce qu'il a peint mon pays. Même il est sans grande importance que ma mémoire d'historien oppose

à certaines explications d'Henri Peyre certaines objections de fait. Il ne me semble pas vrai, par exemple, qu'il y ait eu aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles un public pour le théâtre plutôt que pour le roman ; en fait, le public du théâtre était restreint et les lecteurs du roman étaient innombrables puisque, comme l'ont montré ou le montreront les bibliographes, il a été publié quatre ou cinq mille romans au XVIII^e^ siècle. Mais même si j'ai raison sur ce point ou sur quelques autres, il n'en reste pas moins, malgré bien des divergences de jugement, que je ne connais pas d'explication plus claire et plus complète dans sa brièveté que l'étude sur *Le Théâtre français contemporain et ses problèmes*, celle sur *La Culture française...*, etc. Il est probable, ou certain, qu'on ne peut pas être un bon critique sans la faculté de sympathie (qui entraîne celle d'antipathie), sans la sensibilité esthétique. Mais ce qui importe avant tout — je veux dire ce qui me semble le plus important — c'est de comprendre et de faire comprendre. Et c'est, avec d'autres, le don éminent d'Henri Peyre.

D. MORNET.

JULIE SAZONOVA, **La Vie de la danse. Du ballet comique de la reine à Icare**. Préface de JEAN COCTEAU. Un vol. in-8° de 330 p. Paris, Denoel, s. d. [1937].

La plus grande partie de cet ouvrage échappe à l'histoire littéraire et à ma compétence. A partir de la fin du XVII^e^ siècle, l'opéra et le ballet forment des genres tout à fait à part. Ils ont évidemment des liens avec les mœurs, les goûts, la mode qui établissent bien des points de contact entre eux et les genres littéraires (c'est ainsi, par exemple, que, sur mon conseil, M. Guyesse a pu étudier, d'une façon fort intéressante, les livrets d'opéra au XVIII^e^ siècle) ; mais on peut ignorer opéras et ballets sans risquer de mal comprendre l'histoire de la tragédie, de la comédie et même du drame. Il n'en est pas de même pour le XVII^e^ siècle, et l'ignorance où les historiens de la littérature ont été de l'histoire du ballet est une des raisons, parmi bien d'autres, qui ont faussé l'histoire littéraire de l'époque classique. Les quatre-vingt-dix premières pages de l'ouvrage de M^me^ Sazonova nous donnent l'essentiel de ce qui nous manquait, malgré ce qu'on trouve dans les ouvrages de M. Prunières et de R. Rolland. En attendant le travail d'ensemble que M. Paquot nous promet depuis longtemps, on y trouvera d'une façon très claire et très sûre tout ce qu'il est nécessaire de connaître.

M^me^ Sazonova montre l'extrême importance qu'a le ballet dans la vie de cour et même dans la vie de tout le monde, la place qu'il tient constamment dans toutes les réjouissances, les dépenses considérables qu'on ne craint pas de faire. Cela n'aurait qu'une importance anecdotique si ce ballet de cour n'avait pas eu des caractères exactement opposés à l'esprit classique. Tous les genres s'y mêlent, toutes les évocations, depuis les plus « crotesques » jusqu'aux plus sublimes ; — tout y est pour les yeux et s'oppose à ce goût de la psychologie abstraite qui serait un des caractères des œuvres classiques ; — rien n'y obéit à des règles, tout y est abandonné à la fantaisie de l'auteur et des auteurs (comme le reconnaît le Père Menestrier, qui tente pourtant de chercher les règles de cette irrégularité) ; — quand on s'adresse à l'intelligence, ce n'est pas à l'intelligence claire et raisonnante, mais à une intelligence subtile chargée de deviner les allégories et les allusions. Bien qu'on assiste à un certain assagissement du ballet d'où le grotesque tend, vers 1660, à disparaître, tout cela est exactement le contraire de l'esprit classique tel qu'on le décrit traditionnellement. Et pourtant tout cela a connu le plus éclatant succès à l'époque même des *Satires*, de *Bérénice* ou du *Misanthrope*.

C'est que l'esprit classique est tout autre qu'on ne l'a dit. Ce n'était pas le rôle de M^me^ Sazonova d'écrire à propos d'une histoire de la danse une histoire

de la littérature française au XVII[e] siècle. Mais, sans le chercher, elle éclaire cette histoire. Elle montre bien comment on ne comprend rien à toute une partie de l'œuvre de Molière, si on ne la rattache pas non à l'école classique, aux règles de Chapelain et de Boileau, mais à la vie et à la vie du théâtre où l'on prenait beaucoup plus de plaisir à la fantaisie des ballets qu'à la noblesse réglée des tragédies. C'est bien par un fâcheux contre-sens que le XVIII[e] siècle et surtout le XIX[e] siècle n'ont cessé d' « épurer » tant de pièces de Molière en en supprimant les danses et divertissements. Tout cela est un peu moins neuf que ne le croit M[me] Sazonova (par exemple, les rapports entre le *Bourgeois gentilhomme* et l'ambassade turque sont marqués par toutes les éditions scolaires). Mais il n'était pas inutile de le répéter. Et l'on pourrait montrer comment ces ballets, puis les opéras ne sont pas du tout la seule survivance de cet esprit de fantaisie, de pittoresque, de goût du spectacle pour le spectacle qui règne à travers tout le XVII[e] siècle tout autant que le goût de la raison, de la « simple nature » et des « droites simplicités ». Les pièces à machines (auxquelles M[me] Sazonova fait une rapide illusion) sont, jusqu'au moment où l'opéra les supplante, les grands succès du théâtre tout autant et même plus que les chefs-d'œuvre de Racine ou de Molière. Que de contacts on pourrait établir entre les fastes, mascarades, allégories de ces ballets et tant d'aspects de la vie littéraire ou de la vie. Le goût de l'allégorie, si subtile qu'elle en devient indiscernable, règne dans toute une partie de la poésie ; la plupart des poèmes épiques prétendent avoir un sens apparent et un sens caché. Tel ballet où le Jambon danse avec la Bouteille, la Poire avec le Fromage rappelle un jeu de salon, le jeu des « mariages », où il faut trouver les mêmes associations ingénieuses et comiques..., etc.

Toute cette première partie de l'ouvrage est établie avec un grand scrupule d'information et une très pénétrante intelligence. Malgré mon incompétence, je ne crois pas me tromper en louant les mêmes qualités dans l'ensemble de l'ouvrage ; M[me] Sazonova réunit deux cultures qu'il est rare de trouver associées ; elle connaît, en professionnelle, la technique de la danse classique ; elle a le goût de la recherche érudite bien conduite ; toutes les grandes bibliothèques lui sont familières (elle a même découvert de considérables manuscrits de Noverre). Il y faut, par surcroît, du goût et de l'intelligence. Il n'est pas nécessaire de s'y connaître dans les « jetés » et les « manèges » pour voir que M[me] Sazonova les possède.

D. Mornet.

Gilbert Guisan, **Poésie et Collectivité (1890-1914). Le Message social des Œuvres poétiques de l'Unanimisme et de l'Abbaye.** Un vol. in-8° de 272 p. Lausanne, Éditions des Trois Collines ; Paris, F. Monier, 1938.

Cet ouvrage a pour objet d'étudier le mouvement d'idées et les œuvres qui, à la suite de l'échec du symbolisme, réintègrent dans la poésie française, entre 1890 et 1914, le sens de l'humain et la notion du devoir de l'artiste envers la société à laquelle il appartient. En réalité, cet objet est double, et l'auteur ne pouvait échapper à la dualité de son sujet : d'un côté, il fait œuvre d'historien des lettres et analyse d'école en école, jusqu'à l'Unanimisme et au groupe de l'Abbaye, le progrès du sens du collectif chez les poètes modernes ; de l'autre, il ne peut s'empêcher de juger l'efficacité de ces tentatives diverses et de se poser la question de la contribution que peut apporter aujourd'hui l'artiste au progrès moral de notre société, et, ce faisant, il est évident qu'il quitte le pur domaine historique.

Il serait injuste de faire de cette remarque un reproche. M. Guisan prouve qu'il est un excellent historien. Pour écrire son livre, il lui fallait mener une enquête délicate et difficile : nos grandes bibliothèques sont loin d'offrir une

documentation complète sur la littérature de 1900. M. Guisan a dû frapper à bien des portes pour réunir ses documents. Scrupuleux à l'extrême, heureux dans ses recherches, il semble n'avoir rien laissé d'important derrière lui.

Son sujet était complexe. A vouloir trop le clarifier et le systématiser, il risquait de le mutiler. Il a su rester près de la vie littéraire ; la marche de son livre est un peu sinueuse, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'est pas sûre. Jamais il n'oublie son propos : on lui reprocherait plutôt trop de sévérité sur ce point que trop d'indulgence. En étudiant Bouhélier, F. Gregh ou M. Magre, on pouvait être tenté de dire un mot de Gide ou de M^me^ de Noailles : M. Guisan, les yeux fixés sur son but, ne se laisse jamais tenter par le développement facile ou le rapprochement superficiel.

La seule critique de quelque importance qui me paraisse pouvoir être faite à cette étude porte sur les à-côtés. L'auteur connaît moins sûrement le romantisme, le Parnasse ou le naturalisme que le symbolisme et la poésie contemporaine : quelques jugements ici et là étonnent. Mais, le plus souvent, on s'aperçoit que la faute provient d'un excès de tendresse pour les poètes de l'Unanimisme et de l'Abbaye : à trop bien étudier ses poètes, M. Guisan en est venu à quelque injustice pour les autres.

Il serait même assez intransigeant dans la définition de la poésie. Toute poésie est pour lui avant tout un « message ». Tout au moins il n'admet pas qu'aujourd'hui une autre conception puisse avoir cours. C'est faire bon marché de ceux qui, sur la trace de Rimbaud et de Mallarmé, cherchent encore dans la poésie une sorte de révélation métaphysique et tout aussi bien de l'école de Valéry, pour qui seul importe l'acte poétique et non ce qu'il apporte au lecteur.

Du moins cette intransigeance, cette vigueur de pensée donne un grand charme au livre. Et à coup sûr, la question posée est d'un grand intérêt. L'Unanimisme a voulu exprimer l'homme dans ses rapports avec ses semblables et intéresser le lecteur à cette expression de la solidarité sociale. Mêlant réussites et échecs, il a ouvert une voie, créé une inspiration. Quel que soit l'avenir de cette tentative, il semble bien qu'elle réponde à un besoin pressant de notre temps. Il n'était peut-être pas trop tôt pour la décrire, en analyser les origines et en juger les résultats. C'est ce qu'a fait M. Guisan pour notre plaisir aussi bien que pour notre instruction.

René Bray.

R.-A. Lochore, **History of the Idea of civilization in France (1830-1870)**. Ludwig Röhrscheid, Verlag, Bonn, 1935.

M. Lochore rend hommage à l'enseignement de M. Ernest-Robert Curtius dont les travaux sur la France sont suffisamment connus pour que nous nous dispensions de les énumérer ici. La thèse de M. Lochore apporte une suite à celle de M. Joachim Moras[1], qui traite de l'idée de civilisation en France entre 1756 et 1830. Elle est aussi, pour une part, le développement de deux ouvrages parus en France : le premier, publié par le Centre de Synthèse, intitulé : *Civilisation, le mot et l'idée* (1930), par Lucien Febvre, Marcel Mauss, Alfredo Niceforo, Émile Tonnelat, Louis Weber, etc. ; le second, *Les Indices numériques de la Civilisation*, par Alfredo Niceforo, Flammarion, 1931. Ainsi, grâce à M. Lochore, nous possédons maintenant une première étude donnant une vue d'ensemble de tous les problèmes qui se posèrent en France au sujet de l'idée de civilisation de 1830 à 1870.

Pour donner à son livre toute la clarté possible, l'auteur nous fixe d'abord

1. *Ursprung und Entwicklung des Begriffs der Zivilisation in Frankreich (1756-1830)*. Seminar für Romanische Sprachen und Kultur, Hamburg, 1930.

sur l'emploi d'un certain nombre de termes. Précaution indispensable, puisque la science dont il s'agit est nouvelle. C'est pour lui l'occasion de comparer les terminologies française, anglaise et allemande. Cette question, d'ailleurs, est traitée plus amplement dans les ouvrages français que nous venons de citer.

L'histoire politique de la France fournit à ce travail des divisions toutes faites. On y distingue deux grandes périodes : la Monarchie de Juillet et l'Empire, entre lesquels se place le court intermède de la deuxième République. A l'intérieur de ces divisions, l'enquête porte successivement sur les sciences, la politique, le catholicisme et sur la France en tant qu'entité nationale pensante et agissante. Ce sont autant de têtes de chapitre que l'auteur a soin de justifier. En effet, à défaut d'une science de la civilisation constituée en discipline autonome et reconnue, l'auteur se trouve amené à interroger les sciences existantes traitant de l'idée de civilisation en fonction de leur objet propre. En politique, les réformes, les révolutions, l'action des partis, se font au nom de la civilisation. Malgré tous les remous d'opinion, le catholicisme reste la gardienne incontestée d'une des faces au moins de la civilisation : la morale sociale. Enfin, la France se distingue très nettement des autres pays par sa prétention d'être la championne de la civilisation. Mais la question se pose : comment a-t-elle appliqué sa conception dans la paix et dans la guerre, vis-à-vis des pays voisins et dans les possessions d'Outre-mer?

C'est grâce à l'analyse de théories multiples et à la confrontation d'auteurs de toutes sortes, historiens, moralistes, sociologues, économistes, théoriciens politiques, poètes et romanciers, les uns libéraux ou saint-simoniens, les autres, socialistes ou traditionalistes, que nous sommes à même de suivre le développement et les transformations de l'idée de civilisation pendant la période si agitée de 1830 à 1870.

Comme de juste, M. Lochore insiste particulièrement sur certains auteurs qui, dans sa pensée, ont eu une influence prépondérante. Celle de Guizot dépasse toutes les autres. Guizot est le premier à donner une formule claire et compréhensive; cette formule subsiste jusqu'à la fin de la période, quoique transformée et amendée.

C'est dans la première moitié de la période que les écrivains proprement dits trouvent leur place, non pas en tant qu'artistes, mais en tant que romantiques, apôtres d'un idéal politique et social. En définissant la conception de Victor Hugo, il aurait été juste de signaler son attitude vis-à-vis de l'Allemagne, selon lui, « noble et sainte patrie de tous les penseurs », « collaboratrice naturelle de la France » (*Le Rhin, Préface*). C'est ce qui atténue quelque peu certaines prétentions par trop exclusives qu'Hugo formule ailleurs. Si Stendhal et Balzac ont eux aussi leur mot à dire, ce n'est qu'incidemment et sans aucune critique constructive. On pourrait être surpris de trouver ici le nom de Baudelaire? En tout cas, M. Lochore a raison de ne pas s'étendre trop longuement sur une simple réflexion des *Journaux intimes*. Il nous offre ailleurs un parallèle intéressant de Taine et de Renan, dont l'esprit jette le plus vif éclat pendant la période césariste.

Quelles sont, en définitive, les conclusions de la longue enquête de M. Lochore? Il est évident, tout d'abord, que le mot civilisation, pendant l'époque qui l'occupe, a une histoire multiple. Mais peut-on, à travers cette multiplicité, discerner une pensée suivie qui, en fin de compte, devint la conception léguée par l'Empire à la troisième République? La réponse est affirmative. Dès 1848, le catholicisme et le socialisme sont éliminés. En 1870, deux conceptions restent en présence : la conception césariste et la conception libérale. Cette double conception n'a pas été élaborée par les sciences. L'histoire, l'économie politique, la sociologie, la morale philosophique et l'anthropologie ne donnent pas à l'idée de civilisation un fondement sûr et

objectif. Elle naît, au contraire, de la lutte des idéologies politiques, où le libéralisme a joué le premier rôle. Or, ce libéralisme se transforme. Enrichi par le saint-simonisme, renforcé par le catholicisme, il subit d'autre part les assauts du socialisme et, en dernier lieu, du césarisme, qui se révèle être, dans son triomphe, un opportunisme politique plutôt qu'une doctrine originale ou proprement dite. On pourrait définir l'enjeu de cette lutte, en affirmant qu'elle se poursuit sur plusieurs plans et au nom de notions diamétralement opposées. Le conservatisme hypocrite du « laisser-faire » combat les essais de ce que nous appellerions « l'économie dirigée »; la notion morale du progrès s'oppose à la notion scientifique et pratique; le particularisme qui ferait de la civilisation le chœur harmonieux de chaque génie national entre en conflit avec le messianisme national, qui confère à un certain pays le droit et le devoir de transmettre ses principes à la pointe des baïonnettes. Ce sont là des questions d'un intérêt permanent, mais dont le XIXe siècle a eu la primeur.

Il est regrettable que M. Lochore ne nous ait pas donné un livre plus maniable en évitant de rejeter les notes et références à la fin du volume en les accompagnant d'un système de numérotage compliqué. D'autre part, un travail scientifique comme le sien doit comporter une bibliographie susceptible d'être un instrument de travail commode pour ceux qui veulent le lire ou continuer sa tâche. La façon dont M. Lochore nous présente la sienne n'est pas heureuse, car on ne l'identifie pas sans beaucoup de peine. C'est peut-être la raison pour laquelle nous n'avons pu y trouver certaines thèses françaises, sur Ballanche et Gobineau entre autres.

H.-L. Brugmans.

CHRONIQUE

DÉPOUILLEMENT DES CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

XIX^e et XX^e SIÈCLES (*Suite.*)

Hugo (Victor). — Cinq lettres autog. sig. de ses initiales. — 1° Lettre autog. sig. Victor H..., à M^me^ Bouchier ; Hauteville-House, 10 juillet (186?). — « Votre douce lettre, Madame, me ravit et m'émeut. Je serai le 17 à Bruxelles jusqu'au 30. Quant à Paris, vous savez que je n'y rentrerai qu'avec la liberté. Vous vous souvenez de l'engagement public que j'ai pris. Vous avez un spirituel et gracieux gendre à qui j'ai envoyé mon portrait.... J'offre mes hommages à Madame de La Fizelière.... »

— 2° Lettre autog. sig. Victor H..., 28 février. — « J'étais dans un si profond deuil que je n'écrivais à personne ; voilà mes excuses, Madame, mais je suis toujours à vos pieds et je demande à ma jolie petite Sarah la permission d'embrasser M^me^ de La Fizelière. »

— 3° Lettre autog. sig. V. H. ; Hauteville-House, 18 mars. — « Hélas, adorable femme que vous êtes, vous ne connaissez pas ma situation, je vous la dis sans me vanter, car on ne se vante pas de ce qui accable. Je suis entouré ici d'affreuses misères..., je suis seul pour les soulager et je m'y épuise ; depuis octobre 1870, j'ai donné au delà de quarante-deux mille francs, j'ai ici sur les bras quarante petits enfants et leurs familles, je donne des layettes aux pauvres femmes en couches ; là-bas, à Paris, vous n'avez pas l'idée de la détresse-là.... Vos petits enfants pauvres sont des riches comparés à ceux que j'ai ici.... Je mets ma tristesse à vos pieds.... » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Dossier de vingt-trois lettres autog. sig. adressées à V. Hugo, plus une relative à son théâtre, soit vingt-quatre lettres. — Réunion de lettres conservées par Victor Hugo en raison de l'intérêt qu'il y attachait. La plupart témoignent de l'extraordinaire rayonnement de son nom à travers le monde. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Pièce sig., 12 mars 1870. — Billet à ordre où il reconnaît devoir payer à M. Enrick la somme de 19 000 francs. — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Feuillet autog. portant l'ébauche d'un distique d'inspiration grave, et, au-dessous, un jugement sur son ennemi intime, Sainte-Beuve. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Napoléon le Petit. Manuscrit autog. — Réunion de notes hâtivement griffonnées par l'auteur. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Hugo (Victor). — Quatrain autog. sig. — Fragment des *Châtiments* :

S'ils ne sont plus que mille, eh bien ! j'en suis ; si même
Ils ne sont plus que cent, je brave encor Sylla ;
S'il en demeure dix, je serai le dixième ;
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

(Vente Berès, 11 juin 1937.)

— *La Tombe dit à la Rose.* Poésie autog. sig. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Poésie aut. sig.

Lorsqu'elle était enfant, je la tenais ainsi.
Elle dormait sur moi tout comme la voici.
Quand elle s'éveillait, si vous saviez quel ange !
Je ne lui semblais pas quelque chose d'étrange,
Elle me souriait avec ses yeux divins,
Et moi, je lui baisais ses deux petites mains !

Pièce découpée d'un feuillet d'album. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Poésie autog. sig. Manuscrit des six vers :

Il est si beau l'enfant avec son doux sourire...

(Catalogue Berès, n° 17.)

Huysmans (J.-K.). — 1° Lettre autog. sig. ; Paris, 15 mars 1881. — Il remercie d'un article sur son livre *En Ménage*.

— 2° Lettre autog. sig. à un confrère dans laquelle il écrit qu'il n'a plus un volume à lui de *A Rebours* et que l'éditeur Charpentier rechigne à lui en envoyer de nouveaux. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig., 11 août 1882, répondant à une invitation qu'il accepte avec plaisir ; il aura l'occasion de donner de bonnes nouvelles de l'ami commun, Léon Hennique. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à G. de Malherbe (août 1889). — Document prouvant les efforts de Huysmans pour faire célébrer légalement et religieusement le mariage de Villiers de l'Isle-Adam, dont l'agonie avait déjà commencé. « ... D'une entrevue avec le franciscain, il résulte que Villiers est plus bas et que nous n'arriverons pas, je le crains, à temps.... » — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Carte autog. sig. à Léon Hennique, 27 septembre 1889. — Lettre vraisemblablement relative à *Là-Bas*. « ... J'arrive de Vendée où je suis allé pour un roman que je vais commencer si la paresse ne me tient trop. — Et je suis bien, bien dégoûté par ce Paris d'élection — conquis par les rastaquouères, dévoré par les muffles.... » Il est également question du prince Ouroussoff dont il annonce la visite à son ami. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à M^me^ Jacquemin (1892). — Huysmans parle d'un envoi qui lui a été très agréable, d'un dîner qu'ils eurent ensemble et fait allusion à des amis communs. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. — Lettre félicitant un confrère d'un volume de critique. Huysmans exulte d'avoir rencontré un artiste et surtout d'avoir trouvé dans son livre des indulgences et des sévérités qu'il ferait volontiers siennes. « Votre Lemaître est exécuté de main savante et sûre. Je l'ai savourée, votre exécution nécessaire. C'est bien, cela. » Il parle des artistes et les oppose à ceux qu'il appelle « des bateleurs et des pissefroid comme les France et les Lemaître ». Il rêve d'une littérature plus vigoureuse, mais il ne s'illusionne

guère sur les chances qu'elle a : « C'est vœu stérile et irréalisable. Après Lemaître, ce sera un Dujardin, un Faguet. La lignée normalienne est prête ; elle répond au mufflisme pédant de notre siècle. » — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Huysmans (**J.-K.**). — Lettre autog. sig. — Huysmans parle des perturbations familiales et littéraires qui compliquent sa vie, et d'un exemplaire d'*A Rebours* adressé à Ernest Hello et qui ne lui est pas parvenu. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Manuscrit autog. (1876). — Critique concernant le Concours pour le prix de Rome de peinture de 1876. Huysmans décernait la palme à Bastien Lepage, puis à Dagnan-Bouveret. Le premier grand prix de Rome fut décerné à Wencker et le second grand prix à Dagnan-Bouveret. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— L'Exposition de Millet. Manuscrit autog. sig. — Article consacré au peintre Millet, dans lequel Huysmans analyse les œuvres de Millet. Au cours de cet article, Huysmans fait de nombreuses critiques littéraires et artistiques, notamment sur George Sand. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Manuscrit autog. sig. — Fragment : « ... Je connais un autre moine qui me reporte, lorsqu'il m'est permis de l'aborder, au temps de Saint François d'Assise. Celui-là vit en extase, le chef ceint, ainsi que d'une auréole, par un nimbe d'oiseaux..., etc. » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Manuscrit autog. du chapitre IV de *La Cathédrale*, avec corrections et ratures. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Manuscrit avec corrections autog. — Manuscrit du chapitre XV de *La Cathédrale*, avec nombreuses corrections et ratures autographes. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Jarry (Alfred). — César Antéchrist. L'acte héraldique. Manuscrit autog. sig. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Messaline. Roman de l'ancienne Rome. Manuscrit autog. sig. — Le titre porte cette dédicace autographe :

A Thadée Natanson,
bien amical hommage
de ce premier manuscrit
de Messaline encore vierge.
Alfred Jarry,
10 juillet 1901.

Le texte présente de considérables différences avec le texte publié. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Jouffroy (**Théodore**). — Cinq lettres autog. sig., 1831. — Une de ces lettres, adressée à M. Stapfer fils, a trait à l'arrestation de Victor Cousin en Allemagne en 1824. « J'ai pensé, Monsieur, que vous seriez bien aise d'apprendre quelque chose de la malheureuse arrestation de M. Cousin. Voici les détails que j'ai recueillis de M^me^ de Montebello et de M. Royer-Collard : A 5 h. du matin, la police a envahi l'hôtel qu'occupait à Dresde M. Cousin ; les jeunes Montebello se sont mis en défense et l'on a parlementé. Ils ont obtenu un délai pour réclamer la protestation de l'Ambassade française. On a mis M. Cousin au secret en attendant. L'Ambassadeur n'était pas à Dresde..., alors, à la requête du jeune Duc, il a protesté. M. Cousin a été mis en chaise de poste à 5 h. du soir pour Berlin ; parvenu aux frontières de Saxe, il a pu

écrire, et sa lettre annonce qu'il se porte bien.... Dès lors, on n'a pas reçu de ses nouvelles.... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Jouffroy (Théodore). — Lettre autog. sig. à M. Villemain. — « J'ai appris que M. de La Romiguière était en instance par devant vous pour obtenir sa retraite — cette retraite m'ouvrirait au titulariat un chemin plus court que l'expectative de la démission de M. Royer-Collard; — de plus la chaire dogmatique conviendrait mieux à mon enseignement..., etc. » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Labiche (Eugène). — Lettre autog. sig. à un confrère et ami (Wallut), 8 mai 1873. — Il le remercie de la soirée très amusante qu'il a passée hier au théâtre où l'on donnait la pièce de son correspondant. « Votre pièce est pleine de verve, de franchise et de gaieté.... Le public a ri d'un bout à l'autre de vos trois actes et nous avons fait comme lui. Partagez mes félicitations avec Verne.... » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. à un confrère, 25 avril 1882. — Il regrette de n'être pas le personnage influent que cherche son correspondant. « Je ne connais pas le ministre et je ne saurais à quel titre lui écrire. N'êtes-vous pas de la Société des Gens de Lettres? Il me semble que c'est de ce côté que vous devez chercher la recommandation dont vous avez besoin.... » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Lacordaire (Le Père). — 1° Dossier de vingt-et-une lettres.

— 2° Lettre autog. sig. à M^lle^...; Paris, 3 avril 1836. — « C'est une grande erreur de croire que le Christianisme réprouve les sentiments affectueux...; il les règle, il les épure, il les fortifie en ajoutant à l'attrait qui charme sa vertu qui ne meurt pas. Voyez Jésus-Christ, notre éternel maître, pleurer sur le tombeau de Lazare, aimer saint Jean d'un amour de prédilection, et dire sans cesse à ses disciples de ces paroles où l'affection resplendit si vivement. Ce que la religion condamne dans les sentiments du cœur, c'est l'idolâtrie, cette véhémence folle qui fait adorer une créature comme le créateur lui-même, et qui est contraire autant à la nature qu'à la religion, puisqu'elle ne peut jamais se soutenir longtemps, et qu'elle succombe épuisée par son excès.... Je crois, Mademoiselle, qu'avec de la persévérance vous viendrez à bout de vaincre les derniers préjugés qui obscurcissent votre cœur.... » — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Lettre autog. sig. à M. Martin Doisy, 5 mai 1843. — Il fera mention dans l'*Ère Nouvelle* du livre de son correspondant : « Il a été pour moi une nouvelle preuve de votre zèle à défendre la vérité et la charité. » — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. à M. Régnier, 24 avril 1845. — Il le remercie de la lettre que M. de Saint-Beaussant lui a remise et lui donne des témoignages de son amitié ainsi qu'à M. Maffioli, au bon curé Simonin et à Joseph. « Bientôt il me faudra quitter les belles montagnes du Dauphiné pour aller me cacher dans l'ombre et la tristesse d'une petite rue de Paris, où je vais jeter les fondements d'une nouvelle maison et prendre possession de la capitale. Je recommande à vos prières cette hardiesse qui ne vous étonnera pas, car vous savez que Dieu entre partout où il veut, sans les hommes et malgré eux.... » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. non sig. à M^me^ veuve Ch. Marmier [*sic* pour Marnier], 26 février 1849. — Il avise sa correspondante qu'il a bien reçu sa pétition, mais que ne faisant plus partie de l'Assemblée Nationale depuis le 20 mai, il ne peut rien faire pour l'appuyer. — (Catalogue Blancheteau, n° 26.)

Lacordaire (Le Père). — Lettre autog. sig., 20 septembre 1850. — Il s'excuse de ne pouvoir accepter une invitation, étant obligé d'être rentré à l'*Ave Maria*. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig., 4 mars 1854. — Relative au père Deschamps, prédicateur, « qui est un très bon missionnaire produisant dans les campagnes des fruits inespérés et ayant pareillement réussi dans les villes ». — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig. à M. Granger, 20 avril 1856. — Il donne des renseignements précis sur les études d'un élève, M. L'Herminier. Selon le désir de sa famille, on a donné à ce jeune homme un répétiteur pour les mathématiques et on le dirige vers le baccalauréat ès sciences. « Nous pensons qu'il pourra y arriver avec le temps.... Ce jeune homme travaille, mais lentement. Comme on le destine à la médecine, la pesanteur de sa marche n'a pas l'inconvénient irrémédiable qu'elle aurait s'il se préparait aux écoles du gouvernement.... » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à M. Léon Clauzel, 23 mars 1858. — Il répond à un jeune homme, sur la question métaphysique de la liberté de l'homme et de l'omni-science de Dieu. « Je vous avais dit : « L'homme prévoit les actions de ses semblables et sa prévoyance ne nuit en rien à la liberté des actions qui tombent sous sa prévision ». Vous me répliquez que l'homme ne prévoit pas, mais pressent.... » Et le grand orateur analyse minutieusement l'acte libre, ses conditions, expose des exemples, le rapproche de la parfaite connaissance divine et conclut : « Je pense, monsieur, que cela est décisif. Je souhaite bien que vous en soyez satisfait et que de petites difficultés mille fois répétées par les grands métaphysiciens ne vous arrêtent pas sur la pente du bien et de la vérité. » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. à M. Lafarine, 23 juin 1860. — Il a remis au porteur le chapelet que son correspondant lui avait demandé de bénir en faveur d'une tierce personne. « Puisque vous avez eu quelquefois la pensée de me faire bénir un Rosaire, permettez-moi de vous en offrir un que je vous transmettrai par la plus prochaine occasion. » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Laforgue (Jules). — Lettre autog. sig. — Laforgue, alité, la main tremblante, essaye de réfuter les arguments de son éditeur, au sujet de son livre sur Berlin. Il lui rappelle qu'il y a vécu près de cinq ans en y flânant tout à son aise et qu'il s'est efforcé de ne parler que des côtés les moins connus. Pourtant, il n'en veut pas à son éditeur : — ... « Je vous remercie de l'appui que vous avez prêté à mon malheureux livre; vous vous êtes montré bien obligeant. Au revoir à un roman peut-être... » — L'ouvrage en question ne fut, en effet, publié que beaucoup plus tard, après la mort de Laforgue, en 1920. — — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Les Complaintes. Manuscrit autog. — Avec ratures, corrections, variantes, et quelques passages inédits. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre autog. sig. à Sauloy, 21 mai 1831. — Lettre politique, écrite au moment où Lamartine posait sa candidature à la députation. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 29 juillet 1839. — Lettre relative à la vente du droit de publication de ses œuvres qu'il est prêt à céder pour la somme de 140000 francs dès que l'éditeur Gosselin n'en aura plus la propriété. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre aut. sig. à un collègue, 9 juillet 1840. — Il donne des renseignements sur M. de Pierriolan. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à M. Copmas, 10 mars 1841. — « Mme de Lamartine est malade et je vous réponds en son nom... Mille félicitations bien sincères sur cette santé que le printemps commence à rétablir. Cela me donne l'espoir de vous voir à Saint-Point assis à l'ombre des orangers que nous allons planter. Nous y serons au plus tard au 15 de mai sans bouger si ce n'est pour aller à Hyères... ». Il envoie ses deux discours sur les fortifications ainsi qu'un rapport sur la propriété littéraire. Il dit ensuite : « La chambre est morte et le pays ne va pas mal ». — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig., 23 juin 1842. — Il demande divers renseignements à son correspondant au sujet d'une démarche que celui-ci lui a demandé de faire. Il lui déclare ensuite qu'il a trouvé sa « Profession, nette, ferme, précise, honnête, admirable. Elle doit vous gagner la confiance des esprits qui savent ce qu'ils veulent et qui osent le dire ». Il lui affirme ensuite qu'il n'a pour lui que de la reconnaissance et malgré les reproches qu'il a pu lui faire, à certain sujet, il est bien loin d'en vouloir à qui n'avait d'autre intention que celle de l'obliger. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig., 2 mai 1846. — « ... Gardons nos armes pour l'année prochaine et préparez-nous le champ d'une bataille sociale qui portera justement votre nom... ». — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 12 novembre 1848. — Lettre politique. — Il veut la République modérée et combattra toute autre République comme il l'a fait pendant trois mois. Dans le choix du Président, il est pour Cavaignac, de préférence à Napoléon, sans s'alarmer cependant de Napoléon au-delà du sens commun. Il ne désire rien pour lui, mais ne retire nullement son nom; si par impossible on le choisit, il acceptera. Il déconseille d'attaquer Cavaignac. « ... Si la République va à la Montagne, elle sera lapidée et détruite en quinze jours... Le parti de Thiers me paraît bien insolent, mais il n'a jamais vu juste et de loin. Sa personnalité offusque sa belle intelligence. Je ne vois qu'un danger, la démoralisation de l'Assemblée nationale... ». — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig.; 23 mai 1849. — Lettre écrite au lendemain des élections législatives de 1849. — « ... Ce coup n'est rien. Je m'y attendais. C'est une vengeance étourdie des classes élevées, une ignorance du peuple. Dans trois mois, ce sera l'inverse. La vague descend et monte trois fois par an. Votre cœur ne descend jamais et monte toujours. Quelques cœurs ainsi faits me suffisent. Je désirais tomber en ce moment. On m'offre six vengeances à la fois et je n'en veux aucune. Nous verrons plus tard... je me présenterai pour donner ma tête contre les scélérats qui veulent pervertir, déshonorer et ensanglanter la République... » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig., 6 août 1852. — Le poète remercie un de ses admirateurs de la peine qu'il se donne pour placer des souscriptions. — (Catalogue Berès, n° 17.)

Lettre autog. sig., 24 janvier 1856. — Il promet à son correspondant le meilleur accueil dans son ermitage... « Je ne vous ai jamais oublié quoique vous ne m'ayez apparu que dans la tempête. Mais je vous distinguai à l'esprit, au caractère et au cœur même dans le tourbillon... ». Il réclame sa bonté pour une œuvre littéraire dont il souhaite vivement la propagation et dont il lui donnera l'idée. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre sig. M. Élie Margollé, 1er décembre 1856. — Circulaire pour solliciter un réabonnement. « ... Mes abonnés ne sont pas pour moi un public, ils sont une famille d'amis. — Je n'ignore pas que la bienveillance personnelle a eu plus de part que la curiosité littéraire à votre abonnement. Je ne m'en humilie pas, je m'en glorifie. J'aime mieux la cordialité que la gloire... », etc. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig., 1er juin 1858. — Sorte d'autobiographie politique et littéraire. — (Catalogue Bérès, n° 13.)

— Lettre sig. à un journaliste, 29 octobre 1858. — Il réclame très vite contre la résolution qu'on lui attribue d'abandonner ses biens à ses créanciers et de quitter la France : — « Vendre soi-même ses mobiliers les plus chers pour rembourser aux échéances les capitaux et les intérêts dont on est redevable, ce n'est pas là abandonner ses biens à ses créanciers. Abandonner ses biens à ses créanciers, c'est le sauve-qui-peut du désespoir et quelquefois de l'improbité... Loin de moi cette pensée. Je travaille, je veux travailler. Je joindrai ce que je pourrai de mes meubles et de mes immeubles au fruit de ce travail ; mes amis avaient osé concevoir la noble idée de me faire aider honorablement par la sympathie de mon pays... ». — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 12 mars 1859. — « ... Je ne connaissais pas la personne. Elle aura voulu me venger des outrages de la France. Je ne sais quelle est votre pensée, quant à moi je suis arrivé au profond mépris de ce pays que nous avons tant aimé... » — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. 24 juillet 1860. — Il attend l'arrêt du tribunal, et il sait, d'après les dispositions et les conseils de M. Crémieux, qu'ils n'ont d'autres partis à prendre que d'eux-mêmes. Il plaint ses pauvres de L... et de Saint-Point. « ... Le plus vrai est qu'il faudra payer pour notre bonne intention en faveur des indigents. » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

Lettre autog. sig. à un collègue, 14 mars 1861. — Il lui reproche deux erreurs naturelles et involontaires commises sur son compte : « L'une sur la Présidence que je n'ai jamais briguée mais déclinée. L'autre sur mon ambition de présidence républicaine, le 24 février, à laquelle je n'ai pas même pensé... » Il est prêt à le convaincre de ces erreurs. « J'ai eu un tort, avoue-t-il, ce n'est ni l'un ni l'autre de ceux que vous supposez. Vous me rendrez justice à votre heure. Peu importe le temps. Peu m'importe même la justice d'ici-bas. Je ne pense qu'à celle d'en-haut et je ne me prétends pas sans tache devant elle... ». — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. relative à un voyage à Mâcon. — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. — « ... Ne découragez pas ces amis du concours qu'ils prêtent à mon ouvrage auquel je vais donner pendant dix ans plus de travail et de soin que jamais... » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. à une amie. — « Le cygne seul chante si bien quand il va mourir. La Musique et la Poésie sont signes de vie partout ailleurs... » Il lui apprend que Mme de Lamartine est malade et qu'il doit partir, et lui demande de propager la publication dont il lui envoie des prospectus. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

Lamartine (Alphonse de). — Lettre autog. sig. à un ami. — Il déplore avec lui « la tâcheuse collision d'amour-propre de M. le Procureur du Roi, envers M. le Préfet, et il a fait des efforts pour réconcilier les deux magistrats. Il juge M. Bontellier qui « se fait tort par une insistance intempestive, mais qui a de si excellentes qualités..., quant à M. Delmas, sa conduite est parfaitement approuvée ici... ». Tous, à Mâcon, désirent le conserver. Il sait, par le témoignage de M. de Monstaville, que M. Bontellier se plaint de lui. Qu'on lui fasse savoir qu'il avait demandé, en même temps, une récompense honorifique pour lui et pour son adversaire. — (Catalogue Degrange, n° 42.)

— Lettre autog. sig. à M. Delmas. — « ... L'opposition s'est emparée de mon nom à ce titre de candidature une et conciliante, j'y suis moins opposé. Les conservateurs sont serrés comme un seul homme contre moi; c'est la loi des partis condamnés à périr de séparer de leur force et de rapetisser ce qui les grandit... ». — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Manuscrit autog. — Il répond aux attaques portées contre lui. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Manuscrit autog. sig. — « Réponse à M. de La Rochejaquelein ». — Lamartine combat la proposition présentée à l'Assemblée nationale par M. de la Rochejaquelein. « Témoin et acteur dans les faits cités par l'honorable auteur de la proposition, je dois à moi-même, à mes collègues absents et surtout à la République de rectifier en ce qui donne à l'origine de cette République, proclamée le 8 mai, un caractère qui ne doit pas planer sur une institution devenue nationale. Comment le Peuple respecterait-il une Constitution qu'on lui laisserait considérer comme l'œuvre de la conspiration, de la violence et de la pression exercée contre sa représentation dans l'Assemblée constituante?... » — Lamartine réfute longuement les assertions de M. de La Rochejaquelein et conclut ainsi : — « ... Certes la France est toujours libre de se démentir, mais s'il lui convient de se déjuger et de s'abaisser devant l'histoire par ce désaveu même, qu'elle accuse son enthousiasme, qu'elle accuse sa précipitation, qu'elle accuse sa versatilité; mais qu'elle n'accuse pas son oppression, car ce serait accuser sa lâcheté et la France n'a jamais encore étonné le monde par la confession d'une peur... ». — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Journal d'un curé de village. Prologue. Manuscrit autog. complet du prologue de *Jocelyn*. Trente-quatre variantes, passages raturés et corrigés. Ce manuscrit semble antérieur à la composition de l'ouvrage entier. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— A M. Regaldi. Impromptu. Quatrain autog. sig. — Pièce de vers donnant une comparaison entre le génie du poète et celui de l'improvisateur. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Sur une page d'album. Poésie autog. sig. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Poésie autog. — Inédite. — Au verso une note manuscrite indique : Improvisation sur le bateau à vapeur du Rhône. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— La Fleur Marine des eaux. Romance de Valentine. Poésie autog. sig. d'une initiale; 28 mai 1849. — Poésie, dédiée à sa nièce Valentine de Cessiat. — Manuscrit qui semble de premier jet, avec ratures et variantes. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

Lamennais (Félicité de). — Soixante-douze lettres autog. adressées à son frère, l'abbé J. de Lamennais, entre 1810 et 1833. — (Le Romantisme, aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. à Eugène Renduel, 25 janvier 1835. — Lettre adressée à son éditeur peu de temps après la parution des *Paroles d'un Croyant*. Il parle d'une édition complète de ses œuvres que Renduel souhaitait de publier et répond à celui-ci au sujet d'une Revue projetée. Celle-ci n'entre pas dans ses vues, il en serait autrement s'il s'agissait d'un journal quotidien. « Je me consacrerais avec zèle et tout entier à une œuvre semblable, parce que j'y verrais un grand résultat, un moyen plus sûr que tout autre de servir mon pays et l'humanité. Toutefois, je ne m'engagerais qu'à deux conditions : l'une que j'aurais la certitude que le journal serait dirigé selon mes principes; l'autre, que j'y trouverais immédiatement les ressources nécessaires pour vivre aisément, et la garantie d'avantages futurs en cas de succès... » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig., 26 janvier 1838. — Il remercie d'un compte rendu élogieux du *Livre du Peuple* qui venait de paraître. « ... Je serais heureux que ce petit livre pût produire une partie du bien que vous en attendez. Ce bien tôt ou tard se réalisera, parce que Dieu a mis dans la justice une force supérieure à toute autre force, parce que, s'il est donné aux mauvaises passions de troubler provisoirement le monde, aucune résistance, aucune violence ne saurait définitivement prévaloir contre les lois de l'humanité... » — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. — Il regrette de ne pouvoir rendre un service, sa position ne lui permettant pas de rien demander au gouvernement. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. à F. Arago. — Il lui demande de procurer diverses entrées à des collaborateurs de *La Réforme*. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Dossier historique concernant le journal *L'Avenir*. — Il comprend vingt-et une pièces dont six lettres autog. sig., une pièce autog., deux pièces sig. et douze pièces diverses. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Manuscrit autog. — Notes relatives à la Morale, « la plus complète de toutes les sciences quant aux vérités qui en sont les principes et quant à l'enchaînement de ces vérités ». Il en trouve le principe dans « le besoin mutuel que les hommes ont les uns des autres » et assure que toutes les questions morales ont une solution toujours prête dans notre cœur: « Les ténèbres ne sont point ici, comme en métaphysique, répandues sur les confins du jour ». Il s'agit de savoir ce qu'il faut comprendre par « notre intérêt bien entendu ». C'est ce qu'il discute longuement pour aboutir à cette conclusion: « Le principe le plus épuré de la vertu est, si je ne me trompe, le désir d'être bien avec soi-même et ce désir qu'est-il autre chose qu'une suite de l'amour-propre bien entendu? » — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Manuscrit autog. — Article philosophique. « ... Il s'agit de savoir si l'humanité s'appartient à elle-même ou si elle appartient en vertu de l'institution divine dans l'ordre spirituel au Pape, dans l'ordre temporel au Roi... » Il discute ensuite de cette question. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Manuscrit autog. — Article relatif aux progrès de l'opinion républicaine. Il établit un parallèle entre l'œuvre de la République et les projets des royalistes. « ... La République a diminué de plus de deux tiers l'impôt des lettres,

l'impôt du sel et aboli celui des boissons. Que veulent les royalistes? Rétablir ces impôts qui pèsent sur le peuple, pour échapper à celui qu'on y devait substituer, l'impôt sur le revenu, qui pèserait sur eux... » Aux paysans s'est joint le peuple des villes et le plus grand nombre des citoyens de diverses classes de la bourgeoisie. Comment donc la République pourrait-elle périr? Tout autre régime amènerait la guerre civile, la ruine universelle, l'anarchie. Tous ces partis sont forcés de se combattre... — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

Latouche (Henri de). — Lettre aut. sig. à une dame. — « Je ne veux assurément rien qui vous soit onéreux. Et à moi aussi le premier château en Espagne convenait mieux; mais j'ai vérifié sur les lieux qu'il étoit géométriquement impossible de loger dans ma maison de curé cinq personnes dont quatre femmes... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936).

Leconte de Lisle. — Correspondance inédite. Quinze lettres autog. sig. à Léonide Sers, 1885-1894. — Ces lettres sont adressées à Léonide Sers, cousine du poète. De ces lettres se dégage le souci qu'avait le poète de venir en aide aux membres de sa famille; il est question de démarches auprès de ministres, de Lockroy et de divers hommes politiques. Il semble que le poète ait souffert du manque de cordialité des relations de sa femme avec ses proches; aussi insiste-t-il souvent pour qu'on lui écrive à la Bibliothèque du Sénat, où il est seul à lire son courrier. Les souffrances physiques et morales obscurcissent sa vie, et il se plaint, parfois avec amertume. « Quand j'étais jeune, ces misères passaient sur moi sans que je prisse garde, mais, aujourd'hui, toutes les amertumes morales de ma vie me remontent au cœur... Je suis mal portant, très triste, avec des grands ennuis et une grande fatigue de vivre. »

Les nouvelles inexactes l'exaspèrent et, parlant d'un séjour à Boulogne-sur-Mer, il écrit: « Si vous avez vu mon nom parmi ceux de mes confrères présents aux séances de l'Académie, c'est uniquement parce que les journaux m'y font aller quand je n'y suis pas et remarquent mon absence quand j'y suis. » — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 17 mai 1890. — « ... Je vous remercie bien vivement, mon ami, de votre aimable lettre et du toast dont vous m'avez honoré. J'en suis très touché et très reconnaissant. Veuillez ne pas m'oublier auprès de mes jeunes confrères, vos amis et collaborateurs, qui combattent à vos côtés le bon combat de la Poésie et de l'Art contre les cuistres de l'université et les malheureux dont ils perturbent l'entendement. Je ne saurais trop vous engager à leur appliquer en toute occasion de rudes étrivières. Ces espèces ont la peau dure et la vie très tenace. Quant aux poèmes nationaux dont vous me parlez, je les ai, avant mon départ de Paris, rendus avec empressement aux lieux d'où ils n'auraient jamais dû sortir... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. à Émile Bergerat, 19 janvier 1891. — Il fait l'éloge d'un ouvrage de son ami. Il se plaint de son état de décrépitude intellectuelle et physique qui le retient au coin de son feu. Il doit lire les œuvres qui concourrent à un prix de poésie et, dit-il, « j'y perdrai les yeux et le peu de bon sens qui me reste ». — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Cozza et Borgia. Manuscrit autog. sig. — Manuscrit constituant un fragment du grand ouvrage projeté par Leconte de Lisle : *Les États du Diable.*

Cette partie comprend principalement le dialogue entre le Diable et le Pape Alexandre VI. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Leconte de Lisle. — Nox. Poésie autog. sig. — Cette pièce a paru avec variante dans *Poèmes Antiques.* — (Vente Bérès, 11 juin 1937.)

Legouvé. — Lettre autog. sig. aux artistes du théâtre..., 29 novembre 1810. — « Un ordre de Monsieur le comte Remusat a enjoint aux différents spectacles de représenter les pièces qui rivalisent dans les concours des prix decennaux... Je vous prie donc de vouloir bien remettre au courant du répertoire ma tragédie de la *Mort de Henri IV* que le rapport de l'Institut proposa pour la première mention honorable. Les obstacles qui s'y opposaient jusqu'à présent m'ont empêché de vous importuner de cette demande... etc. » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Poésie autog. sig. 19 décembre 1833.

L'Ame et le Corps.

Un jour l'âme et le corps d'un sage
Tirant chacun de son côté
Se souhaitaient un bon voyage
Aux portes de l'éternité.
Par un fil se tenant à peine,
En bons époux, sous l'œil de Dieu,
Ils disputaient à perdre haleine:
Adieu, mon corps! — Mon âme, adieu!
. . . . . .

(Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Lemaître (Jules). — Carte autog. sig. à Porel. — Il lui transcrit le texte de la dépêche qu'il a reçue de Coquelin, au sujet du scénario qu'il lui a transmis : Enchanté. Petite réserve pour la vieille. Pièce très bien faite. Rôle délicieux, compliments. — « J'espère qu'il en pense au moins la moitié et je marche... la moitié du premier acte est faite et vous aurez certainement l'acte entier dans une quinzaine au plus tard... ». — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Lemercier (Népomucène). — Trente-huit lettre autog. (dont sept sig.) à Sophie Gay, 1808-1815. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Loti (Pierre). — Lettre autog. sig., 2 septembre 1903. — Il demande d'insérer la rectification suivante à propos d'un entrefilet intitulé *Petites visites* qui vient de paraître dans le *Gil Blas.* — « Je ne rectifie jamais les erreurs volontaires ou non commises dans la presse à mon sujet. Lorsqu'on me fait parler cependant, cela paraît prendre un air de vraisemblance qui pourrait jeter le doute dans l'esprit de mes amis. Or j'apprends par le Gil Blas que, lors de mon passage à Saint-Sébastien, j'aurais fait une visite à S. M. le roi d'Espagne et que j'aurais dit après : Le roi m'a montré qu'il connaissait parfaitement et qu'il appréciait ma vie et mon œuvre. Non seulement je n'ai pas prononcé cette phrase de vanité idiote, mais même je n'ai pas demandé d'audience à S. M. le roi Alphonse XIII et n'ai pas eu l'honneur de le voir. » — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. à un officier, à bord du *Vautour*, novembre 1903. — « Il y a bien des jours, presque des mois que je veux vous écrire, mais une vie en partie double est si dévorante que je ne sais pas comment les jours me passent... J'ai eu un vrai regret de partir sans vous avoir fait mes adieux... — Vous êtes peut-être un de ceux que la mort du pauvre animal a le plus

touché, peut-être êtes-vous celui qu'elle a touché le plus car sa famille est bien étrange... ». — (Catalogue G. Charavay, n° 663.)

Loti (Pierre). — Lettre autog. sig. — Relative à un article où Loti s'élève contre les procédés des Italiens pendant l'occupation militaire de la Tripolitaine. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig., relative à la publication de son volume *Au Maroc*. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig., concernant un article de journal qui est en souffrance. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

— Lettre autog. sig. — Il prie d'insérer une curieuse réponse d'un chef de gare, « petite merveille du genre ». — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. — Sur son goût pour les nombreuses photographies de lui. Il donne l'adresse d'une photographe de Rochefort, « une pauvre veuve » à qui il laisse le privilège de vendre ses portraits « dans toutes les poses et tous les costumes ». — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig. — Loti insiste longuement pour qu'un de ses articles au *Figaro* soit publié sur l'heure, « car il peut d'un jour à l'autre n'avoir pas sa raison d'être » et sans aucune altération : « si on devait y changer seulement une virgule, je préférerais qu'il ne parût pas ». — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Lettre dans laquelle il relève les insultes grossières proférées par un journaliste contre la Reine de Roumanie. « Je pense tirer de lui une cruelle vengeance, mais ça ne réparera rien. » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. — Ayant eu connaissance d'un jugement aimable à son égard, Loti exprime sa joie de se savoir compris par des êtres d'élite... « Les critiques de la Presse, auxquelles vous faites allusion, ne m'ont guère troublé. J'ai un dédain de fakir pour toutes les clabauderies du boulevard. » Une seule accusation l'a peiné, celle d'avoir attaqué son ami Bourget. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — « Quel être supposez-vous donc que je suis pour dire que « ça va m'agacer ». « ... Je ne sais comment vous dire assez gentiment merci pour que vous compreniez bien toute la bonne reconnaissance que j'ai pour vous... » Il a envoyé à Adrien Marie une invitation et une lettre qu'il s'est efforcé de faire aimable. « Je comptais vous demander l'adresse de M. Ziem pour lui écrire aussi, mon intention est de lui envoyer un de mes livres avec une petite dédicace, est-ce que ce sera bien?... » — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. Julien, à sa sœur. — Lettre pour donner des nouvelles promises par sa mère. « Je vais mieux et je suis descendu aujourd'hui comme de coutume... ». Il annonce son prochain départ pour Paris. « ... Avis pour Ninet si elle doit venir... ». — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Lettre autog. sig. — Lettre adressée à Lacroix, ministre de la Marine. Loti vient de se voir refuser un congé pour l'Afghanistan, mais il n'exprime pas de regret. — « ... Je suis tout à la joie de rentrer dans la marine; je suis plein de reconnaissance envers vous... à qui je dois cette joie-là, et... je suis plein de confiance dans la bonne parole que vous avez bien voulu me donner

qu'on ne me sacrifierait plus. Je me tiens prêt à reprendre mon service et à chercher au plus tôt un embarquement si je reste dans la marine... » — (Catalogue Berès, n° 13.)

Loti (Pierre). — Lettre autog. sig. à Ginisty. — Lettre relative à *Ramuntcho* dont Loti achève de tirer une pièce. Il a eu beaucoup de mal au dernier acte particulièrement difficile parce qu'il se passe tout en silences dans le roman, et que ces silences-là sont impossibles à la scène. — Ce qui le préoccupe maintenant ce sont les costumes et la mise en scène; pour les premiers il suffira des costumes de rue des acteurs et actrices augmentés seulement d'un béret basque pour les hommes, d'un foulard au chignon; mais, pour les décors, il demande une continuelle fantasmagorie comme celle du Roi Lear, des changements rapides et au moins sept décors. Enfin, il ajoute : « ... Je voudrais des sites pyrénéens d'une grande profondeur, et une lune pouvant faire illusion. Me promettez-vous tout cela ? » — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. à Mlle Bazhorim. — Lettre à une inconnue désespérée après la lecture de *Vertige*. L'auteur, « touché et troublé de cette exquise lettre de désespérance », n'a d'autre consolation à lui offrir que celle qu'il a essayé de dire dans les dernières pages de son livre. Pourtant, il veut lui indiquer le seul livre humain où il ait trouvé un apaisement à un tourment semblable : « C'est celui d'un Américain, William James, avec préface d'Émile Boutroux; j'ai oublié le titre, mais c'est un livre sur la prière... ». Il déplore que, suivant l'habitude universelle et absurde de tous les inconnus, sa correspondante ait signé illisible. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig. à son photographe. — Il lui retourne quelques épreuves en lui demandent d'enlever certaines ombres qu'il a marquées en rouge. « Celles du front entre les deux sourcils sont déjà enlevées... » — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— Lettre autog. sig. à un rédacteur du *Figaro*. — Il lui envoie un article « qui n'est peut-être pas une pure merveille mais qui lui semble acceptable. Il serait heureux de voir son nom reparaître dans le *Figaro* après tant d'orages. Il a donné au Journal ses deux articles *Musiques*, comptant que cela ne ferait pas d'histoire avec son farouche directeur ». — (Catalogue Degrange, n° 45.)

— Lettre autog. sig. à Scheffer. — Lettre relative aux *Pensées d'une Reine*, de Carmen Sylva, qu'il avait accepté de revoir avant leur publication. — « ... J'ai reçu ce matin même les épreuves à corriger des *Pensées d'une Reine* et je me sens tout à coup bien effrayé de la responsabilité que j'ai prise. Vous m'avez dit que j'avais carte blanche pour changer ou supprimer; voici maintenant que cela m'épouvante... Si j'allais gâter une œuvre originale et charmante en y mettant ainsi quelque chose — si peu que ce soit — de moi-même... » — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. — Il invite une demoiselle à prendre le thé : « ... Je me suis assuré du concours d'une dame de cent quatre ans, bien conservée, et de sa fille cadette, âgée de quatre-vingt-deux ans. C'était superflu d'ailleurs car ma femme et mon fils sont ici, mais j'ai tenu à ne pas être en reste de belles manières et de précautions avec une personne telle que vous... »

— Lettre autog. sig. à une des « Désenchantées », 25 avril. — « ... J'ai chez moi Rechid Salvet bey qui m'a parlé de vous deux en termes très affectueux et désirerait aller vous voir; je ne lui ai même pas laissé soupçonner

le coin de France où vous êtes et il vous croit à Paris... » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

Loti (Pierre). — Correspondance adressée à Georges Courteline. Cinq lettres et cartes autog. sig. — « ... Vous êtes un des rares avec qui je suis heureux de me savoir en communion de pensée... » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Correspondance inédite adressée à Robert de Montesquiou. Douze lettres autog. sig. — Correspondance où il est question de d'Annunzio, de la comtesse Greffulhe et de l'Arabie où Loti compte se rendre. Par moments on y sent comme une ombre passant sur l'amitié des deux artistes, dont les personnalités si dissemblables se rencontraient dans un goût parallèle de l'étrange. Ainsi, à propos d'une dédicace pas très brûlante dont un mot l'a peiné, Loti s'écrie : « Vous devriez bien m'expliquer cela qui me fait un peu de peine, car je crains que des serpents se soient glissés entre nous. » — On y a joint une photographie de Loti, portant quelques signes de sa main. — On y voit l'écrivain caracolant sur un cheval au milieu d'un jardin, derrière lequel s'estompe la silhouette de la Tour Eiffel. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Manuscrit autog. sig. — Berlin vu de la mer des Indes, nombreuses ratures. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Mahé des Indes. Manuscrit autog. sig. d'un des chapitres de *Propos d'Exil*. Une note autog. de l'auteur donne des indications relatives à l'emplacement de ce chapitre dans l'ouvrage. — Une lettre autog. de l'auteur, jointe, annonce l'envoi de ce manuscrit. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Le mariage de Loti, Rarahu. — Exemplaire ayant appartenu à Robert de Montesquiou et portant sur le faux-titre une dédicace autographe. — Il est enrichi, en outre, de deux poésies autog. de Robert de Montesquiou relatives au mariage de Loti et d'une lettre autog. de Loti écrite à une dame quelques jours avant son mariage. Il y constate que, malgré les événements survenus entre eux, il a toujours eu à cœur de se conserver un sentiment de bienveillance affectueuse; il demande qu'on pense à lui à l'occasion de son mariage, le 21 octobre (1886) — jour où cette chose grave s'accomplira... — (Catalogue Berès, n° 13.)

— L'Exilée. — Édition originale. — Exemplaire enrichi d'une lettre autog. de Pierre Loti à une personne qui, ayant trahi la confiance de la Reine et celle de Loti, avait trafiqué de divers papiers intimes. Cette lettre, recueillie par Eugène Brieux, fut envoyée par lui à M^me^ Louis Barthou, avec une carte portant ces mots : « Voici une belle lettre de quelqu'un que vous aimez, de la part de quelqu'un qui vous aime ». — (Catalogue Berès, n° 14.)

Louys (Pierre). — Lettre autog. sig. à André Gide, 1891. — Lettre relative à la collaboration d'André Gide à *la Conque*, que fondait Pierre Louys. Les doléances de celui-ci comme directeur de revue se mêlent étroitement aux impatiences de l'ami jaloux : « Je ne peux pas te « supplier » plus longtemps... J'en ai assez des collaborateurs qui ne collaborent pas et des amis qui ne pensent qu'à eux... » Si Gide n'apparaît pas dès le lendemain, il commencera par supprimer sa pièce (*Nuit d'Idumée*) et la remplacer par celle de Leconte de Lisle. « Je ne sais pas pourquoi je me gênerais avec qui se gêne si peu. » — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. à M. Deschamps, 5 juin 1897. — Il désavoue la suite de gravures que MM. Vignola et Fredillo destinent à l'illustration d'*Aphrodite*. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Louys (Pierre). — Lettre autog. sig. à Gabriel Fabre, 26 mars 1898. — Lettre de remerciement. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Jean Psichari, 11 septembre 1898. — Lettre entièrement relative à l'affaire Dreyfus. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig., 19 février (1902). — Sur la médecine. — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. à Georges Louis, 2 mars 1903. — Un abcès qu'il craignait après une adénite s'est formé. Les nouvelles de Jeanne sont alarmantes malgré le télégramme de son mari. M^me^ de Ortega est restée trois heures près du lit de Lou... Ils ont choisi les papiers des différentes pièces. Paz pourra les demander chez Barbedienne. Minutieusement, en expliquant leur choix, il détaille chaque papier : bouquets de marguerites à l'ancienne mode, crocus roses, « landscapes » rose pâle, mauve tendre et vert d'eau comme certaines aquarelles de Besnard, papiers pour les chambres de bonne qui sont des merveilles pour neuf sous... « J'ai travaillé hier tard à une nouvelle. J'en étais à la 11^e^ page, mais ce soir je suis trop tourmenté pour continuer. » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— 1° Lettre autog. sig., 30 septembre 1903. — 2° Lettre autog. sig. Relatives aux débuts littéraires de Claude Farrère.

Dans la première de ces lettres Pierre Louys recommande la publication du premier ouvrage d'un écrivain pour qui il a la plus vive admiration. Il demande à son correspondant de lire la nouvelle intitulée « Fumée d'Opium » qui révèle un grand écrivain. Ni le titre du livre, ni le pseudonyme de l'auteur ne sont encore arrêtés, mais il aura le plaisir d'écrire une préface pour ce remarquable début. L'auteur n'était nullement de ses amis. « C'est moi qui ai cherché à le connaître après l'avoir lu... ». — Dans la seconde lettre, Pierre Louys révèle le nom et l'adresse de son protégé, Charles Bargone, lieutenant de vaisseau à bord du Vautour, stationnaire français à Constantinople. Le Vautour est commandé par Pierre Loti, mais la rencontre des deux écrivains est toute fortuite; ils ne se connaissent pas. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Lettre autog. sig., 1^er^ septembre 1916. — « Cette lettre de Frédéric II pouvait se résumer ainsi : « La Prusse est entièrement cernée. Je suis perdu. Heureusement ma mère est morte; elle ne verra pas ce qui va arriver. » La Reine Sophie étant morte le 28 juin 1757 et Rossbach ayant eu lieu le 5 novembre, la lettre ne peut être ni antérieure à juillet, ni postérieure à octobre 1757... » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. à Bakst. — Consacrée exclusivement à Ida Rubinstein et à une pièce de théâtre qu'elle lui a inspirée. « ... Tout ce que vous me dites de l'artiste correspond exactement au dessin de mon personnage... Noblesse du corps et du geste. Sensualité intense mais froide et sans aucun égarement. Férocité finale... l'héroïne et l'interprète me paraissent « superposables » comme disent les géomètres... » Louys s'explique encore sur certains points de chorégraphie, son horreur des danseurs masculins entre autres. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. à Paul-Albert Laurens. — Lettre où Louys développe le sujet d'un conte de Pâques qu'il demande au peintre d'illustrer. C'est presque une nouvelle qu'écrit Louys en racontant en détail la touchante histoire de cette petite fille qui, montée en cachette dans la bibliothèque de son père, s'endort sur un in-folio et converse avec une fée qui lui apparaît, jusqu'au

moment où son père, la réveillant, la rappelle aux réalités de la vie en la grondant d'avoir désobéi. De sa conversation avec la fée, la fillette apprend la différence entre le bien et le mal, elle s'instruit de la science de la vie et questionne avec angoisse la fée sur ce que sera sa vie. « Le reste est noir comme un parloir de carmélite, lugubre comme un hélas! de Mounet, ténébreux, désespéré, cruel, funèbre et lamentable. » Il ne semble pas que Louys ait jamais utilisé cette idée de conte. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

Louys (Pierre). — Lettre autog. sig. à Polaire. — Détails sur la représentation de *La Femme et le Pantin*, et la façon dont l'auteur en concevait le principal rôle. Il a été créé à son insu, et de telle sorte qu'il prie Polaire de l'abandonner : « Maintenant que vous l'avez joué d'avance sous le nom d'un autre personnage, dont la psychologie était, paraît-il, très élastique puisqu'on ne cesse de la remanier... » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. à Mme .... — « Je ne compte plus les musiciens à qui j'ai donné le droit de mettre Aphrodite en cavatines. C'est un domaine public. En principe je ne demande pas mieux que de dire oui cette fois-ci encore. Je voudrais seulement savoir le nom du jeune homme dont vous me parlez si aimablement et si mystérieusement aussi. Je n'ai plus de petites photographies, hors quelques mauvais kodaks mal lavés dont je n'ose vous faire hommage. Dès que j'en aurai une je serai très heureux de vous l'envoyer, même pour le mauvais usage que vous voulez en faire. » — (Catalogue Charavay, n° 60.)

— Lettre autog. sig. — « L'ami que j'ai vu aujourd'hui va très bien. L'altération de ses traits a disparu. Il engraisse. Il pèse 103 kilos. Il est calme. Et il est trop calme. Il n'est plus lui-même... Les médecins répondent qu'un homme qui abuse ne saura jamais se modérer. J'en connais un pourtant : un écrivain qui, en 1910 et 11, prenait une bouteille et demie de Mariani par jour et qui, en cinq années, n'a pas, un seul jour, succombé à la tentation. Mais celui-là, c'est un sage. Lu hier soir le *Pro Archia poeta* que je n'avais pas rouvert depuis une trentaine d'années. Impression de barbarie. Cicéron loue le poëte grec, un peu comme les Malgaches lettrés de nos jours de la France : exagération et timidité. » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sur la bibliophilie. — « Rien n'est plus précieux qu'un livre ancien, rare et intact, et peu d'objets m'intéressent moins qu'un livre moderne... Dans l'intérêt de votre vente laissez-moi vous révéler par quels charmes il peut tenter un « bibliophile moderne ». Dans le paquet que vous allez ouvrir, une seule matière précieuse est enfermée :

— ce n'est pas le livre,
— ce n'est pas la dédicace,
— ce n'est pas le premier

papier d'emballage, où cependant je viens d'écrire votre nom,

— ce n'est pas la ficelle bleue,

c'est le second papier d'emballage que vous allez détruire peut-être si je ne vous signalais que sa valeur passe tout le reste : le papier transparent, l'enveloppe originale qui porte au dos le cachet de l'éditeur... Les bibliophiles modernes ne lisent rien de ce qu'ils achètent, mais c'est pour eux un article de foi que toute enveloppe originale a un caractère sacré. Ne leur répétez pas... » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Il l'invite à dîner avec Henri de Régnier. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. — « Votre manuscrit est fort beau et vous êtes mille

fois aimable de me l'avoir si promptement confié... ». Il parle ensuite de photogravure et de feuilles d'épreuves à relier. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Louys (Pierre). — Lettre autog. sig. — Bien qu'il ait une nouvelle grippe il ne prend pas de quinine afin de pouvoir terminer Byblis. — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. — Lettre intime. — « ... Quels pauvres petits êtres que les femmes. Quand elles ne se marient pas, elles tombent malades et on dit que c'est la faute de leur chasteté. Dès qu'elles essayent un enfant, c'est encore pis. Regarde autour de nous... ». Détails sur son entourage. — (Catalogue Cornuau, n° 214.)

— Lettre autog. sig. — Relative à la répétition générale de Pelléas et Mélisande de Claude Debussy. Il parle aussi des élections, de l'étonnante communication faite à l'Académie des Sciences sur le suaire du Christ à Turin. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Poesie autog., 5-8 novembre 1890. — Poésie de jeunesse intitulée : *Le sommeil entre les seins*, qui débute ainsi :

Après les grands efforts, quand les sens apaisés
Tremblent encore un peu comme au frisson des fièvres... *etc.*

(Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Poésie autog.. 14 janvier 1891. — Poésie intitulée : *La Senteur des bras*, qui débute ainsi :

La sueur qui vient sourdre où ton coude se plisse
Comme un gel de nectar à la chair d'un calice
Fleure, dans un enchaînement rieur et fou
Deux lys longs et câlins mis autour de mon cou.
. . . . . .

(Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Pièce de vers autog., 6 février 1891. — Sonnet libre intitulé : *Le Baiser*... — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Les Pêcheurs. Sonnet autog., 8 août 1894. — Ce manuscrit semble être, sinon la première rédaction, du moins la première mise au net de ce poème. En voici le début :

C'est un lac gris, toujours effleuré par le chant
D'un Dieu qui l'assombrit de toute sa personne.
Les joncs que Hadès foule et qu'Artémis moissonne
Y luisent, plus courbés que les herbes d'un champ.

(Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Manuscrit de premier jet de la *Mort de Chrysis* avec plusieurs variantes. On y joint une lettre autog. sig. Pierre (Louys) à son frère, 21 août 1895, concernant *Aphrodite*, dans laquelle il doute de lui et de son œuvre, en ces termes : « J'ai reçu, hier, les épreuves des 25 pages de mon roman qui vont paraître dans *Le Mercure* et j'ai eu une déception très pénible je t'assure. Il y a de bons couplets et encore! Mais ce n'est pas avec des cavatines qu'on fait un opéra. Les transitions sont d'un gosse et le tout est plein d'inexpérience. Je commence à croire que j'aurais mieux fait de jeter simplement au panier une chose qui est évidemment plus mauvaise que Bilitis et qui par conséquent ne peut me faire que du tort. » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Louys (Pierre). — Stèle pour Leconte de Lisle. Poésie autog., datée : 2 décembre 1916. — Manuscrit de ce poème ancien repris et modifié par Louys. Une lettre d'envoi explique les modifications intervenues et donne le détail prosodique de l'inspiration nouvelle. « ... Plus je vais, plus j'admire Leconte de Lisle... j'ai changé treize vers sur quatorze. Les pièces qui concernent les grands hommes sont écrites sur ce ton de grandiloquence qui est celui des ombres plutôt que des vivants... Les critiques, à mon âge, sont plus utiles que les compliments... ». — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Transcriptions autographes de poésies anciennes, peu connues, s'apparentant au Parnasse Satyrique. — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Manuscrit autog. d'une nouvelle, assez libre, écrite après la guerre, intitulée : « *Le Galant Rendez-vous.* » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Sonnet autog. — Poème probablement inédit, dédié à Paul-Albert Laurens. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Manuscrit autog. intitulé : *Essai de Vocabulaire érotique.* — P. Louys s'est attaché à rechercher dans les auteurs anciens les termes érotiques avec les citations. — Ceci depuis les auteurs du XI^e^ siècle jusqu'à ceux du XVIII^e^, ainsi que les auteurs italiens, anglais, allemands,... etc. Chaque terme a sa référence. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Manuscrit autog. portant des corrections. — Érotologie de la Marne pour les Kryptadia. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Manuscrit autog. — Projet d'un Manuel d'Érotologie. L'ouvrage est divisé en 180 paragraphes dont 55 ont été écrits, les autres divisions sont restées en blanc. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Pièce autog. écrite au crayon. — Premier jet de la scène 1 d'une pièce intitulée : *Le Oui et le Non.* — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Poëtique. Fragment autog. comprenant les premiers paragraphes de *Poëtique,* avec quelques variantes et corrections. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— *Les Chansons de Bilitis.* — Édition en partie originale contenant environ cent pièces inédites. Exemplaire donné par Pierre Louys à son frère Georges, enrichi d'une dédicace autographe où l'auteur explique les différences que présente cette édition avec la première et l'ensemble des modifications qu'il a fait subir à son œuvre. Chaque pièce nouvelle dans cette édition est accompagnée d'un commentaire autographe où Louys indique soit son caractère d'inédit, soit les circonstances de sa composition. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— *La Perle.* Édition originale, constituée par l'un des deux seuls exemplaires connus des épreuves d'imprimerie. Exemplaire enrichi du manuscrit autographe complet de *La Perle,* préparé par l'auteur pour servir de modèle à la composition. On a joint une lettre autographe de Louys à l'éditeur, relative au projet de cette publication. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— *La Persienne.* Manuscrit autog., manuscrit de nouvelle, avec ratures et corrections. — (Catalogue Berès, n° 14.)

Maistre (Joseph de). — Lettre autog. sig. à l'abbé de Lamennais, 28 février 1820. « ... En vérité vous commettriez un péché contre le Saint-Esprit si vous laissiez dormir d'aussi grands talents. Vos ouvrages et pour le fonds des idées et pour le style appartiennent déjà au grand siècle. Il n'y

a rien au-dessus de votre attaque sur l'indifférence religieuse... Quand on débute de cette manière, on donne sa parole d'honneur pour de nouveaux chefs-d'œuvre et dans ce siècle félon les honnêtes gens doivent tenir parole plus que jamais... ». — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

Maistre (Xavier de). — Lettre autog. sig. au comte de Pastoret, 29 novembre. « Voilà, Monsieur le comte, les livres que vous avez bien voulu me prêter et qui m'ont consolé de la réclusion à laquelle je suis condamné par un rhume... J'accepte avec reconnaissance l'exemplaire de votre ouvrage. Je l'ai lu avec un vrai plaisir, c'est un livre fait pour reposer l'esprit et le cœur au milieu des extravagances de la littérature moderne, l'apparition du roi Théodose forme une sorte d'épisode... Les lettres sont fort intéressantes et finissent à merveille l'ouvrage, celle qui décrit votre visite dans la chambre où Napoléon est né m'a vivement touché, ce tribut de reconnaissance et d'attachement de la part du tuteur du Duc de Bordeaux est peut-être l'éloge le plus vrai et le plus désintéressé qui ait été fait de lui,... etc. ». — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935).

Mallarmé (Stéphane). — Trois lettres autog. sig. à Rodolphe Darzens, 1889 et 1891. — Correspondance témoignant des efforts faits par le poète avec Darzens en faveur de la veuve de Villiers de l'Isle-Adam. Les deux premières lettres sont écrites quinze jours après la mort de Villiers. Il y est question des sommes que Mallarmé a pu réunir (entre autres un paiement de 500 francs pour l'*Ève future*) et des pourparlers qu'il a eus pour assurer une pension au fils de Villiers. « ... Je ne puis aller voir Huysmans, il serait trop tard, du reste : mais je lui écris que vous traitez lundi avec Charpentier et qu'il veuille bien mettre à votre disposition ce qui, des reliques de Villiers, pourrait ainsi profiter aux siens... » — (Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— Lettre autog. sig. 4 juin 1890. — Il donnera volontiers son nom comme membre honoraire du Théâtre mixte à côté de Bergerat, Theuriet..., etc. « Mon nom et guères autre chose, hélas ! étant un personnage fort détaché et dans un coin... » — (Catalogue N. Charavay, n° 662.)

— Lettre autog. sig. 2 avril 1896. — Le poète intercède en faveur d'un jeune peintre dont une œuvre vient d'être refusée au Salon et qu'il sent prêt au découragement. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. à Paterne Berrichon, juin 1898. — Relative à Arthur Rimbaud et à l'édition de ses Œuvres publiée par Paterne Berrichon. « ... Le voici, l'incomparable livre, l'aérolithe chu de quels espaces et recueilli dans vos mains ; quelle émotion, devant ! Il vous faut remercier, au nom des temps et en le mien humble qui vais donner à cette lecture toutes mes premières heures d'ici. Je vois, en coupant les pages, que vous y avez infusé, par le classement exact, la vie même, qui reste le lien sacré de ces chefs-d'œuvre, parfait !... » On a joint une lettre autographe de Paterne Berrichon, datée de 1911. également relative à Rimbaud. Il y est question d'une série de poèmes, égarée depuis 1872, et dont une partie se serait appelée : *La Chasse spirituelle*. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Lettre autog. sig. — « Notre cher Théodore de Banville qui est à Lucenay-les-Aix (Nièvre) me prie d'éclaircir, pour vous et pour lui, l'histoire du poëte anglais John Dayne... ». — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Carte autog. sig. à Robert de Montesquiou. — Relative à M^me^ Desbordes-Valmore. « ... Je n'interromprai une relecture des *Hortensias Bleus* que pour suivre de tout cœur votre pèlerinage triomphal en l'honneur de la poétesse restaurée avec une si belle piété... ». — (Catalogue Berès, n° 15.)

Mallarmé (Stéphane). — Carte autog. sig. à Léon Hennique. — Relative à l'envoi de son propre exemplaire des *Poèmes d'Egar Poë*. A propos de Villiers de l'Isle-Adam que ses amis, Mallarmé en tête, tentaient de secourir, le poète ajoute : « Merci pour Villiers atteint : il délire joliment de fleurs, comme Ophélie, ce n'est pas lui, n'est-ce pas?... ». — (Catalogue Berès, nº 16.)

— Lettre autog. sig. à Léon Hennique. — Billet où Mallarmé s'excuse de ne pas aller applaudir la première des *Deux Patries* de son ami. Il explique sa grippe malencontreuse : « ... il faut que le fléau à la mode sévisse bien fort en la chambre... ». — (Catalogue Berès, nº 16.)

— Contrat avec signature et trois mots autographes, 3 août 1889. — Contrat passé entre Mallarmé et Marie Brégeras qui devait devenir quelques jours après la femme légitime de Villiers de l'Isle-Adam. Ce contrat, signé par les deux parties seize jours avant la mort de Villiers, stipule qu'en paiement d'une dette de deux mille cinq cents francs, Marie Brégeras abandonne à Mallarmé l'ensemble de ses biens mobiliers à Nogent. Cette dette provenait vraisemblablement des prêts que Mallarmé avait consentis à Villiers. — (Catalogue Berès, nº 16.)

— Vendeur de journaux. Quatrain autog. sig. — (Catalogue Bérès, nº 14.)

— *Sonnet.* Poème autog. sig. débutant ainsi :

Quelle soie aux baumes de temps
Où la Chimère s'exténue
Vaut la torse et native nue
Que, hors de ton miroir, tu tends!...

(Vente Berès, 19 décembre 1936.)

— *Sainte.* Poème autog. sig. de seize vers.

A la fenêtre recélant
Le santal vieux qui se dédore
De la viole étincelant
Jadis avec flûte ou mandore...

On y a joint une lettre d'envoi autographe, signée, datée du 12 mars 1886. — (Catalogue Berès, nº 13.)

Maupassant (Guy de). — Lettre autog. sig. 27 septembre 1871. — Lettre de jeunesse adressée à un ami très intime. Il est question de la maladie de sa petite Lucie et de diverses affaires qu'il veut régler prochainement. — (Vente Berès, 11 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à Louis (Le Poittevin), Paris, 25 février 1874. — Lettre concernant sa passion de canotage. Il prie son cousin de voir le Père Bernard et lui soumet quelques projets de canots (avec croquis à l'appui). Il termine sa lettre en lui demandant pardon pour les ennuis. « ... J'espère qu'à l'occasion tu me rendrais la pareille et pour te payer de suite ma dette de dérangement je vais chauffer Gustave Flaubert pour qu'il te recommande... ». — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à Louis (Le Poittevin). Paris, 23 septembre 1874. — Il demande des détails sur l'état de son grand-père et de ce qui se passe à Rouen. « ... Mon père a reçu une dépêche de Charles Douvre, l'appelant sans retard. Il n'a pas voulu s'y rendre..., il était déjà souffrant de l'accident qui lui est arrivé à son retour à Paris, et l'émotion que lui ont causée les nouvelles de Rouen... Ma mère était couchée ces jours derniers toujours avec ses crises nerveuses... ». — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

Maupassant (Guy de). — Lettre autog. sig. à Louis (Le Poittevin), Paris, 9 avril 1879. — Lettre libre à propos de l'atelier et appartement de Mlle Rosa que L. Le Poittevin avait l'intention de louer, il donne le plan dessiné par lui de cet appartement. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. écrite à Louis (Le Poittevin). Il annonce son départ pour Boisguillaume. Lettre illustrée de croquis libres à l'encre de Chine et à l'encre rouge. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à Louis Le Poittevin. — « Je viens te demander un petit service, ce serait d'aller chez ma propriétaire, la prier d'emballer tout ce qu'elle a à moi, habits, livres, lettres, affaires de ménage, seringue..., etc., etc. » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à Louis (Le Poittevin), 7 janvier 1891. — « ... Je reçois à l'instant la lettre de Durand Ruel..., il n'est pas encourageant Durand Ruel !!! sapristi comme il y va..., fais-en l'usage que tu croiras nécessaire, lis-la au cercle si tu le juges à propos. Mon médecin sort d'ici — il me défend toute sortie et d'ici longtemps il ne veut pas que je m'aventure le soir dans les rues. C'est toujours mon même mal, une névrose qui nécessite beaucoup de précautions. — Il veut que je me défasse à tout prix de mon poële à combustion lente..., » etc. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Carte pneumatique autog. sig. à Mme Valtesse de la Bigne, 4 avril 1885. — Il regrette de ne pouvoir aller lui dire adieu, mais il sera retenu une partie de la soirée chez son éditeur pour des corrections d'épreuves. — (Catalogue Degrange, n° 44.)

— Carte-lettre autog. sig. au Dr Cazalis (11 mars 1889). — Maupassant fait part de démarches entreprises pour aider Villiers de l'Isle-Adam. Il a réussi à joindre Meyer qui offre 200 francs pour un conte. « Dans le cas où pour des raisons quelconques cette chronique ne pourrait paraître, les 200 francs sont acquis à Villiers..., car je réponds qu'ils me seront payés.... » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. (octobre 1889). — Il n'est presque jamais à Paris, dont la vie agitée l'ennuie. En ce moment, il navigue entre l'Italie et la France, mais il est possible qu'il rentre pour quelques jours vers la fin de la semaine prochaine ; en ce cas, il sera certainement de samedi en huit vers 2 heures, 10, rue de Montchanin. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Carte-lettre autog. sig. au Dr Cazalis (octobre 1889). — Maupassant hésite devant un rendez-vous à prendre à cause de son état de santé. « Certainement avec le plus grand plaisir. Si je n'ai pas la migraine, car je ne suis jamais sûr du lendemain ou même de l'heure suivante.... Je ne travaille pas en ce moment.... » — (Catalogue Berès, n° 15.)

— 1° Lettre autog. sig. sur un pneumatique. — Il n'a pas reçu d'exemplaires sur Hollande de la *Vie Errante* ; il en voudrait trois. « ... Il me manque encore vingt pages de *Notre Cœur*. Ce sont celles dont j'ai le plus besoin, puisque j'en écris la suite immédiate. Ma foi, je m'en tiens à la composition actuelle. Pourra-t-on mettre en page dès que j'enverrai les placards corrigés.... »

— 2° Lettre autog. sig. relative à ses ouvrages. — Il renvoie une partie des placards de *Notre Cœur* et voudrait tout de suite une seconde épreuve, car il a fait des modifications assez importantes. « ... Je vous envoie aussi un exemplaire de la *Vie Errante*, où j'ai marqué au hasard des pages coupées quelques fautes. Pourriez-vous faire corriger sur un nouveau tirage s'il y a lieu.... »

Maupassant (Guy de). — 3° Lettre autog. sig. à un confrère, dans laquelle il parle de *Musotte* et de la *Maison Tellier*. — « ... Il est absolument inutile de faire tirer des exemplaires spéciaux de *Musotte*. Pour la *Maison Tellier*, oui, mais seulement des Japon et des Hollande, sans inscriptions spéciales.... » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. — « ... Pouvez-vous m'envoyer quelques bons articles sur moi sur les livres parus chez vous. Les Américains avec qui je plaide prétendent que je suis un auteur tout à fait inconnu et je ne puis faire mon éloge moi-même.... » — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. — Maupassant, revenant de Normandie, exprime ses regrets de n'avoir pu profiter de l'invitation qu'une dame lui avait adressée. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. — Il prie de faire passer un écho sur la soirée annuelle qu'il a organisée avec des amis, à Etretat, au profit de la Société de Secours Mutuel des Marins. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Carte autog. sig. à une dame. — Invitation pour le dimanche suivant. Il voudrait qu'elle prie M^me^ Silly de l'accompagner. « J'ai un si grand désir de vous revoir !... » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig., 10 avril (187 ?). — « Ma vieille tourte, surtout ne me charge pas d'une commission pour M^lle^ Rosa. Je pars ce soir pour Etretat.... Ta mimi Guy Gui. » — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig. à Léon Hennique. — Lettre où il décrit son voyage en Corse. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. à Léon Hennique, 1^er^ avril. — Lettre où Maupassant parle de l'impossibilité où il est de travailler à cause de son état de santé et raconte les engagements qu'il doit abandonner. Il va quitter Paris « pour qu'on me laisse tranquille » et il espère donner à son retour quelques notes de voyage. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. à P. Ginisty. — Lettre concernant la publication de *Notre Cœur* en feuilleton. « ... Si une combinaison se produisait... pour faire ce qui a été fait avec *Fort comme la Mort*, je demande une prime de 2000 francs et 10 centimes la ligne. Je sais qu'on donne à Ohnet ! ! ! (il souligne trois fois), une prime de 3000 francs. » Si les journaux parviennent à un accord entre eux, il ne s'y opposera certainement pas.

L'article que Ginisty a consacré à *Notre Cœur* lui a fait, par ailleurs, un très vif plaisir et lui a apporté un nouveau témoignage de la constante amabilité de son confrère. — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à Jean Carol. — Lettre où se révèle son goût de la nature. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. à Robert Pinchon. — Entièrement écrite en style rabelaisien, elle retrace, tout au long, une aventure de Guy de Maupassant.

Maupassant a signé cette lettre du nom de Joseph Prunier, sous lequel il s'est peint dans la nouvelle *Mouche*, et il donne à son ami le nom de La Toque, sous lequel celui-ci apparaît dans la même nouvelle. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Manuscrit autog. sig. (1883), intitulé *Le Pistolet*. Préface de G. de Maupassant pour *Les Tireurs au pistolet*, du baron L. de Vaux. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Maupassant (Guy de). — Sonnet à la façon des Penseurs. Manuscrit autog. — Sonnet recueilli par Lumbroso dans son livre sur Maupassant et daté par lui 1872. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— *Désirs*. Poème autog. — Manuscrit de premier jet, avec variantes d'une des pièces du recueil *Des Vers*. — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Manuscrit autog. sig. — Manuscrit de premier jet, d'une nouvelle inédite, complète, hormis trois ou quatre courts passages égarés. Elle met en scène un pêcheur racontant ses déboires conjugaux. — [De la bibliothèque Georges-E. Lang.] — (Catalogue Berès, n° 15.)

Mendès (Catulle). — Lettre autog. sig. à Porel, 16 juillet 1889. — Il l'informe des bruits qui courent et qu'il se défend de croire, sur le refus de sa pièce, *La Reine Fiamette*, et lui demande un démenti formel à ce mensonge, qui calomnie le directeur et nuit à l'auteur. — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig. relative à un de ses ouvrages : *La Bouche et le Mensonge*. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

Mennessier-Nodier (Marie). — Lettre autog. sig. à M^me^ Victor Hugo (1831), pour informer « sa chère Adèle » qu'un malencontreux bal vient à travers le dîner et la soirée que sa correspondante leur propose. Elle lui demande s'il ne serait pas possible de changer un peu la date du dîner. « Cependant, s'il n'y avait aucun moyen d'arranger cette grande affaire, je me sens la force d'âme de renoncer de grand cœur à la danse.... » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

Mérimée (Prosper). — Lettre autog. sig., 6 octobre 1838. — Il demande une permission pour travailler dans le Musée espagnol et demande encore un billet pour faire voir ledit Musée à des amis. — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

— Lettre autog. sig. à son « cher Président », 2 janvier 1850, relative aux illustrations de *Merindol*. Il les voudrait gravées directement sur bois, en particulier la *Vue de Fontgombauld*. Il fait allusion à une scène amusante, dont le héros est un abbé qu'il a rencontré dans la rue et qu'il a évité pour échapper à une dissertation sur les peintures de sainte Radegonde. Il désirerait trouver dans le volume de 1848 de la Société une philippique de l'*Abbé Auber*, mais il a cherché en vain ce volume. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

— Lettre autog. sig. (à Bellender-Ker), 10 février (1861). — Il ne veut pas prendre son correspondant en traître, aussi l'informe-t-il qu'il a reçu une dépêche lui annonçant que M. Ellac ne pourra venir à Cannes que le mercredi. « Voudriez-vous lui faire le plaisir de dîner ce jour-là, avec lui, chez moi, et, ce qui serait encore plus aimable, ne rien changer à notre engagement pour demain. » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig., 20 décembre 1861. — Sur le point de partir pour le Midi, dont sa santé a grand besoin, il recommande à son correspondant, son ami M. de Lestaubière, sous-préfet. « ... Pendant notre séjour à Compiègne, j'ai parlé de lui souvent à M. le Comte de Persigny, qui m'a paru très bien disposé en sa faveur,... etc. » — (Catalogue Degrange, n° 43.)

— Lettre autog. sig. à Anatole de Chabouillet, 4 avril (1869). — « Vous êtes un fier intrigant, je vous félicite néanmoins. Ces médaillons sont magnifiques. Je ne crois guères au Philippe ; pas trop, je vous l'avoue, au Caracalla, mais les artistes sont de grands flatteurs.

« Vous éreintez le grand poète de ce pays. Je n'ai pas vu sa pièce, mais je ne la crois pas si mauvaise que vous dites. Il y a des situations et beaucoup d'adultère, que voulez-vous de plus.... » — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

Mérimée (Prosper). — Lettre autog. sig. relative à des expropriations. — (Catalogue Cornuau, n° 215.)

— Lettre autog. sig. — On y joint un dessin à la plume de Mérimée représentant une tête. — (Vente Cornuau, 16 novembre 1935.)

— Lettre autog. sig. au sujet d'un rendez-vous à Saint-Cloud. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. — Billet où Mérimée s'enquiert des réceptions du mardi aux Tuileries et s'inquiète de savoir si le frac ou l'uniforme sont de meilleure mise cette année. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— 1° Lettre autog. sig. à Mme la Présidente (Sabatier), dans laquelle il parle de Thiers et du Prince Impérial.
— 2° Dessin à la plume représentant une femme à queue de chat, avec la devise suivante : *Saucialiste-Phalanstairienne Communiste.* — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Lettre autog. sig., vraisemblablement adressée à Théophile Gautier pour l'inviter à déjeuner avec Mme Clésinger. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à M. Véron. — « Avez-vous des égards pour les Majestés dégommées? S. M. Don Pedro a une envie extraordinaire de voir la *Muette de Portici*. Peut-on espérer que vous voudrez bien satisfaire cette envie? Mr d'A(rgout) voulait vous prier de venir aujourd'hui pour vous gratter l'épaule à cette occasion.... Régalerez-vous S. M. I. de son spectacle, ou ne le régalerez-vous pas?... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Méry (Joseph). — Lettre autog. sig. à M. Chassan, 10 janvier 1833. — « ... Barthelemy attend sa femme ; dès quelle sera arrivée à Marseille, nous irons passer quelques jours à Toulon, car c'est pour Mme Barthelemy surtout que ce petit voyage sera fait ; c'est une parisienne qui veut voir des vaisseaux à trois ponts.... » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig. — « On ne joue pas demain samedi ma comédie. A tout hasard, je vous envoie une loge pour aujourd'hui. » — (Catalogue Cornuau, n° 216.)

Meurice (Paul). — Lettre autog. sig. à Porel. — Il est sans nouvelles et ne laisse pas que d'être un peu inquiet. Il a appris que Tarride, outre la pièce de Bernstein, allait jouer au Gymnase une pièce de Lavedan. « ... Lui avez-vous parlé de *La Mare au Diable* et de ce beau rôle?... » — (Catalogue Degrange, n° 42.)

Michelet (Jules). — Lettre autog. sig. à M. Duvernoy, 9 octobre 1838, pour donner le résultat des recherches qui lui avaient été demandées concernant un point d'histoire, soit la reprise de fief faite au roi Philippe le Bel par le comte de Montbelliard. — (Catalogue Degrange, n° 41.)

— 1° Quatre lettres autog. sig. à M. Delâtre, à M. Venedey, etc., 1839-1841, 1858, 1870.
— 2° Lettre autog. sig. de sa femme Adèle Michelet, 10 janvier 1866, relative à ses travaux et des deuils qui les interrompent. Il parle d'un voyage en Suisse. Il annonce un livre sur les sujets les plus importants : « La famille,

le mariage, surtout contre la polygamie effrayante de l'Occident ». — (Catalogue Degrange, n° 40.)

Michelet (Jules). — Lettre autog. sig. à M. Legouvé, 20 mars 1845. — « L'ouvrage en question n'est qu'un petit discours académique... ; je le réimprime à la suite de mon introduction à l'*Histoire universelle*. » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

— Lettre autog. sig., 6 février 1848, dans laquelle il parle de la réouverture de son cours, et de celle des cours de Mickiewicz et Quinet. Il y a un rapport intime entre ces trois enseignements. — (Catalogue Cornuau, n° 213.)

— Lettre autog. sig. à M. O. Giraud, 17 août 1863. — « La Régence vous remercie, elle paraîtra en octobre.... » — (Catalogue Cornuau, n° 211.)

— Lettre autog. sig. au comte d'Hauterive; 26 octobre 1863. — Il lui demande des nouvelles de M. Lejean, savant, consul à Massouah, envoyé dans les derniers temps près du roi d'Abyssinie, et, « je ne sais par quelle intrigue, on l'a fait arrêter et jeter aux fers ». — (Catalogue G. Charavay, n° 59.)

— Lettre autog. sig. ; 1867. — Lettre remerciant un critique... « Vous avez touché le mot de la situation : la « reine », c'est-à-dire l'étrangère, — mère du roi, qui est « l'étranger ». Votre article est très fort comme toujours — mais ici, tellement à point et à propos. » — (Catalogue Berès, n° 17.)

— Lettre autog. sig. ; 1868. — Lettre d'exégèse historique. « ... Pourquoi votre collaborateur tient-il à marquer que tout est discorde dans les mœurs des nations barbares? C'est la thèse de Pascal, et de tout le clergé. La raison, d'elle-même est impuissante et discordante, donc il faut la révélation... » — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. ; 29 mars 1870. — Sur la signification de la cloche à travers les âges; elle est la voix de la patrie locale. « ... Pour nous ôter ces voix du peuple souverain, il ne fallut pas moins que l'entente de deux hypocrisies, du Roi et de l'Église... » — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— *Introduction à l'Histoire Universelle*. Édition originale. — On a joint deux lettres autographes de l'auteur. — (Catalogue Berès, n° 15.)

Mignet (F.-A.-A.). — Lettre autog. sig. à un collègue ; 13 juin 1838. — Il le remercie de son cadeau géographique et il sera toujours heureux de pouvoir l'aider à compléter les riches documents qu'il possède sur la grande époque dont il écrit l'histoire. — (Catalogue G. Charavay, n° 60.)

— Lettre autog. sig. à É. Augier. — « L'Académie a accordé un prix à la comédie de *Gabrielle* de ton fils. » — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Millevoye (Charles-Hubert). — Lettre autog. sig. à M. Firmin Didot; 10 janvier 1816. — « Je vous ai envoyé, il y a quinze jours, mon cher ami, un bon pour des exemplaires d'*Alfred*, et vous ai prié, en même tems, de m'expédier de suite un exemplaire de *L'Hymen et la Naissance*, papier fin, avec vignettes. Le retard de cet envoi m'étonne... », etc. — (Le Romantisme, Aux Trois Têtes, 1936.)

Mirbeau (Octave). — Lettre autog. sig. à Gabriel Fauré ; 1897. — Il le prie de venir chez lui pour accompagner Georgette Leblanc qui interprétera quelques-unes de ses compositions. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Mirbeau (Octave). — Lettre autog. sig. ; 1903. — Il se disculpe d'avoir voulu frauder l'octroi. — (Catalogue Berès, n° 13.)

— Lettre autog. sig. dans laquelle il parle de Gyp. — (Catalogue Cornuau, n° 212.)

— Lettre autog. sig. — Il charge un ami de remettre deux exemplaires de son ouvrage *L'Abbé Jules*. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Lettre et carte-lettre autog. sig. à Claude Monet. — (Vente Berès, 11 juin 1937.)

— Lettre autog. sig. à Léon Hennique. — Mirbeau s'excuse de ses retards, « mais le traitement de Robin me paraît plus dangereux encore que ma maladie. Je crois que je deviens fou ». Sa femme, très souffrante aussi, va un peu mieux.

« ... Je voudrais bien t'embrasser pour la fin de l'année et causer un peu avec toi, et tâcher de retrouver un peu de courage et d'espoir à la chaleur de ton cœur si brave, si vaillant... »

Il parle de Goncourt qu'il aime toujours, malgré ses petits ridicules ; il ne peut oublier « le fier écrivain qu'il a été et le brave homme qu'il est, sous son écorce égoïste... ». — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. à Léon Hennique. — Billet familier. « ... J'ai demandé à Daudet l'autorisation de prendre deux petits arbustes dans le jardin de Goncourt. Daudet autorise dans une lettre très touchante et dont je suis touché... »

C'est une autorisation semblable qu'il vient demander à Hennique. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. à Ginisty sur Sébastien Roch. — « ... Vous avez admirablement exprimé ce que j'ai senti, ce que j'ai voulu en écrivant mon pauvre Sébastien Roch. Et ce que vous avez fait là, avec trop d'éloges pourtant, c'est si rare dans la critique... Les pages que vous avez consacrées à mon livre me sont infiniment précieuses, elles me paient, et très largement, du silence gardé, et me consolent par avance de tout ce qu'on pourra dire de ce livre qui m'a été très douloureux à écrire... » — (Catalogue Berès, n° 17.)

— *Lettres de Ma Chaumière*. — Édition originale. A la fin du volume se trouve reliée une correspondance autographe de Mirbeau à Malherbe, relative à l'édition de ce livre ; cette correspondance, qui comprend cinq lettres de Mirbeau, se termine sur une brouille accentuée par une réponse violente de Malherbe à un billet cavalier de Mirbeau. Le brouillon de cette réponse, de la main de son auteur, se trouve à la fin de la correspondance. — (Catalogue Berès, n° 14.)

— Manuscrit autog. sig. — Manuscrit de *Scientismes* qui a servi à l'impression de cet article. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— Manuscrit autog. sig. d'un essai sur le peintre André Wilder. — (Vente Cornuau, 2 février 1937.)

— *Choses parisiennes*. Manuscrit autog. sig. — Nombreuses corrections et ratures. — (Catalogue Berès, n° 13.)

Mistral (Frédéric). — Lette autog. sig. à un « ami et confrère » ; 25 juillet 1864. — Les chaleurs de la canicule l'ont empêché de se rendre à Toulon aux environs de la foire de Beaucaire. « Je suis heureux de votre

projet de publication. Ce sera un volume très provençal et fort original... » Il cite M. Raoulx. — (Catalogue Degrange, n° 40.)

Mistral (Frédéric). — Lettre autog. sig. ; 27 janvier 1881. — Adressée à un confrère belge, relative aux rapports qui existent entre la Provence et la Flandre. « ... Je sais que les Flamands soutiennent une lutte qui n'est pas sans rapport avec nos revendications linguistiques et littéraires. Il fut un temps où des rapports fraternels s'accentuèrent entre la Flandre et la Provence par l'intermédiaire de vos maîtres peintres... »

Parlant du *Trésor du Félibrige*, il explique à son correspondant combien l'impression en a été coûteuse et précise qu'il s'est agi d'une somme d'environ 40000 francs. — (Catalogue Berès, n° 15.)

— Lettre autog. sig. ; Maillane, 15 octobre 1888. — Lettre dans laquelle il déclare que son séjour au village, loin des bibliothèques publiques, ne lui permet pas de faire le travail qu'on lui demande relativement aux légendes particulières au roi René. Les traditions relatives à ces légendes sont surtout répandues dans les environs d'Aix et de Marseille. Détails à ce sujet, notamment sur la fondation des *Jeux de la Tarasque* qu'il aurait institués pour égayer sa femme, Jeanne de Laval, trop portée à la mélancolie. Les tambourinaires jouent encore un morceau de musique ancienne qu'ils appellent *La Marche du roi René*. Il y a dans la cathédrale d'Aix et à l'hôpital de Villeneuve-les-Avignon des peintures sur bois fort remarquables qu'on dit être du roi René. — (Catalogue Cornuau, n° 217.)

— Lettre autog. sig. à M^me^ Fuchs ; 19 septembre 1889. — Condoléances pour la mort de son mari. — (Catalogue N. Charavay, n° 663.)

— Lettre autog. sig. à Paul Ginisty ; Paris, 1^er^ août 1889. — Reprenant une correspondance au sujet de la version théâtrale de *Nerto*, Mistral est content de pouvoir annoncer au directeur de l'Odéon qu'il a trouvé un musicien « prêt à entrer tout de suite en besogne. C'est Widor, l'auteur de la *Korigane*. Widor est du Midi provençal et rhodanien, et ayant chanté la Bretagne avec assez de bonheur, il chanterait certainement la Provence avec d'autant plus de plaisir et d'intuition. »

Si Ginisty est donc toujours enclin à monter *Nerto* et à naviguer avec (lui), il lui demanderait de lui donner rendez-vous ; « Widor sera heureux de venir nous exposer ses idées musicales sur l'opéra qu'il rêve... » — (Catalogue Berès, n° 16.)

— Lettre autog. sig. à Paul Ginisty ; 15 novembre 1889. — Il remercie son collaborateur. Il lui rappelle le joli libretto de *Nerto* qui porte, rien qu'en lui, tous les éléments d'un succès. Il lui laisse entière liberté pour *Mireille* : « pêchez... tout ce que vous voudrez ». — (Catalogue Berès, n° 16.)

INFORMATIONS

A propos de Mérimée et de Fanny Lagden.

Fanny Lagden ne mériterait aucune place ni dans notre souvenir, ni dans le domaine de la simple curiosité littéraire, si elle n'avait vécu dans l'ombre de Mérimée. Simple « gouvernante » du grand écrivain, disent les uns; sa « maîtresse », affirment les autres, et quelques-uns précisent : la « première » et la « dernière ». Mince problème en vérité, puisque Fanny Lagden, gouvernante ou maîtresse, n'a exercé aucune influence sur l'œuvre de Mérimée. Il ne relève que de la chronique plus ou moins scandaleuse, où se complaisent les érudits en guise de délassement.

Je ne reviendrais donc pas sur cette histoire qui, après tout, ne regarde personne, si la publication des *Lettres de Mérimée à Fanny Lagden* n'avait soulevé, assez comiquement, une tempête dans un encrier. Dans son *Introduction*, M. Georges Connes, qui avait assumé presque toute la charge — fort lourde — de l'édition, explique sur quel document il s'appuie pour justifier la liaison intime de Mérimée et de Fanny Lagden : il s'agit de la copie ou de la reconstitution d'une lettre de Mérimée, qui fut brûlée par Mrs. Ewer après la mort de sa sœur. Or, M. Émile Henriot a cru devoir instituer un débat sur cette lettre. « Les 200 lettres de Mérimée à Fanny Lagden, écrit-il, ne contiennent absolument rien qui permette de supposer quoi que ce soit de répréhensible dans leur familiarité prolongée jusqu'à la mort de l'écrivain, qui fit de Fanny son héritière. En sorte que Filon en serait pour une inutile insinuation, si M. G. Connes ne faisait rebondir l'affaire en produisant un document qui pour lui constitue une certitude ; mais, pour moi, qui ne me (*sic*) convainc guère. » M. Henriot récuse ce témoignage parce qu'il n'y reconnaît pas le style ni « la façon de sentir et de s'exprimer de Mérimée », et parce qu'il s'agit d'une « traduction subreptice ». Il reproche donc à M. Connes d'apporter une « certitude » « au détriment de la vertu de cette pauvre Fanny Lagden[1] ».

Bien à plaindre en effet Fanny, dont on trouble indiscrètement le sommeil éternel aux côtés de Mérimée, dans le cimetière de Cannes ! Bien à plaindre Fanny dont la « vertu » est si tardivement mise en cause !...

M. Henriot lui-même a beau la défendre, il ne peut s'empêcher de voir en elle une « ancienne amoureuse fidèle sous les cheveux gris ». De plus il lui arrive de tronquer, d'une manière inopportune, le texte de M. Connes. Celui-ci avait écrit : « Plusieurs questions se posent à propos de ce document. Est-ce la lettre en entier, ou n'en sont-ce que les phrases principales ? La copie ou la dictée de la traduction a-t-elle été faite immédiatement avec l'original sous les yeux, pendant les heures que la lettre a passées en la possession de M. Hannequin, ou postérieurement, de mémoire? Le document, en soi, ne peut fournir la réponse à ces points d'interrogation. » M. Henriot reproduit

1. Le *Temps*, 17 mai et 19 juin 1938 : *Mérimée et sa Gouvernante.*

ces sages réserves, puis il coupe la citation au moment précis où M. Connes ajoute. « Mais M. d'Escuraing apporte ici une solide tradition orale : J'ai parfaitement souvenance, nous écrit-il, d'avoir entendu maintes fois mon beau-père raconter ce qui s'était passé quand Mrs. Ewer a trié les papiers de sa sœur après le décès de celle-ci. Elle a trouvé de nombreuses lettres de Mérimée qu'elle a données au Dr Hannequin et dont faisait partie cette fameuse lettre. Le docteur l'a eue entre les mains une soirée, une nuit et une matinée; cette lettre était en anglais et contenait uniquement les lignes que vous avez entre les mains, et qui en sont la traduction française. Comme je vous l'ai dit, il a dû la redonner à Mrs. Ewer, qui l'a brûlée devant lui. Etant donnée la brièveté de cette lettre, il lui a été facile d'en garder le souvenir précis. » Voici donc, après les réserves, les raisons de croire à l'authenticité de la lettre. On ne peut séparer les unes des autres; l'érudition devrait savoir citer exactement.

Il s'agit en somme d'une *tradition orale*; et cette tradition orale est assez ancienne et solide, puisqu'elle est confirmée par d'autres témoignages, que je verse aux débats, et que je livre aux rêveries des « mériméistes[1] ». En 1923, M. Lucien Pinvert, « mériméiste » averti, m'affirma à plusieurs reprises (car j'avais alors les mêmes doutes que M. Henriot) que l'intimité de Mérimée et de Fanny ne faisait aucun doute. « Tout le monde, à la Cour et dans l'entourage immédiat de Mérimée, connaissait cette vieille liaison, et sa nature. Mérimée s'affichait publiquement avec Fanny. A. Filon, qui l'approcha d'assez près et recueillit des confidences, savait la vérité, et il l'a dite, dans son livre sur *Mérimée et ses Amis*, en des termes voilés que la discrétion lui imposait. Il n'était pas homme à insinuer sans preuve. S'il a hasardé la phrase bien connue et tant discutée, ce n'est point à la légère. Il écrivait en connaissance de cause, et, quand on faisait allusion devant lui au « ménage de Mérimée », il souriait d'un air entendu. En 1880, tout le monde comprenait encore. Aujourd'hui, nous exigeons des preuves. Des preuves? Ah! par exemple!... » Et Pinvert souriait à son tour en haussant les épaules. La même année, Ernest Lavisse me donna la même assurance, en termes aussi nets. Bien placé, lui aussi, pour savoir la vérité, sans la chercher, il ne la cachait pas. Il s'exprimait sur ce chapitre en termes amusants et crus, qui ne lui étaient pas habituels. « Mérimée, disait-il, ne s'offusquait nullement que l'on fît allusion devant lui à une liaison, dont il avait quelque fierté. Car Fanny Lagden fut un modèle de constance, de fidélité et de dévouement. »

Or, ni Filon, ni Pinvert, ni Lavisse n'étaient des fantaisistes ou de mauvaises langues, et on s'accorde généralement à leur reconnaître les graves vertus de l'historien et du critique. Il n'est donc pas indifférent que leurs témoignages concordent et corroborent, à distance, celui du docteur Hannequin. On objectera : ce ne sont que des témoignages oraux. M. G. Connes lui-même, par excès de scrupules, ne les a point utilisés. Mais pourquoi un témoignage oral serait-il plus suspect qu'un témoignage écrit? Et qu'est-ce, le plus souvent, qu'un témoignage écrit, sinon un témoignage oral fixé tôt ou tard sur le papier? Écrit-on moins de mensonges que l'on en dit? Les *Confessions* de Jean-Jacques, les *Confidences* de Lamartine, la *Confession d'un enfant du siècle*, les *Mémoires d'Outre-Tombe*, le *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* nous donnent-ils toute garantie de véracité? Nul n'en jurerait, et les commentateurs ont de l'ouvrage. Souvent même la parole spontanée, jaillie des lèvres et du cœur, a plus de vérité que la page méditée, travaillée, où l'artiste arrange, dispose, voile et déforme à sa guise pour mieux en imposer à la postérité. Lorsque M. Ferdinand Bac réunit les propos de Mérimée recueillis, au hasard des rencontres, par son père, par des amis

1. Ayant relevé par écrit les propos qui suivent le soir même de mes visites à Pinvert et à Lavisse, je puis en garantir l'exactitude.

et par lui-même, lorsqu'il les publie, d'après de simples notes, « sans dates ni références[1] », mettons-nous en doute la vérité de ces propos et exigeons-nous des pièces à l'appui? Nous faisons confiance à ceux qui les rapportent, et leur valeur humaine nous assure de leur authenticité. Pareillement, ne peut-on faire confiance à Filon, à Pinvert, à Lavisse, au docteur Hannequin? Quelle preuve voudrait-on? Un aveu de Mérimée? Discret par nature, il avait le devoir de l'être quand il s'agissait d'une femme. Ce n'est pas à lui à nous informer de ses liaisons. *Intelligenti pauca.*

Que M. Henriot ne reconnaisse pas, dans le court billet incriminé, le style de Mérimée, qu'il soupçonne Emma d'avoir été sa maîtresse, qu'il affirme que « Fanny n'était pas bégueule et savait entendre l'anecdote », ce sont là des hypothèses, et rien de plus. Mérimée n'a pas un style, il en a plusieurs, et MM. Parturier et Mallion remarquent avec raison que « le style épistolaire de Mérimée est toujours en rapport avec le caractère de son correspondant, et en accord avec la nature de ses relations. Il lui arrive d'être libre, grivois ou distant[2]. » J'ajoute qu'il lui arrive même quelquefois d'être ardent, pathétique; mais les lettres d'amour de Mérimée, ses lettres les plus brûlantes (il en a écrit), nous ne les avons pas, nous ne les aurons jamais. C'est pourquoi le billet transmis par M. Hannequin me semble doublement précieux : il nous révèle un Mérimée presque inconnu. — En second lieu, il semble inutile de mettre en cause Emma. Fanny « a-t-elle été l'initiatrice » de Mérimée? demande M. Henriot, qui ajoute : « A moins que ce ne fût Emma? » Insinuation gratuite. M. Henriot, qui exige des preuves irréfutables lorsqu'il s'agit de Fanny, n'en apporte aucune en ce qui concerne Emma? — Enfin, du caractère de Fanny même nous ne savons presque rien : acceptait-elle les « facéties grasses » de Mérimée, ou en était-elle intérieurement choquée? Nous n'avons pas ses réponses, et nous ignorons ses réactions.

A ces hypothèses fragiles je préfère le jugement spontané d'une lectrice qui, après avoir lu les *Lettres de Mérimée à Fanny Lagden*, donne son impression désintéressée, en dehors de toute chicane érudite : « Le cas Mérimée-Lagden? Gens exceptionnels placés dans des circonstances exceptionnelles. Amants d'abord, sans doute, puis, la passion vite éteinte, réussissant un arrangement de vie commode et idéal. Chacun sans attache véritable : elle, incapable sentimentalement de se passer de Prosper, son « grand homme »; Prosper, lui, ne pouvant se passer de l'inlassable dévouement de la vieille maîtresse, promue au rang de gouvernante, de l'utile et fidèle Fanny. Gouvernante seulement? L'estime et la considération que lui témoignent tous les amis de Mérimée la placent, d'évidence, au-dessus du rang de simple servante. Les amis en savaient sans doute plus long que nous.... »

Ce témoignage n'a qu'une valeur d'intuition psychologique, mais j'ai tenu à le citer en terminant, parce qu'il rejoint les témoignages que j'invoquais tout à l'heure ; il les rejoint inconsciemment, car cette lectrice ignore Filon, Pinvert, Lavisse..., et n'a jamais lu les travaux des « mériméistes ». Dans les *Nouvelles Littéraires* du 18 juin 1938, M. René Lalou, analysant les *Lettres à Fanny Lagden*, écrivait : « Une brève flambée sensuelle a donc précédé la durable amitié qui unit Mérimée à Fanny Lagden ». Telle est, je crois, la vérité. Que d'autres documents viennent, plus tard, la confirmer ou l'infirmer, il n'importe guère, puisque la physionomie morale et l'œuvre de Mérimée n'y gagneront et n'y perdront rien. L'une et l'autre paraissent, aujourd'hui, bien en lumière et convenablement jugées : c'est l'essentiel.

Pierre Trahard.

1. *Propos de Mérimée* (*Revue de Paris*, 1er novembre 1938, p. 95), et *Mérimée inconnu*, Paris, Hachette, in-12, 1939. — Même remarque pour le *Journal Intime* de G. Sand.

2. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, octobre-décembre 1937, p. 528.

Nous avons communiqué à M. Émile Henriot l'article de M. Pierre Trahard, dans lequel il était mis en cause. M. Émile Henriot nous a fait parvenir la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

N'ayant point de goût pour les discussions toujours un peu comiques entre critique et critiqué, j'aurais volontiers négligé les observations de M. Trahard, s'il n'avait cru bon de m'accuser de faire des citations tronquées. Les lecteurs de la *Revue d'Histoire Littéraire de la France* pourraient toutefois conclure de mon silence que M. Trahard m'a cloué. Comme il n'apporte rien de nouveau sur l'affaire Mérimée-Fanny Lagden, que je n'aie dit moi-même, à propos de la correspondance dont il s'est fait, avec M. Connes, l'éditeur, je ne relèverai aucun de ses dires et je ne le suivrai pas dans sa tentative de considérer comme une tradition orale l'affirmation d'un seul, fondée sur une prétendue lettre, au surplus détruite et reconstituée de mémoire. A qui fera-t-on croire qu'une lettre *détruite et reconstituée de mémoire par l'héritier de sa destinataire* puisse constituer, fût-ce à titre de tradition orale mise par écrit, le plus élémentaire commencement de preuve, et justifier, comme on le prétend, la moindre certitude ? C'est contre cette *certitude* que je me suis élevé, et voilà tout.

Ayant rendu compte, dans le *Temps* du 17 mai 1938, de la publication de MM. Trahard et Connes, en un article d'information où je signalais, entre autres, quelques bévues, fautes de lecture, annotations erronées et assertions inexactes de ces éditeurs, et étant revenu sur ce sujet, avec des précisions nouvelles, dans un second article (*Temps* du 19 juin 1938), à la suite d'une « réponse » de M. Connes, — je me bornerai à faire savoir à M. Trahard que mes réserves et ma juste méfiance critique subsistent en entier, et que je n'ai pas une ligne à changer à mes deux articles du *Temps*, où le lecteur de la *Revue d'Histoire Littéraire*, que cette mise au point pourrait divertir, trouvera l'occasion de se faire lui-même une opinion sur les griefs, la défense offensive et le plaidoyer de M. Trahard. Je m'en remets tranquillement au jugement désintéressé de tout lecteur de bonne foi.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Émile Henriot.

Sur l'initiative de la Société des Textes Français Modernes et de diverses personnalités, un Comité composé de MM. Abel Lefranc, Georges Ascoli, Charles Bruneau, Albert Pauphilet et G. Saintville, secrétaire, a projeté d'offrir un volume de *Mélanges de Philosophie et d'Histoire littéraire* à M. Edmond Huguet, professeur honoraire à la Sorbonne, fondateur en 1905 de la Société des Textes Français Modernes et son président aujourd'hui.

Les *Mélanges Huguet*, qui seront publiés par la Librairie Boivin et Cie, constitueront un fort volume grand in-8°, qui paraîtra avant la fin de 1939. La souscription (port compris) a été fixée à 100 francs pour la France, 115 francs pour l'étranger. Le prix du volume sera augmenté pour les non-souscripteurs aussitôt après la publication.

Adresser les souscriptions à M. G. Saintville, 29, boulevard du Lycée, Vanves [Seine]. (C. Chèques postaux, Paris, 445-87.)

TABLE DES MATIÈRES

Pages

HENRI JACOUBET. Le *Discours des Passions de l'Amour* peut-il être rendu à Pascal ?..... 1

FRANCO VENTURI. Addition aux *Pensées philosophiques*..... 23-289

M. PARTURIER et J. MALLION. Prosper Mérimée et le Bibliophile Jacob. Lettres inédites (*suite et fin*)..... 43

JEAN MARION. Molière a-t-il songé à Colbert en composant le personnage de *M. Jourdain* ?..... 145

AMÉDÉE OUTREY. Étude critique des documents sur le séjour de Chateaubriand à Athènes..... 181

ANDRÉ LELARGE. Notes sur la formation des opinions religieuses et politiques de Paul-Louis Courier et l'origine des *Pamphlets*..... 192

MARC BLANCHARD. A propos d'un inédit de Balzac : *Balzac, Mame et la duchesse d'Abrantès*..... 309

LUCIENNE MERCIER. L'histoire de *Duguesclin* dans l'Histoire de France de Michelet..... 325

BARON DE NANTEUIL. Les mystères Lamartiniens. L'inspiratrice inconnue de la pièce des *Recueillements* « Un Nom »..... 433

ÉDOUARD MAYNIAL. *Balzac et Casanova*..... 472

Mélanges.

ROBERT-E. PIKE. Le plus bizarre livre au Monde..... 57

FERNAND LETESSIER. Chateaubriand et la Trappe (1843)..... 64

HENRI GUILLEMIN. *Le Désert*, méditation philosophique, Lamartine (1832-1856)..... 69

KURT JACKEL. Anatole France et Paul Arène..... 86

P.-M. BONDOIS. Une des dernières lettres de l'abbé de Lattaignant..... 231

— Documents relatifs à la condamnation de l'*Émile*..... 232

HENRI GLAESENER. Chateaubriand et Ballanche..... 233

P.-M. BONDOIS. Alexandre Soumet, Paul Foucher et Van Praët..... 243

— L'opinion de Moreau de Jonnès sur l'œuvre d'Erckmann-Chatrian..... 244

H.-M. WEIL. Sur les vers 65-66 du *Moïse* d'Alfred de Vigny..... 245

F. OLLIER. Maurice Barrès et Sparte..... 247

VICTOR GIRAUD. Les derniers jours et la mort de Voltaire..... 360

ÉMILE BOUVIER. Contribution à l'étude des sources du *Siècle de Louis XIV*. 364

V.-P. UNDERWOOD. Le *Cellulairement* de Paul Verlaine..... 372

GABRIEL RAIBAUD. Deux pièces apocryphes dans les œuvres de Régnier..... 486

LOUIS RIVAILLE. *Le Cid* et les œuvres antérieures de Corneille..... 503

WILLIAM STEWART. Le Jansénisme de Racine : Une correction inédite dans la lettre à Madame de Maintenon..... 518

C. WESLEY BIRD. Une source de *La Chaumière indienne*..... 520

Comptes rendus.

HORATIO SMITH. *Masters of French Literature* (DANIEL MORNET)..... 92
JEAN MOLINET. *Chroniques* (R. LEBÈGUE)..... 94
DOM EDMOND BERNARDET. *Un abbé d'Haulecombe, ami de Ronsard, Alphonse Delbène, évêque d'Albi* [*1538-1608*] (R. LEBÈGUE)..... 95
RONSARD. *Œuvres complètes* (JEAN PLATTARD)..... 96
MARC CITOLEUX. *Le vrai Montaigne, théologien et soldat* (JEAN PLATTARD)... 97
LOUIS RIVAILLE. *Les débuts de Pierre Corneille* (RENÉ BRAY)..... 99
FERDINAND GOHIN. *La Fontaine : Études et Recherches* (D. MORNET)..... 103
MARGARET-LOUISE BUCHNER. *A contribution to the study of the descriptive technique of Jean-Jacques Rousseau* (D. MORNET)..... 104
DENIS DIDEROT. *Pages inédites contre un tyran* (D. MORNET)..... 105
C.-A. FUSIL. *Sylvain Maréchal ou l'Homme sans Dieu* [*1750-1803*] (JEAN THOMAS)..... 105
CHANDLER B. BEALL. *Chateaubriand et le Tasse* (GEORGES COLLAS)..... 106
A. BRUN. *Chateaubriand et la Provence* (GEORGES COLLAS)..... 107
SAINTE-BEUVE. *Port-Royal, le cours de Lausanne* [*1837-1838*] (RENÉ BRAY). 108
Dr ALFRED PANTKE. *Gustave Flaubert. Tentation de Saint Antoine* (ALFRED LOMBARD)..... 111
ENID STARKIE. *Arthur Rimbaud in Abyssinia* (D. MORNET)..... 112
GÉRARD-GAILLY. *Notes sur René Boylesve* (D. MORNET)..... 113
JUSTIN O'BRIEN. *The Novel of Adolescence in France the study of a literary theme* (JEAN-ALBERT BÉDÉ)..... 113
PIERRE BARRIÈRE. *Les rimes de Pierre de Laval* [*1576*] (R. LEBÈGUE)..... 261
L.-A. BERGOUNIOUX. *Quelques rectifications et documents inédits sur Olivier de Magny* [*1520-1561*] *et sa famille* (R. LEBÈGUE)..... 262
MALHERBE. *Poésies* (R. LEBÈGUE)..... 262
H. CARRINGTON LANCASTER. *Five french farces* [*1655-1694*] (R. LEBÈGUE)... 263
EDWARD DERBYSHÈRE SEEBER. *Anti-slavery opinion in France during the second half of the eighteenth century* (D. MORNET)..... 265
MARGARET LEAH JOHNSON. *Beaumarchais and his opponents ; new documents on his lawsuits* (M. FUCHS)..... 265
C.-A. HACKETT. *Le Lyrisme de Rimbaud* (JEAN POMMIER)..... 266
PIERRE MOREAU. *L'Histoire en France au XIXe siècle. État présent des travaux et esquisse d'un plan d'études* (D. MORNET)..... 269
DOROTHY-MC DOUGALL. *Madeleine de Scudéry. Her romantic life and death* (D. MORNET)..... 270
M.-L. ARNOULD. *Racan. Œuvres complètes* (R.-L. WAGNER)..... 272
JACQUES LAVAUD. *Un poète de cour au temps des derniers Valois, Philippe Desportes* [*1546-1606*] (R. LEBÈGUE)..... 379
KURT VON POSADOWSKY-WEHNER. *Jean Parmentier* [*1494-1529*] (R. LEBÈGUE). 382
GEOFFROY ATKINSON. *Les Nouveaux Horizons de la Renaissance française* (R. LEBÈGUE)..... 383
MARY-S. BURNET. *Marc-Antoine Legrand, acteur et auteur comique* [*1673-1728*] (M. FUCHS)..... 386
CHARLOTTE FRUTON. *Mérimée et la Médecine* (PIERRE TRAHARD)..... 387
PROSPER MÉRIMÉE. *Lettres à Fanny Lagden* (ROGER TISSERAND)..... 389
ASZTRIK GABRIEL. *Index romain et Littérature française de l'époque romantique* (PIERRE MARTINO)..... 391
SAINTE-BEUVE. *Correspondance générale* (PIERRE MOREAU)..... 391
Y.-G. LE DANTEC. *Verlaine, Œuvres poétiques* (C. CUÉNOT)..... 396
RENÉ MARTINEAU. *Aspects méconnus de Barbey d'Aurevilly* (D. MORNET).... 399
JEAN PLATTARD. *Marot. Sa carrière poétique. Son œuvre* (P. JOURDA)..... 527
— *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* (E. CARCASSONNE)..... 528

Ira O. Wade. *The Clandestine Organization and Diffusion of Philosophic Ideas in France from 1700 to 1750* (Norman-L. Torrey) 529
Armin Hajman Koller. *The Abbé Du Bos, His Advocacy of the Theory of Climate. A Precursor of Johann Gottfried Herder* (Norman-L. Torrey).. 531
Norman-L. Torrey. *The spirito Voltaire* (D. Mornet)..... 532
Kurt Wais. *Mallarmé, Ein Dichter des Jahrhundert-Endes* (Paul Van Tieghem)..... 533
Henri Peyre. *Hommes et Œuvres du XX^e siècle* (D. Mornet)..... 535
Julie Sazonova. *La Vie de la Danse. Du ballet comique de la reine à Icare* (D. Mornet)..... 537
Gilbert Guisan. *Poésie et Collectivité [1890-1914]. Le message social des Œuvres poétiques de l'Unanimisme et de l'Abbaye* (René Bray)..... 538
R.-A. Lochore. *History of the Idea of civilization in France [1830-1870]* (H.-L. Brugmans)..... 539

Chronique et Informations..... 117-277-400-542

Le Gérant : **Daniel Mornet.**

BIBL. LONDIN. UNIV. SHL WITHDRAWN

95-39. — Saint Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

45e année. N° 1. Janvier-Mars 1938.

Revue d'Histoire littéraire de la France

SOMMAIRE

I. **Henri Jacoubet.** — Le « Discours des Passions de l'Amour » peut-il être rendu à Pascal?

Franco Venturi. — Addition aux « Pensées philosophiques ».

M. Parturier et J. Mallion. — Prosper Mérimée et le Bibliophile Jacob. Lettres inédites. *(Suite et fin.)*

II. ***Mélanges.*** — Le plus bizarre livre au Monde (Robert-E. Pike). — Chateaubriand et la Trappe [1843] (Fernand Letessier). — « Le Désert », méditation philosophique [Lamartine, 1832-1856] (Henri Guillemin). — Anatole France et Paul Arène (Kurt Jackel.)

III. ***Comptes rendus.*** — Horatio Smith : Masters of French Literature (Daniel Mornet). — Jean Molinet : Chroniques (R. Lebègue). — Dom Edmond Bernardet : Un abbé d'Hautecombe ami de Ronsard, Alphonse Delbène, évêque d'Albi [1538-1608] (R. Lebègue). — Ronsard : Œuvres complètes. Texte établi et annoté par G. Cohen (Jean Plattard). — Marc Citoleux : Le vrai Montaigne théologien et soldat (Jean Plattard). — Louis Rivaille : Les débuts de Pierre Corneille (René Bray). — Ferdinand Gohin : La Fontaine. Etudes et Recherches (D. Mornet). — Margaret-Louise Buchner : A contribution to the study of the descriptive technique of Jean-Jacques Rousseau (D. Mornet). — Denis Diderot : Pages inédites contre un tyran (D. Mornet). — C.-A. Fusil : Sylvain Maréchal ou l'Homme sans Dieu [1750-1803] (Jean Thomas). — Chandler B. Beall : Chateaubriand et Le Tasse (Georges Collas). — A. Brun : Chateaubriand et la Provence (Georges Collas). — Sainte-Beuve : Port-Royal, le cours de Lausanne [1837-1838] (René Bray). — Dr Alfred Pantke : Gustave Flaubert, « Tentation de Saint Antoine » (Alfred Lombard). — Enid Starkie : Arthur Rimbaud in Abyssinia (D. Mornet). — Gérard Gailly : Notes sur René Boylesve (D. Mornet). — Justin O'Brien : The Novel of Adolescence in France, the study of a literary theme (Jean-Albert Bédé).

IV. *Chronique* : Dépouillement des revues ; — Dépouillement des catalogues d'autographes.

Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France

Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

BUREAU :

Président.....	M. Victor GIRAUD, Homme de Lettres, Rédacteur à la *Revue des Deux Mondes*.
Vice-Présidents.....	M. Henri CHAMARD, Professeur honoraire à la Sorbonne.
—	M. Émile HENRIOT, Homme de Lettres.
Secrétaire.....	M. Daniel MORNET, Professeur à la Sorbonne.
Trésorier.....	M. Jacques LECLERC, Éditeur à Paris.
Secrétaires adjoints.	M. Pierre GASTINEL, Agrégé des Lettres.
—	M. Pierre JOSSERAND, Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.

Conseil d'Administration :

MM.

Arnould (Louis), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers.

Baldensperger (Fernand), Professeur honoraire à la Sorbonne.

Bédier (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

Bernès (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Bonnerot (Jean), Bibliothécaire en chef à la Bibliothèque Sainte Geneviève.

Huguet (Edmond), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

Lachèvre (Frédéric).

Lancaster (Henry Carrington), Professeur à l'Université Johns Hopkins (Etats-Unis).

Luppé (Albert de).

Magne (Émile), Homme de Lettres.

MM.

Marsan (Jules), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse.

Michaut (Gustave), Professeur à la Sorbonne.

Morize (André), Professeur à l'Université Harvard (Etats-Unis).

Omont (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

Potez (Henri), Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

Rudler (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

Thieme (Hugo-P.), Professeur à l'Université de Ann Arbor (Michigan. Etats-Unis).

Vianey (Joseph), Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier.

Commission des Publications :

Le Bureau et

MM. HENRI BERNÈS. — HENRI OMONT.

CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :

Angleterre....	M. G. RUDLER, professeur à l'Université d'Oxford.
Belgique	M. G. CHARLIER, professeur à l'Université de Bruxelles.
Canada.....	M. GAILLARD DE CHAMPRIS, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.
Danemark....	M. U.-A. PALUDAN, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.
Europe centrale.....	M. ALEX ECKHARDT, professeur à l'Université de Budapest.
États-Unis...	Mr. CARRINGTON LANCASTER, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
	M. H.-P. THIEME, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.
	M. ROBERT VIGNERON, professeur à l'Université de Chicago.
	M. P. HAZARD, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
Italie.....	M. CARLO PELLEGRINI, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.
	M. GIACOMO CAVALLUCCI, professeur à « Instituto superiore Orientale » de Naples.
Hollande.....	M. K.-R. GALLAS, professeur à l'Université d'Amsterdam.
Portugal.....	M. J. CARVALHO, professeur à l'Université de Coïmbre.
Suisse.....	M. A. FRANÇOIS, professeur à l'Université de Genève.

(Voir la suite, page 3 de la couverture.)

CORRESPONDANTS DE LA REVUE
DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :

Aix-Marseille	N.
Alger	N.
Besançon	M. PIERRE MOREAU, professeur à l'Université de Fribourg.
Bordeaux	M. PAUL LAUMONIER, professeur à la Faculté des Lettres.
Caen	M. R.-N. SAUVAGE, archiviste du Calvados.
Clermont	N.
Dijon	N.
Grenoble	M. HENRI JACOUBET, professeur à la Faculté des Lettres.
Lille	M. RENÉ JASINSKI, professeur à la Faculté des Lettres.
Lyon	M. ROGER PEYRE, professeur au lycée.
Montpellier	M. ÉMILE BOUVIER, professeur à la Faculté des Lettres.
Nancy	M. MARCEL BOUCHARD, professeur à la Faculté des Lettres.
Poitiers	M. JEAN PLATTARD, professeur à la Faculté des Lettres.
Rennes	M. RAYMOND LEBÈGUE, professeur à la Faculté des Lettres.
Strasbourg	M. M. MAGENDIE, professeur à la Faculté des Lettres.
Toulouse	M. JULES MARSAN, professeur à la Faculté des Lettres.

La **Revue d'Histoire littéraire de la France,**
publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France,* paraît tous les trois mois.

ABONNEMENT ANNUEL :

France et Colonies . . . . . **70** fr.
Étranger : *Pays à tarif postal réduit* (1). **75** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **80** fr.

Le numéro de l'année courante . . . . . **20** fr.
Le numéro des années échues (prix indiqué sur demande).

1. **Pays à tarif postal réduit.** — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie* (*Latvie*), *Luxembourg, Maroc* (*zone espagnole*), *Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-Croatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)

2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1937 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France.* Chaque année forme un volume in-8°, broché. (Le prix de chaque année échue est indiqué sur demande).

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* ; 1894-1898 et 1899-1908, par M. MAURICE TOURNEUX, sont en vente.

Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes de numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la **LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.***

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)

Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.

LES DERNIÈRES POÉSIES
de
MARGUERITE DE NAVARRE

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché..... **30** fr.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boul. St-Michel, PARIS

Vient de paraître

ALBERT RIVAUD

Professeur à la Sorbonne et à l'École des Sciences Politiques

LE RELÈVEMENT DE L'ALLEMAGNE

1918-1938

S'IL est un ouvrage d'actualité, c'est bien cet ouvrage de M. Albert Rivaud, qui est certainement l'écrivain le plus averti des choses d'Outre-Rhin. Après avoir conté à grands traits la naissance du pangermanisme, l'histoire de la guerre et celle de la république de Weimar, et souligné les méfaits de la social-démocratie, M. Albert Rivaud décrit les institutions de l'Allemagne nouvelle. Sous l'impulsion du socialisme national, le Troisième Reich est devenu une immense armée, cherchant à vivre des seules ressources du territoire. Hitler est parvenu à soumettre les masses fanatisées à la dictature des techniciens les plus capables. C'est une union étonnante de la démagogie et de la technique : le système peut durer. Mais il est incompatible avec l'existence des autres nations. C'est donc à elles de se défendre, à la fois par une réforme intérieure qui assure à chacune unité et force, et par des accords économiques et militaires précis, en vue du conflit menaçant... Au moment où l'Europe entière s'inquiète avec raison des ambitions germaniques, l'ouvrage de M. Albert Rivaud apporte sur l'Allemagne les observations les plus pénétrantes et le jugement le plus équitable.

Un volume in-8° (14×23), de 416 pages, broché .. .. 42 fr.

" COLLECTION ARMAND COLIN "

Nouveautés

LA PENSÉE AU MOYEN AGE

par **PAUL VIGNAUX**

Directeur d'Études à l'École des Hautes Études

ARBRES ET FORÊTS

par

LÉON PARDÉ

Ancien Directeur des Écoles forestières des Barres
Membre de l'Académie d'Agriculture

MAURICE PARDÉ

Professeur à la Faculté des Lettres et à l'École des Ingénieurs hydraulicions de l'Université de Grenoble

Chaque volume in-16 (11×17), relié .. .. 17 fr. 50 ; broché .. .. 15 fr.

Saint-Germain lès-Corbeil. — Imp. Willaume.